

177861

-3

III

BIBLIOTHECA  
UNIV. FACULT.  
GRACOVENSIS

**COLLECTION D'HISTOIRES COMPLETES**  
De tous les États européens,

APPROUVÉE ET ADOPTÉE

PAR LE CONSEIL ROYAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,  
POUR TOUS LES COLLÈGES ET ÉTABLISSEMENTS DÉPENDANT DE L'UNIVERSITÉ;

Publiée sous les auspices

DE M. LE BARON DE BARANTE, PAIR DE FRANCE,  
MEMBRE DE L'INSTITUT; M. VILLEMAM, MINISTRE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, MEMBRE DE L'INSTITUT;  
M. AUGUSTIN THIERRY, MEMBRE DE L'INSTITUT;  
M. FAURIEL, MEMBRE DE L'INSTITUT; M. DE SAL-  
VANDY, MEMBRE DE L'INSTITUT; M. SAINT-MARC

GIRARDIN, DÉPUTÉ, PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE ET  
D'HISTOIRE A LA FACULTÉ DES LETTRES; LE VICOMTE  
DE CHATEAUBRIAND; M. CH. NODIER, MEMBRE  
DE L'INSTITUT; M. COUSIN, MEMBRE DE L'INSTITUT;  
M. MIGNET, MEMBRE DE L'INSTITUT; ETC. ETC.

**ET AVEC LA COLLABORATION**

*Des D<sup>rs</sup> John Lingard, Leo, Geyser, Luden, Schoefer, &c. &c.*  
Et de la plupart

**DES PLUS CÉLÈBRES HISTORIENS ÉTRANGERS,**  
QUI REVOIENT EUX-MÊMES LA TRADUCTION DE LEURS OUVRAGES;

Sous la direction

**D'UN COMITÉ HISTORIQUE.**

**TROISIÈME ÉDITION.**

**HISTOIRE D'ANGLETERRE**

DEPUIS LA PREMIÈRE INVASION DES ROMAINS JUSQU'A NOS JOURS;

NOUVELLE ÉDITION, AUGMENTÉE DE PLUS DE DEUX VOLUMES IN-8°,

**PAR JOHN LINGARD;**

TRADUITE DE L'ANGLAIS, SUR LA DERNIÈRE ÉDITION,

**PAR LE BARON DE ROUJOUX,**

REVUE ET CORRIGÉE

**PAR CAMILLE BAXTON,**

ET CONTINUÉE DEPUIS 1688 JUSQU'A NOS JOURS

**Par M. DE MARLÈS.**

**TOME CINQUIÈME.**

**PARIS.**

**PARENT-DESBARRES, ÉDITEUR DE L'ENCYCLOPÉDIE,**

RUE CASSETTE, 23, PRÈS SAINT-SULPICE.

1843

187

CONFIDENTIAL

THE SECRETARY OF THE ARMY  
WASHINGTON, D. C.

TO THE SECRETARY OF THE ARMY  
FROM THE SECRETARY OF THE ARMY

THE SECRETARY OF THE ARMY

THE SECRETARY OF THE ARMY  
WASHINGTON, D. C.

187

THE SECRETARY OF THE ARMY

CONTINUATION

PARIS — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE BIGNON

DE

L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

CONTINUATION

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX,  
rue Monsieur-le-Prince, 29 bis.

L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

1113160

CONTINUATION  
DE  
L'HISTOIRE  
D'ANGLETERRE

DU DOCTEUR JOHN LINGARD,

DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1688 JUSQU'A NOS JOURS,

Par M. DE MARLÈS,  
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

TROISIÈME ÉDITION,  
REVUE, CORRIGÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN,  
et publiée sous la direction  
DU DOCTEUR JOHN LINGARD.



PARIS.  
PARENT-DESBARRES,  
ÉDITEUR DE LA COLLECTION D'HISTOIRES, DE L'ENCYCLOPÉDIE CATHOLIQUE, ETC.  
RUE CASSETTE, 23.

M DCCC XLIII

CONTINUATION

DE

L'HISTOIRE

D'ANNOY

Biblioteka Jagiellńska



1001025700

DE BOETEN

PAR M. DE MARIEN

PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES

TROISIÈME ÉDITION

PARIS, CHEZ LA LIBRAIRIE DE M. DE MARIEN



DE BOETEN



177861  
 III - 3

PARIS, CHEZ LA LIBRAIRIE DE M. DE MARIEN

ÉDITEUR DE LA COLLECTION HISTOIRE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

DE MATHÉMATIQUES

M. DE MARIEN

# CONTINUATION

DE

## L'HISTOIRE D'ANGLETERRE.

### CHAPITRE PREMIER.

De l'interrègne qui suivit le départ du roi Jacques. —  
1688.

Une grande nation qui sort d'une révolution par une autre; qui, ramenée par la triple épreuve de l'anarchie populaire, du despotisme de l'armée, et de la sombre tyrannie d'un ambitieux, aux anciennes formes du gouvernement dont elle avait tiré sa gloire et sa force, rejette ensuite les princes qu'elle avait rappelés, parce que ces princes menacent la religion qu'elle s'est donnée, ou seulement parce qu'ils tâchent de lui imprimer le caractère de tolérance qui lui manque; repousse sans cause, ou sur de vains bruits nés de la malveillance, l'héritier légitime du trône pour investir de ses droits un prince étranger; prend avantage des circonstances pour consolider ses propres libertés, et perd toutefois l'occasion de les placer hors d'atteinte de la part de l'aristocratie et de la royauté, ou de les garantir d'un accroissement dangereux de la part du peuple, en posant des limites qu'aucun pouvoir ne puisse franchir, quelle que soit sa tendance naturelle à s'étendre: voilà le spectacle qu'offrit l'Angleterre à la fin du dix-septième siècle; et ce qui n'est pas moins digne d'attention, c'est que tous ces événements se sont accomplis sans que le sang ait coulé, sans forte secousse intérieure, sans qu'aucune puissance étrangère ait cru avoir le droit d'intervention, ou ait tenté de l'exercer.

Lorsque le roi Jacques se fut retiré à Rochester, il ne tarda pas à s'apercevoir que ses gardes lui fermaient très-exactement toutes les avenues de Londres, et lui laissaient ouverte la route de la mer; certes, le prince d'Orange ne pouvait l'inviter d'une manière plus explicite à s'éloigner de l'Angleterre. Le roi le sentit; il comprit que sa présence gênait le prince, et qu'il servirait en fuyant le projet d'une usurpation qui se cachait

encore sous le nom de zèle pour le bien public: aussi manifesta-t-il d'abord l'intention de rester; mais les conseils de la peur, empruntant le langage de la prudence, le déterminèrent à suivre l'impulsion que semblait lui donner l'époux de sa coupable fille. Peut-être s'était-il flatté que son départ entraverait les ressorts du gouvernement, ce qui produirait l'anarchie, et obligerait ses sujets, pour leur propre avantage, à le rappeler de l'exil auquel il se condamnait. Si telle fut sa pensée, l'événement lui montra qu'il avait été dupe d'une illusion. Son départ ne fut pas plutôt connu, que les pairs, en leur qualité de pouvoir héréditaire de l'État, se constituèrent gardiens des intérêts nationaux, et présentèrent au prince une adresse pour le prier de se charger du gouvernement civil et militaire, du maniement des revenus publics et de la direction des affaires de l'Irlande, jusqu'à ce qu'une convention nationale se fût réunie. On le pria en même temps d'envoyer des ordres partout où le peuple avait le droit d'élection, afin que cette convention pût se former dans le délai de dix jours, et agir ensuite comme parlement. Avant de faire cette démarche, le prince, qui voulait avoir l'autorisation des communes, réunit à Saint-James, le 26 décembre, tous les députés qui avaient siégé dans la chambre des communes sous le règne de Charles II: le lord maire, les aldermen, et cinquante membres du conseil municipal, se joignirent à eux.

Après quelques débats relatifs à la manière dont la convocation avait été faite, et même à la nature du pouvoir en vertu duquel elle s'opérait, l'assemblée adopta l'adresse votée par les lords; elle demanda seulement que la première séance de la convention eût lieu le 22 janvier. Le prince répondit au message de l'assemblée par la promesse de concourir de tout son pouvoir au succès des mesures qui seraient proposées dans l'intérêt du royaume. Le jour suivant, il reçut la communion dans les formes prescrites par

l'Église d'Angleterre ; une proclamation du même jour autorisa tous les protestants qui exerçaient des fonctions publiques à les continuer provisoirement jusqu'à la session prochaine de la convention, et destitua tous les catholiques de celles qu'ils remplissaient à l'armée. L'ambassadeur de France, Barillon, qu'on regardait comme tout dévoué au parti de Jacques, reçut l'ordre de quitter immédiatement le royaume.

Cependant les évêques écossais avaient envoyé au roi une adresse dans laquelle ils exprimaient leur horreur pour l'agression du prince d'Orange ; mais cette agression avait pour elle l'assentiment et les vœux de la multitude, toute presbytérienne. La nouvelle du départ du roi fut, pour Edimbourg et beaucoup d'autres villes, le signal du désordre et des excès. Les catholiques, et même les évêques, furent insultés par la populace ; il y eut des chapelles détruites, des maisons pillées ; les évêques, menacés, ne trouvèrent de salut que dans la fuite. Un assez grand nombre de lords, de nobles et d'autres personnes se rendirent à Londres, afin d'observer de leurs yeux ce qui se passait, bien décidés à régler leur conduite sur celle des Anglais. Le prince, informé de leur arrivée, les invita à se rendre au palais de Saint-James : ils s'y réunirent au nombre d'environ quatre cents ; parmi eux se trouvaient trente lords. Guillaume les consulta sur les affaires de leur pays, en les priant d'indiquer eux-mêmes les meilleures mesures à prendre. Les Écossais se transportèrent de Saint-James à Whitehall, où ils mirent en délibération la réponse qu'ils devaient faire. Le comte d'Arran, zélé royaliste, proposa une adresse au roi pour l'appeler en Écosse, où un parlement serait aussitôt convoqué. La proposition fut rejetée à l'unanimité, et l'on convint d'une adresse semblable à celle des chambres d'Angleterre ; le prince y fit la même réponse.

Les affaires de l'Irlande se montraient sous un autre aspect. Le comte de Tyrconnel avait sous ses ordres une armée toute composée de catholiques ; nommé par Jacques II à la vice-royauté de ce pays, il lui était resté fidèle, et l'on devait peu s'attendre à ce qu'il voudrait reconnaître l'autorité du prince d'Orange ; quand celui-ci lui eut écrit pour l'engager à se soumettre volontairement aux mesures prises par la métropole, il répondit d'une manière évasive, laissant le prince dans l'incertitude. Ce fut vers ce temps que l'archevêque de Canterbury, qui jusqu'à ce moment n'avait pas pris de parti entre le roi et son gendre, se rendit auprès de celui-ci, accompagné de plusieurs évêques, pour lui offrir les hommages du clergé ; les presbytériens, de leur côté, firent comme l'arche-

vêque : ils allèrent en nombre assurer le prince de leur dévouement. Guillaume, naturellement porté à la tolérance, fit le même accueil aux presbytériens qu'aux réformés.

Cependant le 22 janvier arriva, et les deux chambres se réunirent aux lieux respectifs de leurs séances. L'administration de Guillaume fut pleinement approuvée par une adresse où les louanges ne furent pas épargnées. Cette adresse ne suffisait pas à l'explosion de toute la reconnaissance qui s'annonçait ; il fut déclaré qu'un jour entier serait consacré à rendre au ciel des actions de grâces pour l'heureuse délivrance de la nation ; la chambre haute donna même l'ordre aux évêques d'insérer à l'office du jour une prière particulière pour le prince d'Orange.

Comme les élections, faites en très-peu de temps, n'avaient été soumises ni aux manœuvres ministérielles, ni à celles des candidats, ni même à l'influence des partis, la plupart des représentants des bourgs étaient presbytériens, c'est-à-dire qu'ils rejetaient absolument le principe de l'hérédité de droit ; mais dans la chambre haute, où les tories se trouvaient en grand nombre, on voyait revivre les principes de gouvernement que les tories eux-mêmes avaient abandonnés, lorsqu'ils s'étaient vus menacés d'asservissement. Après un débat de quelques heures, les communes avaient déclaré à une grande majorité que le roi Jacques avait cherché à renverser la constitution, brisé le pacte existant entre le peuple et lui, violé les lois fondamentales du royaume ; qu'au surplus, en quittant l'Angleterre, il avait abdiqué, et que, par conséquent, le trône était vacant. Il en fut autrement dans la chambre haute : on discuta d'abord la question de savoir quelles formes on donnerait au nouveau gouvernement, au cas où il serait décidé qu'il y avait vacance du trône. Les chefs du parti tory, les comtes de Rochester et de Nottingham, voulaient, en maintenant l'ordre légal de la succession, établir une régence pour le temps de la vie de Jacques, comme si ce prince était tombé en démence. Les whigs, au contraire, soutenaient, par l'organe du marquis d'Halifax, président de la chambre, et du comte de Danby, qu'une régence serait pour l'Angleterre une cause perpétuelle de trouble et de discorde, suscités par le prince même au nom duquel elle devrait agir ; ils insistaient sur le contrat primitif qui autorisait le peuple à s'armer contre l'oppression et à expulser la tyrannie du trône ; il serait absurde, ajoutaient-ils, de vouloir réprimer ou punir les partisans d'un prince dont on reconnaîtrait la souveraineté ; l'État resterait donc toujours exposé à leurs entreprises hostiles, encour-

ragées par la certitude de l'impunité. Quelle garantie de paix et de bonheur, disaient-ils encore, dans l'avènement d'un prince enfant dont la naissance est contestée, et qu'on nourrit de principes destructifs des libertés et de la religion du royaume? Toutes ces raisons étaient fortes; les torys toutefois ne les laissèrent point sans réponse: ils insistaient à leur tour sur ce que l'élection d'un roi, pendant la vie d'un autre roi, formerait un dangereux précédent que les partis ne manqueraient pas d'invoquer, chaque fois qu'ils auraient à se plaindre du souverain.

La discussion fut longue et animée; à la fin les whigs l'emportèrent à la majorité de *deux voix*. Ce furent celles des évêques de Bristol et de Londres, qui, seuls de tous les prélats, votèrent avec la majorité. L'archevêque de Canterbury s'était prudemment absenté pour n'être pas obligé de manifester son opinion. Le lendemain la discussion roula sur d'autres points. Les torys soutinrent que, d'après la loi anglaise, le roi ne meurt jamais; que, par conséquent, il n'y a jamais vacance du trône. Ce principe fut repoussé par une majorité de onze voix; quarante pairs signèrent une protestation formelle contre la décision rendue. La proposition émise par un membre whig de reconnaître le prince et la princesse d'Orange comme souverains de l'Angleterre n'eut pas de suite pour le moment; la chambre s'ajourna au 2 février.

Ce jour venu, la chambre renvoya le vote des communes avec les amendements qu'elle y avait faits, et que celles-ci n'approuvèrent point. Des conférences s'engagèrent entre les deux chambres, sans produire aucun résultat; des commissions furent nommées de part et d'autre: celle des communes comptait vingt-quatre membres; parmi les pairs qui composaient l'autre, on remarquait les chefs du parti tory, de même que plusieurs prélats de la minorité; ils étaient chargés de soutenir les amendements. La discussion fut conduite avec beaucoup d'art et de prudence par les membres des communes: ils ménagèrent la susceptibilité des torys, en évitant de heurter de front leurs doctrines connues, et ils fondèrent leurs principaux arguments sur l'impérieuse loi des circonstances. Le rapport que firent les commissaires de la chambre haute fut suivi de débats orageux; la même majorité qui avait emporté les premières questions emporta aussi celle des amendements, auxquels il fut déclaré que la chambre renonçait; en conséquence, il fut reconnu par les deux chambres que le roi Jacques avait abdiqué le gouvernement, et que, par suite, le trône était vacant.

L'ambitieux mais flegmatique Guillaume cachait, sous une apparente indifférence, les désirs de pouvoir qui dévoraient son cœur: il avait jusque-là gardé un silence absolu; mais il suivait de l'œil la discussion, et, s'apercevant que dans tous leurs débats les chambres se bornaient à poser ou établir des principes sans en faire aucune application à lui-même, il manda auprès de lui Halifax, Danby, Shrewsbury, et quelques autres pairs influents du parti whig. «Jesais, leur dit-il, que les uns désirent une régence, que les autres voudraient placer la princesse Marie sur le trône. Assurément j'apprécie mieux que personne les bonnes qualités de Marie, mais je ne saurais me résoudre à vivre sous la dépendance d'une femme, quelle qu'elle soit. Je ne voudrais d'ailleurs prendre aucune part à un gouvernement dont l'administration ne me serait confiée que temporairement: pour ce qui est de la régence, je ne puis l'accepter en aucune manière. Que les chambres agissent au surplus comme elles l'entendront; ce n'est pas de moi qu'elles doivent craindre la moindre opposition: je suis très-disposé à reprendre le chemin de la Hollande sans me mêler davantage de leurs affaires. Mais si elles veulent m'investir de la royauté pour tout le temps de ma vie, je consentirai volontiers à ce que la princesse Anne et ses enfants soient préférés aux enfants que je pourrais avoir moi-même d'un second mariage.»

Ce discours artificieux produisit l'effet qu'en attendait le prince. Lorsqu'il fut question à la chambre des lords de trouver un expédient pour remplir la vacance du trône, Halifax proposa d'y placer le prince d'Orange, et, après lui, les princesses Marie et Anne successivement. Cette proposition fit naître une opposition violente: plusieurs partis se formèrent dans les deux chambres. Danby envoya un exprès à Marie, qui était encore en Hollande; et, par cet exprès, une lettre dans laquelle il disait que si elle voulait régner seule, il se croyait assez de crédit pour faire décider ce point en sa faveur. Marie répondit au comte qu'elle ne séparerait jamais ses intérêts de ceux de son époux. La chambre prit alors le parti qu'avait déjà pris celle des communes, de mettre la couronne sur le front des deux époux, en déclarant toutefois que le prince serait seul chargé de l'administration. Il fut ensuite question de la rédaction du serment à prêter aux nouveaux souverains; celui qu'on adopta contenait trois chefs: fidélité au roi Guillaume et à la reine Marie; haine à l'impie doctrine que des princes excommuniés ou déposés par le pape ou le siège de Rome peuvent être déposés ou mis à mort par leurs sujets;

reconnaissance qu'aucun potentat ou pontife étranger n'a nul droit, nulle juridiction dans le royaume.

La princesse Marie arriva le 12 février à Londres. Le lendemain, la convention rédigea le fameux bill des droits qui devait affermir à jamais les libertés du peuple, restreindre, modifier et déterminer la prérogative royale, et rétablir la constitution sur sa base fondamentale, l'équilibre de tous les pouvoirs. En général, toutes ces constitutions sur lesquelles doit se fonder l'avenir d'un peuple sont l'ouvrage de quelques heures, au lieu d'être le fruit d'une longue méditation éclairée par une discussion libre. On donne presque toujours plus de temps à la rédaction d'une adresse qu'à celle d'une constitution, bien qu'il ne soit question dans la première que d'établir quelque opinion sur les actes du gouvernement, et qu'il s'agisse dans la seconde des principes fondamentaux du gouvernement lui-même et de la société qu'il régit. On a justement reproché au général Monk de n'avoir pas obtenu du roi Charles II toutes les concessions qui, en réduisant la prérogative royale à l'objet pour lequel elle fut instituée, et en fixant d'autre part les limites où devrait s'arrêter l'autorité des chambres, auraient pu prévenir toute révolution future. On adressera le même reproche aux membres de la convention nationale anglaise: une déclaration des droits avait besoin d'être soigneusement élaborée, pesée, examinée sous tous les rapports, soumise même à l'épreuve du temps, avant d'être définitivement arrêtée; et la déclaration des droits, ébauche imparfaite de ce qu'il fallait qu'elle fût, porte l'empreinte de la précipitation et de la négligence.

Après un long préambule où l'on récapitule tous les torts imputés à Jacques, la convention, qui se dit la vraie et libre représentation nationale, arrête treize articles dont voici l'analyse: 1° le pouvoir que le roi s'est attribué de suspendre arbitrairement l'exécution des lois sans le concours du parlement, est radicalement nul; 2° il en est de même du pouvoir de dispenser un individu de l'obligation de se conformer aux lois; 3° l'érection de toute commission pour la connaissance des affaires ecclésiastiques, et de toutes autres commissions, est nulle de plein droit; 4° toute levée d'impôts pour l'usage de la couronne, en vertu de la prérogative royale et sans l'autorisation du parlement, est illégale; 5° tout Anglais a le droit de pétition au roi; il ne peut être ni poursuivi, ni emprisonné pour l'avoir exercé; 6° le roi ne peut, sans le consentement du parlement, avoir une armée en temps de paix; 7° tout Anglais pro-

testant a le droit d'avoir des armes pour sa défense; 8° les élections des membres du parlement doivent être libres; 9° aucun membre du parlement ne peut être ni accusé, ni poursuivi, ni jugé par aucune cour du royaume pour les discours qu'il a prononcés ou les votes qu'il a émis; 10° on ne pourra exiger des cautions excessives, et de trop fortes amendes, ni infliger des peines cruelles et non autorisées par l'usage; 11° les jurés doivent être nommés légalement, et quand il s'agira de haute trahison, ils doivent tous être possesseurs de francs-fiefs; 12° toutes concessions d'amendes ou de biens confisqués, avant la conviction de l'accusé, sont nulles de plein droit; 13° le parlement devra être souvent convoqué pour pouvoir veiller à l'exécution des lois.

Il est des moments qu'il faut saisir; l'occasion perdue rarement se retrouve: jamais peut-être la fortune n'avait placé les mandataires du peuple dans une position aussi favorable que celle où se trouvaient les membres des deux chambres, pour circonscrire en de justes bornes les privilèges de la couronne, privilèges dont la trop grande extension avait produit toutes les calamités qui avaient affligé l'Angleterre à diverses époques. On veut que le parlement s'assemble fréquemment, et l'on ne détermine ni les époques ni la durée des sessions; le roi conserve la faculté de convoquer, d'ajourner, de dissoudre selon son caprice: n'eût-il pas été essentiel de déterminer les cas où le roi pourrait exercer ce droit exorbitant? On veut que les élections soient libres, et on laisse entre les mains du roi ou de ses ministres tous les moyens d'exercer sur les électeurs la plus grande influence; car il nomme à toutes les places, à l'armée, dans la marine, dans l'administration, dans l'État, dans l'Église; il a de plus le commandement des milices; de sorte que, s'il manque de modération ou de probité, il peut soutenir par l'appareil de la force les moyens de corruption que lui fournit la nomination à tous les emplois. On veut mettre en principe que la souveraineté émane du peuple, et l'on consent à ce que le roi gouverne sans le peuple. Mais dans les deux chambres on regardait le prince d'Orange comme un libérateur; une idée très-exagérée de gratitude entraîna les lords et les députés de la nation.

Le lendemain du jour où Marie fut arrivée, les membres des deux chambres se rendirent en corps auprès du prince et de la princesse. Après qu'on eut fait lecture de la déclaration des droits, le même Halifax, en sa qualité d'orateur de la chambre haute, offrit la couronne d'Angleterre, de France et d'Irlande à Guillaume et à Marie, au nom des pairs et des communes du royaume: le

même jour, les deux époux furent proclamés souverains de l'Angleterre.

## CHAPITRE II.

Guillaume III et Marie. — 1689.

Guillaume ne fut pas plutôt sur le trône qu'il éprouva la difficulté de gouverner un peuple moins disposé à obéir qu'à discuter; il avait jugé les Anglais sur les Hollandais, et il se trompa; il crut que ses nouveaux sujets se dévouaient à ses amers ressentiments contre la France, et il ne trouva guère en eux qu'un sentiment exalté de leur propre liberté. Le premier soin dont il s'occupa, ce fut de composer un nouveau ministère: il en choisit les membres parmi les personnes qui lui étaient ou lui paraissaient le plus dévouées, à l'exception néanmoins de l'archevêque de Canterbury et du comte de Nottingham, qu'il admit par déférence pour le parti de l'Église anglicane, dont ils étaient les chefs et les organes dans la chambre haute. En général, ce fut sur les whigs que les faveurs du nouveau souverain se répandirent. Ces préférences produisirent l'effet qu'il aurait dû prévoir. Quand les deux partis avaient cru à un danger commun, ils s'étaient unis pour résister; mais ce lien, formé par la nécessité, fut rompu par l'intérêt. Au lieu de la fusion qui aurait dû se faire, on vit renaître les haines particulières, la jalousie, les ressentiments; chaque parti reprit ses couleurs; il faut même dire qu'échauffés par la discussion, les sentiments politiques reçurent dans les chambres une teinte de fanatisme. Tel qui n'avait agi d'abord que sous la seule inspiration du patriotisme, se trouva transformé peu à peu en homme de parti; de sorte que le roi, au lieu d'être le chef d'un grand peuple, ne fut guère que celui d'une faction. Quoique élevé dans le calvinisme, il avait hautement exprimé son éloignement pour les persécutions religieuses, et l'esprit de tolérance qu'il annonça dès ses premiers pas lui gagna le cœur des presbytériens et des autres dissidents protestants, qui, en échange de la protection qu'ils en attendaient, entrèrent dans ses intérêts avec un zèle qui ne se démentit pas. Mais aussi les partisans de l'Église anglicane, qui s'étaient d'abord opposés à son élévation sur le trône, cherchèrent à traverser tous ses desseins; les amis de la légitimité et de la succession directe, les catholiques romains, ceux qui étaient restés fidèles à l'ancienne dynas-

tie par conviction ou par attachement, se joignirent aux anglicans. Le nombre des mécontents s'accrut encore de tous ceux à qui déplaisaient le flegme hollandais et les manières sèches, froides et hautaines de Guillaume. Les sujets de plainte ne manquaient pas: présentés avec art et accompagnés d'observations malveillantes, ils offraient aux ennemis du nouveau gouvernement un texte fécond de déclamations; et le murmure, passant de bouche en bouche, grondait sourdement autour du jeune trône.

Ce fut dans ces circonstances critiques que, par une imprudence qui pouvait avoir pour lui-même le plus fâcheux résultat, le roi remit pour ainsi dire en question la validité du titre que les lords et les communes venaient de lui donner. Dans les premières séances des communes, quelques membres avaient objecté que la convention n'ayant pas été convoquée par une ordonnance royale, comme la constitution l'exigeait impérieusement, toutes ses opérations étaient nulles. La majorité n'avait pas accueilli l'objection, mais l'objection avait été faite; et Guillaume en conserva une telle impression d'inquiétude, qu'il ne trouva pas pour s'en délivrer d'autre moyen que celui de convertir la convention en parlement. C'était trancher le nœud gordien, non le dénouer. Il était évident que, si la convention n'eut dans le principe que des pouvoirs insuffisants, elle n'avait pas eu celui de le faire asseoir légalement sur le trône; depuis, elle n'avait pas acquis le droit de se transformer en parlement. Si les opérations des deux chambres furent un moment nulles, elles n'ont jamais eu plus de validité; qu'elles prennent le nom de convention, celui de parlement ou tout autre, leurs actes seront toujours entachés du même vice radical.

Sur l'avis de son conseil, Guillaume se rendit à la chambre des pairs, et, celle des communes s'étant réunie aux lords, il prononça un discours qui fut généralement applaudi. Les communes, de retour au lieu de leurs séances, votèrent une adresse de remerciement au roi. Dans la chambre haute, il fut d'abord question d'un bill qui devait prévenir toute contestation relative à la légalité du parlement actuel. Les deux premières lectures se firent le même jour; le lendemain, le bill fut adopté et envoyé à la chambre basse pour avoir son adhésion. M. Hambden posa cette question: Si un roi élu par les lords spirituels et temporels et par les communes se réunit aux deux chambres, cette réunion des trois pouvoirs ne forme-t-elle pas un parlement aussi complet, aussi légal que pourrait l'être un parlement formé par des élections nouvelles qui auraient lieu en vertu d'une

ordonnance royale? Cette question provoquait toutes les objections que le roi craignait; on peut dire qu'à moins que M. Hambden ne fût assuré de la majorité, elle était imprudemment soulevée. Les torys attaquèrent la convention dans son essence; les whigs cherchèrent des précédents dans l'histoire; ils alléguèrent la perte du temps, la dépense et peut-être les troubles qui naîtraient d'élections nouvelles. Les whigs l'emportèrent; seulement quelques amendements furent faits: comme ils ne changeaient rien au fond des dispositions, les pairs les adoptèrent, et le bill reçut immédiatement la sanction royale.

Il fut ensuite question dans la chambre des communes du revenu qui serait alloué au roi. Les partisans de la cour prétendirent que tous les subsides qui avaient été concédés à Jacques pour tout le temps de son règne étaient dévolus à Guillaume avec la couronne; l'opposition l'emporta sur cette question: il fut décidé que le profit d'une concession faite au trône ne pouvait s'étendre au delà de la vacance du trône. On proposa pour lors de fixer un revenu pour le roi et la reine. Pendant qu'on délibérait sur ce point, un message royal annonça aux communes que Jacques était sorti du port de Brest, et qu'il faisait voile pour l'Irlande avec une flotte nombreuse. Tous les membres s'écrièrent alors qu'ils aideraient le roi de leur fortune et de leur vie: à la suite de cet élan d'enthousiasme, la chambre vota un secours provisoire de quatre cent vingt mille livres.

Quand le moment fut venu de prêter le serment prescrit par le bill, huit prélats, à la tête desquels était l'archevêque de Canterbury, le refusèrent; huit pairs laïques suivirent cet exemple. Depuis ce moment, les adversaires du gouvernement de Guillaume furent appelés non-jureurs. Ils rejetaient toute qualification de roi de fait, et se prononçaient pour le pouvoir absolu, héréditaire, inviolable, qui appartenait aux rois de droit divin. Les non-jureurs avaient déjà commencé d'intriguer auprès de l'armée. Sur quelques lettres interceptées, le roi fit arrêter le comte d'Arran, sir Robert Hamilton, et plusieurs nobles Écossais; il rendit aussitôt compte aux chambres par un message de ce qu'il avait fait et des motifs qu'il avait eus; il les pria de le diriger dans la conduite qu'il devait tenir. Les pairs se contentèrent de l'inviter à veiller de près sur les perturbateurs; les communes, allant beaucoup plus loin, suspendirent en sa faveur les dispositions de l'*habeas corpus* jusqu'au 17 avril prochain inclusivement. C'était là une faveur que le parlement avait refusée au dernier roi, au mo-

ment même de la révolte d'Argyle et de Montmouth. Il était temps, au surplus, que Guillaume prit des mesures décisives; l'esprit de mécontentement s'était glissé dans l'armée, et il y avait fait tant de progrès, que ce prince jugea nécessaire de retenir ses Hollandais en Angleterre, et d'envoyer en Hollande les régiments qui se montraient mal disposés.

La cérémonie du couronnement eut lieu le 11 avril. Ce fut l'évêque de Londres qui en fut chargé, à la place de l'archevêque de Canterbury, l'un des chefs du parti des non-jureurs. Le roi prêta le nouveau serment du sacre, par demandes et par réponses. Après avoir répondu affirmativement à toutes les questions, le roi posa la main sur l'Évangile, en disant ces mots: « Tout ce que je viens de promettre, je le ferai et je l'accomplirai; ainsi Dieu me soit en aide! »

Le lendemain, les membres des communes se rendirent en corps auprès du roi et de la reine pour leur présenter une adresse de félicitation. Guillaume, dans l'intention de se populariser, envoya aussitôt aux communes un message solennel, par lequel il déclarait qu'il accueillerait volontiers toute mesure tendant à diminuer ou même à supprimer l'impôt onéreux du fouage; cet impôt fut aboli dans la suite. Ce message lui valut une nouvelle adresse, où les communes parlaient avec chaleur de leur reconnaissance, et s'engageaient à prendre en faveur de la couronne de telles mesures, que l'Europe entière serait convaincue qu'il régnait sur le cœur de ses sujets.

Elles votèrent ensuite une somme de six cent mille livres pour rembourser à la Hollande les frais de l'expédition de Guillaume, et des fonds suffisants pour lever et entretenir pendant six mois une armée de 22,000 hommes destinée contre l'Irlande. Cette concession limitée de fonds pour six mois déplut à Guillaume; mais les whigs voulaient le tenir en quelque sorte sous leur dépendance, en ne lui accordant que par parcelles les sommes qui lui étaient nécessaires. Ils espéraient d'ailleurs que dans six mois la guerre d'Irlande serait terminée.

Guillaume s'était engagé par de solennelles promesses à soutenir contre ses ennemis l'Église d'Angleterre; mais l'opposition que presque toujours il éprouvait de la part de ses membres, et surtout le tort que lui avait fait dans l'opinion le refus de serment des évêques qui, en s'absentant volontairement de la chambre, prouvaient assez qu'ils ne reconnaissaient pas en lui leur souverain, avaient considérablement refroidi son zèle, de sorte que, poussé en partie par le dépit, en partie

par le désir de servir ses amis non-conformistes, il fit tous ses efforts pour faire tomber les obstacles qui tenaient ces derniers éloignés des emplois. D'abord, il voulait qu'on abrogeât l'ancienne formule du serment, et qu'on y substituât une formule nouvelle où les termes sacramentels du *test-act* ne seraient pas employés; mais on regardait le *test-act* comme le palladium de l'Église. Toutes les propositions du roi ou faites en son nom furent rejetées à la chambre des pairs; les communes ne se montrèrent pas plus favorables aux non-conformistes; mais, d'un autre côté, elles ne ménagèrent pas le clergé anglican, auquel il fut ordonné de prêter le nouveau serment, de là au premier août prochain, sous peine de suspension pendant six mois, et de perte définitive de tous bénéfices à l'expiration de ce nouveau terme.

Guillaume se consola de l'échec qu'il venait d'éprouver par l'admission du bill de tolérance qui fut adopté peu de temps après, et qui adoucit le sort des non-conformistes protestants. Ceux-ci étaient divisés en quatre sectes principales: les presbytériens, les indépendants, les anabaptistes et les quakers. Les presbytériens et les indépendants ne différaient guère entre eux que sur quelques points de discipline ou d'opinion politique. Les premiers, toutefois, moins éloignés de l'église établie et de l'ordination épiscopale, étaient partisans de la monarchie tempérée; les seconds faisaient dériver du peuple tous les pouvoirs de l'Église; ils rejetaient toute sorte de culte réglé; ils voulaient un gouvernement républicain. Les anabaptistes et les quakers se recommandaient généralement par des vertus, et surtout par celle de la charité; mais ils étaient entièrement opposés à l'Église anglicane. Le but de Guillaume était de rendre tous les dissidents admissibles aux emplois; mais, pour étendre cette faveur aux quakers et aux anabaptistes, il fallait une tolérance qui n'était ni dans les mœurs du temps ni dans l'esprit de l'Église anglicane. Le bill de tolérance fut pourtant un premier pas vers une plus grande liberté; il avait été rédigé par le comte de Nottingham, et, après quelques débats, il reçut la sanction légale.

Les catholiques romains eux-mêmes se ressentirent de la modération de Guillaume en ce qui concernait les matières religieuses. Quelques zélés outrés lui conseillaient de sévir rigoureusement contre les papistes. Il leur répondit que persécuter les papistes en Angleterre, ce serait exciter contre l'Angleterre les ressentiments et la haine de tous ceux qui partageaient leur croyance en Europe; il manifesta donc l'intention formelle de traiter les catholiques avec douceur. et de les

faire jouir par le fait de la faveur du bill, quoiqu'ils n'y fussent pas compris.

Le bill de syncrétisme<sup>(1)</sup> obtint moins de faveur. Le roi, qui avait à cœur la réunion de toutes les sectes religieuses, le soutint de tout son pouvoir et ne put réussir à le faire passer. Le bill, admis avec beaucoup de peine à la chambre des lords, et présenté ensuite à celle des communes, y fut reçu avec indifférence. Il y avait à cette époque dans la chambre un grand nombre de mécontents; ils s'en étaient retirés pour ne point prendre part aux actes de la révolution; ils venaient d'y rentrer, afin de contrarier dans ses vues le gouvernement qu'ils n'avaient pu empêcher de s'établir. Au lieu de s'occuper du bill, ils présentèrent au roi une adresse dans laquelle ils lui rendaient perfidement grâce des déclarations qu'il avait faites en toute occasion: qu'il maintiendrait l'Église anglicane telle que les lois l'avaient établie; ils finissaient par le prier de convoquer une assemblée du clergé, comme cela fut toujours d'usage au parlement quand il s'agissait de statuer sur des matières religieuses; ils s'engageaient du reste à chercher sans délai les moyens d'améliorer la condition des dissidents. Le roi fut assez mécontent de la tournure que prenait cette affaire; il dissimula néanmoins, et fit porter à la chambre, par le comte de Nottingham, une réponse gracieuse, dans laquelle il lui recommandait instamment la cause des non-conformistes. Ce message ne produisit aucun résultat, et le bill traîna sur les bureaux jusqu'à la session suivante, où il fut présenté de nouveau, mais sous une autre forme, et pareillement rejeté. Cependant on s'était occupé de la fixation de la liste civile.

Les whigs, qui dominaient dans la chambre, firent décider que le revenu de la couronne ne serait alloué que d'année en année, afin de tenir le roi sous une plus grande dépendance du parlement, et d'avoir ainsi une plus forte garantie de la loyauté de son administration. En conséquence, la liste civile, pour cette année seulement, fut fixée à six cent mille livres, y compris les pensions à payer à la reine douairière, au prince et à la princesse de Danemark, aux juges, et au maréchal duc de Schomberg.

Le roi se montra offensé de ces mesures parcimonieuses, qui témoignaient une méfiance peu honorable et le distinguaient désagréablement de

(1) Ce bill avait été rédigé par les évêques non-jureurs avant leur retraite de la chambre; ce bill avait pour but de réconcilier les dissidents modérés avec l'Église, et de les faire jouir des bénéfices ecclésiastiques.

ses prédécesseurs : il se trouvait mal payé des services qu'il avait rendus. Les torys ne manquèrent pas de profiter de la disposition d'esprit où ils le virent pour l'exciter encore contre leurs adversaires ; ceux-ci d'ailleurs se prêtèrent pour ainsi dire aux imputations des torys, par la présentation d'un bill relatif à la milice. Il s'agissait de la rendre tout à fait indépendante du roi et des lords lieutenants des comtés. Comme ceux-ci étaient presque toujours choisis parmi les pairs, le bill ne fut pas pris en considération par la chambre haute. Ainsi la tentative des whigs demeura sans résultat ; mais, en montrant au roi la tendance d'esprit de ceux qui l'avaient faite, elle l'éclaira sur les dangers qu'il courait de se voir subjugué par le parti républicain. Les torys firent offrir au roi leurs services par l'organe de Nottingham ; mais en même temps ils alléguèrent que leur fortune et même leur vie étaient en péril, et que, pour pouvoir agir librement en faveur de la couronne, ils avaient besoin d'un bill d'amnistie. Le roi envoya sur-le-champ par M. Hambden un message aux communes pour leur proposer un bill d'amnistie, comme seul moyen de mettre fin tout d'un coup aux controverses et aux contestations. La chambre commença par voter à l'unanimité une adresse de remerciement, cela n'engageait à rien ; mais quand on en vint à la discussion, les whigs, qui pressentaient les motifs du bill et qui en craignaient les conséquences, suscitèrent tant de difficultés, opposèrent tant de lenteurs, que la fin de la session arriva sans que la question eût été résolue. Les comtes de Montmouth et de Warrington se déclarèrent hautement contre le bill, qui, selon eux, cachait le dessein du roi d'étendre sa prérogative ; Nottingham, de son côté, entretenait le mécontentement du roi : de part et d'autre la passion s'en mêla, et l'animosité remplaça la confiance.

Ce fut sous l'influence de ces sentiments haineux que s'ouvrit la discussion sur l'hérédité du trône. Personne ne contestait à la princesse Anne le droit de succéder à Guillaume, à Marie, et à leurs enfants communs, mais après Anne elle-même, qui pourrait-on appeler ? Le roi fit proposer l'adjonction d'un article au projet soumis à la chambre : c'était, en cas de mort sans enfants de la princesse de Danemark, d'appeler la princesse Sophie de Hanovre ; cet amendement occasionna de violents débats dans la chambre basse. Le bill fut renvoyé à la session suivante ; il y passa sans opposition, tant parce que le roi se désista de l'amendement, que parce que, dans l'interval, c'est-à-dire le 27 juillet, la princesse Anne était accouchée d'un fils auquel on donna le nom de Guillaume, et qui

fut ensuite créé duc de Gloucester (1) ; ce qui dissipait, en partie du moins, les craintes qu'inspirait l'idée d'un souverain catholique.

Les embarras que les whigs exaltés occasionnaient à Guillaume ne l'empêchaient pas de veiller sur l'Écosse et sur l'Irlande, pour y développer les principes de la révolution qui l'avait mis sur le trône. L'ouverture du parlement écossais avait été fixée au 14 mars. Le duc Hamilton et les presbytériens s'étaient déclarés en faveur de Guillaume. Les épiscopaux étaient naturellement attachés à la cause de l'ancien roi. Le duc de Gordon, maître du château d'Édimbourg, le conservait pour Jacques ; mais il avait négligé de l'approvisionner, de sorte qu'il dépendait tout à fait, pour sa subsistance, des habitants de la ville. Les partisans de Jacques avaient à leur tête le comte de Balcarras et le vicomte Graham de Dundée ; ce dernier surtout passait pour l'âme de la faction légitimiste. Quand les lords et les communes se réunirent à Édimbourg, l'évêque qui officiait pria publiquement pour la restauration du roi Jacques. On commença par l'élection d'un président ; le choix tomba sur le duc d'Hamilton, à une grande majorité ; les pairs royalistes, découragés par ce résultat, désertèrent la chambre, et ne reparurent plus. Gordon, pressé par des sollicitations répétées, montra d'abord quelques hésitations ; mais, animé par Dundée, il refusa de rendre la forteresse, qui fut bloquée aussitôt.

Jacques voyant son autorité méconnue par la convention, autorisa l'archevêque de Glasgow, Balcarras et Dundée, à réunir une convention nouvelle à Stirling. Ceux-ci comptaient sur la coopération du marquis d'Athol et du comte de Mar, qui l'un et l'autre passaient pour très-dévoués au roi Jacques ; mais le marquis d'Athol déserta leur cause ; le comte de Mar se laissa ou se fit surprendre, et Hamilton, par son activité, empêcha les autres partisans de se montrer. Le seul qui parvint à s'échapper ce fut Dundée : suivi de cinquante chevaux, il gagna les montagnes, où il eut bientôt une armée. Les partisans de Guillaume profitèrent habilement de ces précieux avantages, et le parlement, sous le nom de convention, proclama la vacance du trône, malgré l'opposition vigoureuse des partisans de Jacques ; ce prince, accusé de crimes imaginaires ajoutés à quelques torts réels, ne fut défendu que par l'évêque d'Édimbourg, qui seul osa faire entendre une voix amie. Mais elle ne fut pas écoutée ; les Écossais étaient déterminés d'avance à suivre pas à pas les errements de l'Angleterre. Le

(1) Ce prince mourut, âgé à peine de onze ans.

lord président proposa de remplir la vacance du trône en y faisant monter Guillaume et sa femme, et la proposition fut adoptée sans discussion. Le 11 du mois d'avril, l'acte qui renfermait cette élection et plusieurs actes accessoires furent publiés sur la grande place d'Édimbourg, Market-Cross. En même temps une autre proclamation défendait à toutes personnes, sous les plus graves peines, de reconnaître l'ex-roi Jacques, de lui obéir, ou de l'assister en aucune manière. Cela fait, tous les assistants prêtèrent le serment du couronnement, et une commission de trois membres fut aussitôt expédiée à Londres, pour aller investir du gouvernement les nouveaux souverains. Ces trois députés furent le comte d'Argyle pour les lords, sir James Montgomery pour les chevaliers, et sir John Dalrymple pour la bourgeoisie. La convention s'ajourna ensuite au 25 mai.

Lord Dundée, pendant ce temps, agissait avec un zèle infatigable dans les intérêts de son maître. Il avait été sommé par un héraut de rentrer dans la convention, et il s'y était refusé sur le motif que les whigs avaient attenté à sa vie, et que d'ailleurs les délibérations des états n'avaient lieu que sous l'influence des armes anglaises. Guillaume avait en effet envoyé cinq régiments à Édimbourg, sous les ordres du général Mackay, que les états avaient, de leur côté, choisi pour le commandement en chef de toutes les troupes. Il fut aussitôt déclaré rebelle, et mis hors la loi. On l'accusait d'avoir poursuivi les presbytériens avec la plus grande rigueur sous l'ancien souverain; aussi lui portait-on une haine mortelle, et les états avaient résolu de le soumettre à un châtiment exemplaire. Plusieurs détachements furent envoyés à sa poursuite; il était avec Balcarras. Celui-ci tomba au pouvoir des soldats; Dundée se fraya une route l'épée à la main à travers les troupes qui l'entouraient, et il parvint aux montagnes, où, plein de ressentiment, il fit prendre les armes aux royalistes, malgré les ordres contraires de Jacques, qui lui avait prescrit de n'en venir là qu'après qu'il aurait reçu des renforts de l'Irlande.

Dans l'énumération de ses griefs, la convention d'Édimbourg avait mis en première ligne l'existence des *lords des articles*. On donnait ce nom à un comité de trente-deux membres, qui avaient acquis, par des usurpations successives, le droit exclusif de faire des propositions ou des motions pour le redressement des torts éprouvés par l'État ou par le peuple, et d'indiquer les moyens à prendre dans l'intérêt général ou particulier. Ces membres étaient nommés de la manière suivante :

les commissaires du roi désignaient huit évêques, qui, à leur tour, choisissaient huit pairs, et ceux-ci s'adjoignaient huit barons et huit bourgeois. Guillaume consentit à ce que l'institution fût modifiée, non à ce qu'elle fût supprimée, comme on le demandait. Pour ce qui était du gouvernement de l'Église, il permit aux Écossais d'adopter la forme qui conviendrait le mieux à la masse de la nation, et il renonça pour toujours à la déclaration de suprématie, incompatible avec les sentiments religieux de cette masse, qui ne reconnaissait dans l'Église aucune hiérarchie.

Le parlement écossais (la convention parée de son nouveau titre) ouvrit sa session le 17 juin; mais au lieu de cet enthousiasme qu'on pouvait se promettre de la part des whigs pour l'ordre de choses qu'ils avaient établi, chacun apportait un motif secret de mécontentement qui, pour se montrer, n'avait besoin que d'être irrité par la chaleur des débats. Il s'agissait des lords des articles. En vain le roi laissait-il aux états eux-mêmes la libre élection des trente-deux membres; en vain proposait-il d'accorder à chacun des trois états la nomination de onze membres, ce qui porterait leur nombre à trente-trois: rien ne pouvait satisfaire les Écossais, tant que l'institution subsistait. On conçoit aisément en effet comment cette institution, toute dans l'intérêt du pouvoir absolu, devait paraître lourde à des hommes qui avaient soif de liberté. Les whigs avaient d'autres sujets de plainte: c'étaient l'introduction dans le conseil de plusieurs individus attachés à la hiérarchie épiscopale, et la nomination par Guillaume à plusieurs places de judicature, prétendant qu'au parlement seul appartenait le droit d'apprécier le mérite des individus et à confirmer les nominations. Il déclara nulles les nominations que le roi avait faites. De leur côté, les ministres ne voulant point céder, firent avancer des troupes vers Édimbourg, et le lord commissaire, justement alarmé, prit le parti d'ajourner le parlement au 8 octobre.

Cette mesure porta le mécontentement au plus haut point. On rédigea une adresse au roi; une députation du parlement, chargée de la lui présenter, se rendit sans délai à Hampton-Court, où le roi se trouvait. Elle était rédigée en termes énergiques, mais respectueux, et Guillaume fut aussi frappé de son contenu que si on l'avait accusé de ne point remplir les conditions sous lesquelles il avait accepté la couronne d'Écosse. Il crut même nécessaire, pour se justifier, de rendre publiques les instructions qu'il avait données au lord commissaire; et l'on se convainquit, par cette publication, que ce dernier avait excédé les ordres qu'il avait reçus.

Aussitôt après l'ajournement, le blocus du château d'Édimbourg fut converti en siège régulier. Le duc de Gordon, voyant ses fortifications détruites, ses munitions épuisées, ses moyens de défense anéantis, n'ayant aucun espoir d'être secouru, demanda et obtint pour la garnison une capitulation honorable. Il ne voulut rien stipuler pour lui-même, il se rendit à discrétion en livrant le château.

Toutes les espérances de Jacques s'étaient concentrées sur le vicomte de Dundée. Audacieux, entreprenant, brave jusqu'à la témérité, fidèle à toute épreuve, il était fait pour commander aux montagnards écossais, braves, fidèles comme lui. Malheureusement pour Jacques, il périt dans une rencontre qui eut lieu peu de temps après : il donna la victoire à ses troupes, mais ce fut au prix de tout son sang. Les Anglais eurent 1200 hommes tués et 500 prisonniers. Le succès des montagnards fut complet ; mais avec Dundée le parti royaliste perdait son plus ferme appui ; aussi ne fit-il que décliner depuis ce jour, et les clans, rebutés par les échecs qu'ils reçurent, déposèrent peu à peu les armes, et profitèrent tous de l'amnistie qui leur fut offerte.

Les affaires d'Irlande n'offraient pas un aspect aussi favorable à Guillaume. Ce prince, que ses amis de Hollande informaient très-exactement de tout ce qui se passait sur le continent, avait appris le départ de Jacques du port de Brest, presque à l'instant même où il s'effectuait ; il en fit part aux chambres par un message, et les chambres votèrent des subsides et la levée de quelques troupes ; mais il faut dire que Guillaume ne croyait pas au soulèvement de l'Irlande en faveur de Jacques, ou qu'il tenait peu à la conservation de cette île ; car bien que dans ses discours et ses messages au parlement il parlât de la situation critique de cette contrée, on ne le voyait prendre aucune mesure précise pour la défendre de l'invasion, ou ramener ses habitants révoltés à l'obéissance. Jacques avait mis à la voile le 7 du mois de mars ; les vents contraires le retinrent dix jours entiers dans la rade de Brest ; il ne s'éloigna que le 17 de la côte hospitalière de France, et il alla prendre terre à Kinsale, sur celle d'Irlande, le 22 du même mois.

Ce prince répondit mal à l'opinion qu'on avait d'abord conçue de sa personne : de ce courage intrépide qu'il avait montré dans sa jeunesse, lorsque, sur les vaisseaux de son frère, il remportait des victoires sur les amiraux hollandais, il n'avait conservé que de la roideur dans le caractère, et de l'entêtement qu'il appelait fermeté ; aussi Louis, qui savait apprécier les hommes, avait-il pour lui plus de compassion que d'estime.

Au lieu d'intéresser tous les souverains à sa cause, il discutait avec des théologiens sur des points de dogme ou de discipline ; les Français riaient à ses dépens, ils lui appliquaient avec quelque variation ce mot si connu de La Hire au roi Charles VII : « On ne perd pas plus gaiement un royaume. » On assure même qu'un prélat français, rappelant un autre mot d'Henri IV, « qu'un royaume valait bien une messe, » tint ce propos un peu léger dans la bouche d'un archevêque : « C'est un saint homme : pour une messe il a sacrifié trois couronnes. »

Des amis zélés lui étaient restés en Irlande et en Écosse ; nous avons vu le peu de succès qu'ils obtinrent dans ce dernier pays : l'Irlande leur offrait plus de ressources ; ils purent s'y soutenir plus longtemps et lutter avec plus d'avantage contre l'usurpation. D'ailleurs, les Irlandais, presque tous catholiques, devaient préférer un roi qui partageait leur croyance à un roi protestant, qui, malgré le penchant qu'il annonçait pour la tolérance, pouvait quelque jour, dominé par les circonstances ou par les opinions de ses sujets d'Angleterre, devenir leur persécuteur. Tyrconnel, à qui Jacques avait donné le commandement supérieur de l'Irlande, se conservait fidèle : et si les intentions de Louis XIV, qui se montrait décidé à secourir Jacques de tout son pouvoir, avaient été secondées, il est probable que ce dernier aurait réussi ; mais les ministres, au lieu de le servir, traversèrent sciemment un projet qui n'était pas dans leurs vues.

D'un autre côté, Jacques, qui avait refusé l'intervention de la France lorsqu'il s'agissait d'empêcher le départ du prince d'Orange, refusa de même un secours de 15,000 soldats. Il ne voulait, disait-il, rien devoir qu'à la seule affection de ses sujets. Il n'emmena que 1200 hommes environ, et 200 officiers français ; sa flotte se composait de quatorze vaisseaux de ligne, sept frégates, trois brûlots, et un grand nombre de bâtiments de transport.

Cependant Guillaume, qui se méfiait de Tyrconnel, ordonna par une proclamation aux Irlandais de mettre bas les armes et de se soumettre au nouveau gouvernement ; et, dans les premiers jours d'avril, trente vaisseaux de guerre mirent à la voile sous le commandement de l'amiral Herbert. Mais l'attention de Guillaume, tout absorbée par les affaires du continent, ne se portait sur l'Irlande que d'une manière rapide qui ne lui avait guère permis de surveiller l'armement. Jacques, au contraire, reçu avec un enthousiasme qui tenait presque du fanatisme, trouvait, par les soins de Tyrconnel, une armée de 30,000 fantais-

sins et de 8,000 cavaliers. Les protestants du nord s'étaient prononcés, il est vrai, pour le gouvernement de Guillaume, mais ils étaient en petit nombre, et tous les autres avaient été désarmés le même jour. Le roi fit son entrée publique à Dublin dans la seconde quinzaine de mars, au milieu des acclamations du peuple. Les évêques et les prêtres catholiques l'accompagnèrent processionnellement au château.

Le surlendemain, 26 mars, le roi fit parattre cinq proclamations : par la première, il rappelait, sous peine de confiscation, tous ses sujets d'Irlande qui avaient quitté le royaume, et il enjoignait à toutes personnes de se joindre à lui contre le prince d'Orange. La seconde renfermait l'expression de sa reconnaissance pour tout le zèle qu'avaient déployé dans ses intérêts ses sujets catholiques ; il engageait ceux qui n'étaient pas actuellement employés, à conserver soigneusement leurs armes pour s'en servir dans le cas où ils seraient appelés à un service actif. La troisième contenait une invitation à tous ses sujets de fournir des vivres à l'armée, et défense aux soldats de rien prendre sans en payer la valeur. Par la quatrième, il haussait la valeur de la monnaie courante, expédient qui ne fournit jamais que des ressources passagères et finit presque toujours par ruiner ceux qui l'emploient. La cinquième convoquait le parlement à Dublin pour le 7 mai, alors prochain. Jacques fit ensuite quelques promotions : il éleva Tyrconnel à la dignité de duc, et confia le commandement de l'armée à l'Allemand Rozen, qui passait pour un officier habile, et qui, de maréchal de camp, fut créé lieutenant-général.

Les partisans de Jacques en Angleterre le pressaient de terminer au plus tôt les affaires d'Irlande, pour se porter ensuite sur la côte occidentale de l'Écosse ou de l'Angleterre, où les royalistes se rendraient en foule auprès de sa personne. C'eût été le meilleur parti à prendre, car rien n'était encore préparé en Angleterre pour la défense, et probablement, dans le premier moment de trouble causé par l'invasion, les orangistes n'auraient opposé qu'une faible résistance ; mais les conseillers de Jacques furent d'avis de ne quitter l'Irlande qu'après qu'elle serait entièrement soumise, et le roi se laissa persuader. Sa condescendance le perdit : il oubliait qu'il y a pour les peuples, dans ces mots de souverain légitime, une sorte de prestige qui double la force des armées ; l'opinion publique en Angleterre flétrissait encore Guillaume du nom d'usurpateur, et l'élu d'une faction qui, dans la chambre des pairs, n'avait obtenu qu'une majorité de deux

voix, n'aurait probablement trouvé dans la nation qu'un appui incertain.

On avait fait courir parmi les protestants irlandais des bruits d'une nature alarmante : il ne s'agissait pas moins que de massacrer tous les religionnaires ; aussi les habitants de Londonderry fermèrent-ils leurs portes au comte d'Antrim qui s'avancait avec un régiment. Le gouvernement de Guillaume, qu'ils trouvèrent le moyen d'avertir, leur fit passer des munitions et des armes ; Georges Walker, recteur du bourg de Donaghmoore, dans le comté de Tyrone, avait, de son côté, levé quelques bandes pour la défense de ses coreligionnaires ; il courut s'enfermer dans Londonderry. Le gouverneur Lundée, soit faiblesse, soit affection pour la cause du roi, parlait de rendre la place. Menacé par la populace, dont Walker avait excité les ressentiments, Lundée se sauva déguisé en marchand d'allumettes. Le commandement de la ville fut alors confié à Walker lui-même, et au major Baker, qui avait donné des preuves de dévouement et de bravoure. Les deux nouveaux gouverneurs trouvèrent la ville dans un dénûment presque absolu ; mais ils supplèrent à tout par leur courage. Les habitants, de leur côté, se firent des ressources de leur désespoir : on leur avait parlé de Jacques comme d'un homme altéré de sang, qui ne voulait les subjuguier que pour leur faire expier leurs croyances religieuses dans les supplices. Il faut convenir que la conduite barbare du général Rozen ne justifia que trop ces terreurs. La ville fut investie le 20 avril, et Rozen, irrité par la seule idée de la résistance, envoya aux habitants une sommation de se rendre immédiatement, sous peine de voir leur ville rasée jusqu'aux fondements et d'être passés au fil de l'épée sans distinction d'âge ni de sexe. Les habitants dédaignèrent ces menaces, et se défendirent, malgré le triste état où les réduisait le défaut de vivres. Rozen alors envoya des détachements de dragons dans tout le pays dalentour sur un rayon de dix lieues, avec ordre de chasser devant eux vers Londonderry toute la population protestante. Quatre mille individus des deux sexes, surpris par les soldats de Rozen, furent ainsi conduits sous les murs de la ville, destinés à périr de misère et de faim entre les remparts et le camp des assiégeants. Les habitants, justement indignés, dressèrent un gibet sur le lieu le plus apparent de leurs murailles, et firent dire à Rozen que s'il ne relâchait tous les malheureux protestants qu'il avait arrachés à leurs domiciles, ils allaient pendre tous les prisonniers qui se trouvaient en leur pouvoir. Cette menace produisit un effet salutaire : les protes-

tants furent renvoyés au bout de trois jours ; mais beaucoup d'entre eux périrent de misère et de fatigue ; les autres trouvèrent leurs maisons complètement pillées ; d'autres encore tombèrent dans les partis qui parcouraient la campagne et furent inhumainement égorgés. Cependant la garnison de Londonderry avait perdu 1500 hommes. Ce qui rendait surtout sa situation affreuse , c'était un dénûment si complet de vivres , qu'après avoir épuisé toutes les ressources , on fut sur le point de tuer les catholiques pour se nourrir de leur chair. L'arrivée de trois bâtiments anglais chargés de provisions sauva les habitants de cette horrible extrémité ; et les assiégeants , désespérant alors du succès , abandonnèrent le siège pendant la nuit , après avoir perdu 9,000 hommes sous les murs de la place.

Cependant les membres du parlement s'étant réunis à Dublin , conformément à une ordonnance royale , Jacques fit en personne l'ouverture de la session. Dans son discours il remercia les chambres , au nom de la nation irlandaise , du zèle et de la fidélité qui s'étaient déployés en sa faveur. Il déclara qu'il était dans l'intention d'accorder une entière liberté de conscience ; il promit de concourir avec le parlement à toutes les mesures qui pourraient assurer la paix et le bonheur de l'Irlande. Après que les deux chambres eurent voté une adresse de remerciement , elles passèrent un bill où les droits de Jacques furent solennellement reconnus ; les chambres y exprimèrent énergiquement leur horreur pour l'usurpation du prince d'Orange et la coupable défection des Anglais.

Malheureusement la conduite de Jacques répondit peu à ses promesses , et il est certain que , quelles qu'eussent été les dispositions des protestants en faveur de ce prince , elles devaient nécessairement s'altérer et se tourner en haine par les procédés violents qu'on employa contre eux. On ne peut guère excuser Jacques qu'en supposant qu'il fut souvent obligé d'agir contre sa propre inclination , par le comte d'Avaux et les catholiques irlandais qui avaient toute sa confiance. Les deux chambres se composaient en grande partie de catholiques , qui tous avaient ou croyaient avoir des motifs de se plaindre des gouvernements précédents ; il n'est pas étonnant qu'elles aient donné deux bills , uniquement dictés par l'intérêt de leurs membres , mais peu en rapport avec l'intérêt général. Un ennemi de Jacques , cherchant à le renverser du trône en lui ôtant l'affection des peuples , n'aurait pas mieux réussi à l'engager dans de fausses démarches.

Un acte du parlement avait réglé et assuré la

possession de tous les protestants du royaume , postérieurement au massacre d'Irlande de 1641 , sous le règne de Charles 1<sup>er</sup>. Un nouveau bill révoqua et annula cet acte , de sorte que les deux tiers des protestants furent dépouillés de leurs propriétés , qui rentrèrent aux mains des héritiers ou représentants des catholiques dépossédés. Ce qui rendit plus odieuse encore cette mesure , ce fut qu'elle eut lieu sans aucune indemnité , ni pour ceux qui avaient acheté de seconde main ou fait des améliorations , ni pour les veuves qui perdaient leurs dots ou leurs douaires. Quand le bill fut envoyé par la chambre basse à celle des lords , le docteur Dopping , évêque de Meath , représenta cet acte comme injuste au fond , inopportun , tendant à détruire la foi publique , nuisible au peuple , nuisible au souverain ; le comte de Granard présenta un mémoire au roi en faveur des acheteurs de bonne foi ; leurs efforts furent infructueux : la chambre adopta , le roi sanctionna , et les protestants furent ruinés.

Pour achever cette œuvre impolitique , un bill d'attainder ou de proscription fut rendu contre les protestants de tout sexe , de tout âge , de toute condition , qui étaient absents du royaume , qui ne reconnaissaient pas l'autorité de Jacques ou correspondaient avec les rebelles. Il y eut plus de trois mille personnes atteintes : on comptait dans ce nombre deux archevêques , un duc , sept comtesses , dix-sept comtes , trente vicomtes ou vicomtesses , dix-huit barons , trente-trois baronnets , cinquante et un chevaliers , et environ une centaine de prêtres , parmi lesquels il y avait plusieurs évêques ; ils furent tous condamnés à mort et à la confiscation des biens. Le même parlement accorda au roi un subside de vingt mille livres par mois , et à Tyrconnel une pension annuelle de vingt mille. Un autre acte ordonna le payement aux prêtres catholiques des dîmes qui leur étaient dues ; mais les fonds attribués par les villes et les corporations au clergé protestant furent supprimés. Jacques avait pourtant promis , en débarquant , de maintenir les droits et les privilèges des membres du clergé anglican.

On ne peut concevoir qu'un prince qui venait reconquérir une contrée où la fidélité des habitants lui avait conservé un trône , se laissât , dès les premiers moments , entraîner à des actes d'un déplorable despotisme. On peut dire que ces violences étaient l'ouvrage de ses ministres , qui ne respiraient que vengeance ou ne cherchaient que l'occasion de rétablir leurs fortunes détruites , ou qui se livraient sans retenue à toute l'acrimonie de leur zèle religieux ; mais on ne saurait épar-

guer à Jacques le reproche de les avoir tolérées, car il ne pouvait les ignorer : les soldats vivaient partout à discrétion ; rien ne pouvait sauver les propriétaires du pillage ; on accordait aux marchands de vaines licences pour leur extorquer des sommes d'argent ; les munitions qui existaient dans les magasins du roi étaient l'objet de scandaleuses soustractions ; on enlevait des boutiques et même des maisons des particuliers tout le cuivre qui s'y trouvait pour le porter à la monnaie, où on le convertissait en espèces, et on attribuait à ces espèces une valeur arbitraire de beaucoup supérieure à la valeur intrinsèque ; ces monnaies avaient un cours forcé, et c'était avec elles qu'on payait aux protestants tout ce qu'on leur achetait, ou que, pour mieux dire, on leur prenait pour le service de la maison du roi.

Non content des sommes que le parlement lui avait accordées, Jacques imposa, de sa seule autorité, sur les meubles, une taxe de vingt mille livres par mois. Ce fut là un abus de la prérogative d'autant moins excusable, qu'il est plus que probable que les chambres lui auraient accordé un supplément de subsides s'il l'avait demandé. Il paraît au reste qu'il ne s'agissait que d'une ressource temporaire qui ne devait durer que trois mois, c'est-à-dire l'intervalle d'une session des chambres à l'autre ou le temps de l'ajournement. Comme il fut informé que les protestants s'étaient défaits de toute leur monnaie de cuivre en achetant de grandes quantités de peaux, de suif, de laine et de grains, il fixa d'une manière arbitraire le prix de ces denrées, qu'il fit ensuite acheter pour son propre compte. On eût dit que les ministres de Jacques s'étaient acharnés à la ruine totale de la malheureuse Irlande. Les places vacantes dans les écoles furent données à des catholiques ; la pension que l'université de Dublin recevait du trésor cessa d'être payée ; le vice-prévôt, les boursiers et les écoliers, expulsés sans aucun prétexte, virent saisir leurs meubles, leur argenterie et leurs livres. On fit du collège une caserne, de la chapelle un magasin, des autres bâtiments un séminaire catholique. Quand des évêchés ou des bénéfices vinrent à vaquer, le revenu en fut versé au trésor, et beaucoup de paroisses restèrent sans pasteurs ; beaucoup de membres du clergé catholique, au lieu d'accomplir leur mission évangélique par la douceur, voulurent s'en acquitter par la violence : ils se saisirent des temples protestants. Jacques, il est vrai, promit justice à ceux qui portèrent jusqu'à lui leurs plaintes, et dans quelques lieux en effet il ordonna la restitution des temples ; mais les prêtres refusèrent d'obéir, parce que, suivant

eux, ils n'avaient d'autre supérieur sur la terre que le saint-siège pour les choses spirituelles, comme si on avait pu regarder comme chose spirituelle la prise de possession des propriétés d'autrui, même pour les appliquer au service du culte ; et le faible Jacques n'osa pas insister, de crainte de déplaire à un corps puissant dont l'appui lui était nécessaire. Bientôt après une proclamation défendit aux protestants, sous peine de mort, de se réunir en assemblée sous aucun prétexte ; une autre proclamation leur ordonna sous la même peine de rendre leurs armes. Le gouverneur de Dublin, Luttrell, fit publier, au son du tambour, un ordre à tous les possesseurs de terres d'apporter à jour fixe leurs grains pour nourrir les chevaux du roi, sous peine d'être pendus devant la porte de leurs habitations. Il serait trop long de dire tous les genres de vexations qu'on fit subir aux Irlandais, surtout aux protestants.

Nous l'avons déjà dit : des hommes secrètement dévoués à Guillaume, et chargés d'entraîner Jacques à sa perte, n'auraient pas mieux fait que ces courtisans cupides qui, abusant de la position gênée du prince, le conduisaient malgré lui à des actes de spoliation qu'ils consumaient à leur profit. L'habile et adroit Guillaume n'avait garde de lui opposer une résistance efficace, en envoyant aux protestants irlandais d'abondants secours. Il voulait laisser à son beau-père tout le temps d'épuiser sa popularité par ces mesures violentes qui, pour quelques ressources passagères qu'elles produisaient, jetaient de tous côtés les germes d'un profond mécontentement. Il connaissait l'obstination de Jacques : c'était par elle que ce prince avait laissé tomber de son front la couronne de l'Angleterre ; elle aurait nécessairement en Irlande le même effet. Mais il fallait pour cela livrer Jacques à ses seules ressources, et empêcher Louis XIV de venir à son secours. Guillaume avait appris que Louis lui envoyait une seconde escadre, sous les ordres de Château- Renault, une grande quantité de bâtiments de transport chargés d'armes, de munitions et d'argent : il envoya l'amiral Herbert à la rencontre de la flotte française ; mais celle-ci avait déjà jeté l'ancre dans la baie de Bantry. L'amiral anglais n'avait que dix-neuf vaisseaux ; l'amiral français en avait vingt-huit. Ce dernier n'eut pas plutôt aperçu l'escadre ennemie qu'il sortit de la baie. Après un combat de deux heures, la flotte anglaise, plus faible, se vit forcée de s'éloigner ; ce qu'elle fit en bon ordre, sous le feu ennemi. Herbert aurait peut-être pu opposer une plus longue résistance, mais il n'ignorait pas que ses marins éprouvaient une forte répugnance

à servir contre Jacques, qui les avait autrefois commandés avec gloire ; les officiers eux-mêmes se plaignaient de ce qu'on les eût envoyés combattre des forces supérieures. Guillaume, instruit de ces murmures, se rendit à Portsmouth, répandit quelques faveurs sur l'amiral et les principaux officiers, et accorda une gratification de dix shillings à chaque matelot, comme un témoignage de sa satisfaction pour la bonne conduite que tous avaient tenue. Guillaume connaissait mieux que son beau-père l'art de conduire les hommes.

Il ne s'en tint pas là, et il s'occupa non sans succès de susciter contre le roi de France d'assez puissants ennemis pour que, obligé de se défendre chez lui, il ne pût envoyer à Jacques ni hommes ni argent. Il trouvait à cela le double avantage de priver Jacques d'un secours dont il ne pouvait se passer, et de satisfaire sa vieille animosité contre la France. La diète de Ratisbonne, irritée de l'inutile dévastation du Palatinat que Louvois avait ordonnée, avait résolu, dès le mois de mars, de déclarer la guerre à *l'ennemi de l'empire et de la chrétienté*. Quelques jours après, les États de Hollande, et après eux l'électeur de Brandebourg, firent aussi leur déclaration de guerre ; et dans les derniers jours du mois d'avril, les communes d'Angleterre offrirent au roi, par une adresse dans les formes parlementaires, de lui fournir tous les moyens nécessaires pour soutenir la guerre contre la France, s'il jugeait convenable d'entrer dans la coalition européenne. Nous dirons, en passant, que les débats qui eurent lieu à cette occasion dans la chambre basse ne furent pas toujours empreints d'urbanité ; car un membre appela Louis XIV le *Turc très-chrétien*, qui dévastait la chrétienté et faisait la guerre avec plus de barbarie que les Turcs. Sur cette invitation, le roi déclara la guerre le 7 mai, et son manifeste fut suivi de celui du roi d'Espagne.

Peu de temps après, les deux chambres, dont les travaux avaient eu peu d'importance, s'ajournèrent au 20 septembre et successivement au 19 octobre. Le roi Jacques, de son côté, pro-rogea son parlement au 12 janvier suivant.

Il y avait déjà six mois que Jacques occupait l'Irlande, et que les protestants, opprimés, envoyaient en Angleterre adresse sur adresse pour être secourus ; mais les secours étaient retardés, soit par le peu d'accord qui régnait dans le ministère, soit par la négligence de ceux qui étaient chargés de l'expédition. Ce ne fut que le 12 du mois d'août que le maréchal de Schomberg quitta l'Angleterre avec dix-huit régiments d'infanterie, cinq de cavalerie

légère, et un train suffisant d'artillerie ; mais c'étaient en général des troupes de nouvelle levée, peu capables d'un service pénible, tel que l'exigeait une guerre en Irlande. On aurait dit que la fortune voulait servir Jacques sans qu'il s'en mêlât, et que ce prince s'obstinait à refuser ses faveurs. Son armée, conduite par trois ou quatre cents officiers français formés à l'école des grands généraux de ce temps, avait des armes, des munitions, des vivres en abondance, et elle était trois fois plus forte que l'armée anglaise. Celle-ci, épuisée par la fatigue des marches, la rigueur de la saison et les maladies, n'avait qu'à être attaquée pour être complètement battue, et forcée peut-être à rendre les armes. Schomberg avait pris terre aux environs de Carrick-Fergus avec la moitié de ses troupes, et après s'être emparé de cette place, qui ne fut pas secourue, il alla camper près de Dundalk, pour y attendre le reste de ses troupes, les renforts que lui amenait le général Kirche, et surtout son artillerie, qui n'était pas encore arrivée à Carlingford.

Cependant le roi Jacques, ayant assemblé toutes ses forces, s'avança vers Schomberg en ordre de bataille : le maréchal, reconnaissant la supériorité de la cavalerie ennemie, et n'ignorant pas le peu de discipline qui régnait parmi ses propres troupes, affaiblies d'ailleurs par la maladie et les privations, laissa Jacques s'épuiser en vaines démonstrations et ne sortit pas de ses lignes. Jacques, au bout de peu de temps, donna l'ordre de la retraite.

La maladie continuait de faire des progrès dans le camp de Schomberg : à la fin de l'hiver, la moitié de ses soldats était hors d'état de faire le service, et à Londres on le blâmait de son inaction : on ne pouvait le blâmer que d'une chose, c'était d'avoir choisi pour faire camper son armée un lieu malsain. Les Anglais ne furent pas plus heureux sur mer que sur terre. L'amiral Herbert, créé comte de Torrington, ayant sous ses ordres l'escadre combinée de l'Angleterre et de la Hollande, fit sur Cork une tentative infructueuse. Un de ses vaisseaux de ligne, le *Darnmouth*, tomba au pouvoir des Français, qui firent éprouver au commerce anglais de grandes pertes par le nombre infini de corsaires qui infestaient la Manche.

Les affaires prenaient sur le continent un aspect plus conforme aux vues de Guillaume. Un traité d'alliance offensive et défensive avait été conclu par ses soins entre l'Angleterre et les États de Hollande ; et comme les hostilités avaient déjà commencé entre la France et la Hollande, le traité n'eut pas été plutôt signé que Guillaume envoya sur le continent lord Churchill, qu'il avait créé depuis peu comte de Marlborough, pour y prendre

le commandement des troupes anglaises qui s'y trouvaient en qualité d'auxiliaires et formaient un corps d'environ 11,000 hommes. Marlborough joignit aussitôt l'armée hollandaise, que commandait le prince de Waldec.

Louis XIV n'avait plus ces grands généraux qui tenaient la victoire attachée à leurs drapeaux; il opposa le maréchal d'Humières au prince de Waldec. A la suite d'un engagement qui eut lieu entre les fourrageurs de ce dernier et un détachement de l'armée française, l'action devint générale, et d'Humières fut contraint d'abandonner ses positions après avoir perdu plusieurs pièces d'artillerie et 2,000 hommes. Ce fut là que Marlborough commença sa réputation militaire, qui devint plus tard si brillante aux dépens de la France. En Allemagne, les impériaux, sous les ordres du duc de Lorraine, s'emparèrent de Mayence après un long siège; l'électeur de Brandebourg reprit Keiserswaert et Bonn. Le prince de Bade, qui commandait une autre armée impériale, battit complètement les Turcs, que le cabinet français, par son influence au Divan, avait empêchés de terminer la guerre.

Si l'ambition de Guillaume était satisfaite, si la guerre générale qui se préparait contre le roi de France flattait ses éternels ressentiments, il était loin de trouver dans ses sujets d'Angleterre les sentiments d'affection qui seuls pouvaient l'affermir sur le trône. L'espèce d'enthousiasme qu'il avait d'abord inspiré n'était pas autre chose que l'intérêt, qui s'attachait à la révolution; le zèle du clergé anglican, qui se trouvait délivré de toutes ses craintes; l'amour de la nouveauté, qui fait agir la plupart des hommes. Jacques, dans ces circonstances, s'avançant avec de sages concessions qu'il n'aurait pas retirées d'une main en les donnant de l'autre, aurait pu aisément recouvrer sa couronne. Beaucoup d'Anglais désapprouvaient la méthode de gouvernement de Guillaume; un plus grand nombre encore, même parmi ceux qui avaient le plus contribué à son élévation, étaient peu satisfaits de ses manières toutes différentes des manières anglaises. Au lieu de se livrer avec sa noblesse aux plaisirs d'une conversation familière, il se tenait toujours renfermé dans une froide réserve, ne parlait presque jamais à ses courtisans, ni même à ses serviteurs; passait toutes ses journées seul dans son cabinet, ou bien au camp de Hounslow où il avait réuni quelques troupes; ou bien il prenait l'exercice de la chasse, qu'il aimait beaucoup: cet exercice lui avait été prescrit par les médecins, comme propre à fortifier son tempérament naturellement faible. Sa mauvaise santé, joint à l'isolement où il vivait, avait produit en

lui une sorte de tristesse sombre et bizarre, qui s'accroissait chaque jour par les contrariétés qu'il éprouvait, soit dans sa politique extérieure, soit de la part des chambres. Comme il ne pouvait respirer que difficilement l'air de Londres, il résidait ordinairement à Hampton-Court, où il employait en embellissements des sommes considérables; il avait aussi acheté la maison du comte de Nottingham à Kensington au prix de vingt mille livres; et ces profusions au commencement de la guerre excitaient d'assez justes murmures. Il finit néanmoins par sentir qu'il devait se conformer aux goûts du peuple anglais, et il adopta les usages de quelques-uns de ses prédécesseurs. Comme Charles II, il se rendit aux courses de Newmarket, il visita l'université de Cambridge, où il se montra très-affable envers les membres de l'université; à son retour, il dîna chez le lord maire de Londres, accepta les franchises de la cité, et poussa la condescendance jusqu'à se faire agréger au corps des épiciers en qualité de grand maître.

Tandis que Guillaume cherchait à ramener vers lui les cœurs des Anglais, le temps fixé par le parlement pour le serment du clergé étant arrivé, on vit beaucoup de membres du clergé anglican sacrifier sans hésitation leurs bénéfices aux scrupules de leur conscience. On leur donna, comme on l'avait déjà fait pour les laïques, l'épithète de non-jureurs. Un plus grand nombre, voulant mettre d'accord la conscience et l'intérêt, prêtèrent le serment avec des restrictions et des ampliations ou explications qui trahissaient leurs véritables motifs, et faisaient peu d'honneur à leur intégrité. Ils se fondaient sur une distinction assez ardue entre le roi de fait et le roi de droit, et prétendaient qu'ils ne donnaient pas à leur serment d'autre sens que celui de soumission nécessaire au pouvoir existant. Ce qu'il y eut de particulier, ce fut que ces hommes à restrictions, bien que sévèrement blâmés par les non-jureurs et par les catholiques, n'en étaient pas moins d'accord avec eux sur le fond: tous représentaient Guillaume comme un ennemi de l'Eglise, élevé dans les doctrines de Calvin, ne repandant ses faveurs que sur les non-conformistes, pensant lui-même beaucoup trop librement en matière de religion, destructeur de l'épiscopat en Ecosse. Dans ce dernier royaume les presbytériens étaient devenus à leur tour persécuteurs; ils avaient à leur tête le comte de Crawford, homme d'un naturel violent et d'un zèle outré. Aussi les évêques, opprimés, reportaient tous leurs vœux vers le roi Jacques.

Le parlement s'étant assemblé le 19 octobre, jour indiqué par l'ordonnance même d'ajournement, le roi, dans un discours qu'il avait fait

lui-même, parla de la nécessité d'un prompt subside pour pouvoir continuer la guerre, et de l'expédition d'un bill d'amnistie, seul acte capable de tranquilliser tous les esprits. Les communes arrêterent, à l'unanimité, qu'il serait fourni au roi tous les moyens de réduire l'Irlande, et de se joindre efficacement aux confédérés qui faisaient la guerre à la France; elles votèrent, à cet effet, un subside de deux millions de livres. Les whigs s'opposèrent de tout leur pouvoir au bill d'amnistie, qui, selon eux, ne ferait qu'ouvrir aux amnistiés une large porte pour arriver aux faveurs du pouvoir. Ils firent revivre en conséquence les poursuites commencées contre plusieurs individus dans les deux chambres. On s'avisa de rechercher les auteurs de certains faits, qui n'avaient changé de caractère que parce que les temps et les circonstances avaient changé: on accusait ceux qui avaient condamné lord Russell, le colonel Sydney, sir Thomas Armstrong, l'alderman Cornish et quelques autres; et au temps où ces exécutions eurent lieu, on les appela les sauveurs de la monarchie. Ces procédures menaçantes, dont les whigs faisaient une sorte d'ostentation pour effrayer et décourager les torys, se seraient principalement dirigées contre le marquis d'Halifax, qui avait pris part avec les ministres de Charles II à ces actes de rigueur. Halifax sentit alors la nécessité de s'éloigner de l'administration. Il s'était déjà démis de l'office d'orateur de la chambre haute, il résigna le sceau privé, et se réconcilia avec les tories, dont il devint le chef et le patron.

Les communes reprirent aussi l'examen des affaires d'Irlande. Le maréchal de Schomberg s'était pleinement justifié dans le compte rendu au roi de sa conduite. Les désastres de l'armée dans cette contrée ne pouvaient être imputés qu'au munitionnaire général John Shales: celui-ci fut remplacé. La chambre insista. Elle voulait s'en prendre à ceux qui avaient proposé ou recommandé Shales. Le roi refusa de nommer personne, mais il consentit à ce que la chambre désignât des commissaires inspecteurs qui surveilleraient les opérations de l'armée d'Irlande, de même que les approvisionnements de toute espèce qui auraient lieu pour cette armée. Cette offre du roi plut tant aux communes, qu'elles déclarèrent vouloir s'en rapporter entièrement à lui; et on passa immédiatement à l'examen de quelques autres griefs qui se présentaient dans plusieurs branches de l'administration. Il fut question de décider si les hommes qui avaient des places du gouvernement pouvaient siéger dans les chambres; après de vifs débats on se décida pour l'affirmative, sur les

motifs que l'exclusion des fonctionnaires priverait les chambres de quelques-uns de leurs membres les plus habiles. Les whigs eurent plus de succès en ce qui concernait la fixation à vie de la liste civile. Le roi avait fort à cœur une mesure au moyen de laquelle il serait sorti de l'espèce de tutelle où on le tenait: « Je connais très-bien, disait-il un jour à l'évêque Burnet, les avantages du gouvernement républicain et ceux du gouvernement d'un seul; il est difficile de décider lequel vaut mieux, du premier ou du second; ce que le sais bien, c'est que le pire de tous les gouvernements c'est celui d'un roi qui n'a ni pouvoir ni trésor. » Les whigs s'obstinèrent à ne fixer la liste civile que pour une année.

Ce fut vers cette époque que le même évêque Burnet, que le roi faisait confidant de ses plaintes secrètes, découvrit une conspiration tramée contre le gouvernement. Sir Jacques Montgomery avait été un chaud partisan de la révolution: informé qu'on le regardait comme suspect, ainsi que quelques autres personnes, et que même on cherchait à réunir contre eux les éléments d'une procédure, il entra dans l'association que lui proposa Nevil Payne, agent très-adroit du roi Jacques. Cette association avait des ramifications en Écosse, où le parti jacobite reprenait quelque influence. Montgomery n'en manquait pas lui-même dans le parti whig, qu'il sut exciter adroitement contre le roi et ses ministres, en les représentant comme des hommes acharnés à la perte des plus fermes amis de l'État, afin de profiter ensuite des ruines de l'État même. Ses discours firent tant d'impression, que beaucoup de whigs commencèrent à penser très-sérieusement à rappeler le prince qu'ils avaient banni. Le comte de Montmouth et le duc de Bolton entrèrent dans le complot. Il leur semblait que Jacques était si convaincu des fautes qu'il avait commises, qu'on pourrait désormais se fier à lui. Montgomery et Payne dirigeaient tout; ils s'adjoignirent Ferguson, qui avait la réputation d'avoir l'esprit très-délié, tout propre à le faire figurer dans une conspiration. Ces trois personnages répandaient adroitement le bruit que Jacques accorderait amnistie pleine et entière, qu'il se séparerait de la France, et qu'il se contenterait d'obtenir quelque condescendance en faveur des catholiques. Le frère de Montgomery confia son secret à l'évêque de Salisbury. Celui-ci donna connaissance au roi de ce qu'il avait appris. Des ordres furent aussitôt expédiés, mais les poursuites n'amènèrent aucun résultat. Les conjurés se plaignirent alors hautement des soupçons dont ils étaient l'objet; ils firent circuler partout que la prétendue conspiration n'était qu'une invention

du ministère; le roi, dans cette occasion, perdit beaucoup dans l'opinion de ses sujets.

Les torys, de leur côté, négociaient en secret avec la cour. Ils promirent des secours en argent, pourvu que le parlement fût dissous et un autre parlement convoqué. Les whigs, informés des manœuvres de leurs adversaires, imaginèrent de présenter un bill aux communes pour la restauration des corporations dans leurs anciens droits et privilèges. Ils n'ignoraient pas que toute leur force dans les élections leur venait de ces corporations; et pour rendre plus sûr l'effet de ce bill, ils y ajoutèrent une clause qui excluait de tout office quiconque avait contribué ou consenti à l'abolition de ces privilèges. Les torys s'élevèrent contre le bill, et surtout contre la clause additionnelle, avec la plus grande force; les whigs, de leur côté, agirent auprès du roi, en lui promettant soumission et obéissance pour tout le reste, à condition que la clause additionnelle passerait avec le bill. Les efforts des torys ne furent pas tout à fait perdus: le bill passa, mais la clause fut rejetée; encore le bill ne passa-t-il qu'à la très-mince majorité d'une voix. Les deux partis cherchèrent alors de nouveau à circonvenir le roi, en multipliant les promesses et les offres; et ils ne firent que le placer dans une alternative embarrassante. L'admission définitive du bill subordonnait la nation et le souverain à la domination des whigs; d'un autre côté, rejeter le bill et dissoudre le parlement, c'était, de la part du roi, se mettre lui-même dans la dépendance des torys; et Guillaume craignait également les torys et les whigs.

---

### CHAPITRE III.

Suite du règne de Guillaume III et Marie. — 1690.

Toujours pressé par les deux partis et de plus en plus indécis, ne pouvant sans danger donner sa sanction au bill des corporations, ne voulant pas non plus se livrer aux torys, pensant néanmoins qu'ils seraient fidèles à la reine, le roi forma le dessein de résigner le pouvoir aux mains de sa femme et de se retirer en Hollande, où il était véritablement roi, comme l'ont dit de lui ses biographes. Il communiqua ce projet au marquis de Carmaerthen, au comte de Shrewsbury et à quelques autres seigneurs, qui tous le conjurèrent ardemment de changer de résolution; plusieurs d'entre eux mêlèrent des larmes à leurs prières.

Il se rendit à leurs instances, non sans montrer qu'il lui en coûtait de céder; mais comme il ne

pouvait se dissimuler que la présence de Jacques en Irlande offrait aux deux partis un point d'appui contre lui, il résolut d'aller en personne prendre le commandement de l'armée. La détermination du roi fut loin de plaire aux chambres: ses partisans craignaient pour lui l'influence du climat; ceux du roi Jacques redoutaient l'issue d'une campagne où les deux rois se trouveraient opposés l'un à l'autre; les whigs et leurs adversaires prévoyaient que Guillaume, vainqueur, reviendrait avec plus de pouvoir: les deux chambres votèrent une adresse contre le voyage. Le roi, instruit à temps, se rendit au parlement le 27 janvier; il annonça formellement la résolution qu'il avait prise, et pour empêcher que l'adresse ne lui fût présentée, il prorogea immédiatement le parlement au 2 avril prochain. Une proclamation du 6 février en prononça la dissolution, et de nouvelles chambres furent convoquées pour le 20 mars.

Le parti jacobite d'Écosse avait profité des troubles de l'Angleterre pour acquérir plus de consistance; mais cela n'eut pas de durée. Le colonel Connon, qui avait succédé au vicomte de Dundee, s'était depuis longtemps retiré en Irlande; et après quelques succès peu importants, les montagnards furent obligés d'aller chercher une retraite dans leurs montagnes et leurs forteresses. Les amis de Jacques tentèrent alors d'avoir la majorité dans le parlement; mais le comte de Melvil déjoua leurs projets, et la majorité, quoique faible, resta au gouvernement. Ce résultat découragea l'opposition: quelques membres se rallièrent au parti de Guillaume, pour ne point paraître attachés à une cause perdue; d'autres traitèrent séparément avec Jacques; Montgomery, jugeant que tout était perdu, fit quelques confidences à Melvil, qui lui donna, dit-on, une recommandation pour la reine. Nevil Payne fut arrêté en Écosse; Montgomery, caché dans Londres, fit solliciter sa grâce. On la lui offrit, à condition qu'il nommerait tous ses complices. Il préféra la mort dans l'exil à une vie obtenue au prix infâme de la délation: il se sauva sur le continent. L'avortement de cette conspiration laissa le comte de Melvil maître d'une majorité plus nombreuse; toutefois, il fut obligé, pour la conserver, d'outre-passer les instructions qu'il tenait de Guillaume, et d'abandonner au fanatisme véhément des presbytériens les articles qui concernaient la suprématie de la couronne; en revanche, il obtint une taxe sur les feux, et la formule du serment à prêter par les membres du parlement, contenant reconnaissance de Guillaume et de Marie, et renonciation formelle à soutenir le titre et les droits de Jacques; mais toutes les lois précédemment faites en faveur de l'épiscopat

furent rapportées, et les presbytériens, qui avaient tant déclamé contre l'intolérance qui s'exerçait contre eux, devinrent les plus intolérants de tous les hommes pour les épiscopaux. Ainsi il y eut encore des persécutés et des persécuteurs, seulement les rôles étaient changés; et par malheur c'est là ce qu'on voit souvent dans le monde.

Pendant que les presbytériens l'emportaient en Écosse sur leurs adversaires, les torys triomphaient en Angleterre dans les élections nouvelles: leurs membres remplirent le parlement. Le roi se rapprochait insensiblement de ce parti; mais comme il s'annonçait avec beaucoup de violence, Guillaume, qui voulait mettre son administration à l'abri d'attaques indiscretes, prit le parti d'acheter des suffrages, sûr de faire ainsi fléchir les principes. Les communes avaient nommé pour leur orateur sir John Trevor, l'un des membres les plus violents du parti tory, homme artificieux et rusé qu'on croyait attaché à l'ancien roi, duquel il tenait une place importante; il n'eut pas été plutôt créé par Guillaume premier commissaire du grand sceau, qu'il s'engagea à former une majorité ferme, constante, docile et dévouée, pourvu qu'on lui fournît les sommes nécessaires pour ouvrir et forcer les consciences.

Le roi, dans son discours d'ouverture du 20 mars, déclara qu'il persévérerait dans son dessein de se rendre en Irlande. Il exhorta les chambres à maintenir l'union avec l'Écosse, et à préparer un acte qui confirmât dans les mains de la reine l'autorité qu'il allait y déposer.

Les communes votèrent aussitôt un secours de douze cent mille livres, dont les cinq sixièmes seraient levés en vertu d'une clause de crédit contenue dans le budget. Mais il ne fut pas possible aux amis du roi d'obtenir la fixation d'un revenu pour tout le temps de sa vie. On ne lui accorda de cette façon que les droits de l'accise; ceux de la douane ne lui furent assignés que pour quatre ans. On donna pour motif de cette décision, que ce serait le meilleur moyen d'assurer à la nation de fréquentes sessions du parlement; ce qui blessa le roi plus peut-être que le refus même. A tous ces subsides on ajouta une capitation, et les deux partis semblèrent ensuite se disputer l'avantage d'offrir au roi des avances d'argent sur le fonds de crédit.

Les whigs, qui voyaient croître l'ascendant des torys, mirent en jeu tous les ressorts pour le réduire ou pour l'anéantir. Comme le roi avait demandé un acte qui déclarât la reine nantie de la plénitude du pouvoir, ils présentèrent à la chambre haute un bill qui reconnaissait Guillaume et Marie en qualité de souverains de l'Angleterre, et con-

firmait tous les actes de l'ancien parlement. Les torys se trouvèrent fort embarrassés: ils ne pouvaient, sans vouloir renoncer à la faveur récente dont ils jouissaient, se prononcer contre le bill, ni voter pour lui sans contredire les principes qu'ils avaient soutenus jusque-là: ils prirent un terme moyen; ils ne firent point d'objection sérieuse contre la première partie du bill; sur la seconde, ils proposèrent d'établir que ces actes seraient regardés comme justes et obligatoires pour le temps à venir; mais ils refusèrent d'étendre cette déclaration au temps passé. A la chambre des communes, le parti tory avait enfin préparé une opposition forte, sous les apparences de la modération; mais il se trahit lui-même en faisant mettre en question, par un de ses membres, la validité de la convention, qui ne s'était pas réunie en vertu d'une ordonnance royale. «Eh bien! s'écria Somers, si ce parlement a été illégalement convoqué, vous qui avez prêté le serment formulé par ce parlement, déclarez-vous coupables de haute trahison; déclarez existantes toutes les lois que ce parlement abolit; déclarez criminelles toutes les levées d'impôts qui ont été faites en vertu des bills de ce parlement; hâtez-vous surtout de retourner auprès du roi Jacques, car le roi Jacques est votre roi.» Cette vive apostrophe accabla les torys, qui abandonnèrent leur opposition. Le bill, presque immédiatement adopté, fut soumis à la sanction royale, qui ne se fit pas attendre.

De violentes contestations eurent lieu encore entre les deux partis au sujet d'un bill qui exigeait de tous les fonctionnaires publics qu'ils abjurassent le roi Jacques par un nouveau serment. Quoique le clergé ne fût pas soumis à cette mesure, le corps entier des torys se prononça contre elle; de leur côté, les whigs, appuyés par le ministère, soutinrent le choc avec vigueur: les chances de part et d'autre étaient égales. Les torys prirent alors le parti de faire au roi des remontrances secrètes; et les raisonnements qu'ils lui présentèrent firent sur son esprit tant d'impression, qu'il comprit que, par l'adoption de ce bill, il se trouverait lui-même sous la main des whigs, qui ne manqueraient pas de remettre en évidence toutes leurs objections contre la prérogative; que beaucoup d'individus qui flottaient encore entre deux affections contraires, ou qui du moins étaient du nombre des indifférents, entreraient certainement dans les rangs jacobites par ressentiment; qu'au fond un serment avait été prêté par tous les sujets de leurs majestés à l'époque où le nouveau gouvernement fut établi, et qu'exiger un nouveau serment c'était mettre en doute la validité du premier. Guillaume fit prier les communes, par un

message, de ne point donner de suite aux débats. Exiger un nouveau serment n'était-ce pas en effet remettre en doute la validité du premier? Les whigs se montrèrent fort mécontents; le comte de Shrewsbury en fut si vivement piqué qu'il résigna immédiatement sa charge de secrétaire d'État, malgré les instances pressantes de Guillaume, qui estimait ses talents et son intégrité. Dans la chambre haute la question avait pareillement divisé les membres; les deux partis, à peu près égaux en nombre, se craignaient et n'osaient en venir à la décision par le compte des votes; de sorte que tout le fruit de cette discussion se réduisit à du temps perdu. Un acte qui investissait la reine de l'administration passa ensuite aux deux chambres sans opposition; il en fut de même du bill d'indemnité si fortement recommandé par le roi. Le 21 mai, Guillaume fit son discours de clôture de la session, et ajourna les deux chambres au 7 juillet; il y eut ensuite plusieurs prorogations ou ajournements successifs.

Le roi sortit de Londres le 4 juin, accompagné du prince Georges de Danemark, du duc d'Ormond, des comtes d'Oxford, de Scarborough, de Manchester, et de plusieurs autres seigneurs de distinction. Il s'embarqua le 11 à Chester, et, après une navigation de trois jours, il prit terre à Carrick-Fergus, d'où il gagna Belfast. Le maréchal de Schomberg, le prince de Wurtemberg, le major général Kirke et d'autres officiers y vinrent à sa rencontre. Le roi prit deux ou trois jours de repos à Belfast; il se rendit ensuite au quartier général de Lisburne. Comme il parcourait en personne tous les postes avancés de l'armée, ses officiers l'exhortaient à user de précaution: il leur répondit qu'il n'était point venu en Irlande pour laisser croître l'herbe sous ses pieds. Aussi donna-t-il dès le lendemain l'ordre du départ. On s'arrêta aux environs de Loughbritland, où, ayant passé son armée en revue, il la trouva composée de 36,000 hommes effectifs bien équipés; après quoi il marcha vers Dundalk, et successivement vers Ardée, que les royalistes venaient d'évacuer. Le roi Jacques comptait si bien sur l'effet des divisions qui régnaient au parlement de Londres, qu'il ne croyait pas que son gendre pût s'éloigner sans danger de cette ville. Aussi vivait-il dans la plus grande sécurité, lorsque la nouvelle du débarquement vint tout à coup le surprendre: six jours s'étaient déjà écoulés depuis l'arrivée de Guillaume. Laissant aussitôt sa capitale à la garde de la milice sous les ordres de Luttrell, et renforcé par 6,000 hommes, que le comte de Lauzun lui amenait de France, il alla joindre le reste de ses troupes qui, sans compter les 15,000 hommes

employés dans les garnisons, égalait en nombre l'armée de Guillaume. Les Irlandais occupaient sur la Boyne un poste avantageux; ce qui inspira au roi tant de confiance qu'il voulut s'y maintenir, au risque d'une bataille, contre l'avis unanime de ses généraux, qui croyaient plus sage de renforcer les garnisons, de se retirer sur le Shannon, et d'attendre le résultat des opérations maritimes qui devaient avoir lieu. Ce conseil, s'il eût été suivi, aurait infailliblement perdu Guillaume. Louis avait promis d'équiper une puissante flotte, sous le canon de laquelle une infinité de frégates et d'autres bâtiments de guerre auraient détruit tous les transports de Guillaume, dès qu'une fois l'escadre qui les avait convoyés en Irlande serait rentrée dans les ports anglais. Ce plan, d'une exécution facile, aurait eu pour l'armée anglaise un résultat fatal; car les munitions de tout genre étaient encore à bord. Mais Jacques se montra décidé à tenter sans délai le sort des armes.

Guillaume, arrivé sur les bords de la Boyne, en remonta le cours, jusqu'à ce qu'il se trouvât en présence de Jacques. Comme il s'était porté en avant avec quelques officiers pour reconnaître les positions ennemies, deux coups de canon furent tirés sur lui. Le premier boulet tua un homme et deux chevaux; le second toucha d'abord la terre, et, se relevant par ricochet, vint le frapper sur l'épaule droite. Il eut la peau enlevée et une forte contusion. Guillaume ne laissa pas voir la moindre émotion; seulement il dit en souriant, après qu'on eut pansé sa blessure: « Il n'aurait pas fallu que ce boulet s'écartât tant soit peu de sa route. » Toutefois, comme cet accident avait causé quelque désordre parmi les personnes de sa suite, les Irlandais crurent l'avoir tué, et ils se mirent à faire des cris de joie. L'armée entière répondit à ces cris par des acclamations générales; et la fausse nouvelle, circulant rapidement, parvint de poste en poste jusqu'à Dublin, d'où elle fut transmise à Paris. Guillaume continua de parcourir ses lignes pour se montrer à ses troupes. La nuit, un conseil de guerre eut lieu sous la présidence du roi. Il y fut décidé, contre l'avis de Schomberg, qu'on passerait la rivière le lendemain de grand matin. Guillaume parcourut ensuite son camp aux flambeaux; avant de rentrer dans sa tente, il donna l'ordre aux soldats d'attacher à leurs chapeaux des rameaux verts, afin de pouvoir se reconnaître pendant l'action.

Douglass et le jeune Schomberg franchirent heureusement la rivière à Slane-Bridge. Arrivés sur la rive opposée, ils aperçurent l'ennemi sur deux lignes, derrière un marais. Douglass crut devoir attendre quelques renforts. Dès qu'il se fut

mis en mouvement pour charger les Irlandais, ceux-ci, au lieu d'attendre le choc, se retirèrent précipitamment vers Duleck, avec quelque désordre. Il fut augmenté par les charges de cavalerie qu'exécuta le jeune Schomberg. Jacques se hâta de renforcer sa gauche en dégarnissant son centre, et Schomberg, à son tour, demanda du secours. Dans ce moment même, le maréchal passait la rivière, avec le gros de l'armée, qui se composait de la garde hollandaise, des régiments de Français réfugiés, et de quelques bataillons anglais. Les troupes avaient de l'eau à la ceinture, mais elles n'éprouvèrent pas d'abord beaucoup de résistance. Jacques avait garni le rivage d'un corps de tirailleurs qui, protégés par des haies, des maisons, et quelques ouvrages peu importants, firent d'abord feu sur les Anglais; mais ils ne tardèrent pas à se débander et à fuir, de sorte que plusieurs bataillons anglais passèrent sans opposition; toutefois, ceux-ci n'étaient pas encore formés qu'ils furent chargés avec impétuosité par un corps de cavalerie ennemie, tandis que le général Hamilton, à la tête d'un autre corps de cavalerie et d'infanterie, s'avancait d'un côté opposé pour attaquer ceux qui avaient passé, et empêcher les autres d'arriver au rivage. Au premier coup de feu, son infanterie lâcha pied et l'abandonna; mais ses cavaliers le secondèrent avec beaucoup d'intelligence et de bravoure. Le duc de Schomberg se mit alors à la tête des protestants français, et traversant la Boyne avec eux: « Messieurs, leur dit-il, voici vos persécuteurs. » Malheureusement, un escadron irlandais, qui retournait sur ses pas après avoir enfoncé un régiment anglais, enveloppa le vieux général, qui reçut deux fortes blessures à la tête. Les réfugiés les avaient pris d'abord pour des Anglais ou des Hollandais; quand ils s'aperçurent de leur erreur, ils firent sur les Irlandais un feu très-vif. L'infortuné général tomba mort, sans qu'on puisse dire s'il périt de la main des Irlandais ou de celle de ses propres soldats. Cette mort manqua d'être fatale à l'armée de Guillaume, par le désordre qu'elle y causa. L'infanterie irlandaise en profita pour se rallier et revenir à la charge. Guillaume avait déjà traversé la rivière avec son aile gauche, qui se composait des auxiliaires danois, des Hollandais et des braves cavaliers d'Inniskillin. A l'aspect de ces troupes nouvelles, les Irlandais, épouvantés, prirent la fuite, et ne s'arrêtèrent qu'au village de Dunore. Là, faisant volte-face, ils opposèrent une si vive résistance, que la cavalerie danoise et hollandaise, bien qu'ayant à sa tête le roi lui-même, commença à reculer, et que les cavaliers d'Inniskillin furent pareillement entraî-

nés. Dans ce moment critique, un détachement de dragons de Cunningham et de Levison, ayant mis pied à terre, ferma l'entrée du défilé où les Irlandais allaient se jeter à la poursuite des Hollandais. A la faveur de ce secours inattendu, la cavalerie de Guillaume parvint à se rallier, et à son tour elle chargea les Irlandais avec tant de vigueur que ceux-ci fuirent pour la seconde fois, mais dans un état complet de déroute, malgré les efforts d'Hamilton, qui, dangereusement blessé dans la mêlée, eut le malheur d'être pris. Il fut conduit immédiatement devant Guillaume, qui lui demanda s'il croyait que les Irlandais voulaient tenir plus longtemps: « Sur mon honneur, répondit Hamilton, je crois qu'ils tiendront; car ils ont encore un corps considérable de cavalerie. » « Votre honneur! votre honneur! » dit Guillaume, en jetant sur lui un regard dédaigneux; et il se retira. Guillaume n'avait pas oublié qu'Hamilton s'était volontairement offert à passer en Irlande, et qu'il avait répondu de la soumission de Tyrconnel. Il ne lui fit point de reproches d'avoir faussé son serment et abusé de la confiance qui lui fut accordée; il voulut seulement lui faire sentir qu'il trouvait le mot *honneur* déplacé dans sa bouche. Guillaume, ne considérant les choses que dans son propre intérêt, pouvait avoir raison; et il faut avouer qu'au fond la violation d'un serment est toujours odieuse: l'homme d'honneur ne prête pas un serment qu'il ne veut pas ou ne doit pas tenir; mais il faut dire aussi que, s'il n'est question que d'intérêts politiques, le monde est très-indulgent sur ce point, parce qu'il y a beaucoup de gens qui ont besoin d'indulgence; que c'est en général le succès d'une entreprise qui la fait nommer juste ou injuste; que lui-même, si quelques Anglais fidèles et secondés par la fortune s'étaient opposés à sa marche lorsqu'il eut pris terre à Torbay; ou, quand ils le virent s'asseoir sans pudeur sur le trône de son beau-père, s'ils l'en avaient précipité par les armes; ou même, si, vaincu sur les bords de la Boyne, et amené devant le roi légitime, il avait été expier sur un échafaud son ambition criminelle, il aurait été flétri des noms d'usurpateur et de traître; dans ce cas, Hamilton, son vainqueur, aurait été offert à la vénération publique comme un modèle de fidélité courageuse et de loyauté.

Après que les Irlandais eurent abandonné le champ de bataille, le comte de Lauzun, qui commandait les Français et les Suisses auxiliaires, maintint pendant quelque temps le combat avec intrépidité; mais, n'étant pas soutenu, il donna le signal de la retraite, qui s'exécuta en bon ordre. Le roi Jacques s'était tenu constamment sur

les hauteurs assez éloignées de Dunmore, entouré de quelques escadrons de cavalerie, et il paraissait si assuré que ses troupes seraient victorieuses, qu'on l'entendit plusieurs fois, dit-on, s'écrier, lorsqu'il voyait les charges brillantes d'Hamilton: « Épargnez, épargnez mes sujets d'Angleterre. » Mais quand il s'aperçut que la victoire se décidait contre lui, il descendit de la hauteur; et, après avoir donné l'ordre de défendre le passage de Duleck, il se retira vers Dublin, sans faire le moindre effort pour rallier ses troupes et les ramener au combat, comme s'il ne s'était pas agi de sa couronne. Cependant la perte que son armée avait faite était si petite, que Guillaume n'osa pas troubler sa retraite; ce qui, au surplus, fut imputé à ce dernier, par ses ennemis, comme une négligence inexcusable, et fit dire que, dans cette journée, il avait montré plus de bravoure personnelle que de connaissances militaires. On peut croire que si l'avis du vieux Schomberg avait été suivi, la bataille de la Boyne aurait été décisive par elle-même, au lieu qu'elle ne le devint que par la conduite irréfléchie de Jacques.

Schomberg était parvenu à sa quatre-vingt-deuxième année lorsqu'il reçut le coup mortel. Il descendait d'une famille noble du Palatinat: sa mère était anglaise, fille du lord Dudley: il commença sa longue carrière comme simple volontaire, et il servit successivement en France, en Portugal, en Hollande, en Prusse, en Angleterre. Il parvint en France à la dignité de maréchal, en Prusse à celle de généralissime; il reçut la grandesse en Portugal, et fut fait duc en Angleterre. Il avait été élevé dans la religion protestante, et la révocation de l'édit de Nantes priva la France de son expérience et de ses lumières. Le brave colonel Gaillemote, qui s'était attaché à la fortune de Schomberg, périt à la tête de son régiment. Lorsqu'on le transportait à sa tente, mortellement blessé, il cachait ses douleurs aux soldats qu'il rencontrait, et, d'une voix ferme, il leur criait: « A la gloire! enfants, à la gloire! » *To glory! my lads, to glory!* Le recteur Walker, qui avait si courageusement défendu Londonderry, fut aussi du nombre des morts. La perte totale des Irlandais fut de 1500 hommes; celle des Anglais ne s'éleva qu'à 500. On dit que Guillaume, blessé la veille à l'épaule, manqua de perdre une jambe par un boulet de canon qui emporta une partie de sa botte.

A peine Jacques fut-il de retour à Dublin, qu'il assembla les magistrats et le conseil de la ville. Il se plaignit amèrement, dit-on, de la lâcheté des Irlandais: reproche inconcevable dans sa bouche, au moment où il s'éloignait sans né-

cessité du théâtre de la guerre. Il les exhorta à veiller à la sûreté de la ville, et leur promit de ne cesser jamais de travailler à leur délivrance. Le lendemain il se rendit à Waterford, accompagné par Tyrconnel, le duc de Berwick et le marquis de Powis. Il fit rompre tous les ponts derrière lui, et s'embarqua sur un vaisseau préparé pour le recevoir. Il ne se fut pas plutôt éloigné de Dublin, que tous les catholiques désertèrent leur poste; ce qui laissa aux protestants, dirigés par les évêques de Meath et de Limerick, la liberté d'envoyer une députation à Guillaume pour le prier d'honorer leur ville de sa présence.

Guillaume avait déjà pris la route de Dublin. En arrivant à Ballybregan, il reçut la nouvelle que les royalistes avaient évacué cette ville. Il fit partir sur-le-champ le duc d'Ormond avec un corps de cavalerie pour en prendre possession. La garde hollandaise y suivit de près le duc d'Ormond: elle fournit la garnison du château. Au bout de peu de jours, Guillaume vint camper à Finglas, dans le voisinage de Dublin. Les évêques de Meath et de Limerick s'y rendirent accompagnés du clergé protestant. Ce fut de là qu'il publia sa fameuse déclaration d'amnistie en faveur de tous les hommes du peuple qui avaient servi contre lui, pourvu qu'ils rentrassent dans leurs domiciles, et livrassent leurs armes avant le 1<sup>er</sup> août prochain. Quant aux chefs de la révolte qui avaient violé les lois du pays, appelé les Français dans le royaume, commis ou autorisé toute sorte de vexations sur les protestants, etc., ils étaient exceptés de l'amnistie, à moins qu'ils ne donnassent des signes évidents de leur repentir. Une seconde proclamation de Guillaume rendit à la monnaie de cuivre sa valeur intrinsèque.

Mais tandis qu'il travaillait à rétablir son autorité en Irlande, la reine, dont le caractère savait difficilement se plier aux circonstances, se trouvait surchargée de soins, d'embarras et d'inquiétudes. Son conseil se composait, en nombre égal, de whigs et de torys, et elle ne savait à qui s'en rapporter. Quoiqu'elle eût montré peu de piété filiale, elle craignait, si son père succombait dans la lutte, d'inspirer l'horreur que tous les hommes, dans tous les pays, vouent aux parricides. D'un autre côté, elle tremblait pour la vie de son mari, qu'elle regardait comme un être presque divin, supérieur aux autres hommes, et qu'elle aimait d'une tendresse fanatique. Les Français menaçaient ses côtes d'une invasion, les jacobites menaçaient ses provinces de soulèvement, et elle n'avait à sa disposition que de faibles moyens de défense. Toutefois, elle dissimulait et

cachait ses terreurs, et elle affectait une fermeté, une confiance qu'elle n'avait pas. On reçut la nouvelle qu'une flotte française se disposait à sortir de Brest : aussitôt lord Torrington fut chargé de réunir assez de vaisseaux pour pouvoir offrir le combat avec avantage. Ce fut dans les eaux de Plymouth que, renforcé par une escadre hollandaise et apercevant les Français, il alla prendre position de manière à les battre sur le revers de l'île de Wight, si, comme on pouvait le penser, ils voulaient remonter la Manche. Il avait l'ordre précis de combattre pour peu qu'il entrevît quelque chance de succès : il voulut l'exécuter, quoique sa flotte, de cinquante-six vaisseaux, fût inférieure en nombre à la flotte française. Les deux amiraux passèrent plusieurs jours à s'observer ou à chercher le moment favorable. Le matin du sixième jour, c'était le 13 juin, dès l'aurore, l'amiral anglais crut l'avoir trouvé : il donna le signal du combat. L'engagement dura jusqu'à la nuit : les Hollandais furent extrêmement maltraités, les Anglais beaucoup moins ; les premiers ne réussirent qu'avec peine à gagner les ports de la Hollande, les seconds rentrèrent dans la Tamise ; Tourville, vainqueur, alla réparer au Havre quelques avaries, et se remit en mer peu de jours après. Cette journée coûta aux confédérés quinze vaisseaux de ligne, beaucoup de matelots, et plusieurs officiers d'un rang supérieur. Le retour de Torrington à Londres jeta les habitants et la cour elle-même dans la consternation.

La reine, au milieu de cette crise fâcheuse, montra l'exemple du courage, de l'activité et de la prudence : elle commença par envoyer des ordres pour que les milices fussent armées, et tous les postes militaires mis en état de défense : elle voulut donner ensuite satisfaction aux États Généraux, qui se plaignaient amèrement de la conduite du comte de Torrington à la journée de Beachy-Head. L'amiral fut emprisonné à la Tour, et une commission nommée pour examiner sa conduite. Les Hollandais paraissaient fondés à se plaindre : ils avaient commencé l'attaque à neuf heures du matin, et l'amiral ne s'était mis en ligne qu'une heure après ; ce qui avait été cause qu'exposés plus longtemps à tout le feu des Français, ils avaient considérablement souffert. Lorsque Torrington comparut devant la cour martiale choisie par les commissaires de l'amirauté, il se défendit victorieusement : il fut acquitté. Le roi, néanmoins, ne le rétablit point dans ses fonctions ; encore les Hollandais déclamèrent-ils contre la partialité des juges.

Pendant que Torrington était ainsi poursuivi, l'amiral français recevait de son côté de vifs re-

proches de l'ardent marquis de Seignelay, ministre de la marine, plus dévoué aux intérêts du fugitif Jacques qu'aux vrais intérêts de la nation française. Ce ministre avait vu avec joie Guillaume envahir l'Irlande, parce qu'il s'était promis de l'empêcher de rentrer en Angleterre. Il voulait, au moyen d'une flotte formidable dont il aurait dirigé les opérations en personne, ayant Tourville et Château-Renaud sous ses ordres, détruire les flottes combinées de l'Angleterre et de la Hollande, cerner l'Irlande à l'est et à l'ouest, l'inonder de troupes, tenter en même temps une descente en Angleterre. Une maladie empêcha le belliqueux ministre d'exécuter son projet ; il en confia l'exécution à Tourville, qui, suivant lui, ne remplit qu'à demi ses intentions, puisqu'il ne détruisit pas la flotte combinée, comme il l'aurait pu faire à Beachy-Head. Il est vrai que cette victoire n'eut pas des résultats aussi grands qu'on l'avait espéré ; mais il faut ajouter que si Tourville ne détruisit pas tous les vaisseaux hollandais, ce fut la présence d'esprit de leur amiral qui l'en empêcha. Au moment de la marée, celui-ci ordonna de jeter l'ancre, ce qui ne permit pas à ses vaisseaux de dériver, tandis que les vaisseaux français furent entraînés malgré eux loin du lieu du combat. Tourville, après s'être réparé au Havre, comme nous l'avons dit, regagna les côtes de la Grande-Bretagne ; il canonna de la baie de Torbay le village de Tormouth, et mit pied à terre avec 1200 ou 1500 hommes ; mais n'ayant remarqué sur toute cette côte aucun mouvement en faveur de Jacques, il remit à la voile et reprit la route de Brest ; ce qui ajouta encore au mécontentement du ministre.

On assure que, parmi les papiers saisis au domicile de l'Irlandais Tyrconnel et remis à Guillaume, on trouva le plan du ministre français pour la cause de Jacques. On ajoute même qu'il y était question de quelque projet d'assassiner Guillaume ; mais comme il n'y a jamais eu de tentative de ce genre contre ce dernier, il est à présumer que les confidences qu'on fit à ce sujet au public anglais ne sont que de faux rapports, imaginés pour rendre odieux le caractère de Jacques, à qui l'on ne peut guère reprocher que cet aveugle entêtement dont nous l'avons déjà vu donner tant de preuves, entêtement fatal, qui le rendait sourd aux conseils les plus raisonnables et le tenait attaché par un lien de fer à sa première idée, presque toujours fautive, parce qu'elle venait d'un principe fixe qu'il n'avait jamais voulu modifier, quoiqu'il ne fût plus en rapport avec les lieux ni avec les temps. Ainsi il venait d'abandonner l'Irlande, qui s'était immolée pour lui, et il ne voulait pas que les Irlan-

dais agissent autrement que d'après ses ordres ; il prétendait diriger de Saint-Germain les opérations d'une campagne en Irlande : c'était là un des droits de la prérogative. Le colonel Sarsfield avait de l'expérience et de la popularité ; il s'était mis à la tête des troupes irlandaises après le désastre de la Boyne, et retiré sur les bords du Shannon : Jacques s'imagina que sa prérogative était violée ; il envoya un officier français avec le titre de général ou commandant en chef, ce qui mécontenta non-seulement Sarsfield, mais encore tous les Irlandais. D'un autre côté, le comte de Lauzun, qui n'avait accepté le commandement des troupes auxiliaires d'Irlande que par déférence pour Louis XIV, auprès duquel il était rentré en grâce, ne voulait ni dépendre du prince proscrit pour sa conduite, que les circonstances seules devaient indiquer, ni marcher sous les ordres de l'officier envoyé par Jacques pour contrarier les opérations de Sarsfield.

Guillaume n'ignorait pas ce qui se passait, et ses amis fomentaient en secret ces mécontentements ; il semblait que dans peu l'Irlande serait pacifiée et soumise. Une proclamation du 1<sup>er</sup> août étendit les dispositions de l'amnistie aux personnes de tout rang et de toute condition qui feraient leur soumission dans le délai de vingt-cinq jours ; mais la nouvelle qu'on n'avait pu cacher de la victoire navale de Tourville sur Torrington, avait enflé le courage des Irlandais, et mis de l'exaltation dans leurs idées : ils ne voulurent entendre à aucune proposition de soumission. Guillaume lui-même ne put se défendre de quelque inquiétude ; il partit pour Dublin dans l'intention de regagner l'Angleterre avant que la route fût interceptée. Toutefois, lorsqu'il eut appris que la flotte française était rentrée à Brest, il ajourna son voyage, et résolut de faire en personne le siège de Limerick. Cette place avait pour gouverneur un officier français nommé Boisseleau ; le duc de Berwick et le colonel Sarsfield commandaient sous ses ordres. A la sommation que Guillaume lui envoya, Boisseleau répondit que la meilleure manière de mériter la faveur que lui offrait le prince d'Orange, c'était de lui opposer une résistance qu'il ne pût vaincre. Le siège commença aussitôt ; mais l'actif Sarsfield détruisit dans une nuit une grande partie du train d'artillerie de Guillaume, encloua des canons, brûla des caissons, des chariots, prit des munitions, et rentra dans Limerick en triomphe. Un assaut terrible donné peu de jours après à la ville fut soutenu avec un courage que la fortune couronna. Les Anglais laissèrent sur la brèche environ 1200 morts ou mourants : Guillaume découragé leva incontinent le siège ; et,

après avoir réglé les affaires de l'Irlande, il s'embarqua le 5 septembre à Duncannon avec son beau-frère, le prince Georges de Danemark ; le lendemain il prit terre près de Bristol, et trois jours après il entra dans Windsor.

Vers la fin du même mois de septembre, le comte de Marlborough arriva en Irlande conduisant 5,000 hommes de troupes fraîches. Il débarqua dans le voisinage de Cork, sans avoir éprouvé d'obstacles. Le prince de Wirtemberg l'étant venu joindre avec un nombre égal de soldats détachés de l'armée, il mit le siège devant la place, qui, au bout de peu de jours, capitula ; il en fut de même de Kinsale, que défendaient deux forteresses. La reddition de ces deux villes était très-importante, parce que les communications des royalistes avec la France devenaient extrêmement difficiles. Marlborough n'employa qu'un mois à cette expédition, qui, à son retour en Angleterre, lui valut le plus honorable accueil de la part du roi et de la reine.

Cependant les Irlandais, au lieu d'une armée régulière, n'avaient plus que des bandes de flibustiers qui mettaient tout le pays au pillage, et se réunissaient à la première apparence de danger, pour mieux résister à l'ennemi commun ; on leur donnait le nom de *rapparées*. Plus d'une fois les soldats de Guillaume suivirent le dangereux exemple des rapparées ; et le malheureux cultivateur, pressé entre ces deux fléaux, adressait au ciel des vœux ardents pour être délivré de l'un et de l'autre. Au reste, Guillaume commençait à recueillir les fruits de sa politique, qui avait consisté à susciter des embarras à Louis XIV sur le continent, plus qu'à faire à Jacques une guerre active en Irlande. Il est certain que si Louis XIV, alors maître de l'Océan, avait pu diriger sur l'Irlande et l'Angleterre la quatrième partie des forces qu'il devait opposer à la fois aux États Généraux, à l'empire, à la Prusse, au duc de Savoie et à l'Espagne, le rétablissement de Jacques et l'expulsion de Guillaume auraient été consommés en moins d'un mois ; mais Louis avait tant d'ennemis, tous si acharnés à sa ruine, que les plus brillantes victoires produisaient pour lui peu d'avantages, et que la perte d'une bataille pouvait avoir les plus funestes résultats. Ce fut ainsi, par exemple, que la victoire de Fleurus, que le duc de Luxembourg venait de remporter sur le prince de Waldeck, ne donna au vainqueur qu'une supériorité momentanée, et que la défaite de La Hogue, qui eut lieu deux ans après, obligea le roi de France à renoncer à l'empire de la mer, que, jusque-là, ses amiraux avaient si avantageusement disputé aux Hollandais et aux Anglais réunis.

Les chambres s'assemblèrent le 2 octobre; et le roi, dans son discours d'ouverture, rendit compte de ce qu'il avait fait pour la réduction de l'Irlande. Les deux chambres répondirent à ce discours par des adresses séparées au roi et à la reine : elles félicitaient l'un sur le courage et le talent qu'il avait déployés sur le champ de bataille, l'autre, sur la prudence et la fermeté qu'elle avait montrées à la tête des affaires dans des temps aussi difficiles. Les communes votèrent d'enthousiasme, le même jour, un subside de quatre millions (1) pour l'entretien de l'armée de terre et de celle de mer; elles autorisèrent le roi à élever l'armée jusqu'à 69,636 hommes, et peu de temps après elles votèrent 570,000 livres pour la construction de plusieurs vaisseaux de ligne.

#### CHAPITRE IV.

Suite du règne de Guillaume III et Marie. — 1691.

Toujours préoccupé de son grand projet de liguier l'Europe contre la France, Guillaume sentait que sa présence sur le continent donnerait aux négociations plus de vie et d'efficacité. Il se rendit aux chambres le 5 janvier, leur fit part de ses intentions, les remercia du zèle et de l'affection qu'elles n'avaient cessé de lui montrer, leur recommanda l'union et la paix, et promit que les intérêts de l'Angleterre ne seraient pas négligés au congrès qui allait se tenir à La Haye. Quand le roi se fut retiré, les chambres s'ajournerent d'elles-mêmes au 31 mars.

Ce ne fut que le 16 avril que Guillaume fit voile pour la Hollande, sous l'escorte de douze vaisseaux de guerre commandés par l'amiral Rooke; le lendemain, informé par des pêcheurs qu'il n'était qu'à une lieue et demie de l'île de Gorée, il sortit de son yacht, entra dans une chaloupe découverte, et se dirigea du côté du rivage, mais bientôt il perdit la flotte de vue, et la nuit étant arrivée avant qu'il eût découvert la terre, il passa un grand nombre d'heures exposé à toutes les incommodités et à tous les dangers d'une mer houleuse et agitée. Quand les matelots exprimèrent leur crainte de ne pouvoir sauver la chaloupe, il leur dit sans paraître ému : « Ne suis-je pas là comme vous ? Craignez-vous donc tant de mourir avec moi ? » Au point du jour il prit terre à l'île

de Gorée, accepta quelques rafraîchissements dans la chaumière d'un pêcheur, remonta dans sa chaloupe, et, après quelques heures de navigation, atteignit le rivage de la Hollande, dans le voisinage de Maeslandsluys. Ce ne fut que vers les six heures du soir qu'il entra dans La Haye. Il fut reçu dans son ancienne capitale avec tous les honneurs auxquels lui donnait droit le titre dont il avait surchargé celui de stathouder.

Alors s'ouvrit ce congrès fameux de La Haye, où l'on vit presque tous les souverains de l'Europe conspirer contre la France, dont ils craignaient le pouvoir, comme des vassaux qui conspiraient contre leur roi. Ils ne voyaient pas, à l'exception peut-être des États Généraux, qu'ils allaient tous combattre, moins pour leurs intérêts réels que pour servir les ressentiments de Guillaume, ressentiments qu'il ne pouvait satisfaire avec ses seules forces, et qui devenaient d'autant plus implacables que le plus souvent la fortune trompait ses efforts et ses espérances. Guillaume déclara devant les souverains assemblés en personne ou représentés, qu'il n'épargnerait ni son crédit, ni ses forces, ni sa vie même pour concourir au succès des mesures qu'ils pourraient prendre; il fit observer seulement que pour que ces mesures fussent efficaces, il fallait y mettre de la vigueur, et surtout de la célérité. Il fut unanimement convenu que l'on emploierait contre la France une armée de 222,000 hommes, qui seraient fournis par contingents, suivant l'état qui en fut arrêté entre les contractants. Le plan d'opérations fut pareillement déterminé; et tout se fit avec tant de secret et un tel esprit d'union, que rien ne transpira des conventions qui avaient été faites, et qu'il n'y eut d'opposition sur aucun point.

Aussitôt après que le congrès fut dissous, les Français entreprirent le siège de Mons. Le roi de France y parut en personne, accompagné du dauphin et des ducs d'Orléans et de Chartres. Cette place avait une garnison de 6,000 hommes; mais les opérations du siège furent si habilement conduites, que les assiégés se virent en peu de temps réduits à l'extrémité. Guillaume avait ordonné au prince de Waldeck de réunir sans délai l'armée dont il voulait prendre le commandement, et 50,000 hommes se trouvèrent bientôt rassemblés aux environs de Bruxelles; mais les Espagnols, qui devaient fournir les transports, furent négligents. Dans l'intervalle, Mons capitula. Guillaume n'eut pas plutôt appris cet événement que, dissimulant mal son dépit, il reprit le chemin de La Haye, s'embarqua pour l'Angleterre, et arriva le 13 à Whitehall, dont une partie venait d'être la proie

(1) Il ne faut pas oublier qu'il s'agit toujours de livres sterling, valant 25 francs.

d'un incendie causé par l'imprudence d'un domestique.

Pendant l'absence du roi, on avait découvert une conspiration jacobite. Dans les derniers jours de décembre, un habitant de Barking, dans le comté d'Essex, informa le marquis de Carmaerthen, que sa femme avait loué un de ses bâtiments à plusieurs personnes pour passer en France; il lui indiqua le jour où le départ devait avoir lieu. Aussitôt des ordres furent donnés pour que le bâtiment fût surveillé et qu'on s'assurât des passagers. Une visite faite en vertu de ces ordres fit découvrir à fond de cale lord Preston, Jean Ashton et Edmond Elliot. On trouva sur eux une liasse de papiers dont plusieurs parurent intelligibles. Parmi les autres, il y avait deux lettres écrites ou supposées écrites par Turner, ex-évêque d'Ely, au roi Jacques et à sa femme, sous des noms supposés. Tout aboutissait à une invitation au roi de France d'aider le roi Jacques à remonter sur le trône, à certaines conditions, et de profiter de l'absence de Guillaume. Au fond, cette conspiration était peu dangereuse : on ne voyait parmi les conjurés ni seigneurs, ni prélats influents. Le comte de Clarendon, l'évêque d'Ely, M. Graham, et le célèbre quaker, Guillaume Penn, étaient les seuls compromis. Preston et Ashton furent jugés et condamnés comme ayant conspiré contre les jours du roi et de la reine. Preston avait opposé beaucoup d'exceptions de forme dont aucune ne fut accueillie. Ashton montra le plus grand calme pendant les débats, et le plus grand courage sur l'échafaud. Preston demanda et obtint sa grâce. Elliot ne fut pas mis en jugement, parce qu'il n'y eut pas de preuves contre lui. Le comte de Clarendon, cousin germain de la reine, passa quelques mois à la Tour. L'évêque d'Ely, Graham et Penn, réussirent à se soustraire aux poursuites.

L'implication d'un prélat non-jureur dans la conspiration de Preston fournit au roi un prétexte plausible pour exercer son droit de suprématie, en donnant des évêques aux diocèses qui en manquaient. Toutefois, pour ne point paraître persécuteur, il fit offrir aux évêques récalcitrants de les dispenser, par privilège, de prêter le serment requis, pourvu qu'ils reprissent immédiatement toutes les fonctions épiscopales. Ce fut sur leur refus réitéré que Guillaume nomma des titulaires aux divers sièges vacants; et comme son choix ne tomba que sur des hommes éclairés, sa conduite en cette occasion fut généralement approuvée. Les évêques dépossédés affectèrent d'abord la résignation la plus parfaite, et se contentèrent de faire l'éloge de leur propre conduite depuis la mort de Charles II. Quand ils s'aperçurent que le

public n'avait guère pour eux que de l'indifférence, ils prirent une autre marche : ils eurent recours aux déclamations, et la presse gémit de leurs griefs longuement paraphrasés. Les nouveaux prélats répondirent par la même voie, et la contestation prit un caractère si grave et si opiniâtre, que la cour crut nécessaire d'intervenir. Une proclamation royale imposa silence aux deux partis.

Cela terminé, Guillaume donna le plan de la campagne qui allait s'ouvrir en Irlande, y envoya le général Ginckle pour prendre le commandement en chef des troupes, pourvut sa flotte de matelots au moyen de la presse, ce qui déplut infiniment au commerce, laissa la reine au limon des affaires, et repartit pour la Hollande, résolu à diriger en personne les opérations de l'armée. Déjà Luxembourg avait pris possession de Hall, sous les yeux mêmes des confédérés, tandis que le marquis de Boufflers pressait vivement le siège de Liège. Guillaume fit partir sur-le-champ le comte de Tilly avec 10,000 hommes pour secourir cette place; mais Boufflers s'était déjà replié sur Dinant. Tilly rejoignit le gros de l'armée, qu'il trouva augmentée de 6,000 Prussiens et de 10,000 Hessois qu'avait amenés le landgrave en personne, ce qui donnait à Guillaume une assez grande supériorité numérique sur Luxembourg; mais celui-ci se conduisit avec tant de prudence, que Guillaume ne put tirer aucun avantage de cette supériorité. Vainement il essaya de le tromper par des marches, des contre-marches, des ruses de toute espèce : Luxembourg déjoua toutes ces manœuvres. Guillaume, mécontent, reprit le chemin de La Haye. Peu de temps après, les armées gagnèrent leurs quartiers d'hiver. Guillaume passa quelques jours à La Haye : il y arrêta le plan de la campagne suivante, et repartit pour l'Angleterre, où il arriva le 19 octobre.

La campagne d'Irlande avait eu pour lui des résultats plus avantageux que celle qu'il avait conduite lui-même sur le continent : c'est que les Irlandais, braves, mais indisciplinés, n'avaient ni la tactique française, ni Luxembourg pour chef. Dès le commencement de l'année, Louis XIV avait renvoyé Tyrconnel avec neuf bâtiments de transport qu'escortaient trois frégates, chargés d'armes, d'habillements et de provisions de toute espèce. Deux ou trois mois plus tard, les habitants de Limerick reçurent des secours du même genre; plusieurs officiers français, parmi lesquels se trouvait Saint-Ruth, désigné pour avoir le commandement supérieur, étaient arrivés avec ce convoi. Les rapparées continuaient leurs dévastations; Saint-Ruth et Tyrconnel les appelèrent au-

près d'eux. Le général Ginckle, de son côté, s'était attaché à ramener la discipline dans l'armée anglaise et à protéger le peuple contre les incursions des rapparees : c'était le meilleur moyen de faire aimer la domination d'un maître protestant. Ginckle ménageait surtout les catholiques ; il leur promettait sûreté et liberté, pourvu qu'ils voulussent vivre tranquilles et soumis.

Ginckle, ayant reçu quelques renforts, commença ses opérations par le siège de Ballimore, qui capitula au moment où l'assaut général allait être donné. Il répara sans délai les remparts de cette ville, et s'avança du côté d'Athlone, principale place d'armes des royalistes, située au delà du Shannon et défendue par leur armée entière, campée autour des murailles. La ville anglaise qui se trouvait en deçà de la rivière fut emportée l'épée à la main ; les Irlandais, en se retirant, rompirent une arche du pont qui joignait les deux villes. Ginckle fit aussitôt dresser des batteries contre la ville irlandaise ; mais tous ses efforts pour passer sur le pont furent rendus inutiles par la résistance opiniâtre des Irlandais. Dans un conseil de guerre, tenu plus tard, il fut décidé qu'un fort détachement traverserait la rivière à un gué qui existait sur la gauche du pont, et qu'on construirait aussitôt une redoute pour protéger le passage. On envoya 60 grenadiers en enfants perdus ; un détachement les suivait, et, après ce détachement, venaient six bataillons. Jamais périlleuse entreprise ne fut conduite avec plus de sang-froid, ni exécutée avec plus de bravoure. Le passage eut lieu sous le feu de l'artillerie et de la mousqueterie ennemies. Les Irlandais, étonnés d'abord et bientôt après découragés, abandonnèrent précipitamment leurs postes, et la ville d'Athlone ne tarda pas à capituler. Cet événement, auquel Saint-Ruth ne pouvait croire, parce qu'il le jugeait impossible, eut de fâcheuses conséquences. Saint-Ruth fut obligé de battre en retraite, et d'aller prendre position près du château d'Aghrim. Ses troupes s'élevaient encore à 25,000 hommes : il crut pouvoir tenter le sort des armes.

De son côté, le général anglais voulait mettre fin à la guerre, et, pour y réussir, il fallait en venir à une action décisive. Ses forces ne montaient qu'à 18,000 hommes ; et, en arrivant en vue d'Aghrim, il s'aperçut que la position des Irlandais était presque inexpugnable. Saint-Ruth ne manquait point de talents militaires : il avait choisi avec discernement l'emplacement de son camp et habilement profité des accidents du terrain ; il avait fortifié, par des retranchements, les endroits accessibles, et il excitait le courage des

soldats par de courtes et vives harangues. L'action s'engagea vers le milieu du jour ; c'était le 12 juillet. Les Irlandais défendirent longtemps, avec le plus grand courage, les approches de leur camp et le passage d'un marais qui en couvrait le front ; mais à la fin les Anglais, employant à propos quelques pièces de campagne, nettoyèrent l'une des avenues, et s'y logèrent. Comme le jour était assez avancé, Ginckle eut d'abord l'intention de remettre la bataille au lendemain ; mais, ayant reconnu qu'il y avait beaucoup de mouvement dans le camp ennemi, il craignit que les Irlandais ne voulussent décamper à la faveur des ténèbres, et il donna l'ordre de renouveler l'attaque. Il était six heures du soir environ quand l'aile gauche des Anglais se porta sur la droite des Irlandais. Ceux-ci opposèrent une résistance dont les assaillants ne triomphèrent que par les plus grands efforts : ils cédaient le terrain, mais ils le cédaient pouce à pouce. Saint-Ruth détacha quelques troupes de son centre et de son aile gauche pour soutenir l'aile droite. Les Anglais choisirent ce moment pour rendre l'action générale, en faisant avancer tous leurs bataillons ; mais les Irlandais les attendaient de pied ferme sur les hauteurs qui bordaient le marais, et ils les accueillirent d'un feu si vif et si bien entretenu, que les Anglais reculèrent en désordre jusqu'au milieu du marais. On prétend que Saint-Ruth ne put retenir alors cette exclamation : « Je les pousse maintenant jusqu'à Dublin ! » Dans ce moment critique, le brave Tollemache, à la tête d'un régiment, se jeta dans le marais, soutint presque seul le choc des Irlandais, laissa les Anglais se rallier derrière lui, et les ramena ensuite au combat avec tant de résolution, que les Irlandais reculèrent à leur tour. Saint-Ruth, s'étant pour lors aperçu que le général anglais faisait marcher sa réserve pour soutenir le centre, résolut de couper ce corps lorsqu'il se trouverait engagé dans un défilé qu'il devait traverser, et il prit le commandement de sa réserve de cavalerie ; mais à peine se fut-il mis en mouvement, qu'un boulet de canon qui l'atteignit termina sa carrière. Sa troupe s'arrêta sur-le-champ, et ses gardes se retirèrent emportant son corps. La nouvelle se répandit en peu d'instants sur toute la ligne, et y produisit la confusion et le découragement ; la réserve anglaise venant à donner dans ce moment, les Irlandais, pris en flanc, cessèrent de résister, et ils s'enfuirent dans toutes les directions, en jetant leurs armes. La cavalerie anglaise les poursuivit l'espace de trois ou quatre milles, et elle en fit un grand carnage.

La bataille d'Aghrim fut courte et sanglante,

mais décisive. Elle n'avait guère duré que deux heures. Les Irlandais eurent 4,000 morts et perdirent leurs bagages, leurs tentes, leurs provisions, leurs munitions, leurs drapeaux, et la plus grande partie des armes de l'infanterie. On leur fit 600 prisonniers; quelques-uns portent à 7,000 le nombre des morts. La perte des Anglais, beaucoup moindre, ne fut que de 800, ou même de 600 hommes tués et 900 blessés. Les vaincus se retirèrent vers Limerick, dans l'intention de faire là un dernier effort en attendant que la France leur envoyât des secours, qui, s'ils ne suffisaient pas pour leur rendre la supériorité, les missent du moins en état d'obtenir des conditions plus favorables. A peine arrivé, Tyrconnel y mourut de douleur d'avoir causé les malheurs de l'Irlande en conseillant la résistance, et de ne pouvoir maintenant en empêcher la ruine en conseillant la soumission: les Irlandais rejetèrent avec horreur cette proposition d'un mourant, et les Français dirent qu'il survivait à sa réputation.

Les Anglais, après la bataille, avaient passé la nuit sous les armes. Le lendemain, quelques détachements furent envoyés aux environs pour réduire plusieurs forts qui dominaient le cours du Shannon. Ginckle s'avança ensuite vers Galloway, qu'il fit sommer d'ouvrir ses portes. Sur la réponse du gouverneur, lord Dillon, qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité, le siège fut aussitôt entrepris, et bientôt après la tranchée ouverte. Un fort qui commandait les approches de la ville fut emporté d'assaut, et toute la résolution du gouverneur s'étant soudain évanouie, la ville ne voulut pas affronter les chances du siège; elle capitula. La garnison obtint d'être dirigée sur Limerick; Ginckle l'y suivit de près. Limerick était la seule place importante qui tint encore pour le roi Jacques: la chute de Limerick terminait la guerre; Ginckle était donc résolu à s'en rendre maître à tout prix.

Le siège commença le 25 du mois d'août, par une attaque générale de tous les postes avancés des Irlandais. Le capitaine Cole, chargé du commandement d'une escadrille, remonta le Shannon dans le même temps, et jeta l'ancre devant la ville. Le lendemain les batteries furent découvertes. Les Irlandais campaient du côté de la rivière, sur la route de Killaloe, et les gués étaient gardés par quatre régiments de dragons. Le 5 septembre (la ville était déjà ruinée à moitié par les bombes, et de larges brèches pratiquées à ses remparts), le général anglais démonta ses batteries, évacua tous les ouvrages extérieurs, et fit faire à ses troupes divers mouvements qui indiquaient l'intention d'abandonner le siège. Les Irlandais, qui

s'en aperçurent, se livrèrent à tous les excès d'une folle joie; l'air retentit de leurs acclamations: leur fausse confiance servait leur ennemi. La nuit était à peine arrivée que Ginckle faisait jeter un pont de bateaux sur la rivière, à un grand mille au-dessus de son camp; tout fut terminé avant le jour. Sans perdre un moment, l'armée commença de passer en silence. Un corps nombreux d'infanterie et quelques escadrons avaient atteint déjà l'autre rive, lorsque soudain le cri d'alarme se fit entendre dans le camp des Irlandais. Ils étaient si loin de s'attendre à être surpris que, s'exagérant le danger, sourds à la voix de leurs chefs et désespérant de leur salut, ils jetèrent leurs armes et se mirent à fuir, abandonnant, comme au camp d'Aghrim, leurs tentes, leurs bagages, deux pièces de canon et leur drapeau. Au lieu de s'engager à la poursuite de ces malheureux, qui se mettaient eux-mêmes hors d'état de lui nuire, le général anglais fit rapprocher le pont de bateaux le plus près possible de la ville, et construire des ouvrages capables de le protéger contre les sorties des assiégés. Les batteries continuèrent de jouer sans relâche jusqu'au 22 du même mois, que Ginckle traversa la rivière avec une division de l'armée et quatorze pièces de gros calibre. Le soir ses grenadiers emportèrent, le sabre à la main, quelques ouvrages extérieurs qui défendaient le Thomond-Bridge. Les assiégés tentèrent une sortie pour repousser l'ennemi; mais on les reçut avec tant de vigueur, qu'ils tournèrent le dos: ce fut même avec tant de précipitation, que l'officier qui commandait, craignant que les Anglais n'entrassent pêle-mêle avec les fuyards, fit rompre le pont. Cette sortie coûta aux assiégés 800 hommes tués ou pris, sans compter ceux qui tombèrent dans le fleuve et s'y noyèrent. Les Anglais se logèrent immédiatement à dix pas de la tête du pont; et les assiégés, se voyant pressés de tous côtés et sans espérance d'être secourus, demandèrent à capituler, ce qu'ils obtinrent à des conditions honorables.

Cette capitulation de Limerick a toujours été regardée par les catholiques irlandais comme la grande charte de leurs libertés civiles et religieuses; le lecteur sera bien aise d'en retrouver ici les principales clauses, celles qu'ils ont constamment invoquées. Il fut arrêté que:

Les Irlandais catholiques-romains jouiraient dans l'exercice de leur religion de toute la liberté que leur assuraient les lois de l'Irlande, comme ils en jouissaient sous le règne de Charles II (à cette première clause fut ajoutée la promesse formelle de garantir les Irlandais de tout trouble à raison de ce libre exercice); que toutes personnes, généralement, auraient droit à la protection de

ces lois, et seraient remises en possession de leurs droits, privilèges et immunités, à la charge de se soumettre au gouvernement existant et en prêtant le serment d'allégeance au roi Guillaume et à la reine Marie, sauf les individus qui pourraient être exceptés de cette disposition (cet article fut étendu à tous les marchands ou négociants de Limerick et de toutes les autres places encore au pouvoir des Irlandais, qui seraient absents du royaume et n'auraient point porté les armes depuis la première déclaration du roi, pourvu qu'ils fussent de retour dans le délai de huit mois); que toutes les personnes comprises dans les deux articles précédents jouiraient d'une amnistie pleine et entière pour tous crimes de rébellion, trahison, félonie, non-révélation d'attentats contre l'État ou le roi, violation de statuts, etc., commis depuis le commencement du règne de Jacques II, et que les lords ou chefs de justice feraient tous leurs efforts pour obtenir l'annulation de toutes les condamnations qui auraient pu être prononcées par le parlement à raison de ces crimes; que nul individu, quel qu'il fût, ne pourrait être recherché pour cause de rentes, terres ou maisons dont il aurait joui depuis le commencement de la guerre; que tout noble ou tenancier compris dans les articles précédents, pourrait avoir une épée, des pistolets et un fusil pour sa défense ou son amusement; que les habitants de Limerick et des autres places auraient la faculté d'emporter leurs biens meubles sans être sujets à aucune visite ni paiement de droits; que les lords de justice s'engageraient à garantir toutes les personnes comprises dans la capitulation de toutes poursuites judiciaires pour dettes ou pour dommages, et cela pendant le délai de huit mois (il était supposé que, dans l'intervalle, leurs majestés auraient ratifié les articles), et que les mêmes lords-juges s'emploieraient pour faire confirmer cette garantie par le parlement; que tout Irlandais pourrait quitter l'Irlande avec sa famille et ses biens, et se retirer où il voudrait, excepté en Angleterre ou en Écosse; que tous officiers et soldats au service du roi Jacques, les rapparées compris, qui voudraient passer la mer, seraient libres de marcher en corps vers les lieux d'embarquement, d'où ils seraient transportés et convoyés au continent ainsi que les officiers français et leurs troupes; qu'aucun de ceux qui voudraient quitter le royaume ne pourrait être retenu pour dettes. Les autres articles n'étaient relatifs qu'aux précautions prises par le général pour assurer le retour des vaisseaux qui devaient effectuer les transports.

Les protestants irlandais parurent très-mécontents des concessions qu'obtenaient les vaincus,

qui pour eux n'étaient que des rebelles, et dont ils avaient eu tant à souffrir depuis le commencement de la guerre. Ils se plaignaient d'être obligés de supporter sans murmure les pertes qu'ils avaient faites, tandis que les catholiques recevaient des indemnités : on leur accordait les honneurs de la guerre; le gouvernement les transportait à ses frais en pays étranger, où ils combattraient contre les Anglais; on fournissait honorablement aux besoins des rapparées, qui n'étaient que des bandits de profession; pour les catholiques, on réformait les jugements, on publiait des amnisties, on violait les lois! Les protestants ignoraient que Ginckle avait reçu l'ordre de terminer la guerre à tout prix, afin que Guillaume pût donner toute son attention aux affaires du continent; la capitulation s'exécuta aussitôt que la ratification fut arrivée en Irlande. Ajoutons, néanmoins, que la plus insigne mauvaise foi ne tarda pas à violer la lettre de ces articles par des interprétations ennemies.

Douze mille Irlandais, suivant les uns, quatorze ou quinze, suivant les autres, aimèrent mieux s'exiler de leur patrie que de reconnaître pour leur souverain le prince d'Orange.

Louis XIV n'avait pas été plutôt instruit du danger de Limerick, qu'il avait envoyé une escadre au secours de cette place, dernière espérance de Jacques; mais quelque diligence que cette escadre pût faire, elle n'arriva à Dinglebay que le surlendemain du jour où les habitants avaient capitulé. Le général Ginckle reçut en Angleterre l'accueil auquel il avait droit de s'attendre : pour le récompenser du service important qu'il venait de lui rendre, Guillaume le créa comte d'Athlone et baron d'Aghrim; mais pour qu'il pût jouir avec quelque éclat de sa dignité, il lui fit une concession de 26,480 ares de terre en Irlande.

Les esprits en Écosse s'étaient montrés beaucoup moins exaltés qu'en Irlande. C'est qu'en Irlande, aux intérêts politiques s'unissaient dans les royalistes les intérêts religieux. Catholiques, ce n'était pas seulement le roi issu de leurs anciens souverains que les Irlandais chérissaient, c'était encore le roi catholique, partageant toutes leurs croyances, disposé à répandre sur eux toutes les faveurs, à n'accorder aux protestants que ce qu'il ne pourrait retenir; au lieu qu'en Écosse, le royalisme des évêcopaux ou des presbytériens n'était guère autre chose que la haine mutuelle de ces deux sectes, cherchant l'une et l'autre un appui dans le prince, afin de pouvoir dominer sur la secte opposée, mais sans affection pour un souverain que ses principes religieux rendaient naturellement leur ennemi. Aussi nous avons vu le jacobisme tomber en Écosse sans forte secousse:

les troubles qui agitaient encore cette contrée n'étaient causés que par les tentatives des évêques pour rentrer dans leurs droits, et les efforts des presbytériens pour les en empêcher. Ceux-ci se rendaient odieux par leur conduite violente et leur tyrannie; les actes émanés de leur assemblée générale portaient une telle empreinte d'injustice et de partialité, que le roi crut nécessaire de la dissoudre. Quant aux évêques, ils promettaient d'entrer dans le parti de Guillaume, de maintenir les montagnards dans l'obéissance, et d'engager tout le clergé à reconnaître le roi et la reine, pourvu qu'il leur fût permis d'exercer librement les fonctions de l'épiscopat là où le peuple le désirait. Le roi, qui avait quelque sujet de se plaindre des presbytériens, accueillit favorablement cette proposition; ce qui lui gagna, du moins en apparence, la majorité des jacobites. Un grand nombre d'entre eux prêtèrent le serment sans beaucoup de scrupule; on assure qu'ils y étaient secrètement autorisés par la cour de Saint-Germain, où l'on pensait que les jacobites se trouveraient ainsi dans le cas de rendre de plus grands services. Leurs chefs, ajoute-t-on, entretenaient une correspondance active avec le roi Jacques, qui, grâce à la munificence de Louis XIV, possédait à Saint-Germain une cour plus brillante que celle qu'il avait eue en Irlande.

Au reste, Guillaume ne négligeait pas les précautions et les mesures préventives; mais ces mesures, au lieu d'apaiser les esprits, ne faisaient que les aigrir davantage. Les évêques, fiers de la faveur royale, traitèrent insolemment leurs adversaires. Les presbytériens, irrités, invoquaient l'autorité de la loi méconnue; ils devinrent de plus en plus chagrins, haineux, implacables; ils refusèrent de s'associer aux prélats et de s'éloigner le moins du monde de leur discipline: leur assemblée finit par s'ajourner d'elle-même, en protestant d'avance contre la dissolution qui serait prononcée par le roi. Celui-ci regarda cet acte peu respectueux comme une violation de sa prérogative; il en conçut contre la secte tout entière une aversion qu'il conserva toujours, et la secte, de son côté, commença de se donner carrière en déclamant contre son gouvernement, sans épargner sa personne.

Après plusieurs ajournements successifs, le parlement s'était réuni le 22 octobre. Les deux chambres répondirent, comme il est d'usage, au discours de la couronne par des adresses louangeuses; la reine eut sa part de l'expression de la reconnaissance nationale pour la sagesse et la fermeté de son administration pendant l'absence de son époux.

Toutefois, du milieu de ces protestations parasites de dévouement, de fidélité, de gratitude, un observateur attentif voyait surgir un esprit d'opposition qui, des chambres, devait s'étendre au dehors et produire un mécontentement général. Des hommes sincèrement attachés à leur pays voyaient avec douleur que les vrais intérêts de l'Angleterre étaient sacrifiés à ceux d'un peuple étranger, et que, dans l'esprit et les intentions de Guillaume, les Anglais n'étaient que des instruments qu'il employait pour servir les Hollandais ses compatriotes, et les protéger contre un voisin puissant dont ceux-ci avaient au surplus provoqué les ressentiments. Ils se plaignaient de ce qu'en l'absence de tout danger réel on voulait une armée permanente en Angleterre; ce qui, disaient-ils, devait plutôt servir à rendre le roi absolu chez lui qu'à le faire paraitre redoutable à l'extérieur. Les amis de Jacques ne manquaient pas de retourner cet argument de mille manières, et de le présenter sous toutes ses faces. D'autres relevaient tout ce qu'il y avait de déplaisant dans son caractère: sa réserve dédaigneuse, son humeur chagrine, son ingratitude envers ceux qui le servaient le mieux, tels que le comte de Marlborough, auquel il avait ôté ses emplois pour le payer des exploits de sa courte et brillante campagne d'Irlande. Les whigs, qui voyaient leur faveur décliner, unissaient leurs murmures aux plaintes des jacobites: ils déclaraient hautement que, pour obtenir la majorité dans les chambres, on employait sans pudeur tous les moyens de corruption; que le roi tenait à sa prérogative autant qu'aucun de ses prédécesseurs, et que, s'il avait admis des jacobites dans son conseil, c'était parce que les jacobites ne furent de tout temps que des instruments du pouvoir arbitraire.

Ces observations étaient faites pour les comtes de Rochester et de Ranelagh, et sir Edouard Seymour, élevés depuis peu au rang de conseillers privés. Le premier était un partisan outré de la prérogative royale. Ranelagh, homme d'esprit et de plaisir, était en état de suivre l'affaire la plus compliquée au milieu des jeux et de la dissipation. Quant à sir Edouard Seymour, c'était bien le plus orgueilleux membre des communes qu'il y eût en Angleterre, le plus fougueux orateur qui eût jamais occupé la tribune. Il s'était montré l'un des ennemis de la cour le plus acharné; il avait mis en question le titre du roi, censuré sa conduite et son caractère, répandu le sarcasme à pleines mains: le roi l'avait poussé dans la trésorerie, et sir Edouard était devenu le chaud partisan de l'idole qu'il voulait briser.

Malgré l'esprit d'opposition qui régnait dans les

chambres, les communes votèrent pour les dépenses de l'année suivante la somme de 3,411,675 livres; mais la fixation des fonds qui devaient fournir cette somme fut extrêmement retardée, soit par les affaires qui survinrent, soit à dessein par l'opposition même. L'un des incidents qui occupèrent le plus la chambre fut celui qui concernait les formes de procéder en matière de haute trahison. Le but du bill proposé, c'était de garantir les citoyens de l'arbitraire auquel ils avaient été exposés sous les précédents règnes. On voulait que, dix jours au moins avant le jugement, il fût donné à l'accusé copie de l'acte d'accusation et de la liste des jurés, et que tous les témoins généralement ne fussent interrogés que sous la foi du serment. Les lords ajoutèrent, par amendement, une clause en leur faveur; les communes rejetèrent l'amendement: ce qui produisit de longues contestations entre les deux chambres, et ces contestations n'amènèrent pas d'autre résultat que d'exciter des animosités. Le bill fut abandonné: les communes aimèrent mieux rester exposées à tous les inconvénients dont elles se plaignaient, que de s'en exempter en créant pour les lords un nouveau privilège; et les lords, s'ils n'obtenaient ce nouveau privilège, ne voulaient pas venir au secours des communes.

## CHAPITRE V.

Suite du règne de Guillaume III et Marie. — 1692.

Pendant que les chambres se traitaient, pour ainsi dire, sur des discussions de peu d'intérêt, il se passait en Écosse une de ces scènes de fanatisme barbare et de vengeance atroce qui font horreur à décrire, et que pourtant on ne saurait passer sous silence, parce qu'elles peignent les mœurs du siècle et le caractère de ceux qui les ont commises, ou conseillées, ou tolérées.

Comme les montagnards n'étaient pas entièrement réduits, le comte de Braidalbin se chargea de les soumettre, moyennant quelques sommes d'argent qu'il distribuerait à leurs chefs. Le gouvernement anglais lui fit compter 15,000 livres. Macdonald de Glencoe (Braidalbin ne l'ignora pas) fit échouer la négociation. Un motif particulier de haine ou d'animosité existait entre eux depuis le commencement de la guerre: cet incident y ajouta un nouveau degré d'activité. Le roi Guillaume avait offert amnistie à tous ceux qui avaient pris les armes contre lui, et Macdonald

était dans ce cas; mais, pour en jouir, il fallait prêter serment avant un terme qui fut prorogé jusqu'au 31 décembre 1691. Macdonald avait différé autant qu'il l'avait pu; mais à la fin il se rendit au fort William pour prêter le serment avant le terme fatal; par malheur le gouverneur du fort refusa de le recevoir, sur le motif qu'il n'était pas officier civil: Macdonald partit pour Inverary, chef-lieu du comté d'Argyle. Le sol était couvert de neige, le froid très-vif, et, quelque diligence qu'il eût pu faire, il ne put arriver à Inverary que le lendemain du jour fixé. Toutefois, le shérif reçut son serment, attendu que le retard avait été indépendant de sa volonté. Macdonald repartit aussitôt pour la vallée de Glencoe. Cependant Braidalbin, à force de parler de Macdonald comme d'un rebelle incorrigible, qui ne vivait que de vol et de rapine, obtint un ordre de procéder militairement contre lui, sa famille et ses vassaux de la vallée, qu'il représentait aussi comme une bande de meurtriers et de voleurs. Procéder militairement, c'était détruire les propriétés de fond en comble, et passer tous les habitants au fil de l'épée. Les instructions qui accompagnaient l'ordre enjoignaient de ne faire aucun quartier. Ce fut au commencement de février que le capitaine Campbell fut envoyé avec un détachement de soldats dans la vallée de Glencoe, sous prétexte de recouvrer les arrérages de l'impôt sur les terres et de la taxe des feux ou cheminées. Macdonald leur accorda la plus franche hospitalité. Le misérable Campbell fut reçu chez Macdonald même: tous séjournèrent une ou deux semaines dans la vallée. Au jour fixé, les assassins égorgèrent Macdonald et plusieurs membres de sa famille: de là ils se répandirent dans les maisons du village pour massacrer tous les habitants; mais heureusement l'alarme avait été donnée de bonne heure. Sur à peu près 200 hommes froidement dévoués à la mort, il n'en périt que 38 par le fer des soldats assassins. Comme, après cette sanglante expédition, Campbell fit mettre le feu à toutes les habitations, et qu'il enleva les bestiaux de tout genre qui s'y trouvèrent, la plus grande partie des autres, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, moururent de faim, de froid et de misère.

Les montagnards jacobites restèrent frappés de terreur; les Anglais mêmes qui n'avaient pas abjuré tout sentiment d'honneur et d'humanité n'entendirent qu'avec un frémissement d'horreur les détails de cet acte exécrable. Ces détails furent envoyés à Paris, et on les publia dans cette ville, avec exagération sans doute, mais le fond était malheureusement vrai. Il n'y avait point d'excuse

à donner pour Guillaume, qu'on savait être naturellement porté à la cruauté : il essaya pourtant de se disculper, ordonna des enquêtes, prétendit qu'on avait surpris sa signature, et qu'il ne connaissait pas le contenu de l'ordre ; toutefois, comme il ne punit aucun de ceux qui auraient, suivant lui, abusé de sa confiance, on regarda généralement la sanguinaire exécution comme ordonnée ou du moins avouée par lui. Les montagnards, bien qu'obligés de garder les dehors de la soumission, n'en conçurent pas moins la haine la plus profonde contre sa personne et son administration ; et beaucoup d'individus, dans les deux royaumes, attendirent impatiemment qu'il se présentât quelque occasion favorable de reprendre les armes pour le monarque proscrit, qui, exactement informé de ce qui se passait, fomentait de tout son pouvoir le mécontentement, dans l'espérance qu'il pourrait un jour en profiter.

Louis XIV, de son côté, favorisait ce mouvement hostile de l'opinion, et il faisait trembler Guillaume sur son trône usurpé, en lui montrant de loin son véritable maître. Il est même à croire que si Jacques avait suivi les avis de son allié, il aurait vingt fois réussi à renverser son gendre. Louis, qui semblait prendre à cœur tous les intérêts de son hôte, avait médité l'envahissement de l'Angleterre durant l'absence de Guillaume ; d'un autre côté, les partisans de Jacques agissaient dans l'intérieur, et par leurs discours insinuants ils préparaient la nation au retour de son ancien roi. Les catholiques du Lancashire allèrent même si loin, qu'ils envoyèrent un messenger sûr à Saint-Germain, pour annoncer au roi qu'il les trouverait disposés à le recevoir. Jacques leur répondit par la même voie, que bien certainement il irait se joindre à eux au commencement du printemps, avec 30,000 hommes que son allié lui fournirait, nombre qui serait même porté au double, en cas d'insuffisance ; que les bâtiments de transport étaient déjà prêts, et que le convoi sortirait de La Hogue sous l'escorte d'une puissante flotte.

Jacques saisit cette occasion d'écrire une circulaire à plusieurs lords qui avaient fait anciennement partie de son conseil, ainsi qu'à plusieurs dames de distinction, afin de leur annoncer la seconde grossesse de la reine, et les inviter à se rendre à Saint-Germain pour assister à sa délivrance. Des copies de cette lettre furent aussi adressées à divers membres des communes et à leurs femmes, de même qu'au fameux accoucheur le docteur Chamberlain. Cette invitation, comme on peut le croire, ne fut acceptée par personne ; mais elle n'en établissait pas moins, contre l'opi-

nion de beaucoup de malveillants, que si la reine était devenue mère en 1692, elle avait pu l'être en 1688.

Les émissaires de Jacques répandirent ensuite dans le public un grand nombre d'exemplaires d'une proclamation, par laquelle le roi invitait ses fidèles sujets à ne pas laisser aux Français seuls la gloire de renverser l'usurpation du prince d'Orange. Après les promesses qu'il est toujours d'usage de faire dans les pièces de ce genre, et qui n'engagent véritablement que lorsque c'est le cœur qui les donne, Jacques parlait de l'administration du prince d'Orange, et faisait adroitement ressortir tout ce qu'elle avait de déplaisant pour des Anglais : il insistait sur les dépenses énormes des trois dernières années ; il promettait le pardon et même des récompenses à ceux qui rentreraient dans le devoir, n'exceptant du bienfait qu'un petit nombre de personnes qu'il désignait. A ces promesses, il ajoutait celle du paiement à chacun de tout l'arriéré ; enfin il s'engageait solennellement à maintenir l'Église d'Angleterre dans tous ses droits et privilèges, à user en même temps de tout son crédit auprès du parlement pour faire décréter pleine et entière liberté de conscience en faveur de tous ses sujets, cette tolérance, conforme au génie de la religion chrétienne, pouvant seule produire l'union et la prospérité.

Pendant que cette déclaration agissait sur l'esprit du peuple, le colonel Parker recrutait secrètement des hommes dans les comtés d'York, de Lancastre, etc. ; dans le même temps, Fontaine et Holman levaient deux régiments de cavalerie à Londres même, afin de recevoir leur maître à l'instant où il prendrait terre. Les jacobites envoyèrent ensuite le capitaine Lloyd à lord Melfort, à Saint-Germain, pour lui donner avis de tout ce qui s'était fait, et lui annoncer en même temps qu'on pouvait compter sur la coopération du vice-amiral Carter. On lui adressait le nom de tous les vaisseaux qui composaient la flotte anglaise, et on le pria de porter le roi Jacques à user de toute son influence pour que le roi de France donnât l'ordre à Tourville d'attaquer la flotte anglaise avant sa jonction avec l'escadre hollandaise. Ce fut sur cet avis que Louis XIV envoya l'ordre à l'amiral français d'attaquer la flotte anglaise sans aucun délai, sans attendre même l'arrivée de l'escadre que le marquis d'Estrées lui amenait de Toulon, et qui lui aurait donné plus de vingt-deux vaisseaux de ligne.

Le ministère anglais était informé de tout par quelques agents de Jacques, traités à leur prince, et par l'amiral Carter, qui, sur l'avis donné par lui-

même à Marie qu'on cherchait à le corrompre, avait reçu d'elle l'ordre d'amuser les jacobites par de feintes négociations. Le roi Guillaume était à peine arrivé en Hollande que, instruit à son tour par la reine du plan de ses ennemis, il pressa le départ de la flotte hollandaise, qui opéra sa jonction sans obstacle; de son côté, la reine avança de quelques jours l'ouverture des chambres, et l'on arrêta un assez grand nombre de personnes de distinction qu'on regardait comme suspectes. La milice bourgeoise de Londres et de Westminster reçut des armes; Marie en passa la revue en personne; Russell reçut l'ordre de mettre à la voile le plus tôt possible; Carter, avec dix-huit vaisseaux, continua de croiser sur les côtes de France.

L'amiral Russell ne tarda pas à s'éloigner de Portsmouth; bientôt après, renforcé par l'escadre hollandaise et celle de Carter, qui se joignit à lui, il cingla vers les rivages de la Bretagne. Sa flotte, la plus nombreuse qu'on eût jamais vue dans la Manche, se composait de quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux de ligne, sans compter plusieurs frégates et un grand nombre de brûlots. Il découvrit la flotte française dans la nuit du 28 au 29 mai; il se mit aussitôt en ordre de bataille. Les Hollandais formaient l'avant-garde; la division rouge était au centre; la division bleue à l'arrière-garde (1). Tourville aurait pu éviter l'engagement, car il avait l'avantage du vent, mais ses instructions étaient précises. Quelques écrivains ont avancé que la flotte française était de soixante-six ou au moins de soixante-trois vaisseaux: c'est une erreur; Tourville n'avait sous ses ordres que quarante-quatre vaisseaux; il n'en aurait eu soixante ou soixante-cinq que si d'Estrées avait pu le joindre. Lorsque Louis XIV eut appris que la jonction des Anglais et des Hollandais avait eu lieu, il fit partir sur-le-champ des courriers pour porter contre-ordre à Tourville, et l'on expédia plusieurs corvettes; mais les unes furent prises par les Anglais, les autres ne purent arriver que lorsque l'action était déjà engagée. Nous n'entrons point dans les détails de cette bataille, sur lesquels il est peut-être impossible de reconnaître la vérité. Ce qui paraît certain, c'est qu'elle dura depuis dix heures du matin jusqu'à huit heures du soir; que les deux amiraux déployèrent les plus grands talents, les soldats et les marins la plus grande bravoure; que Tourville voulut profiter d'un épais brouillard qui s'était levé sur le soir pour effectuer sa retraite; qu'il fut poursuivi

le lendemain par les Anglais; que les vaisseaux les plus maltraités, pouvant à peine voguer, furent obligés de relâcher dans la rade ouverte de La Hogue; et que, dans les trois jours qui suivirent la bataille, les Anglais brûlèrent quinze vaisseaux, sur lesquels il s'en trouvait deux de cent quatre canons.

La perte de la bataille de La Hogue n'ôta rien de sa gloire au comte de Tourville, qui avait disputé la victoire pendant dix heures à une escadre plus que double de la sienne. Louis XIV, qui était juste appréciateur du mérite, l'éleva peu de temps après au grade de maréchal de France; la France elle-même parut se ressentir peu de la perte qu'elle avait faite, et dès la campagne suivante ses vaisseaux commencèrent à reparaitre sur l'Océan. Mais cette journée fut désastreuse pour le roi Jacques, qui voyait s'évanouir en un jour tous les rêves de bonheur dont il se berçait depuis un an: plus d'embarquement possible, plus de chance pour remonter sur le trône; les jacobites d'Angleterre et d'Ecosse tombèrent de leur côté dans le désespoir.

En Angleterre, la victoire de l'amiral Russell fut célébrée avec enthousiasme: on peut dire qu'elle sauvait cette contrée des horreurs de la guerre civile. La reine éprouva une si vive satisfaction, qu'elle fit distribuer aux matelots trente mille livres, et des médailles de bronze frappées à cette occasion. L'amiral Carter et le capitaine Hastings, qui avaient été tués, furent inhumés avec une grande magnificence. Guillaume, voulant profiter de la consternation qu'il supposait devoir régner en France, envoya l'ordre d'embarquer quelques troupes et de tenter un coup de main sur Saint-Malo, Brest ou Rochefort. 7,000 hommes furent en effet embarqués sur des bâtiments que l'amiral Russell devait convoier; et déjà les Anglais, se rappelant les anciennes prouesses d'Édouard III et de Henri V, se croyaient maîtres d'une province française. Mais un conseil de guerre, tenu à bord du *Bréda* et composé d'officiers de mer et de terre, ayant décidé à l'unanimité que la saison était trop avancée pour tenter un débarquement, les troupes furent transportées en Flandre, au grand mécontentement de la nation: on se plaignit d'être dépouillé et trompé; on disait hautement que les richesses de l'Angleterre se consumaient en projets chimériques ou en expéditions étrangères qui l'intéressaient peu, tandis que les corsaires français désolaient son commerce, qui ne trouvait ni secours ni appui dans l'amirauté. Ces récriminations étaient en grande partie fondées, et il est plus que probable que, sans le désastre de La Hogue,

(1) Ces noms de division rouge et de division bleue venaient d'un petit pavillon carré, rouge ou bleu, qui se plaçait au mât de misaine.

Jacques aurait facilement renversé son gendre et sa fille d'un trône qu'ils n'occupaient plus que de l'aveu d'une faction.

Ce résultat aurait été d'autant plus aisé à obtenir que, malgré les efforts de Guillaume, Louis XIV obtenait de brillants avantages. Il était arrivé en personne à son armée de Flandre, qui comptait 120,000 hommes : il en fit deux divisions ; avec l'une il entreprit le siège de Namur ; l'autre, sous les ordres de Luxembourg, fut chargée de couvrir le siège. Cette ville, au confluent de la Sambre et de la Meuse, passait pour l'une des plus fortes de l'Europe, surtout depuis la construction de quelques nouveaux ouvrages du fameux Coehorn, l'émule, mais non l'égal de Vauban. Ces deux grands ingénieurs se trouvaient alors en présence ; Vauban dirigeait l'attaque, Coehorn la défense : 9,000 soldats formaient la garnison ; Guillaume, à la tête de 100,000 hommes, s'avancait pour secourir la place, mais il ne put la sauver. Au bout de sept jours de tranchée ouverte, elle capitula. Louis plaça dans Namur une bonne garnison, et reprit en triomphe la route de Versailles, où l'attendaient les hommages flatteurs de ses courtisans. La réputation de Guillaume souffrit de cet événement : il voulut se réhabiliter et n'y parvint pas.

Luxembourg avait envoyé Boufflers à La Busière avec un fort détachement ; il alla camper à Soignies avec le reste de son armée. Guillaume, qui épiait toutes ses démarches, crut avoir trouvé le moment de l'attaquer avec avantage, quand l'armée française se fut portée entre Enghien et Steinkerque. Un faux avis, qu'il fit donner au général français vers les derniers jours de juillet, aurait pu même devenir fatal à tout autre que Luxembourg ; mais on eût dit que c'était pour le moment du danger que Luxembourg avait reçu de la nature le sang-froid, l'intrépidité, le coup d'œil juste et pénétrant, l'art de créer des ressources : rallier ses bataillons rompus par une attaque imprévue, les conduire lui-même à la charge, rétablir le combat, gagner plus qu'il n'avait perdu ; ce fut l'ouvrage de quelques minutes. Les Anglais, les Hollandais et les auxiliaires danois furent les seuls qui donnèrent ; aussi furent-ils fortement maltraités. La journée de Steinkerque fut célébrée à Paris comme très-importante, bien qu'elle eût produit peu de résultats, et que Guillaume se fût retiré sans être poursuivi.

Les historiens anglais de cette époque, et principalement Tindal, prétendent qu'il y eut vers ce temps un projet d'assassinat sur la personne de Guillaume, et ils accusent de l'avoir conçu, non-

seulement le ministère français, mais encore le roi de France, madame de Maintenon, le roi Jacques et son épouse. Le récit de Tindal n'est du reste appuyé sur aucune preuve, à moins qu'on ne regarde comme une preuve la déclaration d'un aventurier nommé Grandval, qui fut arrêté et envoyé au supplice. Mais il faut remarquer que cette déclaration de Grandval est si pleine de contradictions, d'improbabilités, de faussetés évidentes, qu'on ne saurait avoir en elle la moindre confiance. N'y eût-il que cette circonstance, que l'assassinat, approuvé par deux rois et leurs épouses, par des ministres, des trésoriers généraux, devait être payé *quatre-vingts louis d'or* (ou 75 livres sterling à peu près), il faudrait lever les épaules de pitié. Si Louis XIV avait été capable de consentir à l'assassinat d'un souverain, il l'aurait été sans doute aussi d'offrir des millions pour le consommer. Mais qui ne connaît le caractère de Louis XIV ? Jeune, il aime le plaisir, le pouvoir et la gloire ; plus tard, il tomba dans une dévotion qui l'entraîna quelquefois à des actes impolitiques ; mais il eut toujours, dans ses paroles comme dans ses actions, dans ses manières privées comme dans sa conduite publique, un fond de générosité, de noblesse, de grandeur d'âme, que ses ennemis mêmes ne lui contestaient pas, et qui était incompatible avec l'idée infâme d'avoir un assassin à ses gages. Si Louis avait pu lutter corps à corps et seul à seul avec Guillaume, il l'aurait abattu, humilié, vaincu, chargé de fers peut-être ; mais il ne l'aurait point fait assassiner.

Cependant les troupes qui avaient été destinées contre Saint-Malo venaient d'arriver à Ostende avec le duc de Leinster, qui montra l'intention d'investir Dunkerque ; mais il recula devant le danger, et se contentant de réparer les fortifications de Furnes et de Dixmude, il ramena les troupes à Ostende, d'où elles reprirent la route de l'Angleterre.

Cette expédition sans résultat, jointe aux opérations peu glorieuses de la campagne de Guillaume, accrut d'une manière sensible le mécontentement de la nation. Tous les partis se réunirent pour censurer les opérations du ministère : la conduite du prince à l'armée ne fut pas épargnée. Les fonds immenses qu'on avait levés, disait-on, n'avaient produit que des malheurs et de la honte ; la France, qu'on voulait abattre, s'était montrée plus forte qu'auparavant ; elle avait déployé des ressources immenses. D'un autre côté, les libertés de la nation cessaient d'être des libertés, si les ministres pouvaient les violer impunément, comme ils l'avaient fait à l'égard du comte de Marlbo-

rough et de deux autres pairs qui se trouvaient enfermés à la Tour sur la dénonciation d'un misérable, détenu à Newgate. On parlait de la perte des vaisseaux que l'ennemi avait pris; de l'abandon des pêcheries; de la cessation du commerce, qui passait des Anglais aux mains de leurs alliés; de la pénurie du trésor, qui s'épuisait à payer des vaisseaux et des soldats sur le continent pour des querelles étrangères; du sang anglais versé à grands flots pour soutenir des actes qui ne regardaient nullement l'Angleterre. Tous ces maux, selon les mécontents, provenaient de ce que le trône n'était pas fondé sur une base solide. Pour rendre légitime la possession de Guillaume et de Marie, il fallait une déclaration solennelle; mais le parlement n'avait point d'existence assurée, ce n'était qu'une machine à subsides, qu'on renvoyait après s'en être servi. On déclamaient beaucoup contre le logement des troupes chez les particuliers, chose contraire aux lois du royaume, à la pétition des droits, et à l'acte passé sous le règne de Charles II; contre la violation du droit de propriété, par l'usage où l'on était de prendre les bâtiments de transport appartenants aux particuliers, sans accorder aucune indemnité; contre les charges intolérables de la milice, etc. etc. En un mot, on accusait les ministres d'inconduite, d'incurie, d'imprévoyance, d'ignorance; aussi nuisibles à la nation que s'ils avaient formé le dessein de la réduire au plus bas degré de misère.

Au reste, on était alors arrivé à une époque de corruption complète: toute vertu publique avait disparu, ou se tenait cachée pour ne point devenir un objet de dérision. C'était là une conséquence presque inévitable de la division de la nation en trois grands partis qui ne se ménageaient pas et ne laissaient passer aucune occasion de se contrarier, de se heurter, de se dénigrer ou de se vouer mutuellement au ridicule: c'étaient les williamistes ou orangistes, les jacobites et les révolutionnaires. De cette disposition universelle des esprits, d'après laquelle le patriotisme même était regardé comme hypocrisie, naissait l'opinion que chacun n'agissait que d'après son propre intérêt; et bientôt cette opinion se convertit en réalité: à force de croire que l'intérêt privé était le seul mobile des actions dans les autres, on finit par s'appliquer le principe à soi-même, afin de n'être point dupe. D'autre part, l'expédient, fatal pour les mœurs, d'établir des fonds de crédit pour fournir aux dépenses du gouvernement, fut fécond en inconveniens: on vit l'argent rouler, par l'effet des primes accordées, vers les usuriers, les courtiers, les agioteurs de toute sorte; et ces nouveaux riches, voulant rivaliser de magnificence avec ceux que

leur rang et leur fortune avaient placés au-dessus d'eux, mais tout à fait dépourvus de goût et du sentiment des convenances, se livraient sans pudeur aux plus grands excès. Ces excès mêmes trouvaient des imitateurs dans les classes inférieures; alors tout principe d'honneur, de décence, périssait sans retour, la fortune seule conservait des autels. Ce qui contribuait encore à la corruption générale, c'était la coutume consacrée par l'usage d'acheter à tout prix la majorité dans le parlement. Aussi la plupart des élus n'arrivaient-ils à Londres qu'avec la secrète intention de se vendre au parti qui voudrait les payer.

Ce fut dans ces circonstances que Guillaume quitta la Hollande, et partit pour l'Angleterre, où il arriva vers la mi-octobre. La reine alla l'attendre à Newhall; ils traversèrent Londres aux acclamations de la populace, et, sans s'être arrêtés, ils se rendirent à Kensington. Là ils reçurent une adresse de félicitation du lord maire de Londres et de ses aldermen, et un jour fut fixé pour rendre grâce au ciel de la victoire navale de lord Russell. Guillaume ne pouvait guère parler de ses siennes; il venait pourtant d'obtenir l'avantage sur Louis XIV dans la lutte qui s'était élevée au sujet de la création d'un nouvel électoral.

Le duc d'Hanovre, Ernest-Auguste, ancien allié du roi de France, avait promis de renoncer à toute liaison avec ce prince si on l'élevait à la dignité d'électeur; l'empereur y répugnait, parce que la nomination d'un nouvel électeur protestant pouvait donner trop d'ascendant au parti luthérien dans le collège électoral; plusieurs électeurs s'y refusaient par de secrets motifs de jalousie; Louis s'opposait aussi de toutes ses forces à l'élévation de la maison d'Hanovre. Guillaume triompha de tous les obstacles: comme il était l'âme de la grande confédération, on n'osa pas le mécontenter en repoussant son protégé. A son départ de Hollande, il emporta la promesse formelle de l'empereur, et en effet, le 19 décembre, le duc d'Hanovre fut élevé à la dignité d'électeur, sous le titre de Brunswick-Hanovre, et créé grand maréchal de l'empire; toutefois, il ne fut point admis dans le collège, parce qu'il n'avait pas eu le consentement unanime des électeurs. Ce fut un fils d'Ernest-Auguste qu'à la mort de la reine Anne les Anglais appelèrent à sa succession.

Les deux chambres se réunirent le 4 novembre. Il y avait dans leur sein, comme dans la nation même, plusieurs causes de mécontentement. Les lords se plaignaient hautement des procédés de la reine envers sa sœur, la princesse Anne, à qui le ministère n'épargnait aucun genre de mortification. Elle avait été obligée de quitter le logement

qu'elle occupait au Cock-Pit (1), et de s'installer à l'hôtel de Sion, qu'elle emprunta ou loua au duc de Somerset. La reine défendit de lui rendre aucun des honneurs dus à son rang. Tous les nobles qui avaient d'abord pris parti pour la princesse, lorsqu'il avait été question de lui assigner un traitement indépendant, épousèrent sa cause dans cette circonstance; les amis du comte de Marlborough s'unirent à eux. Le comte de Shrewsbury le fit par attachement pour le comte de Marlborough, maltraité injustement par le roi; le marquis d'Halifax, par opposition contre les ministres; le comte Mulgrave, pour trouver l'occasion de déployer ses talents oratoires et acquérir la considération à laquelle il prétendait; ceux de Devon, de Montague, de Bradford, de Stamford, de Montmouth, et beaucoup d'autres, par conviction et par principes, ou plutôt par ressentiment ou jalousie contre ceux qui les avaient supplantés. Quant aux jacobites, ils étaient toujours disposés à prêter leur appui à tout acte, à toute mesure qui tendait à entraver l'administration.

Dès l'ouverture des chambres, les lords s'occupèrent de la grande question de la violation de leurs privilèges, dans l'affaire de Marlborough et des autres pairs qui avaient été emprisonnés, et ensuite admis à cautionnement par la cour du banc du roi. Le constable de la Tour fut obligé de produire les ordres d'emprisonnement, et le greffier de la cour de remettre les pièces de la procédure. On se convainquit de l'illégalité des ordres. Là-dessus de vifs débats s'élevèrent; ils prirent même un caractère si alarmant, que les partisans de la cour se hâtèrent de proposer un expédient qui fut immédiatement adopté: la chambre s'ajourna au 17; dans l'intervalle, le roi déchargea les trois pairs inculpés, et on inséra dans les registres de la chambre un article portant que, la chambre informée que le roi était dans l'intention de décharger les trois pairs du cautionnement auquel les avait soumis la cour du banc du roi, toute discussion à cet égard avait cessé; en même temps un bill d'amnistie fut rendu en faveur des ministres qui avaient donné l'ordre d'emprisonnement. Le ressentiment des pairs s'étant ainsi apaisé, ils prirent en considération le discours de la couronne.

Dans la chambre des communes, on vota d'abord une adresse de remerciement au roi, et ensuite une seconde adresse pour lui demander communication des traités qu'il avait faits au nom de l'Angleterre avec les puissances européennes. On adopta

pareillement un bill de remerciement pour l'amiral Russell; mais on ne le soumit pas moins à une enquête pour n'avoir point poursuivi sa victoire et tenté une descente en France. Il fut aisé à l'amiral de justifier sa conduite; alors la chambre ordonna que des recherches seraient faites contre les lords de l'amirauté, les fournisseurs, les administrateurs des transports, et en général tous les employés. Il fut ensuite question de l'inconvénient d'avoir des généraux étrangers. Quelques membres déclamèrent avec force contre le conseil privé qui, selon eux, formait une institution exorbitante, en dehors du gouvernement représentatif. Les communes s'occupèrent ensuite des intérêts de Marlborough, de qui son ami Russell prit hautement la défense. Ce dernier ne ménagea pas Nottingham, qui n'avait répondu qu'au bout de vingt jours à ses lettres. Les amis de Nottingham élevèrent la voix à leur tour; la chambre parut divisée, et dans la rédaction de l'adresse, ces derniers ne l'emportèrent que d'une seule voix.

Le budget des dépenses fut ensuite présenté à la chambre, et les subsides furent votés tels que les ministres les demandaient: ils avaient eu la précaution de s'assurer la majorité. Deux millions furent d'abord votés pour l'entretien de 33,000 matelots, la construction de quelques navires et l'achèvement du bassin de Plymouth. On y ajouta 750,000 livres pour le déficit qu'avait présenté le dernier acte de capitation. Les ministres demandèrent ensuite 54,000 hommes, sur lesquels 34,000 seulement seraient employés à l'étranger. Beaucoup de membres manifestèrent leur répugnance pour une guerre qui ne regardait pas la nation, et qui offrait d'ailleurs si peu de chances de succès. D'autres voulaient que les Anglais, simples auxiliaires, ne contribuassent aux dépenses qu'en cette qualité; mais toutes ces observations ne firent que prolonger les débats inutilement, l'influence ministérielle vainquit l'opposition; la chambre vota les 54,000 hommes. Sa complaisance, ou plutôt sa servilité, était telle, qu'elle vota encore deux millions pour la subsistance de l'armée de terre, et, qu'en considération des dépenses extraordinaires que l'état de guerre occasionnait au roi, 600,000 livres fussent ajoutées à sa liste civile.

L'adresse de la chambre haute offrit un caractère assez hostile: la faction Marlborough y fit insérer la prière au roi de ne placer qu'un Anglais à la tête des troupes anglaises; d'assurer aux officiers anglais employés dans l'armée confédérée le rang qui appartenait à ceux des têtes couronnées; de donner le pas aux Anglais sur les Hollandais, quand les forces des deux nations se trou-

(1) C'était un bâtiment construit sur l'emplacement autrefois destiné aux combats de coqs.

veraient réunies, de prohiber l'odieux expédient de la presse pour le recrutement des matelots ; de casser et de punir les officiers qui s'y prêteraient. Le roi reçut froidement cette adresse, et répondit de même qu'il s'occuperait de son contenu.

Les communes, de plus en plus animées contre le comte de Nottingham, votèrent une adresse nouvelle au roi, pour qu'à l'avenir les ordres relatifs à la flotte fussent transmis par des commissaires d'une expérience reconnue en matière maritime : c'était une protestation indirecte contre la gestion de Nottingham. Il fallut songer ensuite au moyen de lever les sommes votées. Une taxe de quatre schellings par livre fut imposée sur le revenu de toutes les terres, pour l'espace d'une année ; le roi fut autorisé à faire un emprunt sur le fonds qu'elle devait produire, et qu'on présumait pouvoir s'élever à deux millions, à raison de sept pour cent ; un autre fonds de crédit d'un million fut établi sur l'accise héréditaire, en actions de cent livres chacune, au même taux de sept pour cent, lesquelles seraient partageables entre les prêteurs et les survivants d'entre eux, à condition qu'aucun d'eux ne pourrait recevoir plus de 10,000 livres par an. On renouvela la taxe par tête, avec déclaration que si elle ne produisait pas 300,000 livres, l'excédant serait pris sur l'accise. On continua de prélever l'impôt sur le vin, le vinaigre, le sucre, le tabac, de même que sur les denrées de l'Inde orientale. On établit des impôts additionnels sur les capitaux des compagnies des Indes, de la baie d'Hudson et d'Afrique. L'adoption des bills relatifs à ces impôts fut retardée à la chambre des lords par l'opposition d'Halifax, de Mulgrave et de quelques autres ; ils proposèrent d'ajouter par amendement à celui de la taxe sur les terres, une clause portant que les lords se taxeraient eux-mêmes, et la majorité adopta cette clause ; mais les communes la rejetèrent à l'unanimité, comme une atteinte à leurs privilèges.

## CHAPITRE VI.

Suite du règne de Guillaume III et Marie. — 1693.

Les hommes chargés de gouverner l'Irlande remplissaient imparfaitement les fonctions dont la confiance du roi les avait revêtus ; ou plutôt, laissant subsister tous les abus, ils songeaient, non à les guérir, mais à les exploiter pour eux-mêmes. Les Irlandais firent entendre des plaintes, et ces plaintes, répandues en Angleterre, augmentèrent l'impopularité de Guillaume ; elles parvinrent aux

chambres, où s'éleva un cri unanime contre le despotisme du lord député, Sydney. Les deux chambres se réunirent pour informer et présenter ensuite en commun une adresse au roi, dans laquelle elles exposaient tous les griefs des Irlandais. Guillaume reçut l'adresse avec bienveillance, et eut bientôt l'air d'avoir oublié sa promesse. Lord Sydney, le comte d'Athlone et quelques autres, qui avaient eu la meilleure part dans les biens confisqués, et qui, par conséquent, profitaient de la plus grande partie des déprédations qu'on leur reprochait, ne furent ni déplacés, ni même molestés en aucune manière.

Le roi ménageait peu les whigs ; il ne voulait qu'obtenir la majorité aux communes comme à la chambre haute, et partout il trouvait des hommes accessibles à la corruption. Cependant le principe whig vivait encore dans la chambre. Si, dans la discussion des questions, les whigs obtenaient rarement la victoire, ils n'en faisaient pas moins la guerre aux ministres avec persévérance ; et quelquefois l'évidence des griefs était telle, qu'ils ramenaient momentanément à eux les transfuges de leur parti. D'ailleurs, leur opposition vive et tranchante laissait des traces profondes dans les esprits, et souvent les arguments prononcés à la tribune retentissaient sur la place publique. La négligence du roi dans l'exécution de l'engagement qu'il avait pris au sujet de l'Irlande, indisposa beaucoup de membres du parti qui flottait entre ses principes et la séduction des places, sa conscience et l'intérêt. Mais à l'époque où l'on était arrivé, les manœuvres de la cour avaient lieu d'une manière si hardie, c'était avec si peu de réserve et de pudeur que les ministres achetaient et marchandait les suffrages, que, lorsque sir Edouard Hassey, député du Lincolnshire, proposa le *bill des places*, suivant lequel nul membre du parlement n'aurait pu occuper de place salariée par le gouvernement (1), il entra presque sans discussion une assez forte majorité. Le bill transmis à la chambre des lords y éprouva un sort différent : il fut rejeté après la seconde lecture, mais seulement à la majorité de deux voix.

Le ministère était remis à peine de la frayeur qu'il avait eue, que le comte de Shrewsbury proposa un autre bill tendant à obtenir pour l'avenir que le parlement eût trois ans de durée et une session annuelle ; si, à l'expiration des trois ans,

(1) Il s'était introduit dans la chambre une si grande quantité d'officiers de terre et de mer, qu'on appela ce parlement *the officers-parliament*.

la couronne différait de donner les ordres nécessaires pour la convocation d'un parlement nouveau, le lord chancelier, le garde du sceau privé, ou le commissaire du grand sceau, seraient destitués et soumis à de graves peines. L'objet de ce bill, de la part des whigs, était d'obtenir la dissolution du parlement actuel, qui avait tenu trois sessions, et qui, par ses concessions progressives au ministère, était presque devenu l'ennemi du peuple; les partisans de la cour se retranchèrent sur l'inconvénient des dépenses qui en résulteraient pour chaque candidat, sur l'importance que croiraient avoir les électeurs, et sur les troubles qui accompagneraient les élections. Malgré l'opposition ministérielle, le bill passa avec un article additionnel, suivant lequel le parlement actuel ne pourrait prolonger son existence au delà du mois de janvier de l'année suivante. Il passa de même à la chambre des communes, sauf quelques légers amendements que les pairs approuvèrent. Mais le succès de Shrewsbury dans les deux chambres fut paralysé par la volonté du roi qui, usant de sa prérogative, refusa son assentiment.

Les opérations du parlement, jusqu'au moment où la session finit par l'ajournement, offrent peu d'intérêt. Le 14 mars, le roi se transporta à Westminster; et, après quelques phrases banales et de vagues promesses, il dit que l'état des affaires rendait sa présence nécessaire sur le continent, déclara la session terminée, et ajourna le parlement au 2 mai.

Mais avant de clôturer la session, et prévoyant un assez long séjour sur le continent, il fit quelques changements dans le ministère. Le grand sceau, qui était toujours resté en commission depuis l'expulsion du roi Jacques, fut confié, avec le titre de lord garde du sceau, à sir John Somers, homme versé dans la science de la législation, appartenant, par ses principes, au parti whig, mais d'opinions modérées et d'humeur conciliante. Sir John Trenchard, nommé en même temps ministre secrétaire d'État, compromis dans la conjuration de Montmouth, s'était sauvé sur le continent, où il avait vécu plusieurs années; il passait pour un profond politique. L'un et l'autre avaient été, dit-on, poussés au ministère par le comte de Sunderland, qui s'était insinué très-avant dans la faveur de Guillaume, ce qui confirma tous les jacobites dans l'opinion qu'il avait trahi son ancien maître. L'amiral Russell fut créé trésorier de la maison du roi; le commandement de la flotte fut mis, par commission, entre les mains de Killgrew, Delaval et Shovel. Paul Foley et Robert Harley, qui, des

rangs des whigs avaient passé dans ceux des torries, furent nommés commissaires de l'administration des comptes publics. La cour avait tenté aussi de s'attacher sir Christophe Mulgrave, député du Cumberland: c'était un tory exalté, mais il avait constamment refusé toutes les avances des ministres, auxquels il faisait une guerre à outrance; toutefois, le bruit courait qu'en certaines occasions essentielles son patriotisme s'était tu devant son avarice, et qu'il avait vendu son silence pour d'assez fortes sommes d'argent.

Le roi partit de Gravesend le 13 mars, et arriva le 3 avril en Hollande. L'armée française, forte de 120,000 hommes, venait d'entrer en campagne, et menaçait les villes du Brabant. Guillaume renforça les garnisons de Liège, de Maestricht, de Huy et de Charleroi, et prit possession du camp fortifié de Parke, près de Louvain, afin de pouvoir couvrir les places qui se trouveraient exposées. On assure que, dans cette position, Guillaume aurait couru de grands dangers s'il avait été attaqué, et que Louis XIV, qui se trouvait à l'armée avec madame de Maintenon, ne voulut point permettre au maréchal de Luxembourg de livrer bataille. Dominé même par cette femme, qui, certes, ne devait pas se trouver à sa place au milieu d'un camp, en présence d'un ennemi tel que Guillaume, Louis quitta l'armée peu de temps après, et il reprit le chemin de Versailles.

Aussitôt que le roi se fut éloigné, Luxembourg, impatient de lauriers, se rapprocha des confédérés, et s'établit à Mildert, à une demi-lieue du camp de Parke. Informé que le comte de Tilly conduisait à Guillaume un corps considérable d'infanterie et de cavalerie, il l'attaqua sur la route avec quelques troupes, qu'il commandait en personne, et le chargea avec tant de vigueur, qu'il le contraignit à fuir au delà de la rivière de Jaar, laissant sur la rive opposée tous ses bagages et trois escadrons, qui tombèrent au pouvoir des Français. Aussitôt Luxembourg fit investir Huy; cette place se rendit au bout de cinq ou six jours. Cependant les deux armées se trouvaient en présence depuis plus d'un mois, cherchant l'occasion de se livrer bataille avec avantage. Mais Guillaume occupait une excellente position, il ne la quittait pas, et Luxembourg ne voulait attaquer qu'avec l'espérance de vaincre. Pour le tirer de son camp, il fit mine de vouloir investir Liège. Guillaume se laissa prendre à ce stratagème; il n'avait pas, au surplus, d'autre parti à suivre: il fallait voir tomber Liège, Charleroi, Maestricht, ou sortir de ses positions pour secourir ces villes. Aussitôt que Luxembourg eut

appris que le roi s'était mis en marche, il repassa le Jaar près de sa source, et se porta directement sur les confédérés, qui avaient déjà traversé la rivière de Geel. Guillaume crut d'abord que ce n'était qu'une fausse marche de Luxembourg pour masquer ses desseins sur Liège; quand on apprit, par les éclaireurs, que l'armée française tout entière arrivait, ses généraux lui conseillèrent de repasser la rivière, et d'éviter la bataille; mais ce conseil, si le roi l'avait adopté, exposait une partie de l'armée, ou du moins l'arrière-garde, qui n'aurait pas eu le temps d'effectuer le passage, à la honteuse nécessité de rendre les armes: il se décida à tenter la fortune, bien déterminé aux plus grands efforts pour arracher enfin la victoire à son heureux adversaire.

Après qu'il eut visité à cheval tous ses postes, et donné les ordres nécessaires pour mettre l'armée à l'abri d'une surprise, le roi prit deux heures de repos dans sa voiture, envoya chercher ensuite son aumônier, et resta avec lui en prières jusqu'au lever du soleil, que l'ennemi parut rangé en bataille.

Ce fut sur le village de Neer-Winden que se dirigèrent d'abord les colonnes françaises: il fallait emporter ce poste pour pouvoir déployer l'attaque sur toute la ligne des alliés; aussi fut-il pris et repris deux fois. Le maréchal de Boufflers était d'avis de se retirer; Luxembourg, sans l'écouter, se mit à la tête d'un corps d'élite, donna pour la troisième fois le signal de l'attaque, emporta le village, et s'y maintint malgré tous les efforts des alliés. Dans le même temps, une attaque était dirigée contre le village de Neer-Landen par le prince de Conti, tandis que le marquis de Feuquières, qui commandait le centre en l'absence du maréchal, pénétrait dans les retranchements qui lui étaient opposés. Ce ne fut qu'après une lutte sanglante et opiniâtre, qui dura jusqu'au soir, que la victoire se déclara pour les Français. Le roi, voyant la bataille perdue et l'armée en désordre, rallia quelques bataillons, se retira vers Dormal, et plaça trois régiments sur le pont de Neer-Hespen pour couvrir la retraite, qui ne se fit pas sans difficulté. Beaucoup de soldats se noyèrent dans la rivière. Le duc d'Ormond, tout couvert de blessures, fut fait prisonnier; le comte de Solmes fut blessé mortellement; le comte d'Athlome périt dans les eaux.

Le nombre des morts fut à peu près égal des deux côtés. Les Français prirent soixante-seize pièces de canon, huit ou neuf mortiers, et une si grande quantité de drapeaux, que le prince de Conti appelait Luxembourg le grand tapissier de

Notre-Dame (1). Ce même prince rendait, au surplus, justice à Guillaume: dans une lettre qu'il écrivait à Paris, et qui fut interceptée, il disait qu'il avait toujours vu le prince d'Orange (2) exposé aux plus grands dangers. On assure, en effet, qu'il se trouva toujours au plus fort de la mêlée conduisant ses troupes, tantôt à pied, tantôt à cheval; il reçut des balles dans sa perruque, dans les manches de sa redingote, et dans le nœud de son écharpe. Cependant ses ennemis, tant sur le continent qu'en Angleterre, blâmèrent les dispositions militaires qu'il avait faites. On ajoute que Luxembourg, voyant le matin l'emplacement de son camp et la position de son armée, ne put retenir cette exclamation: «Oh! je vois bien maintenant que Waldeck est mort!» C'était une allusion louangeuse au talent de ce général pour bien choisir l'emplacement d'un camp.

La victoire de Neer-Winden, chèrement achetée, n'eut pas de grands résultats. Guillaume, quoique vaincu, était toujours à redouter. Quinze jours après la perte d'une bataille on le retrouvait à la tête d'une armée, prêt à risquer un nouvel engagement, défiant la mauvaise fortune par son courage et sa persévérance, et paralysant, par son activité, tous les efforts de ses ennemis. Luxembourg, tout victorieux qu'il était, ne négligeait aucune mesure de sûreté, et n'avancait qu'avec précaution; l'avantage réel que produisaient ses victoires, c'était de transporter en pays ennemi le théâtre de la guerre. Il fit investir Charleroi par le maréchal de Villeroi; lui-même planta ses tentes non loin de la ville, pour couvrir le siège, et il se retrancha dans son camp de manière que Guillaume ne pût entreprendre de l'y forcer sans s'exposer à une seconde défaite. Le siège avait commencé le 10 septembre; la place capitula le 11 du mois suivant; le gouverneur obtint d'honorables conditions. La prise de Charleroi termina la campagne, et les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver.

De l'aveu de tous les historiens de cette époque, jamais la France n'avait paru aussi forte et aussi puissante. Outre quatre grandes armées qu'elle avait sur pied, partout victorieuses, en Flandre, en Allemagne, dans le Piémont et la Catalogne, elle couvrait les deux mers de ses vaisseaux: Louis avait, en quelques mois, réparé le désastre

(1) C'est l'église métropolitaine de Paris. On était dans l'usage d'attacher à la voûte ou aux murs les drapeaux pris sur les ennemis.

(2) Guillaume n'avait pas été reconnu par Louis XIV, de sorte qu'on ne l'appelait en France que le prince d'Orange.

de La Hogue. Il avait fait construire, ou acheté, un grand nombre de vaisseaux; la marine marchande lui fournit des matelots exercés; des promotions faites à propos, des encouragements et des récompenses, excitèrent la plus grande émulation. Les armateurs se multiplièrent, et le commerce anglais souffrit des pertes immenses.

Vers le commencement de juin l'escadre anglo-hollandaise sortit du canal pour croiser sur les côtes de France. Sir George Rooke fut détaché vers le détroit de Gibraltar, avec vingt-trois vaisseaux de ligne, pour escorter la flotte de Smyrne, qui se composait de plus de quatre cents bâtiments anglais, hollandais, danois, suédois, hamburgois, et flamands. La flotte française, commandée par les comtes de Tourville et d'Estrées, surprit Rooke vers le cap Saint-Vincent. Celui-ci, de l'avis du vice-amiral hollandais Vandergoes, donna l'ordre à tous les vaisseaux marchands de se réfugier dans les ports voisins de Cadix, Saint-Lucar et Faro; puis il gagna le large, déterminé à éviter un engagement autant que possible. Toutes ses précautions ne purent empêcher deux vaisseaux de guerre hollandais d'être pris, et un autre d'être brûlé, de même qu'une pinasse richement chargée. Vingt-neuf navires marchands furent pris de même, et environ cinquante détruits ou coulés à fond. On estima à un million de livres la perte éprouvée en cette occasion. Au lieu de poursuivre Rooke, qui s'était retiré à Madère, les amiraux français entrèrent dans la Méditerranée, jetèrent en passant quelques bombes dans Gibraltar, détruisirent plusieurs vaisseaux anglais et hollandais à Malaga, Alicante, Carthagène, et rentrèrent en triomphe à Toulon. Le chef d'escadre, sir Francis Wheeler, envoyé aux Indes occidentales pour détruire Quebec et ruiner la Martinique et la Dominique, fut partout repoussé. Il perdit, dans le cours de ses expéditions, la moitié au moins de son équipage.

Les armateurs de Saint-Malo s'étaient distingués dans cette lutte acharnée de la France et de l'Angleterre. Leurs vaisseaux, armés en course, firent éprouver au commerce de Londres d'énormes pertes. Les Anglais résolurent de se venger sur la ville entière du mal que leur faisaient quelques habitants. Dans les premiers jours de novembre, le commodore Benbow fit voile vers Saint-Malo, avec douze gros vaisseaux de ligne, quatre galiotes à bombes, et dix brigantins; il bombardra et canonna la ville pendant trois jours consécutifs. Jusque-là il n'avait fait qu'user des droits de la guerre, droits assez terribles pour qu'il ne soit pas nécessaire de les étendre. Le 19 novembre, profitant de l'obscurité de la nuit, de l'avantage

du vent et de la marée, il lança sur la ville un brûlot, auquel on donna le nom d'*infernal*, nom que, sans doute, il méritait bien, par sa construction et par les effets qu'on en attendait. Chargé de pierres; de vieux canons, de vieux affûts, de débris, de boulets, de matières combustibles, de pièces d'artifice, il devait être conduit sous la ville, éclater sur elle, la renverser de fond en comble, écraser sous ses ruines la population entière. Le succès ne répondit pas à l'attente des auteurs de la machine infernale: le brûlot heurta contre un rocher, à quelque distance de la ville, et s'entrouvrit. Les conducteurs, en se retirant, y mirent le feu. Au bout de quelques minutes, une épouvantable explosion se fit entendre. Un pan de muraille, du côté de la mer, s'écroula, quelques maisons eurent leur toit emporté. Une masse du poids de 200 livres tomba sur une maison de la place publique, et l'abattit en partie. La population de Londres apprit avec douleur que l'expédition avait été manquée, c'est-à-dire que Saint-Malo n'avait pas été converti en un monceau de cendres: on disait hautement que les intérêts de l'Angleterre avaient été trahis; que les Français étaient avertis de tout ce qui se faisait ou se proposait à Londres; que les traîtres se trouvaient au ministère. On peut voir, par la nature de ces plaintes, ou plutôt par le sujet auquel elles s'appliquaient, que la guerre avait pris de part et d'autre un caractère de férocité emprunté du *vie* ou du *vii<sup>e</sup>* siècle, plus digne des Tartares de Genghiz-Khan que des Anglais et des Français des temps modernes. Le maréchal de Lorges et le commodore Benbow n'avaient nul reproche à se faire.

Les jacobites, les tories, les whigs, exploitaient contre le ministère ces circonstances fâcheuses. Il faut dire que Guillaume, en créant son conseil, avait consulté ses intérêts personnels plus que les intérêts de la nation. Il avait fait un ministère mi-partie de whigs et de tories, afin de les opposer constamment les uns aux autres, et de pouvoir lui-même, en glissant entre les deux partis, rencontrer moins d'obstacles sur la route qu'il parcourait: mais quel bien pouvait résulter pour la nation de ministres qui ne cherchaient qu'à se contrarier dans leurs vues, se décrier mutuellement dans l'opinion, acquérir la prépondérance en faisant pencher la faveur royale à force d'intrigue? La perte de la bataille de Neer-Winden et de quelques places fortes, la capture de plusieurs vaisseaux de guerre et d'un nombre infini de bâtiments de commerce, le mauvais succès de Benbow, les désagréments subis par diverses personnes, l'empire involontaire des anciens principes, le désir de changement, si naturel à tous

les hommes, et puis l'impopularité croissante de Guillaume, qui semblait, par ses manières hautes et repoussantes, prendre à tâche de froisser toutes les mœurs anglaises; d'autres causes encore produisaient un mécontentement qui agitait sourdement toutes les classes. Les jacobites y gagnaient beaucoup de partisans dans les trois royaumes. De son côté, le roi Jacques n'avait pas renoncé à l'espérance de ressaisir le sceptre : il fomentait de tout son pouvoir la disposition hostile des esprits. Macpherson assure qu'il correspondait secrètement avec le marquis de Caermarthen, le comte de Shrewsbury, lord Godolphin, l'amiral Russell, et surtout avec Marlborough, qui, depuis deux ans, répétait qu'il brûlait du désir d'effacer, par des services réels, les torts dont il s'était rendu coupable. Plus de quarante seigneurs, ducs, marquis, comtes et barons, un nombre infini de nobles, six évêques, et plus de cinq cents ministres qui n'avaient pas prêté le serment, le plus grand nombre même de ceux qui l'avaient prêté, étaient tout disposés à se déclarer pour leur ancien prince : ils lui avaient même envoyé des protestations de fidélité.

Ce qui contribuait à nourrir l'exaspération chez les jacobites, c'était la rigueur qu'on déployait contre ceux qui étaient atteints ou même soupçonnés de jacobitisme : plusieurs individus terminèrent leur vie au gibet; d'autres furent condamnés à d'énormes amendes et au pilori; quelques-uns subirent le supplice des traîtres. Les juges, vendus à la cour, ne demandaient pas de preuves, il leur suffisait d'une accusation. Tous ces actes d'une politique farouche et cruelle ne faisaient qu'aigrir les ennemis du gouvernement : les jacobites en accusaient hautement le ministère, qu'ils représentaient comme complice de la délation par la faveur qu'il accordait aux délateurs; et malheureusement ils n'étaient que trop fondés dans cette récrimination.

En Écosse, les jacobites agissaient avec persévérance; mais leur correspondance avec la cour de Saint-Germain fut découverte, et l'on s'attacha pour lors à gagner les presbytériens, qui formaient le parti le plus fort et le plus nombreux. A l'ouverture de la session, qui eut lieu le 18 avril, on lut une lettre du roi Guillaume extrêmement flatteuse; en reconnaissance on vota des subsides, une levée de matelots, et l'on déclara vacants les emplois de ceux qui refusaient le serment. On fit subir aussi des persécutions aux évêques, de qui on exigeait des déclarations portant qu'ils reconnaissaient le presbytérianisme comme religion dominante de l'Écosse. Les évêques refusèrent avec force, et se laissèrent condamner à perdre

leurs bénéfiques; toutefois ils en conservèrent la possession; ils reçurent même de la part de Guillaume des promesses de protection. C'était une des maximes de ce prince de ménager ses ennemis, ce qui parfois peut être utile; dans cette circonstance il n'en résulta que du mal : les presbytériens se montrèrent partout mécontents, et dans plusieurs lettres écrites de divers points de l'Écosse, et qui furent interceptées, il était dit que le succès d'une invasion était infaillible, pourvu qu'elle eût lieu promptement; toute la nation écossaise, assurait-on encore, se laisserait aisément soulever contre le roi Guillaume et la reine Marie.

On peut présumer que les Irlandais, plus mal-intentionnés encore que les habitants de l'Écosse, ne prenaient pas la peine de déguiser leur animosité : tous les germes de la révolte perçaient à travers leur soumission forcée. Le lord Sydney voulut convoquer le parlement; mais tous les membres qui arrivèrent à Dublin montrèrent un tel esprit d'opposition qu'il fallut les ajourner avant qu'ils eussent rien fait.

Ce fut au milieu de cette fermentation générale que Guillaume, après avoir obtenu des États Généraux qu'ils augmenteraient leurs forces de terre et de mer pour la campagne suivante, arriva le 30 octobre à sa résidence de Kensington. Il trouvait la nation murmurant, le commerce tout à fait tombé, les affaires de l'État en désordre, les ministres s'accusant mutuellement du mal : il sentit la nécessité de changer de système. Sunderland lui fit entendre que les tories ne voulaient plus d'une guerre qui n'avait produit que des humiliations et des pertes énormes d'hommes et d'argent; que les wighs, au contraire, se laisseraient conduire plus aisément, soit par la crainte d'une invasion, soit parce qu'ils seraient flattés des avances qu'on leur aurait faites; peut-être aussi seraient-ils séduits par l'espérance du bénéfice qu'ils pourraient se procurer par des avances au gouvernement sur les fonds établis par le parlement. Guillaume ne négligea point ces observations : pour montrer qu'il en sentait la justesse, il rendit le commandement de la flotte à l'amiral Russell, et il renvoya de son conseil le comte de Nottingham, qui, de tous les ministres, était le plus odieux à la nation. Le poste vacant fut offert au comte de Schrewsbury, et peu de temps après accepté; il y eut aussi quelques nominations en faveur des whigs à diverses places, soit à Londres, soit dans le royaume; ce fut pourtant avec réserve que Guillaume usa de son droit : le parti tory était trop puissant à la chambre des communes pour qu'on osât le mécontenter; ainsi beaucoup de tories conservèrent leurs emplois,

Guillaume ouvrit la session du parlement le 5 novembre, jour fixé par la dernière prorogation. Il ne manqua pas d'exprimer dans son discours toute la douleur que lui causaient les malheurs de la campagne sur terre et sur mer; il rejeta les premiers sur l'immense supériorité de forces que Louis avait déployées; il attribua les autres à la mauvaise administration de ceux qui avaient dirigé les opérations de la flotte; il finit par exprimer la nécessité d'augmenter l'armée et d'accorder les subsides nécessaires. Six jours après, les communes, à l'unanimité, résolurent de soutenir le roi et son gouvernement, d'informer sur les causes des désastres éprouvés sur mer, et de chercher les moyens à prendre pour garantir le commerce de la nation et le défendre contre les étrangers.

Les débats qui allaient s'élever sur ces questions importantes appelaient l'attention publique; sous tous les rapports ils devaient exciter au plus haut point l'intérêt: il y eut de vives contestations dans les chambres, beaucoup de temps perdu, des discours retentissants, et aucun résultat: la dextérité des ministres, qui surent opposer à propos les tories aux whigs et ceux-ci aux tories, l'emporta sur les intérêts de la nation, plus d'une fois même sur l'évidence matérielle et sur la crainte du scandale causé par l'impunité.

On s'occupa d'abord de l'affaire de la flotte, et il parut, par les informations, que le mauvais succès ne pouvait guère être imputé qu'aux amiraux et aux fournisseurs chargés de l'approvisionnement; mais après des débats très-animés, la majorité déclara que les amiraux avaient rempli leur devoir. Ce fut là un triomphe du parti tory sur les whigs, qui avaient suscité cette affaire, et qui se virent réduits à protester formellement contre cette décision. On voulut ensuite, à la chambre haute, disculper le comte de Nottingham, sur qui retombaient nécessairement tous les torts, si les amiraux étaient innocents; dans sa défense, Nottingham rejeta la faute sur le ministre whig Trenchard, lequel avait dans ses attributions celle de transmettre les instructions aux amiraux. Trenchard envoya sa réponse écrite, et fut soutenu par le ministère, qui presque tout entier était whig. Ainsi tout ce fracas de débats, entrepris comme conséquence d'un passage du discours de la couronne où le roi s'engageait à punir les coupables, s'évanouit tout d'un coup sans laisser même des souvenirs. Falkland avait fait son devoir, les amiraux avaient fait leur devoir, Nottingham le sien, Trenchard le sien: le mal existait, chacun en voyait les ravages, et il n'y avait point de coupable.

Un autre point non moins important fut soumis

à la délibération des chambres: le roi demandait 40,000 hommes pour la marine, et 100,000 pour le service de terre. Les 40,000 hommes furent accordés; mais quand on en vint à discuter sur les 100,000 pour l'armée, on trouva généralement la demande très-exagérée. On exigea du roi communication des traités d'alliance qui avaient été conclus avec les puissances confédérées; on examina dans quelle proportion chacune d'elles fournissait son contingent, et il se trouva que, proportion gardée, l'Angleterre ne devait donner que 83,121 hommes, les officiers compris, et 2,530,590 livres pour leur entretien; 2 millions furent accordés en outre pour la flotte et l'artillerie, et 412,000 livres environ pour combler les déficits sur les impôts de l'année précédente. Ainsi le montant des subsides pour l'année 1694 fut fixé à 5 millions et demi à peu près; ils devaient être levés principalement au moyen d'une taxe de 4 shellings par livre sur les terres et de nouveaux droits d'accise.

Mais tandis qu'on s'accordait sur l'objet essentiel des subsides, vint un rapport du commissaire des comptes relatif à des sommes payées pour services secrets, et de l'examen de ce compte sortit le scandaleux tableau de tous les moyens de corruption employés par le ministère: places données, augmentation de salaires, gratifications, pensions, concessions de toutes sortes. Les mécontents s'efforcèrent alors de mettre en avant les bills populaires des sessions précédentes, notamment ceux qui avaient pour but de régulariser la procédure dans les cas de trahison, d'ordonner la convocation triennale du parlement, de déclarer formellement que le titre de membre des chambres était incompatible avec toute charge ou emploi salarié par le gouvernement. Le premier tomba sans discussion dans la chambre haute; le second fut rejeté après quelques débats; le troisième passa dans les deux chambres, mais le roi refusa de le sanctionner. Ce refus impolitique ajoutait à son impopularité: la chambre des communes, en se formant soudain en comité pour prendre en considération l'état du royaume, témoigna autant qu'il était en elle qu'elle désapprouvait la conduite du roi; elle déclara ennemi de la nation et du trône quiconque avait conseillé au roi son refus. Dans une adresse qui fut votée sans opposition, elle représenta au roi qu'il lui serait plus convenable d'écouter les avis de son parlement que de suivre les insinuations perfides de quelques hommes qui ne cherchaient que leur propre avantage. Le roi remercia les communes de leur zèle, parla de son profond respect pour la constitution, dit qu'il regarderait comme ennemis tous ceux qui tenteraient de relâcher les liens qui l'unissaient à son

peuple, et ne dit pas un mot du bill. L'opposition se montra fort peu satisfaite de cette réponse vague et insignifiante : il fut question d'une autre adresse pour demander quelque chose de plus précis. Il parait que le ministère agit sourdement, et la majorité se déclara contre la seconde adresse ; mais de cette discussion même sortait la preuve évidente que le roi s'était mis en opposition directe avec le vœu des chambres, vœu qu'on s'était accoutumé à regarder comme celui de la nation, quoiqu'il ait pu souvent n'être que le vœu d'un parti.

Lorsque la session commença, la compagnie des Indes orientales se trouvait depuis quelque temps en retard pour ses paiements. On crut dans le public que le ministère saisirait cette occasion de détruire un monopole contre lequel s'élevaient de toutes parts des plaintes fondées ; ce fut le contraire qui arriva, et malgré les réclamations et les offres des diverses corporations des marchands et des fabricants de Londres, la compagnie obtint, le 11 novembre, une charte nouvelle qui l'autorisait à lever, pour l'ajouter à son capital, une somme de 744,000 livres. On répandit alors dans la ville le bruit que cette faveur avait été chèrement achetée du ministère, ce qui augmenta les murmures contre le gouvernement. Les marchands rendirent publics, par la voie de la presse, tous les documents relatifs à cette affaire ; ils présentèrent aux communes une pétition pour qu'il fût déclaré par le parlement que le commerce avec l'Inde était libre ; la compagnie, de son côté, demanda que sa charte reçût la sanction parlementaire. Les communes, après avoir examiné la question, déclarèrent que tous les sujets anglais avaient un droit égal au commerce des Indes orientales, à moins qu'il ne leur fût interdit par un acte du parlement. Cette déclaration ne fut pas plutôt connue qu'il se forma une nouvelle compagnie des Indes.

Vers la fin de l'année, un bill fut présenté pour la naturalisation de tous les protestants étrangers. Les partisans de cette mesure représentèrent qu'il y avait encore en Angleterre beaucoup de landes ou terres incultes ; que la force d'une nation consistait dans le nombre de ses membres ; que beaucoup de protestants persécutés en France et ailleurs, ne demanderaient pas mieux que de pouvoir s'établir sur une terre de liberté qu'ils enrichiraient de leurs capitaux et de leur industrie ; que l'Angleterre avait été largement payée de la protection accordée aux réfugiés, par la création de plusieurs branches d'industrie manufacturière et par la diminution du prix de main-d'œuvre, circonstance d'un grand intérêt pour le com-

merce, déjà si surchargé de taxes, et exposé aux chances de l'état de guerre. Plusieurs voix éloquentes se firent entendre pour l'opposition. Le défaut de culture, dit-on, ne saurait être attribué qu'au malheur des temps ; admettre les étrangers à partager les avantages du commerce anglais, c'est vouloir qu'ils s'enrichissent aux dépens de la nation anglaise, pour qu'ensuite ils portent dans leur patrie le fruit de leurs travaux. Quant à la diminution du prix de main-d'œuvre, c'est un mal plutôt qu'un bien, car des milliers d'ouvriers anglais restent sans travail. Le but auquel visent les partisans du bill, ajoutait l'opposition, c'est d'introduire un tel nombre de dissidents, que l'Église anglicane trouve en eux des rivaux d'autorité ; c'est de donner pour appui à un prince étranger des serviteurs étrangers. Sir John Knight, membre des communes, publia un écrit non moins spirituel que satirique, dans lequel, sans doute, il exagérait les conséquences que le bill pouvait entraîner, mais qui n'en fut accueilli et lu que plus avidement. Cet écrit fit une vive sensation. On se plaignait partout de ne voir tomber les faveurs royales que sur les Hollandais ; les Hollandais, dit-on, allaient faire revivre les anciens lords danois, imposer aux Anglais leur gouvernement et leur religion. Les partisans de la cour, effrayés de l'irritation qu'ils remarquaient dans les esprits, se plaignirent amèrement à la chambre, Knight, menacé d'emprisonnement et même d'expulsion, désavoua son pamphlet, qui fut brûlé par la main du bourreau ; ce qui ne servit qu'à augmenter l'effervescence populaire, au point que les ministres prirent l'alarme et consentirent à ce que le bill fût abandonné, sauf à le reproduire dans un autre moment.

Vers la même époque, et le 19 décembre, l'ambassadeur de Danemark présenta au roi un mémoire qu'il avait reçu de Paris. Louis XIV, malgré les avantages obtenus par ses armées, faisait des propositions de paix aux puissances confédérées : il offrait de rendre à l'Espagne les villes qu'il avait prises dans la Catalogne ; aux Pays-Bas, Namur et Mons ; à l'évêque de Liège, le château d'Huy et quelques terres ; aux États Généraux, il proposait le renouvellement du traité de commerce stipulé à Nimègue. L'électeur de Bavière fut aussi employé par le roi de France pour tâcher de gagner l'inflexible Guillaume. Les Hollandais, avertis de ce qui se passait, envoyèrent secrètement un agent à Paris, pour entamer des négociations directes avec le roi ; mais non-seulement Guillaume rejeta l'entremise de l'envoyé danois, mais encore il fit échouer la négociation avec la Hollande.

## CHAPITRE VII.

Suite du règne de Guillaume III et Marie. — 1694.

Un projet de banque nationale, à l'instar de celles d'Amsterdam et de Gènes, fut proposé au gouvernement, comme un établissement qui pouvait être utile à la fois à l'État et au commerce, augmenter le crédit de l'un et favoriser pour l'autre la circulation des fonds. Le docteur Hugues Chamberlain avait d'abord parlé de billets ou actions hypothéquées sur des immeubles; mais le plan de Guillaume Paterson obtint la préférence: il s'agissait de fonds susceptibles de transfert, et représentés par des billets de crédit qu'assureraient de larges capitaux. Quarante négociants souscrivirent immédiatement pour la somme de 500,000 livres, destinée à former une caisse d'escompte ou de paiement pour faire face à la circulation d'un million à prêter au gouvernement à 8 pour 100 d'intérêt, ladite somme de 500,000 livres pareillement productive d'intérêts au même taux. Quand ce projet eut été mûri et approuvé par le ministère, et qu'en même temps on se fut assuré de la majorité dans les deux chambres, il fut soumis à la discussion des communes. L'opposition tint un langage de réprobation, vif, animé, énergique. Elle prétendit que le projet ne tendait qu'à déguiser un odieux monopole, qui engloutirait tout le numéraire du royaume; qui ne serait réellement utile qu'au gouvernement, et par conséquent ne ferait qu'augmenter pour lui les moyens d'acquérir le pouvoir arbitraire; qu'au lieu de favoriser le commerce, il l'appauvrirait infailliblement, parce que les capitalistes, au lieu de confier leurs fonds aux commerçants comme ils l'avaient fait jusque-là, les employeraient à l'achat des actions, ce qui finirait par produire des nuées de courtiers et d'agioteurs qui feraient leur proie des hommes de bonne foi ou sans expérience; l'opposition, en un mot, criait de toutes ses forces au scandale, au renversement des principes, à la ruine des mœurs publiques: le bill n'en passa pas moins aux communes et à la chambre haute, avec la clause que le roi aurait le droit d'incorporer les souscripteurs sous le titre de *Directeur et compagnie de la banque d'Angleterre*, et la condition expresse qu'à compter du 1<sup>er</sup> août 1705, la compagnie, prévenue un an d'avance et remboursée de 12,000,000 livres, pourrait être forcée à cesser toute opération. La souscription fut remplie dix jours après qu'elle eut

été ouverte, et la cour des directeurs compléta le paiement avant le terme prescrit, et sans avoir eu besoin de prendre des souscripteurs plus de 720,000 livres. Comme tous ces fonds ne suffisaient pas pour les besoins du gouvernement, la chambre soumit à un droit de timbre le parchemin et le papier de toute espèce; elle établit aussi un impôt onéreux sur les voitures.

Cependant l'année où l'on venait d'entrer ne s'annonçait pas d'une manière heureuse: le peuple était surchargé d'impôts, le murmure était sur toutes les bouches, le ressentiment dans tous les cœurs; et ce peuple anglais, si jaloux de ses droits, ce peuple qui avait sacrifié au fantôme de la liberté un de ses rois et banni sans motifs le second successeur de l'infortuné Charles, courbait maintenant la tête sous l'arrogant étranger, qui, pour satisfaire sa propre haine contre le roi de France, entraîna la nation qui l'avait adopté à une guerre désastreuse, contraire aux véritables intérêts de l'Angleterre. Ce fut dans ces circonstances qu'on apprit à Londres la fin malheureuse de sir Koaxe Wheeler, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée. D'après ses instructions, il devait convoyer la flotte marchande destinée pour l'Espagne, l'Italie et le Levant; mais à peine fut-il parvenu à la hauteur de Gibraltar, qu'une tempête violente dispersa ses vaisseaux, les jeta sur la côte ou les engloutit sous les vagues. Le vaisseau amiral fut du nombre de ceux qui furent submergés; Wheeler périt sous les eaux avec tout son équipage; deux autres vaisseaux de ligne, trois galiotes, six vaisseaux marchands, eurent le même sort. Les autres furent si maltraités, qu'au lieu de continuer leur route ils revinrent à Cadix pour réparer leurs avaries.

Guillaume avait obtenu du parlement des hommes et des subsides; c'était là tout ce qu'il voulait: aussi termina-t-il promptement la session, et, prorogeant le parlement au 18 septembre, il s'embarqua pour la Hollande. Avant son départ il distribua des titres à ses amis. Le comte de Shrewsbury fut élevé à la dignité de duc. Le comte de Mulgrave, qui, pour se faire remarquer, s'était jeté dans l'opposition où son éloquence pouvait être dangereuse, reçut une pension de 3,000 livres et le titre de marquis de Normanby: c'est assez dire qu'il avait arboré d'autres couleurs. Le comte de Bedford devint duc sous le même nom; les comtes de Devonshire et de Clare, et le marquis de Caernarthen, reçurent le même honneur; ce dernier prit le titre de Leeds. Russell eut la présidence de la cour de l'amirauté. Beaucoup d'autres promotions eu-

rent lieu dans l'armée, dans la marine et dans l'administration.

Le refus fait par Guillaume à l'envoyé de Danemark d'entrer en accommodement forçait Louis XIV à continuer la guerre; mais, cette année, cherchant à ménager ses forces, il voulut que ses généraux se tinssent sur la défensive, excepté pourtant dans la Catalogne, où le comte de Noailles reçut l'ordre d'agir avec vigueur. Guillaume, de son côté, se hâta d'arriver à Louvain, lieu du rendez-vous général des confédérés. L'armée française était campée entre Mons et Maubeuge: le dauphin en prit le commandement, mais Luxembourg en dirigeait les opérations. Comme Guillaume se disposait à l'attaquer avec des forces de beaucoup supérieures, Luxembourg, à qui il était expressément recommandé d'éviter tout engagement, abandonna ses positions, et par des marches habiles se porta sur Vignamont, où il se fortifia aussitôt par des retranchements. Les deux armées restèrent presque en présence l'une de l'autre jusqu'à la mi-août, sans rien entreprendre. Alors Guillaume fit partir pour Louvain son gros bagage et prit la route de Sombref: c'était dans l'intention de passer l'Escaut et de se porter vers les villes maritimes de la Flandre française, qu'il aurait ainsi resserrées entre son armée et sa flotte. Luxembourg le devina; il fit partir aussitôt 4,000 chevaux, chaque cavalier portant un fantassin en croupe; un corps d'élite les suivait, avec ordre de faire la plus grande diligence; venait ensuite le maréchal de Villeroi avec toute la cavalerie de l'aile droite, la maison du roi et 20 pièces de canon; le dauphin en personne conduisait le reste de l'armée. En quatre jours l'actif Luxembourg avait franchi un intervalle de quarante lieues, coupé de rivières et de défilés. Quand l'électeur de Bavière arriva en vue du fleuve, à la hauteur du pont de l'Épine, où le roi voulait le traverser, et qu'il aperçut les Français retranchés sur la rive opposée, il ne pouvait en croire ses propres yeux. Guillaume lui-même, dissimulant son dépit, mais reconnaissant qu'il n'était pas possible de traverser la rivière en ce lieu, donna l'ordre de gagner Oudenarde, d'où il porta son quartier général à Wanneghen, afin de surprendre Courtray, dont le district lui offrait de bons quartiers d'hiver pour une grande partie de ses troupes. Luxembourg l'avait encore prévenu: posté entre Courtray et Menin, il rendit inutiles tous les efforts des confédérés, et il passa tout l'hiver avec son armée là où Guillaume s'était flatté de faire subsister la sienne. Ces marches non moins savantes que rapides firent plus d'honneur à Luxembourg qu'une victoire; il avait

garanti les frontières depuis l'Escaut jusqu'à la mer, sauvé toutes les places menacées, et ces heureux résultats ne coûtaient pas à la France une goutte de sang.

Tout l'avantage de cette campagne, qui coûta près de 3 millions de livres à l'Angleterre, se réduisit à la prise du château d'Huy, qui se rendit après dix jours de siège. Les confédérés prirent leurs quartiers d'hiver à Dixmude, Tirlemont et Deynse; Guillaume quitta le camp à la fin de septembre; le dauphin prit la route de Versailles, et les deux armées décampèrent le 15 octobre.

Il n'y eut rien de remarquable sur le Rhin ni en Italie.

En Catalogne, le maréchal de Noailles battit plusieurs fois les Espagnols, leur prit Girone, Hostalric, Palamos, et menaça Barcelone, que, secondé par l'escadre de Tourville, il aurait vraisemblablement emportée, si Guillaume n'eût ordonné à temps à l'amiral Russell de courir au secours de cette place.

Ce prince avait été informé de bonne heure que l'escadre française de Brest cherchait à se réunir à celle de Toulon, et Russell était chargé d'empêcher cette jonction; mais avant que ce dernier eût pu sortir de Plymouth, l'escadre de Brest avait quitté le port.

Vers le même temps une autre escadre fit voile vers les côtes de France, pour tenter une descente dans le voisinage de Brest. Les Anglais choisirent pour lieu de débarquement la baie de Camaret et celle de Bertheaume; les troupes de terre avaient pour chef le général Tollemache. S'il faut en croire l'historien Macpherson, Louis XIV aurait été prévenu par une lettre du comte de Marlborough au roi Jacques. Ce qui est certain, c'est que les Français se tenaient sur leurs gardes, et que Vauban avait reçu commission de diriger les travaux de défense. Les batteries dressées par Vauban firent un feu si terrible, qu'en peu de minutes 700 soldats anglais tombèrent morts sur le rivage; 400 périrent de même à bord des bâtiments. Le vaisseau de ligne *le Monk* eut beaucoup de peine à gagner le large; mais une frégate hollandaise fut obligée d'amener; le général Tollemache fut blessé mortellement.

Lord Berkeley, qui avait le commandement de l'escadre, ne tarda pas à s'éloigner de cette côte fatale à ses armes. Il fut plus heureux à Dieppe, qu'il bombardait pendant deux jours, et qu'il réduisit presque tout entière en cendres. Le Havre, auquel il aurait voulu faire éprouver le même sort, ne reçut que très-peu de dommage. Sir Cloudesley Shovel fit des tentatives de même genre contre Calais et Dunkerque; mais il eut beau en-

voyer des bombes, lancer des brûlots : ses bombes tombèrent toutes dans la mer, et ses brûlots éclatèrent hors de portée.

Cependant l'amiral Russell continuait sa route vers la Méditerranée, et après avoir passé heureusement le détroit, il fit force de voiles vers Barcelone, qui, assiégée par mer et par terre, se trouvait en ce moment tellement pressée qu'il était déjà question de capituler. L'arrivée des Anglais sauva la place. Russell avait sous ses ordres 90 vaisseaux de ligne, Tourville n'en avait que 60, et il lui était ordonné d'éviter une action, à moins qu'il n'eût des forces égales à celles de l'ennemi; il fut donc contraint de se retirer, et peu de temps après de rentrer à Toulon. Le maréchal de Noailles, n'étant plus soutenu du côté de la mer, leva le siège, et Russell alla passer l'hiver à Cadix, sur les nouveaux ordres qu'il reçut de Guillaume : sa mission était d'empêcher Tourville de sortir de la Méditerranée, et il prit si bien ses mesures, que, sans un concours extraordinaire de circonstances, il eût été impossible à Tourville de forcer le passage, s'il l'eût tenté.

Mais tandis que la flotte anglo-hollandaise gardait le détroit, les armateurs français désolaient le commerce des deux nations. Le célèbre Jean Bart rencontra devant le Texel une escadre hollandaise de 8 vaisseaux, qui avait capturé une flotte marchande française revenant de la Baltique et chargée de grains; il n'avait que 6 frégates, et il n'hésita pas à donner le signal du combat. Il prit 3 vaisseaux hollandais, mit en fuite les autres assez maltraités, et ramena dans les ports français les navires qu'il avait délivrés.

Guillaume, de retour à Londres, fit l'ouverture de la session le 12 novembre, trois jours après son arrivée. Il prétendit, dans son discours, que l'état des affaires était singulièrement amélioré; ce qui ne l'empêcha pas de demander de nouveaux subsides, afin de pouvoir poursuivre la guerre avec vigueur. Le ministre avait eu soin de s'assurer d'avance la majorité dans les deux chambres; on croit qu'il avait promis que le roi sanctionnerait le bill du parlement triennal. M. Harley l'avait présenté par ordre exprès des communes aussitôt après le premier ajournement, et on l'accola, pour ainsi dire, au bill des subsides. L'acceptation de l'un devait servir de prix à la concession de l'autre.

L'état des dépenses fut arrêté à 4,764,712 livres pour le service de l'armée et de la marine, et le bill relatif au parlement n'eut à subir que de légères modifications dans les dispositions primitives.

L'une des premières affaires dont s'occupa la chambre des communes fut le prétendu complot royaliste du comté de Lancastre, complot qui avait été depuis longtemps dénoncé à la chambre. Un grand nombre de personnes avaient été arrêtées; mais comme les accusateurs étaient des hommes sans caractère et sans aucun titre à l'estime publique, il ne fut pas difficile aux amis des accusés de faire regarder l'accusation comme calomnieusement ourdie pour perdre, s'il était possible, des citoyens honnêtes. Les accusés recouvrèrent leur liberté, et le ministère, pour se soustraire à l'odieux soupçon d'avoir excité ou autorisé la délation, donna ordre de poursuivre les dénonciateurs. Les jacobites triomphèrent; mais la chambre des communes ayant pris connaissance de cette affaire, déclara qu'il y avait eu des motifs suffisants pour faire le procès aux conspirateurs du Lancashire, et pour les condamner. Malgré cette déclaration, les accusateurs furent déclarés coupables de parjure, et poursuivis pour complot contre la vie et les biens des accusés de Lancastre; mais bientôt après cette poursuite fut abandonnée par le ministère.

## CHAPITRE VIII.

Suite du règne de Guillaume III. — 1695.

Vers le milieu du mois de décembre, Marie avait été atteinte de la petite vérole, et dès les premiers jours les symptômes du mal devinrent alarmants. Jugeant que le danger était grand, elle voulut se préparer à la mort, et elle eut de fréquents entretiens avec l'archevêque Tenisson. Elle mourut le 28 du même mois, après avoir reçu les secours spirituels en présence de tous les évêques suffragants de Canterbury. On lui fit de magnifiques obsèques, et elle fut inhumée à Westminster. L'archevêque prononça son oraison funèbre, ce qui lui valut de la part de l'évêque non-jureur de Bath et Wells une lettre énergique, où il lui reprochait de n'avoir pas appelé le repentir sur son lit de mort, pour la part qu'elle avait eue à la dernière révolution. Un prêtre jacobite ne craignit pas de prêcher sur ce texte : « Allez, et voyez cette femme maudite, mais donnez-lui la sépulture, car elle est fille de rois » (1). D'un autre côté, le lord maire de Londres, les aldermen et le conseil municipal

(1) Go now, see this cursed woman and bury her, for she is a king's daughter.

résolurent de lui ériger une statue auprès de celle de son mari, à la Bourse.

Cette princesse était grande et bien proportionnée : elle avait la figure ovale, les traits agréables, les yeux vifs, l'air assez doux. Elle affectait d'y mettre de la dignité. Elle avait de la pénétration, une excellente mémoire, un jugement solide, la conversation posée, l'humeur assez égale. Elle ne parut jamais agitée de grandes passions ; on aurait dit même qu'elle était étrangère aux plus douces affections de la nature. Son plus grand mérite, c'était d'être épouse complaisante et soumise ; mais cela venait moins de son affection pour Guillaume que de l'opinion extraordinaire qu'elle avait conçue de lui : elle le regardait en toutes choses comme l'homme le plus parfait des temps modernes. Aussi l'avait-elle pris pour modèle, et à force d'imiter sa froide réserve, sa morgue irritante, l'air d'apathie qu'il se donnait pour se montrer supérieur aux événements, elle était froide, hautaine, apathique. Protestante zélée, elle remplissait très-exactement toutes les pratiques extérieures de la religion, mais elle en gardait assez mal les préceptes : elle était montée sans scrupule sur le trône d'où son mari avait précipité son père, et elle mourait sans avoir exprimé ni douleur ni regret de sa conduite, ni pitié pour celui de qui elle tenait la vie. Elle se montra de même implacable dans ses ressentiments contre sa sœur Anne, qui avait pourtant abandonné son père pour s'attacher à la fortune du prince d'Orange dans un temps où rien encore n'était décidé. Marie refusa durement de la voir ; toutefois, quelques instants avant sa mort, elle lui fit dire qu'elle lui pardonnait. Qu'avait-elle à lui pardonner ? le tort d'avoir accepté l'indépendance au moyen d'un revenu fixe voté par le parlement.

Guillaume montra à la mort de sa femme une douleur excessive. Ses ennemis prétendirent que cette douleur était feinte, ou, si elle était réelle, qu'elle venait de la crainte que cette mort, détruisant les seuls liens qui attachaient à lui la nation anglaise, ne devint le signal d'une révolution nouvelle qui lui coûterait sa couronne. Dans ces circonstances, le comte de Sunderland lui conseilla de se réconcilier avec la princesse, devenue l'héritière présomptive du trône ; il suivit ce conseil. Anne passait pour noble et généreuse : elle ne tenterait pas de ravir le pouvoir à celui qui lui montrerait affection et confiance. Elle alla le voir à Kensington, et il lui fit l'accueil le plus bienveillant. Il lui assigna pour sa résidence le palais de Saint-James, et lui fit don de la plus grande partie des bijoux de la reine. Au reste, la réconciliation ne fut jamais qu'apparente, et sous

les dehors de l'estime et de l'amitié se cachaient la jalousie et l'indifférence, ou même l'aversion.

Les deux chambres du parlement envoyèrent à Kensington leurs adresses de condoléance ; la régence d'Ecosse les imita, de même que le corps municipal et le clergé de Londres, les ministres des dissidents, et en général toutes les grandes corporations de l'Angleterre. On prétend qu'au moment de la discussion de l'adresse dans la chambre haute, les comtes de Rochester et de Nottingham avancèrent que, par la mort de Marie, le parlement était dissous, et que les ministres se hâtèrent de prévenir tout débat sur cette question, qui, si elle eût été décidée affirmativement, aurait rendu nécessaires des élections nouvelles, et ces élections, faites sous l'influence de sentiments peu favorables à Guillaume, auraient rempli les deux chambres de jacobites et d'opposants. La majorité que le gouvernement avait obtenue dans le parlement ne le rassurait pas ; car cette majorité, ouvrage scandaleux de la corruption, opprimait la nation et ne la représentait pas.

Ce fut là ce qui parut bien clairement dans les discussions qui suivirent l'affaire de la conspiration du Lancashire ; elles n'avaient eu d'abord pour objet que la recherche des abus dont on se plaignait à l'armée, à la compagnie des Indes, dans les cours de justice, et bientôt elles amenèrent la preuve que, dans le parlement même, l'or répandu à pleines mains avait fermé les bouches les plus éloquentes, séduit les vertus les plus éprouvées, gagné les cœurs ou payé le parjure, dominé en un mot sur les délibérations les plus solennelles ; que, pour faire adopter par la chambre un bill relatif aux orphelins, depuis longtemps sollicité par la ville de Londres, sir John Trévor, orateur de la chambre, et M. Hungerford, président du comité, avaient reçu l'un et l'autre de grosses sommes d'argent ; que c'était à prix d'or que la compagnie des Indes orientales avait obtenu sa charte de privilèges, si contraire aux intérêts de la nation ; qu'en deux années cette compagnie avait dépensé pour cet objet 170,000 livres (4 millions 250,000 francs) ; qu'enfin, c'était sir Thomas Cooke, l'un des directeurs de la compagnie, membre de la chambre des communes, qui avait eu le maniement de ces sommes. Sur son refus de s'expliquer, Cooke fut envoyé à la Tour ; mais il demanda et obtint d'être conduit à la barre de la chambre haute, promettant des aveux complets si on lui accordait un bill d'indemnité. Le bill fut immédiatement adopté par les deux chambres.

Ce fut pendant ces scandaleux débats que le roi se rendit au parlement pour approuver le bill des subsides ; et, sans parler directement de l'affaire

de Cooke, il fit tous ses efforts pour arrêter l'information, alléguant que la saison était déjà très-avancée; qu'il y avait des affaires à terminer beaucoup plus importantes pour le public que des enquêtes sur des faits particuliers; que, forcé bientôt lui-même de se rendre sur le continent, il le serait aussi de clore la session sous peu de jours. Malgré cette espèce d'intervention peu décente, les chambres persistèrent. Les révélations de Cooke amenèrent la découverte d'un ténébreux mystère d'iniquité. Des sommes énormes avaient été distribuées à des personnes de tout rang, à des membres du parlement, à des seigneurs de la cour. 10,000 livres avaient été payées au roi Guillaume, mais une fois seulement, suivant l'usage qu'avait contracté la compagnie, sous les deux règnes précédents, de faire un don annuel de pareille somme au souverain. Quand la compagnie voulut obtenir une charte, elle offrit au roi 50,000 livres qui furent refusées; mais à cette occasion le marquis de Caermarthen en reçut 5,000. Il est vrai que la veille du jour où Cooke devait faire ses déclarations, Caermarthen lui avait renvoyé les 5,000 livres, sans doute pour pouvoir affirmer sur son honneur, comme il le fit, qu'il n'avait pas de restitutions à faire. Des sommes considérables s'étaient partagées entre un grand nombre d'hommes en place. Caermarthen fut frappé d'un acte d'accusation, et l'affaire renvoyée à la session prochaine; mais bientôt après des lettres de grâce furent expédiées, et ces lettres de grâce se convertirent par le fait en lettres d'abolition générale. Il y avait tant de personnes impliquées, que les deux partis craignaient également de pousser trop loin les recherches. On tâcha même, en s'imposant mutuellement silence, de faire oublier le scandale qu'on avait donné; d'autres débats appelèrent l'attention des chambres et celle du public.

Le comte de Nottingham, qui, depuis sa sortie du ministère, s'était mis à la tête de l'opposition, ainsi que le comte de Rochester, fit un tableau effrayant des maux qui menaçaient la nation par l'altération des monnaies d'or et d'argent. Des peines sévères furent prononcées contre les coupables; mais cela ne guérit rien: la guinée n'en valut pas moins 30 schellings, et la nation s'alarma de voir sa richesse métallique réelle se convertir en billets de banque, en bons royaux ou de l'échiquier. L'opposition déclama contre les opérations de cette banque, qui s'était établie malgré elle; mais les capitalistes étaient nombreux dans les deux chambres, et les clameurs de l'opposition furent étouffées par une majorité intéressée.

Le 3 mai, le roi se transporta aux chambres,

qu'il ajourna au 18 juin. Il avait établi un conseil de régence composé de l'archevêque de Canterbury, de Somers, garde du grand sceau, du comte de Pembroke, lord du sceau privé, du duc de Devon, grand maître de la maison du roi, du duc de Shrewsbury, secrétaire d'État, du comte de Dorset, grand chambellan, et de lord Godolphin, premier commissaire du trésor. La princesse Anne et son mari Georges de Danemark n'eurent aucune part à l'administration; exclusion qui déplut à la nation, et qui ne pouvait être attribuée qu'aux craintes jalouses de Guillaume.

Avant de quitter l'Angleterre, Guillaume avait donné l'ordre de convoquer le parlement écossais, afin d'en obtenir des secours pour la continuation de la guerre. Le marquis de Tweedale prononça le discours d'ouverture, en qualité de commissaire du roi; mais comme au fond les Écossais ne retireraient et ne pouvaient retirer aucun avantage de la guerre continentale, pour les engager plus aisément à contribuer aux frais qu'elle entraînait, il fit au nom du roi beaucoup d'offres et de promesses, notamment celle de poursuivre les auteurs du massacre de Glencoe. Des poursuites furent même commencées; mais il en fut de cette affaire comme de beaucoup d'autres du même genre: le roi promit beaucoup et ne fit rien, et peu à peu tout retomba dans l'oubli.

Tweedale avait aussi proposé aux Écossais l'établissement d'une compagnie de commerce pour l'Afrique et les Indes, ayant le droit de fonder des colonies, de construire des villes ou des forteresses avec le consentement des naturels; il était accordé à cette compagnie un privilège exclusif et une exemption pour vingt et un ans de toute sorte d'impôts. Ce projet avait été mis en avant par ce même Paterson à qui Londres devait la création toute récente de la banque; il s'agissait de former un comptoir à l'isthme de Darien, de manière à pouvoir faire le commerce dans la mer du Sud et dans l'Atlantique, et l'étendre même jusqu'aux Indes orientales. La nation se laissa séduire par l'espérance de s'enrichir, et même beaucoup de marchands de Londres, attirés par l'appât du gain, vinrent se faire admettre dans cette compagnie. Le parlement, partageant l'enthousiasme général, passa un bill en faveur du clergé épiscopal, qu'il admit à jouir de la protection des lois, et (c'était le point essentiel) il finit par voter une levée de 9,000 hommes pour recruter les régiments écossais employés sur le continent, et une somme considérable à percevoir au moyen d'une capitation, d'une taxe sur les terres, et de quelque augmentation sur les droits d'accise. Il fut encore déclaré qu'il serait établi à Édimbourg

une banque à l'instar de Londres. Le parlement s'ajourna au 7 novembre.

Les choses se passaient autrement en Irlande. Le lord député, Henri Capel, ennemi acharné des catholiques, qu'il opprimait par tous les moyens, sans se mettre en peine de leurs plaintes, avait imaginé de composer un parlement-modèle, incapable de rien refuser aux ministres; il y réussit en introduisant dans les chambres tous les hommes dévoués à Guillaume, en expulsant les suspects ou les opposants, en achetant les suffrages de quelques membres, en réduisant les autres au silence par la terreur. Il ouvrit la session par un discours où il vantait beaucoup l'administration paternelle de Guillaume, et son zèle à combattre les ennemis de l'Angleterre; c'était pour en venir naturellement à la nécessité de l'aider par de forts subsides. Le parlement docile vota une somme de 113,325 livres, à prendre sur les droits de douane, l'accise et la capitation. En même temps plusieurs bills passèrent: l'un pour annuler l'ordonnance de *Haretico comburendo*; l'autre pour annuler tous les actes du prétendu parlement du roi Jacques; d'autres encore pour empêcher les Irlandais catholiques d'élever leurs enfants ou de les envoyer en pays étranger; pour désarmer tous les catholiques et régler toutes les successions *ab intestat*. Le chancelier, sir Charles Porter, effrayé ou jaloux de l'extension que Henri Capel donnait à son autorité, se constitua défenseur des droits du peuple: ses partisans formèrent une espèce de parti tory. Capel, pour se venger, fit faire dans la chambre la proposition de mettre le chancelier en jugement, comme coupable de semer la division parmi les sujets du roi; toutefois la chambre des communes, après l'avoir entendu, déclara l'accusation mal fondée, à une grande majorité. Cette même chambre, à la fin de la session, présenta une adresse au roi dans laquelle, par une contradiction étrange, elle se montrait satisfaite de la douceur et de la justice de l'administration du lord député.

Le roi était arrivé en Hollande vers le milieu du mois de mai; il employa quelques jours à prendre des mesures pour assurer la subsistance de ses troupes; aussitôt après il entra en campagne (6 juin). Il avait le cœur plein d'espérance; tout semblait lui présager des succès. Son armée était plus nombreuse que celle des Français, et ceux-ci avaient perdu ce qui faisait leur force, le maréchal de Luxembourg, digne émule des Turenne et des Condé. Louis lui avait donné pour successeur le fils de son ancien gouverneur, le duc de Villeroy: c'était un officier plein de bravoure, qu'on avait vu, à la bataille de Neer-

Winden, sauter le premier dans les retranchements ennemis; mais il n'avait aucune des qualités qui font le général d'armée. Louis avait ordonné à ses généraux de former une ligne d'observation entre la Lys et le Scheld (Escaut), de couvrir Dunkerque, Ypres, Tournay et Namur, et de se tenir sur la défensive. C'était précisément de cette dernière place que Guillaume avait résolu de se rendre maître. Afin de dérober aux généraux français la connaissance de son véritable projet, il avait tiré de son armée plusieurs détachements par lesquels il fit exécuter de fausses attaques; en même temps il s'avancait vers Namur avec le reste de l'armée, et le fit investir par l'électeur de Bavière, tandis qu'il prenait lui-même une forte position sur la rivière de Méhaigne, afin de surveiller et de couvrir en même temps les opérations du siège. Quand il eut rappelé tous les détachements, il avait 70 bataillons d'infanterie, et 82 escadrons de cavalerie légère et de grosse cavalerie. L'armée de siège n'était pas moins forte. Le maréchal de Boufflers s'était jeté dans la place; 15,000 hommes en formaient la garnison.

Pendant que le siège se poursuivait, Villeroy, comptant peut-être opérer quelque diversion, attaqua et prit quelques places peu importantes; mais il ne tenta rien de sérieux en faveur de Namur; de sorte que Boufflers, perdant l'espoir d'être secouru, ayant épuisé tout ce que le courage pouvait lui donner de ressources, voyant sa garnison réduite à moins de moitié, prit le parti de rendre la citadelle (2 septembre). La garnison obtint tous les honneurs de la guerre.

La prise de Namur, sous les yeux d'une armée nombreuse, il est vrai, mais sans général, termina la campagne de Flandre. Vers la fin du mois de septembre les deux armées rentrèrent dans leurs quartiers d'hiver. Guillaume avait déjà quitté le commandement, qu'il laissa à l'électeur, pour aller passer quelques jours dans sa maison de Loo, qu'il affectionnait beaucoup.

La guerre languit sur les bords du Rhin. Le maréchal de Lorges et le prince de Bade restèrent l'un et l'autre dans une inaction presque complète. En Italie, le seul événement remarquable qui eut lieu, ce fut la reddition de Casal au duc de Savoie. Dans la Catalogne, le duc de Noailles avait été remplacé par le duc de Vendôme, qui, faute de troupes suffisantes, fut contraint d'abandonner Hostalric et Castell-Follit, et d'aller s'enfermer dans Palamos, où les Espagnols firent d'abord mine de vouloir le forcer, où ils n'osèrent toutefois l'attaquer, bien que soutenus par un corps de troupes anglaises que l'amiral Russell avait

mises à terre. Celui-ci se contenta de jeter quelques bombes dans la place, après quoi il fit voile vers la côte de Provence, où il fut assailli par une tempête qui mit ses vaisseaux en danger : il parvint pourtant à gagner le détroit et la baie de Cadix, où il laissa une division de sa flotte ; il prit avec le reste la route de l'Angleterre.

Une tentative de bombardement, faite sur Saint-Malo, ne réussit pas plus que la machine infernale, et les frégates qui accompagnaient les galiotes à bombes reçurent plus de dommage qu'elles n'en causèrent. Les Français avaient établi dans tous les lieux accessibles des batteries flottantes, qui tirèrent les vaisseaux ennemis dans un trop grand éloignement pour que les villes menacées pussent recevoir quelque dommage.

Une escadre avait été aussi envoyée aux Indes Occidentales, sous les ordres du capitaine Wilmot ; le colonel Lilington commandait les forces de terre. Ces deux officiers devaient, d'après leurs instructions, agir d'accord avec les Espagnols contre les établissements français de Saint-Domingue, et détruire, à leur retour, les pêcheries de Terre-Neuve ; mais la mésintelligence s'étant mise entre Wilmot et Lilington, les Espagnols, qui s'étaient joints à eux au nombre d'environ 2,000, rentrèrent dans leurs foyers. L'expédition fut tout à fait manquée. Un des vaisseaux anglais périt même dans le golfe de la Floride, et la plus grande partie de l'équipage des autres mourut de maladie ; le commodore eut le même sort.

Cependant, ces escadres qui parcouraient toutes les mers protégeaient mal le commerce, qui souffrit beaucoup des armateurs français, dont les vaisseaux couvraient la Manche. Le marquis de Caermarthen, fils du duc de Leeds, croisait vers les îles Scilly (1) ; mais il lui arriva de prendre une flotte marchande pour la flotte française de Brest, et comme son escadre lui semblait peu capable de se mesurer avec la flotte ennemie, il rentra précipitamment au havre de Milford. Les armateurs n'étant plus contenus, firent un grand nombre de prises, parmi lesquelles on comptait cinq vaisseaux de la compagnie des Indes-Orientales, estimés ensemble à 1,000,000 de livres.

Avant de s'éloigner de La Haye, Guillaume arrêta le plan de la campagne prochaine avec les États Généraux et l'électeur de Brandebourg. Son entrée à Londres eut lieu aux acclamations des habitants, qui le saluèrent du nom de Conquérant de Namur. Comme il faisait tout servir à ses vues politiques, il assembla son conseil dès le jour même de son arrivée ; il y fut décidé qu'on

convoquerait sans délai un nouveau parlement, et qu'on profiterait de ce moment d'enthousiasme de la nation pour obtenir d'elle des élections qui pourraient donner la majorité au gouvernement, sans qu'il fût obligé de l'acquiescer à grands frais. On craignait d'ailleurs que le parlement actuel ne voulût reprendre l'instruction commencée sur les faits de subornation et de corruption, ou qu'il ne se montrât moins dévoué, à cause du peu de temps qui lui restait encore avant sa dissolution. Macpherson avance que cette mesure fut conseillée au roi par Sunderland, d'accord avec la cour de Saint-Germain. Quoiqu'il en soit, le parlement fut dissous par une ordonnance du roi, et un nouveau parlement convoqué pour le 22 novembre.

Le parti whig avait dominé dans les élections, quoiqu'il y eût dans ce parti des mécontents. Le roi, dans son discours d'ouverture, fit l'éloge de la bravoure des troupes anglaises ; mais en même temps il parla de la nécessité de continuer la guerre, et, par suite, de la fâcheuse obligation où il se trouvait de demander au peuple de nouveaux sacrifices : les fonds de l'année précédente avaient été insuffisants, sa liste civile même était réduite de telle sorte qu'il ne pouvait fournir à tous ses besoins ; les protestants français se trouvaient dans un état déplorable ; les matelots avaient besoin d'encouragements ; enfin le roi de France faisait d'immenses préparatifs pour entrer de bonne heure en campagne : il était donc nécessaire d'user de diligence. Le roi termina son discours en exprimant sa vive satisfaction du bon résultat des élections ; il exhorta les chambres à procéder avec calme et harmonie. Les deux chambres répondirent à ce discours par des adresses flatteuses, où elles s'engageaient à soutenir le gouvernement de toutes leurs forces, principalement dans le cours de la guerre actuelle.

La nation, malgré ces adresses, continuait de murmurer et de se plaindre amèrement du lourd fardeau qui lui était imposé, des pertes immenses de son commerce, de la stagnation des affaires dans l'intérieur ; et cela, parce qu'on suivait un système de politique étrangère, qui, semblable à un gouffre sans fond, engloutissait tout l'or du royaume.

Les membres de l'opposition, dans la chambre des communes, insistèrent beaucoup sur ces considérations, et bien qu'ils pussent prévoir que le gouvernement obtiendrait de la majorité tout ce qu'il demandait par le discours du trône, ils résolurent du moins de lui faire acheter les subsides par des concessions. On remit donc sur le tapis le bill relatif aux cas de haute trahison et de non-

(1) Les Sorlingues.

révélation de complots. Les pairs ajoutèrent par amendement qu'un pair ne serait jugé que par la chambre des pairs, et les communes cette fois consentirent à ce que l'amendement restât; les partisans de la cour n'osèrent pas s'opposer à une mesure devenue populaire par les entraves mêmes qu'on avait voulu lui opposer, et le bill, approuvé par les deux chambres, reçut enfin la sanction royale. Il améliorerait la position des accusés de haute trahison ou de non-révélation, qui n'étaient plus livrés sans défense à l'arbitraire des juges, et qui recevaient les garanties que l'humanité réclamait depuis longtemps en leur faveur.

Ce point important n'eut pas été plutôt réglé, que les communes s'occupèrent du bill des subsides : 5,240,843 livres furent votées presque sans discussion; à cette somme énorme on ajouta celle de 500,000 livres pour la liste civile, et de 15,000 pour les réfugiés français. La question des subsides conduisait naturellement à celle de la dépréciation des monnaies. Après de vifs et longs débats, il fut décidé, à une grande majorité, qu'il serait procédé à une refonte générale des monnaies, sans en changer le titre ni le poids. Ce qui a dû rendre cette discussion très-remarquable, c'est que la refonte fut principalement ordonnée sur l'avis de NEWTON, développé par M. Montague, et que si le poids et le titre ne furent point altérés, on le dut à l'opposition du célèbre Locke. Il fut reconnu que la perte qui résulterait de la refonte sans augmentation de valeur serait de 1,200,000 livres, et qu'il y serait pourvu au moyen d'un impôt sur les fenêtres. Pour empêcher le cours des affaires commerciales de s'arrêter, les chambres renvoyèrent à un temps éloigné l'époque après laquelle les anciennes monnaies ne seraient plus reçues que pour leur valeur intrinsèque. Cette valeur avait été portée pour la guinée d'or à 30 shellings; mais, à la suite de l'adoption du bill, il fut déclaré par un autre acte, qui causa aussi de longs débats, que la guinée d'or serait définitivement réduite à 22 shellings. Pour répondre aux besoins du public et du commerce, le roi érigea de nouveaux hôtels des monnaies à Bristol, York, Exeter et Chester.

## CHAPITRE IX.

Suite du règne de Guillaume III. — 1696.

Ce fut le 25 janvier que le roi donna sa sanction au bill des monnaies et à celui des poursuites de haute trahison. Mais bientôt l'esprit d'opposition

annonça par ses actes que Guillaume ne pouvait pas compter sur une obéissance aveugle et passive. Entraîné par son penchant, il traitait souvent ses favoris avec une munificence plus que royale. Il avait cédé au comte de Portland plusieurs seigneuries dépendantes de l'ancien domaine du prince de Galles, et limitrophes du Derbyshire. Un grand nombre d'habitants du pays réclamèrent auprès du roi, alléguant que ces biens étaient inaliénables de leur nature, et que c'était de leur produit que l'administration du pays payait les gages des juges et des autres employés. Comme le roi ne fit aucune réponse, les pétitionnaires s'adressèrent à la chambre des communes, où M. Price, membre de la chambre, se prononça très-ouvertement contre les Hollandais en général (1), n'épargnant même, dans sa virulente diatribe, ni la personne, ni le gouvernement de Guillaume. Les Anglais haïssaient ce comte de Portland, qu'ils accusaient d'avoir suggéré l'idée d'une compagnie écossaise d'Afrique : ils regardaient ce projet comme une pomme de discorde jetée entre les deux royaumes. Les communes votèrent une adresse au roi pour le prier de rapporter la concession; ensuite les deux chambres réunies remontrèrent au roi, par une autre adresse, que le projet d'une compagnie écossaise, s'il venait à s'exécuter, causerait le plus grand préjudice à la nation et au commerce anglais. Le roi répondit d'une manière évasive : alors les chambres, de l'avis de leur comité, statuant sur une pétition de la compagnie des Indes-Orientales, déclarèrent que les directeurs de la compagnie écossaise, en exigeant ou en prêtant en Écosse le serment de *fideli*, et en prenant le titre de compagnie en vertu d'un acte du parlement d'Écosse, s'étaient rendus coupables de malversation; il fut en même temps ordonné qu'ils seraient mis en jugement. Toutefois, comme le plan de l'établissement de Darien était déjà conçu et arrêté, on le mit plus tard à exécution; mais l'entreprise échoua dans la suite, après avoir manqué de produire de grands désastres.

Les communes ne s'en tinrent pas là : elles firent divers réglemens tendant à faire jouir le commerce anglais de la sûreté convenable. Le roi se plaignit de ce que, par ces résolutions, les chambres attaquaient ouvertement sa prérogative royale, de laquelle il s'était montré constamment fort jaloux, et il témoigna son mécontentement à Sunderland, qui avait appuyé cette mesure.

La situation du roi dans ce moment était fâcheuse : quatre ans de guerre avaient coûté à l'État plus de 20 millions de livres, et ruiné le

(1) Le comte de Portland était Hollandais.

commerce, et on lui imputait ces désastres : il n'accordait aux chambres la sanction des bills qu'à prix d'argent, et cette conduite achevait de le rendre impopulaire ; la mort de sa femme le laissait sans appui au milieu d'un peuple auquel il était étranger par les mœurs comme par la naissance ; sa partialité pour les Hollandais était peu propre à ramener vers lui les cœurs ; les tories et les whigs, sans attachement pour sa personne, ne voulaient qu'un simulacre de puissance à l'ombre de laquelle ils pourraient acquérir l'autorité réelle ; enfin, les jacobites semblaient devenir plus nombreux de jour en jour, et ceux-ci, ennemis déclarés, ne cachaient qu'à demi leurs projets et leurs espérances ; mais, par un de ces événements que les hommes préparent pour un résultat déterminé, et que, par des ressorts qui nous sont inconnus, la Providence sait faire servir à des desseins contraires, il arriva que ce qui devait perdre Guillaume fut précisément ce qui le sauva.

Depuis la mort de Marie, les jacobites avaient plus que jamais le désir et la volonté de relever le trône des Stuarts. Quelques individus avaient formé le périlleux projet de se saisir de la personne de Guillaume et de l'envoyer en France, de le tuer même s'il entreprenait de résister. Ils avaient envoyé des émissaires à la cour de Saint-Germain, pour obtenir l'assentiment du roi Jacques ; celui-ci avait formellement refusé son adhésion. Le capitaine Charnock, l'un des conjurés, partit alors pour la France, et, au nom de tous ses amis, il pressa vivement ce prince de demander à Louis XIV un corps de troupes et de passer en Angleterre, où il s'engageait, non-seulement à se réunir à lui à l'instant même de son débarquement, mais encore à replacer sur son front la couronne d'Angleterre. Cette offre fut encore rejetée par le roi Jacques, qui alléguait que, dans ce moment, Louis XIV ne pouvait disposer d'aucunes troupes, en ayant besoin pour lui-même.

Les jacobites ne se rebutèrent point ; le comte d'Aylesbury se rendit en personne sur le continent ; il obtint de Louis XIV une conférence secrète ; et ce prince, dont l'amitié pour Jacques ne se démentait pas, au risque d'irriter encore toutes les passions ennemies dont Guillaume s'était rendu le provocateur et le ministre, promit des troupes, des vaisseaux, des armes, des munitions. Le duc de Berwick, fils naturel du roi Jacques (1), fut envoyé en Angleterre, où il arriva au commencement de février. Après avoir pris, avec les conjurés, les mesures nécessaires et donné quel-

ques ordres, il repartit pour la France, afin de hâter les préparatifs de l'invasion : il trouva déjà des troupes réunies sur le bord de la mer, et principalement à Dunkerque. Une escadre croisait devant Calais, attendant le fameux Jean Bart ; Jacques lui-même était dans cette ville depuis le 20. Pendant ce temps, les jacobites ne restaient pas inactifs : Friend avait levé un régiment de cavalerie ; Guillaume Perkins en avait réuni un autre ; Fenwick enrôlait quatre compagnies ; le colonel Tempest formait un régiment de dragons ; le colonel Parker et M. Curzon en formaient deux autres ; enfin le Suffolkshire, où les mécontents étaient en nombre, devait fournir un quatrième régiment.

Pendant que les jacobites modérés se préparaient à faire à Guillaume une guerre ouverte, d'autres, les plus exaltés du parti, complotaient le meurtre et l'assassinat. Le refus positif qu'ils avaient éprouvé de la part de Jacques ne les avait pas convaincus que l'assassinat, justement exécuté par tous les hommes, produit toujours pour effet de jeter l'intérêt sur la victime, et la honte sur le meurtrier. L'Écossais sir George Barclay, catholique, mais oubliant que la religion qu'il voulait servir prononce anathème contre le meurtrier, s'était rendu à Londres dès le commencement de janvier, plus déterminé que jamais à se saisir de la personne de Guillaume, ou à l'assassiner. Il avait communiqué son plan au prêtre Harrisson ou Johnston, à Charnock, à Porter et à Perkins ; ces trois derniers faisaient déjà partie de la grande conjuration ; ils approuvèrent Barclay, qui prétendait au surplus avoir une commission royale, ce qui était d'une fausseté évidente. Il s'agissait d'attaquer Guillaume à son retour de Richmond, où il allait chasser tous les samedis. Le lieu choisi par les conjurés était un chemin bordé de haies, entre Brentford et Turnham-Green, et le jour fixé pour l'exécution, le 15 du mois de février. Comme il fallait disperser les gardes qui escortaient toujours la voiture, ils cherchèrent des complices jusqu'à quarante ; mais il s'en trouva deux dans le nombre qui, soit par un salutaire retour sur eux-mêmes, soit par l'espoir d'obtenir une forte récompense, allèrent révéler tout ce qu'ils savaient au comte de Portland. Le roi parut d'abord douter de l'existence du complot ; mais il ne se rendit pas le 15 à Richmond, suivant son habitude, et les conjurés ne soupçonnant rien s'ajournèrent au samedi suivant ; mais ce jour-là, le roi n'étant pas non plus sorti, ils se crurent découverts, et la terre s'emparant d'eux, ils se séparèrent et cherchèrent chacun son salut dans la fuite. Quelques-uns furent arrêtés la nuit suivante ; mais

(1) Il était fils d'Arabelle Churchill, sœur du fameux Marlborough.

Barclay, qu'on supposait nanti d'une commission du roi Jacques, parvint à se soustraire à toutes les recherches.

Le projet d'invasion avorta comme la conjuration même. Celle-ci fut découverte par les révélations spontanées de quelques conjurés; le projet se trahit lui-même par le peu de mystère qu'on mit dans les préparatifs.

L'amiral Russell reçut ordre de mettre en mer avec tous les bâtiments qu'il pourrait réunir, et bientôt une flotte de 50 vaisseaux de ligne, sortie de Spithead, parut devant les côtes de France. En même temps des corps de troupes se rendirent sur tous les points menacés. Réunissant ensuite les deux chambres, Guillaume leur fit part de toutes les mesures qu'il avait prises, et les chambres, oubliant les sujets de mécontentement qu'il leur avait donnés, lui présentèrent le même jour une adresse où elles exprimaient dans les termes les plus affectueux leur attachement à sa personne, leur fidélité, leur horreur pour les assassins. Elles prenaient l'engagement de défendre, de tout leur pouvoir, sa vie et son autorité contre ses ennemis, quels qu'ils fussent. Le roi se montra extrêmement sensible aux marques d'intérêt qu'il recevait, et il assura les chambres qu'il se confiait tout entier à leur loyauté et à leur affection. Des actes subséquents du parlement l'autorisèrent à faire arrêter toutes les personnes suspectes, à bannir de Londres et de Westminster, à la distance de dix milles, tous les catholiques, et à mettre en vigueur les lois précédemment rendues contre eux et les non-jureurs.

Les membres des deux chambres, poursuivant leur carrière de dévouement, formèrent une association ayant pour but de défendre le roi et le gouvernement; l'acte en fut signé par tous les membres présents. Le nombre de ceux qui ne signèrent qu'à contre-cœur fut de 15 à la chambre des pairs et de 92 à la chambre basse. Dans beaucoup de villes, les habitants firent des associations du même genre; les évêques dressèrent une formule pour les membres du clergé, et un bill des communes, couronnant tout cet échafaudage de protestations sentimentales, déclara incapable de siéger au parlement ou d'occuper aucun emploi quiconque n'aurait point été affilié à quelque association.

L'apparition de la flotte anglaise avait jeté le découragement parmi les amis de Jacques. Celui-ci séjourna quelques jours encore à Calais, après quoi il reprit, très-mécontent, la route de Saint-Germain. Russell, de son côté, s'en retourna dans les Dunes, après avoir lancé en passant quelques bombes dans Calais.

Le 27 du mois d'avril le roi se rendit aux chambres: il prorogea le parlement au 16 juin. Un grand nombre de bills avaient été rendus dans le cours de cette session, sur des matières d'administration, de législation ou de discipline.

Avant la clôture, les conspirateurs qu'on avait arrêtés furent jugés, condamnés et exécutés à Tyburn. Au moment de souffrir le supplice, ils remirent au shérif une protestation signée de tous, dans laquelle ils affirmaient solennellement n'avoir jamais vu aucune commission du roi Jacques pour assassiner le prince d'Orange, et n'en avoir jamais entendu parler; Charnock, l'un d'eux, assurait en particulier qu'il savait positivement que le roi avait toujours rejeté la proposition qui lui avait été faite, et qu'il n'y avait pas eu d'autre commission donnée que celle de lever des troupes pour en venir à une guerre ouverte.

Le gouvernement fit grand bruit en Angleterre de l'invasion projetée. C'était le moyen d'irriter la nation contre la France et son souverain, que le haineux Guillaume laissait accuser d'avoir trempé dans le complot de l'assassinat. Ces bruits injurieux, répandus avec profusion, servaient parfaitement les vues de Guillaume, en entretenant chez ses alliés les sentiments qu'il éprouvait lui-même. Aussi, avant même son arrivée sur le continent, le comte d'Athlone, l'ingénieur Coehorn et le duc de Holstein-Ploen, général des alliés, résolurent de faire une tentative sur Givet, où Louis XIV avait de vastes magasins. Un fort détachement de cavalerie fut envoyé du côté de Charleroi pour y attirer l'ennemi, tandis que 30 bataillons et 40 escadrons, pourvus d'artillerie, se réunirent du côté de Namur. Athlone, avec une partie de ses troupes, investit Dinant; Coehorn se porta sur Givet, qu'il canonna et bombardait pendant plusieurs heures consécutives. La ville fut presque en entier consumée par l'incendie, les magasins furent détruits, et les alliés se replièrent aussitôt après sur Namur.

Ce fut sur ces entrefaites que la république de Venise, qui n'avait pas encore reconnu Guillaume, lui envoya des ambassadeurs comme roi d'Angleterre. Guillaume les reçut en audience publique le 1<sup>er</sup> du mois de mai, et leur fit en particulier l'accueil le plus gracieux. Il y eut ensuite quelques promotions, parmi lesquelles on doit remarquer celle de Jean Locke à la place de commissaire du commerce et des colonies. Peu de jours après, le roi s'embarqua à Margate, escorté par l'escadre du vice-amiral Aylmer, afin de ne pas se faire prendre par Jean Bart, qu'on savait à Dunkerque.

Comme le plan de Louis était de se tenir encore sur la défensive du côté de la Flandre, et

que Guillaume, malgré le désir qu'il avait de pousser la guerre avec activité, manquait absolument d'argent, il n'y eut aucune opération importante.

Le roi de France n'était guère plus riche que son ennemi, et il comptait plus sur les négociations que sur les armes, pour mettre un terme à cette guerre ruineuse. D'un côté, le marquis d'Avaux pressait le roi de Suède d'interposer sa médiation entre les confédérés et Louis; de l'autre, le duc de Savoie avait conclu une paix particulière, qui d'ennemi le rendait allié de la France; la guerre continuait toutefois dans la Catalogne; mais Vendôme, par la grande victoire qu'il remporta sur les Espagnols, non loin d'Hostalric, força le roi d'Espagne de consentir à une suspension d'armes jusqu'à la paix générale. Cependant le roi de Suède venait d'envoyer l'ordre à son ambassadeur en Hollande de seconder de tout son pouvoir le sieur de Callières, que Louis XIV avait chargé de porter aux États Généraux des propositions de paix. Callières, présenté par l'ambassadeur de Suède, fut très-bien accueilli par les États, et aussitôt les négociations commencèrent.

Sur le Rhin les opérations languirent comme dans la Flandre: depuis la mi-juin jusqu'au commencement d'octobre, le prince de Bade et le maréchal de Lorges ne firent que s'observer ou, pour mieux dire, s'éviter. La campagne sur mer n'offrit pas plus d'événements importants que la campagne de terre; seulement, dans le mois de mai, le contre-amiral Benbow avait tenté de surprendre Jean Bart dans Dunkerque: mais ce n'était point une chose facile. L'intrépide aventurier, profitant d'un brouillard, traversa l'escadre anglaise, qu'il salua en passant de toute son artillerie, gouverna aussitôt à l'est, rencontra la flotte hollandaise de la Baltique sous l'escorte de 5 frégates, attaqua les frégates, la flotte, et s'en rendit maître; mais étant venu donner sur une escadre de 13 vaisseaux de ligne, il mit le feu aux frégates hollandaises, qu'il ne pouvait conserver, et il rentra au port de Dunkerque avec toutes ses prises, c'est-à-dire avec la flotte entière, à l'exception de 15 bâtiments qui s'étaient sauvés durant l'action.

Fatigué d'une campagne sans profit et sans gloire, Guillaume laissa l'armée sous les ordres de l'électeur de Bavière, et, après avoir conféré avec les États à La Haye, il s'embarqua pour l'Angleterre et arriva le 6 octobre à Margate. Il ouvrit la session du parlement le 20 du même mois, par un discours où, fidèle à son système d'inimitié implacable contre Louis XIV qui lui refusait ce titre de roi si cher à son ambition, il

annonça que des propositions de paix avaient été faites de la part de la France; mais il ajouta que la seule manière de traiter avec cette puissance, c'était de le faire les armes à la main. Cela signifiait qu'il fallait des fonds pour les dépenses du service de l'année suivante, des fonds pour combler le déficit de l'année qui finissait, encore des fonds pour la liste civile. Les deux chambres répondirent, comme elles l'avaient fait dans la session précédente, qu'elles aideraient le gouvernement de tout leur pouvoir; et, pour preuve de leur bonne intention, elles votèrent, pour ainsi dire par acclamation, une somme d'environ 6 millions de livres. Pour arriver à la perception de ces sommes, on imposa une espèce de capitation ou taxe personnelle proportionnée à la fortune de chaque individu, et calculée tant sur le revenu de ses propriétés que sur le produit présumé de sa profession, mécanique ou libérale, de ses emplois, de ses pensions; les personnes qui n'avaient point de revenus fixes connus furent taxées à un penny par semaine pendant un an; les domestiques de tout sexe le furent sur leurs gages; il n'y eut d'exception que pour les gens vivant d'aumônes.

Les impôts montaient à un taux énorme; depuis longtemps chaque année offrait un déficit, qui, ajouté au déficit des années précédentes, offrait la plus effrayante accumulation de capitaux dus par l'État; le crédit public était abattu, le numéraire disparaissait; l'Angleterre était descendue au fond d'un abîme: c'était payer un peu cher la satisfaction d'avoir pour souverain un prince protestant au lieu d'un prince catholique; un étranger au lieu d'un Anglais; un allié de la Hollande au lieu d'un ami de la France; une guerre désastreuse, qui n'avait produit que des maux de toute sorte sans motif réel pour l'entreprendre, au lieu d'une longue paix pendant laquelle, étendant leur commerce et leur industrie, les Anglais auraient pu anticiper l'époque de prospérité où plus tard ils sont arrivés. Mais on a raison de dire que la destinée d'un État dépend souvent d'un seul homme. A cette époque critique où l'Angleterre se trouve, ôtez-lui son chancelier de l'échiquier, ce Montague qui n'a pas moins d'éloquence à la tribune que d'habileté dans le conseil; dont la sagacité, la pénétration, le génie, savent créer des ressources là où tout est muet pour d'autres; qui brave le danger de la situation avec une force d'âme faite pour triompher, et l'Angleterre est perdue. Montague démontra dans la chambre des communes, sur laquelle il exerçait beaucoup d'influence, que la principale cause du discrédit était dans l'insuffisance de plusieurs impôts, qui ne produisaient pas assez

pour représenter les capitaux dont ils étaient grevés; que ce déficit et les retards dans le paiement forçaient les porteurs de bons sur ces capitaux à se défaire à perte de leurs titres, lorsqu'ils avaient besoin d'argent. Il fallait donc décréter que le déficit, en capital et intérêts, sur tous les fonds votés par le parlement, et formant déjà un total de plus de 5 millions de livres, serait entièrement comblé par la continuation de la perception des droits affectés au paiement; et ce fut là le parti que prit la chambre: elle arrêta même que, dans le cas où cette ressource ne suffirait pas, il serait créé un autre impôt à la session prochaine. En même temps, pour soutenir le crédit chancelant de la banque, il lui fut permis d'ajouter à son capital un fonds de 800,000 livres, au moyen d'inscriptions nouvelles productives d'intérêt à 8 pour cent, payables en coupons et billets de banque. 1 million fut versé dans la caisse de l'établissement. Cette opération inspirant de confiance, qu'au bout de fort peu de temps les bons de la banque, qui perdaient jusqu'à 20 pour cent, remontèrent au pair et s'y soutinrent, et que les bons nouvellement créés portant intérêt gagnèrent sur l'argent monnayé.

Le chancelier de l'échiquier avait beaucoup fait: il lui restait encore à faire. L'une des causes du discrédit public était dans la rareté du numéraire. Montague conçut un plan qui donna lieu à beaucoup d'épigrammes contre lui; mais ce fut seulement de la part des hommes à vue courte, qui ne peuvent voir que ce qui se trouve réellement sous leurs yeux. Le chancelier obtint des communes que les subsides pour 1697 pussent être levés dans l'année même où l'on se trouvait, 1696. Cette mesure pouvait paraître d'autant plus étrange, qu'on était au moment où toutes les espèces d'argent devaient être portées à la Monnaie pour être soumises à la refonte. Afin d'en assurer la réussite, l'ordre fut donné aux lords de la trésorerie d'émettre, à différentes époques, pour 2 millions de billets de l'échiquier, qui seraient éteints à leur présentation, au moyen du produit de la capitation ou de tout autre revenu du roi, excepté l'impôt territorial.

Quand on vit que ces billets étaient admis sans difficulté par les receveurs des droits de la couronne, on les prit moyennant un léger escompte, et bientôt après on les reçut au pair. Une compagnie fut d'abord établie, à laquelle on alloua une prime de dix pour cent pour échanger à présentation les billets de l'échiquier. Bientôt cette compagnie se contenta de quatre pour cent seulement; et, quelque temps après, on n'eut plus recours à elle, parce que les billets arrivèrent au pair.

Ainsi, le numéraire cessa de s'enfourir dans les coffres des capitalistes, et le crédit se releva complètement. Avant d'avoir subi cette épreuve extraordinaire, la nation anglaise ne connaissait point sa propre force; les ministres qui vinrent après Montague en abusèrent, et ils tendirent l'arc comme si la corde ne pouvait jamais se rompre.

## CHAPITRE X.

Suite du règne de Guillaume III. — 1697.

L'un des principaux agents de la grande conspiration jacobite avait été sir John Fenwick: il avait réussi, pendant plusieurs mois, à se tenir caché; mais il fut arrêté comme il se disposait à passer en France. Comme on lui fit entendre qu'il pourrait racheter sa vie par ses aveux, il imagina un système de révélations qui put paraître sincère et complet, et qui, pourtant, ne compromit aucun jacobite. Ce fut ainsi, par exemple, qu'il déclara que les jacobites étaient divisés en deux partis, celui des composants et celui des non-composants (*compounders* et *non-compounders*). Les premiers, ayant à leur tête le comte de Middleton, voulaient composer avec le roi Jacques, et exiger préalablement de lui qu'il promit, sous garantie, de maintenir la religion et les libertés de l'Angleterre; les seconds, qui avaient pour chef le comte de Melfort, voulaient recevoir le roi Jacques sans condition, s'en rapportant aveuglément à sa loyauté. Guillaume, à qui les déclarations de Fenwick furent envoyées, donna l'ordre de le mettre en jugement, à moins qu'il ne fit des révélations plus précises. Fenwick, pressé par les ministres, et comptant gagner du temps, accusa vaguement les comtes de Shrewsbury, de Marlborough, et de Bath, l'amiral Russell et lord Godolphin, d'avoir fait leur paix avec Jacques, et de s'être engagés à le servir. Pendant ce temps, les amis et la femme de l'accusé agissaient auprès des deux témoins qui étaient dans la cause. Porter et Goodman. Ce dernier disparut, et il ne fut pas possible de le retrouver. On fut persuadé qu'il avait passé en France, après avoir reçu le prix de son silence. Les amis de Fenwick le crurent sauvé, puisque, d'après le nouveau bill des crimes de haute trahison, aucune accusation ne pouvait être admise, si elle n'était soutenue par deux témoins. Ils oubliaient que rarement les puissants se croient liés par les lois, et que si le texte les presse, ils trouvent toujours le moyen

de l'éluider. La perte de Fenwick était jurée : ne pouvant le convaincre par la voie des témoins, la chambre se déclara convaincue, et un bill d'*attainder* fut lancé contre l'accusé (1) : celui-ci se défendit avec beaucoup de force ; il y eut dans les deux chambres des débats très-animés, qui durèrent plusieurs jours ; mais, à la fin, le bill passa à la majorité de 33 voix sur 345 votants dans la chambre basse, et de 7 voix sur 129 votants dans celle des lords. Le roi, qui ne se piquait pas de clémence, sanctionna le bill, et le malheureux Fenwick subit, le 28 janvier, son arrêt de mort.

La session fut clôturée le 16 avril, et le parlement prorogé au 13 mai. A son arrivée en Hollande, vers la fin d'avril, Guillaume trouva signés les préliminaires de la paix entre l'agent français Callières et l'agent hollandais Dykvelt. Les États Généraux, en considération des concessions faites par la France, avaient accepté la médiation de la Suède ; et les autres puissances, l'Espagne exceptée, avaient donné leur adhésion. Mais Vendôme ayant forcé Barcelone à capituler, et le chef d'escadre Pointis ayant pris Carthagène d'Amérique, où il fit un butin estimé 8 millions de piastres, le roi d'Espagne, craignant de plus grands malheurs, prit le parti d'accéder aux négociations entamées. On fut d'abord incertain sur le choix du lieu où se tiendrait le congrès : l'empereur désignait Aix-la-Chapelle, Francfort, ou quelque autre ville de l'Allemagne ; d'autres indiquaient des villes de la Hollande ; Louis XIV fit entendre que le lieu le plus convenable était le palais de Newbourg-House, entre Delft et La Haye, près du village de Riswick. Cette proposition flatta l'orgueil de Guillaume, à qui ce lieu appartenait : la réunion des plénipotentiaires eut lieu à Newbourg-House.

Pendant la tenue des premières conférences, un événement, auquel on ne s'attendait pas, fit naître de nouveaux intérêts, et donna lieu à de nouvelles intrigues diplomatiques : c'était la mort du roi de Pologne, Jean Sobieski. L'abbé, depuis cardinal de Polignac, ambassadeur de France en Pologne, se hâta d'informer Louis XIV que les Polonais jetaient les yeux sur le roi Jacques pour remplir leur trône vacant. Il ajoutait que plusieurs membres de la diète germanique avaient aussi désigné ce prince. Louis envoya aussitôt un de ses ministres à Saint-Germain, pour donner

communication à Jacques de la lettre de l'ambassadeur Polignac. Les amis et les serviteurs de Jacques ne purent comprimer l'expression de leur joie ; mais leur allégresse fut courte. Jacques avait une idée fixe, c'était que le trône de la Grande-Bretagne était sa propriété : il déclara donc qu'il n'accepterait point la couronne de Pologne, à laquelle il n'avait aucun droit ; prétendant qu'accepter cette couronne, qui ne lui appartenait pas, ce serait renoncer à celle qui lui appartenait. Il ajouta qu'il était décidé à rester à jamais dans la situation fâcheuse où il se trouvait, plutôt que d'en sortir par un acte qui porterait atteinte à ses droits.

Louis aurait pu répondre à Jacques que s'il n'avait aucun droit à la couronne de Pologne, qui était et avait toujours été élective, le droit lui aurait été légitimement acquis par l'élection libre des Polonais ; qu'accepter un don de la part d'un étranger, ce n'est pas renoncer au droit de revendiquer son bien contre le ravisseur ; qu'au surplus, la couronne d'Angleterre avait été bien longtemps élective, et qu'encore, au moment où on se trouvait, le parlement se croyait si bien en droit de la donner, qu'il ne reconnaissait pour souverain que le prince dont il avait ratifié l'avènement. Mais Louis XIV connaissait l'inflexible opiniâtreté de Jacques ; il n'insista pas. Cependant les négociations de Riswick se poursuivaient, bien qu'avec lenteur. Les ministres de l'empereur et ceux de l'Espagne formaient chaque jour des demandes nouvelles : Callières voulait s'en tenir uniquement aux propositions qu'il avait faites et aux articles préliminaires. Tandis qu'on discutait ces prétentions diverses, le comte de Portland eut avec le maréchal de Boufflers six entrevues particulières auprès de Hall, au milieu des champs, entre les deux armées. Le 2 août, ils se rendirent ensemble dans une maison du faubourg de Hall, et ils échangèrent leurs signatures, après avoir rédigé tout ce dont ils étaient convenus dans leurs conférences particulières : c'étaient les principaux articles du traité qui devait enfin mettre un terme aux différends de Louis et de Guillaume. Le lendemain, Guillaume quitta l'armée et se retira à sa maison de campagne de Loo ; il paraît qu'il avait obtenu ce qu'il désirait le plus : la promesse formelle de Louis XIV de le reconnaître en qualité de roi d'Angleterre : celle de prince d'Orange, que la cour de France lui avait toujours donnée, blessait son ambitieuse vanité.

Ces conférences mystérieuses de Portland et de Boufflers donnèrent lieu, dans le temps, à beaucoup de conjectures. Les uns dirent qu'il s'agissait de la promesse faite par Louis XIV d'aban-

(1) On donnait ce nom à un acte par lequel le parlement, jugeant un accusé, se déclarait convaincu sur de simples présomptions, quelquefois même sans ce secours trompeur, en l'absence de preuves juridiques.

donner les intérêts de Jacques ; les autres, qu'il était question d'un futur traité de partage de l'Espagne à la mort de Charles II. Quelques-uns ont pensé que Guillaume n'avait pas d'autre but que celui de terminer une guerre peu glorieuse, qui ruinait l'Angleterre, et l'avait rendu lui-même impopulaire. La découverte récente au collège des Écossais, à Paris, de divers papiers appartenant à la famille des Stuarts, la vie de Jacques écrite par lui-même, et d'autres pièces qui se trouvaient au dépôt des affaires étrangères à Versailles, ont démontré combien sont sujets à l'erreur ceux qui prétendent soumettre à leur jugement les faits historiques dont les motifs n'apparaissent pas, leur assigner des causes que rien de positif n'indique, prendre pour certitude des probabilités (1). Ce qui résulte de ces documents, c'est que Louis XIV ne voulait pas plus abandonner la cause des Stuarts que Guillaume ne voulait rendre la couronne qu'il portait ; que, pour concilier ces intérêts opposés, Louis proposa de reconnaître le roi Guillaume, à condition, qu'après la mort de celui-ci, le prince de Galles lui succéderait : que Guillaume, qui n'avait point d'enfants, qui s'intéressait assez peu à la princesse Sophie de Hanovre, et qui aimait encore moins la sœur de sa femme, la princesse Anne ; qui, d'ailleurs, s'était toujours montré trop indifférent en matière de religion pour qu'on pût croire qu'il craignit beaucoup pour l'Angleterre l'accession d'un souverain catholique, consentit, sans balancer, à cet arrangement, et s'engagea même, non-seulement à révoquer ou faire révoquer l'acte du parlement qui établissait les droits de la maison de Hanovre, mais encore à déclarer le prince de Galles son successeur à la couronne. Il fut également convenu qu'il serait fait une pension annuelle de 50,000 livres à la reine, épouse du roi Jacques ; pension que cette princesse, imbue du même esprit que son époux, refusa de recevoir.

Avant l'ouverture du congrès, Jacques avait

publié deux manifestes adressés aux princes de la confédération ; et comme on n'eut aucun égard à ses réclamations, il fit signifier une protestation contre tout ce qui serait fait, traité ou convenu avec l'usurpateur de ses royaumes. Lorsque, plus tard, Louis XIV lui donna connaissance de la convention particulière qu'il avait faite avec Guillaume, en faveur du prince de Galles, l'inflexible monarque répondit froidement que, s'il pouvait souffrir avec résignation, dans son propre intérêt, l'usurpation du prince d'Orange, parce que sa religion le lui ordonnait, il ne permettrait jamais que son fils, en transigeant avec l'usurpateur, devint le complice du cruel ennemi de son père. La reine tint le même langage. Louis ne combattit point des résolutions qui paraissaient inébranlables, quelque contraires qu'elles fussent aux vrais intérêts du prince de Galles ; et, bien qu'il gémit en lui-même de l'aveugle entêtement qui, très-probablement, priverait le jeune prince de la couronne, il craignit, en insistant, de trop faire sentir à un roi malheureux qu'il était son bienfaiteur.

Guillaume, en quittant l'armée, envoya le comte de Portland au congrès, pour déclarer qu'il avait réglé tous ses différends avec le roi de France, et solliciter en même temps ses alliés de hâter la pacification générale. Ce ne fut que vers la mi-septembre que le traité fut signé par les ministres d'Angleterre, d'Espagne, de Hollande, et de France : l'empereur y accéda le 30. Par les clauses particulières à la France et à l'Angleterre, Guillaume s'obligea au paiement de la pension de la reine Marie d'Est, suivant qu'elle serait taxée par le parlement, et Louis XIV promit de ne jamais troubler le roi d'Angleterre dans sa possession ; il fut déclaré de part et d'autre qu'on ne prêterait aucune assistance aux ennemis et aux conspirateurs, ni en France contre l'Angleterre, ni en Angleterre contre la France ; qu'il y aurait liberté mutuelle de commerce ; que des commissaires régleraient les difficultés relatives à la possession de la baie d'Hudson ; que le traité serait ratifié dans trois semaines, à dater de la signature. Entre la Hollande et la France, il fut convenu qu'il y aurait amitié sincère et perpétuelle, renonciation à toutes prétentions de la part d'une puissance sur l'autre, confirmation de la paix avec la Savoie, traité de commerce réciproque : l'Espagne recouvra la Flandre et la Catalogne. Les traités furent ratifiés et échangés, et la paix proclamée à Paris et à Londres. Guillaume, que de vives acclamations d'allégresse avaient accueilli dans sa capitale, s'entendit appeler Sauveur de la nation, parce qu'il l'avait soulagée du fardeau

(1) Si mille fois dans la vie nous nous trouvons trompés par des apparences sur les événements contemporains, comment pouvons-nous croire que nous ne prendrons jamais les apparences pour la réalité sur des événements que tant d'années séparent de nous ? L'historien qu'on vante le plus, parce qu'il ne laisse passer aucun fait sans indiquer ses causes et ses conséquences, sans l'attacher, pour ainsi dire, à un système formé d'avance, suivant lequel tous les faits doivent concourir au même but politique, sera peut-être le plus correct, le plus élégant, le plus fécond en réflexions profondes, en rapprochements piquants, en traits vifs et saillants, en principes philosophiques ; mais peut-être aussi sera-t-il celui sur lequel pourront le moins compter ceux qui ne cherchent que la vérité dans l'histoire.

d'une guerre qui ne pouvait durer sans l'accabler tout à fait.

Cet enthousiasme ne fut pas de longue durée : le roi, dans son discours d'ouverture, avait dit qu'il était nécessaire d'entretenir une flotte nombreuse et une armée assez forte pour faire respecter l'Angleterre au dehors et maintenir la paix au dedans, et cette demande fit naître de vives alarmes. Il s'était entouré de gardes hollandais et de réfugiés. C'étaient des hommes dévoués, parce qu'ils tenaient de lui leur existence. On se sentait peu disposé à laisser sous sa main tous ces instruments de despotisme. Les jacobites ne manquèrent pas de reprocher aux whigs, qui inclinaient en faveur de Guillaume, leur apostasie politique. Quant à ceux qui professaient les principes populaires, ils se montraient opposés à la volonté du roi, sur le motif que là où la nation est désarmée, et où le glaive ne brille qu'aux mains des mercenaires, les libertés de la nation sont à la discrétion de celui qui paye ces mercenaires. Les partisans de la cour eurent beau dire ; l'idée d'une armée permanente avait produit sur la nation entière une impression si fâcheuse, qu'après avoir arrêté qu'on commencerait par payer et licencier toutes les troupes qui avaient été levées depuis l'an 1680, on déclara que l'armée serait effectivement réduite à 10,000 hommes, la cavalerie comprise, ce nombre étant plus que suffisant pour garder les côtes maritimes. Toutes les propositions que firent les ministres et leurs amis, tous les amendements qu'ils présentèrent, furent rejetés à une grande majorité.

Le roi fut extrêmement mortifié de ce résultat. Il aimait la guerre ; il ne supportait pas la pensée d'être roi sans pouvoir, et il craignait l'ambition de Louis XIV ; d'un autre côté, il allait tellement tomber sous la dépendance du parlement, que son alliance cesserait d'être recherchée par les puissances étrangères. Ce qui ajouta au mécontentement de Guillaume, ce fut de voir qu'un violent orage se formait dans les chambres contre son ministre favori, Sunderland, qu'on regardait comme coupable de lui avoir inspiré le dessein d'une armée permanente : Sunderland en fut si effrayé, qu'il résigna sa charge de chambellan, et se retira de la cour, malgré le conseil de ses amis et les vives instances de Guillaume.

Pour adoucir un peu l'amertume de sa décision sur le point important du licenciement de l'armée, la chambre des communes se hâta de voter une somme annuelle de 700,000 livres pour la liste civile, jusqu'à la fin du règne. Beaucoup d'autres sommes furent aussi votées, à concurrence d'environ 10 millions de livres, applicables

pour moitié aux services de l'année qui allait commencer ; l'autre moitié devait servir à payer la dette nationale, qui ne fut point payée, et qui, depuis cette époque, n'a fait que s'accroître et monter à des sommes dont l'imagination s'effraie.

Cependant le parlement devait confirmer le traité de Limerick ; il le fit d'une manière si frauduleuse, que l'état des catholiques devint pire qu'il ne l'était avant la confirmation. En premier lieu, il omit de parler du premier article, celui qui assurait aux catholiques le libre exercice de leur religion. De plus, cet article conservait aux Irlandais la jouissance de tous les droits que leur assuraient les lois de leur pays, et parmi ces droits était celui des catholiques de siéger au parlement. Mais le parlement anglais, par l'odieux exercice de la suprématie qu'il s'arrogeait sur l'Irlande vaincue, décidait, contre la foi des traités, que nul ne pourrait désormais siéger au parlement d'Irlande, s'il ne prêtait préalablement les mêmes serments, et ne faisait les mêmes déclarations que les membres du parlement d'Angleterre ; cette mesure fermait aux catholiques l'entrée au parlement. Cependant Guillaume s'était engagé à faire confirmer par le parlement la capitulation de Limerick ; en donnant au bill sa sanction royale, il trahit la foi promise. En second lieu, dans le second article, qui leur garantissait la propriété de leurs biens, et, en outre, les droits, les privilèges et les immunités dont ils jouissaient sous le règne de Charles II, le parlement transposa plusieurs mots à dessein, de telle sorte que les droits, privilèges et immunités garantis aux catholiques et à leurs personnes, ne semblèrent plus se rapporter qu'à leurs biens territoriaux : par cette construction machiavélique, le parlement dépouillait sans pudeur les malheureux catholiques de tous leurs droits personnels, que Guillaume avait juré de maintenir. Pour couronner cette œuvre de dol et d'iniquité, le parlement omit une autre clause, qui étendait aux habitants des comtés les articles de Limerick ; et, par l'effet de cette omission, la confirmation du traité n'eut lieu que pour les habitants et la garnison de cette ville. Il y a plus : un acte tout empreint d'iniquité prive les catholiques du droit d'élever leurs enfants chez eux ou hors de chez eux, les déclare incapables d'être tuteurs, leur enlève le port d'armes, contre la stipulation formelle du traité. Malheureusement cette violation du traité, à laquelle on mit si peu de ménagement, ne fut que le prélude des persécutions qui attendaient les catholiques ; et lorsque, dans la suite, on a dépouillé avec tant d'impudence le peuple irlandais de tous les droits qui lui avaient

été solennellement garantis, si, poussés à bout par l'injustice, ils ont fait entendre des plaintes, si la rigueur a produit l'irritation, si d'odieuses vexations ont fait surgir le murmure, on a traité les Irlandais comme des rebelles! Eh! si vous voulez qu'un peuple soit fidèle et soumis, soyez d'abord envers lui juste et généreux.

## CHAPITRE XI.

Suite du règne de Guillaume III. — 1698.

L'arrivée à Londres du czar Pierre vint faire une légère diversion aux chagrins de Guillaume. Ce prince voyageait incognito, mais il n'en fut pas moins reçu et traité avec la plus grande magnificence.

Vers le même temps, c'est-à-dire à la fin de janvier, le comte de Portland fut envoyé à Paris en qualité d'ambassadeur extraordinaire. On prétend que ce n'était là qu'un exil honorable. L'affection du roi pour ce seigneur s'était considérablement affaiblie depuis que Sunderland avait pris de l'ascendant sur son esprit, et que le Hollandais Van Kepple, son ancien page, et, dans ce moment, son secrétaire particulier, en avait pris sur son cœur. Quoi qu'il en soit, Portland fit son entrée à Paris avec une magnificence digne de l'Asie. Il demanda d'abord que le roi Jacques fût envoyé à Avignon, alléguant, que dans les conférences de Hall, le maréchal de Boufflers avait promis que la cour de Saint-Germain serait transférée ailleurs. Le maréchal, interpellé, nia le fait; et comme le comte insista, Louis XIV termina la contestation en disant que si le prince d'Orange exigeait plus qu'on ne lui avait promis, il renoncerait à traiter avec lui sur tout autre chose. Le roi d'Angleterre désavoua les demandes de Portland, qui, changeant aussitôt de langage, ne laissa plus ignorer que l'objet véritable de sa mission était le traité de partage de la succession d'Espagne, à la mort de Charles, événement qu'on regardait comme très-prochain : le plan de ce partage était à peu près le même que celui que, trente ans auparavant, Louis XIV avait fait avec l'empereur. Le roi s'aperçut, dès le premier moment, que Portland connaissait peu les antécédents de cette affaire; de sorte que, sans s'ouvrir à lui davantage, il envoya à Londres M. de Tallard muni de pleins pouvoirs pour traiter directement avec le roi d'Angleterre : Tallard arriva dans cette capitale vers la fin du mois de mars.

Portland ne tarda pas lui-même à reprendre le chemin de l'Angleterre.

Le besoin que le gouvernement avait de numéraire avait engagé le ministère à sonder la direction de la compagnie des Indes, relativement à un emprunt qu'il voulait faire sous la garantie des fonds votés par le parlement. Les directeurs offrirent 700,000 livres. Mais tandis que cette question s'agitait, l'actif Montague fit présenter un corps de négociants disposés à prêter 2 millions à 8 pour cent d'intérêt, pourvu qu'on leur accordât le privilège exclusif du commerce de l'Inde. Cette proposition fut accueillie dans la chambre des communes par la majorité et convertie en bill. L'ancienne compagnie fit des réclamations, énuméra ses anciens services, rappela tous ses droits dérivant de plusieurs chartes royales; mais elle ne fut pas écoutée. La chambre maintint son bill, qui passa pareillement à la chambre haute, non, il est vrai, sans une vive opposition. Cet acte, œuvre d'injustice et d'iniquité, amena la dissolution de l'ancienne compagnie des Indes-Orientales; mais il fit le plus grand tort dans l'opinion au parti des whigs, qu'on accusa d'avoir dilapidé le trésor public et de s'être enrichis par des moyens illicites aux dépens de la nation. Depuis quelque temps leur popularité déclinait sensiblement : ils s'étaient prononcés en faveur d'une armée permanente; maintenant ils se montraient d'une partialité révoltante : on les regardait comme des hommes sans foi, sans pudeur et sans probité. « Depuis l'établissement de la monarchie anglaise, dit l'historien Smollet, on n'avait pas vu au service du roi ou du ministère des hommes plus corrompus ni plus prompts à se vendre » (1).

Ce furent pourtant ces hommes à l'âme vénale qui ne craignirent pas de présenter au roi une adresse contre la dépravation et la corruption du siècle. La chambre le suppliait d'ordonner à tous ses tribunaux de tenir la main à l'exécution des lois contre l'immoralité. Cela pouvait paraître extraordinaire, dans un temps de fraude et de vénalité au sein des chambres mêmes. Le roi ne laissa pas de se montrer extrêmement satisfait d'une demande qui, dit-il, était si conforme à ses vues : il promit de prendre sur-le-champ des mesures pour remédier au mal, de même que pour arrêter la publication de certains livres pleins de fausses doctrines sur la Trinité, doctrines impies qui se répandaient comme un torrent sur toutes

(1) « The most mercenary and corrupt undertakers « that ever had been employed by any king or administration, since the first establishment of the english « monarchy. »

les parties de l'Angleterre. L'adresse de la chambre fit beaucoup de bruit ; elle excita le zèle de beaucoup de personnes. Le docteur Thomas Bray, savant théologien, forma un projet pour la propagation de l'Évangile dans les pays lointains. Des catéchismes, des liturgies, des livres de mission à l'usage du peuple, furent envoyés aux colonies anglaises de l'Amérique ; une souscription volontaire fournit aux frais de l'impression. Bientôt après se forma, sous le patronage du roi, une association pour la réforme et l'amélioration des mœurs.

Les affaires de la session étant terminées, le roi se rendit aux chambres, les remercia en peu de mots des marques d'affection qu'il avait reçues d'elles, et déclara proroger le parlement au 3 juillet ; mais deux jours après l'ajournement prononcé, le parlement fut dissous en vertu du bill du parlement triennal.

Guillaume n'avait point perdu de vue son grand projet de partage de la succession d'Espagne ; et, sous prétexte que sa santé exigeait un voyage sur le continent, afin de pouvoir, durant quelque temps, faire diversion à ses occupations continues, il créa un conseil de régence chargé de gouverner l'État pendant son absence. L'un des régents qu'il nomma fut le comte de Marlborough, qui était rentré depuis peu en faveur, et avait été nommé gouverneur du jeune duc de Gloucester, fils de la princesse Anne. Peu de temps après, il partit pour La Haye, où il ne s'arrêta que peu de temps. A peine arrivé à son palais de Loo, il reçut la visite du comte de Tallard, qui était porteur d'instructions de Louis XIV.

Guillaume ne pouvait avoir aucun intérêt personnel dans l'affaire du partage ; mais il avait probablement deux motifs pour agir : le désir de démembrer la succession, pour empêcher que les enfants de Louis XIV, neveux de Charles par sa sœur aînée, Marie-Thérèse, reine de France, ne la recueillissent tout entière ; la satisfaction vaniteuse de remplir le premier rôle dans une négociation qui avait pour but de distribuer des royaumes, et d'être l'arbitre suprême des deux plus puissants souverains de l'Europe, l'empereur Léopold et Louis XIV. Ce dernier, qui voyait bien le côté faible de Guillaume, flattait adroitement son orgueil, moins, à la vérité, pour s'assurer une portion de la monarchie d'Espagne, que pour obtenir de lui la promesse de rester neutre dans le cas où il se trouverait encore engagé dans quelque guerre, à l'occasion de cette succession, qu'il ne voulait partager avec personne ; car, dans ce moment même, son ambassadeur en Espagne, le marquis d'Harcourt, travaillait de toutes ses

forces à porter Charles II à se donner un héritier choisi parmi les enfants de sa sœur aînée.

Quoi qu'il en soit, le traité de partage fut conclu et signé à La Haye, le 16 octobre 1698. Il donnait la couronne à Joseph-Ferdinand, prince électoral de Bavière, petit-fils de Marie-Thérèse, première épouse de l'empereur Léopold, et sœur cadette de Marie-Thérèse de France. Le dauphin, fils de cette dernière, devait prendre les royaumes de Naples et de Sicile, les îles de la côte de Toscane, et quelques villes d'Italie et d'Espagne, à la convenance de la France. L'archiduc Charles d'Autriche, second fils de Léopold, succéderait au duché de Milan. Charles II n'apprit pas sans douleur que, de son vivant même, on se permettait de diviser ses États. Excité par la reine, qui haïssait la maison de France, il institua, par son testament, le prince électoral de Bavière en qualité d'héritier universel.

Peu de jours après la signature définitive du traité, le roi reprit la route de l'Angleterre. Le nouveau parlement triennal avait été élu et prorogé indéfiniment à raison de son absence ; il en fit l'ouverture, le 6 décembre, par un discours artificieux, où il faisait vivement ressortir la nécessité d'entretenir les forces de terre et de mer sur un pied respectable, et d'adopter en même temps des mesures propres à acquitter la dette nationale. La chambre des communes, loin de partager la pensée du roi sur le premier chef, se montra si irritée du projet qu'il exprimait encore d'avoir une armée nombreuse sur pied, qu'elle résolut de manifester son mécontentement. D'abord elle se dispensa de répondre au discours du roi par l'adresse d'usage ; ensuite elle décida que toutes les troupes excédant 7,000 hommes en Angleterre, et 12,000 en Irlande, seraient licenciées sur-le-champ, et que celles qui seraient conservées ne pourraient se composer que d'Anglais. Le bill, adopté par la majorité des communes, fut porté à la chambre des lords, où il fut pareillement accueilli par le plus grand nombre. Tout cela se fit au très-vif déplaisir de Guillaume, qui fut obligé de renvoyer sa garde hollandaise et ses régiments de réfugiés français, auxquels il était singulièrement attaché.

Aussi ne dissimulait-il pas son humeur, traitant les Anglais de gens pleins de malice, d'ignorance et d'ingratitude. Les Anglais lui rendaient sarcasme pour sarcasme. Dans la chambre des communes même on parlait assez mal de sa personne et surtout de son caractère. Informé de ces propos, Guillaume s'en trouva si offensé, qu'il montra l'intention formelle de se décharger des soins de la royauté et de quitter pour toujours l'Angle-

terre; il avait même préparé un discours dont la minute, en français, se conserve encore au Musée britannique (1). On y trouve le passage suivant : « Considérant que vous faites si peu de cas de mes conseils que vous ne prenez aucun soin de votre sûreté, et que vous vous exposez à votre ruine... je vous invite à choisir et me faire connaître les personnes à qui vous désirez que je remette le gouvernement pendant mon absence... »

Toutefois, quand le moment fut venu de sanctionner le bill, cédant aux instances de ses ministres et de ses confidents, Guillaume se rendit à la chambre des lords, se plaignit de ce qu'on lui avait enlevé sa garde hollandaise qui l'avait accompagné au milieu de tous les dangers, déclara qu'il venait sanctionner le bill, mais qu'en même temps il était obligé de dire, pour ne pas trahir les intérêts qui lui avaient été confiés, qu'on compromettait la sûreté du royaume en le laissant dépourvu de troupes.

Cet acte de condescendance de la part du roi produisit un assez bon effet et ramena quelques esprits. Les deux chambres votèrent une adresse de remerciement, et l'assurèrent que dans toutes les occasions il trouverait le parlement disposé à défendre sa personne et son gouvernement. Le roi fit semblant d'être satisfait, et il donna aussitôt des ordres pour le licenciement de l'armée et sa réduction à 7,000 hommes; et comptant que les communes se montreraient plus traitables, il tenta un dernier effort pour la conservation de ses Hollandais; mais les communes toujours inflexibles lui répondirent, par une adresse, qu'elles éprouvaient le plus grand regret de ne pouvoir condescendre à des désirs que la constitution réprouvait : elles l'exhortèrent au surplus à se confier à la nation, qui avait tant fait de sacrifices durant les dernières guerres et lui avait donné tant de preuves de dévouement. Le roi répondit à son tour, en exprimant une satisfaction qu'assurément il ne ressentait pas; et peu de jours après, la garde hollandaise partit pour le continent.

---

## CHAPITRE XII.

Suite du règne de Guillaume III. — 1699.

Peu de temps après la dissolution de l'armée, on vit paraître à Londres et à Westminster une grande quantité de prêtres et de catholiques ro-

main, qui, se croyant compris dans le traité de Riswick, s'étaient hâtés de quitter leurs retraites. Les ennemis du gouvernement ne manquèrent pas de dire qu'il y avait au traité quelque article secret en faveur des papistes. On ajoutait même que Guillaume était papiste au fond du cœur. Les communes présentèrent au roi une adresse, et le roi publia une proclamation, ce qui ne produisit pas grand effet; mais dans le cours de la session il fut passé un bill contre les catholiques.

L'esprit d'opposition qui animait les chambres ne tarda pas à se diriger vers d'autres objets. L'administration de la flotte avait été aux mains de l'amiral Russell, créé depuis peu comte d'Orford, trésorier de l'armée et premier lord de l'amirauté. Le pouvoir de ce seigneur donnait de l'ombrage, et ses grandes richesses excitaient la jalousie. Les communes informèrent. Il s'agissait d'articles peu importants; mais le comte fut assez prudent pour se soustraire à des persécutions nouvelles en résignant ses emplois.

Le parlement termina sa session le 4 mai. Le roi, dans son discours de clôture, laissa percer son mécontentement pour le peu d'empressement qu'on avait mis à s'occuper des objets qu'il avait le plus recommandés. Les chambres furent prorogées au 1<sup>er</sup> juin; mais, dès le lendemain, le roi partit pour la Hollande; il avait nommé quelques jours auparavant un conseil de régence.

Le mécontentement était monté en Écosse au plus haut degré; de tous côtés mille familles ruinées maudissaient Guillaume et sa politique tortueuse et perfide. L'espérance d'ouvrir pour le pays une source abondante de richesses par l'établissement de la compagnie de Darien, avait ému tous les cœurs. La nation entière s'était avidement nourrie d'une idée qui offrait en perspective le bonheur de tous et la prospérité du pays. Les Écossais sont ardents et opiniâtres : réduits à leurs propres ressources, ils ne s'étaient point découragés, et, luttant contre tous les obstacles, aventurant leurs fortunes, échangeant tout ce qu'ils possédaient contre des espérances incertaines, ils avaient équipé deux grands navires, les avaient chargés de marchandises, d'artillerie, de munitions et de vivres, et envoyés en Amérique dès le 17 juin de l'année précédente.

Les Écossais avaient voulu d'abord s'arrêter dans une île voisine de Saint-Thomas, entre Santa-Cruz et Porto-Rico; mais déjà les Danois s'en étaient mis en possession. Ils poussèrent alors jusqu'à l'isthme de Darien, traitèrent avec les naturels pour la cession d'un lambeau de terrain auquel ils donnèrent le nom de Calédonie, et

(1) Harl., Mss. royal letters, n° 7502.

bientôt après y jetèrent les fondements d'une ville qu'ils appelèrent *New-Edinburgh*. Les Écossais avaient rendu compte au roi de ce qu'ils avaient fait *en vertu des privilèges qu'il leur avait accordés*. Mais déjà Guillaume était déterminé à détruire la compagnie écossaise. Les Espagnols s'en plaignaient; un établissement étranger dominant sur le passage de Porto-Bello à Panama, aurait été extrêmement préjudiciable à leur commerce. Le roi de France s'en plaignait aussi comme d'une infraction au traité de paix, et il offrait à la cour de Madrid des vaisseaux et des soldats pour déloger les aventuriers écossais. De leur côté, les Anglais craignaient que leurs planteurs n'abandonnassent leurs propres colonies pour aller s'établir dans la colonie nouvelle; ils craignaient surtout qu'elle ne devint un repaire de flibustiers et de pirates. Les Hollandais, sujets de prédilection de Guillaume, secondaient les Anglais de toutes leurs forces, et Guillaume, informé que les nouveaux colons manquaient de provisions et de vivres, envoya dans ses colonies l'ordre très-précis de ne rien fournir aux Écossais et de ne pas communiquer avec eux; il donna pour motif à ces ordres que les Écossais ne lui avaient point communiqué leur dessein, et que leur irruption dans l'isthme de Darien était une infraction manifeste des traités existants.

Quelque temps après, la colonie fut attaquée par les Espagnols. Incapables de se défendre, les colons demandèrent la liberté de se retirer; ils rentrèrent en Écosse mécontents et ruinés. Ainsi s'évanouirent les rêves dorés de la nation écossaise; elle avait cru arriver aux sources du Pactole, et de son aventureuse entreprise elle ne recueillit que la misère: un nombre infini de familles avaient aventuré leur fortune, et elles restèrent plongées dans l'indigence. Alors un cri général d'indignation s'éleva parmi les Écossais contre le prince ingrat pour lequel ils avaient abandonné le roi de leurs ancêtres, et si toutes leurs ressources n'avaient pas été épuisées, il est plus que probable que l'insurrection aurait éclaté. On peut même trouver étonnant que les jacobites d'Angleterre n'aient pas saisi cette occasion d'allumer un foyer d'incendie qui, d'après la disposition des esprits, aurait pu, du fond de l'Écosse, s'étendre rapidement jusqu'aux extrémités de la Grande-Bretagne.

Guillaume, pendant ce temps, s'occupait tout entier du traité de partage. Charles II, que la reine avait amené à Tolède, paraissait assez bien rétabli pour pouvoir tromper encore les espérances de ceux qui voulaient lui succéder. D'un autre côté, le prince électoral à qui le traité de par-

tage promettait la couronne d'Espagne et que le roi lui-même avait institué son héritier universel, venait d'être enlevé par une mort prématurée; un second partage devenait nécessaire. Louis XIV avait donné là-dessus ses instructions au comte de Tallard, et celui-ci eut de fréquentes conférences avec le comte de Portland et le grand pensionnaire de Hollande. L'ambassadeur du roi d'Espagne à La Haye se hâta d'informer son gouvernement de ce qui se passait; aussitôt l'agent d'Angleterre à Madrid, M. Stanhope, et le marquis de Canalés, ambassadeur d'Espagne à Londres, reçurent, le premier, une note énergique contenant de justes remontrances sur la conduite de Guillaume, et le second, l'ordre de faire à la régence les mêmes représentations. Les ambassadeurs d'Espagne à Paris et à La Haye eurent des injonctions du même genre. Le marquis de Canalés ne fut pas fâché d'avoir les moyens de se venger de Guillaume qui le haïssait, parce qu'il avait une fois paru couvert devant lui en sa qualité de grand d'Espagne. L'orgueilleux Guillaume ne pensait pas que les privilèges de la grandesse pussent s'exercer ailleurs qu'à Madrid, et il avait fait défendre à Canalés de paraître à la cour. Canalés remit aux régents un mémoire conçu dans les termes les plus violents. Guillaume, à qui cette pièce fut communiquée, envoya l'ordre au marquis de sortir du royaume dans dix-huit jours, avec défense de quitter son hôtel avant l'instant de son départ. On lui signifia en même temps qu'aucune réclamation ne serait admise de sa part. La cour de Madrid reçut par M. Stanhope le détail de ce qui s'était passé; la conduite de Canalés était présentée comme une insolente tentative d'insurrection, comme un appel au peuple et au parlement à se révolter contre le souverain. Mais, contre l'attente de Guillaume, qui s'était flatté d'imposer à la cour de Madrid par cet acte de vigueur, celle-ci approuva la conduite de l'ambassadeur, et par représailles elle ordonna à M. Stanhope de quitter Madrid sans délai, et le royaume dans vingt jours. L'ambassadeur espagnol à La Haye avait de son côté préparé un mémoire, mais les États Généraux refusèrent de le recevoir. Loin d'interrompre les négociations, cet événement, qui semblait devoir amener une rupture avec l'Espagne, ne fit que leur imprimer un nouveau degré d'activité, et les nouveaux articles proposés par Louis XIV furent approuvés et souscrits par Guillaume.

Par ce second traité, on donnait la monarchie d'Espagne à l'archiduc Charles, et on ajoutait la Lorraine au lot du dauphin; le duc de Lorraine recevait en échange le Milanais. L'empereur se

montra fort mécontent de ce qu'on ne lui donnait pas l'Espagne à lui-même, ou tout au moins de ce qu'on n'ajoutait pas au Milanais d'autres provinces ; aussi refusa-t-il d'accéder au traité, malgré les instances de Louis XIV. Quant à Charles, il ne se sentit pas moins offensé par ce second partage qu'il ne l'avait été par le premier ; et, après avoir consulté ses ministres, les universités d'Espagne, l'archevêque de Tolède, le pape même, il résolut de se donner un autre héritier à la place du prince de Bavière.

Le roi quitta la Hollande vers le milieu du mois d'octobre. Il ouvrit la session le 16 novembre par un long discours, où, comme à l'ordinaire, il parla de la nécessité de pourvoir à la sûreté extérieure du royaume par le maintien sur pied d'une force suffisante ; il termina son discours par ces mots : *Since then our aims are only for the general good, let us act with confidence in one another ; which will not fail, with God's blessing, to make me a happy king, and you a great and flourishing people.* « Puisque vous ne désirez, ainsi que moi, que le bien général, agissons avec une confiance réciproque : ainsi nous deviendrons à coup sûr, avec la grâce de Dieu, vous un peuple florissant, et moi un prince heureux. » Certes, il n'y avait rien dans ces mots qui pût irriter la susceptibilité des communes ; mais c'était en elles un parti pris de contrarier le roi dans tous ses désirs. On chercha l'interprétation la plus odieuse pour ces mots sans doute bien innocents : « Agissons avec une confiance réciproque. » Au lieu de l'adresse d'usage, on lui envoya une longue récrimination, mêlée de plaintes amères contre les ministres, qu'on accusait d'avoir peint sous un faux jour les sentiments de la chambre. Le roi dissimula tout ce que lui faisaient éprouver ces plaintes injustes : il voyait bien qu'on voulait l'amener à changer ses ministres ; mais il était bien résolu à ne pas avoir cette condescendance pour une chambre qui se montrait son ennemie.

Guillaume dut se féliciter dans cette circonstance que, par le traité de Riswick, Louis XIV se fût solennellement engagé à ne prêter aucun secours au roi Jacques. La moindre tentative de la part de ce dernier, soutenue par quelques troupes, et surtout par le ressentiment de ces vagues promesses que Guillaume avait faites et qu'il avait su toujours éluder, l'aurait probablement replacé sur le trône ; car le peuple anglais, en ce moment, haïssait Guillaume plus qu'il n'avait jamais haï son ancien souverain.

Quant à la question des subsides, il fut alloué au roi une somme de 300,000 livres pour le paiement de sa garde et des troupes formant les

garnisons. Les soldats de marine furent aussi réduits à 7,000 hommes pour l'année alors prochaine, et il fut déclaré que tous les officiers non employés seraient admis à la demi-solde.

---

## CHAPITRE XIII.

Suite du règne de Guillaume III. — 1700.

L'une des principales affaires de cette session fut celle des confiscations irlandaises, c'est-à-dire des concessions que le roi avait faites à ses favoris sur les biens confisqués. Le parlement nomma sept commissaires pour procéder à la vérification des titres des concessionnaires. La commission mit dans l'information tant de rigueur, qu'on eût dit qu'elle agissait moins par esprit de justice que par ressentiment contre la cour. Ce fut surtout au sujet de la concession faite en 1695, à la favorite, madame de Villiers, depuis comtesse d'Orkney, qu'elle se montra sévère. Cette concession, qui comprenait la plus grande partie des anciens domaines privés du roi Jacques, était, suivant le rapport de la commission, d'une valeur au moins de 1,500,000 livres. Il fut décidé par un bill que cette somme serait employée en faveur de la nation, et qu'aucune pétition ne serait reçue de la part des concessionnaires. Successivement la chambre arrêta qu'il serait représenté au roi, en forme d'adresse, que toutes ces concessions avaient été fort onéreuses pour l'État et pour le peuple ; qu'elles compromettaient la majesté royale, et que tous ceux qui avaient conseillé cette mesure avaient trahi leur devoir envers le roi et le pays. Le roi répondit qu'il n'avait pas seulement consulté ses inclinations en faisant les concessions qu'on lui reprochait, mais qu'il s'était cru obligé de récompenser ceux qui l'avaient aidé à réduire l'Irlande. Cette réponse irrita les communes au plus haut point. Après avoir déclaré que celui qui l'avait conseillée n'avait d'autre objet que de désunir le roi et le peuple, elles passèrent un bill de reprise des biens concédés, ou de révocation des concessions. Treize commissaires furent nommés pour la régie de ces biens, avec pouvoir de statuer sur les réclamations des créanciers ou acheteurs de tout ou partie de ces biens, et de vendre les biens repris au plus offrant et dernier enchérisseur. Les sommes provenant des ventes devaient être appliquées au paiement de la solde arriérée de l'armée. Ce bill passa sous le titre de secours pour le roi au moyen de la vente des biens confis-

qués en Irlande. Afin que la chambre haute ne pût l'alléger par des amendements, il fut compris dans le bill des fonds accordés pour les services de l'année. Après de vifs débats, les pairs hasardèrent quelques amendements que les communes rejetèrent à l'unanimité. Les pairs insistèrent, et les communes se plaignant amèrement de ce que la chambre haute voulait intervenir dans un bill de subsides, donnèrent un libre cours à leurs ressentiments; l'animosité contre le ministère éclata de la manière la plus violente; il y eut une proposition pour demander au roi, par une adresse, qu'il destituât le lord chancelier, en le déclarant incapable d'entrer en aucun temps dans ses conseils. Guillaume regarda ce bill comme une atteinte injurieuse à sa prérogative, et un amer outrage pour sa personne, ses amis et ses serviteurs. Il se montra d'abord déterminé à refuser sa sanction, quoi qu'il pût en arriver: ce ne fut pas sans une longue résistance qu'il céda aux conseils de ses ministres. Il ne put, toutefois, gagner sur lui de dissimuler son humeur; ses ennemis ne manquèrent pas de la faire remarquer aux autres comme une preuve de son aversion pour le peuple anglais; et, comme s'ils eussent voulu l'augmenter encore, ils votèrent une adresse pour qu'à l'avenir aucun individu, s'il n'était Anglais, ne pût faire partie du ministère ou de l'administration en Angleterre ou en Irlande. Cette mesure regardait principalement les comtes de Portland, d'Albemarle et de Galway. L'adresse ne contenait d'exception qu'en faveur du prince de Danemark, époux d'Anne: c'était le seul que le roi n'admit pas dans ses conseils. Le roi prévint la présentation de l'adresse en prorogeant le parlement au 11 avril.

Parmi un grand nombre de bills qui passèrent dans cette session, les plus importants, après celui de la reprise des biens, concernaient l'ancienne compagnie des Indes, et les catholiques.

L'ancienne compagnie des Indes, qui, au mépris des conventions contenues dans les chartes qui lui avaient été concédées, se voyait enlever le fruit de ses travaux par une compagnie nouvelle poussée par le ministère, prit le parti de s'adresser à la chambre des communes pour demander qu'on lui accordât la liberté d'exploiter sa concession pour tout le temps porté dans son titre. Elle avait déjà échoué l'année précédente; mais l'influence de M. Montague, patron de la compagnie nouvelle, avait cessé de se faire sentir dans la chambre. Cette dernière compagnie présentait des observations; le ministère craignit, en les soutenant, de causer une plus grande irritation. Le bill fut passé, comme on le demandait,

et deux compagnies rivales existèrent ensemble pour le commerce de l'Inde.

Une pétition du clergé anglican du Lancashire, se plaignant des prêtres catholiques, donna lieu, de la part des communes, à de nouvelles informations. Un comité fut chargé d'examiner si les lois rendues contre les catholiques avaient été exécutées; et, sur le rapport de ce comité, il fut déclaré par un bill que tout prêtre papiste, tout jésuite, convaincu, par un ou deux témoins assermentés, d'avoir exercé ses fonctions sacerdotales, serait condamné à une prison perpétuelle; qu'à compter du 25 mars, alors prochain, tout individu qui naîtrait de parents catholiques, ne pourrait hériter d'aucuns titres d'honneur ou domaines seigneuriaux, acheter des terres ou des tenures, ni recueillir des successions, avant d'avoir prêté le serment de fidélité de même que le serment du test. Ce bill obtint la sanction royale, ce qui surprit beaucoup ceux qui l'avaient proposé, parce qu'ils croyaient que le roi favorisait en secret les catholiques. Au surplus, comme ce bill ne fut pas revêtu de toutes les formalités nécessaires pour en assurer l'exécution, il ne tarda pas à être regardé comme non obligatoire.

L'esprit public en Écosse n'était pas plus favorable à Guillaume qu'il ne l'était en Angleterre; mais il y avait cette différence qu'en Angleterre l'animosité se dirigeait seulement contre le souverain, au lieu que les Écossais embrassaient dans leur aversion le souverain, qui, pour prix de leurs services, les avait trompés et sacrifiés, et le parlement, qui, sans raison légitime, avait proscrié leur compagnie de Darien. Quand les colons, abandonnés par Guillaume et chassés par les Espagnols, eurent été contraints de rentrer sur le sol natal, et qu'on les vit arriver dépouillés, nus, sans ressource, le mécontentement fut porté au plus haut point. On présenta au roi adresse sur adresse. Tout ce qu'on put obtenir de lui, ce fut la promesse de convoquer le parlement pour le mois de mai.

Le roi était parti pour la Hollande vers les premiers jours de juillet; il avait l'air de ne point voir que ces voyages déplaisaient à la nation, et que les mécontents en parlaient comme d'une preuve de sa prédilection pour les Hollandais, au préjudice du peuple qui lui avait donné la couronne. Peu de temps après son départ (le 20 du même mois), le jeune duc de Gloucester, le seul enfant encore vivant de la princesse Anne (1), fut emporté, dans sa onzième année, par une

(1) Elle en avait eu dix-sept, qui tous moururent en bas âge.

fièvre maligne que tout l'art des médecins ne put dompter. Ce prince annonçait des talents, un bon naturel, et les Anglais le regrettèrent d'autant plus que sa mort rendait incertaine la succession au trône après le décès de Guillaume et de la princesse Anne. La santé du premier devenait chancelante; ses facultés mêmes semblaient s'affaiblir rapidement, et il n'était pas à présumer que la seconde eût encore des enfants : les jacobites se réjouissaient, dans l'intérêt du prince de Galles; mais les protestants jetèrent les yeux sur la princesse Sophie, électrice douairière de Hanovre, petite-fille de Jacques I<sup>er</sup> par sa mère Elisabeth, qui avait épousé l'électeur palatin; elle était par conséquent cousine de Jacques II. Au reste, protestants et jacobites, tous étaient également éloignés de Guillaume; et si ce prince, après avoir ainsi perdu l'affection de ses sujets anglais, se maintenait encore sur le trône, c'était parce qu'une longue habitude de corruption et de vénalité avait démoralisé la plupart des seigneurs; il n'y avait pas deux hommes peut-être en état de se mettre à la tête d'un parti. Les jacobites eux-mêmes n'osaient rien entreprendre, parce qu'ils n'avaient aucun chef; mais un autre Monk aurait rétabli Jacques. Le comte de Marlborough, que la nature avait formé général d'armée, s'était réconcilié depuis deux ou trois ans avec la cour; et comme, après Guillaume, la princesse Anne devait monter sur le trône, et que, par le moyen de sa femme, il espérait gouverner cette princesse et l'État, il n'avait pas d'intérêt à rappeler le roi proscrit.

Les jacobites députèrent M. Graham à Saint-Germain; on prétendait même que la princesse Anne avait envoyé un message secret à son père, et beaucoup de gens s'attendaient à la guerre civile (1). L'événement ne justifia pas ces craintes. Jacques, depuis le traité de Riswick, était tombé dans une sorte d'anéantissement moral; ses longues infortunes avaient d'ailleurs produit en lui une résignation forcée qui avait fini par prendre tous les caractères de l'insensibilité; avec un peu d'empire sur lui-même, Jacques aurait pu vivre

(1) On assure qu'Anne promettait à son père, s'il voulait consentir à ce qu'elle montât sur le trône, d'y faire monter après elle son frère, le prince de Galles. L'entêté Jacques répondit que la couronne n'appartenait qu'à lui, et que c'était de lui seul que son fils devait la tenir. Il ne concevait pas, ce prince aveuglé par sa destinée, qu'Anne, avec beaucoup de prudence et d'adresse, pouvait ménager la disposition des esprits de telle manière, que les Anglais rappelleraient le prince de Galles, mais qu'il était à peu près impossible que, sans vouloir se perdre, sa fille tentât de l'y faire asseoir lui-même.

à Saint-Germain plus heureux qu'à Londres; mais il avait reçu de la nature un fonds d'opiniâtreté qui ne lui permettait pas de s'éloigner de sa première idée, ni de revenir sur ses pas, quelque leçon que lui donnât la fortune.

Cependant Guillaume n'était point oisif. Les rois de Danemark et de Pologne s'étaient ligués avec l'électeur de Brandebourg contre le jeune roi de Suède, qu'ils voulaient dépouiller de ses États. Ce jeune roi c'était Charles XII. Attaqué à l'improviste par des forces supérieures, il s'adressa aux États Généraux et au roi Guillaume; diverses clauses des anciens traités rappelées dans celui de Riswick établissaient entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède, une alliance offensive et défensive. 30 vaisseaux anglais et hollandais firent aussitôt voile vers la Baltique, sous les ordres de sir George Rooke; et dès qu'ils furent réunis à la flotte suédoise, celle des Danois se hâta de rentrer à Copenhague. Les alliés l'y poursuivirent et bombardèrent la ville : les Danois, épouvantés, demandèrent la paix à Guillaume, qui en dicta les conditions.

Vers le même temps le traité de partage fut communiqué aux divers potentats de l'Europe, et en général il produisit un effet défavorable et contraire à l'attente des parties contractantes. La Suède, la Pologne et le Danemark, occupés de leurs propres querelles, y prirent peu d'intérêt. Les princes d'Allemagne ne se pressèrent pas de faire connaître leurs sentiments; ils craignaient le ressentiment de la maison d'Autriche, et d'un autre côté ils redoutaient en elle un accroissement de puissance. L'électeur de Brandebourg, Frédéric, aspirait à porter une couronne, et c'était de l'empereur qu'il comptait la recevoir : il n'avait garde d'approuver un acte dont l'empereur ne s'était pas montré satisfait. Les petits souverains de l'Italie ne voyaient pas sans douleur Naples et la Sicile aux mains d'un prince français. Le duc de Savoie s'enveloppait dans une mystérieuse réserve; il espérait se ménager ainsi l'occasion de vendre son acquiescement au plus offrant. L'empereur seul exprimait hautement sa façon de penser. On ne pouvait, disait-il, disposer de la monarchie d'Espagne sans le consentement de son possesseur : ce qui signifiait qu'il venait d'obtenir de Charles un testament en faveur de son second fils. De son côté, Louis XIV n'épargnait pas les démarches. Il avait gagné le cardinal Porto-Carrero et plusieurs seigneurs qui approchaient de la personne du roi : Porto-Carrero conseilla au roi de consulter le pape Innocent XII; et Innocent, qui était dévoué à Louis XIV, déclara que la renonciation que Marie-Thérèse avait faite en épou-

sant ce prince était nulle de plein droit, comme ayant été dictée par la force et comme contraire aux lois fondamentales de l'Espagne; il représenta au roi que s'il voulait remplir son devoir et assurer en même temps le repos de l'Europe, il y parviendrait par un nouveau testament en faveur du petit-fils de Louis XIV. Charles fit ce que tous lui conseillaient, et révoquant ses premières dispositions, il appela le duc d'Anjou à sa succession.

Cet acte fut tenu secret, et quoique Louis XIV eût l'intention d'accepter le testament au nom de son petit-fils, il ne laissa pas d'agir en apparence comme partie principale au traité de partage, pour lequel ses ministres, d'accord avec ceux de l'Angleterre et de la Hollande, continuaient de demander l'adhésion des puissances continentales. Si ce prince avait connu les dispositions des Anglais pour lui, il aurait vraisemblablement changé de politique. Le traité ne fut pas plutôt connu en Angleterre qu'il excita une réprobation générale. Les uns prétendaient qu'une affaire aussi importante ne devait pas être conclue sans le concours du parlement; les autres soutenaient que ce traité consacrait une injustice, et qu'il était d'ailleurs d'une exécution très-difficile; que les puissances maritimes semblaient n'avoir agi que dans l'intérêt de la France, qui, par la possession de Naples et des îles de la Toscane, deviendrait la dominatrice de l'Italie, et maîtresse du commerce du Levant, tandis que la possession de la province espagnole de Guipuzcoa lui assurerait une entrée facile en Espagne dans le cas d'une rupture entre Madrid et Versailles; qu'en définitive, ce traité de partage détruisait, en faveur de la France, l'équilibre des pouvoirs, et causait à l'Angleterre un préjudice réel. Toutes ces récriminations circulaient de bouche en bouche par tout le royaume, et elles y faisaient naître une telle animosité contre le gouvernement, que les jacobites songèrent sérieusement à faire passer la couronne sur la tête du prince de Galles.

Guillaume connaissait très-bien son impopularité; il en conçut des alarmes. Comme c'était en Écosse que les esprits étaient le plus montés, il résolut d'abord de calmer cette irritation, afin de pouvoir ensuite se livrer tout entier au soin de ramener les Anglais. Les désastres de la compagnie calédonienne avaient été l'objet d'une infinité de plaintes, de remontrances, d'adresses au parlement écossais. On y soutenait que la colonie de Darien devait être considérée comme légalement établie. Le commissaire du roi, voyant que le parlement se disposait à consacrer cette proposition par un bill, ajourna immédiatement les chambres à trois jours; à peine réunies à l'ex-

piration de cet ajournement, elles reprirent la discussion, et un second ajournement fut prononcé. Le parlement, très-irrité, se plaignit directement au roi par une adresse énergique; pour toute réponse, le roi prononça un troisième ajournement. Les mécontents parlaient de se former en convention, d'appeler l'armée à soutenir les droits de la nation, de déclarer le trône vacant, et d'y rappeler l'ancien roi, ou d'y placer un prince plus dévoué à l'Écosse. Guillaume eut l'art de conjurer la tempête: il envoya au parlement un ordre de convocation pour le 28 octobre, et l'ordre fut accompagné d'une lettre datée de sa maison de Loo, écrite en termes habilement calculés pour calmer la fermentation.

Malgré cette lettre, les ressentiments de la nation duraient encore. Le roi jugea nécessaire de prendre quelques mesures plus efficaces. Ses agents se répandirent en Écosse, et ils se conduisirent avec tant d'adresse, que l'effervescence se calma peu à peu au parlement et parmi la nation. Le parlement en vint même au point de déclarer, par un acte, que la sûreté et le bonheur de l'Écosse dépendaient de la conservation de la personne et du gouvernement du roi; qu'en conséquence, il était disposé à le soutenir de tout son pouvoir. Il vota, par un autre acte, une levée de 3,000 hommes, qui resteraient sur pied pendant deux ans, et seraient entretenus au moyen d'une taxe sur les terres. Le commissaire du roi produisit ensuite une lettre de Guillaume, par laquelle ce prince montrait le désir d'avoir à sa solde un corps de 1100 hommes pour le 1<sup>er</sup> juin, alors prochain. Les chambres accédèrent à cette demande, et furent prorogées au 6 mai de l'année suivante. Les troupes qui excédaient le nombre déterminé furent envoyées en Hollande. Le comte d'Argyle, qui avait puissamment contribué au succès obtenu au parlement, reçut pour récompense le titre de duc.

Guillaume était rentré en Angleterre dès le 18 octobre; au commencement de novembre il reçut la nouvelle de la mort de Charles II; il apprit en même temps que, par son testament du 2 octobre, il avait institué pour son héritier Philippe d'Anjou, second fils du dauphin, et qu'il lui substituait, en cas de prédécès ou en d'autres circonstances prévues, le duc de Berry; l'archiduc Charles n'était appelé que dans le cas où tous les appelés en première ligne viendraient à décéder sans postérité. Guillaume cacha d'abord sa surprise; car il ne pouvait croire que ce testament fût l'ouvrage d'une volonté libre de la part du vieux monarque; mais il ignorait encore quel parti prendrait Louis XIV. D'ailleurs, avant d'en

prendre un lui-même, il était bien aise de connaître les sentiments des autres souverains; la politique l'obligeait donc à dissimuler. Il ne tarda pas à être informé de l'acceptation du testament.

Les envoyés de la junte d'Espagne avaient ordre, en cas de refus ou d'hésitation de la part de Louis XIV, de se rendre à Vienne, pour y porter l'offre que la France ne voudrait pas accueillir purement et simplement. Louis XIV se sentit longtemps combattu entre son inclination et les engagements qu'il avait pris avec Guillaume et les États Généraux. Mais le dauphin parla pour son fils, et madame de Maintenon usa de tout son ascendant en faveur de l'acceptation. Pontchartrain, homme de cour, fut de l'avis du dauphin et de madame de Maintenon; tous les autres ministres se prononcèrent pour le partage, comme plus avantageux à la France, ce qui, au fond, était vrai. Quand le marquis de Torcy entreprit de justifier la conduite de son maître auprès du comte de Manchester, ambassadeur de Guillaume à Paris, il ne manqua pas de dire que l'empereur avait refusé d'adhérer au traité de partage; que ce traité n'avait pas trouvé plus de faveur auprès des autres puissances; qu'en Angleterre il avait causé un mécontentement universel; que les Espagnols ne consentiraient pas au démembrement de leur monarchie; que le traité de partage aurait été beaucoup plus avantageux à la France, puisqu'il aurait mieux valu pour elle ajouter à ses possessions de vastes et riches provinces que d'avoir le stérile honneur de donner un roi à l'Espagne. Ce qu'on peut dire, c'est que Louis XIV sacrifia dans cette occasion les véritables intérêts de son royaume; car il résulte évidemment des mémoires du temps, et principalement de ceux du marquis de Torcy, qu'il prévoyait la guerre avec l'empereur, dans le cas du traité de partage, et dans celui de l'acceptation du testament, avec l'empereur et les puissances maritimes. Quoi qu'il en soit, le testament fut accepté le 11 novembre, et le duc d'Anjou proclamé, à Madrid, le 24, sous le nom de Philippe V: le nouveau souverain partit de Paris le 4 décembre, pour aller prendre possession du trône.

Guillaume ressentit un vif déplaisir de la conduite du roi de France, qui, en acceptant le testament, violait les engagements qu'il avait pris avec lui; mais il ne laissa rien voir de son dépit; il se conduisit même avec tant de froideur apparente ou de réserve, que bien des gens crurent qu'il avait eu connaissance de toute cette affaire. D'autres pensèrent que, dans l'état de maladie où il se trouvait, il craignait de s'engager dans une nou-

velle lutte, avec d'autant plus de raison qu'il devait s'attendre à une vive opposition de son parlement. Au reste, il voulait, en temporisant, laisser aux puissances le temps de se déclarer; sonder aussi son nouveau ministère, pour voir jusqu'à quel point il pouvait compter sur lui; et les ministres, jusque-là ennemis de la cour, maintenant dévoués, jugeant qu'il n'était pas possible de compter sur la majorité avec le parlement actuel, conseillèrent au roi de le dissoudre, ce qui eut lieu par une proclamation; en même temps les ordres furent expédiés pour la convocation d'un nouveau parlement au 6 février.

Dans l'intervalle des deux sessions, on vit arriver le comte de Wratislaw, que l'empereur envoyait vers Guillaume, pour le convaincre de ses droits à la couronne d'Espagne. C'était là une sorte d'hommage qui flattait la vanité du roi d'Angleterre, constitué, pour ainsi dire, arbitre des plus grands intérêts de l'Europe. Guillaume, au fond, était persuadé que l'union des deux royaumes de France et d'Espagne pouvait être fatale aux libertés de l'Europe, et qu'on ne pouvait guère en prévenir les effets qu'en réunissant, dans une même ligue, tous les potentats de l'Europe. Mais il n'était pas seulement enthousiaste de son système de l'équilibre des pouvoirs; il croyait encore qu'aucun prince n'était aussi propre que lui-même à tenir la balance d'une main ferme. L'ambassadeur connaissait, par quelque indiscretion des favoris hollandais, quels étaient sur ce point les sentiments du roi, et pourtant il avait été reçu froidement, tant par les ministres que par Guillaume lui-même: c'est que les premiers craignaient d'engager le pays dans une guerre nouvelle; ils pensaient que Louis donnerait toutes les garanties qu'on lui demanderait pour le maintien de la paix générale; ils ajoutaient qu'à tout événement, la Grande-Bretagne ne devait pas s'exposer à épuiser ses forces et sa richesse pour une prétendue balance politique qui ne pouvait être pour elle que d'un mince intérêt. Quant à Guillaume, il avait entamé dans ce moment, avec la régence d'Espagne, une négociation qui avait pour but d'obtenir, dans les Pays-Bas, la cession de quelques places qui servissent à la Hollande de barrière contre la France; et Guillaume ne voulait pas, en se déclarant trop tôt, aventurer le sort de cette négociation; mais lorsqu'il eut éprouvé un refus formel de la part de la régence, il fit au comte autrichien un accueil beaucoup plus amical.

## CHAPITRE XIV.

Suite du règne de Guillaume III. — 1701.

Le parlement s'étant assemblé au jour fixé, le roi, dans son discours d'ouverture, parla de la mort du jeune Gloucester, et de la nécessité d'établir la succession dans la ligne protestante, des résultats probables de la mort du roi d'Espagne sur la politique européenne, et des subsides à lever pour fournir aux besoins de l'année et au paiement de l'arriéré. Les élections avaient eu lieu généralement en faveur des tories; mais le ministère n'avait pu s'assurer que d'une partie de la chambre. Quelques-uns des chefs du parti populaire, tels que le duc de Leeds, le marquis de Normanby, le comte de Nottingham, etc., avaient été négligés ou s'étaient montrés inaccessibles à la séduction, et ils avaient formé la résolution de s'opposer de tout leur pouvoir aux mesures de la cour. On prétend que le ministère français, persuadé que le maintien de la paix dépendait en grande partie des résolutions du parlement, avait envoyé de fortes sommes d'argent à Londres, et qu'elles étaient destinées à fortifier le parti de l'opposition dans les communes. On se fonde sur ce qu'il y eut cette année, en Angleterre, beaucoup de louis d'or en circulation; mais cette abondance d'or français pouvait avoir une autre cause: la balance du commerce en faveur de l'Angleterre. Au reste, jamais on n'avait vu pousser aussi loin le système de corruption dans les élections. C'était le parti whig qu'on accusait principalement de ce vil trafic de suffrages; aussi les tories mirent-ils tous leurs soins à découvrir les fraudes commises. Plusieurs membres, illégalement élus, furent renvoyés de la chambre; quelques-uns même furent arrêtés et mis en prison.

Le premier objet dont il fut question dans les communes, ce fut de savoir si l'on reconnaîtrait ou non le nouveau roi d'Espagne. Une majorité considérable se prononça pour l'affirmative; on voulait qu'une adresse fût présentée au roi pour le prier de reconnaître Philippe V; un mot seul changea toute la direction des débats. M. Monkton, en déclamant contre cette mesure, s'avisait de s'écrier qu'après cette reconnaissance il ne resterait à faire que celle du prince de Galles. Assurément il n'y avait rien de commun entre les deux objets; mais ce rapprochement produisit une telle impression sur les esprits, que la discussion se ferma sur-le-champ par la résolution

d'appuyer le roi et son gouvernement dans les mesures qu'il croirait le plus propres à assurer la paix et la prospérité de l'Angleterre.

L'adresse qui contenait cette résolution fut accueillie par le roi de la manière la plus favorable; en même temps il donna communication à la chambre d'une note des États Généraux, portant qu'ils avaient reconnu le roi d'Espagne; que la France consentait à entrer dans une négociation qui avait pour objet la conservation de la paix; qu'au surplus les États étaient résolus à ne rien entreprendre que du consentement du roi d'Angleterre et de leurs autres alliés. Les communes renouvelèrent, dans une seconde adresse, leurs protestations de dévouement, et prièrent le roi d'entrer dans les négociations entamées par les États Généraux. Guillaume, de plus en plus satisfait, fit aux chambres une nouvelle communication dont il attendait le plus grand effet. On avait intercepté une lettre d'un certain comte de Melfort, Écossais réfugié, au comte de Perth, son frère, gouverneur du prince de Galles. Melfort n'était guère qu'un faiseur de projets, sans considération, sans crédit, banni de Saint-Germain. La lettre contenait un projet d'invasion, dont les moyens n'étaient que dans l'imagination de l'auteur; il était évident, d'après l'aveu même des Anglais éclairés, que Melfort n'avait cherché qu'à rentrer en faveur auprès de Jacques; mais cette communication fit revivre, avec la crainte de l'invasion, tous les ressentiments mal éteints de l'Angleterre contre la France. Le cabinet français se plaignit de la publication de cette lettre comme d'un moyen imaginé pour ramener la discorde entre les deux nations; mais le coup était porté: Guillaume avait obtenu ce qu'il voulait.

Ce premier point réglé, la discussion s'engagea sur le renouvellement des billets de l'échiquier, et la mesure adoptée pour en arrêter le discrédit fut sanctionnée aussitôt par le roi. Il fut question ensuite du mode de succession au trône; l'orateur des communes, M. Harley, prétendit qu'avant de désigner les personnes appelées, il fallait poser préliminairement quelques principes de gouvernement qui pussent garantir à la fois les droits des appelés et les libertés du peuple, afin que la nation et le souverain connussent positivement leurs privilèges et leurs devoirs. Après une discussion qui dura plus de vingt jours, on convint des points suivants:

Que nul ne pourrait parvenir à la couronne d'Angleterre s'il ne professait la religion anglicane, telle qu'elle était établie par les lois; que si la personne appelée n'était pas née dans le

royaume, la nation ne serait pas obligée de soutenir la guerre pour la défense d'un territoire qui n'appartiendrait pas à la couronne d'Angleterre, sans l'aveu du parlement; que, à compter du prochain règne, nul prince en possession du trône n'aurait la liberté de sortir de l'Angleterre, de l'Écosse, et de l'Irlande, qu'avec le consentement du parlement; que toutes matières relatives au gouvernement du royaume, et sur lesquelles il doit être statué par le conseil privé d'après les lois et les statuts en vigueur, continueraient d'y être portées, et que les décisions seraient signées par les membres qui les auraient votées, et ce, à compter du jour où certaines limitations et restrictions qui seraient convenues auraient eu leur effet; qu'à compter de la même époque, nul individu, qui ne serait pas né dans la Grande-Bretagne ou ses dépendances, ne pourrait occuper aucun emploi civil ou militaire, aucune place dans le parlement, ni au conseil privé, ni recevoir de la couronne aucune concession de terres ou héréditaments, même par voie de fidéicommiss, et lors même qu'il aurait été naturalisé ou dénisé (1), à moins qu'il ne fût né de parents anglais; que nul individu pourvu d'un emploi salarié par le gouvernement ou pensionné par lui, ne pourrait être membre de la chambre des communes; qu'après l'exécution des limitations dont il a été parlé, les commissions des juges vaudraient *tant qu'ils se conduiraient bien* (2), mais qu'elles seraient révocables sur une adresse des deux chambres; que les lettres de grâce, scellées du grand sceau, ne seraient pas admissibles dans les accusations intentées par la chambre des communes.

Ces préliminaires arrêtés, on décida que la princesse Sophie, duchesse douairière de Hanovre, était la plus proche héritière de la couronne d'Angleterre, dans la ligne protestante, après la princesse Anne et le roi Guillaume, et leurs héritiers issus d'eux, et que les mêmes limitations s'appliqueraient à la princesse Sophie et à ses héritiers naturels. Le bill passa sans opposition à la chambre des communes, en éprouva de la part de quelques seigneurs à la chambre haute, y passa pourtant sans amendements, et reçut la sanction royale le 12 juin. Guillaume se sentit très-mortifié des articles préliminaires, qu'il considéra comme une censure amère de sa conduite et de son administration. Le comte de Macclesfield fut envoyé à l'électrice pour lui donner connaissance du bill, et lui remettre en même temps l'ordre de la Jarretière.

(1) Affranchi par lettres du roi.

(2) *Quamdiu se bene gesserint.*

Cet acte de succession déplut à tous les princes catholiques qui se trouvaient les plus proches parents des Stuarts. La duchesse de Savoie, qui, par sa mère, était petite-fille de Charles I<sup>er</sup>, fit faire des protestations au parlement par son ambassadeur, le comte Maffei; mais on n'en tint aucun compte. Pendant cette négociation infructueuse, le duc de Savoie signait un traité d'alliance avec les rois d'Espagne et de France: ce traité était fait sous condition que le premier épouserait sa fille cadette, et qu'il la prendrait sans dot; que lui-même aurait le commandement de l'armée d'Italie, à laquelle il fournirait 8,000 hommes d'infanterie et 2,500 chevaux, moyennant un subside de 50,000 couronnes par mois.

Cependant M. Stanhope, qui avait reçu des pouvoirs spéciaux pour traiter avec les ministres de France et d'Espagne, réunis à La Haye, exigeait que le roi de France retirât sans délai ses troupes des Pays-Bas espagnols, et qu'il donnât pour garantie à l'Angleterre les villes d'Ostende et de Newport: les États Généraux ne se contentèrent pas d'appuyer toutes les demandes de l'Angleterre; ils demandèrent pour eux-mêmes la remise des plus fortes places des Pays-Bas. M. Stanhope sollicitait encore pour tous les Anglais des privilèges, des immunités, le monopole en un mot du commerce de l'Espagne, avec le renouvellement de tous les anciens traités. Louis XIV, indigné par l'insolence de ces demandes, qui lui parurent de sûrs indices des intentions hostiles de Guillaume, fit déclarer qu'il ne donnerait pas d'autres garanties que celles qui avaient été stipulées par le traité de Riswick. Assurément Guillaume n'avait jamais pensé que Louis XIV pût accepter les conditions proposées par Stanhope; mais il se flattait que le refus de ces conditions, quelque juste qu'il fût, irriterait les communes, et ferait revivre toute leur ancienne animosité contre la France.

Le roi donna communication aux deux chambres du résultat de la négociation de La Haye, et les communes le soupçonnèrent de vouloir les faire entrer dans une confédération qu'il dirigerait vers un autre but que celui qu'elles avaient en vue; elles demandèrent à examiner le traité de partage, et la lecture de ce traité amena des discussions si vives que quelques orateurs passèrent dans leurs expressions toutes les bornes de la modération et de la décence. Sir Édouard Seymour compara ce partage des domaines de l'Espagne à un vol sur une grande route, et M. Howe dit que le traité était empreint de félonie (1). La chambre

(1) On prétend que Guillaume fut si piqué de ces ex-

tempéra un peu dans son adresse l'irritante dureté de ces qualifications; mais elle n'en désapprouva pas moins d'une manière formelle ce traité de partage, revêtu du grand sceau de l'Angleterre, sans que le conseil eût été consulté. Le parti tory s'éleva aussi d'une seule voix contre le traité, soit qu'il voulût détourner la nation de la pensée de la guerre continentale, soit qu'il cherchât seulement à se venger des anciens ministres, qu'il regardait comme chefs du parti whig.

Ce traité de partage ne causa pas de moins graves discussions dans la chambre des lords. Elles furent d'abord soulevées par le marquis de Normanby. Dans la chaleur des débats, le comte de Portland fut accusé d'être le conseiller ou l'auteur de ce malencontreux traité; et le comte voyant l'orage qui se formait sur sa tête, se hâta de dire, pour se disculper, qu'avant d'être définitivement conclu, ce traité avait été soumis aux comtes de Pembroke et de Marlborough, ainsi qu'aux lords Lonsdale, Somers, Halifax, et au secrétaire d'État Vernon. Ceux-ci convinrent que le fait était vrai, mais ils ajoutèrent que le traité était déjà une chose arrêtée, contre laquelle ils avaient jugé qu'ils ne devaient pas insister; que, néanmoins, ils avaient fait au roi de sages observations qui n'avaient pas eu de succès. Après de longs débats, les pairs rédigèrent une adresse conçue en termes improbables, sous le nom d'humbles remontrances. Le roi la reçut avec son air habituel d'indifférence: il se contenta de dire qu'elle contenait des questions de la plus haute importance, qu'il examinerait avec soin; et, cachant les blessures de son amour-propre, il communiqua aux chambres des pièces que les États Généraux lui avaient transmises. C'étaient deux décisions et un mémoire relatifs aux vaisseaux et aux secours stipulés dans le traité de 1677, par lequel l'Angleterre s'était obligée à fournir aux États 10,000 hommes et 20 vaisseaux; les États demandèrent que ces secours leur fussent envoyés le plus tôt possible. La chambre décida à l'unanimité que le roi serait invité à suivre les négociations de concert avec les États Généraux, et qu'il serait, au surplus, mis en état de remplir les conditions du traité de 1677. Le roi, depuis longtemps accoutumé à dissimuler avec les chambres, ne donna pas la moindre marque d'émotion, quoiqu'il fut intérieurement peu satisfait de voir qu'on voulait l'astreindre à suivre les clauses d'un traité existant, parce que cette espèce d'im-

pressions, qu'on l'entendit dire que si la haute majesté du trône ne l'en avait empêché, il aurait demandé raison de l'insulte l'épée à la main.

jonction renfermait implicitement le désaveu de toute confédération nouvelle.

Vers la mi-avril, le comte de Manchester, ambassadeur à Paris, reçut du marquis de Torcy une lettre du nouveau roi d'Espagne au roi d'Angleterre, dans laquelle Philippe annonçait à S. M. B. son avènement au trône d'Espagne, et lui exprimait le désir de voir continuer les relations d'amitié qui avaient existé jusque-là entre l'Espagne et l'Angleterre. Guillaume se sentait peu disposé à répondre à cette lettre qui l'embarrassait; mais le comte de Rochester et les ministres l'importunèrent avec tant de persévérance, qu'à la fin, cédant à leurs prières, il fit à S. M. C. une réponse polie.

Pendant les Hollandais se croyant, ou se disant menacés de la guerre du côté de l'Espagne, renforcèrent leurs garnisons, pourvurent leurs places de munitions et de vivres, et renouvelèrent leurs demandes de secours à Guillaume. Celui-ci communiqua sans délai aux chambres la lettre qu'il avait reçue des États, et celles-ci invitèrent le roi à seconder ses alliés dans la guerre qu'ils allaient entreprendre *pour la cause des libertés de l'Europe* (1), et à leur fournir tous les secours stipulés dans le traité d'alliance de 1677. La chambre haute alla beaucoup plus loin que celle des communes: non-seulement elle autorisa le roi à secourir les États, conformément au traité de 1677, mais encore elle le supplia de conclure avec eux un nouveau traité d'alliance offensive et défensive comme celui de 1689, et d'inviter l'empereur et toutes les autres puissances à y accéder.

Alors les communes voulant suivre le mouvement des esprits, qui insensiblement se portaient vers l'idée de la guerre, ou craignant de se rendre impopulaires par leur résistance, votèrent 2,700,000 livres pour le service de l'année suivante, en établirent la perception par une taxe sur les terres et quelques droits sur les marchandises, ordonnèrent la levée de 30,000 matelots et le transport en Hollande des 10,000 hommes qui se trouvaient en Irlande; réduisirent la liste civile à 600,000 livres, sur le motif que la reine douairière, Marie d'Est, avait constamment refusé la pension fixée par le traité de Riswick, et que le duc de Gloucester était mort. Après le bill des subsides, quelques différends s'étant élevés entre les

(1) C'étaient les termes de l'adresse. Mais il est fort douteux que ce fût là le motif des Hollandais, qui ne pouvaient avoir d'autre intérêt que celui de leur sûreté, et leur sûreté dans ce moment n'était pas menacée. Les Hollandais n'agissaient que sous l'influence de Guillaume, qui se servait d'eux pour exciter les Anglais à la guerre.

deux chambres, le roi, pour prévenir la querelle, clôtura la session le 24 juin.

Ainsi se termina cette session orageuse, durant laquelle Guillaume eut beaucoup à souffrir dans ses affections et dans son orgueil de la part des communes, qui semblaient avoir pris à tâche de s'opposer à tous ses projets, et de poursuivre de leur ressentiment toutes les personnes qui lui avaient été chères ou lui avaient rendu d'éminents services. Mais à la morgue insultante des adresses il répondit par des expressions calmes et mesurées; à la violence des factions, par de sages tempéraments; au mauvais vouloir qui se manifestait dans les procédés, par une indifférence apparente, qui feignait de ne rien sentir pour qu'il n'y eût pas nécessité de résister à force ouverte. Il céda sans faiblesse, parce qu'il eut l'air de le faire par conviction. A force de modération et de sagesse, il parvint à peu près à obtenir ce qu'il voulait d'une chambre ennemie, dont il laissa les passions s'user par leur propre violence. Il voyait les tories et les whigs si pleins d'animosité les uns contre les autres, qu'il sentait bien que la préférence donnée à l'un des deux partis serait contre l'autre une déclaration de guerre qui pourrait augmenter les désordres ou produire un bouleversement: il eut l'art difficile de se soutenir entre les deux partis, jusqu'à ce que les circonstances les eussent amenés à se réunir à lui.

Arrivé en Hollande peu de temps après la clôture de la session, il usa envers les alliés d'une politique d'un autre genre: il sentait sa santé s'altérer, il s'attacha à cacher avec soin ses souffrances. Il avait été l'âme et le chef de la première confédération; il aspirait au même rôle, et ne voulait pas, en laissant voir sa faiblesse, décourager ses alliés, et les engager à regret dans une coalition nouvelle qui attendait tout de son activité, et qu'il n'aurait pu diriger. Il donna, au surplus, au comte de Marlborough le commandement des troupes anglaises destinées à servir d'auxiliaires; en même temps il lui conféra le titre de plénipotentiaire en Hollande, et ce choix fut heureux pour l'Angleterre, car peu d'hommes ont égalé Marlborough comme général ou comme homme d'État. Il parcourut ensuite la ligne des frontières pour s'assurer de l'état des places fortes et des garnisons. Pendant son absence de La Haye, le comte d'Avaux, ministre de France, fut rappelé par Louis XIV. Une lettre de ce prince aux États expliquait les motifs qui l'engageaient à rompre des négociations dont on ne pouvait rien attendre, puisqu'ils persistaient à admettre aux conférences le plénipotentiaire du

roi Guillaume, et que celui-ci ne voulait point séparer ses intérêts de ceux de l'empereur, qui avait déjà commencé les hostilités.

Les États Généraux avaient longtemps parlé de la paix, et sans l'ascendant de Guillaume ils l'auraient conclue. Dominés par ce prince, qu'ils regardaient toujours comme leur chef, ils parlaient encore de paix pour avoir un texte de récriminations, mais ils voulaient la guerre, et, dès le premier jour, ils n'avaient cessé de s'y préparer. Un premier traité, ménagé par Guillaume, faisait entrer le roi de Danemark dans la confédération. Ce prince, moyennant un subside annuel de 300,000 couronnes, s'obligeait à fournir 3,000 cavaliers et 8,000 fantassins, 12,000 même, si les circonstances l'exigeaient. En Italie, les impériaux, sous les ordres du prince Eugène, battirent, aux environs de Carpi, un corps de 5,000 Français commandés par Victor-Amédée. Cet engagement avait eu lieu au commencement de juillet; peu de temps après, le prince Eugène prit possession de tout le Mantouan, la ville de Mantoue exceptée; Catinat, qui avait deviné dans le duc de Savoie sa future infidélité, fut rappelé d'une façon peu honorable, pour avoir informé le ministre de ce qu'il avait remarqué. L'événement prouva qu'il ne s'était pas trompé: Victor-Amédée devint l'un des ennemis les plus acharnés de Louis XIV.

Pendant que le prince Eugène triomphait en Italie, des conférences s'ouvraient à La Haye entre le roi d'Angleterre, les États Généraux et l'empereur. Un traité fut conclu le 7 septembre, sous le titre de *grande alliance*. Les alliés s'engageaient à ne poser les armes qu'après que l'empereur aurait obtenu satisfaction, relativement à la succession d'Espagne. Pour prix du service que l'empereur attendait des États et de Guillaume, il leur céda toutes les places, villes et terres dont ils se rendraient maîtres sur l'Espagne dans les deux Indes. Louis XIV avait cherché aussi à se donner des alliés. Il avait réussi à détacher des intérêts de la maison d'Autriche le roi de Portugal, dont il ne devait tirer aucun secours, mais dont il voulait s'assurer la neutralité. En Allemagne, il avait gagné l'électeur de Bavière; plus tard, pour triompher de ses incertitudes, il lui offrit la souveraineté des Pays-Bas espagnols. Il est probable que si cette offre avait été faite dès le commencement des négociations, les États Généraux, tranquilles pour leurs frontières, n'auraient pris aucune part à la guerre; que Guillaume n'aurait pas eu l'occasion d'exercer son influence haineuse; qu'il n'aurait pas trouvé de prétexte pour entraîner le parlement à la guerre, et que l'empereur Léopold

livré à ses seules ressources, aurait été contraint à demander la paix.

Le roi Jacques avait survécu au traité de Riswick, qui lui avait ravi toutes ses espérances; mais depuis cette époque il n'avait fait que traîner une vie languissante : on pense même qu'il affaiblit sa constitution, déjà altérée par les chagrins, en se livrant aux exercices les plus austères de la pénitence. Dans les premiers jours de septembre, il était, comme d'ordinaire, à l'office du matin, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie. L'accès ne fut pas long, mais il s'annonça par des symptômes graves, avant-coureurs d'une dissolution prochaine. L'événement ne justifia que trop les craintes qu'on avait conçues : il mourut au bout de peu de jours. Touché de sa situation, Louis XIV lui fit plusieurs visites. La reine Marie avait déjà arraché de ce prince, par le canal du dauphin et de madame de Maintenon, la promesse de reconnaître le prince de Galles en qualité de roi d'Angleterre; Louis voulut faire cette promesse à Jacques lui-même, afin d'adoucir ses derniers moments. Il s'approcha du lit du malade, qui eut à peine la force de tendre vers lui ses bras décharnés, et ses paroles, comme celles d'un ange consolateur, produisirent sur l'âme de Jacques la plus vive impression : ses yeux presque éteints se rouvrirent; il en tomba des larmes de joie. Tous les assistants étaient attendris. Plusieurs serviteurs de Jacques se jetèrent aux pieds de Louis; Jacques essaya de parler, mais il ne put proférer que quelques sons inarticulés. Louis, en se retirant, donna l'ordre de rendre au prince de Galles les honneurs de la royauté, aussitôt après la mort de son père. Jacques se trouva moins mal le lendemain 14 septembre; il profita du moment pour envoyer le comte Middleton à Marly, où se trouvait la cour, pour offrir ses remerciements au roi; il mourut deux jours après, recommandant à son fils l'attachement à sa religion, l'amour de la justice et le pardon de ses ennemis; il déclara que, pour lui, il pardonnait de cœur à l'empereur et au prince d'Orange.

Le roi de France, dans cette occasion importante, s'était laissé conduire par sa générosité naturelle plutôt que par la politique tortueuse que lui reprochent les écrivains étrangers. Ses ministres l'engageaient à temporiser, pour ne pas donner à Guillaume un prétexte de rupture; Louis ne suivit que ses propres inspirations; il prétendit que la reconnaissance qu'il allait faire n'était pas plus contraire au traité de Riswick que ne l'était la reconnaissance du jeune Édouard en qualité de prince de Galles. Guillaume ne fut pas plutôt informé de ce qui venait de se passer à Saint-Ger-

main, qu'il envoya l'ordre à son ambassadeur à Paris, le comte de Manchester, de partir immédiatement et sans demander d'audience de congé. Manchester obéit, se contentant de notifier au marquis de Torcy l'ordre qu'il avait reçu; et Guillaume fit publier, par ses amis, que Louis ayant enfreint le traité de Riswick, la guerre contre lui était légitime; mais cela ne pouvait convaincre ceux qui savaient que, plusieurs jours avant la mort de Jacques et la reconnaissance d'Édouard, Guillaume avait signé le traité de la grande alliance, préparé par lui-même.

Jacques était âgé d'environ soixante-trois ans; son règne n'en avait pas duré quatre. De huit enfants que lui avait donnés Anne Hyde, sa première femme, il ne conserva que Marie et Anne, dont la dernière seule lui survécut; Marie d'Est, sa seconde femme, ne conserva aussi que deux enfants sur six qu'elle avait eus: Hugues-François-Édouard, surnommé le Prétendant, et Louise-Marie-Thérèse, morte à vingt ans à Saint-Germain. Jacques avait eu encore quatre enfants d'Arabelle Churchill, sœur de Marlborough. L'aîné, Jacques Fitz-James, duc de Berwick et de Liria, maréchal de France et grand d'Espagne, affermit la couronne sur le front de Philippe (1). La comtesse de Dorchester avait rendu Jacques père d'une fille.

Voici ce que disent du roi Jacques les historiens anglais, qu'on ne peut, certes, soupçonner de partialité pour lui : « Depuis le mauvais succès de sa dernière tentative pour remonter sur le trône, Jacques, renonçant aux grandeurs mondaines, ne s'occupa sérieusement que du salut de son âme. Le seul divertissement qu'il prenait était celui de la chasse : rien de plus innocent que la vie qu'il menait. Il ne pouvait empêcher sa femme, dont le génie était vif et entreprenant, de faire des projets de restauration; pour lui, détaché de toutes ces chimères, il ne s'occupait que de soins religieux auxquels il mêlait de grandes austérités; il visitait et même il édifiait les moines de La Trappe. Son orgueil et son penchant pour l'arbitraire semblaient l'avoir quitté en même

(1) Le duc de Berwick commandait l'armée franco-espagnole à la bataille fameuse d'Almanza, en 1707; il soumit la Catalogne et Barcelone, en 1714; en 1733 et 1734 il commanda l'armée française en Allemagne. Au siège de Philipsbourg il eut la tête emportée par un boulet de canon, au moment où il était sur la tranchée pour reconnaître les travaux ennemis; ce qui fit dire au maréchal de Villars, qu'une maladie cruelle retenait dans son lit : « Ce coquin de Berwick a toujours été plus heureux que moi ! » Berwick avait une telle réputation militaire, qu'on le comparait à son oncle Marlborough : ni l'un ni l'autre ne furent jamais battus.

temps que les grandeurs : il devint doux, affable, d'un accès facile pour ses serviteurs. Le sentiment religieux, poussé au plus haut point, nuisit peut-être à ses facultés intellectuelles ; mais à coup sûr il développa les vertus de son cœur. Durant sa dernière maladie il recommanda fortement à son fils de sacrifier à sa religion tous les avantages terrestres, et de renoncer à tous ses droits à la couronne s'il ne pouvait les exercer qu'aux dépens de sa foi. Il mourut en donnant de grandes marques de piété, et fut inhumé, comme il l'avait demandé, dans l'église des Bénédictines anglaises de Paris, sans aucune cérémonie.»

Après le brusque départ de Manchester, le roi de France publia un manifeste apologétique de sa conduite, et il l'envoya à toutes les cours de l'Europe. Ce manifeste, publié à Londres, et commenté par les amis de Guillaume, excita une indignation générale contre Louis, qui prétendait, disait-on, désigner le souverain de l'Angleterre. De tous les points du royaume partirent des adresses au roi ; toutes exprimaient que le peuple anglais partageait ses sentiments ; toutes le montraient disposé aux plus grands efforts pour le seconder dans son entreprise contre la France. Rien ne pouvait être plus agréable à Guillaume, qui forma aussitôt le projet de retourner en Angleterre, tant pour exalter encore par sa présence cette espèce d'enthousiasme qui avait saisi les Anglais, que pour y jouir de son propre triomphe sur les préjugés nationaux.

Sa santé ne lui permit pas d'exécuter son projet aussitôt qu'il l'eût voulu : un mois se passa avant qu'il pût se mettre en route. Il employa ce temps à consolider la confédération, et quoiqu'il ne se dissimulât pas que sa fin ne pouvait pas être éloignée, il y travailla avec une activité et une persévérance qui tenaient du prodige (1). Il conclut un traité de subsides avec l'électeur de Brandebourg, Frédéric, dont l'empereur venait d'acheter le dévouement en érigeant pour lui le royaume de Prusse. Frédéric s'engagea à fournir un certain nombre de troupes. L'empereur donnait 90,000 hommes, l'Angleterre 40,000 ; tout

(1) On dit que le ministre espagnol, de Quiros, payait fort cher des médecins pour qu'ils lui rendissent un compte exact de l'état de Guillaume, et que ces médecins affirmèrent qu'il n'avait que peu de semaines à vivre ; cette décision fut transmise à Madrid. Guillaume fut informé de ce qui s'était passé, et il eut l'air de rire du pronostic des médecins ; mais il ne se cachait pas à lui-même qu'ils pourraient bien avoir raison. Il avoua au comte de Portland qu'il se sentait si faible qu'il n'arriverait pas à l'être prochain ; seulement il lui recommanda de n'en rien dire à personne.

le reste formait le contingent des États Généraux.

De retour en Angleterre, Guillaume retrouva les deux partis, tory et whig, toujours animés l'un contre l'autre, se poursuivant, se calomniant, se dénigrant de toutes les manières. Le roi était surtout fatigué de ses ministres, qui n'avaient cessé de s'opposer à ses mesures. Comme il s'attendait à trouver dans les communes le même esprit d'opposition qu'elles avaient déjà manifesté, il appela près de lui les principaux meneurs, les entretint en particulier, et, ne pouvant les gagner, voyant, qu'au contraire, ils semblaient s'affermir dans leurs principes, il prononça la dissolution du parlement, et en convoqua un autre pour le 30 décembre.

Jamais les deux partis qui divisaient l'Angleterre n'avaient mis autant de violence dans leurs procédés, autant d'impudeur dans leurs démarches, ni d'immoralité dans le choix de leurs moyens de succès, que pendant le cours des élections qui eurent lieu pour la composition du nouveau parlement. Tous les genres de corruption, avoués hautement et employés sans scrupule, firent les élus du peuple. Les whigs l'emportèrent ; on pouvait donc s'attendre à une réaction en sens inverse ; toutefois cette réaction n'eut pas lieu ; de trop grands intérêts s'agitaient sur le continent pour que l'attention des chambres pût se restreindre à ceux de l'Angleterre considérés isolément. Le discours du roi produisit d'ailleurs un tel effet, que les deux partis semblèrent vouloir se presser autour du trône pour ne former avec lui qu'un seul corps. Ce discours (1), imprimé et traduit en hollandais et en français, fut regardé par les deux chambres comme une propriété nationale : c'étaient les derniers conseils légués par le souverain à son peuple, les derniers mots qu'on entendait sortir de sa bouche ; car on ne se dissimulait pas que l'état d'épuisement où il était tombé devait avoir la mort pour terme inévitable ; et il est plus que probable que cette prévision de

(1) Londres et l'Angleterre, l'Europe entière fit honneur de ce discours à Guillaume. L'impression qu'il produisit fut très-vive, parce qu'on le regarda comme la dernière expression des désirs d'un mourant ; mais à chaque pas l'histoire nous apprend à nous méfier des faits même qui semblent le mieux constatés. Ce beau discours, qui toucha tous ceux qui l'entendirent, était l'ouvrage de lord Somers. Le roi n'y eut pas d'autre mérite que celui de l'avoir lu. *With respect to the king's speech, I may observe that his only merit was that he consented to read it. It was composed by lord Somers.*

(LINGARD, correspondance avec le continuateur.)

la fin prochaine du roi influa sur les sentiments des chambres, et causa l'espèce d'enthousiasme avec lequel le discours fut accueilli.

Les pairs y répondirent dès le lendemain par une adresse toute remplie de l'expression du dévouement le plus absolu et de l'affection la plus sincère. Les communes le firent un jour plus tard, et leur adresse peignait les mêmes sentiments avec non moins de chaleur et de vivacité. Le roi accueillit les deux adresses avec la plus douce bienveillance.

## CHAPITRE XV.

Suite du règne de Guillaume III. — 1702.

Le roi, voulant gagner de plus en plus la confiance des communes, leur fit remettre, par le secrétaire d'État Vernon une copie de tous les traités qu'il avait conclus dans son dernier voyage en Hollande, et ils furent approuvés avec une telle unanimité que les subsides furent votés immédiatement et sans opposition. L'échiquier fut autorisé à emprunter une somme de 600,000 livres à 6 pour 100, pour le service de la flotte et l'entretien des gardes et des garnisons. 40,000 matelots et 40,000 hommes pour le service de terre furent accordés: en même temps le roi fut prié, par une adresse, de faire ajouter à tous les traités d'alliance qu'il avait conclus une clause portant qu'il ne serait fait ni paix ni trêve avec la France, tant que la nation et le roi n'aurait pas obtenu de Louis XIV une réparation suffisante de l'injure qu'il leur avait faite, en reconnaissant le prétendu prince de Galles en qualité de roi d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse. Exemple frappant des excès où peut tomber une nation, lorsque les passions l'égarèrent ou qu'elle établit sur des ressentiments ses opinions politiques! Louis XIV n'avait-il pas conservé à Jacques le titre de roi d'Angleterre, et à son fils celui de prince de Galles, quoique les Anglais se fussent donné un autre souverain? Eh! quel Anglais se trouva-t-il jamais offensé des égards de Louis pour la famille de ses anciens rois? Le prince de Galles avait-il d'ailleurs moins de droits au titre de roi d'Angleterre, que les rois d'Angleterre à celui de roi de France qu'ils se donnaient depuis Édouard III et Henri V?

Les communes ne se bornèrent pas à demander l'insertion dans les traités de cette clause, que la victoire pouvait si aisément effacer; elles passèrent un bill d'attaquer contre le prétendu prince

de Galles. Il fut aussi question d'un bill d'abjuration contre le même prince, et en même temps d'un nouveau serment prêté au roi en sa qualité de possesseur légitime du trône. Cette proposition donna lieu à de violents débats. On prétendait, avec raison, qu'un nouveau serment ne pouvait que faire mettre en question la validité du premier; or, si le premier était valide, comme on n'en pouvait douter, le second qu'on proposait était inutile. Toutefois le serment fut ordonné, et même sur la question de savoir s'il serait volontaire ou forcé, il fut décidé par les communes, à la simple majorité d'une voix, que le serment serait obligé. Plusieurs lords, dans la chambre des pairs, protestèrent formellement contre l'adoption du bill.

Les factions avaient beaucoup perdu de leur violence par le rapprochement qui s'était opéré entre les deux compagnies des Indes orientales; dans le parlement, les partis se balançaient, et depuis que, cédant à une haine commune contre la France, ils s'étaient réunis au roi, ils paraissaient avoir dompté leurs vieilles répugnances et perdu leur animosité. Des circonstances, heureuses pour Guillaume, changeant tout d'un coup la disposition des esprits, semblaient annoncer enfin le commencement d'une époque de confiance réciproque entre le souverain et le peuple. Des jours purs et sereins allaient suivre les jours de tempête; mais Guillaume n'était destiné qu'à les entrevoir: il ne devait pas en jouir.

L'Irlande n'avait pu retrouver encore le calme qui lui était nécessaire pour réparer les maux qu'elle avait éprouvés par les dernières guerres.

En Écosse les plaintes et les murmures duraient toujours. Quand le bill d'abjuration fut présenté à la chambre des pairs d'Angleterre, le comte de Nottingham dit que bien qu'il ne fût pas sur tout de l'avis de la majorité, il approuvait néanmoins l'intention du bill, et qu'il pensait que, pour assurer la succession au trône de la branche protestante, la réunion de l'Écosse à l'Angleterre devait être prononcée. En conséquence il proposa de présenter au roi une adresse à ce sujet. Guillaume avait à cœur depuis longtemps cette réunion; toutefois, comme dans la circonstance actuelle on n'aurait pu sans danger convoquer un nouveau parlement en Écosse, on résolut d'ajourner le projet à un temps plus favorable.

Avant de quitter la Hollande, le roi avait concerté avec les alliés le plan de la campagne. Le prince de Hesse-Darmstadt devait faire le siège de Cadix, parce que si cette ville, disait-il, était prise, l'amiral de Castille et plusieurs grands d'Espagne se déclareraient pour la maison d'Au-

triche. Les alliés entreprendraient en même temps le siège de Keyzerswaert, que l'électeur de Cologne, frère de celui de Bavière, avait livré aux Français; le roi des Romains et le prince de Bade investiraient Landau; l'empereur renforcerait l'armée d'Italie. Guillaume ne vit pas ces plans exécutés. Sa constitution était ruinée, et tous ces efforts pour dissimuler son mal et réparer ses forces par l'exercice ne purent prolonger sa vie, qu'un accident fatal vint encore abrégé. Le 21 février, sur la route de Kensington à Hampton-Court, son cheval s'abattit sous lui, et il fut jeté lui-même sur le sol avec tant de violence qu'il se rompit la clavicule droite. Les personnes qui l'accompagnaient le transportèrent à Hampton-Court, où la fracture fut réduite. Le soir il voulut reprendre le chemin de Kensington; mais le mouvement de la voiture ayant fait séparer les deux parties de l'os fracturé, il fallut de nouveau les rejoindre. Le 28 février, on crut qu'il serait promptement rétabli; il écrivit ce jour-là aux communes pour leur recommander expressément l'affaire de la réunion de l'Écosse. Le 1<sup>er</sup> mars il paraissait encore en voie de guérison, malgré l'enflure des genoux et la grande faiblesse qu'il éprouvait; le lendemain, il sanctionna par commission revêtu du grand sceau, les bills que le parlement avait adoptés, notamment le bill d'attaquer contre le prince de Galles. Le 4, il se promena quelque temps dans la galerie de Kensington, après quoi il s'assit sur un fauteuil et s'y endormit. A son réveil, il fut saisi de violents frissons, qui précédèrent une fièvre aiguë. Tous les secours de l'art ne purent dompter le mal. Le 6, lord Albemarle, qui arrivait de Hollande, lui parla pendant assez longtemps d'affaires. Guillaume l'écouta sans montrer aucune émotion, et il se contenta de dire au comte : « Mon ami, je tire à ma fin » (1). Le soir il remercia le docteur Bidloo des soins qu'il lui avait donnés. « Vous avez fait pour moi, lui dit-il, tout ce que vous pouviez faire; puisque les remèdes ne me font rien, je me résigne. » L'évêque Burnet et l'archevêque Tenison ne l'abandonnèrent pas; ils lui administrèrent le sacrement le dimanche.

Il expira le 8 mars vers les cinq heures du matin. Les lords Lexington et Scarborough lui firent enlever un médaillon qu'il portait attaché au bras gauche avec un ruban noir, et dans lequel il y avait des cheveux de la reine Marie. Le corps, après avoir été embaumé, resta exposé un mois à Kensington; il fut enseveli à Westminster. Un testament qu'il avait déposé à La Haye institua

son cousin, le prince de Nassau, son héritier universel; il légua, par un codicile, au comte d'Albemarle, la somme de 200,000 florins de Hollande.

Ce prince, de taille moyenne, de complexion faible et délicate, avait le nez aquilin, l'œil brillant, le front large, l'air grave et sévère. Il fut toute sa vie sujet à l'asthme et à une petite toux sèche. Il parlait peu, et sa conversation était fort aride; son éducation avait été très-négligée; aussi n'avait-il aucun goût pour les lettres, les sciences et les arts. Il ne paraissait à son aise qu'au milieu de ses soldats, dans un jour de bataille; là il conversait familièrement avec eux, et il leur inspirait le courage qu'il avait lui-même. Partout ailleurs ses manières étaient froides, dédaigneuses, désagréables. Il n'avait pas de grands talents militaires, quoiqu'il fût toujours prêt à combattre; mais il y suppléait par sa bravoure, son activité, sa présence d'esprit. On prétend qu'il se tenait lui-même pour le plus grand capitaine de son temps, quoiqu'il ait été presque toujours battu. A l'exception de la bataille de la Boyne, qu'il aurait perdue même si Jacques avait été général, et de la prise de Namur, dont il s'empara sous les yeux d'une armée française, on ne cite de lui aucun brillant fait d'armes. Mais il avait le talent de réparer si promptement ses défaites, qu'il ne laissait pas à ses vainqueurs le temps d'en tirer avantage. Il fut téméraire, étranger à toutes les passions violentes, et en apparence religieux; il aurait passé peut-être pour un des meilleurs princes de son siècle, s'il n'était jamais monté sur le trône d'Angleterre; mais, dévoré d'ambition, ennemi mortel de Louis XIV, qui l'avait humilié, il voulait être roi pour avoir plus de puissance, et ne pouvant le devenir que par l'usurpation, il n'hésita pas à devenir usurpateur. Le principal but de cette ambition, qui le rendit fils criminel, fut d'être l'arbitre de toutes les querelles entre les potentats de l'Europe; et, pendant plus de quinze ou dix-huit ans, favorisé par les circonstances, il exerça réellement la plus grande influence. Il voulut aussi assurer la prospérité du pays qui l'avait vu naître, et la Hollande fut toujours l'objet de ses prédilections. Il avait adopté le système de la balance des pouvoirs en Europe, et il avait fini par s'en regarder comme l'inventeur. Il employa la moitié de sa vie à l'établir, et il aurait voulu donner à l'Angleterre et à la Hollande le premier rôle, parce qu'il était le chef de ces deux États. Partout ailleurs, il aurait porté les mêmes desseins et la même ambition. Pour arriver au point qu'il avait en vue, tous les moyens lui semblaient légitimes, pourvu qu'ils

(1) Le roi prononça ces mots en français.

réussissent : aussi n'hésita-t-il jamais à mettre en usage les moyens de séduction et de corruption qui démoralisent les peuples. Il introduisit la désastreuse coutume d'emprunter sur des capitaux non encore existants, ce qui fit naître une infinité de maltôtiers, d'agioteurs, qui dévorèrent la substance du pays, et il chargea la nation d'une dette qui, depuis son règne, n'a fait que s'accroître. On peut dire en peu de mots de Guillaume, avec l'historien Smollet, qui l'a bien jugé, qu'il fut de principes religieux très-équivoques, infatigable à la guerre, entreprenant en matière politique, sourd à la voix de la nature, inaccessible aux plus douces émotions, mauvais parent, mauvais époux, difficile à vivre, ingrat envers le peuple et souverain impérieux.

Guillaume fut-il heureux sur le trône ? Il est difficile de le dire. Sa position pouvait flatter son orgueil et servir sa haine contre la France ; mais il ne jouit à Londres ni de la confiance du parlement, ni de l'affection du peuple ; ses ministres furent souvent ses ennemis ; les communes lui firent toujours acheter les subsides qu'elles lui accordèrent, par des concessions forcées qui le placèrent de plus en plus sous leur dépendance ; et s'il éprouva jamais quelque remords de la conduite qu'il avait tenue envers son beau-père, on peut affirmer qu'il ne fut point heureux ; ce qui est si vrai, qu'il montra plusieurs fois le désir de quitter l'Angleterre, où il n'était que stahouder, pour se retirer en Hollande, où il était roi. Personne aujourd'hui ne pense, ni en Angleterre, ni ailleurs, que ce fut pour défendre la liberté nationale ou la religion du pays que Guillaume parut en Angleterre ; ce fut moins encore pour secourir son beau-père : son but unique, c'était de profiter de l'occasion que lui offrait la fortune de conquérir un trône sans beaucoup de danger.

Si maintenant on veut considérer le règne de ce prince sous le rapport de son action immédiate sur la constitution de l'Angleterre, on peut dire que Guillaume n'introduisit pas seulement des changements importants dans son administration intérieure, mais encore qu'il détermina la place que devait occuper l'Angleterre dans le système continental, tant comme arbitre et médiatrice, que comme ennemie et rivale de la France. La révolution qui plaça Guillaume sur le trône amena la suprématie de la religion protestante, et la liberté constitutionnelle du peuple ; la déclaration des droits qu'il signa comme condition de son avènement garantit ce double résultat. L'autorité du parlement s'accrut considérablement, surtout pour la chambre des communes ; il y eut une communication constante et nécessaire entre le

parlement et le souverain par le moyen des ministres, qui virent leur responsabilité s'accroître par l'obligation de compter avec les chambres de toutes leurs démarches, et qui, dès ce moment, n'eurent d'existence possible que par la majorité parlementaire, qui devait leur être acquise. Au dehors, l'Angleterre, abondamment pourvue de force et de vie constitutionnelles, y fit participer en quelque sorte les contrées continentales, en y introduisant le principe d'indépendance, et en faisant partout cause commune avec les partisans de ce grand principe. Depuis cette époque, le gouvernement britannique fut proposé comme modèle, malgré ses vices inhérents, tels que les abus du mode d'élection, abus qui donnaient aux ministres le moyen coupable de s'assurer la majorité, et le danger toujours imminent d'un changement politique à chaque révolution ministérielle ; ce qui devait jeter beaucoup d'incertitude dans les relations des gouvernements étrangers avec celui de la Grande-Bretagne.

Il ne faut pourtant pas croire, avec Burke, que tous ces grands résultats furent dus à la sagacité prévoyante de Guillaume, à un coup d'œil d'aigle qui perceait les voiles de l'avenir, à une supériorité reconnue de talents et d'habileté. C'est faire assurément à Guillaume plus d'honneur qu'on ne lui en doit. Il a été l'occasion des heureux changements qui se sont opérés dans la constitution intérieure de l'Angleterre et dans sa position comme puissance européenne ; il les a prévus peut-être, lorsque leurs germes ont commencé à se former ; mais ni sa volonté ni ses prévisions n'y furent pour rien. Son premier mobile fut l'ambition ; de son ambition naquit sa haine contre la France ; et ces deux causes, en se combinant avec les éléments qu'elles trouvèrent en Angleterre, ont produit tous les changements qui surgirent de la révolution.

---

## CHAPITRE XVI.

La reine Anne. — 1702.

Anne avait été éprouvée par l'adversité : l'adversité, pour les princes, c'est de tomber des degrés du trône dans une condition obscure. Anne avait partagé la disgrâce de son père ; l'expulsion du roi Jacques eût été pour elle-même un arrêt de proscription, sans l'usurpation de Guillaume, dont elle suivit la fortune ; toutefois l'impérieuse

et dure Marie la tint constamment éloignée de la cour, et le dédaigneux et superbe Guillaume daigna lui témoigner à peine une fois quelque bienveillance. Elle avait tout supporté sans montrer ni chagrin ni ressentiment, la haine de sa sœur et l'éloignement de Guillaume; elle avait sans doute appris à dissimuler, ou du moins elle se conduisit avec tant de discrétion et de prudence, qu'on n'eut jamais l'occasion de lui faire un reproche. Était-ce en elle l'effet d'un sage calcul? était-ce philosophie? Ses historiens n'ont attribué sa modération qu'à son tempérament, qu'il n'était pas aisé d'exciter: c'était une sorte d'indifférence pour tout ce qui se trouvait en dehors d'elle, née de son attachement extrême à ses habitudes particulières ou aux idées premières qu'elle tenait de l'éducation, et qui s'étaient, pour ainsi dire, identifiées avec son existence.

Ce fut ainsi, par exemple, qu'il ne fut jamais possible à son père de la détacher de la religion anglicane, dans laquelle on l'avait élevée, non qu'il y eût aucune conviction raisonnée à détruire, mais c'étaient les liens de l'habitude qu'elle-même ne pouvait ou ne voulait pas rompre. Ainsi encore il lui fallut combattre pendant longtemps contre ce même ascendant de l'habitude pour ôter sa faveur à la comtesse de Marlborough, qui depuis longtemps s'était fermé son cœur par une humeur exigeante, impérieuse et hautaine.

Cette princesse montait sur le trône dans un moment difficile, et toutefois elle ne régna pas sans gloire; et ce n'est ni à ses talents administratifs, ni à la profondeur de sa politique, ni à son activité qu'il faut attribuer ce résultat; mais les améliorations que la constitution avait subies étaient si importantes, qu'on voyait toujours à la tête du gouvernement les hommes que la nation y appelait par l'organe des membres de la majorité des deux chambres; et la nation ainsi gouvernée avait moins besoin de génie et de capacité dans le souverain que de vertus et de bonnes intentions.

Trois partis bien prononcés existaient alors non-seulement parmi la nation, mais encore dans le parlement et dans le conseil: les tories, les whigs et les jacobites. Guillaume avait réussi, en les opposant adroitement l'un à l'autre, à les faire concourir tous à ses propres vues: il ne fallait pas attendre d'Anne une conduite aussi habilement combinée; elle n'aurait eu ni la force d'esprit nécessaire pour tenir la balance égale entre les partis, ni assez de persévérance pour lutter contre les obstacles qui plus d'une fois manqueraient de décourager Guillaume lui-même. Il était évident qu'elle devait se jeter dans les bras d'un

parti: ce fut celui des tories qu'elle choisit, parce qu'elle les regardait comme les vrais soutiens de l'Église anglicane; qu'elle était depuis longtemps prévenue en leur faveur, et qu'ils avaient toujours fait voir beaucoup de dévouement pour sa personne et ses intérêts.

Aussitôt que Guillaume eut rendu le dernier soupir, les membres du conseil privé se transportèrent chez la reine pour lui offrir l'hommage de leur dévouement. Anne leur répondit de manière à faire penser que la religion, les lois et les libertés de l'Angleterre seraient l'objet constant de sa sollicitude. Les deux chambres, qui, en vertu d'un acte passé sous le règne précédent, avaient le droit de continuer leur session, même après la mort du roi, s'assemblèrent immédiatement, et la reine Anne fut proclamée dans Londres. Les chambres exprimèrent ensuite leurs sentiments dans une adresse. Les lords parlèrent de la France, dont il fallait, disaient-ils, réprimer la trop grande puissance; les communes, de la nécessité d'assurer la succession au trône dans la ligne protestante. La reine se rendit à la chambre des pairs le 11 mars, et dans un discours, dont sa voix affectueuse et la douceur de ses regards augmentèrent l'effet, elle exprima sa satisfaction de ce que les deux chambres partageaient son opinion sur les affaires du continent; elle parla du désir qu'elle avait de voir l'Écosse réunie à l'Angleterre; engagea les communes à s'occuper des subsides pour les dépenses futures du gouvernement; assura le parlement qu'elle ferait constamment les plus grands efforts pour que tous ses sujets fussent heureux et libres. Le parlement répondit à ce discours par des adresses de remerciement. Le clergé de Londres, les dissidents, les corporations de la ville, et successivement toutes les villes de l'Angleterre, présentèrent aussi des adresses; la reine répondit à toutes avec autant d'à-propos que d'affabilité.

La nouvelle de la mort de Guillaume jeta le découragement et le trouble parmi les Hollandais; ils n'en jurèrent pas moins de verser tout leur sang pour la défense de leur pays. La réponse de la reine aux chambres, apportée à La Haye par un exprès, lue, commentée, applaudie, fit naître des espérances que vint augmenter une lettre de Marlborough au pensionnaire Fagel. Bientôt après la reine écrivit elle-même aux États Généraux pour confirmer ce que le comte avait écrit au pensionnaire. Bientôt après il fut arrêté entre les États, l'ambassadeur d'Allemagne et Marlborough, que la guerre serait déclarée à la France, le même jour, à Londres, à Vienne et à La Haye. Cependant la chambre des communes venait

d'allouer la liste civile pour tout le temps de la vie de la reine. Anne, en donnant au bill la sanction royale, déclara consentir à ce qu'une somme de 100,000 livres fût prise sur sa liste civile pour être appliquée au service public, ce qui excita de la part des chambres une explosion de gratitude qui s'épancha dans plusieurs adresses. Le 24 du même mois de mars, les membres de la chambre prêtèrent le serment d'abjuration, comme pour donner une plus grande garantie, à la reine, pour la sûreté de sa personne, à la nation, pour la succession au trône de la ligne protestante et l'exclusion du prétendu prince de Galles.

Le ministère fut recomposé; le mélange qu'avait fait Guillaume des whigs et des tories ne pouvait convenir à une princesse qui, malgré les efforts de la duchesse de Marlborough, n'avait et ne voulait avoir confiance que dans les tories. Le docteur Jean Sharpe, archevêque d'York, fut chargé des affaires de l'Église; le comte de Rochester conserva le gouvernement d'Irlande; le marquis de Normanby eut le sceau privé; le comte de Nottingham et sir Charles Hedges devinrent secrétaires d'État. Lord Godolphin refusa d'abord les fonctions de lord trésorier; mais le comte de Marlborough, qui avait donné sa fille aînée au fils de ce seigneur, vainquit sa résistance. Le prince George de Danemarck, mari de la reine, fut créé généralissime des armées de terre et de mer, et bientôt après lord grand amiral. Des hommes en crédit du parti tory formèrent le conseil.

Les nouveaux ministres ne furent point d'accord sur la question de la guerre. Rochester, chef des tories et cousin germain de la reine, y était tout à fait opposé: tout au moins, disait-il, l'Angleterre ne devait point faire de déclaration; elle devait se borner au rôle d'auxiliaire. Marlborough, au contraire, soutint que l'honneur de l'Angleterre était engagé dans la question; il ajouta que la France ne pourrait jamais être réduite si l'Angleterre ne prenait le principal rôle. Les ducs de Somerset et de Devon, le comte de Pembroke, la majorité du conseil, la reine elle-même, se rendirent à cette opinion. Informée par un message, la chambre des communes donna son assentiment, et la déclaration de guerre eut lieu le 4 mai. Cette déclaration fut soutenue par celles de la Hollande et de l'empereur. Louis XIV, dit-on, ne put dissimuler son déplaisir; il s'emporta même contre la reine et surtout contre les *marchands hollandais*. Au reste, il ne répondit à ces déclarations que le 3 juillet.

La reine ne perdait point de vue la réunion de l'Écosse à l'Angleterre. Un bill adopté par les deux chambres l'autorisa à nommer des commissaires

pour traiter de cette réunion avec les Écossais. Ce bill avait éprouvé une vive opposition de la part de sir Édouard Seymour et de plusieurs membres tories, qui s'égayèrent aux dépens de la nation écossaise, à laquelle ils n'épargnaient pas le sarcasme. Au reste, ils ne ménageaient pas davantage la mémoire de Guillaume. On prétend que dans leurs réunions de plaisir, ils ne manquaient jamais de porter la sauté de Sorrel et du petit gentleman vêtu de velours: Sorrel était le nom du cheval qui fit tomber Guillaume en bronchant, et par le gentleman ils désignaient le tertre sur lequel le cheval avait bronché.

Par une adresse du 21 mai, la chambre des communes pria la reine d'engager l'empereur et les États Généraux à prohiber tout commerce entre leurs sujets et la France et l'Espagne, et de s'entendre avec les États pour assurer la liberté du commerce entre les Anglais et leurs alliés. La chambre haute, de son côté, demanda l'autorisation pour tous les sujets de la reine d'équiper des navires en course, afin de pouvoir s'opposer avec succès aux entreprises de l'ennemi contre le commerce de la Grande-Bretagne. Quelques autres bills de peu d'importance furent passés dans l'intervalle du 21 au 25 mai; ce dernier jour venu, la reine se rendit au parlement, le remercia de son zèle, lui recommanda l'union, et le prorogea indéfiniment.

Pendant que le parlement d'Angleterre se séparait par la voie de l'ajournement, celui d'Écosse était agité par de vives contestations entre les whigs et les membres de l'opposition, au sujet de l'existence même du parlement. Le ministère, qui se composait du duc de Queensbury et des comtes de Marchmont, Melvil, Selkirk, Seafield, etc., était tout entier partisan des principes de la révolution, et voulait que la session continuât en vertu d'un acte du précédent règne, suivant lequel le parlement, quel qu'il fût, devait siéger durant les six mois qui suivraient la mort du roi, et commencer la session vingt jours au plus après l'événement. La reine avait, par divers ajournements, retardé d'environ trois mois l'ouverture de la session, ce qui faisait dire aux contre-révolutionnaires que le parlement était dissous. Ce parti demandait à grands cris la convocation d'un parlement nouveau; le duc d'Hamilton, qui le dirigeait, se rendit à Londres avec plusieurs autres seigneurs; la reine écouta tout ce qu'ils lui dirent; mais les membres du conseil privé d'Écosse l'avaient avertie que les esprits étaient dans un état d'effervescence qui eût rendu fort dangereuses des élections nouvelles. Hamilton et ses compagnons n'obtinrent rien; le duc de Queensbury fut nommé commissaire de la couronne, et

L'ouverture de la session eut lieu le 9 juin. Avant la lecture de la commission royale, le duc d'Hamilton déclara, tant en son propre nom qu'en celui de tous ses adhérents, « que le parlement assemblé au moment de la mort ne pouvait continuer de siéger que dans le cas où il s'agirait de la défense de la religion établie par la loi, du maintien sur le trône de la ligne protestante, ou de la conservation de la paix publique. Que toutes ces conditions se trouvant remplies par l'avènement de la reine, il ne croyait en aucune manière avoir le droit de siéger, et de se constituer en parlement. » Après avoir fini de parler, il protesta contre tout ce qui allait se faire, et se retira suivi de 79 membres. La populace l'accueillit par les plus bruyantes acclamations.

Malgré cette scission, le lord commissaire, autour duquel se trouvaient encore plus de 100 membres, produisit la lettre de la reine. Cette lettre contenait, comme de coutume, la promesse de veiller au maintien de la religion, des lois, des libertés du pays et de la discipline presbytérienne. Il était principalement question de l'union des deux royaumes.

Queensbury et le comte de Marchmont ayant fortement appuyé les articles essentiels de cette lettre, on nomma divers comités pour s'en occuper. Cependant les opposants envoyèrent lord Blantyre à Londres avec une adresse que la reine ne voulut point recevoir : elle écrivit au contraire au parlement une seconde lettre, pour l'informer de la ferme intention où elle était de soutenir par tous les moyens l'indépendance et l'autorité du parlement. Celui-ci répondit par une adresse où les protestations de dévouement n'étaient point épargnées. Au reste, plusieurs bills importants furent passés. Anne fut reconnue souveraine légitime de l'Écosse, la session du parlement déclarée légitime, le gouvernement de l'église presbytérienne garanti, une taxe imposée sur les terres, et la reine autorisée à nommer des commissaires pour l'affaire de la réunion. Le comte de Marchmont, chancelier, voulut aller plus loin encore, et, contre l'avis contraire du lord commissaire, il proposa un bill d'abjuration contre le *prétendu* prince de Galles ; mais la proposition ne fut point soutenue par le parti de la cour : Queensbury n'avait reçu là-dessus aucune instruction. Il est probable que la reine et ses ministres anglais voulurent laisser entière en Écosse la question de la succession au trône, afin de pouvoir tenir en échec les whigs et la maison de Hanovre. Le 30 juin le lord commissaire ajourna le parlement, et les chefs du parti opposé prirent en toute hâte le chemin de Londres pour faire des remontrances à la reine, qui, sans

s'y arrêter, nomma des commissaires pour régler le traité d'union. La commission se réunit dès le 22 du mois d'octobre, et après des conférences qui se prolongèrent jusqu'au 20 novembre, elle fixa divers préliminaires. On déclara d'abord qu'à l'avenir les deux royaumes seraient unis inséparablement en une seule monarchie qui serait régie par la reine, ses héritiers ou successeurs ; mais lorsque les Écossais demandèrent la conservation de leur compagnie d'Afrique et des Indes, tout fut arrêté ; cette difficulté devint insurmontable, et la commission interrompit ses travaux. Quant à l'Irlande, il n'y eut pas le moindre mouvement, et la sage administration du comte de Rochester fit supporter la domination anglaise.

Pendant que le ministère anglais faisait pour suivre l'affaire de la réunion pour se conformer aux vœux de la reine, les alliés de l'Angleterre sur le continent étaient loin encore de pouvoir se promettre un heureux résultat de leurs efforts. Le belliqueux Charles XII avait envahi la Pologne, et menaçait la Saxe ; ni le roi de Prusse ni l'électeur de Saxe n'auraient pu, sans danger pour eux-mêmes, se dégarnir de troupes. D'un autre côté, l'électeur de Bavière avait préféré l'alliance de Louis XIV à celle de l'empereur, parce qu'il en attendait plus d'avantages ; la cour de Vienne fit de vains efforts pour l'en détacher, et l'Angleterre travailla sans succès à réconcilier Charles XII avec le roi de Pologne. L'électeur de Cologne, frère de celui de Bavière, recevait des garnisons françaises dans toutes les places qu'il possédait sur le Rhin. En Italie le duc de Savoie, réuni à l'armée française, prenait tout le Milanais ; et le pape, malgré son apparente neutralité, favorisait en secret Louis XIV.

Les hostilités avaient commencé dès le mois d'avril par le siège de Kayserswaert, entrepris au nom de l'électeur palatin par le prince de Nassau-Saarbrugh. La garnison française fit la plus belle défense, et lorsqu'elle capitula, elle ne livra aux alliés qu'un monceau de ruines arrosé du sang des vainqueurs. Du côté de la Flandre, il ne s'était rien passé d'important.

Marlbrough était arrivé à La Haye vers le milieu du mois de mai. Le comte d'Athlone, en sa qualité de feld-maréchal, voulait partager le commandement avec le général anglais ; les États tranchèrent la question en nommant ce dernier généralissime des armées confédérées : il ne tarda pas à justifier par des victoires la confiance qu'il avait su inspirer. Marlborough avait appris sous le célèbre Turenne les éléments de l'art militaire. Il avait servi sous ce grand général en qualité de simple volontaire, ce qui ne pouvait guère lui

donner l'occasion de montrer ou de développer des talents ; aussi ne le connaissait-on que sous le nom du *bel Anglais*. Mais Turenne, qui savait apprécier et juger les hommes, prédit que le bel Anglais serait un grand homme de guerre, et il prédit juste. Marlborough ne séjourna que peu de temps à La Haye. Les premiers jours de juillet le trouvèrent au camp de Nimègue, où il réunit une armée de 60,000 hommes ; ce ne fut toutefois qu'au commencement du mois d'août qu'après avoir reçu le train d'artillerie qui lui arrivait par la Hollande, il se mit en marche dans l'intention de forcer les Français à une action décisive. Mais les députés des États qui l'accompagnaient le conjurèrent de ne point hasarder de bataille, parce qu'une bataille perdue pouvait avoir pour la Hollande le résultat le plus funeste. Ils lui représentèrent qu'il serait plus avantageux de s'emparer de toutes les places de la Gueldre espagnole, qui gênaient la navigation de la Meuse et tenaient pour ainsi dire bloquée l'importante place de Maestricht. Le généralissime se rendit aux instances des députés, et en très-peu de temps il se rendit maître de Venloo, du fort Saint-Michel et de Ruremond. Boufflers, qui commandait l'armée, étonné de la rapidité de ces conquêtes, se dirigea sur Liège, qu'il voulait défendre ; mais à peine l'armée des confédérés se montra-t-elle que, reprenant son système de retraite, il se porta vers le Brabant. Liège fut aussitôt investie. Les Français, abandonnant la ville, se retirèrent dans la citadelle, qui fut prise d'assaut. Les confédérés y trouvèrent 300,000 florins de numéraire, et pour plus d'un million en traites sur de riches marchands liégeois qui les payèrent. Ainsi les Hollandais, qui, au commencement de la campagne, avaient tremblé pour Nimègue, voyaient maintenant leurs ennemis obligés de chercher un asile dans leur propre pays ; dès ce moment, ils ne mirent plus de bornes à leur confiance dans le général qui répondait si bien à leurs espérances, tandis que le maréchal de Boufflers, qui ne manquait pourtant ni de courage ni d'expérience et de talent, perdit toute celle de Louis XIV par le mauvais succès de cette campagne.

Les confédérés avaient été moins heureux sur le Rhin. L'électeur de Bavière, allié des Français, avait surpris la ville d'Ulm en Souabe. Les princes de l'Allemagne, irrités, demandèrent à l'empereur de procéder contre lui conformément aux constitutions de l'empire ; en même temps ils déclarèrent la guerre à la France au nom du corps germanique. Les Français y répondirent en s'emparant de Neubourg dans la Souabe, et en poursuivant le prince de Bade dans sa retraite ; le mar-

quis de Villars, à la tête d'un corps d'armée, l'atteignit près de Friedlingue, lui tua 2,000 hommes, lui prit son bagage, son artillerie, ses munitions, et mit son armée en pleine déroute ; ce fut dans cette journée que les soldats français, dans l'enthousiasme de la victoire, saluèrent leur général du titre de maréchal de France. Louis, qui, depuis quelques mois, ne recevait que des nouvelles fâcheuses, se sentit soulagé en apprenant cette victoire, et il se hâta d'exaucer le vœu de l'armée. Le but de Villars, en passant le Rhin, était d'opérer sa jonction avec l'électeur ; mais ce dernier ne profita pas du moment : il venait d'entamer des négociations secrètes avec l'empereur, et dans l'incertitude de l'issue qu'elles auraient, il resta immobile en Souabe ; s'il eût fait un pas vers Villars, le prince de Bade aurait été forcé de mettre bas les armes. Ce dernier continua sa retraite, en suivant le cours du Rhin ; Villars fut d'abord tenté de le poursuivre, mais il manquait de munitions et de vivres, et la saison était avancée : il reprit les routes de l'Alsace. Quant à l'électeur, il eut à regretter d'être resté dans l'inaction au moment d'agir, car il perdit par sa faute l'occasion de terminer la campagne d'une manière brillante, et l'empereur se montra si exigeant, que ses négociations avec lui se rompirent et restèrent sans résultat.

La fortune, en Italie, parut aussi favoriser les Français : le duc de Vendôme força le prince Eugène à lever le siège de Mantoue, ainsi qu'à abandonner plusieurs places qu'il avait prises et qui retombèrent au pouvoir des Français.

Les opérations maritimes ne répondirent pas d'abord aux espérances ou aux désirs des confédérés. Le roi Guillaume avait manifesté plusieurs fois le dessein de s'emparer de Cadix, afin de pouvoir ensuite agir contre les possessions espagnoles de l'Amérique. Anne crut que le moment était venu d'exécuter ce projet. Une escadre anglo-hollandaise de 50 vaisseaux de ligne, sans compter les frégates, brûlots et autres, fut confiée à l'amiral George Hooke ; le commandement des troupes fut donné au duc d'Ormond. L'entreprise échoua par la fermeté du gouverneur de Cadix et le courage de la garnison, que les menaces n'intimidèrent pas plus que ne les avait séduits la proposition de passer au service de Charles d'Autriche. Les troupes, qui avaient déjà débarqué, se vengèrent sur les habitants du port Sainte-Marie, qu'elles pillèrent complètement, de n'avoir pu faire à Cadix un plus riche butin. Le duc d'Ormond avait défendu vainement le pillage ; on prétend que l'exemple fut donné par des officiers généraux.

Une expédition non moins importante réussit

mieux au duc d'Ormond. Informé que les galions du Mexique venaient d'entrer au port de Vigo, sous l'escorte d'une escadre française commandée par Château-Renaud et composée d'une trentaine de navires, il se dirigea aussitôt sur ce port, débarqua 2,500 hommes à cinq ou six milles de distance, surprit la garnison espagnole du fort qui défendait l'entrée du port, s'empara aussi d'une batterie de 38 canons élevée sur une dune du rivage, prit de même le château, qui n'était pas mieux gardé que le fort et la batterie, et de là foudroya l'escadre française et les galions, tandis que le contre-amiral Hopson, par le seul choc de ses vaisseaux, forçait l'entrée du port que défendait une estacade formée à la hâte avec des mâts et des câbles. Château-Renaud, ne pouvant se défendre dans une position si désavantageuse, fit mettre le feu aux poudres de son vaisseau; tous les capitaines l'imitèrent, et malgré les efforts des Anglais pour éteindre le feu, 15 vaisseaux de guerre furent brûlés ou coulés bas, ainsi que douze galions : le reste, consistant en 10 vaisseaux et autant de galions, tomba au pouvoir des Anglais. Le duc d'Ormond et sir George Rooke rentrèrent à Londres en triomphe aux acclamations du peuple.

L'expédition de l'amiral Benbow aux Indes occidentales n'eut pas le même succès; ce fut, il est vrai, par la faute de ses officiers qu'après quatre jours de combat il se vit obligé d'abandonner la mer à l'amiral français Ducasse, qui croisait vers l'île espagnole. Cinq de ses capitaines de vaisseau s'étaient engagés par écrit à ne point combattre sous ses ordres, et quand l'ennemi fut en présence, ils maintinrent leur honteux engagement et s'éloignèrent du champ de bataille.

Pendant la reine, qui chaque jour acquérait plus de popularité, crut pouvoir convoquer sans danger un nouveau parlement : en conséquence, elle expédia un writ (1) pour les élections, après avoir néanmoins prononcé la dissolution du parlement existant, bien que le délai de six mois ne fût pas encore écoulé depuis la mort du roi. Les électeurs, voulant peut-être donner à leur souveraine une preuve de dévouement, nommèrent presque partout des députés tories; ou si, comme quelques-uns le prétendent, le ministère intervint dans les élections, ce fut sans beaucoup de peine qu'il obtint une immense majorité. Le parlement ouvrit sa session le 20 octobre, et les deux chambres répondirent par des adresses affectueuses au discours de la reine. Toutes les demandes du gouvernement furent accueillies favorablement; les communes votèrent 40,000 matelots, et tout au-

tant de soldats pour l'armée de terre, avec plus de 1,300,000 livres de subsides pour l'entretien de ces troupes. Un mot inséré dans l'adresse des communes excita de vives réclamations de la part des whigs, et n'en fut pas moins conservé à une majorité de cent voix. Il était dit que le succès des armes anglaises sous les ordres du comte de Marlborough avait *réhabilité* ou *relevé* l'honneur de la nation. Les whigs prétendirent en vain que ce mot renfermait une censure amère contre la mémoire du roi Guillaume; en vain voulurent-ils y substituer le mot *maintenu* : ils ne furent pas écoutés.

Une contestation sérieuse ne tarda pas à s'élever entre les deux chambres, et le parti que prit la reine de se déclarer en faveur des communes lui valut de la part de celles-ci une sorte d'enthousiasme de reconnaissance qui se convertit en bills, en concessions et en actes de dévouement.

Les pairs voulurent se venger de cet échec en dirigeant un acte d'accusation contre sir George Rooke, dont le duc d'Ormond s'était plaint; mais la chambre des communes rejeta la plainte, et déclara par un vote solennel que cet officier avait dignement rempli son devoir en se conformant aux décisions du conseil de guerre. Le duc d'Ormond fut envoyé en Irlande en qualité de lord député, et Rooke entra au conseil privé. Peu de jours après, sur un message de la reine, les communes assignèrent au prince de Danemark une rente annuelle de 100,000 livres en cas de survie de sa part. Le bill passa sans opposition pour ce qui concernait la fixation de la rente; mais de vifs débats s'élevèrent au sujet d'une clause insérée au bill, laquelle dispensait le prince de la disposition de la loi suivant laquelle aucun étranger, quoique naturalisé, ne pouvait occuper des emplois. Les partisans de la cour triomphèrent des difficultés; mais 27 pairs firent une protestation formelle.

Quand le comte de Marlborough fut arrivé à Londres, il reçut les remerciements des communes pour les services qu'il avait rendus; mais elles refusèrent de rendre perpétuelle, en la transportant sur la tête de ses héritiers, la pension de 5,000 livres qui venait de lui être accordée. Elles reconurent sans difficulté qu'il avait des droits à des récompenses; mais on observa que les récompenses ne lui avaient pas manqué, puisqu'il venait d'être créé duc, et que tant lui que sa femme jouissaient de plusieurs charges lucratives. La reine retira son intervention à la demande même du nouveau duc, et la chambre déclara par une adresse que, si elle avait refusé, c'était uniquement pour ne pas donner un premier exemple d'aliénation des revenus de la couronne, déjà trop diminués par les concessions du règne précédent.

(1) Ordre scellé envoyé aux shérifs et aux maires.

La reine parut satisfaite de cette excuse, mais le nouveau duc commença, dès ce moment, à se refroidir pour les tories, avec lesquels il avait jusque-là vécu en bonne intelligence.

## CHAPITRE XVII.

Suite du règne de la reine Anne. — 1703.

La reine informa les communes par un message que les États Généraux la pressaient d'augmenter ses forces de terre, seul moyen de paralyser les immenses préparatifs de la France. Les communes délibérèrent aussitôt qu'il serait fourni un supplément de 10,000 hommes, qui agiraient conjointement avec les alliés, à condition néanmoins que tout commerce, toute correspondance cesserait entre la Hollande d'une part, la France et l'Espagne de l'autre. Cette condition parut nécessaire; car, malgré la déclaration de guerre, les Hollandais n'avaient pas cessé de trafiquer avec la France; dans ce moment même, ce n'était que par le canal des marchands de la Hollande ou de Gènes que Louis pouvait faire passer des fonds à l'électeur de Bavière, ou même à son armée d'Italie. Les États Généraux se sentirent un peu humiliés de la hauteur avec laquelle le parlement d'Angleterre leur prescrivait la conduite qu'ils devaient tenir; toutefois ils jugèrent à propos de se soumettre à ce qu'on exigeait d'eux.

Après ce qui concernait la guerre extérieure, les communes n'avaient rien tant à cœur que de faire proscrire par un bill ce qu'on appelait la *conformité occasionnelle* ou *simulée*, c'est-à-dire la faculté accordée à tout dissident ou non-conformiste de prêter un serment, au moyen duquel il pouvait s'immiscer dans l'administration de toute corporation, sans pour cela renoncer à sa doctrine schismatique. Les tories, très-nombreux dans la chambre, voulaient par là tâcher d'affaiblir le parti contraire, qui dominait dans la chambre haute. Les tories se considéraient comme les véritables, les seuls amis de l'Église anglicane et de la monarchie; ils montraient pour les dissidents, qui composaient en grande partie la faction whig, une aversion moitié sacrée, moitié profane, où l'esprit religieux se mêlait au sentiment politique. Les whigs étaient, selon eux, des artisans de troubles, dangereux pour la monarchie, sanguines politiques sous le précédent règne, appui et soutien du schisme et de l'hérésie; c'était être mauvais chrétien que d'user de modération ou de tolérance envers eux. Les tories étaient donc ré-

solus, par zèle pour l'Église, à saisir la première occasion qui s'offrirait à eux d'abattre et de détruire les non-conformistes. Pour arriver à ce résultat, ils répandirent d'abord des pamphlets et firent agir les prédicateurs, et quand les esprits leur semblèrent disposés à servir leurs desseins, une proposition fut faite dans la chambre pour qu'elle ordonnât qu'un bill contre la conformité occasionnelle lui serait présenté.

Les auteurs du projet, dans leur préambule, commençaient par condamner toute mesure tendante à gêner la liberté de conscience; et par leur premier article il était déclaré que quiconque aurait prêté le serment du test pour occuper des emplois administratifs ou judiciaires, et qui serait vu ensuite fréquenter les dissidents ou leurs assemblées, encourrait la destitution ou une amende de 100 livres, à laquelle il serait ajouté 5 livres par chacun des jours qu'il aurait exercé ses fonctions depuis l'assemblée où il se serait trouvé. La discussion fut laquelles le bill donna lieu fut très-animée, et si les partisans de cette mesure alléguèrent des raisons en apparence plausibles, leurs adversaires ne manquèrent pas de leur opposer des arguments solides. Mais tous leurs moyens restèrent sans effet, et les amendements qu'ils proposèrent n'eurent pas plus de succès. Dans le cours des débats, les orateurs parlèrent des dissidents qu'avec beaucoup d'aigreur, et le bill fut emporté à une grande majorité.

Les lords, craignant alors que le bill ne fût ajouté accessoirement à quelque bill de subsides, ce qui ne leur permettrait pas de s'en occuper, déclarèrent que toute clause annexée à un bill de subsides était contraire à la constitution et aux usages parlementaires. Le bill fut accueilli à la chambre haute par une violente opposition. Les whigs, qui s'y trouvaient en grand nombre, crurent que c'était là un premier pas qui conduirait à la révocation de l'acte de tolérance. Quelques-uns pensèrent qu'on cherchait à exciter des troubles au dedans pour rendre impossible la continuation de la guerre extérieure. La plupart des évêques, entre autres celui de Salisbury, se prononcèrent fortement contre le bill; toutefois, comme il était appuyé par la cour, il parut triompher de l'épreuve; mais il en sortit chargé d'amendements que les communes rejetèrent; elles prétendirent que la chambre haute n'avait pas le droit de toucher aux amendes et autres dispositions pénales qu'elles attachaient à un bill qui leur était présenté. Les pairs alléguèrent des précédents; les communes persistèrent. Après des conférences très-orageuses entre les deux chambres, celle des pairs maintint ses amendements à la

majorité d'une seule voix ; les communes continuèrent de les repousser, et le bill fut abandonné. Les deux chambres publièrent alors par la voie de l'impression tous les détails de l'affaire, comme pour en appeler à l'opinion publique ; ce qui ne fut pas sans danger pour ceux qui voulurent donner leur avis. Daniel de Foe, qui publia un pamphlet satirique où il attaquait un peu vivement le parti de l'Église, fut condamné à une amende de 200 livres, à être attaché au pilori, et à voir son ouvrage brûlé par la main du bourreau.

Les débats qui accompagnèrent cette discussion se firent remarquer par leur violence ; ils produisirent entre les deux chambres le germe d'une animosité qui ne cherchait que l'occasion d'éclater : cette occasion se présenta dans les nouveaux débats qui s'engagèrent au sujet de l'examen des comptes publics. La commission qui avait été nommée prétendit avoir fait d'importantes découvertes. C'était en quelque sorte ouvrir l'arène aux partis ; il y eut des accusations portées par les communes contre des pairs, et la chambre des pairs changea les actes d'accusation en actes d'acquiescement. Il n'en fallait pas davantage pour que les deux chambres donnassent un libre cours à leur haine mutuelle ; leurs discours, leurs votes, leurs délibérations, tout en portait l'empreinte. La reine envoya un message aux lords pour les inviter à expédier les affaires pendantes ; malgré ce message, ils persistèrent à lutter contre les communes. La reine alors, ayant sanctionné tous les bills qui se trouvaient prêts, prit le parti de proroger le parlement ; et comme dans la chambre haute les deux partis se balançaient à forces égales, elle créa quatre nouveaux pairs, afin de s'assurer la majorité dans la session prochaine.

Les deux chambres de la convocation offraient le même spectacle que celles du parlement : le haut et le bas clergé tout à fait divisés. La chambre basse, de même que celle des communes, voulait stigmatiser le règne de Guillaume ; ce ne fut pas sans peine qu'on la fit consentir à concourir à l'adresse présentée à la reine, mais les anciennes contestations recommencèrent. Il s'agissait principalement de décider si l'archevêque primat avait le droit de proroger la convocation à son gré, ou si la chambre avait celui de tenir des assemblées et d'agir comme chambre dans l'intervalle des prorogations. Cette dernière proposa de s'en rapporter à la décision de la reine, et celle-ci, à qui une adresse fut présentée, promit de s'en occuper ; mais, soit que la décision ne fût point favorable à la chambre, soit que la reine ne voulût pas encourager ou entretenir la division entre les deux or-

dres, l'avis du conseil ne fut point publié. Les choses en étaient là au moment de la prorogation du parlement ; le clergé resta divisé en deux partis bien distincts, l'Église haute et l'Église basse. La première se composa de tous les tories, la seconde de tous ceux qui professaient les principes de la révolution et montraient de la tolérance pour les dissidents ; ce qui les fit appeler presbytériens déguisés. Les tories, à leur tour, furent désignés comme instruments de tyrannie et fauteurs de persécution. Mais dans l'Église comme dans l'État les tories possédaient la faveur de la souveraine : le droit du parlement, la mémoire du feu roi, et même l'acte de limitation de la succession à la maison de Hanovre, étaient regardés comme des objets de dérision. La reine elle-même se croyait en possession de toutes les anciennes prérogatives de la monarchie ; l'histoire d'Angleterre que venait de publier le comte de Clarendon, son grand-père, était bien faite pour inspirer au peuple le sentiment de l'obéissance passive ; et comme cet historien faisait dériver son droit d'Édouard le Confesseur, que l'Église catholique avait mis au nombre des saints, elle se laissa persuader, bien que protestante, qu'elle avait hérité de ses vertus et même du pouvoir de guérir les écrouelles.

Ces divisions intestines semblaient annoncer qu'aucun des partis qui agitaient l'Angleterre n'était assez fort pour dominer les autres. Le prétendant vil dans ces circonstances une occasion favorable pour rentrer dans la lice. Il n'avait cessé de recevoir de ses amis d'Angleterre des protestations d'un *dévouement inaltérable*. Parmi ces amis il comptait en première ligne le duc de Marlborough et son allié Godolphin. Celui-ci s'était toujours montré attaché à la branche déchue de la famille royale, mais il agissait avec beaucoup de réserve. Quant au duc, que la confiance illimitée de la reine avait investi du commandement de toutes les troupes, on pouvait le regarder comme tenant dans ses mains le sort des Stuarts. Le prétendant n'ignorait pas que longtemps avant sa faveur, et même sous le roi Guillaume, Marlborough avait entretenu avec le roi Jacques une correspondance mystérieuse, qui renfermait des protestations réitérées de zèle et de fidélité ; il lui fit proposer un traité d'après lequel la reine Anne resterait en possession de la couronne, sa vie durant, sous la condition d'assurer sa succession à son frère, et de faire rapporter les actes du parlement qui pourraient s'y opposer. On supposait que la reine elle-même, qui ne dissimulait pas devant les personnes qui jouissaient de son intimité l'attachement qu'elle portait à son frère, donnerait aisément les mains à un projet qui la

laissait sur le trône et qui ne privait pas de son héritage des héritiers naturels, puisque le seul de ses enfants qui eût survécu à ses frères, le duc de Gloucester, était mort lui-même depuis plus de deux ans. Les amis du prince proposèrent, comme moyen d'exécution, de placer immédiatement le prétendant sur le trône de l'Écosse, ce qui ne serait pas difficile, d'après l'opinion bien connue de la majorité des membres du parlement. On assure que ce projet fut communiqué à la reine, qui ne laissa voir aucun mécontentement, mais qui évita de répondre; elle reprit même le projet ajourné de la réunion des deux royaumes, faisant assez voir par là que, si elle voulait que son frère régnât après elle, elle n'entendait pour cela lui céder de son vivant aucune de ses couronnes.

Pour mieux engager Marlborough à seconder les vues du prétendant, on lui proposa, dit-on, le mariage du prince avec une de ses filles; ce qui pouvait d'autant plus le flatter, qu'il n'avait point d'enfant mâle auquel il pût transmettre son nom et sa fortune. Cette proposition n'eut pourtant aucun résultat; les partisans de la maison de Hanovre, informés de ce projet, tentèrent de le renverser, et à leur tour ils lui offrirent pour gendre le prince électoral, Georges II. Les jacobites et quelques tories furent si alarmés de ces manœuvres, qu'ils sollicitèrent la reine de pousser le duc à donner la préférence à son frère.

Ce fut surtout en Écosse que les jacobites travaillèrent ouvertement à la restauration de la ligne masculine des Stuarts. L'ancien parlement et l'ancien ministère avaient été dissous pour avoir fait preuve d'un trop grand dévouement aux whigs. Dans le nouveau parlement on comptait un grand nombre de contre-révolutionnaires. Jamais, depuis Charles II, on n'avait vu réunis autant de partisans de la vieille monarchie. Quelques-uns, purement épiscopaux, n'agissaient que pour renverser le gouvernement presbytérien; le plus grand nombre étaient jacobites: ceux-ci auraient pu s'accommoder aussi bien des presbytériens que des épiscopaux, pourvu qu'on leur eût rendu le fils du roi Jacques. On les divisait en deux classes: les francs jacobites, et les amis de la patrie. Les premiers ne faisaient point mystère de leur dévouement pour le prince de Galles; ils reconnaissaient pour chef le comte de Hume. Les seconds, qui avaient mis à leur tête le duc d'Hamilton, couvraient leur dévouement pour le prince du nom de dévouement pour le peuple; ils demandaient à grands cris la réforme des abus qui s'étaient introduits sous l'administration de Guillaume, et en montrant que tout fut abus dans son gouvernement, ils rendaient la mémoire de ce

prince odieuse, ouvrant ainsi la voie au fils du souverain détrôné. Hamilton avait toujours correspondu avec la cour de Saint-Germain, et il en recevait des instructions auxquelles il se conformait avec non moins d'exactitude que de prudence. Ces instructions roulaient principalement sur trois points: le bill d'abjuration, la succession de la maison de Hanovre, l'union des deux royaumes; il lui était spécialement recommandé de s'y opposer de toutes ses forces.

Une déclaration d'amnistie ayant été publiée dans le mois de mars, un grand nombre de jacobites revinrent de France et du continent: ils prêtèrent le serment qui leur donnait accès au parlement, et renforcèrent si bien les rangs des contre-révolutionnaires et des épiscopaux, que les presbytériens ne se trouvèrent pas les plus nombreux; mais il y avait chez ces derniers plus d'unité dans les vues et de confraternité dans les sentiments, au lieu que dans les autres l'union n'était qu'apparente. La plus grande partie des mécontents, à la campagne surtout, aimaient la révolution: ils ne demandaient que le redressement de quelques griefs qu'ils imputaient au gouvernement précédent; les contre-révolutionnaires considéraient l'avènement de Guillaume comme une anomalie qu'il fallait oublier: tout s'effaçait, selon eux, dans l'amnistie accordée par la reine; les jacobites ne considéraient Anne que comme régente pour le prince de Galles: ils lui croyaient la ferme intention de le faire monter sur le trône. Les whigs, qui avaient pour chef le duc d'Argyle, alarmés de la réunion de tous leurs ennemis, eurent recours à l'adresse et à la ruse pour se ménager la victoire au parlement. La session s'ouvrit à Edimbourg le 16 mai, sous la présidence du duc de Queensbury en sa qualité de commissaire de la reine. Après la lecture du bill des subsides, le marquis de Tweedale fit une motion tendante à ce qu'avant tout le parlement s'occupât d'établir des formes de gouvernement, et de régler la constitution du royaume pour le cas où la reine viendrait à mourir sans héritiers. Cette motion inattendue jeta Queensbury dans une grande perplexité; car d'un autre côté le duc d'Argyle, le marquis d'Annandale, et le comte de Marchmont, vinrent lui dire en particulier qu'ils allaient proposer deux bills, l'un approbatif de la révolution, et l'autre confirmatif du gouvernement presbytérien, et qu'ils insisteraient pour qu'ils fussent discutés avant le bill de subsides. Ainsi le commissaire se trouvait dans l'alternative fâcheuse d'abandonner les contre-révolutionnaires, auxquels il avait promis sa coopération secrète, ou de renoncer à toute espérance d'obtenir

des subsides. Cependant le marquis de Tweedale insistait pour que son projet eût la priorité; de violentes contestations s'engagèrent, et ce ne fut qu'après avoir longuement et vivement discuté, qu'il fut décidé qu'on procéderait préalablement à tout ce qui serait nécessaire pour assurer la religion, les libertés, et le commerce de la nation écossaise.

Plusieurs projets furent alors présentés : par le marquis d'Athol, pour la sûreté du royaume après le décès de la reine; par le duc d'Argyle, pour ratifier la révolution; par M. Fletcher de Saltoun, pour limiter le droit de succession; par le comte de Rothes, pour qu'après la reine tout individu qui deviendrait roi d'Écosse, s'il était en même temps roi d'Angleterre, fût tenu de prendre l'avis du parlement pour faire la paix ou la guerre, etc. Tous ces projets de bill furent déposés sur le bureau; mais quand le comte de Strathmore proposa d'accorder à toutes les sectes protestantes l'exercice de leur culte, il excita une si forte rumeur dans l'assemblée, qu'il se hâta de retirer son projet.

Dans la séance du 3 juin, les bills annoncés par le duc d'Argyle eurent un plein succès, ce qui fut pour les whigs un triomphe complet. Les jacobites, pour lesquels on fit alors revivre l'épithète de *cavaliers*, qu'on leur avait donnée avant la restauration, se jugeant trahis par le duc de Queensbury, résolurent de se séparer du parti de la cour, et d'arriver à leur but par leurs propres moyens. Au reste, de tous ces bills qui remplirent la plus grande partie de la session, aucun n'excita des débats aussi animés que le bill de sûreté, dont le but était de diminuer les prérogatives de la couronne, restreindre le droit de succession, et placer une grande portion d'autorité dans les mains du parlement. Le ministère et les cavaliers s'y opposèrent de tout leur pouvoir; ils furent vaincus par une majorité de 59 voix. On pressa vivement le commissaire d'y ajouter la sanction royale; mais il s'en défendit jusqu'au 10 septembre; il déclara ce jour-là au parlement qu'il avait reçu l'assentiment de la reine pour sanctionner tous les actes du parlement, à l'exception du bill de sûreté; il fut fait alors une motion pour que le parlement demandât cette sanction par une adresse; mais la question ayant été posée, on la décida négativement à une faible majorité.

Trois jours après, le comte de Marchmont proposa un bill pour assurer la succession à la maison de Hanovre; mais quand il en vint à désigner la princesse Sophie, toute la chambre fit entendre un cri d'indignation. Quelques membres proposè-

rent que le projet de bill fût brûlé publiquement; d'autres demandèrent que le comte fût envoyé en prison, ou du moins mandé à la barre pour y être réprimandé. Il fut enfin décidé à la majorité de 57 voix que la mention de cet acte serait biffée des registres du parlement. Ce n'était point dans le parlement haine aveugle contre la maison de Hanovre; mais on s'y montrait décidé à ne reconnaître après Anne aucun successeur au trône, avant d'avoir stipulé les conditions de la reconnaissance. Fletcher de Saltoun, qu'à ses principes rigides on eût cru formé sur le modèle des farouches républicains de Sparte ou de l'ancienne Rome, prétendit que si la nation acceptait le souverain qui lui viendrait de l'Angleterre avant d'avoir stipulé des conditions de gouvernement capables de la défendre contre l'influence ministérielle, elle tomberait dans le plus dur esclavage: en conséquence, il développa de nouveau la proposition qu'il avait faite d'un bill de limitation de la succession, et il fut vivement appuyé par quelques membres. En vain le lord trésorier fit observer qu'on n'avait point de fonds pour l'armée, et qu'il était urgent de s'occuper des subsides; on lui répondit qu'il convenait peu de parler de subsides lorsqu'il y avait tant à faire pour la nation, et surtout lorsqu'on savait que les subsides qu'on arrachait aux malheureux Écossais ne servaient qu'à enrichir des ministres cupides, que rien, au surplus, ne pouvait satisfaire. Le chancelier, à son tour, répliqua que le bill de M. Fletcher n'était qu'un projet déguisé de république; il proposa de faire décider par la chambre la question de priorité entre le bill des subsides et l'acte de M. Fletcher. Le commissaire, effrayé par l'esprit de liberté qui régnait autour de lui, avait eu soin de mettre sur pied une garde nombreuse autour du palais; mais les choses furent poussées si loin, qu'il courut risque de la vie; de sorte qu'après avoir sanctionné, au nom de la reine, les actes qu'elle l'avait autorisé à valider, il ajourna le parlement au 12 octobre. Comme aucun subside n'avait été accordé, et qu'il n'avait pas été même permis d'en parler, on fut obligé d'entretenir l'armée et de fournir aux dépenses du gouvernement sur le crédit public. Ainsi finit cette session orageuse d'un parlement où trop de partis se trouvaient en présence, pour qu'il fût permis d'espérer un résultat utile de ses travaux. La reine essaya de ramener à elle les membres les plus influents de tous les partis en leur accordant des titres et des honneurs.

Les intérêts de l'Angleterre en Irlande offraient un aspect plus favorable. Les causes de mécontentement n'y manquaient pas, mais le duc d'Or-

mond y avait été reçu à bras ouverts : il était Irlandais lui-même ; ses aïeux avaient honoré le pays par des vertus, on comptait retrouver en lui leur digne héritier. Il fit l'ouverture du parlement, le 21 septembre, par un discours aux deux chambres. Les communes répondirent par une adresse à la reine toute pleine d'expressions de dévouement. Elles se plaignaient, au surplus, de tous les maux faits à l'Irlande, elles en attendaient le remède de la bienveillante intervention de la reine. Après cette adresse, les communes votèrent les subsides nécessaires pour les dépenses courantes, et quelques autres bills qui furent adoptés par la chambre haute : l'un d'eux réglait la succession au trône conformément à ce qui avait été fait en Angleterre.

L'acte le plus important de cette session fut le bill rendu contre les catholiques. Il fut ordonné que tous les biens de ces derniers seraient partagés également entre leurs enfants, nonobstant toutes dispositions contraires, à moins que l'enfant ou la personne gratifiée ne voulût embrasser la religion anglicane. Ce bill déplut aux ministres, à qui les catholiques payaient chèrement la tolérance qu'on leur accordait. Ils imaginèrent d'y ajouter une clause qu'ils croyaient bien que le parlement irlandais n'accepterait pas, savoir : que nul ne pourrait occuper d'emploi en Irlande, s'il ne justifiait qu'il vivait réellement dans la communion de l'Église anglicane. Il y avait en Irlande beaucoup de protestants dissidents, et bien que cette clause dût être pour eux bien pénible, ils sacrifièrent toute considération à leur haine contre le papisme, et ils acceptèrent l'amendement sans hésiter. Les deux chambres en étaient là, lorsqu'un ordre inattendu du lord lieutenant vint les frapper d'ajournement, ce qui excita contre le duc une forte explosion de murmures.

L'attention du ministère était alors tout absorbée par les événements militaires. Il avait été décidé que l'archiduc Charles, fils de Léopold, prendrait le titre de roi d'Espagne, et qu'il demanderait pour épouse l'infante de Portugal. Déjà le ministre anglais à Lisbonne, M. Methuen, avait posé les bases d'un traité entre le Portugal et l'Angleterre. L'empereur avait promis d'envoyer une armée, mais il mit tant de lenteur dans ses préparatifs, que le roi de France rompit toutes les mesures des confédérés en envoyant une armée au secours de l'électeur ; Villars, avec 30,000 hommes, avait passé le Rhin et pris le fort de Kehl. L'empereur, alarmé, fit envahir la Bavière ; mais l'électeur, réunissant ses forces, marcha contre les impériaux, qu'il battit complé-

tement, prit leur artillerie, s'avança rapidement vers Ratisbonne, et se rendit maître de cette ville. Villars ne tarda pas à le joindre non loin des sources du Danube, à Dullingen, et cette jonction aurait produit sans doute les plus heureux résultats, si la mésintelligence ne s'était mise entre l'électeur et le maréchal.

Les confédérés eurent plus de bonheur sur le bas Rhin que sur le Danube. Marlborough y soutint la haute réputation qu'il s'était faite l'année précédente : il fit le siège de plusieurs places importantes, et força Bonn à capituler. Ensuite il forma le dessein de s'emparer d'Anvers, que défendait une forte garnison espagnole ; mais il fallait pour cela se rendre maître de quelques postes importants qu'occupaient les Français. Il détacha le général Opdam avec 12,000 hommes pour prendre position près d'Eckeren. Le maréchal de Boufflers devina l'intention du général anglais, et, suivi d'un fort détachement de l'armée, il alla surprendre les Hollandais, qu'il mit dans un désordre complet. Cet incident fâcheux avait dérangé tout le plan de Marlborough, qui résolut alors de forcer l'armée française dans ses retranchements ; il en fut empêché par les députés des États, qui représentèrent l'incertitude du succès, et même le peu d'avantages que produirait la victoire. Leur avis, dicté par l'intérêt, fut d'entreprendre le siège de Limbourg, qui couvrait une partie de la Hollande et assurait la possession des duchés de Juliers et de Gueldre. Cette place fut assiégée et prise après deux jours de tranchée ouverte.

Cependant, quelques avantages compensaient sur le haut Rhin les pertes des Français dans les Pays-Bas. Le duc de Bourgogne, assisté par le comte de Tallard, força la garnison du Vieux-Brisach à se rendre, et il s'en retourna triomphant à Versailles. Le prince de Hesse, envoyé au secours de la place, mais arrivé trop tard, fut battu complètement, et contraint de se retirer. Landau capitula le lendemain, mais cette victoire de Tallard fut plus funeste à la France que ne l'eût été la perte d'une grande bataille, parce qu'elle lui donna une réputation de talent qu'il ne méritait pas, et sur laquelle on lui confia l'année suivante un commandement important.

L'empereur commençait à se repentir de s'être engagé dans une guerre qui s'annonçait sous de sinistres auspices. Deux événements d'une grande importance vinrent le tirer d'embaras : la défection du duc de Savoie, qui embrassa la cause des confédérés, et le traité définitivement conclu avec le Portugal. Le duc de Savoie, soit inconstance naturelle, soit qu'il craignit de se trouver sous la dépendance du roi de France, dans le cas où ce

prince s'emparerait du Milanais, entama des négociations secrètes avec l'empereur. Louis XIV en fut instruit, et il témoigna son mécontentement, ce qui ne fit que hâter l'événement qu'il craignait. Victor-Amédée reconnut l'archiduc Charles en qualité de roi d'Espagne, et Léopold, profitant du repos que lui laissait la fin de la campagne, lui envoya un corps d'armée sous les ordres du comte de Staremberg.

Quant aux opérations maritimes, elles n'offrirent aucun intérêt. Tandis que sir Georges Rooke croisait dans la Manche, tant pour tenir les Français en échec que pour protéger les bâtimens de commerce, sir Cloudeley Shovel fut envoyé dans la Méditerranée, et le vice-amiral Graydon aux Indes orientales pour remplacer Benbow, qui était mort de ses blessures. L'un et l'autre revinrent en Angleterre sans avoir rien fait. Ils furent accueillis par les murmures de la nation. Le second fut même destitué.

L'archiduc Charles avait été visité à Dusseldorf par le duc de Marlborough qui, au nom de sa maîtresse, le complimenta sur son accession au trône d'Espagne. L'archiduc répondit avec beaucoup d'affabilité; il donna même au général sa propre épée, qui était d'un grand prix : « Je ne suis qu'un pauvre prince, lui dit-il en français, je ne rougis pas de l'avouer; je n'ai que la cape et l'épée; celle-ci pourra vous servir. » Le duc lui répondit dans la même langue que cette épée lui rappellerait toujours ses droits au trône d'Espagne, et que ce souvenir lui imposerait l'obligation d'exposer tout pour son service. Peu de temps après Marlborough retourna en Angleterre. Charles s'y rendit lui-même avant son départ pour Lisbonne. Il arriva le 26 décembre à Spithhead, d'où il fut conduit à Windsor, où était la reine. Celle-ci l'accueillit avec la plus grande bienveillance, et l'archiduc montra de son côté beaucoup de vénération pour cette princesse. Il parla peu, mais ce qu'il dit était bien pensé; il plut beaucoup aux Anglais. Au bout de trois jours il partit pour Portsmouth, où il s'embarqua pour Lisbonne. Sir Georges Rooke commandait la flotte. Les troupes de terre étaient sous les ordres du comte de Schomberg, fils du vieux maréchal tué à la bataille de la Boyne. Mais les vents contrarièrent la marche des vaisseaux; ce ne fut que vers la fin de février qu'ils entrèrent dans le Tage. Charles fut reçu à Lisbonne avec beaucoup de pompe, malgré la douleur qu'éprouvait le roi de Portugal de la mort de l'infante, sa fille.

Le parlement avait repris ses fonctions dès la fin du mois d'octobre. Les communes votèrent une levée de 40,000 hommes, y compris 5,000

matelots, pour le service de la campagne prochaine; un nombre égal de troupes de terre devait agir conjointement avec les confédérés; 8,000 hommes étaient destinés pour le Portugal. Des fonds furent votés pour l'entretien de cette nombreuse armée, de même que pour les subsides à payer aux alliés; le duc de Savoie fut compris dans le nombre.

## CHAPITRE XVIII.

Suite du règne de la reine Anne. — 1704.

Le comte de Nottingham, en sa qualité de secrétaire d'Etat, avait été chargé par la reine de mettre sous les yeux de la chambre des pairs toutes les pièces relatives à une conspiration qui avait eu lieu en Écosse, mais qui n'avait pas eu de résultats. Ce ministre parut à la séance du 29 janvier, et comme il ne donna pas communication de toutes les pièces, la chambre pria la reine, par une adresse, de les lui soumettre immédiatement en totalité; quelques jours après, Nottingham remit à la chambre les papiers cachetés, mais il la pria, au nom de la reine, de ne rompre le cachet qu'après le 8 février. Ce ministre fut alors soupçonné de vouloir étouffer la conjuration; on l'accusa dans la chambre des communes d'avoir déchargé des poursuites un ancien officier du roi Jacques. Après un débat animé, les communes déclarèrent, dans les termes les plus honorables, que le comte de Nottingham méritait toute la confiance de la reine. La reine les remercia du témoignage qu'elles rendaient à son ministre, ce qui ne fit qu'ajouter au mécontentement des lords. Ce mécontentement perça dans tous leurs procédés ultérieurs, et ce fut avec si peu de retenue, que les communes s'en plaignirent. De part et d'autre c'était le langage d'une faction irritée. Tout ce que la reine pouvait dire en réponse à ces récriminations mutuelles, c'était que la mésintelligence entre les chambres était une grande calamité pour le royaume, et qu'elle ne négligerait rien de ce qui était en son pouvoir pour qu'à l'avenir rien ne pût y donner lieu.

La reine pouvait répondre de ce qu'elle ferait elle-même pour ne pas offrir aux chambres de nouveaux sujets de division; mais, entre deux corps qui cherchent à se trouver en défaut, comment empêcher que cela n'arrive? Pour deux hommes malintentionnés, tout peut devenir un sujet de querelle. Les communes avaient le droit exclusif de statuer sur la validité des élections;

elles prétendirent que ce droit renfermait celui de statuer sur la qualité des électeurs. La chambre des pairs jugea le contraire en cassant un arrêt de la cour du banc de la reine, qui lui avait été déféré par la voie de l'appel. Les communes considérèrent toute cette affaire comme une atteinte à leurs privilèges; elles prirent une délibération, qu'elles firent afficher à la porte de Westminster-Hall. Les pairs ne cédèrent pas; ils reconnurent dans les communes le droit de prononcer exclusivement sur la validité des élections; mais ce droit n'avait rien de commun avec celui de juger les titres des électeurs, titres qui ne pouvaient être discutés que devant les cours de justice. Cette fois le ministère adopta l'avis de la chambre haute. Le garde des sceaux envoya des copies de la décision à tous les shérifs du royaume, avec ordre d'en faire prendre connaissance dans toutes les villes et bourgs de leurs comtés.

Un message de la reine, du 7 février, annonça à la chambre des communes qu'elle avait remis aux ecclésiastiques pauvres les annates et les dîmes qui avaient été imposées par les papes dans les temps des guerres de religion, et qui, depuis Henri VIII, avaient été annexées à perpétuité aux revenus de la couronne. Les communes autorisèrent la reine, par un bill, à l'aliénation de cette branche de revenu, et en même temps elles créèrent une espèce de corporation ou conseil chargé de veiller à ce que le bienfait s'étendit, conformément aux intentions de la reine, à ceux qui en avaient besoin. Elles abolirent aussi à cette occasion le statut de main-morte, de sorte qu'il fut de nouveau permis à tout individu de donner, par testament ou autrement, des sommes d'argent applicables à l'augmentation des petits bénéfices. Des adresses de remerciement du clergé arrivèrent de toutes parts.

La convocation (1) avait été réunie en même temps que le parlement, et la même division s'y fit remarquer. La basse église renouvela ses doléances et ne fut pas écoutée.

(1) La convocation, c'est-à-dire l'assemblée générale du clergé, se composait de deux chambres : la chambre haute ou des prélats, et la chambre basse ou du bas clergé. Mais il ne faut pas confondre ces deux chambres avec ce que nous appelons haute église et basse église : par basse église, on entend un parti qui rejetait les prétentions du haut clergé, et, par conséquent, le nom de haute église s'applique à ceux qui soutenaient les privilèges des prélats. C'étaient en quelque sorte les whigs et les tories du clergé. Chaque parti avait dans les deux chambres des membres qui lui appartenaient, de même qu'il y a des whigs dans la chambre des lords, et des tories dans celle des communes.

Les deux chambres furent prorogées au 4 juillet, et quelques modifications eurent lieu dans la composition du ministère.

Pendant que les partis s'agitaient en Angleterre, et que, ne pouvant s'abattre, parce que les uns trouvaient un appui dans la chambre haute et la basse église, et les autres dans la haute église et la chambre des communes, ils cherchaient du moins à se nuire et à s'entraver dans leur marche : le duc de Marlborough arrêta en Hollande le plan d'une campagne qui fut aussi glorieuse pour les armes anglaises, aussi utile surtout à l'empereur qu'elle tira de la situation presque désespérée où l'avaient jeté l'électeur de Bavière et la révolte des Hongrois, qu'elle fut désastreuse pour la France et pour l'Espagne. Il était parti de Londres le 5 janvier, et il n'y rentra qu'à la mi-février. Rien ne transpara de ses plans, et il est à présumer que le succès n'en est pas moins dû au mystère dont il sut les couvrir qu'à l'habileté avec laquelle ils furent conçus. Il repartit pour la Hollande vers la fin d'avril. Après un court séjour à La Haye, durant lequel il eut plusieurs conférences avec les députés des États, il alla joindre son armée à Maëstricht, et prit la route de l'Allemagne. Il voulait laisser croire qu'il allait transporter aux bords de la Moselle le théâtre de la guerre, et les généraux français le crurent si bien qu'ils garnirent de troupes tous les passages du fleuve. Le véritable projet de Marlborough était de marcher sur le Danube et d'envahir la Bavière.

Quand les Français apprirent que l'armée des confédérés s'avancait, toujours persuadés que le dessein de Marlborough était de pénétrer en France, ils firent mine d'investir la place de Huy, comptant qu'ils l'arrêteraient ainsi pendant quelque temps. Marlborough n'eut pas l'air de remarquer ce mouvement de l'armée française, et il continua rapidement sa route vers Bonn, dont il visita les fortifications. Informé presque en arrivant que des renforts considérables, détachés de l'armée française de Bavière, avaient joint l'électeur à Billingen, il redoubla de diligence, passa le Neckre aux premiers jours de juin, et fit halte à Ladenbourg, d'où il écrivit aux États Généraux, que, d'ordre de sa souveraine, il marchait au secours de l'empereur, et qu'il espérait qu'ils ne seraient point fâchés que leurs troupes partageassent l'honneur de l'expédition. Ensuite il s'avança jusqu'à Mindelheim, où le prince Eugène vint à sa rencontre. Le prince Louis de Bade arriva le lendemain; mais, à travers tous les compliments qu'il adressa au général anglais, perceait un levain de jalousie qui aurait pu avoir des résultats fâcheux, si à la place de Tallard, de Marsin et

de Villeroi, les confédérés avaient eu Vendôme et Villars pour adversaires; quant au prince Eugène, digne rival de Marlborough en talents et en gloire, il lui voua, dès le premier jour, une amitié qui ne s'est point démentie, même lorsque se trouvant ensemble à la tête de l'armée, il s'est agi de savoir auquel des deux appartenait la victoire. Les trois généraux, dans une conférence secrète, se partagèrent le commandement: le prince Eugène alla rejoindre l'armée du Rhin; le duc et le prince Louis de Bade marchèrent ensemble vers la Bavière.

Ils arrivèrent le 1<sup>er</sup> juillet en face des retranchements ennemis de Dettingen, et comme ils apprirent que la plus grande partie de l'armée bavoise se tenait renfermée dans les fortes lignes de Schellenberg, Marlborough résolut de les attaquer sans délai. Le lendemain, au point du jour, l'armée se mit en marche en bon ordre, et traversa de même la rivière de Wermitz. L'engagement commença vers les cinq heures du soir par l'infanterie anglaise et hollandaise; la cavalerie soutint l'infanterie. Les Bavaois opposèrent une vive résistance, mais après un long combat les retranchements furent forcés, et la cavalerie, entrant au même instant, fondit sur les Bavaois déjà rompus, avec tant de fureur qu'elle en fit un affreux carnage. 6,000 Bavaois restèrent sur le champ de bataille; le reste s'enfuit vers Donawert, abandonnant 16 pièces de canon, 13 drapeaux et tout le bagage. La victoire ne fut pas moins chèrement achetée: les Anglais et les impériaux eurent plusieurs milliers de morts et de blessés. La garnison de Donawert évacua la place pendant la nuit, et l'électeur, passant le Danube, alla se retrancher sous le canon d'Angsbourg. Les confédérés s'avancèrent jusqu'à une lieue de cette ville; mais la position de l'électeur paraissant inexpugnable, ils se contentèrent de planter leur camp de manière à couper ses communications avec la Bavière. Sur ces entrefaites, un courrier envoyé par le prince Eugène apporta l'avis que les maréchaux de Villeroi et de Tallard venaient de passer le Rhin au fort de Khel, et qu'ils conduisaient 45,000 hommes au secours de l'électeur. Marlborough détacha aussitôt 30 escadrons de cavalerie pour aller renforcer Eugène.

Cependant les confédérés et les Bavaois conservaient leurs positions. Ceux-ci se trouvaient trop bien protégés par le canon de la place et leurs propres retranchements, pour qu'on pût espérer quelque succès d'une attaque; mais, d'un autre côté, le défaut absolu de communication avec la Bavière, d'où ils pouvaient seulement tirer leurs munitions et leurs subsistances, rendait leur si-

tuation fâcheuse. Marlborough crut le moment favorable pour entamer des négociations; il fit proposer la paix à l'électeur sous des conditions honorables, pourvu qu'il abandonnât les intérêts de la France, et qu'il joignît ses troupes à l'armée impériale d'Italie. L'électeur prêta d'abord l'oreille aux propositions du général anglais; mais informé que le maréchal de Tallard avait traversé la forêt Noire pour venir à son aide, il se crut obligé par l'honneur à rester fidèle à l'alliance qu'il avait contractée avec la France. Les confédérés, irrités, envoyèrent divers détachements dans la Bavière, pour la ravager en tout sens. 300 villes, bourgades, châteaux, villages, furent livrés au pillage et à l'incendie. L'électeur se plaignit de cette violation atroce du droit de la guerre; il écrivit au duc pour l'engager à mettre un terme à des actes de violence si opposés à la véritable gloire, et le duc lui répondit qu'il était en son pouvoir d'obtenir ce résultat en souscrivant aux conditions qui lui avaient été offertes. L'électeur, indigné, se prépara au combat.

Le prince Eugène avait suivi de près le maréchal de Tallard, et tandis que l'électeur, qui venait de l'apprendre, passait le Danube à Lawingen dans l'intention d'attaquer les impériaux, le prince alla se réunir à l'armée anglo-hollandaise. L'électeur et Tallard se dirigèrent vers le village de Blenheim; ils plantèrent leurs tentes sur une hauteur voisine de Hochstedt. Ils avaient leur droite couverte par le Danube et le village de Blenheim, leur gauche par celui de Lutzingen, et leur front par un ruisseau profond et fangeux qui coulait à une si grande distance, qu'il restait un très-vaste espace entre ses bords et l'armée. Mais faussement convaincus que les confédérés ne cherchaient, en s'avançant sur Blenheim, qu'à masquer leur marche vers Nuremberg, l'électeur et Tallard mirent une extrême négligence à régler leur ordre de bataille. C'était moins en effet une seule armée dont toutes les parties pouvaient se soutenir mutuellement, que deux armées distinctes rangées l'une à côté de l'autre, ayant chacune son infanterie à son centre et sa cavalerie sur les ailes, de telle sorte que le centre de l'armée franco-bavoise se formait de deux corps de cavalerie obéissant à des officiers respectivement chargés d'instructions particulières: disposition bizarre, qui devait suffire pour entraîner la perte de la bataille, lors même que, par une autre faute inexplicable, le maréchal n'aurait pas enfermé 27 bataillons d'infanterie dans le village de Blenheim, où ils ne pouvaient agir.

L'affaire s'engagea dès les neuf heures du matin par une canonnade qui se prolongea jusqu'à

une heure de l'après-midi. Le prince Eugène, qui commandait la droite, passa le premier le ruisseau sans éprouver d'obstacle; l'électeur, persistant dans l'opinion qu'il avait eue du plan de ses ennemis, s'attendait si peu à être attaqué, que ses fourrageurs étaient sortis le matin comme à l'ordinaire. Les Bavares, bien que surpris, se défendirent avec vigueur et forcèrent les impériaux à reculer; mais au même instant l'aile droite, commandée par le général Churchill et le général hollandais, traversait sans être inquiétée le ruisseau qui la séparait des Français, et Marlborough, qui, du centre qu'il s'était réservé, dirigeait l'armée entière, suivait ce mouvement. Le maréchal de Tallard, aux premiers coups de feu, s'était rendu à l'aile gauche pour juger par lui-même de l'intention des confédérés: il retournait en ce moment vers son corps d'armée (1). Ce fut pour tomber presque aussitôt aux mains des Anglais. L'armée, restée sans général, ne tarda pas à être mise en déroute. L'électeur et Marsin, craignant alors d'être pris en flanc, repassèrent le Danube, brûlèrent derrière eux le pont de bateaux, et ne songèrent en aucune manière aux troupes stationnées dans Blenheim: elles consistaient en 27 bataillons d'infanterie et 12 escadrons de dragons. Entourées de toutes parts par l'armée victorieuse, n'ayant aucun espoir de secours, trop découragées peut-être pour chercher des ressources dans le désespoir, elles capitulèrent à huit heures du soir et rendirent leurs armes, sous condition que les officiers garderaient leurs équipages. Les vaincus laissèrent 12 à 15,000 morts sur le champ de bataille; les confédérés n'achetèrent pas la victoire à un moindre prix: ils perdirent 12,000 hommes. Cette journée, fatale à l'électeur et à la France, valut aux confédérés, outre un butin im-

(1) Les relations anglaises entrent dans de grands détails sur les événements de cette journée. On y lit que Tallard se défendit avec courage, et même avec intelligence; qu'il y eut pendant longtemps des succès balancés, des charges brillantes d'infanterie et de cavalerie, des efforts multipliés de part et d'autre. Suivant les relations françaises, Tallard, à son retour, donna au milieu d'un escadron ennemi, que la faiblesse de sa vue lui avait fait prendre pour un escadron français: ce qui est peu vraisemblable, à moins qu'il ne revint seul, ou que tous ceux qui revenaient avec lui n'eussent, ainsi que lui, la vue courte; chose qu'on ne saurait présumer. Les Anglais prétendent que Tallard avait rallié sa cavalerie, et qu'il faisait un dernier effort; que ses escadrons, attaqués en flanc, se rompirent; que les uns, voulant traverser le Danube sur le pont de bateaux entre Hochstedt et Blenheim, furent si vivement poursuivis, qu'ils furent précipités dans le fleuve; que les autres, le maréchal à leur tête, furent enveloppés et forcés de se rendre.

mente, plus de 80 lieues de pays, avec la liberté de pousser jusqu'au Rhin sans trouver d'obstacle, et de pénétrer librement en Alsace. Les débris de l'armée franco-bavaroise, en y joignant les garnisons des places, pouvaient former encore un corps de 45,000 hommes, et si Villeroi, qui certes aurait empêché la bataille de Blenheim s'il eût suivi de près le prince Eugène comme le prince Eugène avait suivi Tallard, s'était présenté en ce moment pour offrir un point de ralliement aux fuyards, non-seulement il aurait pu arrêter les confédérés, mais encore leur arracher tous les fruits de la victoire. Nous ne prétendons pas disputer à Marlborough la gloire d'avoir triomphé à Blenheim; mais les Anglais eux-mêmes reconnaissent qu'il dut en partie le succès aux fautes de Tallard. Ce qui est certain, c'est qu'il se conduisit avec autant de bravoure que d'habileté (1).

La victoire de Blenheim avait sauvé l'empire, mais Marlborough en sut profiter pour recueillir de nouveaux avantages. Il fit dire au prince de Bade, qui faisait encore le siège d'Ingolstadt, que s'il voulait contribuer à chasser les Français de l'Allemagne, il viendrait se joindre à lui, au lieu de perdre le temps devant une place qui tomberait d'elle-même. Le prince de Bade, qu'on représente comme jaloux de la gloire de Marlborough, ne laissa pas de se rendre à l'invitation du général anglais; mais lorsque la jonction se fut opérée, le prince insista pour qu'on fit le siège de Landau; les autres généraux étaient d'avis de profiter de la consternation qui existait en France pour envahir ses provinces. Le prince de Bade l'emporta; aussi l'accusa-t-on de s'être laissé corrompre par l'or de la France, ce qui n'est ni prouvé ni vraisemblable. Il craignait pour la Souabe les incursions de la garnison de Landau; par la prise de cette place il garantissait l'Allemagne, ce qui lui semblait beaucoup moins sujet à des chances défavorables que de s'enfoncer dans l'intérieur de la France, où une bataille perdue pouvait rendre

(1) On raconte que lorsqu'il rendit visite à son prisonnier, le lendemain de la bataille, il lui dit qu'il était bien fâché qu'un si grand malheur fût arrivé à un homme pour lequel il avait personnellement tant d'estime. On ne peut guère croire que Marlborough fût bien sincère, si réellement il lui tint ce propos. « Vous pouvez vous vanter, lui répondit le maréchal, d'avoir vaincu les meilleures troupes de l'Europe. — Vous ne comptez donc pas, reprit le duc, celles qui les ont vaincues? » Cette répartie était peu juste. Des troupes médiocres sous Marlborough valaient mieux que les meilleures troupes sous Tallard. C'était là tout ce que Marlborough aurait pu dire, s'il avait eu en tête Turenne, Luxembourg, Villars, etc.

aux Français tout l'avantage et leur ouvrir de nouveau l'Allemagne. La garnison de Landau opposa une vive résistance; elle ne capitula que vers la fin de novembre, lorsque les assiégeants étaient déjà logés sur la contrescarpe. Dans l'intervalle, Marlborough s'était rendu à Berlin, où il obtint pour le prince Eugène, qui devait commander l'année suivante l'armée d'Italie, un renfort de 8,000 Prussiens. De là Marlborough alla voir l'électeur de Hanovre, qui lui rendit les plus grands honneurs. Déjà l'empereur, du consentement de la reine d'Angleterre, l'avait déclaré prince de l'empire. Quant à l'électeur, il n'ignorait pas que Marlborough jouissait en Angleterre d'un crédit sans bornes, et dans l'espoir de monter un jour sur le trône des Stuarts, il cherchait à s'attacher le vainqueur de Blenheim; mais, tandis que Marlborough répondait ouvertement aux avances de l'électeur par des protestations de dévouement, il entretenait en secret une correspondance active avec la cour de Saint-Germain; souvent même il mettait assez peu de mystère dans ses démarches, et quand les agents du prétendant s'adressaient à lui, il les engageait à recourir en son absence à son ami, lord Godolphin, toujours lord trésorier d'Angleterre. Ce dernier était dévoué à la maison de Stuart et au prétendant; plus sincère que Marlborough, il était beaucoup plus circonspect.

Après quelque séjour à La Haye, durant lequel il s'occupa du plan de la campagne suivante, il s'embarqua pour Londres, où il arriva le 11 décembre. Les acclamations du peuple l'y accueillirent, et la nation entière partagea les sentiments que le peuple avait fait éclater.

En Italie, les armées françaises furent plus heureuses qu'en Allemagne; c'étaient pourtant les mêmes troupes, mais en Italie Louis avait Vendôme. Toutes les places fortes du Piémont et de la Savoie furent enlevées au duc; les États du duc de Modène furent pareillement envahis. L'empereur avait été contraint d'abandonner Victor-Amédée à ses propres forces; la révolte, générale en Hongrie, demandait toute son attention.

En Espagne, l'archiduc-roi faisait peu de progrès. Quand il arriva à Lisbonne, il ne trouva rien de prêt pour l'ouverture de la campagne. Le ministère portugais tenait en secret pour les Français; le peuple haïssait les Anglais parce qu'ils étaient protestants, et leur général Schomberg n'était point d'accord avec le général hollandais Fagel. Charles et le roi de Portugal firent précéder par des manifestes le départ de leurs troupes; ils voulaient pénétrer dans la Castille aux premiers jours de juin; mais le duc de Berwick, d'un côté,

le prince Tserclaes de Tilly, de l'autre, envahirent le Portugal et s'emparèrent de plusieurs places. Un régiment anglais et plusieurs bataillons hollandais furent faits prisonniers. Le duc de Berwick aurait fait de plus grands progrès, si on ne l'avait considérablement affaibli en envoyant une partie de son armée du côté de Gibraltar, dont les Anglais venaient de se rendre maîtres. D'un autre côté, le duc de Schomberg, mécontent des Hollandais, demanda son remplacement, et il s'éloigna de l'armée aussitôt après l'arrivée de son successeur, le comte de Galway, qui amenait un renfort; c'était un Français qui s'était expatrié par suite de la révocation de l'édit de Nantes; il avait juré à la France une haine implacable.

Si les Anglais eurent peu de succès en Portugal et en Espagne, ils se dédommagèrent pleinement sur mer. Après que sir Georges Rooke eut débarqué à Lisbonne l'archiduc Charles, il envoya une escadre sous les ordres du contre-amiral Dilkes croiser sur la côte, et celui-ci s'empara de 3 vaisseaux de guerre espagnols qui se rendaient de Saint-Sébastien à Cadix. Lui-même, après avoir parcouru la Méditerranée, se rapprocha du détroit pour attendre la flotte française qui était sortie de Brest. Il se trouvait à la fin de juillet dans les environs de Gibraltar. Le gouvernement espagnol avait fait l'inconcevable faute de ne laisser dans cette place importante qu'une garnison de 100 ou 120 hommes. Instruit de cette circonstance, Rooke assembla un conseil de guerre et fit décider que Gibraltar serait attaqué. Le prince de Hesse débarqua sur la pointe de l'isthme; 2,000 Anglais environ prirent terre avec lui. Les Espagnols se défendirent pendant trois jours; mais, trop peu nombreux pour résister à la fois aux assauts que leur livra le prince de Hesse et à la terrible canonnade qu'ils essayèrent de la flotte, ils demandèrent à capituler (24 juillet). Ce fut ainsi que les Anglais prirent possession de ce roc, réputé aujourd'hui imprenable, et devant lequel ont en effet échoué, à diverses reprises, tous les efforts de l'Espagne et de la France réunies.

Pendant que Rooke et Marlborough assuraient sur mer et sur terre la supériorité des armes anglaises, le parlement d'Écosse, assemblé dès le mois de juillet, montrait, aux desseins de la cour, un esprit d'opposition auquel il manqua peu de chose pour opérer une scission nouvelle entre les deux royaumes. Le marquis de Tweedale, qui avait remplacé Queensbury dans le poste de lord commissaire, donna lecture de la lettre de la reine, et, secondé par le secrétaire d'État Johnston et le chancelier, il appuya fortement les demandes qu'elle contenait; mais ses discours ne firent au-

cune impression sur des esprits prévenus; les amis de la patrie et tous les jacobites en général supportaient très-impatiemment que les lords d'Angleterre voulussent s'ériger en juges suprêmes de ce qui se passait en Écosse, et cette irritation produisit ses fruits : les partis se rapprochèrent des jacobites purs, qui ne dissimulaient point leur attachement à la branche directe des Stuarts.

On proposa d'abord une déclaration par laquelle on s'engageait à soutenir le gouvernement de la reine et la reine elle-même, sans lui nommer de successeur, et à convenir en même temps des conditions qui auraient pour effet de mettre l'Écosse à l'abri de toute influence de la part de l'Angleterre. Cette motion ayant été ajournée, le duc d'Hamilton proposa de ne procéder à la désignation d'un successeur à la couronne qu'après que les Écossais auraient réglé les intérêts de leur commerce, et d'autres points non moins importants, par un traité solide et solennel. Cette proposition fit naître un débat très-animé, à la suite duquel un expédient de sir James Falconer fut adopté à une grande majorité. Il fut décidé que le parlement ne procéderait pas à la nomination du successeur à la couronne avant d'avoir discuté le traité de commerce avec l'Angleterre; or, cette discussion n'eut pas lieu, et, par conséquent, il ne fut plus question de l'affaire de la succession.

Lorsqu'on en vint à la question des subsides, les débats prirent un tel caractère de violence que toute la population d'Edimbourg, sans distinction de classes, parut prendre parti dans la question. L'opposition tout entière proposa d'attacher le bill des subsides au bill de sûreté, qui n'avait pas obtenu la sanction royale. Il fut arrêté que le parlement accorderait deux mois de subsides, et qu'après la sanction de l'acte de sûreté, quatre autres mois seraient alloués. Le lord commissaire fut effrayé de la fermentation des esprits; il écrivit à la reine, et celle-ci, de l'avis de ses ministres, craignant de pousser les Écossais à la révolte, autorisa le lord commissaire à sanctionner le bill. Ce nouvel acte portait en substance que, si la reine venait à décéder sans enfants, le parlement s'assemblerait immédiatement pour désigner un successeur autre que celui qui monterait sur le trône d'Angleterre, à moins qu'avant cette époque il n'eût été fait un règlement pour placer les droits et les libertés de la nation écossaise à l'abri de toute influence de la part du cabinet d'Angleterre. Une autre clause autorisait les Écossais à prendre les armes pour leur défense. Le parlement, excité par ce brillant succès, ne gardait plus de mesure, en parlant des empiétements de la chambre haute d'Angleterre; aussi le

lord commissaire, de plus en plus inquiet de la tendance des esprits, prorogea la session au mois d'octobre (1). L'acte de sûreté, colporté en Angleterre par les ennemis de Godolphin, et malignement commenté, produisit un mécontentement universel. Les tories profitèrent de la circonstance pour tâcher de renverser Godolphin; les amis de Godolphin se préparèrent, de leur côté, à le soutenir de toute leur influence: il est probable que ce fut surtout au crédit de son ami Marlborough qu'il dut la conservation du ministère et son triomphe sur ses adversaires.

Le parlement d'Angleterre commença le 29 octobre une session nouvelle. On sent que les délibérations du parlement d'Écosse devaient faire le principal objet de la discussion; avant de s'y engager, les chambres votèrent deux adresses de remerciement à la reine, remplies également l'une et l'autre d'expressions de dévouement, d'affection, et de fidélité; faciles néanmoins à distinguer par la couleur politique imprimée à chacune d'elles par la faction dominante. Ainsi, la chambre haute félicitait le gouvernement des glorieux succès de Marlborough, sans daigner faire mention de sir Georges Rooke, qui venait d'ajouter à l'empire britannique l'importante forteresse de Gibraltar; les communes, au contraire, mettaient les succès de Rooke au niveau de la victoire de Blenheim, et elles affectaient d'exalter l'amiral autant que les whigs de l'autre chambre exaltaient Marlborough. Au reste, quelle que fût l'opinion des communes sur les individus, elles ne laissèrent pas languir la guerre faute de fonds; elles votèrent pour les services de l'année suivante près de 5 millions de livres, à prélever principalement sur les propriétés foncières.

Lord Faversham, dans un discours préparé, prétendit que le bill de la succession n'avait été rejeté par le parlement d'Écosse que parce que le ministère de ce royaume était faible et divisé, ou même parce que, suivant une opinion assez générale, les personnes chargées de le présenter n'avaient jamais été dans l'intention réelle de le soutenir. Il fit ressortir les fâcheuses conséquences de l'acte de sûreté, qu'il appela bill d'exclusion; dit que le mécontentement presque général qui existait en Écosse rendait ce peuple très-difficile à gouverner. La reine voulut assister en personne aux débats que ce discours fit naître. Le comte de Nottingham parla du roi Guillaume avec une liberté qu'on taxa d'irrévérence. Après bien

(1) Il y eut ensuite de nouvelles prorogations. La session ne commença que vers le milieu de l'année suivante.

des déclamations de part et d'autre, il fut arrêté, sur la proposition de lord Warthon, que la reine serait priée de nommer des commissaires pour l'Angleterre, à l'effet de traiter de la réunion des deux royaumes, pourvu que le parlement écossais en nommât de son côté pour le même objet. Il fut déclaré, en outre, qu'aucun Écossais ne jouirait des droits ou privilèges des Anglais, s'il n'était établi en Angleterre, en Irlande, ou dans les colonies, tant que la succession au trône ne serait pas réglée en Écosse comme en Angleterre. D'autres mesures prohibitives, relativement au trafic entre les deux pays, furent ajoutées à cette disposition générale. La chambre haute demanda aussi à la reine d'autoriser les habitants des six comtés du nord à se procurer des armes, précaution commandée par l'acte de sûreté, qui permettait aux Écossais de s'armer. Les communes, en cette occasion, se montrèrent d'accord avec les pairs : elles ordonnèrent par un bill que le royaume d'Angleterre fût mis en état de défense; et ce bill, envoyé à la chambre des lords, fut admis sans amendement, contre l'attente de quelques membres qui n'aimaient point la maison de Hanovre, et qui croyaient fermement que les pairs auraient reçu ce bill comme ils recevaient tout ce qui leur venait de la chambre basse.

## CHAPITRE XIX.

Suite du règne de la reine Anne. — 1705.

Le reste de la session n'offrit que de violentes altercations entre les deux chambres; il s'agissait encore du droit prétendu par les communes de connaître exclusivement de tout ce qui concernait les élections. Une action avait été intentée contre les constables d'Aylesbury par quelques habitants de cette commune, en qui le droit d'élection avait été méconnu. Les plaignants s'étaient adressés aux tribunaux ordinaires, et les communes avaient ordonné leur arrestation et leur incarcération à Newgate. On demanda pour eux un writ d'*habeas corpus* à la cour du banc du roi, mais cette cour refusa d'intervenir. Deux des prisonniers s'adressèrent alors à la reine pour que l'affaire fût évoquée devant elle-même, séant en parlement en vertu d'un writ d'*erreur*. Les communes, de leur côté, représentèrent à la reine, par une adresse, qu'accorder en pareil cas un writ d'*erreur*, ce serait enfreindre et bouleverser les droits les plus incontestables de la chambre. La reine répondit aux communes qu'elle ne vou-

lait rien faire qui pût leur donner un juste sujet de plainte; mais elle ajouta que, s'agissant d'une matière de la plus haute importance, elle ne se déciderait qu'en pleine connaissance de cause et après mûre délibération. Les communes ne s'en tinrent pas là; elles décernèrent pareillement des mandats d'arrestation contre les avocats qui avaient plaidé en faveur des pétitionnaires pour l'application de l'*habeas corpus*; et, de crainte qu'un writ d'*erreur* accordé par la reine ne leur enlevât leurs prisonniers, elles les firent extraire de Newgate, et remettre sous la garde de leurs sergents d'armes. Les pétitionnaires s'adressèrent à la chambre haute, qui prit jusqu'à six résolutions différentes, toutes improuvant la conduite des communes comme contraire aux dispositions de la grande charte, et propre seulement à interrompre le cours de la justice. Les communes demandèrent alors des conférences avec la chambre haute. La conférence eut lieu, mais elle ne produisit aucun résultat; les communes persistèrent à se dire seuls juges des élections, de leur validité, du droit d'élire et de tout ce qui s'y rapportait. Les pairs avancèrent des doctrines toutes contraires, qu'il était par conséquent impossible de concilier avec l'opinion exprimée dans l'autre chambre. Une adresse des lords à la reine lui demandait la déclaration immédiate d'un writ d'*erreur*. La reine évita de prononcer entre les deux chambres, et comme la querelle s'envenimait de plus en plus, elle se rendit à la chambre haute le 14 mars, sanctionna les bills qui étaient prêts, remercia les chambres de leur zèle, leur recommanda instamment d'abjurer tout esprit d'animosité; après quoi le chancelier prononça la prorogation au 1<sup>er</sup> mai; mais, dès le commencement d'avril, une proclamation annonça la dissolution du parlement, et la convocation d'un parlement nouveau.

La reine, ainsi dégagée des inquiétudes que lui causait la mésintelligence des chambres, se rendit à Newmarket, et de là à Cambridge, où les officiers de l'université lui offrirent un banquet magnifique. Le docteur Ellis, vice-chancelier, le conseiller Montague, et le célèbre professeur de mathématiques Newton, une des plus grandes gloires de l'Angleterre, reçurent la dignité de chevalier. Il y eut aussi des mutations dans le ministère anglais, et renouvellement total en Écosse. Tweedale et Johnston furent remplacés. Le duc de Queensbury, sous le titre de lord garde du sceau privé, reprit la direction générale des affaires, et le jeune duc d'Argyle, qui avait hérité de l'influence de son père sur les presbytériens, fut nommé lord commissaire. Ce seigneur était brave, éclairé, sincère, rempli de qualités na-

turelles et de connaissances acquises ; il fut spécialement chargé de porter le parlement à rédiger l'acte de succession dans la ligne protestante, ou de le mettre sur la voie d'un traité d'union entre les deux royaumes. Mais le succès était difficile. Quand la session commença, au mois de juin, le parlement était divisé en trois factions : celle des jacobites, qu'on nommait aussi cavaliers, les partisans de la révolution, et l'*escadron volant*, qui avait pour chef le marquis de Tweedale, et qu'on appelait ainsi parce qu'on le voyait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, n'appartenant à aucun parti, mais n'agissant, à ce qu'il disait, que sous l'inspiration de sa conscience.

Le 3 juillet, le marquis d'Annandale proposa de s'occuper des conditions du futur gouvernement, tandis qu'un comité vérifierait l'état du commerce écossais et le taux des monnaies. Le comte de Mar demanda qu'avant toute œuvre on songeât à faire un traité avec l'Angleterre. La seconde partie de la proposition du projet d'Annandale obtint la priorité. On parla de la création d'un papier-monnaie ; le docteur Hugues Chamberlayne et John Law présentèrent un projet qui, selon eux, devait faire la richesse de l'Écosse ; mais le parlement déclara que toute émission de papier-monnaie serait, dans la circonstance, un dangereux expédient ; il ordonna de mettre à exécution les diverses lois relatives au commerce. Le duc d'Hamilton reproduisit ensuite son projet de subordonner la question de la succession à la discussion du traité avec l'Angleterre. Cet avis ayant prévalu, il ne s'agit plus que de trouver la forme à donner à ce traité.

Le but bien avoué des cavaliers était d'éloigner la solution de la question principale ; plusieurs projets furent présentés. Des débats longs, animés, violents même, eurent lieu ; il fut enfin convenu que des commissaires recevraient des pouvoirs illimités, pour traiter de l'union et en arrêter les bases, sous la condition expresse néanmoins qu'il ne leur serait permis de toucher en aucune manière au gouvernement de l'Église. Ce ne fut pas sans éprouver une forte opposition que ce premier point obtint la majorité : le duc d'Arhol, et avec lui la plus grande partie des cavaliers, de même que tout l'*escadron volant* (1), s'étaient vivement prononcés en sens contraire.

Tandis qu'on s'occupait de résoudre cette question, le duc d'Hamilton, à la grande surprise de tout son parti, proposa d'abandonner à la reine la nomination des commissaires. Plusieurs cava-

liers se retirèrent indignés de la chambre, en déclamant contre le duc, qu'ils appelaient traître et déloyal. Ceux qui restèrent ne le traitèrent guère mieux ; mais, malgré leurs efforts, la question ayant été ainsi posée : A qui appartiendra le droit de nommer les commissaires, de la reine ou du parlement ? l'avis d'Hamilton obtint une faible majorité. Hamilton ne retira pas le prix qu'il avait attaché à sa complaisance : il ne fit point partie de la commission, comme il le désirait, et la reine ne lui tint aucun compte de ce qu'il avait fait. Ce point définitivement réglé, le parlement vota un nouveau subside de 50,000 livres, après quoi il s'ajourna au 20 décembre. Le marquis d'Annandale fut nommé lord président du conseil.

En Irlande, la session n'offrit rien de bien remarquable ; seulement il s'éleva une contestation assez vive entre la chambre des communes et la chambre basse de la convocation, au sujet d'un bill qui, pour l'avantage des manufactures de toiles du royaume, diminuait les dimes imposées sur le lin et sur les chanvres. Le duc d'Ormond, qui en craignit les suites, peu édifiantes pour le public, prit le parti d'ajourner le parlement, et comme, en s'assemblant de nouveau, les chambres se montrèrent disposées à reprendre la contestation au point où elle était restée, le lord gouverneur prononça la prorogation au mois de juin de l'année suivante.

Tandis que, dans les trois parlements d'Angleterre, les ministres poursuivaient laborieusement leur carrière, tour à tour soutenus ou abandonnés, tantôt vainqueurs de l'opposition, tantôt obligés de céder, les confédérés faisaient de vastes préparatifs pour la campagne qui allait s'ouvrir. Avant de rentrer en Hollande, Marlborough avait formé le projet de transporter sur la Moselle le théâtre de la guerre ; tous ses magasins avaient été dirigés sur Trèves, et lorsqu'il fut arrivé à La Haye, vers la mi-mars, il engagea les États à contribuer à l'exécution de ce projet, après quoi il se rendit à Maëstricht pour y prendre le commandement de l'armée. Le roi de France, de son côté, redoublant d'efforts, avait mis sur pied cinq armées, trois au nord, une en Italie, et l'autre en Espagne. Villeroi commandait en Flandre, Marsin en Alsace, et Villars, que la nécessité avait forcé le ministère français de rappeler des Cévennes, avait été envoyé du côté de la Moselle. On ne savait encore sur quel point les confédérés formeraient leur principale attaque ; on ne tarda pas à voir que c'étaient les bords de la Moselle que l'invasion menaçait : les Anglais, en effet, sous les ordres de Churchill, passèrent la Meuse le 15 juin et s'acheminèrent vers la Moselle ; quant

(1) Il se composait de 24 pairs, 37 barons, et 18 députés des communes.

à Marlborough, son intention était de pénétrer en Champagne et de gagner la Lorraine, où il comptait sur des intelligences qui lui faciliteraient la conquête du pays. Le maréchal de Villars, dont l'armée était inférieure en nombre à celle des confédérés, prit une forte position à Sirk, entre les trois villes de Luxembourg, de Sarrelouis, et de Thionville. Marlborough aurait voulu d'abord attaquer l'armée française; mais à l'aspect du camp de Sirk il changea de dessein, et proposa le siège de Sarrelouis; le prince de Bade refusa de le seconder. Sous prétexte de maladie, disent les historiens anglais (1), il partit pour les bains de Schlangenbad, laissant quelques troupes sous les ordres du comte de Frise. Marlborough fut obligé de se retirer, ce qu'il fit dans la nuit et avec quelque précipitation, puisqu'il abandonna ses magasins à Trèves. Cette retraite dut coûter à son orgueil, car il envoya ces mots à Villars par un trompette : « Si je ne vous ai point attaqué, ce n'est point ma faute, et ma retraite, je vous prie de le croire, est occasionnée par l'abandon où me laisse le prince de Bade; soyez sûr, au reste, que ma considération et mon estime pour vous surpassent de beaucoup le ressentiment que j'ai de sa conduite. »

Dans les Pays-Bas, l'électeur de Bavière et le maréchal de Villeroy, plus forts que les Hollandais qui leur étaient opposés, s'emparèrent de la place de Huy, et se préparèrent à faire le siège de Liège. Les États Généraux alarmés se hâtèrent d'appeler Marlborough à leur secours, et Marlborough ne trompa point leur espérance: dès le 1<sup>er</sup> juillet il repassa la Meuse. Villeroy, informé de son approche, abandonna les ouvrages déjà commencés devant Liège, et rentra dans ses lignes. Marlborough envoya un corps d'armée investir Huy, et voulant lui-même faire oublier, par quelque action d'éclat, l'humiliant échec qu'il avait reçu sur la Moselle, il attaqua Villeroy, qu'il comptait forcer dans ses lignes, et, malgré l'opposition de quelques officiers supérieurs hollandais, il réussit complètement. Deux lieutenants généraux, un major général, d'autres officiers de marque, et plusieurs centaines de soldats, tombèrent au pouvoir des Anglais. Marlborough courut personnellement de grands dangers. Une charge de cavalerie, dans un moment décisif, pouvait déterminer la victoire; il n'en voulut laisser à

personne l'honneur ni le péril. On dit qu'au plus fort de la mêlée, un officier bavarois l'ayant reconnu courut sur lui l'épée haute; mais en se dressant sur ses étriers pour le frapper avec plus de force, il tomba lui-même de cheval et fut aussitôt massacré.

Villeroy, traversant la Dyle, s'alla renfermer dans le camp retranché de Park. Le lendemain les confédérés suivirent la même route, et ils firent encore 1200 prisonniers qui n'avaient pu suivre le gros de l'armée. L'intention du duc était d'attaquer de nouveau les Français, avant qu'ils se fussent remis de la consternation dont ils avaient été frappés; mais le général Schlangenburgh et les autres officiers hollandais refusèrent leur consentement à la coopération de l'armée hollandaise. Obligé de renoncer à son projet, Marlborough écrivit aux États Généraux une lettre où il se plaignait de ce qu'ils lui avaient retiré leur confiance. Cette lettre, rendue publique à La Haye, excita les murmures des habitants; les Anglais surtout en montrèrent un si vif ressentiment, que les États, voulant prévenir l'orage qui se formait, se hâtèrent de donner satisfaction au duc, en destituant Schlangenburgh. Au bout de quelque temps il se rendit à Vienne, où l'empereur l'appela par des lettres pressantes: il s'agissait de concerter le plan de la campagne suivante. L'empereur l'accueillit avec distinction, et en récompense de ses services il lui fit don de la seigneurie de Mindelheim en Souabe, laquelle venait d'être érigée en principauté de l'empire romain, avec droit de vote à la diète.

Le duc de Savoie avait mal défendu le Piémont contre Vendôme. Toutes les places, à l'exception de Coni et de Turin, étaient tombées au pouvoir des Français: cette dernière ville allait même être assiégée par les forces réunies de Vendôme et du duc de la Feuillade, quand le prince Eugène accourut sur les bords de l'Adda, dans l'intention de passer le fleuve afin de marcher au secours de la capitale. Vendôme, sur la rive opposée, le suivait de près pour lui fermer le passage; mais les bois qui couvraient la rive gauche lui dérobaient en grande partie la marche des impériaux. Le hasard voulut que les impériaux se montrassent à la tête du pont de Cassano au moment même où le second corps français, formant le centre de l'armée, passait à l'autre extrémité de ce pont. Le prince donna aussitôt le signal de l'attaque, et ce choc imprévu jeta d'abord le désordre dans les rangs français; mais Vendôme eut bientôt rallié ses troupes, et il soutint le combat assez longtemps pour donner à son arrière-garde le temps d'arriver. Les impériaux, refoulés alors vers le pont et

(1) On l'accusa de trahison, ou tout au moins de basse jalousie contre Marlborough. Ce qui est certain, c'est qu'il mourut de ses infirmités fort peu de temps après; ce qui doit faire présumer qu'il ne feignait pas d'être malade.

voyant leur général grièvement blessé, commencèrent à perdre courage ; ceux que le pont ne put recevoir furent culbutés dans le fleuve.

En Espagne la campagne s'était ouverte par des succès que les confédérés avaient obtenus. Les Portugais s'étaient rendus maîtres de Salvatierra, d'Alcantara, d'Albuquerque et de quelques autres places, que l'obstination de Philippe à reprendre Gibraltar avait laissées sans défense. Ils avaient mis le siège devant Badajoz, lorsque le marquis de Tessé, qui avait été contraint de lever celui de Gibraltar, vint heureusement secourir cette ville. Plus heureux que devant l'imprenable rocher, il obligea les Portugais à la retraite. Vers le même temps, les amiraux Leake et Shovel sortaient de Lisbonne avec une flotte nombreuse ; ils avaient à bord l'archiduc Charles, et des troupes de débarquement sous les ordres du comte de Peterborough ; ils firent voile vers Barcelone, où ils arrivèrent sur la fin d'août. La ville n'avait qu'une faible garnison, sa résistance ne fut pas longue. Charles y fit son entrée le 9 du mois d'octobre. Il y fut proclamé roi d'Espagne et des Indes. Les royaumes d'Aragon et de Valence reconnurent pareillement ce prince. Dans un conseil de guerre qui fut tenu immédiatement, il fut décidé que le nouveau roi et le comte de Peterborough resteraient en Catalogne ; que l'amiral Shovel retournerait en Angleterre ; qu'une flotte de 25 vaisseaux de guerre anglais et 15 vaisseaux hollandais, sous les ordres de Leake, irait passer l'hiver à Lisbonne ; que 6 vaisseaux, dont 2 hollandais, resteraient en rade de Barcelone.

Les Anglais, malgré la supériorité de leur marine, eurent à regretter dans le cours de l'année leur flotte marchande de la Baltique, laquelle retournait en Angleterre, richement chargée, sous l'escorte de 3 vaisseaux de ligne. Les vaisseaux de l'escorte et ceux du convoi furent également pris par une escadre sortie de Dunkerque, sous les ordres du comte de Saint-Paul, qui scella de son sang sa brillante victoire. Depuis la mort du fameux Jean Bart, le comte de Saint-Paul passait pour le meilleur marin de France et le plus intrépide.

Le nouveau parlement s'assembla le 25 octobre. Les tories avaient tout employé, promesses, menaces, séductions de tout genre, pour dominer dans les élections. En criant sur les toits que l'Église était en danger, ils avaient égaré, autant qu'ils l'avaient pu, l'opinion publique ; malgré tous leurs efforts, les whigs l'avaient emporté et la majorité leur était acquise. Une majorité de 43 voix porta M. John Smith à la présidence de la chambre des communes. La reine, en ouvrant

la séance, représenta la France comme l'ennemie de tous les peuples et de toutes les libertés ; elle exalta le duc de Savoie comme un modèle de fidélité à ses engagements ; elle parla de son intention d'effectuer la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse. Comme la majorité dans les deux chambres appartenait au même parti, les deux adresses continrent les mêmes expressions d'affection et de fidélité. Aux communes, le bill des subsides, s'élevant à plus de 5 millions de livres, fut voté sans opposition ; dans la chambre des pairs, les débats s'engagèrent sur la motion de lord Haversham, qui montra le désir que la reine engageât l'héritier présomptif de la couronne à venir résider en Angleterre. Les whigs se prononcèrent très-fortement contre cette proposition, qui cachait un piège adroitement tendu. Il s'agissait de compromettre les whigs avec la reine ou avec la nation : adopter la mesure, c'était s'exposer au ressentiment de la reine, qui ne la voyait pas avec plaisir ; la repousser, c'était encourir la haine publique. Mais l'artifice était grossier ; la nation ne s'y méprit point, et la motion de lord Haversham n'eut pas d'autre résultat que d'irriter la reine contre tout son parti.

Une autre proposition de l'évêque Burnet fut mieux accueillie : il était question de trouver les moyens d'assurer la paix publique dans l'intervalle qui pourrait s'écouler entre le décès de la reine et l'arrivée du successeur ; il y fut pourvu par l'établissement d'une régence composée de l'archevêque de Canterbury, du lord chancelier, du lord du sceau privé, du lord trésorier, du lord président du conseil, du lord grand amiral, et du lord chef de la justice de la cour du banc du roi. Ces sept personnes devaient proclamer le successeur au trône d'Angleterre et le faire proclamer par tout le royaume. Les tories s'opposèrent de toutes leurs forces à l'adoption de ce bill, et quand la majorité l'emporta, ils protestèrent contre la décision. Vers le même temps, le brigadier Stanhope arrivant d'Espagne apporta la nouvelle des succès en Catalogne de l'archiduc-roi, et la reine s'empressa de la communiquer aux chambres. Les communes se montrèrent si satisfaites, qu'elles accordèrent à la reine une somme de 250,000 livres pour qu'elle pût aider le roi Charles III à recouvrer l'entière monarchie d'Espagne. Bientôt après il fut expédié un bill de naturalisation en faveur de la princesse Sophie et de ses héritiers naturels.

Lorsque ces divers points eurent été réglés, la chambre haute entama la discussion demandée par les tories sur les prétendus dangers que courrait l'Église anglicane. Un grand nombre de lords

et de prélats se firent entendre de part et d'autre, employant tour à tour le raisonnement et le sarcasme, les arguments solides et les plaisanteries. Lord Somers prenant enfin la parole récapitula tout ce qui avait été dit de part et d'autre, et finit par déclarer que, dans son opinion, la nation se trouvait heureuse sous un gouvernement juste et sage, et que tout ce qui tendait à faire naître le trouble et la discorde dans la circonstance présente ne pouvait qu'être nuisible au dedans et au dehors, en altérant la paix et la confiance publique et en portant obstacle à l'exécution des glorieux projets des alliés.

Quand la clôture de la discussion eut été prononcée, la question fut ainsi posée : L'Église d'Angleterre est-elle en danger ? Elle fut résolue négativement par une grande majorité, et il fut décidé que quiconque avancerait le contraire serait regardé comme un ennemi de la reine, de l'Église, et du royaume. Les communes adhérèrent à cette mesure. La reine, de son côté, fit connaître par une proclamation la décision des deux chambres, et elle offrit une récompense à quiconque dénoncerait l'auteur du libelle intitulé : *Mémoire de l'Église d'Angleterre*.

## CHAPITRE XX.

Suite du règne de la reine Anne. — 1706.

Le royaume se trouvait alors dans l'état le plus florissant : l'abondance y régnait ; la reine était généralement aimée ; la nation montrait beaucoup de zèle pour la continuation de la guerre ; l'armée était exactement payée ; les subsides accordés aux alliés ne se faisaient pas attendre ; le crédit public, tant au dedans qu'au dehors, s'était élevé au plus haut point ; le trésor était très-exact dans ses paiements, bien qu'il fût sorti du royaume une immense quantité de numéraire pour les besoins de la guerre ; mais le papier-monnaie, c'est-à-dire les billets de l'échiquier et ceux de la banque, tenait lieu d'argent monnayé, et personne ne se plaignait ; on n'entendait pas le plus léger murmure, parce que l'administration inspirait une confiance qui n'était jamais démentie.

Le parlement ayant terminé sa session le 19 mars, fut prorogé au 21 mai suivant. Quant à la convocation, au lieu de donner, comme le parlement, le tableau de la concorde, elle continua de se montrer divisée ; et les deux chambres faisant revivre leurs anciennes querelles, parurent de plus en plus animées l'une contre l'autre. C'est

qu'au parlement les élections nouvelles avaient établi dans les deux chambres la domination du parti whig, ce qui avait suffi pour les rapprocher ; au lieu que les deux chambres de la convocation se composaient toujours des mêmes hommes, ce qui naturellement les rendait ennemies. La reine, voulant mettre un terme à des dissensions qui scandalisaient le peuple, écrivit à l'archevêque une lettre qu'il fut expressément chargé de communiquer aux deux chambres. Elle y déclarait son intention formelle de maintenir sa propre suprématie et la hiérarchie des prélats sur les simples prêtres. La reine autorisait l'archevêque à proroger la convocation selon qu'il le trouverait convenable. Quand les membres de la chambre basse s'aperçurent que l'intention de l'archevêque était de prononcer la prorogation, ils se précipitèrent vers la porte, et ce ne fut pas sans peine qu'on les retint jusqu'à ce que l'archevêque eût prononcé la formule. Ils ne laissèrent pas de se réunir dans leur propre chambre, et de siéger en dépit de la prorogation, mais ils n'osèrent prendre aucune délibération.

Un objet d'une bien grande importance occupait alors toute la nation anglaise : le traité d'union des deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse. Une concession essentielle à l'Écosse avait précédé l'ouverture des conférences : c'était la révocation par le parlement anglais de l'acte qui déclarait les Écossais étrangers tant qu'ils n'auraient pas établi l'ordre de la succession au trône, et prononçait des restrictions à la liberté du commerce entre les deux peuples. Cette révocation, tout avantageuse aux Écossais, avait disposé favorablement les esprits. Les commissaires, au nombre de 31 pour l'Angleterre et d'un nombre pareil pour l'Écosse, se réunirent le 16 du mois d'avril ; ils convinrent d'abord de quelques articles préliminaires tenant lieu de règlement, et procédèrent ensuite sans désespérer à la discussion du fond. Les conférences durèrent jusqu'au 22 juillet ; la reine s'y rendit deux fois en personne pour prier les commissaires de hâter la conclusion d'une affaire dont les résultats devaient produire les plus grands avantages pour les deux royaumes. Les Écossais auraient voulu une espèce de fédération, à peu près comme celle des sept Provinces-Unies ; mais les Anglais tenaient pour l'incorporation pure et simple, afin que le parlement écossais n'eût pas ensuite le pouvoir d'annuler les articles du traité. Il n'y avait, selon eux, qu'une union entière qui pût rendre parfaite et durable l'amitié entre les deux peuples, ou qui, pour mieux dire, ne fit des deux peuples qu'une seule famille. Quand tous les articles eurent été soigneusement

discutés, les commissaires les signèrent. Le lendemain de la signature (23 juillet), ils furent présentés en double original à la reine par le garde des sceaux d'Angleterre et le lord chancelier d'Écosse, au nom de la commission. La reine laissa paraître dans sa réponse toute la satisfaction qu'elle éprouvait. Le même jour une ordonnance du conseil menaça de toute la rigueur des lois quiconque se permettrait de parler ou d'écrire contre l'union.

Le traité d'union comprenait un grand nombre de dispositions dont nous ne citerons que les principales. Il fut convenu : que les deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse ne formeraient à l'avenir qu'un seul royaume qui porterait le nom de Grande-Bretagne ; que l'électrice de Hanovre, la princesse Sophie, et ses héritiers en ligne directe, seraient appelés au trône de la Grande-Bretagne en cas de prédécès de la reine Anne, le tout conformément aux actes déjà passés au parlement d'Angleterre pendant le règne de Guillaume ; que tous les sujets de la Grande-Bretagne jouiraient, sans distinction, des mêmes droits, privilèges, exemptions et immunités ; que la population entière de la Grande-Bretagne ne serait représentée que par un seul parlement, où l'Écosse enverrait 16 pairs et 45 membres des communes ; que l'argent monnayé d'Écosse serait réduit à la forme et à la valeur des monnaies d'Angleterre ; que les deux royaumes seraient régis par les mêmes lois, qu'ils auraient le même gouvernement, la même police ; que les pairs écossais et leurs successeurs seraient pairs de la Grande-Bretagne ; qu'ils prendraient rang immédiatement après les pairs anglais existants au moment de l'union, du même ordre ou degré, et avant ceux qui seraient créés par la suite. D'autres articles fixaient l'exercice des droits de pairie, ou déterminaient dans quelle proportion l'Écosse serait comprise dans les charges publiques. Tel fut en substance ce traité d'union que le ministère anglais avait sollicité si longtemps et avec tant d'ardeur, et que la nation écossaise fut loin d'accueillir avec enthousiasme.

Cependant Marlborough avait rejoint l'armée dès la fin d'avril ; elle se composait de 74 bataillons d'infanterie et de 123 escadrons ; les contingents du Danemark et de la Prusse n'étaient pas encore arrivés. Villeroi avait reçu, dit-on, l'ordre d'empêcher la jonction, en attaquant les confédérés avant qu'elle eût pu avoir lieu : mais dans sa présomption, qu'excitait l'électeur de Bavière, il n'eut pas besoin d'attendre des ordres ; il voulait avoir tout l'honneur d'une campagne entreprise avec 80,000 hommes d'excellentes troupes, et il annonçait hautement le dessein de saisir la pre-

mière occasion de livrer bataille. Il ne l'attendit pas longtemps. Il venait de prendre position sur la Gueete, et il avait exécuté ce mouvement avec tant de négligence, qu'il aperçut Marlborough avec son armée sur l'autre rive avant qu'il eût eu connaissance de sa marche. Il rangea aussitôt ses troupes en bataille ; ce fut avec la même imprévoyance. Il avait fait occuper le village de Ramillies en avant de sa ligne ; mais il en était si éloigné qu'il fut attaqué, cerné, pris, avant de pouvoir être secouru. D'un autre côté, il avait placé toute sa gauche derrière les marais impraticables de la petite Gueete ; dans cette position, il est vrai, elle ne pouvait être attaquée, mais elle ne pouvait non plus attaquer. Marlborough profita de cette faute ; il renforça son aile gauche de toutes les troupes qui lui devenaient inutiles sur la droite, et pendant cinq heures que dura, dit-on, cette manœuvre, non-seulement Villeroi ne changea rien à ses dispositions, mais encore il mit une sorte d'obstination vaniteuse à résister à ses officiers généraux, qui tous étaient d'avis de fortifier la droite en dégarnissant la gauche. De là il résulta qu'une partie seulement de l'armée française eut à soutenir l'effort de toute l'armée des confédérés, et qu'il ne fallut guère qu'un quart d'heure à Marlborough pour obtenir la victoire. 4,000 Français restèrent morts sur le champ de bataille ; perte bien grande, sans doute, mais qui n'eût pas été irréparable avec un autre général ; il ne s'agissait que de gagner le camp retranché de la Dyle ; mais le désordre fut tel, que les divers corps de l'armée se sauvèrent dans toutes les directions. Marlborough les fit poursuivre par toute sa cavalerie. 20,000 hommes furent pris ou tués dans cette désastreuse retraite. Les Français perdirent leurs bagages et leur artillerie. Tout le Brabant tomba au pouvoir des vainqueurs. Louvain, Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges, Ostende, et beaucoup d'autres villes, ouvrirent leurs portes. Les fuyards ne s'arrêtèrent que sous les remparts de Lille. Le duc de Vendôme fut tiré de l'Italie pour remplacer Villeroi, et remplacé lui-même dans le Piémont par le duc d'Orléans, qu'on mit sous la tutelle du maréchal de Marsin. Celui-ci était porteur d'ordres secrets qu'il opposa froidement à l'impétueux courage du duc d'Orléans, lorsque, secondé par tous les officiers supérieurs de l'armée, il demandait à marcher à l'ennemi. Marsin exhiba ses ordres ; il lui était défendu de hasarder aucune bataille. Cet ordre timide entraîna de grands désastres. Il fallut attendre l'ennemi dans une position désavantageuse. Les Français, découragés, même avant de combattre, n'opposèrent au prince Eugène qu'une

bien faible résistance. Marsin reçut un coup mortel ; le duc d'Orléans y donna des preuves non équivoques d'une intrépide bravoure ; il reçut plusieurs blessures. 5,000 morts, 7,000 hommes blessés ou prisonniers, 255 pièces de canon perdues, ainsi que 180 mortiers, une immense quantité de munitions, toutes les tentes, tous les équipages, 5,000 bêtes de somme, 10,000 chevaux appartenant à 13 régiments de dragons, une somme d'argent s'élevant à 3 millions de livres tournois, devinrent la proie des vainqueurs ; tels furent pour la France les résultats de cette journée, triste pendant de celle de Ramillies. Au lieu de s'arrêter à Casal, d'où elle aurait pu encore défendre le Milanais, l'armée française se retira jusqu'à Pignerol ; et cette retraite, conseillée par la peur, fit perdre en un jour les duchés de Modène, de Milan, de Mantoue, le Piémont, et même le royaume de Naples.

Les opérations militaires avaient commencé heureusement en Espagne, mais les succès ne se soutinrent pas. Philippe avait entrepris le siège de Barcelone, où son rival s'était renfermé, et, secondé par l'escadre française du comte de Toulouse, il le poussait avec tant de vigueur, que les habitants furent près de capituler et l'archiduc d'être fait prisonnier ; le comte de Peterborough, qui arrivait de Valence, et l'amiral Leake, qui ne tarda pas à paraître avec 30 vaisseaux de ligne, sauvèrent cette fois la capitale de la Catalogne ; l'escadre française s'en retourna à Toulon, et Philippe leva honteusement le siège, laissant derrière lui ses malades et ses blessés. Le duc de Berwick gardait la frontière du côté du Portugal ; mais on lui avait laissé si peu de monde, qu'il ne pouvait rien entreprendre ; il ne put même s'opposer à la marche du comte de Galway, qui, après s'être emparé d'Alcantara, de Placencia et du pont d'Almaraz, se porta rapidement sur Madrid, où il entra sans résistance. Il y fit proclamer l'archiduc ; mais les fiers Castillans supportaient très-impatiemment la présence d'une armée portugaise commandée par un *hérétique* ; et, tandis que l'archiduc perdait le temps à faire le roi dans Barcelone, les habitants de Madrid armaient en secret pour le souverain qu'ils avaient d'abord adopté. Le duc de Berwick ne tarda pas à rentrer dans la capitale ; mais ce succès fut compensé par la perte de Carthagène, qui se déclara pour l'archiduc, et d'Alicante, qu'une flotte anglaise força de capituler. Les Baléares reconnurent aussi Charles III.

Sur les bords du Rhin, les Français, commandés par Villars, avaient emporté plusieurs places fortes ; ils allaient attaquer les lignes de Stolhoffen,

que défendaient 40,000 hommes sous les ordres du margrave de Bareuth, lorsqu'avec la nouvelle de la défaite de Ramillies arriva au maréchal l'ordre de faire passer en Flandre une partie de son armée.

Louis n'était ni découragé ni abattu ; on peut même dire qu'il supportait ses revers avec plus de constance et de fermeté qu'il n'avait eu de force pour garantir son cœur de l'ivresse du triomphe, quand ses armes étaient partout victorieuses ; mais la France souffrait depuis longtemps ; la misère régnait dans les campagnes, le sang français coulait sur un sol étranger : il désira la paix. Le marquis d'Aligre avait porté ses propositions aux États Généraux ; mais les États, enorgueillis de leurs victoires, et le pensionnaire Heinsius, tout dévoué à Marlborough, ne voulurent rien entendre. Louis se servit alors de l'électeur de Bavière pour écrire en son nom à ce dernier ; le pape même s'interposa pour l'ouverture d'un congrès général. Louis proposait de céder l'Italie et la Sicile à l'archiduc Charles, de donner à la Hollande une ligne de places fortes dans les Pays-Bas pour lui servir de barrière, et d'indemniser le duc de Savoie des pertes qu'il avait faites ; il demandait que la Bavière fût rendue à l'électeur, et que son petit-fils fût maintenu dans la possession de l'Espagne et des colonies : il ne fut point écouté. Et pourtant, si le véritable objet des confédérés n'eût été que de mettre des bornes à la puissance de la France, d'assurer les libertés de l'Europe, d'établir une balance égale entre les deux maisons de Bourbon et d'Autriche, ils avaient sous la main le meilleur moyen de réussir : c'était de diviser l'Espagne entre elles, afin que l'équilibre politique ne fut point rompu. Mais tel sans doute n'était point le but réel des alliés ; car il était évident que si l'Espagne avec toutes ses dépendances devenait le lot de l'une ou de l'autre des maisons rivales, l'équilibre serait détruit, et les petites puissances de l'Europe, la Hollande, la Savoie, par exemple, n'auraient pas eu plus d'avantages à être dévorées par l'Autriche qu'à être accablées par la France.

Ceux qui présidaient aux conseils des alliés, Marlborough, Heinsius, le prince Eugène, voulaient la continuation de la guerre, parce que la guerre les enrichissait. Marlborough, depuis quelque temps, laissait voir une insatiable avidité ; le prince Eugène, autrefois méconnu et rejeté par la France, n'aimait pas moins que Marlborough les profits de la guerre, et à ses désirs de richesse, de renommée et de gloire, il joignait une haine implacable contre la France et son gouvernement : c'était moins la guerre qu'il faisait que des ven-

geances qu'il exerçait. Le comte de Galway, qui commandait en Espagne (1) pour l'archiduc, n'avait pas de moins vifs ressentiments. D'ailleurs, les princes confédérés avaient tous l'ambition des conquêtes ; l'Angleterre, en particulier, pensait avoir droit à une juste indemnité des sommes énormes qu'elle avait dépensées. La nation, au surplus, était fière des victoires de son général, et du rôle éminent qu'elle avait pris dans la confédération. Quant à l'empereur, pour qui on faisait si généreusement la guerre, il n'était pas fâché de la voir durer, car il n'avait rien à perdre, et il pouvait beaucoup gagner. Trop d'intérêts se réunissaient donc en faveur de la guerre, pour que des propositions de paix fussent accueillies. Les whigs, qui maintenant dominaient dans le gouvernement de l'Angleterre, prétendaient même que les conditions offertes par Louis XIV étaient trop avantageuses pour qu'elles fussent sincères, et cette opinion prévalut dans le conseil de la reine. Au reste, comme en répondant au gouvernement français on ne pouvait pas énoncer un pareil motif, on se contenta de dire que, tant que le prétendu roi d'Angleterre serait en France, la paix ne pourrait être ni durable ni honorable.

Ce ne fut pas sans opposition de la part des tories que la guerre se continua : ils parlaient hautement de Marlborough comme d'un homme cupide qui sacrifiait les intérêts de la nation aux siens propres. L'Angleterre, disaient-ils, et ce n'était pas sans fondement, est surchargée de taxes dont le taux va toujours croissant ; si la guerre continue, le fardeau deviendra insupportable. La paix, au contraire, ferait obtenir maintenant tout ce qu'on peut justement demander, tout ce que demandait la confédération elle-même. Au fond, cette opinion des tories était celle de la partie saine de la nation, et les tories mettaient dans l'expression de leurs sentiments à l'égard de Marlborough d'autant plus de véhémence, qu'ils avaient plus de ressentiment contre lui pour la protection ouverte qu'il accordait aux whigs, et surtout pour l'abus que sa femme faisait, en faveur de ce parti, de l'ascendant qu'elle avait sur l'esprit de la reine.

Mais ce qui, dans ce moment, fixait plus que tout l'attention publique à Londres et en Angleterre, c'était la discussion orageuse qui venait de s'engager au parlement d'Écosse au sujet du traité d'union. Ce fut le 3 octobre que le duc de Queensbury, en sa qualité de lord commissaire,

ouvrant la session, donna lecture de la lettre de la reine.

Jusqu'à ce moment, on n'avait donné au peuple écossais qu'une connaissance vague et confuse des articles du traité ; mais à peine cette communication eut-elle été faite au parlement, qu'une effervescence subite éclata d'un bout du royaume à l'autre. Dans l'intérieur des chambres tous les partis se soulevèrent contre un traité qui enlevait à l'Écosse sa nationalité ; au dehors, le peuple, irrité, se livrait à tous les excès de la colère et de la haine. Les jacobites ou cavaliers avaient toujours prévu que l'union renverserait toutes les espérances qu'ils nourrissaient en faveur du prétendant. La haute noblesse se plaignait de perdre le droit de siéger en parlement ; les commerçants voyaient déchoir tout à fait, avec leur commerce, la prospérité nationale ; le privilège qu'on leur accordait de trafiquer avec les colonies anglaises ne leur offrait que des avantages précaires et très-incertains. Les simples chevaliers, la petite noblesse, la haute bourgeoisie, ne voyaient pas sans regret l'Écosse devenir simple province anglaise. Tous en général criaient à la trahison, à la corruption, à la perfidie. Quelques conditions qu'on eût l'air de leur accorder, comment, disaient-ils, ces conditions seront-elles maintenues avec un parlement dont les Anglais seuls formeront l'immense majorité ? comment les constitutions de l'Église presbytérienne trouveront-elles un appui dans une assemblée d'épiscopaux ? Les ministres du culte presbytérien étaient si alarmés, que, du haut de la chaire, ils déclamèrent contre le traité avec une véhémence extrême ; ils firent partager leurs sentiments à la multitude. Les plus zélés puritains se réunirent même aux jacobites, et oubliant leurs vieilles rancunes, ils promirent de les aider de tout leur pouvoir à repousser le traité.

Les ducs d'Hamilton et d'Athol, et le marquis d'Annandale, étaient à la tête des mécontents. Le premier avait si souvent varié dans sa conduite politique, qu'on ne pouvait répondre au juste de ses principes. On le croyait attaché au prétendant ; mais il craignait de s'exposer au ressentiment du parlement d'Angleterre et à la confiscation des biens qu'il possédait dans ce royaume. Le second avait des opinions plus prononcées, mais il avait moins de talents qu'Hamilton ; on croyait même assez généralement que son dévouement pour la cour de Saint-Germain n'était que du ressentiment contre le ministère.

Les débats eurent un caractère extraordinaire de violence ; jamais, dans une assemblée publique, dans un conseil national, l'opposition ne s'é-

(1) Peterborough, qui aurait voulu avoir le commandement supérieur, avait quitté l'armée et s'était retiré à Gènes.

fait exprimée avec tant de force. « Tout prince entreprenant ou audacieux, s'écria le duc d'Hamilton, pourra désormais renverser la constitution de toute la Grande-Bretagne; car si, aujourd'hui, le parlement d'Écosse peut altérer et anéantir sa propre constitution, pourquoi le parlement de la Grande-Bretagne ne pourrait-il pas aussi détruire la sienne? La pauvreté fut toujours exposée à capituler avec la corruption, et les représentants de l'Écosse sont pauvres! Si nous respectons si peu notre constitution que nous voulions la renverser, comment respecterons-nous celle qu'on nous offre et qui ne sera plus la nôtre?... Eh quoi! vous voulez détruire dans une heure ce que vos ancêtres ont maintenu durant tant de siècles, au prix de leurs biens et de leurs vies! N'est-il donc plus parmi nous quelqu'un des nobles descendants de ces hommes qui défendirent la liberté de leur patrie contre tous les efforts de l'étranger; qui aidèrent notre grand Robert Bruce à rétablir nos constitutions; qui vengèrent sur la perfide Angleterre l'usurpation de Baliol? Que sont devenus les Douglas, les Campbell? Que sont devenus les pairs, les barons qu'on appela les pères du peuple, les colonnes de l'Écosse? Et nous-mêmes, immolerons-nous ici son indépendance, quand ceux que nous représentons attendent de nous le contraire?... »

Le duc d'Athol protesta contre le traité d'union, comme destructif de l'honneur, des droits, et des libertés de tous les Écossais; 19 pairs et 46 membres des communes adhérèrent à cette protestation. Un pair émit la proposition, qu'aucun héritier de la couronne d'Angleterre ne pût l'être en même temps de celle d'Écosse, avant d'avoir fait les limitations et donné les garanties nécessaires pour le maintien de la nationalité écossaise, du parlement, de la liberté, de la religion, et du commerce de l'Écosse, contre toute influence anglaise ou étrangère. 46 membres signèrent cette seconde protestation. Le parti patriote alléguait que l'article du traité, d'après lequel les deux royaumes seraient représentés par un seul parlement, anéantissait la constitution écossaise; que les droits et les privilèges du parlement formaient une de ces institutions fondamentales auxquelles il n'était point permis de toucher; qu'il ne dépendait d'aucun pouvoir de dépouiller arbitrairement un des trois états du royaume du droit de siéger et de voter au parlement. A ces objections et à beaucoup d'autres encore, on ajoutait que l'obligation où seraient les Écossais de résider durant les sessions à Londres, ferait sortir de l'Écosse une partie de son numéraire et appauvrirait les membres élus,

ce qui les exposerait au danger de se laisser corrompre. Une quatrième protestation du marquis d'Annandale fut signée par 52 membres. Un discours de lord Belhaven sur les malheurs qui résulteraient de l'acte d'union, émut ses auditeurs au point de leur arracher des larmes. Une foule de pétitions contre l'union furent adressées au parlement par la bourgeoisie, les villes, les bourgs, les comtés, les paroisses; il en vint de toutes les parties du royaume sans distinction de whigs ou de tories, de presbytériens ou d'épiscopaux.

Tout ceci n'était rien auprès de ce qui se passait dans les campagnes voisines. Les presbytériens rigides, connus sous le nom de *caméroniens*, se réunirent par bandes, se donnèrent des officiers, se pourvurent de chevaux, d'armes et de munitions, marchèrent vers Dumfries, et là, s'arrêtant sur la place publique, brûlèrent les articles de l'union. Ils eurent soin de justifier leur conduite par des proclamations. Pour donner au duc d'Hamilton une preuve de leur attachement, ils se réconcilièrent avec les évêques et les cavaliers. Ils avaient le dessein de se rendre à Édimbourg pour dissoudre le parlement: le duc d'Athol se chargeait, avec ses montagnards, de garder le passage de Stirling, afin de tenir les communications libres entre l'Écosse méridionale et les montagnes. D'un autre côté, 7 ou 8,000 hommes, réunis dans Hamilton, se disposaient à marcher sur la capitale, sous la conduite du duc, lorsque celui-ci venant tout à coup à changer, envoya de tous côtés des courriers pour suspendre la marche des insurgés jusqu'à nouvel ordre. Les uns taxèrent Hamilton de trahison, d'autres le louèrent de sa prudence. Il répondit aux premiers, pour s'excuser, qu'il n'était pas en état de soutenir dans ce moment la guerre contre l'Angleterre, qui, au premier signal, pourrait recevoir des renforts considérables de la Hollande.

Cependant l'insurrection avait gagné Édimbourg et Glasgow. Le conseil privé fit des proclamations; mais on en tint peu de compte; il fallut même placer une garde autour de l'hôtel où siégeaient le parlement et le conseil privé, et malgré cette précaution, le lord commissaire fut constamment accueilli par des menaces, des huées, des imprécations violentes. Dans une occasion, la populace assaillit ses gardes à coups de pierre; plusieurs de ses domestiques reçurent des blessures; il ne se sauva lui-même qu'en traversant les rues au galop de ses chevaux.

A cette opposition menaçante, les ducs de Queensbury et d'Argyle, et les autres partisans de l'union, opposèrent la prudence et la fermeté.

Ils répondirent à toutes les objections qui furent faites dans la chambre, exagérèrent les avantages qui résulteraient pour l'Écosse de la faculté de commercer avec les colonies de la métropole, et de jouir de la protection de la marine anglaise; ils dirent peu de chose contre le prétendant; mais, en partie par leurs promesses, en partie par leurs concessions, ils parvinrent à gagner les comtes de Roxbourg et de Marchmont, et à entraîner à leur suite ce qu'on appelait l'*escadron flottant*, qui, jusque-là, s'était montré tout contraire à la cour. Ils désarmèrent le clergé, en ajoutant un article qui établissait le gouvernement de l'Église presbytérienne comme condition inviolable du traité d'union; la Compagnie africaine reçut l'assurance qu'elle serait indemnisée de toutes les pertes qu'elle aurait faites: plusieurs émissaires se répandirent parmi les caméroniens; ils travaillèrent à semer parmi eux la discorde, et surtout à les séparer des jacobites. Une somme de 20,000 livres, que la reine avait envoyée clandestinement en Écosse, donna beaucoup de poids aux promesses de Queensbury et de ses agents. Ainsi, les chefs des attroupements, les organes du parti populaire, furent payés, et ils se turent; beaucoup de membres du parlement obtinrent des honneurs ou des promesses d'avancement, et ils changèrent peu à peu de langage. Par ces manœuvres habilement employées, on parvint à former une majorité considérable, qui triompha de toutes les oppositions. Ce n'est pas que plus d'une fois, désespérant du succès ou craignant pour sa vie, Queensbury n'eût eu l'intention d'ajourner le parlement pour attendre un temps plus favorable; mais Godolphin, qui sentait que le moindre délai ferait avorter la mesure, et qui d'ailleurs n'était point juge des difficultés, insista pour qu'on allât en avant: le parlement finit par ratifier, avec quelques légers changements, l'acte qui lui faisait perdre son existence politique.

Pendant que les Écossais défendaient sans succès les restes expirants de leurs libertés nationales, le parlement d'Angleterre, convoqué pour le 3 décembre, commençait sa dernière session. Il n'y fut question que des subsides. Les communes votèrent une somme d'environ 6 millions pour les services de l'année suivante; après quoi, s'étant ajournées d'elles-mêmes au 31 décembre, la reine termina l'année par une espèce d'ovation: elle se rendit processionnellement à Guildhall, où furent placés en grande pompe les drapeaux enlevés aux Français durant la dernière campagne de Flandre.

## CHAPITRE XXI.

Suite du règne de la reine Anne. — 1707.

Le parlement s'étant de nouveau assemblé, la reine se rendit aussitôt à Westminster; elle annonça aux deux chambres que le traité d'union venait d'être accepté par le parlement d'Écosse, avec quelques légères additions; elle ajouta qu'elle avait ordonné que ce traité leur fût soumis, et qu'elle espérait qu'il obtiendrait leur assentiment. Il dépendait maintenant des chambres, leur dit-elle, de mettre la dernière main à l'union des deux royaumes, et elles s'estimeraient heureuse elle-même que cette grande affaire, si souvent entreprise sans succès, pût s'accomplir sous son règne.

La discussion ne tarda pas à s'engager dans la chambre des communes. Organe du parti tory, sir John Packington s'éleva avec force contre l'union, qu'il assimila à celle qu'une femme serait obligée de contracter malgré elle avec un oppresseur. «La corruption et la fraude, dit-il, ont agi au dedans, la violence et la force au dehors; la reine, ajoutait-il, s'est obligée, par le serment du couronnement, à maintenir l'Église d'Angleterre telle qu'elle est établie par la loi; mais un serment semblable l'oblige à défendre l'Église presbytérienne d'Écosse; de sorte que, par le même serment, elle promettra de protéger, dans le même royaume, deux Églises rivales ou ennemies.» Il finit en demandant que la convocation fût consultée. A la suite de ce discours, on proposa d'ajourner l'adoption du premier article relatif à l'incorporation, et de passer à la discussion des autres. Cette proposition ayant été rejetée, plusieurs membres tories sortirent de la chambre. Tous les articles furent alors discutés et admis successivement, ou plutôt ils ne furent pas discutés.

A la chambre des lords, les débats commencèrent le 16 février; la reine voulut y assister en personne; l'évêque de Sarum (1) était rapporteur du comité. Les comtes de Rochester, de Nottingham et d'Anglesey, s'élevèrent contre l'union, comme on s'y attendait; l'évêque de Bath et Wells se joignirent à eux. Lord Haversham, dans un long discours préparé d'avance, soutint que deux nations tout à fait indépendantes, qui avaient des lois et des intérêts distincts, une religion, un culte, des préjugés tout différents, ne pouvaient pas ne former qu'une seule nation; que, pour

(1) Salisbury.

maintenir et conserver un ouvrage composé de pièces si hétérogènes, il faudrait employer constamment les plus grands efforts ; qu'une chose où l'unité est détruite par l'introduction dans sa base de parties contraires, ressemble, suivant l'expression de Bacon, à la statue d'airain aux pieds d'argile : le bronze et l'argile peuvent bien être joints l'un à l'autre, adhérer ensemble ; s'amalgamer, jamais ; que plus de 100 pairs écossais, sans compter les représentants des autres ordres, se trouvaient exclus du parlement, quoiqu'ils tinsent de leur naissance le même droit d'y siéger qu'ont tous les pairs anglais ; que les pairs d'Angleterre ne pourraient, à leur tour, compter sur aucune stabilité pour eux-mêmes ; que les évêques ne pourraient ratifier un acte approbatif du gouvernement presbytérien dans l'Église, et de la pureté du dogme tel qu'il est enseigné dans cette Église, sans reconnaître, par le fait, qu'ils ont eu tort de soutenir, depuis trente ans, le contraire ; qu'au reste, l'union blessait toutes les affections des Écossais, qui ne l'avaient que trop bien prouvé par les excès auxquels ils s'étaient portés. Plusieurs lords appuyèrent l'opposition par d'autres motifs. Le comte de Nottingham finit par ces mots : « Si le traité passe, comme je crois qu'il passera, je pourrai dire que j'ai survécu à toutes les lois et à la vraie constitution de l'Angleterre. Alors il ne me restera qu'à prier la Providence de détourner de mon pays toutes les suites désastreuses qu'entraînera infailliblement cette union funeste. » Le comte de Godolphin et les principaux membres du parti whig répondirent à toutes les objections. Au surplus, comme la majorité leur était assurée, le résultat fut tel qu'ils le voulaient : le traité d'union fut adopté, et quand la reine le sanctionna, elle ne put contenir la joie qu'elle en ressentait.

Le 24 du mois d'avril la reine prorogea le parlement, après avoir fait entendre à ses membres qu'elle allait, par une proclamation, les déclarer tous membres du premier parlement de la Grande-Bretagne, ainsi qu'elle avait le droit de le faire, d'après le contenu du traité d'union. En conséquence, une première proclamation nomma tous les membres actuels du parlement membres du parlement de la Grande-Bretagne, et une seconde proclamation fixa au 23 octobre, alors prochain, l'ouverture de la première session. Le parlement d'Écosse avait été ajourné dès le 25 mars, et le commissaire Queensbury s'était hâté d'aller à Londres recevoir de la reine le prix de son dévouement.

Le premier jour du mois de mai fut considéré comme un jour de fête, consacré à rendre au

ciel des actions de grâce ; mais toutes les démonstrations d'une satisfaction de commande n'empêchèrent pas les Écossais de croire que leur commerce était perdu, leur nation avilie, leur pays ruiné par l'effet de l'incorporation. De plus, en Angleterre comme en Écosse, le plus grand nombre des gens sensés croyait que la réunion ne pourrait pas s'opérer sans secousse, ou qu'elle ne produirait aucune amélioration sensible. L'expérience et le temps ont prouvé que le traité n'avait été suivi d'aucune des calamités qu'on s'était hâté d'annoncer, et qu'il avait, au contraire, répondu à l'attente de ses auteurs ; ce qui semble nous dire qu'on ne doit pas toujours s'arrêter devant les difficultés d'une entreprise, parce que, plus d'une fois, l'événement trompe les calculs de la prudence humaine, et que, plus d'une fois aussi, on voit réussir dans l'exécution ce que la théorie nous montrait comme impraticable. Les Tories cherchèrent à se venger par des pamphlets de l'échec qu'ils venaient de recevoir, mais ils n'y gagnèrent que du mal ; et tous ceux que l'instruction désigna comme auteurs des libelles furent condamnés au pilori, à l'emprisonnement, et à l'amende. On remarqua que l'université d'Oxford n'envoya point d'adresse à la reine. Les Écossais gardèrent pareillement le silence.

La campagne de 1707 offre peu d'événements importants. Les victoires, dans le Nord, du fameux Charles XII, retenaient dans une pénible inaction la plupart des princes allemands ; l'empereur lui-même était dans l'inquiétude, parce qu'il ignorait si le roi de Suède, après avoir abattu la Pologne, ne voudrait pas devenir l'arbitre de la guerre continentale. Le cabinet de Londres partageait les appréhensions de l'empereur ; il crut nécessaire de tenter quelques démarches auprès de ce prince pour le détacher des intérêts de la France. On jeta les yeux sur le duc de Marlborough, dont le gendre, le comte de Sunderland, venait d'être nommé secrétaire d'État. Marlborough partit de La Haye pour Leipsik avec une lettre de la reine pour Charles XII ; il eut avec ce prince brave, mais à moitié sauvage, une entrevue dans laquelle, après avoir flatté sa vanité par les réflexions les plus adulatrices, il obtint de lui la promesse de ne rien entreprendre contre la grande alliance. Cette déclaration était peu sincère, car, à la même époque, il entretenait avec la France une correspondance secrète, et le comte Pipers, son principal ministre, passait même pour être dévoué à cette cour. Toutefois, Marlborough retira un avantage réel de sa démarche. Villars venait d'obtenir, en entrant en campagne, des succès qui l'avaient déterminé à étendre ses

plans. Il avait emporté les lignes de Stolhoffen ; il mit à contribution la Souabe et la Franconie ; il envoya même des détachements jusqu'à Blenheim, pour renverser une pyramide que les confédérés destinaient, disait-on, à perpétuer le souvenir de la victoire de Marlborough sur Tallard. Il fit proposer à Charles XII d'unir ses propres troupes aux troupes françaises à Nuremberg, et de profiter ainsi de l'occasion de s'agrandir en Allemagne. Mais le duc de Marlborough l'avait déjà devancé ; et, soit en caressant l'orgueil du roi, soit en lui prodiguant les promesses, il l'avait engagé à tourner ses armes contre la Russie. Il est à remarquer, qu'à cette même époque, la reine d'Angleterre accueillait avec bienveillance un ambassadeur extraordinaire du czar de Moscovie, qui lui demandait son intervention auprès du roi de Suède en faveur des prisonniers russes, et il n'était pas bien généreux de répondre à la confiance du czar en suscitant contre lui l'ennemi qu'il craignait le plus.

D'autres incidents arrêtaient les progrès du maréchal de Villars : on lui enleva, d'une part, la moitié de ses troupes pour les envoyer dans la Provence, que le duc de Savoie et le prince Eugène venaient d'envahir ; de l'autre, le nombre des ennemis augmentait de jour en jour, et le margrave de Bareuth avait été remplacé par l'électeur de Hanovre, George-Louis, prince entreprenant et actif, qui monta plus tard sur le trône d'Angleterre sous le nom de George I<sup>er</sup>. Le nouveau général se porta rapidement sur Philisbourg, ce qui força le maréchal de rétrograder, de peur d'être coupé. Tout le reste de la campagne se passa, de part et d'autre, à s'observer, sans qu'il y eût d'engagement.

En Flandre, Marlborough, qui d'abord s'était avancé jusqu'à Soignies dans l'intention d'offrir la bataille à Vendôme, et de combattre dans les champs de Fleurus, crut prudent ensuite de reculer pour aller prendre position à Mildert. Vendôme suivit ce mouvement ; mais on ne tarda pas à lui demander une partie de son armée pour aller renforcer celle de la Provence, ce qui l'affaiblit trop pour qu'il pût rien entreprendre. Marlborough résolut alors de l'attaquer ; mais Vendôme prit de sages mesures qu'il le força de renoncer à son dessein. On prit les quartiers d'hiver dès le mois d'octobre. Marlborough partit aussitôt après pour Francfort, où il eut des conférences avec divers princes allemands sur les opérations de la campagne suivante. De là il retourna à La Haye, où il s'embarqua pour l'Angleterre au commencement de novembre.

Les alliés ne furent pas plus heureux dans l'in-

vasion de la Provence que Marlborough ne l'avait été lui-même contre le duc de Vendôme. Ils étaient arrivés sans obstacle jusqu'aux environs de Toulon ; une flotte anglaise secondait l'armée de terre, et la ville fut assiégée par terre et par mer. Après quelques efforts infructueux, qui leur coûtèrent 14,000 hommes, ils abandonnèrent, et le siège et la Provence ; ce fut même avec tant de précipitation, que le maréchal de Tessé, qui venait de prendre l'offensive, les poursuivit vainement et ne put les atteindre.

En Espagne, la célèbre victoire d'Almanza affermit le trône chancelant de Philippe. L'Aragon, la Catalogne, et le beau pays de Valence, étaient au pouvoir des confédérés ; cela ne suffisait pas pour terminer la guerre ; il fallait marcher sur Madrid. Le marquis de Las Minas et le comte de Galway commandaient l'armée anglo-portugaise. Informés que le duc de Berwick avait pris position aux environs d'Almanza, ils franchirent l'intervalle qui les séparait de cette ville. Ils y arrivèrent le 13 avril, à midi ; mais déjà l'armée franco-espagnole était rangée en bataille, et Berwick donna aussitôt le signal du combat. Les alliés arrivaient excédés de fatigue ; Berwick avait des troupes fraîches ; il profita de cet avantage : son habileté fit le reste. Jamais victoire ne fut plus complète : Almanza fut le Blenheim de l'Espagne. Les alliés laissèrent 6,000 morts sur le champ de bataille ; 12 officiers généraux, 25 colonels, 800 officiers, et 9,000 soldats, furent faits prisonniers ou obligés de rendre les armes à ceux qui les poursuivaient. L'artillerie, les drapeaux, tous les bagages, restèrent au pouvoir des vainqueurs, dont la perte n'arriva pas à 2,000 hommes.

La journée d'Almanza porta au plus haut degré la gloire militaire du duc de Berwick, mais on n'en tira pas tout le fruit qu'elle aurait pu produire ; le duc d'Orléans, qui arriva immédiatement après la bataille, prit sur-le-champ le commandement de l'armée, et au lieu de poursuivre les vaincus et d'anéantir en Espagne le parti de l'archiduc, ce qui était alors facile, il entama des négociations avec le comte de Galway, négociations qui durèrent plusieurs mois, pendant lesquels les deux armées restèrent dans la plus complète inaction. Toutefois, il termina la campagne par le siège de Lérida, qui capitula le 2 novembre.

Les Anglais n'eurent pas sur mer plus de bonheur qu'ils n'en avaient eu en Espagne. Le chevalier de Forbin, l'un des plus intrépides marins dont la France s'honore, leur prit plusieurs vaisseaux de guerre, et un grand nombre de bâtiments richement chargés. Dans le mois d'octobre, s'é-

tant réuni à l'escadre sortie de Brest sous les ordres du célèbre Duguay-Trouin, ils attaquèrent ensemble l'escadre anglaise, qui formait l'escorte du convoi destiné pour le Portugal. Les Anglais se défendirent avec la plus grande résolution pendant plusieurs heures. Enfin le *Cumberland*, de 80 canons, ayant sauté en l'air, et le *Royal-Oak* ayant pris la fuite, la victoire cessa d'être disputée, et les Français s'emparèrent des vaisseaux du convoi, excepté toutefois de ceux qui, pendant le combat, avaient gagné le large.

Cette perte fut moins sensible pour l'Angleterre que le naufrage de sir Cloudesley Shovel, qui périt le 22 octobre, à l'entrée de la nuit, sur les écueils qui bordent la côte occidentale des îles de Scilly. Son vaisseau, l'*Association*, heurta contre le roc, et, s'étant entr'ouvert, sombra au même instant, sans qu'un seul homme de l'équipage pût se sauver. Trois autres vaisseaux eurent le même sort; le capitaine et vingt-quatre matelots de l'un d'eux se sauvèrent dans une chaloupe. Le *Royal-Anne* échappa du danger grâce à la présence d'esprit et à l'habileté de son capitaine, sir Georges Byng, destiné plus tard à une triste célébrité. Le *Saint-George*, échoué sur des rochers, dut son salut à une vague qui le remit à flot; de prompts manœuvres le tirèrent alors de danger. Le corps de l'amiral avait été jeté sur les sables du rivage; retrouvé plus tard, il fut transporté à Plymouthe, et de là à Londres, où il fut enseveli dans Westminster-Abbey. Shovel ne devait qu'à lui-même son avancement; il était né dans une classe commune, mais sa valeur et ses talents l'avaient fait distinguer; il revenait alors de la Méditerranée.

Ce malheureux événement, les revers éprouvés en Espagne, la fâcheuse issue du siège de Toulon, les entreprises hardies et presque toujours heureuses du chevalier de Forbin et de Duguay-Trouin, le peu de succès des armes des confédérés dans les Pays-Bas et sur le Rhin, tout semblait, sur la fin de l'année, se réunir pour disposer les esprits au mécontentement et à la tristesse, au moment même où la première session du parlement britannique allait commencer; le jour de l'ouverture était fixé pour le 23 du mois d'octobre. Les whigs ne voyaient pas approcher ce jour sans inquiétude; ils s'étaient aperçus que depuis quelque temps la faveur de Marlborough déclinait, et avec elle celle du comte Godolphin, qui, depuis l'avènement de la reine, leur servait d'appui dans le ministère contre la faction opposée.

Les affections de la reine, en effet, se détournant de la duchesse de Marlborough, avaient pris une autre direction, et s'étaient arrêtées sur

une parente de cette dernière, mistress Masham, femme d'un caractère souple et conciliant, d'humeur douce et obligeante, d'un esprit facile, ne manquant ni de jugement ni d'adresse. Autant la duchesse avait exercé une sorte de tyrannie sur l'esprit et la volonté de la reine, autant madame Masham se montrait soumise et flatteuse, et pourtant sans bassesse. Elle agissait d'accord avec le secrétaire d'État Harley, qui la dirigeait de ses conseils, et qui lui-même s'était insinué dans les bonnes grâces de la reine. Harley avait formé le dessein de renverser Marlborough et Godolphin, et, pour réussir, il cherchait à réunir tous les tories sous la même bannière.

D'un autre côté, le peuple se montrait mécontent du ministère, auquel il imputait la surcharge d'impôts qui l'accablait. Il l'avait jusque-là supportée sans murmures, parce qu'il s'était laissé éblouir par les prestiges de la victoire. On lui peignait la France aux abois, et il voyait toujours la France se relever forte et vigoureuse; le commerce anglais avait éprouvé des pertes immenses; le numéraire commençait à devenir rare, et le crédit public à baisser. Les tories ne manquaient pas d'exagérer les diverses causes de mécontentement, et les ministres semblaient se mettre peu en peine de prendre des mesures capables de satisfaire la nation. Au lieu de ménager les Écossais, qui avaient montré tant d'éloignement pour l'union, ils les exaspéraient par l'espèce de tyrannie avec laquelle ils les traient.

Les jacobites, qui ne perdaient pas une occasion d'agir, entamèrent pour la centième fois une correspondance active avec la cour de Saint-Germain. Beaucoup de whigs s'unirent à eux, persuadés qu'une révolution était nécessaire pour faire revivre les libertés, l'indépendance, et le commerce de la contrée. Les représentants d'un peuple, disaient-ils, n'ont pas le droit d'anéantir la constitution à laquelle ils doivent ce qu'ils sont. Pour embraser l'Écosse il n'eût fallu qu'une étincelle. Les jacobites appelaient de tous leurs vœux le prétendant; dans beaucoup de villes ils célébrèrent publiquement l'anniversaire de sa naissance; tout était disposé pour la révolte. La cour de Saint-Germain avait envoyé le colonel Hooke, avec la mission de sonder les esprits et même de faire prendre des engagements à tous ceux qui voudraient s'armer pour la cause du prétendant. Tous les nobles des provinces d'au delà du Forth, le plus grand nombre de ceux des provinces méridionales, laissèrent voir au colonel une sorte d'enthousiasme pour le fils de Jacques; ils signèrent tous un mémoire dans lequel ils déclaraient que le prétendant serait reçu comme roi, sans

opposition ; ils offraient une armée d'élite de 25,000 hommes d'infanterie et 5,000 de cavalerie, armés, habillés, et entretenus jusqu'à leur entrée en Angleterre. Hooke, de retour en France, donna connaissance à la cour de Versailles du succès de sa négociation ; mais le moment n'était pas favorable : le prince Eugène et le duc de Savoie avaient mis le siège devant Toulon, et l'inhabile ministère de Louis XIV, trop pusillanime pour ne pas reculer devant une mesure vigoureuse, ne comprit pas que pour éloigner les Anglais de Toulon il fallait porter la guerre chez eux.

Si ce qu'on lit dans Macpherson est vrai ; si les documents laissés en France par les Stuarts ne sont point supposés ; si réellement Marlborough et le lord chancelier ne cessaient de donner au prétendant des assurances de fidélité, et les ministres français ne pouvaient certainement l'ignorer, on ne conçoit pas comment l'effort qu'ils tentèrent quelques mois plus tard, ils ne le firent pas dans un moment où le vœu national appelait le *souverain légitime*, car c'était le nom que les Écossais donnaient au prétendant. On prétend même que Marlborough, qui pressait la guerre avec tant de vigueur, dit formellement aux agents du prince que, si les propositions de paix faites par la France avaient été rejetées, c'était seulement parce qu'elles ne contenaient aucune stipulation en faveur de la famille proscrite. Cet intérêt du duc pour cette famille, et ses victoires, qui mettaient la France hors d'état de rien entreprendre pour elle, ont paru à beaucoup d'écrivains deux choses inexplicables, parce qu'elles ne pouvaient se concilier ; elles le seraient en effet, si l'on ne savait que Marlborough ternissait toutes ses grandes qualités par une avarice sordide, et que l'intérêt personnel fut toujours le mobile de ses actions. Ancien favori du roi Jacques, il trahit sa cause pour le prince d'Orange, aussitôt que le prince d'Orange eut des chances probables de succès. Guillaume, sur le trône, répondit mal d'abord aux espérances qu'il avait données ; Marlborough fut négligé ; aussitôt, saisi d'un accès de repentir, il écrivit au roi Jacques pour protester de son dévouement. Depuis cette époque, il s'est montré orangiste ou jacobite, pour l'électeur de Hanovre ou pour le prétendant, suivant les circonstances, c'est-à-dire les chances de succès qu'avaient le roi Guillaume ou le roi Jacques, l'électeur ou le prétendant. La loyauté de Marlborough ne peut donc être mesurée que sur son intérêt propre. Godolphin, étroitement lié au duc, était soupçonné de n'avoir avec lui qu'un même intérêt, et comme, au peu d'égards que le secrétaire Harley commençait de lui montrer, il pou-

vait aisément reconnaître l'effet de l'ascendant de celui-ci sur la reine, il forma le projet de le faire renvoyer, en mettant à ce prix ses propres services et ceux de Marlborough. La reine, très-alarmée par la crainte de perdre à la fois son chancelier et le général qui rendait ses armes victorieuses, écrivit à la duchesse une lettre pleine d'assurances d'amitié ; mais, à travers toutes ces expressions de bienveillance, la duchesse aperçut aisément le sentiment qui les avait dictées, et le duc reprit sa correspondance avec la cour de Saint-Germain. La restauration du prétendant tenait peut-être alors uniquement à son changement de religion : on exigeait qu'il abjurât le catholicisme.

Les deux chambres du parlement s'assemblèrent dans Westminster le 29 octobre. La reine, dans son discours d'ouverture, passa légèrement sur les événements peu glorieux, ou même sur les désastres de la dernière campagne ; elle chercha au surplus à ranimer la confiance et surtout à exciter le zèle des deux chambres. Des débats assez vifs s'élevèrent dans la chambre des pairs ; les communes, montrant plus de dévouement, votèrent librement le bill des subsides qui se montait à 6 millions.

Il fut ensuite décidé que ni l'Angleterre ni les puissances alliées ne feraient la paix avec la France tant que l'Espagne et les Indes seraient au pouvoir de la maison de Bourbon. La reine, d'après le vœu exprimé par les deux chambres, écrivit à l'empereur pour le prier d'envoyer en Espagne le prince Eugène. La cour de Vienne n'osa point se priver en Italie de ce général, mais elle fit passer en Espagne le comte de Staremberg, qui, après le prince, occupait la première place parmi les généraux allemands.

---

## CHAPITRE XXII.

Suite du règne de la reine Anne. — 1708.

Un employé subalterne des bureaux de M. Harley entretenait une correspondance secrète avec le ministre français Chamillard. Aux preuves qu'on acquit par l'inspection de ses papiers, se joignirent les aveux du coupable ; il fut condamné à mort. En montant à l'échafaud, il remit au shérif une déclaration écrite de sa main, dans laquelle il affirmait que M. Harley était resté tout à fait étranger à ces manœuvres ; déclaration d'autant plus importante qu'on avait tout mis en œuvre pour l'engager à se rendre l'accusateur de ce mi-

nistre. Marlborough et Godolphin, qui n'ignoraient pas les liaisons qu'il entretenait avec mistress Masham, écrivirent à la reine qu'ils ne pouvaient rester à son service tant que M. Harley s'y trouverait. Appelés à une séance du conseil privé, ils n'y parurent que pour renouveler leurs protestations, après quoi ils se retirèrent. La reine craignait, dit-on, que tous ses ministres ne l'abandonnassent à la fois. On assure pourtant qu'elle était déterminée à ne point céder, et que ce fut Harley qui voulut se démettre, ce qu'il fit au bout de deux jours. Ainsi Marlborough et Godolphin furent satisfaits; mais la reine garda de leur conduite un profond ressentiment, et ils purent bientôt s'apercevoir qu'ils avaient entièrement perdu sa confiance.

Sur ces entrefaites, arriva par la Hollande la nouvelle qu'une escadre française, sous les ordres du chevalier de Forbin, se disposait à sortir de Dunkerque. Elle se composait de 8 vaisseaux de ligne, de 24 frégates, et de bâtiments de transport pour 7,000 hommes de troupes; cette flotte était destinée à ramener Jacques III ou le prétendant en Écosse. Les rapports que le colonel Hooke avait faits à Versailles de la situation des esprits dans cette contrée, avaient engagé Louis XIV à faire un dernier effort en faveur du prétendant. Mais Louis ignorait que le colonel Hooke n'avait pas eu en Écosse tout le succès dont il s'était vanté; que, tout dévoué au duc d'Athol, il n'avait vu que ce seigneur et ses partisans, et qu'il avait négligé le duc d'Hamilton, le comte de Middleton, le comte maréchal et d'autres, qui, de même que le duc d'Athol, voulaient bien recevoir le prétendant, mais qui ne voulaient pas le recevoir sans conditions.

Les deux chambres, informées par un message de la reine de la destination de l'armement de Dunkerque, prirent des mesures promptes et vigoureuses. Une flotte de 40 vaisseaux fut équipée avec une diligence qui semblait tenir du prodige, et vint croiser sur les côtes de France. A l'aspect de cette flotte ennemie, les Français suspendirent l'embarquement des troupes, et des courriers furent expédiés à Paris. Le comte de Forbin représenta au roi que toute chance de succès avait disparu; pour toute réponse, il reçut l'ordre positif de partir.

Forbin obéit, et, malgré les vents peu favorables, il fit voile pour l'Écosse. Sir Georges Byng, qui commandait une division de la flotte anglaise, se mit aussitôt à sa poursuite, et il arriva au détroit d'Édimbourg presque en même temps que lui. D'autre part, plusieurs régiments d'infanterie et quelques escadrons marchèrent vers l'Écosse,

tandis que le commandant supérieur des troupes écossaises, le comte de Leven, mettait en état de défense le château d'Édimbourg, et prenait les dispositions nécessaires pour s'opposer au débarquement. L'activité de sir Georges Byng rendit toutes ces précautions superflues. M. de Forbin, de son côté, voyant l'occasion manquée, profita d'un vent de terre qui heureusement se leva, pour s'éloigner de la côte et cingler vers Dunkerque. Il répondait de la personne du prince, et il ne voulait point l'exposer témérairement à tomber dans les mains de ses ennemis. Il avait fait d'ailleurs tous les signaux convenus d'avance avec les jacobites, et on n'y avait répondu d'aucune partie de la côte. L'escadre française ne rentra au port de Dunkerque qu'après avoir été pendant un mois obligée de lutter contre les vents et les tempêtes.

Le prétendant ne pouvait au reste choisir une circonstance plus favorable pour arriver en Écosse: il aurait trouvé le peuple indispósé contre le gouvernement, ses partisans tout prêts à prendre les armes; 2,500 hommes seulement sous le commandement de Leven, et probablement la désertion s'introduisant dans leurs rangs; le château d'Édimbourg sans garnison et sans munitions, mais possédant des sommes d'argent considérables, destinées au payement des indemnités réservées par le traité; plusieurs vaisseaux hollandais chargés d'armes, de canons, de munitions, et d'argent, que la tempête avait forcés de se réfugier dans les ports du comté d'Angus, et qui très-probablement auraient été saisis par les amis du prétendant, si les troupes françaises avaient débarqué. En Angleterre même, ceux qui appelaient de leurs vœux le prétendant, ou ceux qui craignaient une révolution, avaient fait à la banque de telles reprises de fonds que le crédit public en était ébranlé. Pour remédier au mal, la chambre des communes passa un bill qui déclarait coupable de trahison, ennemi du royaume et du souverain, quiconque chercherait à détruire ou à diminuer le crédit public, surtout à une époque où le royaume était menacé d'invasion. Le lord trésorier signifia aux directeurs de la banque que, pendant six mois, la reine allouerait un intérêt de six pour cent à leurs billets; c'était le double du taux ordinaire. Des sommes considérables leur furent offertes par plusieurs seigneurs, au nombre desquels Marlborough figurait en première ligne. Des marchands français, hollandais, et juifs, dont les intérêts se trouvaient liés en quelque sorte à l'existence de la banque, firent aussi de nouvelles offres de fonds; l'administration se contenta d'un supplément de vingt pour cent sur les capitaux qui

leur appartenaient, ce qui mit en état de répondre aux demandes en remboursement.

Le 1<sup>er</sup> avril le parlement fut prorogé, et quelques jours après dissous par une proclamation; mais en même temps des writs furent expédiés de tous côtés pour des élections nouvelles. Le conseil privé d'Écosse fut dissous, et le duc de Queensbury créé pair de la Grande-Bretagne, sous le titre de marquis de Beverley et duc de Douvres. La charge de secrétaire d'État de la guerre, vacante par la résignation de Henri Saint-John, fut donnée à Robert Walpole, qui, depuis quelque temps, avait annoncé dans la chambre des communes l'homme d'État à qui seraient un jour confiées les destinées de l'Angleterre.

Cependant le roi de France n'était point abattu, bien que le projet d'invasion eût échoué; il fit au contraire d'incroyables efforts pour mettre sur pied de nouvelles armées, et il y réussit, ce qui pouvait passer pour un prodige dans l'état d'épuisement où se trouvaient ses finances: heureux si des affections de famille, habilement exploitées par l'adulation, n'avaient pas mis à la tête des armées des princes inhabiles au lieu des généraux qui seuls pouvaient inspirer aux soldats une juste confiance! Grâce à Vendôme dans la Flandre et à Villars sur le Rhin, les ennemis de la France s'étaient vus arrêtés dans leurs progrès; ils avaient même perdu une partie de leurs avantages, ce qui avait fait naître dans le cœur du roi l'espoir d'obtenir de plus grands succès, capables de lui procurer une paix glorieuse. Ce fut dans ce dessein qu'il réunit dans la Flandre une armée considérable; mais comptant sur des victoires, il eut la faiblesse de confier le commandement à son petit-fils, le duc de Bourgogne. A la vérité il lui adjoignit le duc de Vendôme, en donnant toutefois un conseil à son petit-fils. Il arriva de là, chose aisée à prévoir, que le conseil du prince et Vendôme ne furent jamais d'accord; que celui-ci, contrarié dans ses projets, fut réduit à exécuter ceux des autres; qu'il quitta l'armée aussitôt qu'il lui fut permis de le faire, et qu'il alla s'enfermer dans son domaine d'Anel, où le ministre, venant le duc de Bourgogne aux dépens de la France, le laissa pendant plus de deux ans, jusqu'à ce que Philippe V le demandât formellement à son grand-père, comme le seul homme capable de le sauver.

L'électeur de Bavière avait refusé de commander sous son neveu; il fut envoyé sur le Rhin, et on lui donna pour second le duc de Berwick, à qui, par une faute dont les résultats manquèrent d'être bien funestes à Philippe V, on avait ôté le commandement de l'armée d'Espagne. Villars fut en-

voyé dans la Provence que le duc de Savoie menaçait de nouveau; mais on lui confia si peu de troupes, qu'il ne put rien entreprendre d'important. Du côté des confédérés, au contraire, toutes les mesures avaient été prises pour assurer le succès de la campagne.

Le prince Eugène, évitant la rencontre de l'électeur de Bavière, marchait rapidement vers la Flandre pour effectuer sa jonction avec Marlborough. Vendôme, informé de ce mouvement du prince, ouvrit l'avis de s'emparer d'Oudenarde, afin de fermer aux alliés le passage de l'Escaut. S'il avait commandé seul, il aurait réussi; mais le temps se perdit en contestations, et, quand on voulut enfin entreprendre le siège, on trouva Marlborough en possession du camp retranché de Lessines, qui couvrait la place.

Les confédérés tentèrent alors le passage de l'Escaut, au-dessous d'Oudenarde. Vendôme les voulait attaquer avant que leur armée eût achevé de traverser le fleuve; le duc de Bourgogne et son conseil s'y opposèrent. Ce prince timide ou irrésolu finit par se décider à éviter la bataille. Vendôme ne céda pas sans résistance; mais, ce qu'il y eut d'extraordinaire, ce fut que, vers les trois heures du soir, après que l'armée confédérée eut passé tout entière le fleuve, le duc de Bourgogne, changeant d'avis, donna l'ordre de combattre. Cette fois encore Vendôme fut d'une opinion contraire, prétendant qu'il n'était plus temps. On ne l'écouta pas, et vers les sept heures du soir le combat s'engagea sur divers points, mais la nuit ne tarda pas à séparer les combattants. Les confédérés s'attendaient à recommencer le lendemain; le duc de Vendôme demandait à passer la nuit sur le champ de bataille; il eut même une discussion très-vive avec le duc de Bourgogne, auquel il imposa durement silence; mais tous les officiers supérieurs, plus courtisans que jaloux de leur honneur, embrassèrent l'avis du prince, et la retraite fut résolue; retraite qui valut aux alliés l'honneur d'une victoire, et coûta aux Français 4 ou 5,000 hommes qui furent faits prisonniers. Probablement encore elle aurait été plus funeste, suivant les relations anglaises, si, ralliant quelques bataillons et 25 escadrons de cavalerie, Vendôme n'eût formé l'arrière-garde et arrêté la poursuite. L'armée française avait déjà effectué sa retraite quand le maréchal de Berwick arriva avec une partie de l'armée du Rhin.

La mésintelligence, comme on peut le croire, ne fit que s'accroître entre les généraux français, tandis que le prince Eugène et Marlborough, agissant toujours de concert, semblaient n'avoir qu'une volonté. Instruits des divisions qui ré-

gnaient dans le camp ennemi, ils prévirent sans peine que, quelque chose qu'ils entreprissent, ils ne seraient nullement inquiétés. Ce fut ainsi qu'ils résolurent, contre toutes les règles de l'art militaire, d'assiéger Lille, la plus forte place de la Flandre, avant de s'être emparés de plusieurs postes importants qui restaient derrière eux, et d'où l'on pouvait aisément couper leurs communications avec Ostende, seul lieu d'où ils tiraient leurs vivres et leurs munitions. Mais on ne tenta jamais, du moins sérieusement, ce moyen si simple de forcer les confédérés à s'éloigner. La place fut investie le 13 août, d'un côté par le prince Eugène et de l'autre par le prince d'Orange-Nassau qui cherchait, par quelque action d'éclat, à faire revivre en sa faveur la dignité de stathouder, à laquelle on n'avait pas nommé depuis l'avènement de son grand-oncle Guillaume au trône d'Angleterre. On laissa le prince Eugène se retrancher tranquillement dans son camp; on laissa Marlborough s'établir à Helchin, d'où il protégeait le siège; on laissa les convois circuler librement d'Ostende à Lille. La division qui régnait entre les chefs servit les alliés mille fois mieux que n'aurait pu faire une grande victoire. Lille succomba, et la perte de cette place ouvrit aux alliés la route de la capitale. Le courage et la persévérance des confédérés dans cette grande entreprise, dit l'historien anglais Smollet, rachetèrent le défaut évident de sagesse et de prévoyance qu'ils y apportèrent; le succès qu'ils obtinrent fut dû principalement à l'imprudence et à l'inhabile conduite des Français.

Le duc de Savoie, toujours fidèle à son alliance, avait tenté d'envahir le Dauphiné, et partout il rencontrait l'infatigable Villars, qui, réduit à une poignée d'hommes, pouvait se tenir à peine sur la défensive; mais Villars, par ses talents, son activité, la confiance qu'il inspirait aux soldats, semblait tripler ses ressources. Il se plaignit amèrement du dénûment absolu où on le laissait; ce ne fut qu'à la fin de la campagne, et quand les secours n'étaient plus aussi nécessaires, que le ministre lui envoya quelques troupes.

Les Français avaient fait peu de progrès en Catalogne; dans le royaume voisin de Valence ils s'étaient mis en possession de Dénia et d'Alicante. Les Anglais dédommagèrent l'archiduc des pertes qu'il éprouvait en Espagne en faisant pour lui la conquête de la Sardaigne; ils firent pour eux-mêmes celle de l'île de Minorque et du fort Saint-Philippe, qu'on regardait comme imprenable; il faut dire qu'il fut si mal défendu, que le gouverneur espagnol, en arrivant à Murcie, se jeta de désespoir par une croisée, et que l'officier qui

commandait la partie française de la garnison fut, en rentrant en France, ignominieusement cassé et condamné à une prison perpétuelle.

Ce fut vers ce temps (28 octob.) que le prince George de Danemark mourut d'un mal dont il souffrait déjà depuis quelques mois. Ce prince fut vivement regretté par la reine, qui lui avait prodigué, pendant sa maladie, les plus touchantes marques d'affection. C'était un homme d'un caractère doux, officieux, modeste, n'ayant pas plus d'ambition que de talents, ne voulant ni commander ni gouverner, se contentant d'un vain titre qui ne l'obligeait à rien, et ne se mêlant en aucune manière des affaires publiques. La charge de lord grand amiral, qu'il avait eue, fut donnée au comte de Pembroke; le comte de Wharton fut nommé au gouvernement de l'Irlande, et lord Somers à la présidence du conseil. Malgré la nomination de ces trois seigneurs, qui appartenaient au parti whig, le crédit de Marlborough déclinait de plus en plus. Le succès même de la dernière campagne n'avait pu le rétablir dans l'esprit de la reine, qui plaçait en secret toute sa confiance dans M. Harley, et ne se conduisait que par ses avis et ceux de mistress Masham, pour qui elle montrait chaque jour plus d'affection.

Pendant le nouveau parlement ouvrit sa session le 16 novembre. La reine y fut représentée par des commissaires; la mort récente de son mari ne lui permettait pas d'y assister en personne. Sir Richard Onslow fut nommé orateur de la chambre des communes. Le parti whig avait dominé dans les élections, ce qui assura le vote des subsides, qui furent estimés pour l'année suivante à plus de 7 millions. La banque fut autorisée à mettre en circulation 2 millions et demi en billets de l'échiquier pour compte du gouvernement, sous la condition que le terme des échéances serait éloigné de vingt-et-un ans, à dater du 1<sup>er</sup> août 1711, et que le capital primitif de la banque, de 2 millions 171 livres, pourrait être doublé par la voie de la souscription.

La session se termina par le vote de deux adresses exprimant l'une et l'autre, bien que d'une manière implicite, les besoins et les vœux de la nation. Comme on supposait que Marlborough, à son retour, avait apporté des propositions de paix de la part de la France, le parlement, loin de s'élever contre l'idée de la paix, ainsi qu'il l'avait fait en d'autres occasions, se contenta de conjurer la reine d'insister sur la démolition de Dunkerque, qu'il appelait un repaire de pirates, fléau du commerce anglais. La reine, dans sa réponse, promit d'agir dans ce sens.

## CHAPITRE XXIII.

Suite du règne de la reine Anne. — 1709.

La guerre épuisait la France, mais elle commençait à fatiguer tous les peuples de l'Europe. Les princes de l'Allemagne, qui ne combattaient que pour des intérêts étrangers, sentaient que le surcroît de puissance que pourrait obtenir le chef de l'empire ne rendrait pas meilleure leur propre condition. La Hollande payait des subsides considérables, et ne pouvait pas espérer un dédommagement qui égalât ses dépenses; l'Angleterre surtout, sur qui retombait en grande partie le poids de la guerre par ses engagements envers tous ses alliés, ne pouvait retirer que bien peu de fruit des sommes énormes qu'elle répandait en Europe, et sa dette publique augmentait chaque jour. Quant au roi de France, il avait éprouvé tant de revers dans la dernière campagne, par la faute, il est vrai, de ses ministres plus que par la force des armes étrangères, qu'il se montra déterminé à immoler, pour obtenir la paix, toute considération d'ambition et d'orgueil, à sacrifier même les intérêts de son petit-fils à ceux de son royaume. Un des hivers les plus rigoureux qu'on eût depuis longtemps éprouvés, produisant une horrible disette, vint accroître encore le malheur de sa position. Il fit partir pour La Haye le président Rouillé, et bientôt après, son ministre des affaires étrangères, le marquis de Torcy.

Marlborough et le prince Eugène étaient à La Haye; le vicomte de Townshend s'y trouvait aussi en qualité de ministre plénipotentiaire de la reine Anne. Les envoyés français proposèrent, au nom de Louis, de démolir Dunkerque, d'abandonner le prétendant, et même de le bannir de France, de reconnaître la reine et la succession de la ligne protestante, de céder aux États Généraux les places qu'ils demandaient dans les Pays-Bas pour former leur frontière, de traiter avec l'empereur en prenant pour base le traité de Riswick, de démolir les fortifications de Strasbourg, et de renoncer à toute prétention à la monarchie espagnole. Ces conditions, si humiliantes pour ce souverain qui, vingt ans plus tôt, dictait des lois à l'Europe et voyait la victoire attachée à ses drapeaux, ces conditions ne furent point acceptées. Les ministres des alliés, ou, disons mieux, Marlborough et Eugène, qui dominaient dans le congrès, demandèrent comme condition préliminaire la cession de Strasbourg et de l'Alsace entière, la cession de Lille et de son territoire, et la démolition

de Neuf-Brisac, du fort Louis et de Huningue. Louis, étonné, s'indigna : il ne pouvait concevoir l'aveuglement des États, qui rejetaient avec tant d'arrogance la cession volontaire de tout ce qu'ils pouvaient obtenir par la guerre, en supposant même que la guerre n'eût point pour eux de chances malheureuses; il ne concevait pas davantage comment l'Angleterre, qui prétendait n'avoir pris les armes que pour maintenir l'équilibre européen, voulait rendre si puissante la maison d'Autriche, connue depuis longtemps par son esprit d'envahissement, d'usurpation, et de despotisme. Le marquis de Torcy, qui se trouvait sur les lieux, jugeait plus sainement des choses. Il vit que le seul obstacle à la paix venait du prince Eugène et de Marlborough, qui, enrichis par la guerre, devaient mettre la paix à des conditions si onéreuses qu'il ne serait pas possible de la conclure. Le ministre français, s'adressant à Marlborough directement, lui offrit une somme d'argent considérable; le noble duc la refusa, non parce que la proposition de se vendre lui parut injurieuse et offensante, mais parce que la somme offerte ne lui semblait pas assez forte. On prétend qu'il s'estima lui-même à 10 millions de livres tournois, et que M. de Torcy refusa de l'acheter à ce prix. Louis XIV, de son côté, constitua la nation française juge de sa conduite; il publia les offres qu'il avait faites et les demandes des alliés. Cette communication produisit l'effet qu'il en attendait : les Français partagèrent les sentiments de leur roi, et malgré tout ce qu'ils avaient souffert, tout ce qu'ils souffraient encore, tout ce qui les menaçait, ils accoururent à son secours, et firent les plus grands efforts (1). Les articles préliminaires avaient été notifiés le 28 mai, ils étaient au nombre de 40; aussitôt après leur rejet les hostilités recommencèrent.

Le prince Eugène et Marlborough partirent pour la Flandre; leur armée, forte de 110,000 hommes, alla camper dans la plaine de Lille. Le maréchal de Villars, auquel on avait eu enfin recours, réunit les troupes françaises dans le voisinage de Lens; il comptait 30,000 soldats de moins que les confédérés, mais il avait pris une position telle qu'il n'était pas possible de l'attaquer avec avantage. La chute de Tournay, que le défaut de vivres obligea de capituler, et le siège de Mons, que Villars aurait voulu sauver, l'obligèrent à quitter ses lignes pour se porter en avant; mais les confédérés l'avaient prévu, et il fut obligé de camper

(1) Des efforts, dit Smollet, qui surprirent le monde entier : *They made such efforts as amazed the whole world.*

sous leurs yeux, à une lieue de la ville, au village de Malplaquet. Il se retrancha dans cette position nouvelle, mais les généraux ennemis, déterminés à lui faire abandonner ce poste, l'attaquèrent le lendemain, 11 septembre.

L'action s'engagea dès le matin et dura plusieurs heures. Des prodiges de valeur eurent lieu de part et d'autre; le prince d'Orange et le duc d'Argyle du côté des confédérés, le chevalier de Saint-Georges (1), qui chargea douze fois avec la maison du roi, du côté des Français, se distinguèrent par une bravoure extraordinaire. Le prince Eugène reçut une blessure légère à la tête; Villars eut le genou fracassé au moment où, se plaçant à la tête de quelques bataillons qu'il tira de son centre, il rétablissait le combat à sa gauche, que Marlborough avait mise en désordre, et forçait Marlborough à reculer à son tour. Malgré les vives douleurs de sa blessure, assis sur un brancard, il continua quelque temps de donner des ordres; mais au bout de cinq ou six minutes il perdit connaissance, et on le transporta presque sans vie au Quesnoy.

La bataille de Malplaquet est une des plus sanglantes dont il soit fait mention dans l'histoire des temps modernes. Les Français déployèrent un courage qui semblait tenir du désespoir, et la blessure de leur général décida seule de la journée. La gauche de l'armée française avait repoussé Marlborough, la droite avait repoussé les Hollandais, et même elle les poursuivait sur leur propre terrain. Le prince Eugène, il est vrai, s'étant aperçu que le centre avait été dégarni, se porta sur ce point avec des forces considérables, rompit la ligne et s'établit sur la place qu'il venait d'emporter; mais, dans ce moment, la droite victorieuse avait pris en flanc le prince Eugène, l'honneur de la journée serait resté aux Français. On peut, sur ce point, s'en rapporter à Villars lui-même, qui, du ton de la plus intime conviction, disait à ses amis que, s'il n'avait été mis hors de combat, les alliés auraient certainement été battus.

Le champ de bataille fut abandonné aux alliés; mais la retraite s'effectua dans le meilleur ordre et sans perte d'un seul homme, par les soins du maréchal de Boufflers qui, bien que plus ancien en grade que Villars, n'avait voulu servir que sous ses ordres (2). Les vainqueurs se gardèrent de les inquiéter; ce ne fut même que le lendemain

(1) Le prétendant.

(2) Les historiens anglais conviennent que la retraite de Boufflers est admirable: *They made an excellent retreat towards Bavar... and retired at leisure, perfectly recovered of that apprehension, etc.*

qu'ils apprirent qu'ils avaient gagné la bataille, qui, de leur aveu même, leur avait coûté 20,000 hommes de leurs meilleures troupes, tandis que les Français n'en perdirent pas la moitié; on peut même dire qu'ils gagnèrent à Malplaquet plus que les alliés, car ils s'y remirent parfaitement de cette crainte que, depuis plusieurs années, leur inspiraient les succès constants de leurs ennemis. Au reste, la retraite des Français livra aux alliés la ville de Mons, qui, investie vers la fin de septembre, et abandonnée à ses propres ressources, ne tint que jusqu'à la fin d'octobre. Après la prise de Mons, les deux armées entrèrent dans leurs quartiers d'hiver.

La campagne sur le Rhin ne produisit aucun événement remarquable. En Espagne, les opérations militaires furent, en général, défavorables aux alliés, et quoique Louis XIV eût retiré de ce pays la plus grande partie de ses troupes, les Espagnols continuèrent de combattre, sans se décourager, pour le prince qu'ils avaient adopté, contre celui qui ne voulait régner que par la force des armes étrangères.

Quoique les événements de la campagne qui venait de finir eussent été beaucoup moins désastreux pour la France que Louis XIV ne l'avait craint, ce prince, qui n'en était pas moins convaincu que la paix était nécessaire, fit porter aux États de nouvelles propositions; mais le marquis de Torcy les accompagna d'une note par laquelle il déclarait que le roi ne prendrait point pour base du traité les préliminaires auxquels on avait voulu le soumettre. Les États prétendirent trouver dans cette déclaration la preuve que Louis n'était point sincère: ils résolurent de continuer les hostilités, et d'y apporter la plus grande vigueur. Cependant le peuple, en Angleterre, commençait à perdre ses illusions, et à trouver pesant le fardeau de la guerre; il remarquait très-bien que les propositions qu'on voulait imposer à Louis XIV étaient dures et humiliantes pour ce prince, très-avantageuses pour les alliés, mais fort peu profitables pour la Grande-Bretagne, qui avait fait presque seule tous les frais de la guerre. Les tories profitèrent de cette disposition des esprits pour blâmer plus ouvertement la conduite de Marlborough et de Godolphin. L'ex-secrétaire Harley, toujours secondé par la nouvelle favorite, se joignit aux tories, et la duchesse de Marlborough elle-même, qui semblait vouloir reprendre de vive force l'ascendant qu'elle avait eu sur l'esprit de la reine, ne contribua pas peu à précipiter le dénouement qu'elle craignait.

Le parlement se réunit le 15 novembre. La reine, dans son discours d'ouverture, parla des propo-

sitions faites par Louis, qui, *par de belles paroles et de fausses protestations*, ne cherchait qu'à tromper les alliés et à les diviser entre eux. Une telle assertion était évidemment mensongère; mais les ministres en avaient besoin pour justifier la continuation d'une guerre qui surchargeait la nation de contributions et l'épuisait d'hommes et de sang, sans aucun but connu, sans aucun avantage réel pour elle. La reine parla aussi de la *grande et mémorable* victoire de Malplaquet, et des autres événements militaires qui avaient réduit la France au dernier degré de détresse; ce qui rendait de nouveaux efforts nécessaires pour abattre à jamais cette puissance excessive qui avait si longtemps menacé les libertés de l'Europe. Les chambres agirent comme si elles eussent été persuadées, et celle des communes, dans moins d'un mois, vota le bill des subsides s'élevant à près de 6,200,000 livres, et créa les fonds nécessaires pour faire produire à l'impôt cette somme énorme.

## CHAPITRE XXIV.

Suite du règne de la reine Anne. — 1710.

Cependant Louis XIV profita de l'armistice forcé qu'amena l'hiver pour reprendre les négociations; il envoya même aux États les articles d'un nouveau traité par lequel il s'engageait à reconnaître l'archiduc comme roi d'Espagne et promettait d'abandonner son petit-fils, pourvu que les électeurs de Bavière et de Cologne fussent rétablis dans leurs États; à reconnaître l'électeur de Hanovre, le roi de Prusse, la reine Anne et le droit de succession dans la ligne protestante, et enfin à céder Strasbourg et Brisac à l'empereur. Ces propositions ayant été rejetées, le marquis de Torcy présenta un autre plan; ce fut avec aussi peu de succès, et quand les conférences commencèrent à Gertruydenberg (il ne fut point permis aux commissaires français d'entrer à La Haye), plus ces derniers faisaient de concessions, plus les alliés se montraient durs et exigeants. Ils demandaient, entre autres choses, que Louis se chargeât seul du soin d'expulser son petit-fils de l'Espagne. Ses envoyés poussèrent la condescendance jusqu'à offrir aux alliés un subside d'un million par mois, et cette offre, plus qu'humiliante, ne fut point acceptée. Ce fut un bonheur pour la France, qui ne subit point la honte d'un tel traité. Louis rappela ses plénipotentiaires, déterminé à soutenir encore la guerre, aimant mieux, dit-il, puisqu'elle était inévitable, la faire à ses ennemis que

la faire à ses enfants. Il s'était bien trouvé l'année précédente de rendre la nation juge de sa conduite; il eut recours au même expédient, et il réussit encore. Quand les Français connurent les propositions des alliés, qu'ils apprirent avec quelle insolente hauteur leurs plénipotentiaires avaient été traités par les *marchands hollandais*, l'orgueil national s'irrita, et l'indignation, qui saisit tous les cœurs, donna des soldats au roi. Les conférences avaient duré depuis le 19 mars jusqu'au 25 juillet. Le roi de France, en se déterminant à une nouvelle campagne, avait conçu d'ailleurs l'espérance que la fortune, qui tant de fois avait favorisé ses armes, le dédommagerait par quelque heureux retour; peut-être comptait-il aussi sur la révolution ministérielle qui se préparait en Angleterre.

La tenue des conférences n'avait pas retardé les opérations de la campagne. Dès le milieu du mois de mars, le prince Eugène et Marlborough allèrent joindre leur armée à Tournay, et ils se disposèrent à faire le siège de Douai. Villars, malgré sa blessure, qui lui rendait très-douloureux l'exercice du cheval, avait accepté le commandement de l'armée française. Le roi, qui n'ignorait pas que le maréchal était d'avis de livrer bataille, parce qu'une bataille gagnée pouvait changer la face des affaires, et qu'il avait l'espérance de la gagner, même sur Marlborough et Eugène, crut devoir lui défendre de la présenter aux confédérés, à moins qu'il n'eût une armée au moins égale en force. C'était lui ordonner de laisser prendre sous ses yeux toutes les places que les confédérés voudraient assiéger. Villars n'obéit qu'à regret, mais il obéit. D'un autre côté, les Hollandais n'avaient pas oublié leur victoire de Malplaquet, qui leur avait coûté leurs meilleures troupes, et les députés des États s'opposèrent formellement à tout engagement sérieux qui pourrait devenir décisif. Ils voulurent que les opérations fussent réduites à de simples sièges, qui, formés par une armée et soutenus par une autre armée sous le nom de corps d'observation, ne pouvaient manquer de réussir. Cette tactique, à laquelle Marlborough et Eugène furent obligés de s'assujettir, fit tomber successivement Douai, Béthune, Aire et Saint-Venant, sans que Villars pût s'y opposer d'une manière efficace. Il réussit seulement à couvrir l'Artois et la Picardie, ce qu'à la cour de Versailles on regarda comme un grand avantage. Les Français eurent un faible dédommagement du côté d'Ypres, dont la garnison surprit un convoi composé de plusieurs bateaux chargés de munitions, et dont l'escorte, sous les ordres du comte d'Athlone, fut presque entièrement détruite.

Sur le Rhin, on se borna de part et d'autre à s'observer, sans qu'on se permit aucune hostilité. Il en était de même du côté du Dauphiné : le duc de Savoie, se plaignant de l'empereur, avait abandonné le commandement au comte Thaun, qui fit de vaines tentatives pour franchir les Alpes et entrer dans le Dauphiné ; le maréchal de Berwick avait pris de telles mesures que Thaun échoua partout. L'intérêt se portait principalement vers l'Espagne, où l'empereur avait fait passer de nombreux renforts.

Le roi de France avait été obligé de rappeler, pour sa propre défense, la plus grande partie des troupes qu'il avait dans ce pays. Philippe y avait suppléé par des levées de milices nationales ; mais ces soldats nouveaux, tout pleins de zèle, manquaient d'instruction, et ils avaient en tête les vieilles bandes allemandes du comte de Staremburg et les Anglais de Stanhope. Celui-ci, à la tête d'un corps de cavalerie, battit complètement la cavalerie espagnole dans les champs d'Almenara. Quelques bataillons de milices, qui s'étaient avancés pour soutenir la cavalerie, ne durent eux-mêmes leur salut qu'à la fuite et à la nuit qui déroba leurs traces aux Anglais. Staremburg, informé que l'armée espagnole voulait se retirer du côté de Lérida, se mit à la poursuivre ; il l'atteignit dans les plaines de Saragosse et remporta sur elle une victoire complète. 5,000 Espagnols furent tués et 7,000 faits prisonniers ; toute l'artillerie tomba au pouvoir des alliés. L'archiduc entra dans Saragosse en triomphe, tandis que Philippe, ralliant les débris de son armée, fit sa retraite sur Madrid, d'où, désespérant de pouvoir défendre sa capitale, il se porta du côté de Valladolid. Vendôme y arrivait dans le même temps. Le roi l'avait demandé avec tant d'instance à son grand-père, que celui-ci ne put le lui refuser ; et Vendôme, arraché à sa retraite d'Anet, alla relever le trône de Philippe.

Vendôme jouissait en Espagne d'une telle réputation, il inspirait une si grande confiance, il s'était fait si bien aimer des soldats, qu'à son nom seul les Espagnols, reprenant courage, vinrent en foule se ranger sous la bannière royale. Trois mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis la journée de Saragosse, et déjà Philippe se voyait en état de chercher et de combattre ses ennemis. On était alors au commencement de novembre. L'armée espagnole se composait de 16,000 fantassins et de 11,000 cavaliers. Celle des confédérés attendait sur les bords du Tage, au-dessous de Tolède, que les Portugais se joignissent à elle ; mais le marquis Du Bay menaçait la frontière du Portugal, et empêchait les Portugais de s'éloigner.

Les confédérés, fatigués d'une longue et vaine attente, et craignant d'être coupés sur leurs derrières, prirent le parti de remonter vers l'Aragon. Vendôme les poursuivit ; il atteignit leur arrière-garde sous les murs de Brihuega. Le général Stanhope s'était enfermé dans cette petite ville pour s'y défendre avec plus d'avantage, et donner ainsi le temps à Staremburg de venir à son secours ; mais il fut si vivement pressé que, manquant de munitions et de moyens de défense, il fut contraint de se rendre à discrétion avec 2,000 Anglais, 3 lieutenants généraux, 1 major général, et un grand nombre d'officiers supérieurs. Staremburg n'avait pas été plutôt averti du danger de Stanhope, qu'il rétrograda vers Brihuega avec toutes ses forces ; les mauvaises chemins retardèrent sa marche, et, surpris par la nuit près de Villaviciosa, il fut contraint de s'y arrêter.

Vendôme l'attaqua le lendemain ; le choc fut rude et sanglant. L'aile gauche des confédérés fut taillée en pièces ; à l'aile droite, où Staremburg commandait en personne, le combat se maintint jusqu'à la nuit, qui favorisa la retraite des vaincus. La victoire fut décisive. D'environ 30,000 hommes que l'archiduc avait fait entrer dans Madrid, 10,000 à peine retournèrent avec lui en Catalogne. Vendôme l'y suivit ; il reprit en passant Saragosse et Balaguer, tandis que le duc de Noailles s'emparait de Girone. L'archiduc fut contraint de chercher un asile dans les murs de Barcelone. Tous ces événements qui, de Philippe faible et fugitif, faisaient un roi puissant maître de toute l'Espagne, s'étaient accomplis dans l'espace de deux mois.

Les ennemis du ministère whig, constants dans leur haine, se prévalaient de tout pour déclamer avec plus de force contre une guerre qui ne pouvait produire pour l'Angleterre ni gloire ni profit. Les whigs avaient gagné leur popularité en alarmant la nation sur les dangers que courait l'Église protestante dont ils se disaient les défenseurs. On employa contre eux le même moyen : on parla des puritains (et presque tous les whigs appartenaient à cette secte) comme des plus dangereux ennemis de la religion et même de la succession de la ligne protestante. Le clergé appuya les tories de toute son influence, et il prêcha sans relâche la doctrine de l'obéissance passive, diamétralement opposée à la doctrine des whigs. Le peuple prenait d'abord peu de part à cette lutte de partis et de doctrines ; mais à la fin il adopta celles qu'il trouvait dans la bouche de tous les membres du clergé. Parmi les adresses que reçut la reine, il s'en trouva un grand nombre où l'on disait franchement que, si le parlement actuel

était dissous, les élections nouvelles ne tomberaient que sur des gens connus par leur dévouement au trône et à l'Église.

Quand les choses en furent à ce point, Harley et ses amis crurent le moment venu d'agir ouvertement contre Marlborough et son ami Godolphin. Tant que ces deux hommes avaient pu se soutenir par le seul ascendant de la duchesse sur l'esprit de la reine, ils avaient négligé les deux partis comme s'ils n'eussent eu rien à craindre ni de l'un ni de l'autre. Après le refroidissement de la reine pour la duchesse, ils s'attachèrent à la faction des whigs, ou pour mieux dire, ils se l'attachèrent, en donnant à ses membres des emplois et des postes lucratifs, dans lesquels ils pouvaient exercer sur le peuple une grande influence. Lorsqu'ils eurent ainsi rempli la ville et les provinces d'hommes qui, par reconnaissance et par intérêt, étaient devenus leurs créatures, ils crurent leur pouvoir si bien affermi que la reine elle-même ne pourrait s'y soustraire; et jamais elle ne l'aurait pu, si elle n'avait eu pour appui que le parti tory. Mais aussitôt que l'influence du clergé eut rendu ce parti populaire, la reine, soutenue à la fois par les tories et par le peuple, voulut porter les premiers coups.

La mort du comte d'Essex avait laissé un régiment sans colonel : la reine, par le conseil de Harley, écrivit à Marlborough pour qu'il donnât ce régiment à M. Hill, frère de madame Masham. C'était moins une faveur pour M. Hill qu'un piège adroitement tendu au général, qu'on plaçait dans l'alternative fâcheuse de déplaire à la reine s'il refusait, ou de mécontenter l'armée par un passe-droit s'il obéissait. Le duc, comme on s'y attendait, représenta le tort que cette nomination ferait au service; Godolphin appuya la résistance de son ami; la reine, de son côté, persista, et Marlborough se retira très-mécontent; il ne parut pas au conseil, et la reine eut l'air de ne pas s'en apercevoir; ce qui alarma fort tout le parti whig. On entourait la reine d'obsessions de tout genre; les communes où ce parti dominait voulurent prendre fait et cause; le duc demanda sa retraite; la duchesse sollicita et obtint une audience secrète, comptant sur un retour de la vieille amitié. Mais la reine fut inflexible : elle se contenta, dit-on, de lui répéter ces mots, que la duchesse elle-même lui avait écrits dans une de ses lettres : *Vous n'attendez pas que je vous réponde, et je ne vous répondrai pas.* Marlborough avait pensé que la menace qu'il avait faite de quitter le commandement effrayerait la reine. Trompé dans ce calcul, il fit agir ses amis du parlement, et il fut question dans les deux chambres d'une adresse à la reine pour la supplier

d'éloigner madame Masham de son service; le comte de Sunderland avait ourdi cette nouvelle intrigue. M. Hill crut alors que la prudence exigeait de la part de la reine une concession qui plus tard peut-être deviendrait forcée : il la pria de se désister de la demande qu'elle avait formée pour lui; la reine n'y consentit qu'avec peine : elle ordonna à Godolphin d'écrire au duc qu'il pouvait disposer du régiment comme il l'entendrait; mais on eut bientôt lieu de s'apercevoir que le ressentiment qu'elle conservait de cette affaire, obligé de se concentrer, s'était converti en une haine profonde qui saisirait la première occasion favorable pour éclater.

Peu de temps après, les deux chambres lui présentèrent une adresse pour la prier d'envoyer le duc en Hollande, soit pour y traiter de la paix, soit pour reprendre le commandement de l'armée. La reine accéda volontiers à cette demande, et Marlborough ne fut pas plutôt parti qu'elle gratifia M. Hill d'une pension de 1,000 livres et presqu'au même temps du grade d'officier général. M. Masham obtint aussi cette dernière faveur. Godolphin ne put dissimuler son mécontentement; et la reine, comme si elle eût voulu encore l'augmenter, donna la place de chambellan que laissait vacante la retraite du comte de Kent au duc de Shrewsbury, ami des tories. Ce n'était là que le prélude des changements qui allaient s'opérer dans le ministère.

Ces changements étaient généralement désirés; car on croyait que les whigs professaient des principes contraires à la monarchie et à la doctrine de l'Église, et l'on ne voyait que des whigs au ministère. On se plaignait surtout de ce que l'autorité tout entière était dans les mains d'une famille qui ne laissait ni pouvoir ni influence à personne.

Lord Sunderland fut remplacé par lord Dartmouth. La reine reçut à cette occasion plusieurs adresses de félicitation. Le duc de Beaufort lui dit, en lui présentant ses hommages, qu'il était ravi de pouvoir la saluer maintenant *comme véritablement reine d'Angleterre*. Le parti whig fut extrêmement alarmé, parce qu'il prévoyait qu'on ne s'en tiendrait pas à ce changement seul, et que le renvoi de Sunderland annonçait celui du lord trésorier. Les agioteurs surtout et les capitalistes montrèrent la plus grande inquiétude, n'ayant guère de confiance qu'en Godolphin, dont ils connaissaient la capacité : ils se concertèrent ensemble pour retirer à la fois leurs fonds de la banque; et cette mesure alarmant à leur tour les administrateurs de cet établissement, ceux-ci se rendirent auprès de la reine pour lui représenter le tort

que pourrait faire au crédit public le changement de ministère. On assure qu'à l'instigation de Marlborough les États Généraux et même l'empereur avaient interposé leur médiation, et peint la retraite des ministres actuels comme pouvant devenir fatale à la grande alliance. La reine, dissimulant l'impression fâcheuse qu'avait faite sur elle cette intervention inconvenante, s'était contentée de dire à l'ambassadeur d'Allemagne que, quels que fussent ses ministres, Marlborough conserverait toujours le commandement des troupes. Celui-ci ne s'en était pas rapporté aux étrangers seuls du soin de défendre Sunderland : il avait écrit à la reine une lettre fort étendue sur les mérites et la fidélité de son gendre, à qui l'on ne pouvait faire aucun juste reproche. La duchesse, de son côté, écrivit dans le même sens, et ne reçut qu'une réponse sèche et courte ; le duc n'en reçut aucune, mais il apprit bientôt la disgrâce de son gendre.

Cette nouvelle le remplit de fureur, et dans ses désirs de vengeance, il écrivit à son neveu Berwick pour qu'il offrît formellement ses services à la cour de Saint-Germain. Le prétendant était alors en Flandre, où il servait sous Villars. La reine mère reçut la lettre, et y répondit avec l'apparence d'une confiance qu'elle ne pouvait plus avoir, parce qu'il avait trop souvent trompé les espérances qu'il lui avait données. Marlborough, dans sa lettre, conseillait au prétendant de s'adresser à madame Masham, et la réponse de la reine sur ce point mérite d'être conservée. Si l'histoire doit peindre les hommes, cette lettre ne sera pas inutile à consulter quand on voudra connaître à fond cet homme célèbre. « Vous voulez, dit la reine mère, que mon fils s'adresse à la nouvelle favorite de la princesse Anne; mais faut-il que nous ayons recours à une étrangère, qui n'a contracté envers nous aucun engagement, et qui ne nous a jamais juré fidélité ni promis son appui? *Vous avez fait souvent l'un et l'autre*, et s'il est en votre pouvoir de placer mon fils sur le trône qui lui appartient, vous ne devez pas hésiter. » Marlborough continua de correspondre avec le prétendant et Villars, qu'il ne manquait jamais d'assurer de son attachement pour le prince. Pour achever de peindre ce fidèle serviteur de la reine Anne, si dévoué à la cause du prétendant, il est bon de rapprocher de la lettre dont nous venons de parler celle qu'à la même époque il écrivait à l'électeur de Hanovre. « Je conjure V. A. E. d'être persuadée que je chercherai toujours à mériter la confiance dont elle m'honore *par un attachement inaltérable à ses intérêts*, que je regarde comme unis à ceux de mon pays et à ceux de l'Europe entière.

J'espère qu'on trouvera peu d'hommes en Angleterre capables de se laisser tromper par les artifices de Harley et de ses partisans, dont le projet tend évidemment à rétablir sur le trône *le prétendu prince de Galles...* ; mais nous ferons avorter, mes amis et moi, les desseins de ces hommes sans principes, qui veulent empêcher la succession protestante de s'établir, et détruire ainsi la sûreté et la liberté de leur pays, etc. »

Il est pénible d'être obligé de déchirer le voile qui couvre les faiblesses d'un grand homme; mais plus cet homme a de droits à notre admiration, plus il est nécessaire que toute la vérité soit connue, car c'est la vérité que l'histoire doit aux hommes: l'apologiste exalte, loue, pallie, excuse; l'écrivain détracteur abaisse, blâme, altère, décolore; l'historien consciencieux dit ce qui est, tout ce qui est.

Marlborough, au reste, n'était pas le seul qui eût à se faire le reproche de mauvaise foi : presque tous les ministres, depuis la révolution, tant sous la reine Anne que sous le roi Guillaume, ont entretenu une correspondance plus ou moins régulière avec la cour de Saint-Germain, sans en excepter Harley, Shrewsbury, Henri Saint-John, Buckingham, etc.; et ce n'était pas seulement le prétendant qu'ils assuraient de leur dévouement, c'était aussi l'électeur de Hanovre.

Marlborough n'avait pu sauver son gendre Sunderland; il put encore moins protéger son ami Godolphin, qui fut destitué dans les premiers jours du mois d'août : la trésorerie fut mise en commission, sous la direction de Harley qui fut nommé chancelier de l'échiquier et sous-trésorier. Le comte de Rochester eut la présidence du conseil à la place de lord Somers, le duc de Buckingham devint grand maître du palais au lieu du duc de Devonshire, et M. Boyle, secrétaire d'État, céda son poste à M. Henri Saint-John. Sir Simon Harcourt eut la chancellerie, le duc d'Ormond le gouvernement de l'Irlande, etc. En un mot, à l'exception du duc de Marlborough, à qui on laissa le commandement de l'armée, les whigs furent tous remplacés au ministère, au conseil, et dans les emplois éminents de l'État. Pour rendre complet le triomphe des tories, la reine prononça la dissolution du parlement, après toutefois qu'on se fut assuré que les élections nouvelles donneraient aux tories une grande majorité. On ne pouvait guère craindre au surplus un résultat contraire. Le peuple détestait ces mêmes whigs pour lesquels il avait montré jusque-là tant de zèle. Ce sentiment de malveillance accompagna partout les électeurs : on le vit dominer dans les villes et dans la campagne; de sorte qu'il n'envoyèrent au par-

lement qu'un bien petit nombre des anciens membres : ceux qui s'étaient prononcés contre le parti wihg.

Ce fut le 25 novembre que le nouveau parlement ouvrit sa session. Les pairs promirent dans leur adresse de concourir avec la couronne à toutes les mesures qui pourraient amener une paix honorable. Les communes allèrent plus loin : elles exhortèrent la reine à proscrire le système qui avait manqué d'être si funeste à l'Église et à l'État. Aussitôt après l'adresse elles s'occupèrent des dépenses de l'année suivante, et elles en votèrent sans hésiter le montant qui, la dette comprise, s'élevait à une somme excédant 14 millions et demi. Le cinquième de cette somme fut levé par deux loteries.

Le duc de Scarborough, dans la chambre haute, proposa de remercier Marlborough à son retour, au nom de la chambre ; mais le duc d'Argyle s'éleva fortement contre cette proposition, de sorte que les amis du général craignant le résultat du scrutin si la question était mise aux voix, proposèrent de l'ajourner jusqu'au moment où il serait revenu du continent ; cet ajournement, prononcé à une grande majorité, équivalait à un désistement.

La réaction s'opérait non-seulement dans le parlement, mais encore dans le corps diplomatique et dans toutes les branches de l'administration. Trois colonels furent destitués pour avoir porté des toasts contre les ennemis du grand Marlborough. Celui-ci arriva vers la fin de décembre, et il eut d'abord une audience de la reine. L'entretien dura une demi-heure. La reine lui annonça qu'il ne devait pas s'attendre à recevoir, comme auparavant, les actions de grâces des deux chambres ; elle l'exhorta à vivre en bonne intelligence avec ses ministres, et l'engagea à reprendre sa place au conseil. Le duc ne montra aucun ressentiment de tout ce qui s'était passé ; il parut même disposé à conserver le commandement aux conditions qu'on lui imposait. Toutefois, s'étant aperçu que la reine ne rendait pas sa faveur à la duchesse, il lui envoya la démission des diverses places que celle-ci occupait, et, probablement contre son attente, la reine l'accepta. Lui-même tenta de se relever, non-seulement dans l'esprit de sa souveraine, mais encore dans l'opinion publique, et il n'y put réussir. La nouvelle des désastres de l'archiduc en Espagne, communiquée quelques jours après aux deux chambres par un message de la reine (2 janvier 1711), fut comme le signal d'un soulèvement général, tant contre l'ancien ministère que contre Marlborough qui l'avait créé, et soutenu ensuite de toute son influence.

L'histoire d'Angleterre offre plus d'un exemple de ces changements subits dans l'opinion, et même dans les affections du peuple ; de ce brusque passage d'un système à un autre système diamétralement opposé, d'un culte politique à un autre culte. Ce Marlborough, qui, six mois auparavant, était prôné par la nation, exalté par les chambres, caressé, flatté par les deux partis, devient tout d'un coup un objet de haine et de réprobation pour la nation et pour le parlement, quoique sa conduite militaire soit à peu près la même, et qu'il soit revenu avec de nouveaux lauriers. La veille on l'appelait le restaurateur des armes britanniques ; on parlait de ses victoires par le nombre des batailles qu'il avait livrées, ou des villes qu'il avait assiégées ; il avait humilié la France, assuré la liberté de l'Europe : le lendemain, on censurait amèrement ses actions, on les tournait en ridicule ; on l'attaquait dans des libelles ; on ne s'entretenait que de son avarice, de ses extorsions, de sa conduite tortueuse, de sa duplicité, de sa cruauté, de son insatiable ambition ; on allait jusqu'à mettre son courage en problème. Hier encore héros de l'Angleterre : aujourd'hui le plus vil des hommes. Tel on peignait Marlborough ; tel on peindra toujours l'homme qui cherche la popularité entre deux factions opposées.

## CHAPITRE XXV.

Suite du règne de la reine Anne. — 1711.

Le message de la reine, relatif aux affaires d'Espagne, excita dans les chambres une vive rumeur. On accusait hautement l'ancien ministre, et une enquête fut ordonnée. Le comte de Peterborough, interrogé par le comité de la chambre des lords, imputa tous les malheurs arrivés dans le cours de cette guerre au comte de Galway et au général Stanhope. Le comte de Galway se défendit d'une manière précise et péremptoire, ce qui n'empêcha pas la chambre de déclarer qu'il avait été cause, conjointement avec le général Stanhope, de la malheureuse bataille d'Almanza, dont les suites, si funestes à l'archiduc en Espagne, avaient influé même sur le mauvais succès de l'expédition dirigée contre Toulon. Si les conseils du comte de Peterborough avaient été suivis, ajouta-t-on, on aurait prévenu tous les maux qui sont arrivés. Le duc de Buckingham fit alors la proposition de transmettre des remerciements au comte pour les bons et loyaux services qu'il avait rendus. Ces

remercements lui furent adressés par l'organe du lord chancelier Harcourt, qui ne laissa point passer l'occasion de parler de la conduite intéressée et de l'humeur vénale de Marlborough. Au reste, de l'aveu de tous les historiens, les votes du parlement en cette occasion furent moins dictés par la justice qu'ils n'étaient l'expression de l'effervescence rancunière d'un parti qui, longtemps opprimé, dominait à son tour.

Les Tories de la chambre haute voulurent aussi faire trouver aux communes l'occasion de se déchaîner contre l'ancien ministère. Ils excitèrent les habitants de plusieurs paroisses à se plaindre de l'établissement parmi eux d'un grand nombre d'Allemands du Palatinat, venus récemment en Angleterre aux frais du gouvernement, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'au détriment des pauvres du pays. Après enquête préalable, il fut décidé que l'existence de ces étrangers était une charge pour le royaume; qu'elle ne pouvait qu'accroître le malaise dans les classes pauvres; qu'il y avait eu abus scandaleux de l'emploi des deniers publics; que ces étrangers étant d'une autre religion que les Anglais, leur présence ne pouvait que nuire aux intérêts de l'Église. Les communes passèrent ensuite à l'examen des opérations maritimes, et il fut aussi décidé qu'il y avait eu des malversations scandaleuses, et que la fraude avait présidé à la rédaction des contrats passés avec les fournisseurs, notamment ceux qui concernaient la fourniture de la bière. Un membre de la chambre, qui avait été intéressé dans ce traité, en fut ignominieusement expulsé. A la suite de cette discussion, un bill fut passé et érigé en loi, relativement aux conditions nécessaires pour pouvoir représenter un comté au parlement. Il fallait, pour être éligible, posséder en biens-fonds un revenu de 600 livres; la moitié de cette somme suffisait pour prendre la qualité de bourgeois. Le but avoué de ce bill était d'exclure le commerce de la chambre des communes, afin que le pouvoir législatif ne résidât que dans les mains des tenanciers et des grands propriétaires.

Un événement auquel personne ne s'attendait vint changer tout à coup la face des affaires, en faisant naître pour la Grande-Bretagne de nouveaux intérêts : l'empereur mourut au commencement d'avril, de la petite vérole; il laissait à l'archiduc Charles ses titres et ses couronnes. La reine annonça cette nouvelle aux chambres, par un message du 20 du même mois, se montrant disposée à prendre toutes les mesures qui pouvaient assurer à ce prince la dignité impériale. Elle laissa paraître en même temps le désir qu'elle aurait de faire la paix avec Louis, et même avec

Philippe, si elle obtenait de ce dernier un traité qui donnât aux Anglais le droit de trafiquer librement avec l'Amérique; elle fit entendre aussi que si la couronne impériale se plaçait sur la même tête avec celle d'Espagne, le surcroît de puissance qu'acquerrait la maison d'Autriche détruirait cet équilibre dont le maintien en Europe avait été le motif principal de la guerre. Ce projet, annoncé pour ainsi dire furtivement par la reine, était celui du comte d'Oxford et de ses collègues; plus tard ils s'en firent gloire. Ils voulaient terminer promptement une guerre onéreuse, qui n'était pas seulement à charge à la génération actuelle, mais qui devait encore accabler d'un poids énorme ses descendants; mais la nation avait pris dans le récit des triomphes de Marlborough le goût des expéditions militaires; elle se croyait appelée à régler par ses armes les destinées de l'Europe; et pour dissiper ces dangereuses chimères, les nouveaux ministres furent contraints de recourir à des mesures capables de tourner l'indignation publique contre les personnes qui avaient possédé jusque-là toute la popularité.

Les whigs ne cessaient de répéter que la disgrâce de Godolphin entraînerait la ruine du crédit public; le comte d'Oxford voulut détruire l'impression que ces bruits, colportés en tous lieux par la malveillance, avaient faite sur les esprits. Il prit des mesures pour acquitter les dettes que son prédécesseur avait laissées dans les divers départements, et en même temps il proposa aux communes un projet de finances, avec lequel il serait possible de combler le déficit des subsides précédents et de solder la dette nationale. Les communes déclarèrent, sur le rapport d'un comité spécial, que, sur les diverses sommes votées par le parlement depuis la révolution, il y avait 35 millions dont l'emploi n'était pas justifié. Ensuite elles s'occupèrent de liquider la dette de la marine, qui excédait 5 millions; on la réunit à d'autres dettes montant à 9 millions et demi environ, et on forma de toutes ces dettes un seul capital, productif d'intérêts à 6 pour 100. Indépendamment de ces intérêts, les créanciers de ce capital obtinrent le privilège exclusif du commerce à établir sur les mers du Sud et avec l'Amérique; et telle fut l'origine de la Compagnie du Sud, née de la supposition, assez peu fondée, que les Anglais obtiendraient la faculté de commercer librement avec le Pérou. Le nouveau ministère se flattait sans doute que cette concession serait le prix de l'abandon de la cause du roi Charles.

Les communes adoptèrent ce projet avec enthousiasme. Elles s'occupèrent ensuite d'une adresse à la reine, dans l'intention de porter aux whigs le

dernier coup. Elles dirent que, dans la révision des comptes des deniers publics, elles s'étaient convaincues qu'il y avait eu fraude et malversation; que ceux qui, dans les derniers temps, avaient été chargés du maniement de ces deniers, s'étaient rendus coupables de mauvaise foi, et, probablement, de dilapidation, puisque plus de 30 millions se trouvaient sans emploi justifié; elles accusèrent ceux qui, par leurs protestations hypocrites de patriotisme, s'étaient emparés de la confiance royale pour en abuser, d'être les auteurs de ces malversations, qui auraient infailliblement conduit la nation à un abîme, si la reine, dans sa sagesse, n'avait pris le parti de les éloigner de l'administration. On suppliait la reine de donner des ordres pour obliger les comptables en retard à rendre leurs comptes sans délai. Cette adresse du parlement circula rapidement par tout le royaume, et elle produisit l'effet qu'on en attendait : le peuple se remplit d'animosité contre les derniers ministres. Disons pourtant qu'il résulta plus tard du rapport des auditeurs des comptes, que l'emploi de 30 millions sur 35 fut appuyé de pièces justificatives, et que la somme dont il n'avait été ou pu être rendu compte ne s'élevait qu'à environ 4,330,000 liv.

Le 12 juin, la reine se rendit à Westminster. Après qu'elle eut sanctionné plusieurs bills, elle remercia les deux chambres, dans les termes les plus affectueux, de tout ce qu'elles avaient fait pour la nation et pour elle-même. Elle termina par la protestation banale, mais obligée, de son intention d'assurer la succession à la maison de Hanovre, et de prêter son appui à l'Église. A la suite de ce discours, le chancelier prononça la formule de prorogation.

La reine, comme on l'a vu, n'avait jamais négligé l'occasion de dire aux chambres qu'elle voulait avoir pour successeur un membre de la branche protestante de Hanovre. On peut douter néanmoins qu'elle fût bien sincère dans cette espèce de profession de foi périodique, répétée à chaque session du parlement, lorsqu'on a la preuve qu'à l'époque même dont nous parlons elle entretenait avec son frère, le chevalier de Saint-George, une correspondance suivie. Il est à présumer qu'entre les deux prétendants son cœur donnait la préférence à ce dernier sur l'électeur de Hanovre; mais ce qui paraît certain, c'est que, jalouse de son autorité, qu'elle voulait conserver, elle répugnait également à ce qu'aucun d'eux parût, de son vivant, sur les terres de la Grande-Bretagne. Dans une lettre datée du mois de mars, le chevalier, après lui avoir parlé de son affection pour elle et de ses droits sacrés à la couronne

d'Angleterre, ajoute qu'il ne voudrait devoir qu'à elle son rétablissement. « C'est à vous, lui dit-il, qu'une œuvre si juste est réservée; Dieu et la nature vous y invitent. Les promesses que vous faites au roi notre père, l'intérêt de votre famille, l'obligation de prévenir d'odieuses guerres, le bien général, le bonheur de notre commune patrie, tout vous en fait un devoir. » Bientôt après il ajoute : « Comme des affaires aussi importantes ne sauraient être traitées par lettres, je vous prie de m'envoyer quelqu'un de vos serviteurs chargé de vos pouvoirs et connaissant par vous-même vos intentions, ou de me donner le moyen de faire arriver jusqu'à vous une personne qui ait ma confiance. »

On ignore si la reine répondit à cette lettre; mais on trouve dans le recueil des papiers des Stuarts la réponse suivante de cette princesse à une autre lettre de son frère : « Je ne puis entrer maintenant dans aucune discussion sur la religion; mais il est certain que j'accorde protection et bienveillance à ceux qui professent la religion anglicane. La franchise est bonne en tout, principalement quand il s'agit de croyance religieuse : je n'ai jamais dissimulé quelle était la mienne, je n'exige pas que les autres dissimulent; toute persuadée que je suis de sa vérité, je ne crois pas devoir refuser mon estime à un individu, seulement parce qu'il ne pense point comme moi. En temps opportun, en un lieu convenable, je pourrai écouter ce qu'on voudra me dire à ce sujet; en attendant, il ne faut pas trouver mauvais que j'use de la faculté que j'accorde, celle d'adhérer librement à la religion que chacun au fond de son cœur juge la meilleure. »

Le ministère n'avait pas cru pouvoir encore ôter le commandement à Marlborough : c'eût été donner de l'ombrage aux alliés, surtout aux États de Hollande. Marlborough était donc parti de Londres vers la fin de février, après que la reine lui eut donné l'assurance que les troupes seraient exactement payées. Deux mois se passèrent avant qu'il rejoignit l'armée, à laquelle il avait assigné pour rendez-vous les champs d'Orchies, entre Lille et Douai. Le général anglais n'ignorait pas qu'il n'avait plus que des ennemis auprès de la reine, et il voulait, si sa disgrâce était résolue, signaler sa dernière campagne par quelque victoire éclatante qui ajoutât à sa gloire et le fit regretter; mais il avait en tête Villars, qui, obligé de suivre les ordres de Louis, mettait autant de soin à éviter une action que Marlborough à l'engager. Tous les succès des confédérés se réduisirent à prendre la ville de Bouchain, qui dut capituler après un siège de trente-trois jours, mal-

gré tous les efforts de Villars, ou plutôt malgré ses démonstrations d'attaque, seule chose qu'il lui fût permis de faire. Marlborough fit immédiatement réparer les murs de Bouchain, et ce fut là qu'il termina sa carrière militaire. Les deux armées prirent immédiatement leurs quartiers d'hiver, et peu de temps après Marlborough partit pour Londres, où il arriva vers le milieu du mois de novembre.

En Allemagne, l'électeur de Bavière et le prince Eugène ne firent que s'observer. En Italie, le duc de Savoie, toujours mécontent de l'empereur, ne fit pas la moindre tentative pour gagner du terrain : il ne parut pas même à l'armée, laissant au baron Thaurin le soin de tenter une invasion dans le Dauphiné; mais Berwick ne lui permit pas de franchir la frontière. En Espagne, c'était la même inaction : la seule ville de Barcelone tenait encore pour l'archiduc, qui, appelé en Allemagne par le désir de ceindre sa tête du diadème impérial, en était parti dès les premiers jours de septembre, y laissant l'archiduchesse sa femme, qui bientôt en partit elle-même.

Les opérations maritimes de cette année n'eurent pas plus d'importance que celles de la campagne sur terre. Le ministère avait conçu de grandes espérances d'une expédition dirigée contre Québec et Plaisance dans le Canada; mais les éléments combattirent pour les Français : une tempête violente fit périr 800 hommes et sombrer plusieurs vaisseaux, et l'entreprise échoua complètement. Les whigs attribuèrent ce mauvais succès au défaut de talent et d'expérience dans l'officier qui la commandait : c'était le frère de madame Masham.

Le parlement d'Irlande avait tenu sa session pendant l'été, et rien d'important n'y avait été résolu. Les deux chambres avaient employé à se contrarier l'une l'autre tout le temps que leur avait laissé le vote du bill des subsides. En Écosse, les jacobites de toutes les classes ne prenaient pas la peine de dissimuler leur prédilection pour le prétendant. La duchesse de Gordon fit frapper une médaille d'argent sur laquelle on voyait d'un côté une tête avec ces mots : *Cujus est?* et sur le revers les îles Britanniques avec cet autre mot : *Reddite*. A qui est cette tête? La connaissez-vous? Rendez-lui ce qui lui appartient. La duchesse fit don de cette médaille à la Faculté des avocats; et ceux-ci, à la majorité de 63 voix contre 12, voulurent voter des actions de grâces pour la faveur qu'elle venait de leur faire en leur donnant le portrait de leur souverain seigneur le roi. Toutefois le vote n'eut pas lieu; ce qui n'empêcha pas le résident de Hanovre de porter une plainte. L'avocat

du roi, sir David Dalrymple, reçut ordre d'informer; et comme il mit peu de zèle dans les poursuites, il fut destitué de son emploi : cette affaire n'eut pas d'autres suites.

Les nouveaux ministres avaient entamé dès la fin d'avril une négociation secrète avec la cour de France. Ils avaient le double but de mortifier les whigs, et les Hollandais, qu'ils ne haïssaient pas moins que les whigs, et de délivrer le pays d'une guerre ruineuse qui semblait, par sa durée, devoir faire à l'avenir partie de la constitution. Ils pensaient au fond acquérir de tels avantages pour le commerce de la Grande-Bretagne, que personne n'oserait les blâmer de ce qu'ils auraient fait. Peut-être même portaient-ils leurs vues plus loin : la succession du prétendant aurait consolidé le pouvoir des tories. Le comte de Jersey, ancien ambassadeur à Paris, d'accord avec le premier ministre, envoya un message particulier à la cour de France. Le marquis de Torcy s'empressa de répondre à lord Jersey, en l'assurant du désir sincère qu'avait le roi de faire la paix; mais il ajouta que son maître ne renouerait pas volontiers des négociations avec les Hollandais, dont l'intention était évidemment de continuer la guerre.

Le grand pensionnaire Heinsius, à qui la réponse du marquis de Torcy fut communiquée, trouvait avantageuses les conditions proposées; mais il insista pour qu'on reprît les conférences de l'année précédente, ce qui aurait fait de lui une espèce de dictateur européen. Louis XIV n'y voulut point consentir; les ministres anglais ne le voulaient pas non plus. Heinsius députa pour lors à Londres son collègue Buys, et celui-ci fit les plus grands efforts pour appuyer les prétentions du grand pensionnaire.

Pour lever toute difficulté, il fut convenu entre les ministres de Saint-James et ceux de Versailles que la reine établirait préliminairement ses demandes pour l'Angleterre, et que Louis y répondrait pour la France. Les demandes furent envoyées à M. Prior, qui se trouvait alors à Paris; et M. Mesnager, député du commerce, accompagna M. Prior à Londres, porteur des réponses et chargé de pleins pouvoirs pour arrêter définitivement les préliminaires, qui furent signés en effet le 8 octobre, tant par M. Mesnager que par deux secrétaires d'État, en vertu d'un ordre écrit de la reine. Le plénipotentiaire français fut admis à une audience particulière de S. M., qui l'assura qu'elle haïssait naturellement la guerre, et qu'elle userait de tout son pouvoir pour arriver à une promptte paix; qu'elle espérait qu'à l'avenir elle vivrait en bonne intelligence avec le roi de France, auquel

elle était déjà si étroitement unie par le sang (1); et que la concorde, la confiance, et l'amitié, se rétabliraient entre les deux nations.

Les principaux articles préliminaires réglaient les points suivants : reconnaissance du titre de la reine Anne et de la succession de la ligne protestante; démolition des fortifications de Dunkerque; traité de commerce; cession de Gibraltar et de Minorque ou Port-Mahon; traite des nègres en Amérique, avec concession d'un lieu de relâche pour les vaisseaux négriers; extension à tous les sujets de la Grande-Bretagne, de tous les avantages commerciaux accordés par l'Espagne aux Français ou aux autres peuples européens; restitution de Terre-Neuve, de la baie et détroit d'Hudson. Cette dernière demande fut renvoyée aux conférences pour la paix générale; tout le reste avait été accordé. Le secrétaire Saint-John, depuis lord Bolinbroke, dit à la reine, en lui présentant la copie de ces conventions, qu'elles renfermaient plus d'avantages pour la Grande-Bretagne qu'aucun traité n'en avait jamais stipulé en faveur d'aucune nation. Le comte de Strafford fut envoyé en Hollande pour communiquer au grand pensionnaire les propositions de paix faites par la France, et l'approbation qu'y donnait la reine.

Les États Généraux, alarmés par la communication qui leur était faite, chargèrent Buys d'agir auprès de la reine pour l'engager à rétracter sa détermination; mais, d'une part, la reine ne voulut rien accorder; de l'autre, Strafford pressait les États de se joindre à la reine, qui, disait-il, ne manquerait pas de regarder le moindre délai de leur part comme un refus d'adhérer à ses propositions. Les États, intimidés par le ton ferme de cette déclaration, consentirent à ce que des conférences générales s'ouvrirent à Utrecht du 1<sup>er</sup> au 12 janvier alors prochain. L'évêque de Bristol et lord Strafford, à qui M. Prior s'adjoignit d'ordre de la reine, furent les plénipotentiaires de l'Angleterre. La France désigna le maréchal d'Huxelles, l'abbé (depuis cardinal) de Polignac, et le même M. Mesnager qui avait signé les préliminaires. Des passe-ports furent expédiés par les États aux trois ministres français.

L'empereur, comme on s'y attendait, se déclata contre les préliminaires: il écrivit à tous les électeurs, à tous les princes de l'empire, pour les retenir dans la grande alliance; il sollicita les États Généraux de se joindre à lui pour empêcher la reine Anne de traiter de la paix. Il écrivit di-

rectement à la reine sur le même sujet, et la reine se montra fort peu disposée à sacrifier encore le sang et l'or de l'Angleterre dans une querelle qui lui était étrangère, et dont les avantages pour elle étaient très-incertains.

Les whigs ne se ménagèrent pas dans cette occasion importante: ils attaquèrent les préliminaires et les ministres qui les avaient signés, de vive voix et par écrit. On publia de part et d'autre des milliers de pamphlets et de libelles. Chaque jour en voyait éclore de nouveaux, mais chaque soir voyait la réponse aux écrits du matin. Méchanceté, sarcasmes, récriminations amères, mordantes calomnies, tout entraînait dans la composition de ces libelles. Marlborough, convaincu que son crédit lui échappait, voulut employer ce qui lui en restait pour rendre plus efficace l'opposition de son parti: il fut question d'une adresse de la chambre haute contre les préliminaires; plusieurs pairs tories avaient été entraînés, disait-on, par l'ascendant expirant de l'ambitieux général. La reine ne se montra nullement alarmée de toutes ces manœuvres; mais, pour en prévenir l'effet, elle prorogea le parlement au 7 décembre, époque où l'on pensait que l'arrivée des pairs écossais assurerait la majorité au ministère.

Marlborough ne se bornait pas à intriguer avec les whigs à Londres: il intriguait avec le prétendant, et selon son usage encore avec l'électeur de Hanovre, flétrissant ainsi de sa propre main les lauriers dont la victoire avait orné son front. Il avait paru d'abord se résigner à vivre en paix avec les ministres, mais il ne put s'accoutumer à voir les ministres se passer de lui: le dépit le jeta dans l'opposition; et, comme dans toutes les occasions où il avait eu à se plaindre de la cour, il se tourna du côté du prétendant, auquel il réitéra les protestations de dévouement et de fidélité dont il s'était tant de fois montré si prodigue. Il est vrai que le prétendant, toujours trompé par lui, n'accueillit ses offres qu'avec beaucoup de réserve, et sans y compter en aucune manière.

Le 7 décembre étant arrivé, la reine ouvrit la session par un discours dans lequel elle déclarait que, malgré les odieuses manœuvres des ennemis de la paix, le lieu et l'époque d'un congrès général avaient été déterminés; que les États Généraux lui accordaient une entière confiance; que son premier soin avait été d'assurer la succession de la maison de Hanovre, et de procurer à ses sujets tous les avantages qui pouvaient naître de la circonstance. Ce discours amena dans la chambre haute de violents débats. Le comte de Nottingham, qui avait déserté depuis peu le parti tory, s'éleva fortement contre les préliminaires; il

(1) Anne était petite-fille de Charles 1<sup>er</sup> et de Henriette de France.

finit par proposer d'ajouter à l'adresse d'usage une clause par laquelle la chambre déclarerait que, dans son opinion, aucune paix ne pouvait être honorable pour la Grande-Bretagne, tant que l'Espagne et l'Amérique seraient laissées dans les mains d'un Bourbon. Marlborough protesta devant Dieu qu'il avait toujours désiré une paix solide et durable, et que jamais il n'avait cherché à prolonger la guerre pour son propre avantage. Personne sans doute ne crut à sa sincérité; mais la proposition de Nottingham, mise aux voix, n'en fut pas moins adoptée à une faible majorité.

Le duc d'Hamilton avait été créé pair de la Grande-Bretagne sous le titre de duc de Brandon. A la réouverture de la session, il réclama sa place dans la chambre des pairs, non comme l'un des seize pairs d'Écosse, mais comme duc de Brandon. Cette demande avait des précédents qui devaient la faire accueillir; mais Anne ne voulait pas donner à la cour un volant de plus dans la chambre haute. On alléqua qu'on ne pouvait, sans danger pour la constitution, admettre dans la chambre un plus grand nombre de pairs écossais que le permettait le traité d'union. On répondit que la qualité d'Écossais ou de pair écossais n'était pas un titre d'exclusion pour obtenir la pairie de la Grande-Bretagne. Malgré ce raisonnement, qui était sans réplique, la question fut décidée contre le duc d'Hamilton à la majorité de 5 voix seulement. Cette décision ne passa point sans de vives protestations tant de la part des pairs ministériels que de celle des pairs écossais, qui, cédant au ressentiment qu'elle fit naître, s'en plaignirent à la reine comme d'une infraction manifeste au traité d'union, et comme d'une injure grave pour toute la pairie écossaise.

Le comte de Nottingham crut alors pouvoir présenter de nouveau le bill contre la conformité occasionnelle; mais il le fit en termes plus modérés que ceux qu'on avait employés jusque-là. Le bill passa dans les deux chambres, grâce à la connivence des whigs, envers lesquels le comte s'engagea à voter avec eux, lui et tous ces amis, en d'autres circonstances, s'ils voulaient dans celle-ci voter avec lui en faveur du bill.

Pendant que la chambre haute opposait aux ministres de la reine une résistance que ceux-ci ne pouvaient pas toujours vaincre, les communes, cédant à un sentiment contraire, ordonnèrent aux commissaires chargés de la vérification des comptes de faire le rapport de leurs opérations. Il résulta de ce rapport, fait le 21 décembre, que le duc de Marlborough avait reçu tous les ans 5 ou 6,000 livres des fournisseurs de vivres de l'armée, et que tous les contrats qu'il avait passés relative-

ment à des fournitures, portaient la preuve évidente de ses concussions. Le duc était alors en Flandre. Informé de la découverte que les commissaires avaient faite, il leur écrivit qu'il était vrai qu'il avait reçu les sommes dont il s'agissait, mais il prétendit les avoir employées à se procurer des intelligences chez les ennemis. Cette excuse ne fut reçue de personne: la chambre fit publier le rapport de la commission, et un acte d'accusation fut dressé. La reine déclara aussitôt dans son conseil que le duc étant sous le poids d'une accusation grave, elle jugeait convenable de lui ôter tous ses emplois; et elle l'instruisit elle-même de sa détermination par une lettre de sa propre main, dans laquelle elle se plaignit, dit-on, du traitement qu'elle avait reçu tant de lui que de la duchesse. Le duc répondit pour se justifier, et il n'y réussit pas: ses deux filles, la comtesse de Sunderland et lady Rialton, se démirent de leurs places de dames d'honneur.

Marlborough avait tout perdu dans l'opinion publique par la publication du rapport sur lequel l'acte d'accusation était fondé; il ne semblait plus à craindre. Toutefois les ministres, qui voyaient encore le parti whig dominer dans la chambre haute, ou du moins balancer par son action l'influence de l'autre parti, eurent recours à une mesure qui devait leur assurer la majorité: ils créèrent douze nouveaux pairs, qui furent admis sans opposition par la chambre, dans la séance du 2 janvier suivant. Le même jour le lord chancelier fit part à la chambre d'un message de la reine, qui lui ordonnait de s'ajourner au 14 du même mois. Les pairs de l'opposition prétendirent que la reine ne pouvait pas ajourner une seule chambre, mais qu'elle devait les ajourner toutes deux. Sur cette objection il s'éleva un débat assez vif, que les douze pairs introduits dans la chambre terminèrent dans l'intérêt de la cour.

---

## CHAPITRE XXVI.

Suite du règne de la reine Anne. — 1712.

L'arrivée du prince Eugène à Londres fut pour les whigs un événement aussi agréable qu'il le fut peu pour la reine et pour ses ministres, qui crurent que l'objet réel de sa mission était de fomenter le mécontentement, en offrant aux mécontents un point d'appui. La reine le reçut avec une apparente bienveillance, quoiqu'au fond elle ne le vit qu'avec beaucoup de peine dans sa capitale. Elle lui dit, au reste, que le mauvais état de sa

sauté ne lui permettait pas de le recevoir aussi souvent qu'elle l'aurait voulu; mais elle ajouta qu'elle avait donné ordre au lord trésorier et au secrétaire d'État Saint-John de lui accorder toutes les audiences qu'il jugerait nécessaires pour pouvoir remplir sa mission.

Eugène laissa voir dès les premiers moments qu'il avait pour Marlborough la plus grande vénération. Il avait avec lui de fréquentes conférences : le comte de Sunderland, lord Somers, Halifax, et tous les principaux chefs du parti prétendu populaire, y assistaient constamment, ainsi que le baron de Bothmar, envoyé de l'électeur, déjà coupable d'avoir cherché à soulever le peuple contre les ministres, à l'époque de la signature des préliminaires. On a cru, dans le temps, et ce n'est point sans raison, que le prince Eugène apportait le projet de tramer avec les mécontents un mouvement qui autorisât l'électeur à se rendre en Angleterre avec une armée; ce qui aurait infailliblement amené une révolution ministérielle, à la suite de laquelle la guerre continentale aurait été poussée avec plus de vigueur. Il consulta confidentiellement Marlborough et Bothmar. Le premier soutint que si un prince de la famille électorale se montrait en Angleterre, précédé ou accompagné d'un manifeste qui annoncerait l'arrivée prochaine du prétendant avec un corps de troupes, on effrayerait la multitude, les tories, et la reine elle-même, qui probablement irait chercher un asile en France, ce qui laisserait le trône à la disposition des whigs. Bothmar trouvait cette idée assez bonne; mais il pensa que, si par malheur elle échouait, la nation se révolterait contre la maison de Hanovre, ce qui l'exclurait probablement de la succession à la couronne. Le duc, changeant alors de système, proposa de solder une bande de malfaiteurs qui infestaient la nuit les rues de Londres, et de les employer à exciter des troubles, de manière à pouvoir accoutumer le peuple aux scènes de désordre : il serait ensuite facile de sacrifier les personnes dont on voudrait se défaire, et l'on rejeterait le meurtre sur ces malfaiteurs. Tantôt il fut question entre ces trois personnages, qui, dans leur aveugle fanatisme politique, se ravalèrent au rang des plus ignobles scélérats, de se saisir de la personne de la reine, ou seulement de celles des ministres; tantôt de faire assassiner Oxford et Bolinbroke, qui, bien qu'ennemis, parce qu'ils étaient rivaux de pouvoir, se réunissaient toujours quand il s'agissait des intérêts du parti ou du ministère. Le prince Eugène communiqua ce plan sinistre au comte Zinzendorf, ambassadeur de l'empire à La Haye, et celui-ci répondit, sans rien approuver ni rien

blâmer, que si on adoptait cette mesure, le prince Eugène ferait très-sagement de regagner la Hollande avant l'exécution.

Comme elle offrait de grandes difficultés, on en proposa une autre qui paraissait plus praticable. C'était que Marlborough, en sa qualité de commandant général des troupes, réunit 3,000 hommes à certain jour fixe, et qu'il se rendit maître du palais de Saint-James. Cependant Marlborough avait déjà reçu de la reine un ordre scellé du sceau privé, qui lui interdisait tout acte de commandement; mais sa commission, revêtue du grand sceau, ne pouvait être révoquée que par un ordre expédié dans la même forme. Les ministres, que leurs agents informaient très-exactement de tout ce qui se passait dans ces conférences mystérieuses, ne perdirent pas un moment pour annuler la commission de Marlborough et mettre en sûreté la personne de leur maîtresse. Le jour anniversaire de la naissance de la reine semblait avoir été choisi par les conjurés pour quelque tentative criminelle; les ministres doublèrent les gardes, firent fermer les portes de Saint-James, et donnèrent au prince Eugène une garde d'honneur, sous prétexte d'empêcher qu'il ne fût trop foulé par la populace. La reine, renfermant en elle-même tout ce que, par sa conduite, il lui inspirait d'éloignement, lui offrit une épée enrichie de pierreries, de valeur de 5,000 livres.

Le 17 janvier, la reine envoya un message aux communes et à la chambre des pairs pour leur annoncer que les plénipotentiaires étaient arrivés à Utrecht, où l'on allait s'occuper de la paix générale; que, pour en hâter le rétablissement, elle avait paru prête à continuer la guerre; que tous les préparatifs de la campagne étaient faits, et qu'elle espérait que les subsides nécessaires lui seraient promptement accordés. Elle se plaignit de la licence de la presse, dont les écarts ne pouvaient être réprimés par les seules lois existantes : elle pria les chambres de chercher un remède au mal.

M. Robert Walpole, par son attachement au parti whig, s'était rendu odieux à la chambre. Les commissaires préposés à la vérification des comptes des deniers publics le trouvèrent coupable d'abus de confiance, de mauvaise foi, et de concussion. D'ordre de la chambre, il fut expulsé de son sein et conduit à la Tour. On en vint ensuite à l'examen des charges nouvelles qui pesaient sur Marlborough, et l'on prouva qu'il avait reçu des sommes considérables d'argent de la part des fournisseurs, quoique la reine lui eût alloué tous les ans 10,000 livres pour ses prétendues in-

telligences secrètes ; et qu'il s'était en outre approprié la somme énorme de deux et demi pour cent sur le montant de la paye des troupes étrangères. La décision que la chambre prit contre le duc, malgré la justification qu'on tenta de faire de sa conduite, fut mise sous les yeux de la reine, qui donna ordre au procureur général de poursuivre le remboursement, en faveur du trésor, de toutes les sommes que le duc avait indûment perçues.

Après que les communes eurent placé le coryphée du parti whig sous le poids d'une grave accusation, elles tournèrent leur ressentiment contre les Hollandais, qui avaient tenté de renverser le nouveau ministère, qui maintenant retardaient les négociations pour la paix, qui entretenaient avec les mécontents une correspondance suivie, et dont l'envoyé Buys avait répandu à Londres des libelles incendiaires. Les ministres, par représailles, engagèrent les communes à prendre quelque résolution qui les vengeât des États Généraux. Les communes, qui haïssaient les Hollandais, n'eurent pas de peine à remplir le vœu des ministres. On trouva d'abord que les États n'avaient fourni leur contingent de troupes ni en Flandre ni en Espagne, et que la reine avait payé plus de 3 millions de couronnes au delà de ses engagements. On attaqua ensuite le traité de 1709 passé entre l'Angleterre et la Hollande, traité par lequel les États, en échange de ce que leur garantissait l'Angleterre, s'engageaient à maintenir la reine sur le trône et la succession protestante. Les tories s'élevèrent très-fortement contre cette clause, qui autorisait les Hollandais à intervenir en armes dans les transactions de la Grande-Bretagne. La discussion amena le vote d'une adresse à la reine, dans laquelle il lui fut exposé que l'Angleterre avait été surchargée sans nécessité de 19 millions. Les États, alarmés de cette délibération, écrivirent à la reine une lettre respectueuse, et ils publièrent ensuite un mémoire justificatif qui fut imprimé à Londres. Les communes déclarèrent aussitôt que ce mémoire était une pièce remplie de faussetés et de malice, tendant à censurer les résolutions de la chambre. L'imprimeur et le libraire furent mis en prison pour avoir violé par cette publication le privilège des chambres.

Les communes ne s'arrêtèrent pas dans la carrière où elles étaient entrées. Après avoir rapporté l'acte de naturalisation des protestants étrangers, elles votèrent un bill de tolérance en faveur des épiscopaux écossais, au grand déplaisir des presbytériens. Un second bill mit le comble à leur mécontentement : ce fut celui qui fit revivre le droit de patronage, aboli à l'époque où le gouver-

nement de l'Église fut enlevé aux évêques.

Les communes allaient s'occuper du bill des subsides, lorsqu'un message de la reine vint pour quelques moments en suspendre la discussion. La reine donnait communication à la chambre du plan que l'empereur lui avait fait présenter par le prince Eugène pour la continuation de la guerre. Les communes montrèrent très-peu d'égards pour la recommandation impériale et même pour le représentant de l'empire. Il était bien évident que, si l'empereur désirait la guerre, ce n'était pas sans raison ; mais il était évident aussi que cette guerre, qu'on aurait faite pour lui en Espagne, n'eût été avantageuse qu'à lui, et que l'Angleterre obtenait bien plus par les concessions de la France qu'elle n'aurait pu obtenir de Charles vainqueur, n'eût-elle gagné que Minorque et Gibraltar. Le prince Eugène, n'espérant plus rien de ce côté, recommença d'intriguer avec les whigs ; et il le fit avec si peu de ménagement que la reine, indignée, se disposait à le faire sortir de force du royaume : il prévint, en s'embarquant pour le continent, un éclat qui n'aurait pas sans doute contribué à sa gloire.

Après que les communes eurent accordé pour les besoins de l'année une somme de 6 millions, le lord trésorier demanda la nomination de commissaires qui seraient chargés d'examiner la valeur de toutes les concessions faites depuis la révolution. Son dessein était de les reprendre, pour peu que le titre parût suspect ; mais cette mesure froissait trop d'intérêts pour ne pas rencontrer une vive opposition, surtout dans la chambre haute. Elle ne fut pas accueillie.

Cependant les conférences d'Utrecht duraient depuis le mois de janvier et n'avançaient guère. Les alliés apportaient à la discussion une mauvaise foi évidente : tous voulaient la guerre, à l'exception de la Grande-Bretagne, et chaque jour ils éloignaient par des difficultés nouvelles la conclusion des traités ; mais la reine était fermement résolue à délivrer ses sujets des misères d'une guerre sans utilité, à rendre la paix à l'Europe, à obtenir pour les alliés des conditions raisonnables, et à épargner désormais le sang et les trésors de l'Angleterre : elle s'attendait donc à trouver des résistances. L'empereur surtout insistait sur ses prétentions à la monarchie d'Espagne, et la Hollande sur les préliminaires de 1709, que Louis, malgré sa détresse, avait rejetés. Mais c'était l'Angleterre qui avait supporté le principal fardeau de la guerre, il était juste qu'elle jouit de quelque prépondérance dans la discussion des conditions de la paix ; or, la reine ne voulait pas plus que l'Espagne et l'Empire fussent sous une même cou-

ronne, qu'elle n'avait voulu que la France et l'Espagne n'eussent qu'un même souverain ; elle n'ignorait pas d'ailleurs combien il serait difficile de détrôner Philippe, soutenu par l'affection de ses peuples ; continuer la guerre, ce serait accabler la nation britannique. Il n'était pas moins difficile d'anéantir, comme on s'en était flatté, la puissance de la nation française : si les revers l'avaient affaiblie, ils ne l'avaient point découragée, et il ne lui fallait qu'une victoire pour doubler sa force et son énergie. Lors même qu'on pourrait parvenir à l'abattre, la saine politique ne le permettrait pas. Là où l'Autriche était puissante, il fallait que la France le fût aussi ; sans cela l'équilibre européen disparaissait. D'un autre côté, agrandir la Hollande aux dépens de la France, c'était en quelque sorte le faire aux dépens de l'Angleterre ; c'était se donner en Europe des rivaux dangereux.

Les sentiments de la reine étaient bien connus : les alliés s'attachèrent à les changer, sans y réussir. Ils employèrent tous les moyens, les menaces et les promesses ; mais ils ne gagnèrent rien sur l'esprit de la reine, que soutenaient de sages ministres. En vain on chercha à l'intimider, en vain on voulut exciter la jalousie de Louis : les deux souverains agirent constamment de concert, et la négociation fut conduite avec autant d'art que de prudence par le marquis de Torcy et le vicomte de Bolinbroke. Il faut dire que Louis avait trouvé si noble et si franche la politique de la reine, qu'il avait conçu pour elle une sorte de vénération, qui ne lui permit pas de discuter les divers articles qu'elle lui proposa. Ainsi, dans moins de six mois, Anne, secondée par Bolinbroke et Oxford, vint à bout de régler le point le plus difficile qu'offrait le traité : prévenir la réunion sur la même tête des couronnes de France et d'Espagne. Il fut convenu que Philippe pourrait garder ses droits au trône de France en renonçant à celui d'Espagne, ou retenir l'Espagne en renonçant à la France. Dans le premier cas, l'Espagne serait cédée au duc de Savoie ; et Philippe, en attendant qu'il pût succéder à son aïeul, si le cas arrivait, aurait la Savoie et la Sicile. A l'avènement de Philippe comme roi de France, la Sicile serait cédée à l'empereur, mais tous les autres domaines du duc de Savoie seraient incorporés à la France.

Une circonstance particulière favorisa Louis XIV dans cette occasion importante : les deux principaux ministres de la reine, Oxford et Bolinbroke, voyaient la santé de cette princesse décliner de jour en jour, et son successeur avoué, l'électeur de Hanovre, tout à fait opposé au parti de la paix. Si, par malheur, la reine venait à mourir

avant la conclusion de la paix, ils devaient s'attendre à la persécution pour n'avoir fait que suivre ses intentions ; leur seul espoir de salut était donc dans l'alternative de se soumettre à leurs adversaires en abjurant leurs principes, ou de hâter la pacification générale, afin que les troubles du royaume fussent apaisés, et que la nation se montrât satisfaite de leur conduite, avant que l'événement qu'ils prévoyaient vint les priver de la protection de la reine. Ce fut donc sur leur avis que la reine ouvrit avec le roi de France une négociation particulière ; qu'elle stipula pour ses propres sujets des conditions avantageuses, et qu'elle contracta, pour ainsi dire, avec ce monarque une sorte d'alliance toute de confiance, qui la mit en état de dicter des lois à ses alliés. Peut-être même la reine aurait-elle pu rendre ses conditions encore meilleures, si l'obstination des alliés au dehors et la violence des whigs au dedans n'avaient porté les ministres à se relâcher sur beaucoup de points afin d'arriver plus tôt à la conclusion. D'un autre côté, la reine craignait, non sans fondement, que Philippe ne se trouvât bientôt appelé au trône de France, et qu'il ne voulût, en y montant, conserver celui qu'il possédait déjà. En effet, le duc de Bourgogne, son frère, venait de mourir, et il avait été suivi au tombeau par son épouse et par le jeune duc de Bretagne, l'aîné de ses deux enfants : ils venaient de succomber dans l'espace d'un mois ; et, entre la couronne de France et Philippe, il n'y avait plus qu'un faible enfant de cinq ou six ans. La reine ordonna donc de presser les négociations, afin d'obtenir la renonciation de Philippe. Celui-ci opta pour la couronne d'Espagne, comme on devait s'y attendre ; il n'aurait pas sacrifié un bien réel pour la vaine espérance d'un bien incertain.

Cet objet une fois réglé, il ne s'agissait plus que de forcer les alliés à souscrire à la pacification générale. Les plénipotentiaires français à Utrecht firent par écrit leurs propositions : c'étaient les articles convenus d'avance entre la reine et Louis, et les alliés les repoussèrent avec une dédaigneuse hauteur. Les whigs en parlèrent à Londres comme de propositions injurieuses à toutes les puissances ; ils présentèrent à la reine une adresse pour la conjurer de ne point accéder à ces propositions ; ils lui offrirent de l'aider de leurs biens et de leurs vies, si elle voulait continuer la guerre. Les plénipotentiaires des alliés firent à leur tour des propositions qu'ils rendirent exorbitantes pour qu'elles ne fussent point acceptées. La reine se contenta de mander aux Etats Généraux que la conduite qu'ils tiendraient en cette occasion lui servirait de règle pour celle

qu'elle devrait garder à leur égard; qu'au surplus, outes les offres qu'elle leur avait faites d'agir dans leur intérêt étaient subordonnées à la condition qu'ils agiraient eux-mêmes de concert avec elle; qu'enfin, s'ils ne répondaient pas à sa confiance par la confiance, elle se regarderait comme déchargée de ses promesses.

La reine se rendit à Westminster le 6 du mois de juin. Là, les deux chambres assemblées, elle donna connaissance du projet de traité entre l'Angleterre et la France, suivant la promesse qu'elle avait faite antérieurement. Elle s'exprima d'abord de manière à se montrer bien convaincue que le droit de faire la paix ou la guerre était une prérogative de la couronne; elle parla ensuite des difficultés sans nombre qu'elle avait rencontrées, plus encore par l'obstination des ennemis de la paix que par la nature des prétentions contraires qu'elle avait dû chercher à concilier. Après ce préliminaire, elle fit le détail des articles du traité: elle avait assuré la succession protestante, le roi de France l'avait reconnue formellement, et le prétendant était obligé de quitter le territoire français; le duc d'Anjou renonçait, tant pour lui que pour ses descendants, à tous ses droits à la couronne de France, de sorte que les deux monarchies seraient à jamais divisées; un traité de commerce entre l'Angleterre et la France devait être définitivement arrêté: il était convenu d'avance que les Anglais jouiraient en France de tous les privilèges qu'avaient les nations les plus favorisées; la France cédait à l'Angleterre sa portion de l'île Saint-Christophe; elle restituait la baie d'Hudson avec ses détroits, l'île de Terre-Neuve, l'Acadie ou Nouvelle-Écosse; elle démolissait Dunkerque, garantissait la possession de Gibraltar et de l'île de Minorque; le commerce avec l'Espagne devait être réglé sur les mêmes bases que sous le dernier roi; l'Angleterre enfin pouvait pendant trente ans faire la traite des nègres en Amérique. La reine termina son discours en faisant connaître les offres de la France envers les alliés.

La chambre des communes vota et rédigea sur-le-champ une adresse d'approbation et de remerciement; elle se rendit en corps auprès de la reine pour la lui présenter. Les choses se passèrent avec moins d'unanimité à la chambre des pairs. Marlborough, emporté par ses ressentiments, prétendit que toutes les mesures annoncées par la reine étaient contraires à ses engagements envers ses alliés; qu'elles seraient une tache honteuse pour son règne, et qu'elles rendraient le nom anglais odieux à tous les peuples civilisés. On sent que cette indécente attaque devait amener une discussion violente. Plusieurs pairs répondirent à

Marlborough; lord Strafford, prenant la parole, dit clairement que les alliés auraient montré moins d'éloignement pour la paix, s'ils n'avaient été excités à soutenir le parti de la guerre par un illustre membre du parlement, qui entretenait avec eux une correspondance secrète et leur laissait croire qu'un parti puissant soutiendrait leur cause en Angleterre. Cowper répliqua que jamais on n'avait fait un crime à personne d'entretenir une correspondance quelconque avec des alliés reconnus par le gouvernement, et qu'il serait bien plus malaisé de justifier ceux qui traitaient clandestinement avec l'ennemi commun sans le consentement des alliés.

Déplorable aveuglement de l'esprit de parti! à quelles erreurs n'entraîne-t-il pas des hommes d'ailleurs estimables! Quoi! la nation anglaise n'avait donc point le droit de sortir d'une alliance de laquelle il ne résultait pour elle que des dommages! En reprenant sa liberté pour mettre un terme à ses propres maux, elle blessait les lois de l'honneur et de la justice! Elle était donc l'esclave, non l'associée des alliés? De telles raisons ne pouvaient prévaloir sur la volonté de la reine, soutenue par toute la partie saine de la nation, qui voulait la paix. L'adresse fut votée par la majorité. Les whigs, vaincus, mais non découragés, demandèrent l'insertion d'une clause pour supplier S. M. de ne prendre aucune mesure que de concert avec les alliés. La clause, mise aux voix, fut encore rejetée. Quelques pairs, pour dernière ressource, protestèrent contre l'adresse; mais, sur l'ordre précis de la reine, la protestation fut biffée sur les registres de la chambre.

L'évêque Fleetwood avait publié quatre sermons, auxquels il avait mis une préface, dans laquelle il exaltait beaucoup l'ancien ministère aux dépens du ministère actuel. La chambre des communes déclara que cet écrit était calomnieux et incendiaire, tendant à exciter la discorde parmi les sujets de la reine; elle ordonna qu'il serait lacéré et brûlé par la main du bourreau. Après que cette décision eut été rendue, M. Hambden proposa une adresse à la reine pour la prier de faire demander, par ses plénipotentiaires d'Utrecht, à toutes les puissances alliées de se rendre garantes de l'exécution de l'acte qui appelait à la succession l'illustre maison de Hanovre. Cette proposition, qui tendait à rendre les étrangers arbitres des destinées de l'Angleterre, fut rejetée à une grande majorité. Il fut décidé, au contraire, par la chambre: qu'elle avait pleine et entière confiance dans les déclarations gémées de la reine, relativement à la succession de la ligne protestante, telle que les lois l'avaient établie; qu'elle

ne doutait nullement que la reine n'eût pris toutes les mesures nécessaires pour assurer cette succession ; qu'elle prenait l'engagement de soutenir S. M. contre les factieux du dedans et les ennemis du dehors ; que la reine serait suppliée de ne souffrir en aucune manière que des malveillants vinsent semer la discorde entre elle-même et ses sujets, et de sévir surtout contre ceux qui méconnaissaient ses bonnes intentions pour l'avantage du peuple. La reine répondit à cette adresse en des termes qui exprimaient toute la satisfaction qu'elle en avait reçue. Elle clôtura la session le 21 juin ; et, malgré la fermentation que les manœuvres des whigs excitaient ou fomentaient parmi le peuple, la reine reçut des adresses de la ville de Londres et de toutes les corporations attachées au parti tory. L'esprit de parti était si actif à cette époque, qu'il n'était absolument permis à personne de rester neutre.

Pendant que les communes donnaient à la reine des preuves multipliées de dévouement ; que les whigs dans la chambre haute se faisaient remarquer par la violence, cherchant à déguiser l'impuissance réelle, et que la reine marchait à grands pas vers la conclusion de la paix, Louis XIV se prévalait de ses concessions pour demander à la reine un armistice. Cette princesse ne pouvait prendre sur elle une mesure qui n'aurait pas manqué d'exciter de vifs murmures ; elle se contenta de donner au duc d'Ormond, qui remplaçait Marlborough, l'ordre secret d'éviter tout engagement avec les Français. Mais quand la renonciation de Philippe à la couronne de France fut entre ses mains, signée par ce prince, et que, d'un autre côté, Louis XIV eut envoyé l'ordre de remettre Dunkerque aux troupes anglaises, Ormond reçut de la reine celui de cesser toute hostilité, de notifier aux alliés l'existence de la trêve, et de se retirer vers la côte avec ses troupes. Ormond, suivant ses instructions, informa le prince Eugène et les députés des États de la suspension d'armes. Eugène, qui en ce moment faisait le siège du Quesnoy, alléguait que la retraite des Anglais livrerait l'armée alliée aux entreprises de l'ennemi. En même temps il agissait auprès des États, qui convoquèrent sur-le-champ à La Haye une assemblée extraordinaire. Les ministres des alliés furent tous invités à s'y rendre. Les princes qui avaient fourni les divers contingents offrirent d'entretenir leurs troupes à leurs propres frais pendant un mois, et ensuite de contribuer par moitié pour le reste de la campagne, pourvu que les États ou l'empereur voulussent contribuer pour l'autre moitié.

Le duc d'Ormond écrivit aussitôt à la reine ; le marquis de Torcy s'adressa au vicomte de Bolin-

broke, et celui-ci répondit le 20 juin par une lettre où l'on remarque les passages suivants :

« S. M. voit avec douleur que les ennemis de la paix en retardent encore la conclusion, mais elle m'ordonne de vous dire qu'elle est dans la très-firme intention de ne point céder, quels que soient les obstacles qu'on lui oppose. Je viens de déclarer aux envoyés de tous les princes dont les troupes sont à la solde de la reine en tout ou en partie, que non-seulement elle n'en fournirait plus pour ceux qui ne suivraient pas les troupes anglaises, mais encore qu'elle regarderait la conduite des commandants des troupes à sa solde comme une déclaration pour ou contre elle de la part de leurs maîtres... J'ai ajouté que la reine ne voulait ni agir contre la France ni payer des soldats contre elle... qu'elle avait fidèlement gardé jusqu'ici les engagements qu'elle avait pris avec ses alliés, mais que, poussée à bout par leur obstination, elle se croyait en droit de continuer les négociations à Utrecht ou ailleurs, avec eux ou sans eux... J'ai ordre de vous dire au nom de la reine, que si le roi remet réellement Dunkerque entre ses mains, elle n'hésitera pas à faire sa paix particulière, quand même toutes les troupes à sa solde voudraient abandonner le duc d'Ormond. Elle fixera seulement pour les autres puissances un court délai pendant lequel elles pourront acquiescer aux conditions stipulées en leur faveur... En un mot, l'Angleterre s'éloigne du théâtre de la guerre, et elle n'y laisse que des puissances qui ne sont point capables de résister à la France... Si le roi accepte cette condition, S. M. B. pense qu'il convient que la suspension d'armes qui aura lieu dans la Flandre soit immédiatement étendue à toutes les possessions des deux puissances (1). »

Le messenger d'État, porteur de cette lettre, fut renvoyé sur-le-champ ; le roi consentait sans restriction à toutes les demandes de la reine. Les plénipotentiaires français et anglais furent chargés de conclure les conventions nécessaires pour une suspension d'armes générale sur terre et sur mer, de même que pour conclure le traité de paix entre la France et la Grande-Bretagne. Cependant l'évêque de Bristol avait fait part à tous les ministres des autres puissances des concessions que la France voulait leur faire, et proposé une suspension d'armes de deux mois pour qu'on eût le temps de traiter à l'amiable. Ils répondirent que le cas n'était point prévu par leurs instructions ; et le comte de Zinzendorf, dans un mémoire qu'il présenta aux États pour les exhorter à la guerre, faisait un tableau sinistre de tous les désastres

(1) *Bolinbroke letters and correspondence*, t. IV.

qui, suivant lui, devaient naître pour les confédérés d'une suspension d'armes. Le prince Eugène, de son côté, voulant fasciner en quelque sorte les yeux des princes confédérés par l'éclat de quelque entreprise hardie, avait envoyé le major général Grovestein avec un fort détachement de cavalerie faire une irruption subite en France; et Grovestein avait pénétré jusqu'aux portes de Metz. La consternation se répandit jusqu'à Paris; et les esprits timides qui, depuis plusieurs années, gouvernaient celui du roi, lui conseillaient déjà de quitter sa capitale.

Villars était sur le point de partir pour l'armée; le roi l'envoya chercher. «Monsieur le maréchal, lui dit-il, je remets en vos mains le salut de l'État; je ne puis vous donner une plus forte preuve de ma confiance en vous. Je connais d'ailleurs votre zèle et la valeur de mes troupes, mais la fortune peut encore leur être contraire. Si ce malheur leur arrivait, quel serait votre avis sur le parti que j'aurais à prendre pour ma personne?» Villars gardait le silence; il craignait d'affliger le roi par des conseils vigoureux, tels qu'il les avait toujours donnés, bien que, par malheur pour la France, on ne les eût pas suivis, et qu'on eût toujours au contraire enchaîné son courage et son génie entreprenant. «Je ne suis pas surpris, reprit le roi, que vous ne répondiez pas promptement à la question que je vous ai faite; mais en attendant que vous me fassiez connaître votre pensée, voici la mienne : on veut que je me retire à Blois, et que je n'attende pas l'armée ennemie à Paris; mais je ne consentirai jamais à la laisser approcher ainsi de ma capitale. Des armées aussi considérables que la mienne ne sont jamais assez défaites pour qu'on n'en puisse rallier une bonne partie; eh bien! les débris de l'armée pourraient se retirer sur la Somme. Cette rivière est difficile à passer, et il y a des places qu'on pourrait rendre bonnes. Ainsi, en cas de malheur, je me rends à Péronne ou à Saint-Quentin, je réunirai tout ce qui me reste de troupes, je ferai avec vous un dernier effort, nous périrons ensemble ou nous sauverons l'État.» Villars partit, le cœur brûlant d'un patriotisme qu'avaient excité encore les paroles généreuses du vieux monarque. En arrivant, le maréchal envoya un fort détachement à la poursuite de Grovestein, qui ne l'attendit pas.

Le comte de Strafford, de retour à La Haye, proposa aux États d'accéder à la suspension d'armes; sur leur refus, il se rendit à l'armée du duc d'Ormond, où il arriva peu de jours après la capitulation du Quesnoy, qui avait ouvert ses portes le 4 juillet. L'ordre fut de nouveau donné aux commandants des troupes étrangères à la solde de

l'Angleterre de se séparer de l'armée, et pour la seconde fois ils le repoussèrent avec beaucoup de hauteur, ce qui produisit entre ces étrangers et les Anglais une telle animosité, qu'il devint nécessaire de les séparer sans délai. Le duc d'Ormond alla camper près d'Avesne, tandis que le prince Eugène investissait Landrecies, suivi de tous les étrangers, à l'exception de quelques bataillons. L'armistice fut proclamé le 7 juillet dans l'armée française. Les Hollandais se montrèrent si irrités du départ des Anglais, que le gouverneur de Bouchain ne laissa pas entrer le comte de Strafford dans la ville, et que celui de Douai ne voulut pas recevoir les troupes anglaises à leur passage, quoiqu'elles y eussent des magasins. Vengeance impolitique et puérite, qui excita de vifs ressentiments chez les Anglais. Le duc marcha aussitôt sur Gand, dont il prit possession, de même que de Bruges, au nom de la reine d'Angleterre, ce qui mortifia beaucoup les États.

Cependant le prince Eugène pressait Landrecies, et Villars accourait au secours de cette place. Une armée couvrait les opérations du siège; une autre armée occupait le camp retranché de Denain sur l'Escaut; Villars projeta de forcer ce camp; mais pour réussir il fallait d'abord tromper Eugène, et il y parvint si bien, que, s'attendant à être attaqué sous Landrecies, le prince s'attacha uniquement à se fortifier dans ses positions, et à garder les passages de la Sambre. Mais, dès le soir du 23 juillet, un fort détachement se dirigea vers l'Escaut avec des pontons, et en même temps l'armée reçut l'ordre de suivre ce mouvement. Le passage du fleuve s'exécuta heureusement; le général hollandais d'Albermale, fortement retranché dans ses lignes de Denain, ne crut pas devoir quitter sa position pour disputer le passage: il se borna à donner promptement avis au prince Eugène de l'approche des Français. Ceux-ci avancèrent donc sans rencontrer d'autre obstacle qu'un vaste marais au delà du fleuve. Après l'avoir traversé, ils se trouvèrent au pied des lignes fameuses que les alliés appelaient *le chemin de Paris*; c'était un double retranchement long de deux lieues aboutissant au camp de Denain, et unissant le camp à la route de Marchiennes, d'où les assiégeants tiraient leurs convois. Les lignes furent forcées en quelques instants, et l'infanterie se forma de suite entre les deux retranchements, pour se disposer à l'attaque du camp.

En ce moment on aperçut l'avant-garde du prince Eugène, qui accourait sur plusieurs colonnes de l'autre côté de l'Escaut. Il n'y avait pas un instant à perdre: l'ordre de marcher en avant fut

donné avec une confiance qui semblait promettre le succès, et exécuté avec une bravoure qui devait l'entraîner. Malgré un feu terrible de mousqueterie, le camp fut emporté, et d'Albermale fait prisonnier sous les pieds mêmes du cheval de Villars. A peine entré dans Denain, le maréchal ordonna au comte de Broglie d'aller investir Marchiennes, tandis qu'il poursuivait lui-même les ennemis fuyant vers l'Escaut. Les ponts se rompirent sous le poids des chariots et des trains d'artillerie; les 24 bataillons d'Albermale furent tous tués ou faits prisonniers; les Français ne perdirent que 500 hommes. La tête de l'armée du prince Eugène touchait en ce moment la rive de l'Escaut; mais la rupture des ponts et la quantité de troupes qui l'attendaient sur la rive opposée l'empêchèrent de suivre son dessein. Marchiennes capitula au bout de six jours. La garnison, forte de 5,000 hommes, fut conduite à Valenciennes. Cette ville renfermait des magasins immenses, qui tombèrent au pouvoir des Français avec 200 pièces de canon de tout calibre. Landrecies fut sauvée; Douai, le Quesnoy, et Bouchain, repris par Villars, sous les yeux mêmes d'Eugène. Cinq places fortes emportées dans l'espace de trois mois, 53 bataillons prisonniers de guerre, 100 pièces de gros canons, 50 mortiers, 400 milliers de poudre, tels furent les fruits de cette campagne, d'autant plus glorieuse pour Villars, qu'il n'eut pas seulement le prince Eugène à combattre, mais encore ses propres officiers, dont la jalousie aurait pu nuire à ses opérations, s'il n'eût montré contre eux autant de fermeté de caractère qu'il déploya de talent et de bravoure devant l'ennemi. Peu de jours après la chute de Bouchain, les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver.

Louis, malgré le succès de ses armes, désirait la paix ardemment, et la reine Anne ne la désirait pas moins. Elle chargea ses plénipotentiaires d'Utrecht de redoubler d'efforts auprès des États, pour les porter à conclure un armistice; mais ils ne voulurent rien entendre. Ils refusèrent aussi d'admettre au congrès les plénipotentiaires du roi Philippe. Le duc de Savoie seul acquiesça aux propositions de la France. L'électeur de Hanovre fut moins traitable. Lorsque l'ambassadeur sir Thomas Harley le pressa au nom de la reine de faire cause commune avec l'Angleterre, il répondit que s'il plaisait à Dieu de l'appeler au trône de la Grande-Bretagne, il agirait alors de la manière la plus avantageuse à son peuple; que jusque-là on ne devait voir en lui qu'un prince allemand (1).

On assure (1) que la reine, très-mécontente de l'électeur et de son ministre, le baron de Bothmar, se montra disposée à prendre quelque mesure en faveur de son frère. Mesnager, qui avait signé pour la France les articles du traité de paix, proposa à lord Bolinbroke d'ajouter un article secret, qui serait signé par la reine, et assurerait la couronne au prétendant. Bolinbroke pensa qu'elle ne voudrait pas s'engager par écrit, mais qu'elle donnerait verbalement quelque assurance; et en effet elle autorisa Mesnager à voir madame Masham. Celle-ci déclara positivement que la reine apprendrait avec plaisir que son frère, protégé par le roi de France, pourrait devenir son successeur; que pour cela le roi serait autorisé à prendre tous les moyens en son pouvoir; que si la reine avait contracté des engagements en faveur de la maison de Hanovre, ce n'avait été que contre son gré, et qu'elle désirait sincèrement qu'on pût trouver quelque moyen de faire triompher la cause de son frère. Mesnager se rendit aussitôt à Utrecht pour conférer avec les plénipotentiaires; mais ceux-ci n'avaient pas reçu les instructions secrètes que madame Masham avait promis d'envoyer. Mesnager ne tarda même pas à apprendre que la cour de Saint-Germain avait entamé des négociations directes avec les ministres de la reine. Cette négociation échoua, et M. Mesnager attribua ce résultat au mauvais choix des agents que le prétendant avait employés. Il fut convenu pourtant entre lord Bolinbroke et le marquis de Torcy que l'Angleterre payerait à la reine mère (veuve de Jacques II) la somme annuelle de 60,000 livres à titre de douaire; mais il fut convenu aussi que le prétendant quitterait le sol français. A la suite de cet accord, la suspension d'armes fut publiée à Paris le 25 août, et à Londres le 28. Le roi Philippe fit, en présence de lord Lexington, envoyé à Madrid en ambassade, une renonciation que les cortès du royaume approuvèrent; les princes français, de leur côté, firent une renonciation semblable à leurs droits au trône d'Espagne. Les troupes anglaises qui se trouvaient en Espagne eurent ordre de se séparer de l'armée du comte de Starremberg, et elles furent transportées à Minorque. Le roi de Portugal avait imité les princes allemands dans leur refus d'accéder au traité; toutefois, quand il vit son royaume envahi par le marquis de Bay à la tête de 20,000 hommes, et que, par le départ des troupes anglaises, il se trouva livré à ses propres ressources, sans espoir d'être secouru par personne, il envoya l'ordre à ses

(1) Il fut toujours prince allemand, rarement roi d'Angleterre.

(1) *Original papers*, publiés par Macpherson; et surtout Négociation de Mesnager.

ministres d'Utrecht de signer sans délai la suspension d'armes, ce qui eut lieu le 7 novembre; il tâcha d'excuser sa démarche auprès des alliés, en alléguant l'embarras de sa situation et la fâcheuse loi de la nécessité. Le duc de Shrewsbury, nommé pour remplacer le duc d'Hamilton, arriva vers cette époque à Paris, tandis que le duc d'Aumont et le marquis de Monteleon, pour l'Espagne, se rendaient à Londres, le premier en qualité d'ambassadeur, le second de plénipotentiaire au congrès d'Utrecht.

Les Hollandais commencèrent alors à faire des réflexions sérieuses : ils avaient rejeté jusque-là toute idée d'accommodement, et dans les premiers transports de leur haine, ils auraient soutenu la guerre contre l'Angleterre elle-même plutôt que de souscrire à la paix avec la France; mais à mesure que le ressentiment se calma, l'humeur belliqueuse s'éteignit. Ils s'aperçurent qu'ils allaient rester seuls chargés de l'immense fardeau de la guerre, ce qui épuiserait leurs ressources. D'un autre côté, ils craignaient que la Porte, excitée par le cabinet de Versailles, ne déclarât la guerre à l'empereur, et ne favorisât la révolte des Hongrois; en ce cas, l'empereur rappellerait les troupes qu'il avait dans la Flandre, ce qui les mettrait hors d'état de résister aux Français. Dans ces circonstances, il devint plus facile au comte de Strafford de triompher de leur obstination. Il leur promit d'ailleurs que le gouvernement demanderait pour eux au roi de France la ville de Tournai et quelques autres places, qu'ils n'obtiendraient pas si l'Angleterre ne s'interposait; cette promesse acheva de les décider. Aussitôt les plénipotentiaires des quatre Cercles confédérés prirent l'alarme, et ils conjurèrent la reine, par l'intermédiaire du comte de Strafford et de l'évêque de Bristol, de ne point les abandonner. On leur répondit que, s'ils ne pouvaient obtenir tout ce qu'ils désiraient, ils ne devaient s'en prendre qu'à eux-mêmes; que lorsque la confédération contre la France n'offrait pour l'avenir aucune chance de succès, et que la reine tâchait d'obtenir pour eux des conditions avantageuses, ils avaient préféré se joindre au prince Eugène, tandis qu'au moment même où l'Angleterre poursuivait la guerre avec le plus de vigueur, ils avaient mis la plus grande négligence à fournir leurs contingents. Toutefois, les ministres ajoutèrent que la reine ne les abandonnerait pas, et qu'on leur ferait les meilleures conditions possibles. Les plénipotentiaires de l'empereur commencèrent aussi à se montrer plus traitables. Zinzendorf déclara que son maître était disposé à seconder le rétablissement de la paix générale; il n'insista pas davan-

tage sur la cession de l'Espagne à la maison d'Autriche. Les ministres de Philippe, ceux de l'électeur de Bavière et de l'électeur de Cologne, furent admis au congrès, et les plénipotentiaires anglais prirent alors le rôle de médiateurs entre les confédérés et la France.

## CHAPITRE XXVII.

Suite du règne de la reine Anne. — 1713.

La ratification de la paix entre la France et l'Angleterre avait été retardée par quelques difficultés relatives à la fixation des limites entre les possessions des deux peuples dans l'Amérique septentrionale. A la suite de plusieurs conférences de l'ambassadeur anglais avec M. de Torcy, une transaction eut lieu, et les plénipotentiaires d'Utrecht furent autorisés à signer les traités définitifs, au nombre de sept, deux avec la Grande-Bretagne, deux avec les États Généraux, les autres avec le Portugal, la Savoie, et la Prusse. La signature définitive eut lieu le 11 du mois d'avril. Trois jours après, les plénipotentiaires anglais remirent au comte de Zinzendorf une note convenue entre eux et les ministres français, suivant laquelle il était accordé à l'empereur, pour qu'il se décidât à accepter ou à rejeter les conditions qui le concernaient, un délai qui finissait au 1<sup>er</sup> juin; mais ce délai n'emportait pas armistice, de sorte que les hostilités pouvaient continuer. Le prétendant envoya aux divers ministres encore réunis à Utrecht une protestation contre tout ce qui s'était fait ou pourrait se faire au préjudice de ses droits à la couronne d'Angleterre. On n'eut aucun égard à cette protestation, qui ne fut pas même publiée.

Les traités signés à Utrecht fixèrent pendant beaucoup d'années le droit politique de l'Europe, et on peut dire que jusqu'à la révolution française, ils ont presque toujours servi de base à toutes les négociations postérieures. La Savoie, le comté de Nice, et leurs dépendances, furent rendus à Victor-Amédée; les Alpes formèrent par leurs sommets la ligne de démarcation entre ses États et la partie voisine de la France. La Sicile lui fut cédée avec titre de royaume; il obtint aussi quelques cantons du côté du nord et de l'est; il devait succéder à la couronne d'Espagne, si Philippe venait à mourir sans descendants. Le Portugal gagna la navigation de l'Amazone et quelques forts qui la protégeaient. L'électeur de Brandebourg eut la principauté de Neuchâtel, la haute Gueldre et quelques autres districts; les rois de France et

d'Espagne le reconnurent en qualité de roi de Prusse. La Hollande, par l'un de ses traités, obtint, pour former sa frontière, Namur, Tournai, Menin, Furnes, Ypres, Dixmude, et quelques forteresses moins importantes; par l'autre, qui ne concernait que le commerce, elle eut quelques avantages que ne lui avait pas valu le traité de Nimègue. Les Pays-Bas furent cédés provisoirement à l'électeur de Bavière, jusqu'à ce qu'il pût rentrer dans son électorat; il devait recevoir aussi comme dédommagement l'île de Sardaigne avec titre de royaume. Le traité de commerce entre la France et l'Angleterre mettait assez d'égalité entre les droits commerciaux des deux nations; mais en autorisant l'introduction en France des marchandises anglaises sous certaines conditions, il préparait des avantages à l'Angleterre. On connaît les stipulations du second traité, auquel on donna le nom de traité de paix et d'amitié.

A peine ces traités eurent-ils été signés par la reine, qu'elle se rendit au parlement pour en donner connaissance aux deux chambres. Elle annonça que sous peu de jours les ratifications seraient échangées. Elle dit que les dépenses publiques avaient été réduites autant que cela pouvait être, et qu'elle s'en rapportait tout à fait aux chambres pour déterminer quelles forces il serait nécessaire d'entretenir pour la sûreté de l'État. « Garantisiez-vous du danger, leur dit-elle, et je serai satisfaite. Pour moi, je ne veux, après la protection de la Providence, d'autre garantie que la loyauté du peuple anglais. » Elle leur recommanda les militaires qui avaient exposé leur vie, le commerce extérieur, les manufactures, les pêcheries; elle leur pria de chercher les moyens de donner du travail au peuple. Elle se plaignit de nouveau du scandale causé par la licence de la presse, et elle s'éleva contre la fureur des duels; elle les conjura de travailler à calmer l'effervescence des esprits, afin que les Anglais pussent désormais cultiver les arts de la paix. Les deux chambres répondirent à ce discours par des adresses pleines d'expressions d'attachement, de reconnaissance, et de fidélité. La paix fut proclamée le 5 mai avec beaucoup de pompe, aux acclamations joyeuses de toute la population de Londres.

Après l'échange des ratifications, les deux chambres reçurent communication des traités. La lecture des articles 8 et 9 du traité de commerce donna lieu dans celle des communes à une discussion très-animée. Ces articles portaient que les deux nations jouiraient entre elles de tous les privilèges commerciaux qu'elles accordaient réciproquement aux peuples qu'elles voulaient favoriser le plus, et qu'on n'imposerait pas de plus

forts droits sur les denrées venant de France que sur les denrées de même nature venant de tout autre lieu. On prétendit que ces dispositions, justes en apparence, entraîneraient de grands préjudices pour le commerce de l'Angleterre. Sir William Wyndham prit de là occasion de blâmer aigrement l'ancien ministère pour n'avoir pas conclu, lorsqu'il le pouvait, une paix plus avantageuse. Après de longs débats, il fut résolu qu'il serait proposé un bill qui déterminerait les changements à faire à ces deux articles pour les améliorer; mais lorsque ce bill fut mis aux voix, il fut rejeté par une majorité de 9 voix, résultat d'autant plus extraordinaire, que la proposition avait été adoptée à la presque unanimité. Les communes s'occupèrent ensuite des impôts. Elles renouvelèrent la taxe sur la drèche, et y soumirent l'Écosse. Les membres écossais représentèrent cette taxe comme une surcharge que l'Écosse ne pourrait supporter. Tous les membres whigs votèrent avec eux, ce qui n'empêcha pas le bill de passer. Les membres écossais des deux chambres, profitant de l'ajournement qui avait été prononcé à raison des fêtes de la Pentecôte, se réunirent sans distinction de parti, et nommèrent quatre d'entre eux, deux pairs et deux membres des communes, pour aller porter leurs doléances à la reine, et lui annoncer que la violation du traité d'union par l'application de l'impôt sur la drèche à l'Écosse, serait très-probablement un motif pour l'Écosse de demander la révision de ce traité. La reine parut mécontente autant qu'alarmée de cette démarche. Les Écossais n'en poursuivirent pas moins leur dessein, et le 1<sup>er</sup> juin le bill de séparation fut proposé dans la chambre haute. Le duc d'Argyle, ennemi personnel du lord trésorier, soutint la proposition avec plus de véhémence que de véritable talent; les violentes sorties qu'il se permit contre Oxford servirent ce ministre, en ce qu'elles prouvèrent qu'il y avait plus d'animosité dans l'opinion de ce pair que de conviction réelle. Tous les whigs votèrent sans exception pour la dissolution du traité d'union, qui était pourtant leur ouvrage: les tories, au contraire, anciens antagonistes de l'union, travaillèrent alors à la soutenir avec autant d'ardeur qu'ils en avaient mis jadis à l'empêcher. Ce fait, qui n'est pas sans exemple dans les annales de l'histoire, prouve, mieux que tous les raisonnements, que pendant l'effervescence des partis, le patriotisme, l'intérêt général, le bien public, ne sont guère que des mots à sens élastique, qui se prêtent à l'exigence de ceux qui les emploient, et sous lesquels se cachent l'ambition, l'inimitié, la malveillance. Le bill de séparation ne fut rejeté que par une

majorité de 4 voix, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on fit passer le bill sur la drèche.

L'animosité des partis était montée au plus haut point : aucune proposition n'avait lieu aux chambres qu'elle ne fût suivie d'une discussion où la violence tenait lieu de raison. On apprit que le chevalier de Saint-George venait de reparaitre dans la Lorraine; aussitôt une adresse fut votée pour que la reine engageât le duc de Lorraine et tous les princes qui vivaient avec elle en bonne intelligence à l'expulser de leurs États. « Où voulez-vous donc qu'il aille, s'écria un pair ? la reine est liée d'amitié avec tous les princes de l'Europe. — Il a commencé son éducation à Paris, répondit le comte de Peterborough ; qu'il aille la finir à Rome. » L'adresse fut présentée à la reine, qui eut quelque peine à cacher son mécontentement. On ne voulait pas seulement qu'elle fermât l'Angleterre à son frère, mais encore qu'elle ne permit pas qu'il trouvât un asile en Europe : dans le discours qu'elle prononça le 16 juillet, en clôturant la session, elle ne parla ni du prétendant ni de l'électeur de Hanovre. Les whigs se récrièrent beaucoup de cette omission, qui leur fit craindre que la reine en secret ne se laissât entraîner par l'affection fraternelle ; mais, soit qu'elle ait eu pour le prétendant autant d'amitié que les whigs le supposaient, soit qu'elle n'ait éprouvé pour lui que le sentiment de pitié qui est dû à toutes les infortunes, il est certain qu'elle n'eut jamais de projet bien arrêté sur son compte.

Le parlement fut dissous immédiatement après la clôture de la session. Les deux partis cherchèrent aussitôt à se rendre maîtres des élections. Les whigs répandirent le bruit que la succession protestante était fortement menacée de la part du gouvernement et de la reine elle-même ; ils ajoutaient que la reine et l'électeur ne vivaient pas en bonne intelligence. Cela était vrai : aussi le comte d'Oxford, persuadé qu'il convenait de détruire un soupçon de ce genre, engagea-t-il la reine à démentir, dans le discours qu'elle devait prononcer à l'ouverture du nouveau parlement, les insinuations artificieuses des ennemis de son gouvernement ; mais ce ne fut qu'en lui inspirant des craintes pour sa propre sûreté qu'il parvint à la déterminer ; car pendant longtemps elle résista, soit retour d'amitié pour son frère, soit mécontentement causé par les intrigues de l'électeur, qui non-seulement faisait agir tout le parti whig, mais qui encore était décidé à se rendre en Angleterre pour veiller de plus près à ses intérêts. C'était l'avis de Marlborough et de ses amis ; il aurait pris pour prétexte le désir de remercier la reine des bontés qu'elle avait pour la famille

électorale ; mais le conseil de Hanovre s'y opposa, de peur que si le prince arrivait en Angleterre sans le consentement de la reine, il ne fût obligé d'en sortir d'une manière peu honorable. Quant au duc, il ne cessait de vanter son attachement inviolable pour le prince : c'est que le prince lui avait accordé deux et demi pour cent sur la solde de ses troupes, en lui donnant une commission pour agir en son nom au cas où la reine viendrait à mourir. Il insistait sur la nécessité du voyage ; les whigs, de leur côté, fatiguaient l'électeur de leurs importunités : pour s'en délivrer, il leur envoya le duc Ernest, son frère, ce qui ne les satisfait point ; mais, sourd à leurs instances nouvelles, il refusa de se rendre en personne à leur invitation. Les whigs alors se réduisirent à lui demander des fonds suffisants pour pensionner quelques pairs peu fortunés, et surtout pour gagner et salarier des écrivains, des membres des chambres, des espions ; en un mot, pour organiser un système complet de corruption. Leurs sollicitations devinrent surtout pressantes à l'époque du renouvellement du parlement. Ils demandèrent d'abord 100,000 livres, puis 50,000, puis moins encore. L'électeur refusa constamment ; il finit par leur dire qu'il lui était impossible de souscrire à leurs vœux. On assure que l'électeur montra tant de dégoût de toutes ces manœuvres, qu'on crut qu'il voulait renoncer au trône.

Toutefois les whigs ne se rebutèrent pas : ils demandèrent 20,000 livres pour acheter des voix à Londres ; ils donnèrent même à entendre qu'ils trouveraient cette somme à Londres, au moyen des amis que l'électeur y avait ; et, en effet, Marlborough et le lieutenant général Cadogan offrirent d'en faire l'avance sur une obligation de l'électeur, à condition, en outre, que l'intérêt leur serait payé à cinq pour cent. L'électeur se contenta de répondre que c'était à ses amis d'Angleterre à fournir cette somme, qui leur serait exactement remboursée à l'avènement de sa mère ou au sien propre ; mais il ne voulut signer aucune obligation personnelle ni pour le principal ni pour les intérêts. Pendant que les whigs s'agitaient pour obtenir de l'électeur ce qu'il ne voulait pas leur accorder, les tories ménageaient si bien leur crédit et leurs ressources, qu'ils dirigèrent les élections en Angleterre et en Écosse de manière à se donner la majorité dans la chambre des communes, et même dans la chambre haute, par l'élection des seize pairs écossais ; mais l'ouverture de la session fut retardée par diverses prorogations, causées, d'abord par les divisions qui s'élevaient entre les membres du ministère, ensuite par une grave maladie de la reine.

Rivaux de talent et de renommée, Oxford et Bolinbroke l'étaient aussi d'ambition et de pouvoir. Si le premier avait plus de solidité dans le jugement, le second avait dans l'esprit plus de souplesse, et dans sa présomption il se croyait supérieur en génie à son ancien protecteur. Bolinbroke s'insinua d'abord dans les bonnes grâces de madame Masham, à qui Oxford avait donné un sujet de mécontentement que les âmes intéressées ne pardonnent guère : cette dame avait obtenu de la reine une pension que le trésorier avait eu la maladresse de réduire. Elle introduisit Bolinbroke dans la faveur de sa maîtresse, et dès ce moment Oxford cessa d'être le conseil nécessaire. La division n'avait pas encore éclaté au dehors ; l'animosité se cachait sous une apparente bienveillance, mais la vérité fut bientôt connue ; les écrivains, dans leurs pamphlets, en parlèrent à leurs lecteurs, et Marlborough, dont le nom se trouve lié à toutes les manœuvres odieuses de ce temps, cherchait à fomentier la désunion par l'excitation irritante de sa correspondance avec Bolinbroke. Celui-ci était soutenu par le chancelier Harcourt et quelques autres membres du conseil, et le lord trésorier, s'apercevant que sa faveur était sur son déclin, songeait sérieusement à se retirer.

La reine voyait ces dissensions avec peine : elle interposait tour à tour ses avis et son autorité pour les faire cesser, et n'y réussissait qu'en apparence. Depuis longtemps elle éprouvait de vives inquiétudes sur le sort de son frère et sur elle-même. Le délabrement de sa santé lui faisait craindre que sa fin ne fût pas éloignée. Alors elle se rappelait avec une sorte d'amertume les promesses solennelles qu'elle avait faites à son père, la lettre que celui-ci lui avait écrite de son lit de mort ; elle se reprochait son peu de fermeté, son adhésion à des mesures qui substituaient un collatéral éloigné au dernier rejeton des Stuarts ; elle regardait même la perte de ses enfants comme le prix de son ingratitude envers son père infortuné ; et Bolinbroke, qui lisait dans le cœur de la reine les pensées qui l'agitaient, acquit en les flattant à propos une confiance illimitée. Il ne put toutefois réussir à obtenir le rappel de Marlborough, dont il croyait que l'appui lui serait nécessaire.

Il avait d'abord sondé l'illustre général, qui, fatigué de la nullité à laquelle il se trouvait réduit, se montra disposé à tout, pourvu qu'on lui permit de rentrer en Angleterre, où il se flattait encore de reprendre son ancien ascendant. Aussitôt, connaissant par Bolinbroke les secrètes inclinations de la reine, il fit plusieurs démarches auprès des personnes attachées au prétendant ; il écrivit à la duchesse de Berwick et même à la veuve du roi

Jacques ; il envoya ses lettres par un de ses serviteurs. Le prétendant et sa mère accueillirent froidement des promesses qui ne différaient pas de celles qu'il avait cent fois violées ; et quand Bolinbroke en parla à la reine, il ne put rien gagner sur elle ; car elle ne pouvait même entendre sans s'alarmer le nom de Marlborough, tant le bruit de ses intrigues avait fait sur elle une impression fâcheuse. Marlborough, ne trouvant ni dans la reine ni dans le prétendant le sentiment qu'il avait compté produire par sa démarche, se jeta de nouveau dans le parti de l'électeur, pour la millième fois se souilla de parjure, et n'épargna pas surtout le ministère, qu'il peignit comme entaché de jacobitisme, sans excepter même son ami Bolinbroke.

La reine était depuis quelques jours à Windsor, et le mal dont elle souffrait habituellement acquérant un plus haut degré d'intensité, elle fut saisie d'une fièvre inflammatoire très-dangereuse. Cet événement exalta les espérances des jacobites ; mais les fonds publics éprouvèrent une baisse considérable, et des reprises de capitaux se firent à la banque, comme si tout était perdu ou en danger de périr. Ce qui augmentait la terreur générale, c'étaient les bruits qu'on faisait circuler d'un armement considérable dans les ports de France. Les directeurs de la banque s'adressèrent au lord trésorier pour lui représenter le danger qui menaçait le crédit public. La reine, avertie de ce qui se passait, et craignant que la fermentation des esprits ne s'accrût par l'incertitude, fit écrire au lord maire de Londres une lettre qu'elle signa de sa main, pour lui annoncer qu'elle était en voie de rétablissement, qu'elle allait dans peu reprendre le chemin de la capitale, et qu'elle ouvrirait le 16 février la session du parlement. La convalescence de la reine, la certitude qu'on ne préparait en France aucune expédition maritime, et le séjour du prétendant en Lorraine, finirent par calmer toutes les craintes, mais non par imposer silence aux écrivains de parti. M. Richard Steele publia d'une part un écrit virulent, pour la défense de la révolution et de la branche protestante ; les dangers d'un successeur papiste y étaient prodigieusement exagérés ; d'un autre côté, M. Bedford fit imprimer un traité sur les droits héréditaires à la couronne, et ce traité, qui semblait fait pour aplanir la route au prétendant, valut à son auteur une rude condamnation.

Ce fut à cette époque (25 novembre) que le nouveau lord lieutenant d'Irlande, le duc de Shrewsbury, ouvrit la session du parlement : il trouva les deux chambres complètement divisées en whigs et en tories. Les communes, dominées par les pre-

miers, ordonnèrent par un bill qu'un acte d'accusation fût dressé contre le prétendant et ses adhérents; elles votèrent ensuite une adresse à la reine pour qu'elle destituât le chancelier Constantin Phipps, qu'on accusait d'être le patron des tories. La chambre haute déclara au contraire que le chancelier avait toujours rempli sa place avec autant d'intégrité que de lumières. Au moment où les communes préparaient plusieurs bills d'accusation, le lord lieutenant prorogea le parlement: aussitôt après il partit pour Londres, laissant le pouvoir aux mains du chancelier et des archevêques d'Armagh et de Tuam.

## CHAPITRE XXVIII.

Mort de la reine Anne. — 1714.

La reine Anne n'était pas encore rétablie le jour qu'elle avait indiqué pour l'ouverture de la session; elle ne voulut pourtant pas que ce jour se passât dans une vaine attente. L'ouverture eut lieu par commission. Le 1<sup>er</sup> mars suivant, la paix entre l'Angleterre et l'Espagne fut publiée à Londres, et le lendemain une copie du traité fut envoyée aux chambres. Le 3 du même mois la reine se fit transporter dans un fauteuil à la chambre des pairs. Là, dans un discours dont chaque mot était calculé pour l'effet qu'il devait produire, elle dit aux deux chambres: qu'elle venait de conclure une paix avantageuse et honorable pour la nation anglaise, et qu'elle espérait, par le secours seul de son intervention, procurer à l'Europe la paix générale. Mais elle se plaignit avec amertume de ce que, malgré tout ce qu'elle avait fait pour assurer le bonheur de son peuple, des malveillants se plaisaient à insinuer que les droits successifs de la maison de Hanovre étaient en danger sous son gouvernement; elle ajouta qu'il n'y avait de danger que pour la tranquillité publique, que ces hommes cherchaient à troubler. Les deux chambres, ainsi que la convocation, répondirent à la reine par des adresses remplies d'expressions affectueuses; mais les préventions du parti anti-ministériel n'en subsistèrent pas moins: chaque jour elles se manifestaient par des pamphlets, des libelles piquants, de virulentes diatribes. Dans cette lutte, les whigs eurent pour organes Steele, Addison, et Halifax; le spirituel docteur Swift se déclara le champion des ministres.

Après les longs débats auxquels ces écrits donnèrent lieu, les communes votèrent le bill des subsides; elles s'occupèrent ensuite des officiers civils ou militaires qui pourraient être admis dans

la chambre. Le bill qui fut présenté à ce sujet passa dans les deux chambres sans avoir rencontré beaucoup d'opposition.

On avait accusé la France d'entreprises maritimes en faveur du prétendant; l'ambassadeur français à La Haye désavoua le fait dans les papiers publics par ordre du roi. Mais ce désaveu ne détruisit pas les soupçons que les whigs et les meneurs avaient habilement fait naître dans les esprits: les soupçons, au contraire, se changèrent presque en certitude, quand on vit tous les whigs qui occupaient encore quelque emploi dans l'administration ou à l'armée remplacés par des hommes du parti opposé, et qu'on supposait attachés à l'héritier du sang. Mais, lorsqu'on donnait malignement une fausse interprétation aux intentions de la reine; qu'on cherchait à jeter des entraves sur tous les ressorts de son gouvernement; qu'une faction implacable, haineuse, et puissante, menaçait de proscription ses plus fidèles serviteurs, fallait-il s'étonner qu'elle renvoyât de son service les partisans connus de cette faction, et qu'elle s'entourât d'hommes qui avaient fait preuve d'attachement envers les Stuarts et de soumission pour l'autorité royale? Sa conduite en cette occasion était le résultat de sa propre sagesse: tous les whigs s'étaient mis en mouvement, affectant de montrer les craintes que leur causait le projet d'assurer le trône au fils de Jacques; leurs chefs tenaient de fréquents conciliabules avec l'envoyé de Hanovre, le baron de Schutz; ils correspondaient avec l'électeur, recevaient de lui des instructions, communiquaient avec Marlborough, concertaient avec lui toutes les mesures à prendre pour assurer la succession à la branche protestante. La reine devait-elle rester entourée d'ennemis?

A la chambre des pairs on voulut connaître les mesures prises pour forcer le prétendant à quitter la Lorraine, et elle mit dans son langage une telle violence, une telle expression de haine, qu'on aurait dit une assemblée de sauvages ivres de fureur et de sang: Sunderland soutint avec aigreur qu'aucune démarche n'avait été faite pour obtenir qu'il s'éloignât de la Lorraine. Bolinbroke répondit que lui-même avait fait ces démarches. Le lord trésorier fit la proposition d'un bill tendant à l'affermissement de la succession dans la ligne protestante; ce bill aurait déclaré coupable de haute trahison quiconque ferait entrer des troupes étrangères dans le royaume. Les whigs, d'abord embarrassés, finirent par dire que ce bill, au lieu de servir les intérêts de la branche protestante, pourrait plutôt les compromettre, parce qu'on l'emploierait contre elle. Bolinbroke répliqua que la proposition de son col-

lègue n'avait pas d'autre objet que de fermer l'accès du royaume au prétendant et aux troupes qu'il pourrait y envoyer ou y conduire. Bolinbroke et Oxford, bien qu'ennemis lorsqu'il s'agissait de la faveur de la reine, oublièrent leurs divisions quand il y allait de l'intérêt de la couronne. C'était surtout dans cette circonstance que l'union entre eux devenait nécessaire : l'électeur était vivement sollicité de tenter une invasion ; les États Généraux se disposaient à la favoriser, et les whigs à la soutenir. Il paraît même qu'il existait un club connu sous le nom de Kitkat, ou l'on avait projeté de s'emparer de la Tour, de proclamer l'électeur, et de s'assurer de tous les partisans du prétendant. Les ministres, bien informés de tous ces projets, prirent les mesures que la prudence leur suggérait : la première fut d'ôter au duc d'Argyle et à plusieurs autres seigneurs du même parti toutes les places qu'ils occupaient encore, et qui laissaient entre leurs mains une portion d'autorité.

Les whigs eurent alors recours à une arme qu'ils avaient plus d'une fois employée : la corruption. Ils parvinrent à détacher des ministres plusieurs tories ; et presque assurés alors de la majorité, ils remirent sur le bureau la question souvent proposée : si la succession protestante était en danger. La question mise aux voix, les whigs comptaient sur la victoire ; ils ne furent pas peu surpris de la voir repoussée par une majorité de 12 voix. La majorité dans le même sens eut 48 voix à la chambre basse. Lord Halifax proposa pour lors une adresse à la reine pour la supplier de s'unir aux États Généraux pour la garantie de la succession dans la ligne protestante. Le comte de Wharton poussa l'oubli de toutes les convenances jusqu'à demander que l'adresse contiât une clause par laquelle la reine serait priée d'offrir une récompense à celui qui livrerait le prétendant mort ou vif. Lord North et Grey s'éleva avec toute l'indignation d'une âme généreuse contre l'odieuse proposition de mettre à prix la tête d'un homme, de donner ainsi une prime à la trahison et à l'assassinat, et de souiller la nation anglaise dans ses pairs d'un acte indigne d'un peuple civilisé. Les membres qui avaient d'abord abandonné le ministère, ramenés à leurs premiers principes par des promesses de places et d'honneurs, firent pencher la balance en faveur des ministres, et l'infâme clause fut repoussée par une majorité de 10 voix.

La reine fit à cette adresse une réponse froidement évasive. Un conciliabule se tint alors entre les pairs du parti whig ; l'envoyé de Hanovre y fut admis. Il fut arrêté que celui-ci demanderait au chancelier un writ ou ordre qui enjoindrait

à l'électeur de venir siéger au parlement en sa qualité de duc de Cambridge. Le chancelier ne délivra l'ordre qu'avec beaucoup de répugnance ; mais aussitôt après, il en rendit compte à la reine, qui éprouva le plus vif déplaisir ; sa colère s'exhala dans les lettres écrites de son ordre à la princesse Sophie, à l'électeur son époux, et au prince électoral lui-même. Elle déclara d'ailleurs d'une manière absolue qu'elle aimerait mieux se voir réduite aux dernières extrémités, que de souffrir qu'un prince de la famille électoral vint résider en Angleterre tant qu'elle respirerait ; elle fit défendre à l'envoyé Schütz de paraître à la cour, en lui annonçant qu'elle allait demander à l'électeur son remplacement immédiat. La princesse Sophie mourut peu de jours après (1).

La chambre des communes avait déclaré, contre l'opposition très-vive de Stanhope et de Walpole, que la succession protestante ne courait aucun danger ; mais les whigs, peu satisfaits, firent imprimer et publier les lettres de la reine à la famille électoral : ce que la reine regarda, non sans raison, comme une insulte dirigée contre son autorité. Elle fit jeter les éditeurs dans une prison, d'où ils ne sortirent que longtemps après. La reine, toujours plus irritée, écrivit de nouveau à l'électeur, le 30 du mois de mai, pour se plaindre des tentatives qu'on ne cessait de faire pour amener en Angleterre le prince électoral, tentatives qui s'étaient renouvelées d'une manière scandaleuse depuis la mort de l'électrice. L'électeur, dans sa réponse du 15 juin, tâcha d'apaiser le courroux de la reine ; et, ne pouvant nier le fait en lui-même, il chercha seulement à le peindre comme n'ayant qu'un but innocent et même légitime, celui d'entretenir la bonne intelligence entre les deux cours, et de lui rendre personnellement tous les hommages qui lui étaient dus.

Tandis que toutes les passions s'agitaient en Angleterre autour de la reine, le prétendant vivait en Lorraine dans un assez obscur repos. Il confiait, dit-on, à ses agents de Londres le soin de ses futures destinées ; mais un accident imprévu détruisit, pour quelque temps du moins, les espérances des jacobites. On arrêta des officiers irlandais qui enrôlaient des soldats pour le prétendant. Les ministres et leurs partisans cédèrent à un premier mouvement d'effroi : une proclamation du 23 juin promit 5,000 livres de récompense à ceux qui arrêteraient le prétendant, s'il débarquait en Angleterre, ou seulement s'il le

(1) Elle était âgée de quatre-vingt-quatre ans. C'était la quatrième et plus jeune fille de Frédéric, électeur palatin et roi de Bohême, qui avait épousé Elisabeth, fille de Jacques 1<sup>er</sup>, roi d'Angleterre.

tentait. Les deux chambres votèrent une adresse de remerciement à la reine; mais les communes, trouvant que la somme offerte était insuffisante, la firent monter jusqu'à 100,000 livres.

Cependant l'état de la reine empirait toujours; ce qui contribuait à l'aggraver, c'était d'une part l'audace des mécontents croissante avec leur nombre, et de l'autre les dissensions existantes entre ses deux ministres, Oxford et Bolinbroke. La chambre du conseil n'était plus qu'une arène où ces deux personnages se trouvaient en état permanent d'hostilité. La présence même de leur souveraine ne suffisait pas pour les réduire au silence. Oxford conseillait des mesures de modération; on assure même qu'il avait fait quelques avances aux chefs de l'opposition pour se réconcilier avec eux: c'est qu'il prévoyait que leur tour de monter au pouvoir ne tarderait pas à venir. Bolinbroke affectait au contraire de montrer pour les whigs la plus grande méfiance, tout comme il montrait pour l'Église un zèle sans bornes; il savait aussi flatter à propos toutes les inclinations de la reine, à laquelle, aidé par madame Masham, il insinuait que le trésorier était secrètement d'accord avec les dissidents, et qu'il servait d'espion à la maison de Hanovre. Les jacobites profitaient de toutes ces disputes, et de leur côté, ils ne restaient pas oisifs: ils se flattaient que la reine favoriserait en secret les prétentions de son frère, et ils comptaient trouver un appui dans Bolinbroke. Le comte de Wharton découvrit quelques-unes de leurs manœuvres, et il ne manqua pas de donner l'alarme. Un bill fut proposé contre tous ceux qui prendraient du service avec le prétendant, ou même chez les puissances européennes, sans l'autorisation expresse du souverain.

Fatiguée de toutes les contrariétés qu'on lui faisait éprouver, la reine se rendit au parlement le 9 juillet; et, par un discours où elle ne parla ni du prétendant ni de l'électeur, elle déclara la session terminée.

Dès que, par la prorogation des chambres, les deux ministres n'eurent plus d'intérêt commun à défendre, ils s'abandonnèrent à leur animosité réciproque. Oxford commença par adresser à la reine un mémoire contenant le détail de tous les événements qui s'étaient passés depuis son entrée au ministère; il ne manqua pas de peindre l'ambition turbulente de son rival comme la seule cause des contre-temps qu'on avait éprouvés. Celui-ci, de son côté, accusa le lord trésorier d'avoir invité Marlborough à revenir de son exil volontaire, et d'entretenir une correspondance suivie avec la maison de Hanovre. Son véritable crime était de s'être attiré la haine de la favorite. Le

27 juillet, en présence même de la reine, il y eut une scène très-vive entre Bolinbroke, Oxford, et madame Masham. A la suite de cet entretien, Oxford reçut l'ordre de se démettre de toutes ses places. Bolinbroke se flatta pour lors d'obtenir la première place dans l'administration. On prétend qu'il avait formé le projet d'une coalition avec Marlborough, qui, dans ce moment, s'embarquait à Ostende pour retourner en Angleterre. Il est probable qu'Oxford avait eu le même dessein, mais qu'il n'avait pas trouvé Marlborough disposé à s'y prêter, à cause de la haine implacable que la duchesse lui avait vouée.

La disgrâce d'Oxford arriva si subitement, que rien n'avait été ni arrêté ni prévu pour remplir le vide que sa retraite laissait dans l'administration; la confusion qui en fut la suite nécessaire, et la fatigue d'assister à une très-longue délibération du conseil, produisirent une telle agitation dans les organes déjà affaiblis de la reine, qu'elle déclara aussitôt qu'elle ne survivrait pas à ce coup. Ses prévisions ne furent que trop tôt justifiées par l'événement. Elle fut soudain atteinte d'une léthargie dangereuse, qui fit des progrès si rapides que, dès le lendemain (30 juillet), les médecins perdirent l'espérance de la sauver.

A la première nouvelle du danger de la reine, les ducs de Somerset et d'Argyle se rendirent à Kensington, où le conseil s'était réuni; comme ces deux seigneurs en avaient été précédemment exclus, les membres présents parurent surpris de les voir, mais le duc de Shrewsbury les remercia de leur zèle, et les invita de reprendre leurs places. Les médecins, consultés sur l'état de la reine, répondirent qu'elle conservait encore sa connaissance. Le conseil profita de ces derniers instants pour lui recommander Shrewsbury, comme l'homme le plus capable de remplacer le lord trésorier. Elle répondit qu'on ne lui pouvait rien proposer de plus conforme à ses vues. Elle remit aussitôt au duc les sceaux de la trésorerie, en lui recommandant de ne les employer que pour l'avantage du peuple. Il voulut rendre alors sa bague de grand chambellan, mais la reine lui ordonna de la garder, de sorte qu'il se trouva revêtu des trois charges les plus éminentes du royaume: lord trésorier, grand chambellan, et vice-roi d'Irlande. Ainsi Bolinbroke ne retira aucun fruit des manœuvres qui avaient renversé Oxford; et la fermeté que déployèrent en cette occasion les ducs de Somerset et d'Argyle ruina tous les plans qu'il avait formés. Ceux-ci proposèrent d'appeler au conseil, sans distinction de parti, tous les membres du conseil privé de la reine qui se trouvaient alors à Londres ou aux environs. Cette proposi-

tion ayant été approuvée, on vit accourir tous les membres whigs qu'on avait précédemment forcés de s'éloigner.

Le conseil, ainsi renforcé, s'occupa des mesures de sûreté qu'indiquaient les circonstances. Quatre régiments de cavalerie reçurent l'ordre de s'approcher de la capitale, et furent cantonnés dans les environs; sept bataillons, sur les dix qui étaient en Flandre, s'embarquèrent à Ostende avec toute la diligence possible; l'embargo fut mis sur tous les ports, et l'on équipa tous les vaisseaux de guerre qui pouvaient être mis promptement en état de service. Une lettre, envoyée à l'électeur, lui annonçait que la fin de la reine était imminente; on lui faisait part des mesures prises en son absence, et on l'invitait à se rendre sans délai en Hollande, d'où une escadre le transporterait en Angleterre, aussitôt que la reine aurait rendu le dernier soupir. Des instructions furent données en même temps au comte de Strafford, ambassadeur à La Haye, pour qu'il engageât les États, si le cas l'exigeait, à remplir leur obligation de garantie en faveur de la ligne protestante. A Londres, les hérauts d'armes et une compagnie de gardes à cheval eurent ordre de se tenir prêts pour proclamer le nouveau roi, au premier signal qui leur serait donné. On prit d'ailleurs des précautions pour contenir les jacobites d'Écosse; le commandement de la flotte fut confié au comte de Berkeley.

La reine ne sortit presque plus de sa léthargie; elle eut encore quelques lueurs de connaissance jusqu'au 1<sup>er</sup> août. Elle expira sans douleur à sept heures du matin, dans la cinquantième année de son âge et la treizième de son règne. Elle était d'une taille moyenne, mais bien proportionnée; elle avait des cheveux d'un brun foncé, la figure assez ronde et les traits réguliers, mais le teint rouge et couperosé. Sa voix était sonore et douce, avantage précieux, dont elle sut toujours se prévaloir dans ses discours au parlement; son aspect était agréable; sa démarche manquait peut-être de majesté, mais elle rachetait ce défaut par la grâce. Elle avait le jugement sain, mais son esprit sans culture laissait désirer en elle les connaissances que la nature ne donne pas. Elle ne montra jamais d'ambition personnelle; peut-être ne faut-il l'attribuer qu'à l'absence de cette énergie, de cette vigueur de caractère, sans lesquelles il n'y a pas de grand prince. Aussi n'avait-elle jamais su ou pu soutenir sa propre indépendance contre l'influence des favoris et des flatteurs. Pendant les trois quarts de sa vie, la fière duchesse de Marlborough exerça sur elle un empire absolu. Anne fut d'ailleurs un modèle d'affection et de fidélité conjugales, tendre mère, amie sûre, maîtresse in-

dulgente, bienfaisante, douce, et miséricordieuse. Le crime de haute trahison fut plusieurs fois imputé tantôt à des Tories, tantôt à des Whigs, suivant que l'un ou l'autre de ces partis se trouvait au pouvoir; mais jamais le sang des coupables, durant les treize années de son règne, ne teignit l'échafaud. Elle fut toujours fortement attachée à l'Église anglicane; ce n'était point en elle préjugé d'éducation ou d'enfance: elle avait ou du moins elle témoignait une conviction vive et franche. Ce qui fait surtout son éloge, c'est qu'elle eut constamment pour son peuple la tendresse d'une mère. Aussi le peuple la payait-il constamment d'un retour sincère: toute la fureur des partis ne put détruire l'affection qu'elle avait généralement inspirée. Disons avec un historien anglais que, si elle ne peut se placer au nombre des plus grands souverains de l'Angleterre, elle prend un rang distingué parmi les meilleurs; personne mieux qu'elle ne mérita cette simple mais glorieuse épithète que les Anglais ajoutent encore à son nom: «la bonne reine Anne.»

Si l'on peut s'en rapporter à un historien de ce temps, les vœux de la reine dans ses derniers moments furent tous pour son frère, dont elle déploierait les malheurs. «La nuit qui précéda la mort de la reine, dit-il, elle envoya chercher l'évêque de Londres, auquel elle fit des déclarations qui vraisemblablement se rapportaient à son frère; car, lorsque l'évêque sortit de la chambre, il dit assez haut pour que la duchesse d'Ormond et d'autres personnes l'entendissent: «Je vous obéirai, madame, et je déclarerai quelles sont vos volontés, mais l'obéissance me coûtera la vie.» La reine était dans l'intention de recevoir le sacrement le lendemain, mais elle mourut le matin» (1).

Anne avait pris pour devise en montant sur le trône celle de la reine Elisabeth: *Semper eadem*; «toujours la même;» mais il s'en fallait bien qu'elle eût cette fermeté de caractère qu'annonçait la devise, et qui manqua bien souvent à Elisabeth elle-même, tout absolue qu'elle était. On peut même dire que, jusqu'au moment où elle brisa les liens qui l'unissaient à la duchesse de Marlborough, elle n'eut que le nom de reine, et que sa favorite en prit toute l'autorité. Cette dernière, dit lord Oxford dans ses mémoires, poussait l'abus de la faveur jusqu'à l'insolence. On la vit souvent, lorsqu'elle présentait à la reine ou ses gants ou son éventail, détourner la tête, comme si quelque odeur infecte avait frappé son organe trop délicat. Ce ne fut qu'à force de morgue et de hauteur méprisante qu'épuisant la patience de sa maîtresse,

(1) *Memorandum book*, lett. D.

elle lui donna le courage de rompre ses chaînes. Alors, mais alors seulement, Anne, véritablement reine, prit dans ses mains les destinées de l'Europe (1).

## CHAPITRE XXIX.

Avènement de la maison de Brunswick-Hanovre;  
George 1<sup>er</sup>. — 1714.

L'avènement de Guillaume III au trône d'Angleterre, sans trouble, sans opposition, sans une goutte de sang versé, a dû paraître un phénomène politique; mais la volonté de la nation, fortement exprimée par l'organe des deux chambres qui la représentaient, avait aplani au prince étranger la route d'un trône d'où elle faisait tomber sans commotion le possesseur légitime, héritier de vingt rois. La nation s'en était rapportée aux chambres, et ce que celles-ci avaient décidé, elle l'accepta comme l'expression de son propre vœu; tant avait déjà de puissance la constitution du pays. Cette constitution fit de nouveau sentir son

(1) Le traité d'Utrecht, qui est l'un des plus beaux titres de gloire de la reine Anne, devint contre ses ministres, et quelques chefs du parti tory, une cause de proscription ou au moins de persécution. Ce fut pourtant par ce traité que la Grande-Bretagne, sous l'influence de laquelle il avait été conclu, acquit tant de prépondérance dans les affaires du continent. Le pouvoir de la France avait été abaissé; les couronnes de France et d'Espagne étaient à jamais séparées; l'Autriche, acquérant les Pays-Bas, se plaçait comme une barrière entre la France et la Hollande; des relations plus intimes s'établissaient entre l'Angleterre et l'Autriche; et la Hollande, garantie, il est vrai, contre la France, mais exposée aux attaques d'un voisin non moins dangereux, devenait, pour ainsi dire, vassale de l'Angleterre, qui savait d'ailleurs par expérience comment elle pouvait s'assurer de tous les princes allemands. N'était-ce pas encore à ce traité d'Utrecht, tant décrié, que l'Angleterre a dû cette branche protestante vers laquelle semblaient se porter ses vœux et ses espérances? D'un autre côté, elle agrandissait son commerce maritime, et par l'acquisition de plusieurs points importants, tels que Minorque et Gibraltar, elle obtenait l'empire de la Méditerranée, et assurait en même temps celui qu'elle exerçait déjà sur l'Océan.

Ce que le traité d'Utrecht faisait au dehors pour la Grande-Bretagne, le traité d'union de l'Angleterre et de l'Écosse le faisait en quelque sorte dans l'intérieur. Ce traité affermissait sa puissance, en prévenant à jamais les accidents qui auraient pu résulter de la séparation des deux couronnes, et surtout en détachant l'Écosse de l'alliance de la France. Il est à présumer que, si elle eût vécu, Anne aurait voulu étendre à l'Irlande son système d'union; mais ce pays était destiné à de longues souffrances.

influence après la mort d'Anne. Il s'agissait encore de proscrire l'héritier du sang en faveur d'un collatéral si éloigné, que, lors même qu'il ne se serait point trouvé à la tête d'un peuple étranger, on pouvait le regarder comme étranger lui-même, étranger par les mœurs et les habitudes, étranger par le langage, étranger encore par ses affections; et cette substitution s'opéra sans la moindre secousse. Ce résultat est d'autant plus digne de remarque, qu'il y avait alors deux partis très-prononcés, également puissants, et dont l'opposition renfermait le germe d'une guerre civile. Le chevalier de Saint-George avait par sa naissance des droits incontestables au trône; un parti nombreux dans les trois royaumes l'y appelait; il aurait pu être soutenu par quelque puissance continentale: il n'a fallu pour consommer son exclusion qu'un acte du parlement.

Ces deux partis, qui depuis si longtemps, sous le nom de tories et de whigs, remplissaient les trois royaumes de leurs querelles, de leur animosité, de leurs intrigues, semblaient menacer l'Angleterre de longues discordes. Les uns voulaient un roi protestant, dont ils vantaient d'ailleurs la sagesse et l'expérience, ce qui leur fit donner le nom de *hanoviens*; les autres se prononçaient pour celui qui avait des droits héréditaires, et qui par sa naissance appartenait au pays; et comme le prétendant seul réunissait ces deux conditions, les tories furent confondus dans l'opinion avec les jacobites, bien que d'assez fortes nuances fissent des jacobites un parti distinct de celui des tories. Ceux-ci n'avaient guère d'autres objections à faire à l'avènement de l'électeur de Hanovre, que la crainte assez fondée de voir les whigs déborder tous les pouvoirs de l'État; toutefois ils ne perdaient pas l'espérance de prendre part un jour à la confiance du nouveau souverain, qui, probablement, aimerait mieux s'attacher aux tories, dont se formait la grande propriété du royaume, que de se mettre à la tête d'une faction qui, pour se soutenir, avait besoin de s'appuyer sur les ennemis de l'Église et de la monarchie, après s'être élevée par le secours de l'agiotage, de l'usure, et de la corruption. Les jacobites prétendaient au contraire qu'un prince étranger devrait avoir recours à l'une ou à l'autre faction, et, pour condition d'existence, se livrer aux whigs ou aux tories, ce qui prolongerait indéfiniment cet état de malaise intérieur, long fléau du royaume; le véritable héritier du trône pouvait seul rallier les partis autour de lui, et en opérer la fusion. Quant aux whigs, ils ne cachaient point leurs prétentions; l'attachement qu'ils avaient toujours montré pour la maison de Hanovre, le zèle qu'ils

avaient mis à défendre ses intérêts, leurs manœuvres jusqu'à ce jour, leurs correspondances secrètes avec le nouveau souverain ou ses ministres : c'étaient pour eux autant de présages de leur prochaine accession au pouvoir. Ils craignaient peu le prétendant, qui, jusque-là, n'avait laissé voir que les défauts de son père : orgueil, imprévoyance, entêtement, versatilité. La seule chose dont on pût le louer, c'était son attachement à la religion dans laquelle il avait été élevé ; mais c'était là précisément ce qui causait l'antipathie de la nation anglaise. En résultat, les tories se montraient résignés à subir le nouveau règne, les whigs déployaient toute la présomption que donne la victoire, les jacobites laissaient voir leurs regrets et leurs vives alarmes.

Le conseil privé n'avait pas tardé à se réunir, et dès que celui de régence eut été formé conformément au bill du parlement, des ordres furent donnés pour que le roi George fût proclamé sans délai dans les trois royaumes. Le parlement s'étant réuni le 5 août, quatre jours après la mort de la reine, le chancelier lui fit part de la décision du conseil de régence ; s'adressant ensuite plus particulièrement aux communes, il leur recommanda de pourvoir aux besoins de la royauté nouvelle d'une manière qui répondît à la majesté du trône et à l'honneur de la nation. Les deux chambres ne firent pas attendre leurs adresses de congratulation ; George y répondit de la manière la plus flatteuse pour le parlement, et les communes reconnaissantes votèrent immédiatement pour George une liste civile égale à celle dont la reine avait joui, une somme suffisante pour le paiement de l'arriéré dû aux troupes hanovriennes qui avaient été au service de l'Angleterre, et une autre somme de 100,000 livres en faveur de toute personne qui arrêterait le prétendant débarquant ou voulant débarquer dans un lieu soumis à la domination anglaise.

L'avènement du roi George n'excita pas dans la nation un grand enthousiasme ; mais il ne donna lieu à aucune opposition parlementaire, à aucune manifestation de mécontentement populaire. Les gens sages, ou, pour mieux dire, ceux qui n'appartenaient à aucun parti, purent alors se convaincre que ni la reine Anne ni ses ministres n'avaient rien préparé, rien concerté pour le prétendant.

M. Prior était toujours à Versailles, en qualité de chargé d'affaires ; il notifia le décès d'Anne à la cour de France, et le roi lui répondit qu'il était fermement résolu à maintenir les conditions du traité d'Utrecht, spécialement en ce qui concernait la succession de la maison de Hanovre au

trône d'Angleterre. Une notification du même genre eut lieu à La Haye, et les États se montrèrent franchement disposés à exécuter toutes les conventions existantes. Ils invitèrent même le roi George à traverser la Hollande pour se rendre à ses nouveaux domaines. D'un autre côté, le chevalier de Saint-George n'eut pas plutôt appris la nouvelle de la mort de sa sœur, qu'il se rendit en toute hâte à Versailles ; mais il reçut l'ordre de sortir immédiatement du territoire français ; il fut obligé de reprendre le chemin de la Lorraine. Vers la même époque, M. Murray rapporta du Hanovre des lettres du roi, annonçant qu'il avait remis son départ à quelques jours. Ces lettres contenaient l'ordre de préparer les actes nécessaires pour que le prince électoral reçût le titre de prince de Galles ; elles renfermaient aussi la destitution du lord Bolinbroke de sa charge de secrétaire d'État. Les ducs de Shrewsbury et de Somerset lui reprirent les marques de sa dignité, et les scellés furent apposés sur toutes les portes de ses bureaux.

Pendant le roi, impatient de se montrer à ses nouveaux sujets, et de prendre possession de la couronne que lui offrait la fortune, confia le gouvernement de ses États d'Allemagne à un conseil présidé par le prince Ernest, son frère, et se rendit à La Haye, où il s'embarqua le 16 septembre avec le prince royal. Il arriva le 18, à six heures du soir, à Greenwich, sous l'escorte d'une escadre anglo-hollandaise. Le soir, lorsqu'il se fut retiré dans ses appartements, il reçut tous ceux qui depuis longtemps avaient montré du zèle pour la maison de Hanovre, et dont le dévouement actuel ne pouvait être douteux. Le duc d'Ormond, le lord chancelier, et le trésorier, ne furent point du nombre des appelés.

La conduite du roi dans cette circonstance faisait prévoir celle qu'il tiendrait en prenant le sceptre. Il avait son ministère à former, et l'on s'était demandé d'abord s'il imiterait la reine Anne, qui l'avait choisi tantôt dans le parti des tories, tantôt dans le parti opposé, suivant que l'exigeaient les circonstances ; ou si, comme Guillaume, il formerait un ministère mixte, composé de whigs et de tories, afin de pouvoir les opposer les uns aux autres, et paralyser ainsi des influences qui tendaient toujours à devenir dominantes. On reconnut bientôt que George ne voulait point faire une seconde épreuve de ce système, et qu'il confierait à l'un des deux partis les intérêts de sa couronne : dans ce cas, il était bien évident qu'il donnerait la préférence à celui qui, par son opposition constante aux jacobites et aux tories, lui avait ouvert le chemin du trône. Il apportait d'ail-

leurs du continent des préventions fâcheuses contre les tories, qu'il regardait comme ses ennemis ; il aurait donc fallu s'étonner qu'il les eût appelés à former son conseil, surtout avec la maxime qu'il avait toujours sur ses lèvres : *N'abandonnons jamais nos amis, rendons justice à tous, ne craignons personne*. On accusait les Stuarts d'avoir eu la maxime contraire : *Ménageons nos ennemis, pour nous les attacher; ne faisons rien pour nos amis, de qui nous n'avons rien à craindre*; et ils ne s'en étaient pas bien trouvés.

Un changement total s'opéra non-seulement dans le conseil et le ministère, mais encore dans toutes les administrations, de sorte que les emplois lucratifs ou honorables furent partout donnés aux whigs, et que les tories n'eurent aucune part à la faveur royale. Ainsi le duc d'Ormond perdit le commandement de l'armée, qui fut rendu à Marlborough; ce dernier fut de plus nommé colonel de la garde à pied et grand maître de l'artillerie. Lord Cowper eut le grand sceau; le comte de Wharton, le sceau privé; Sunderland, le gouvernement de l'Irlande. Par un ménagement dont on ignore la cause, le comte de Nottingham, seul excepté de la proscription générale de son parti, fut nommé président du conseil (1); le duc de Devonshire prit l'intendance de la maison du roi; lord Townshend et M. Stanhope devinrent secrétaires d'État; le duc d'Argyle obtint le commandement supérieur de l'armée d'Écosse; M. Walpole, que la fortune destinait à jouer un rôle éminent dans l'administration du royaume, eut la place de payeur général de l'armée et de l'hospice de Chelsea. Il serait trop long d'énumérer les mutations qui furent faites; qu'il suffise de dire qu'elles s'étendirent jusqu'aux dernières branches de l'administration, de sorte que la Grande-Bretagne tout entière devint la proie des whigs.

Qu'arriva-t-il de cette prédilection exclusive et par cela même impolitique? On dit que George était roi d'une faction, mais non de la nation anglaise. George ignore ce reproche, ou il s'y montra peu sensible: il était malheureusement entouré d'hommes qui ne lui laissaient voir les objets qu'à travers un prisme qui en altérait toutes les formes. Tout en se donnant pour les fermes soutiens de sa couronne, les whigs ne négligeaient point leurs propres intérêts: ils augmentèrent leur crédit avec leurs richesses; ils finirent par dicter

des lois à leur souverain, enchaîner les classes moyennes, opprimer le peuple, s'exhausser eux-mêmes par des distinctions ou des privilèges; et ils appelèrent tout cela de *la liberté*! Ainsi les whigs, entraînés par le mouvement d'impulsion qu'ils avaient eux-mêmes donné aux événements, ne surent plus s'arrêter: les tories auraient-ils montré plus de prudence? on peut en douter. Les deux partis se haïssaient d'une haine toujours croissante; l'irritation était depuis peu augmentée par des discussions religieuses; les opinions ne s'exprimaient plus qu'avec une extrême violence: le roi, ne pouvant se flatter de rapprocher les partis, n'avait guère que la liberté de choisir ses amis dans l'un ou dans l'autre.

La cérémonie du couronnement ne s'en fit pas moins le 20 octobre à Westminster avec beaucoup de magnificence. On remarqua, non sans quelque surprise, que le comte d'Oxford et lord Bolingbroke y avaient assisté. Il y eut, suivant l'usage, une promotion de pairs, mais les deux ex-ministres de la reine Anne ne rentrèrent pas en grâce.

Cependant le mécontentement du peuple était loin de se calmer. On criait de tous les côtés que l'Église était en péril. A Birmingham, à Norwich, à Bristol, on faisait revivre d'anciens souvenirs. *A bas les whigs!* tel était le cri de ralliement du peuple dans tous les comtés. Pour profiter de cette disposition des esprits, et changer encore une fois la dynastie, il ne fallait qu'un chef courageux et entreprenant. Que faisait alors le prétendant? Tranquille aux eaux de Plombières, il envoyait en Angleterre des copies d'une proclamation du 20 août, dans laquelle, alléguant les intentions favorables de sa sœur pour lui, il se plaignait de son peuple, qui venait de se donner un souverain étranger, malgré les lois qui établissaient son propre droit, lois constitutionnelles et fondamentales de l'Angleterre. Ces proclamations furent remises aux secrétaires d'État par ceux qui les avaient reçues. Le roi, irrité, se plaignit de ce que le duc de Lorraine accordait au prétendant un asile dans ses États, et il ne voulut pas recevoir son envoyé, le marquis Lamberti. Celui-ci, ne pouvant obtenir audience, prit le parti de quitter Londres et le royaume.

Ce qui nuisit en cette occasion au prétendant plus encore que l'opposition des whigs, ce fut l'espèce d'affectation qu'il mit à se dire catholique, ce que tous les protestants regardaient comme un signe de persécution prochaine. Il prétendait triompher d'une opposition puissante, et monter sur le trône en étalant devant un peuple jaloux à l'excès de ses droits et de sa religion les mêmes principes qui avaient fait exclure son

(1) Pour neutraliser la présence de Nottingham au conseil, les affaires de quelque importance furent toutes soumises à la décision d'un conseil de cabinet, composé des principaux chefs du parti whig, Marlborough, Sunderland, Halifax, Somers, etc.

père : ce résultat était impossible. Certes, il faut louer ce prince d'avoir été fidèle à son Dieu et à sa conscience; mais comme il ne s'agissait pas pour lui d'acquérir la palme du martyr, il n'eût pas dû, ce semble, afficher ouvertement une croyance tout à fait opposée à celle du pays. N'aurait-il pas mieux servi la religion, si, renfermant dans son cœur ces principes au lieu d'en provoquer l'explosion, il était monté sur le trône, avait consolidé son pouvoir, et qu'ensuite adoptant de sages tempéraments, il eût tâché de ramener ses sujets par la persuasion, non par les rigueurs et la violence?

Au reste, ce n'était pas seulement la crainte d'avoir un souverain papiste qui tourmentait les Anglais, c'étaient encore les doctrines des dissidents qui excitaient leurs alarmes. Ceux-ci étaient tous dans le parti whig; aussi les tories ne manquaient pas de dire que, sous l'administration des whigs, l'hérésie et l'impiété iraient chaque jour gagnant du terrain; que les évêques, si ardents à la poursuite de leurs avantages temporels, se montraient d'une tiédeur, d'une indifférence révoltante, lorsqu'il s'agissait du bien de l'église. Les vraies doctrines, ajoutaient-ils, n'avaient pas moins à redouter de la part des dissidents que de celle des catholiques. Les dissidents surtout poussaient la licence jusqu'à écrire des traités contre la religion de l'État, en faveur du socinianisme ou de l'arianisme. L'esprit de discussion avait saisi toutes les têtes : le docteur Samuel Clarke avait publié, peu de temps avant la mort de la reine, un livre intitulé *Doctrine de l'Écriture sur la Trinité*, et ce livre renfermait des propositions contraires à la foi; du moins la chambre basse de la convocation l'avait ainsi jugé. Le docteur écrivit une apologie; les prélats se montrèrent satisfaits, mais le bas clergé prétendit que l'apologie n'était que la confirmation des hérésies contenues dans ce livre, qui devint ainsi comme une pomme de discorde jetée au milieu de gens qui ne cherchaient qu'à disputer. On écrivit, on parla, on prêcha pour la Trinité, contre la Trinité; les évêques, les archevêques firent des mandements qu'on ne respecta pas. Les sociniens vinrent, par leurs doctrines, augmenter le désordre : il fallut que l'autorité civile intervint pour trancher ces dangereuses querelles.

### CHAPITRE XXX.

Suite du règne de George 1<sup>er</sup>. — 1715.

Le parlement avait été dissous; un autre fut convoqué par une proclamation du 15 janvier.

Les termes de ce premier acte de la prérogative royale jetèrent l'alarme parmi les tories. Le roi se plaignait des mauvaises intentions de certains hommes qui se montraient hostiles à son gouvernement; il parlait des funestes effets que produisaient dans l'opinion ces haines secrètes, de la crise commerciale qui se faisait sentir, de la dette qui pesait sur l'État. Il espérait que ses fidèles sujets enverraient à la chambre des hommes capables de réparer le mal, et que, dans les élections qui allaient se faire, leur choix ne tomberait que sur ceux qui avaient toujours montré leur attachement à la succession protestante, surtout quand elle avait été menacée.

Les gens sages ne virent dans ces paroles du roi que l'influence d'une faction qui cherchait à rendre odieux des hommes qui n'avaient montré d'opposition que contre les prétentions d'un souverain catholique, surtout qui ne voulaient pas être gouvernés par un parti, audacieux usurpateur des attributs de la souveraineté. En quel temps, disaient-ils, la succession protestante a-t-elle été menacée d'exclusion? et si jamais elle ne l'a été, pourquoi donner à entendre qu'elle a couru des dangers? On veut donc entretenir la division du peuple en partis? on veut que les whigs se montrent sans pudeur dans les élections? on veut proscrire leurs adversaires, accoutumer ou préparer à la persécution quiconque n'a point fait parade d'un dévouement, inutile dès qu'il n'était point nécessaire? Toutes ces prévisions ne tardèrent pas à être justifiées. Le comte de Strafford ne fut pas plutôt arrivé de Hollande, que tous ses papiers furent saisis par ordre du conseil. M. Prior, qui avait été rappelé de Paris, fut tenu de fournir tous les documents relatifs au dernier ministère, instructions, ordres, lettres ministérielles, correspondance.

Les deux partis firent au surplus les plus grands efforts pour obtenir exclusivement les suffrages des électeurs. Les whigs l'emportèrent partout. Soutenus par tous les riches capitalistes, soutenus par les ministres qui distribuent les grâces, pouvaient-ils ne point réussir avec des électeurs la plupart nécessaires, tous agités de petites ambitions qu'ils trouvaient le moyen de satisfaire? En Angleterre comme en Écosse les whigs eurent une immense majorité.

Les chambres s'assemblèrent le 17 mars. Quatre jours après, le roi se rendit au parlement, et il remit au chancelier un discours écrit qui fut immédiatement lu aux deux chambres. Dans ce discours, le prince ne craignit pas de se montrer chef d'une faction plutôt que roi d'un grand peuple. Il fallait regretter, disait-il, qu'une guerre

qui avait été si glorieuse pour l'Angleterre, et dans laquelle tant de courage et de patriotisme avaient été déployés, n'eût pas abouti à un traité de paix plus avantageux ; plusieurs clauses de ce traité, nécessaires à la sûreté du royaume, n'avaient pas reçu d'exécution ; elles ne pouvaient d'ailleurs être considérées que comme précaires, tant qu'il n'aurait pas été fait un traité d'alliance défensive avec les autres puissances ; par suite de ce traité désastreux, le commerce avait suspendu ses opérations ; et la dette nationale n'avait fait que s'accroître depuis que l'Angleterre *avait eu le malheur* de poser les armes.

Après ce préambule, dans lequel il fallait être bien aveuglé par l'esprit de parti pour ne pas reconnaître le prince allemand froissé dans ses intérêts, l'électeur-roi ne s'oubliait pas lui-même : il parlait de la nécessité de le mettre en état de soutenir l'honneur et la dignité de la couronne, de même que la maison du prince de Galles, qui devait lui succéder un jour ; il comptait pour cela sur l'affection et la bienveillance des communes.

La majorité dans les deux chambres n'avait rien tant à cœur que de pouvoir consommer la ruine du parti qui lui était opposé : ce discours royal, suggéré par la haine des nouveaux ministres contre leurs prédécesseurs ; les mesures qu'il annonçait, et dont il était de l'intérêt du prince de s'abstenir ; cette prédilection marquée pour ceux que la volonté de la reine, de la bonne reine Anne (c'est ainsi que le peuple en gardait le souvenir) avait tenus si longtemps éloignés des affaires ; la disposition générale des esprits dans la majorité du parlement : tout faisait présager une réaction violente, et les adresses des chambres confirmèrent les prévisions de l'opinion.

Les lords répondirent qu'ils espéraient qu'appuyé sur son parlement, le roi ferait reprendre à l'Angleterre, au dehors, le rang d'où elle était descendue par des causes tout à fait étrangères à la masse de la nation. Les tories s'élevèrent en vain contre ces expressions, qui n'étaient nullement fondées ; car en aucun temps la nation n'avait joui à l'extérieur d'une plus haute considération : la rédaction de l'adresse fut maintenue.

Les communes allèrent bien plus loin : après avoir relevé le défaut prétendu de précautions prises pour donner à la paix un caractère de durée et de stabilité, elles annoncèrent leur intention formelle de rechercher la cause des maux que le pays avait soufferts, de mettre au jour les coupables manœuvres sur lesquelles le prétendant fondait ses espérances, et de punir sévèrement les coupables. Quelques membres firent entendre une voix réprobatrice ; sir Robert Walpole répondit à

tout. Le secrétaire d'État Stanhope prétendit que, malgré les efforts qu'avaient faits les derniers ministres pour cacher leurs malversations par l'enlèvement clandestin d'un grand nombre de papiers, il s'en trouvait encore assez pour démontrer que jamais l'Angleterre n'avait eu des ministres plus corrompus.

Jusque-là, lord Bolinbroke avait toujours paru en public et à la chambre avec beaucoup d'assurance : il avait plusieurs fois pris la parole avec une liberté d'esprit apparente qui ne prouvait pas qu'il fût tout à fait exempt de craintes et d'inquiétude, mais par laquelle il voulait persuader aux autres qu'il ne craignait rien ; toutefois, la direction que l'opinion dominante donnait aux débats pour l'adresse l'avertit que plus tard il ne serait plus temps peut-être de pourvoir à sa sûreté. Il partit secrètement pour le continent, mais il laissa dans son hôtel un écrit apologétique que ses amis livrèrent à l'impression.

Ce départ fut comme le signal du débordement de toutes les haines de parti contre les anciens ministres ; heureusement le peuple, pour qui la paix avait produit des avantages réels, n'épousait point toutes les passions qui agitaient les chambres, ce qui obligeait les meneurs du parti à garder encore quelques ménagements. L'artifice qu'ils employèrent pour dépopulariser ceux qu'ils voulaient perdre, ce fut de les stigmatiser du nom de jacobites et surtout de papistes. Aussi les mécontents n'osaient pas faire entendre le plus léger murmure ; car dans un temps de crise, il n'y a pas loin de l'imputation de malveillance à l'accusation de trahison. Tel avait ou croyait avoir raison de se plaindre des mesures du gouvernement actuel, qui n'aurait pas voulu pour cela prêter la main au fils de Jacques pour monter sur le trône : c'était le cas de beaucoup de tories ; mais les whigs avaient l'air de ne pas voir ce qui les distinguait des papistes et des jacobites ; il était plus commode pour eux de les envelopper tous dans une même proscription.

Toutefois, au milieu de ce déchaînement de tous les hanovriens contre les anciens ministres, ceux-ci trouvèrent encore des amis qui non-seulement les défendirent devant les chambres, mais qui encore osèrent présenter au roi lui-même leur justification dans des adresses respectueuses, mais fermes ; quelques-uns eurent même le courage d'attaquer corps à corps la nouvelle administration.

Cependant le général Stanhope, dans la séance du 9 avril, présenta aux communes 14 gros volumes de pièces relatives aux derniers traités, de même qu'à toutes les négociations qui les

avaient précédés. Sur la proposition du même Stanhope, la chambre forma dans son sein, par la voix du sort, un comité de 21 membres. Sir Robert Walpole, qui avait déjà procédé par commission à l'examen de ces papiers, fut nommé président du comité, qui, pour simplifier le travail, se divisa en trois sections, entre lesquelles il fut réparti.

Pendant que le comité d'enquête poursuivait sa tâche odieuse, la chambre s'occupait de fixer la liste civile: un bill, à peine discuté, alloua au roi George pour tout le temps de sa vie une somme annuelle de 700,000 livres.

Les protestations de dévouement que le roi recevait des deux chambres, en lui persuadant que la nation anglaise l'avait adopté comme son légitime souverain, lui donnèrent plus d'assurance dans ses relations particulières avec les princes européens, en sa qualité d'électeur de Hanovre, parce qu'il pensait probablement qu'il lui serait facile d'obtenir pour ses sujets allemands des secours efficaces de ses sujets anglais. Le roi de Suède, à son retour de Turquie, avait pris de nouveau les armes. Le roi de Danemark, craignant pour ses États, offrit à George de lui céder les duchés de Brême et de Verden, sous la condition qu'il déclarerait la guerre au roi de Suède, à qui ces duchés avaient appartenu. George accepta, prit possession des objets cédés, fit publier une déclaration de guerre dans tous ses États de Hanovre, et envoya 6,000 Hanovriens joindre l'armée danoise et prussienne de la Poméranie. Charles, pressé dans Stralsund, voulait traverser le détroit sur la glace pour aller investir Copenhague: un dégel subit l'empêcha d'exécuter ce hardi projet, dont le succès aurait terminé la guerre à son avantage. Il se contenta de secourir la place de Wismar, que les confédérés tenaient investie.

Tandis que George agrandissait par l'usurpation ses États d'Allemagne, l'esprit de mécontentement faisait en Angleterre des progrès rapides. Vainement des ordres sévères avaient été donnés pour prévenir ou dissiper les attroupements; vainement les magistrats de Londres, par leurs proclamations, exhortaient le peuple à la paix: le peuple prenait hautement le parti des anciens ministres, qui, disait-il, avaient mérité la confiance de la *bonne reine Anne*. Quelques personnes voulurent célébrer l'anniversaire de la naissance du roi: elles furent insultées par la populace; mais le lendemain, anniversaire de la restauration, toute la ville fut illuminée; il y eut des feux de joie, des cris d'allégresse, et la garde à cheval qui patrouillait dans les rues fut obligée par le peuple de crier avec lui: «Vive le haut clergé! vive Ormond!» On alla jusqu'à brûler sur la grande

place de Smithfield une effigie du roi Guillaume. Certes, il n'était pas possible de montrer plus d'attachement au sang des Stuarts, ni plus d'antipathie pour le prince étranger qu'une faction audacieuse et puissante venait d'imposer à la nation.

Au lieu de chercher à calmer par la douceur cette effervescence des esprits, ou d'attendre du temps, infailible remède pour les maux de ce genre, qu'il eût produit de lui-même ce résultat, on eut recours à la force et à la violence. Il aurait fallu peu de chose au prétendant pour ressaisir le sceptre de ses aïeux, à la faveur de cette explosion de sentiments hostiles à la dynastie nouvelle. On eût dit que tout se réunissait pour lui aplanir les avenues du trône. Une émeute militaire, produite par une cause en apparence frivole, et qui fit peu d'honneur à Marlborough (1), aurait jeté dans ses rangs toute la garde royale qui se trouvait à Londres; mais ni le prétendant ni ses amis ne se montrèrent, et l'occasion fut perdue.

Quand ces troubles se furent apaisés, les ministres adoptèrent un système de délation, d'espionnage, et de terreur, qui ne fit pas naître l'affection, mais qui à la longue produisit le silence, et comprima le mécontentement. On en vint jusqu'à intercepter des lettres pour trouver des coupables, et l'on offrit des primes à ceux qui voudraient se couvrir de l'infamie d'une délation.

Quand le comité secret de recherches eut terminé son travail sur les 14 volumes remis par Stanhope, M. Walpole, qui l'avait présidé, vint déclarer à la chambre des communes, dans sa séance du 9 juin, que son rapport était prêt; il demanda préalablement qu'un ordre d'arrestation fût immédiatement décerné contre plusieurs personnes. Les noms de MM. Matthieu Prior et Thomas Harley figuraient en tête de la liste de proscription; et comme ils se trouvaient en ce moment dans la chambre, ils furent arrêtés sur-le champ l'un et l'autre. Walpole fit ensuite son rapport, divisé en plusieurs chefs: négociations clandestines avec le plénipotentiaire français Mesnager; mesures extraordinaires pour former le congrès d'Utrecht; déceptions des plénipotentiaires français, autorisées par les ministres de la Grande-Bretagne; négociations relatives à la succession d'Espagne; armistice fatal à l'Angleterre; occupation de Gand et de Bruges par l'armée anglaise, afin de favoriser les Français, et de jeter les alliés dans l'embarras; accord coupable du duc d'Ormond avec le général fran-

(1) Une sordide spéculation de Marlborough sur une fourniture de chemises faite au 1<sup>er</sup> régiment des gardes, dont il était colonel.

çais; voyage en France de lord Bolinbroke à l'effet de ménager une paix séparée; négociations clandestines de M. Prior et du duc de Shrewsbury en France; conclusion précipitée du traité d'Utrecht.

Après la lecture de ce rapport, un membre demanda le renvoi à un autre jour pour l'examen des charges ou pièces justificatives du travail de la commission : il fut appuyé par tous les Tories; mais la haine sous l'influence de laquelle se trouvait la chambre était si active, qu'elle ne voulut souffrir aucun délai: la proposition de renvoi fut rejetée. Aussitôt l'implacable Walpole accusa lord Bolinbroke de haute trahison et de plusieurs autres crimes. Cette accusation contre un ministre qui n'avait fait que se conformer à la volonté de sa souveraine, à qui surtout l'on faisait un crime d'avoir travaillé à donner la paix à l'Angleterre après une guerre désastreuse de quinze ans, frappa d'un morne étonnement plusieurs membres de la chambre. Alors on vit se lever lord Coningsby, qui, emporté sans doute par quelque sentiment personnel de haine, s'écria d'une voix ennemie: «M. Walpole accuse la main, moi j'accuse la tête; il accuse l'instrument, j'accuse celui qui l'employa: j'accuse Robert, comte d'Oxford et de Mortimer, de haute trahison.» Le 21 du même mois, le secrétaire Stanhope porta une accusation du même genre contre le duc d'Ormond.

Un grand nombre de membres prirent le parole en faveur de ce seigneur, dont on vanta le patriotisme, le courage personnel, la générosité. M. Hutchinson, les généraux Lumley et Ross, sir William Wyndham et sir Joseph Jekill, firent les plus grands efforts; mais tous les traits de leur éloquence allèrent s'éteindre contre la volonté de ne rien entendre. Le duc, averti de ce qui se passait, et bien convaincu qu'il ne trouverait dans la chambre que des ennemis, non des juges, prit le parti de se soustraire au danger par la fuite. Le lendemain, 22 juin, M. Aislabie accusa le comte de Strafford pour avoir conseillé la suspension d'armes et l'occupation de Gand et de Bruges, et surtout pour avoir traité avec beaucoup de mépris et d'insolence la très-noble maison de Hanovre.

La seconde lecture des articles rédigés contre le comte d'Oxford occasionna de très-vifs débats. MM. Raymond, Windham et Jekill, soutinrent chaleureusement l'opinion favorable qu'ils avaient d'abord manifestée. M. Walpole répondit par des sophismes; en fallait-il davantage dans une assemblée où la question se trouvait décidée d'avance par la passion? L'ex-ministre fut dénoncé immédiatement à la chambre des pairs dans la forme ordinaire.

A la suite d'un débat violent, le comte d'Oxford,

qui se trouvait à la chambre, bien qu'il souffrît beaucoup du calcul, prit la parole pour se défendre; ce qu'il fit avec autant de calme que de dignité.

Sur l'observation du duc de Shrewsbury que le comte était gravement indisposé, il lui fut permis de passer provisoirement la nuit chez lui sous la garde de l'huissier à la verge noire. Quand il sortit de la chambre, il fut suivi d'une foule immense qui l'accompagna jusqu'à son hôtel aux cris mille fois répétés de «Vive le haut clergé! vive Ormond! vive Oxford à jamais!» Le lendemain on le conduisit à la barre, où il reçut copie des articles. On lui accorda un mois pour préparer sa défense; mais, bien que le docteur Mead eût déclaré que si on le conduisait à la Tour sa vie serait en danger, on ne put obtenir pour lui aucune indulgence. Le comte d'Anglesey fit observer que la nation voyait de très-mauvais œil ces poursuites contre un homme qu'elle estimait. «Il est à craindre, ajouta-t-il, que des mesures aussi violentes ne finissent par rendre le roi odieux à son peuple, et briser le sceptre entre ses mains.» Ces paroles, qui n'étaient que justes, excitèrent de violents murmures. Les cris: «A l'ordre! à la Tour!» se firent entendre. Le comte d'Anglesey fut obligé de se justifier du propos qu'il avait tenu, en l'expliquant et en l'interprétant, et ce ne fut pas sans peine qu'il fit agréer son apologie.

Le peuple de Londres était loin de partager le sentiment qui dominait dans les chambres. Quand le comte d'Oxford avait été conduit à la Tour, il avait fait entendre des cris de vengeance contre les persécuteurs de l'ex-ministre, et ces cris avaient alarmé les Hanovriens. Le mécontentement des Londoniens devint communicatif: dans plusieurs comtés du royaume, et principalement dans le Straffordshire, il y eut des troubles sérieux. Les communes présentèrent une adresse au roi pour l'inviter à faire exécuter rigoureusement les lois existantes contre les perturbateurs; elles préparèrent et adoptèrent immédiatement le fameux bill des proclamations, suivant lequel toutes personnes, au nombre de douze, illégalement assemblées, seraient réputées coupables de félonie, sans pouvoir invoquer le privilège de clergie, si elles ne se séparaient une heure après qu'elles en auraient été requises, soit par le juge de paix, soit par tout autre officier public, et qu'elles auraient entendu la lecture du bill contre les rassemblements séditieux.

Le roi ne fit pas attendre sa sanction. Il se rendit le 20 juillet à la chambre des pairs, et son discours n'annonçait pas des intentions bienveillantes. «La révolte est dans l'intérieur, dit-il, et

l'invasion étrangère nous menace.» Ces mots dans la bouche du prince, ou prononcés en son nom, rendaient toutes les rigueurs légitimes. Toutefois, aux yeux des gens sensés, le bill des proclamations n'en parut pas moins inconstitutionnel. On remarqua, non sans raison, que les mesures les plus restrictives de la liberté venaient toujours de la part de ceux qui se montraient le plus jaloux de la liberté, ceux qui prétendaient tout faire pour elle et plaçaient toujours son nom en tête de tous leurs actes. C'est qu'en général les factions sont égoïstes : ce qu'elles veulent, elles ne le veulent que pour elles seules, non pour les autres ; les hommes d'un parti, se plaignant toujours de la plus légère atteinte portée à leurs droits, n'ont le plus souvent que des supplices ou des proscriptions pour les hommes d'un autre parti. Ainsi, disait-on encore, toute réunion de douze personnes sera criminelle ; des amis, une famille, ne pourront se rassembler ni pour leurs plaisirs, ni pour leurs affaires, ni pour se plaindre de quelque vexation, de quelque injustice ; il suffira du caprice d'un officier de paix, d'un constable, pour jeter l'interdit sur la société. Est-ce donc là cette liberté tant vantée, promise à la nation avec la dynastie protestante ?

Les chambres ne s'en tinrent pas au bill des proclamations : elles votèrent un second bill qui donnait au roi le pouvoir de faire arrêter toutes personnes suspectes ; elles prononcèrent en outre la suspension de l'habeas-corpus pour tout le temps du danger. Par une clause ajoutée à un bill de subsides, une récompense de 100,000 livres fut promise à quiconque livrerait le prétendant mort ou vif : mesure digne des sauvages de l'Afrique, et qui, tout en prouvant que le trône n'est point soutenu par l'affection publique, fait la honte du gouvernement qui l'emploie. Mettre à prix la tête d'un homme, c'est exciter, par le plus puissant de tous les mobiles, à la perfidie, à la trahison, à l'assassinat. Un autre bill des communes autorisait le roi à pourvoir à la défense des côtes, et même à augmenter l'armée de terre ; et George ne perdit point l'occasion qui lui était offerte : il leva onze régiments de dragons, huit d'infanterie, destitua plusieurs généraux, et en nomma d'autres qu'il crut plus dévoués.

L'animosité des whigs contre l'ex-ministre Oxford et les autres accusés ne s'était pas amortie. Les actes de rigueur auxquels venaient de se livrer les deux chambres semblaient plutôt lui avoir donné un plus haut degré d'activité, car six articles furent ajoutés à ceux qui avaient été précédemment arrêtés. Le comte de Bolinbroke et le duc d'Ormond furent sommés par un bill de

comparaître le 10 septembre suivant à la barre de la chambre haute, sur l'accusation portée contre eux par Walpole ; il était déclaré qu'à défaut de comparution ils seraient l'un et l'autre déclarés atteints et convaincus du crime de haute trahison. Ces deux seigneurs, comme on le pense bien, ne comparurent pas ; ils s'étaient retirés auprès du prétendant, qui nomma le duc son premier ministre, et donna au comte l'emploi de secrétaire d'État. Les pairs ordonnèrent au grand maréchal d'effacer leurs noms et leurs armoiries des registres et de l'armorial de la chambre. On enleva aussi de la chapelle de Saint-George, à Windsor, les armes du duc en sa qualité de chevalier de l'ordre de la Jarretièrre. Le duc passait pour avoir un noble caractère ; il était l'héritier d'une des plus illustres familles de l'Angleterre : bien des gens le plaignirent. Qu'avait-il fait ? il avait ponctuellement exécuté les ordres de la reine.

Le dernier jour du mois d'août, les communes envoyèrent à la chambre des pairs les articles qu'elles avaient rédigés contre le comte de Strafford. Celui-ci demanda qu'on lui donnât copie des pièces sur lesquelles l'accusation se fondait, et cette demande si juste allait être brutalement repoussée, si, par un discours plein de force, le comte de Hilay n'eût fait revivre un reste de pudeur dans la faction dominante. « Il n'est pas de tribunal dans le monde, s'écria-t-il, où l'on refuse à un accusé les secours nécessaires à sa défense ; la cour des pairs de la Grande-Bretagne voudra-t-elle devenir le tribunal inique où l'on ne respecte ni l'honneur, ni la justice, ni l'humanité ? » Ces paroles firent impression sur beaucoup de membres. Strafford obtint ce qu'il demandait.

La réponse du comte d'Oxford fut transmise à la chambre le 3 septembre. Le haineux Walpole prit aussitôt la parole. Il soutint que cette réponse n'était qu'un libelle dirigé contre la reine, sur qui l'on rejetait toutes les fausses mesures auxquelles on l'avait entraînée ; dirigé en même temps contre la chambre, puisqu'on y prenait ouvertement la défense de ceux qui, en fuyant, donnaient la présomption de leur culpabilité. Après quelques débats, il fut déclaré que la défense d'Oxford serait remise au comité qui avait dressé les articles pour faire les répliques convenables, après quoi le tout devait être envoyé à la chambre des pairs.

Pour gagner l'Écosse au gouvernement, les whigs firent passer un bill qui s'adressait directement aux passions qui agissent le plus fortement sur les hommes. Tout tenancier écossais, vassal d'un seigneur déclaré coupable de haute trahison pour avoir épousé la cause du prétendant, demeurerait investi à jamais des terres qu'il possédait,

si toutefois il n'avait pas été lui-même au nombre des ennemis du gouvernement; et, *vice versa*, toute terre possédée par un homme convaincu de trahison devait retourner à son propriétaire primitif, et se consolider avec la nue-propriété que celui-ci avait conservée. Les donations, ventes, transports de propriété, faits postérieurement au 1<sup>er</sup> août, dans la vue de se soustraire à l'effet des condamnations, étaient nuls de plein droit. Par un autre bill, les personnes suspectes ou soupçonnées furent soumises, sous peine d'être regardées comme rebelles, à fournir caution pour garantie de leur conduite future. Toutes ces mesures ne purent prévenir la révolte, ni l'empêcher d'éclater. Le traité d'union, fait sur des bases toutes désavantageuses à l'Écosse, ou du moins crues telles, au lieu d'opérer fusion d'intérêts, n'avait fait qu'exciter de vifs ressentiments que les jacobites ne manquaient pas encore de fomenter. Les partisans de l'union avaient la majorité dans le parlement, aussi faisaient-ils aisément échouer toute tentative dirigée contre le traité; mais le peuple n'avait pas pour cela renoncé à l'espérance de s'affranchir un jour du joug de l'Angleterre, ou de voir le prétendant ramené en Écosse par la fortune. Les mécontents entretenaient d'ailleurs une correspondance active avec ceux de l'Angleterre. Éloignés de tous les emplois, exposés aux ressentiments d'une faction qui semblait n'arriver au pouvoir que pour exercer des vengeances, les tories désiraient sérieusement une révolution. Ils eurent de fréquentes entrevues avec les jacobites, qui informèrent le prétendant de ce qui se passait, et le pressèrent de traverser la mer pour se mettre, disaient-ils, à la tête d'une armée nombreuse qui n'attendait que lui pour se montrer. Jacobites, Écossais, tories de la Grande-Bretagne, tous allaient se placer sous ses drapeaux au premier signal de son arrivée.

Le chevalier de Saint-George prêta complaisamment l'oreille à ces insinuations, mais il se trouvait dans un état de dénuement qui ne lui permettait de rien entreprendre. Il eut recours à la générosité de Louis XIV, qui fut de tous les temps l'appui de sa famille. Louis se trouvait lié par les conventions du traité d'Utrecht; il n'ignorait pas, il est vrai, combien le gouvernement du roi George était mal disposé pour la France, que les orateurs hanovriens ne cessaient de représenter dans les chambres sous les plus odieuses couleurs; mais il ne voulait pas donner lieu à une rupture. Il ne voulait pas non plus abandonner le prétendant, après la promesse solennelle qu'il avait faite au roi Jacques à ses derniers moments: pour concilier ses inclinations avec l'obligation

de garder les traités, il fournit au prétendant une somme d'argent, et une escadrille fut équipée dans le port du Havre sous un nom supposé. Il est à présumer que ce prince aurait donné au prétendant des secours plus efficaces s'il avait vu les Anglais se déclarer en faveur de l'héritier de leurs anciens rois; mais sa mort, arrivée le 1<sup>er</sup> septembre, jeta le découragement parmi les jacobites, qui n'ignoraient pas que le régent se montrait attaché aux intérêts du roi George. Au fond, comment auraient-ils réussi? Ils prenaient si peu de précautions que le comte de Stair, alors ambassadeur à Paris, avait découvert toutes leurs menées, et en avait donné avis au ministère. Quand George, à l'ouverture de la session, avait annoncé qu'une invasion étrangère se préparait sur le continent, il en avait déjà surpris le secret. Toutefois, le prétendant ou ses amis voulurent tenter un effort. Deux vaisseaux partis du Havre étaient arrivés à Arbroath, apportant des armes et des munitions, qu'accompagnaient plusieurs officiers. Ceux-ci avaient assuré le comte de Mar, qui dirigeait les jacobites d'Écosse, que le prétendant ne tarderait pas à les suivre.

Ce dernier avait été proclamé roi d'Écosse dès le 6 septembre; il fallait donc combattre ou se livrer à la discrétion d'une faction ennemie. Il devenait d'autant plus urgent de se décider, que le comte de Home et plusieurs autres lords, soupçonnés de jacobitisme, avaient été enfermés à la citadelle d'Édimbourg, et que le major général Wetham, réunissant à la hâte toutes les troupes disponibles du royaume, s'était emparé du poste essentiel de Stirling. Le comte de Mar envoya message sur message au fils de Jacques pour l'engager à presser son départ; il prit en même temps le titre de lieutenant général du royaume, publia des manifestes, et n'épargna rien pour grossir sa petite troupe; mais une tentative qu'il fit faire sur le château d'Édimbourg pour délivrer les lords détenus ne réussit pas, et d'un autre côté les hanovriens saisirent l'occasion de prouver au roi George leur dévouement et leur fidélité. Plusieurs pairs écossais arrivèrent de Londres dans l'intention d'armer leurs vassaux pour sa cause, et le duc d'Argyle, qui se distinguait dans le parti whig par la haine que son cœur nourrissait contre la race des Stuarts, haine héréditaire dans sa famille, vint prendre le commandement général des troupes qui devaient agir contre les insurgés.

Les jacobites d'Angleterre se disposaient à prendre part au mouvement auquel les Écossais venaient de donner l'impulsion; mais on les surveillait de près. Le duc de Powis et deux

autres pairs furent conduits à la Tour, et le roi, du consentement des communes, fit aussi emprisonner plusieurs membres de la chambre, à la tête desquels fut placé sir William Wyndham. Quelques-uns de ceux qu'on voulait arrêter trouvèrent le moyen de se soustraire aux recherches. Le duc de Somerset, beau-père de Wyndham, s'offrit pour caution de son gendre, et son offre fut rejetée. Le duc se montra très-irrité de ce refus, et son ressentiment s'exprima d'une manière si énergique, que le roi, qui ne se fait qu'à ceux qui faisaient parade d'un dévouement à toute épreuve, lui ôta la charge de grand maître de la cavalerie.

Cependant les provinces de l'ouest étaient à la veille de voir l'insurrection éclater. Les jacobites avaient à Bath un magasin d'armes et même d'artillerie; ils étaient sur le point de surprendre Bristol lorsqu'ils furent découverts. Les mesures que prit le gouvernement déjouèrent leurs projets. La ville d'Oxford, qui passait pour être dévouée aux Stuarts, eut beaucoup à souffrir dans cette occasion. Elle fut occupée militairement, et des ordres sévères frappèrent les habitants, les étudiants surtout.

Il ne fut pas aussi aisé d'étouffer l'insurrection dans les comtés du nord. Dans les premiers jours du mois d'octobre, le comte de Derwentwater et M. Forster entrèrent en campagne avec un corps de cavalerie; ils envahirent le Northumberland. Quelques seigneurs limitrophes de l'Écosse s'étant réunis à eux avec leurs vassaux, ils proclamèrent le prétendant dans Warkworth, Morpeth, et Alnwick. D'autres mécontents vinrent les joindre, et tous ensemble s'avancèrent vers Kelso, où ils eurent avis que le brigadier Mackintosh, à la tête d'un corps d'élite, avait entrepris de traverser le Forth pour venir les renforcer.

Le comte de Mar, à la tête d'environ 10,000 hommes, s'était rendu maître de la riche province de Fife et d'une partie de la côte voisine d'Édimbourg. Prévenu de l'arrivée des insurgés anglais à Kelso, il avait chargé Mackintosh de leur conduire un renfort de 2,000 hommes. Il fallait pour cela traverser le Forth, dont la largeur est d'environ 16 milles, et ce détroit était gardé par plusieurs vaisseaux de la marine royale. Mackintosh s'acquitta de la commission difficile qu'il avait reçue avec autant de bonheur que de sang-froid, de courage, et d'habileté. Après avoir fatigué, tout le jour, l'attention des croiseurs par des marches et des contre-marches multipliées, il passa pendant la nuit avec ses bateaux entre les vaisseaux ennemis, et aborda heureusement sur la côte. Mais le duc d'Argyle n'était pas éloigné: il aurait pu sur-

prendre Mackintosh; le comte de Mar avait eu l'art de l'attirer d'un côté opposé. Mackintosh arriva le 22 octobre à Kelso.

Dès que cette réunion se fut opérée, les chefs insurgés tinrent un conseil de guerre. Le comte de Wintoun voulait qu'on marchât immédiatement vers la côte occidentale de l'Écosse, où l'on se réunirait au général Gordon, qui avait sous ses ordres un corps nombreux de montagnards. Cet avis était sage: il ne fut point adopté. Les Anglais voulaient qu'on traversât la Tweed, et qu'on attaquât le général Carpenter, qui n'avait en tout que 900 ou 1,000 cavaliers. Il y avait là chance de succès: on la négligea. Il ne faut à une armée qu'un seul général, à qui tous obéissent, comme il ne faut qu'un seul souverain à une nation. Là où il n'y a pas unité d'action, il ne saurait y avoir de succès solide. Les insurgés pénétrèrent en Angleterre du côté de l'ouest. Forster, à qui le comte de Mar avait envoyé la commission de général, obtint d'abord quelques légers succès, mais bientôt après, investi dans Preston, manquant de munitions et de vivres, il fut obligé de se rendre à discrétion. Quelques officiers de Forster, reconnus déserteurs, furent immédiatement jugés par une cour martiale, condamnés, et exécutés; Forster et les autres chefs, envoyés à Londres sous escorte, et enfermés à Newgate ou à la Tour; les simples officiers et les soldats, emprisonnés à Liverpool et à Chester.

Ce jour devait être funeste à la cause du prétendant. Tandis que l'armée de Forster mettait bas les armes, et que ses chefs consentaient à subir la mort ignominieuse de l'échafaud après la longue agonie d'un jugement, plutôt que de la chercher prompt et honorable sur le champ de bataille, le duc d'Argyle, bien qu'avec des forces inférieures, arrêtait à Dumblaine la marche du comte de Mar, qui se disposait à suivre son lieutenant Mackintosh, dont il était loin de soupçonner le désastre. Les deux généraux s'attribuèrent la victoire, et chacun pouvait en effet y prétendre, puisque les deux armées s'éloignèrent à la fois l'une de l'autre par des routes opposées; mais si on peut juger d'une journée par ses résultats, il faudra convenir que celle de Dumblaine ruina les espérances des jacobites. Ils n'avaient pas été vaincus, il est vrai; ils n'avaient pas été contraints de fuir, mais ils n'étaient point vainqueurs, et le duc d'Argyle leur fermait toujours le passage, ce qui jeta dans le parti beaucoup de découragement.

Le roi George avait réclamé des États Généraux l'exécution des traités d'alliance offensive et défensive, et un corps de 6,000 Hollandais ne tarda pas à débarquer en Angleterre; ces troupes furent

dirigées sur Edimbourg avec le train d'artillerie qui les avait suivies. Le duc d'Argyle forma pour lors le dessein de débusquer le comte de Mar, qui avait concentré à Perth le reste de ses forces, et il était aisé de voir que les insurgés seraient forcés dans ce poste s'ils voulaient y attendre l'armée royale. Ce fut ce moment que le prétendant choisit pour se rendre en Écosse, et il montra dans cette circonstance moins de prudence que de courage; on put juger qu'il méprisait le péril jusqu'à pouvoir hasarder sa vie, mais on ne pensa pas qu'il eût déployé beaucoup d'habileté. Il avait plusieurs fois perdu l'occasion, et l'occasion qui nous échappe se retrouve rarement. Il était évident que le mécontentement qui venait de se manifester dans la Grande-Bretagne n'avait été causé que par les mesures acerbes des ministres, mesures qui ne semblaient que trop dans le caractère ou la volonté du souverain lui-même, soit qu'il fût naturellement dur, soit qu'on l'eût rempli de craintes pour lui faire oublier qu'il avait des cœurs à conquérir, et qu'on ne gagne pas les cœurs par des supplices. Ainsi cette espèce d'élan de tant de vœux vers le prétendant venait moins d'affection pour lui que de haine contre la faction dominante. Avec plus de modération, le ministère aurait évité cette explosion de ressentiments populaires, les troubles qui en naquirent, et les dangers auxquels ils exposaient la royauté nouvelle. Supposez Forster vainqueur à Preston, et le comte de Mar triomphant à Dumbaine, et la contre-révolution était faite. Leur troupe se serait grossie comme un torrent dans les jours d'orage, et, dans leur marche rapide, ils auraient renversé le trône mal assis de George.

Le prétendant débarqua le 22 décembre à Peterhead. Sa suite se composait seulement de six personnes. Le comte de Mar vint le joindre à Fetteross avec une trentaine de pairs écossais, et on le conduisit à Commercy, où il fut proclamé. Le clergé épiscopal le félicita par des adresses, auxquelles il répondit par des proclamations qu'on fit circuler dans les environs, et qui ne produisirent pas beaucoup d'effet.

### CHAPITRE XXXI.

Suite du règne du roi George 1<sup>er</sup>. — 1716.

De Commercy, le prétendant se rendit à Dundee et de là à Scone, où il voulut demeurer jusqu'au jour de son couronnement. Sans force réelle, sans argent, sans ressources, et en présence d'un ennemi victorieux, ce prince frivole songeait

à de vaines cérémonies, qui ne pouvaient ni changer ni améliorer sa position, et il négligeait les seuls moyens de succès que sa position laissât en ses mains : l'activité, l'audace, la bravoure, et la persévérance. Il commença par ordonner des prières publiques, attribuer un cours légal aux monnaies étrangères, convoquer la réunion des états nationaux, appeler sous les drapeaux tous les habitants, fixer enfin au 23 janvier les cérémonies du couronnement, voulant donner ainsi à ses sujets d'un jour une ridicule parade de royauté. Certes, il y a dans ces mots de roi, de souverain, une sorte de puissance magique qui impose aux peuples; mais encore faut-il que ce titre s'entoure de quelques prestiges. Le peuple ne peut guère s'attacher à celui qui le porte, et vouloir le défendre, que parce qu'à son tour il en attend protection. Que tirera-t-il d'un roi sans puissance? Dans ce cas, le sentiment qu'il lui montre n'est guère qu'une pitié stérile : le prétendant ne tarda pas à l'éprouver. Il voulut se rendre à Perth, où il passa la revue des troupes. Elles étaient peu nombreuses; toutefois elles paraissaient dévouées. Elles auraient pu servir de point d'appui, de pivot autour duquel se seraient ralliés tous les royalistes des trois royaumes; mais le prince, dans un discours qu'il tâcha de rendre pathétique et touchant, parla de l'état de détresse où il se trouvait, confessa qu'il n'avait ni provisions, ni munitions, ni argent, ni espérance d'en obtenir d'aucun prince du continent, la mort de Louis XIV l'ayant privé de sa dernière ressource. Le résultat de ces aveux fut la résolution unanimement prise de se séparer sans délai et d'abandonner à jamais une entreprise qui n'avait plus de chances de succès, surtout depuis l'arrivée du corps auxiliaire de la Hollande.

Aussitôt le prétendant, que le duc d'Argyle poursuivait d'assez près, gagna le rivage et s'embarqua sur un vaisseau français qui se trouvait dans le havre de Montrose. Le comte de Mar et seize autres seigneurs s'embarquèrent avec lui. Pour éviter les croisières anglaises, on fit voile vers la Norvège, d'où on redescendit en côtoyant le rivage jusqu'à Gravelines, où les fugitifs prirent terre au bout d'une navigation de cinq jours. Le général Gordon et le comte maréchal, qui étaient restés à la tête des troupes, gagnèrent Aberdeen, où ils se procurèrent trois vaisseaux pour recevoir tous ceux qui voudraient aller chercher un asile sur le continent; et ils firent tant de diligence qu'il ne fut pas possible au duc d'Argyle, malgré toute l'activité de ses poursuites, d'atteindre les Écossais dans leur retraite, qui se fit d'ailleurs en bon ordre, protégée par un corps de

1,000 chevaux, sous le commandement du comte maréchal. Arrivés aux montagnes de Badenoch, les clans regagnèrent leurs foyers, et l'insurrection ne laissa bientôt plus aucune trace de son existence.

Ainsi se termina ce que les whigs appelèrent la révolte jacobite : tentative imprudente, presque désespérée, à laquelle furent poussés par les circonstances tous les anciens partisans de la dynastie déchue. Les rigneurs déployées par la faction qui arrivait au pouvoir contre les anciens ministres et contre tout le parti des tories avaient excité un malaise général. C'étaient partout des représailles, des vengeances à exercer ; des libertés enchaînées au nom de la liberté ; le noir soupçon qui planait sur toutes les têtes ; l'oppression organisée en faveur d'un parti ; les chances de la guerre civile. De là était né un mécontentement profond qui s'étendait à toutes les classes ; les jacobites se crurent invités par l'occasion, et ils se trompèrent : l'espérance qu'ils avaient conçue de trouver en Angleterre sympathie dans l'opinion et secours réels, les aveugla au point qu'il se jetèrent pour ainsi dire comme des insensés dans les hasards d'une entreprise qu'il aurait fallu préparer d'avance, soit en s'assurant des moyens d'exécution, soit en calculant et en prévoyant tous les événements possibles. Au reste, on peut dire que la fortune se déclara d'abord contre les jacobites : on sait que dans les révolutions soudaines tout dépend du premier pas. Un million d'Anglais peut-être se serait levé en faveur de l'héritier des Stuarts sans le désastre de Preston. Quoi qu'il en soit, cette insurrection devint fatale à un grand nombre de familles honorables : quelques-unes restèrent couvertes de deuil, beaucoup d'autres tombèrent de l'opulence dans la misère.

Ces résultats sont d'autant plus déplorable que qu'on put alors se convaincre pour la seconde fois que c'était la nation anglaise tout entière qui subissait la loi d'une faction ; faction puissante par son audace et son activité, plus encore que par le nombre et la force réelle ; ce qu'elle sentait si bien elle-même, que pour s'assurer le succès elle eut recours à un appui étranger. Ce sont les whigs qui ont appelé Guillaume sur le trône de Jacques II, et qui l'y ont fait monter appuyé sur les baïonnettes de la Hollande. Ce sont encore les whigs qui, employant le même secours, ont pros crit le fils de Jacques en faveur de l'impitoyable et presque féroce électeur de Hanovre. Pourquoi les Hollandais en Angleterre ? Fallut-il employer ces étrangers lorsque, désabusés par le protectorat des prétendus avantages de la république, les Anglais confièrent leurs destinées au fils de l'infortuné Charles ? C'est qu'à cette époque la

nation tout entière voulait ; plus tard, ce n'était qu'un parti, qui, à la vérité, prétendait représenter la nation ; qui pourtant la représentait si peu, qu'il aurait désespéré du succès sans les armes de la Hollande.

Ce qui se passa en Irlande, où bien certainement la grande majorité, fidèle à la religion de ses pères, était aussi jacobite, prouve bien que la nation était dominée. Le parlement qui s'était assemblé dès la mi-novembre ne se contenta pas de reconnaître le nouveau souverain, mais, surpassant en violence le parlement d'Angleterre, il mit à prix la tête du prétendant, prononça la condamnation du duc d'Ormond, et ne signala son existence que par des proscriptions.

Le parlement d'Angleterre, assemblé de nouveau le 9 janvier, ne perdit pas l'occasion de montrer son dévouement servile, en offrant au roi, par une adresse passionnée, l'appui de toutes les rigneurs que les lois mettaient dans la main des chambres. L'effet suivit de près cette offre. Les comtes de Derwentwater, de Nithsdale, de Gurnwarth, et de Winthoun, et les lords Nairn, Widdrington, et Kenmuir, accusés immédiatement par les communes, furent traduits dès le même jour à la barre des lords. Un nouveau bill prolongea la suspension de l'habeas-corpus ; le marquis de Tullibardine, le comte de Mar, celui de Linlithgow, et lord Drummond, furent frappés pareillement d'accusation. Le 19 du même mois tous les accusés s'avouèrent coupables, à l'exception de Winthoun, qui, sous divers prétextes, demanda un délai. Vingt jours après ils furent condamnés à mort. La comtesse de Nithsdale et lady Nairn se jetèrent en vain aux pieds du roi : George repoussa leur douleur et leurs larmes ; des ordres furent donnés pour l'exécution des condamnés. La comtesse de Derwentwater ne fut pas plus heureuse : le roi n'eut pas de clémence pour elle. Elle se tourna du côté de la chambre des pairs : accompagnée de toutes les épouses des condamnés et d'un grand nombre de dames du plus haut parage, elle demanda l'intervention de la chambre, et sa demande fut rejetée. Ces malheureuses femmes présentèrent alors une pétition aux communes. Les communes ne voulurent rien entendre ; dans la chambre haute, le duc de Richmond, proche parent du comte de Derwentwater, dit, en présentant un recours de ce dernier, qu'il serait le premier à s'opposer à ce qu'on y eût aucun égard. Quelques pairs toutefois, moins inhumains, parlèrent en faveur des condamnés. Dans cette lutte généreuse de la faiblesse proscrite contre la force haineuse, implacable, le comte de Nottingham osa conseiller la clémence. La chambre, entraînée, pré-

senta au roi une adresse où elle demandait grâce pour les coupables.

Le roi répondit froidement qu'il ferait là-dessus et dans toutes les occasions ce qu'il croirait convenable pour la dignité du trône et le salut du peuple. Il ignorait donc, ce prince nourri dans une cour obscure de l'Allemagne, que le salut du peuple est toujours assuré quand l'affection le rallie autour du trône, et que de toutes les vertus royales celle qui brille avec le plus d'éclat, celle qui donne au trône le plus de dignité, c'est la clémence ! Des ordres furent donnés sur-le-champ pour l'exécution sans remise de Derwentwater, Nithesdale, et Kenmuir ; le supplice des autres fut fixé au 7 mars. Nithesdale eut le bonheur de tromper la vigilance de ses gardiens : il se sauva sous un vêtement de femme (1). Le 24 février fut le dernier jour des deux autres. Le sort de Derwentwater arracha des larmes à tous les spectateurs. Il passait pour noble et généreux ; sa mort fut pour ses vassaux une grande perte ; on l'appelait le Père des pauvres. Il professait la religion catholique. Kenmuir avait aussi de grandes qualités. Le roi ne pardonna pas au comte de Nottingham la pitié qu'il avait montrée : la place qu'il occupait de président du conseil lui fut ôtée ; son frère et son fils furent enveloppés dans sa disgrâce.

Un ordre émané directement du roi autorisa la poursuite des autres prisonniers devant une commission qui tint ses séances au local de la cour de justice de Londres (*court of common pleas*) ; les jurisconsultes se récrièrent contre un acte qui non-seulement renversait toutes les idées en matière de délit, mais qui se trouvait en opposition avec les anciennes constitutions du royaume, suivant lesquelles tout accusé devait être jugé sur le lieu même où le crime avait été commis. L'accusation n'en fut pas moins portée devant la commission. M. Forster se sauva de Newgate et arriva heureusement sur le continent ; les autres demandèrent du temps pour préparer leur défense, ce qui leur fut accordé. Ceux qui se trouvaient dans les prisons de Preston et de Manchester furent jugés à Liverpool par une autre commission. Vingt-deux périrent de la main des bourreaux ; tous les autres, au nombre de 1,000 environ, demandèrent leur grâce. C'étaient probablement ceux qui, entraînés par leurs chefs ou par les circonstances, paraissaient moins coupables que les autres : le miséricordieux George ne

(1) Sa femme, l'étant allé voir dans sa prison, eut l'heureuse idée de changer avec lui de vêtement ; elle resta prisonnière à sa place. Ce moyen a été employé en 1815 avec non moins de bonheur par madame de Lavalette.

les condamna qu'à la déportation. Le geôlier de Newgate avait été soumis à une procédure criminelle comme complice de l'évasion de Forster ; il fut acquitté. Mackintosh et plusieurs autres détenus entreprirent d'imiter Forster : ils se saisirent du geôlier et du guichetier, désarmèrent le factionnaire, sortirent de Newgate, de Londres, et parvinrent à se soustraire aux poursuites. Ceux qui restaient subirent sans délai leur jugement ; plusieurs sentences de mort furent rendues et exécutées. Parmi ceux qui souffrirent le supplice, on remarqua un prêtre, nommé Guillaume Paul ; les paroles qu'il prononça sur l'échafaud excitèrent un sentiment général de compassion. Il déclara qu'il appartenait à l'Église anglicane, qu'il n'avait jamais fait partie de cette Église dégénérée qui avait trahi son roi et sacrifié ses droits et sa dignité au prince d'Orange, et qu'il mourait volontiers pour ses convictions. A quelque parti qu'on soit attaché, on ne saurait refuser une pitié profonde à des hommes qui font courageusement le sacrifice de leur vie aux opinions qui leur semblent légitimes, et qui répondent aux besoins de leur conscience. Ce que nous appelons *leur erreur* est pour eux la vérité : c'est donc à la vérité qu'ils s'immolent ou qu'ils veulent s'immoler. Eh ! combien d'hommes, au contraire, ne voyons-nous pas, dont les opinions versatiles changent au moindre souffle de la faveur !

Cependant les ministres ne pouvaient se dissimuler le mauvais effet qui était résulté dans l'opinion de tant de condamnations et de supplices, qu'on aurait pu se croire au huitième ou au neuvième siècle, non au dix-huitième. Ils n'ignoraient pas que les persécutions augmentent toujours le mal qu'on veut guérir, parce qu'il est dans la nature de l'homme de s'attacher aux choses en proportion de ce qu'elles lui coûtent, et de tenir aux opinions par les sacrifices mêmes qu'il a faits pour elles. Ils voyaient donc sans surprise, mais non sans inquiétude, que loin de céder à la terreur, le mécontentement de la nation n'avait fait que s'accroître. Ils n'en craignaient pas les effets immédiats, mais ils craignaient qu'à la dissolution des chambres actuelles, qui les avaient si bien servis, des élections nouvelles n'amenassent au parlement les tories en grand nombre ; et un parlement tory n'aurait pas seulement détruit leur ouvrage, il les aurait renversés eux-mêmes ; il aurait vengé sur eux toutes les persécutions qu'ils venaient d'exercer. Pour se mettre à l'abri de ce danger et perpétuer leur administration, ils imaginèrent un moyen odieux, mais qui leur réussit : ce fut de faire étendre à sept ans la durée jusque-là triennale des sessions du parlement.

Ce fut le duc de Devonshire, tout dévoué au nouvel ordre de choses, qui en fit la proposition. Elle trouva des opposants, et ces opposants donnèrent des raisons fortes et péremptoires; on n'y répondit que par une majorité compacte, qui emporta la question dans les deux chambres; le roi sanctionna le bill, et le parlement devint septennal.

Le roi attendait ce moment pour exécuter le dessein qu'il avait conçu depuis quelque temps de faire un voyage en Allemagne. Charles XII était très-irrité contre lui, parce qu'en sa qualité d'électeur de Hanovre il était entré dans la confédération ennemie, et surtout parce qu'il s'était fait céder les duchés de Brême et de Verden, qui avaient toujours formé une dépendance de la Suède; et Charles annonçait l'intention de se venger de l'électeur sur le roi d'Angleterre. C'était pour détourner l'orage que George voulait se rendre sur le continent. Mais une loi s'opposait à son départ; c'était le bill de limitation des droits de la couronne, suivant lequel le souverain ne pouvait sortir de la Grande-Bretagne; l'obstacle fut levé par un bill qui passa dans les deux chambres sans aucune difficulté. Avant son départ, George avait nommé son fils, le prince de Galles, *gardien* du royaume en son absence.

Ce titre de gardien du royaume devait paraître d'autant plus extraordinaire que depuis le fameux Prince Noir qui l'avait porté, il avait cessé d'être en usage. Quand le roi Guillaume quittait l'Angleterre pour se rendre à La Haye, il laissait à la reine la *régence* du royaume; et, après la mort de Marie, répugnant à l'idée de nommer un régent parmi ses sujets (1), il nommait un conseil de régence. On se demandait pourquoi George n'avait pas créé le prince de Galles régent du royaume. C'est que le roi George avait conçu contre son fils une jalousie amère qu'il conserva presque toute sa vie, bien que ce prince eût toujours montré pour son père de l'affection et de la déférence. George craignit donc de confier à son fils le gouvernement de l'Angleterre sans lui adjoindre, sous le titre de conseillers, des hommes qui, partageant avec lui le pouvoir, le réduisissent à n'avoir par lui-même aucune influence; et comme la régence ne se partage point, le cauteleux George fit revivre pour son fils *bien-aimé* le titre de gardien du royaume.

Les deux duchés de Brême et de Verden étaient pour le roi George d'une très-grande importance: non-seulement il commandait, en les possédant, la

navigation du Weser et de l'Elbe, mais encore il dominait sur les routes qui de la mer du Nord communiquaient avec l'Allemagne et Hambourg. Mais le roi de Suède se montra intraitable: il exigeait pour condition préalable la restitution des duchés, et, comme il ne trouvait pas l'électeur disposé à céder, il méditait une descente en Angleterre, ne doutant pas que tous les mécontents ne se joignissent à son armée. George ne put donc rien terminer avec lui, mais il fut plus heureux dans son projet d'alliance avec la France et les États Généraux. Il n'ignorait pas que le duc d'Orléans voulait monter sur le trône de France, dans le cas où Louis XV viendrait à mourir, ce que faisait craindre la mauvaise santé de ce prince encore enfant; et le duc d'Orléans, de son côté, savait que le roi d'Espagne Philippe, dans ce même cas et nonobstant sa renonciation formelle, était bien déterminé à réclamer la couronne de France: il était donc à présumer que le duc d'Orléans saisiserait volontiers l'occasion de se lier étroitement à l'Angleterre et à la Hollande, qui lui garantiraient l'exécution du traité d'Utrecht. George le fit sonder adroitement, et le trouvant favorablement disposé, une négociation s'engagea sous les yeux du roi et la direction du secrétaire Stanhope entre le général Cadogan, l'un des amis dévoués de Marlborough, le pensionnaire Heinsius, et l'abbé Dubois, envoyé par le régent. Après un petit nombre de conférences, il fut convenu que la France et l'Angleterre se garantissaient mutuellement l'exécution des anciens traités relativement à la succession au trône; un traité d'alliance défensive fut conclu entre les trois puissances pour le cas d'invasion étrangère; le régent s'engagea de plus à ne souffrir sur le sol français ni le prétendant ni aucun Anglais rebelle. Quand ce traité fut connu à Londres, les Anglais murmurèrent. C'était, disait-on, donner sans nécessité de justes alarmes à la cour d'Espagne, ce qui ne pouvait avoir lieu sans nuire considérablement au commerce anglais; on se récria pareillement sur l'article en vertu duquel il serait permis au roi, sous le spécieux prétexte d'une invasion, d'introduire dans le royaume un corps de troupes étrangères qui pourrait servir d'instrument à la tyrannie.

---

## CHAPITRE XXXII.

Suite du règne du roi George 1<sup>er</sup>. — 1717.

L'arrivée du roi avait été précédée par un changement aussi soudain qu'imprévu dans le minis-

(1) Le pouvoir attaché à ce titre aurait pu fournir à un sujet ambitieux les moyens de s'emparer pour son compte du gouvernement, ou de le faire passer sur une autre tête. Le pouvoir divisé entre les membres d'un conseil lui causait moins d'ombrage.

tère. Lord Townshend, qui avait donné tant de preuves de dévouement à la dynastie nouvelle, venait d'être éloigné du conseil; on lui donna, il est vrai, pour colorer sa disgrâce, la vice-royauté d'Irlande; mais ni lui ni ses amis ne s'y trompèrent, et lorsque, peu de temps après, son nouveau titre lui fut repris, et que le ministre Walpole donna sa démission, comme nous le verrons bientôt, entraînant dans sa retraite tous ceux de ses amis qui occupaient des fonctions publiques, on voulut connaître les causes de la révolution ministérielle.

Lorsque George I<sup>er</sup> était monté sur le trône, il avait élevé au pouvoir deux Hanovriens, le baron de Bothmar et le comte de Berusdorf; un Français réfugié, nommé Robethon, devint son secrétaire. Ces trois personnages, auxquels on peut ajouter deux dames que George avait amenées du Hanovre, les baronnes de Schulenburg et de Kilmanseck (1), formaient une association qu'on appelait la cabale allemande ou germanique, et cette cabale gouvernait le roi; ce qui avait jeté dans le ministère et autour du trône d'actives semences de discorde. Le pouvoir de ces étrangers était soutenu par l'influence de deux musulmans, Mustapha et Mahomet, qui, faits prisonniers en Hongrie, étaient entrés au service de l'électeur, et lui avaient montré tant de dévouement qu'il les avait attachés à sa personne. On assure qu'ils exerçaient assez d'ascendant sur l'esprit de leur maître, pour qu'on achetât très-cher leur recommandation.

Les cinq ou sept membres de l'association germanique ne se contentèrent pas de traiter l'Angleterre comme une proie livrée à leur cupidité; ils voulurent encore des titres et des honneurs. Bothmar et Berusdorf prétendirent à la pairie, mais la constitution opposait à leurs vœux sa prohibition formelle; lord Townshend et sir Robert Walpole, appuyés sur son texte, résistèrent à la demande, ce qui déplut au parti hanovrien, c'est-à-dire aux seigneurs qui, pour obtenir leur part de la faveur royale, s'étaient incorporés à la faction allemande. Le duc de Sunderland et le secrétaire Stanhope étaient les chefs de ce parti: on les accusa d'avoir fomenté les soupçons du roi contre le prince de Galles, et d'avoir ensuite imputé aux deux ministres une dangereuse partialité en faveur de ce prince.

Le roi ne fut pas plutôt rentré à Londres qu'il envoya un détachement de soldats à l'hôtel de l'envoyé de Suède avec ordre de s'assurer de sa

personne, de ses secrétaires de légation, et de saisir en même temps tous ses papiers. Le baron de Gortz, résident de Suède à La Haye, fut pareillement arrêté sur la demande du roi. Tout le corps diplomatique prit l'alarme en apprenant ces mesures violentes. On s'en plaignit comme d'une infraction manifeste au droit des gens. Les deux secrétaires Stanhope et Melhuus écrivirent une circulaire à tous les ministres étrangers; ils s'engagèrent à leur communiquer avant deux jours les motifs puissants qui avaient déterminé ce procédé de la part du roi. On se montra généralement satisfait de cette promesse d'explication; mais le marquis de Monteleon, ambassadeur d'Espagne, exprima sans réserve son mécontentement. Quant au baron de Gortz, il convint franchement qu'il avait formé le projet d'une invasion, dont au surplus ses papiers fournissaient la preuve; mais il prétendit que sa conduite était justifiée par celle du roi George, qui avait fait partie de la ligue formée contre son maître, sans qu'il en eût reçu aucune provocation.

Le parlement se réunit le 20 février. Après avoir fait part aux chambres du traité d'alliance qu'il avait conclu avec la France et la Hollande, le roi parla du projet d'invasion formé par les ministres du roi de Suède, et fit mettre sous leurs yeux tous les papiers saisis chez le comte de Gyllenburg, résident de ce prince à Londres, et chez le baron de Gortz. La lecture des papiers remplit d'indignation les deux chambres: le plan de Gortz n'était pas seulement bien combiné, mais encore tout se trouvait prêt pour l'exécution, laquelle devait avoir lieu aussitôt après que l'armée aurait été réduite, et que les auxiliaires hollandais seraient repartis.

Les deux chambres présentèrent au roi des adresses remplies de protestations de dévouement et de zèle.

Peu de jours après, les communes passèrent un bill prohibitif de toutes relations commerciales avec la Suède; malgré le tort infini qui devait en résulter pour le commerce, il n'avait éprouvé que de légères oppositions. Un autre bill autorisa la levée de 10,000 matelots pour les services de l'année suivante, accorda près d'un million pour l'entretien des gardes, de l'armée de terre, et des garnisons, et 24,000 livres pour la solde des six bataillons de Munster et de Saxe-Gotha, que le roi avait pris à son service. Ce dernier article ne passa pas sans opposition: les Anglais supportaient difficilement l'idée d'avoir chez eux ou de solder des troupes étrangères. Ces diverses sommes, ajoutées à celle qu'exigeait l'entretien de la marine et aux autres dépenses du gouvernement, of-

(1) Créées, l'une, duchesse de Kendal, et l'autre, comtesse d'Arlington.

fraient un total d'environ 2 millions et demi, qui devaient être levés au moyen d'une taxe sur la drèche et d'une taxe sur les terres de 3 shellings par livre.

Les ministres du roi ne trouvèrent point suffisants les fonds qui venaient d'être si libéralement alloués. Le secrétaire Stanhope se présenta porteur d'un message du roi pour demander un supplément de subsides : il s'agissait, disait-il, de mettre le roi en état de garantir le royaume de l'invasion dont la Suède le menaçait. Cette demande souleva de violents débats ; et comme l'opposition qui se manifestait fut attribuée à un parti dont lord Townshend passait pour être le chef, le soir du même jour, M. Stanhope lui écrivit que le roi le remerciait de ses services comme lord lieutenant d'Irlande. Le lendemain matin M. Walpole se présenta chez le roi pour se démettre en ses mains de ses charges de premier secrétaire de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier. Le roi refusa pendant longtemps cette démission : il voulut, dit-on, le forcer à reprendre les sceaux jusqu'à dix fois consécutives ; mais Walpole fut inébranlable, et il déclara franchement qu'il ne pouvait pas faire partie d'un ministère où se trouveraient certains hommes auxquels le roi donnait sa confiance. M. Pulteney, secrétaire du département de la guerre, et M. Methuen, secrétaire d'État, suivirent M. Walpole. Ces trois ministres furent remplacés par MM. Sunderland, Addison, et Stanhope.

Quand on reprit la discussion sur le supplément demandé, M. Stanhope entreprit la défense du ministère, et il s'attira de dures récriminations. Toutefois, après un long débat, les communes accordèrent 250,000 livres ; mais le bill ne passa qu'à une majorité de 4 voix.

Le 5 mai, le roi se rendit au parlement : il annonça aux deux chambres que la flotte de la Baltique, sous les ordres de sir George Byng, était heureusement rentrée dans le détroit ; qu'en conséquence il avait donné des ordres pour le licenciement de 10,000 soldats. Il ajouta qu'il faisait préparer un acte d'amnistie. Il témoigna le désir que les chambres s'occupassent des moyens de réduire la dette publique le plus tôt possible. Ce dernier point devint, comme le roi le désirait, le principal objet des travaux de cette année.

La dette se composait de deux sortes de charges : créances rachetables et créances non rachetables. Elle se montait en tout à 47,268,883 livres, dont un tiers environ consistait en annuités à long terme ou à court terme, qui ne pouvaient être rachetées par le gouvernement sans le consentement des propriétaires. Le reste consistait

en créances contractées avec un intérêt rachetable, de sorte que le gouvernement pouvait s'en décharger, soit en remboursant le capital, soit par de nouvelles conditions faites avec les propriétaires. M. Walpole avait formé le plan de réduire l'intérêt des fonds rachetables, et d'offrir aux propriétaires de rentes l'alternative de la réduction de la rente ou du rachat du capital. Ce plan, proposé aux communes, avait été approuvé ; mais quand M. Walpole eut quitté le ministère, les nouveaux ministres firent subir au projet plusieurs altérations, ce qui donna lieu à son auteur de s'y opposer, lorsqu'on le présenta de nouveau. Cette opposition produisit entre M. Stanhope et lui une très-vive altercation, dans la chaleur de laquelle ils se reprochèrent mutuellement des faits assez graves. Quelques membres s'interposèrent ; l'un d'eux proposa à la chambre de leur ordonner un silence absolu sur ce qui venait de se passer, et de les engager à s'abstenir de tout ce qui pourrait ramener la contestation. La chambre adopta cette proposition.

Elle passa ensuite à la discussion des projets présentés : mais comme il s'agissait de fonder la réduction de l'intérêt sur le remboursement du capital, il fallait du numéraire. La banque offrit 2 millions et demi, la compagnie du Sud offrit une somme à peu près égale, et ces deux corporations ne demandaient, pour se remplir de ce qu'elles avanceraient, que des constitutions de rente à cinq pour cent. Trois bills furent en conséquence proposés, admis, et sanctionnés par le roi, sous les noms suivants : Acte de la compagnie du Sud, acte de la Banque, acte du fonds général. La compagnie du Sud s'engageait à réduire à cinq pour cent l'intérêt des sommes qu'elle avait antérieurement prêtées au gouvernement, intérêt perçu jusqu'à ce jour à un taux plus élevé ; elle s'engageait en outre à faire l'avance de 2 millions qui seraient employés à éteindre les créances ayant pour cause les quatre loteries créées sous le règne précédent. Elle était autorisée par le même acte à continuer son association jusqu'à l'époque où le gouvernement aurait racheté ces créances par des paiements qui ne pourraient être moindres d'un million.

Dans l'acte de la Banque on voyait la même offre de réduction à cinq pour cent de toute la rente, dont elle avait jusqu'à ce jour tiré un plus fort intérêt : elle offrait pareillement une avance de 2 millions et demi, moyennant cinq pour cent d'intérêt, rachetable par le parlement.

Enfin, par l'acte sur le fonds général, il était réglé que les porteurs des billets des quatre loteries pourraient les échanger contre des constitu-

tions de rente rachetables, ou qu'ils pourraient, s'ils l'aimaient mieux, recevoir le remboursement de leurs capitaux. Dans l'un ou dans l'autre cas, lesdits porteurs devaient déclarer leur volonté par écrit.

Ces divers actes inspirèrent à la nation tant de confiance, qu'il ne fut point formé de demandes de remboursement. Il n'y eut en tout de remboursé sur demande que la somme de 471 livres 4 s. On donna des constitutions de rente à cinq pour cent pour un capital de 25,869,247 livres. Tout le surplus de la dette avait été amorti par des rachats.

A peine cette affaire fut-elle terminée, qu'il en surgit une autre qui ne fut pas d'un léger intérêt. Le comte d'Oxford, détenu depuis deux ans à la Tour, demanda jugement, afin que son emprisonnement eût un terme. Au jour fixé, le roi et sa famille se rendirent à la chambre des pairs. Tous les ambassadeurs étrangers s'y rendirent aussi dans l'intention d'assister aux débats, mais les choses ne se passèrent pas comme on s'y attendait. Le comte d'Oxford avait été amené à la barre; les communes en grand comité se trouvaient présentes. On donna lecture de l'acte d'accusation, des réponses de l'accusé et des répliques du comité d'enquête; et l'un des membres de ce comité, prenant la parole, annonça qu'il allait soutenir les articles. Alors un des pairs se leva pour une motion, ce qui obligea les pairs à se retirer dans leur chambre particulière.

« Discuter chaque chef d'accusation, dit lord Harcourt, c'est vouloir perdre un temps considérable. L'acte d'accusation énonce deux faits de haute trahison: que les communes les prouvent, c'est là l'essentiel; car si ces faits sont prouvés, rien ne sauvera l'accusé d'une condamnation capitale; et dans ce cas, toute instruction sur le reste est superflue. » Un grand nombre de pairs furent de l'avis de lord Harcourt, et il fut décidé, malgré l'opposition très-vive de Sunderland et de quelques autres pairs, que les communes commenceraient par prouver les faits de haute trahison avant de fournir la preuve des autres. Cette discussion produisit une querelle sérieuse entre les deux chambres. Les communes soutinrent qu'elles avaient le droit d'accuser un pair de haute trahison et d'autres faits, tout à la fois ou séparément, comme elles l'entendaient, et les pairs, au contraire, prétendirent que toute cour de justice ayant le droit de choisir la forme de procéder devant elle, ils avaient incontestablement celui de régler la procédure pendante. Les communes demandèrent une conférence; elle fut refusée. Dès ce moment la contestation prit un carac-

tère de violence qui tourna au profit de l'accusé. Les pairs envoyèrent un message aux communes pour leur annoncer qu'ils allaient procéder immédiatement au jugement, et les sommer de se rendre dans la chambre pour soutenir l'accusation. Les communes, loin d'obtempérer à la sommation, s'ajournèrent au 3 juillet. Les pairs rentrèrent alors dans Westminster-Hall. Ils ordonnèrent que l'accusé fût ramené, et sommèrent les accusateurs de paraître. Ils attendirent ensuite environ un quart d'heure comme pour donner aux accusateurs le temps d'arriver; et personne ne se présentant, ils se retirèrent dans le lieu ordinaire de leurs séances pour délibérer. La délibération ne fut point longue. Le comte fut acquitté à la majorité des voix; après quoi, rentrant pour la seconde fois dans Westminster-Hall, ils ordonnèrent qu'il fût mis sur-le-champ en liberté.

Il y avait tout lieu de croire, d'après la nature frivole des charges en ce qui concernait l'imputation de trahison, que le comte d'Oxford ne courait aucun danger pour sa vie; mais il aurait difficilement sauvé sa fortune, sans l'heureux accident qui avait jeté la division dans le ministère. Non-seulement sa bonne fortune l'avait délivré de l'active et dangereuse inimitié de Walpole, mais encore elle lui avait donné pour amis plusieurs whigs influents dont les services avaient été méconnus: le duc de Devonshire, le duc d'Argyle, le comte de Nottingham, le comte d'Ilay, lord Townshend, et tous leurs partisans (1).

Les communes ne pouvaient empêcher le comte de jouir de la liberté que les pairs venaient de lui rendre; mais voulant montrer combien il paraissait coupable à leurs yeux, elles présentèrent une adresse au roi pour le prier de ne pas le comprendre dans l'acte d'amnistie qu'il se proposait de publier, et le roi promit de le faire; il envoya même au comte la défense de paraître à la cour. L'acte d'amnistie présenté aux chambres le 15 juillet contenait en effet une exception formelle contre le comte d'Oxford, M. Prior, sir Thomas Harley, et quelques autres. Leroi, qui haïssait Oxford, avait cédé sans peine à l'invitation des communes; mais il n'avait pas fait cette réflexion: que des lettres de grâce sur une accusation de haute trahison auraient imprimé sur le nom d'Oxford une tache flétrissante, et que, l'exclusion de

(1) On raconte que, dans une dernière entrevue du comte d'Oxford avec le duc d'Ormond, qu'il pressait inutilement de rester, le comte, le voyant décidé à s'expatrier, lui dit: « Adieu donc, duc sans duché, » et que d'Ormond lui répondit: « Adieu, comte sans tête. » Il est certain que, s'il n'avait tenu qu'à Walpole, ils auraient deviné l'un et l'autre.

l'amnistie étant censée laisser à la justice un libre cours, il ne restait plus dans la cause que l'arrêt de la cour des pairs, lequel déclarait l'accusation dénuée de preuves. Les communes elles-mêmes ne pouvaient ignorer que, d'après les règles parlementaires, elles n'avaient plus aucun moyen de poursuivre le comte sur les mêmes chefs d'accusation ; que, par conséquent, leur adresse au roi et les prétendues réserves de poursuivre qu'elle contenait n'étaient pas autre chose que la dernière explosion d'un dépit impuissant.

Aussitôt après que le bill d'amnistie et les autres bills qui se trouvaient prêts eurent reçu la sanction royale, la session fut clôturée, et le parlement prorogé indéfiniment.

La mort du roi de Suède, qui périt le 13 novembre sous les murs de Friderickstadt dont il faisait le siège, délivra George d'un ennemi d'autant plus dangereux qu'il joignait à la haine la persévérance et l'audace. Il s'était rapproché du czar Pierre, qui de son côté avait ou croyait avoir quelque raison de se plaindre du roi d'Angleterre ; et ces deux princes, si longtems ennemis, excités par le comte de Gyllenburg et le baron de Gortz, qui avaient l'un et l'autre recouvré la liberté, paraissaient décidés à unir leurs forces en faveur du prétendant, qu'ils voulaient replacer sur le trône d'Angleterre, pour punir, disaient-ils, l'électeur de Hanovre de toutes ses perfidies. Ce qui est certain, c'est que le czar, se trouvant à La Haye lorsque George y avait passé au mois de décembre à son retour en Angleterre, refusa d'avoir une entrevue avec lui. La mort de Charles XII obligea les Suédois à demander la paix : ils ne l'obtinrent qu'à force de concessions ; le czar, le roi de Danemark, et George, obtinrent définitivement chacun ce qu'il convoitait.

Les duchés de Brème et de Verden furent alors irrévocablement acquis à l'électeur de Hanovre, qui, pour consolider cette acquisition, s'engagea plus tard à payer une somme d'argent à la Suède ; mais toutes ces opérations furent sévèrement blâmées en Angleterre. Elles étaient contraaires en effet à l'obligation formelle de garantie stipulée du roi Guillaume par le traité de Travendahl. Six mille Espagnols avaient envahi la Sardaigne, qui appartenait à l'empereur, et ils en avaient fait la conquête en sept ou huit semaines.

Pour motiver ces hostilités, le roi d'Espagne prétendit que l'archiduc soutenait les rebelles de la Catalogne en leur faisant passer de Naples des secours clandestins. Il déclara au surplus s'en rapporter à l'arbitrage du roi d'Angleterre et des États Généraux. George accepta l'honorable mission de rétablir la paix entre l'empereur et Phi-

lippe, et il y réussit, du moins en partie. Des conférences eurent lieu entre les ministres de l'empereur, de la France, de l'Angleterre, et de la Hollande. Il s'agissait de conclure un accommodement entre les parties plaignantes ; il fallait que les conditions en fussent avantageuses sous quelque rapport à l'une et à l'autre puissance, et qu'elles pussent tenir lieu de ce qui manquait à celles des traités d'Utrecht et de Bade. L'abbé Dubois se rendit à Londres, lord Stanhope partit pour Madrid, le général Cadogan pour La Haye, et ces négociations amenèrent le fameux traité de la Quadruple alliance, lequel ne fut pourtant conclu que l'année suivante. Il fut convenu que l'empereur renoncera à toute espèce de prétentions à la couronne d'Espagne, renonciation à laquelle Philippe tenait par-dessus tout ; qu'il recevrait la Sicile du duc de Savoie, et que celui-ci prendrait la Sardaigne ; que le souverain actuel des duchés de Toscane, Parme, et Plaisance, auxquels la reine d'Espagne prétendait comme héritière de la maison de Farnèse, aurait pour successeur le fils aîné de cette princesse, dans le cas où il n'aurait pas lui-même d'enfants mâles. Philippe se montra mécontent de cette dernière clause ; il continua ses armemens.

Vers ce même temps, la princesse de Galles mit au monde un fils le 3 novembre, et cet événement, qui aurait dû rapprocher le père et l'aïeul de l'enfant, ne servit qu'à les éloigner davantage. Le prince avait désigné pour parrain le duc d'York, son oncle ; le roi envoya le duc de Newcastle pour tenir le nouveau-né sur les fonts. Le prince se permit de témoigner au duc son mécontentement, et le roi, regardant les plaintes du prince comme une injure faite à lui-même, le bannit de sa présence, et lui fit même ordonner de quitter le palais de Saint-James. L'ordre fut pareillement envoyé à tous ceux qui occupaient des places dans la maison du roi et dans celle du prince d'avoir à opter ; enfin le roi poussa la rigueur jusqu'à faire annoncer que quiconque, homme ou femme, irait voir le prince ou son épouse, ne serait plus admis à sa cour.

Les chambres ne tardèrent pas à se réunir. Le roi, dans son discours d'ouverture du 21 novembre, annonça qu'il avait considérablement réduit l'armée depuis le commencement de la dernière session. Après les adresses d'usage, les communes s'occupèrent de la vérification des comptes.

La rareté du numéraire, produite par l'importation de l'or et l'exportation de l'argent, donna lieu à la proposition de diminuer la valeur des guinées. Comme cette valeur en Angleterre excédait la valeur intrinsèque, les juifs, et de concert

avec eux les Hollandais et les Hambourgeois, avaient entrepris un commerce très-lucratif qui consistait à échanger l'argent monnayé contre l'or en lingots. Cet or, converti en guinées, donnait un bénéfice net de six pour cent (1), et comme ce bénéfice pouvait se renouveler tous les deux mois, il devenait très-considérable. D'après les observations du célèbre Isaac Newton aux lords de la trésorerie, les communes présentèrent une adresse au roi pour qu'il fût défendu, par une proclamation, à tous ses sujets, de donner ou de recevoir des guinées au-dessus de 21 shellings, et le roi accueillit leur demande; mais comme les capitalistes renfermèrent leur argent dans l'espérance de voir sa valeur augmenter, ou parce qu'ils craignirent que la valeur de l'or ne diminuât encore, les chambres arrêtèrent que le titre de l'or et de l'argent monnayés du royaume ne pourrait être altéré ni dans sa substance, ni dans son poids, ni dans sa dénomination; elles ordonnèrent qu'un bill leur fût présenté pour que la fonte de l'argent monnayé fut sévèrement prohibée.

### CHAPITRE XXXIII.

Suite du règne du roi George I<sup>er</sup>. — 1718.

Le commencement de l'année n'offrit rien de bien essentiel : les chambres s'occupèrent de quelques bills peu importants. Avant leur prorogation, qui eut lieu le 21 mars, le roi notifia, par un message, à la chambre des communes, que, d'après les nouvelles qu'il avait reçues des pays étrangers, il serait probablement obligé de déployer de grandes forces maritimes; il espérait que la chambre lui donnerait les moyens d'agir conformément à ce que les circonstances exigeraient. Les communes répondirent à ce message par une adresse où elles déclaraient que le roi les trouverait toujours disposées à le seconder dans ses efforts pour conserver la paix de l'Europe.

Le roi d'Espagne, ou plutôt son ministre Alberoni, qui eut toujours plus d'activité et d'audace que de bonheur, avait équipé une flotte considérable qui sortit de la baie de Barcelone vers les premiers jours de juin, et qui se dirigea vers l'Italie. Le ministère de Saint-James avait donné l'exemple en armant un grand nombre de vaisseaux; au point que le marquis de Monteleon s'en était plaint formellement. Le ministère répon-

dit à la note de l'ambassadeur que le roi était dans l'intention d'envoyer l'amiral Byng sur la Méditerranée, afin de maintenir la neutralité de l'Italie. C'était là une conséquence des conventions de la quadruple alliance, suivant lesquelles le roi d'Angleterre et le régent de France étaient tenus de garantir à l'empereur ses possessions d'Italie, conventions qui avaient valu à George, de la part des chambres, des adresses louangeuses, mais non l'approbation des Anglais sensés. Ceux-ci voyaient avec peine que l'Angleterre, qui avait soutenu une si longue lutte pour le maintien de l'équilibre en Europe, se constituât garante de l'exécution d'un traité qui détruisait l'équilibre en Italie, en accumulant les pouvoirs dans les mains d'un prince de la maison d'Autriche, et qui, aux relations commerciales entre l'Espagne et l'Angleterre, substituait une guerre à peu près immédiate.

Le roi d'Angleterre avait, à la vérité, fait quelques démarches pour rétablir l'harmonie entre l'empereur et le roi Philippe. Lord Stanhope avait été envoyé à Madrid, mais sa mission n'avait pas eu de succès. L'amiral Byng reçut alors la mission de se rendre dans la Méditerranée. Dès qu'il fut en vue du cap Saint-Vincent, il envoya son secrétaire à Cadix avec une lettre pour M. Stanhope. Cette lettre contenait les instructions qu'il avait reçues du roi, et l'amiral pria l'envoyé anglais de les communiquer au ministre du roi d'Espagne. Par ces instructions, il était recommandé à Byng de tenter d'abord toutes les voies de conciliation entre le roi d'Espagne et l'empereur, mais d'employer la force si le reste était inutile, pour contraindre le roi d'Espagne à respecter les propriétés de l'empereur en Italie.

Quand le cardinal Alberoni eut lu cette pièce, il dit à M. Stanhope, d'un ton très-ému, que son maître courrait tous les hasards de la guerre dont on le menaçait, plutôt que de rappeler ses troupes. Il ajouta que les Espagnols ne se laissaient pas facilement intimider, et qu'il était bien convaincu que la flotte espagnole ferait son devoir si elle était attaquée par les Anglais. Quelques jours après, il fit dire à M. Stanhope que l'amiral Byng pouvait exécuter les ordres de son maître. Celui-ci, instruit de cette réponse, prit la route de Naples, où il arriva le 1<sup>er</sup> août. Les Napolitains le reçurent comme un libérateur. 30,000 Espagnols, sous les ordres du marquis de Lède, occupaient la Sicile, et il était à craindre que de la Sicile ils n'envahissent le royaume de Naples. L'amiral partit huit jours après pour Messine. Il avait d'abord envoyé un message au marquis de Lède pour lui annoncer qu'il avait de pleins pouvoirs pour traiter avec lui; lui offrir une suspension d'armes de

(1) Ce bénéfice était de 15 ou 16 pence par chaque guinée.

deux mois pour donner le temps aux puissances de prendre des mesures pour la pacification générale, et lui déclarer qu'en cas de refus d'adhérer aux propositions qui lui étaient faites, il serait dans l'obligation de faire usage de toutes ses forces. Le général espagnol avait fait la seule réponse à laquelle on devait s'attendre : qu'il n'avait ni le pouvoir de traiter, ni celui de suspendre ses opérations.

La flotte espagnole avait quitté le port de Messine un jour avant l'arrivée de l'escadre anglaise. Après avoir donné quelques secours à la garnison de la citadelle, Byng se mit à la recherche de la flotte ennemie, qu'il découvrit avant midi, rangée en bataille, à six lieues du rivage et à la hauteur du cap de Pessaro : elle se composait de 27 vaisseaux de guerre et de quelques frégates. L'escadre anglaise était moins forte de 5 vaisseaux. L'approche des Anglais jeta la confusion et le trouble dans le conseil des Espagnols. Incertains s'ils devaient fuir ou combattre, attaquer ou seulement se défendre, ils perdirent le temps à délibérer. Les officiers, ne recevant pas d'ordre, ne virent sans doute dans cette incertitude qu'un signe de détresse ; ils prirent la fuite dans toutes les directions, après avoir à peine soutenu le premier choc : trois de leurs contre-amiraux furent faits prisonniers ; le quatrième se sauva avec 3 vaisseaux de ligne et 3 frégates. Tous les autres vaisseaux furent pris ou détruits ; ce qui porta un coup terrible à l'Espagne. Elle avait fait les plus grands efforts pour réunir cette flotte, ce qu'on pouvait regarder comme un prodige dans l'état d'épuisement où les précédentes guerres avaient mis le royaume ; et dans un jour elle perdait tout ! Encore, si les hommes qu'elle avait investis de sa confiance avaient honoré leur défaite par leur courage ! s'ils avaient disputé la victoire ! Mais non, il n'y eut point de combat : le cardinal ministre avait trop présumé de ses marins.

Quant au marquis de Lède, il n'en continua pas moins le siège de la citadelle de Messine ; il le poussa même avec tant de vigueur, qu'il contraignit la garnison de capituler le 29 septembre. Mais cette conquête n'améliora guère sa position ; car l'amiral, maître de la mer, ferma le passage aux vaisseaux espagnols, et il tint ouverte la communication entre les impériaux qui se trouvaient en Sicile et les habitants de la Calabre, qui les fournissent de vivres et de munitions. L'amiral Byng, après avoir arrêté avec le vice-roi de Naples le plan de la campagne prochaine, partit pour l'île de Minorque, où il comptait réparer ses avaries. Il avait reçu de la main même du roi une lettre approbative de toute sa conduite, et les

pouvoirs les plus amples pour négocier avec les princes de l'Italie.

Le gouvernement espagnol se plaignit amèrement de la conduite de l'Angleterre dans cette circonstance. L'ambassadeur Monteleon fit passer des notes où il demandait raison d'un aussi odieux procédé ; le cardinal Alberoni écrivit au secrétaire d'État, M. Craggs, une lettre où il ménageait peu le cabinet britannique.

Le parlement ouvrit sa session le 11 novembre. Le roi, dans son discours, accusa les Espagnols de mauvaise foi ; il n'y avait pas d'autre moyen de rendre tolérable la violation anticipée des traités qui venait d'avoir lieu par son ordre. Il ajouta que les circonstances rendaient nécessaire l'augmentation des forces navales ; il déclarait en finissant que *son bon frère* le régent de France concourrait efficacement aux mesures que prendrait l'Angleterre pour en assurer la pleine réussite. Après que le roi se fut retiré, lord Carteret proposa une adresse de félicitation et de remerciement ; cette proposition fut dans les deux chambres comme le signal d'une explosion de mécontentement qui se manifesta par une vive opposition. Il y eut aussi opposition en France ; mais elle s'exprima d'une façon moins sérieuse : on chansonna le bon frère du roi George ; mais quand on voulut faire de l'opposition comme en Angleterre, le ministère répondit aux reproches par des lettres de cachet, des emprisonnements, et des destitutions. A Londres, la chambre des communes ne se montra pas moins ennemie que celle des pairs d'une mesure qui, bien examiné, y fut-il dit hautement, blessait le droit des gens, violait les anciens traités, et devait porter une funeste atteinte au commerce de la Grande-Bretagne. Féliciter le roi par une adresse, c'était se rendre complice d'un fait qui pouvait avoir les plus fâcheuses conséquences ; c'était en approuver les motifs, en jeter sur les chambres la responsabilité. Et quand il s'agissait de l'honneur ou de l'intérêt du pays, on ne pouvait montrer trop de circonspection.

Malgré ces observations, dont on ne pouvait contester la justice, deux adresses de félicitation furent votées par la majorité.

Les ministres obtinrent de cette même majorité le bill des subsides. 13,500 matelots, 12,435 hommes pour l'armée de terre, furent accordés sans discussion ; 2,257,000 livres environ furent pareillement accordées au moyen d'une taxe foncière, d'un impôt sur la drèche, et d'une loterie.

Le 13 décembre, le comte de Stanhope présenta un projet de bill à la chambre des pairs : il s'agissait, dit-il, de rallier tous les cœurs au gouvernement actuel. C'était un acte destiné à l'affermis-

*sement de la foi protestante dans les trois royaumes ;* le bill s'offrait sous ce titre. Quand on en eut donné lecture, il ne fut pas difficile de s'apercevoir que le bill, concerté en secret entre les ministres et les principaux chefs des non-conformistes, n'était pas autre chose que l'annulation de l'acte de conformité occasionnelle, et de quelques clauses des actes de la corporation et du test. Les tories n'étaient point préparés à la lutte qui allait s'engager ; leur opposition fut toutefois vigoureuse et forte de raison : ils prouvèrent qu'au lieu d'affermir l'Église anglicane, le nouveau bill ne ferait que l'affaiblir. Après de longs débats, la chambre vota le bill avec des amendements : quelques articles de l'acte du test et de l'acte de la corporation furent seulement supprimés. L'opposition dans la chambre des communes fut encore vaincue par la majorité.

Un message du roi du 17 décembre vint offrir à cette majorité une occasion nouvelle de déployer sa force contre le parti de la chambre qui se montrait le plus sage, mais qui n'était pas le plus nombreux. Ce message n'était que le complément du système de déception qu'on voulait faire prévaloir sur le bon sens du peuple anglais relativement aux affaires d'Espagne. Il n'était pas possible, faisait-on dire au roi, d'obtenir de la cour de Madrid le redressement des torts qu'avaient éprouvés les Anglais ; toutes les tentatives de conciliation avaient échoué ; le roi s'était donc vu dans la nécessité de déclarer la guerre aux Espagnols. Au surplus, il avait agi en cette occasion d'accord avec le régent de France, qui, de son côté, ne manquerait pas d'exécuter les obligations que lui imposait le traité de la quadruple alliance.

Après la lecture du message, un membre proposa une adresse par laquelle la chambre se montrerait disposée à aider le roi de tout son pouvoir pour qu'il pût suivre la guerre avec vigueur. D'autres membres combattirent vivement cette proposition, que M. Stanhope à son tour défendit. L'adresse fut adoptée.

La déclaration de guerre ne tarda pas à être publiée à Londres. Ce fut avec les solennités d'usage ; mais le peuple, chez qui le silence est dans les occasions de ce genre une marque d'improbation, montra par sa contenance froide et morne qu'il ne regardait point cette guerre comme nationale. Il ne changea pas d'opinion lorsqu'il eut appris, et l'on eut grand soin d'en faire circuler la nouvelle, que le régent de France, fidèle à la quadruple alliance, venait aussi de déclarer la guerre à Philippe ; mais on lui laissait ignorer que c'était précisément l'adhésion du régent à ce

traité qui produisait en France un mécontentement presque universel. Et certes, ce n'était point sans raison que ce traité, conception et création du roi George, déplaisait aux deux peuples sur les deux rives de la Manche. Quel bien en effet pouvait-il en résulter pour l'Angleterre ? Son souverain, il est vrai, y gagnait la possession de deux villes allemandes et de leur territoire ; mais elle allait subir une guerre qui pouvait causer à son commerce des pertes irréparables. Ce qu'elle obtenait de la Sicile autrichienne, ne l'aurait-elle pas obtenu de la Sicile espagnole ?

Quant aux Français, leurs sympathies les entraînaient vers les Espagnols et leur roi ; ils avaient vu d'un autre côté le prétendant s'élever au milieu d'eux ; ils avaient combattu pour la cause de Philippe ; ils avaient combattu aussi pour celle du prétendant et de son père, et ils ne voyaient pas sans douleur que le prétendant eût été chassé comme un malfaiteur de leur sol hospitalier, et qu'on se préparât à combattre contre ce même prince pour qui le sang français avait coulé dans les champs d'Almanza et de Villaviciosa.

Le seul qui gagnait à la quadruple alliance, c'était l'empereur. On eût dit qu'il était dans sa destinée que les puissances de l'Europe se fissent la guerre pour lui.

Le cardinal Alberoni, qui gouvernait l'Espagne comme Richelieu avait gouverné la France, qui n'eut pas moins de génie, de force d'âme, d'audace, et de talent que ce ministre de Louis XIII, mais qui fut bien moins favorisé par la fortune, Alberoni, justement irrité contre George et son gouvernement, n'eut pas plutôt connu officiellement la déclaration de guerre, qu'à la suite de plusieurs conférences avec le duc d'Ormond, il engagea le prétendant lui-même à quitter Urbino et à se rendre à Madrid. Ce prince quitta furtivement l'Italie, et après une traversée qu'aucun fâcheux accident ne troubla, il prit terre à Roses, d'où il gagna la capitale. Alberoni lui fit faire à Madrid une réception pompeuse : il lui envoya les carrosses du roi et un détachement de gardes du corps. On le conduisit au palais de Buen-Retiro, où le roi, les princes, et les grands du royaume, l'allèrent visiter le lendemain. Il fut traité en souverain de la Grande-Bretagne. Alberoni n'était pas homme à s'en tenir là. Il équipa une escadre de 10 vaisseaux de ligne, y mit 6,000 hommes de troupes réglées, dont une partie se composait d'Irlandais, y embarqua des munitions et des armes pour 10 ou 12,000 hommes, et donna la direction de l'entreprise et le commandement général des troupes au duc d'Ormond, sous le titre de capitaine général de S. M. G.

Le duc était chargé de répandre un manifeste du roi d'Espagne, où il était dit que ce prince envoyait une partie de ses forces de terre et de mer en Écosse et en Angleterre, pour agir en qualité d'auxiliaires du roi Jacques, et le replacer sur le trône; qu'il espérait que le ciel ferait triompher une aussi juste cause, mais que la crainte de ne point réussir ne devait, dans aucun cas, arrêter les Anglais fidèles; que ceux qui embrasseraient la cause de leur souverain trouveraient à tout événement un asile dans ses États; que ceux qui pourraient être obligés de s'expatrier recevraient dans ses propres armées de terre ou dans la marine les mêmes rang, grade et traitement, dont ils auraient joui dans la Grande-Bretagne; que les simples soldats seraient pareillement incorporés dans ses troupes, où ils seraient traités comme Espagnols.

## CHAPITRE XXXIV.

Suite du règne du roi George 1<sup>er</sup>. — 1719.

Il n'était guère possible que tant de préparatifs fussent ignorés: plus on aurait voulu d'ailleurs y mettre du mystère, plus on aurait excité l'attention; ce n'était qu'en affectant d'agir comme si on n'avait rien à cacher, qu'on pouvait se flatter de ne pas réveiller, de quelque temps au moins, l'indiscrette curiosité du public. Le régent n'eut pas plutôt connaissance de cet armement qu'il en informa, dit-on, le roi George. Des ordres furent aussitôt expédiés pour réunir des troupes dans les provinces du nord et de l'ouest (1). La Hollande fournit 2,000 hommes, les Pays-Bas autrichiens, 6 bataillons d'infanterie. Le régent offrit de son côté 20 bataillons; et tel est souvent le malheur des peuples, que leurs intérêts changent avec les opinions de ceux qui les gouvernent! Vingt-cinq ans plus tôt, Louis XIV croyait remplir un devoir sacré en aidant le roi Jacques à triompher de l'usurpation; il regarda comme un grand malheur l'obligation qui lui fut imposée, par le traité d'Utrecht, d'abandonner ce prince à son infortune; et maintenant le régent veut se charger lui-même de fermer l'Angleterre au fils de Jacques! il veut transformer en ennemis, en

instruments de haine, ces mêmes Français qui avaient acheté de leur sang le droit d'exercer une hospitalité généreuse! Heureusement son offre ne fut point acceptée.

Les chambres, informées par le roi du danger qui menaçait sa couronne, exprimèrent le vœu qu'il augmentât ses forces de terre et de mer, promettant de le seconder de tout leur pouvoir, et d'allouer toutes les dépenses extraordinaires auxquelles il se trouverait entraîné. La compagnie du Sud, qui déjà peut-être avait conçu les plans financiers que plus tard elle exécuta, et qui cherchait d'avance à capter la faveur royale, offrit une somme de 700,000 livres. Les communes décidèrent que cette somme, qui fut acceptée, serait appliquée à la caisse d'amortissement.

Le duc d'Ormond sortit de Cadix plein d'espérance: il avait des vaisseaux en bon état, un corps de bonnes troupes, des munitions, des armes, de l'argent; mais les éléments et la fortune ne tardèrent pas à se déclarer contre lui. A peine se trouvait-il à la hauteur du cap Finistère, que la tempête, utile auxiliaire de George, dégrêla, démâta ses vaisseaux, qui furent obligés de se disperser. Deux frégates, assez maltraitées, purent seules poursuivre leur route; elles abordèrent en Écosse. Le comte maréchal, celui de Seaforth, le marquis de Tullibardine, quelques officiers d'état-major, 300 Espagnols, et des armes pour 2,000 hommes: voilà tout ce qui parvint dans la Grande-Bretagne de cet armement pour lequel l'Espagne venait d'épuiser ses ressources. Les Espagnols furent joints par un corps de montagnards, et tous ensemble se rendirent maîtres du château de Donan. Le général Wightman partit aussitôt d'Inverness avec quelques troupes. Les Espagnols avaient pris position à Glenshiel; à l'approche des Anglais, ils se retirèrent à Strachell, dans l'intention de s'y défendre. Ils y furent aussitôt attaqués et chassés d'éminence en éminence tant que le jour dura. Les montagnards n'attendaient que la nuit pour se disperser; les Espagnols se rendirent le lendemain prisonniers de guerre. Les officiers écossais s'étaient prudemment retirés à une des îles de l'ouest; ils y attendirent, non sans inquiétude, l'occasion de repasser sur le continent: ce qui mit fin aux alarmes qu'on avait eues en Angleterre, et renversa pour jamais les espérances du prétendant.

Le parlement avait repris ses travaux lorsque le duc de Somerset fit à la chambre haute, dans la séance du 28 février, une proposition tendante à donner à la pairie une organisation nouvelle, et principalement à déterminer un nombre au-dessus duquel celui des pairs ne pourrait jamais

(1) Tous ces moyens étaient légitimes ou du moins autorisés par les lois de la guerre. Ce qui imprime à la défense un caractère odieux, c'est la proclamation de George offrant 5,000 livres pour la tête d'Ormond, et 1,000 pour celle de chacun de ses officiers. Anathème! à jamais anathème contre l'assassinat!

s'élever. Ce bill aurait eu pour effet de limiter la prérogative royale. Le roi intervint dans la discussion par un message qui donnait clairement à entendre qu'il tenait beaucoup à conserver les prérogatives de sa couronne, et qu'en conséquence il ne souffrirait pas qu'on lui ôtât le droit de fixer lui-même le nombre des pairs et de conférer la pairie à ceux qui lui sembleraient dignes de cet honneur. D'autre part, le bill aurait offert aux Écossais une violation flagrante du traité d'union, puisqu'il aurait privé de leurs droits tous les pairs qui ne se seraient pas trouvés compris dans le nombre des 25 qu'on aurait choisis pour l'Écosse. Ces objections ne furent point écoutées : on ordonna qu'un bill serait préparé ; mais comme cette mesure excita un très-vif mécontentement, non-seulement parmi les pairs écossais, mais encore chez beaucoup d'autres membres des communes d'Angleterre, à qui le bill aurait fermé toutes les avenues qui pouvaient les conduire aux honneurs, l'opposition du dehors venant à fortifier l'opposition du dedans, et les écrivains appelant de la décision des pairs à l'opinion publique ; des murmures d'improbation surgissant de tous les côtés, les pairs eux-mêmes, sur la proposition du comte Stanhope, ajournèrent à quinzaine la troisième lecture. Dans l'intervalle, le parlement fut prorogé, et il ne fut plus question du bill durant cette session.

Aussitôt après que le roi eut prononcé la prorogation, il partit pour le continent, où la mort de Charles XII, changeant la politique des États du Nord, rendait sa présence nécessaire. A peine arrivé dans sa capitale, il conclut un traité de paix avec la reine Ulrique, qui avait succédé à son frère sur le trône de Suède. Cette princesse renonça pour toujours aux duchés de Brème et de Verden, et reçut en échange 1 million de rixdales (250,000 livres). George s'obligea de plus, en sa double qualité de roi d'Angleterre et d'électeur de Hanovre, à renouveler les anciens traités avec la Suède. Il tâcha aussi de réconcilier les Suédois avec les Danois, les Prussiens, et les Russes : les Danois et les Prussiens acceptèrent sa médiation ; mais le czar ne voulut pas renoncer à ses projets de conquête. Il envoya sur les côtes de Suède une flotte avec 15,000 hommes ; mais George avait eu la précaution de faire soutenir ses négociations par la présence d'une escadre qui, sous le commandement de sir John Norris, croisait dans la Baltique, et Norris avait reçu l'ordre d'empêcher les hostilités. Le czar, craignant pour sa flotte le sort de celle d'Alberoni, envoya l'ordre à ses troupes de rentrer en Russie.

D'un autre côté, l'amiral Byng poursuivait avec

succès, dans la Méditerranée, la mission dont il était chargé. Le comte de Merci, envoyé par l'empereur, venait d'entrer en Sicile avec un corps considérable d'infanterie et de cavalerie. L'amiral lui fournit du canon et des munitions, et le présomptueux Merci, comptant sur la victoire, attaqua le marquis de Lède dans son camp retranché de Franca-Villa. Il y trouva une résistance à laquelle il ne s'attendait pas. Repoussé partout et dangereusement blessé, il fut contraint de se retirer en désordre, après avoir perdu 5,000 hommes. Son armée aurait peut-être péri de misère, sans les secours qu'elle tira de la flotte anglaise.

Vers la même époque, et tandis qu'une armée française menaçait d'envahir la Catalogne, le duc de Berwick, avec une autre armée, pénétrait dans la Navarre espagnole, prenait le fort du Passage, Fontarabie, Saint-Sébastien, soumettait la Biscaye, le Guipuzcoa, et détruisait tous les vaisseaux de ligne qui se trouvaient sur le chantier. On assure que Philippe avait compté, du côté des Français, sur la désertion, pour affaiblir leurs rangs et grossir les siens. Les officiers, les soldats que le régent envoyait contre lui, avaient presque tous combattu sous ses ordres ou pour sa cause ; mais pas un seul soldat ne déserta ses drapeaux ; et ce même Berwick, auquel il devait tant, dominé par le sentiment du devoir, conseillant au duc de Liria, son fils aîné, de rester fidèle à Philippe, montra un dévouement sans bornes pour la France, qui l'avait adopté ; et sans vouloir se rendre arbitre entre le régent et Philippe, il servait le premier et plaignait le second, dernier protecteur du prétendant, son malheureux frère.

La Sicile, la Biscaye, la Catalogne, n'étaient pas les seuls points envahis ou menacés. Lord Cobham partit de l'île de Wight vers la fin de septembre avec 4,000 hommes de troupes, sous l'escorte de 5 vaisseaux de ligne : il était chargé de faire une tentative sur la Corogne ; mais trouvant cette place trop bien gardée, il se dirigea sur Vigo, qu'il emporta sans beaucoup de peine, et de là sur Pontevedra, qui ouvrit ses portes. Il y trouva des canons de gros calibre, des munitions, des objets d'équipement, qu'il enleva. D'un autre côté, le capitaine Johnson détruisait au port de Ribadeo, à l'est du cap Ortega, des vaisseaux de guerre en construction, ce qui achevait de ruiner la marine espagnole. George portait plus loin ses vues : il méditait une expédition contre l'Amérique du Sud ; la conclusion de la paix empêcha l'exécution de ce projet. Philippe, pressé de toutes parts et privé de ses dernières ressources, sentit l'impossibilité de continuer la guerre. Il employa la médiation des États Généraux ; il fit d'abord

des propositions qui furent rejetées. Le roi d'Angleterre, le régent, et l'empereur, exigèrent pour condition préalable le renvoi d'Alberoni. Philippe fit au besoin de la paix le sacrifice d'un ministre entreprenant et audacieux, mais qui l'avait fidèlement servi; après ce premier acte de condescendance, il donna son adhésion pure et simple au traité de la quadruple alliance; seulement on assure qu'en échange d'un article secret par lequel il confirmait sa renonciation à la couronne de France, le roi d'Angleterre s'obligea par un autre article secret à la restitution de Gibraltar (1).

Le roi reprit la route de l'Angleterre vers la mi-novembre, après une absence de six mois. Le 23, les deux chambres du parlement s'assemblèrent; le roi, dans son discours d'ouverture, leur annonça que l'Europe et la Grande-Bretagne allaient se voir enfin délivrées du fléau de la guerre, grâce à l'influence des armes et de la politique de l'Angleterre. Les deux chambres répondirent par des adresses tissées d'expressions de dévouement, de reconnaissance, et d'affection. Surtout on ne ménagea pas les remerciements pour la protection accordée aux protestants de la Hongrie, de la Pologne, et de l'Allemagne, opprimés, disait-on, par le clergé papiste de ces contrées. Et certes, de telles expressions de la part d'un corps aussi éminent que le parlement d'Angleterre donnent lieu à des réflexions bien pénibles: les hommes en général ne veulent la liberté, les institutions, la protection des lois que pour eux. Ceux qui se séparent par l'opinion du parti dominant n'ont jamais le droit de se plaindre; il faut qu'ils se contentent de ce qu'on veut bien ne pas leur ravir. Ainsi le parlement d'Angleterre accuse d'intolérance ceux qu'il appelle papistes, c'est-à-dire les catholiques, qui ont à ses yeux le tort de conserver sans altération la religion de leurs pères, et de vouloir la transmettre de même à leurs enfants. Mais lui-même a-t-il donné souvent l'exemple de la vertu contraire? Les protestants d'Angleterre n'ont-ils jamais poursuivi, condamné, dépouillé, proscrit les catholiques? Chaque fois que, par un événement quelconque, la paix intérieure a été troublée ou menacée, n'y ont-ils pas trouvé contre les malheureux catholiques un motif nouveau de persécution? On ne peut pas sans doute exiger que la tolérance soit poussée à un tel excès, qu'on doive pour ainsi dire faire abnégation de ses propres croyances devant celles des autres; mais les protestants anglais

n'en sont pas à ce point d'humilité, et avant d'accuser les catholiques de ne pas donner assez de liberté aux cultes ennemis qui s'élèvent au milieu d'eux, ne pourrait-on pas leur demander un peu plus d'indulgence pour les catholiques qu'ils oppriment?

L'un des premiers objets soumis à la discussion des deux chambres, ce fut le bill relatif à la pairie. Le duc de Buckingham le présenta de nouveau. Vivement soutenu par les comtes de Stanhope et de Sunderland, il triompha de l'opposition; moins heureux à la chambre des communes, il souleva contre lui une grande majorité qui le rejeta. Robert Walpole se distingua dans la discussion par une éloquence forte et entraînée, et un nombre considérable de membres whigs votèrent avec lui.

Cette discussion ne fut pas plutôt terminée, que l'attention de la chambre haute se porta sur un point d'une grande importance pour l'Irlande, que peu à peu on dépouillait de ses droits. Il s'agissait de savoir si le parlement d'Irlande pouvait statuer en dernier ressort sur des questions d'intérêt local, ou s'il devait subir les décisions du parlement de la Grande-Bretagne. Après un débat long et animé, la question fut décidée contre le parlement d'Irlande. Le bill avait passé sans peine à la chambre haute; il trouva une forte opposition à la chambre des communes, mais à la fin il obtint la majorité et successivement la sanction du roi.

Ainsi la chambre des pairs d'Irlande resta définitivement privée du droit de rendre ou d'infirmer aucune sentence dans les matières soumises au jugement des cours du royaume.

---

## CHAPITRE XXXV.

Suite du règne du roi George I<sup>er</sup>. — 1720.

Le roi, dans son discours d'ouverture, avait recommandé aux communes de travailler à la réduction de la dette nationale; on s'attendait en conséquence à voir paraître quelque projet capable de produire ce résultat: l'attente des spéculateurs ne fut point trompée, et sir John Blunt qui, de l'étude d'un notaire où il s'était nourri, avait passé dans le commerce et fait des opérations de banque l'occupation de toute sa vie, en ce moment directeur de la compagnie du Sud, et à bondamment pourvu d'audace, de ruse, et de finesse, sous l'apparence d'une sage maturité, forma un projet hardi, vaste, séduisant, qu'il présenta

(1) L'accession de Philippe à la quadruple alliance est du 25 janvier de l'année suivante.

à M. Aislable, chancelier de l'échiquier, et à l'un des secrétaires d'État.

On se souvient que, sous le règne de Guillaume, les subsides que le gouvernement accordait ne suffisaient jamais pour couvrir les dépenses, soit que les dépenses excédassent réellement le montant des subsides, soit que leur perception éprouvât des embarras et qu'il y eût des non-valeurs considérables; et cependant, comme le besoin d'argent était d'autant plus urgent que Guillaume poussait la guerre avec plus d'activité, le gouvernement se trouva réduit à des emprunts d'argent à gros intérêts. On avait tenté naguère de réduire la masse de la dette en donnant aux prêteurs l'option du remboursement de leurs capitaux ou de la réduction des intérêts; et ce moyen avait réussi, toutes les compagnies de commerce à qui les fonds appartenaient ayant préféré la réduction de la rente au remboursement du capital, ce qui produisit une diminution relative dans la dette nationale. Mais il existait des rentes non rachetables, créées sous les règnes de Guillaume et d'Anne, à 89, 96 et 99 ans de terme, ce qui coûtait à l'État une somme annuelle d'environ 800,000 livres; or, tant que ces rentes à long terme ne pourraient pas être rachetées, il n'était pas possible de réduire d'une manière sensible la dette publique. Ce fut sur ces données que sir John Blunt fonda son système, qui consistait à rendre toutes les dettes rachetables, afin de pouvoir en faire ensuite la liquidation.

Ce projet plut à M. Aislable, qui, du consentement des ministres ses collègues, le soumit à un comité de la chambre des communes. Il le développa lui-même, prétendant que s'il était accepté, la dette nationale serait entièrement liquidée dans vingt-six ans. La compagnie du Sud se chargeait, suivant ce projet, de racheter toutes les dettes de l'État des mains des créanciers, aux conditions dont elle pourrait convenir avec eux. Elle n'exigeait du gouvernement, pour le montant des créances qu'elle aurait acquises, que des rentes à cinq pour cent pendant les six premières années, et quatre pour cent pour les années suivantes et jusqu'au moment où le parlement voudrait racheter les capitaux.

Le secrétaire Craggs parla dans le même sens: il voulait que le président se chargeât immédiatement de suivre l'affaire. Il fut pourtant décidé, à la majorité des voix, que pour rendre les conditions le plus avantageuses qu'il serait possible, il fallait établir concurrence entre la compagnie du Sud et les autres compagnies commerciales ou non commerciales du royaume. Dès que cette décision fut connue, la banque d'Angleterre enchérit par

ses offres sur la compagnie du Sud. On ne doutait pas qu'il n'y eût à faire dans cette entreprise des bénéfices énormes, de sorte que la compagnie et la banque, cherchant à obtenir la préférence l'une à l'exclusion de l'autre, se montrèrent disposées à payer très-cher le privilège d'enrichir l'État; car n'était-ce pas l'enrichir que de réduire sa dette, en diminuant les intérêts dont il était chargé? La compagnie avait offert une prime de 3 millions et demi, et la banque avait ajouté 2 millions à cette offre. On dit que, dans une assemblée des actionnaires de la compagnie, les directeurs furent autorisés à obtenir le marché, à *quelque prix que ce fût*, et qu'en conséquence les directeurs portèrent l'offre à 7,567,500 livres: elle fut acceptée.

7 millions et demi! donner une somme aussi exorbitante pour avoir le droit exclusif de racheter des créances dont le gouvernement payait sept et huit pour cent d'intérêt, et dont on ne recevrait que cinq d'abord et puis quatre! N'était-ce pas annoncer clairement l'espérance et surtout l'intention de faire des bénéfices immenses? et de tels bénéfices pouvaient-ils s'opérer par des moyens légitimes? Il semble qu'il y avait dans l'obligation que la compagnie du Sud voulait contracter un caractère d'immoralité révoltante, qu'un gouvernement loyal aurait dû repousser de toutes ses forces; mais il paraît que M. Aislable et beaucoup d'autres voyaient la fortune en perspective au fond du projet, et ils devinrent ses patrons.

Quand la proposition fut portée à la chambre des communes, elle y trouva un dangereux adversaire dans sir Robert Walpole, qui démontra que le projet présenté par la banque était plus avantageux au fond que celui de la compagnie, bien qu'il le fût moins en apparence. Il soutint que la faculté laissée à la compagnie de fixer elle-même le prix des capitaux dont elle se chargerait, ne serait qu'un appât funeste pour les imprudents. Tout le succès du projet, dit M. Walpole, dépend de l'augmentation de valeur des actions, et c'est là qu'est le mal, incalculable dans ses effets; car il s'agit de faire monter artificiellement la valeur des fonds, en promettant aux acquéreurs des dividendes considérables et des profits chimériques, qui se réaliseront peut-être pour quelques personnes, aux dépens de mille autres. M. Walpole termina son discours en faisant le tableau effrayant, mais fidèle, de tous les désastres dont le système de Law venait de frapper la France. « Limitez du moins, s'écria-t-il, limitez la hausse de fonds et leur valeur totale, si vous voulez admettre le projet dont on vous parle. »

Ces paroles, dictées par une expérience éclairée, furent perdues ; les membres de la chambre semblaient déjà frappés du délire qui peu de temps après saisit toutes les têtes. La chambre ordonna qu'un bill lui serait présenté d'après le plan proposé par la compagnie, et elle refusa d'ajouter au bill une clause pour fixer la portion du capital de la compagnie qui serait attribuée aux propriétaires des annuités, ou pour déterminer combien d'années d'intérêt composeraient leur capital au moment de la souscription, au choix des dits propriétaires. La nouvelle du rejet de la clause s'étant aussitôt répandue, la valeur des fonds de la compagnie s'éleva immédiatement de cent trente pour cent à quatre cents.

L'opposition à la chambre des pairs ne fut ni moins vive ni moins fondée. Le comte Cowper, lord Grey, les ducs de Wharton et de Buckingham, et plusieurs autres pairs, se firent entendre. Le projet, dit-on, allait enrichir quelques personnes et en ruiner un grand nombre ; il autoriserait les frauduleuses manœuvres des agioteurs, et donnant aux esprits une direction nouvelle, il éloignerait les Anglais de toutes les branches de l'industrie manufacturière. Les étrangers y trouveraient le moyen de doubler et de tripler les sommes qui leur appartenaient dans les fonds publics, et puis, en réalisant leurs capitaux, de les faire sortir du royaume ; on ajouta que la hausse prodigieuse que venaient d'éprouver les fonds de la compagnie n'était qu'une dangereuse amorce à laquelle se laisseraient prendre d'imprudents spéculateurs, qui payeraient bien cher par la suite leur folle confiance ; que d'ailleurs, l'accroissement de 30 millions et plus qu'allaient recevoir les fonds de la compagnie donnerait à cette compagnie tant de crédit et de pouvoir, que les libertés de la nation seraient en danger de périr ; car elle pourrait, par ses innombrables agents, exercer tant d'influence sur les élections, qu'elle remplirait la chambre de ses partisans et dominerait ainsi toutes les délibérations. « Dans les marchés de ce genre, dit lord Cowper, l'administration doit veiller à ce qu'ils soient plus avantageux à l'État qu'à quelques particuliers : et c'est ici tout le contraire ; car si les fonds de la compagnie conservent le taux élevé auquel les a poussés un coupable agiotage, la compagnie aura gagné 30 millions dont un quart à peine tournera au profit de l'État en amortissant une partie de la dette. Il est d'ailleurs à craindre que la revente des annuités n'éprouve des difficultés sérieuses ; et dans ce cas il n'y aura de gagnants que le petit nombre de ceux qui seront dans le secret, et qui auront acheté à bas prix pour revendre très-cher.

Il me semble voir le cheval de Troie introduit dans la ville de Priam aux cris de joie du peuple, qui n'apercevait pas le fer et le feu renfermés dans ses entrailles. »

Le comte de Sunderland se chargea de répondre à toutes les objections, ce qui n'était pas difficile avec une majorité toute formée et dont l'opinion était déjà connue ; aussi le bill passa-t-il à la chambre haute comme il avait passé à celle des communes : il fut revêtu le 7 avril de la sanction royale. Ce bill autorisait la compagnie du Sud à prendre, soit par voie d'achat, soit par souscription : 1° les dettes non rachetables, se montant à environ 16 millions, au prix qui serait fixé d'accord entre la compagnie et les créanciers, envers lesquels il ne serait permis au surplus d'user d'aucune contrainte ; 2° par les mêmes voies, ou par le rachat effectif envers les créanciers qui voudraient être remboursés, toutes les dettes rachetables, montant à une somme à peu près égale de 16 millions. Au surplus il devait être ajouté au capital de la compagnie pour chacune des longues annuités une somme équivalant à vingt ans d'intérêt ; pour les annuités à court terme, une somme équivalant seulement à quatorze ans, et pour les dettes rachetables dont la compagnie aurait acquis la propriété, une somme de 100 livres pour chaque somme pareille de créances rachetées. Enfin, pour que la compagnie pût trouver les 7 millions et demi dont elle était chargée envers le gouvernement, elle fut autorisée à lever une contribution sur les actionnaires, à ouvrir des souscriptions, à créer des annuités rachetables par la compagnie elle-même, ou à suivre telle autre méthode qui serait choisie et approuvée en assemblée générale.

Les fonds de la compagnie étaient cotés à 310 au moment où la discussion du bill touchait à sa fin. Son admission définitive aurait dû produire une hausse : on s'y attendait ; ce fut le contraire qui arriva : le lendemain ils étaient tombés à 290. Les ruses d'agiotage qu'on employe aujourd'hui pour produire la hausse ou la baisse des fonds ne sont pas nouvelles ; on les employait à cette époque avec succès. On répandit le bruit qu'il avait été proposé par le gouvernement français au comte de Stanhope la cession de plusieurs places dans le Pérou en échange de Port-Mahon et du roc de Gibraltar ; ce qui, si la nouvelle eût été vraie, aurait donné au commerce des mers du Sud une extension considérable. Cette ruse produisit ses fruits : une souscription d'un million à trois cents pour cent de capital dans les fonds de la compagnie, ouverte le 12 avril, attira tant de personnes de tout rang qu'il y eut pour près de 2 millions

d'actions achetées. Peu de jours après, les fonds montèrent encore, et comme ils se soutenaient à 340, il fut déclaré dans une assemblée des directeurs, du 21 avril, que le dividende de juillet serait de dix pour cent. Cette déclaration eut tout l'effet qu'on pouvait en attendre : l'enthousiasme s'accrut jusqu'au délire. Une seconde souscription d'un million à 400 livres par action de 100 livres produisit en quelques jours 1 million et demi.

Nous n'entrerons pas dans le détail de toutes les opérations de la compagnie du Sud; qu'il nous suffise de dire que l'engouement du public, ou, pour mieux dire, la stupide confiance des capitalistes augmentant toujours, les fonds qui, dès la fin de mai, étaient à 500 livres, s'élevèrent tout d'un coup à 890; ce qui manqua d'être fatal à la compagnie, ou de hâter la catastrophe que prévoyaient tous les gens éclairés. Beaucoup de possesseurs d'actions, ne croyant pas pouvoir espérer plus que ce que leur offrait le cours du jour, voulurent réaliser les immenses profits qui leur étaient assurés : ils se rendirent le 3 juin à la Bourse dans l'intention de vendre; mais le nombre des vendeurs fut tel qu'il y eut dans la même journée une baisse de 250 livres : les directeurs, alarmés, envoyèrent aussitôt d'habiles agents qui firent remonter les fonds jusqu'à 750 avant la clôture de la Bourse. Vers la fin du mois, les manœuvres des directeurs réchauffèrent si bien le zèle des agioteurs et la confiance des capitalistes, qu'une troisième souscription ouverte, on aura peine à le croire, au prix de 1,000 livres par action de 100 livres de capital, payables en dix paiements, fournit des souscripteurs pour 4 millions de capital représentant 40 millions; somme énorme, qu'il n'était pas en la puissance de la compagnie de garantir; et ce qu'il y eut de plus extraordinaire encore, dans ce moment de démence, ce fut de voir ces actions de 1,000 livres revendues le double au bout de quelques jours.

On se demande encore aujourd'hui avec étonnement sur quoi se fondait cette aveugle assurance qui portait les Anglais de toutes les classes à se défaire à l'envi de leur argent contre des valeurs à peu près idéales; car enfin, la compagnie du Sud ne présentait aucun avantage au commerce; elle n'avait fait qu'allumer la cupidité en promettant d'énormes dividendes. Le talent de Blunt consista surtout à savoir spéculer sur ce sentiment qui n'est que trop naturel à tous les hommes, et qui, à cette époque, se trouvait fortement excité par les circonstances. On a comparé le système de Blunt à celui de Law; mais le plus grand trait de ressemblance qui existe entre

eux, c'est que l'un et l'autre eurent les plus funestes résultats; que s'ils enrichirent quelques individus, ils causèrent la ruine de plusieurs milliers de familles. Il paraît, au surplus, que ce fut le succès obtenu par Law à ses débuts qui suggéra le projet de Blunt. Encore Law paraissait-il offrir quelque chose d'assuré dans le privilège exclusif du commerce de la Louisiane, au lieu qu'on ne pouvait rien attendre de la compagnie du Sud. Ce fut même un bonheur pour la nation, qui fut un peu moins engagée qu'elle ne l'aurait été, si on lui eût montré en perspective la possession de quelque branche nouvelle de commerce. Nous avons déjà dit de quelle hausse subite et prodigieuse fut suivie la fausse nouvelle de l'échange de Gibraltar contre quelques places du Pérou.

Ce qu'on peut dire, c'est qu'un esprit de vertige avait saisi toutes les têtes; qu'une seule idée semblait conduire vers un but unique tous les habitants de la Grande-Bretagne. Distinctions de parti, de mœurs, de sexe, d'âge, de fortune, de religion même, tout s'était effacé dans la soif d'or qui dévorait tous les cœurs. Les avenues de la Bourse étaient couvertes d'hommes de toutes les classes, employés, ecclésiastiques, anglicans et non-conformistes, médecins, avocats, négociants, whigs, tories, hommes et femmes, jeunes et vieux. Toutes les professions étaient négligées : il n'y avait plus que des agioteurs. De tous côtés on voyait surgir des compagnies de commerce, des associations pour toute sorte d'entreprises : exploitation des terres, des carrières, des mines, construction de maisons à Londres, à Westminster, à York! Une centaine de projets de ce genre furent jetés dans le public; on calcula que les sommes qui devaient être mises en mouvement par ces divers projets monteraient à plus de 300 millions de livres, ce qui excédait la valeur de toutes les terres de la Grande-Bretagne; mais tel était l'aveuglement de la nation, que les illusions les plus grossières trouvaient crédit dans toutes les classes de la société. Plusieurs de ces compagnies s'étaient même formées sous les auspices des plus grands seigneurs de l'Angleterre : le prince de Galles n'avait pas dédaigné de se placer à la tête de celle qui avait pour objet l'exploitation du cuivre du pays de Galles. Tous les faiseurs de projets promettaient d'ouvrir les sources du Pactole; mais c'était presque toujours par des moyens si chimériques, si dénués de sens, qu'on ne peut concevoir comment ils ont trouvé tant de dupes.

On raconte qu'un de ces faiseurs de projets publia des prospectus dans lesquels il se vantait

d'avoir conçu un plan si avantageux, qu'avec la modique somme de 2 guinées chaque souscripteur aurait droit à une souscription de 100 livres productive d'annuités; il s'engageait à faire connaître son plan aux souscripteurs dans l'intervalle d'un mois, et surtout il donnait la plus belle espérance de succès. Croirait-on qu'avec une trame si mal ourdie cet homme recueillit un millier de souscriptions à 2 guinées! On ajoute au surplus qu'il n'attendit pas la fin du mois pour apprendre son secret à ses niais souscripteurs: dès le soir du même jour il quitta l'Angleterre.

La compagnie du Sud crut devoir arrêter cette espèce de pillage des fortunes particulières, qu'une excessive crédulité, jointe à une cupidité irréfléchie, livrait à la merci des faiseurs de projets. Elle obtint contre eux des prohibitions; mais pouvait-elle dessiller ainsi les yeux de la multitude sur le vide de tous ces projets par lesquels on lui arrachait son argent, sans s'exposer à ce que le peuple éclairé par l'expérience devint beaucoup plus réservé envers elle-même? et ce fut justement ce qui arriva. Les alarmes que ces mesures de rigueur produisirent se communiquèrent de proche en proche, et bientôt elles devinrent générales; dès que la baisse commença de s'établir dans le prix des actions, il ne fut plus possible de l'arrêter: nous verrons bientôt le dénouement de ce singulier drame, qu'en d'autres temps on eût regardé comme l'effet d'un sortilège.

Pendant que la compagnie du Sud distribuait aux capitalistes du royaume ses valeurs presque nominales, la compagnie royale d'assurance et la compagnie d'assurance de Londres offrirent au gouvernement la somme de 600,000 livres pour obtenir des chartes, confirmées par le parlement et revêtues de la sanction royale. Cette offre fut acceptée, et les 600,000 livres affectées au paiement de la liste civile. Le même jour, 11 juin, le parlement fut prorogé, et le roi annonça son prochain départ pour ses États d'Allemagne. Avant le jour fixé, le roi convoqua son conseil, et il nomma les lords justiciers auxquels il voulait confier en son absence le gouvernement de l'Angleterre. Il désigna les mêmes personnes que l'année précédente; il nomma de plus, pour se joindre à elles, le duc de Devonshire et lord Townshend, auquel il donna la présidence du conseil. Sir Robert Walpole, que déjà bien des gens désignaient comme le seul homme capable de retenir l'Angleterre sur le bord de l'abîme où la poussait le désastreux système de la compagnie du Sud, venait d'être nommé trésorier de l'extraordinaire (1).

(1) Le roi avait rendu sa faveur non-seulement à lord

Il avait rendu, conjointement avec le duc de Devonshire, un service important à la famille royale et même à l'État: il avait réconcilié le roi George et le prince de Galles. Celui-ci écrivit au roi une lettre pleine d'expressions de dévouement et de déférence; le roi consentit à voir son fils; il eut même avec lui une conversation assez longue, et depuis ce moment le prince et son père parurent avoir oublié leurs anciennes divisions.

Pendant l'absence du roi, les directeurs de la compagnie du Sud avaient fait les plus grands efforts pour relever leur crédit; ce fut sans succès: après diverses chances de hausse et de baisse, leurs fonds tombèrent bien plus rapidement qu'ils n'étaient montés. On envoya des courriers au roi pour l'instruire de ce qui se passait, et le conjurer de presser son retour. George se rendit aux vœux de ses ministres: il rentra à Londres le 11 novembre. Les chambres s'étant aussitôt réunies, le roi, dans son discours, les invita de la manière la plus pressante à s'occuper d'une affaire où tant d'intérêts se trouvaient compromis. Les chambres promirent dans leurs adresses tout ce qu'elles pouvaient promettre, c'est-à-dire leur coopération aux mesures qui seraient prises; elles comptaient surtout sur Walpole, dont les paroles sages et conciliantes annonçaient un projet qui pourrait sauver la nation. Walpole, par son opposition constante aux plans de la compagnie du Sud, avait acquis beaucoup de popularité; et au moment où ses prédictions commençaient à se vérifier, tous jetaient les yeux sur lui, comme sur leur dernière espérance.

Walpole se chargea de la tâche pénible que semblait lui déferer l'opinion publique. Il avait formé le dessein de faire recevoir par la banque et par la compagnie des Indes un certain nombre d'actions de la compagnie du Sud. Le roi, auquel ce projet fut soumis par son auteur, y donna son assentiment. Dans une assemblée des principaux capitalistes de Londres, il fut pareillement approuvé. Soumis à la discussion dans les deux chambres, il excita d'abord quelque mouvement d'opposition; mais les raisonnements de Walpole ramenèrent les opposants. Quelques membres voulaient qu'on annulât les clauses du bill accordé à la compagnie du Sud, qui avait déjà rendu rachetables les longues annuités. Walpole s'y opposa. « Anéantir les contrats passés avec la compagnie et les souscriptions qui ont été faites, ce ne serait pas seulement, dit-il, ruiner cette compagnie, ce

Townshend et à sir Robert Walpole, mais encore au comte Cowper et à MM. Methuen et Pulteney, qui reprisent leurs postes au ministère.

serait encore envelopper dans son infortune tous les souscripteurs; ce serait aggraver les maux dont on se plaint. »

Au fond, le projet de Walpole était de faire accepter pour 9 millions d'actions par la Banque, pour une somme égale par la compagnie des Indes, et de laisser tout le reste à la charge de la compagnie du Sud. La question si le projet serait adopté ayant été mise aux voix, elle fut résolue affirmativement par une majorité de 232 contre 88. Le bill passa peu de jours après dans la chambre haute, et il reçut immédiatement la sanction royale. Walpole demeura chargé par le bill même de la direction principale de cette affaire. En même temps il fut défendu par un autre bill aux gouverneurs, directeurs, trésoriers, caissiers, secrétaires, etc., de la compagnie du Sud, de sortir du royaume avant la fin de la session prochaine du parlement; et un comité secret fut nommé pour procéder à l'examen des livres et papiers de la compagnie.

## CHAPITRE XXXVI.

Suite du règne du roi George I<sup>er</sup>. — 1721.

Le projet de sir Robert Walpole avait été d'abord adopté avec quelques légers changements; mais bientôt un parti plus hostile à la compagnie du Sud s'éleva dans la chambre, et il finit par prévaloir sur celui de Walpole, qu'on trouvait trop modéré. Sans doute, disait-on, il convient d'apporter un remède au mal, mais il faut aussi connaître les auteurs du mal, et les punir suivant toute la rigueur des lois; c'est le seul moyen de satisfaire la nation trompée, et de répondre aux cris de vengeance qui se font entendre. Toutefois le projet de Walpole, bien qu'abandonné, avait produit un très-bon effet: il avait calmé le mécontentement et l'inquiétude, en montrant aux intéressés un appui dans le parlement. Les pairs ne montrèrent pas moins de zèle que les communes dans la poursuite des coupables, bien qu'un grand nombre d'antécédents fissent présumer que dans le nombre se trouveraient plusieurs membres des deux chambres.

Les gouverneurs, directeurs, et officiers de la compagnie, furent traduits à la barre de la chambre haute, et un bill les déclara incapables d'exercer des fonctions d'aucun genre dans leur compagnie ni dans celle des Indes, ni dans la banque d'Angleterre. On examina aussi trois courtiers qui firent, dit-on, des révélations importantes. Le

trésorier de la compagnie, Knight, dépositaire de tout le secret de cette affaire, jugea prudent de s'absenter du royaume. Le comité secret de recherches ayant informé la chambre des communes qu'il venait de découvrir un tissu de fraudes et de malversations telles que jamais on n'en vit de plus criminelles, et demandé en même temps l'arrestation provisoire de quelques personnes et la saisie de leurs papiers, les principaux agents de la compagnie furent emprisonnés; quatre membres de la chambre en furent expulsés et jetés de même dans une prison; M. Aislaby résigna ses emplois de chancelier de l'échiquier et de lord de la trésorerie; des ordres furent expédiés pour que les directeurs de la compagnie fussent privés sur-le-champ des emplois dont la confiance du gouvernement les avait investis.

Cette conduite dans les directeurs fut qualifiée de frauduleuse et de déloyale; on s'éleva contre ce manque de foi, qui avait causé les malheurs publics. Le duc de Wharton, dans l'amertume de son zèle, alla jusqu'à dire que plus d'une fois de mauvais ministres rendaient odieux le gouvernement des meilleurs princes. Le comte de Stanhope, pensant que le reproche s'adressait à lui, probablement parce qu'il avait été un de ceux qui s'étaient les premiers prononcés en faveur du bill, entreprit la défense du ministère, et il le fit avec tant de véhémence qu'il fut saisi d'une migraine violente qui l'obligea de se retirer. Au bout de quelque temps il parut soulagé; mais le lendemain, vers le soir, il tomba en léthargie, ce qui amena des suffocations au milieu desquelles il expira. Le roi montra le plus vif regret de la mort de son ministre favori, surtout dans un moment aussi critique. Sa place de secrétaire fut donnée à lord Townshend.

Les travaux du comité de recherches eurent pour résultat la découverte d'un fait important: c'est qu'avant qu'aucune inscription eût été faite, les directeurs voulant obtenir le bill qu'ils sollicitaient, avaient disposé d'un fonds fictif de 574,000 livres, et l'avaient distribué, du moins en grande partie, entre le comte de Sunderland, le secrétaire Craggs, la duchesse de Kendal, la comtesse de Platen et ses deux nièces, M. Aislaby, chancelier de l'échiquier, et M. Craggs aîné. Par suite du rapport du comité, la chambre prit des mesures rigoureuses mais justes contre les divers prévenus, et en même temps elle prépara un bill pour venir au secours des nombreuses victimes de la fraude. M. Stanhope, un des secrétaires de la trésorerie, inculpé d'avoir en ses mains un grand nombre d'actions et de souscriptions, demanda la faculté de se défendre, afin de se laver,

disait-il, du fait imputé; mais il fallait bien que sa défense ne parût pas bien convaincante, puisqu'il n'obtint qu'une majorité de 3 voix.

Le comte de Sunderland se trouvait mentionné sur les registres de Knight pour une somme de 50,000 livres. La discussion fut longue et vive. Soutenu par toute la puissance du ministère, il obtint une décision qui le déclara innocent; mais l'opinion publique refusa de l'absoudre. Aussi, se rendant justice, il résigna sa place de premier commissaire de la trésorerie, laquelle fut donnée à sir Robert Walpole; toutefois Sunderland conserva encore la confiance de son maître. Quant à M. Aislable, les preuves parurent contre lui si nombreuses et si fortes qu'il fut déclaré coupable, à la presque unanimité, de n'avoir soutenu le plan de la compagnie du Sud que dans la vue d'en retirer un profit exorbitant, et d'avoir trempé dans les manœuvres criminelles des directeurs, lesquelles avaient amené la ruine du crédit public. Il fut exclu de la chambre et confiné à la Tour. M. Craggs aîné mourut peu de jours avant la décision de la chambre, ce qui lui sauva la honte d'une censure publique; mais tous les biens qu'il avait acquis depuis le mois de décembre de l'année précédente n'en furent pas moins confisqués, et la valeur en fut déclarée applicable au fonds d'indemnité créé pour les victimes de la fraude. Enfin les biens des directeurs, estimés à 2,014,000 livres, suivant l'état qu'on les avait obligés de fournir, reçurent la même destination, à l'exception d'une somme d'environ 334,000 livres qu'on leur laissa.

Les coupables étaient punis; il s'agissait de rétablir le crédit public, ce qui n'était pas une entreprise aisée, et de réparer, autant que cela serait possible, les maux produits par les opérations de la compagnie. Il fut reconnu que le reste du fonds capital, s'élevant à 13,300,000 livres, et appartenant au corps de la compagnie, était le produit des bénéfices antérieurement faits dans l'exécution du plan primitif donné par Blunt, plan sur lequel elle avait été établie. Ce fut sur ce fonds que la chambre ordonna qu'il serait prélevé une somme de 7 millions, pour être versée au trésor, et successivement employée à opérer la liquidation de la dette nationale. Bientôt après, profondément touché de la ruine d'un grand nombre de familles, le parlement décida qu'une autre somme serait prise sur le fonds général de la compagnie et ajoutée à celui des actionnaires; la distribution particulière qui se fit de ce fonds ajouté se monta à 2,200,000 livres. Quant aux 7 millions qui devaient être versés au trésor public, il n'en fut versé réellement que 2; on ne parla pas des

autres ou on voulut les laisser à la compagnie, de sorte que la dette nationale ne fut réellement réduite que des 2 millions versés. Du reste, les biens confisqués servirent à payer une partie des hypothèques, et bientôt la compagnie commença de remplir ses engagements envers le public. Toutefois les propriétaires d'actions se plaignirent hautement de ce qu'on avait pris 2 millions sur un fonds qui leur appartenait, et de ce qu'on liquidait ainsi à leurs dépens une portion de la dette nationale, bien qu'ils n'eussent déjà que trop perdu sur le haut prix auquel ils avaient payé leurs actions ou leurs coupons d'actions. Le parlement, faisant droit à ces plaintes, leur rendit plus tard cette somme. Ainsi, par la sagesse du parlement, les porteurs d'actions ou de coupons restèrent satisfaits autant qu'ils pouvaient l'être, car ils perdirent moins qu'ils ne l'avaient craint; la fermentation des esprits se calma peu à peu, la compagnie fit honneur aux nouvelles obligations qu'elle avait contractées, et le crédit public fut sauvé du naufrage.

A la suite des discussions auxquelles donna lieu l'importante affaire de la compagnie du Sud, il s'éleva dans la chambre des lords un incident assez singulier. Le comte de Nottingham, dans un discours préparé, déclama contre les progrès de l'irréligion, de l'immoralité, et de l'athéisme. Il est très-vrai que, pendant tout le temps que dura le délire causé par la soif des richesses ou bien par le séduisant exemple de quelques fortunes rapides, ou même tellement subites que, suivant l'expression d'un historien contemporain, tel laquais qui accompagnait son maître à la Bourse le lundi, monté derrière la voiture, s'en retournait le samedi dans l'intérieur, les mœurs publiques furent mises à de rudes épreuves; mais quand l'effervescence de toutes les passions n'était pas encore calmée, était-ce le moment de demander un bill contre l'athéisme, contre le blasphème, contre les profanations de tout genre? fallait-il surtout le rédiger dans une forme restrictive de la liberté accordée aux non-conformistes dans la session de l'année précédente? Les lords Bathurst et Trevor, l'archevêque de Canterbury, l'évêque de Londres, et trois autres prélats, soutinrent la proposition avec le comte de Nottingham. L'un des orateurs s'avisait de dire que les désastres de la compagnie du Sud devaient être regardés comme un châtiment du ciel irrité par les blasphèmes et l'immoralité du peuple anglais. «A ce compte, dit lord Onslow, il faut que le noble pair qui vient de parler soit un grand pécheur, car il a beaucoup perdu dans l'affaire de la compagnie.» Cette plaisanterie devait peu disposer la chambre

en faveur du bill ; le comte de Peterborough, prenant alors la parole, lui porta un nouveau coup par une plaisanterie d'un autre genre : « Je veux bien, dit-il, un roi parlementaire, mais je ne veux ni d'un Dieu ni d'une religion imposés par le parlement. Si la chambre voulait me donner l'un ou l'autre, j'aimerais autant m'en aller à Rome, devenir cardinal, si je le pouvais, et siéger au conclave. Assurément cela vaudrait mieux que de siéger avec vos seigneuries s'occupant de telles matières. »

Vint ensuite le tour du duc de Wharton, qui ne passait ni pour dévot ni pour très-réglé dans ses mœurs. « Je sais bien, dit-il, quelle est la réputation qu'on m'a faite ; mais je saisis avec empressement cette occasion de me réhabiliter dans l'opinion. Je n'aime pas plus les blasphémateurs, je le déclare hautement, que je ne suis l'ennemi de la religion ; et toutefois je ne saurais m'empêcher de voter contre le bill, parce que ses dispositions sont toutes contraires à l'esprit de l'Écriture. » Là-dessus, tirant de sa poche une vieille Bible de famille, il lut plusieurs passages des Épîtres de saint Pierre et de saint Paul, d'où il tira la conséquence qu'il avait annoncée. Après un assez violent débat, la proposition fut ajournée par une forte majorité.

La session était avancée, et l'on ne s'était pas encore occupé des subsides. Il fallut enfin y venir, et ce fut avec beaucoup moins d'empressement qu'à l'ordinaire qu'on les accorda. A peine le bill eut-il passé, que le roi envoya (le 16 juin) un message à la chambre pour lui annoncer qu'il s'était obligé à payer à la Suède un subside de 72.000 livres : il espérait que la chambre lui fournirait les moyens de remplir son engagement. Les chefs de l'opposition ne manquèrent pas de s'élever contre le contenu du message ; mais la majorité fut sourde à leurs arguments.

Le 10 août le roi se rendit au parlement et prononça la clôture de la session. On remarqua dans son discours certaines expressions relatives à l'affaire de la compagnie du Sud. Il parlait de la part que son cœur avait prise aux malheurs publics, et surtout de sa juste indignation contre les coupables. C'était là une espèce de profession de foi qu'on jugeait nécessaire pour dissiper quelques nuages qui s'étaient élevés autour du trône, et laissaient peser sur le caractère même du prince des imputations peu honorables. On l'accusait de n'être pas resté tout à fait étranger aux manœuvres des agents de cette compagnie ; c'était d'après le désir qu'il en avait montré, disait-on encore, que l'empereur avait refusé l'extradition de Knight ; et si les chambres n'avaient point sévi contre les

directeurs et leurs complices, c'était, ajoutait-on, parce qu'il les protégeait en secret. Ces imputations étaient d'une nature bien grave ; et certes il faut plaindre le prince contre qui elles sont dirigées, ou de les mériter ou d'avoir agi de manière à autoriser le soupçon.

Tandis que toute l'attention des chambres s'absorbait dans les immenses détails de l'affaire de la compagnie, George poussait vers leur terme toutes les négociations qu'il avait entamées avec les puissances européennes. La paix avec l'Espagne avait été signée à Madrid le 11 juin. Tous les règlements que les traités précédents renfermaient en faveur du commerce furent renouvelés ; les deux parties contractantes s'engagèrent à se restituer réciproquement tout ce qui avait été pris ou confisqué durant le cours de la guerre. Ce traité avait pour but de garantir l'exécution de celui qui devait sortir des conférences de Cambrai, et mettre un terme aux différends qui divisaient encore l'empereur et le roi d'Espagne ; mais les ministres de l'empereur manifestèrent des prétentions si extraordinaires, qu'il fut impossible de rien conclure avec eux, et jamais congrès n'eut des résultats moins réels.

Guillaume avait voulu être l'arbitre de la guerre continentale ; George voulut être le pacificateur de l'Europe, et il faut convenir qu'il réussit à se donner des droits à ce titre. Ce fut par ses soins que la paix fut conclue entre la Russie et la Suède.

George termina ses négociations de l'année par un traité conclu avec les puissances barbaresques ; les Espagnols s'en plainquirent amèrement, mais la chose était faite ; le traité fut maintenu.

Quand le parlement se réunit le 19 octobre, le roi ne manqua pas de parler de la pacification du nord ; mais son discours, qu'au fond les Anglais sages durent approuver, contenait en quelque sorte une censure de sa propre conduite. Il fit observer que la nation pouvait tirer des colonies anglaises de l'Amérique tous les bois nécessaires aux chantiers de construction ; que par conséquent il serait très-avantageux de diriger l'industrie des colons vers cette branche lucrative de commerce. C'était à peu près là ce qu'avait soutenu lord Molesworth en combattant la demande d'un subside en faveur de la Suède ; mais s'il en était ainsi pourquoi tant de négociations, de peines et de dépenses pour amener la Russie à traiter avec la Suède, et celle-ci à devenir l'alliée de l'Angleterre ? C'est que George, avant d'être Anglais, était Hanovrien.

Le fameux Law venait d'arriver à Londres. A son arrivée, il avait reçu la visite d'un grand nombre de personnes de marque ; le roi même

l'avait honoré d'une audience particulière. Tant de faveur, tombant sur un homme qui revenait chargé des malédictions d'un grand peuple voisin, excita chez plusieurs personnes un sentiment de dégoût et de mécontentement qui ne tarda pas à éclater dans la chambre haute. On demanda son expulsion du royaume. Lord Carteret embrassa sa défense. Il dit que Law avait eu le malheur de tuer un homme en duel, il y avait plusieurs années; que le roi daignant user envers lui de clémence, il était venu solliciter des lettres de grâce; que les parents du défunt avaient retiré leur plainte; qu'au surplus, M. Law était Anglais, et qu'il n'y avait pas de lois qui pût autoriser l'expulsion d'un Anglais non coupable envers son pays. Ces raisons triomphèrent de l'opposition, et Law fit entériner les lettres qu'il avait obtenues, à la cour du banc du roi, dans la forme ordinaire.

La discussion s'établit sur le traité fait en Espagne. Le duc de Wharton demanda qu'il fût mis sous les yeux de la chambre. Le comte de Sunderland répondit qu'il y avait dans ce traité un article que le roi d'Espagne désirait tenir secret jusqu'au moment où il aurait été soumis aux délibérations des plénipotentiaires de Cambrai. La proposition de Wharton fut rejetée, mais l'opposition ne se découragea point, et le comte de Strafford, à son tour, demanda que les ministres communiquassent à la chambre les instructions données à sir George Byng, dont la conduite venait d'être récompensée par le titre de lord Torrington. La proposition de Strafford eut le sort de celle du duc de Wharton; elle fut repoussée.

## CHAPITRE XXXVII.

Suite du règne du roi George 1<sup>er</sup>. — 1722.

Les communes avaient voté les subsides; il n'existait plus de matières en discussion: le roi prorogea le parlement le 7 mars. Trois jours après, il en prononça la dissolution, et un parlement nouveau fut convoqué dans les formes ordinaires. Les ministres ne restèrent pas inactifs pendant le temps des élections, et ils agirent avec tant d'adresse et de concert, que les électeurs leur composèrent une chambre toute ministérielle. Sur ces entrefaites, le comte de Sunderland succomba au mal dont il souffrait depuis quelque temps. Il avait une grande connaissance des affaires, mais il était d'un caractère emporté, violent, tenace. Le peuple le haïssait, parce qu'on l'avait toujours cru mêlé dans l'affaire de la compagnie du

Sud, malgré la déclaration mendiee de la chambre haute, qui l'avait disculpé. Il précéda au tombeau de quelques semaines le fameux duc de Marlborough, son beau-père. Celui-ci survivait à sa gloire et même à sa raison, s'il est vrai comme on l'affirme, qu'il eût presque perdu ses facultés intellectuelles. On lui fit de magnifiques obsèques; l'orgueil et la vanité avaient présidé aux préparatifs de la fête funèbre. Le roi donna sa dépouille au général Cadogan, qui devint grand maître de l'artillerie et colonel du 1<sup>er</sup> régiment de la garde à pied.

Vers le commencement du mois de mai, le roi reçut l'avis positif qu'une conspiration dangereuse était sur le point d'éclater contre sa personne et son gouvernement; ce fut, dit-on, le régent de France qui le lui donna. Aussitôt furent prises des mesures de précaution, telles qu'on aurait dit que l'ennemi était aux portes de Londres. Plusieurs personnes suspectes furent arrêtées; ce qui ne put se faire sans que le crédit public en souffrit. On vit beaucoup de capitalistes réclamer leurs capitaux à la Banque, et les fonds de la compagnie du Sud tombèrent considérablement.

Le nouveau parlement s'étant assemblé le 9 octobre, le roi lui fit connaître tous les détails de la conspiration. Les deux chambres répondirent par des adresses telles que la circonstance le demandait; les pairs poussèrent même le dévouement jusqu'à suspendre pour un an l'habeas-corpus.

Cette mesure, il est vrai, ne passa pas, tant s'en faut, à l'unanimité: un grand nombre de pairs objectèrent que suspendre pour un si long terme un acte, palladium des libertés publiques, c'était investir les ministres d'un pouvoir dictatorial sur ces libertés. Dans la chambre des communes l'opposition devint si violente, que M. Walpole jugea nécessaire de faire jouer des ressorts qui n'ont été que trop souvent employés, mais qui font toujours peu d'honneur à ceux qui les emploient, parce qu'ils ne sont fondés que sur des déceptions: il parla d'un prétendu projet des conspirateurs de s'emparer de la Banque et de l'échiquier, et de proclamer le prétendant sur les ruines mêmes de la fortune publique. Cet ignoble artifice eut un plein succès: les opposants, dominés par la peur, souscrivirent au bill, qui ne tarda pas à recevoir la sanction royale.

Le roi transmit aux chambres, le 16 novembre, l'original prétendu et la copie imprimée d'un manifeste signé par le prétendant, donné à Lucques à la date du 20 septembre, et adressé non-seulement aux habitants de la Grande-Bretagne, mais

encore à tous les princes et souverains étrangers.

Les pairs furent unanimes dans l'expression de leurs sentiments, et cette unanimité si vite obtenue n'a rien qui doive surprendre : il y aurait eu trop de danger à manifester une opinion contraire ; c'eût été courir au-devant d'une accusation de complicité. Il fut décidé que cet écrit n'était qu'un libelle faux, insolent, et entaché de haute trahison ; on ordonna qu'il serait brûlé par la main du bourreau, et les communes adhérèrent à cette résolution. Les membres des deux chambres se réunirent ensuite pour voter une adresse où ils offraient au roi leurs fortunes et leurs vies pour la défense de son trône.

Deux bills furent présentés successivement à la chambre des communes et adoptés par elle après des débats assez vifs ; mais ils passèrent sans opposition à la chambre des pairs, et furent revêtus de même de la sanction royale. Par le premier de ces bills, une taxe de près de 100,000 livres, destinée à payer les frais causés par la découverte de la conspiration, fut imposée sur les biens meubles et immeubles de toute personne réputée papiste ou élevée dans la religion catholique. Mais c'est là une véritable persécution ! s'écrièrent quelques membres d'opinion modérée ; c'est une odieuse amende, pouvait-on ajouter, dont on frappe des hommes qui ne sont pas même prévenus et qui probablement sont innocents ; c'est le fisc armant ses mains avides pour dépouiller des gens sans défense. Ces observations se perdirent dans le vide, emportées par le souffle violent des passions ; et telle était, au nom de la liberté, la politique du parti qui planait alors sur la Grande-Bretagne. Le second bill était dirigé contre toutes personnes, et principalement contre les papistes d'Écosse, qui refuseraient ou négligeraient de prêter le serment d'usage pour la sûreté du gouvernement et de la personne du roi ; le bill les obligeait à inscrire leurs noms avec un état de leurs biens, dans un registre destiné vraisemblablement à servir plus tard de titre pour la proscription.

Qu'était-ce, au fond, que cette conspiration prétendue dont on fit tant de bruit ? Un projet vague, indécis, ne consistant guère qu'en intentions, sans moyen d'exécution arrêtés ni préparés ; projet sur lequel on n'a jamais rien su de précis, malgré toutes les recherches qui furent faites et les exagérations de la peur. Quant au manifeste attribué au prétendant, et qu'on se hâta de détruire avec beaucoup d'appareil, au lieu de le garder comme une pièce justificative des mesures que l'on allait prendre, rien ne prouve qu'il ait

réellement existé : il semble même que la proposition au roi George de céder au prétendant le trône d'Angleterre, cession pour laquelle on lui donna le titre de roi de Hanovre, est d'un caractère si étrange ou même si niais, qu'elle porte avec elle un signe caractéristique de fausseté. Ce qu'il y eut de plus réel dans cette affaire, ce furent les persécutions exercées sans cause légitime contre les malheureux catholiques.

---

## CHAPITRE XXXVIII.

Suite du règne du roi George I<sup>er</sup>. — 1723.

M. Pulteney, rapporteur de la commission qui avait interrogé quelques-uns des détenus, dit, en rendant compte à la chambre des travaux de cette commission, qu'il résultait de l'*interrogatoire des accusés* qu'un plan avait été formé pour placer le prétendant sur le trône, et que plusieurs personnes de distinction, tant dans l'intérieur qu'au dehors, se trouvaient gravement compromises ; que les conjurés avaient eu le projet, d'abord de faire envahir le royaume par un corps de troupes étrangères au temps des élections ; ensuite d'attendre que le roi fût parti pour le Hanovre, et de réunir tous les officiers et soldats étrangers qui auraient pu se rendre clandestinement en Angleterre, sous le commandement du duc d'Ormond, qui devait lui-même remonter la Tamise avec des vaisseaux chargés d'armes et de munitions que fournirait l'Espagne ; que les conjurés se seraient rendus maîtres de la Tour ; qu'obligés d'abandonner ce second projet, les conjurés étaient déterminés à tenter un coup de main aussitôt après que le camp de Hyde-Park aurait été levé ; qu'en attendant on cherchait à corrompre l'armée ; que le duc d'Ormond, le duc de Norfolk, le comte Orrery, lord North et Grey, et l'évêque de Rochester, chefs reconnus de la conspiration, avaient pour principaux agents Christophe Layer et John Plunket, et quelques membres du clergé non-conformiste.

Il semble bien évident que, dans l'absence de preuves positives, M. Pulteney, qui voulait trouver ou du moins présenter quelque résultat, a donné du corps à des indices vagues, à des présomptions, peut-être même à des chimères. On pourrait aussi croire que la chambre ne cherchait qu'à faire ostentation d'un dévouement de commande en face de dangers qui n'existaient pas, et qu'au fond elle ne croyait guère à la culpabilité des accusés :

on la voit, en effet, s'écrier qu'il existe un complot horrible, abominable, contre la personne sacrée du roi, contre le prince de Galles, contre l'État; et tous ces grands mots aboutissent à la condamnation de John Plunket et d'un autre individu non moins obscur, à rester en prison tant qu'il plaira au roi de les y laisser.

Le roi prorogea le parlement le 17 mai. Avant de partir pour le Hanovre, il nomma comme à l'ordinaire un conseil de régence, duquel le prince de Galles fut encore exclu, quoiqu'il eût déjà plus de quarante ans. Le fils de M. Walpole fut anobli et créé baron de Walpole dans le Norfolk, en considération des services du père; il y eut plusieurs promotions dans l'Église; tous les détenus obtinrent la liberté provisoire moyennant caution, et par quelque motif secret, des lettres de grâce furent accordées à lord Bolingbroke.

George arriva dans ses États d'Allemagne, accompagné de ses deux secrétaires d'État, lord Townshend et lord Carteret, qui passaient l'un et l'autre pour négociateurs habiles, et d'une expérience consommée. Leurs talents allaient, plus que jamais, lui devenir nécessaires : l'horizon politique sur le continent semblait s'obscurcir; des prétentions nouvelles s'élevaient dans le Nord, et faisaient naître de nouveaux intérêts, entre lesquels ceux du roi électeur pouvaient être froissés. La Suède et la Russie, d'accord enfin après une guerre opiniâtre, favorisaient la demande du duc de Holstein relative à la ville de Sleswick, dont l'électeur de Hanovre avait garanti la possession au roi de Danemark; George craignit pour ses duchés de Verden et de Brême. D'un autre côté, le régent de France et le roi d'Espagne avaient mis fin à leurs différends, et la réconciliation devait être scellée par un double mariage entre leurs enfants. Fort de cette alliance, Philippe demandait la restitution de Port-Mahon et de Gibraltar, et la destruction de la compagnie d'Ostende; et le roi d'Angleterre avait raison de craindre que, trop pressé sur ce dernier point, l'empereur ne se réunît aux deux princes du Nord en faveur du duc de Holstein. D'un autre côté, le pape protestait contre les articles arrêtés aux conférences de Cambrai, tous les petits princes de l'Italie se plaignaient du traité de Londres et des procédés de la maison d'Autriche, et la France paraissait disposée à les soutenir. En un mot, l'Europe entière semblait être sur un volcan, et la guerre près de s'allumer de Madrid à Moscou. Au milieu de ce conflit d'intérêts, quel parti s'offrait à George? Se déclarer pour l'empereur, c'était s'engager à reconnaître sa compagnie d'Ostende, et reconnaître cette compagnie, c'était nuire

à l'Angleterre, et s'exposer aux ressentiments de la France, de l'Espagne, et des princes d'Italie; mais aussi prendre parti contre l'Autriche, n'était-ce pas aventurer ses États de Hanovre? George prit le parti de négocier; mais la cour de Vienne ne voulut entendre à rien : tout ce que George put faire, ce fut de s'unir plus étroitement avec les rois de Prusse et de Danemark. Ce prince fut tourmenté, depuis son avènement jusqu'à sa mort, par deux pensées dominantes, qui plus d'une fois se trouvèrent en opposition : la crainte de perdre ses États d'Allemagne, et celle de favoriser la cause du prétendant en aliénant de lui les cœurs des Anglais. Toutes ces négociations sans fin, tous ces traités qu'il fallait remanier sans cesse pour les mettre en harmonie avec les besoins nouveaux, ont toujours eu pour motif la consolidation de ses propriétés continentales, qui, à tout événement, lui offraient une honorable retraite, dans le cas possible d'une contre-révolution en Angleterre.

Sur ces entrefaites, on reçut à Londres la nouvelle de la mort du régent de France, arrivée le 2 décembre. On craignit d'abord que cet accident, qui faisait tomber le pouvoir dans d'autres mains, venant à faire naître une autre politique, ne rompit l'harmonie qui existait alors entre la France et l'Angleterre. Le roi George, qui était encore en Allemagne, reçut immédiatement du nouveau ministère l'assurance positive que la paix ne serait point troublée, et que le jeune roi de France ne désirait rien tant que de cultiver et d'entretenir la bonne intelligence qui se faisait remarquer entre les deux nations. George ne tarda pas à se rendre lui-même à Londres, où sa présence dissipa toutes les inquiétudes.

---

## CHAPITRE XXXIX.

Suite du règne du roi George 1<sup>er</sup>. — 1724.

Le roi ne fut pas plutôt de retour qu'il donna des ordres pour que le parlement se réunît sans délai. Il fit lui-même l'ouverture de la session par un discours dont le texte obligé roula, selon l'usage, sur la nécessité de travailler sans relâche à diminuer la dette publique, en assurant en même temps les droits des créanciers. Mais c'était là un langage de cour qui probablement n'obligeait à rien; car les ministres ne se faisaient pas le moindre scrupule d'oublier le matin ce qu'ils avaient promis la veille. Au surplus, les communes accordèrent tous les subsides qui leur furent deman-

dés : une levée de 10,000 matelots et le maintien de 4,000 hommes de supplément qui avaient été levés l'année précédente, ce qui porta l'armée de terre à 18,260 hommes.

Il existait depuis longtemps un abus dont on se plaignait avec raison. L'immunité dont jouissaient les ministres étrangers, les pairs, et les membres des communes, s'étendait à toutes les personnes attachées à leur service, de sorte que, sous prétexte d'appartenir à un membre du parlement ou à un ambassadeur, beaucoup de débiteurs de mauvaise foi parvenaient à se soustraire aux justes poursuites de leurs créanciers. La chambre des communes déclara qu'à l'avenir tout privilège de ce genre, en ce qui concernait ses propres membres, serait considéré comme nul et incapable de produire aucun effet. Les pairs firent une déclaration semblable, mais ils y attachèrent une exception en faveur des domestiques attachés à la personne, et de ceux qui étaient nécessaires à l'exploitation de leurs domaines.

La session fut clôturée le 24 avril. Vers ce même temps, le roi d'Espagne, tourmenté, dit-on, par des scrupules de conscience, prit le parti d'abdiquer en faveur de son fils aîné Louis, âgé seulement de seize ans. On sait que ce jeune prince étant mort au bout de quelques mois, Philippe mit autant d'empressement à remonter sur le trône, qu'il avait montré d'abord d'éloignement pour le conserver.

Le parlement fut de nouveau convoqué pour le 12 novembre. Après qu'il eut pourvu par des subsides aux dépenses de l'année, il s'occupa d'une affaire qui eut beaucoup de retentissement. Depuis longtemps des plaintes amères et presque générales s'élevaient contre le comte de Macclesfield, lord chancelier d'Angleterre. On l'accusait de pratiques frauduleuses, de vendre à l'enchère les places dont il disposait, et de s'approprier en partie les sommes déposées par les plaideurs entre les mains des matres de la chancellerie. Les clameurs devinrent si vives et les reproches si directs, qu'il jugea lui-même nécessaire de résigner le grand sceau dès le commencement de l'année. Cette mesure de précaution ne le sauva point ; car peu de jours après, sur un message du roi aux communes, et après les débats qui s'ouvrirent sur les pièces communiquées à l'appui, il fut reconnu que l'ex-lord chancelier s'était rendu coupable d'un grand nombre d'actes de concussion. Macclesfield comparut devant ses pairs en état d'accusation. Les procédures durèrent vingt jours. Convaincu de tous les faits qu'on lui imputait, il fut condamné à une amende de 30,000 livres et à tenir prison jusqu'à parfait paiement.

Il se laissa d'abord conduire à la Tour, où il demeura six semaines. Il se flattait peut-être d'obtenir quelque diminution dans le taux de l'amende ; lorsqu'il s'aperçut qu'on était disposé à le laisser subir sa peine tout entière, il se résigna au paiement, trop heureux que la condamnation qu'il avait encourue se réduisit à une simple restitution des sommes qu'il avait extorquées.

## CHAPITRE XL.

Suite du règne du roi George I<sup>er</sup>. — 1725.

Un message du roi, adressé aux communes le 8 avril, produisit d'assez vifs débats. Engagé, disait-il, à des dépenses imprévues et considérables, George avait été forcé de contracter des dettes qui s'élevaient à 500,000 livres ; il espérait que la chambre l'autoriserait à lever une somme d'argent au moyen d'une retenue de 6 sous par livre sur tous les paiements à effectuer par la liste civile, laquelle somme serait employée partie au rachat des rentes dont elle était chargée, partie au paiement des arrérages dus aux divers officiers de sa maison. Le trésorier de l'épargne, M. Pulteney, témoigna sa surprise de ce qu'en trois ans la liste civile eût pu contracter pour 500,000 livres de dettes. « Au reste, s'écria-t-il, il ne faut pas regarder comme une chose bien merveilleuse que tant de gens se montrent faciles quand il s'agit de couvrir le déficit de la liste civile, puisqu'ils en prennent, eux et leurs amis, une si bonne part. » M. Pulteney commençait à se montrer mécontent du ministère, et principalement de M. Walpole, à qui s'adressaient ses paroles. Ce dernier répondit à toutes les objections, et il entraîna la majorité. En conséquence, le roi fut autorisé par un bill à lever un million, soit par voie d'emprunt, soit par des billets de l'échiquier ou autrement, le tout affecté sur la retenue de 6 sous par livre et sur les revenus de la liste civile, à un intérêt qui n'excéderait pas trois pour cent.

Quelques jours après, une pétition fut présentée à la chambre au nom de Henri Saint-Jean, ex vicomte de Bolingbroke. Il demandait que la partie de la sentence qui prononçait la confiscation de ses biens fût rapportée, de même que l'avait été le chef de la même sentence qui le condamnait à mort, par la grâce que le roi avait daigné lui accorder. M. Walpole déclara qu'en effet, depuis plus de sept ans, le pétitionnaire avait eu recours

à la clémence du roi, auquel il avait donné toutes les assurances de fidélité, de dévouement, et de soumission, qui étaient en son pouvoir. Il ajouta que depuis cette époque le pétitionnaire avait justifié par sa bonne conduite toutes les promesses qu'il avait faites; qu'au surplus il avait été suffisamment puni par sept années d'exil. Quelques membres s'élevèrent avec force contre le pétitionnaire et la pétition; mais leur opposition échoua, et le bill, préparé d'avance, passa aux deux chambres et reçut immédiatement la sanction royale. On sait que Bolingbroke, voyant l'orage qui se formait sur sa tête après l'avènement de George, avait pris le parti de se sauver sur le continent. Guidé par le dépit plus que par l'affection, il alla offrir ses services au prétendant, qui le nomma son secrétaire d'État; mais au bout de quelques mois, lorsque ce prince eut perdu en Écosse ses dernières ressources, il renvoya Bolingbroke de son service d'une manière peu honorable, l'accusant hautement d'avoir fait manquer l'entreprise par négligence ou par perfidie, en ne lui envoyant ni armes, ni munitions, ni secours d'aucune espèce, comme il lui en avait donné l'ordre avant son départ. Bolingbroke en effet avait reçu l'ordre, mais le prince ne lui avait laissé aucuns fonds ni aucun moyen de s'en procurer. Bolingbroke, irrité, n'hésita pas à envoyer au roi sa soumission et à solliciter sa grâce. L'humiliante destitution qu'il venait de subir devint son meilleur titre auprès de George.

Le mois de mai étant arrivé, le roi sanctionna quelques bills peu importants ou d'intérêt local, après quoi il remercia les chambres, dans les termes les plus affectueux, des preuves de dévouement qu'elles lui avaient données, et il prononça la prorogation du parlement. Immédiatement après la session, il rétablit l'ordre des chevaliers du Bain, dont il fit un ordre militaire régulier. Le nombre des chevaliers, le roi compris, fut fixé à 38. Sir Robert Walpole fut décoré de cet ordre, et peu de temps après de celui de la Jarretière.

A cette époque, de nouveaux intérêts apparaissaient en Europe : la politique des souverains avait changé avec les circonstances, et George, qui suivait de l'œil tous les mouvements de l'opinion, qui même ne les voyait pas sans inquiétude prendre une direction qui rendait inutiles tous les traités qu'il avait faits jusque-là, brûlait de se rendre sur le continent pour veiller de plus près à ses intérêts comme électeur de Hanovre.

A son arrivée, il apprit que le roi d'Espagne, irrité du renvoi de sa fille, fiancée à Louis XV, et pour laquelle ce prince avait montré une aversion invincible, avait, de son côté, renvoyé les deux

filles du régent, fiancées à ses deux fils Louis et Charles, ce qui avait produit une rupture éclatante entre les cours de Madrid, et de Versailles; qu'à la suite de cette rupture, Philippe avait traité directement avec l'empereur, et signé avec lui dans le mois d'avril un traité de paix par lequel ils se garantissaient mutuellement leurs États, conformément au traité d'Utrecht; une convention de commerce, qui assurait aux Autrichiens, en Espagne, plus d'avantages que n'en avaient jamais obtenu les peuples les plus favorisés; enfin, un traité d'alliance offensive et défensive, où il s'agissait, de la part de l'empereur, de fournir une armée de 40,000 hommes, et, de la part de Philippe, de fournir une armée de 20,000 soldats et 15 vaisseaux de guerre.

George conçut de vives alarmes, et ce n'était pas sans raison. Depuis quelque temps, il s'était glissé beaucoup de froideur entre l'empereur et lui, et il ne pouvait guère se dissimuler que l'empereur voyait de mauvais œil l'acquisition des duchés de Brème et de Verden. Il craignit qu'aux premières hostilités qui auraient lieu de la part de l'Espagne ou de tout autre puissance, l'empereur, sous prétexte de l'alliance qu'il venait de conclure, ne saisît l'occasion de faire envahir par ses troupes les États de Hanovre. Pour prévenir cet événement, George s'occupa de resserrer son alliance avec la France; ses négociations amenèrent le traité de Hanovre, dans lequel la Prusse intervint : ce traité contenait stipulation réciproque de garantie pour toutes les possessions des trois puissances, ainsi que pour tous leurs droits et privilèges quelconques assurés à chacune d'elles par les traités antérieurs.

Il était bien évident que le traité de Hanovre avait pour objet principal la conservation des possessions de George en Allemagne; il n'était guère possible de s'y méprendre; mais ces conventions, pour produire quelque effet, avaient besoin de l'assentiment du parlement d'Angleterre : sans la coopération réelle de la nation anglaise, que restait-il dans le traité? l'électeur de Hanovre. Ce fut pour arracher en quelque sorte l'approbation du parlement, qu'on inséra dans le traité un article relatif au commerce, et une clause de garantie pour la religion protestante et d'intervention efficace en faveur des *protestants opprimés* de Thorn. George, ou plutôt ses ministres, savaient très-bien qu'il y avait dans ces mots un véritable prestige, capable de fasciner les yeux du plus grand nombre; seulement on devait s'étonner que la France catholique, par son adhésion à cet engagement, donnât à des plaintes très-exagérées le caractère de la vérité. La France pouvait sans

doute s'interposer comme médiatrice en faveur de protestants étrangers, car la justice et la bienveillance ne sont pas exclues par la différence des croyances religieuses; mais intervenir efficacement en faveur des protestants *opprimés* contre les catholiques *oppressés*, sans que rien justifiait l'oppression, c'était là, ce semble, un rôle dont le cabinet de Versailles se chargeait un peu légèrement.

## CHAPITRE XLI.

Suite du règne du roi George I<sup>er</sup>. — 1726.

De retour à Londres, le roi convoqua le parlement, qui se réunit le 20 janvier. Le discours d'ouverture ne fut qu'une introduction apologétique au traité de Hanovre. La condition malheureuse de leurs frères, les protestants du nord, le danger qui menaçait les Anglais de perdre plusieurs avantages commerciaux, les engagements qui venaient d'être pris par plusieurs souverains, engagements hostiles à l'Angleterre, tels étaient les motifs urgents qui avaient obligé George à contracter aussi des alliances nouvelles, pour se mettre en état d'arrêter les audacieuses entreprises qui pourraient être tentées contre la religion, le commerce anglais, et le gouvernement de la Grande-Bretagne. Le roi ne manqua pas d'ajouter que derrière les projets mis en avant par les souverains dont il voulait parler, se montrait tout à nu celui de faire triompher la cause du prétendant.

Assurément il aurait fallu vouloir être dupe pour se laisser prendre à de telles paroles. L'empereur et le roi d'Espagne avaient, il est vrai, parlé du prétendant, mais il est plus que douteux que ni l'un ni l'autre eût l'intention réelle de le placer sur le trône. En se servant de son nom comme d'un épouvantail, ils voulaient agiter l'Angleterre, soulever de nouveau le parti jacobite, exciter des troubles qui retinssent chez eux les Anglais. Mais quand George leur imputait le dessein arrêté de conduire le prétendant à Londres, il est clair aussi qu'il ne cherchait qu'à exalter les esprits en sa faveur, ou à les frapper de terreur, pour qu'ils se tournassent vers lui comme vers un appui naturel. George n'ignorait pas que pour imprimer aux Anglais, ou du moins à la faction des whigs, qui gouvernait par ses mains, une direction déterminée vers un but donné, il ne s'agissait que de leur montrer la religion de l'État menacée, de leur parler d'une

conjuración papiste, et d'évoquer par-dessus tout cela l'effigie exagérée du prétendant. Le ministre Walpole et ses amis savaient très-bien employer ces tours d'adresse, vraie jonglerie ministérielle. Au surplus, on trouvait une majorité toute dévouée, toute disposée d'avance à faire ce qui lui serait demandé. Les ministres n'avaient rien négligé pour obtenir du parlement qu'il adoptât la cause tout à fait étrangère du Hanovre, et ils réussirent. Ils parlaient, ils endoctrinaient, ils excitaient tour à tour la crainte et l'espérance. Tantôt c'était le prétendant qui allait apparaître en Écosse; tantôt il s'agissait de la gloire de l'Angleterre, du salut de la religion anglicane; quelquefois encore il était question de l'*équilibre européen*, de la *balance des pouvoirs*; grands mots qui presque jamais n'ont de sens, ou qui ne constituent guère que des rêves politiques, que Guillaume avait mis à la mode, mais dont les Anglais alors sentaient si bien le vide, qu'ils n'y attachaient plus qu'une idée dérisoire. On répandait surtout le bruit que, par des articles secrets, l'empereur s'était engagé à faire rendre à l'Espagne Gibraltar et Minorque, et qu'un double mariage entre les deux infants d'Espagne et deux princesses d'Autriche devait mettre le sceau à ce traité.

Les ministres ne tardèrent pas à soumettre à la chambre des communes les deux traités de Hanovre et de Vienne. Horace Walpole, qu'on appela plus tard par dérision le *docteur Équilibre* (the balance-master), ouvrit les débats par un discours long et froid, où il passa en revue tous les traités, toutes les conventions, tous les pactes d'alliance offensive ou défensive, tous les congrès qui avaient eu lieu depuis le traité d'Utrecht jusqu'à celui de Hanovre entre les puissances européennes. Suivant lui, le traité de commerce conclu entre l'empereur et l'Espagne avait pour but unique le maintien et l'accroissement de la compagnie impériale d'Ostende, dont l'existence serait si nuisible aux compagnies anglaise et hollandaise des Indes orientales. Il s'étendit beaucoup sur la destruction imminente de l'équilibre européen, qui serait entièrement rompu par le double mariage arrêté entre les deux maisons d'Espagne et d'Autriche, et dont le résultat infaillible serait la réunion dans la même main du sceptre impérial et du sceptre de l'Espagne et des Indes. Mais n'était-ce pas pour empêcher cette réunion que le traité d'Utrecht avait été fait, ce traité contre lequel le parti whig s'était élevé avec tant de violence, qu'on avait regardé comme un malheur public, qu'on avait si aigrement reproché au comte d'Oxford, et contre lequel le même Horace Walpole avait déclamé avec tant de virulente

acrimonie? Mais qui ne sait que la plupart des hommes encensent le matin ce qu'ils ont proscrit la veille, et que la seule voix à laquelle ils se montrent toujours fidèles est celle de leur propre intérêt? Qui ne sait qu'au lieu de maîtriser les événements comme ils pourraient le faire avec des principes fermes, invariables, c'est par les événements qu'ils se laissent conduire et dominer? L'article prétendu secret relatif à Gibraltar et Port-Mahon joua aussi un rôle dans le discours de sir Horace Walpole; il réserva pour la fin ce dont il espérait le plus d'effet, le tableau pathétique et touchant des souffrances des protestants de Thorn. Pouvait-il ne pas exciter les sympathies des protestants d'Angleterre? n'était-ce pas une sainte croisade contre les papistes qu'il leur proposait?

Peu de voix s'élevèrent contre le traité de Hanovre, et la chambre vota une adresse au roi telle qu'il pouvait la désirer. Non-seulement elle contenait l'approbation du traité de Hanovre et des motifs qui l'avaient déterminé, mais encore la chambre s'obligeait à aider le roi dans la défense de toutes ses possessions, quoique non dépendantes de la couronne d'Angleterre. La chambre haute imita celle des communes.

Un accident fâcheux troubla la satisfaction que causait aux ministres le succès qu'ils venaient d'obtenir. L'impôt sur la drèche n'avait pas cessé, depuis son introduction en Écosse, d'exciter des troubles plus ou moins sérieux. Les bourgs royaux avaient présenté des pétitions tendantes à faire décharger le pays de cette taxe onéreuse, qu'il ne pouvait payer, et leur demande avait été rejetée. Le peuple, mécontent, appela de la plainte à la force. Armés de bâtons et de gourdins, les ouvriers de Glasgow se portèrent à la maison de Daniel Campbell, leur représentant au parlement, et comme il avait voté pour le bill, ils la pillèrent de fond en comble; ils maltraitèrent de même des employés de l'accise qui avaient voulu percevoir le droit. Deux compagnies de soldats furent envoyées à Glasgow sous les ordres du capitaine Bushel. Celui-ci, exposé aux attaques de la multitude, ordonna de faire quelques décharges à poudre, pratique dont l'expérience a toujours démontré l'insuffisance et le danger. La populace, qui ne raisonne pas, s'imagine qu'on la ménage, ce qui ne fait qu'accroître son insolence. Ce fut ce qui arriva ici. Bushel fut alors forcé de faire usage de ses armes: il y eut une vingtaine de personnes tuées ou blessées. On prétend qu'il donna l'ordre de faire feu avant que les magistrats l'y eussent autorisé. Ce qui est certain, c'est qu'il fut accusé, jugé et condamné comme meur-

trier; mais cette condamnation ne fut pour lui qu'un titre à la faveur du souverain; car non-seulement il obtint sa grâce, mais encore il eut de l'avancement.

Cependant le général Wade, qui commandait les troupes en Écosse, informé de ce qui se passait à Glasgow, accourut avec un fort détachement de soldats, et mit fin à la rébellion. Daniel Campbell se fit allouer à titre d'indemnité par la chambre des communes le montant d'une taxe imposée sur la bière et l'ale qui se brassaient à Glasgow.

Le 24 mars, sir Paul Melhuen se rendit à la chambre des communes porteur d'un message du roi, tendant à obtenir un surcroît de subsides qui lui permit d'augmenter ses forces maritimes et de prendre les mesures que les circonstances rendraient nécessaires. Après un court débat, la docile majorité fit passer le bill.

Les affaires de la session se trouvant terminées, le parlement fut prorogé le 24 mai.

Le roi ne tarda pas à faire usage de la faculté qui lui avait été donnée d'augmenter sa marine. Trois escadres furent équipées et mises sous les ordres, la première de sir Charles Wager, la seconde de l'amiral Hosier, la troisième de sir John Jennings.

Celle-ci était destinée pour la Méditerranée. Après avoir visité Lisbonne, elle alla croiser devant le cap Sainte-Marie; et comme on eut appris qu'elle avait à bord un corps de troupes de terre, l'alarme se répandit sur la côte. Le gouverneur de Cadix ne perdit point la tête, et tandis qu'il prenait les mesures de défense les plus vigoureuses, il envoya complimenter sir John Jennings, comme s'il n'eût vu en lui qu'un allié. C'était mettre les Anglais dans l'impossibilité de se livrer à aucun acte d'hostilité, sans se charger d'une odieuse violation du droit des gens. Sir John Jennings fut donc réduit à quelques démonstrations insignifiantes.

L'escadre de sir Charles Wager, composée de 21 vaisseaux de ligne, devait agir dans la Baltique, surveiller les opérations maritimes de la Russie, et s'opposer même à toute tentative de cette puissance contre la Suède. Wager fit sa jonction à Copenhague avec la flotte danoise, et après s'être concerté avec le roi de Suède, il fit voile vers Revel. Lorsqu'il fut parvenu à la hauteur de cette ville, il y envoya un officier avec une lettre du roi pour Catherine, qui avait succédé au czar Pierre. George disait dans sa lettre qu'il n'avait pu voir sans une grande inquiétude les armements extraordinaires qui se faisaient dans les ports de la Russie; que tous ses alliés avaient partagé ce sentiment; que ce qui devait le rendre

encore plus vif, c'était d'apprendre que, tandis qu'il cherchait à resserrer les liens d'amitié qui unissaient autrefois l'Angleterre à la Russie, ses ministres favorisaient de tout leur pouvoir le prétendant. Il finissait par déclarer qu'il avait donné ordre à son amiral de s'opposer par tous les moyens à ce que les vaisseaux russes sortissent des ports où ils se trouvaient, tant que la czarine paraîtrait persister dans les desseins annoncés par ses actes. La czarine se hâta de répondre au roi, et elle le fit avec dignité. Malgré les explications qu'elle donna, l'amiral anglais ne s'éloigna que lorsque l'hiver fut assez avancé pour qu'on ne pût rien craindre de la part des navires russes. La flotte regagna l'Angleterre dans le courant du mois de novembre.

Le contre-amiral Hosier avait été envoyé dès le mois d'avril vers les Indes occidentales espagnoles avec 7 vaisseaux de guerre, et la mission hostile de bloquer dans les ports les galions espagnols, et de s'en emparer s'ils tentaient de sortir. Il n'y avait pas beaucoup de loyauté dans de pareils ordres. On peut même dire qu'ils cachaient une vraie spéculation de pirates; car il s'agissait de dépouiller l'Espagne de ses trésors, afin de lui faire ensuite la guerre avec son propre argent; mais le projet échoua: les ministres n'en recueillirent que la honte. Un aviso espagnol, à force de diligence, avait pris quelque avance sur l'escadre d'Hosier, et l'on avait eu le temps de décharger les galions: le trésor, montant à plus de 6 millions de livres, avait été transporté à Panama. Hosier avait manqué sa proie, mais il continua pendant quelque temps de croiser dans ces parages; bientôt les maladies envahirent ses vaisseaux, il perdit une grande partie de ses matelots. Un autre fléau se joignit à la mortalité. Les vers attaquèrent le corps des vaisseaux, qui bientôt se trouvèrent exposés à une destruction innévitable. On assure que l'amiral mourut de douleur. Quelques débris de cette expédition ne rentrèrent en Angleterre qu'avec beaucoup de peine. La nation entière murmura hautement contre cette ruineuse et inutile entreprise; les ministres, pour s'excuser, alléguèrent que le roi d'Espagne *avait promis au prétendant* d'agir activement en sa faveur.

## CHAPITRE XLII.

Suite du règne du roi George 1<sup>er</sup>. — 1727.

George ouvrit la session du parlement le 17 janvier par un long discours, ouvrage artistiquement élaboré de ses ministres. Les conventions

qui viennent d'avoir lieu entre l'empereur et le roi d'Espagne, faisait-on dire au souverain, ont pour base secrète une alliance offensive de ces deux puissances, toute dirigée contre les plus chers intérêts du peuple anglais. Dans ces conventions se trouve compris l'engagement de faire la conquête de Gibraltar et de Port-Mahon, et de placer le prétendant sur le trône. Ces projets ont été combinés avec la Russie, qui, de son côté, s'est engagée à les soutenir. C'était pour préparer ou faciliter l'invasion projetée qu'avait eu lieu l'armement formidable de la czarine, si heureusement réduite à l'inaction par la présence inattendue de la flotte anglaise. Tout cela est si positif, que le roi d'Espagne a envoyé l'ordre à son ministre résidant à Londres de quitter immédiatement l'Angleterre, et ce ministre en partant a laissé une note qui diffère très-peu d'une déclaration de guerre, et dans laquelle on insiste sur la restitution de Gibraltar. Le roi ne manqua pas, avant de finir, d'appuyer fortement sur tous ces lieux communs dont l'effet était à peu près assuré sur des esprits prévenus: balance des pouvoirs en Europe, sûreté du commerce anglais, prospérité dont la nation jouissait sous le gouvernement actuel, danger dont la menaçait le prétendant, intérêt de la religion protestante, sinistres projets des papistes. Avec tous ces grands mots, les ministres arrivaient à leur but: des subsides et des soldats. Aussi les deux chambres ne se contentèrent pas de voter les adresses qu'on voulut bien leur dicter; celle des communes se hâta d'accorder 20,000 matelots, 26,383 hommes pour l'armée de terre; et pour couvrir les dépenses de l'année une somme de 2,998,104 livres, à lever principalement par une taxe foncière de 4 sous par livre.

Tandis que les communes semblaient faire consister leur patriotisme dans un dévouement si absolu qu'on eût dit que toute discussion leur était interdite, quelques voix généreuses s'élevèrent dans la chambre des lords en faveur du maintien de la paix et contre la politique tortueuse du ministère.

Lord Townshend répondit à toutes les objections, et déclara seulement que l'intérêt de l'État ne permettait pas de mettre sous les yeux de la chambre toutes les pièces justificatives. Après quelques débats, il fut décidé par la majorité que toutes les mesures qui avaient été prises par le roi avaient été justes, honorables, et nécessaires, tant pour mettre obstacle aux mauvais desseins du prétendant et de ses amis, que pour assurer à la Grande-Bretagne la possession de Gibraltar et de Minorque; au peuple anglais la conservation de

ses avantages commerciaux ; à l'Europe entière la paix et la tranquillité. Cette décision ne passa point à l'unanimité : 17 lords signèrent une protestation.

Cependant le discours de la couronne, transmis à la cour de Vienne par M. Palms, son résident, avait vivement blessé l'empereur et ses ministres : M. Palms reçut aussitôt l'ordre de présenter au roi une note très-hardie, qu'il devait rendre ensuite publique par la voie de l'impression. Dans cette note, M. Palms traitait de fausses et mensongères plusieurs assertions contenues dans le discours. Le traité de Vienne, y disait-il, avait été fait sur les mêmes bases que celui de la quadruple alliance, et le traité de commerce ne concernait que les avantages réciproques des deux nations, sans entendre nuire en aucune manière à la nation britannique. Il déniait formellement qu'il eût été rien arrêté en faveur du prétendant ou pour la restitution de Gibraltar. M. Palms demandait, en finissant, une réparation authentique en faveur de son maître. Cette note fut publiée avec une lettre plus injurieuse encore du comte de Zinzendorf. Les deux chambres exprimèrent dans des adresses l'indignation dont les avait remplies cette publication. M. Palms quitta l'Angleterre, des notes virulentes furent échangées de part et d'autre, et tout espoir d'accommodement s'évanouit.

George n'espérait plus pouvoir détourner l'orage ; il fallait songer seulement à y résister. Pour cela il s'unit plus étroitement encore aux alliés qu'il s'était donnés, et il tâcha de s'en procurer de nouveaux. Le roi de France se prêta volontiers à ses vues ; le roi de Suède s'engagea, moyennant un subside de 50,000 livres par an, à fournir un corps de 10,000 hommes, dont 3,000 de cavalerie. Le roi de Danemark promit un corps de 24,000 hommes, moyennant un paiement de 350,000 rixdales ; c'était le roi de France qui restait chargé des paiements. Par une convention particulière avec le prince de Hesse-Cassel, auquel on payait d'abord 74,000 livres, puis 50,000 au bout de quelques mois, on se procura un corps auxiliaire de 8,000 fantassins et 4,000 cavaliers. Le roi de France enfin fournissait 30,000 hommes, et prenait en outre à sa solde 12,000 Danois ; le contingent de George n'était que de 12,000 hommes, mais ce prince devait de plus entretenir une flotte considérable dans la Baltique pour couvrir les côtes du Danemark.

Ce n'était point assez pour George de donner le change à l'opinion en Angleterre, il voulait le faire prendre à l'Europe. La diète germanique était réunie à Ratisbonne. Les ministres anglais

et français s'y rendirent ; ils affirmèrent que les préparatifs de guerre qui se faisaient en France et dans la Grande-Bretagne n'avaient pour objet que le maintien de la paix. Mais ni l'empereur ni le roi d'Espagne, ni probablement les princes allemands, ne furent dupes de ces paroles.

Cependant le moment de la crise approchait ; il fallait donc songer à remplir sans délai tous les nouveaux engagements contractés avec les *alliés à la solde* de George. Le secrétaire de la trésorerie, M. Scroope, vint demander aux communes l'addition au bill de la taxe sur la drèche d'une clause d'*appropriation*, c'est-à-dire d'une clause qui autorisât le roi à approprier ou appliquer le produit de la taxe à l'acquit des engagements qui avaient été ou qui seraient contractés avant le 25 septembre. Les membres de l'opposition cherchèrent vainement à prévenir cette violation des usages parlementaires ; on les laissa parler, mais on ne les écouta pas. On n'essaya même pas de leur répondre ; mais la clause fut ajoutée ; le bill passa aux deux chambres, et l'opposition ne fut pas plus heureuse dans l'une que dans l'autre.

On ne s'en tint pas là, et sir William Yonge demanda qu'en sus de ce qui venait d'être accordé, il fût permis au roi de faire des emprunts à concurrence de 370,000 livres, dont le remboursement serait affecté sur l'excédant des droits sur le charbon et le charbon de terre, réservé par l'acte du parlement. Cette proposition trouva de dangereux adversaires dans M. Pulteney et sir Joseph Jekill. Mais ce fut en vain qu'ils rappelèrent que l'intention formelle du parlement avait toujours été d'appliquer au paiement de la dette nationale ou à la caisse d'amortissement l'excédant des fonds publics ; la majorité ne discuta pas, elle vota.

Le roi se rendit au parlement le 15 mai. Après avoir remercié les chambres de ce qu'elles avaient fait, il leur annonça que le siège de Gibraltar avait été entrepris par les Espagnols. Il dit qu'au surplus la place était bien approvisionnée d'hommes, d'armes, de munitions, et de vivres ; que cependant, malgré ce commencement d'hostilités de la part de l'Espagne, il n'avait pas cessé, qu'il ne cesserait pas de travailler au maintien de la paix. Comme il n'y avait plus d'affaires pendantes, le roi prononça la clôture de la session.

Les États Généraux n'apprirent pas sans quelque inquiétude les événements du midi de l'Espagne. Ils craignirent que, à l'exemple de Philippe, l'empereur ne se livrât à des hostilités. Ils demandèrent au roi George les 10,000 auxiliaires que l'Angleterre devait leur envoyer, suivant les trai-

tés, si leur sol était menacé. George ne fit pas attendre son consentement : les 10,000 hommes furent mis promptement en état d'être embarqués; il y joignit même 30 compagnies de nouvelles levées. Dans le même temps, sir John Norris fit voile vers la Baltique avec une flotte nombreuse, et, comme l'année précédente, les Danois se joignirent à lui; mais la mort de la czarine, arrivée le 17 mai, venait d'apporter quelques changements dans la politique du cabinet russe; tout projet d'armement maritime fut ou parut abandonné.

La guerre était imminente; elle semblait devoir être l'inévitable résultat de toutes les prétendues négociations faites pour la paix. Au fond pourtant, les puissances qui ne prenaient pas un intérêt direct aux prétentions de l'empereur et du roi d'Espagne redoutaient une guerre qui pouvait dévaster l'Europe. Le roi de France offrit sa médiation, qui fut acceptée, et le duc de Richelieu, ambassadeur à Vienne, fit les premières ouvertures. Il trouva des hommes mieux disposés qu'on n'aurait dû s'y attendre: il y eut bien de longues discussions de part et d'autre, on présenta des projets et des contre-projets; mais comme le besoin de la paix était général, on finit par convenir de quelques articles préliminaires qui furent signés à Paris, puis à Vienne. Il fut arrêté que les hostilités cesseraient immédiatement partout; que la compagnie d'Ostende aurait sa chartre suspendue pendant sept ans, et que, dans le délai de quatre mois, un congrès serait réuni à Aix-la-Chapelle. Ce congrès fut ensuite transféré d'abord à Cambrai, et plus tard à Soissons. Le siège de Gibraltar fut levé; il avait coûté à l'Espagne un grand nombre d'hommes, frappés d'épidémie. La cour de Madrid éleva quelques difficultés au sujet de la restitution du vaisseau de la compagnie du Sud, retenu à la Vera-Cruz; mais cette difficulté s'aplanit: elle ne devait pas retarder la pacification générale.

Le roi n'eut pas plutôt reçu la nouvelle de la signature des préliminaires qu'il éprouva le désir de se rendre sur le continent. Après avoir nommé une régence, de laquelle son fils resta exclu comme à l'ordinaire, il partit de Greenwich le 3 juin, et il arriva, au bout de trois jours, en Hollande. Après quelques heures de repos, il continua sa route. Le 11 du même mois, il avait cessé de vivre: il avait succombé à une attaque d'apoplexie. On raconte de plusieurs manières les circonstances de sa mort. Suivant les uns, il fut saisi de son mal en route; on le transporta sans connaissance à Osnabrug, où il expira. Suivant les autres, il se serait arrêté le soir dans la maison

de campagne du comte de Twiltet, à 20 milles environ de Delden. Il y soupa, et après le souper, il mangea beaucoup de melon. Ce fut là, dit-on, la première cause de son mal, qui, d'indigestion, dégénéra promptement en apoplexie. D'autres écrivains entrent dans plus de détails. Le roi, disent-ils, débarqua à Voet, petite ville maritime de la Hollande. Le lendemain, il se mit en route, et, après deux jours de marche, il arriva le soir à Delden, entre dix et onze heures. Il y soupa de bon appétit, et il continua son voyage dès que le jour fut revenu. Vers les huit ou neuf heures du matin, il donna ordre d'arrêter la voiture qui le transportait; M. Fabrice, autrefois attaché au roi de Suède, et depuis quelque temps serviteur de George, s'aperçut qu'une de ses mains était sans mouvement. Il la prit aussitôt entre les siennes, et la frictionna légèrement pour rétablir la circulation. Ce moyen étant insuffisant, on appela le chirurgien qui venait à cheval derrière la voiture. Celui-ci employa des esprits, et ce fut sans succès. Peu de temps après, la langue s'enfla; le roi put toutefois encore ordonner qu'on marchât en diligence vers Osnabrug; mais avant d'arriver, il tomba sans connaissance dans les bras de Fabrice; il ne reprit plus ses sens, et il expira le jour suivant. Il était alors dans la soixante-huitième année de son âge et la treizième de son règne.

Avant de monter sur le trône, il avait eu la réputation d'un général prudent, d'un prince ami des lois, et surtout d'un politique habile, qui savait très-bien voir ce qui lui convenait, et qui poursuivait avec une infatigable constance l'exécution des mesures qu'il avait adoptées dans son propre intérêt. On croit que, lorsqu'il arriva en Angleterre, il venait disposé à gouverner ses nouveaux sujets conformément à la constitution du pays et au caractère des habitants. S'il s'écarta du principe qu'il annonçait comme règle de sa conduite future, c'est à ses ministres qu'on doit l'attribuer. Que pouvait-on attendre d'hommes qui n'avaient fondé leur autorité que sur la corruption, et qui ne pouvaient la soutenir par d'autres moyens? Et quand on ne compte, pour réussir, que sur la corruption, s'embarasse-t-on encore des principes?

Le caractère de George était froid et sérieux; quelquefois pourtant il se montrait affable, et même familier jusqu'à la grosse gaieté. Un écrivain français, qu'à son style constamment louangeur on prendrait pour un Hanovrien, trouve que, s'il a montré parfois de la sévérité, il a su aussi dans l'occasion montrer de l'indulgence; il ajoute que la bienveillance était le sentiment dominant de son cœur. C'est là ce qui se concilie difficilement

avec la conduite qu'il ne cessa de tenir envers son fils et sa femme. Peut-on être mauvais époux, mauvais père, et maître bienveillant? On lui a fait honneur de ses succès comme d'un fruit de sa prévoyance et de sa sagesse; il semble qu'avec plus de justice il faudra convenir qu'il ne les a dus qu'à sa bonne fortune, et, pour tout dire, à l'activité de son esprit négociateur, souple et persévérant. Il n'eut, depuis son avènement au trône de la Grande-Bretagne, qu'une idée fixe: assurer contre l'empereur le Danemark, la Suède, la Prusse, contre le premier surtout, ses États de Hanovre et les duchés de Brème et de Verden qu'il y avait ajoutés; et comme il y réussit, ce résultat ne prouve pas autre chose, si ce n'est qu'avec des talents médiocres et de la persévérance, on arrive plus loin qu'avec de grands talents sans fixité dans les idées ou les intentions.

Il avait fait voir, dans sa jeunesse, quelque goût pour les armes; mais il n'y déploya pas assez de ces qualités qui constituent les grands généraux, pour qu'il ambitionnât plus tard la gloire des conquêtes; il se jeta dans les négociations. Elles produisirent des alliances défensives, des contre-alliances, des projets de pacification, des mesures préventives; et à force de montrer à toute l'Europe le prétendant comme un épouvantail ou un obstacle à la paix, il parvint à rendre inefficaces les desseins qu'on eut ou qu'on aurait pu avoir pour lui.

Quant aux désastres qui suivirent les spéculations folles ou perfides de la compagnie du Sud, ils furent causés par l'insatiable avidité de ses ministres et par sa propre inexpérience en matière de finances. Ce fut sir Robert Walpole qui, par des talents supérieurs, retira le royaume de cette crise où la fortune publique pouvait périr; le roi sut du moins le récompenser, en lui accordant une confiance qu'il ne lui retira plus (1).

La conduite de George envers son fils unique, la dureté de ses manières, les soupçons jaloux qu'il ne cessa de montrer contre lui, sont autant de choses inexplicables, puisque jamais le prince ne s'écarta de la soumission qu'il lui devait. Ce dernier, peut-être, n'eut d'autre tort aux yeux du roi que celui d'être né de la malheureuse Sophie de Zell, que son époux crut coupable, et qu'il traita comme telle pendant trente-deux ans.

(1) George parlait le français, entendait un peu le latin, et très-peu l'anglais; Walpole n'entendait pas l'allemand et ne pouvait pas parler le français. Il ne s'entendait avec George qu'à l'aide du latin. On lit dans les mémoires de ce ministre, qu'on l'a quelquefois entendu dire que, sous le règne de George, il avait administré en mauvais latin le royaume d'Angleterre.

George avait épousé la princesse Sophie, héritière du petit État de Zell; elle n'était âgée, à l'époque de son mariage, que de quinze ou seize ans. George, moins constant sans doute dans ses affections que dans les projets de sa politique, négligea bientôt sa jeune épouse, quoiqu'elle lui eût donné deux enfants: un fils, qui lui succéda sous le nom de George II, et une fille, qui épousa le roi de Prusse et fut mère du grand Frédéric. Cette union dura depuis plusieurs années, lorsque le comte de Königsmarck arriva au Hanovre. George était alors à l'armée, et l'on assure que le comte avait montré autrefois pour Sophie l'inclination la plus vive. Un soir que le comte sortait de l'appartement de la princesse, où il avait été, dit-on, attiré par un faux message que lui avait fait rendre la comtesse de Platen, favorite de l'électeur père de George, et basement jalouse de la jeune princesse, il fut assassiné par l'ordre et sous les yeux de l'électeur; Sophie fut tenue provisoirement renfermée dans sa chambre. George, à son retour de l'armée, ne demanda aucune explication; il s'en rapporta à ce qui lui fut dit par son père; le divorce fut prononcé, et Sophie conduite au triste château d'Alden, d'où elle ne sortit plus.

Depuis la mort de George, on a découvert plusieurs faits qui prouvent l'innocence de la malheureuse Sophie, victime des infernales manœuvres de la comtesse de Platen et de la brutale crédulité de l'électeur. Quant à George, on assure qu'il consentit d'autant plus aisément à la condamnation de Sophie, que depuis longtemps il vivait mal avec elle, et que jamais il ne l'avait aimée. Le prince de Galles était idolâtre de sa mère: il avait son portrait, qu'il conserva toujours et qu'il ne pouvait contempler sans verser des larmes. Le *généreux et bienveillant* George I<sup>er</sup> ne permit jamais au prince de voir sa mère.

## CHAPITRE XLIII.

Avènement du roi George II. — 1727.

Un exprès envoyé par lord Townshend arriva le 14 juin portant la nouvelle de la mort du roi. Aussitôt Robert Walpole transmit au prince de Galles cet important message, et le prince ne perdit pas un moment pour assembler le conseil privé. Il déclara devant lui, le même jour, qu'il était décidé à maintenir la religion et les lois du royaume, ainsi que les alliances qui avaient été contractées par son père avec plusieurs souverains étrangers, alliances auxquelles on devait la

paix qui régnait depuis longtemps en Europe. Il fit ensuite, en faveur de l'Église d'Écosse, les déclarations prescrites par l'acte d'union. Le lendemain, il fut proclamé roi de la Grande-Bretagne. Le parlement s'étant immédiatement assemblé conformément à l'acte passé sous la reine Anne pour l'investiture de la couronne, il fut ajourné au 27 du même mois; c'était le jour précédemment fixé par la dernière prorogation.

Le nouveau souverain s'occupa, dans l'intervalle, de composer son ministère, ou plutôt de maintenir à leur poste les ministres de son père: ils furent tous conservés, à l'exception néanmoins du comte de Berkeley, premier lord de l'amirauté, qui fut remplacé par l'amiral Byng, vicomte de Torrington, ami particulier de sir Robert Walpole. On vit donc à la tête du gouvernement, comme sous le précédent règne, lord Townshend, le duc de Newcastle, le comte de Chesterfield, et, planant sur eux tous, sir Robert Walpole.

Le premier passait pour un diplomate habile, versé dans la science des négociations et des traités, familier avec la connaissance des intérêts des princes européens, et joignant à son talent d'homme d'État un esprit solide et en même temps très-orné. Lord Townshend avait pour collègue le duc de Newcastle, qui ne devait guère la faveur dont il jouissait qu'au dévouement sans bornes qu'il avait montré constamment pour la maison de Hanovre, et à l'influence qu'il pouvait exercer dans la chambre par ses nombreux amis: on lui croyait peu de mérite réel. Quant à lord Chesterfield, il égalait ou même il surpassait lord Townshend comme homme d'État; mais il était bien au-dessus de lui pour l'étendue et la diversité des connaissances. On pouvait même dire que jamais George II n'eut de ministre plus habile; mais on lui reprochait de s'avilir en se mettant à la suite d'hommes qui valaient moins que lui.

Pour Robert Walpole, on a vu qu'il ne devait son élévation à la charge éminente de chef de la trésorerie qu'à son propre mérite, et surtout à l'opinion qu'il avait su faire prendre aux autres de ses talents; membre de la chambre des communes, il s'était prononcé contre le système des tories avec tant de véhémence qu'il était devenu en quelque sorte l'âme de son parti. Il parlait avec beaucoup de facilité, sans nerf et sans élégance, il est vrai, mais ses paroles coulaient avec tant de naturel et de bonne foi apparente, qu'il manquait rarement de persuader ceux auxquels il s'adressait. Les persécutions qu'il avait subies de la part du ministère tory sous la reine Anne lui valurent l'honneur d'être regardé comme un martyr de ses opinions populaires. Il y gagna du crédit,

de l'influence, et de la renommée. Il s'était séparé du ministère à l'occasion de ses démêlés avec Sunderland, mais le service qu'il rendit à George I<sup>er</sup> en le réconciliant avec son fils le fit rentrer dans l'administration, plus puissant encore qu'il ne l'était auparavant. Au reste, il avait une connaissance parfaite des matières de finances, ce qui le plaçait très-haut dans l'opinion de tous les capitalistes. L'habitude qu'il avait contractée sous le règne précédent de parler sur toutes les matières, et de poursuivre avec acharnement les ministres tories jusque dans les moindres actes de leur administration, l'avait mis dans la chambre des communes à la tête du parti whig; mais lorsqu'il fut parvenu au pouvoir, il mit en usage un moyen à peu près infaillible d'entraîner la majorité; ce fut la corruption. Il avait remarqué cette ardeur pour le gain, cette soif d'or qui régnait partout; et sur cette observation il fonda l'espoir du succès: il ne réussit que trop bien. Pouvaient-ils lui refuser les millions qu'il demandait, ceux qui n'ignoraient pas qu'une part sur ces millions leur était réservée? Il est possible qu'il ait eu d'abord l'intention de servir son pays, ou de maintenir dans ses droits la prérogative royale souvent menacée; mais l'opposition qu'il rencontra le fit recourir à des mesures qui ne pouvaient que nuire à cette intention; et malgré sa majorité achetée, l'opposition était souvent si vive et si énergique qu'il lui fallut toute son adresse pour la paralyser, sans parler de l'espèce d'abnégation de lui-même dont il eut plus d'une fois besoin pour supporter, sans se plaindre, les acres sarcasmes qui accueillaient ses projets sur les bancs de l'opposition.

Là se trouvaient sir William Wyndham, doué d'une énergie d'expression égale à la solidité de son jugement; M. Hungerford, adroit, insinuant, satirique; M. Shippen, plus caustique encore, mais calme, froid, réservé; sir William Pulteney, l'un des membres les plus éclairés de la chambre des communes, littérateur, historien; versé dans les matières de gouvernement et de finances, connaissant à fond la constitution du royaume. Son éloquence était vive, entraînant, quelquefois passionnée: c'était quand il avait à combattre Walpole, dont il était devenu l'ennemi déclaré.

Les habitants de Londres n'avaient pas donné des regrets très-vifs à George I<sup>er</sup>: ils désiraient des changements; des améliorations dans l'administration du gouvernement, et ils les attendaient d'un nouveau règne. Tous les hommes, lorsqu'ils souffrent, placent leurs espérances dans l'avenir; voilà pourquoi tous en général désirent

le changement; il en est peu qui n'espèrent gagner quelque chose. Presque toujours l'événement trompe leur attente, mais la leçon n'en est pas moins perdue. Ce fut à peu près ce qui arriva après l'avènement de George II. On avait beaucoup vanté l'économie des ministres et la sagesse de leurs mesures; on avait parlé du fonds d'amortissement comme d'un trésor inépuisable uniquement destiné à éteindre la dette publique; on avait fait grand bruit surtout de tous ces traités conclus par le feu roi et des avantages politiques ou commerciaux qui devaient en résulter pour l'Angleterre; on avait exalté la magnificence du prince qui, pour récompenser les services rendus, avait multiplié les emplois et les pensions, ou saturé les riches d'honneurs. Eh bien! que voyait-on sous ces vaines paroles, ces promesses fallacieuses, ces pompeuses jaectances? On voyait une dette publique qui excédait 50 millions; des engagements pour subsides pris envers des puissances qui ne pouvaient avoir aucun intérêt commun avec l'Angleterre; des guerres entreprises sans nécessité; des expéditions ruineuses et sans résultat; une violation flagrante de la constitution, qui n'autorisait ni la suspension fréquente de l'habeas-corpus pour des motifs frivoles, ni les votes de crédit, ni les armées permanentes, ni surtout la domination prolongée d'un parlement septennal. On voyait la corruption organisée formant les majorités parlementaires, et vendant ainsi au pouvoir les libertés du peuple et les intérêts nationaux; on voyait la prérogative royale cherchant constamment à s'étendre, mais se cachant dans l'ombre pour saper sans être aperçue les institutions populaires; on voyait une nation qui, perdant peu à peu son énergie dans les voies faciles du vice, se laissait façonner pour la servitude; on voyait une administration corruptrice qui employait les fonds de l'État non à défendre l'État, mais à se défendre elle-même contre l'opposition en achetant et soldant des créatures. Une voix accusatrice essayait-elle de se faire entendre, on criait au jacobitisme, au torisme, et cette voix était étouffée.

On avait jusque-là divisé les membres des communes en whigs ou hanovriens et en tories ou jacobites. Les premiers commencèrent vers cette époque à se distinguer sous le nom de *parti de la cour*, et les seconds formèrent le *parti du pays*. Le parti de la cour marchait tête levée sous la bannière ministérielle; il applaudissait à toutes les mesures du gouvernement, votait en sa faveur, appuyait tous ses projets. On lui avait persuadé que les alliances étrangères étaient nécessaires pour le maintien de la paix intérieure,

comme si les Suédois, les Danois, les Allemands, les Français, eussent fait la police de l'Angleterre. Trop modestes, en vérité, dans l'opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes et de leur pays, les gens du parti de la cour croyaient ou avaient l'air de croire que l'Angleterre ne pouvait se passer de troupes auxiliaires. Ceux que les raisonnements de Walpole ne pouvaient convaincre cédaient à d'autres arguments (1).

Le parti du pays, au contraire, ne dissimulait pas son éloignement pour toute espèce de liaisons avec les puissances du continent, et surtout pour ces alliances, qu'il fallait payer par des subsides, avec de petits souverains qui auraient dû plutôt payer l'Angleterre pour qu'elle les protégeât; il voyait de mauvais œil ces fréquents voyages du Hanovre, qui indiquaient en faveur des sujets allemands du roi une partialité désobligeante pour les Anglais. Les tories, qui voyaient maintenant leur cause perdue, s'étaient rapprochés des membres de ce parti, et, par leur union avec des hommes qui ne craignaient pas le reproche de jacobitisme, ils gagnèrent la confiance du public.

Le parti de la cour ne parlait jamais que de conspirations, de projets de descente, de dangers de toute sorte: il voulait frapper les esprits pour les pousser aux mesures qu'il suggérait. Le parti du pays, à son tour, déclamaient sans relâche contre les empiétements de la couronne et l'extension de la prérogative. Il faut convenir que les uns et les autres exagéraient beaucoup, car il n'y avait alors ni menace d'invasion étrangère ni troubles intérieurs; et quant à la prérogative, au lieu de gagner, comme on le disait, elle perdait chaque jour quelque chose. Le nouveau souverain, plus attaché à ses domaines d'Allemagne qu'au peuple étranger qui l'avait adopté, montrait assez d'indifférence pour la conservation du privilège de sa couronne.

Cependant le jour marqué pour l'ouverture de la session arriva. Le roi réitéra devant les chambres les diverses déclarations qu'il avait faites devant le conseil; il promit solennellement de faire jouir librement ses sujets de tous leurs droits religieux, civils, ou politiques, et de diminuer les dépenses publiques aussitôt que les circonstances le permettraient; mais en même temps il demanda une augmentation de la liste civile,

(1) « Que voulez-vous? dit Basile, cet homme a toujours ses poches pleines d'arguments irrésistibles. » Les arguments du ministère étaient les pensions et les places ou même les dons de sommes d'argent; et les ministres avaient les mains pleines de ces arguments, car ils puisaient dans les trésors de l'État.

sous prétexte qu'il avait une famille nombreuse. Après que les adresses d'usage eurent été votées, la chambre des communes prit en considération la demande contenue dans le discours de la couronne. Sir Robert Walpole fit observer que la somme de 700,000 livres accordée au feu roi s'était trouvée tous les ans insuffisante; que les dépenses de George II seraient nécessairement plus considérables, et qu'en sus de la somme de 700,000 livres, qui lui serait allouée sa vie durant, la chambre devait le faire jouir du revenu entier de la liste civile se montant à 830,000 livres.

L'opposition, par l'organe de M. Shippen, fit entendre de sages raisonnements, des observations vraies, des arguments sans réplique; aussi les ministres ne se mirent-ils pas en peine de répondre; ils comptaient les voix, ne les pesaient point; et comme ils avaient le plus grand nombre, ils emportèrent le bill. Peu de jours après, les communes, sur un nouveau message du roi, déclarèrent par un autre bill qui, ainsi que le premier, passa aux deux chambres et reçut la sanction royale, qu'en cas de survivance de la reine, il lui serait payé une somme annuelle de 100,000 livres, et qu'elle aurait de plus la jouissance du palais de Somerset et du vieux parc de Richmond.

Ce fut le 17 juillet que le roi sanctionna les deux bills; c'était là tout ce qu'il attendait du parlement. Aussi, après avoir remercié les chambres de leur dévouement, et leur avoir distribué de pompeux éloges pour leurs actes politiques en échange des sommes dont elles le gratifiaient, il fit prononcer par le lord chancelier l'ajournement au 29 août; mais, longtemps avant cette époque, les chambres furent dissoutes et l'ordre donné pour la convocation d'un nouveau parlement.

Le couronnement du roi et de la reine eut lieu à Westminster avec les solennités d'usage. Ce prince était alors dans sa quarante-quatrième année. Il avait épousé en 1705 la princesse Charlotte-Caroline de Brandebourg-Anspach qui, dit-on, avait été belle dans sa première jeunesse, mais qui avait acquis ensuite un embonpoint excessif. Elle rachetait ce défaut par les plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur, ce qui lui fit acquérir tant d'ascendant sur son époux qu'elle le gouverna tant qu'elle vécut, bien qu'il se montrât fort jaloux de son autorité. Charlotte se conduisait, il est vrai, avec tant de prudence et de réserve, qu'elle sut toujours l'amener à ce qu'elle voulait, tout en lui laissant croire qu'il ne suivait lui-même que ses propres inspirations. Elle agissait d'ailleurs par les conseils de Walpole, en qui elle avait une confiance illimitée.

## CHAPITRE XLIV.

Suite du règne du roi George II. — 1728.

Le nouveau parlement s'étant réuni le 23 janvier, les communes sous la présidence de M. Arthur Onslow, le roi ouvrit la session par un long discours calqué de point en point sur tous les discours de ce genre: quelques mots sur la politique européenne, l'espérance fondée que la paix serait maintenue, vaines promesses de diminuer les charges publiques dès que cela pourrait se faire; en attendant, continuation des grands préparatifs de défense et du déploiement de forces qui avait produit un si glorieux résultat pour l'Angleterre, invitations à l'union, à la concorde, à la prompte expédition des affaires. Mais le peuple anglais ne fut point dupe de tous les grands mots qu'il entendait résonner à ses oreilles; il savait fort bien que le discours de la couronne n'est pas autre chose qu'une œuvre ministérielle, une déception en beau style; il ne comptait pas sur des promesses mille fois faites et mille fois éludées; mais que faisait aux ministres l'opinion particulière du peuple, quand il avait pour lui les chambres, qui approuvaient les mesures du gouvernement et votaient les impôts?

Dans l'adresse des lords, George était le meilleur des rois, le père de la patrie; dans celle des communes, c'était une idole devant laquelle on ne pouvait faire brûler trop d'encens. Le résultat de telles adresses devait être l'adoption de toutes les mesures proposées par le gouvernement. Aussi les communes dociles votèrent-elles 22,955 hommes pour la garde et les garnisons, 15,000 marins, 230,923 livres pour l'entretien de 12,000 hommes de troupes hessoises, un subside de 50,000 livres pour le roi de Suède, la moitié de cette somme pour le duc de Brunswick-Wolfenbüttele. Les dépenses de l'année furent évaluées à 4 millions, et les communes décidèrent que cette somme serait levée moyennant une taxe territoriale de 3 shellings par livre, un impôt sur la drèche, et un emprunt de 1,750,000 livres, qui serait fait à la banque et pour lequel il lui serait payé 70,000 livres d'annuités à prendre sur les charbons introduits dans Londres.

Toutefois ce ne fut point sans contradiction que le ministère obtint toutes ses demandes. Il y eut des discussions assez vives au sujet de la fixation des forces de terre et de la solde de 12,000 Hessois; on tourna surtout en ridicule l'alliance du mince duc de Wolfenbüttele, qui traitait avec

l'Angleterre d'égal à égal, et moyennant 25,000 livres de gages pendant quatre ans, lui garantissait avec 5,000 hommes la possession des trois royaumes. Mais ce fut lorsqu'il s'agit de l'emprunt à faire à la banque de Londres que la discussion devint sérieuse. « Tous ces revirements de fonds, dit M. Pulteney, ne servent qu'à perpétuer les taxes; c'est pallier le mal, éloigner la catastrophe mais non la prévenir. Bien des gens ont montré pour les fonds d'amortissement une sorte de vénération; pourquoi donc la dette nationale n'a-t-elle fait que s'accroître depuis la création de ce fonds qui devait opérer des merveilles ? » Et lorsqu'il fut demandé compte de l'emploi des 250,000 livres qui avaient été accordées pour assurer le commerce maritime de l'Angleterre et maintenir la paix en Europe, le roi déclara que cet argent avait été employé en partie par le feu roi, en partie par lui-même, pour des services nécessaires *qui devaient être tenus secrets*. M. Pulteney s'éleva contre cette manière de compter des deniers publics, avec autant d'énergie que de raison. On ne l'écouta pas.

A la suite de ces débats, qui furent terminés par un vote de la majorité, les communes s'enquirent de l'état de la dette nationale, examinèrent les comptes, prirent de sévères informations. L'opposition alléguait que les fonds d'amortissement n'avaient nullement servi à l'objet pour lequel ils avaient été créés, et cette assertion, appuyée sur une infinité de faits et de raisonnements, fit sensation dans la chambre et occasionna au dehors une sorte de fermentation. Sir Robert Walpole, voulant en détruire l'effet, vint mettre sous les yeux de la chambre un compte du fonds d'amortissement dont les orateurs de l'opposition firent ressortir l'artifice et l'inexactitude; ils demandèrent que la discussion fut soumise à un grand comité; mais les débats ayant été ajournés au 4 mars, les amis du ministère se réunirent pour faire passer une motion par laquelle il était reconnu que, dans l'espace d'environ douze ans, les sommes payées ou à payer par la caisse d'amortissement s'élevaient à près de 7 millions. Les communes adressèrent au roi un rapport sur cette affaire, et le roi se montra dans sa réponse très-satisfait de l'issue qu'elle avait eue.

Cette réponse, qu'accompagnaient des termes d'affection et de bienveillance dont les communes se payèrent, servit d'introduction officieuse au message qu'elles reçurent du gouvernement qui leur demandait le vote d'un nouveau crédit; malgré l'opposition, le crédit fut accordé.

Le roi termina la session le 28 mai par un discours de remerciement aux deux chambres. Quel-

que temps avant la clôture, les communes l'avaient autorisé à faire un emprunt de 500,000 livres pour payer l'arriéré dû aux matelots ou soldats de marine. Ces emprunts, dont les capitaux allaient, au bout de quelque temps, s'ajouter à la masse de la dette publique, ou dont le remboursement n'aurait jamais lieu qu'aux dépens des contribuables, étaient un moyen honnête d'augmenter les ressources ministérielles sans exciter les murmures du peuple.

L'Europe paraissait alors assez tranquille, et quoiqu'il n'y eût encore rien de positif sur les grandes questions qui tenaient les cabinets divisés, on ne voyait surgir aucun motif d'alarme de la dissolution du congrès de Soissons. Ce congrès s'était assemblé, et quelques conférences avaient eu déjà lieu; mais tant de difficultés avaient été faites de part et d'autre par les puissances qu'il s'agissait de concilier, que celles qui avaient signé le traité d'alliance de Hanovre prirent le parti de faire un traité préliminaire et provisoire sur les divers points non encore résolus entre les cours de Vienne et de Madrid. En ce qui concernait les démêlés particuliers entre l'Angleterre et l'Espagne, il ne paraissait pas que le roi d'Espagne cherchât sérieusement à les terminer. La flotte anglaise des Indes occidentales se tenait dans une inaction désastreuse; les hommes périssaient de maladie, les vaisseaux souffraient de grandes avaries, leurs munitions de tout genre se consumaient, et pendant ce temps les croiseurs espagnols désolaient le commerce de l'Angleterre.

## CHAPITRE XLV.

Suite du règne du roi George II. — 1729.

Le parlement s'assembla le 21 janvier. Le discours du roi roula principalement sur la conduite des cours de Vienne et de Madrid. Le congrès de Soissons n'avait jusque-là produit aucun résultat; ni l'empereur ni le roi d'Espagne n'avaient donné de réponse positive, et les croiseurs espagnols ne cessaient de faire des prises sur le commerce anglais. Le roi déclara positivement que les tergiversations malveillantes de ces deux souverains provenaient de l'espérance qu'ils nourrissaient de faire naître le mécontentement et la division parmi les Anglais. Ces paroles artificieuses produisirent l'effet qu'en attendaient les ministres: elles remplirent les deux chambres d'une indignation qui s'épancha très-largement dans leurs adresses. Les ministres profitèrent de ce moment d'enthousiasme qui avait saisi les communes pour

en obtenir les subsides dont ils prétendaient avoir besoin pour agir avec vigueur, conjointement avec les alliés de l'Angleterre; et les communes accordèrent complaisamment le même nombre de marins que l'année précédente, le même nombre de troupes de terre, les mêmes subsides.

Ce ne fut pas toutefois sans que l'opposition fit entendre aux ministres des vérités assez dures. MM. Shippen et Pulteney reproduisirent avec force tous les arguments qu'ils avaient déjà eu l'occasion d'employer contre une armée permanente en temps de paix, instrument de tyrannie ou de despotisme réprouvé par la constitution et si aisé à tourner contre les libertés du peuple. Le lourd et froid Horace Walpole entreprit de leur répondre, et devant tout autre assemblée sa réponse même aurait été un argument de plus contre le projet; mais la majorité ne demandait qu'à voter; elle ne voulait pas être convaincue.

Une motion de M. Oglethorpe appela l'attention de la chambre sur le régime des prisons, et spécialement sur les affreux traitements qu'on faisait souvent subir aux détenus. Un comité fut nommé pour prendre des informations sur l'état des prisons du royaume. Le comité voulut procéder en corps à la visite de celles de Londres; dans celle de la Flotte, il trouva un prisonnier chargé de frs, comme un malfaiteur, parce qu'il n'avait pas été assez respectueux envers le geôlier Bambridge. Le comité se convainquit que cet homme s'était rendu coupable de cruauté, d'injustice, et sur son rapport la chambre donna ordre de le mettre en jugement, et le roi fut prié d'ordonner à son avocat général de poursuivre le coupable et ses complices; un bill fut ensuite rendu pour l'amélioration du régime intérieur des prisons.

Le 21 mars un nouveau bill passa aux communes sans opposition. Il était question d'opposer un remède efficace à la corruption et à la fraude dans les élections. Les pairs élevèrent de 50 à 500 livres l'amende prononcée contre un votant corrompu ou complice de corruption; ils déclarèrent que tout individu convaincu de ce délit serait à jamais réputé incapable de voter dans les élections du parlement, d'occuper aucun emploi public, et de jouir d'aucun privilège de cité dans aucune cité, ville, bourg ou village, etc.

La liste civile avait été portée à plus de 820,000 livres. On prétendit que cette allocation était insuffisante, parce que le produit des taxes sur lesquelles elle était assise ne remplissait pas la couronne. On proposa à la chambre d'accorder au roi 150,000 livres à imputer sur l'arriéré de son revenu. L'opposition s'éleva contre la proposition avec beaucoup de force, et la majorité fut pendant

quelques instants ébranlée, mais les ministres la ramenèrent, et un supplément de 115,000 livres fut accordé par le même bill qui réglait le prix des grains importés. L'opposition ne fut pas moins vive à la chambre des pairs, ce fut avec aussi peu de succès. Les ministres triomphèrent sans pudeur de la justice et de la vérité; ils prouvèrent que lorsqu'on ne respecte pas l'opinion publique, la crainte des plus graves reproches n'empêche pas de vouloir les mériter, parce que la mauvaise foi et la cupidité se trouvent alors à leur aise.

Après avoir examiné quelques bills d'intérêt particulier, les pairs s'occupèrent des affaires d'Espagne, des plaintes sans cesse renouvelées du commerce anglais, de la conduite constamment hostile des croiseurs espagnols, de l'incurie du ministère sur ce point, et de la prétention, vingt fois reprise, du roi d'Espagne à la restitution de Gibraltar. Cette revendication était fondée sur une lettre du roi George I<sup>er</sup> à Philippe V. Une copie de cette lettre fut mise sous les yeux de la chambre; George paraissait consentir formellement à la restitution. Les débats s'engagèrent sur des motions très-opposées. Les uns demandèrent que, pour l'honneur de la couronne et de la nation anglaise, on exigeât du roi d'Espagne, dans le nouveau traité qui pourrait être fait, une renonciation claire et expresse à toutes ses prétentions sur Gibraltar et Minorque. A la suite d'une discussion longue et animée, la chambre rejeta la motion, et elle déclara sa résolution de s'en rapporter entièrement au roi du soin de protéger le commerce, de maintenir l'honneur national, et de conserver Minorque et Gibraltar.

D'un autre côté, s'il faut en croire l'auteur des mémoires de Walpole, plusieurs voix s'élevèrent contre le ministère pour l'accuser d'avoir compromis le roi et la nation, en violant sans sujet la promesse que le roi avait faite à Philippe V de lui restituer Gibraltar. On ajoutait que le roi d'Espagne n'avait adhéré à la quadruple alliance qu'à cause de cette promesse; et que c'était pour ne l'avoir point remplie, que le ministère avait attiré sur l'Angleterre tous les malheurs qui avaient frappé son commerce et obligé son gouvernement à contracter tant d'alliances qu'on appelait utiles et nécessaires, mais qui jusqu'à présent n'étaient qu'onéreuses. Walpole, dit-on, répondit que, si la promesse avait été faite, ce n'était que sous condition, et que le roi d'Espagne, en négligeant d'exécuter la condition, avait dérogé George de la promesse même.

Le roi, qui depuis longtemps désirait revoir ses États d'Allemagne, qui même pouvait croire sa présence nécessaire, à cause de quelques discus-

sions avec la Prusse, sanctionna une multitude de bills qui se trouvaient prêts, fit déclarer qu'en son absence la reine gouvernerait le royaume en qualité de régente, remercia les chambres de leur dévouement et de leur zèle, et ordonna au chancelier de prononcer la prorogation. Il partit pour le Hanovre le 17 mai, et ne fut de retour que vers la mi-septembre.

Avant le départ du roi, lord Townshend désigna les sceaux, qui furent donnés au colonel Stanhope, créé depuis peu comte de Harrington; de sorte que, dès ce moment, Walpole put gouverner l'État sans rivaux.

Le mois de septembre de cette année vit un nouvel exemple d'abdication volontaire du pouvoir suprême: ce fut le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, qui le donna. Il céda la couronne à son fils Charles-Emmanuel, se réserva 100,000 pistoles de revenu avec la jouissance du château de Chambéry, et devint l'époux de la comtesse douairière de Saint-Sébastien, qui refusa le titre de reine, et se contenta de celui de marquise de Somerive.

L'Irlande jouissait d'un profond repos sous le gouvernement de lord Carteret. Le parlement se réunit dans le mois de septembre, et cette fois il s'occupa des véritables intérêts du pays. Il créa des fonds pour l'amortissement de la dette nationale; il en assigna pour les dépenses du gouvernement; il fit quelques lois pour l'encouragement des manufactures, du commerce, et de l'agriculture; il établit quelques règles d'économie administrative. Cette session se distingua par l'harmonie qu'on vit régner entre le gouverneur et le parlement. Lord Carteret repartit pour l'Angleterre peu de temps après la session; il fut remplacé par le duc de Dorset.

## CHAPITRE XLVI.

Suite du règne du roi George II. — 1730.

Le parlement d'Angleterre rouvrit sa session le 13 janvier. Le roi fit du traité de Séville le texte de son discours. Fondé sur tous les traités antérieurs, ce traité servait de complément à celui de la quadruple alliance; toutes les conventions existantes en faveur du commerce anglais avaient été confirmées; la cour de Madrid consentait à fournir des indemnités pour les pertes que les Anglais avaient éprouvées; toutes les possessions de l'Angleterre et de ses alliés se trouvaient pleinement garanties; en un mot, il n'y avait pa

une seule clause qui fût préjudiciable à l'Angleterre. Le roi annonçait encore qu'il avait donné des ordres pour réduire le nombre des troupes de terre et de mer, ce qui produirait une grande économie dans les dépenses de l'année.

Les adresses d'usage ne furent votées qu'après de vifs débats de la part du parti du pays. Ce parti venait d'acquiescer un nouveau degré de force par les intrigues de Bolingbroke, qui, en s'unissant étroitement avec sir William Wyndham, était devenu l'homme des tories, et qui, par ses liaisons non moins intimes avec sir William Pulteney, exerçait la plus grande influence sur les whigs mécontents. Bolingbroke tendait de toutes ses forces au renversement du ministère. Il existait une feuille qui avait beaucoup de vogue, le *Craftsman*; c'était M. Pulteney qui la dirigeait, mais c'était de la plume de Bolingbroke que sortaient ses articles les plus piquants. Ce fut par les insinuations de ce dernier que l'opposition et la feuille anti-ministérielle agitèrent les questions les plus propres à rendre le parti du pays populaire et à entraver la marche du gouvernement. L'opposition avait même si bien pris ses mesures, qu'on croyait généralement à Londres que le ministère allait succomber. L'adresse passa pourtant dans la chambre des communes à une majorité de 262 voix contre 129. Dans la chambre haute, les votes se divisèrent à peu près dans la même proportion, 85 contre 31.

Ainsi le ministère l'emportait sur toutes les questions, mais les protestations, qui presque toujours s'attachaient aux votes de la majorité, ne laissaient pas de produire dans le public une impression profonde, ce qui faisait insensiblement perdre au ministère toute sa popularité.

L'opposition dans la chambre des communes s'était principalement manifestée sur la question relative à la fixation de l'armée de terre et au bill proposé par le ministère sur l'emprunt impérial.

Le secrétaire de la guerre, Henri Pelham, demandait que l'armée de terre fût maintenue à 17,709 hommes outre les troupes auxiliaires; M. Pulteney proposa au contraire la réduction à 12,000. M. Shippen attaqua personnellement M. Pelham. « Le ministre, dit-il, a voté pour l'adresse à l'ouverture de la session, et sa proposition actuelle est à cette adresse un démenti formel. Ne nous disait-on pas que le traité de Séville allait nous faire jouir immédiatement de toutes les douceurs de la paix, nous délivrer des charges et des terreurs de la guerre? eh bien! on veut une armée; pourquoi? Ce traité de Séville ne serait-il qu'une déception? Mais, faut-il le dire? on veut

une armée en Angleterre, une armée permanente. Ah! j'espère bien que jamais l'Angleterre ne sera germanisée au point de se soumettre bénévolement au régime d'un gouvernement militaire. Cette armée, s'écria-t-il en finissant, n'est pas nécessaire pour obliger l'Espagne à garder le traité qu'elle a fait elle-même; elle n'est pas nécessaire pour obliger l'empereur à donner son adhésion; elle l'est moins encore pour la sûreté du roi et de son gouvernement. La force et la violence ne conviennent qu'aux tyrans et aux usurpateurs, car ils ne comptent pas sur l'affection et la fidélité du peuple qu'ils oppriment. Pour affermir leur domination, ils n'ont pas d'autre moyen que la force des armes. »

Ce traité de Séville, texte de tant de discussions, privait l'empereur des subsides que lui payait l'Espagne : pressé par le besoin d'argent, il s'adressa aux marchands de Londres pour en obtenir par voie d'emprunt une somme de 400,000 livres. Le ministère prétendit devant la chambre qu'une somme aussi considérable dans les mains de l'empereur ne servirait qu'à lui fournir les moyens d'entretenir des troupes et de troubler la paix de l'Europe. En conséquence, il proposa un bill d'après lequel il ne pourrait être fait d'emprunt par un prince étranger que sur une autorisation expresse du gouvernement. Le bill autorisait le procureur général à poursuivre par toutes les voies, devant la cour de l'échiquier, toute personne suspecte d'avoir fait des prêts de ce genre.

M. Pulteney opposa au bill des arguments sans réplique; M. Barnard, négociant de Londres, consommé dans la connaissance des matières commerciales, parla dans le même sens, et sir William Wyndham, avec sa verve accoutumée, se déchaîna contre ce bill si diamétralement contraire aux lois fondamentales du royaume. Mais tous les efforts de l'opposition ne servirent qu'à rendre plus complet le triomphe du ministère. Toutefois, à la chambre des pairs, le bill ne passa qu'à une majorité de 18 voix sur 150 votants.

Il en fut de même des subsides accordés au landgrave de Hesse-Cassel et au duc de Brunswick-Wolfenbüttele : ils furent continués, malgré tout ce qui fut dit par le parti du pays. Quant aux subsides de l'année courante, ils furent alloués sur les comptes présentés par les ministres; ils montaient à 2,280,000 livres environ.

L'opposition ne se découragea point. Un de ses membres avait proposé le 16 février, sous le nom de *Self-denying-bill* (bill d'abnégation de soi-même), un bill tendant à empêcher tout individu jouissant d'une pension du gouvernement ou possédant un emploi salarié, d'être élu membre des communes,

et de siéger dans la chambre. Pour que cette mesure ne devint pas illusoire, chaque membre, en entrant dans la chambre, aurait dû affirmer sous serment qu'il n'avait ni emploi ni pension de la cour. Walpole craignit de se trop dépopulariser s'il prenait part à la discussion, et il se renferma dans un silence absolu, malgré les injonctions formelles du roi, que ce bill irritait au point que, dans sa colère, il l'appelait *le bill infâme*. Le silence de Walpole ôta une partie de sa force aux ministériels : les votants étaient au nombre de 278; l'opposition obtint une majorité de 10 voix, mais la chambre des pairs rejeta le bill après une discussion très-animée; vingt-cinq pairs signèrent une protestation contre la décision de la chambre. Depuis cette époque, ce bill devint tous les ans de la part de l'opposition une source inépuisable d'attaques anti-ministérielles, mais il éprouva constamment le même sort, admis par les uns, rejeté par les autres.

Une autre arène ne tarda pas à s'ouvrir devant les deux partis. Il s'agissait d'une question qui intéressait de près la nation : le renouvellement de la charte de la compagnie des Indes. L'opposition proposa d'établir une autre compagnie à laquelle un privilège exclusif serait accordé, mais qui à son tour accorderait des licences à quiconque voudrait entreprendre le commerce de l'Inde. Le ministre Walpole, instruit du projet de l'opposition, chercha à le prévenir en alléguant qu'il comptait tirer une partie de ses moyens et de ses ressources pécuniaires de la compagnie des Indes. L'opposition fit alors présenter une pétition par plusieurs négociants, qui offrirent d'avancer, à raison de cinq pour cent d'intérêt, la somme de 3,200,000 livres, payables en cinq termes, pour racheter le fonds de la compagnie des Indes. Cette pétition fut rejetée à une assez forte majorité; reproduite un mois après, elle le fut sans division. Le ministère choisit ce moment pour présenter son bill de renouvellement, qui passa sans difficulté. La charte de la compagnie fut prolongée jusqu'à l'an 1766, sous la condition qu'elle payerait un à-compte de 200,000 livres sur les subsides de l'année, et qu'elle réduirait d'un quart (de 160,000 à 120,000) l'intérêt des fonds avancés par elle au public, ce qui faisait gagner à la nation une somme d'environ 1 million.

Cette session du parlement britannique fut remarquable par ses travaux multipliés. Un bill que le peuple reçut avec reconnaissance, ce fut celui qui réduisait les droits sur le sel. C'était un des impôts les plus onéreux, tant parce qu'il haussait considérablement le prix d'une denrée de première nécessité, que parce qu'il fallait pour sa

perception une multitude d'employés dont les gages absorbaient une bonne partie du produit. Un autre bill permit aux planteurs, colons, et commerçants de la Caroline, d'exporter le riz de leur pays en Europe, mais au midi seulement du cap Finistère, et d'importer le sel d'Europe à New-York. Un autre bill encore introduisit dans l'institution du jury une amélioration importante. Tous les bourgeois riches, tous les hommes haut placés dans la société, s'étaient jusque-là dispensés de remplir les fonctions de juré, qu'ils abandonnaient à la classe indigente. Le bill leur défendit de répudier à l'avenir cette charge publique. Les accusés, innocents ou coupables, ne purent que gagner à une meilleure composition du jury.

Le roi rendit le 15 mai à la chambre des pairs, pour prononcer le discours de clôture. Dans ce discours, il exprima sa vive satisfaction de ce que le parlement avait dignement rempli sa mission, malgré les clameurs intéressées de quelques malveillants, clameurs qui ne pouvaient manquer d'exciter chez tous les gens de bien un juste ressentiment contre les auteurs de tous ces scandaleux libelles, de tous ces écrits incendiaires, qui n'avaient pour but que d'égarer le peuple, et de remplir les esprits de méfiance, de haines aveugles, de mécontentement sans cause réelle.

Les deux partis avaient achevé de se dessiner durant la session, et ils gardèrent leurs couleurs tant que George II fut sur le trône. On put même prévoir que l'opposition ne sortirait pas du terrain sur lequel elle s'était placée : elle avait établi deux points principaux qui devaient servir de texte à ses attaques obligées contre le ministère : la dette nationale et l'armée de terre. La paix durerait depuis longtemps, et, loin de diminuer, la dette augmentait ; on annonçait à l'ouverture de chaque session un dégrèvement prochain, une diminution des charges, et chaque session voyait éclore des demandes nouvelles de subsides, et les ministres avaient toujours quelque bonne raison pour motiver les demandes. Tantôt il fallait avoir des amis, des alliés sur le continent ; tantôt il s'agissait de prévenir une invasion étrangère, ou bien c'étaient des conjurations qui menaçaient la paix publique. Mais à la fin on devait sentir le vide de ces paroles ; on imputa surtout au ministère toutes les pertes que le commerce avait subies de la part des Espagnols. Les ministres se défendirent, et l'aigreur finit par se mêler à la discussion. Les ministres proposaient-ils une mesure, leurs adversaires s'y opposaient, moins par amour de la justice et de la vérité que dans l'intérêt de leur parti. D'un autre côté, tout projet venant de l'opposition était écarté sans ménagement,

quelque utile qu'il pût être au fond. On ne peut que s'étonner aujourd'hui de la chaleur que de part et d'autre on mettait dans la discussion. Les uns parlaient de l'état de misère et de servitude où tomberait la nation, et la nation n'a été ni esclave ni misérable ; les autres parlaient de désordres, de complots, de conspirations, et jamais l'Angleterre ne jouit de plus de repos. En fait, l'opposition sert la liberté plus que les discours de l'opposition. Comme en face d'un camp ennemi, les membres de cette opposition sont toujours en garde contre les surprises ; mais leurs discours, toujours exagérés, ne donnent souvent qu'une fausse alarme.

Nous avons dit que jamais l'Angleterre n'avait joui d'une paix plus profonde qu'à cette époque, où les ministres se plaignaient le plus de machinations criminelles ; mais cela ne doit s'entendre que sous le rapport politique : car les habitants de Londres et de beaucoup d'autres villes étaient loin de jouir d'une tranquillité parfaite. Il s'était formé dans la capitale et sur divers points du royaume des bandes très-nombreuses de malfaiteurs, voleurs, assassins, ou incendiaires ; ce qui accusait la police intérieure d'incurie ou d'inhabileté, ou plutôt la loi anglaise d'insuffisance ou d'imprévoyance. Ce vice essentiel de la législation provenait de la fausse idée des modernes philanthropes, que les lois qu'il faudrait promulguer pour la répression des crimes seraient incompatibles avec la liberté anglaise : confondant ainsi la liberté avec la licence effrénée, comme si un peuple pouvait se dire libre lorsque chacun peut craindre pour sa vie ou pour sa fortune. C'est probablement aux philanthropomanes contemporains de George II que quelques-uns de nos écrivains et de nos publicistes qui ont tant déclamé contre la peine de mort, ont emprunté leurs doctrines paradoxales, que les meurtriers en général trouveront fort à leur gré. Les bandits qui infestaient l'Angleterre blessaient, mutilaient, ou tuaient les malheureux qu'ils avaient dépouillés ; on eût dit qu'ils jouissaient des tourments de leurs victimes. Quelquefois ils faisaient parvenir des lettres à certains individus riches pour les sommer de leur compter des sommes d'argent, sous peine de voir attacher le feu à leurs propriétés. Un riche marchand de Bristol eut sa maison brûlée pour n'avoir pas obtempéré à une sommation de ce genre. Le gouvernement intervint : des récompenses pécuniaires furent promises à quiconque ferait découvrir les brigands ou leurs repaires ; mais il fallut encore bien du temps pour atteindre les coupables et prévenir de nouveaux excès.

## CHAPITRE XLVII.

Suite du règne du roi George II. — 1731.

Le roi avait un grand avantage sur son père, qui ne pouvait exprimer ses idées qu'en mauvais allemand ou en latin plus mauvais encore. George II avait fait une étude particulière non-seulement de la langue anglaise, mais encore de la constitution du pays, de sorte qu'on pouvait penser que les discours qu'il prononçait à l'ouverture et à la clôture du parlement étaient son propre ouvrage, ou du moins que, s'ils étaient l'ouvrage des ministres, ceux-ci ne lui pouvaient faire dire que ce qu'il pensait réellement. Aussi les chambres, persuadées qu'il parlait de sa propre conviction, se laissaient aller à un sentiment de bienveillance qui rendait l'opposition même moins âcre et moins acerbe.

La session commença le 21 janvier ; le premier bill dont on s'occupa dans la chambre des communes fut celui de self-denying ou des pensions : admis par les députés du peuple, il fut rejeté par la chambre haute après de violents débats. Les comtes de Winchelsea et de Strafford, lord Bathurst, et lord Carteret, qui depuis peu venait d'entrer dans les rangs de l'opposition, parlèrent avec beaucoup de force en faveur du bill, qui trouva pour adversaires les ducs de Newcastle et d'Argyle, le comte d'Ilay et surtout l'évêque de Bangor, le docteur Sherlock. Celui-ci prétendit que le bill n'aurait pas d'autre effet que d'accroître le pouvoir et l'influence des communes, qui deviendraient un corps tout à fait indépendant, sur lequel le gouvernement n'aurait point de prise. Il était certes bien aisé de répondre au docteur Sherlock que, si le gouvernement ne demande que des choses justes, il aura toujours la majorité, même dans une chambre indépendante ; mais les arguments du docteur avaient fait impression. La chambre adopta la négative.

Le bill des subsides donna aussi lieu à de violentes discussions, mais les ministres n'en obtinrent pas moins tout ce qu'ils demandèrent. Deux pétitions, présentées aux communes par divers habitants de Londres, renfermaient de longues plaintes sur les lenteurs qu'éprouvait le cours de la justice par l'emploi de la langue latine dans les actes de la procédure. Un bill proscrivit le latin. Ce ne fut pas sans une vive opposition qu'il passa dans les deux chambres. Il fut allégué dans les débats que le nombre des procureurs postulant à la cour du banc du roi était de 1157, et

qu'à celle de common-pleas il excédait 3,000. Ce qu'il aurait fallu examiner dans la discussion, ce n'était pas de savoir si la substitution de la langue vulgaire au latin ferait perdre l'intelligence des anciens actes, chose qui n'était pas à craindre, car il y a toujours des hommes qui, par goût, veulent pouvoir lire les actes originaux dans la langue même où ils sont écrits : il fallait chercher à s'assurer si cette substitution augmenterait ou diminuerait le nombre des sangues publiques.

Après ce bill vint la question des croiseurs espagnols, qui, malgré les traités, ne cessaient de poursuivre les bâtiments du commerce anglais, et de les capturer ou de les détruire. Le roi fut prié par une adresse de s'interposer de nouveau pour empêcher la continuation des désordres.

Le parlement fut prorogé le 7 du mois de mai. En clôturant la session, le roi dit aux deux chambres que la guerre n'était plus à craindre depuis que l'empereur avait signé à Vienne, le 16 mars, un traité d'alliance avec l'Angleterre : que les deux pays se garantissaient mutuellement tous leurs droits et possessions ; que l'Angleterre garantissait la succession impériale conformément à la pragmatique sanction, et que l'empereur s'engageait de son côté à supprimer la compagnie d'Ostende, et à défendre le commerce entre les Pays-Bas autrichiens et l'Inde orientale.

Ce n'avait pas été au surplus sans beaucoup de peine qu'on avait amené l'empereur à la signature de ce traité. Le duc de Parme était mort depuis le commencement de l'année ; sa veuve s'était dite enceinte de trois mois, et l'empereur avait saisi ce prétexte pour se mettre en possession du duché, qu'il s'engageait pourtant à remettre à l'infant don Carlos, dans le cas où la duchesse mettrait au monde un enfant non viable ou une fille ; pourvu d'ailleurs qu'il vint seul, et qu'il demandât l'investiture à l'empereur. La médiation de l'Angleterre et des États Généraux obligea ce dernier de se désister de ses prétentions, et de retirer ses troupes ; on le fit même consentir à l'introduction des troupes espagnoles, conformément au traité de Séville. Vers la fin de juillet, un nouveau traité fut signé à Vienne, confirmatif du premier, entre l'empereur, le roi George, et le roi d'Espagne. Après une attente de six mois, au bout desquels la duchesse déclara qu'elle s'était trompée, l'infant don Carlos prit possession de ses nouveaux domaines. La France prit peu de part à ces événements. Elle était alors en proie à des querelles religieuses occasionnées par la bulle *Unigenitus*, dirigée contre les doctrines de Jansénius, soutenue par la plus grande partie des prélats, et, en général, par tous les jésuites, et repoussée par les

parlements et un assez grand nombre de théologiens.

## CHAPITRE XLVIII.

Suite du règne du roi George II. — 1732.

On fit honneur en Europe à sir Robert Walpole du traité de Vienne, qui, en empêchant la guerre d'éclater entre l'empereur et l'Espagne, prévenait sans doute une guerre générale. L'Espagne parut se réconcilier cordialement avec l'Angleterre, et l'empereur ne fut pas moins satisfait de la garantie qu'obtenait sa pragmatique sanction. Le peuple anglais ne répudia pas non plus la part de gloire qui lui revenait de l'influence que son gouvernement avait acquise en Europe; toutefois l'opposition ne se montra ni moins active ni moins implacable.

Le roi ouvrit la session, le 13 janvier, par un discours étudié, dans lequel, après le compte rendu de ses dernières négociations et de leur heureux résultat, on trouve ces mots remarquables : « Mon gouvernement ne peut s'affermir que par la prospérité du peuple, mais cette prospérité, il ne l'obtiendra qu'en soutenant mon gouvernement. Ainsi nous avons un intérêt commun : nous devons être inséparables » (1). C'était dire en d'autres termes : Sans moi l'Angleterre est perdue; qu'elle s'attache à moi : seul je puis la sauver. Certes, nous ne saurions si mal présumer de l'Angleterre que de penser que son salut dépendait uniquement de l'existence de George et du gouvernement de Walpole; il faudra du moins convenir, même en supposant que cela fût vrai, que la déclaration n'était pas très-modeste.

Au surplus, nous ne devons y voir que le manifeste d'un parti contre un autre parti. La *cour* et le *pays*, c'est-à-dire le ministère et l'opposition, en étaient venus à un tel point de violence, qu'ils ne ménageaient pas leurs expressions; et la portion neutre de la nation voyait chaque jour sous ses yeux dans les feuilles publiques traîner dans la fange ou exalter jusqu'aux nues les mêmes hommes. Tel, sous la plume d'un écrivain, apparaissait le matin comme l'espérance du pays, qu'un autre écrivain peignait le soir comme l'ennemi du roi, du gouvernement, de la Grande-Bretagne. Toute mesure, proposée par le ministère, était

accueillie par une opposition forte par le talent, plus encore que par le nombre de ses membres. Les amis du ministère étaient sans cesse obligés aux plus grands efforts pour combattre avec quelque avantage, et le plus souvent ils avaient recours à une tactique fautive et tortueuse. Ce qu'ils ne pouvaient démontrer, ils l'obscurcissaient; ce qu'ils ne pouvaient justifier, ils le déguisaient; les objections qu'ils ne pouvaient résoudre, ils les éludaient. Se sentaient-ils trop vivement pressés, ils étouffaient la discussion, et la question était décidée par un appel à la majorité.

Lord Hervey, fils du comte de Bristol et membre de la chambre des communes, proposa une adresse, dans laquelle on déclarerait s'en rapporter entièrement à la sagesse du roi, et où l'on se dirait, c'était le point important, disposé à voter tous les subsides nécessaires. Lord Hervey, doué de l'apparence du talent plus que de talent, grand artisan de raisonnements spécieux, mais dénués de solidité; léger, frivole, et ne renfermant guère que du vent dans ses discours, s'était constitué en secret le champion avancé du ministère. Il avait de l'ambition, voulait parvenir, et achetait son futur agrandissement par une servilité subalterne. Sa proposition fut vivement combattue par MM. Lawson, Pulteney, Wyndham, Shippen, et le général Oglethorpe. Ils repoussaient de toutes leurs forces une rédaction qui laisserait présumer une aveugle approbation de toutes les mesures du gouvernement. « Malgré tout ce qu'on a fait pour l'Espagne et pour Philippe et sa famille, dit M. Lawson, aucune réparation encore n'a été offerte à notre commerce. » — « La nation anglaise, dit M. Oglethorpe, n'avait-elle donc pas autre chose à faire qu'à garantir la pragmatique sanction? eh! que fait cette garantie à ses intérêts ou à son honneur? Ce que j'aurais voulu entendre, c'est que les nouveaux ouvrages de Dunkerque ont été démolis; c'est que la nation a obtenu pleine et entière satisfaction des Espagnols; c'est qu'on s'occupera spécialement d'instruire et de discipliner nos milices, sur lesquelles nous devons compter uniquement dans le cas d'invasion; c'est qu'on a fait quelque chose pour les protestants d'Allemagne. Je suis charmé, au reste, ajouta-t-il, que l'Angleterre ne soit plus aussi intimement unie à la France qu'elle l'était auparavant. Lorsque deux dogues sont attachés à la même laisse, le plus fort entraîne toujours le plus faible, et je crains qu'il n'en soit de même entre la France et la Grande-Bretagne » (1).

(1) « Our safety is mutual, and our interests are inseparable. » Notre salut réciproque se touche, se lie, et nos intérêts sont inséparables.

(1) « I have generally observed, that when two dogs

M. Pulteney engagea la discussion sur le fond même du traité, et il fut puissamment secondé par sir W. Wyndham. En se rendant garante de la pragmatique sanction, la nation anglaise prenait, selon eux, l'engagement d'assister la famille impériale contre quiconque l'attaquerait, et il pourrait arriver que l'attaque aurait lieu au moment où il serait du plus grand intérêt pour la Grande-Bretagne de ne pas s'engager dans une querelle étrangère; il serait même possible que cet intérêt bien entendu exigeât que l'Angleterre s'unît aux ennemis de l'Autriche, afin de pouvoir maintenir cet équilibre politique qui avait déjà coûté à l'Angleterre tant de sacrifices. « C'est vraiment une dérision, dit M. Pulteney, que de voir les traités se succéder, se remplacer, se multiplier à l'infini. Je veux croire que les affaires de l'extérieur se sont heureusement terminées; eh bien! je compare le ministre à qui ce résultat est dû à un pilote qui, au lieu de suivre la route connue et sûre qui mène au port, a voulu conduire son vaisseau à travers les rochers, les bas-fonds, les écueils, et qui, en arrivant au terme du voyage, après avoir perdu beaucoup de monde et la plus grande partie de son gréement, se félicite de son habileté et de la belle conduite qu'il a tenue. »

M. Pelham, qui, ainsi que lord Hervey, voulait parvenir aux emplois, prit la parole en faveur de l'adresse, et comme il avait du talent, il prêta au ministère un utile secours. L'adresse fut mise aux voix, adoptée, et présentée.

La question de l'armée permanente fournit ensuite à l'opposition un texte non moins fécond de récriminations énergiques. Le secrétaire de la guerre demanda que l'armée fût maintenue sur le même pied que l'année précédente. Lord Hervey, le ministre Walpole, son frère le froid discoureur, M. Pelham, sir Philip Yorke, procureur général, bon jurisconsulte et mauvais politique, avocat verbeux et ennuyeux orateur, et sir William Yonge, soutinrent la motion par de longs discours, ce dernier pérorant indistinctement sur toute sorte de matières, toujours avec un inarrissable flux de paroles, mais ne se faisant pas faute d'avancer des propositions fausses ou inexactes ou de tirer des conséquences d'un principe erroné, disant très-peu de chose en beaucoup de mots, et par-dessus tout s'exprimant avec beaucoup d'incorrection. L'opposition eut pour défenseurs lord Morpeth, sir Watkin Williams Wynne,

et sir Walter Plumer, et MM. Wyndham, Shippen, Barnard, et Pulteney. Si la question n'avait dû être décidée que par le talent des orateurs, ces derniers auraient eu certainement l'avantage. Dans les *courtiers* (1), ce n'était que déclamations, enflure apparente et vide réel : quelque texte de sir Robert Walpole développé, retourné, commenté en mille manières; dans les membres de l'opposition, c'était de la précision, de la dignité, de la force, de l'énergie, une logique serrée, tous les talents oratoires. Nous ne voulons pas dire que l'opposition eût toujours raison et le ministère toujours tort; nous donnons seulement à entendre que la nature n'avait pas également réparti ses dons entre ces adversaires.

Les raisonnements de l'opposition firent beaucoup d'impression sur le public, mais ils ne convertirent personne dans la chambre, et la demande du gouvernement obtint la majorité.

Walpole venait de remporter encore une victoire, mais son triomphe ne lui laissait pas des jouissances bien pures. Il ne pouvait, d'une part, se dissimuler qu'il ne le devait qu'à des voix achetées; de l'autre, l'opposition qui chaque jour acquérait des forces nouvelles lui donnait de vives inquiétudes: la moindre défection dans les courtiers pouvait donner la majorité à ses adversaires, et pour empêcher ces défections, il fallait toujours tenir ouvert le canal des grâces; car ceux qui se vendent veulent être payés, et plus ils reçoivent, plus ils demandent: cupide et insatiable, ce sont deux mots qu'on trouve toujours ensemble. Cependant le ministre perdait sa popularité: il voulut la reconquérir, du moins en partie, en se conciliant la bienveillance des propriétaires des terres; il proposa le rétablissement de l'impôt sur le sel pour trois ans et le dégrèvement d'un shelling par livre sur l'impôt foncier. Pour ôter à cette proposition ce qu'elle offrait d'odieux, il alléguait que l'intention du roi étant de répartir également sur tous ses sujets le poids des taxes, l'impôt sur le sel avait ce caractère de généralité qui répondait aux vues du prince, et que le poids en était au surplus si léger pour chaque individu, que les plus pauvres s'en apercevaient à peine.

Il n'en fallait pas davantage pour exciter un soulèvement général dans le parti du pays. « On oublie donc, s'écriait-on de toutes parts, qu'il y a deux ans à peine que le roi nous invita, du haut de son trône, à supprimer les taxes le plus à charge aux pauvres? La chambre ne décida-t-elle

« are in a leash together, the stronger run away the weaker: and this, I am afraid, had been the case between France and Great-Britain. »

(1) Partisans de la cour.

pas alors que, de toutes les taxes qui pèsent sur l'indigence, la plus onéreuse c'est l'impôt sur le sel? N'est-ce point par ce motif principal que cet impôt a été aboli? Et l'on veut aujourd'hui que la chambre abjure ses opinions! et cela, pour procurer un faible soulagement à quelques riches propriétaires, qui peuvent bien se passer de la faveur qu'on veut leur faire. Les taxes les plus générales ne sont pas toujours les moins pesantes, comme on nous le dit; s'il est nécessaire d'augmenter le produit de l'impôt, qu'on frappe les objets de luxe, mais qu'on ne touche pas aux choses de première nécessité. »

On ajouta que l'impôt sur le sel retombait principalement sur le pauvre, qui consommait beaucoup de salaisons; que la perception de l'impôt foncier pouvait se faire aisément et sans beaucoup de frais; que pour l'impôt sur le sel il faudrait au contraire un très-grand nombre d'employés, ce qui formerait une armée ministérielle, principalement destinée à manœuvrer au temps des élections; que ce n'était là au surplus qu'un essai de l'accise générale dont le ministère voulait doter l'Angleterre.

Sir Robert Walpole essaya de répliquer aux objections de l'opposition. M. Pulteney lui répondit article par article, par les mêmes arguments qu'il avait lui-même employés deux ans auparavant. Malgré cette contradiction révoltante, le bill passa dans les deux chambres; preuve de la déplorable influence que le ministère exerce par la corruption sur un parlement vénal.

Le bill des pensions avait passé à la chambre des communes, mais les pairs l'avaient rejeté; alors fut proposé un autre bill *pour assurer la liberté du parlement*, en rendant les éligibles plus propres à siéger dans la chambre des communes, et à la troisième lecture, la majorité le proscrivit.

Une compagnie s'était formée en 1707 sous le titre de *corporation de charité*, avec l'intention, louable en apparence, de venir au secours des pauvres en leur faisant de légers prêts sur gages à un modique intérêt, et cachant au fond le désir réel de s'enrichir; c'était un de ces établissements qui produisent cent fois plus de mal que de bien, une espèce de mont-de-piété. La corporation trouva aussi très-avantageux de prêter aux riches moyennant une garantie fournie en biens mobiliers. La compagnie n'avait d'abord obtenu de charte que pour un capital de 30,000 livres; des ordonnances successives l'avaient autorisée à le porter jusqu'à 600,000. Bientôt, s'éloignant tout à fait de l'esprit de son institution, la corporation prêta des sommes considérables sur des marchandises qu'elle recevait des marchands de mau-

vaise foi qui voulaient réaliser leurs fonds, afin de pouvoir faire ensuite une faillite plus lucrative. Au bout du temps convenu, la compagnie vendait ces marchandises, et c'était à un si bas prix qu'aucun marchand de Londres ne pouvait soutenir la concurrence. Ce fut à l'occasion de ces ventes que des plaintes furent portées aux communes, et celles-ci avaient passé un bill qui régularisait le prêt d'argent sur gages, et en fixait l'intérêt et les conditions, afin de prévenir les extorsions, l'usure, et la fraude.

Quelque temps après, le caissier de la corporation, George Robinson, poursuivi comme banqueroutier, et Jean Thompson, garde-magasin, disparurent le même jour, laissant la caisse vide. On reconnut que le déficit excédait 500,000 livres, et que la valeur des effets que les deux fugitifs avaient laissés n'arrivait pas à 30,000. Les communes ordonnèrent des enquêtes et des informations. Le résultat de ces enquêtes fut la découverte d'une série de manœuvres criminelles, dont Robinson et Thompson avaient été les agents principaux, avec l'intervention de certains directeurs de l'établissement et de plusieurs membres du parlement.

Tandis qu'on poursuivait l'instruction de cette affaire, le comité d'enquête reçut de Jean Belloni, banquier à Rome, par l'entremise d'un banquier de Paris, nommé Arbuthnot, une lettre où il était dit que Thompson avait été arrêté à Rome et enfermé au château Saint-Ange, sur la demande qui en avait été faite par le prétendant. Belloni ajoutait que Thompson avait offert la remise de tous ses effets, si les communes ou la corporation voulait accepter certaines conditions qu'il proposait; jusqu'au moment de l'acceptation, tout devait rester en dépôt à Paris. Comme on n'ignorait pas que Belloni était l'agent du prétendant, sa lettre fut regardée comme un moyen adroit d'intéresser l'opinion en faveur de ce prince, comme si c'eût été par zèle et par affection pour le peuple anglais qu'il aurait sollicité ou obtenu l'arrestation de Thompson. Aussi le parlement déclara-t-il par un bill que la lettre de Belloni ne contenait qu'un grossier artifice imaginé pour servir le prétendant; et il ordonna qu'elle serait brûlée par la main du bourreau. Cet ordre fut exécuté, mais Thompson ne rendit rien, et un grand nombre de pauvres familles furent complètement ruinées.

Robinson et deux autres membres de la chambre avaient été ignominieusement expulsés. Dennis, Bond et Sergeant Birch, commissaires chargés de la vente des biens confisqués, convaincus de malversations, et appartenant pareillement à la cham-

bre, partagèrent la honte de Robinson. Peu de temps après, la chambre s'épura encore par l'expulsion de John Warck de Hackney, accusé de faux. Ainsi l'une des circonstances les plus saillantes de cette session fut la condamnation de six membres des communes pour des actes de l'escroquerie la plus caractérisée. Tel était, on n'en saurait douter, le fruit amer de ce système de corruption que la Grande-Bretagne devait à la dynastie qu'elle avait adoptée pour remplacer la dynastie qu'elle avait proscrite.

Sir W. Pulteney avait pris une part très-active à toutes les discussions qui s'étaient engagées dans la chambre entre le ministère et le parti du pays, et il avait donné à l'opposition un caractère ferme, grave, énergique, indépendant, qui plus d'une fois avait fait trembler le ministère pour les mesures qu'il soumettait aux chambres. Le roi voulut lui donner une marque des vifs ressentiments qu'il avait conçus, et s'étant fait apporter les registres du conseil privé, il biffa de sa propre main le nom de Pulteney de la liste des conseillers; il accompagna cet acte de petite vengeance de tout ce qui pouvait servir à le rendre public. Certes, il est permis à un souverain de choisir ses conseillers parmi ses amis, bien qu'il lui fût quelquefois plus utile de les prendre dans les rangs ennemis; mais il est peu digne de la majesté suprême de mettre du ressentiment et de l'animosité dans ses procédés, et de faire ainsi dégénérer un acte qu'il croit de justice en acte vulgaire de représailles, où le souverain semble descendre du trône pour lutter de force avec le sujet.

Le 1<sup>er</sup> juin venu, le roi sanctionna tous les bills qui étaient prêts; et, après avoir annoncé aux chambres que les États Généraux avaient adhéré au traité de Vienne, il déclara la session terminée; peu de jours après, il partit pour le Hanovre, où il apprit, en arrivant, que la pragmatique sanction avait été confirmée par la diète de l'empire, malgré les protestations des électeurs de Saxe et de Bavière et de l'électeur palatin.

Les chambres s'étaient séparées, mais l'opposition n'avait point disparu avec elles; elle vivait, non moins hostile, non moins dangereuse, au milieu des habitants de Londres: les journaux, les pamphlets la reproduisaient tous les jours. Un des derniers actes du ministre Walpole prêtait surtout à la censure, et la censurè était d'autant plus amère que, par cet acte, Walpole s'était mis en opposition manifeste avec lui-même. Tous les articles de subsides pour l'armée avaient été alloués, mais comme ils montèrent ensemble à une somme considérable, et que, pour la lever, il eût fallu recourir à de nouveaux impôts, au risque

d'accroître le mécontentement du peuple, le ministre imagina de prendre une somme de 500,000 livres sur le fonds d'amortissement: c'était priver l'avenir d'une de ses ressources, c'était dépouiller la nation de l'espérance de voir ses charges diminuées, c'était, de la part de Walpole, détruire d'une main ce qu'il avait élevé de l'autre; car c'était à lui principalement qu'on devait la création de ce fonds public; et on l'accusait avec beaucoup d'aigreur de porter à cette institution un coup mortel, en introduisant une mesure à laquelle on ne manquerait pas de revenir, dès qu'une fois le parlement l'aurait autorisée; et ce fut en effet là ce qui arriva par la suite. Les amis de Walpole essayèrent de le défendre, mais leurs raisonnements ne convainquirent personne. D'ailleurs, pour en apprécier la justesse on le mérité, il aurait fallu discuter préalablement des questions d'économie politique bien au-dessus de la portée du vulgaire; on ne vit que la contradiction dans laquelle tombait le ministre.

## CHAPITRE XLIX.

Suite du règne du roi George II. — 1733.

Le roi se rendit à Westminster le 16 janvier, et aussitôt les deux chambres commencèrent leurs travaux.

Au fond, l'histoire d'Angleterre à cette époque n'offre que très-peu d'intérêt, car elle se réduit aux séances du parlement, où l'on voit sans cesse les mêmes questions se reproduire, fondées sur les mêmes motifs, défendues ou combattues par les mêmes hommes, accueillies ou rejetées par la même majorité. Ainsi le bill des pensions passe aux communes, et les pairs le repoussent; et la question de l'armée a le même sort dans l'une et l'autre chambre. Toutefois, il faut dire que l'opposition se montra si forte et si menaçante, que les courtiers se virent contraints d'évoquer, pour entraîner la majorité, le fantôme déjà si usé et prétendant. Sir Archer Croft ajouta que le même nombre de troupes était d'autant plus nécessaire que le nombre des catholiques s'accroissait de jour en jour dans le pays. Dans une paroisse qu'il pouvait nommer, il y avait plusieurs prêtres catholiques, et le prétendant était d'autant plus à craindre qu'il faisait élever son fils dans la religion protestante.

Une adresse au roi fut ensuite votée, sur la motion de sir Wilfred Lawson, pour que le roi

fût supplié de faire connaître à la chambre quelle satisfaction avait été donnée au commerce anglais par les Espagnols. Le ministre se vengea de cet échec en plaçant dans la bouche du roi une réponse insignifiante. La réunion des commissaires anglais et espagnols avait été retardée par des circonstances imprévues, et comme il était convenu que ces difficultés seraient réglées dans les trois ans qui suivraient la réunion, on ne pouvait encore rien savoir de ce qu'avaient fait les commissaires.

Le ministère reprit encore l'avantage dans les discussions qui s'engagèrent successivement sur un bill relatif aux sucres d'Amérique, et sur un autre bill tendant à un nouveau recours à la caisse d'amortissement.

Encouragé par ce double succès, le ministre crut le moment favorable pour présenter à la chambre et faire adopter par elle un projet d'accise générale sur toutes les denrées, projet qui, suivant lui et ses amis, devait anéantir ou diminuer la contrebande et augmenter le revenu public, en simplifiant les taxes et en facilitant la perception, ce qui mettrait peu à peu le gouvernement en état de supprimer l'impôt territorial, c'est-à-dire d'affranchir le grand propriétaire en accablant le petit consommateur, comme si le riche seigneur à 100,000 livres de rente consommait plus que le mince artisan chargé de famille. Les apologistes de Walpole prétendent que, par l'effet de son plan, les droits de douane, ou droits payés à l'entrée par les négociants, auraient été convertis en droits d'accise payables sur la consommation par les marchands détailliers, ce qui n'aurait pas manqué de faire de la Grande-Bretagne une espèce de port franc, un entrepôt universel où toutes les nations commerçantes seraient venues apporter leurs produits, naturels ou manufacturés. Un tel projet séduit d'abord; on le suppose établi sans nul obstacle, produisant sans inconvénient tous les effets qu'on en espère, et l'on est tenté de s'écrier: O le ministre habile, vraiment ami de son pays! Mais lorsqu'on voit une opposition formidable s'élever contre ce plan favori, qui déjà plusieurs fois s'est laissé entrevoir sans oser se montrer tout à fait, ce plan, espèce d'utopie financière, création d'un esprit inventif, mais systématique; lorsqu'on voit toutes les corporations commerçantes de Londres s'unir à l'opposition et la population entière suivre ce mouvement, il est permis de penser que le projet renferme des inconvénients réels, qu'on n'avait pas d'abord aperçus, mais qui n'ont pu se dérober à l'œil clairvoyant des intéressés. La discussion s'engagea au sujet des tabacs, mais on

savait que la mesure qu'il obtiendrait pour les tabacs, le ministre voulait ensuite l'étendre à tout.

La chambre s'était formée en grand comité, tous les papiers relatifs à cette affaire avaient été mis sous ses yeux; les administrateurs des douanes et de l'accise s'étaient rendus à l'invitation d'assister à la séance pour fournir les renseignements nécessaires; un nombre infini d'habitants de toutes les classes occupaient les avenues de Westminster-Hall; les membres de l'opposition manifestaient une vive inquiétude, parce que, selon eux, le projet du ministre menaçait les libertés du pays, mais ils se montraient prêts à combattre; les ministériels de leur côté accouraient se ranger sous la bannière de leur chef; jamais on ne vit d'assemblée plus solennelle; les deux partis semblaient n'attendre que le signal d'en venir aux mains, quand sir Robert prit la parole.

Après avoir exposé son projet sous le jour le plus favorable, l'opposition fit entendre sa voix sévère.

Pendant le cours des débats, Walpole apprit que la multitude assiégeait toutes les avenues de la chambre, et il ne put contenir l'explosion très-amère de ses ressentiments. « Il ne me serait pas difficile, dit-il, de désigner les personnes qui animent le peuple et le poussent au désordre. Que ces messieurs donnent aux attroupés le nom qu'ils voudront, qu'ils affirment qu'on ne doit voir en eux que d'humbles suppliants, la loi, j'en réponds, n'y pourrait trouver que des misérables, gens sans aveu (1); et je ne sais si l'on doit désigner autrement ceux qui les conduisent en ce lieu. » Sir John Barnard prit vivement la défense des Londoniens. « Des marchands, des fabricants honnêtes, dit-il, ont le droit incontestable de s'introduire sous le vestibule de la chambre pour supplier leurs amis, leurs patrons, de les protéger contre tout projet qui serait ruineux pour leur commerce. Pour moi, quand je me suis rendu à la chambre, je n'ai vu absolument personne à qui l'épithète pût s'adresser, et qui méritât d'être appelé *sturdy beggars*, plus que l'honorable M. Walpole lui-même ou que tout autre personne. »

Après que la discussion eut continué quelque temps encore sur ce ton d'aigreur et d'animosité, on en vint à voter, et encore cette fois le ministre obtint 61 voix de majorité. On prit aussitôt diverses décisions qui furent adoptées sans discus-

(1) *Sturdy beggars*, des mendiants valides, ou plutôt ces mendiants opiniâtres, importuns jusqu'à l'audace, qui arrachent plutôt qu'ils n'obtiennent ce qu'on leur donne.

sion par la même majorité, et toutes ces décisions produisirent un bill contre lequel tout le corps municipal de Londres, de Coventry, et de Nottingham, présenta des pétitions énergiques; mais on n'y eut aucun égard. Il est très-évident, d'après ces détails, que, s'il ne s'était pas manifesté au dehors une opposition violente, le bill aurait passé, et bientôt après reçu son exécution; mais la nation entière était alarmée: de toutes parts on entendait surgir des plaintes contre le ministère. Walpole fut intimidé. La populace stationnait autour de Westminster-Hall; tous les membres qui avaient parlé ou voté en faveur du projet, sir Philip Yorke (1), sir Joseph Jekyll, sir William Yonge, M. Pelham, M. Winnington (2), furent tous insultés plus ou moins grièvement. Walpole craignit même, dit-on, pour sa vie. Il lui fallut sans doute ce motif puissant pour le porter à retirer implicitement sa proposition en faisant renvoyer au 12 juin la seconde lecture du bill.

Il y eut ensuite des plaintes formées par les personnes qui avaient été maltraitées par la populace, des résolutions prises contre les attroupements et les meneurs, des ordres de poursuivre lancés contre ceux qui avaient été reconnus; le lord maire de Londres, le shérif de Middlesex, le grand bailli de Westminster, furent chargés de mettre ces ordres à exécution: et en effet on arrêta quelques personnes, mais presque aussitôt après on les relâcha. La défaite du ministère fut célébrée à Londres et à Westminster par des réjouissances publiques; mais, comme cela arrive toujours en pareille circonstance, le peuple se porta, au milieu de ses élans de joie, à des excès répréhensibles: il brûla sur la place l'effigie du ministre Walpole.

La chambre des communes, statuant ensuite sur une proposition dirigée contre les agioteurs et l'agiotage, formula un bill qui, envoyé à la chambre des pairs, y fut assez mal accueilli, et reçut tant d'amendements qu'il fut abandonné. Un second bill, qui autorisait la levée, par voie de loterie, d'un fonds de 500,000 livres pour venir au secours de ceux qu'avait ruinés l'affaire de la corporation de charité, obtint plus de succès: il passa dans les deux chambres, et reçut la sanction royale.

Le 9 juin, le roi donna sa sanction aux bills qui se trouvaient prêts, et il déclara la session ter-

(1) Il obtint le prix de son dévouement: il eut la présidence de la cour du banc du roi, et quelques mois après il fut anobli.

(2) Il parvint plus tard au ministère, où il montra plus de talent et d'adresse qu'aucun de ses confrères.

minée après un discours où il parla *des coupables manœuvres* par lesquelles on avait cherché dernièrement à égarer le peuple.

## CHAPITRE L.

Suite du règne du roi George II. — 1734.

Le parlement s'assembla le 17 janvier. Le roi déclara que la guerre désolait de nouveau l'Europe, mais qu'il ne se trouvait engagé dans les affaires du continent qu'à raison des bons offices qu'il pouvait rendre aux parties belligérantes; qu'il était difficile, au surplus, de rester spectateur indifférent de ces grands débats entre les premières puissances du continent, mais qu'il avait voulu se donner tout le temps d'examiner les griefs que chacune d'elles alléguait, avant d'embrasser aucun parti; qu'au surplus il concerterait ses démarches ultérieures avec les alliés, principalement avec les États Généraux, dans le dessein de pouvoir travailler à la pacification générale. Il termina son discours en disant qu'il espérait que la chambre lui fournirait tous les moyens de protéger et défendre le royaume, et de faire respecter au dehors la nation britannique.

Il fut question dans les deux chambres d'une adresse au roi. De là naquirent des débats où l'esprit de parti et l'animosité personnelle contre le ministère prirent plus de place, il faut en convenir, qu'aucune cause légitime d'opposition. On voyait l'intention formelle et arrêtée d'avance d'attaquer le ministère sur toutes ses mesures, de quelque nature qu'elles fussent.

C'était là ce que nous avons nommé de l'opposition systématique. Il est possible que, dans un gouvernement représentatif, une opposition de ce genre soit nécessaire, parce que les ministres, certains d'avance qu'ils seront censurés, se tiennent sur leurs gardes pour éviter de donner à la censure un motif légitime; mais encore faut-il que cette opposition soit raisonnable et modérée, et qu'elle n'ait pas l'air d'un parti qui vient disposé à tout attaquer. Quand le ministère propose une mesure d'intérêt public, si elle est bonne, pourquoi ne pas le dire? l'opposition ne perdrait rien de sa force parce qu'elle conviendrait qu'une chose juste et vraie est juste et vraie. Ici, ce n'était pas du raisonnement, c'était de l'irritation. Quand M. Andrews, payeur général de l'armée, demanda une augmentation de 1800 hommes, l'opposition se rua sur cette demande, qui, dans la circonstance, n'avait rien d'exorbitant, avec une

sorte de rage, une fureur qui n'aurait pu paraître excusable que s'il s'était agi d'immoler à la fois toutes les libertés de l'Angleterre.

Deux colonels avaient été destitués parce qu'ils s'étaient fortement prononcés contre certaines mesures ministérielles, et notamment contre le projet d'accise. Lord Morpeth proposa à la chambre un bill « tendant à placer la constitution hors d'atteinte, en ordonnant qu'aucun officier, jusqu'au rang de colonel inclusivement, ne pourrait être privé de sa commission qu'en vertu d'un jugement, ou par une cour martiale, ou par un acte du parlement. » L'opposition oubliait en ce moment que c'était l'indépendance militaire qui avait renversé le trône de Charles I<sup>er</sup> et placé ensuite au-dessus des lois le sombre Cromwell ; elle ne sentait pas que le bill qu'elle demandait, outre qu'il dépouillait la royauté d'une partie essentielle de sa prérogative, ne tendait pas à moins qu'à ramener cette dangereuse indépendance qui, sous la main d'un ambitieux adroit, pouvait être si aisément employée au profit du despotisme. Les deux colonels avaient fait ce qu'ils avaient cru devoir faire : ils n'avaient pas voulu acheter par le sacrifice honteux de leurs opinions la conservation de leurs places ; mais, de son côté, George avait fait incontestablement ce qu'il avait le droit de faire : exclure de son service l'homme qui entravait de tout son pouvoir la marche de son gouvernement. Après quelques observations sensées de sir Robert Walpole, la motion fut rejetée sans division. Il en fut de même du bill de limitation du nombre des employés qui pouvaient faire partie de la chambre : à la troisième lecture, le bill rencontra une opposition si forte qu'on fut obligé de l'abandonner.

Le droit sur le sel fut continué pour huit ans.

L'opposition avait essayé plusieurs fois ses forces contre le parti de la cour, et, dans une occasion importante, aidée par l'opposition du dehors, elle avait forcé le ministre à lui abandonner la victoire ; elle se flattait du même résultat en toute occasion où la nation prendrait à la question un vif intérêt, comme lorsque les conséquences d'un bill font immédiatement sentir leur action sur le peuple. Tel devait être le cas de la loi sur l'accise. Si le peuple n'avait pas cédé à l'impulsion donnée par l'opposition dans la discussion sur l'armée de terre, c'est que le résultat annoncé par l'opposition était tout à fait hypothétique. Le peuple pouvait très-bien ne pas se mettre en peine d'une armée de 18,000 hommes plus que d'une armée de 12,000 ; mais il était une chose que la nation supportait impatiemment, c'était la privation qu'on lui avait imposée du droit d'élire

ses mandataires tous les trois ans : l'opposition crut pouvoir reproduire la question avec succès. M. Bromley jeta le gant au parti de la cour, et de part et d'autre la discussion fut soutenue avec non moins de talent que d'énergie. Le ministère n'ignorait pas ce qu'il y avait de puissance dans les mots de jacobites et de papistes : il les employa. Les ministres et leurs amis parlèrent du nombre toujours croissant des jacobites, et du danger qu'il y aurait à laisser les élections à leur discrétion. Ils défèrent l'opposition de citer un seul cas d'empiétement du parlement septennal sur les libertés de la nation, une seule tentative du roi régnant pour étendre sa prérogative au delà des limites marquées par la loi.

Ce défi imprudent gâta la cause du ministère : il suscita contre lui de violentes récriminations. « Je ne veux rien dire de la conduite du roi, s'écria sir John Hynde Cotton, mais je serai moins circonspect pour ce qui est du parlement septennal. Quel empiétement, dites-vous, sur les droits du peuple ? Quel empiétement ! L'acte même qui déclare le parlement septennal, ce n'est pas un empiétement intolérable ? Autrefois un homme qu'on accusait de trahison pouvait se défendre dans le lieu même où le crime avait été commis, devant un jury composé de ses pairs ; aujourd'hui le crime est poursuivi et jugé là où le ministre trouve des jurés à sa convenance, là où le détenu ne peut fournir de témoins à décharge, sans s'engager à des dépenses que sa fortune ne lui permet pas de soutenir : et ce n'est pas là un empiétement ! L'acte contre les émeutes, un acte par lequel le plus mince juge de paix, tout à la dévotion du ministère, peut ordonner sur 20, 30, 40 citoyens des plus recommandables de l'Angleterre, un feu meurtrier, sans être tenu à autre chose qu'à la lecture d'une proclamation, vous n'appellez pas cela un empiétement révoltant sur les droits du peuple ? Et l'acte si funeste de création de la compagnie du Sud, n'est-ce point au parlement septennal qu'il est dû ? A ce glorieux catalogue des faits et gestes de ce parlement j'aurais pu ajouter le bill de l'accise, s'il avait reçu la sanction légale ; mais, grâce au ciel, le parlement septennal allait expirer quand cette grande mesure lui fut proposée. »

Mais de tous les membres de l'opposition, aucun ne se plaça aussi haut dans cette circonstance que sir William Wyndham : il acquit sans contradiction non-seulement le premier rang parmi les orateurs de son temps, mais encore la réputation d'Anglais incorruptible, de patriote ferme dans la route qu'il s'était tracée, inaccessible aux séductions du pouvoir comme à l'impression de la

crainte, en un mot, *sans peur et sans reproche*.

La chambre se prononça contre la motion de M. Bromley, à la majorité de 247 contre 184. Le triomphe du ministère fut complet; on ne peut pas dire qu'il fut glorieux, comme s'il ne l'avait obtenu que par la seule force de la raison et de la justice. Au reste, vers la fin de la session, un grand nombre de membres de l'opposition, dégoûtés sans doute de voir tous leurs efforts infructueux, quittèrent la chambre, et se retirèrent chez eux, laissant le ministre Walpole et sa majorité faire sans contradiction les destinées du pays.

Le roi demanda par un message l'autorisation d'augmenter, si les circonstances l'exigeaient, le nombre des troupes de terre; il y eut encore quelque opposition, ce qui n'empêcha pas que le message ne fût pris en considération, et qu'une adresse ne fût ensuite présentée au roi pour lui annoncer le consentement de la chambre.

Le 16 avril, le roi se rendit à Westminster, et, les deux chambres s'étant aussitôt réunies, il les remercia de tout ce qu'elles avaient fait pour lui et pour son gouvernement. Après qu'il eut fini de parler, le chancelier prononça la prorogation; mais au bout de deux jours une proclamation royale annonça la dissolution, et les ordres nécessaires furent aussitôt expédiés pour la convocation d'un parlement nouveau.

Un événement qui n'eut pourtant pas de suite manqua de troubler l'harmonie entre la France et l'Angleterre, et de dégrader ainsi tous les projets pacificateurs de George et de Walpole. Un édit fut publié, à Paris, dans le mois de novembre, relativement aux Anglais qui se trouvaient en France. Il leur fut ordonné, à moins qu'ils ne justifiasent qu'ils étaient employés, de sortir dans quinze jours du royaume, sous peine d'être traités comme vagabonds, ou de s'enrôler sans délai dans quelqu'un des régiments irlandais au service du roi. Cet édit fut d'abord exécuté, et beaucoup d'Anglais furent emprisonnés. On assure même que beaucoup d'entre eux auraient beaucoup souffert sans l'active charité des jansénistes. Le comte de Waldegrave, ambassadeur d'Angleterre à Paris, fit passer au ministère une note énergique : il se plaignait amèrement d'un outrage sans cause, fait à une nation depuis si longtemps amie. Le ministère français, qui ne voulait pas rompre avec l'Angleterre, fit mettre en liberté tous les prisonniers, et un second édit, expliquant le premier, le rendit inoffensif.

## CHAPITRE LI.

Suite du règne du roi George II. — 1735.

Pendant que l'Europe entière, agitée par la discorde, et craignant le retour de tous les maux qui l'avaient affligée quand elle s'arma contre Louis XIV, s'épuisait d'or et de soldats pour soutenir la querelle de quelques princes ambitieux, la Grande-Bretagne, étrangère encore à la guerre continentale, ne s'occupait que des élections qui devaient lui donner un nouveau parlement. Les deux partis se trouvèrent constamment en présence dans les villes comme dans les campagnes; et chacun tâcha d'augmenter ou du moins de conserver ses forces. Le ministère ne gagna rien, mais il ne perdit rien; le parti du pays ne fut ni plus heureux ni plus malheureux, et quand le nouveau parlement s'assembla le 14 janvier, les mêmes hommes se retrouvèrent sur les mêmes bancs, avec les mêmes intentions, le même esprit, les mêmes animosités.

Le roi, dans son discours, annonça aux chambres qu'il avait pris, de concert avec les États Généraux, les mesures les plus convenables pour le rétablissement de la paix générale; qu'il s'était joint aux États Généraux pour interposer sa médiation entre les puissances belligérantes; que cette médiation avait été acceptée, et que, dans peu, des préliminaires leur seraient offerts comme base du traité définitif de paix.

L'adresse fut vivement discutée dans la chambre des communes. Il fut ensuite décidé que 30,000 hommes seraient employés pour le service de l'année courante, et que l'armée de terre pourrait être portée jusqu'à 25,744 hommes effectifs. Ce ne fut pas sans fatigue que le ministère obtint ce premier triomphe.

Quand il fut question du traité conclu avec le Danemark, M. Horace Walpole demanda la somme de 56,250 livres à titre de subside pour ce prince étranger. L'opposition tout entière se leva contre cette demande, qui ne lui semblait ni juste ni raisonnable. Nonobstant ses raisons, le subside fut accordé.

Peu de temps après, le ministère consentit à ce qu'un bill fût présenté à la chambre pour limiter le nombre des fonctionnaires qui pourraient y siéger. Ce ne fut là qu'une amère déception; à la seconde lecture, le bill fut rejeté.

A la chambre des pairs l'opposition ne fut pas moins vive qu'à la chambre des communes; mais elle n'obtint pas plus de succès, et la pétition fut

repoussée par un grand nombre de pairs. L'opposition ne perdit point courage. Le comte d'Abingdon prétendit que, bien que la pétition eût été écartée, les faits qu'elle énonçait offraient trop de gravité, comme attentatoires aux libertés nationales, pour que la chambre n'ordonnât pas une enquête. De nouveaux débats s'ensuivirent. Lord Bathurst produisit des pièces authentiques qui prouvaient la vérité des allégations contenues dans la pétition ; mais, comme le disent les historiens anglais, c'était prêcher au désert, et rien ne saurait peindre le scandaleux dévouement des amis déhontés du ministère. L'un d'eux demanda un ajournement ; l'ajournement fut prononcé, et l'affaire tomba dans l'oubli.

Toutes les motions qui vinrent de l'opposition furent pareillement écartées par l'invincible force de la majorité : ainsi le bill qui prorogeait la durée de l'impôt sur le sel ; celui qui autorisait le roi à prélever 1 million sur le fonds d'amortissement ; celui qui, sous prétexte d'expliquer, anéantissait un acte de l'ancien parlement d'Écosse relatif aux emprisonnements illégaux, acte qui tenait lieu aux Écossais de l'habeas-corpus, passèrent successivement sans difficulté. On laissa crier les membres de l'opposition, on leur répondit ou on ne leur répondit pas, mais quand venait le tour du vote, les voix étaient comptées : elles ne manquaient pas.

La session finit le 15 mai. Au bout de quelques jours, le roi partit pour ses domaines d'Allemagne, après avoir laissé la régence à la reine. Sur ces entrefaites, la mésintelligence se mit entre la cour de Madrid et celle de Lisbonne. Elle en vint au point que Philippe fit marcher une armée, et que le roi de Portugal eut immédiatement recours à l'Angleterre pour qu'elle l'aidât à se défendre. Aussitôt une escadre partit pour Lisbonne, sous les ordres de sir John Norris, tandis que M. Keene, qui remplissait les fonctions d'ambassadeur d'Angleterre à Madrid, faisait passer des notes vigoureuses au ministère espagnol. Celui-ci se plaignit d'abord, mais après quelques temps le roi d'Espagne crut devoir accueillir les propositions d'accommodement qui lui furent faites.

La Pologne avait reconnu Auguste ; l'infant don Carlos avait terminé la conquête de la Sicile, les impériaux ne conservaient plus en Italie que le Mantouan. Au moment où l'on s'y attendait le moins, des préliminaires de paix furent signés entre l'empereur et Louis XV. Il fut convenu que la France rendrait toutes ses conquêtes d'Allemagne, que le duché de Toscane serait donné au duc de Lorraine, et que la Lorraine deviendrait l'apanage du roi Stanislas, avec réversion à la

France après la mort de ce prince ; que l'empereur aurait Milan, Mantoue, et Parme ; que le roi de Sardaigne prendrait Novare et quelques autres places ; que don Carlos serait reconnu en qualité de roi de Naples et de Sicile, et qu'il retiendrait l'île d'Elbe et certains ports de la Toscane ; que la France enfin s'engageait à garantir la pragmatique sanction.

---

## CHAPITRE LII.

Suite du règne du roi George II. — 1736.

Le roi était rentré à Londres dès le mois de novembre ; mais il n'ouvrit la session des chambres que dans le mois de janvier, suivant son habitude. Il commença par leur offrir la perspective peu éloignée d'une paix générale, qui aurait pour base les articles préliminaires que l'empereur et le roi de France avaient déjà réciproquement acceptés ; articles qu'il avait approuvés, parce qu'ils ne différaient pas essentiellement du plan de pacification proposé antérieurement par lui-même et par les États Généraux aux puissances belligérantes. Il ajouta qu'en vertu d'une délibération prise de concert avec les États Généraux, il avait notifié aux cours de Versailles et de Vienne son intention de concourir à tout traité qui aurait pour objet le perfectionnement ou l'amélioration des articles préliminaires. Il annonça qu'il avait déjà donné des ordres pour la réduction des forces de terre et de mer. Toutefois, dit-il, il serait encore nécessaire de supporter quelques dépenses jusqu'à ce que la paix fût définitivement conclue. Il exprima, en finissant, le désir qu'il éprouvait que cette heureuse perspective de paix extérieure établit au dedans l'union et la concorde. Les chambres votèrent sans opposition une adresse de remerciement ; elles adoptèrent de même une proposition de sir Charles Wager, tendante à porter à 15,000 le nombre des matelots pour le service de l'année. Il n'en fut pas de même d'une motion de M. Pulteney, qui demanda qu'on soumit à la chambre le compte estimatif des dépenses de la marine. Les ministres n'aimaient point les mesures scrutatrices ; eux et leurs amis s'élevèrent avec force contre la motion, qui fut rejetée, mais non sans division et sans débat.

Un assez grand nombre de bills furent présentés aux communes durant cette session. Tous ceux qui venaient de l'opposition furent rejetés presque sans examen par la majorité ministérielle ;

ceux que le ministère proposa passèrent malgré l'opposition.

De tous les bills qui furent soumis à la chambre des communes, aucun ne donna lieu à d'aussi longues discussions que celui qui concernait le débit des boissons spiritueuses.

Les juges de paix du Middlesex, voulant connaître le nombre des maisons où se vendait l'esprit de genièvre, trouvèrent que, dans la seule circonscription de Westminster, de la Tour, et du canton de Finsbury, non compris Londres et Southwark, il y avait 7,044 boutiques de débitants de genièvre en détail, sans compter les caves, les greniers, et tous les autres lieux où cette dangereuse liqueur se vendait en cachette. Ils appelèrent sur ce point l'attention de la chambre, alléguant que l'abus des liqueurs spiritueuses avait déjà coûté la vie à beaucoup d'individus, et sensiblement altéré la santé d'un bien plus grand nombre de buveurs imprudents. La pétition fut renvoyée à un comité qui, après mûr examen, déclara que la consommation excessive de la liqueur avait pour cause principale son trop bas prix, et que le moyen de diminuer la consommation c'était d'élever ce prix. Sur ce rapport du comité, un bill fut passé pour assujettir toutes les liqueurs spiritueuses à un droit de 20 shillings par gallon (1), et les débitants eux-mêmes au paiement annuel d'une licence ou patente de 50 livres sterling. Les débats n'étaient pas encore terminés que, d'un côté, les négociants qui faisaient le commerce de l'Amérique et les distillateurs, présentèrent contre le bill des pétitions auxquelles on n'eut point égard; et que, d'autre part, sir Robert Walpole, sur l'ordre exprès du roi, alléguait que l'altération qu'allaient subir les droits sur les liqueurs ne manquerait pas de porter un notable préjudice à cette branche considérable des revenus de la liste civile. De nouvelles pétitions furent présentées par les marchands de Bristol et de Liverpool, de même que par tous ceux qui commerçaient avec les colonies à sucre de l'Amérique, auxquels le bill allait enlever la faculté d'utiliser les mélasses. Ces réclamations produisirent quelque fruit; les droits furent mitigés en faveur de certains articles, tels que le punch, boisson à laquelle le rhum sert de base. Moyennant ces légers amendements, et après de longues discussions, le bill passa aux communes. Par une de ses dispositions, une somme annuelle de 70,000 livres fut allouée à la liste civile pour la remplir du déficit présumé qu'elle éprouverait.

(1) Mesure qui équivaut à quatre pintes de Paris, ou à peu près.

Le bill de limitation du nombre des fonctionnaires dans la chambre ne put triompher de l'épreuve de la seconde lecture; il avait été présenté au commencement de la session, et la première lecture n'avait produit aucun incident. Lu de nouveau après le bill des liqueurs, il fut rejeté à une grande majorité, etc. Un bill, assez étrange par son objet, déclara nuls et de nul effet tous les anciens statuts de l'Angleterre et de l'Écosse relatifs à la sorcellerie, à la magie, aux enchantements, et aux pactes avec le diable. Enfin la chambre s'occupa d'un bill tendant à prévenir la contrebande, et d'un bill explicatif de l'acte pour prévenir la fraude et la corruption dans l'élection des membres du parlement. L'un et l'autre, après avoir passé aux communes, furent envoyés à la chambre des pairs.

Le bill de mainmorte occasionna encore de vifs débats. Il s'agissait de restreindre les donations et les ventes d'immeubles aux gens de mainmorte. Il fut défendu par ce bill de faire des legs pieux de terres à des églises ou à des corporations de charité. Toute donation, toute vente même de ce genre était déclarée nulle, si elle n'avait reçu sa pleine et entière exécution un an au moins avant le décès du donateur ou testateur. Cette disposition était sage: on voulait s'assurer que le don était un effet de la volonté libre du donateur, et qu'il n'avait été obtenu ni par suggestion ni par captation. Les deux universités d'Oxford et de Cambridge, et les collèges d'Éton, de Winchester, et de Westminster, s'élevèrent fortement contre le bill; plusieurs hospices se coalisèrent avec les universités et les collèges. Ces réclamations ne furent point perdues: il y eut une clause exceptionnelle en faveur des universités, auxquelles il fut néanmoins défendu d'acheter des bénéfices.

Le 5 du mois de mai, la princesse de Galles fut naturalisée par un bill qui passa aux deux chambres. L'héritier présomptif de la couronne, le prince Frédéric, avait épousé, le 27 du mois précédent, la princesse de Saxe-Gotha; ce mariage lui avait été proposé par le roi, afin de l'empêcher de s'allier au roi de Prusse; et George II, qui n'avait pu oublier les rigueurs de son père envers lui, ne se montra ni plus doux ni plus bienveillant pour son propre fils. Longtemps avant que celui-ci eût quitté le Hanovre, George II, tourmenté des mêmes soupçons, des mêmes inquiétudes qui avaient troublé constamment le repos de George I<sup>er</sup>, craignant que son fils ne s'appuyât contre lui de l'opposition, ou que l'opposition ne trouvât en son fils un puissant auxiliaire, George II avait différé de jour en jour de lui permettre de passer la mer; mais, sur le con-

tinent, un autre danger se présentait, et plus roi que père, George II usa d'autorité pour le prévenir. Le prince Frédéric avait toujours eu pour sa cousine, la princesse royale de Prusse, la plus tendre amitié, et cette amitié, croissant et se fortifiant avec l'âge, amena et fit adopter un projet de mariage secret. Cette union, pour devenir impunément publique, aurait eu à surmonter un bien grand obstacle : la haine invétérée que le roi de Prusse et le roi d'Angleterre avaient l'un pour l'autre, haine que leur plus jeune enfance vit commencer, et que leur qualité de beaux-frères n'avait ni éteinte ni diminuée. George, instruit des intentions de son fils, lui envoya sur-le-champ l'ordre précis de se rendre à Londres sans le moindre délai : il aimait mieux l'exposer à devenir chef de l'opposition britannique que gendre du roi de Prusse, qualité qu'il aurait dû au contraire aimer à voir en lui, puisqu'elle aurait pu faire cesser les divisions qui, plus d'une fois dans les années qui venaient de s'écouler, avaient fait échouer ou du moins entravé ses négociations.

Le prince obéit; son père le reçut froidement. La crainte lui imposa une conduite réservée : il n'avait alors guère plus de vingt ans. Mais à mesure que les années, éclairant sa raison et fortifiant son caractère, lui firent connaître ses droits, il sentit l'humiliante dépendance où on le tenait, et l'état de gêne où on le laissait à dessein, afin de lui ôter tous les moyens d'acquiescer des amis et des partisans. Frédéric avait reçu de la nature un penchant marqué pour les lettres : il rechercha la société des hommes que leurs talents avaient fait distinguer honorablement, et ces hommes étaient les principaux chefs de l'opposition. Ainsi, contre le vœu du roi, mais poussé par le roi lui-même, dont la conduite envers son fils est encore une énigme, il devint l'ami des Pulteney, des Wyndham, des Grenville, des Pitt et des Littleton. Bolingbroke surtout gagna toute sa confiance par ses manières douces et insinuantes, et par les charmes de sa conversation tout étincelante de saillies vives et spirituelles. Ce fut lui qui lui persuada que l'opposition ne combattait que pour les libertés et l'honneur du peuple.

Le roi était informé de tout par Walpole, et ses ressentiments contre son fils s'aigrirent de jour en jour. Le prince s'étant un jour présenté chez son père, sur l'avis de Walpole, forma, dit-on, trois demandes : la liberté de faire une campagne sur le Rhin dans l'armée impériale, la permission de contracter un mariage convenable, et une augmentation de revenu, d'autant plus urgente qu'il avait contracté des dettes. Le roi ne

répondit pas aux deux premières demandes, mais il se montra favorablement disposé pour la dernière. Peu de jours après, le roi envoya deux membres de son conseil privé au prince de Galles pour lui proposer la princesse de Saxe-Gotha. Le prince, qui depuis longtemps avait perdu l'espoir d'épouser sa cousine, se soumit à la volonté de son père; et sa nouvelle épouse, qui n'était pas moins aimable que belle et vertueuse, lui fit bientôt oublier ses premières inclinations.

Ce mariage augmenta considérablement la popularité du prince Frédéric; il aurait pu aussi rétablir la bonne intelligence entre le père et le fils, si l'opposition, croyant ou voulant servir le prince, ne fût intervenue dans une contestation qui ne devait se terminer qu'en famille, comme nous le verrons bientôt.

Le 20 du mois de mai, le roi termina la session.

Immédiatement après la clôture, le roi partit pour le Hanovre, laissant, comme d'ordinaire, à la reine la régence du royaume.

Lerois'était plaint, dans son discours, de trouver la nation disposée à l'émeute et à la révolte; il ne devait peut-être en accuser que son gouvernement, qui, sans ménager convenablement les habitudes populaires, prétendait sevrer tout d'un coup la partie indigente de la nation de choses dont elle avait fait jusque-là ses plus chères jouissances. L'esprit de genièvre était la liqueur favorite des artisans, des ouvriers, des gens du peuple, et même de beaucoup de personnes des classes supérieures. Cette liqueur était peu chère, c'était là pour le consommateur un point important. L'imposition exorbitante de 20 shellings par gallon, sans compter la licence du débitant, qui bien certainement devait chercher à se couvrir de ce surcroît de taxe en augmentant encore le prix de sa denrée, avait mis le prix du genièvre, et en général de toutes les liqueurs spiritueuses, bien au-dessus des facultés du vulgaire. Cette privation subite devait être vivement sentie; elle le fut, et la fermentation qu'elle excita dans tous les esprits fut suivie de beaucoup d'excès à Londres, à Edimbourg, et dans beaucoup d'autres villes du royaume.

Les affaires du continent offrirent les résultats annoncés par le roi dans son discours de clôture aux chambres. L'empereur avait signé définitivement la paix avec la France. Le duc de Lorraine avait épousé sa fille aînée, la fameuse Marie-Thérèse. L'infant don Carlos reçut la couronne de Sicile en échange de la Toscane, que les Espagnols évacuèrent. Auguste fut reconnu sans contradiction en qualité de roi de Pologne; Stanislas abdiqua solennellement ses droits au trône de cette contrée, et l'époux de Marie-Thérèse, de-

venu grand-duc de Toscane, céda la Lorraine à la France.

### CHAPITRE LIII.

Suite du règne du roi George II. — 1737.

L'ouverture de la session avait été fixée au 21 janvier ; le roi se trouvant indisposé par suite d'une traversée pénible, le parlement fut prorogé au 5 février, et ce jour-là même, l'indisposition du roi durant toujours, le lord chancelier prononça le discours d'ouverture en vertu d'une commission spéciale.

Les communes, après avoir voté l'adresse d'usage, s'occupèrent de la question des subsides ; elles votèrent 10,000 matelots, maintinrent l'armée de terre à 17,004 hommes, et déclarèrent que le montant des taxes serait levé par un impôt sur la drèche et sur les terres, et 1 million pris sur les fonds d'amortissement.

Le ministre proposa d'appliquer 1 million de fonds d'amortissement au rachat de pareille somme des anciennes annuités de la compagnie du Sud. Sir John Barnard fit à son tour une motion pour que le roi fût autorisé à lever une somme, soit par vente d'annuités, soit par voie d'emprunt à trois pour cent d'intérêt, laquelle somme serait appliquée au rachat des annuités de cette compagnie. Cette proposition, qu'il accompagna d'arguments solides, et pour ainsi dire d'une démonstration mathématique, fut vivement combattue par MM. Heathcote, Winnington, et les autres amis du ministère. Ce plan de M. Barnard avait fait sur la chambre une impression que ses adversaires eurent beaucoup de peine à détruire. Quant à la proposition de sir R. Walpole, elle obtint la majorité.

Une discussion assez vive sur un sujet assez singulier ne tarda pas à s'engager dans les chambres. Le ministre demanda un bill qui limitât le nombre des théâtres, et qui soumit les auteurs dramatiques à obtenir pour leurs pièces l'approbation du lord chambellan, auquel appartiendrait le droit de supprimer celles qui montreraient quelque danger pour la morale publique, ou une tendance contraire au gouvernement. Cette motion fut vivement sur ce qui se passait tous les jours dans certains théâtres, et principalement à celui de Haymarket. Les directeurs de ce théâtre s'élevèrent contre elle, et le moyen de faire de bonnes recettes était de se conformer au goût national, qui dans cet endroit s'était entièrement tourné

vers la politique. Dans sa haine anti-ministérielle, le peuple de Londres courait chaque soir à des pièces d'où le véritable comique semblait avoir été banni, mais où l'on tournait en dérision les ministres, jusqu'à imiter leur accent, leurs manières, et leur costume. M. Henri Fielding s'était aperçu que le public se souciait peu de bonnes pièces de caractère ou de mœurs, mais qu'il aimait le scandale : il le servit à son gré, et le public accourut en foule. Il se félicita sans doute alors d'avoir exilé du théâtre l'esprit et la raison, et d'y avoir introduit la licence et la satire ; mais les choses furent poussées si loin que le ministère résolut de supprimer ce dévergondage politique. Le bill trouva peu d'opposition aux communes ; il n'en fut pas de même à la chambre haute, où la cause de la liberté des théâtres fut plaidée par lord Chesterfield avec moins de raison sans doute que d'éloquence. La majorité décida la question en faveur du ministère. Le théâtre gagna pour lors en décence ce qu'il perdait en censure âcre et mordante.

Le bill des théâtres avait produit une discussion vive et animée : la motion de M. Pulteney relativement à une adresse au roi pour le prier d'accorder au prince de Galles un établissement convenable, produisit une discussion grave et solennelle. Nous avons parlé de la mésintelligence qui régnait entre le prince et son père, mésintelligence qui s'accrut, de la part du roi, en proportion de la faveur que le prince trouvait dans le parti de l'opposition. S'il faut en croire Walpole et ses mémoires, le ministre eut la plus grande peine à triompher de la répugnance que le roi montrait pour augmenter le revenu du prince de Galles aux dépens de la liste civile ; il réussit pourtant à obtenir son consentement pour un revenu annuel de 50,000 livres, et un douaire pour la princesse. En conséquence, un message formel fut envoyé au prince, pour lui faire connaître les intentions du roi ; ce fut le lord chancelier, suivi des lords du cabinet, qui en fut chargé. Le prince répondit qu'il avait toujours été, qu'il serait toujours pénétré pour le roi du plus profond respect ; que les preuves qu'il recevait en ce moment même de ses bontés le remplissaient de la plus vive reconnaissance ; qu'il était surtout sensible à ce que le roi voulait faire pour la princesse ; qu'au surplus, il ne pouvait rien répondre pour ce qui concernait l'objet même du message, parce que la chose n'était plus en ses mains. Le roi parut mécontent de cette réponse ; toutefois, il ne répliqua pas ; Walpole seul reçut les épanchements de son cœur. Ce fut dans ce moment que M. Pulteney donna l'essor à sa motion pour le soutien de laquelle

l'opposition, chaque jour plus nombreuse, fit usage de toutes ses forces.

Cette motion consistait dans la proposition d'une adresse au roi pour le supplier d'allouer à son fils un revenu annuel de 100,000 livres. Il n'y avait rien, suivant lui, dans une telle demande qui ne fût conforme à l'usage de tous les temps; le roi lui-même avait joui, pendant la vie de son père, d'une somme égale, somme qui d'ailleurs était nécessaire à l'héritier apparent de la couronne, pour conserver l'indépendance et la liberté. Sir Robert Walpole parla contre la motion avec beaucoup de force. Il prétendit que cette motion, si elle était adoptée, ferait consacrer un empiétement sensible sur la prérogative; que l'intervention officieuse du parlement dans les affaires de la famille royale ne servirait qu'à augmenter ou entretenir la mésintelligence entre le prince et son père. Alors Walpole rendit compte à la chambre, par exprès commandement du roi, de tout ce qui s'était passé relativement au message, de l'intention où était S. M. d'assurer un douaire convenable à la princesse de Galles, et une somme annuelle de 50,000 livres au prince, et cela dans le dessein de prévenir les mesures inconvenantes qu'elle avait été informée que le prince voulait prendre; il ajouta que ces 50,000 livres, qui seraient prélevées sur la liste civile, outre les revenus du duché de Cornouailles, formeraient pour le prince, dans l'opinion du roi, un suffisant apanage. Walpole parla de la réponse évasive du prince, et de sa déclaration que ses intérêts ne se trouvaient plus en ses mains (1), déclaration qui avait dû offenser le roi, tout enveloppée qu'elle était dans des expressions de respect et de dévouement. Le ministre finit en disant à la chambre que l'offre du roi était tout ce qu'il pouvait faire, vu les dépenses énormes dont il se trouvait chargé. Convenait-il d'ailleurs que le prince fût tout à fait indépendant?

Comme on avait opposé au ministre les anciens usages, il soutint que le parlement ne pouvait avoir jamais eu le droit de s'immiscer dans l'administration de la famille royale; que si cela eut lieu pour Richard II, qui fut créé prince de Galles après la mort de son père, le fameux prince Noir, ce ne fut que sur la demande du roi lui-même. On répondit au ministre que le roi n'aurait pas été si prompt à créer son petit-fils prince de Galles, s'il n'y avait été contraint par le parlement. On

sait que le vieux Édouard était subjugué par Alex Pierce, une des femmes de la feuë reine, et que cette femme soutenait de toute son influence le duc de Lancastre, second fils du roi; et le prince Noir, qui avait toujours été l'idole du parlement, et qui se trouvait alors sur son lit de mort, devait naturellement désirer que son fils recueillît son héritage. Quant à la somme de 50,000 livres offerte par le roi, elle était évidemment insuffisante pour que le prince pût fournir convenablement aux dépenses de sa maison; que, distraction faite du montant des taxes, et en y comprenant le revenu net du duché de Cornouailles, on ne trouvait qu'un total de 52,000 livres, et que le roi lui-même avait fixé à 63,000 le montant des dépenses du prince. On prouva, par des calculs très-exacts, que les revenus de la liste civile excédaient 900,000 livres, tandis que feu George I<sup>er</sup> n'avait jamais joui que de 800,000. Après de violents débats, la motion de sir W. Pulteney fut rejetée par une majorité de 30 voix seulement sur 438 votants. Une motion du même genre, faite par lord Carteret à la chambre haute, eut le même sort.

Le roi se montra profondément offensé de la conduite de son fils, qui, en sollicitant l'intervention du parlement, avait donné lieu à ses amis de soulever des questions délicates que le gouvernement n'aimait pas à voir discuter. On prétend même que, dans la chaleur des débats, quelques orateurs se permirent contre la reine des insinuations malveillantes. Tel est du moins le motif qu'on donne à la rigueur que le roi déploya dans ses relations avec le prince de Galles. Cette rigueur devint même si insupportable pour ce dernier, que, se voyant presque prisonnier dans le palais de son père, il résolut de saisir la première occasion qui s'offrirait à lui de se soustraire à cette situation équivoque. Il se trouvait avec sa femme et tout le reste de la famille à Hampton-Court, lorsque tout à coup la princesse se sentit assaillie par les douleurs de l'enfantement. Aussitôt, sans en donner avis au roi ni à la reine, le prince la fit partir immédiatement pour le palais de Saint-James, où, pendant la nuit, elle mit au monde une fille.

La reine alla le lendemain matin voir la princesse; son fils tâcha d'excuser son départ précipité, en alléguant l'agression subite des douleurs de l'enfantement, la nécessité d'obtenir de prompts secours, et l'avantage que, sous ce rapport, Londres offrait sur Hampton-Court, où il aurait fallu attendre l'arrivée du médecin. Il témoigna le désir de se rendre auprès du roi, mais la reine lui conseilla de différer sa visite de quelques jours.

(1) « Indeed, mylords, it is in other hands, and I am « sorry for it. » Ce fut par ces mots que le prince termina sa réponse : « J'en suis bien fâché, messieurs, mais la chose est en d'autres mains. »

Le roi était si fort irrité qu'il ne voulut ni le voir, malgré ses instances réitérées, ni admettre sa justification et ses humbles excuses; ses ressentiments n'étaient pas encore satisfaits : il envoya l'ordre au prince de quitter sur-le-champ le palais de Saint-James.

Cet ordre même fut dans le conseil le sujet d'une longue discussion. Le chancelier et quelques autres avaient témoigné leur chagrin de voir pousser les choses si loin; Walpole déclara sèchement que telle était l'intention positive du roi. Le chancelier insista; il voulait qu'on envoyât au prince un message pour lui faire connaître à quelles conditions le roi consentirait à un rapprochement. Le ministre rejeta ce moyen, qui n'aboutirait, dit-il, qu'à une correspondance inutile où les animosités ne feraient que s'aigrir. Il fallut alors procéder à la rédaction du message, conçu d'abord en termes si durs que le chancelier ne put s'empêcher de refuser sa coopération, si on ne consentait à les adoucir. Ce message, définitivement rédigé, commençait par de longues récriminations, où tous les torts du prince, réels ou prétendus, étaient énumérés. Il se terminait par ces mots :

« Tant que vous ne serez pas rentré dans le devoir; tant que vous n'aurez pas retiré votre confiance aux amis qui vous dirigent et qui vous dicent envers la reine et moi une conduite que rien ne saurait justifier, vous ne sauriez résider dans mon palais; car je ne puis permettre qu'il soit le rendez-vous de gens qui, sous les fausses apparences d'un grand attachement pour vous (1), fomentent les divisions qui affligent ma famille, et que vous avez imprudemment fait naître. Je ne recevrai donc de vous aucune justification, tant que vous persisterez dans votre conduite; mais quand vos actions annonceront un retour sincère

(1) Les hommes que le roi, ou plutôt le ministre, veut désigner ici, sont lord Bolingbroke, qui avait gagné la faveur du prince; MM. Pulteney, Methuen, Wyndham, et plusieurs autres membres influents de l'opposition, qui tous avaient ou prétendaient avoir à se plaindre du ministère. Parmi les amis du prince se faisaient remarquer aussi deux jeunes orateurs, qui, soit par conviction, soit par le désir d'acquiescer quelque renommée, s'étaient jetés avec tout leur talent dans le parti de l'opposition. L'un était M. Littleton, devenu depuis lord Littleton; l'autre était William Pitt, devenu depuis si célèbre sous le nom de lord Chatham. Ils s'annoncèrent pour la première fois en qualité d'orateurs, lorsqu'il fut question du mariage du prince de Galles. Le premier, lit-on dans Tyndal, se montra digne émule de Cicéron, qu'il paraissait avoir pris pour modèle; le second (Pitt), moins difé-  
sais que l'orateur romain, égala ou surpassa Démosthène dans ses plus beaux mouvements oratoires.

à vos devoirs, elles pourront m'engager à pardonner ce qui forme à présent l'objet de mon juste ressentiment. Ma volonté est donc que vous quittez, avec toute votre famille, le palais de Saint-James, aussitôt que la santé de la princesse vous permettra de le faire sans danger pour elle. Je lui laisse provisoirement le soin de ma petite-fille; je songerai plus tard à son éducation. »

Le prince fit, dit-on, plusieurs démarches propres à ébranler les résolutions de son père, et, n'y pouvant réussir, il se retira à l'hôtel de Norfolk, place Saint-James, et sa demeure nouvelle ne tarda pas à devenir le centre et le foyer de l'opposition; ce qui doit faire croire que les démarches qu'on lui attribue furent dictées par le désir de se montrer à l'Angleterre fils respectueux et soumis, plutôt que par la volonté sincère de se réconcilier avec son père, dans lequel il ne voyait guère qu'un instrument employé par la reine suivant les desseins de Walpole. Il était aisé de prévoir la tournure que devaient prendre les choses. Le roi semblait ne voir que par les yeux de son ministre, et ce ministre avait pour ennemis déclarés tous les principaux membres de l'opposition. Ceux-ci avaient pour eux l'instruction, le talent, une intégrité à l'épreuve des séductions du pouvoir, et une grande popularité; le prince les aimait, parce qu'il aimait l'esprit, les connaissances, le patriotisme vrai ou apparent; et cela, il le trouvait en eux. Pour première condition de rapprochement, le roi exigeait qu'il rompit avec eux sans délai, pour se soumettre au despotisme de Walpole : c'était là ce qu'évidemment on n'obtiendrait pas du prince. La conséquence du parti pris par ce dernier devait être aussi de lui attacher davantage l'opposition; le roi, de son côté, peu disposé à céder, fit publier un ordre qui interdisait sa présence et même l'entrée au palais de toute personne qui voyait le prince et la princesse de Galles. Le prince, dit lord Hardwicke dans un rapport qui se trouve parmi ses papiers, ne cessa de donner des preuves de courage, de persévérance, et en même temps de sensibilité. Le roi donna aussi preuve de persévérance, mais de persévérance dans la rigueur.

Le parlement avait été prorogé le 21 juin. La reine ne tarda pas à se sentir malade, ou pour mieux dire à reconnaître les progrès alarmants d'un mal dont elle souffrait depuis longtemps. Ce mal était une hernie, que, par pudeur, dit-on, elle voulut, au péril de sa vie, cacher aux médecins qui furent appelés, et qui, trompés par les symptômes équivoques qu'ils remarquèrent ainsi que par ses réticences, imaginèrent malheureusement

qu'elle avait la goutte dans l'estomac, et lui administrèrent des cordiaux très-actifs. Ces cordiaux, au lieu de la guérir, produisirent une inflammation d'entrailles, que suivit la gangrène, et qui se termina par la mort. Elle expira le 20 novembre, ayant gardé jusqu'au dernier instant sa pleine et entière connaissance. Elle envoya à son fils sa bénédiction et l'assurance qu'elle lui pardonnait; elle avoua même à Walpole qu'elle aurait eu bien du plaisir à le voir encore une fois, mais qu'elle y avait renoncé de peur d'irriter le roi, qui s'éloignait fort peu d'auprès d'elle. Avant de mourir, elle exprima devant le roi la haute opinion qu'elle avait de Walpole et de ses grands talents; se tournant ensuite vers le ministre : «J'espère, lui dit-elle, que vous n'abandonnez jamais le roi, et que vous continuerez de le servir aussi fidèlement que vous l'avez fait jusqu'ici. Je vous recommande le roi, ajouta-t-elle en prenant la main de George.»

On assure que tant que dura la maladie, le roi donna les plus grandes marques d'affection et de douleur; qu'il passait très-souvent la nuit auprès d'elle, et que plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'on eût pu l'engager à prendre du repos. On ajoute que George regretta sincèrement sa femme, et que pendant longtemps il ne pouvait voir son ministre sans que des larmes coulissent de ses yeux.

## CHAPITRE LIV.

Suite du règne du roi George II. — 1738.

Les débats dont nous avons précédemment rendu compte avaient fortement excité l'intérêt de la nation : toute l'attention publique s'y était en quelque sorte absorbée; mais dès le commencement de l'année, les plaintes amères du commerce anglais l'appelèrent sur d'autres objets. Depuis la paix d'Utrecht, les croiseurs espagnols n'avaient cessé de traiter en ennemis, malgré les dispositions formelles de ce traité, les Anglais qui voulaient naviguer sur les côtes de l'Amérique; c'est que les Espagnols se regardaient comme véritables et seuls propriétaires de tout le continent américain, parce qu'ils étaient les premiers qui l'avaient découvert. Les Anglais soutenaient, de leur côté, que toutes les terres qu'ils possédaient en Amérique leur appartenaient en toute souveraineté; il faut dire que deux traités conclus en 1667 et 1670 avaient formellement reconnu le fond du droit, tout comme ils réglaient avec la

plus grande précision la nature et l'effet des futures relations commerciales des colonies anglaises et espagnoles, sauf le cas où il y aurait quelque dérogation particulière en faveur des porteurs de licences accordées par l'un ou l'autre souverain. Ces traités accordaient aux vaisseaux anglais la permission de relâcher dans les ports espagnols en cas d'accidents graves. Le commerce anglais prétendait encore qu'il avait le droit de couper du bois dans la baie de Campêche, et, bien que cela ne se trouvât pas stipulé dans les traités antérieurs, il est certain que le fait lui-même avait été toléré en tout temps. Les fréquentes communications autorisées faisaient naître des relations clandestines. A la vérité le traité de 1667 donnait réciproquement le droit de visite sur tous les bâtiments de commerce qui naviguaient dans les mers respectives des deux peuples, et par suite celui de confisquer les objets de contrebande.

Tant que la France et l'Espagne avaient été rivales et ennemies, il y avait eu de la part des Espagnols, en faveur des Anglais, beaucoup de tolérance; car les Anglais pouvaient devenir pour l'Espagne d'utiles alliés; mais l'avènement d'un petit-fils de Louis XIV au trône d'Espagne changea nécessairement la politique espagnole. Toute permission de trafic avec les colonies, permission que chaque souverain pouvait accorder ou refuser, fut déclarée nulle et de nul effet; mais il fut passé avec la compagnie de la mer du Sud un contrat qu'on intitula *Traité de l'assiento*, qui autorisait cette compagnie à importer pendant trente ans dans les colonies espagnoles un certain nombre de nègres, et à envoyer chaque année dans un port de l'Amérique espagnole un bâtiment d'un tonnage déterminé et chargé de marchandises d'Europe. Les Anglais conservaient la faculté de radouber leurs vaisseaux en cas d'avarie dans le port espagnol le plus voisin, mais ils ne pouvaient y faire aucun commerce. Les visites des gardes-côtes reçurent alors un redoublement de rigueur qui plus d'une fois amena des actes vexatoires, et même, dit-on, des actes de barbarie. Comme les gouverneurs espagnols avaient une part dans toutes les prises, ils étaient très-intéressés à trouver des coupables: il arrivait bien rarement qu'un navire visité ne fût pas confisqué.

Le mal était difficile à réparer; trop de gens cherchaient à le cacher ou à le pallier. Dans plus d'une occasion, dit-on, l'équipage du vaisseau capturé allait s'ensevelir dans les mines du Potosi; c'était descendre vivant dans la tombe. Si quelques plaintes parvenaient en Angleterre, c'était si longtemps après l'événement, il fallait ensuite subir tant de lenteurs, d'informations, de

renvois d'un pays à l'autre et du vieux continent au nouveau, qu'il était presque impossible d'obtenir aucun résultat. Lorsque le cabinet de Saint-James dénonçait quelque violation des traités, tout se réduisait de la part de celui de Madrid à des promesses d'informer; et les ministres, qui craignaient une rupture, négociaient et n'armaient pas, quoique l'opposition ne cessât d'exprimer le vœu national d'obtenir par les armes ce qu'on refusait aux négociations. On remit aussi en question à la même époque le droit de couper le campêche dans la baie et de faire du sel dans l'île de la Tortue, ainsi que la fixation des limites de la Caroline et de la Géorgie. L'Espagne réclamait fortement les portions contiguës à la Floride; elle le faisait même en termes si péremptoirs, qu'un bataillon anglais, qui venait d'être envoyé à Gibraltar, reçut l'ordre de passer dans la Géorgie.

Sur ces entrefaites, le duc de Toscane étant venu à mourir, et la Toscane se trouvant dévolue suivant les traités au duc de Lorraine, la reine d'Espagne, qui n'avait jamais cessé de regarder ce pays comme un bien de famille, fit revivre ses prétentions. Elle chercha même à s'attacher l'Angleterre en lui offrant la cession définitive de Gibraltar et Minorque, et la réparation complète de tous les dommages soufferts en Amérique par ses commerçants. Si George n'avait été que roi d'Angleterre, il aurait vraisemblablement accepté cette offre où la nation aurait trouvé un avantage réel. Des traités existaient, il est vrai; mais il est si facile de trouver des prétextes pour éluder un traité, sans paraître coupable de mauvaise foi! George rejeta la proposition de la reine d'Espagne: il était électeur de Hanovre, duc de Verden et de Brême; ces provinces allemandes formaient son propre patrimoine, il ne voulait point les exposer à l'effet des vengeances impériales. Le refus de George irrita la reine d'Espagne; l'ordre de redoubler de surveillance fut donné à tous les gardes-côtes, et cet ordre, exécuté avec la plus grande rigueur, produisit tant de confiscations illégales, tant de pertes pour le commerce, que de tous les côtés de l'Angleterre des réclamations au roi vinrent dénoncer le mal pour en solliciter le remède. Le ministre britannique à Madrid reçut de son gouvernement un mémoire énergique avec mission expresse de le présenter au roi d'Espagne. Il y était dit que si des mesures efficaces n'étaient promptement prises pour réparer le mal déjà fait et pour en empêcher le retour, le roi de la Grande-Bretagne se verrait forcé de procurer à ses sujets une pleine et entière satisfaction, conformément aux traités et au droit des gens. Le roi Philippe ne regarda pas sans doute ces déclarations comme

devant être suivies d'effet: il répondit qu'il ferait tout pour conserver l'amitié du roi d'Angleterre et qu'il aurait égard au contenu de son mémoire. A cette réponse évasive, le ministère espagnol ajouta des dénégations; plusieurs faits allégués dans le mémoire furent contestés, et quelques instances pressantes que put faire l'ambassadeur anglais, il ne put obtenir de réponse avant l'ouverture de la session. Tout semblait donc annoncer une rupture prochaine au moment où les chambres se réunirent, animées l'une et l'autre des mêmes sentiments qui remplissaient tous les cœurs.

Le roi prononça un discours qui ne fut guère remarquable que par sa brièveté: il se borna à recommander la prudence et l'union dans l'expédition des affaires publiques. Après les adresses d'usage, auxquelles on ajouta l'expression des regrets qu'avait fait naître la mort de la reine, la chambre des communes s'occupa des affaires d'Espagne sur la pétition qui lui fut présentée par une réunion très-nombreuse de marchands, négociants, colons, et autres intéressés dans les colonies anglaises d'Amérique. Cette pétition fut accompagnée et suivie d'une infinité d'autres pétitions, où se trouvaient souvent rapportés en détail les actes les plus révoltants de barbarie et d'inhumanité exercés sur les Anglais prisonniers par les gardes-côtes et croiseurs espagnols. Toutes ces pétitions étaient appuyées de pièces probantes ou de nombreux témoignages: il était à présumer pourtant qu'il y avait là beaucoup d'exagération. Outre que les témoins n'avaient point déposé contradictoirement avec les Espagnols, on n'avait pas eu même la simple précaution d'exiger d'eux le serment préalable; et l'on peut présumer que les plaintes durent être excessives, dans l'espérance d'obtenir de plus grands dédommagements. Se plaindre des Espagnols, c'était une manie, une mode; on se plaignait donc, et comme il y avait d'ailleurs intérêt à le faire, on n'y mit pas de ménagement.

L'opposition soutenait de toutes ses forces les pétitionnaires; elle favorisait l'explosion du mécontentement contre l'Espagne, parce qu'elle rendait ainsi tout rapprochement impossible, très-difficile au moins; ce qui forcerait vraisemblablement le ministère à déclarer la guerre, et l'on croyait que la déclaration de guerre serait suivie de la retraite de Walpole. Cette opinion était même si bien accréditée dans la chambre, elle perceait si ostensiblement dans tous les discours de l'opposition, que Walpole se crut obligé de la combattre face à face. «On veut, dit-il un jour, vous faire entendre que le ministère craint de

s'engager dans une guerre avec l'Espagne : pourquoi le craindrait-il ? Ni ma raison ni ma propre expérience ne me rappelle rien qui puisse me faire penser que des ministres sont moins exposés en temps de paix qu'en temps de guerre. Il me semble même plutôt qu'un ministre qui aurait quelque reproche à se faire trouverait mieux son compte à la guerre qu'à la paix, car la guerre, attirant sur elle tous les regards de la nation, les détournerait de tout autre objet. D'ailleurs le ministre ne saurait être responsable du mauvais succès de la guerre, comme il l'est de sa propre administration, surtout quand cette guerre est dans le vœu national.» Walpole avait raison, et tous les yeux alors étaient tellement fixés sur l'Espagne, que la chambre prit à l'unanimité la résolution de tenir la main à l'exécution du règlement qui défendait la publication des débats, sans que cette résolution excitât ni surprise ni murmures, malgré l'intérêt et le zèle que les Anglais ont mis en tout temps à défendre la liberté de la presse.

La chambre des communes avait ordonné des informations et des enquêtes ; un grand nombre de témoins furent interrogés à sa barre. Un de ces témoins, nommé Jenkins, avait eu son vaisseau capturé sept ou huit ans auparavant par les gardes-côtes espagnols, et les journaux de l'époque, enchérissant sur la vérité pour produire plus d'effet sur leurs lecteurs, n'hésitèrent pas à dire que le capitaine espagnol avait mis l'équipage anglais à la torture ; qu'il avait fait pendre Jenkins à trois différentes reprises ; que la dernière fois il avait fait attacher un mousse aux pieds du patient ; qu'ensuite il lui avait coupé une oreille en lui disant : « Tiens, va porter cela à ton roi. » Les gens sensés n'avaient pas seulement refusé de croire à un pareil fait, mais encore ils traitèrent tout ce récit de conte ridicule. Répété dans la chambre des communes à une époque où l'animosité contre l'Espagne était montée au plus haut point, il produisit l'indignation, et des cris de vengeance s'élevèrent de toutes parts. Walpole parvint avec beaucoup d'adresse à ramener la chambre à des sentiments plus calmes.

Le ministre ne nia point que les pétitionnaires n'eussent clairement prouvé les pertes qu'ils avaient souffertes ; il convint que les gardes-côtes avaient agi en mille occasions contrairement au droit des gens, aux conventions existantes, et aux droits incontestables des sujets du roi. « Toutes ces infractions aux traités et à la bonne foi, dit-il, peuvent justement exciter les plus vifs ressentiments. Si nous pouvions pourtant par des voies amicales obtenir une satisfaction convenable et

entière, devrions-nous entraîner la nation à une guerre dont l'issue serait incertaine et pourrait même être funeste ? Eh ! quel but enfin aurait cette guerre ? obtenir la réparation des injures passées, et une garantie contre le renouvellement de ces hostilités ? Eh bien ! nous avons l'espérance fondée d'obtenir ce résultat par la voie des négociations. » La chambre, la majorité du moins, délibérant sur un projet d'adresse, en adopta une tendante à supplier le roi de faire tous ses efforts pour obtenir la réparation du dommage causé au commerce britannique, et des atteintes portées à l'honneur de la couronne. La chambre assura, en finissant, le roi, que, dans le cas où des démarches amicales ne produiraient pas de résultat satisfaisant, elle le mettrait en état de prendre les mesures que pourrait exiger l'honneur de l'Angleterre. La chambre des pairs présenta une adresse à peu près semblable, et même encore conçue en termes plus énergiques.

Peu de temps après, on fit une motion qui, si elle eût été prise en considération, aurait pu fortement compromettre l'honneur de l'Angleterre dans l'opinion de toutes les nations civilisées. Sous prétexte d'encourager et de protéger efficacement le commerce de l'Angleterre avec l'Amérique, il s'agissait de donner aux marins et au matelots la propriété de toutes les prises qui seraient faites sur l'Espagne après que la guerre aurait été déclarée. Les matelots auraient reçu 5 livres pour chaque prisonnier espagnol fait sur mer, et ils seraient devenus propriétaires de toutes les places enlevées à l'ennemi. Le ministre Walpole s'éleva fortement contre une motion qui non-seulement deviendrait une véritable déclaration de guerre, mais qui encore soulèverait contre l'Angleterre la juste indignation de toutes les nations commerçantes de l'Europe. Et certes Walpole avait encore raison cette fois. Les droits de la guerre ne sont déjà que trop cruels ; faut-il que des peuples civilisés y ajoutent tout ce qui pourrait lui donner le caractère d'une guerre de Bédouins : l'ardeur du pillage et des primes de meurtre ? La majorité et une bonne partie de l'opposition s'étant réunies, la scandaleuse motion fut rejetée.

Quelques jours après ce rejet (le 20 mai) le parlement fut prorogé ; vers le commencement de juin, la princesse de Galles mit au monde un fils auquel on donna, comme à son grand-père, le nom de George, et qui après lui monta sur le trône, pour y parcourir la plus longue carrière de roi que la Grande-Bretagne eût pu encore inscrire dans ses annales.

Pendant le ministre, qui s'était pour ainsi

dire engagé à obtenir satisfaction de l'Espagne sans recourir à la voie des armes, crut toutefois prudent de soutenir ses négociations par un déploiement de forces militaires capable d'imposer au gouvernement de Philippe. L'amiral Haddock fit voile vers la Méditerranée avec une escadre nombreuse. Tous les Anglais établis dans les villes maritimes d'Espagne, ou qui seulement s'y trouvaient par accident ou pour leurs affaires, reçurent l'ordre de faire prendre inventaire de tous leurs effets par les notaires du pays, pour le cas prévu de rupture. En même temps des troupes et des munitions furent envoyées en Amérique pour mettre la Géorgie à l'abri de l'invasion. Ces mesures produisirent l'effet qu'on en attendait : la cour de Madrid n'en eut pas plutôt connaissance, qu'elle envoya au ministre espagnol à Londres des instructions précises et d'une nature si pacifique, que, dès le mois de septembre, il fut signé entre les deux gouvernements des préliminaires qui devaient servir de base à un traité par lequel seraient terminés et réglés tous les différends existants.

Tandis que les affaires extérieures semblaient s'acheminer vers un accommodement définitif, les habitants de Londres et de Westminster voyaient souvent l'émeute s'agiter parmi eux et troubler leur repos. Ces dissensions provenaient toujours de la même cause : le bill des liqueurs. Le peuple de Londres ne pouvait pas entendre que c'était pour son propre avantage et pour l'intérêt de sa santé qu'on voulait réduire l'usage immodéré du genièvre et des autres liqueurs pernicieuses, qui détruisent à la longue les meilleurs tempéraments, et sont toujours mortelles pour les personnes de complexion faible ou délicate. Mais combien d'hommes qui savent qu'une chose est nuisible, et qui ne laissent pas de vouloir s'en servir ! Nous sommes en général prodigues de la santé, comme un dissipateur l'est de son or. Né dans l'opulence, l'un meurt dans le besoin ; né robuste et fort, l'autre meurt épuisé de souffrances. Le peuple anglais ne voulait voir dans le bill qui exhaussait le prix du genièvre qu'une mesure fiscale dirigée contre le consommateur indigent. Il courait, comme de coutume, aux lieux où se vendait jadis la liqueur favorite, sûr qu'il était d'y trouver des hommes qui, bravant le danger de l'amende et de la confiscation, fraudaient sans scrupule les dispositions du bill, poussés par l'appât d'un gain incertain. On assure qu'en moins de deux ans, il y eut dans la banlieue de Londres 12 ou 15,000 contraventions constatées, 5 ou 6,000 condamnations à une amendé de 100 livres, et à peu près 9 ou 10,000

actes de bail de caution pour jouir de la liberté provisoire.

## CHAPITRE LV.

Suite du règne du roi George II. — 1739.

Le parlement ne se réunit de nouveau qu'au 1<sup>er</sup> février. Le roi annonça aux chambres que, conformément aux préliminaires signés l'année précédente, il avait été conclu et ratifié entre lui et le roi d'Espagne une convention par laquelle ce dernier s'obligeait à réparer par des paiements successifs, et dans un délai déterminé, toutes les pertes qu'avait essuyées le commerce anglais. Une adresse de remerciement fut votée dans les deux chambres, non sans avoir éprouvé une assez forte opposition ; mais quand la convention elle-même fut soumise aux communes, la discussion prit un caractère prononcé de violence. Walpole, dans un discours qui dura près de trois heures, défendit par tous les moyens la convention espagnole, et, croyant avoir laissé l'opposition sans réplique, il demanda une adresse au roi pour le remercier d'avoir communiqué ce nouveau traité à la chambre. L'opposition n'en mit que plus de force dans ses raisonnements ; mais elle laissa trop voir qu'elle comptait sur l'appui des passions populaires : une infinité de pétitions dirigées contre la convention, comme contraire à l'honneur et à l'intérêt du peuple anglais, furent présentées pendant le cours des débats. Walpole enfin l'emporta, mais ce ne fut que de 28 voix sur 492 votants. Dans la chambre haute, le résultat fut à peu près semblable ; quelques voix firent pencher la balance ; mais 49 pairs signèrent une protestation très-forte ; le prince de Galles, bravant les ressentiments de son père pour une cause qui lui semblait juste, ne craignit pas de se placer à la tête des opposants.

On vit alors plusieurs membres de l'opposition prendre une résolution extrême, par laquelle ils voulurent sans doute faire entendre qu'ils désespéraient de la chose publique, mais qui au fond ne servit qu'à prouver leur mécontentement et devint plus tard contre eux le motif d'un reproche légitime : ils se retirèrent de la chambre ; mais en se retirant n'abandonnaient-ils pas l'État sans défense à ses ennemis ? Leur devoir n'était-il pas de rester au poste où leurs opinions politiques les avaient placés, de combattre là sans relâche, et de faire entendre une voix accusatrice s'ils voyaient le mal et ne pouvaient l'em-

pécher? Caton d'Utique vit la liberté de Rome expirante, ou ce qu'il appelait la liberté, et il se tua; et ceux qui se passionnent sans réflexion pour tout ce qui porte une apparence de grandeur, ont loué, approuvé, vanté ce suicide. Mais la mort de Caton servit-elle la liberté? Non; elle laissa la liberté en proie à ses ennemis. La retraite des membres de l'opposition ne devait pas avoir pour eux un résultat funeste ni aboutir à un suicide; aussi offrit-elle un côté ridicule que les partisans du ministère ne manquèrent pas de saisir, et l'on dit hautement qu'ils avaient fait comme les enfants, qui boudeut quand on leur refuse ce qu'ils demandent. « Que les amis de la nation, s'écria Walpole, que la chambre elle-même rende grâce à ceux qui, en se retirant, ont laissé tomber le masque dont ils se couvraient devant nous. Une rébellion ouverte nous trouvera toujours en garde; mais comment s'y tenir contre des ennemis secrets, des traîtres qui cherchent à nous frapper dans l'ombre?... Ce que je crains, c'est qu'ils ne tiennent pas leur parole, et que bientôt ils ne reviennent. J'espère, au surplus, que les véritables amis du trône et du pays ne verront ici qu'un nouveau motif de s'unir plus étroitement au roi, et, que s'il est dans cette chambre quelques personnes que leurs bonnes intentions n'aient pas tout à fait garanties de l'entraînement, il leur suffira, pour rentrer dans les voies légitimes, d'entendre sonner autour d'elles avec tant d'audace la trompette de la révolte. »

Ces derniers mots de Walpole firent une vive impression sur les membres flottants de l'opposition : beaucoup d'entre eux refusèrent d'abandonner la chambre; ils furent approuvés par leurs commettants, qui sentirent fort bien que si la majorité ne se formait réellement que d'une faction achetée par le ministère, la retraite de la minorité devait nécessairement donner à cette faction une plus grande force, en la débarrassant de tous ceux qui l'entraînaient dans ses mouvements. Et si en effet la constitution courait de si terribles dangers, était-ce en lui enlevant tous ses défenseurs qu'ils comptaient mieux la défendre? Walpole déclara nettement que jamais il ne s'était vu délivré d'un plus grand embarras. « Quelque désir que j'eusse, dit-il, d'assurer les vrais intérêts de la nation, ai-je pu présenter un seul bill, tout avantageux qu'il pût être, sans avoir l'opposition à combattre, sans avoir de plus à me défendre moi-même de la malveillance et de la calomnie? Maintenant que l'opposition a perdu ses principaux chefs, je proposerai sans crainte des mesures qui me semblent favorables au pays à notre commerce, à nos manufactures, et si la

chambre les juge comme moi et qu'elle les adopte, elle ne s'entendra plus accuser de n'être qu'une faction. » Walpole remplit sa promesse : un assez grand nombre de bills importants et avantageux passèrent à la chambre, et contribuèrent à l'amélioration des institutions existantes. L'opposition n'avait qu'une ressource, elle la saisit : le ministre, dit-elle, a changé de conduite, et ce changement a produit plusieurs bills dont le peuple profite; mais à qui ce changement est-il dû? aux membres de la minorité, dont la retraite a fait naître chez le ministre cette pensée : qu'en donnant aux Anglais quelques institutions sages pendant l'absence de ces membres, il pourrait persuader à la nation que leur présence seule le gênait dans ses projets. Eh bien ! qu'il se flatte de ce résultat ; mais ce résultat c'est la nation qui le gagne, et la minorité l'a mieux servie en se retirant, qu'elle n'aurait pu le faire à force ouverte, puisqu'elle était toujours vaincue par cette majorité, fille de la corruption.

Le parlement termina sa session le 14 juin. Trois mois auparavant, il était né au prince de Galles un second fils.

Cependant les affaires d'Espagne se montraient sous une face peu favorable : la cour de Madrid, irritée du ton que l'opposition avait pris lorsque la convention avait été soumise aux chambres, annonça que, de son côté, elle se sentait fort peu disposée à exécuter cette convention. Le roi lui-même, ayant admis devant lui l'ambassadeur d'Angleterre, se plaignit avec amertume de l'insulte qu'il recevait par le séjour prolongé d'une escadre anglaise dans ses mers. Il ajouta que le refus constant de la compagnie du Sud de payer les arrérages qu'elle devait pour l'introduction des nègres en Amérique, lui donnait le droit de révoquer le contrat de l'assiento, et même de saisir les effets de cette compagnie à concurrence de 68,000 livres, montant de ces arrérages; et les ministres espagnols finirent par déclarer que, si le droit de visite de tous les vaisseaux naviguant dans les mers d'Amérique ne servait pas de base aux négociations projetées, il était inutile de perdre plus de temps en conférences. Dès que cette réponse peu amicale fut connue à Londres, le gouvernement travailla aux préparatifs de la guerre avec la plus grande activité. Horace Walpole fut envoyé en Hollande pour requérir le contingent de troupes que les États s'étaient engagés à fournir en cas de guerre. D'un autre côté, l'ambassadeur anglais, à Madrid, eut ordre d'insister sur l'abolition du droit de visite et sur l'exécution immédiate de tous les articles de la convention. L'ambassadeur, en transmettant ce

message, ajouta que le roi d'Angleterre était décidé à permettre que ses sujets usassent du droit de représailles, et qu'il lui était ordonné à lui-même de quitter l'Espagne, s'il ne recevait pas sur-le-champ satisfaction.

La rupture était dès lors inévitable, et, pour toute réponse, le roi d'Espagne donna l'ordre de saisir dans ses ports tous les vaisseaux anglais qui s'y trouvaient. De son côté, le roi George délivra des lettres de représailles contre l'Espagne, rassembla une flotte nombreuse à Spithead, frappa d'embargo tous les bâtiments de commerce qui étaient prêts à mettre à la voile, envoya des renforts à l'escadre de la Méditerranée, leva de nouvelles troupes, et fit partir pour les Antilles l'amiral Vernon, qui devait prendre le commandement de l'escadre destinée contre les possessions espagnoles de ces parages. Enfin une déclaration de guerre en forme fut publiée à Londres le 23 octobre.

Cette déclaration causa le plus vif enthousiasme dans la capitale de l'Angleterre. Dans toutes les églises on sonna les cloches, la foule accompagnait les hérauts, l'air retentissait de bruyantes acclamations : tel peut-être applaudit avec transport à la publication d'une guerre qui devait lui coûter la vie. Les fonds publics, qui auparavant étaient en baisse, reçurent une hausse considérable : il semblait qu'à cette guerre tenait le salut de l'Angleterre ; c'est que les mines du Pérou et du Potosí s'offraient en perspective à l'imagination des aventuriers, avec leurs mines et leurs trésors inépuisables.

Le parlement se réunit de nouveau le 15 novembre. Les membres de l'opposition qui s'étaient retirés avant la clôture de la session précédente, reparurent tous à la session nouvelle ; ils prétendirent que la déclaration de guerre avait fait cesser l'unique obstacle qui s'opposait quelques mois auparavant à leur présence dans la chambre. Walpole traita sans beaucoup de ménagement cette fraction de l'opposition. Il fit observer qu'après la retraite de certains membres, la chambre avait procédé avec la plus grande unanimité, que des lois avantageuses au peuple avaient été proposées, discutées, et adoptées, et que ce résultat n'était dû qu'à l'absence des membres dissidents, qui semblaient n'assister aux séances de la chambre que pour fronder, censurer, et faire de l'opposition sans raison et sans cause.

## CHAPITRE LVI.

Suite du règne du roi George II. — 1740.

La session durait depuis le mois de novembre, et l'on arrivait aux premiers jours de mars. Le roi annonça aux chambres le mariage de Marie, sa quatrième fille, avec le fils du landgrave de Hesse. Dans le même temps arrivait un vaisseau expédié d'Amérique par l'amiral Vernon, avec la nouvelle de la prise de Porto-Bello. Ce succès, sur lequel on n'avait pas osé compter, fut célébré comme le plus beau fait d'armes ; on chanta la chute de Porto-Bello avec toutes les bouches de la renommée. C'était au fond une admiration de commande, car les avantages de la conquête étaient bien au-dessous du prix qu'on semblait y attacher ; mais c'était une espèce de triomphe remporté sur le ministère, qui avait d'abord répugné à l'expédition. Au surplus, le ministère ne perdit pas l'instant favorable qui se présentait pour obtenir de la chambre toutes ses demandes. Ainsi une somme de 40,000 livres fut votée à l'unanimité pour servir de dot à la princesse Marie ; il fut pourvu aux dépenses d'entretien de 6,000 soldats de marine et de 28,000 hommes de troupes de ligne ; on accorda le subside pour le roi de Danemark ; on alloua des dépenses extraordinaires qui n'étaient pas portées dans les comptes estimatifs. Le roi fut autorisé, en outre, à équiper une marine puissante ; et, pour subvenir à toutes ces dépenses, qui, pour la guerre seule, se montaient à 4,059,722 livres, la chambre ajouta 4 shellings par livre à l'impôt foncier, et permit au roi de prendre 1,200,000 livres sur le fonds d'amortissement. La session finit le 29 avril.

La session avait été beaucoup plus calme qu'on ne s'y attendait. Tous les esprits, tournés vers la guerre, semblaient avoir abjuré les animosités particulières pour n'avoir qu'un intérêt commun. On peut regarder comme une cause de prospérité pour la Grande-Bretagne, dit un historien anglais, cette disposition des esprits à s'occuper alternativement de choses de nature bien différente. À certaines époques on a vu dominer exclusivement le goût des beaux-arts, l'amour du luxe, le commerce, ou la guerre. Ce retour périodique des mêmes goûts, à d'assez longs intervalles, empêche la richesse publique de couler toujours par le même canal, mais il la répand sur la contrée entière, tantôt sur les uns, tantôt sur les autres. Ainsi tous à leur tour reçoivent des encouragements, et la nation se compose peu à peu

d'hommes qui savent acquérir, et qui ont le courage de défendre ce qu'ils ont acquis.

Ce n'était pas assez, pour répondre aux vœux de la nation, de l'escadre de l'amiral Vernon et de la flotte de la Méditerranée; on voulait attaquer l'Espagne sur tous les points: un armement considérable fut destiné contre la Nouvelle-Espagne; il se composait de 29 vaisseaux de ligne, d'autant de frégates, de 15,000 matelots, et à peu près d'autant de troupes de terre. Jamais flotte plus nombreuse ni mieux équipée n'était sortie des ports de l'Angleterre; jamais à l'aspect de ses vaisseaux la nation n'eut de plus belles espérances de succès. Ce fut à cette même époque qu'eut lieu l'expédition du commodore Anson. Il avait reçu ordre de se diriger avec quelques vaisseaux vers le détroit de Magellan, de remonter tout le long du Chili et du Pérou, et de combiner ensuite ses opérations avec celles de l'amiral Vernon; mais le ministère avait mis tant de lenteur dans les préparatifs, que la saison favorable était passée quand le commodore mit à la voile.

L'escadre se composait de 5 vaisseaux de ligne, 1 frégate et 2 bâtiments chargés de munitions. Elle relâcha d'abord à l'île Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil. De là, le commodore se dirigea vers les mers australes, où il fut assailli par de longues tempêtes. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que son vaisseau parvint à doubler le cap Horn, et à gagner l'île de Juan Fernandez, qu'il avait indiquée comme lieu de rendez-vous. Il y fut joint par un vaisseau et par un petit bâtiment de 7 canons. De l'île Fernandez, Anson gagna la côte du Chili. Une attaque soudaine et nocturne sur Payta ayant mis le gouverneur et les habitants en fuite, il prit possession de cette place, que pendant trois jours il livra au pillage. Tout ce que les Anglais ne purent emporter fut dévoré par les flammes.

Après cette expédition, le commodore fit gouverner vers Panama, dans l'espérance de s'emparer de quelqu'un des riches vaisseaux qui faisaient le commerce exclusif des Philippines au Mexique. Comme il n'en arrivait qu'un tous les ans, deux au plus, le commodore, qui n'ignorait pas la route que ce vaisseau suivait sans s'en écarter, forma le projet de traverser la grande mer pour aller à sa rencontre. Pendant le trajet, le scorbut se fit sentir parmi ses marins et ses soldats; la maladie fit même tant de ravages que, voyant ses équipages considérablement réduits, il fit passer tous ses hommes sur le même vaisseau, mit le feu à l'autre, et gagna non sans peine l'île de Tinian, où une assez longue relâche rendit la santé aux Anglais. Le commodore toucha ensuite à Canton,

reçut des Hollandais des munitions et des vivres, remonta vers les Philippines, et découvrit enfin, après bien des fatigues, ce riche galion qu'il cherchait depuis si longtemps avec tant d'ardeur.

Ce galion était vaste, très-solidement construit, et armé de pièces de canon, pourvu d'ailleurs d'un nombreux équipage et de soldats de marine: c'était à la fois un bâtiment de commerce et un vaisseau de guerre. Le commodore avec la moitié moins de monde, l'attaqua, le prit et le conduisit en Angleterre. La valeur de cette prise fut estimée à 313,000 livres, et l'on assure que la valeur des prises antérieures se montait à une somme au moins égale. L'absence du commodore avait duré plus de trois ans; il revint avec de la gloire, de grandes richesses, et des connaissances géographiques précises sur tous les lieux qu'il avait parcourus.

Cependant la flotte anglaise était arrivée sur les côtes de la Nouvelle-Espagne; mais c'était au temps où les pluies équinoxiales, tombant avec persévérance pendant plusieurs mois, rendent sinon impraticables, du moins très-difficiles toutes les opérations militaires. On voulait assiéger Carthagène; cette ville, à 60 milles de Panama, servait d'entrepôt général à tout le commerce de l'Amérique avec la métropole. Outre ses fortifications particulières, trop éloignées de la mer pour que l'artillerie de la flotte pût les battre en brèche, elle était protégée par plusieurs forts, dont quelques-uns étaient aussi hors d'atteinte du canon de la flotte. Ces circonstances devaient augmenter les embarras du siège; toutefois, s'il avait été bien dirigé, la place aurait pu être emportée; mais la mésintelligence se mit dès le premier jour entre l'amiral Vernon et le général Wentworth, qui commandait les troupes de terre. Celui-ci était peu estimé pour ses talents, qu'on regardait généralement comme étant au-dessous de l'entreprise dont il se trouvait chargé. Au surplus, on ne doit pas imputer au ministère ce mauvais choix: le commandement avait été donné à lord Cathcart, qui mourut en mer avant d'arriver; le général Wentworth ne lui succéda que par droit d'ancienneté. Une tentative d'escalade sur le fort Saint-Lazare, dont la prise aurait livré la ville aux vainqueurs, eut la plus funeste issue. Les Anglais furent contraints de se retirer, laissant plus de 600 morts sous les remparts de la forteresse. Bientôt même il fallut songer à rembarquer les troupes et à s'éloigner de ce foyer de maladies et de destruction. Une épidémie cruelle se développa: elle était née avec la saison des pluies. Tout le résultat de cette grande expédition se réduisit à la destruction de quelques fortifica-

tions voisines du faubourg de Carthagène. La flotte alla relâcher à la Jamaïque, où l'armée se rétablit de ses fatigues. Quand la nouvelle de cet échec fut parvenue à Londres, elle excita la plus vive indignation contre les ministres. On avait applaudi avec transport à la déclaration de guerre; on avait porté aux nues la prise de Porto-Bello, et la gloire en était retombée sur le ministère, bien qu'assurément il ne dût pas s'en vanter; et maintenant on l'accusait d'un désastre dont il était innocent : comptez ensuite sur la faveur populaire!

La flotte rentrait en Angleterre avec la honte d'avoir échoué devant Carthagène et ensuite devant l'île de Cuba; elle ne ramenait que des malades et des troupes découragées; à ce grave sujet de plaintes, se joignaient plusieurs autres causes de mécontentement. Sir John Norris s'était rendu à deux reprises sur la côte d'Espagne avec une puissante escadre, et il n'avait rien fait, rien entrepris pour inquiéter l'ennemi, tandis que les armateurs espagnols, se multipliant sans obstacle, faisaient éprouver de grandes pertes au commerce. Depuis le commencement de la guerre, ils avaient capturé 407 vaisseaux anglais. C'étaient de nouveaux griefs ajoutés aux vieilles injures, et les uns et les autres restaient sans réparation et sans vengeance. Les mécontents exprimaient assez hautement leur opinion sur la guerre et sur les fautes réelles ou prétendues des ministres; l'espérance de voir ces ministres renversés ne se cachait plus, et Walpole lui-même commençait à craindre que ses ennemis ne recueillissent enfin le fruit de leur persévérance à le contrarier dans toutes ses opérations. La mort de la reine l'avait privé d'une puissante protectrice : tant qu'elle avait vécu, George II, en époux soumis, n'avait pas osé montrer une opinion propre contraire à celle de la reine; mais en redevenant libre, il avait senti quelques velléités guerrières se soulever dans son cœur, ce qui produisit en lui une assez forte répugnance pour les idées pacifiques de son ministre. Le duc de Newcastle, intérieurement jaloux de la prééminence de Walpole, sut mettre à profit ces dispositions du roi, et il combattit souvent les mesures de son collègue.

Le roi était parti pour le Hanovre dès le commencement du mois de mai, après avoir nommé un conseil de régence, et désigné des commissaires, sous la présidence du duc de Bedford, pour la construction d'un hospice destiné aux enfants trouvés. L'absence du roi ne fit point cesser la division qui depuis plusieurs mois avait éclaté dans le cabinet; elle lui fit prendre plutôt un tel caractère d'animosité qu'on regardait généralement comme impossible que Newcastle et Wal-

pole fissent longtemps partie du même ministère. On assure que Walpole voulait donner sa démission, sans attendre même le retour du roi. Lord Hardwicke parvint non sans peine à opérer un rapprochement. On se fit des promesses réciproques, on se donna des assurances de vivre d'accord à l'avenir; mais on a vu souvent ce que valent des promesses et des réconciliations de ce genre. On empêcha pour le moment la dislocation du ministère, mais les mêmes causes de mésintelligence subsistèrent; elles gagnèrent même, en se concentrant, un degré d'intensité. Quant à la conséquence immédiate de ces discussions, ce fut d'envoyer dans les rangs de l'opposition plusieurs ministériels, de ceux qui ne tiennent pas à la personne du ministre, mais au ministre quel qu'il soit, et qui, voyant décliner la faveur de Walpole, songeaient déjà à une retraite honorable, qui leur permit de se montrer devant son successeur sans qu'on pût leur adresser le reproche de dévouement excessif pour le ministère tombé.

Le parlement fut convoqué pour le 18 novembre, et le roi, dans son discours d'ouverture, annonça aux deux chambres qu'il était fermement résolu à poursuivre la guerre avec vigueur, lors même que la France se joindrait à l'Espagne, comme cette puissance en avait montré l'intention. Le résultat de cette communication, c'était l'invitation aux communes de voter de larges subsides et d'augmenter le nombre des marins. Le roi demanda aussi que la chambre prît des mesures pour empêcher l'exportation des grains, ce que les communes accordèrent sans difficulté, après qu'elles eurent voté l'adresse d'usage. A la chambre des pairs, les choses ne se passèrent pas sans opposition. Le roi ne se fut pas plutôt retiré, que le duc d'Argyle, prévenant toute motion pour l'adresse, fit un long discours, tendant en apparence à faire revivre l'ancien mode des adresses, conçu en termes généraux, mais principalement dirigé contre le ministère, dont il accusait l'impéritie. Toutefois l'adresse fut votée dans la forme ordinaire. Au reste, la motion du duc d'Argyle n'avait été qu'une espèce de manifeste lancé par l'opposition dans les chambres et dans le public, afin d'enlever à Walpole le peu de popularité qui lui restait, en l'accusant de tous les malheurs qui arrivaient.

## CHAPITRE LVII.

Suite du règne du roi George II. — 1741.

Il n'est pas rare, dans les grandes assemblées, de voir renverser le soir l'idole qu'on encensait

le matin. Une grande assemblée c'est l'image de l'Océan, tantôt calme et paisible, tantôt agité par les tempêtes.

Dans la séance du 11 février, M. Sandys, prenant la parole, prévint le ministre que le vendredi suivant il développerait un acte d'accusation contre lui, fondé sur plusieurs griefs. Il regardait cet avis, dit-il en finissant, comme un devoir de politesse que sa propre délicatesse lui commandait, car il ne voulait point le surprendre par une accusation soudaine, contre laquelle il ne serait point préparé. Au jour marqué, la discussion s'ouvrit à une heure, en présence de 450 membres. Par le premier chef d'accusation, on reprochait au ministre de s'être écarté des principes de la grande alliance qui tendait à abaisser la maison de Bourbon, et d'avoir abandonné la maison d'Autriche : celle-ci, alliée naturelle de la Grande-Bretagne, autant que l'autre était son ennemie. 2<sup>o</sup> On accusait le ministre d'avoir porté de 400,000 liv. à plus de 2 millions la dette de l'armée, et d'avoir pris sur les fonds d'amortissement le capital des obligations qu'il avait émises pour une grande partie de cette somme. 3<sup>o</sup> D'avoir apporté une coupable négligence dans la formation et l'envoi des convois aux diverses escadres, ce qui plus d'une fois les avait mises dans l'impossibilité d'agir. L'orateur termina son discours par la proposition d'une adresse au roi pour le prier d'éloigner à jamais sir Robert Walpole de ses conseils et du ministère. La chambre décida que toutes les charges seraient communiquées au ministre inculpé, lequel pourrait se défendre et aurait même le droit de parler le dernier. Alors s'engagea une discussion, non moins longue que violente. Il paraît que Walpole réussit même à se justifier pleinement, puisque la motion fut rejetée à une majorité de 229 voix contre 106. Une attaque du même genre avait eu lieu en même temps dans la chambre haute; elle fut même soutenue avec une vigueur extraordinaire, au point que les amis de Walpole tremblèrent; toutefois le résultat fut semblable, et la motion fut écartée.

La chambre des communes ne tarda pas à s'occuper, sur la proposition qu'en fit le roi en personne, d'une question d'autant plus grave qu'elle pouvait entraîner la guerre avec la France. Le roi, dans son discours d'ouverture, avait annoncé au parlement sa résolution de remplir tous les engagements qu'il avait contractés pour le maintien de l'équilibre européen. Par le traité conclu en dernier lieu avec l'empereur, il s'était obligé à lui fournir 12,000 hommes pour le cas où l'exécution de la pragmatique sanction trouverait des obstacles, et la reine de Hongrie réclamait ce se-

cours; de son côté, le roi George avait sommé les rois de Danemark et de Suède de tenir prêts les 6,000 hommes que chacun d'eux avait promis. Mais, pour soutenir efficacement la reine de Hongrie, il ne fallait pas seulement des hommes, il fallait encore de l'argent : le concours des chambres était donc nécessaire. George se rendit au parlement le 8 avril, et les chambres, après d'assez vifs débats, allouèrent un subside de 300,000 liv. pour la reine de Hongrie.

Ce vote, dans le plan de Walpole, était prématuré. Convaincu que toute coalition serait inefficace sans le concours de la Prusse, il avait usé de toute son influence pour engager la reine de Hongrie à traiter avec le roi de Prusse; et le comte Ostein, ministre impérial à Londres, promit de s'employer auprès de sa maîtresse pour vaincre sa répugnance à s'allier avec la Prusse; mais il n'eut pas plutôt reçu l'avis du vote des communes qu'il écrivit à la reine, l'assurant que le peuple anglais était disposé aux plus grands sacrifices pour la faire triompher de ses ennemis, et lui conseillant de rejeter toutes les demandes du roi de Prusse. La reine n'était que trop disposée à suivre ce conseil, dont les conséquences manqueraient de causer sa ruine. Il eut pour premier résultat la perte de la Silésie, dont le roi de Prusse se rendit maître, et celle de la Bohême, que l'électeur de Bavière envahit, sous la protection de la France. En même temps des armées françaises parcouraient l'Allemagne et menaçaient la Westphalie, ce qui donna de si vives inquiétudes au roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, qu'il abandonna la reine de Hongrie pour se renfermer dans la neutralité.

Le roi clôtura la session le 25 du mois d'avril; c'était la dernière de ce parlement, qui avait montré tant de dévouement ministériel. Le roi remercia cordialement les deux chambres de tout ce qu'elles avaient fait pour son gouvernement, et il exprima l'espérance que la nation lui donnerait de nouvelles preuves de son affection dans le choix de ses représentants. C'était là le point essentiel; mais on ne pouvait guère y compter, car il était devenu pour ainsi dire de mode de se montrer mécontent du ministère, de fronder impitoyablement toutes ses opérations, de lui imputer tous les mauvais succès. Pour comble de mal, le roi voulut partir pour le Hanovre, malgré les fortes représentations de son ministre, qui prévoyait sa chute prochaine. La lutte entre les partis allait commencer avec les élections, et il ne se dissimulait pas le résultat qu'elle devait avoir, au milieu des circonstances les plus pénibles où il se fût encore trouvé, tourmenté sans

cesse par une opposition violente qui comptait pour auxiliaires la plus grande partie des membres du cabinet. Les élections de Londres et de Westminster, qu'on ne fit réussir que par une violation flagrante de la loi, prouvèrent combien le parti de la cour avait perdu de force, et elles exercèrent tant d'influence dans le reste du royaume, qu'il parut évident qu'au prochain parlement le parti du pays aurait une immense majorité.

Le roi ne fut de retour que dans le mois d'octobre, et l'ordre fut aussitôt donné pour la convocation des chambres. Elles se réunirent le 4 décembre.

Lorsqu'il fut question de l'adresse d'usage, l'opposition demanda le rejet d'une phrase par laquelle on remerciait le roi d'avoir poursuivi la guerre d'Espagne, et le ministre y consentit, de crainte de provoquer une opposition plus vive encore sur l'adresse elle-même ; de telle sorte que cette adresse, conçue en termes vagues et généraux, n'indiquait nullement l'intention d'aider le roi à défendre son électorat, s'il était attaqué. Les partisans que Walpole conservait encore dans les chambres, convaincus, par les termes de cette adresse, que son crédit déclinaient sensiblement, songèrent sérieusement à l'abandonner sous quelque prétexte honnête. De nouvelles attaques furent dirigées contre lui : soit fatigue, soit indifférence, il n'y répondit que très-faiblement. Il déclara pourtant que si ses accusateurs voulaient fixer un jour pour examiner l'état de la nation, il prenait l'engagement de leur répondre. Son offre fut acceptée, et le 21 janvier fixé pour la discussion.

A l'ouverture du parlement on s'occupa des élections contestées ; et de part et d'autre on fit les plus grands efforts pour soutenir celles qui avaient été faites. Le ministre s'était flatté d'en faire annuler un grand nombre ; mais il n'y put réussir ; l'opposition fit annuler au contraire les élections de Westminster, qui, par l'intervention illégale des shérifs, s'étaient faites dans le sens ministériel. Vers la fin de décembre, la chambre s'ajourna au 18 janvier ; dans l'intervalle, Walpole essaya par tous les moyens de renforcer son parti, et il ne prit qu'une peine inutile ; la majorité devenait définitivement anti-ministérielle.

La dette nationale, à la fin cette année, s'élevait à près de 47 millions.

Galles, l'héritier présomptif de la couronne. Walpole était informé qu'on allait reproduire la motion pour l'augmentation de son revenu : afin de prévenir le coup, il fit consentir le roi, non sans beaucoup de peine, à l'offre d'y ajouter 50,000 livres, et de donner au prince l'espérance qu'on payerait ses dettes, qui se montaient à plus de 200,000, à condition qu'il ne se mêlerait plus des affaires du gouvernement. L'évêque d'Oxford, cédant aux instances de lord Cholmondeley et aux ordres du roi, se rendit l'interprète du ministre auprès du prince de Galles. Les offres étaient faites pour le tenter, mais il les repoussa dédaigneusement. Après avoir exposé son attachement respectueux pour la personne du roi, il déclara qu'il n'écouterait aucune proposition tant qu'il verrait Walpole au ministère. Dès ce moment la chute de Walpole fut regardée comme certaine.

Cependant le 21 janvier arriva : c'était le jour indiqué pour l'examen de la question sur l'état de la nation. Walpole déploya dans cette occasion importante tout ce que la nature lui avait donné de talents : il porta, dit-on, le plus grand jour sur la discussion, et il étonna la chambre par la grande connaissance qu'il montra des affaires et des intérêts de l'Europe. Toutefois, la motion faite contre lui ne fut rejetée que par une majorité de 3 voix sur 503 votants, ce qui formait la chambre la plus complète qu'on eût vue depuis bien des années. Un tel triomphe équivalait à une défaite. La défaite elle-même ne fut pas douteuse, lorsque, sur une élection contestée, l'opposition compta 16 voix de majorité. Walpole, cédant à son ressentiment, déclara sur-le-champ qu'il ne siégerait plus dans la chambre.

Le lendemain, 3 février, la chambre s'ajourna au 18 par ordre du roi. Peu de jours après, Walpole fut créé comte d'Orford, et le 11, il donna sa démission, que le roi, dit-on, refusa pendant longtemps, et qu'à la fin il n'accepta qu'au milieu des expressions du regret le plus vif. La nouvelle de la retraite du ministre fut accueillie par toute l'Angleterre avec des transports d'allégresse, et comme très-peu de temps après le prince de Galles se réconcilia avec son père, ce qui fit dire que Walpole était le seul auteur de la division qui les avait tenus si longtemps séparés, on accompagna de malédictions le nom de l'ex-ministre. Aussi disait-on hautement qu'il allait être poursuivi et condamné, que son supplice pouvait seul satisfaire la vindicte publique. On ajoutait que la nation allait voir tous ses griefs redressés, son commerce protégé au dehors, les onéreux subsides qu'elle payait à des princes étrangers éteints

## CHAPITRE LVIII.

Suite du règne du roi George II. — 1742.

Ce qui donnait à l'opposition une force entraînante, c'était d'avoir pour chef le prince de

et abolis, la chambre des communes adopter sans division toutes les mesures populaires qui lui seraient proposées. Il se trouva là bien du mécompte. Les hommes qui avaient le plus déclamé contre Walpole, suivirent de point en point la route qu'il laissait tracée, lorsqu'ils furent arrivés au pouvoir.

Quelques historiens ont assuré que Walpole, qui n'ignorait pas les projets de l'opposition contre lui, usa très-adroitement de l'ascendant qu'il conservait sur l'esprit du roi, pour composer un ministère avec lequel il n'eût rien à craindre lui-même. Ce fut de le prendre dans le parti du pays, avec la condition secrète qu'il ne serait point poursuivi. Mais ce parti se composait de tories et de whigs; les premiers, implacables dans leurs ressentiments, ne pouvaient être satisfaits que par la vengeance; on les écarta. Les autres, excités par l'ambition ou poussés par le ressentiment, n'en voulaient guère qu'à la dépouille du ministre; ils furent préférés, et tous les ressentiments s'éfacèrent.

Ces assertions paraissent, sinon justifiées par l'événement, du moins très-plausibles, quand on considère quels successeurs furent donnés à Walpole. Toutes les places que ce dernier avait occupées, le roi, dit-on, les offrit à sir W. Pulteney, avec le pouvoir de composer lui-même son administration; mais on exigeait de lui la condition qu'il ne serait point procédé contre l'ex-ministre. On ajoute que M. Pulteney refusa, alléguant que, lors même qu'il voudrait prendre cet engagement, il ne lui serait point possible peut-être de le remplir, parce que, dit-il, *la tête des partis est comme la tête des serpents, que souvent la queue entraîne*. Il paraît que M. Pulteney avait un autre motif: il voulait diriger par son influence l'administration nouvelle, sans être au nombre de ses membres, comme le général habile qui, l'œil sur la carte, du fond de sa tente, dirige ses divers corps d'armée. Il se contenta de reprendre son ancienne place au conseil privé, et peu de temps après, il fut créé comte de Bath; car, en somme, on voit toujours que ces grands partisans des libertés et des droits du peuple ne veulent pas être du peuple, et qu'ils se laissent volontiers chamarrer par le pouvoir des marques des hautes dignités qu'avant de les obtenir ils appelaient les insignes de la servilité.

M. Sandys fut nommé chancelier de l'échiquier et lord de la trésorerie, lord Harrington président du conseil, et lord Carteret secrétaire d'État; le duc d'Argyle grand maître de l'artillerie et colonel des gardes bleues, le duc de Marlborough colonel des gardes à pied. Ces nominations n'é-

taient pas encore connues que les chefs de la dernière opposition s'assemblèrent pour délibérer sur les moyens d'obtenir la mise en jugement de l'ex-ministre. Le peu d'empressement que montrèrent MM. Pulteney, Sandys, et quelques autres, inspirèrent de graves soupçons à l'assemblée, et ces soupçons se changèrent bientôt en certitude.

Si la nouvelle de la retraite de Walpole avait été célébrée par toute l'Angleterre comme une victoire remportée sur l'ennemi, la nouvelle de la nomination des successeurs de Walpole causa dans les esprits une fermentation singulière: c'était une surexaltation d'amour-propre qui donnait au plus mince individu la plus haute idée de sa propre importance; chacun se désignait aux autres comme ayant puissamment contribué à la révolution ministérielle; ce n'étaient pas seulement les membres de l'opposition de qui les noms n'avaient jamais été prononcés, c'étaient encore les électeurs du moindre petit bourg, qui, par le choix qu'ils avaient fait de leur représentant, pensaient avoir sauvé la chose publique; et, dans la pompeuse ivresse de leur prétendu triomphe, ces électeurs prétendaient au droit de donner des ordres au parlement. De toutes parts arrivèrent des pétitions ou des adresses écrites du ton le plus arrogant: les unes voulaient le bill des places et pensions, l'abolition de la plus grande partie des taxes, de l'impôt sur la drèche, sur les liqueurs; les autres, le rétablissement des parlements triennaux ou même annuels, et la suppression de l'armée permanente, etc.; toutes généralement demandaient la mise en jugement de sir Robert Walpole.

Il arriva ce qui toujours arrive: les nouveaux ministres firent ce qu'avaient fait les ministres qu'ils remplaçaient. Ils renièrent, pour ainsi dire, leurs vieilles opinions politiques, et ils combattirent de toutes leurs forces les mêmes propositions qu'ils avaient faites cent fois, et toujours soutenues avec la plus grande énergie.

Quand les Anglais s'aperçurent que les mêmes hommes qui avaient déployé tant d'animosité contre l'ex-ministre, tant de prétendu zèle pour les libertés du peuple, adoptaient les mêmes principes qu'ils avaient combattus, suivaient la même marche qu'ils avaient blâmée, on les flétrit du nom d'apostats, de traitres au pays. Ce fut surtout contre le comte de Bath que le peuple exhala ses vifs ressentiments. Il avait été son idole, on le considérait comme l'un des plus illustres champions qui jamais eussent défendu la cause sacrée qu'on l'accusait d'avoir lâchement désertée. Il est certain que sir W. Pulteney fit à son ambition le

sacrifice de son immense popularité. Au fond, il dut plus d'une fois sans doute s'en repentir, car le roi ne lui rendit jamais ni sa confiance ni sa faveur. Constamment négligé par ceux qu'il avait servis, on peut dire qu'il survécut à l'importance qu'il avait due à son éloquence, à son énergie, et à ses opinions abjurées.

Les écrivains et les journalistes jetaient encore un poids dans la balance de l'opinion. Malheureusement, on ne voyait guère alors dans cette classe que des hommes qui prostituaient leur talent. Ils avaient d'abord critiqué amèrement toutes les opérations de Walpole : Walpole les avait achetés, et ils les défendirent contre eux-mêmes ; maintenant ils avaient repris leur premier caractère : ils blâmaient tout, voulaient entraver tout ; ils cherchaient principalement à dégoûter la nation des entreprises maritimes. Ils lui rappelaient avec enthousiasme les victoires de Marlborough sous la reine Anne ; ils représentaient les Pays-Bas comme un glorieux théâtre où la fortune attendait les armes anglaises. C'était servir le roi dans ses plus vifs désirs ; car il tremblait plus que jamais pour ses possessions continentales, et une armée anglaise dans les Pays-Bas pouvait les sauver. Il fut décidé qu'un corps considérable de troupes passerait sans délai sur le continent ; et, comme on s'attendait à des triomphes, le roi, qui voulait avoir sa part des futurs lauriers, se détermina à suivre ses troupes dès qu'il en serait temps, afin de diriger en personne les événements. Un corps de 16,000 hommes effectifs fut donc envoyé dans les Pays-Bas sous les ordres du comte de Stair ; et dès ce moment la guerre contre l'Espagne ne fut plus qu'un objet secondaire. Le comte de Stair, qui à sa qualité de général joignait celle d'ambassadeur extraordinaire près des États Généraux, tâcha de les engager à prendre une part active à la guerre ; mais les États déclarèrent leur intention formelle de rester neutres.

Les gens sages et désintéressés se demandaient quel intérêt avait l'Angleterre à prendre dans les querelles du continent un rôle que les États Généraux, puissance continentale, déclinaient avec persévérance ; on répondait qu'il s'agissait de sauver l'électorat de Hanovre. Le nouveau ministre voulait plaire au roi, et capter sa faveur. C'était lord Carteret qui avait pris dans son esprit la place qu'y occupait auparavant Walpole ; la confiance de George en lord Carteret était même plus entière, parce que le premier s'opposait à la guerre continentale, et que le second, comptant sur des victoires dont l'honneur lui reviendrait, montrait les mêmes intentions que son maître, qui, ainsi que nous l'avons dit, ne désirait rien

tant que de rendre nationale pour l'Angleterre la guerre qu'il aurait à soutenir comme électeur de Hanovre.

Le roi n'avait consenti qu'à regret à l'éloignement de Walpole ; il continuait de lui montrer la même confiance, mais Walpole ne pouvait conserver la faveur royale sans rendre plus active la haine de ses ennemis, qui, peu satisfaits de l'avoir renversé, voulaient encore sa ruine totale. De toutes parts surgissaient de sourds murmures, précurseurs de la tempête ; la nation, disait-on, était trahie. Un pacte odieux entre les nouveaux ministres et les anciens avait pour but de soustraire Walpole aux vengeances publiques. La chambre des communes partageait cette exaltation ; vainement les amis qui restaient à l'ex-ministre cherchaient à détruire les charges dont on voulait l'accabler : c'étaient chaque jour des accusations nouvelles, dont on se plaisait à exagérer la gravité. Enfin, comme de toute l'Angleterre on adressait des pétitions à la chambre pour obtenir la mise en jugement de l'ex-ministre, lord Limerick demanda que la conduite de Walpole durant les vingt dernières années de son ministère fût soumise à une enquête. La motion eut contre elle 2 voix de majorité sur 486 votants. Aussi, quatre jours après, on la reproduisit dans les mêmes termes, à l'exception seulement que le nombre de 10 fut substitué au nombre 20. Après de longs débats, il fut décidé, à la majorité de 7 voix sur 497 votants, qu'un comité de 21 membres recevrait solennellement cette enquête, avec pouvoir de mander les personnes, de vérifier les registres de la trésorerie, de requérir tous documents nécessaires, d'interroger tels individus qu'il estimerait convenable, et de ne rien négliger pour la découverte de la vérité.

Le comité commença immédiatement ses travaux, et comme il crut s'apercevoir que les témoins qu'on interrogeait se renfermaient dans des dénégations générales, ou ne répondaient que d'une manière évasive sur des faits dont la preuve aurait pu les compromettre eux-mêmes (le comité le supposa du moins), on proposa un bill d'indemnité en faveur de tous ceux qui diraient la vérité tout entière relativement au comte d'Orford, dans le cas où leurs aveux établiraient des faits à leur charge. Ce bill passa à la chambre des communes ; mais il fut rejeté par celle des pairs. « Ce bill, dit lord Hardwicke, laisserait l'accusé sans protection et sans défense, fût-il innocent ; comment pourrait-il en effet se garantir du parjure des témoins ennemis qui voudraient sa ruine ? Il ne servirait que les méchants et les hommes sans foi, qui achèteraient par un crime

l'impunité d'un autre crime. » Ces paroles de lord Hardwicke, fortement appuyées par plusieurs pairs, eurent un plein succès. Le bill échoua complètement, ce qui causa tant de mécontentement dans la chambre des communes, qu'il fut fait une motion tendante à faire déclarer que le refus des pairs de concourir avec les communes était un véritable déni de justice, qui deviendrait fatal aux libertés de la nation. La motion fut rejetée à une assez forte majorité; son adoption aurait nécessairement fait naître une scission entre les deux chambres.

La chambre s'occupa ensuite des subsides : une somme de 500,000 livres fut accordée à titre de secours à la reine de Hongrie; les sommes nécessaires pour payer le roi de Danemark et le prince de Hesse-Cassel furent pareillement allouées, de même que les autres dépenses de l'année, dont le total se monta, y compris les secours aux étrangers, à 5,729,537 livres, à prélever sur l'impôt foncier et la taxe sur la drèche, par un million sur les fonds d'amortissement, des annuités sur le même fonds à concurrence de 800,000 livres, et un emprunt de 1,600,000 à la Banque. La chambre vota au surplus 42,000 matelots et 62,500 hommes pour le service de l'armée de terre. Là se termina la session du parlement: le roi prononça le 15 juillet le discours de clôture. Il annonça aux chambres que sa médiation ayant rapproché le roi de Prusse et la reine de Hongrie, un traité de paix avait été conclu entre ces deux puissances. On ne tarda pas à apprendre que le roi de Danemark avait refusé de renouveler son traité avec l'Angleterre, pour en conclure un de même nature avec la France à des conditions plus avantageuses.

Le parlement se réunit de nouveau le 16 novembre : le roi annonça aux chambres qu'il avait envoyé en Flandre 16,000 hommes de troupes anglaises et 16,000 Hanovriens, qui, réunis aux Hessois à la solde de l'Angleterre et aux troupes autrichiennes, pouvaient défendre efficacement la cause commune. Il vanta la conduite ferme et courageuse de la reine de Hongrie, et la loyauté du roi de Sardaigne, qui, bien qu'attaqué sur son propre territoire, n'en remplissait pas moins bien ses engagements. Il ne manqua pas de faire un pompeux éloge de la sagesse de son propre gouvernement, auquel il attribua tout l'honneur des heureux changements qui s'étaient opérés dans la politique des souverains du nord.

Après le vote des adresses d'usage, la motion relative au comte d'Orford fut reproduite, et rejetée à une assez forte majorité.

## CHAPITRE LIX.

Suite du règne du roi George II. — 1743.

Les communes eurent bientôt à discuter la question de plus en plus importante des subsides. On avait observé que la dette nationale allait toujours croissant au lieu de s'amortir par degrés : à la fin de l'année précédente, elle s'élevait à 48,915,047 livres; c'étaient environ 2 millions de plus que l'année antérieure, et la même progression se faisait à peu près sentir dans le montant des dépenses, qui, pour l'année courante, excédèrent 6 millions. Là étaient, il est vrai, comprises les sommes nécessaires pour l'entretien de 23,610 hommes effectifs pour l'armée de terre, et de 11,550 soldats de marine, et en outre la somme de 500,000 livres pour mettre le roi en état de prendre tels engagements qu'il jugerait convenable avec les puissances du continent pour le soutien de la maison d'Autriche.

Le bill des liqueurs n'avait produit ni pour le fisc ni pour l'avantage du peuple le bien qu'on avait cru devoir en résulter; il n'avait fait qu'accroître le nombre des fraudeurs, et, par une suite nécessaire, l'abus dont on avait voulu préserver les consommateurs. Au fond le produit de la taxe, malgré l'augmentation de consommation, avait beaucoup diminué; et comme c'était là ce qui touchait le plus les hommes de finance, ainsi que cela n'est que trop ordinaire, le ministère proposa la révocation du bill et la substitution d'un nouveau droit imposé sur les vins. Cette proposition passa, mais ce ne fut pas sans discussion dans les deux chambres; il y eut même dans celle des pairs une protestation vigoureuse de 24 membres.

Le roi ayant terminé la session le 21 avril et nommé un conseil de régence, partit pour le continent, accompagné du duc de Cumberland son second fils, et de lord Carteret, devenu son conseil intime. Il arriva le 19 juin au quartier général d'Aschaffembourg, où il trouva le comte de Stair à la tête d'environ 40,000 hommes. Cet officier ne manquait pas d'expérience et d'habileté; c'était sous les ordres du prince Eugène qu'il avait fait ses premières armes. Il avait manifesté depuis quelques jours l'intention d'opérer sa jonction avec l'armée de la reine de Hongrie, que commandait le prince Charles de Lorraine; et le maréchal de Noailles, qui avait deviné son dessein et voulait en empêcher l'exécution, s'était porté sur la rive orientale du Main, ce qui avait obligé le général

anglais à s'éloigner de l'autre rive. Le défaut absolu de subsistances avait rendu sa position difficile. Ce fut dans ces circonstances que le roi, arrivant, donna l'ordre de se retirer sur Hanau pour y joindre les troupes hessoises et hanoviennes, qui couraient risque d'être coupées par les Français.

A peine l'armée alliée se fut-elle mise en mouvement, que le maréchal de Noailles, qui l'observait, et qui, prévoyant le résultat, avait pris des mesures dont l'effet infaillible eût été la ruine totale des alliés, donna l'ordre à ses troupes de se porter en avant et d'occuper les postes qu'il avait assignés. Le duc de Grammont, son neveu, à la tête de la maison du roi et des gardes françaises, avait été placé au village de Dettingen, que couronnait une artillerie formidable. Au-dessous de ce village était un étroit et long défilé, par où les alliés devaient nécessairement passer. Un corps de troupes, traversant le Main sous Aschaffembourg, était destiné à leur couper la retraite, tandis que des batteries nombreuses, placées sur le bord du fleuve, devaient leur en interdire le passage. Le roi de Prusse ne put, dit-on, quand il eut connaissance de ces dispositions, retenir cette exclamation : « George devait y périr ou mettre bas les armes ! »

A l'aspect de Dettingen et de l'artillerie française, George se crut perdu ; toutefois, loin de perdre courage, il rangea son armée en bataille dans l'espace étroit dont il pouvait disposer, et il inspira par son sang-froid de la confiance et de la résolution à ses troupes, quoiqu'il eût lui-même bien peu d'espérance. Attaquer l'ennemi, il ne pouvait le faire qu'avec un immense désavantage ; rester dans l'inaction, c'était se réduire à la plus horrible disette, et toute retraite était impossible. L'imprudente impétuosité du duc de Grammont sauva George et son armée. Au lieu de se borner à garder le défilé, comme il en avait l'ordre, il le laissa derrière lui, et vint avec sa cavalerie assaillir l'armée anglaise avec une audace égale à sa présomption, qui lui avait fait espérer tout l'honneur de la journée, et une impéritie égale à son audace, car il se plaça justement entre son artillerie et les alliés, de sorte qu'il ne put être protégé par elle, et qu'il se trouva lui-même exposé à tout le feu des batteries anglaises que George avait établies sur une colline.

Le maréchal, navré de douleur en voyant la victoire s'échapper de ses mains par la témérité de son neveu, fit les plus grands efforts pour le soutenir, mais il ne put ni arriver à temps, ni trouver un lieu convenable au déploiement de ses forces. Le régiment des gardes françaises fut le

premier à quitter le lieu du combat pour repasser le Main à la nage (1). La bataille fut perdue, et le maréchal, faisant sonner la retraite, repassa le fleuve, laissant les Anglais en possession du champ de bataille et du passage du défilé. Le roi se conduisit dans cette journée avec autant d'habileté que de bravoure : on le vit constamment au milieu du danger. Le duc de Cumberland, qui le seconda puissamment, eut un cheval tué sous lui et reçut lui-même une blessure à la jambe. Comme on allait le panser, il vit près de sa tente un mousquetaire français grièvement blessé : « Commencez par panser cet officier français, dit le prince aux chirurgiens ; il est plus blessé que moi, et il pourrait manquer de secours ; moi je n'en manquerai pas. » Cet ordre généreux fut exécuté. Le maréchal de son côté acquitta dès le même jour cette dette de reconnaissance. Les Anglais, quoique victorieux, ne gardèrent pas le champ de bataille qu'ils avaient conquis ; ils le quittèrent même avec tant de précipitation, ils étaient si épuisés à la fin du combat par la fatigue et le besoin, qu'ils abandonnèrent leurs blessés dans les champs de Dettingen : George ne compta pas en vain sur la magnanimité française. Les blessés de l'armée alliée reçurent tous les soins que leur état exigeait : ils furent traités avec une bienveillance que les Anglais eux-mêmes ont franchement louée (2).

Cependant les plénipotentiaires du roi d'Angleterre, de celui de Sardaigne, et de Marie-Thérèse, venaient de conclure, le 2 septembre, un traité d'alliance qui avait pour objet de fermer l'Italie aux Espagnols. Pour cela, George s'engageait à tenir dans la Méditerranée une flotte toujours prête à servir la cause commune, et à payer annuellement, la guerre durant, au roi de Sardaigne une somme de 280,000 livres. Pour prix de ces sacrifices, George obtenait pour les Anglais la confirmation des privilèges commerciaux existants, et une promesse d'étendre même ces privilèges autant que cela serait praticable. Ce traité fut ratifié le 20 du même mois. Le roi reprit vers la fin novembre le chemin de l'Angleterre.

Le parlement rouvrit sa session le 1<sup>er</sup> décembre, et les adresses des deux chambres furent remplies d'expressions affectueuses de dévouement : elles peignaient l'inquiétude qu'avaient éprouvée les Anglais en apprenant les dangers que le roi avait

(1) Les Français tournent assez souvent en plaisanterie les plus fâcheux événements : les soldats des autres corps de l'armée donnèrent aux gardes françaises le sobriquet de *canards du Main* ; ce qui, par la suite, fit verser bien du sang dans des combats particuliers.

(2) « The French treated the wounded English with a clemency peculiar to that generous nation. »

courus ; elles le félicitaient du *glorieux succès de ses armes*. On remarqua dans le public que le corps municipal avait évité de parler de Dettingen ; car en général on ne regardait cette victoire que comme un heureux hasard qui avait sauvé l'armée ; les membres de l'opposition ne la désignaient pas autrement.

## CHAPITRE LX.

Suite du règne du roi George II. — 1744.

Les dépenses publiques s'élevèrent cette année à la somme exorbitante d'environ 10 millions ; car, outre le montant des taxes perpétuelles, qui arrivaient à près de 4 millions, le comité des subsides procura 6,283,587 livres, y compris 1 million payé par la compagnie des Indes pour le renouvellement de sa charte pour quatorze ans, un autre million pris sur les fonds d'amortissement, 600,000 livres levées au moyen d'une loterie, et le double de cette somme par des annuités à trois pour cent. Les communes votèrent au surplus 40,000 matelots, 21,358 hommes pour servir dans la Flandre, 19,028 hommes pour compléter les forces de terre, et 11,550 soldats de marine, ce qui faisait monter à près de 52,000 hommes effectifs le nombre des troupes nationales.

Les débats occasionnés par le bill des subsides avaient été orageux ; et les deux partis se préparaient à soutenir de nouvelles luttes, lorsque tout à coup un message du roi, du 15 février, vint suspendre les querelles de parti, et en quelque sorte créer une chambre homogène où toutes les opinions se trouvaient confondues et ne permettaient de former qu'un seul vœu : la résistance à l'ennemi qui se présentait. Cet ennemi c'était le prince Charles-Édouard, fils de l'ancien prétendant, le chevalier de Saint-George. Le roi avait reçu la nouvelle que ce prince, qui habitait Rome avec sa famille, venait d'arriver en France, où l'on faisait de grands préparatifs d'invasion, de concert avec les mécontents d'Angleterre ; que c'était pour protéger cette invasion que depuis quelque temps on voyait dans la Manche une escadre française toute composée de vaisseaux de guerre. Le capitaine d'un bâtiment qui avait été retenu à Calais plusieurs jours confirma le contenu du message. Les deux chambres votèrent aussitôt des adresses très-énergiques, où elles protestaient de leur dévouement sans bornes, de leur affection, et de leur intention de soutenir à tout prix les droits de la dynastie régnante. Pour

prouver que leur adresse avait été véritablement dictée par le sentiment qu'elle exprimait, les communes votèrent le 24 une seconde adresse pour supplier le roi d'augmenter ses forces de terre et de mer, en l'assurant que la chambre pourvoit à toutes les dépenses nécessaires.

Les craintes de George n'étaient pas sans fondement. Le cardinal de Tencin, qui avait succédé au pacifique cardinal de Fleury, était d'un caractère audacieux et entreprenant. En apprenant avec quelle violence les deux partis s'attaquaient au parlement, il avait imaginé qu'une révolution ne serait pas difficile à opérer, et qu'il ne faudrait pour cela que la présence d'un prince du sang des Stuarts. Beaucoup de gens, qui désiraient une révolution par mille motifs d'intérêt, et d'un autre côté les catholiques du royaume, faisaient tous leurs efforts pour entraîner le ministère français à une entreprise dont ils attendaient les plus heureux résultats. Le prince Charles, informé par ses agents de ce qui se passait, partit de Rome sous le costume d'un courrier espagnol, et se rendit à Paris, où il eut une audience du roi.

Le chargé d'affaires de la Grande-Bretagne à Paris demanda, conformément aux ordres qu'il reçut de sa cour, que le prince fût obligé de quitter la France, conformément aux traités existants. Le ministre français lui répondit que, lorsque le roi d'Angleterre aurait lui-même réparé tout le mal résultant des infractions flagrantes que ces mêmes traités avaient subies de sa part, on pourrait s'expliquer sur la demande relative au prétendant. Cependant les préparatifs se continuaient avec beaucoup d'activité. 15,000 hommes devaient accompagner Charles-Édouard, et une escadre de 20 vaisseaux de ligne croiser dans la Manche pour protéger la traversée. Le comte de Saxe, qui acquit plus tard à Fontenoy tant de célébrité, était destiné au commandement de l'expédition. L'arrivée imprévue de l'amiral Norris avec des forces supérieures fit échouer l'entreprise. L'escadre française fut obligée de rentrer dans les ports de France, et la plupart des bâtiments de transport furent endommagés par la tempête. Le ministère français prit alors le parti de déclarer la guerre à l'Angleterre, ce qui eut lieu dans la forme accoutumée le 29 du mois de mars. La guerre contre la France fut proclamée à Londres de la même manière le 31 du même mois.

Le roi n'oublia rien au surplus pour mettre son trône en sûreté. Une presse générale eut lieu dans tout le royaume ; plusieurs régiments arrivèrent d'Irlande ; l'ordre fut donné d'en lever six autres ; et les États Généraux envoyèrent 6,000 soldats sur la réquisition du roi. Mais, à la nouvelle de la

dispersion des vaisseaux français, ces 6,000 auxiliaires furent renvoyés à Ostende. Toutefois, on ne pouvait douter qu'il ne se trouvât en Angleterre beaucoup de partisans secrets de la dynastie déchue. On imagina que cela provenait de l'insuffisance des lois existantes. Pour y remédier, on proposa un bill, qui passa d'abord aux communes, mais qui, à la chambre haute, reçut quelques amendements. Par ce bill, tous les fils du prétendant ou chevalier de Saint-George qui débarqueraient ou tenteraient de débarquer dans la Grande-Bretagne, étaient déclarés coupables de haute trahison; et la peine encourue par la trahison fut étendue à la postérité de tous ceux qui en seraient convaincus, mais seulement pendant la vie des deux fils du prétendant. Le roi donna sa sanction à ce bill, après quoi il termina la session le 12 mai.

La fortune avait visiblement favorisé l'Angleterre en la sauvant de l'invasion; elle parut se démentir dans la Méditerranée. Une escadre nombreuse y avait été envoyée sous la conduite du vice-amiral Lestock; peu de temps après l'amiral Matthews, plus jeune officier, mais supérieur en grade, vint prendre le commandement, ce qui produisit entre Lestock et lui une mésintelligence haineuse, dont les suites ne pouvaient manquer d'être funestes. La flotte combinée de la France et de l'Espagne, forte de 34 voiles, était sortie de Toulon dans les premiers jours de février; la flotte anglaise croisait dans ces parages. Matthews n'eut pas plutôt aperçu les vaisseaux ennemis qu'il donna le signal du combat. On prétend que les signaux furent mal faits, et qu'ils n'indiquaient pas autre chose que l'ordre de se former en ligne de bataille; c'est là du moins ce qui fut allégué dans la suite. Cependant l'amiral avait attaqué corps à corps l'amiral espagnol, qui montait un superbe vaisseau de plus de 100 canons, et le contre-amiral Rowley attaquait de même l'amiral français. Quelques capitaines suivaient l'exemple de leur chef: le capitaine Hawke força un vaisseau espagnol à se rendre; le capitaine Cornwall, cruellement mutilé par un boulet de canon, continuait de donner des ordres jusqu'à ce qu'enfin sa vie se perdit avec sa dernière goutte de sang. Certes, fallait-il d'autres signaux à Lestock? Ce qu'il lui eût fallu, ce qui lui manqua, c'était le patriotisme vrai, cette grandeur d'âme, ce cœur généreux qui sacrifie ses penchants, ses affections, et ses haines, à l'intérêt national. L'engagement avait commencé le 11, et il s'était soutenu durant trois jours; mais enfin l'amiral anglais qui n'avait pu triompher de la mauvaise volonté de Lestock, se trouvant épuisé de fatigue, voyant ses vaisseaux

avariés, et n'espérant aucun secours de son subordonné, donna le signal de la retraite et fit voile pour l'île de Minorque.

Au moment où sa retraite commençait, le vice-amiral parut déterminé à remplir enfin son devoir; il était trop tard. Il fut obligé de suivre le mouvement de la division Matthews. En arrivant à Port-Mahon, l'amiral fit arrêter Lestock et l'envoya prisonnier en Angleterre; mais Lestock à Londres accusa Matthews d'avoir trahi les intérêts de son pays. Ils furent renvoyés l'un et l'autre devant une cour martiale, et, chose étrange, mais qui prouve bien ce que vaut la justice humaine! Matthews, qui avait déployé du courage, de l'intrépidité, du talent même, puisqu'avec sa division seule il avait paralysé tous les efforts de la flotte combinée, Matthews fut déclaré incapable de servir à l'avenir, et Lestock, qui s'était toujours maintenu hors de la portée du canon ennemi, fut *honorablement acquitté*, parce qu'il s'était renfermé, dit-on, dans les bornes de la discipline militaire.

Ce fut peu de temps après ce combat, que les Anglais regardèrent comme un échec, qu'on vit arriver, après quarante-cinq mois d'absence, le commodore Anson, qui avait fait le tour du monde et qui rapportait des trésors, de la gloire, et des connaissances nouvelles. Il reçut au bout de quelque temps une juste récompense de ses travaux, et le roi l'éleva aux honneurs de la pairie.

---

## CHAPITRE LXI.

Suite du règne du roi George II. — 1745.

Les subsides votés pour l'année se montèrent à 6,462,890 livres à prendre sur le fonds d'amortissement, sur l'impôt foncier, et sur les diverses taxes du sel, de la drèche, et du vin. Les chambres s'occupèrent ensuite des encouragements à donner aux manufactures de l'Angleterre et de l'Irlande: l'usage et l'importation des linons et batistes de France furent prohibés par un bill. La session s'étant prolongée jusqu'au 2 mai, le roi sanctionna les bills qui se trouvaient prêts, et après avoir prorogé le parlement, il partit pour le Hanovre, où les alliés réclamaient sa présence.

Le comte de Chesterfield était parti pour La Haye, avec la mission d'engager les États Généraux à sortir enfin de la neutralité pour prendre une part active à la guerre. Un traité de quadruple alliance fut conclu à Varsovie, entre la reine de Hongrie, le roi de Pologne, George II, et les

États Généraux. Les quatre puissances se garantissaient mutuellement leurs possessions. Le roi de Pologne s'engageait à faire passer 10,000 hommes dans les Pays-Bas, dès que la Bohême et la Saxe seraient hors de danger : il recevrait, en attendant, un subside de 150,000 livres, dont la Hollande payerait un tiers, et l'Angleterre deux tiers. Oh ! que les Anglais sincèrement attachés à leur pays devaient sentir alors quel tort s'était fait l'Angleterre en adoptant pour souverains des princes étrangers, qui, se regardant sur le sol anglais comme de simples voyageurs, faisaient de la conservation de leur patrimoine l'objet principal de leur politique, le but constant de toutes leurs vues ! Assurément George II ne craignait point, ne pouvait craindre que les puissances continentales voulussent jamais le dépouiller de la Grande-Bretagne : à quoi tendaient donc tous ses efforts ? à préserver d'invasion le Hanovre. C'était donc à l'intérêt du Hanovre qu'il sacrifiait depuis tant d'années les vrais intérêts de l'Angleterre, qui ne pouvait rien gagner à la guerre continentale, ni même au maintien du prétendu équilibre des pouvoirs, mais qui pouvait tout espérer de l'accroissement de son commerce et de ses relations maritimes.

La campagne avait été malheureuse l'année précédente. Les Français avaient envoyé sur le Rhin une armée nombreuse, sous les ordres du maréchal de Saxe (1) ; les alliés n'avaient eu à lui opposer qu'une armée plus faible, et un général moins habile, le duc de Cumberland. Ce prince, bien que doué d'une valeur brillante, n'avait ni le coup d'œil ni l'expérience nécessaires au général d'une grande armée. Dès l'ouverture de la campagne actuelle, le maréchal, entrant dans les Pays-Bas avec une armée de 60,000 hommes, alla investir Tournai sur l'Escaut. Cette place passait pour la plus forte de celles qui formaient la ligne de la barrière hollandaise. Les alliés, conduits par le duc de Cumberland, s'avancèrent pour la secourir, fallût-il hasarder une bataille. Le maréchal, qui avait deviné leur projet, laissant 15,000 hommes devant

la place pour contenir la garnison, s'était porté en avant pour choisir ses positions, et il les avait fortifiées par des retranchements et des batteries. L'armée alliée se composait d'environ 28,000 Anglais et 25,000 Autrichiens et Hollandais. Les Français occupaient une éminence entre le village d'Antoin à droite, le bois de Bari à gauche, et le village de Fontenoy vis-à-vis de leur centre. Malgré la force de cette position, le duc de Cumberland donna le signal de l'attaque.

Louis XV était parti de Paris le 7 mai avec le dauphin, et il était arrivé le lendemain au camp devant Tournai ; il avait suivi le maréchal à Fontenoy. L'affaire s'engagea le 11 vers les neuf heures du matin par une canonnade assez vive, qui ne produisit pourtant aucun résultat. Les Anglais occupaient le centre de l'armée ; les Hollandais, commandés par le prince de Waldeck, formaient l'aile gauche ; les Autrichiens étaient à la droite, sous les ordres du comte de Königseck. Ce dernier voulait qu'on s'en tint à ce genre d'attaque, qui suffisait, disait-il, pour interrompre les travaux du siège ; mais les Anglais montrèrent tant d'ardeur que, bien que mal secondé par ses auxiliaires, le prince n'hésita pas à donner l'ordre d'avancer. Les Hollandais et les Autrichiens éprouvèrent une résistance qu'ils ne purent vaincre. Les Anglais seuls se portèrent courageusement vers l'ennemi, exposés à tout le feu des batteries de Fontenoy et des redoutes de Bari. Ce fut dans ce moment critique que, voulant diminuer les ravages que l'artillerie causait dans ses rangs, le duc de Cumberland imagina de former sa troupe en colonne épaisse, qui, par son feu roulant et soutenu, écrasait les trop faibles corps d'infanterie qui tentaient de s'opposer à sa marche.

La colonne anglaise avait traversé deux lignes d'infanterie française ; elle touchait de son front la réserve de cavalerie, qui n'aurait pu lui résister. Dans ce dernier cas, elle pouvait enlever, en se retournant à droite ou à gauche, le bois de Bari ou le village d'Antoin, où se trouvait le quartier du roi et du dauphin. Déjà l'alarme y pénétrait, on conseillait au roi de se retirer ; il n'en voulut rien faire, de peur de jeter le découragement parmi ses troupes. Le maréchal, qui, bien que malade et souffrant, parcourait tous les postes porté dans une litière, survint dans ce moment, et confirma le prince dans sa résolution généreuse ; il lui promit même, dit-on, une prompte victoire. Le maréchal s'était aperçu que la marche de la colonne se ralentissait à mesure qu'elle gagnait du terrain, et que ses rangs s'éclaircissaient. L'artillerie lui faisait éprouver des pertes immenses. Il y avait au quartier du roi quatre

(1) Le comte, puis maréchal duc de Saxe, était fils naturel du précédent roi de Pologne ; et pendant longtemps simple soldat de fortune, il avait servi, comme avant lui Schomberg, sous plusieurs drapeaux ; partout il avait fait preuve d'un courage intrépide. Au commencement de la guerre il avait offert ses services à plusieurs princes allemands, à George II lui-même. Rebuté par des refus, il se rendit en France, et Louis XV l'accueillit avec bienveillance ; il ne tarda pas à prouver à ceux qui avaient su l'apprécier qu'il était en état de s'acquitter envers eux.

pièces de canon qu'on avait réservées pour couvrir la retraite de ce prince, si cela était nécessaire. Le duc de Richelieu, par une inspiration subite, proposa de pointer ces pièces de canon sur le front même de la colonne. Cet avis fut suivi, et l'effet de cette batterie nouvelle fut si terrible et si prompt, que l'on vit bientôt les Anglais hésiter, et des vides se former dans leurs rangs, sans qu'il leur fût possible de les cacher en se resserrant, tant la confusion commençait à régner parmi eux. Dans ce moment décisif, la cavalerie de la maison du roi, soutenue par la brigade irlandaise et le régiment de Normandie, prit la colonne en flanc, ce qui, augmentant le désordre, rendit la retraite nécessaire. Les débris de la colonne ne furent point poursuivis; les Anglais laissèrent 8 à 9,000 hommes sur le champ de bataille, mais les Français ne perdirent pas moins de monde. Au nombre de leurs morts fut ce brave, mais imprudent duc de Grammont, qui avait fait perdre la bataille de Dettingen.

Tournai ne tarda pas à capituler (le 21 mai), et bientôt après Gand, Bruges, Oudenarde, Den-dermonde, Ostende, Ath, Nieuport, reçurent aussi garnison française; la ville même de Bruxelles, avec ses magasins, tomba au pouvoir des vainqueurs au commencement de l'hiver, et lorsqu'on croyait la campagne finie.

Après la bataille de Fontenoy, le duc de Cumberland écrivit au maréchal de Saxe pour lui proposer un échange de prisonniers. Le maréchal lui répondit que l'intention du roi était de retenir tous les prisonniers jusqu'à ce qu'on lui aurait donné satisfaction relativement au maréchal de Belle-Isle et de son frère, qui avaient été arrêtés dans un village du Hanovre, et envoyés ensuite en Angleterre contre tous les droits de la guerre. Ces deux officiers furent remis sur-le-champ en liberté; on n'exigea d'eux que la promesse qu'ils s'emploieraient en faveur des prisonniers anglais.

L'armée française d'Allemagne se trouvait trop faible pour s'opposer avec succès aux Autrichiens. Le grand-duc de Toscane, qui avait épousé Marie-Thérèse, avait forcé le prince de Conti à repasser le Rhin. Le but avoué du grand-duc et de Marie-Thérèse était de s'asseoir sur le trône impérial que la mort récente de Charles VII laissait vacant. Louis XV voulait y établir la maison de Bavière, et le roi de Prusse y donnait les mains; mais déjà ce dernier souverain se montrait disposé à traiter avec Marie-Thérèse; le fils de Charles VII lui-même renonçait en faveur du grand-duc à la dignité impériale, et la retraite du prince de Conti laissa Marie-Thérèse maîtresse des suffrages. Son époux fut élu le 15 septembre. Ainsi la cause première

de la guerre, l'élection de Charles de Bavière, n'existait plus; mais les ressentiments que la guerre avait allumés subsistaient encore, et ils la firent continuer.

La nouvelle du désastre de Fontenoy avait laissé dans tous les esprits une impression fâcheuse; une nouvelle plus fâcheuse encore vint les frapper de terreur: le fils du prétendant venait de débarquer en Écosse! et comme la renommée exagère toujours, on parla de toutes les forces de la France protégeant le débarquement. Combien le fait en lui-même était loin de l'idée qu'on s'en formait! Le prince Charles-Édouard, âgé de vingt-cinq ans, prince ambitieux et entreprenant, mais dénué d'expérience, plein de la fausse idée qu'à son nom seul le royaume entier allait se soulever, et suivi seulement de sept compagnons de fortune, parmi lesquels on remarquait le marquis de Tullibardine et sir Thomas Sheridan; le prince Charles s'était embarqué, le 14 juillet, au port de Saint-Nazaire en Bretagne, sur une frégate de 18 canons, que lui avait procuré un riche négociant de Nantes. Ce mince bâtiment fut joint à la hauteur de Belle-Isle par l'*Élisabeth*, de 60 canons, qui devait lui servir d'escorte. Mais à peu de distance de Brest, le vaisseau fut attaqué par le *Lion*, vaisseau de ligne anglais, et après un combat de plusieurs heures, le premier fut si maltraité qu'il eut beaucoup de peine à rentrer dans Brest; quant au *Lion*, il se trouva totalement désarmé, au point qu'il resta flottant au milieu des eaux sans pouvoir manœuvrer. La frégate continua sa route, et se dirigea vers les îles à l'ouest de l'Écosse; de celle de South-Wist, où elle toucha, elle se rendit sur la côte de Lochaber.

Le prince et ses compagnons débarquèrent à Ardua-Murcham, et s'y arrêtèrent quelques jours, attendant le retour des courriers qu'ils expédièrent de tous les côtés pour inviter les partisans des Stuarts à se réunir à eux. Le chef de ce canton, Cameron de Lochiel, dont le père et l'aïeul avaient toujours pris une part active à toutes les tentatives que l'Écosse avait faites en faveur de ses anciens rois, parut disposé à se dévouer, lui, ses amis, ses parents, aux intérêts du prince, mais il ne le fit pas sans prédire d'avance tous les maux qui arriveraient.

Cependant le prince se trouva bientôt à la tête de 15 ou 1600 hommes, et, comptant déjà sur le succès, il n'hésita pas à déployer sa bannière. Suivi de sa petite troupe, à laquelle il distribua les fusils qu'il avait apportés de France, il prit le chemin du plat pays, fit proclamer son père, à Dunkeld, roi de la Grande-Bretagne, et le lendemain 4 septembre il entra dans la ville de Perth,

l'une des principales de l'Écosse. Le marquis de Tullibardine lui amena un renfort considérable d'hommes qu'il avait levés dans les terres d'Athol. Lord George Murray, frère du marquis, vint aussi le joindre avec un grand nombre de nobles du pays. La troupe de Charles se composait alors d'environ 3,000 hommes ; il employa le temps de son séjour à Perth à les exercer au maniement des armes.

Le prince avait compté sur un dévouement absolu de la part des Écossais ; il reconnut avec douleur qu'on l'avait trompé. S'il trouvait dans les montagnards quelques amis, quelques partisans sincères, il n'en était pas de même dans le plat pays. Outre les troupes qui tenaient fermé le passage, et qui semblaient disposées à défendre les avenues d'Édimbourg, un grand nombre de volontaires offrirent leurs bras pour la défense du gouvernement. Dans Édimbourg, on ouvrit une souscription pour fournir aux frais d'entretien d'un régiment de 1,000 hommes ; la garde bourgeoise et la milice de la ville se préparèrent à défendre courageusement leurs foyers, et les remparts se trouvaient munis d'artillerie ; que pouvait-on donc craindre d'une poignée d'hommes, dont la moitié n'avaient point d'armes ? Cependant les partisans de la maison de Hanovre auraient eu tort de faire grand fond sur ce dévouement d'apparat. Les deux régiments de dragons qui occupaient la route d'Édimbourg lâchèrent pied dès qu'ils aperçurent les montagnards ; la milice et la garde bourgeoise, qui, averties que l'ennemi s'avancait, avaient marché à sa rencontre jusqu'à 1 mille de distance, rentrèrent avec précipitation dans Édimbourg, et ce fut avec tant de confusion et de trouble, que les habitants, que déjà la terreur avait frappés, se jugeant perdus s'ils opposaient la moindre résistance, prirent le parti d'ouvrir leurs portes.

Là, Charles renouvela l'inutile cérémonie de la reconnaissance de son père en qualité de roi de la Grande-Bretagne, et il publia trois manifestes. Par le premier, au nom de son père, véritable souverain de l'Écosse, il promettait la réforme de tous les abus ; par le second, toujours au même nom, il se désignait lui-même en qualité de régent des trois royaumes ; par le troisième enfin, en son propre nom, il invitait les sujets de son père à lui obéir en sa qualité de régent. Charles, maître de la capitale de l'Écosse, s'établit dans l'ancienne résidence de ses ancêtres, le palais de *Holy-Rood*. Les magistrats d'Édimbourg reçurent aussitôt l'ordre de fournir sans délai, et sous peine d'exécution militaire, une certaine quantité de tentes, de couvertures, de souliers, et d'autres ob-

jets de ce genre pour le service de son armée.

Avec plus d'expérience des hommes, le prince aurait pu s'apercevoir que son arrivée en Écosse était loin d'avoir excité cet enthousiasme universel qui, dans les siècles précédents, avait si souvent et si subitement armé tous les Écossais contre l'Angleterre, qu'ils regardaient comme ennemie : son armée, qui comptait à peine 3,000 hommes, ne se composait que de montagnards indisciplinés, qui ne reconnaissaient de chef immédiat et de pouvoir réel que dans le chef du clan auquel ils appartenaient ; et l'on ne voyait parmi eux ni soldats aguerris, ni officiers expérimentés, capables de suppléer le nombre et la force par le génie. La plupart des pairs, et principalement les plus riches et les plus influents, tenaient au gouvernement nouveau par de hauts emplois ou par des pensions et des honneurs, ou seulement par ambition et par calcul. Les plus sages étaient persuadés que la France, qui se trouvait avoir presque autant d'ennemis qu'à l'époque où Philippe monta sur le trône d'Espagne, ne ferait aucun effort, aucune tentative sérieuse en faveur du prétendant, et qu'elle n'avait permis ou même encouragé le départ du prince Charles, qu'afin de tenir les Anglais occupés chez eux pendant qu'elle soutiendrait la pénible lutte où elle se trouvait engagée. Ceux-là, évitant de prendre aucun parti, se tenaient à l'écart ; ils voulaient voir passer les événements sans être froissés par eux. Beaucoup d'autres, ne cherchant dans les troubles publics que des moyens de fortune, s'attachaient d'abord au parti qui leur paraissait le plus puissant ou qui semblait avoir plus de chances de succès ; et c'était assurément celui de la maison de Hanovre. Au reste, chaque parti eut ses séides. Ceux du prince Charles n'étaient, malheureusement pour lui, que des hommes dévorés d'ambition, mais dépourvus de talent, des intrigants obscurs, chargés de dettes ou perdus de réputation.

De ce nombre étaient le comte de Kilmarnock, dissipateur complètement ruiné, et mécontent du ministère, qui lui avait refusé la pension qu'il sollicitait ; lord Balmerino, qui avait pris du service dans l'armée anglaise, mais qui, retenu dans les rangs subalternes par le défaut de capacité, comptait se pousser sans effort aux premiers emplois ; les lords Cromartie, Elcho, Ogilvy, Pitligo, et quelques autres, dont l'animosité contre la nouvelle dynastie ne provenait guère que de ce qu'ils n'avaient pas été employés par elle. On y voyait aussi le fils aîné de lord Lovat. Quant à lord Lovat lui-même, personne n'ignorait qu'il était traitre, sans foi, sans mœurs, sans principes. On savait qu'au fond il aimait la

cause du prétendant, mais qu'incertain du succès, et craignant le ressentiment du ministère, il n'osait pas agir ouvertement.

Le conseil de régence avait d'abord refusé de croire au débarquement en Écosse du prince Charles. Peut-être n'avait-il eu l'air de douter que pour diminuer l'effet que cette nouvelle pouvait produire; mais les courriers expédiés d'Édimbourg ne lui permirent plus de se dissimuler le danger. Sir John Cope, qui avait le commandement des troupes en Écosse, reçut alors l'ordre de marcher contre les insurgés et de les réduire, ordre toujours plus facile à donner qu'à exécuter, quand on ne met point aux mains de celui qu'on en charge assez de moyens de succès. Sir John Cope réunit à la hâte toutes les troupes dont il pouvait disposer, et, à la tête d'environ 3,000 hommes, il prit la route d'Édimbourg; le 20 septembre, il planta ses tentes à Preston-Pans, à 10 ou 12 milles de la capitale. Le prince ne lui laissa pas le temps de se fortifier dans cette position: le lendemain, de très-bonne heure, il vint l'y attaquer, et ce fut avec tant de vigueur que dix minutes suffirent aux montagnards pour rompre leurs ennemis et les mettre dans une déroute totale.

Les fruits de cette victoire auraient pu être immenses. Non-seulement elle avait mis au pouvoir des insurgés les tentes, les bagages, les armes, l'artillerie, la caisse militaire des vaincus, mais encore elle répandit au loin la consternation et la terreur. Il paraît certain, de l'aveu de plusieurs historiens anglais, que si le prince avait su profiter de ses avantages en marchant directement sur Londres, il aurait pu produire une révolution complète. Mais il resta dans Édimbourg pour y attendre des secours qu'on lui avait promis de France, et qui ne vinrent pas, et surtout pour s'y enivrer des douceurs du triomphe et des jouissances du pouvoir suprême; il voulut, en un mot, faire le roi avant d'avoir conquis son royaume.

Le château d'Édimbourg tenait toujours; le prince aurait voulu s'en rendre maître, mais il manquait de grosse artillerie et des munitions nécessaires pour entreprendre un siège. Il fit pourtant dresser une batterie, qui ne produisit point d'effet, et qui fut bientôt démontée par l'artillerie du château. Deux ou trois habitants, atteints par des boulets, perdirent la vie; alors le prince Charles publia une proclamation, où il disait que, faisant céder la justice à l'humanité, et ne voulant pas exposer la sûreté des habitants d'Édimbourg, il déclarait lever le blocus et cesser les hostilités; ce qui ne voulait pas dire autre

chose, si ce n'est qu'il n'était pas en son pouvoir de triompher par la force de la résistance.

Ce qu'il ne pouvait obtenir par les armes, Charles tâcha de l'acquérir par des promesses; mais les Écossais se souvinrent que Jacques II en avait été prodigue, et qu'il les avait assez mal tenues. Quoi qu'il en soit, Charles promit au nom de son père protection et sûreté pour la religion protestante et l'Église établie; il s'engagea, de plus, à prendre l'avis de son parlement pour tout ce qui concernait la dette nationale et les lois rendues pendant la révolution; mais il déclara ne pouvoir ratifier le traité d'union contre lequel les deux royaumes avaient souvent protesté. Après avoir fait répandre ces diverses déclarations, qui n'eurent aucun résultat, le prince passa la revue de ses troupes entre Édimbourg et Leitz; et comme, sur ces entrefaites, il reçut de France des armes, des munitions, et quelques sommes d'argent, il convoqua son conseil, où il fut résolu qu'on entrerait incessamment en Angleterre. Charles s'était nourri de bonne heure à une école dont les principes différaient un peu de ceux qui dirigeaient les Anglais à cette époque. Son entrée dans le royaume devait produire la guerre civile et toutes les calamités qui l'accompagnent; il ne l'ignorait pas, mais il était convaincu que son premier devoir était de proclamer ses droits, de les faire reconnaître, fallût-il, pour cela, changer la constitution que le pays avait adoptée, et substituer sa religion à celle des sujets qu'il voulait se donner.

Mais, tandis que le prétendant avait perdu son temps dans Édimbourg à faire des proclamations, à passer des revues, en un mot, à de vaines parades, oubliant ou ignorant que, suivant l'expression d'un historien anglais, dans les entreprises hasardeuses, temporiser c'est tout perdre (1), les ministres de Georges II prenaient toutes les mesures qui pouvaient faire échouer celle qui les menaçait. De tous côtés des souscriptions s'ouvrirent pour lever, équiper, et solder des hommes; des associations se formèrent pour la défense du pays, du gouvernement, et du roi; des adresses arrivèrent de tous les comtés; partout on se disait révolté par l'audace du jeune prince, et disposé à faire les plus grands sacrifices; en général, on aurait pardonné à Charles son audace, mais on n'aimait pas ses alliés, et l'on craignait surtout ses principes religieux.

Le roi ne tarda pas à quitter le continent pour retourner à Londres; il y reçut l'accueil qu'il pouvait espérer; le duc de Cumberland, qui arriva

(1) « In dangerous enterprises, delay is but defeat. »

peu de temps après lui, vint relever encore les espérances et le courage des Anglais. Le roi fit l'ouverture du parlement le 16 octobre, et les chambres, dans leurs adresses, promirent de concourir de tout leur pouvoir à rendre efficaces les mesures que prendrait le gouvernement. Il fut d'abord résolu de former à Newcastle un camp de 14,000 hommes, sous les ordres du général Wade. Ces troupes se composaient de 6,000 Hollandais qui avaient suivi le roi, et de quelques régiments anglais tirés de la Flandre; mais on prétendait généralement que les Hollandais ne pouvaient servir dans cette guerre sans violer leurs serments, parce qu'ils avaient été prisonniers des Français, et que la liberté ne leur avait été rendue que sous la promesse de ne point servir d'un an contre la France ou ses alliés.

Le général Wade commença par publier, sous date du 30 octobre, une offre de pardon et d'amnistie à quiconque poserait les armes et déserterait la cause du prétendant, ce qui ne servit qu'à augmenter la confiance des insurgés, qui pensèrent qu'on les craignait, puisqu'on cherchait à les désunir. Charles avait l'intention de s'emparer d'abord de Carlisle, dont la possession lui ouvrait la route de l'Angleterre, et pouvait, en cas de malheur, protéger sa retraite. Mais, pour surprendre cette ville sans trouver sur ses pas le général Wade, il fallait donner le change à celui-ci, et le prince y réussit : il fit mine de vouloir envahir l'Angleterre du côté de Barwick; et, tandis que les troupes de George se portaient de ce côté pour défendre le passage, Charles, divisant son armée en trois corps, auxquels il assigna leur route, se porta sur Carlisle, qu'il investit sur-le-champ. La place ne tint que sept jours. Elle se rendit, ainsi que le château, livrant au vainqueur son artillerie, ses munitions, et ses armes. Le prince ne fit pas dans Carlisle un long séjour. Il avait reçu des nouvelles de France d'une nature satisfaisante : on lui promettait des armes, de l'argent, des soldats; une puissante diversion devait avoir lieu sur la côte méridionale; les nouvelles de l'intérieur n'étaient pas moins rassurantes. Un corps considérable de mécontents se joindrait à lui dès qu'il ferait quelque mouvement en avant; son armée augmenterait à chaque pas. Comment le prince aurait-il résisté à sa propre ardeur, ainsi excitée par tant de présages de succès ? Il partit de Carlisle, où il ne laissa qu'une faible garnison, et il prit la route de Manchester.

On faisait en France de grands préparatifs pour soutenir les insurgés. Le roi le savait, et il

tâcha de les rendre inutiles. L'amiral Vernon fut envoyé dans la Manche avec une forte escadre, et l'amiral Byng alla stationner avec quelques vaisseaux sur la côte orientale de l'Écosse. Ils s'emparèrent d'un assez grand nombre de bâtiments de transport français; mais, malgré toute leur vigilance, d'autres franchirent la croisière et arrivèrent en Écosse. Le roi émit aussi l'ordre de transporter en Angleterre les 6,000 Hessois qui étaient à sa solde, et il en donna avis à son parlement, dont il espérait l'appui dans cette circonstance. Les communes répondirent amplement à l'appel du souverain : elles votèrent 40,000 matelots, 49,299 hommes pour l'armée de terre, 11,550 soldats de marine, et la solde de 13 régiments d'infanterie et 2 de cavalerie, nouvellement levés par le gouvernement. Elles votèrent pareillement le montant des subsides à payer aux puissances européennes, et, en outre, un crédit au roi de 500,000 livres. Aussi la totalité des subsides de l'année excéda-t-elle 7 millions, et cette somme devait sortir d'une surtaxe de 4 shellings par livre sur l'impôt foncier; des droits sur la drèche, la bière, et le cidre; de la vente d'annuités, d'un emprunt, d'une loterie, du fonds d'amortissement, etc.

Le prince Charles occupa Manchester le 25 novembre; on l'avait vu constamment à pied et dans le costume écossais marcher à la tête de ses montagnards, ce qui l'avait rendu l'idole de ces hommes à demi sauvages; mais pour conquérir le trône d'Angleterre, cela ne suffisait pas. On avait flatté le prince que dès qu'il paraîtrait à Manchester, il verrait les Anglais accourir en foule, et il arriva au contraire qu'on put à peine enrôler une compagnie de volontaires en leur offrant à chacun 5 guinées. Ces volontaires, au nombre d'environ 200, furent mis sous le commandement du colonel Townly. Le prince, un peu désenchanté, tint un conseil de guerre, dont le résultat fut qu'on prendrait la route de Derby, dans l'intention de percer par le Chestershire dans le pays de Galles, où l'on croyait avoir beaucoup de partisans; mais le peu d'accord qui régnait parmi les chefs ne permit pas de suivre ce parti, qui paraissait le plus sage.

Les insurgés se trouvaient à 100 milles de la capitale, et les habitants, dans la plus vive inquiétude, ne jetaient qu'en tremblant les yeux sur l'avenir. Les uns faisaient pour le prince des vœux secrets; mais ils craignaient tout pour le prince et pour eux-mêmes; car ils sentaient qu'en cas de triomphe les hanovriens ne manqueraient pas de sévir contre tous ceux qu'on taxait de jacobitisme ou de papisme. Les autres, partisans du nouveau gouvernement, redoutaient le

prétendant et ses vengeances pour de longues injures. Aussi vit-on se former des bataillons de volontaires, fournis par toutes les corporations de la ville; jusqu'aux directeurs des théâtres offrirent de lever à leurs frais des compagnies parmi leurs employés; sorte de dévouement qui ne prouvait pas moins la crainte qui agitait tous les esprits, que l'affection et la fidélité pour la dynastie nouvelle. Si dans ce moment le prince, décidé à tout, à trouver le trône ou la mort, avait marché rapidement sur Londres, il est plus que probable qu'il s'en serait rendu maître, et que les habitants, consternés, n'auraient pas opposé de résistance, que les anciens partisans des Stuarts se seraient montrés de toutes parts, et que les déserteurs de cette cause auraient cherché à racheter le tort de leur défection par la plus humble obéissance.

L'alarme était si générale que le roi lui-même voulait entrer en campagne et prendre le commandement de l'armée en personne, comme autrefois Guillaume contre Jacques II. Mais la fortune combattait pour George. La désunion s'était introduite dans le camp du prince. Les chefs de clan, ennemis de toute subordination, ne voulaient reconnaître aucun supérieur. Chacun avait formé dans sa tête un plan de campagne qu'il n'abandonnait qu'à regret pour se soumettre à celui d'un autre: de là naissait dans toutes les opérations un défaut d'accord qui rendait ces opérations incertaines, ou leur faisait perdre le résultat qu'elles auraient eu sous un chef servi avec zèle et ponctuellement obéi; le prince n'était guère que de nom le général de son armée. La plupart des officiers écossais voulaient qu'on reprit le chemin de l'Écosse, et le prince fut obligé d'y donner son consentement.

Les insurgés firent leur retraite par Carlisle, en assez bon ordre; de là, traversant les rivières d'Éden et de Solway, ils rentrèrent dans leur pays. Les historiens ont remarqué que, malgré leur naturel indiscipliné et porté au pillage, ils observèrent assez étroitement les droits de la guerre, se contentant de lever des contributions dans les villes qu'ils traversèrent, et de prendre les deniers des caisses publiques. Mais une mesure dont on ne conçoit guère le motif, ce fut de laisser dans Carlisle une garnison de 400 hommes, nombre évidemment insuffisant pour défendre cette place, qui en effet ouvrit ses portes aussitôt qu'elle eut été investie par le duc de Cumberland. Ce prince n'accorda aux malheureux que le sort lui livrait d'autre condition que de ne point les passer au fil de l'épée.

Charles-Édouard, de retour en Écosse, se porta par Dumfries sur la riche et populeuse cité de

Glascow, où il leva de très-fortes contributions. Il se dirigea de là vers Stirling, où il fut joint par lord Lewis Gordon, et lord Drummond, qui pendant son absence avaient réuni quelques troupes; avec ce renfort il investit le château, où commandait le général Blakeney; mais les insurgés avaient si peu l'habitude des sièges et de l'art de la guerre, qu'ils consumèrent beaucoup de temps devant cette place.

## CHAPITRE LXII.

Suite du règne du roi George II. — 1746.

Le prétendant n'avait pu s'éloigner d'Édimbourg sans que sa cause en souffrit; beaucoup d'habitants étaient rentrés dans l'obéissance, et, protégés par un corps d'infanterie et de dragons que leur envoya le général Wade, ils réduisirent à une impuissance absolue les partisans peu nombreux du jeune prince. Toutefois les progrès de l'insurrection continuaient dans le nord, malgré toute l'activité du commandant d'Inverness, lord Loudon, et les efforts du chef Macleod, qui avait réuni quelques clans restés fidèles à la maison de Hanovre. La reddition de Stirling, qui capitula le 8 janvier, augmenta la confiance des insurgés, et le gouvernement sentit redoubler ses alarmes. Une armée nouvelle fut organisée en peu de temps, et le général Hawley en reçut le commandement. Celui-ci ne tarda pas à paraître en Écosse, où il trouva 10,000 hommes déjà réunis. Avec cette troupe il se crut invincible; il chercha promptement l'ennemi qu'il méprisait, et ne s'arrêta qu'à Falkirk, en face de l'armée du prince, qui, désirant une action prompte et décisive, marchait courageusement à la rencontre des Anglais. Le prince donna le premier le signal du combat. Ce fut une déroute plutôt qu'une bataille. La cavalerie anglaise, rompue au premier choc, se rejeta sur l'infanterie et la mit dans un désordre complet. Au lieu de se rallier, l'infanterie prit la fuite dans toutes les directions, laissant au pouvoir des vainqueurs ses tentes, ses bagages, son artillerie, et le champ de bataille.

A cette nouvelle, tous les yeux se tournèrent vers le duc de Cumberland, qu'on regardait comme le seul homme capable de ranimer le courage des troupes, de réparer le mal, et de relever l'esprit public abattu par ce nouveau revers. Le duc arriva le 30 janvier à Édimbourg, où il fut reçu avec joie par les habitants. Il s'appliqua dès le premier jour à faire renaître la confiance et la sécurité;

il y réussit, et lorsqu'il partit de cette ville pour Aberdeen, il avait une armée pleine d'ardeur et d'espérance. Plusieurs nobles écossais, attachés à la maison de Hanovre, le rejoignirent dans cette dernière place, et après qu'il se fut assuré des postes importants de Perth et de Stirling, que les montagnards avaient évacués, et qu'il eut accordé à ses troupes quelques jours de repos, il résolut d'offrir le combat au prince Charles, de son côté, brûlait de se mesurer avec lui; mais au moment où la bataille semblait inévitable, les chefs de clan et les autres officiers représentèrent au prince qu'il y aurait de la folie à en venir aux mains avec une armée aguerrie et nombreuse, et ils le firent consentir à se retirer vers le nord avec toute l'artillerie et tout le bagage qu'on pourrait emmener.

Avant de quitter Stirling et Perth, les insurgés avaient encloué les canons et fait sauter les magasins; ils ne laissaient aux Anglais que des places nues ou des ruines. Cumberland rétablit les magasins, et lorsque les 6,000 Hessois qu'il attendait furent arrivés, il ne mit plus de retard à conduire ses troupes à l'ennemi. Il partit d'Aberdeen le 8 avril, et après une marche de plusieurs jours, il arriva sur les bords de la rivière de Spey. Cette rivière, extrêmement rapide, coule dans un lit très-profond, et les rives en sont très-escarpées; il eût été facile avec peu de monde d'en disputer le passage, mais un corps d'environ 3,000 insurgés, que le prince y avait établi, se retira précipitamment à l'approche de l'armée anglaise; au lieu de se montrer animés d'un commun intérêt, tous les chefs montagnards se livraient de plus en plus à celui de leur vanité. Ce que l'un voulait, l'autre le refusait; la discorde régnait parmi eux au plus haut point. Quelques-uns ouvrirent l'avis de se réunir à 9 milles environ d'Inverness, dans la plaine de Culloden, tout entourée de montagnes excepté du côté qui s'ouvre sur la mer, et cet avis fut suivi.

L'armée anglaise, ayant passé le Spey sans opposition, se trouva le 16 avril en présence des insurgés. Ceux-ci pouvaient être au nombre d'environ 8,000: ils formaient trois divisions, ayant chacune quelques pièces d'artillerie et de mauvais canonniers. Les Anglais avaient des forces doubles, et une artillerie bien montée et bien servie. L'affaire s'engagea vers une heure de l'après-midi par une assez vive canonnade, qui fit beaucoup de ravage parmi les insurgés. Le prétendant eut dans cette occasion importante le tort de vouloir assujettir ses Écossais aux formes régulières de la tactique européenne; c'était se priver du seul espoir de succès qu'on pouvait avoir avec eux:

il fallait leur laisser leur impétuosité, sauvage mais irrésistible. Pendant quelque temps ils tinrent ferme contre le feu des Anglais; mais bientôt, cédant à leur impatience ou entraînés par leur naturel, 5 ou 600 d'entre eux fondirent sur l'aile gauche des Anglais avec tant de force qu'ils rompirent d'abord leur première ligne; mais deux bataillons d'infanterie et un régiment de dragons s'avancèrent pour la soutenir, tandis que le régiment de milices du comté d'Argyle, ayant renversé le mur d'une bergerie, contre laquelle l'aile gauche des insurgés s'était appuyée, mit cette aile en déroute. Au bout d'une demi-heure, l'armée du prétendant, complètement battue, prit la fuite en tout sens, laissant le champ de bataille jonché de morts et de blessés. Une partie des montagnards l'avait abandonné dès le premier coup de feu.

On assure que le prince Charles n'avait su ni disposer ses hommes pour le combat, ni tirer avantage de sa position. On ajoute que, tout à fait découragé par cet échec, il renvoya tous ceux qui avaient voulu joindre leur destinée à la sienne; que 2,000 montagnards environ s'étaient réunis au fort Auguste, et un pareil nombre de soldats du plat pays à Ruthven; que les uns et les autres lui envoyèrent demander des ordres, et qu'il leur répondit qu'ils n'avaient qu'à se disperser, afin de pourvoir chacun à sa propre sûreté. Certes, si ces faits sont vrais, Charles montra qu'il était peu capable de diriger une entreprise où il ne fallait pas moins de cœur que de tête. On dit pourtant qu'ayant reçu de France une somme d'environ 1 million de francs, il tint conseil avec quelques-uns de ses partisans, et qu'on émit l'avis de lever quelques troupes pour protéger le haut pays, et en défendre l'accès; mais l'activité de Cumberland et l'abattement où était tombé Charles empêchèrent l'exécution de ce projet.

La victoire avait été décisive: il eût fallu, pour la rendre glorieuse, user d'humanité envers les vaincus; mais les Anglais se montrèrent impitoyables. On les vit achever des blessés, refuser quartier à des hommes désarmés et sans défense. Ils tuèrent même, dit-on, plusieurs personnes que le hasard ou la curiosité avait fait trouver dans ces lieux, et plusieurs soldats, déshonorant le nom anglais, firent l'office de vils bourreaux. Immédiatement après le combat, 36 déserteurs furent exécutés par leurs anciens camarades; les prisonniers, réservés pour le supplice, allèrent s'entasser dans les cachots; le pays fut mis au pillage, et se couvrit de ruines; la population même fut livrée au fer des soldats, et l'inexorable vengeance prit le nom de justice.

Le prince Charles avait perdu toute espérance,

dès le jour même de la bataille de Culloden : dépourvu de cette fermeté qui fait supporter la mauvaise fortune, de ce courage intrépide qui brave le danger, de ce génie actif qui crée des ressources, il ne songea qu'à mettre en sûreté sa personne. Il partit à cheval avec le duc de Perth, lord Elcho, et quelques cavaliers; il parcourut pendant quelques jours le pays, cherchant un asile sans le trouver, et, lorsqu'il passait à travers les champs dévastés ou qu'il voyait les habitations saccagées, pensant peut-être que les malheurs de l'Écosse étaient son ouvrage. Au bout de quelques jours, il se sépara de toute sa suite. Un seul de ses serviteurs refusa de l'abandonner; c'était l'Irlandais Sheridan, qui lui montra une fidélité à toute épreuve, et qui ne cessa de ranimer son courage toujours défaillant. Ce temps d'épreuve dura cinq mois, pendant lesquels il fut souvent obligé de se réfugier dans les autres des montagnes ou au sein des forêts, souffrant de la faim, de la soif, de la misère, poursuivi en tous lieux par les soldats anglais, qu'excitait le désir de gagner les 30,000 livres promises pour prix de sa tête.

Dans ses courses vagabondes, il se vit souvent obligé de se fier à la loyauté de ses amis et même de ses ennemis. On dit qu'un jour, après avoir marché depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit, il se hasarda, pressé par le besoin, à pénétrer dans une maison dont le propriétaire était un partisan connu de la dynastie régnante. « Le fils de votre roi, lui dit-il en entrant, vient vous demander du pain et des vêtements. Je n'ignore pas que vous êtes attaché à mes ennemis, mais je crois aussi que vous avez de l'honneur, et que vous n'abuserez pas de ma confiance et de ma situation. » Le maître de la maison, touché de pitié, lui donna les secours dont il avait besoin, et ne trahit point son secret. Charles continua d'errer longtemps encore dans les déserts nus et sauvages de Glengary, jusqu'au moment où un corsaire de Saint-Malo vint toucher à Lochnanach, et le reçut à son bord. Il était vêtu à l'écossaise, mais ses habits tombaient presque en lambeaux. Il avait avec lui Sheridan, qui ne l'avait jamais quitté, Cameron de Lochiel et son frère, Sullivan, et quelques autres proscrits. Le bâtiment qui les transportait arriva heureusement en France, après avoir été poursuivi par deux vaisseaux anglais, qui ne purent l'atteindre. On croit que la vigilance des croiseurs s'était ralentie depuis quelque temps, parce qu'on avait répandu la nouvelle que le prince venait d'être tué.

Les deux chambres votèrent des adresses de félicitation pour le roi et des remerciements pour

le duc de Cumberland; celle des communes ajouta au revenu de ce dernier une somme annuelle de 25,000 livres, réversible à ses héritiers. Dans le même temps on dressait des échafauds en plusieurs lieux de l'Angleterre : les comtes de Cromartie et de Kilmarnock, les lords Balmerino et Lovat, et tous les prisonniers faits à Carlisle et à Culloden, furent condamnés à mort : la plupart la subirent. Ils furent pendus, traînés sur la claie, et écartelés; il y eut des exécutions à Kennington dans le voisinage de Londres, à Carlisle, à York. On fit grâce à quelques-uns. Tous les autres furent envoyés aux colonies de l'Amérique du Nord. Cromartie obtint son pardon. Kilmarnock s'avoua coupable, se montra repentant, et n'en fut pas moins décapité à la Tour. Lord Balmerino et Lovat eurent le même sort : l'un et l'autre recurent courageusement le coup mortel; Balmerino mourut en professant les principes qu'il venait de soutenir.

Ce fut là le dernier effort que tenta la famille des Stuarts pour remonter sur le trône; et il était évident qu'il ne pouvait réussir. La présomption accompagnée d'inexpérience, l'activité sans le jugement, l'audace dépourvue de grandes vues, le courage même sans le talent militaire, ne suffisaient pas pour opérer une grande révolution, et le prince Charles se montra peu digne qu'on voulût la faire pour lui, si, comme l'ont prétendu plusieurs écrivains, il est vrai que, tandis que ses malheureux partisans expiaient leur fidélité dans les supplices, il s'enivrait à Paris de toutes les jouissances, sans paraître même donner un regret aux victimes infortunées de son ambition.

Aussitôt que l'insurrection, étouffée dans le sang écossais, ne laissa plus de crainte au gouvernement, les chambres songèrent à prendre des mesures qui pussent en prévenir le retour. Les montagnards avaient continué de porter l'ancien costume militaire de leurs aïeux; ils ne marchaient jamais sans armes, et non-seulement cette habitude les tenait toujours prêts pour la révolte, mais encore elle nourrissait en eux l'idée qu'ils formaient une nation distincte de la nation britannique. Un bill du parlement régularisa ou changea ce costume; il fut ordonné aux montagnards de s'habiller comme le reste des Écossais. La juridiction héréditaire des chefs sur les clans fut abolie par une autre disposition législative; le pouvoir de ces chefs ne consista plus qu'en quelques privilèges nobiliaires; mais le peuple entier fut appelé à jouir de la liberté.

Vers la même époque, on vit le comte de Granville rentrer au ministère, contre le vœu bien prononcé des autres ministres, et l'abandonner au bout de trois jours avec la certitude qu'il avait

perdu la confiance de tous les partis, sort ordinaire de ceux qui sacrifient lâchement à leur ambition les intérêts qu'ils ont servis, ou qui n'ont professé en apparence des opinions qui n'étaient pas selon leur cœur que pour frayer la route des honneurs à leur ambition. Ce fut là un triomphe de l'opposition sur les affections même du roi, qui parut disposé à se rapprocher de ses membres, dont quelques-uns furent pourvus de places importantes. L'un d'eux, jeune encore, devint vice-trésorier d'Irlande, et peu de temps après payeur général des forces et conseiller privé. C'était William Pitt, ce constant ennemi de la France, qui, ne pouvant l'abattre, légua sa haine contre elle à son fils, qui le remplaça.

Les affaires maritimes ne furent pas brillantes cette année. Une escadre avait été envoyée sur les côtes de la Bretagne, avec le projet d'incendier ou de détruire Lorient et son port; mais les précautions étaient prises d'avance pour mettre le port et la ville à l'abri de toute attaque du côté de la mer : les Anglais, qui avaient opéré un débarquement de 5,000 hommes de troupes dans le voisinage, furent obligés de les rembarquer en toute hâte; on dit qu'ils furent frappés de terreur panique, sans qu'on en indique la cause. Il est plus probable qu'ils craignirent, sur cette côte toute découverte et dans une saison déjà avancée (c'était dans les premiers jours d'octobre), des avaries qu'il leur aurait été difficile de réparer. Les Anglais ignoraient encore que, dans ce moment même, leur compagnie des Indes orientales éprouvait des pertes immenses; que leur ville de Madras tombait au pouvoir de La Bourdonnaye; que leur amiral Peyton ne laissait battre par une escadrille de 9 ou 10 petits bâtiments, et que probablement leur puissance dans l'Inde aurait été détruite sans la basse jalousie du gouverneur Dupleix, qui dénonça La Bourdonnaye comme traître au gouvernement français, et fit récompenser par les rigueurs de la Bastille le guerrier plein d'honneur qui méritait les plus hautes distinctions.

Le ministère ne s'occupait en ce moment que de la conquête de Québec et du Canada. Outre un armement considérable qui se faisait en Angleterre pour cet objet, les gouverneurs des colonies américaines eurent tous l'ordre de lever dans leurs cantons des compagnies de soldats pour se joindre aux troupes qui arriveraient de la métropole. L'exécution de cet ordre produisit un corps de 8,000 hommes, tandis qu'une forte escadre, ayant à bord 6 régiments, se disposait à mettre à la voile.

Les chambres avaient été prorogées le 12 août;

et elles se réunirent de nouveau le 18 novembre, et comme les principaux membres de l'opposition faisaient partie de l'administration actuelle, toutes les demandes du gouvernement furent accueillies sans difficulté. Il résulta des comptes présentés à la chambre des communes, que la dette s'élevait à 59,356,597 livres.

## CHAPITRE LXIII.

Suite du règne du roi George II. — 1747.

Louis XV, suivant l'exemple que lui avait légué son aïeul, avait fait offrir la paix à ses ennemis après avoir remporté sur eux des victoires: c'était surtout aux États Généraux qu'il s'était adressé; et les États Généraux, qui, s'enveloppant des apparences de la neutralité, ne laissaient pas de prendre part à la guerre, dont ils espéraient retirer de plus grands avantages que de la paix qu'on leur offrait, répondirent d'une manière évasive aux propositions de la France. Louis alors leur fit notifier qu'il allait entrer dans leur territoire sans avoir pour cela de dessein hostile contre la république; qu'il voulait seulement, en occupant leur pays, priver l'Angleterre et l'Autriche, ses ennemis, des ressources qu'elles trouvaient chez eux.

A cette notification inattendue, l'alarme devint générale dans toute la Hollande. Les deux factions qui depuis longtemps divisaient les habitants se montrèrent alors à découvert, chacune agissant de toutes ses forces en sens inverse. L'une voulait élever au stathoudérat le prince d'Orange, l'autre voulait maintenir les formes républicaines, et conserver la paix avec la France. La nation en général répugnait à ces deux partis, qui lui semblaient également contraires à ses libertés; car un stathouder était une espèce de roi, et ce nom était odieux au peuple hollandais, et la république, telle que la voulait le parti français, n'était qu'une aristocratie onéreuse qui donnait au peuple cent rois pour un. Entre deux maux, la raison veut qu'on choisisse le moindre : dans beaucoup de villes, le peuple, poussé par les agents du prince, demanda à grands cris la nomination d'un stathouder. Les États de Zélande donnèrent la première impulsion; toutes les provinces entraînées confirmèrent ce choix, et le prince signala son avènement en donnant des ordres pour que les hostilités contre la France commençassent immédiatement par terre et par mer.

Le duc de Cumberland était arrivé de bonne heure sur le continent, et il avait pris sans délai

toutes les mesures nécessaires pour entrer en campagne avant ses ennemis. Dès le mois de février, il leva ses quartiers, et vers la fin de mars, il campa dans le Brabant hollandais ; mais tant de diligence lui fut inutile : les Hollandais et les Autrichiens n'avaient encore ni munitions ni subsistances prêtes ; le duc fut contraint de rester dans l'inaction, ce qui favorisa le développement de plusieurs maladies parmi ses troupes. Quant à l'armée française, ce ne fut qu'en avril qu'elle commença d'agir, et ses premiers pas furent marqués par des succès. L'Ecluse, le Sas-de-Gand, la place de Hulst, tombèrent en son pouvoir, sous les yeux mêmes de Cumberland, qui fit pour les sauver de vains efforts ; ce prince parvint pourtant à couvrir Maëstricht, que déjà l'année précédente le maréchal de Saxe avait menacé, et qu'il semblait avoir désigné comme le but principal de la campagne actuelle.

Déloger les alliés de leurs positions n'était point chose facile, et cependant le siège de Maëstricht ne pouvait être entrepris tant que les alliés les conserveraient. Ils étaient campés à Lauffeld, en avant de la ville ; le maréchal vint les y attaquer le 2 juillet. La bataille fut longue et meurtrière, la victoire, disputée avec acharnement. Trois fois les Français se rendirent maîtres du village, et trois fois ils en furent chassés. La quatrième fois ils s'y établirent, et dès ce moment la fortune se déclara pour eux. Les Anglais attribuent la perte de la bataille à la lâcheté de quelques escadrons hollandais qui s'enfuirent au moment de charger, et culbutèrent en fuyant plusieurs bataillons de la réserve. La cavalerie française aurait, suivant eux, profité de ce moment de confusion pour fondre sur la ligne des alliés, qu'elle rompit. Ce qui est certain, c'est que le duc de Cumberland manqua d'être pris, et qu'il ne fut dégagé que par sir John Ligonier, qui conduisit à son secours quelques escadrons de cavalerie et qui fut pris lui-même. Les alliés se retirèrent au delà de la Meuse, mais ils ne s'éloignèrent pas de Maëstricht.

Le maréchal n'avait pas retiré de sa victoire tout le fruit qu'il en attendait : le siège de Maëstricht lui était toujours interdit. Alors changeant de plan, tout en suivant le premier en apparence, il fit autour de cette ville des marches et des contre-marches qui annonçaient l'intention de l'attaquer, mais qui n'avaient pas d'autre but que de retenir Cumberland dans ses lignes. Le duc s'y laissa tromper : il n'apprit que la place de Berg-op-Zoom était investie que lorsqu'il ne lui était plus possible d'aller à son secours. Berg-op-Zoom fut emporté d'assaut le 16 septembre, après deux

mois de tranchée ouverte. Peu de temps après, les deux armées entrèrent en quartiers d'hiver.

Les Anglais se dédommagèrent amplement sur mer du peu de succès de leurs armes sur le continent. Dans les premiers jours du mois de mai, une escadre française de 9 vaisseaux, servant d'escorte à un convoi de marchandises, fut attaquée à la hauteur du cap Finistère par une escadre anglaise de 17 gros vaisseaux commandée par le vice-amiral Anson et le contre-amiral Warren. Les Français perdirent 6 vaisseaux et 6 bâtiments armés en guerre. Au bout de peu de temps, à peu près dans les mêmes parages, une flotte marchande qu'escortaient 4 grands vaisseaux perdit 46 bâtiments richement chargés. Une autre flotte marchande de 250 voiles, destinée pour l'Amérique, fut attaquée en mer par le contre-amiral Hawke. L'escorte se composait de 8 vaisseaux de guerre ; 6 furent pris par les Anglais. C'étaient là les derniers débris de la marine française. Au reste, ce combat, qui eut lieu près de Belle-Isle, ne fut pas sans gloire pour la France, de l'aveu même des vainqueurs, qui ont toujours cité avec éloge la belle défense du *Tonnant* et de l'*Intrépide*, qui seuls rentrèrent à Brest, après avoir soutenu pendant plusieurs heures tout le feu de la ligne entière des Anglais.

Dans l'Inde, les Anglais furent moins heureux : ils tentèrent en vain de recouvrer Madras, dont le gouverneur Dupleix s'était emparé au mépris de la convention faite par La Bourdonnaye. Vers la fin de l'année, l'amiral Boscawen partit avec une escadre pour aller mettre le siège devant Pondichéry ; mais cette ville fut si bien défendue par Dupleix, que l'amiral échoua complètement dans son entreprise. Malgré cet échec, l'Angleterre conservait sur mer une telle supériorité, que le roi de France se détermina de plus fort à faire des ouvertures de paix ; les victoires remportées par ses armées et les pertes faites par les Hollandais devaient la rendre nécessaire à tous, à ces derniers surtout, qu'une seconde campagne malheureuse pouvait effacer du nombre des puissances.

Le parlement, après avoir terminé sa session par le vote des subsides, fut dissous par une proclamation royale du 18 juin. Des ordres furent expédiés le même jour pour la convocation d'un nouveau parlement septennal. Les élections terminées, les deux chambres se réunirent. George annonça que la France lui avait fait des propositions qui pouvaient amener la paix générale, et qu'il avait consenti, de concert avec ses alliés, à ce qu'il se tint un congrès à Aix-la-Chapelle. Les communes n'en volèrent pas moins les subsides pour la continuation de la guerre, et même le subside stipulé

en faveur des 30,000 auxiliaires russes, quoiqu'on fût à peu près assuré que les préliminaires de la paix étaient déjà arrêtés. La dette nationale avait augmenté de 5 millions dans le courant de l'année ; elle se montait à 64,593,797 livres.

## CHAPITRE LXIV.

Suite du règne du roi George II. — 1748.

Un bill prohibitif de toute opération commerciale avec la France passa dans les chambres, et bien qu'il ne pût produire que du mal, le peuple de Londres l'accueillit avec joie. Tels sont les hommes : aveuglés par leurs petites passions sur leurs vrais intérêts, souvent ils rejettent ce qui les servirait, pour adopter ce qui leur est nuisible. Il fut défendu à tous commerçants ou autres d'assurer des bâtiments français, et même des marchandises ou effets chargés en France, bien qu'appartenant à d'autres que des Français. C'était envoyer à Hambourg ou à La Haye tout le profit de ces assurances, ou exciter ceux qui jusque-là s'en étaient occupés à faire des conventions clandestines. Peu de jours après (19 février), le roi défendit par une proclamation tout commerce ou trafic avec la France et ses colonies, toute importation ou exportation de marchandises ou denrées sans une autorisation spéciale. C'était encore là inviter à la contrebande, au commerce interlope. Au moment où il était question de paix, cette prohibition était impolitique : elle créa des nuées de fraudeurs.

Pendant les préparatifs de guerre continuaient toujours ; on y travaillait même avec un redoublement d'activité qui faisait craindre aux hommes qui désiraient sincèrement la paix, que les préliminaires dont il était question ne fussent qu'un leurre trompeur, au moyen duquel les puissances belligérantes cherchaient à s'endormir réciproquement dans une feinte sécurité pour se mieux surprendre. Des plénipotentiaires avaient été nommés par l'Espagne, l'Angleterre, la France, l'Empire, et ces plénipotentiaires se rendaient en toute hâte au lieu indiqué pour la tenue du congrès ; mais, d'un autre côté, les armées se mettaient de toutes parts en mouvement, et les généraux couraient se placer à leur tête. Les conférences s'ouvrirent à Aix-la-Chapelle le 11 mars ; mais déjà le duc de Cumberland organisait ses troupes, et le maréchal de Saxe arrivait neuf jours après à Bruxelles, pour ouvrir la campagne. L'armée alliée se montait à environ 110,000 hommes, et attendait incessamment un renfort de 30,000 Russes, qui avaient déjà atteint

la Moravie. Le maréchal, qui ne perdait pas Maëstricht de vue, parce que, suivant lui, la paix était dans les murs de cette place, manœuvrait autour de l'armée alliée, menaçant tantôt Breda, tantôt Luxembourg, tantôt introduisant un convoi dans Berg-op-Zoom. Trompé complètement sur ses intentions par tant de marches et de contre-marches, le duc de Cumberland s'éloigna des bords de la Meuse, cherchant des positions nouvelles d'où il pût également se porter sur Luxembourg ou sur Breda, suivant que l'exigeraient les circonstances. C'était là ce que le maréchal attendait ; 3 divisions de son armée s'avancèrent à la fois sur Maëstricht, qui fut investi de tous les côtés. La tranchée s'ouvrit le 15 avril : le 30 du même mois les préliminaires étaient signés entre la France, l'Angleterre, et la Hollande.

Le 3 mai, le roi se rendit à Westminster ; il annonça aux deux chambres que, par suite de la signature des préliminaires, dont un article disposait que les hostilités devaient cesser pour toute l'Europe dans l'intervalle de six semaines, elles avaient cessé de fait dans les Pays-Bas, et qu'elles cesseraient de même, à des époques déterminées, dans toutes les parties du monde. Le roi partit bientôt après pour la Hollande. On ne tarda pas à recevoir la nouvelle de l'adhésion de Marie-Thérèse et du roi de Sardaigne aux préliminaires. On apprit en même temps que le roi de France avait donné ordre à ses plénipotentiaires de notifier aux ministres hollandais que, si les Russes qui étaient en marche dépassaient la ville d'Égra, les fortifications de Maëstricht et de Berg-op-Zoom seraient démolies, et que, sur cette notification, il avait été convenu que les Russes n'avanceraient pas.

Le traité définitif ne fut conclu et signé que le 18. Jamais, après une guerre opiniâtre qui avait étendu ses ravages sur une grande moitié de l'Europe, on ne vit un traité de paix apporter moins de changements à la situation des puissances belligérantes antérieure aux hostilités. Les Anglais, qui espéraient en tirer de l'honneur et du profit, n'eurent ni l'un ni l'autre ; aussi s'en montrèrent-ils généralement très-mécontents. Après s'être promis oubli de tout le passé ; avoir confirmé tous les traités antérieurs depuis celui d'Utrecht ; stipulé qu'on se rendrait réciproquement, sans rançon, tous les prisonniers faits durant la guerre, et tous les vaisseaux de guerre ou de commerce qui auraient été pris après l'époque déterminée pour la cessation des hostilités ; stipulé, de même, que toutes les conquêtes mutuellement faites seraient restituées dans les six semaines qui suivraient la ratification, et que les

duchés de Parme, de Plaisance, et de Guastalla, seraient cédés à l'infant don Philippe, avec une clause de réversion aux possesseurs actuels, dans le cas où l'infant mourrait sans héritiers mâles, ou viendrait à monter sur le trône des Deux-Siciles ou sur celui d'Espagne: il fut réglé que les parties nommeraient sans délai des commissaires qui se rendraient, les uns à Nice, les autres à Bruxelles, pour effectuer les restitutions convenues; qu'on prendrait réciproquement des mesures pour que l'évacuation par les troupes, des divers territoires, se fit sans incommodité pour les habitants, autant que possible; que deux seigneurs anglais de la première qualité seraient envoyés en France, et qu'ils y seraient retenus jusqu'à l'évacuation définitive de Louisbourg et de l'île du cap Breton. Les articles 12, 13, 14 et 15, maintinrent le roi de Sardaigne dans toutes ses possessions, moins une petite partie qu'il avait du duché de Plaisance; le duc de Modène dans les siennes, sauf indemnité pour quelques droits qui lui appartenaient dans le Guastalla; la république de Gènes rentra pareillement dans tout son territoire. L'article suivant confirma pour quatre ans le traité de l'assiento; c'était le temps durant lequel ce traité n'avait pu être exécuté à cause de la guerre. Venait ensuite la stipulation relative à la place de Dunkerque, dont il fut dit que les fortifications du côté de terre resteraient dans l'état où elles se trouvaient, et, quant aux ouvrages faits du côté de la mer, que les anciens traités seraient exécutés. Le roi électeur de Hanovre, s'il avait peu fait pour l'honneur de l'Angleterre, ne s'oubliait pas lui-même, et les trois articles 18, 19 et 20, lui assuraient certaines sommes qui lui étaient dues, la succession de sa famille au trône de la Grande-Bretagne, et la possession garantie de tous ses États d'Allemagne. Les quatre derniers articles garantissaient à la maison d'Autriche la pragmatique sanction, au roi de Prusse la Silésie et le comté de Glatz. Enfin, il était déclaré que l'échange des ratifications aurait lieu, pour les parties contractantes, dans le délai d'un mois, et, pour celles qui accéderaient au traité, dans six semaines.

Maintenant on se demande pourquoi l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande, la France, l'Italie, l'Empire, se sont fait une guerre si opiniâtre. L'Espagne ne perdit rien, l'Angleterre ne gagna rien, la France ne gagna rien; le roi de Prusse, le roi de Sardaigne, conservèrent simplement ce qu'ils avaient obtenu de la reine de Hongrie. L'infant don Philippe eut, il est vrai, Parme et Plaisance; mais la France rendit à l'impératrice les Pays-Bas, qu'elle avait conquis, et la Savoie au

roi de Sardaigne. L'Angleterre rendit l'île du cap Breton, la France lui céda l'Acadie. Était-ce bien la peine, pour ces deux puissances, sur qui était tombé le plus lourd fardeau de la guerre, de verser tant de sang, et d'augmenter leur dette publique de plusieurs millions (1)? Que resta-t-il à l'Angleterre de tant de sacrifices? Quel prix la France retira-t-elle des siens? L'une dut envoyer des otages, l'autre subit l'humiliation de Dunkerque. On prétend même qu'il y eut, dans le traité d'Aix-la-Chapelle, un article secret relatif au prétendant.

Le jeune prince vivait alors à Paris, oubliant, dit-on, au sein des plaisirs de cette ville, et ses propres infortunes et celles qu'il avait causées par une ambition qui n'était soutenue par aucune grande qualité. Lorsqu'il s'y attendait le moins, il reçut de la part du roi, d'abord des insinuations, ensuite des invitations précises, puis enfin des ordres positifs de quitter la France. Charles-Édouard, craignant, s'il s'éloignait, d'être tout à fait oublié, voulut rester malgré l'insertion formelle qu'on lui avait transmise. Sa résistance lui attira un traitement qui, d'un bout de la France à l'autre, fit pousser un cri d'indignation contre le faible prince qui ne dédaignait pas de servir d'instrument aux volontés du roi d'Angleterre. La comparaison qu'on fit alors de Louis XIV à son petit-fils ne fut pas avantageuse à ce dernier (2). Charles-Édouard fut arrêté au moment où il descendait de sa voiture pour entrer à l'Opéra; on le conduisit d'abord au château de Vincennes, d'où on le tira, cinq ou six jours après, pour le mener sous escorte à la frontière. Là, on lui rendit la liberté, après lui avoir arraché la promesse qu'il ne rentrerait plus en France, et fait l'odieuse menace de le traiter avec la plus grande rigueur en cas d'infraction de son ban.

Pour excuser le cabinet de Versailles, ou pallier sa conduite envers ce prince, voici la version qu'on a faite. Pendant les conférences d'Aix-la-Chapelle, il avait présenté, dit-on, aux plénipotentiaires une protestation à laquelle on n'eut aucun égard. Le duc de Gèvres chercha même à lui faire entendre qu'après la paix il ne serait pas convenable qu'il continuât de résider à Paris ou en France. Il répondit à ce seigneur avec beau-

(1) Depuis le commencement de la guerre, la dette publique, en Angleterre, s'était accrue de plus de 25 millions; en France, elle avait augmenté du double de cette somme.

(2) Depuis cette époque, et pendant quarante ans qu'il vécut encore, Charles-Édouard mena une vie obscure en divers pays de l'Europe; il est mort en 1788.

coup de hauteur et d'emportement, prétendant que Louis XV ne pourrait le faire sortir de ses États sans manquer à des engagements sacrés. Louis XV lui écrivit alors une lettre affectueuse pour l'engager à s'éloigner; il lui promettait une pension assez forte pour qu'il pût vivre avec splendeur. Le canton de Fribourg aurait consenti même à recevoir sur son territoire le prince exilé; mais rien ne put vaincre son obstination. Quand le comte de Sussex et lord Cathcart furent arrivés à Paris en qualité d'otages, il affecta de se montrer en public et de se faire traiter, en leur présence, comme prince de Galles. Les deux Anglais s'en plainquirent à Louis XV, qui, à son tour, se plaignit au chevalier de Saint-George. Celui-ci se trouvait à Rome; il écrivit aussitôt à son fils une lettre assez dure, où il lui reprochait sa folle conduite et l'invitait à quitter la France. Charles-Édouard ne tint pas, dit-on, plus de compte de la lettre de son père qu'il n'avait fait de celle du roi; et l'on ajoute qu'il déclara que, si l'on voulait lui faire violence, il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité.

Il faut convenir que, si tout cela est vrai, c'est le cas de dire que le vrai n'est pas toujours vraisemblable. Comment concevoir qu'un malheureux proscrit ait poussé la démence jusqu'au point de vouloir résister ouvertement au souverain dont la bienveillance lui était si nécessaire? Il avait pu ne pas se rendre aux invitations qui lui furent faites, ou même ne pas obtempérer d'abord à des ordres qu'il pouvait supposer donnés à l'insu du roi, quoique donnés en son nom; l'idée qu'en abandonnant Paris il fallait renoncer à toute espérance était bien capable de lui conseiller une courte résistance; mais fallait-il triompher de la sienne par la violence et l'abus de la force?

Les Anglais se plainquirent de ce que les articles du traité n'étaient pas en rapport avec ce qu'ils étaient en droit d'attendre du succès que leurs vaisseaux avaient obtenu. Ils se plainquirent surtout de ce que rien n'avait été réglé, ni sur la libre navigation de leurs bâtiments dans les mers d'Amérique, ni sur aucun des points qui avaient donné lieu à la guerre, tels que les pertes éprouvées par leur commerce, tandis que le roi, comme électeur de Hanovre, s'était fait garantir ses États d'Allemagne, et allouer une somme d'argent qu'il prétendait lui être due, et dont il n'avait jamais été question. L'envoi des otages en France donna lieu surtout à d'amères censures; on le regarda comme une honte pour la nation. Tout cela ne venait, suivant les mécontents, que de la grande précipitation qu'on avait mise à conclure ce traité; si l'on avait attendu l'arrivée des 30,000

Russes, les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne auraient obtenu des conditions plus avantageuses. Ces réflexions venaient surtout des membres de l'opposition, qui formaient la cour du prince de Galles.

De retour en Angleterre, le roi ouvrit la session des chambres (29 novembre); celle des communes passa du vote de l'adresse à celui des subsides, dont le montant s'éleva, tout compris, à la somme de 7,930,382 livres. Quant à la dette nationale, dont on faisait espérer la diminution, il fut reconnu qu'elle s'élevait à plus de 71 millions. Quelques mesures tendantes à l'amélioration de l'état des finances furent proposées et adoptées; mais elles n'eurent aucun résultat utile. La session fut close le 19 juin de l'année suivante.

## CHAPITRE LXV.

Suite du règne du roi George II. — 1749-1750.

Le licenciement d'une partie des troupes de terre et de mer, ainsi que des matelots, avait couvert tout d'un coup l'Angleterre d'une nuée d'hommes devenus inhabiles au travail par l'habitude du désœuvrement, et qui, se trouvant sans ressources, ne pouvaient guère vivre qu'aux dépens de la société. Il s'agissait de nourrir ces hommes en les occupant. On eut l'idée de les engager à se rendre dans la Nouvelle-Écosse, où ils formeraient une colonie nouvelle. Ce projet ayant été approuvé par le roi, le bureau des colonies et du commerce offrit à chaque soldat ou matelot non marié 50 acres de terre, sous une simple redevance de 1 shelling par 10 livres, exigible seulement après dix ans à dater de la concession; 60 acres à ceux qui seraient mariés ou veufs avec enfants, et un supplément de terrain proportionné à l'augmentation de la famille. Les officiers de tout grade et de toute arme pouvaient obtenir des portions de terre, depuis 80 jusqu'à 600 acres, davantage s'ils étaient mariés ou s'ils avaient des enfants. A cette offre on ajoutait celle du transport gratuit des nouveaux colons, et de tous les frais de subsistance et d'entretien, pendant un an, à compter de leur arrivée dans la Nouvelle-Écosse. On leur fournissait, de plus, des armes, des munitions, et des ustensiles pour l'exploitation des terres. Les charpentiers, constructeurs de navires, maçons, artisans, ouvriers, cultivateurs, etc., reçurent des propositions non moins favorables. A tous ces avantages fut ajoutée la promesse qu'il serait donné aux colons une

administration civile et judiciaire chargée de les protéger et de les faire jouir de tous les droits et privilèges des autres Anglais dans l'Amérique.

Dès le mois de mai, près de 4,000 personnes ou familles s'engagèrent pour la Nouvelle-Écosse. On fit d'abord partir tous ceux que les bâtiments destinés pour cet objet purent contenir. Aussitôt après leur arrivée, on traça le plan d'une ville à laquelle on donna le nom d'Halifax, en l'honneur du comte d'Halifax, président du bureau de commerce et des colonies. Les constructions commencèrent immédiatement. Avant que l'hiver arrivât, la ville nouvelle comptait déjà 350 maisons que protégeaient une palissade et un fossé. L'exécution de ce projet de colonisation avait produit un excellent effet, en délivrant l'Angleterre de la portion inquiète et turbulente de sa population; le départ des bâtiments qui l'emportaient fut comme le signal du retour de l'ordre et du repos.

La nouvelle session commença le 16 novembre; elle se termina le 12 avril de l'année suivante. Dans l'interval, plusieurs bills importants furent passés. Il faut mettre au premier rang la mesure proposée par le secrétaire d'Etat Pelham, pour alléger l'immense fardeau de la dette qui pesait sur la nation par l'effet de la dernière guerre, et qui excédait 74 millions. Il s'agissait de réduire l'intérêt à trois et demi pour cent la première année, et trois pour cent les années suivantes, si mieux n'aimait le créancier du capital recevoir ce capital même. L'opposition fit valoir qu'on ne pouvait sans injustice forcer un prêteur, qui avait donné ses fonds à des conditions et pour un intérêt déterminé, à recevoir un intérêt moindre. On répondit que la mesure profiterait à la nation entière, et que l'intérêt général devait passer avant l'intérêt particulier. La mesure fut adoptée et exécutée avec beaucoup de succès, à la grande surprise des ennemis du ministère, qui ne croyaient pas possible qu'après une guerre dispendieuse et une augmentation aussi forte de la dette nationale, le gouvernement réussit à se procurer assez d'argent pour payer ceux des créanciers qui préféreraient le remboursement à une réduction d'intérêt. Ce que le ministre avait prévu arriva. Le mois de février suivant n'était pas encore écoulé, et déjà la plus grande partie des créanciers avaient accepté les conditions proposées. La banque de Londres, la compagnie des Indes et celle de la mer du Sud, qui avaient d'abord montré quelque répugnance, finirent par acquiescer aux nouvelles mesures, ce qui entraîna tout ce qui restait de rentiers. Loin de nuire au crédit public, le bill de réduction

le consolida, le poids de la dette se trouva allégé, et le fonds d'amortissement s'accrut sans qu'aucune secousse fâcheuse troublât la tranquillité du royaume.

La réduction en trois pour cent ne fut pas la seule mesure salutaire qui signala cette époque. L'importation du fer d'Amérique fut encouragée, et le commerce avec l'Afrique s'ouvrit librement à la nation entière. Mais si la chambre des communes adopta quelques bills avantageux au peuple, elle se montra, d'un autre côté, si jalouse de ses droits et si disposée à les étendre, qu'aux yeux de bien des personnes elle passa presque pour ennemie des libertés publiques.

Les élections de Westminster avaient été troublées par des émeutes. M. Murray, mandé à la chambre, fut convaincu d'avoir cherché à soulever la populace afin d'effrayer les électeurs. Il fut décidé qu'il serait enfermé à Newgate, et qu'il entendrait à genoux la lecture de sa condamnation. Murray refusa de subir cette humiliation. La chambre, cédant à un ignoble esprit de vengeance, redoubla la rigueur de l'emprisonnement.

Murray supporta courageusement cet acte de despotisme; mais comme, d'après la constitution, l'emprisonnement ne pouvait se prolonger au delà de la session, il fut mis en liberté aussitôt après la prorogation prononcée. Au commencement de la session suivante, la chambre manda de nouveau Murray à sa barre, et il y eut une motion pour l'envoyer à la Tour. Murray prit la fuite. Beaucoup d'Anglais ne virent, dans ces procédés violents, que le germe d'une aristocratie antinationale, et, dans la chambre même, qu'un tribunal qui établissait largement ses propres privilèges, et punissait les infractions sans la participation des autres corps de la législature. D'autres prétendaient que, la chambre n'étant pas pourvue par la loi du pouvoir exécutif, la résistance était légitime.

La persécution organisée contre Murray avait soulevé l'opinion publique contre la chambre. L'impression durait encore, lorsqu'un autre bill vint augmenter le mécontentement: il s'agissait d'empêcher les mariages clandestins. Il arrivait souvent que des fils de famille ou de jeunes personnes nées dans l'opulence devenaient, faute d'expérience, victimes de la séduction, et faisaient des mariages disproportionnés. En entourant le mariage de formes protectrices, le bill proposé voulait qu'il y eût trois publications de bans, et prévenait les résultats fâcheux d'une législation trop facile. L'opposition s'éleva fortement contre ce bill, dans lequel il fallait reconnaître sans

doute des intentions droites, mais qui, au fond, devait, suivant elle, produire plus de mal que de bien. Malgré les sophismes qu'elle employa, le bill passa aux deux chambres.

Le commerce éprouva quelque amélioration par un bill d'encouragement donné à la pêche du hareng blanc et de la morue. Les Hollandais avaient seuls joui pendant longtemps des profits considérables de cette pêche, et les mers du Nord étaient pour eux le Potosi. Le nouveau bill, dans l'intention louable de faire entrer la nation anglaise en partage des profits de cette pêche, accorda, pour tout bâtiment neuf qui serait construit et employé pour cet objet, une prime de 20 shellings par tonneau. Il ordonna, de plus, que, sous le nom de pêcherie libre d'Angleterre, il serait formé une société qui aurait la faculté de lever un capital de 500,000 livres, et que les propriétaires de ce capital ou de la partie de ce capital actuellement employé dans la pêcherie, recevraient de la douane un intérêt de trois et demi pour cent. Ce bill ne produisit pas tout le bien qu'on en espérait, soit que les Anglais fussent moins propres que les Hollandais à la vie frugale et dure des pêcheurs de hareng, soit que la compagnie de la pêcherie n'eût pas été établie sur une base assez économique.

La session du parlement fut close le 12 avril, et le roi, laissant le gouvernement à son conseil ordinaire de régence, partit aussitôt pour le Hanovre, où il voulait jouir des résultats de sa conduite politique, à laquelle il attribuait la paix d'Aix-la-Chapelle.

Vers la fin du mois d'octobre, le roi transmit au gouvernement le traité définitif qui venait d'être conclu entre le roi d'Angleterre et le roi d'Espagne. Par ce traité, le dernier s'engageait à payer dans trois mois, à la compagnie de la mer du Sud, une indemnité de 100,000 livres, tant pour la non-exécution du traité d'assiento pendant quatre ans, que pour le dommage causé à la compagnie par l'impossibilité où elle s'était trouvée d'envoyer ses vaisseaux annuels en Amérique dans l'intervalle. Les traités antérieurs étaient confirmés pour tout ce qui concernait la navigation et le commerce des Anglais dans les ports espagnols; les sujets anglais n'étaient assujettis qu'aux mêmes droits que payaient les sujets espagnols, et ils devaient continuer de jouir du droit de prendre du sel à l'île de la Tortue. Le traité ne contenait au surplus aucune stipulation relative à la visite des bâtiments anglais dans les mers espagnoles, visite qui avait donné lieu à la dernière guerre; mais comme les Anglais faisaient beaucoup de bénéfices dans leur commerce avec

l'Espagne, ils ne se plainquirent pas de l'omission d'une stipulation précise à cet égard; d'ailleurs le droit de visite s'était considérablement adouci par le fait. Quelques jours après l'arrivée du messager, le roi revint de Hanovre.

## CHAPITRE LXVI.

Suite du règne du roi George II. — 1751-1752-1753.

La session du parlement avait été close à la mi-avril; la session nouvelle ne commença que neuf mois après. Le vote des adresses ne donna lieu à aucune discussion. Les communes s'occupèrent ensuite des subsides, qui montèrent à près de 5 millions. Il est vrai que dans cette somme se trouvait comprise celle de 2,525,023 livres, qui devait être employée à payer le principal des capitaux rachetables dont les propriétaires n'auraient pas consenti à la réduction des intérêts. L'armée de terre permanente continua d'être de 18,859 hommes, mais le nombre des matelots fut réduit à 8,000. Ce fut sur ces entrefaites, qu'à la suite d'une maladie d'environ vingt jours, le prince de Galles fut enlevé aux espérances de la nation. Il mourut le 20 mars, âgé de quarante-cinq ans. L'opposition fit éclater les plus vifs regrets; elle attendait tout de ce prince pour le pays, dont il avait étudié à fond l'histoire, la constitution, les lois, et les intérêts. Il avait constamment protégé les hommes de talent: orateurs, écrivains, poètes, tous recevaient des marques de sa munificence; beaucoup d'entre eux avaient eu de lui des pensions. Il ne faut pas croire pourtant qu'il adoptât aveuglément toutes les opinions, toutes les vues de l'opposition. Sur la fin de ses jours, dit Tindal, il s'était bien convaincu que l'opposition, sous quelque nom qu'elle agisse, mêle toujours des intérêts personnels aux intérêts du pays.

Le calendrier grégorien était en usage dans toute l'Europe, la Russie et l'Angleterre exceptées. Il fut proposé d'initier l'Angleterre à la réforme, afin qu'elle marchât comme tous les autres peuples, à l'aide de la même supputation des temps. Le bill n'éprouva pas d'opposition, et il fut arrêté que désormais l'année commencerait au premier jour de janvier; qu'en conséquence, et pour cette fois seulement, on retrancherait onze jours du mois de septembre de l'an 1752 entre le 2 et le 14 de ce mois, de sorte que le jour qui suivrait le 2 prendrait le nombre 14 au lieu du nombre 3. L'adoption du nouveau style ne simplifia pas seulement la correspondance

entre les négociants anglais et étrangers, par une fixation uniforme des dates des comptes, mais encore elle servit utilement le public, en faisant concorder les événements de son histoire avec celle des autres peuples.

Robert Walpole, comte d'Orford, mourut le dernier jour de mars, et par conséquent avant la fin de la session, qui ne fut terminée qu'au mois de juin.

Dans la session suivante, qui s'étendit de 1751 à 1752, les chambres ne s'occupèrent que de choses assez peu importantes: elles passèrent pourtant un bill remarquable concernant la réduction en un *seul* de tous les fonds publics. Des annuités avaient été établies à diverses époques et par divers actes, ce qui rendait nécessaire la tenue d'autant de livres de compte qu'il y avait d'annuités. Il en existait huit sortes à trois pour cent seulement; elles s'élevaient ensemble à un capital de plus de 9 millions; six autres fonds, montant à une somme presque double, produisaient trois et demi pour cent d'intérêt depuis 1750; mais au bout de huit ans inclusivement, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> janvier 1758, l'intérêt devait rester réduit à trois pour cent. Le ministère proposa, et les deux chambres passèrent sans opposition, un bill qui convertissait ces annuités différentes en des fonds unis d'annuités transportables à la banque, pour être reportés ensuite sur les fonds d'amortissement.

Avant la fin de l'année, tous les différends avec l'Espagne parurent enfin terminés. On apprit que, vaincu par les pressantes sollicitations du cabinet de Saint-James, celui de Madrid avait envoyé à tous les gouverneurs de l'Amérique espagnole et à tous les commandants de ses vaisseaux dans ces mers, une circulaire portant défense expresse « de molester en aucune manière le commerce des Anglais dans les Indes occidentales, de visiter et arrêter aucun navire de cette nation, hors le cas où il serait surpris faisant le commerce de contrebande, proscrit par les traités; le tout sous les peines les plus sévères. »

Cette même année, George II accorda une charte pour la formation de la *Société des Antiquaires de Londres*; les dépenses de l'année votées par les communes n'arrivèrent pas à 4 millions, mais l'armée de terre resta fixée à 18,000 hommes, et le nombre des matelots à 10,000. Quant à la dette publique, elle se soutenait toujours entre 74 et 75 millions de livres.

La session du parlement avait commencé sur la fin de l'année précédente; elle fut prorogée le 26 mars 1752.

La seule discussion un peu importante qui eut lieu durant la session fut relative au bill de natu-

ralisation. Les bills de naturalisation par mesure générale avaient constamment échoué; mais le parlement avait accordé le bienfait de la naturalisation par des bills particuliers à un assez grand nombre d'étrangers résidant momentanément en Angleterre. Le but de ces derniers était de s'exempter du paiement des droits d'importation de leurs marchandises; mais de là il naquit un grand inconvénient. Quand ces étrangers avaient terminé l'opération pour laquelle ils s'étaient rendus en Angleterre, ils s'en retournaient dans leur pays et ils continuaient de jouir du droit qu'ils avaient obtenu sans prendre aucune part aux charges publiques. Les négociants de Londres se plaignirent de cet abus; ils présentèrent une pétition à la chambre pour qu'il fût déclaré qu'à l'avenir le bénéfice de la naturalisation ne s'étendrait pas au delà du temps de la résidence de ces étrangers dans le royaume. La chambre fit droit sur cette juste demande, et depuis ce moment la clause restrictive fut ajoutée à tous les bills accordés à des étrangers.

La session de 1753 s'ouvrit le 11 janvier: après le bill des subsides, qui ne s'élevèrent qu'à la somme de 2,132,707 livres, la chambre s'occupa d'un bill capable d'assurer l'exécution des lois contre toutes personnes convaincues d'avoir volé ou retenu des effets naufragés. Cette coutume, digne des sauvages, de s'emparer de tout ce que le naufrage apporte sur la rive, a existé de tout temps et en tous lieux, à la honte de l'humanité. Les anciens Égyptiens tuaient même les étrangers que la mer rejetait sur leurs côtes; un motif religieux se mêlait, il est vrai, à cet acte de barbarie; les Africains aujourd'hui se contentent de réduire les naufragés en esclavage. Autrefois, sur la côte de la Bretagne, les naufragés et leurs effets appartenaient au seigneur de la terre. Mais fallait-il que, chez des peuples policés, au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, un pareil usage se conservât; et les malheureux naufragés, au lieu des secours que leur état exige, ne devaient-ils trouver que le pillage, le vol et la persécution? Ce fut là ce que le bill voulut empêcher; mais afin que la défense ne fût pas vaine, il ordonna qu'il serait procédé criminellement contre les voleurs ou détenteurs aux frais du comté où le délit aurait été commis.

La chambre ordonna par un autre bill que toutes les voitures de transport eussent désormais des roues à larges jantes; et ce bill, converti en loi, a contribué puissamment à ce que les grandes routes, moins détériorées, pussent être entretenues et améliorées à moins de frais; mais tous les travaux de cette session ne furent pas de mem-

nature : les chambres perdirent dans l'opinion autant qu'elles avaient d'abord gagné, par l'adoption d'un bill qui ne parut pas moins impopulaire que le bill des naufragés n'avait semblé utile.

On avait constamment repoussé la proposition de naturaliser les protestants étrangers, bien qu'ils fussent depuis longtemps domiciliés en Angleterre ; et maintenant il était question d'accorder le bienfait de la naturalisation aux juifs, à ce peuple que, d'un consentement unanime, tous les autres peuples repoussent avec une sorte d'horreur. Les ministres soutinrent avec beaucoup de force que la naturalisation des Juifs tournerait à l'avantage de la nation, qu'elle augmenterait la richesse du royaume, soutiendrait le crédit, favoriserait le commerce. Cette mesure devait être au surplus un grand exemple de tolérance religieuse. On leur répondit avec beaucoup de raison que les juifs, ennemis nés du christianisme, seraient mieux traités que toutes les sectes du christianisme qui ne diffèrent que par quelques points de la religion anglicane, que l'introduction des juifs dans le sein même de la nation ne pourrait manquer d'avilir le caractère national, et de refroidir dans beaucoup de personnes le zèle déjà bien affaibli pour la religion de l'État. Malgré ces raisons, le bill passa aux communes et fut successivement converti en loi ; mais il excita dans Londres et dans tout le royaume un tel mécontentement, que la crainte d'un soulèvement général, dont les juifs eux-mêmes auraient été les premières victimes, força les ministres à détruire leur propre ouvrage à la session suivante.

Au surplus, ce parlement si indulgent pour les juifs acquit des droits incontestables à la reconnaissance de tous les amis de la science et des lettres, pour l'ordre qu'il donna d'acheter le musée ou collection de sir Hans Sloane, la collection Harleienne de manuscrits, et un local convenable pour placer les deux recueils, de même que la bibliothèque Cottonienne, précieuse par les nombreux manuscrits historiques qu'elle renferme. Ces trois collections se composaient ensemble d'environ 120,000 volumes imprimés et 20,000 volumes ou liasses de manuscrits. On y joignit la bibliothèque du roi, déjà nombreuse ; et un acte du parlement nomma des gouverneurs, conservateurs, ou dépositaires, tous choisis parmi les personnes les plus distinguées par le savoir et par le rang. Depuis cette époque, la bibliothèque s'est considérablement enrichie en manuscrits et en livres, soit par voie d'achat ou d'échange, soit par le dépôt de tous les ouvrages nouveaux.

Le parlement fut prorogé le 7 juin, pour s'assembler de nouveau le 15 novembre.

---



---

## CHAPITRE LXVII.

Suite du règne du roi George II. — 1754.

La session, comme nous venons de le dire, avait commencé le 15 novembre. Les chambres avaient voté les subsides, qui s'élevèrent à près de 3 millions. Quelques bills peu importants furent passés. Après quoi le parlement fut dissous par une proclamation du roi du 9 avril.

Ce fut sur ces entrefaites qu'on eut à déplorer la perte de M. Pelham, chancelier de l'échiquier. Il n'avait pas montré des talents transcendants, mais ses vertus morales, sa probité, la douceur bienveillante de ses manières, inspiraient l'affection et la confiance ; il fut vivement et sincèrement regretté. Jamais l'Angleterre n'avait joui d'une tranquillité politique plus grande que pendant le temps de son administration. Son grand principe était qu'un ministre ne doit entrer dans aucun parti ; et sa conduite se régla constamment sur ce principe. Ce moyen, qui aurait été funeste à d'autres, lui réussit, parce qu'il montrait tant de candeur qu'il lui arriva presque toujours de gagner ceux-là mêmes dont les opinions ne s'accordaient pas avec les siennes.

L'Europe était ou paraissait être en paix ; George l'avait annoncé aux chambres, où il se montrait toujours satisfait des résultats de sa politique. Il n'ignorait pas néanmoins que si, en Europe, l'Angleterre et la France continuaient d'entretenir des relations amicales, il n'en était pas ainsi de l'Amérique du Nord, où les Anglais et les Français se disputaient avec un acharnement sans exemple des déserts arides et sauvages, préparant ainsi la guerre qui devait bientôt faire couler le sang européen à grands flots.

On se souvient que depuis cinq ou six ans le gouvernement anglais avait transporté dans la Nouvelle-Écosse tous les hommes que la paix d'Aix-la-Chapelle l'avait contraint de licencier ; mais la Nouvelle-Écosse pouvait passer pour un lieu d'exil plutôt que pour une contrée propre à recevoir des colons ; aussi ceux qu'on y envoya tardèrent peu à demander qu'on leur permit de descendre au sud, pour y chercher un sol moins âpre et un climat plus doux. Qui croirait maintenant que ce fût pour ces tristes contrées, dont ne voulaient pas ceux mêmes à qui on les donnait, que les deux plus puissantes nations de l'Europe

allaient se faire une guerre à outrance, où sept années de combats opiniâtres ne suffiraient pas pour éteindre les ressentiments ou assouvir les haines? Les Indiens qui habitaient sur les frontières de la Nouvelle-Écosse n'avaient pas vu sans jalousie l'établissement des nouveaux colons. Les Français, qui avaient avec ces Indiens des communications fréquentes, fomentaient adroitement ce germe de divisions: ils leur faisaient entendre que les Anglais voulaient envahir leur territoire; ils peignaient ces derniers comme audacieux et entreprenants, ne respectant pas les droits les plus légitimes.

D'un autre côté, les commissaires qui avaient été nommés de part et d'autre conformément aux dispositions du traité d'Aix-la-Chapelle, et qui, dès la fin de septembre 1750, avaient commencé à tenir à Paris leurs conférences, n'avaient rien décidé encore au bout de cinq ans. Ils étaient chargés de déterminer les limites de la Nouvelle-Écosse ou Acadie, et ces limites n'étaient pas connues.

Les Français avaient été ses premiers colons, et à force de travail et d'industrie, ils avaient fertilisé quelques parties de ce sol ingrat; les Anglais leur en disputèrent la propriété. Le traité d'Utrecht l'attribua définitivement à ces derniers.

Ce n'était pas à cela que se bornaient les sujets de contestations. Les Français soutenaient qu'ayant découvert les premiers l'embouchure du Mississipi, ils avaient droit à la possession de tout le pays que ce fleuve arrose de ses eaux, depuis le Nouveau-Mexique jusqu'aux monts Apalaches. Pour assurer leur possession, les Français construisirent une ligne de forts. Les Anglais, à leur tour, en construisirent plusieurs sur l'Ohio; de ce nombre fut celui de la *Nécessité*, dans le voisinage du fort *Duquesne*.

Le commandant français des établissements sur l'Ohio, envoya au fort de la *Nécessité* un de ses officiers, nommé Jumonville, avec une escorte de 30 ou 40 hommes, pour demander l'évacuation et la démolition de ce fort, comme ayant été construit sur un terrain appartenant aux Français. Jumonville, s'étant avancé seul pour remplir sa commission, fut tué d'un coup de fusil; les hommes de son escorte, entourés par 8 ou 900 soldats, furent faits prisonniers. Qui donna l'ordre de tirer sur Jumonville? On ne peut présumer qu'un soldat obscur, qui ne sait qu'obéir, se soit volontairement souillé d'un forfait. Qui commandait les troupes anglaises? On voudrait pouvoir dire que ce ne fut point Washington, ce Washington qui, plus tard, tournant ses armes contre sa patrie, contribua si

puissamment à soustraire les colonies anglaises de l'Amérique à la domination de la métropole.

Un frère de Jumonville, M. de Villiers, fut chargé de venger ce meurtre ou plutôt cet assassinat. Washington, attaqué avec vigueur et complètement battu, fut contraint d'abandonner le fort de la *Nécessité*. Quand on eut connaissance à Londres de l'échec de Washington, le gouvernement donna sur-le-champ l'ordre à son ambassadeur à Paris, le comte d'Albermale, de s'en plaindre au cabinet français, comme d'une odieuse infraction aux traités; en même temps des dispositions furent prises pour renforcer les colonies.

Des événements du même genre avaient lieu en Asie. Disons même qu'entre les Français et les Anglais, dans l'Inde orientale, et principalement sur la côte du Malabar, les hostilités n'avaient jamais cessé. Deux princes du pays se faisaient la guerre; l'un avait les Anglais pour auxiliaires, l'autre les Français. C'était certes une paix singulière que cette paix tant vantée d'Aix-la-Chapelle, qui avait laissé subsister entre toutes les parties la cause qui des déjà les avait armées! Tel est pourtant le sort des choses humaines: on les blâme parfois, quand il faudrait les couvrir d'éloges; on exalte celles qu'il faudrait blâmer sévèrement. Les Anglais eux-mêmes n'avaient-ils pas honni, décrié le traité d'Utrecht, qui avait fait prendre à l'Angleterre une si haute place parmi les puissances européennes, terminé glorieusement une guerre onéreuse, donné au commerce de la nation une extension extraordinaire, fait cesser les murmures des classes nombreuses que la guerre privait de travail et de pain? Les ministres qui avaient ménagé ce traité furent poursuivis comme traîtres à leur patrie, et l'on eût presque élevé des autels à ceux dont les efforts avortés produisirent ce traité d'Aix-la-Chapelle, imparfait, incomplet, et qui, aux yeux de tout homme sage, ne pouvait passer que pour un armistice qu'on trouverait toujours mille raisons de rompre.

Le gouvernement anglais s'était plaint à plusieurs reprises des infractions aux traités, et ces plaintes n'avaient produit que des récriminations, de sorte que l'Angleterre et la France s'accusaient réciproquement, et qu'en attendant les choses se maintenaient dans le même état. Les ministres de George prirent alors le parti de rompre le nœud qu'ils ne pouvaient délier: ils envoyèrent l'ordre à tous les gouverneurs des colonies de se confédérer entre eux pour leur sûreté mutuelle, et de tâcher surtout de porter les naturels à faire avec eux cause commune. Mais ce dernier point n'était pas facile à obtenir. Les Anglais avaient quelquefois cherché un appui dans les indigènes: c'était

seulement lorsqu'un danger les menaçait; le danger passé, ils les négligeaient, et cette conduite avait indisposé les Indiens. Toutefois George n'avait point perdu l'espérance de régler toutes ces contestations à l'amiable, puisqu'il déclara devant les chambres, lorsqu'il ouvrit la session le 14 novembre (1), que depuis la session précédente les affaires générales de l'Europe n'avaient pas éprouvé d'altération sensible.

## CHAPITRE LXVIII.

Suite du règne du roi George II. — 1755.

Le roi s'était longtemps flatté de prévenir la guerre, non qu'il voulût ménager la France ou qu'il craignît d'y engager l'Angleterre; mais il prévoyait que la guerre continentale allait remettre en danger ses États de Hanovre. Toutefois les choses en vinrent au point qu'il ne lui fut plus possible de reculer, et par un message du 27 mars, il annonça aux chambres que la situation des affaires en Europe exigeait la prompte augmentation des forces de terre et de mer, afin de *maintenir la paix générale*, d'assurer les possessions anglaises en Amérique, et de repousser toute espèce d'agression.

Il est bien difficile ici de dire au juste, du cabinet de Versailles ou du cabinet de Saint-James, quel est celui qui le premier a donné réellement lieu à la guerre: ils se sont mutuellement accusés de mauvaise foi, de duplicité, de perfidie.

Ce qui paraît certain, c'est que le ministre anglais dit nettement au duc de Mirepoix, ambassadeur de France, que les amiraux, et particulièrement l'amiral Boscawen, avaient reçu l'ordre d'attaquer les vaisseaux français.

Le duc de Mirepoix transmit à son gouvernement la déclaration du ministre anglais; et il eut l'ordre de répondre à cette déclaration, de la part du roi, que le premier coup de canon tiré par les Anglais serait le signal d'une guerre générale en Europe. Cette menace n'intimida pas le conseil de George; les préparatifs de guerre continuèrent seulement avec plus de vigueur. La presse donna des soldats et des matelots; au prix d'enrôlement offert par le roi, beaucoup de villes ajoutèrent des récompenses individuelles. Tout cela prouve que les Anglais voulaient la guerre; mais de ce que les Anglais voulaient la guerre, s'ensuit-il qu'elle était juste?

(1) Le nouveau parlement s'était réuni le 30 mai, et il avait été prorogé après une session de six jours.

Le roi termina la session des chambres le 25 du mois d'avril. Dans son discours de clôture, il prétendit qu'il avait exécuté à la lettre toutes les stipulations du traité d'Aix-la-Chapelle, mais qu'il n'avait pas cru devoir consentir à n'avoir qu'une paix apparente et nominale, tolérer des empiétements sur les possessions de la Grande-Bretagne, ni céder des propriétés qui lui avaient été assurées par des traités, ou qui s'étaient consolidées en sa faveur par une longue possession; qu'il désirait encore qu'on pût faire un arrangement convenable, mais que si cet arrangement ne pouvait avoir lieu, il compterait, en prenant les armes, sur la justice de sa cause, sur l'appui de son peuple, et sur la protection divine.

Deux ou trois jours après, George partit pour le Hanovre.

Dans le même temps, l'amiral Boscawen mit à la voile pour aller croiser sur les côtes de France; il avait sous ses ordres 11 vaisseaux de ligne et une frégate, portant environ 6,000 hommes de troupes. Il fut renforcé en mer par l'escadre de l'amiral Holborne, qui lui amena 6 vaisseaux et 1 frégate. En Amérique, plusieurs corps de troupes furent chargés d'attaquer à la fois les Français sur quatre points différents. Le colonel Monckton devait les expulser de tous leurs établissements *usurpés sur la Nouvelle-Écosse*, ce qui voulait dire de tous les établissements qu'ils possédaient au delà du fleuve Saint-Laurent. Le général Johnson devait agir plus au sud, vers *Crown-Point*. Le général Shirley avait été chargé d'obliger les Français à évacuer leur fort de Niagara, voisin du lieu où le fleuve forme sa cataracte fameuse; enfin le général Braddock devait attaquer et détruire le fort Duquesne. Et tout cela se faisait immédiatement après que le roi venait d'affirmer sur sa parole royale qu'il s'était rigoureusement conformé aux dispositions du traité d'Aix-la-Chapelle! et ce roi invoquait les secours célestes à l'appui de sa juste cause! Ne soyons ni Anglais ni Français en écrivant l'histoire; mais convenons franchement que la politique et la bonne foi ne furent jamais sœurs.

Le colonel Monckton, attaquant les Français à l'improviste, avant l'arrivée de la flotte de Brest et avec des forces supérieures, ne pouvait guère manquer d'obtenir des succès: il réussit à s'emparer de tous les forts que les Français possédaient dans la baie de Fundy. Johnson, moins heureux, ne put se rendre maître du fort de *Crown-Point*; il ne réussit qu'à le bloquer et à se couvrir lui-même par de bons retranchements contre toute attaque du dehors faite à dessein de secourir la forteresse. Quant au général Shirley, il ne put

rien entreprendre contre Niagara : la saison, quand il arriva, se trouvait trop avancée.

Le général Braddock avait été désigné et recommandé par le duc de Cumberland comme un officier qui joignait le courage à l'expérience et au talent militaire ; mais c'était moins du talent que de la prudence qu'il aurait fallu dans le chef d'une expédition destinée à manœuvrer au milieu des montagnes et des forêts de l'Amérique. Parti du fort de Cumberland vers la fin de juin , et secrètement informé que la garnison du fort Duquesne attendait un renfort de 4 ou 500 hommes, il voulut prévenir ou empêcher cette jonction , et il pressa vivement sa marche , sans se mettre en peine de se faire précéder par des éclaireurs. Sans doute il comptait sur la supériorité de ses forces, qui montaient , quelques Indiens compris , à plus de 3,000 hommes. Laisant donc le colonel Dunbar avec 800 soldats à la garde de ses munitions, de ses vivres , et de ses bagages, il s'avança précipitamment avec le reste des troupes , se croyant d'autant plus à l'abri du danger qu'il s'approchait davantage de l'ennemi.

Il n'était plus qu'à 9 ou 10 milles de la forteresse , et dans l'impatience d'arriver sous ses murs , il n'hésita pas à s'enfoncer dans un étroit défilé fermé des deux côtés par des rochers et par des forêts tout à fait impraticables. Tout à coup une décharge inattendue de mousqueterie annonce des ennemis qu'on n'a point vus , qu'on ne voit point. La colonne anglaise est frappée au front, aux flancs , à son arrière-garde. En voyant tomber leurs camarades sous des coups qu'ils ne peuvent parer , les Anglais s'arrêtent , chancellent , tremblent ; une terreur panique les agite ; ils voudraient fuir et ne le peuvent ; ils se précipitent les uns sur les autres , et la mort frappe toujours dans leurs rangs en désordre. Vainement le général Braddock cherche à les rallier : il est frappé lui-même du coup mortel ; ceux qui l'accompagnaient se dispersent ; plusieurs sont atteints dans leur fuite. 250 Français, secondés par un nombre à peu près double de sauvages alliés , sauvèrent ainsi le fort Duquesne. L'artillerie, les armes, le bagage, tombèrent en leur pouvoir. Les Anglais perdirent environ 700 hommes, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre d'officiers ; car c'était principalement sur les officiers que , montés sur des arbres ou embusqués dans d'épais buissons, les sauvages dirigeaient tous leurs coups. Washington rallia les fuyards, et parvint, non sans peine, à les ramener au lieu où Braddock avait laissé le colonel Dunbar. Leur retour à Philadelphie jeta la consternation dans toute la contrée.

La flotte de Brest était arrivée au Canada de-

puis quelques jours. Les troupes qui faisaient partie du convoi, sous les ordres du baron de Dieskau, se mirent aussitôt en route pour le fort Duquesne ; elles n'y arrivèrent que plusieurs jours après la sanglante affaire du 9 juillet. Dieskau poursuivit alors les troupes anglaises ralliées par Washington et Dunbar , et , les ayant rencontrées , il les battit complètement et les força de se replier sur le corps du général Johnson, fortement retranché à Crown-Point. Dieskau se flattait sans doute de l'espérance d'une seconde victoire ; une balle ennemie l'arrêta au pied même des retranchements qu'il comptait enlever. Les Français, privés de leur chef, battirent en retraite, non sans éprouver une perte considérable.

Fidèles à leurs instructions et assurés de leur supériorité, tous les amiraux, tous les officiers de la marine anglaise, traitant partout les Français en ennemis sans attendre que la guerre eût été déclarée, attaquèrent, détruisirent ou prirent les navires français qui, sur la foi des traités existants, parcouraient les mers avec une entière sécurité. Plus de 300 bâtiments, dont quelques-uns richement chargés, furent enlevés dans le courant de l'année, et 7 ou 8,000 matelots conduits aux ports de l'Angleterre. C'était pour la France une grande perte, au moment d'avoir à soutenir une guerre maritime ; cette quantité de matelots expérimentés qu'on enlevait à sa marine y laissait un vide qu'il lui était à peu près impossible de remplir avant l'ouverture de la campagne. Un troisième vaisseau de ligne, *l'Espérance*, éprouva le sort de *l'Acide* et du *Lis* : il fut attaqué et pris, après cinq heures de combat, par *l'Orford*, de 74 canons. Le vaisseau français n'en avait que 24, bien qu'il eût été percé pour 64. Le vicomte de Bouville, qui le commandait, n'amena son pavillon qu'au moment où il allait couler bas. Le capitaine anglais, admirant sa belle défense, envoya ses chaloupes pour recevoir ce brave officier et son équipage ; on eut à peine le temps de les sauver.

Dès qu'on eut appris en France l'odieuse victoire de l'amiral Boscawen sur deux vaisseaux séparés de leur flotte, la cour de Versailles se plaignit hautement par des manifestes de cette violation des traités, du droit des gens, et de la foi publique. Le duc de Mirepoix fut aussitôt rappelé de Londres. De son côté, le roi d'Angleterre ne prolongea pas son séjour dans le Hanovre. Il arriva le 15 septembre à Kensington.

Deux mois après, les deux chambres s'étant réunies, le roi se rendit à Westminster-Hall, et il ouvrit la session par un discours étudié où il n'épargnait pas la France et ne parlait des ex-

péditions maritimes qu'il avait ordonnées que comme de représailles justes et légitimes : il ne se vantait pas d'avoir été l'agresseur.

Les deux chambres, dans leurs adresses, épuisèrent toutes les formules de l'adulation pour vanter la haute sagesse du roi. Il ne s'éleva pas une seule voix généreuse pour frapper d'anathème la politique tortueuse et perfide, les manœuvres machiavéliques, les manques de foi, l'abus de la force ; pour réprover des mesures dont on voyait bien l'utilité, mais dont on ne pouvait voir la justice, comme le dit un historien anglais (1) ; pour plaider la cause de l'humanité tout entière. Les communes n'avaient pas fait vaine ostentation de leur dévouement : elles votèrent 50,000 marins, y compris 9,000 soldats de marine environ, et 34,263 hommes pour l'armée de terre. Les subsides, votés pareillement sans division, se montèrent à 7,229,117 livres. Quant à la dette publique, elle fut liquidée au 31 décembre à 75,949,986 livres. Nous la verrons bientôt augmenter rapidement, pour ne s'arrêter qu'à des sommes dont le calcul effraye l'imagination.

---

## CHAPITRE LXIX.

Suite du règne du roi George II. — 1756.

L'une des premières opérations du parlement, dans l'année qui venait de s'ouvrir, fut l'adoption du bill de mutinerie, portant que tous officiers et soldats levés en Amérique, seraient assujettis aux mêmes réglemens et aux mêmes peines que les troupes de la Grande-Bretagne. Pour opérer plus efficacement le recrutement, des commissaires furent nommés avec des pouvoirs très-étendus. Il leur était permis de prendre tous les hommes sans emploi qui paraissaient propres au service, de faire des recherches générales de tous les individus en état de porter les armes, de ne reconnaître aucune espèce d'exemption. Ces mesures annonçaient qu'au moment où la guerre allait s'allumer, les Anglais n'étaient pas tranquilles sur les résultats. La France, malgré les pertes qu'elle avait éprouvées sur mer l'année précédente, comptait encore dans ses ports 63 vaisseaux de ligne, sur lesquels, il est vrai, 15 ou 18 étaient presque hors de service ; mais M. de Machault, qui se trouvait alors à la tête du ministère, sut distribuer si bien ce petit nombre de vaisseaux,

qu'il tint pour ainsi dire en échec toute la marine anglaise.

Il y avait une flotte à Brest, toute disposée à prendre la mer au premier signal ; une autre flotte se trouvait réunie à Toulon, et semblait aussi n'attendre que l'ordre du départ. Mais était-ce en Amérique qu'elle devait se rendre ? ne menaçait-elle pas Gibraltar ou Minorque ? C'était là ce qu'on ignorait. L'amiral Byng fut envoyé dans la Méditerranée, avec la mission expresse de protéger Minorque et Gibraltar. Mais ce qui causait en Angleterre la plus vive anxiété, c'étaient les préparatifs de descente qui se poursuivaient avec la plus grande activité sur toutes les côtes de la Normandie ; on y voyait constamment, sur les divers points où se trouvaient déjà réunis un grand nombre de bateaux plats et de bâtiments de transport, des corps de troupes de terre s'exerçant durant tout le jour aux diverses manœuvres de l'embarquement et du débarquement. Ces troupes, que, dans leurs alarmes, les Anglais exagéraient des trois quarts, se montaient à peine à 12 ou 15,000 hommes ; à Londres, on disait 50 ou 60,000.

D'un autre côté, le roi de France ordonna à tous les sujets de la Grande-Bretagne de quitter ses États ; il expédia des ordres de représailles, donna aux armateurs et aux croiseurs des encouragements de tout genre, et résolut de faire la guerre sur terre et sur mer avec la plus grande vigueur. Ce prompt déploiement de forces de la part de la France ne laissa pas d'inquiéter l'Angleterre. Bien persuadés de leur supériorité sur mer autant que de leur infériorité sur terre, les Anglais ne craignaient rien tant qu'une invasion, et l'armement des bateaux plats, qui se continuait avec beaucoup d'activité sur les côtes voisines, leur annonçait un danger imminent contre lequel ils n'étaient point préparés. Un petit nombre d'Anglais ne croyaient pas à la descente ; ils pensaient que la France ne voulait qu'effrayer l'Angleterre et diviser ses forces ; mais s'ils avaient manifesté cette idée, on les aurait regardés comme des ennemis de leur patrie, qui cherchaient, en inspirant au peuple une funeste sécurité, à laisser l'Angleterre sans défense contre l'invasion qui la menaçait.

Dans ces circonstances, le ministère crut devoir demander les 6,000 hommes de troupes que les États Généraux étaient tenus de fournir, suivant d'anciens traités avec la Grande-Bretagne ; mais les Hollandais ne voulaient pas désobliger la France, avec laquelle ils s'étaient secrètement liés. C'était par eux que, durant tout le temps de la guerre, la France allait faire tout son commerce ;

(1) « The benefit of this measure was much more obvious than its justice. »

ils voyaient là des profits immenses qu'ils auraient perdus à la première démonstration d'hostilité. En conséquence, ils répondirent au ministre d'Angleterre à La Haye qu'ils étaient bien résolus à rester neutres ; qu'au surplus, ils ne s'étaient engagés à fournir 6,000 hommes que pour le cas d'invasion réelle, non pour une simple menace d'invasion. La France ne trouva pas cette réponse assez explicite ; elle exigea une déclaration de refus nette et positive. Le ministère britannique craignit alors qu'intimidés par la France, les États Généraux ne finissent par devenir d'alliés peu fidèles ennemis déclarés ; pour prévenir cet accident, il crut prudent de se désister de sa demande, et les États Généraux purent renouveler alors de la manière la plus formelle l'expression de leur volonté de se renfermer dans la neutralité.

Les ministres songèrent alors à se procurer un autre secours ; il s'agissait d'employer et de stipendier un corps de 10,000 Hessois et Hanovriens ; mais le remède parut pire que le mal, et quand on vit arriver ces étrangers, le mécontentement éclata par des plaintes d'autant plus vives que déjà, lorsqu'ils débarquèrent, les terreurs qu'on avait eues commençaient à se dissiper. §

Le ministère ne se trouvait pas moins embarrassé du traité que le roi avait fait avec la czarine que du refus des Hollandais de prendre part à la guerre. Les Russes en Allemagne lui semblaient de très-dangereux auxiliaires. Il avait été secrètement informé que la czarine s'était laissée gagner par Marie-Thérèse, qui voulait ravoir la Silésie, et qu'elle avait promis d'agir conjointement avec l'Autriche ; aussi, aux troupes qu'elle s'était engagée à fournir à l'Angleterre, elle offrait d'ajouter 20,000 hommes. Le roi de Prusse, justement alarmé, avait fait part au roi d'Angleterre du danger qui menaçait l'Allemagne. Quant à la France, elle n'avait voulu d'abord contracter d'alliance ni avec l'Autriche ni avec la Russie. L'impératrice faisait tous ses efforts pour l'entraîner ; elle poussait la complaisance pour les goûts dépravés de Louis XV, ou plutôt elle prostituait basement sa dignité jusqu'au point d'envoyer de riches présents à madame de Pompadour, à qui, dans ses lettres, elle donnait les noms de *ma chère* ou *ma belle cousine*. Louis XV résistait depuis longtemps ; il savait bien qu'il pourrait en très-peu de jours envahir le Hanovre, mais il sentait aussi qu'une guerre continentale l'empêcherait, en diminuant ses ressources, de mettre la même vigueur à poursuivre la guerre maritime. Mais lorsqu'il eut appris que le roi de Prusse avait fait partager ses craintes à George II, et que

ces deux souverains avaient contracté une alliance intime, dont le but était de fermer l'Allemagne à toute sorte de *troupes étrangères* ; que la chambre des communes ne devait pas seulement approuver le traité, mais qu'elle devait encore voter des sommes considérables afin que George pût s'acquitter de ses engagements envers le roi de Prusse ; qu'ainsi les Russes, sur lesquels comptait la bonne cousine de madame de Pompadour, ne seraient pas reçus en Allemagne : Louis XV, déterminé par le dépit autant que subjugué par l'ascendant de la favorite, signa une contre-alliance avec l'Autriche, alliance qu'après tant d'efforts que les deux maisons rivales avaient faits pour s'entre-détruire, les Français eux-mêmes regardèrent comme une monstruosité.

La guerre fut proclamée à Londres le 18 mai ; cérémonie assez inutile, puisque la guerre existait de fait depuis longtemps en Amérique et en Europe. Nous avons dit que l'amiral Byng avait été envoyé dans la Méditerranée pour veiller à la sûreté de Gibraltar et de Minorque ; et Byng, en arrivant à Gibraltar au commencement de mai, reçut la nouvelle que la flotte française de Toulon, forte de 12 vaisseaux, sous les ordres de M. de La Galissonnière, au lieu de se diriger vers le détroit, comme on le présumait, pour se rendre de là dans le Canada, avait touché à l'île de Minorque, et débarqué 12,000 hommes qui tenaient investi le fort de Saint-Philippe. Byng transmit cette nouvelle à Londres pour demander de nouveaux ordres : il reçut celui de faire tous ses efforts pour délivrer ou du moins pour ravitailler cette forteresse, qui passait, après Gibraltar, pour la plus forte de l'Europe.

Byng mit aussitôt à la voile, sans avoir pu obtenir aucun secours d'hommes du gouverneur de Gibraltar, qui prétendit n'en avoir pas trop lui-même, s'il était attaqué, pour se défendre avec avantage. Il vit en arrivant les bannières françaises déployées autour de la place, mais le drapeau anglais flottait encore sur les remparts. Il avait trop peu de monde pour faire lever le siège ; c'eût été même un acte de démence que de l'entreprendre, s'exposer à une ruine certaine sans aucune chance de succès.

Tandis qu'il délibérait, on signala une flotte française. Les forces sont à peu près égales ; la flotte française a 3 vaisseaux de moins, mais son artillerie est plus forte et surtout mieux servie. Bientôt une action partielle s'engage, dure quelques instants, et ne produit aucun résultat. On dirait que les deux amiraux s'évitent plutôt qu'ils ne se cherchent pour combattre. Cependant un conseil de guerre tenu à bord du vaisseau

amiral décide qu'il est impossible de secourir Minorque, et que la flotte doit rentrer à Gibraltar.

Byng envoya les détails de l'événement aux ministres du roi, et ces détails furent loin de paraître satisfaisants. Quand la nouvelle s'en répandit à Londres, toute la population se déchaîna contre l'amiral, qu'on traitait de lâche, d'inhabile, et de traître, quoiqu'il eût donné des preuves de bravoure, de talent, et de fidélité. Les ministres, qui n'étaient point fâchés de se mettre à l'abri derrière la culpabilité d'un autre, sont accusés d'avoir attisé le feu. L'exaltation ou la fermentation des esprits se convertit en fureur et en rage, lorsqu'on reçut l'avis que le fort Saint-Philippe avait été contraint de capituler vers la fin de juin. Le général Blakeney, qui en était gouverneur, obtint des conditions honorables. Malgré son grand âge, il s'était vigoureusement défendu pendant plus de deux mois.

La perte de Minorque fut considérée comme une calamité nationale. L'indignation et le ressentiment contre l'infortuné amiral portés au point que, pour répondre au cri général de vengeance qui s'éleva, il fallut soumettre sa conduite au jugement d'une cour martiale. Byng, en arrivant, fut enfermé très-étroitement dans une chambre de l'hôpital de Greenwich, mais il ne fut jugé que l'année suivante. Dévoué d'avance au supplice, il prévoyait la terrible catastrophe qui allait terminer sa longue et honorable carrière. « Cessez de me défendre, disait-il à ses amis; mon procès n'est pas l'examen de ma conduite, c'est une affaire de calcul et de politique. » Il fut évident, pour tous les hommes calmes et raisonnables, que la vie de l'amiral était un sacrifice que les ministres faisaient à l'opinion publique, qu'on les accusait eux-mêmes d'avoir excitée pour qu'on ne les accusât pas de négligence, et qu'ils voulaient acheter leur propre sûreté par une horrible injustice. Une cour martiale prononça contre lui la peine de mort.

Ainsi la guerre, que les Anglais avaient appelée de tous leurs vœux par suite de la direction qu'on avait donnée aux esprits, ne s'annonçait pas en Europe d'une manière bien favorable. Sur la Méditerranée, une flotte anglaise se retire devant une flotte ennemie; une place réputée imprenable tombe au pouvoir des Français. En Allemagne, George, réduit à trembler pour son électorat, est obligé d'accepter l'alliance de la Prusse qu'il n'aime pas, mais qu'un intérêt commun réunit à lui en ce moment; les États Généraux lui refusent leur secours; ils paraissent plutôt pencher en faveur de la France; et ces alliés du Nord qu'il a cru acheter par un traité, il les craint mainte-

nant plus que s'ils étaient des ennemis déclarés. Qu'un demi-siècle a opéré de changement dans les intérêts et la politique des souverains! Il n'est plus ce temps où l'Europe entière, à la voix de Guillaume, se soulevait contre la France; la France aujourd'hui est puissante et riche: sa marine, tant de fois détruite, est de nouveau sortie de ses ruines, neuve et cherchant des combats et de la gloire; et par ses armées de terre elle avait sur toutes les puissances continentales une prééminence non contestée. George II avait donc peu d'espoir de triompher de la France en Europe, même avec le secours du roi de Prusse, qui aurait assez de peine à défendre ses propres États contre l'impératrice.

Le parlement avait été prorogé le 31 juin. Il se réunit de nouveau le 2 décembre. On remarqua, dans le discours de la couronne, que le roi s'efforçait de se rendre populaire. Comme une partie de ce discours avait roulé sur la cherté du blé, les communes se formèrent en comité, immédiatement après le vote de l'adresse, à l'effet de rédiger un bill qui aurait pour objet de prohiber pendant un temps donné l'exportation du blé, de la farine, du pain, du biscuit, de l'amidon, et de la drèche. Sur la demande expresse de la chambre, le roi ordonna qu'un embargo général frappât sans délai, et dans tous les ports de la Grande-Bretagne, les bâtiments chargés de ces diverses denrées et destinés pour l'étranger.

Le comité des subsides accorda 50,000 marins, y compris les soldats de marine, et 49,749 hommes pour le service de l'armée de terre. Les sommes nécessaires pour l'entretien de ces forces, pour la solde des troupes hessoises et hanovriennes, pour l'artillerie, et même pour la levée de nouveaux régiments en cas d'insuffisance, ainsi que pour les autres dépenses, furent évaluées à 8,350,325 livres. M. Fox, depuis lord Holland, l'un des principaux secrétaires d'Etat, ayant remis les sceaux, il fut remplacé, le 4 décembre, par William Pitt, qui était destiné à jouer plus tard un si grand rôle; il y eut aussi d'autres promotions d'un ordre inférieur.

---

## CHAPITRE LXX.

Suite du règne du roi George II. — 1757.

La paix machiavélique d'Aix-la-Chapelle terminait la guerre, mais elle laissait vivant le germe des divisions. La France et l'Angleterre avaient nommé des commissaires pour détermi-

ner les limites de l'Acadie, limites encore ignorées, bien que la cession de cette province remontât au traité d'Utrecht; et chaque jour des difficultés renaissantes éloignaient indéfiniment la décision. George pensa qu'il fallait trancher le nœud qu'il ne pouvait délier : il eut recours aux armes; et bientôt la guerre, rallumant ses torches au fond des plaines sauvages de l'Amérique, embrasa les deux hémisphères d'un vaste incendie qu'à peine sept ans virent s'éteindre.

L'Europe se trouva d'abord divisée en deux grandes confédérations : le roi de Prusse, qui voulait garder ses conquêtes; le roi des Deux-Siciles, qui conservait sa couronne; l'infant don Philippe, qui retenait les duchés de Parme et de Plaisance; les rois d'Espagne, de France, et de Suède, formaient la première. Dans l'autre étaient entrés l'Angleterre, la Russie, l'impératrice-reine, la Hollande, et le roi de Sardaigne, qui s'attachait toujours à celui qui payait le mieux ses services. Aucune de ces puissances n'avait posé les armes; on eût dit qu'elles voulaient maintenir la paix par l'impuissance de la violer impunément. L'attaque des établissements français du Canada, la prise de leurs vaisseaux avant toute déclaration de guerre, la malveillance bien marquée du cabinet de Saint-James dans toutes les occasions où il s'agissait de la France, les hostilités qui n'avaient pas cessé aux Indes orientales : c'étaient autant de symptômes d'une explosion prochaine, de signes précurseurs d'une tempête violente.

Le gouvernement français aurait voulu, par un double effort, soutenir la guerre avec la même vigueur sur terre et sur mer. Mais quelque illusion que se voulussent faire les vaniteux courtisans de Versailles, les ministres, éclairés par l'expérience, étaient loin de partager leurs folles espérances. Au reste, ils n'ignoraient pas que George, dirigé constamment dans sa politique par une idée dominante, subordonnait à la conservation de ses États d'Allemagne les intérêts mêmes de l'Angleterre. Ce fut en partant de ces données qu'ils formèrent le plan d'envahir le Hanovre. Ils pensaient que la crainte de perdre son électorat, dont le roi de Prusse convoitait une partie, l'obligerait à demander la paix, ou tout au moins à diviser ses forces.

De son côté, le roi de Prusse, qui avait découvert les liaisons secrètes que l'Autriche cherchait à former avec la Russie, pensa qu'une alliance défensive avec l'Angleterre le mettrait à l'abri des Russes, qu'il craignait; et il ne crut pas que la France, ennemie naturelle de l'Autriche, pût vouloir se joindre à cette puissance pour agir contre lui. Il ne lui fut pas difficile d'amener

l'Angleterre à ses vues; car c'était là tout ce que désirait le roi George, qui comptait, il est vrai, sur des résultats différents, mais non moins avantageux. Il était persuadé que le ministère français ne permettrait pas à ses généraux d'attaquer le Hanovre, par ménagement pour la Prusse; que l'Autriche ne violerait pas les anciens traités, et n'oublierait pas les longs et utiles services de l'Angleterre; que les Russes, enfin, s'ils n'agissaient pas comme acteurs dans la querelle, garderaient pour le moins la neutralité, que l'Angleterre avait jusque-là payée par de larges subsides.

Les motifs de George et de Frédéric paraissaient plausibles, mais leur alliance dans ces circonstances n'en fut pas moins regardée comme un événement extraordinaire, et elle produisit d'étranges combinaisons. Les maisons rivales de France et d'Autriche, éteignant soudain des haines invétérées dont n'avaient triomphé ni tant de traités, ni tant de mariages où s'était mêlé si souvent un sang ennemi, joignirent leurs forces pour soutenir des intérêts devenus communs; et l'on vit Louis XV reconquérir pour Marie-Thérèse les mêmes provinces dont il l'avait dépouillée, et le roi d'Angleterre prendre le rôle que Louis XV abandonnait. D'où venaient ces aberrations dans la politique des souverains? C'est qu'ils ne se faisaient point une guerre de principes : il n'y avait aux prises que des intérêts particuliers, ou même des vanités froissées. Le roi de Prusse s'était permis quelque saillie un peu vive, quelque amère plaisanterie sur les goûts avilissants de Louis XV; et madame de Pompadour, qu'on n'estimait pas, mais qu'on craignait et qu'on flattait, parce que toutes les grâces passaient par ses mains, recevait des lettres affectueuses d'une impératrice qui ne rougissait pas de l'appeler *sa belle cousine et sa chère amie*. Il n'en fallut pas davantage pour donner la France pour alliée à Marie-Thérèse, pour ennemie à Frédéric. Ce fut de cette petite cause que naquirent les grandes querelles qui bouleversèrent l'Europe; tant il est vrai que ce sont les événements qui le plus souvent entraînent les hommes, à l'instant même où les hommes se vantent de diriger les événements.

L'impératrice du Nord n'avait pas eu plutôt connaissance du traité conclu entre la France et l'Autriche, qu'elle s'était hâtée d'y accéder. Depuis longtemps elle ne désirait qu'une occasion pour faire passer des troupes russes dans l'Occident. Son traité précédent avec l'Angleterre n'avait pas eu d'autre but. Si elle parvenait à former un établissement dans les provinces que ses armées allaient parcourir, ne pourrait-elle pas y transporter le siège de sa puissance? et puis de là

ne pourrait-elle pas attaquer ses voisins les plus faibles, les subjuguier, convertir leurs États en provinces russes ? Le roi de Suède avait été entraîné de son côté à déclarer la guerre à la Prusse; il avait des villes et des provinces à reprendre. Ainsi tombèrent ces traités si longuement et si péniblement élaborés par le roi d'Angleterre, traités pour lesquels on avait payé tant de subsides, fait tant de sacrifices.

Ce fut dans ces circonstances que le roi, effrayé des dangers qui le menaçaient sur le continent, envoya un message à la chambre des communes pour lui dénoncer les préparatifs formidables de la France et de ses alliés, et lui demander les moyens d'avoir sur le continent une armée d'observation. La chambre accéda immédiatement aux désirs du roi; mais, profondément mécontente du ministère auquel elle attribuait la perte de Minorque, elle soumit sa conduite à une enquête rigoureuse. Les ministres sortirent triomphants de l'épreuve; après de longues investigations, on ne trouva pas un seul fait qui pût servir de base à une accusation. L'amiral Byng fut moins heureux: condamné par une cour martiale, il subit l'exécution d'un arrêt dont l'injustice a été reconnue quand les passions qui l'avaient fait rendre ont été calmées.

La décision de la chambre qui absolvait le ministère ne détruisait pas toutefois l'impression fâcheuse que le public avait reçue. C'était en grande partie pour détourner de lui l'animadversion publique, en s'unissant à des hommes populaires, qu'il s'était adjoint M. Pitt et M. Legge, le premier comme secrétaire d'État, le second comme chancelier de l'échiquier. Mais un cabinet ne saurait subsister s'il n'y a unité de vues et concert d'intentions. Ces deux hommes n'avaient été admis au pouvoir que pour servir en quelque sorte d'épave aux anciens ministres contre les ressentiments du peuple. Dès que le danger fut passé, Pitt reçut l'ordre de se démettre de sa place; un ordre du même genre atteignit le chancelier de l'échiquier.

Au fond, le ministère regardait la prompte adhésion des communes à ses demandes de subsides comme un gage de durée pour lui-même; mais il se trompait. La nation, qui ne s'en tenait plus à de vagues promesses, surtout de la part d'hommes qui n'avaient point sa confiance, voulait quelque chose de positif, ou du moins elle voulait voir ses destins confiés à des hommes sur qui elle comptait. Non-seulement la ville de Londres et un grand nombre d'autres cités se hâtèrent d'offrir à MM. Pitt et Legge des lettres de franchise, mais encore et de toutes parts surgirent

des adresses au roi, pour lui demander le rétablissement des deux hommes qui mieux que personne pouvaient défendre l'honneur national et le venger des échecs humiliants qu'il avait eus à subir depuis le commencement de la guerre. Ces pétitions étaient si nombreuses et en même temps si fermes, si énergiques, que le roi en fut vivement touché; un peu moins de six mois après leur disgrâce, Pitt et Legge furent réintégrés dans leurs fonctions; lord Anson fut nommé premier lord de l'amirauté, et M. Fox payeur général de l'armée. On conserva les autres membres du ministère, parce que, malgré le peu de popularité qu'ils avaient, ils pouvaient néanmoins exercer sur la chambre des communes et dans le conseil privé une influence dont il eût été dangereux de se priver. Les anciens ministres formèrent d'ailleurs avec les nouveaux une sorte de pacte d'union qui produisit d'heureux résultats en établissant unité de vues dans le ministère.

Toutefois, les premiers efforts du ministère pour signaler par quelque succès son installation ne répondirent pas à son attente. Le duc de Cumberland, poursuivi dans le Hanovre par une armée française que dirigeait un général habile, digne élève du maréchal de Saxe, ne pouvait donner aucun secours au roi de Prusse, que de nombreux ennemis pressaient de toutes parts. On crut à Londres qu'une diversion opérée sur les côtes de France lui serait très-utile, parce qu'elle obligerait les Français à diviser leurs forces, et à quitter l'Allemagne pour aller à la défense de leur propre pays. Ce fut dans ce dessein que les ministres conçurent une expédition contre Rochefort; mais leur dessein échoua complètement par l'inhabileté des chefs à qui l'exécution en était confiée. Les Français avaient eu le temps de se mettre en défense, et la flotte, virant de bord, fit voile pour l'Angleterre.

Il serait difficile de peindre le mécontentement que fit naître ce dénuement peu glorieux. La nation accusait les ministres, les amiraux, le commandant des troupes. Ceux-ci et les ministres se renvoyaient mutuellement tous les torts. Les ministres se plaignaient de la timide circonspection des chefs militaires; les chefs militaires prétendaient que l'expédition avait été mal et témérairement conçue. Tout cela ne fit qu'augmenter l'animosité des partis et jeter le découragement parmi la nation. Ses murmures étaient excusables, et ses plaintes justes. Elle ne voyait partout qu'échecs, humiliations, pertes, désastres; et la guerre entreprise pour quelques déserts de l'Amérique, qui ne valaient pas la moindre cité de la France

ou de l'Angleterre, s'annonçait de toutes parts sous de sinistres auspices.

Le duc de Cumberland, trop faible pour résister à l'ennemi qu'il avait en tête, s'était retiré pas à pas devant lui, mais sa retraite s'exécutait en bon ordre, ce qui obligeait le maréchal d'Estrées à n'avancer lui-même qu'avec précaution, comme s'il avait craint de tomber dans une embuscade.

Le 20 juillet il arriva devant Hanselen, sur la rive droite du Weser. Là s'était arrêté Cumberland; fortement retranché en arrière d'un bois, appuyant sa droite sur la ville et sa gauche sur le village d'Hastemberg, il attendit courageusement les Français. Le maréchal, tout en reconnaissant la force de cette position, n'hésita pas à donner le signal du combat, après avoir toutefois pris les mesures qu'il croyait capables d'assurer la victoire. Le brave Chevert fut chargé de commencer l'attaque; il tourna la gauche des Anglais, força la ligne qu'elle lui opposait et fondit sur le centre. Maillebois, qui commandait la droite de l'armée française, reçut plusieurs fois l'ordre du maréchal de soutenir Chevert; il n'obéit pas. Et Chevert aurait été probablement fait prisonnier, si le maréchal n'était parvenu à le dégager par une manœuvre hardie qui, effrayant les Anglais, les décida sur-le-champ à battre en retraite. Le maréchal les poursuivit jusqu'à la ville de Hanovre, qui lui ouvrit ses portes. La conduite de Maillebois fut qualifiée de trahison, non qu'il eût vendu aux Anglais le salut de l'armée; mais il voulait, pour satisfaire sa jalousie, que le maréchal fût battu.

Le maréchal de Richelieu arrivait dans ce moment même pour prendre le commandement de l'armée. Disgracié par une indigne coterie, d'Estrées résigna sans regret le rang qu'il venait d'honorer par une victoire, et il poussa la générosité jusqu'à communiquer à son successeur, et les plans qu'il avait formés, et les moyens qu'il pouvait avoir pour en assurer le succès. Richelieu suivit ces plans, mais il mit plus d'activité dans la poursuite. Les Hanovriens, acculés près de Stade sur l'Elbe dans un défilé sans issue, manquant totalement de vivres, abattus, sans courage, ne voyaient derrière eux que la mort, sous leurs yeux les fourches caudines. Le roi de Danemark intervint en faveur des Hanovriens, et par sa médiation fut conclue, le 6 septembre, la fameuse et très-équivoque capitulation de Closterseven, qui stipula pour l'électorat neutralité jusqu'à la fin de la guerre, sous la garde pourtant de l'armée française; dissolution et renvoi dans ses foyers de l'armée hanovrienne, composée de 38,000

hommes; occupation provisoire par le Danemark de Brème et de Verden.

Comptant sur l'effet de la convention conclue, le maréchal de Richelieu dirigea contre le roi de Prusse la meilleure partie de ses forces.

Ce prince, obligé de chercher ses moyens de salut dans ses propres ressources, suppléa par son activité, croissante en proportion du danger, à toutes celles qui lui manquaient. Tantôt vainqueur, tantôt vaincu, mais toujours plein du même courage, il ne s'endormait pas plus dans la sécurité que donne la victoire, qu'il ne se laissait abattre par un revers.

Il avait pris l'offensive en Bohême; il savait que deux armées se formaient dans ce royaume, il fallait les combattre séparément et empêcher leur jonction. Parvenu sous les murs de Prague, il y trouva le prince Charles de Lorraine à la tête de la première. La bataille était inévitable, car dans les chefs et dans les soldats il y avait même ardeur de combattre. Le signal donné, les deux armées se chargèrent, et après des efforts inouïs, les Autrichiens, vaincus, s'enfermèrent dans Prague, où Frédéric les investit. L'habile maréchal Daun, qui commandait la seconde armée, accourut au secours de la place, et Frédéric, à son tour, fut contraint de lever le siège et même d'évacuer la Bohême.

Jamais prince ne se trouva dans une position plus cruelle: il apprenait dans le même temps la défaite des Hanovriens à Hastemberg, celle de son général Lehwald à Welan, celle du prince de Brunswick en Allemagne, l'entrée des Russes à Mémel et des Suédois en Poméranie, l'occupation de Berlin par les Autrichiens, et les dangers de Cumberland à Stade. Il était lui-même dans la Saxe; mais Daun, son vainqueur, le suivait de près et le menaçait constamment. Frédéric a confessé dans ses lettres qu'il désespéra un moment de son salut; mais il triompha de ce mouvement passager de son imagination alarmée, et les fautes commises par ses ennemis firent renaitre sa confiance en lui-même.

Informé qu'il était question d'un traité de neutralité en faveur du Hanovre, il écrivit à George une lettre d'amers reproches. Lorsque peu de jours après il eut reçu la nouvelle de la capitulation de Closterseven, il réitéra ses plaintes, traitant cette capitulation d'acte honteux et déshonorant.

Au fond, cette capitulation de Closterseven ne satisfait personne. On dit en France que le maréchal de Richelieu n'avait pas su tirer avantage de la position que son prédécesseur lui avait faite; qu'il aurait dû détruire l'armée hanovrienne ou

la forcer à se rendre à discrétion. On ajouta qu'en ravageant le Hanovre comme il l'avait fait, il s'était privé lui-même des ressources qu'il aurait pu trouver dans ce pays, et qu'en accoutumant le soldat au pillage et à la rapine il avait désorganisé son armée; aussi son rappel fut-il immédiatement décidé. On dit à Londres que les Hanovriens avaient lâchement déposé les armes, parce que le déshonneur était moins pour eux que les dangers des combats et les chances de la guerre, dont au surplus ils avaient subi le fléau dans toute son étendue. Le duc de Cumberland alléguait qu'il avait reçu des ordres péremptifs de la régence de Hanovre, et de son côté la régence accusa ce prince de précipitation, et mit presque son courage en problème. Dégoûté par ces tracasseries ou par le mauvais succès, Cumberland se démit de tous ses emplois militaires. Le roi lui donna pour successeur le prince Ferdinand de Brunswick.

Cependant le roi de Prusse voyait sa situation empirer par l'arrivée d'un nouvel ennemi : l'armée française du prince de Soubise, forte de 25,000 hommes, réunie à celle des cercles, qui en comptait 30,000, s'acheminait vers la Saxe, avec l'intention de porter les derniers coups à sa puissance expirante. Ce prince sentait le danger, mais le danger ne lui ôta ni le courage ni la liberté d'esprit qui lui était si nécessaire dans ce moment critique. Par d'habiles manœuvres que les tacticiens ont admirées, trompant le maréchal Daun, il parvint à se soustraire avec 20,000 hommes à la surveillance de l'Autrichien, et il alla joindre un faible corps de ses troupes, placé en observation à Rosbach, devant l'armée des alliés. Pour les attirer au combat, il feignit de les craindre. Les confédérés donnèrent dans le piège : au bout d'un quart d'heure, le roi de Prusse avait obtenu la plus complète victoire; 3,000 impériaux ou Français perdirent la vie sur le champ de bataille; 7,000 furent faits prisonniers; il n'en coûta pas 100 hommes aux Prussiens.

Pendant que Frédéric battait les impériaux à Rosbach, le prince Charles battait ses généraux dans la Silésie. Cette province, envahie par les Autrichiens, allait s'échapper des mains de Frédéric. Il fallait pour la sauver une seconde journée de Rosbach. Frédéric accourut, décidé à tenter une seconde fois la fortune. En le voyant au milieu d'eux afin de partager leurs périls, ses soldats reprirent courage. Le prince Charles, qui blâmait la réserve du maréchal Daun, ne fut pas plutôt informé de l'arrivée du roi de Prusse, qu'il voulut marcher à sa rencontre, malgré les sages avis du maréchal, qui était d'avis d'attendre l'ennemi dans

l'excellente position qu'on occupait. Les deux armées se rencontrèrent le 8 décembre dans la plaine de Lissa, voisine de Breslaw; Frédéric y déploya les plus grands talents militaires : il ne s'agissait pas seulement de combattre, il fallait encore l'emporter en tactique sur le plus habile général de l'Allemagne. La victoire de Breslaw fut plus complète encore que celle de Rosbach; 5 ou 6,000 morts du côté des Autrichiens attestèrent la victoire des Prussiens, et 20,000 prisonniers en furent le fruit.

Ces deux victoires sauvaient la Prusse et remontaient l'esprit public en Angleterre; mais les nouvelles qu'on recevait de l'Amérique étaient loin de répondre aux vœux de la nation. Les Anglais avaient une armée régulière de 20,000 hommes, un nombre encore plus grand de milices provinciales, 20 vaisseaux de ligne, et malgré ces avantages les Français obtinrent sur eux des avantages marqués.

L'escadre n'eut pas plus de bonheur que l'armée de terre. L'amiral Holbourne avait été envoyé d'Angleterre avec 15 vaisseaux, afin de se mettre en possession de l'île du cap Breton, position importante qui dominait l'entrée du fleuve Saint-Laurent. Arrivé devant la rade de Louisbourg, Holbourne y fut accueilli par une affreuse tempête. Un de ses vaisseaux se brisa contre les rochers et perdit la moitié de son équipage, 11 furent dématés, dans plusieurs il fallut jeter les canons à la mer. Holbourne reprit, très-maltraité, la route de l'Angleterre, après avoir tâché de réparer ses avaries à Halifax. La flotte française avait moins souffert de la tempête; l'amiral Dubois de la Mothe ne se crut pas néanmoins en état de poursuivre les Anglais. Peu de temps après lui-même revint à Brest avec 4,000 malades.

Dans l'Inde, les hostilités n'avaient pas été suspendues par la paix d'Aix-la-Chapelle. Duplex d'une part, Saunders de l'autre, n'avaient jamais cessé de se faire la guerre avec acharnement; mais pour sauver un peu les apparences, ils n'agissaient qu'en qualité d'auxiliaires des princes du pays, le premier du soubah du Dekhan et du nabab d'Arcate, dans les domaines duquel se trouvait situé Pondichéry; le second du radjah du Tanjaour, et des révoltés du Bengale contre leur soubab. Mais, dans cette lutte des deux gouverneurs, qui jusqu'alors était tout entière à l'avantage de Duplex, celui-ci fut abandonné, contrarié même dans ses opérations par son gouvernement, tandis que le ministère de Saint-James faisait passer en Asie avec de nombreux renforts le jeune colonel Clive, qui, par ses talents et la confiance qu'il inspirait, doublait la force de son armée.

A peine les Anglais étaient-ils rentrés en possession de Calcutta, que, sur la nouvelle que la guerre était déclarée, il fut question de détruire le comptoir de Chandernagor. Cinq jours de siège suffirent à Clive pour s'en emparer, malgré l'artillerie nombreuse et la garnison qui en défendaient les remparts. Le plus bel établissement européen de l'Inde, dit un historien de cette contrée, fut abattu et détruit *pour n'être jamais restauré*. En effet, et comme pour justifier cet horoscope, lorsqu'à la paix Chandernagor fut rendu à la France, ce fut sous la condition expresse qu'aucune fortification n'y serait construite.

Quand le soubah fut informé de la ruine de Chandernagor, il entra dans un tel excès de colère qu'il jura de périr ou d'exterminer les Anglais. Son armée se réunit dans la plaine de Plassey. Ces troupes devaient traîner à leur suite 50 pièces de canon de gros calibre. Le colonel Clive ne perdit point de temps; il demanda du secours à l'amiral Watson, qui lui envoya 600 soldats de marine; avec ce renfort, sa petite armée était de 3,000 hommes. Le soubah en avait 75,000. Clive, voulant s'assurer la victoire, et ne comptant pas trop pour cela sur ses armes, renoua des négociations secrètes qui avaient été entamées plusieurs mois auparavant avec un radjah mécontent du pays, et le radjah voulut bien devenir le vil et lâche instrument de la trahison. Jaffar Ali-Khan, gagné par l'offre qui lui fut faite de la dépouille du soubah, chercha des complices dans l'armée, et il en trouva un grand nombre. Le soubah, par sa tyrannie sombre et cruelle, avait rendu sa domination odieuse. Ainsi l'importante victoire de Plassey, qui décida du sort du Bengale, fut l'ouvrage de la trahison autant que de la valeur et de l'habileté du colonel Clive.

Sourajah-Dowla ne se sauva qu'avec beaucoup de peine. Les vainqueurs entrèrent en triomphe à Mourschedabad. Ceux-ci rétablirent dans leurs charges tous ceux que le soubah avait destitués, et firent en même temps proclamer le traître Jaffar Ali-Khan, qui dut payer un peu cher le service que les Anglais venaient de lui rendre. Outre une cession de territoire autour de Calcutta et la confirmation de tous les anciens privilèges, le soubah compta aux Anglais 22 millions de roupies sicca (environ 68 millions de francs). Quant au soubah, surpris dans sa fuite par un fakir, et livré aux soldats de Jaffar, il périt de la main même du fils de ce dernier.

Les Français perdirent en Sourajah-Dowla un allié utile, et par l'avènement de Jaffar Ali-Khan, ils durèrent renoncer à l'espoir de recouvrer Chandernagor. Toutefois la fortune les dédommageait

en livrant à M. de Bussy la possession des Circars. Mais vers ce temps arriva une escadre française de 12 vaisseaux, portant quelques troupes et M. de Lally, nouveau gouverneur de la colonie. Lally arrivait plein de désirs de vengeance : il voulait faire subir à tous les établissements anglais le sort de Chandernagor : projet plus aisé à former qu'à exécuter. Il était d'ailleurs rempli de présomption et de soif de renommée, et ces deux travers lui firent commettre bien des fautes. Bussy lui parut un rival dangereux de gloire; il le rappela. Dupleix avait aussi rappelé La Bourdonnaie : la même faute eut les mêmes résultats : les Circars ne tardèrent pas à être perdus pour la France.

Pendant que la guerre se poursuivait au dehors, malheureuse en Europe, mêlée de revers et de succès en Amérique, fertile en grands résultats dans le Bengale, la tranquillité intérieure était souvent troublée à Londres, tantôt par la disette des grains, tantôt par le mécontentement qui naissait de chaque mauvaise nouvelle des armées ou des escadres. Le ministère tâchait de remédier au mal par tous les moyens qu'il avait en son pouvoir. Pour diminuer les inconvénients de la disette, il obtint plusieurs bills qui prohibaient la sortie de toute sorte de provisions, déchargeaient de tous droits les blés et les farines de l'étranger, faisaient jouir de la même faveur les grains pris sur l'ennemi, défendaient pour un temps limité toute fabrication d'eau-de-vie de grains. Pour prévenir les effets du mécontentement, il atténuait les nouvelles défavorables, exaltait les bonnes, substituait aux tristes réalités des espérances consolantes d'honneur et de profit.

Le roi rouvrit la session du parlement le 1<sup>er</sup> décembre; son discours se réduisit à une demande nouvelle de subsides; et les communes, qui depuis quelque temps ne discutaient plus sur cette matière, tant la haine contre la France dominait sur tous les autres sentiments, accordèrent tout ce qu'on voulut. La dette nationale croissait pourtant toujours, et elle était parvenue à un point où il ne paraissait plus possible d'arrêter ce mouvement de progression. Au 1<sup>er</sup> janvier 1757, elle était de 74,780,866 livres; à la fin de l'année, elle s'était augmentée de 3 millions.

## CHAPITRE LXXI.

Suite du règne du roi George II. — 1758.

Peu de temps après, le roi annonça, par un message à la chambre, que, dès la fin du mois

de novembre, il avait donné l'ordre à son armée électorale de se mettre en mouvement, et d'unir ses efforts à ceux du roi de Prusse; et sur cela la chambre, allouant à l'unanimité la somme de 100,000 livres à prendre sur les subsides non employés de l'année précédente, voulut partager avec George la solidarité d'un manque de foi.

Assurément, la convention de Closterseven était dure, humiliante; mais convenait-il à ceux qui l'avaient acceptée afin d'éviter un plus grand mal, de la violer? Il est permis à la guerre de tromper son ennemi par une fausse manœuvre, de l'attirer dans une embuscade, d'user de stratagème pour lui cacher le plan qu'on veut suivre, mais il n'est pas permis de tromper l'ennemi qui traite, et qui, en vertu du traité, remplit l'obligation qu'il s'impose.

Quand le prince Ferdinand de Brunswick, qui avait remplacé le duc de Cumberland, se prétendant étranger aux conventions faites avec son prédécesseur, refusa de s'y conformer, Richelieu voulut obtenir par la force ce que lui refusait la mauvaise foi; il ravagea l'électorat: le roi d'Angleterre se plaignit de ces dévastations, mais il ne croyait pas sans doute s'être rendu coupable lui-même en ordonnant à une armée qui avait capitulé de reprendre ses opérations au mépris des conventions faites. Heureusement pour lui le succès, qui légitime tout aux yeux du monde, justifia la conduite de son général, qui, par d'habiles manœuvres et malgré un léger échec, parvint à rejeter les Français au delà de l'Aller. La cour de Versailles, mécontente du maréchal, lui donna pour successeur un oncle du prince de Condé, le comte de Clermont, qui appartenait à la coterie de la favorite, mais n'en était pas plus habile officier.

Le nouveau général expulsa des fournisseurs infidèles, cassa ou renvoya des officiers; mais il ne fit rien pour arrêter la marche du prince Ferdinand, qui l'obligea, au bout de quelques jours, à évacuer entièrement le Hanovre.

Clermont ne s'arrêta que derrière le Weser, entre Minden et Hamelen. Minden avait dans ses murs 8 bataillons et 8 escadrons, ce qui faisait à peu près 5,000 hommes; cette garnison capitula au bout de cinq jours, et l'armée assista pour ainsi dire à cette capitulation, plus honteuse que celle de Closterseven. Il fallut reculer encore pour aller chercher au delà du Rhin une ligne d'appui.

Le prince Ferdinand, passant aussitôt le fleuve, ne tarda pas à se trouver au centre des divisions françaises. Le comte de Clermont ne parvint à les réunir qu'à la hauteur de Crevell, près de Dusseldorf; ce fut à sa honte qu'il voulut enfin tenir tête à l'ennemi qui le poursuivait. Le prince Fer-

dinand, aussi bon tacticien que son adversaire l'était peu, n'attaqua que l'aile gauche, qui fut en partie détruite; il lui eût été difficile au surplus d'atteindre le reste de l'armée, qui, dès le premier coup de feu, avait lâchement tourné le dos. Les Français laissèrent 7,000 morts sur le champ de bataille; et plusieurs places des Pays-Bas tombèrent au pouvoir des vainqueurs. Le comte de Clermont fut remplacé par le marquis de Contades, autre élu de la coterie Pompadour.

La nouvelle de ces succès et de ceux que le roi de Prusse avait obtenus à l'ouverture de la campagne produisit à Londres une sorte d'enthousiasme. Aussi le roi n'éprouva-t-il aucune opposition quand il fut question de payer à Frédéric la somme de 670,000 livres, afin de l'aider à augmenter ses forces dans l'intérêt commun.

Cependant M. de Contades avait rétabli quelque ordre dans l'armée; il avait même repassé le Rhin, tandis qu'une autre armée française pénétrait de nouveau dans le Hanovre; c'était celle du prince de Soubise. Ce dernier, parti des bords du Main, retraits dans la Hesse; son avant-garde, aux ordres du duc de Broglie, rencontra près de Cassel un corps de 8,000 Hanovriens, qui fut complètement battu. Le prince Ferdinand accourut. Soubise avait à laver la tache de Rosbach; il le fit le 10 octobre, à Lutzelberg, aux dépens des Hanovriens et des Hessois réunis. Il ne tira au surplus aucun fruit de sa victoire, que d'avoir forcé le prince Ferdinand à s'éloigner du Rhin; il alla reprendre ses quartiers sur le Main.

Le gouvernement français, par un nouvel effort, avait armé un grand nombre de vaisseaux et formé plusieurs escadres destinées pour l'Amérique, le Sénégal, et l'Asie; mais presque toutes furent interceptées par les escadres anglaises, ou bloquées dans les ports. Une escadrille, sous les ordres du capitaine Marshet, envahit la côte du Sénégal, fit près de 300 prisonniers, s'empara d'une centaine de pièces de canon et de 16 bâtimens qui se trouvaient dans le port, la plupart richement chargés. 2 vaisseaux de guerre, qui faisaient partie d'une escadre envoyée à Cadix, 4 autres vaisseaux sortis de Bordeaux, et destinés pour l'Amérique, furent amenés dans les ports de l'Angleterre.

Une escadre commandée par le commodore Howe partit de Portsmouth au commencement de juin, et se dirigea du côté de Saint-Malo. Le débarquement eut lieu dans la baie de Cancale. On canonna, on brûla une centaine de bâtimens et plusieurs magasins qui se trouvaient remplis d'objets de grément; mais à l'approche des secours envoyés de l'intérieur, les troupes se rem-

barquèrent. En passant devant Cherbourg, on voulait tenter une seconde descente; mais la flotte manquait de vivres, des maladies régnaient parmi l'équipage: on se hâta de regagner l'Angleterre.

Peu de temps après, une nouvelle expédition s'organisa dans l'île de Wight. L'escadre, commandée par le lieutenant général Blich, ancien officier dont on vantait l'expérience, atterrit sans obstacle sur la côte de Normandie, et les troupes de débarquement marchèrent immédiatement sur Cherbourg, où elles entrèrent sans éprouver aucune résistance. Les Anglais détruisirent les travaux commencés au bassin, brûlèrent les bâtiments qu'ils trouvèrent dans le port, imposèrent une contribution sur la ville, et, pour en assurer le payement, emmenèrent plusieurs habitants en otage. Ils rapportèrent en Angleterre 20 canons de bronze.

Les Anglais en voulaient surtout à Saint-Malo: comptant sur un nouveau succès, ils repartirent de la rade de Weymouth et se dirigèrent pour la troisième fois vers les côtes de France. Ils prirent terre à la baie de Saint-Cast, à deux lieues environ de la ville. De là ils se portèrent sur le village de Maignon, où ils firent une rencontre qu'ils n'attendaient pas. C'était le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, qui depuis longtemps se tenait sur ses gardes, et qui, averti de bonne heure de l'apparition des Anglais, avait réuni 3 régiments d'infanterie, 2 bataillons de milices et 6 escadrons, et les attendait sur la route de Saint-Malo. Aussitôt que les Anglais l'aperçurent, ils voulurent rétrograder, mais d'Aiguillon les poursuivit l'épée aux reins jusqu'à Saint-Cast; les premiers arrivés gagnèrent seuls leurs vaisseaux; la moitié de leur troupe périt sur le rivage: c'étaient les grenadiers de l'armée et le premier régiment des gardes. Les relations anglaises portent à 1,000 le nombre des morts; les relations françaises parlent de 5,000.

La campagne s'ouvrit dans l'Inde sous d'assez tristes auspices, et cette association de marchands, qui fonda un puissant empire sur les ruines de plusieurs empires, fut sur le point de voir son heureuse rivale s'asseoir sur le trône qu'elle s'était préparé. Ce qui la sauva, ce fut l'orgueilleux entêtement de Lally, son caractère dur, absolu, qui le rendit odieux à tous les colons, la discorde qui dès le premier jour de son arrivée se mit entre lui et le comte d'Aché, commandant de l'escadre. Cette mésintelligence éclata surtout lorsque Lally mit le siège devant le fort Saint-David. L'amiral Pocock croisait devant le fort avec l'intention de contribuer à la défense

en traversant les travaux des assiégeants. Lally ordonna au comte d'Aché d'appareiller sur-le-champ, et l'ordre était accompagné de la menace de le faire arrêter. D'Aché appareilla, mais il voua dans son cœur une haine implacable à l'impérieux gouverneur de Pondichéry.

Le fort Saint-David capitula. Lally le fit démolir de fond en comble, et de ce premier succès, il conçut tant de confiance en lui-même qu'il médita la conquête de Madras. Comme il ne mettait jamais d'intervalle entre la formation d'un projet et l'exécution, il rassembla de nouveau toutes ses troupes et marcha contre la ville anglaise. Ses premiers efforts furent heureux: parvenu sans obstacle jusqu'au pied des murailles, il établit des batteries, et la ville fut bombardée durant tout un jour. Mais au bout d'environ deux mois, l'escadre de Pocock ayant paru devant Madras, le siège fut levé dans la nuit avec tant de précipitation et de désordre, que les Français abandonnèrent leurs munitions de guerre, 40 pièces de gros calibre, et tous leurs blessés ou malades, qui furent recommandés à l'humanité du gouverneur. Il paraît, au reste, d'après le rapport même des écrivains anglais, que, pendant la durée du siège, Lally fut mal obéi: résultat inévitable de sa conduite hautaine envers ses officiers, et de son impitoyable rigueur envers les soldats.

Les Français n'étaient pas les seuls ennemis que les Anglais craignissent dans l'Inde; les Hollandais commençaient à leur donner de l'inquiétude. Ceux-ci, jaloux de l'accroissement de puissance que recevait la compagnie, et soupçonnant en elle l'intention de déposséder tous les Européens pour s'approprier le commerce exclusif de l'Inde, résolurent de mettre leur établissement de Chinsura dans un tel état de défense qu'il n'eût pas à redouter le sort de Chandernagor. Ils équipèrent sept vaisseaux, qu'ils chargèrent de troupes et de munitions, et qui reçurent l'ordre de remonter le Gange. Le colonel Clive devina leur projet; il signifia au commandant de la flottille qu'il ne lui permettrait pas de faire passer des troupes à Chinsura. Le commandant répondit que ce n'était pas son dessein, qu'il voulait seulement faire rafraîchir ses hommes à terre pendant quelques jours, ce qui lui fut accordé. Mais quand tous ses vaisseaux furent dans le fleuve, il fit marcher sa troupe en avant. Attaqués aussitôt par Clive, les Hollandais, après avoir perdu beaucoup de monde, furent obligés de mettre bas les armes. Les vaisseaux furent aussi contraints de se rendre, et leurs équipages devinrent prisonniers de guerre. Cet événement manqua d'amener

une rupture ; après quelques négociations, on termina le différend par un traité dont les Hollandais se montrèrent en apparence satisfaits , mais dans lequel subsistait le germe de nouvelles querelles.

La guerre d'Amérique reçut cette année un nouveau degré d'activité. 20,000 hommes, sous les ordres du général Abercrombie, menaçaient à la fois le fort Duquesne sur l'Ohio et le fort Ticonderago au nord du lac Saint-George, tandis que l'amiral Boscawen, avec 28 vaisseaux de guerre, débarquait 16,000 soldats dans l'île du cap Breton.

Cette île avait toujours offert aux Français un port sûr et commode, d'où ils communiquaient avec leurs établissements du Canada, et protégeaient efficacement leur commerce, d'où ils pouvaient en même temps gêner et entraver celui de l'Angleterre avec ses colonies. Aussi, dans toute l'Amérique anglaise, désirait-on ardemment la conquête de l'île de Louisbourg et de son port. La place de Louisbourg était fortifiée suivant toutes les règles de l'art, elle avait une garnison nombreuse, un commandant habile ; mais que pouvait-elle contre une armée bien pourvue d'artillerie et soutenue par une escadre nombreuse qui lui garantissait l'abondance, et qui, interceptant les convois destinés pour la ville, y produisait la disette ? Elle capitula le 27 juillet, après une défense vigoureuse, à la veille d'un assaut général, que la garnison, affaiblie par les travaux du siège, la disette, et la maladie, n'aurait pu soutenir.

Le général Abercrombie fut moins heureux. Il s'empara, il est vrai, du fort Duquesne, sur l'Ohio, et de celui de Frontenac, au nord du lac Ontario ; mais il échoua complètement à Ticonderago, que les Anglais nomment Crown-Point, et les Français le fort Carillon. La possession du fort Duquesne était pour les Anglais d'une grande importance : non-seulement il devenait dans leurs mains une barrière contre les invasions des Canadiens, mais encore il rompait la ligne de communication qui existait par une longue chaîne de forts entre les établissements français du nord et ceux de la Louisiane. Cet avantage fut chèrement acheté par la perte de 4 ou 5,000 hommes qui périrent sous les murs du fort Carillon.

Pendant que l'Europe, l'Asie, et l'Amérique, retentissaient du bruit des armes pour la cause de l'Angleterre, l'Angleterre, à l'abri, par sa position, des fléaux que la guerre entraîne, jouissait d'une paix profonde, qui n'était pourtant pas celle que produit le bonheur. Les taxes étaient fortes : on les payait à leur vrai, sans murmure ; c'est qu'au

fond les murmures ne dispensaient pas du paiement, c'est qu'on croyait acheter par ce sacrifice présent un long avenir de prospérité. Mais malgré son repos apparent, la nation n'était pas heureuse : à Manchester, 10,000 ouvriers coalisés pour faire augmenter le prix de leurs journées, commirent d'assez grands désordres.

Le 29 juin la session des chambres fut close par des commissaires au nom du roi, qui était malade. Ces commissaires remercièrent très-affectueusement les chambres des secours de tout genre qu'elles avaient si généreusement accordés ; et certes ces remerciements étaient justes ; car, bien que la guerre actuelle offrît des chances favorables à l'Angleterre, ce n'était point pour ces avantages hypothétiques que George l'avait déclarée et y avait engagé tous les potentats de l'Europe, c'était pour son intérêt personnel, pour la conservation de son électorat.

Les communes, avant la clôture, mirent à la disposition du gouvernement une somme de 11,430 livres pour augmenter le traitement des juges de divers tribunaux d'Angleterre.

Comme la maladie du roi se prolongeait, ce fut encore par commission que s'ouvrit la session nouvelle, le 23 novembre. Les deux chambres, à qui l'on rapportait adroitement le mérite de tout ce qui s'était fait, rendirent au gouvernement éloges pour éloges, et elles promirent solennellement de lui donner les moyens de persévérer dans les mesures qu'il avait prises. A la suite de ces promesses, le traité de subsides avec la Prusse fut renouvelé.

Dans le cours de l'année qui venait de s'écouler, la dette nationale, qui n'était que d'environ 78 millions, avait reçu une augmentation de 5 millions ; elle se montait à 82,775,589 livres.

---

## CHAPITRE LXXII.

Suite du règne du roi George II. — 1759.

La chambre des communes ne démentit pas l'enthousiasme qu'elle avait montré dans la rédaction de l'adresse. Elle accorda pour le service de mer 69,000 hommes, y compris environ 15,000 soldats de marine, et, pour le service de terre, 52,558 hommes effectifs, sans compter les auxiliaires de Hanovre, de Hesse, et de Brunswick, formant ensemble 57,000 hommes, ni les 5 bataillons irlandais employés en Afrique et en Amérique. On alloua, tant pour l'entretien de ces forces que pour les subsides et toutes les autres dépenses de

l'année, la somme totale de 12,749,860 livres.

Bientôt après, les communes déclarèrent, d'après deux messages du roi, que sur les fonds alloués l'Amérique recevrait 200,000 livres pour l'entretien des troupes qu'elle avait levées, et que la compagnie des Indes pourrait en prendre 20,000 pour la défense de ses établissements. Il fut encore déclaré que sur les mêmes fonds le roi recevrait 1 million pour les dépenses extraordinaires de guerre.

La session fut terminée le 2 juin. Les commissaires, au nom du roi, rendirent compte de toutes les mesures prises pour terminer honorablement la guerre, et les chambres répondirent par des acclamations. Les membres du parlement pouvaient au surplus mesurer leurs propres sentiments sur ceux qu'ils voyaient dans toutes les classes du peuple. La prise de Louisbourg et du fort Duquesne, du comptoir français du Sénégal, la rapide extension que recevait la puissance anglaise dans l'Inde, les victoires du roi de Prusse, tout excitait l'orgueil du peuple, qui cherchait encore à lire dans l'avenir de nouveaux triomphes.

Aussi supportait-il volontiers le lourd fardeau de l'impôt; et, comme s'il n'avait pas senti cette charge, il souscrivait avec empressement aux loteries, aux annuités que le parlement créait pour lever un fonds de 6 millions. Les villes et les communes offraient de leur côté des primes considérables à tous ceux qui voulaient s'enrôler pour le service de l'armée. La ville de Londres alla même jusqu'à offrir le droit de franchise de la cité à quiconque s'engagerait volontairement, ce droit demeurant acquis à la fin de la guerre si elle se terminait avant trois ans, ou au bout de trois ans si elle se prolongeait au delà de ce terme.

Trois jours avant la clôture, un message du roi avait informé les deux chambres, d'après les avis reçus du continent, qu'il se faisait en France des préparatifs immenses, dont l'objet était de tenter une descente sur les côtes de la Grande-Bretagne. Ce message tendait à obtenir pour le gouvernement la faculté d'organiser et de mobiliser les milices du royaume, ou une portion seulement de ces milices, suivant que les circonstances pourraient l'exiger. Les deux chambres accoururent à l'unanimité ce qu'on leur demandait.

Ces préparatifs dont il était question avaient lieu principalement au Havre-de-Grâce, où l'on rassemblait un grand nombre de bateaux plats. L'ordre fut aussitôt donné au contre-amiral Rodney d'aller canonner et bombarder la ville et la côte du Havre. Cet ordre fut exécuté dès les premiers jours de juillet; mais après deux jours

de bombardement, le dommage que les habitants reçurent, réduit à quelques avaries, fut bien loin d'égaliser les frais de l'armement.

L'événement du Havre, loin de faire abandonner le projet de descente, en fit poursuivre l'exécution avec plus de vigueur: il était très-probable que l'apparition d'une armée française sur le sol anglais aurait été suivie de quelque grande révolution dans le pays: la nation n'était pas encore hanovrienne, et l'ancien parti des Stuarts pouvait revivre. Il était évident surtout que si le plan du maréchal de Belle-Isle avait été aussi bien exécuté qu'habilement conçu, les Français auraient pu se dédommager amplement de leurs pertes sur l'ennemi qui les avait causées. Le duc d'Aiguillon, avec 40 bataillons, devait s'embarquer à Vannes, protégé par la flotte de Brest sous les ordres du maréchal de Conflans. 20 ou 25,000 hommes devaient en même temps sortir de Dunkerque, commandés par le brave Chevert, sous l'escorte de quelques vaisseaux de guerre. D'autres troupes se réunissaient dans les divers ports de la Normandie. L'escadre de Toulon, qui comptait 12 vaisseaux et 3 frégates, avait ordre de faire voile pour Brest, afin de se joindre aux vaisseaux de M. de Conflans. D'un autre côté, une escadrille, conduite par le capitaine Thurot, partait de Dunkerque avec 800 hommes de troupes pour aller reconnaître les côtes septentrionales de l'Irlande, et ces 800 hommes, unis aux mécontents du pays, étaient destinés à protéger le débarquement de l'armée française.

Mais dans ce moment, M. de La Clue, avec son escadre, était étroitement bloqué dans le port de Toulon par une flotte de 14 vaisseaux, 2 brûlots, 2 frégates, que commandait l'habile Boscawen; et lorsque, plus tard, il aurait pu passer le détroit sans obstacle, il en laissa passer l'occasion. Forcé de combattre avec désavantage, il perdit une partie de ses vaisseaux, et ne sauva le reste qu'avec beaucoup de peine.

Ce que Boscawen avait été chargé de faire à Toulon, sir Édouard Hawke le fit devant Brest. Avec une flotte de 23 vaisseaux de première force, il tenait parfaitement bloqué le port de Brest où s'était réunie la flotte de M. de Conflans, tandis qu'une escadre légère, composée de frégates et de plus petits bâtiments, et commandée par le capitaine Duff, croisait sur la côte de France depuis Lorient jusqu'à Saint-Gilles en Poitou, afin d'empêcher le départ des convois de munitions et de troupes qui devaient sortir de tous les petits ports de la Bretagne. Vers la mi-novembre, un coup de vent obligea la flotte anglaise à s'éloigner pour aller jeter l'ancre à Torbay. Le marquis de Con-

flans, cet amiral à la façon de Pompadour, commit la même faute qu'avait commise M. de La Clue. Il fit plus, et au lieu de suivre sans délai la marche qui lui avait été tracée et de faire route vers l'Irlande, voulant peut-être acquérir de la gloire et des lauriers à peu de frais, il se mit à poursuivre l'escadrille du capitaine Duff. L'amiral Hawke n'en fut pas plutôt informé qu'il mit à la voile avec 28 vaisseaux, et se dirigea vers Quiberon, où, à ce qu'il présumait, serait le rendez-vous des vaisseaux ennemis. Le 20 novembre, à huit heures du matin, il découvrit la flotte française au-dessous de Belle-Isle. Il donna aussitôt l'ordre aux vaisseaux qui formaient l'avant-garde d'engager immédiatement le combat, ce qui donnerait au reste de sa flotte le temps d'arriver. A deux heures et demie l'action était devenue générale. Au bout d'une heure un des vaisseaux français amena son pavillon; deux autres coulèrent à fond, tant il était entré d'eau par les sabords de la première batterie; les autres vaisseaux de l'avant-garde se dispersèrent. Le brave Conflans ne fut pas des derniers à se retirer, mais la fortune ne lui permit pas de tirer beaucoup d'avantage de sa lâcheté. Une tempête qui s'éleva dans la nuit l'obligea, ainsi qu'un de ses capitaines, d'échouer son vaisseau sur la côte. Il y mit le feu pour l'empêcher d'être pris; l'autre fut brûlé par les Anglais, qui ne purent le remettre à flot.

Le résultat de cette action fut pour les Français la perte de quatre de leurs plus forts vaisseaux, la prise d'un cinquième, la dispersion de tous les autres, et par-dessus tout la honte d'une défaite que, pour en faire honneur à son auteur, on stigmatisa du nom de *journée de Conflans*. Ainsi se termina cette grande entreprise, qui devait inonder de soldats l'Angleterre et qui couvrit la France d'humiliation.

La campagne de terre ne fut pas plus glorieuse pour la France que celle dont nous venons de rendre compte; cela devait être: les généraux de la favorite avaient autant de talent que ses amiraux et ses ministres. Au commencement de l'année, le marquis de Contades, à qui, l'on ne sait pourquoi, le roi venait d'accorder le bâton de maréchal, se fit battre complètement à Minden, par le prince Ferdinand, qui, plus habile que lui, était parvenu à l'attirer dans une position désavantageuse en lui offrant une victoire facile sur un corps peu nombreux; mais au moment de la mêlée le prince avait paru avec le reste de ses troupes.

Les Français perdirent 7,000 hommes dans cette action, qui aurait été plus funeste encore si lord Sackville, qui commandait l'aile droite des Hanoviens, avait donné avec ses Anglais et sa cava-

lerie allemande, comme il en reçut l'ordre du prince Ferdinand. Lord Sackville, à son retour à Londres, fut destitué de tous ses emplois. De son côté, le roi de Prusse ne perdait point de temps. Il avait battu les Russes à Kunesdorf, sur la rive droite de l'Oder. Mais l'inévitable maréchal Daun, qui semblait s'attacher à ses pas pour contrarier ses opérations, ne tarda pas à se montrer. La fin de la campagne arriva, et les troupes prirent leurs quartiers d'hiver. Il y avait eu beaucoup de sang répandu, bien des contrées dévastées, des villes ruinées, mais la position des puissances belligérantes n'avait pas changé.

Les Anglais obtinrent en Amérique des résultats plus décisifs et surtout plus utiles. Ils avaient 40,000 soldats divisés en plusieurs corps qui occupaient divers points du Canada; c'était plus qu'il n'en fallait pour la conquête d'un pays où les Français, qui n'avaient en tout qu'environ 5,000 hommes, ne pouvaient guère s'attendre à recevoir des secours de la métropole. Les forts du Niagara, qui avaient résisté l'année précédente aux rigueurs d'un long siège, avaient ouvert leurs portes; celui de Carillon près du lac Champlain, évacué et détruit, n'offrit aux Anglais que des ruines lorsqu'ils y arrivèrent conduits par le général Amherst. La ville de Québec fut à son tour investie par eau et par terre. Le général Wolfe, qui avait une réputation brillante à soutenir, commandait les troupes; les amiraux Saunders et Holmes avaient la direction de la flotte. Le premier trouva la mort sur le champ de bataille; le marquis de Montcalm, qui commandait les Français, atteint d'un boulet, eut le même sort: mais Wolfe, en mourant, vit ses soldats vainqueurs; la fuite des siens remplît d'amertume les derniers moments du général français.

Cinq jours après la bataille, la ville de Québec capitula. La garnison obtint des conditions honorables, les habitants, la confirmation de leurs droits civils et le libre exercice de leur religion.

Le Canada devait subir le sort de sa capitale. Toutefois une poignée de soldats, ralliés par M. de Vaudreuil, comptant toujours sur les secours de la France, résista pendant un an entier à la puissance des Anglais. Ce brave et habile officier avait même médité de reprendre Québec, et, sans un contre-temps qu'il ne lui était pas possible de prévoir et qui donna l'alarme aux Anglais, il aurait infailliblement réussi. A la fin de l'année suivante, tout ce qui restait de troupes françaises se trouva bloqué dans Montréal, et comme on avait perdu tout espoir d'être secouru, les Français capitulèrent tant pour eux et les habitants de Montréal que pour toute la colonie.

En Amérique, les Anglais prenaient les villes qu'y possédait la France; en Asie, la compagnie défendait avec succès ses propres villes contre l'attaque des Français; elle leur enlevait de riches contrées et menaçait d'un siège la capitale de leurs possessions dans l'Orient.

Le comte d'Aché avait reparu vers le mois de septembre dans la rade de Pondichéry; il avait été forcé, disait-il, d'aller se pourvoir de vivres au cap de Bonne-Espérance. L'amiral Pocock ne tarda pas à venir lui offrir le combat, et ce combat, comme les deux premiers qu'il lui avait livrés, fut sans résultat décisif considéré sous le rapport militaire; mais sous le rapport des intérêts politiques, il en eut d'immenses. L'amiral anglais rentra dans la baie de Madras; l'amiral français se prétendit battu, ajoutant que ses vaisseaux se trouvaient trop maltraités pour demeurer dans la rade de Pondichéry, où il ne trouverait rien de ce qui lui était nécessaire pour les radouber. Le gouverneur et surtout le conseil de Pondichéry lui firent en vain les plus vives instances pour qu'il restât; le conseil lui offrait toute espèce de secours; il le rendait même par son refus responsable de la perte de la colonie: d'Aché fut inébranlable dans sa résolution, née, à ce qu'on croit, d'instructions secrètes et positives qu'il avait reçues du ministère. Quoiqu'il en soit, le départ de l'escadre française augmenta le découragement des troupes, déjà mécontentes de n'être point payées. Le peu d'union qui régnait parmi les chefs rendit le mal encore plus grand, et comme si tout conspirait pour la ruine prochaine de la colonie, le peu d'hommes dont on pouvait disposer se trouvaient disséminés sur des points si éloignés les uns des autres qu'ils ne pouvaient se soutenir, tandis que les Anglais, concentrant leurs forces, et se portant rapidement sur le point où leur intérêt les appelait, dépouillèrent successivement les Français de toutes leurs villes, de tous leurs établissements, de sorte qu'à la fin de l'année (1759), des vastes possessions qu'ils devaient à la conquête ou qu'ils tenaient du soubah du Dekhan ou du roi de Pondjaour, il ne leur restait que la seule ville de Pondichéry.

La session du parlement s'ouvrit le 14 novembre sous l'heureuse influence des nouvelles reçues de toutes parts. Le roi, toujours malade, ne put recueillir en personne le tribut d'hommages, de congratulations, de remerciements, d'assurances d'un dévouement sans bornes que les deux chambres lui offrirent à l'envi. Elles enchérirent encore, dans leurs adresses, sur des termes qui semblaient renfermer le plus grand éloge possible; elles approuvèrent avec un enthousiasme frénétique tou-

tes les opérations du gouvernement, et se montrèrent si bien disposées à concourir, par les moyens les plus prompts et les plus efficaces, au succès des mesures que le roi jugerait nécessaires, qu'aussitôt après la présentation des adresses, les communes votèrent pour l'année suivante 70,000 matelots, y compris les soldats de marine, 57,294 hommes pour le service de terre, et, pour fournir aux dépenses publiques ou aux dépenses de guerre extraordinaires, la somme exorbitante de 15,852,706 livres.

Vers le milieu du mois suivant, le parlement approuva un emprunt de 8 millions avec intérêt de quatre pour cent pendant un nombre limité d'années, et attribution d'un billet de loterie évalué à 3 livres, à titre de prime pour chaque cent livres prêtées. Cet emprunt fut promptement rempli; il en fut de même pour une souscription en faveur des veuves et orphelins des soldats anglais morts en Amérique ou à Minden, ainsi que pour une autre souscription qui avait pour objet de fournir des habillements aux prisonniers français détenus en Angleterre. Ces deux souscriptions furent remplies presque aussitôt que proposées.

Le roi d'Angleterre et le roi de Prusse, considérant les faveurs que cette année ils tenaient de la fortune, le premier surtout, se jugèrent placés dans les circonstances les plus favorables pour faire aux puissances belligérantes des ouvertures de paix. Si leurs propositions étaient acceptées, ils allaient exercer dans les conférences une influence prédominante. Mais, par cette raison même, la France, la Russie, et l'Autriche, devaient les rejeter; ce fut ce qu'elles firent. La France, qui, de simple auxiliaire avait pris le principal rôle, qui avait perdu ses colonies et vu ruiner sa marine, ne pouvait s'attendre à des conditions avantageuses qu'autant que la fortune des armes aurait amélioré sa situation. Un moyen lui restait pour y parvenir: c'était de tourner tous ses efforts contre le Hanovre et la Prusse, et ce moyen, elle avait commencé de le mettre en usage, abandonnant toute idée d'entreprises maritimes. Elle pensait d'ailleurs que les dépenses énormes de cette guerre d'Allemagne, qui se faisait aux frais de l'Angleterre, épuiserait à la longue toutes les ressources que le gouvernement anglais pouvait trouver, soit dans ses richesses réelles, soit dans son crédit; que de cet épuisement naîtrait un grand malaise pour la nation, et que le peuple anglais, se trouvant réduit à souhaiter la paix, serait moins exigeant pour les conditions. Les deux cours de Versailles et de Vienne rejetèrent donc toutes les

ouvertures qui leur furent faites , et de part et d'autre on se prépara de nouveau à la guerre.

### CHAPITRE LXXIII.

Mort du roi George II. — 1760.

La France avait mis sur pied deux armées : l'une, sous les ordres du maréchal de Broglie, se composait de 100,000 combattants; l'autre, commandée par le comte de Saint-Germain, n'en comptait que 30,000. L'Angleterre, de son côté, avait fait les plus grands efforts: outre les troupes auxiliaires qui étaient à sa solde, elle avait envoyé 25,000 Anglais au prince Ferdinand. Quant au roi de Prusse, qui avait acheté par des pertes considérables d'hommes les faibles avantages arrachés à ses ennemis, il avait réussi, à force d'adresse et d'activité, à cacher le vide qui existait dans ses armées; mais l'élite, la fleur de ses troupes, n'existait plus; et comme il avait toujours en tête les mêmes ennemis, il eut à déployer dans cette campagne tout ce qu'il devait à la nature de force d'âme et de génie pour n'être pas accablé. La mort du landgrave de Hesse-Cassel avait d'abord donné des inquiétudes à l'Angleterre: on craignait qu'adoptant un système opposé, son fils ne joignît ses troupes à celles de l'impératrice-reine, au lieu de les laisser à la solde de l'Angleterre; mais le nouveau landgrave se hâta de rassurer les alliés de son père, et non-seulement il leur laissa des troupes, mais encore il leur permit d'en lever de nouvelles. Ainsi de part et d'autre les troupes employées se trouvèrent à peu près égales, ce qui ne servit qu'à produire une lutte plus acharnée, dans laquelle les succès et les revers se balancèrent si également que la campagne, à quelques changements près de position, n'eut pas d'autre résultat que d'avoir fait couler beaucoup de sang. Ainsi les Français mirent leurs quartiers d'hiver dans la Hesse et la Westphalie, les Autrichiens et les Russes reculèrent d'une dizaine de lieues. Ce fut là tout l'avantage que Frédéric retira de sa victoire de Togaw, et que le maréchal de Broglie recueillit de celle de Closter-camp.

Tandis que la guerre se soutenait en Europe sans avantages réels pour la France ou pour l'Angleterre, elle continuait en Amérique et dans l'Inde avec des résultats plus prononcés. Ce n'était pas néanmoins pour les Anglais sans mélange de revers et de souffrances. Le Canada venait de se soumettre, mais les Indiens Chérokis se révol-

taient contre eux dans la Caroline du Sud. Ces peuplades perfides, sauvages, audacieuses, féroces, ne pouvaient supporter une domination étrangère: elles regardaient les Anglais comme des ennemis, quelque soin qu'on prit pour leur ôter cette opinion, féconde en actes barbares d'hostilité. Le gouverneur de la Caroline du Sud, M. Littleton, se mit à la tête d'un corps de 1100 hommes, et se rendit, par une marche rapide et des chemins détournés, dans le pays des Chérokis. Ceux-ci n'étaient point préparés à cette attaque soudaine: ils se soumièrent, et, pour empêcher les Anglais de détruire leurs habitations, ils souscrivirent à toutes les conditions qu'on leur imposa. Non-seulement ils donnèrent des otages pour garantie de leur fidélité future au traité, mais encore ils livrèrent aux Anglais ceux d'entre eux qui avaient commis les meurtres les plus odieux; mais à peine les Anglais furent-ils éloignés, que les Chérokis, reprenant leurs habitudes, dévastèrent les environs du fort London, et bloquèrent ce fort, qui fut bientôt réduit à capituler; mais avec des hommes qui ne connaissent d'autre droit que celui de la force, autant et mieux vaut mourir en se défendant que de se livrer en leurs mains. Comment s'abandonner à la foi d'hommes qui n'ont pas de foi? Tous les officiers, un seul excepté, furent massacrés; la plupart des soldats eurent le même sort, les autres furent soumis à une si rude captivité, qu'ils envièrent souvent le sort des bêtes de somme.

Les Anglais sous un autre ciel poursuivaient leurs progrès, ou, en d'autres termes, consumaient la ruine des établissements français. Le colonel Coote, Irlandais comme Lally, mais plus heureux et sans doute plus habile officier, avait investi Pondichéry, qui, dans ses 80,000 habitants, comptait à peine 700 défenseurs. Dans le même temps, l'amiral Stevens cernait la ville du côté de la mer. M. d'Aché, qui seul pouvait la soutenir en lui ouvrant des communications ou en lui fournissant des secours, se tenait alors à l'île de France, malgré les instances que lui faisaient, pour hâter son départ, les habitants de cette île, que son séjour dans leur port affamait.

En se renfermant dans la ville, Lally avait fait un appel aux habitants; ils n'y répondirent pas. C'était là un des effets de son administration de despote: il ne trouva pas un seul ami; tous, au contraire, semblaient s'être ligués pour amener sa chute, tellement aveuglés par la haine en formant ce dessein, qu'ils ne songeaient pas que Lally les entraînerait tous dans l'abîme où ils voulaient le faire tomber. Ils ne devaient pas espérer que les Anglais renoncassent à leur entreprise; car

les Anglais comptaient, en ruinant Pondichéry, anéantir à jamais dans l'Inde la puissance de leurs rivaux; et ils avaient trop d'intérêt à produire ce résultat pour laisser échapper l'occasion qui s'offrait à eux si belle et si séduisante. Ils persévérèrent pendant sept mois entiers, avec une constance qu'à la fin le succès devait couronner, dans un blocus qui sans doute les assujettit à de grandes privations, mais qui fut bien plus funeste pour les habitants, réduits au bout de peu de temps à subir toutes les conséquences d'une affreuse disette.

L'allégresse publique qu'avaient excitée dans Londres les heureuses nouvelles apportées de l'Inde et du Canada avait été troublée par celles de la Caroline; et, comme dans ses jugements le peuple, toujours passionné, est très-souvent injuste, on accusait les officiers chargés de marcher contre les Chérokis; le général, qui avait donné des ordres dont il ne pouvait prévoir l'effet, au lieu de subordonner la conduite de ses lieutenants aux seules circonstances; les ministres, qui n'avaient pas donné aux généraux les instructions convenables, ou qui, dans le cas même d'une trahison avérée, négligeaient de punir les coupables.

Le parlement avait été prorogé le 22 mai par le garde des sceaux au nom du roi. Ce ministre parla, dans son discours, du zèle que le gouvernement avait mis à augmenter l'armée du continent, et à maintenir dans le royaume des forces suffisantes pour repousser toute agression ennemie; à diriger ses escadres de manière à assurer la défense de ses États d'Europe et des colonies, à étendre et consolider ses conquêtes, à protéger le commerce de ses sujets. Ce discours fut accueilli par de nombreuses marques d'approbation, et les adresses parasites de dévouement y répondirent dans les deux chambres.

Cette prorogation avait été faite par commission, comme cela se pratiquait depuis le commencement de l'année précédente. Le roi, sans être ou du moins sans paraître bien malade, était souvent obligé de s'aliter: il avait d'assez fréquentes indispositions qu'on attribuait à son âge avancé, car il avait soixante et dix-sept ans; mais on croyait qu'il pouvait encore pousser plus loin sa carrière. Tout à coup, et lorsqu'on s'y attendait le moins, la nouvelle de sa mort se répandit dans Londres. Elle surprit tout le monde, car aucun symptôme alarmant n'avait annoncé une fin si prochaine et si subite; le roi jouissait au contraire à cette époque des plus belles apparences de santé. Ce fut, dit-on, la rupture soudaine de la substance du ventricule droit de

son cœur qui causa sa mort, en faisant cesser la circulation du sang; aussi mourut-il sans aucun signe de douleur. C'était le 25 du mois d'octobre.

Ce prince laissait pour successeur son petit-fils George, fils aîné du prince de Galles, Frédéric, décédé avant son père. Le duc de Cumberland, Guillaume, que nous avons vu commander les Anglais à Fontenoy, était aussi fils de George II. Il eut encore plusieurs filles, dont l'une épousa le prince d'Orange, l'autre le landgrave de Hesse-Cassel, la troisième le roi de Danemark. Il était de petite taille, avait les cheveux d'un blond tirant sur le rouge, le nez retroussé, les yeux gros et très-saillants; d'où l'on peut conclure qu'il n'avait ni cet air de dignité qu'on aime à voir dans les princes, ni des traits réguliers capables de plaire. Ce fut sans doute là une des causes qui pendant longtemps empêchèrent les Anglais de s'accoutumer à sa personne. Quant à son caractère, ses plus grands admirateurs conviennent qu'il était vif et colère jusqu'à l'emportement; on ajoute, il est vrai, qu'il s'apaisait aisément, et qu'alors il était doux et humain. Comme la postérité ne juge pas les princes sur le langage adulateur de leurs courtisans, mais sur leurs actes, on peut se former une idée exacte de son humanité par les nombreux supplices qu'il ordonna souvent sans nécessité, et par la résistance opiniâtre qu'il opposa plus d'une fois aux demandes en grâce qui lui furent adressées. Sa conduite presque inexplicable envers son fils aîné, qu'il tint constamment éloigné de toute participation aux affaires, et qu'il traita non en étranger mais en ennemi, peut servir aussi à donner la mesure de ses affections domestiques.

Sa mort, dit-on encore, fut regardée comme une calamité publique, et la nation lui donna de vifs regrets. Cela peut être sans qu'il faille en conclure qu'il était très-aimé. Il mourait à une époque où l'Angleterre se trouvait engagée dans une guerre dangereuse, qu'il avait allumée par ses manœuvres toutes tendantes à la conservation du Hanovre plus qu'aux vrais intérêts de l'Angleterre. Il avait obtenu quelques succès en Amérique et surtout en Asie, et cette circonstance avait ramené à lui beaucoup d'Anglais qui ne voyaient de gloire que dans l'abaissement de la France: il était à craindre qu'un changement de ministère, entraînant un changement de politique, ne fit perdre les avantages déjà existants, et n'emportât comme une ombre la perspective brillante de triomphes et de conquêtes que l'on croyait voir au delà de la guerre. Mais, encore une fois, s'il faut prendre les faits et les actes

des hommes pour base du jugement qu'on porte sur leurs opinions, il ne semblera pas que les regrets qu'excita la mort de George II aient eu pour motif cette affection vive et sincère qui fait que les peuples arrosent de larmes les cyprès qui entourent la tombe de leurs rois; il ne semblera pas non plus que les regrets aient pu être bien unanimes, puisqu'à l'avènement du nouveau souverain, il y eut changement de ministres et modification du système politique, ce qui doit faire nécessairement supposer que tous les Anglais n'aimaient pas celui de M. Pitt; par conséquent, ceux qui repoussaient ce système et qui avaient l'espérance d'en faire adopter un autre sous le nouveau règne, ne pouvaient pas être bien attachés au souverain que la mort leur enlevait.

Pour repousser le reproche qu'on lui a fait d'avoir mis toujours les intérêts du Hanovre au-dessus de ceux de l'Angleterre, on dit que dans la guerre de sept ans il voulut exposer ses États d'Allemagne à une ruine inévitable; que même il mit le plus grand empressement à le faire. Mais à cela il faut répondre que ces mots renferment inexactitude et surtout exagération. Sans doute il ne pouvait se dissimuler que ses États d'Allemagne allaient être exposés, mais il avait bien pris toutes les précautions qui dépendaient de lui pour les mettre à l'abri d'une invasion. Il a donné dans le cours de sa vie assez d'exemples de son amour de prédilection pour son électorat: on l'a vu, pour conserver Brème et Verden, faire jouer tous les ressorts de sa politique et subventionner la moitié de l'Allemagne; on l'a vu prodiguer l'or de l'Angleterre pour des intérêts que tous les Anglais sensés regardaient comme entièrement étrangers à leurs pays. Si, dans la guerre de sept ans, l'électorat fut plusieurs fois envahi par les Français, ce ne fut donc point parce que George II le voulut bien, ce fut parce qu'il ne put l'empêcher. Assurément le duc de Cumberland ne s'entendait pas avec Richelieu pour signer la convention de Closterseven, cet acte qui termina sa carrière militaire en jetant des ombres sur l'éclat dont brillaient ses commencements. Le prince Ferdinand, quand il battait les Français, qui, à leur tour, le battaient pour être battus encore et prendre leur revanche, n'avait pas non plus l'intention de livrer le Hanovre aux ennemis.

Ses panégyristes le louent outre mesure de n'avoir voulu rien céder des droits que les *Anglais* avaient sur l'Amérique. S'il ne voulut rien céder, s'il ne céda rien, il faut en rendre grâce aux forces imposantes que son gouvernement fit passer dans

le Canada, tandis que le gouvernement français abandonna la malheureuse colonie à ses propres ressources. Au surplus, de quels droits parle-t-on? Les Anglais n'en avaient pas plus sur l'Amérique que n'en avaient les Français, les Espagnols, et les Portugais. C'était ici le droit de la force, le puissant opprimant le faible, l'Européen, armé du tonnerre, triomphant du sauvage, qui n'a pour sa défense que son casse-tête, ses flèches, et sa zagaie.

George II, par indifférence ou par impuissance, n'acquiesça jamais une connaissance, même médiocre, de la langue du pays qui lui donnait une couronne; et, quoique ce soit à son règne qu'appartient la création du Musée britannique, il faut bien dire qu'il méprisa toujours la littérature anglaise, que d'ailleurs il n'était pas en état d'apprécier, et qu'il ne protégea ni les littérateurs ni les savants, ce qui fut cause que ni la science ni la littérature n'avancèrent d'un pas sous son règne. L'agriculture, il est vrai, le commerce, et l'industrie manufacturière, s'améliorèrent ou s'étendirent; mais ce ne fut point par l'effet de ses soins: la nation ne dut ces progrès qu'à l'état de paix et de tranquillité dont l'Angleterre jouit pendant plusieurs années; mais encore cette paix n'était-elle point l'ouvrage du roi: les Anglais la tenaient de la position physique de leur île, qui ne permettait pas à leurs ennemis d'arriver jusqu'à eux. La guerre elle-même devenait pour eux une source de richesse, parce que leurs vaisseaux, qui couvraient toutes les mers, portaient au loin tous leurs produits, et leur rapportaient l'or des nations.

---

## CHAPITRE LXXIV.

Avènement du roi George III. — 1760.

George III, en montant sur le trône, se montra disposé à vouloir régner par lui-même, et à porter les limites de son pouvoir aussi loin que pouvait le permettre le système de responsabilité ministérielle qu'il trouvait existant. Ce prince avait vu les contrariétés que le prince Frédéric avait éprouvées de la part du ministre Walpole; il y avait puisé une utile leçon. Il avait vu aussi l'espèce de tutelle où ce même ministre avait tenu son grand-père, et cet autre exemple de despotisme ministériel, laissant dans son esprit de profondes traces, n'avait pas été perdu pour lui. D'un autre côté, les continuelles exhortations de sa mère, qui, de la petite cour de Saxe-

Gotha, avait apporté en Angleterre cet amour de puissance absolue, dont à cette époque se trouvaient pénétrés tous les petits princes de l'Allemagne, exhortations qui tous les jours allaient frapper la jeune imagination du prince de ces mots énergiques : George, sois roi ! avaient dû produire une impression durable à force d'être répétées. Quelques désagrémens éprouvés par lord Walgrave, que George II avait donné pour gouverneur à son petit-fils, avaient porté ce seigneur à résigner ses fonctions. Sa retraite en ouvrit l'accès à lord Bute, favori de la princesse de Galles, tout disposé à la seconder dans le plan d'éducation qu'elle avait adopté pour son fils.

On prétend même qu'il s'était formé, par l'influence et sous le patronage de la princesse, un comité secret, une espèce de conseil privé chargé de surveiller les ministres de la couronne, et l'on ajoute que l'idée originaire de ce comité était due au prince Frédéric. Il est certain que M. Pitt et d'autres orateurs ont violemment déclamé contre l'existence vraie ou supposée de ce second cabinet, comme formant une association inconstitutionnelle ; mais il est certain aussi que ceux qu'on désignait comme en faisant partie ont opposé les plus constantes dénégations aux imputations de leurs adversaires.

Il paraît qu'en arrivant au pouvoir, George III et ses confidants avaient l'intention de terminer la guerre au plus tôt, afin de se délivrer de la coopération incommode de tous ceux dont les antécédents annonçaient une future opposition au nouveau système ; de se dégager en même temps des alliances du continent, et surtout des liens de cette politique allemande qui avait déjà si souvent excité des murmures en Angleterre ; de briser le joug du parti whig, d'ouvrir les portes de l'administration aux hommes de tous les partis, mais principalement à ceux qui se seraient montrés le plus sincèrement attachés aux droits de la couronne et de la prérogative royale. Ce plan était plus facile à former qu'à exécuter. Le parti Pelham avait beaucoup perdu de son crédit, mais il était encore puissant ; et le duc de Newcastle, chef actuel de ce parti, avait su retenir en ses mains, quand M. Pitt était entré au ministère, le droit de distribuer les faveurs royales. D'ailleurs, pour opérer de tels résultats, le choix de George III n'avait pas été fort heureux : il était tombé sur lord Bute, qui ne tarda pas à prouver que le fardeau était au-dessus de ses forces ; il fallut songer à le remplacer ; mais avant de pouvoir composer un ministère à son gré, il fallut au roi bien des tâtonnemens ; ce ne fut que par

une assez longue série d'épreuves plus ou moins fructueuses, plus ou moins perdues, qu'il put enfin arriver à se donner pour ministres des hommes capables de répondre à la fois à ses propres desseins et aux vœux prononcés de la nation. George III avait au surplus en sa faveur une circonstance heureuse : il était né en Angleterre, il se faisait gloire d'être Anglais, et ce ne fut que sous son règne que les Anglais commencèrent à croire qu'ils avaient un roi de leur nation.

Toutefois, l'exécution immédiate des projets de réforme ministérielle ne pouvait avoir lieu sans donner au gouvernement une secousse qui aurait fait sentir au loin son ébranlement. A la mort de George II les armes anglaises avaient obtenu, sinon en Europe, du moins en Asie et en Amérique, de brillants et solides succès ; la richesse publique s'était augmentée, et l'Angleterre avait pris une des premières places dans la hiérarchie européenne. Et tout cela, la voix publique l'attribuait à William Pitt, qu'on regardait comme l'âme du ministère et du gouvernement, tant par son éloquence presque irrésistible que par son intégrité, son désintéressement, la grandeur de ses vues, et l'autorité du talent. Ce ne pouvait être qu'à la longue que la réforme pouvait s'opérer ; peut-être le roi eut-il, dès le premier jour, la pensée d'éloigner M. Pitt du ministère, mais il ne fallait pas le déposséder, heurter de front l'opinion nationale ; il fallait le pousser insensiblement à se retirer de lui-même.

George III était d'un caractère absolu, tendant au despotisme, ennemi de toute influence dominante. Ses deux prédécesseurs, étrangers l'un et l'autre à l'Angleterre, étaient en quelque sorte obligés de se mettre à la tête d'un parti pour pouvoir se maintenir contre l'autre et contre les attaques réitérées du représentant des Stuarts ; de là cette prédilection marquée pour leurs États d'Allemagne, qu'ils regardaient comme un asile en cas de malheur et d'inconstance populaire. Mais depuis longtemps les jacobites n'étaient plus à craindre : la dynastie nouvelle, consolidée sur le trône, n'avait plus besoin de ménager les partis ; c'était le moment favorable pour replacer la couronne au-dessus de toute influence, faire disparaître toute distinction politique, choisir les administrateurs là où se trouvaient des hommes en état de le devenir.

Le jour même de son avènement, le roi convoqua tous les pairs, tous les membres du conseil privé, tous les officiers de la couronne : c'était pour les confirmer dans leurs offices. Il déclara que, se trouvant engagé dans une guerre néces-

saire, dispendieuse il est vrai, mais juste dans son principe, il était déterminé à la suivre avec vigueur, afin de la terminer par une paix honorable. Il confirma cette déclaration à l'ouverture des chambres, qui eut lieu le 18 novembre; aussi les deux chambres se montrèrent-elles tout à fait disposées aux mêmes sacrifices qu'elles avaient faits sous le dernier règne.

Peu de jours après le couronnement, on reçut la nouvelle que les alliés, qui faisaient le siège de Gollingue, avaient été contraints de le lever, et qu'à la suite de cet échec leurs troupes, déjà réduites par la désertion et les maladies, avaient pris leurs quartiers d'hiver, ce qui produisait dans l'armée un mécontentement général. Ce sentiment ne tarda pas à se communiquer de l'armée à la nation anglaise, qui ne se borna pas à blâmer la conduite des généraux, mais qui désapprouva formellement le principe de la guerre. Ce fut une occasion pour les mécontents de montrer toute leur répugnance pour les alliances contractées avec l'Allemagne, et surtout pour le paiement des subsides fournis au roi de Prusse, qui au fond ne faisait que défendre ses propres intérêts, et qu'il n'était pas nécessaire de payer pour cela.

Ces murmures sourds, qui se faisaient entendre de temps en temps, n'empêchaient pas les communes de persévérer dans la carrière de dévouement ministériel qu'elles avaient choisie. Au fond elles n'ignoraient pas que les armes sont journalières, que les succès et les revers se suivent de près; elles étaient persuadées sans doute que la France elle-même ne permettrait pas que le roi de Prusse fût complètement dépouillé par la Russie et l'Autriche; que si le Hanovre venait à souffrir quelque démembrement, l'Angleterre ne s'y trouverait qu'indirectement intéressée, tandis qu'elle gagnait par la guerre un empire dans l'Inde et de vastes contrées en Amérique. Aussi n'hésitèrent-elles pas à voter, presque sans discussion, près de 20 millions de subsides. Les conquêtes d'outre-mer devaient dédommager la nation de ces sacrifices.

Par un autre bill qui reçut la sanction royale, les communes fixèrent au roi une liste civile de 800,000 livres. En consentant à cette commutation des revenus fixes de la couronne en une somme qui devait être votée annuellement, le roi se plaçait en quelque sorte sous la dépendance des communes: c'était, de sa part, ou de celle de ses conseillers, montrer peu de prévoyance à une époque surtout où, dissimulant peu son intention d'étendre la prérogative royale et de changer la forme de l'administration, il

devait s'attendre à trouver dans les chambres une opposition vive et nombreuse, qui chercherait à lui faire payer par des concessions forcées l'allocation de sa liste civile. Encore son discours avait-il été mitigé sur les représentations de M. Pitt, qui lui avait fait sentir combien l'expression de ses vrais sentiments serait mal reçue par la majorité des chambres.

Le roi sacrifia ses propres répugnances dans cette circonstance difficile, mais il n'en conserva pas moins la ferme résolution de se soustraire à la tutelle de ses ministres, et d'élever le pouvoir royal au-dessus de tous les partis.

La dette nationale s'élevait, à la fin de l'année, à plus de 90 millions et demi.

---

## CHAPITRE LXXV.

Suite du règne du roi George III. — 1761.

L'un des premiers actes du parlement, dans l'année qui commençait, fut de mettre à la disposition du roi une somme de 300,000 livres, afin qu'il pût indemniser les colonies d'Amérique des pertes ou des dépenses qu'elles avaient faites durant la guerre: c'était là un acte de justice, car ces colonies, encore fidèles à la métropole, avaient concouru de tout leur pouvoir à la conquête du Canada, soit par des subsides, soit par des levées d'hommes. Un autre bill remarquable du parlement fut celui qu'il rendit en faveur des débiteurs insolvables. Toutes les prisons du royaume en étaient encombrées; on les admit au bénéfice de la cession de biens. Ils furent obligés de former un état de tout leur avoir, de l'affirmer avec serment, et d'en faire un entier abandon à leurs créanciers. Mais la mauvaise foi ne tarda pas à s'emparer de ce moyen: il arriva que des hommes réalisaient leurs biens, et que lorsqu'ils s'étaient ainsi expropriés, ils se faisaient poursuivre, condamner, arrêter même par un créancier supposé, et qu'ils demandaient ensuite à être admis au bienfait du bill à l'aide d'un bilan frauduleux, se dégageant ainsi de leurs obligations réelles envers des créanciers légitimes. Le mal devint si grave, et les tribunaux avaient si peu de moyens de l'empêcher, qu'au bout de peu de temps il fallut que le bill fût rapporté.

Vers le commencement du mois de mars, le roi proposa aux chambres d'ordonner qu'à l'avenir les juges n'auraient pas besoin de commission nouvelle à chaque nouveau règne, comme cela avait lieu auparavant, et le parlement s'empressa

de convertir en loi la proposition faite au nom du prince ; il applaudit à la sagesse de cette mesure et la nation l'imita, ce qui augmenta la popularité dont George commençait à jouir. Une taxe imposée sur la bière manqua de la lui faire perdre ; la haine publique retomba sur lord Bute, qu'on accusa de l'avoir inventée. C'était une surtaxe de 3 shellings sur chaque barrique de bière forte.

Pendant, le roi n'abandonnait pas l'intention qu'il avait toujours eue d'élever lord Bute au ministère, et d'opérer peu à peu des mutations et des changements qui renouvelassent l'administration. Toutefois, pour ne pas mettre ses actes en contradiction avec ses paroles, il ne voulait destituer personne ; seulement il désirait, et il exprimait assez clairement ce vœu, que les titulaires donnassent de gré à gré leur démission. Le duc de Newcastle, qui dirigeait toujours le parti Pelham, ne craignit pas de dire à lord Rockingham que le roi désirait que le comte de Holderness se démit de sa place de secrétaire d'État, et que cette place, demeurée vacante, fût donnée à lord Bute ! Au fond, lord Holderness n'était estimé ni du public ni de ses collègues ; c'était un de ces égoïstes intéressés qui se conforment très-bien aux circonstances, et ne se font pas scrupule de payer d'ingratitude les bienfaits reçus.

Au surplus, le roi offrit au comte de Holderness un dédommagement capable de lever toutes les difficultés : c'était une grosse pension de 4,000 liv. et la survivance du gouvernement des Cinq-Ports. Lord Halifax fut nommé à la vice-royauté d'Irlande ; lord Barrington le remplaça au ministère du commerce. M. Legge fut renvoyé sans indemnité, et eut pour successeur un tory prononcé, sir Francis Dashwood. Il y eut aussi des changements dans les rangs inférieurs de l'administration et une promotion de pairs assez nombreuse. Tous ces bouleversements ne plaisaient pas à M. Pitt ; mais comme on le laissait encore diriger à son gré le département de la guerre, il ne croyait pas devoir se retirer du ministère, quoiqu'il fût resté à peu près seul de son parti, sans avoir d'autre appui contre la rivalité jalouse de ses collègues que l'ascendant du mérite et du talent.

Le 19 mars, le parlement fut prorogé. Le mois suivant, la dissolution fut prononcée. Quelques jours auparavant, le président de la chambre des communes, M. Arthur Onslow, qui durant trente-cinq années consécutives avait exercé les mêmes fonctions, déclara que son âge et ses infirmités le forçaient à la retraite. La chambre lui témoigna, par un vote unanime et ses vifs regrets, l'es-

time profonde qu'elle avait pour sa modération constante, son impartialité, et le zèle avec lequel il avait rempli ses devoirs pendant cette longue période. La chambre fit plus, elle conjura le roi par une adresse de récompenser la fidélité de ce vieux serviteur, et le roi répondit par un message plein de bienveillance, accompagné du don d'une pension de 3,000 livres réversible à son fils.

Les chambres terminaient leurs travaux au moment où le cours des hostilités allait recommencer sur mer, dans les deux Indes et sur le continent ; où, d'un autre côté, des propositions faites par plusieurs puissances belligérantes semblaient donner l'espérance prochaine de la paix.

Une expédition secrète se préparait depuis quelque temps dans les ports de l'Angleterre : elle était destinée à surprendre Belle-Isle, sur les côtes de la Bretagne. La flotte partit de Spithead le 29 mars, sous les ordres du commodore Keppel ; le général Hodgson commandait les troupes de terre. Après neuf jours de traversée, les Anglais, arrivés devant l'île, tentèrent d'y débarquer, et ils furent d'abord repoussés, après avoir perdu 500 hommes. Ils renouvelèrent leurs tentatives le 29 avril, et cette fois ils furent plus heureux : après six semaines d'une vigoureuse résistance, le commandant français, M. de Sainte-Croix, fut obligé de capituler. Un rocher stérile, arrosé du sang de 2,000 Anglais, fut le prix de cette conquête ; mais ce rocher protégeait une grande étendue de côtes, et son port offrait un asile commode aux bâtiments armés en course. C'était un poste important pour les Français, et les Anglais, de là, pouvaient beaucoup nuire à leur commerce : aussi, dans les négociations qui eurent lieu plus tard pour la paix, les Anglais mirent-ils à très-haut prix la restitution de Belle-Isle.

Dans le même temps, une flottille qui croisait dans la mer des Antilles s'empara de la Dominique, île que les Français avaient fortifiée, cultivée, et plantée.

Dans les Indes orientales, les Anglais démollissaient de fond en comble la ville de Pondichéry, qui avait dû se rendre à discrétion.

On dit que le colonel Coote avait offert à Lally des conditions honorables qui furent refusées ; on prétend même que Lally envoya au colonel une réponse injurieuse et pleine de reproches ; mais il parait fort douteux que les vainqueurs eussent accordé de meilleures conditions aux vaincus. On assure que les instructions fournies par la compagnie aux comtes de Lally et d'Aché ordonnaient la destruction totale des établissements ennemis, et que ces instructions tombèrent au pouvoir des agents de la compagnie anglaise.

Quoi qu'il en soit, Pondichéry vit ses fortifications rasées, ses églises, ses magasins renversés, le palais du gouverneur abattu, les maisons des habitants dévastées, tous les édifices publics ou particuliers ruinés.

Tous les officiers de l'armée, ainsi que les agents de la compagnie, furent transportés en Angleterre. M. de Lally ne tarda pas à être instruit des bruits défavorables qui couraient à Paris sur son compte. Il demanda, et, par malheur pour lui, il obtint la permission de se rendre à Paris; mais les agents de la compagnie jouirent de la même faveur; et Lally, dénoncé par eux, fut soumis à une enquête qui aboutit à son supplice.

Lally a été jugé diversement. Plusieurs écrivains l'ont accusé de trahison. L'arrêt qui l'a condamné semble autoriser cette imputation, mais cet arrêt a été rapporté par celui qui réhabilita sa mémoire; et l'un et l'autre sont peut-être peu justes. Un général peut commettre des fautes, et Lally en commit, entraîné par la fougue de son caractère; mais des fautes ne sont point des crimes; elles ne méritent point la mort: Lally ne devait pas trouver l'échafaud au bout d'une carrière qu'il avait anoblie par des services longs et signalés. Il fallait seulement lui laisser subir le supplice qu'il aurait pu trouver dans l'opinion publique.

Après la chute de Pondichéry, la compagnie des Indes orientales cessa de dissimuler son intention réelle, qui était de s'établir dans le Bengale, le Bahar, et l'Orissa. Jaffar et son fils furent accusés d'excès envers les naturels; on leur imputa le dessein de vouloir nuire au commerce de la compagnie; et aussitôt le conseil de Calcutta envoya une armée pour déposséder le soubah. Celui-ci essaya de se défendre; il fut vaincu, pris, chargé de fers, et traîné à Calcutta.

Un gendre de Jaffar, Kossim ou Kossam Ali-Khan, fut placé sur le trône de Mourshedabad. Il avait gagné la confiance des Anglais par les apparences d'un dévouement absolu, mais il n'eut pas plus tôt le pouvoir en ses mains qu'il voulut s'en servir pour secouer le joug. Les Anglais se plaignirent: ils l'accusèrent d'avoir, comme Jaffar, mis des entraves à leur commerce; en même temps ils renforcèrent, sous divers prétextes, les garnisons qu'ils entretenaient dans plusieurs villes de la soubahie. Tout s'annonçait une guerre qui ne tarda pas à éclater, et qui devait finir par l'incorporation du Bahar au domaine de la compagnie.

En Europe, les négociations pour la paix, tantôt générale, tantôt particulière, se mêlaient aux opérations de la campagne.

Les Français étaient restés en possession de tout le pays de Hesse et du comté de Hanau; l'occupation de Gottingue leur ouvrait le Hanovre. Vers la mi-février, le prince Ferdinand envahit subitement la Hesse et marcha sur Cassel, tandis qu'une division de son armée entraînait en Thuringe. Les Français, surpris dans leurs quartiers d'hiver par cette attaque soudaine, battirent d'abord en retraite. Mais le maréchal de Broglie, ayant rallié son armée, vainquit les alliés à Grunberg, et força le prince Ferdinand à reculer à son tour, à évacuer la Hesse, et à s'aller renfermer dans ses anciens quartiers; les Français reprirent ceux qu'ils avaient abandonnés momentanément. Les deux armées restèrent dans l'inaction jusqu'au mois de juin: les négociations pour la paix se continuaient dans l'intervalle; mais il était évident que l'Angleterre et la France, chacune de son côté, les faisaient traîner en longueur, dans l'espérance que les événements de la guerre pourraient tourner de manière à les mettre en position de dicter les conditions du futur traité.

Le maréchal et le prince de Soubise ayant effectué leur jonction à Sœst, près de la Lippe, les hostilités recommencèrent. L'arrière-garde de l'armée hanovrienne, sous les ordres du général Sporken, fut attaquée le 2 juillet, et mise en peu d'instants en une déroute complète; elle perdit 800 hommes faits prisonniers, 400 chevaux, une vingtaine de canons, et une partie de ses équipages. Passant immédiatement le Dymel, les Français prirent Paderborn et quelques autres places. Battus à Kirchdenkern, vainqueurs le lendemain, ils allèrent investir la ville de Brunswick. Ferdinand envoya d'abord le prince héréditaire de Brunswick au secours de la place, et il le suivit avec toutes ses forces.

Les Français avaient des positions telles qu'il semblait qu'on ne pouvait les attaquer sans danger; ils avaient d'ailleurs sur les Hanovriens une assez grande supériorité de forces. La victoire leur souriait: ils furent vaincus. Il fallut lever le siège et fuir, ce qu'en termes moins durs on appelle faire une retraite précipitée. Le résultat de cette journée fut produit par le peu d'accord qui régnait entre les deux généraux. Le maréchal de Broglie accusa le prince de Soubise de basse jalousie; le prince de Soubise reprochait au maréchal une orgueilleuse présomption. Ces récriminations réciproques furent soumises au jugement de l'opinion: le public se déclara hautement en faveur du maréchal; la Pompadour se déclara pour le prince, et Louis le Bien-Aimé, qui avait usé à Fontenoy tous les ressorts de son âme, et

qui, depuis cette époque, s'enfonçait de plus en plus dans la fange ignoble du vice, signala sa justice par la disgrâce du maréchal.

Le prince de Soubise, resté maître des opérations, ravagea la Westphalie, s'empara d'Osnabruck, qu'il livra au pillage, tandis qu'un détachement de son armée prenait Emden, et qu'un autre détachement, sous les ordres du prince de Condé, se rendait maître de Meppen-sur-l'Ems, et des magasins que les Anglais y avaient établis. Ces avantages n'empêchèrent pas le prince de Soubise d'aller reprendre ses quartiers d'hiver, de sorte qu'à la fin de la campagne les deux armées se trouvaient exactement au même point que lorsqu'elle avait commencé; seulement il y avait eu de part ou d'autre une vingtaine de milliers d'hommes tués; malheureusement les morts pèsent peu dans la balance de la politique.

Du côté de la Prusse, ou pour mieux dire du côté de la Silésie, la campagne s'ouvrait sous de sinistres auspices. L'armée des cercles et le maréchal Daun étaient dans la Saxe; Laudon et les Russes avaient pénétré dans la Silésie. Tout faisait prévoir une catastrophe prochaine où la puissance de Frédéric devait périr. Il fallait pour le sauver un événement extraordinaire: la fortune le fit naître, comme nous le dirons bientôt.

Nous avons vu la France et l'Autriche rejeter les ouvertures qui avaient été faites du côté de l'Angleterre; mais dès le commencement de l'année, avant l'ouverture de la campagne, les cours de Versailles, de Vienne, de Saint-Petersbourg, de Stockholm, et de Varsovie, convinrent de faire ensemble et séparément l'offre de reprendre les propositions.

Leurs déclarations respectives, signées à Paris le 25 mars, furent remises à Londres à la fin du même mois. Trois jours après, l'Angleterre et la Prusse firent paraître leur contre-déclaration; il fut décidé que le congrès des plénipotentiaires se réunirait à Augsbourg. Comme le traité projeté devait s'occuper principalement du sort du roi de Prusse et de la question américaine, et que ce dernier objet n'intéressait que l'Angleterre et la France, il fut convenu qu'il serait traité en particulier à Londres et à Paris; et les deux cours s'envoyèrent réciproquement des ministres. Ce fut de la part de la France une grande faute; car, en séparant sa querelle de la cause générale, elle se trouvait réduite à traiter avec une puissance qui avait sur elle tout l'avantage. Que pouvait-elle, en effet, offrir à l'Angleterre pour toutes les restitutions qu'il y aurait à lui faire en Amérique et dans l'Inde?

Les imaginations s'étaient montées en Angle-

terre à un si haut point, que la nation n'aurait pas souscrit volontiers à la restitution de la moindre partie de ses conquêtes. Le plus léger sacrifice proposé par le ministère lui aurait fait perdre à l'instant toute sa popularité. C'était pour se firer de cette situation embarrassante que le ministère, poussant la guerre avec vigueur, avait fait traîner les négociations. Toutefois, lorsque les armées du continent eurent repris leurs quartiers d'hiver, presque aussitôt après les avoir quittés, les travaux des plénipotentiaires durent recommencer.

La France proposait que les deux couronnes restassent en possession de leurs conquêtes telles qu'elles auraient eu lieu, savoir: aux Indes orientales le 1<sup>er</sup> septembre, en Amérique et en Afrique le 1<sup>er</sup> juillet, et en Europe le 1<sup>er</sup> mai. Le ministère britannique entendait au contraire qu'on prît pour base du *statu quo* l'époque de la signature du traité. Les ministres des deux puissances persistèrent avec force dans leurs prétentions respectives; mais la prise de Belle-Isle par les Anglais contraignit la France à céder. Elle adopta la base proposée par l'Angleterre; il fut même convenu que les deux puissances traiteraient séparément d'une paix définitive entre elles, et la cour de Vienne, qui ne put l'empêcher, se borna à demander qu'il ne fût rien stipulé dans ce traité de contraire à ses intérêts.

Interrompues par de nouvelles hostilités, les négociations recommencèrent vers la mi-septembre, et ce fut à la honte du cabinet de Versailles, qui, tout en consentant à la cession du Canada, du Sénégal et de la Gorée, ainsi que de plusieurs places conquises sur le roi de Prusse, eut l'humiliation de voir ses offres dédaigneusement repoussées. Ce fut dans ces circonstances que la cour d'Espagne fit offrir sa médiation, et l'ambassadeur espagnol, interpellé par le ministère, répondit de manière à faire entendre que son maître était décidé à prendre tous les moyens pour amener la paix entre la France et l'Angleterre.

M. Pitt avait exercé jusque-là sur ses collègues une influence non contestée; il voulut en user encore, et il soutint avec beaucoup de force que l'Angleterre devait déclarer sans délai la guerre à l'Espagne pour la punir de s'ingérer dans les affaires de la Grande-Bretagne. Cet avis parut beaucoup trop violent à la plupart des collègues de M. Pitt, qui prétendaient avec raison que provoquer la guerre sans cause c'était un acte de démence, surtout lorsqu'on pouvait s'attendre à des explications satisfaisantes. Irrité de l'opposition qu'il éprouvait sur une question à laquelle il croyait l'honneur national intéressé, M. Pit

déclara que si son avis ne prévalait pas dans cette circonstance, il était décidé à ne plus siéger dans le conseil. » J'ai été appelé au ministère, dit-il, par la voix du peuple, c'est au peuple que je dois compte de ma conduite, et je ne resterai pas dans une situation où j'aurais la responsabilité de mesures que je n'aurais point dirigées. » Le duc de Newcastle n'avait pas moins d'énergie dans le caractère que M. Pitt, mais l'âge et l'expérience lui avaient appris à modérer ses expressions. « Je m'aperçois, répondit-il, que M. Pitt est déterminé à nous quitter; je ne dirai pas que j'en suis fâché; car s'il ne se retirait pas, nous serions obligés nous-mêmes de nous retirer; il serait inutile, en effet, que nous fissions partie du conseil, si M. Pitt voulait s'attribuer le droit exclusif de conseiller le roi, et de diriger les opérations de la guerre. Quand il se dit responsable envers le peuple, il se croit membre de la chambre des députés; ici, on ne doit répondre qu'au roi. Nous ne doutons pas, au reste, qu'il ne soit parvenu à se convaincre lui-même de son infailibilité, mais avant de nous mettre aveuglément sous sa direction, il faut que nous aussi nous soyons convaincus qu'il est infailible. »

M. Pitt remit les sceaux au roi, qui les reçut avec assez d'indifférence, et ne lui proposa point de les reprendre. Toutefois il lui témoigna quelque regret de perdre un ministre habile, et il lui offrit les récompenses qui pourraient lui convenir davantage. Le roi ajouta qu'il adoptait sans restriction l'avis de son conseil, comme conforme aux traités existants entre l'Angleterre et l'Espagne, et aux égards que se devaient des souverains entre lesquels avait existé une longue paix. M. Pitt se montra vivement touché de la bonté du roi; on prétend même qu'il versa des larmes. Il reçut le lendemain le brevet d'une pension de 3,000 livres, et sa femme fut créée baronne de Chatham avec titre réversible à ses enfants. La gazette de la cour ne perdit pas un moment pour publier tout ce qui venait de se passer : et cette publication produisit un excellent effet; elle prévint toute explosion du mécontentement public. En général, beaucoup de personnes se montrèrent indisposées contre M. Pitt de ce qu'il avait accepté les grâces de la cour; sa pension et la baronnie de Chatham lui enlevèrent une grande partie de sa popularité. Pitt, devant le parlement, justifia sa conduite avec beaucoup de modération; il se garda surtout d'improver celle de ses collègues. On prétend qu'il releva ainsi son propre caractère en lui imprimant la noblesse et la grandeur : quant à nous, il nous semble que M. Pitt était devenu courtisan.

Le comte de Bristol, ambassadeur d'Angleterre en Espagne, avait reçu de sa cour l'ordre de faire de vives remontrances au ministère espagnol; il lui était recommandé au surplus de ne pas s'écarter du sens des réponses que le gouvernement anglais avait précédemment faites aux prétentions du gouvernement espagnol relativement aux anciens objets en discussion, tels que les prises antérieures, les établissements de la baie d'Honduras, le droit de pêche à Terre-Neuve, etc. Le ministre espagnol répondit d'une manière peu satisfaisante. A la même époque, les rois d'Espagne et de France signaient, sous le nom de pacte de famille, un traité d'alliance offensive et défensive. Bristol demanda communication de ce traité; il déclara que le refus d'acquiescer à sa demande serait regardé comme une déclaration de guerre. Le ministre espagnol refusa nettement la communication demandée, et le comte de Bristol, ayant demandé ses passe-ports, s'éloigna de Madrid le 17 décembre. Il n'en fallait pas davantage pour allumer une guerre nouvelle au moment où l'on se nourrissait des espérances de la paix.

Pendant la dette nationale croissait toujours dans une progression rapide. A la fin de cette année, elle s'élevait à près de 111 millions. Les subsides augmentaient dans la même proportion; le parlement alloua pour les services de l'année 1762 18,300,000 livres. Ce ne fut pourtant pas sans opposition que cette somme énorme fut accordée. Le nombre des personnes opposées au système de la guerre continentale augmentait journellement non-seulement dans les chambres, mais encore à la cour, au conseil, et dans le public. On s'élevait, non sans raison peut-être, contre un genre de guerre où les défaites produisaient tous leurs sinistres effets, où les victoires étaient sans résultat, où, le trésor s'obérant de plus en plus, il était aisé de prévoir le moment où l'Angleterre serait obligée d'acheter la paix par la restitution de toutes ses conquêtes d'outre-mer.

Les partisans de la guerre ne manquaient pas de répliquer, et le ministère lui-même sentit fort bien que la nation était engagée trop avant dans la guerre pour qu'il pût abandonner sur-le-champ l'ancien système; il résolut de suivre encore le cours des événements.

Pendant que ces grands intérêts se débattaient, non sans quelque violence, dans les deux chambres de l'Angleterre, lord Halifax, en sa qualité de lord lieutenant de l'Irlande, ouvrit au nom du roi la session du parlement le 22 octobre. Après avoir rappelé en peu de mots la mort de George II, l'heureuse accession de George III, le succès des armes anglaises sur le continent et surtout au

delà des mers, il recommanda aux chambres de s'occuper spécialement des moyens de faire valoir les ressources naturelles du pays, d'encourager l'industrie manufacturière, et surtout l'agriculture, la plus sûre base de la prospérité des États. Il termina son discours par une exhortation très-pressante de déposer toute sorte d'animosités particulières, de s'unir, au contraire, pour le service de la couronne, et de défendre avec zèle les intérêts et la constitution des royaumes unis.

Les deux chambres répondirent par de doubles adresses, les unes destinées au roi, les autres consistant en expressions de gratitude pour le lord lieutenant, et en même temps en démonstrations d'espérances pour sa future administration. Sous la vice-royauté du duc de Bedford, prédécesseur de lord Halifax, l'Irlande avait été gouvernée par les lords-justices sans aucune opposition : c'étaient le primat, lord Shannon et M. Ponsomby, orateur de la chambre des communes. Ils avaient cherché à se rendre populaires en refusant leur assentiment à un bill de subsides, mais ils avaient éprouvé une opposition violente de la part du chancelier Bowes et de ses amis ; le parti populaire l'emporta néanmoins : le bill qui fut émis n'était pas un bill de subsides pour le roi, mais un vote de crédit pour l'Irlande. Ce fut dans ces circonstances que lord Halifax arriva, précédé d'une réputation d'intégrité, de fermeté de caractère, et d'indépendance, qui formaient pour son administration les plus heureux antécédents.

Toutefois, quelques membres tentèrent de lui faire perdre ce renom d'indépendance vanté par ses amis ; ils vinrent à bout de faire voter par le comité des comptes un supplément d'appointements pour le lord lieutenant, de 16,000 livres tous les ans. Cette libéralité, que le parlement ratifia par un bill solennel, excita les remerciements de lord Halifax, mais il déclara qu'il n'en voulait point profiter ; ce qui lui fit conserver toute la dignité de son caractère, et ôta aux factieux tout prétexte de plaintes.

La tranquillité publique fut momentanément troublée dans les provinces méridionales du royaume. On y avait supprimé les manufactures de lainages, ce qui avait considérablement diminué les ressources du peuple ; pour comble de mal, beaucoup de terres en culture furent converties en pâturages, à cause du prix élevé que produisit pour les bestiaux une dangereuse épizootie qui avait désolé le continent. Comme le mal allait toujours croissant, les paysans se réunirent, et commencèrent à se faire justice de leurs propres mains. Ils avaient pris ou reçu d'abord le nom de *niveleurs* ; ensuite on les appela les *blancs-*

*garçons*, parce qu'ils passaient des chemises ou blouses blanches par-dessus leurs habits ; et, comme cela arrive presque toujours, ils se livrèrent aux plus affreux désordres. On fut obligé d'envoyer des troupes. Quelques-uns des plus mutins furent condamnés ; les juges en sauvèrent le plus grand nombre, de sorte qu'à divers intervalles les troubles se renouvelèrent. Comme les insurgés étaient presque tous catholiques, on parla de complots qui avaient pour but le massacre des protestants. On chercha surtout à faire retomber sur les membres du clergé catholique toute la gravité de l'accusation ; on en voulait principalement au docteur Butler, archevêque titulaire de Cashel, qu'on désignait comme le principal instigateur du complot ; mais toutes les informations prises par les juges restèrent sans résultat. On fit au parlement une motion pour qu'une enquête fût ordonnée, mais une forte majorité rejeta la motion.

## CHAPITRE LXXVI.

Suite du règne du roi George III. — 1762.

Au lieu d'amener la pacification générale, comme on avait pu d'abord l'espérer, les négociations entamées par l'Espagne n'avaient fait de part et d'autre qu'aigrir les ressentiments du passé. Le pacte de famille avait opéré entre les deux branches de Bourbon cette union intime que Guillaume et Anne avaient eu tant à cœur d'empêcher ; la plupart des puissances que Guillaume avait confédérées contre la France étaient maintenant ses alliées : la Russie, l'Autriche, l'Empire, la Suède ; et la Grande-Bretagne n'avait aucun moyen d'étendre son influence en Allemagne, où elle payait déjà une armée de 100,000 hommes, outre le subside du roi de Prusse, dont la situation devenait de jour en jour plus alarmante.

Cependant les communes approuvèrent à l'unanimité la conduite du roi, qu'elles assurèrent de leur active coopération ; la chambre des lords exprima les mêmes sentiments ; mais des débats sérieux s'élevèrent dans son sein au sujet des sommes énormes que coûtait la guerre d'Allemagne, et plusieurs membres de la minorité signèrent une protestation énergique, qui produisit dans le public une si vive impression, qu'il put dès lors paraître évident, qu'à moins de succès décisifs dans la campagne qui allait s'ouvrir, il serait bien difficile d'obtenir des fonds pour les campagnes suivantes.

Pendant que les chambres discutaient à Londres

la question de la guerre continentale, les ministres de France et d'Espagne présentaient un mémoire à la cour de Lisbonne, pour l'engager à s'unir à leurs maîtres contre les prétentions de l'Angleterre. Une armée espagnole sur les frontières portugaises protégeait la note communiquée par les deux ministres, qui demandaient d'ailleurs une réponse catégorique et prompte. Sur la réponse du roi, le Portugal ne tarda pas à être envahi.

Le roi d'Angleterre, voulant venir au secours de son allié, envoya un message à la chambre des communes. Le ministère avait alors pour orateur de cette chambre M. Fox, qui, membre lui-même du cabinet, surpassait en talent tous ses collègues. D'un autre côté, M. Pitt non-seulement n'attaquait pas les actes du ministère, mais le plus souvent il les défendait avec force. Dans cette occasion importante, il plaida la cause de l'ancien allié de l'Angleterre avec beaucoup de feu et de véhémence, et il ne contribua pas peu à faire voter la somme de 1 million de livres, qui fut mis à la disposition du roi, pour qu'il pût aider et soutenir le roi de Portugal.

Les chambres furent ajournées le 2 juin.

On a vu le roi de Prusse, tantôt vainqueur, tantôt battu, mais tellement épuisé qu'il semblait à peu près impossible qu'il pût résister encore aux efforts de ses ennemis. On ne doutait pas que la campagne qui allait s'ouvrir ne fût pour lui la dernière, et que, fatale à sa puissance, elle ne l'anéantît à jamais. Un coup inattendu de la fortune vint le soutenir sur le bord de l'abîme. L'impératrice de Russie, Élisabeth Petrowna, mourut presque subitement (1). Elle eut pour successeur son neveu Pierre III, admirateur enthousiaste de Frédéric. Le premier usage que fit de son autorité le nouveau souverain fut de rappeler ses troupes. En même temps il adressa aux alliés une note, dans laquelle il se disait disposé à sacrifier à la pacification de l'Europe toutes les conquêtes que la Russie avait faites. Les alliés le louèrent de son désintéressement, mais ils l'engagèrent à demeurer fidèle aux traités existants. Pierre ne tint aucun compte de ces représentations, et non-seulement il conclut une trêve avec le roi de Prusse, mais encore il fit avec lui un traité d'alliance. La Suède suivit l'exemple de la Russie, et signa aussi un traité de paix particulier.

Frédéric était trop actif et en même temps trop habile pour ne point profiter des événements, mais au moment même où il comptait sur de prochains triomphes, une révolution imprévue, arrivée subitement en Russie, mit de nouveau en danger

son indépendance. Catherine d'Anhalt-Zerbst, épouse de Pierre, menacée, dit-on, de répudiation, gagna le sénat, un grand nombre de seigneurs, et la garde impériale. Au bout de quelques heures, maîtresse de la personne de son époux, elle le contraignit d'abdiquer; sept jours après il mourut empoisonné. Catherine, solennellement proclamée sous le nom de Catherine II, voulut garder la neutralité: elle envoya l'ordre à ses troupes de quitter la Silésie; mais cet ordre s'exécuta avec tant de lenteur, que Daun, qui l'ignorait, n'osa se livrer à aucune entreprise importante.

Les Français ne furent pas plus heureux que les Autrichiens. Ils avaient deux armées comme l'année précédente, l'une sous les ordres du prince de Soubise, l'autre sous le commandement du prince de Condé. Le prince Ferdinand battit la première, et l'obligea de se replier sur Francfort, ce qui lui permit d'assiéger et de prendre Cassel. Le prince de Condé, il est vrai, avait obtenu quelque avantage sur le prince héréditaire, mais cet avantage était loin de compenser les pertes du prince de Soubise.

Le roi de Prusse avait traité avec la Russie et la Suède, parce que depuis quelque temps il ne comptait plus sur l'amitié du roi George, ni sur les secours de l'Angleterre; quelque mésintelligence, en effet, s'était glissée entre les deux cours. Quand la guerre avec l'Espagne eut été décidée, George écrivit à Frédéric pour l'engager à ouvrir avec l'Autriche des négociations pour la paix. Frédéric reçut assez mal ces communications, et de son côté, George, instruit de tout ce qui s'était passé entre Frédéric et le nouvel empereur, supprima le subsidé, Frédéric se plaignit; les Anglais récriminèrent; de part et d'autre on s'accusa sur beaucoup de points. Au fond, on peut croire que si l'Angleterre prenait intérêt à ce que le roi de Prusse ne fût point accablé, elle ne voulait pas non plus servir son ambition. La guerre d'Allemagne, qu'elle soutenait par l'armée hanovrienne et par les alliés à sa solde, avait été entreprise pour embarrasser la France plus que pour soutenir le roi de Prusse. On ne pouvait d'ailleurs faire un crime à l'Angleterre de supprimer le subsidé, puisque le roi de Prusse, garanti du côté de la Westphalie par l'armée hanovrienne, et comptant les Russes au nombre de ses alliés, se trouvait en état de tenir tête à l'Autriche.

Le refroidissement réel ou apparent entre l'Angleterre et la Prusse, et surtout la suppression du subsidé, amenèrent une révolution ministérielle. Le duc de Newcastle donna sa démission, et plusieurs changements eurent lieu. Depuis la

(1) Le 5 janvier 1762.

retraite de Pitt, il n'y avait plus d'unanimité dans le cabinet. Le duc de Newcastle soutenait le parti aristocratique, que le comte de Bute voulait abatre afin d'augmenter l'indépendance de la couronne. Ce dernier avait l'assentiment du roi. Le duc de Newcastle, qui n'avait pu supporter la prééminence de Pitt, était loin de vouloir subir celle de lord Bute, et quand celui-ci annonça la résolution de supprimer le subside, le duc demanda que, loin de là, 2 millions fussent alloués, tant pour ce paiement que pour la continuation de la guerre continentale, ajoutant que si sa demande était repoussée, il était décidé à se retirer du ministère. « Si vous vous retirez, répondit froidement lord Bute, la paix pourra être retardée. » Mais il ne lui fit aucune instance pour le faire renoncer à sa résolution. Le duc se rendit sur-le-champ à Saint-James pour offrir au roi sa démission. « Je suis fâché, lui répondit George, que vous preniez ce parti; car je suis persuadé que vous m'avez fidèlement servi. » Au surplus, il n'insista pas plus que lord Bute n'avait fait, et l'entrevue finit aussitôt.

Lord Bute ne craignit pas d'accepter la dépouille du duc et de se mettre à la tête du ministère; et comme la retraite de Newcastle entraîna un grand nombre de destitutions bien ou mal déguisées, beaucoup de membres distingués des communes se jetèrent dans les rangs de l'opposition. Durant tout l'été, le duc ne chercha pas à contrarier le gouvernement dans ses vues; il eut même l'air de désirer la paix. Cette condescendance apparente cachait, dit-on, le désir de rentrer au ministère; mais, à la fin, voyant qu'on se passait de lui, le duc, désappointé, s'unit intimement au duc de Cumberland, qui avait été jusque-là son ennemi déclaré, pour former désormais une opposition redoutable au ministère.

Cependant le Portugal était envahi. 8,000 hommes de troupes réglées partirent sous les ordres de lord Tyrawley; mais celui-ci se montra peu propre à un commandement difficile. Les Espagnols firent de grands progrès; renforcés par un corps auxiliaire français, ils s'emparèrent de Bragance, de Montcorvo, de Chaves, d'Almeida, et de plusieurs autres places qui leur ouvraient le chemin de Lisbonne.

Tyrawley fut remplacé par le comte de La Lippe-Buckeburg, qui avait sous ses ordres des officiers d'un grand mérite, notamment le brigadier général Burgoyne, qui, par son activité, sa prudence et son courage, sauva l'Alentejo, et par suite le Portugal.

Cependant les escadres anglaises parcouraient les mers, achevaient d'enlever à la France toutes ses

colonies, et dépouillaient l'Espagne des siennes. Une escadre de 18 ou 20 vaisseaux de ligne, sans compter les frégates, commandée par l'amiral Rodney, s'emparait de la Martinique, de l'île de Grenade, des Grenadines, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de Tabago. Une autre escadre, commandée par l'amiral Pocock, arriva le 5 juin devant la Havane. Le débarquement s'effectua le surlendemain. Les Espagnols opposèrent une longue et vive résistance. Les Anglais, de leur côté, montrèrent une constance qui, à la fin, devait triompher des obstacles. Un fort qui défendait les approches de la ville et passait pour imprenable fut emporté d'assaut. Le corps de la place fut aussitôt investi et battu en brèche; le gouverneur fut contraint de capituler le 14 août. La garnison, réduite à 700 hommes, reçut tous les honneurs de la guerre et fut transportée en Europe.

Une troisième escadre, sortie de Madras sous les ordres de l'amiral Cornish, se dirigea vers Manille, qu'elle trouva sans défense. Les Anglais se mirent en possession de la ville et du port, de plusieurs vaisseaux, et d'un grand nombre de munitions de tout genre. Les habitants se rachetèrent du pillage moyennant une rançon de 4 millions de dollars. Cette conquête ne coûta que très-peu de monde aux Anglais.

Les pertes immenses que l'Espagne et la France venaient de faire dans leurs colonies rendirent plus vif, à Madrid et à Versailles, le désir de conclure la paix; car la paix seule pouvait mettre un terme aux conquêtes des Anglais, qui n'avaient à perdre que le Hanovre, auquel ils tenaient assez peu. Quelques-uns, il est vrai, sachant se défendre de l'enivrement que causent les succès, auraient préféré une paix honorable aux chances inévitables de la guerre; mais beaucoup d'autres, qui retireraient les plus grands avantages de la guerre maritime, montraient un invincible éloignement pour la paix.

M. Pitt, à qui les habitants de Londres avaient montré le plus vif intérêt, observait soigneusement le mouvement des esprits, bien décidé à le faire tourner à son avantage: soutenu par la ville, il pouvait devenir chef d'une opposition puissante. Pour mieux réussir, il mit tous ses soins à faire nommer aux fonctions de lord maire l'alderman Beckford, qui jouissait d'une grande influence sur tous ses collègues, et qui lui était particulièrement dévoué.

Il y avait encore un corps d'opposition formidable à la tête duquel se trouvait le duc de Cumberland. Ce parti, dans lequel on voyait réunis la haute naissance, le crédit, et les talents, en voulait particulièrement au ministre favori, qui

avait destitué plusieurs de ses amis ou adhérents. Le ministre, au surplus, n'avait su gagner aucune popularité, car il n'avait ni le génie de M. Pitt pour commander l'admiration, ni l'affabilité du duc de Newcastle pour attirer les cœurs; il était froid, d'un extérieur grave, et d'une humeur altière; on connaissait d'ailleurs sa prédilection pour le pouvoir arbitraire. Aussi attaquait-on de toutes parts son administration avec la plus grande violence: pamphlets, libelles, caricatures, rien n'était épargné.

Lord Bute ne se dissimulait pas les difficultés de sa position. Il avait reconnu qu'il existait un grand déficit dans le trésor et dans l'effectif de l'armée, que la dette publique croissait toujours, que le crédit souffrait de l'opposition qui existait entre les partis. En ces circonstances, s'il venait à échouer dans ses plans, on l'accuserait d'incapacité; si au contraire il réussissait, on voudrait obtenir des conditions de paix exorbitantes. Le public était accoutumé à des triomphes: déjà il possédait en imagination les mines du Mexique et du Pérou: la direction des affaires devenait donc très-embarrassante. Il prit le parti de suivre la ligne de politique qu'il s'était tracée depuis longtemps, et dans laquelle il était soutenu par les propres inclinations du roi, et de saisir l'occasion qui s'offrait de conclure la paix. Il s'attendait bien, quelles que fussent les conditions de cette paix, à être vivement censuré par ses adversaires, mais il était décidé à braver cet inconvénient.

Comme le parlement n'était pas encore assemblé, lord Bute n'éprouva pas d'opposition. Le duc de Bedford partit pour Paris en qualité de plénipotentiaire, et le duc de Nivernois fut reçu à Londres sous le même titre. Ces deux négociateurs, écartant adroitement de la discussion tout ce qui concernait l'Allemagne, parvinrent à établir, sur des bases que leurs cours respectives avouèrent, les conditions de la paix, dont les préliminaires furent signés et échangés à Fontainebleau le 3 novembre, entre les ministres de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, du Portugal, et de la France. La notification de cet événement fut faite aux armées le 15 du même mois. Le 22 il y eut échange à Versailles des ratifications, et la suspension d'armes fut proclamée à Londres le 1<sup>er</sup> décembre.

Dès que ces préliminaires eurent été publiés à Londres, ils furent approuvés par les personnes sensées; mais tous ceux qui faisaient métier de tourmenter et de harasser le ministère les blâmèrent aigrement. Il en fut de même de cette partie du public qui ne voyait de salut et de pros-

périté pour l'Angleterre que dans l'anéantissement de ses ennemis. Les uns se plaignaient de ce qu'on cédait Belle-Isle, quoiqu'on reçût Minorque en échange. Les autres soutenaient qu'il était contraire à l'honneur national d'avoir abandonné la cause du roi de Prusse. D'autres encore trouvaient fort mauvais qu'on rendit la Martinique à la France: la France, suivant eux, allait, par cette restitution, recouvrer toute son influence perdue, remonter sa marine, devenir encore pour l'Angleterre une dangereuse rivale.

Les amis des ministres faisaient valoir surtout la cession définitive du Canada et de Terre-Neuve, sauf quelques droits de pêche, et les conditions plus que dures auxquelles se soumettait le gouvernement français pour ses possessions des Indes orientales. Au surplus, ajoutaient-ils, si les Anglais veulent justement apprécier les conditions de la paix, ils n'ont qu'à se rendre compte de l'effet que leur publication a produit en France. Les sentiments d'indignation qui ont éclaté de toutes parts, depuis les plus hautes classes de la société jusqu'à celles du peuple, prouvent, mieux que tous les raisonnements, que jamais l'orgueil national en France ne se trouva plus humilié; et cet affront dont la paix flétrissait la France, les Français ne le devaient pas à leur défaut de courage, de talent, de ressources, mais à la faiblesse de leur gouvernement et à l'ineptie de leurs ministres.

Cependant le parlement s'était réuni le 25 novembre; M. Fox proposa une adresse au roi pour approuver le traité de paix dans tout son contenu. M. Pitt, au contraire, dans un discours péniblement élaboré qui dura plus de trois heures, fit revivre toutes les objections qui avaient été faites, ou en proposa de nouvelles.

Ce discours de M. Pitt, fruit d'une opposition systématique qu'il voulait commencer, était évidemment dicté par la passion; aussi fit-il très-peu d'impression sur la chambre, car après tout ce long et violent débat, la question de l'adresse approbative fut emportée à la majorité de 319 voix contre 65.

A la chambre des pairs, lord Bute fut attaqué avec beaucoup de violence. Celui-ci fit son apologie avec calme et dignité: il parla de toutes les négociations qui avaient eu lieu avec une lucidité dont ses adversaires mêmes furent d'autant plus étonnés qu'ils ne s'y attendaient pas. Il mit au surplus tant de modération dans ses paroles, que l'animosité la plus vive n'aurait pu trouver l'occasion de se déchaîner. Aussi l'adresse passa-t-elle à une immense majorité.

On ne tarda pas à recevoir la nouvelle que

l'impératrice-reine et le roi de Prusse, jugeant qu'il était de leur intérêt de se réconcilier et de mettre fin à une guerre qui ruinait leurs provinces et les épuisait d'hommes et d'argent, venaient d'arrêter que des conférences seraient établies au château de Hubertsburg dans la Saxe; les commissaires des deux puissances s'y réunirent en effet vers la fin de l'année.

Cette nouvelle, commentée par la malveillance, acheva de relâcher tous les liens qui unissaient encore Frédéric et le roi d'Angleterre. Ce fut de part et d'autre une véritable rupture, et l'Angleterre ne conserva plus de relations intimes qu'avec le Portugal et la Hollande. L'empire des mers ne lui fut plus contesté, et les Anglais se livrèrent à un orgueil que mille brillants succès justifiaient, tandis que les Français, sans marine, sans généraux, sans colonies, subissaient avec une douleur, une rage concentrée, toute la honte d'un traité que leur voluptueux despote avait conclu et signé froidement, sans penser que tous les cœurs généreux s'en indigneraient : il se consolait au sein des plaisirs de l'abaissement de son pouvoir et de la misère de ses peuples.

## CHAPITRE LXXVII.

Suite du règne du roi George III. — 1763.

Ce fut le 10 février, jour de deuil pour la France, que la paix définitive fut signée entre la France et l'Espagne d'une part, le Portugal et l'Angleterre de l'autre, aussi glorieuse, aussi lucrative pour cette dernière puissance, que déshonorante et désastreuse pour les deux premières.

Par les articles II et III, la France cède à la Grande-Bretagne l'Acadie et la Nouvelle-Écosse, l'île du cap Breton et toutes les autres îles dans le fleuve Saint-Laurent, le Canada et toutes ses dépendances : le Canada, la plus ancienne de toutes les colonies françaises, toute peuplée de Français! On stipule pourtant en faveur des Français la liberté de pêcher dans le golfe à trois lieues des îles, et hors du golfe à quinze lieues du cap Breton. On daigne livrer les îlots de Saint-Pierre et de Miquelon aux pêcheurs pour qu'ils puissent y sécher leur poisson; mais il leur est défendu d'y élever la moindre fortification.

Par l'article VII on restitue à la France la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galande, la Désirade, et Belle-Isle; l'Angleterre garde la Grenade

et les Grenadines, Saint-Vincent, la Dominique, et Tabago.

L'article V ordonne la démolition de Dunkerque, conformément au traité d'Aix-la-Chapelle. Un commissaire anglais viendra présider à la destruction des fortifications et au comblement du port.

Par l'article VI, le Mississippi devient la limite naturelle de la Louisiane et des établissements anglais; la Nouvelle-Orléans demeure à la France; concession illusoire, puisque les Espagnols, obligés de céder à l'Angleterre la Floride et la baie de Pensacola, reçurent la Louisiane en dédommement, de sorte qu'il ne resta rien aux Français sur le continent américain.

L'Angleterre demeura de plus en possession du Sénégal (art. IX), elle veut bien abandonner à la France l'île stérile de Gorée, où l'on n'a pas d'eau, et qui d'ailleurs se trouve tout à fait séparée du siège du commerce de la poudre d'or et de l'ivoire, commerce fondé par les Français.

L'article X enfin dispose que, sur les côtes de Malabar et de Coromandel, de même que dans le reste de l'Inde, les Français recouvreront leurs factoreries; mais «il leur est défendu d'y élever des fortifications et d'y envoyer des troupes.»

L'Espagne rendit ou plutôt céda forcément à l'Angleterre l'île de Minorque et le fort Saint-Philippe. La France rendit l'électorat de Hanovre, et aux princes allemands toutes les villes qu'elle avait prises sur eux.

Les Français étaient mécontents; les Anglais le paraissaient aussi; que voulaient-ils donc encore? Le parlement avait pleinement approuvé le traité, et cependant la malveillance s'agitait dans l'ombre. Une opposition envenimée s'organisa chez le duc de Newcastle; elle employa tous les moyens pour rendre la paix impopulaire, elle blâma toutes les mesures de lord Bute, elle attaqua son caractère et sa personne même par des écrits incendiaires. Le traité du 10 février n'eut pas plus tôt paru, qu'on prétendit que le ministère avait été influencé par les Écossais, fidèles alliés de la France. On fit même entendre que le duc de Bedford s'était vendu au cabinet de Versailles, et que c'était à prix d'or qu'il avait signé un traité *si désavantageux* pour la nation anglaise.

Une circonstance qu'il n'était guère au pouvoir des ministres d'empêcher accrut le mécontentement, et, pour mieux dire, fournit aux mécontents des occasions nouvelles d'irriter le peuple: ce fut une augmentation de l'impôt. Les ministres, qui prévoyaient la conséquence de cette surcharge, eurent d'abord recours à la plus stricte économie. Mais ce moyen ne pouvait suffire pour remplir le

déficit réel ; et comme l'impôt blessait une foule d'intérêts privés , il excita beaucoup de réclamations. Sir Robert Walpole , dans une circonstance à peu près semblable , avait cédé à l'opposition populaire ; lord Bute voulut la braver , et le bill qu'il présenta fut converti en loi , malgré les raisonnements contraires de M. Pitt et les pétitions d'un grand nombre de corporations , parmi lesquelles on distinguait celles de Londres. L'opposition parlementaire , soutenue par le peuple , fit alors entendre des plaintes , et les écrivains à ses gages ne manquèrent pas de peindre le système ministériel , comme un système de spoliation inventé pour appauvrir l'Angleterre au profit des Écossais.

Peu de jours après , à la grande surprise de tous les partis , lord Bute déclara se démettre de ses fonctions ministérielles. Les motifs de sa retraite n'étaient point connus ; ils donnèrent lieu à mille conjectures. Il s'est retiré , disaient les uns , devant l'explosion de l'indignation nationale. Il s'est arrangé , disaient les autres , avec ses successeurs pour un bill d'indemnité , dans le cas où il serait poursuivi à raison de son administration. Ce qui paraît probable , c'est que lord Bute ne résigna le pouvoir que parce qu'il ne se trouvait pas suffisamment soutenu par le cabinet formé par lui-même. Il dit en se retirant qu'il avait donné la paix au monde , qu'il avait rempli par là ses engagements , qu'il avait établi un système politique assez fort pour pouvoir se passer d'être soutenu ; qu'en conséquence il abandonnait les affaires , pour se livrer aux douceurs de la retraite et des travaux littéraires , qu'il avait toujours aimés. Les amis de lord Bute , et principalement lord Barrington , étaient persuadés et soutenaient hautement que sa résignation était toute volontaire.

Sir Francis Dashwood , chancelier de l'échiquier , recommandable par ses talents financiers , suivit lord Bute dans sa retraite ; il passa à la chambre des pairs avec le titre de lord le Despenser. M. Fox fut pareillement anobli sous le titre de lord Holland. S'il faut en croire M. Nicholls , dans ses *Recollections* , M. Grenville , frère de lord Temple et gendre de M. Pitt , avait été choisi par le roi pour remplacer lord Bute , comme l'homme le plus propre à soutenir le nouveau système : il n'était pas riche et il avait beaucoup d'ambition ; il n'en fallait pas davantage pour être maître de lui. Si quelquefois , dit cet écrivain , il voulut résister aux désirs du roi ou de la princesse douairière , on avait l'air de vouloir négocier avec M. Pitt sa rentrée au ministère , et l'on obtenait de M. Grenville tout ce qu'on voulait. Tous les autres membres du cabinet marchaient d'accord

avec lord Bute , ce qui fit supposer qu'ils obéissaient tous à son influence , et qu'ils avaient adopté ses maximes politiques. D'un autre côté , les avenues du ministère étaient fermées à tous les chefs populaires. Aussi vit-on l'esprit de parti croître en violence , et la presse gémir sous de scandaleuses publications. Le *North-Briton* , de Jean Wilkes , se distingua surtout par la fougue des opinions et l'emportement du style. Cet écrivain démagogue poussa l'audace jusqu'à reprocher au roi d'avoir , du haut de son trône , proféré d'insignes faussetés , lorsque le 19 avril il prononça devant les deux chambres le discours de clôture , et qu'il annonça des plans de réforme et le désir de diminuer les impôts , afin de soulager le peuple.

Tant que Wilkes n'avait attaqué que les ministres , ceux-ci avaient dédaigné de le poursuivre ; mais en cette circonstance , ils crurent qu'il était de leur devoir de venger l'outrage que le folliculaire avait fait au roi. Un ordre général d'arrestation fut donné , le 26 du même mois , par lord Halifax , contre les auteurs , éditeurs et imprimeurs de l'écrit incriminé ; et en vertu de cet ordre , qui ne désignait personne par son nom , on arrêta plusieurs individus. Wilkes fut de ce nombre , mais il obtint un writ d'habeas-corpus. Amené devant les juges , il prononça des discours véhéments ; et comme il était membre du parlement , les juges , très-embarrassés , éludèrent le jugement du fond : ils décidèrent , que par l'arrestation d'un membre de la chambre pour tout autre cas que félonie ou trahison , les privilèges du parlement avaient été violés. Wilkes fut remis en liberté , et la populace , en le voyant , fit retentir l'air de bruyantes acclamations ; l'ordre n'en fut pas moins donné à l'attorney général de poursuivre Wilkes à raison de son dernier numéro , et d'après la volonté expresse du roi , le nom de lord Temple fut rayé de la liste des membres du conseil privé. C'était lord Temple qui avait demandé le writ d'habeas-corpus au nom de Wilkes.

L'affaire de Wilkes produisit une grande sensation dans le public ; beaucoup de gens , même bien intentionnés , s'accoutumèrent aux mots de liberté publique , liberté individuelle ; l'arrestation de Wilkes était peu à peu regardée comme un acte arbitraire ; là-dessus les partisans de l'écrivain démagogue nommaient lord Bute , et d'après la supposition que lord Bute dirigeait en secret le ministère , on déclamaient contre les ministres , et surtout contre M. Grenville , qu'on disait incapable de grandes vues. Dans ces circonstances , les ministres crurent nécessaire de s'adjoindre des hommes dont le nom populaire fût pour eux-mêmes une garantie de durée. On ouvrit

des conférences avec M. Pitt, et lord Bute ménagea une entrevue de ce dernier avec le roi à Buckingham-House, le 27 du mois d'août.

M. Pitt s'étendit beaucoup sur les inconvénients de la paix, sur les maux de l'État, sur la nécessité de rappeler au pouvoir ces grandes familles whigs dont les talents reconnus, l'expérience, et l'intégrité, inspiraient à la nation la plus grande confiance. Le roi écouta patiemment tout ce qui lui fut dit, sans faire d'objection; seulement, lorsqu'il voulut rompre la conférence, il proféra ces mots: «Il faut que mon honneur n'en souffre nullement,» et il renvoya au surlendemain la suite de l'entrevue. Dans l'intervalle, M. Pitt conféra avec le duc de Newcastle et ses amis, et il forma avec eux le plan d'un nouveau cabinet, de sorte que lorsqu'il se rendit auprès du roi, il était tout préparé à démontrer l'excellence de son plan; mais le roi se montra si peu disposé à vouloir introduire l'oligarchie dans le ministère, que Pitt demeura d'abord déconcerté, mais il n'en resta pas moins inflexible dans les intentions qu'il avait d'abord manifestées. Le roi lui parla du désir qu'il aurait eu de faire entrer dans le ministère quelques membres du parti whig; il finit par ces mots: «Je vois, monsieur Pitt, que vous ne voulez point me servir, j'en suis fâché; mais mon honneur est engagé, il faut que je le conserve tout entier.»

Cette première négociation ayant manqué, on se tourna du côté du duc de Bedford. On supposait que, par le grand crédit dont il jouissait et ses nombreux amis, il pourrait soutenir le ministère. Il fut nommé président du conseil en remplacement de lord Grenville, qui venait de mourir, et bien que M. George Grenville conservât son poste, c'était le duc de Bedford qui dirigeait les affaires. La nation au reste était dans un état d'irritation extrême.

Le roi ouvrit la session du parlement le 15 novembre. Lorsque après le discours d'usage, la chambre des communes se fut retirée au lieu de ses séances, M. Grenville la suivit, et comme il savait que Wilkes était dans l'intention de porter contre les ministres une plainte formelle pour violation des privilèges de la chambre, il prévint le coup par la lecture d'un message du roi.

Par ce message, le roi rendait compte à la chambre de tout ce qui s'était passé au sujet de Wilkes, et il finissait par déclarer que, ne voulant en aucune manière priver la chambre d'aucun de ses privilèges, il lui faisait remettre l'écrit incriminé et les diverses pièces de la procédure, pour qu'elle prit un parti. Le même jour, M. Grenville proposa de déclarer par un bill que l'écrit en question, le n° 45 du *North-Briton*, n'était qu'un

libelle rempli de faussetés, calomnieux, injurieux tant pour le roi que pour les chambres, tendant manifestement à pervertir les sentiments du peuple, à l'exciter à la révolte, à éteindre l'affection qu'il devait au souverain. Après un débat long et violent, il fut ordonné que l'écrit serait brûlé par la main du bourreau, et que l'affaire serait prise en considération, comme concernant l'intérêt national.

Cette décision rendue, Wilkes mit sur le tapis la question de l'infraction des privilèges. Un membre de la chambre, M. Martin, se plaignit vivement d'avoir été outrageusement attaqué dans le numéro dénoncé. Il y eut même une rencontre entre l'offenseur et l'offensé, et le premier fut dangereusement blessé. La chambre s'occupa immédiatement de la question que Wilkes lui avait soumise. Celui-ci écrivit au président une lettre pour qu'il fût sursis aux débats jusque après son rétablissement; mais la chambre passa outre, et, malgré les efforts de l'opposition et surtout de M. Pitt, les ministres obtinrent une majorité de 258 voix contre 133. Il fut déclaré que le privilège parlementaire ne pouvait pas protéger l'auteur ou l'éditeur d'un écrit séditieux, et que le cours ordinaire de la justice pour la répression d'un pareil délit ne devait pas être entravé.

La question, présentée à la chambre haute, fut résolue dans le même sens, mais ce ne fut pas sans une vive opposition de la part de plusieurs pairs. Lord Lyttelton parla pour les ministres avec beaucoup de force. «L'empire des lois, s'écria-t-il en finissant, est le règne de la liberté; un privilège contraire aux lois, dans des matières d'ordre public, tue la liberté; car un tel privilège, c'est de l'oppression, c'est de la tyrannie.» Les deux chambres, s'étant ensuite réunies, votèrent une adresse au roi pleine de sentiments d'affection.

Wilkes, sommé de comparaître à la barre de la chambre, se dit d'abord malade; il finit par s'évader clandestinement, et il s'enfuit en France, sous prétexte de voir sa fille, malade à Paris.

Pendant que cela se passait dans les chambres, la populace de Londres se révoltait contre ses shérifs, lorsqu'en vertu de l'ordre qu'ils avaient reçu ils voulurent faire brûler l'écrit de Wilkes. La populace se précipita sur les constables, brisa leurs bâtons, blessa le shérif Harley dans sa voiture avec un tison enflammé, arracha l'écrit des mains de l'exécuteur, le promena par les rues de Londres, et finit par allumer un feu de joie, et y brûler un mannequin qui était censé représenter lord Bute. Les deux chambres, instruites de ce qui s'était passé, déclarèrent les

mutins coupables d'excess répréhensibles, et elles invitèrent le roi à prendre contre eux les mesures les plus promptes et les plus vigoureuses.

D'un autre côté, malgré la décision du parlement relativement à l'infraction prétendue du privilège, la cour de *common-pleas* rendait des verdicts en faveur des personnes qui avaient été arrêtées, et accordait des dommages-intérêts. M. Wood, sous-secrétaire d'État, fut condamné à Guildhall, par le grand juge Pratt et un jury spécial, à 1,000 livres de dommages envers Wilkes. Ce fut au milieu de ce conflit d'opinions et de jugements opposés que se termina l'année. Il paraît que les juges voulaient moins contrarier le gouvernement par leurs arrêts que faire triompher le principe : que les ordres généraux d'arrestation, tels que celui qui avait été délivré par lord Halifax, étaient nuls et de nul effet, contraires aux lois et à la constitution.

## CHAPITRE LXXVIII.

Suite du règne du roi George III. — 1764.

On avait fixé définitivement la comparution de M. Wilkes devant la chambre au 19 janvier. Ce jour venu, le président donna connaissance à la chambre d'un certificat d'un médecin français, attestant qu'il était impossible à M. Wilkes de quitter Paris sans mettre sa vie en danger. La chambre ne s'arrêta pas à ce document, qui n'avait au surplus aucun caractère d'authenticité, et elle procéda sur les charges existantes. Après de mûres délibérations et de vifs débats, il fut décidé que le n° 45 du *North-Briton* était un libelle infâme et séditieux; en conséquence, Wilkes fut expulsé de la chambre des communes, et le bourg d'Aylesbury reçut l'ordre de pourvoir à son remplacement. Toutefois, Wilkes ayant fait acte de comparution à Westminster-Hall, deux chefs d'accusation l'atteignirent, la publication du n° 45, et celle de l'*Essai sur les femmes*, et comme il fit défaut le jour marqué pour le jugement, il fut mis hors la loi; par là tombèrent les actions qu'il avait lui-même intentées contre les secrétaires d'État.

Les ministres venaient d'obtenir un triomphe, mais il restait encore à décider une question importante, celle de la prétendue infraction des privilèges, laquelle avait été reproduite et se discutait avec beaucoup de chaleur de part et d'autre. Les débats se prolongèrent pendant plusieurs jours consécutifs. A la fin, on décida que

l'acte de lord Halifax et de ses sous-secrétaires était conforme à l'usage suivi constamment depuis la révolution de 1688. A la suite de cette décision, on ne pouvait s'empêcher de déclarer qu'il n'y avait pas lieu à blâmer la conduite de lord Halifax.

La question des subsides ne tarda pas à s'élever, et, comme on s'y attendait, elle produisit des débats longs et animés. Des dettes contractées pendant la guerre, une partie seulement avait été payée; il fallait pourvoir au paiement du reste, et pour cela trouver sans délai 2 millions de livres. A force de prudence, d'adresse et d'économies, les ministres acquittèrent l'arriéré de la dette, et pourvurent aux besoins de l'année suivante, lesquels se montaient à 7,820,102 livres. Ils prirent d'ailleurs de si bonnes mesures contre la contrebande, que, sur le seul article du thé, l'État gagna près de 400,000 livres.

La session des chambres avait été remplie par des discussions graves et profondes; de grandes mesures avaient été adoptées; mais de toutes ces mesures, aucune n'égalait par son importance celle dont nous allons rendre compte, mesure juste dans son principe, et qui pourtant produisit les fruits les plus funestes. Il fut question de retirer des colonies un revenu direct. Cette idée n'était pas neuve : elle avait été présentée à sir Robert Walpole, et recueillie plus tard par George III, qui, jugeant le moment favorable, la proposa à M. Grenville, comme un moyen avantageux, juste en même temps, de diminuer les charges du peuple anglais. M. Grenville répondit à peu près comme Walpole avait répondu, et sans révoquer en doute les avantages, il ne parla que des inconvénients. Le roi lui laissa dire tout ce qu'il voulut, et ne parut pas convaincu; mais, comme M. Grenville insista, le roi finit par lui dire que, si absolument il ne se sentait pas le courage de proposer et de soutenir la mesure, ou que ses opinions ne lui permissent pas de le faire, il se trouverait d'autres personnes qui n'hésiteraient pas. Placé dans l'alternative d'obéir ou de se démettre de ses fonctions, le ministre, qui tenait à garder sa place, sacrifia, sans hésiter, toutes ses répugnances, et il inséra cette proposition parmi plusieurs autres qu'il avait rédigées dans l'intention d'accroître les revenus de l'État.

Les Américains avaient jusque-là payé des taxes sur les marchandises importées ou exportées, et, comme ils regardaient cela comme autorisé par les usages du commerce, ils ne se plaignaient point; mais quand le ministre voulut les soumettre à payer des taxes directes, ils firent tous entendre des cris d'alarme.

Les habitants de la Nouvelle-Angleterre, aux idées républicaines, au caractère audacieux et ferme, furent les premiers à formuler leur opposition. Ils prétendirent que le parlement britannique n'avait nullement le droit de lever des taxes directes sur les colonies; que les colons seuls pouvaient se taxer eux-mêmes pour leurs propres dépenses, et qu'en leur qualité de sujets de la Grande-Bretagne, ils ne devaient être taxés que par leurs représentants.

Plus que tous les autres colons, les habitants de la Nouvelle-Angleterre avaient une inflexibilité de caractère qui ne se soumettait que très-difficilement à l'autorité de la métropole. Depuis longtemps ils attendaient l'occasion de se révolter; ils croyaient l'avoir trouvée, et ils s'attachèrent à faire partager leurs sentiments aux habitants des provinces méridionales. Ils obtinrent d'eux qu'ils s'abstiendraient à l'avenir de tous les objets de luxe qui leur venaient de la Grande-Bretagne; et tous de concert, grands et petits, riches et pauvres, envoyèrent au roi des adresses où ils laissaient entrevoir clairement leur future résistance.

Les Américains alléguaient plusieurs griefs: l'aspect d'une force militaire permanente les gênait; l'augmentation de gages accordée aux juges leur semblait être un moyen adroit de diminuer leur indépendance; les gouverneurs des provinces se montraient toujours disposés à prendre des mesures arbitraires. Plusieurs fois où s'en était plaint, et jamais les plaintes n'avaient été accueillies. Aussi il ne se tenait pas d'assemblée, il n'y avait pas de réunion en Amérique où l'on n'exprimât la plus ferme opposition à la juridiction que la métropole voulait s'attribuer sur elle.

Tandis qu'en proposant des mesures qui lui paraissaient légitimes, le gouvernement faisait naître au sein de ses colonies le germe d'une guerre qui devait les détacher à jamais de la métropole, plusieurs tribus sauvages du Canada, anciennes alliées des Français et constamment ennemies de leurs successeurs, après s'être longuement préparées au combat et avoir formé entre elles une confédération puissante, firent une invasion terrible dans les établissements anglais. Tous les comptoirs de la frontière furent attaqués à la fois, surpris, dévastés, incendiés, les moissons détruites, les colons massacrés ou chargés de liens. Des marchands ambulants, qui traversaient le pays avec leurs marchandises pour tâcher de vendre aux colons, furent tous égorgés. Leurs biens, évalués à 200,000 livres, devinrent la proie des sauvages. Les habitants des frontières occidentales de la Virginie, du Maryland, et de la Pensylvanie, abandonnèrent leurs demeures.

Trois garnisons furent surprises; le fort Pitt, investi malgré un corps de troupes envoyé par le général Amherst, ne fut sauvé qu'au prix des plus grands sacrifices. Les Canadiens étaient tellement dominés par la haine et la fureur, qu'avec de simples canots ils entreprirent d'attaquer, sur le lac Érié, un bâtiment de guerre chargé de vivres.

Le général Amherst, craignant sérieusement pour les provinces du nord, eut recours, pour terminer la guerre, aux négociations. Il savait que sir William Johnson jouissait d'un très-grand crédit sur les guerriers sauvages; il pria cet officier de lui servir d'intermédiaire, et sir William, secondant les vues du général, mit tant de zèle et d'activité dans ses démarches, qu'il amena promptement une pacification générale.

Le roi clôtura la session des chambres par un discours qui, après le compte rendu des affaires publiques, se termina par une vive exhortation de terminer l'œuvre de la paix si heureusement commencée, en maintenant ou en ramenant le calme dans l'intérieur. Cette exhortation n'était pas inopportune, car dans beaucoup de comtés il y avait eu des mouvements populaires. En Écosse et en Irlande surtout, le peuple souffrait tant, que plusieurs milliers d'artisans et d'ouvriers industrieux prirent le parti désespéré de se rendre dans l'Amérique du Nord. Ces émigrés, apportant dans leur nouvelle patrie les ressentiments les plus vifs pour tous les mauvais traitements qu'ils avaient subis, et conduits par les circonstances et l'égalité de fortune à établir parmi eux l'égalité politique, ne contribuèrent pas peu, dit le docteur Hugues, à hâter la séparation des colonies et de la métropole.

Ce fut vers le temps où l'Amérique du Nord recevait de nouveaux colons que, l'esprit de découverte se réveillant avec force parmi les marins, et le roi protégeant de tout son pouvoir ceux qui, pourvus de talents et de bonne volonté, se montraient disposés aux voyages de long cours vers des mers encore inconnues, plusieurs navigateurs célèbres partirent des ports de l'Angleterre. Le commodore Byron donna l'exemple; les capitaines Wallis, Carteret, Cook, et Mulgrave, ne tardèrent pas à le suivre, et à se partager les mers pour les explorer en tout sens.

## CHAPITRE LXXIX.

Suite du règne du roi George III. — 1765.

Le roi ouvrit le 10 janvier la session du parlement, et son discours donna lieu à d'assez vifs débats.

On avait d'abord ajourné le projet d'assujettir les Américains au droit de timbre, afin de leur laisser le temps de trouver à la place de ce droit, qu'ils regardaient comme odieux, quelque autre taxe qui déplût moins au peuple; mais ce n'était pas la substitution d'une taxe à une autre que demandaient les Américains, ils contestaient le principe en lui-même; ils ne reconnaissaient pas dans le gouvernement anglais le droit d'imposer sur les colonies des taxes directes; ils s'élevaient surtout avec une force mêlée d'indignation contre le principe qui avait été émis dans les chambres, que les Américains y étaient virtuellement représentés.

Conformément aux ordres qu'on leur avait transmis, les agents des colonies présentèrent mémoires sur mémoires; mais la lecture de ces mémoires ne fut point permise: seulement on fit la proposition d'entendre les Américains à la barre de la chambre. Les agents repoussèrent vivement cette proposition comme contraire à la dignité des colonies, qui ne venaient point pour pétitionner, mais pour protester. Le 7 février, un bill fut proposé en 55 articles, tendant à établir dans les colonies les mêmes droits de timbre qu'on payait dans la Grande-Bretagne. M. Charles Townshend se prononça en faveur du bill avec une vigueur extraordinaire. C'était un auxiliaire puissant que les ministres venaient de se donner. L'opposition ne resta pas muette. Le colonel Barré, semblable à l'homme d'Horace que l'indignation rendait poète, fit entendre dans un discours où ce sentiment se montrait sans déguisement, des vérités dures et une voix prophétique qui se perdit sous les voûtes de la chambre, et ne convertit ni les séides ministériels, ni les ministres eux-mêmes, qui s'étaient trop avancés pour pouvoir reculer. Dans la chambre des lords, le bill passa sans opposition, et il reçut la sanction royale par commission le 22 mars suivant.

Ce bill ne fut pas plus tôt connu dans le public, qu'il se fit une explosion d'opinions contraires. Les ministres trouvèrent des partisans zélés, mais ils eurent encore plus d'antagonistes. Les premiers citaient complaisamment l'exemple des colonies romaines, qui ne cessaient jamais de reconnaître l'autorité de la métropole; les seconds leur répondaient par l'exemple des colonies grecques, qui tiraient toute leur force de leur indépendance.

M. Grenville venait d'emporter la grande question américaine; il avait pareillement réussi dans le projet de réunir à la couronne la souveraineté de l'île de Man, repaire de contrebandiers; et tous ces succès semblaient lui promettre quelque stabilité dans le ministère; mais d'une part

les Américains s'étaient engagés à ne faire aucun usage des marchandises anglaises, ce qui jetait l'alarme parmi les négociants et les fabricants, et d'autre part le ministre avait eu la maladresse de contrarier le roi dans un acte auquel ce dernier attachait beaucoup d'importance. Ce fut au sujet du bill de régence. M. Grenville voulut donner l'exclusion à la princesse douairière de Galles, que le roi aimait beaucoup, et il y aurait réussi si un membre des communes, dévoué au roi, n'eût fait adopter un amendement en faveur de cette princesse, amendement que par pudeur les ministres n'osèrent point combattre.

Le roi conçut de vifs ressentiments contre ses ministres. Quelques troubles, occasionnés par les ouvriers en soie, qui se plaignaient de manquer de travail, en retardèrent l'explosion. Peut-être même le roi les aurait-il oubliés, si le duc de Bedford, dans plusieurs conférences qui eurent lieu entre le roi et les ministres, ne s'était plaint avec beaucoup d'aigreur des influences secrètes qui réduisaient le ministère à un rôle passif ou du moins très-équivoque. Comme tous les autres membres présents adhérèrent aux plaintes du duc de Bedford, le roi résolut de les renvoyer tous. Le duc de Cumberland fut appelé. Celui-ci eut d'abord une conférence avec M. Pitt et lord Temple. Le duc proposa le comte de Northumberland pour chef de la nouvelle administration. Mais cette proposition ne convint pas à lord Temple, qui ne voulait au ministère que ses amis. M. Pitt avait peut-être les mêmes intentions que lord Temple, mais il eut d'abord l'air d'être plus accommodant; toutefois, dans une seconde conférence, lorsqu'on voulut connaître à quelles conditions il rentrerait au ministère, il répondit qu'il était tout disposé à se rendre à Saint-James, si on lui permettait d'y faire entrer avec lui la constitution. Le duc, voyant alors qu'il serait impossible de s'entendre avec des prétentions si opposées, prit le parti de rompre la conférence, et rendit compte au roi de ce qui s'était passé; il l'invita même à garder le ministère Grenville.

Mais M. Grenville, se jugeant dès lors indispensable, voulut à son tour imposer des conditions, pour rester. Par la première de ces conditions il exigeait que lord Bute fût tout à fait éloigné des affaires. Il voulait encore le renvoi de M. Stuart Mackenzie, frère de lord Bute, et celui de lord Holland. Ces conditions parurent très-dures au roi. Les concessions qu'il fit ne satisfirent pas les ministres, qui ne cachèrent pas leur mécontentement; le roi, de son côté, ne dissimulait pas le sien: un tel état de choses ne pouvait durer. M. Pitt fut prié de se rendre à Buckingham-House; lord

Temple l'accompagna. M. Pitt parut disposé à accepter les propositions du roi, mais lord Temple fut intraitable, et il eut même assez d'ascendant sur M. Pitt pour l'entraîner. Ainsi l'entrevue de Buckingham-House resta sans résultat. Le duc de Cumberland, appelé de nouveau par le roi, fut chargé de faire des démarches auprès de l'ancien parti whig, auquel il était toujours resté attaché. Ce parti avait alors pour chef le marquis de Rockingham. Celui-ci accepta sans balancer les propositions du duc, et il fut placé à la tête de la trésorerie; tous les autres ministères furent donnés aux amis du marquis.

Le noble caractère du duc de Cumberland et la popularité dont il jouissait semblaient promettre aux nouveaux ministres un appui solide, à l'abri duquel ils trouveraient quelque chance de durée. Malheureusement ce prince mourut presque subitement, le 13 octobre, emportant des regrets universels. Rockingham perdit beaucoup; bien qu'il ne fût point sans mérite, il n'était pas capable de rendre à son parti sa vigueur primitive, de créer un système avantageux au pays, et de suivre ce système avec énergie et persévérance. Aussi faisait-on dans le public des comparaisons qui n'étaient pas en sa faveur. Le nom de M. Pitt se trouvait souvent sur les lèvres des mécontents. Bientôt on insinua méchamment que les nouveaux ministres s'étaient déshonorés, en se soumettant à la direction du *cabinet secret* qui avait déjà fourni la matière de tant de plaintes et de déclamations.

Pendant le nombre des mécontents croissait en Amérique d'une manière alarmante. Les presbytériens furent les premiers qui agirent; ils se servaient adroitement des petites passions qu'ils voyaient s'agiter de toutes parts pour arriver à l'exécution d'un projet conçu depuis longtemps: celui de former un comité permanent à Philadelphie. Les presbytériens des provinces méridionales, animés par l'exemple de leurs frères, triomphèrent de leur insouciance habituelle, et s'unirent étroitement à ceux du nord. Cette union était par elle-même un grand obstacle aux desseins de la métropole; mais comme les membres de cette union nese reposaient pas sur leurs seules forces, ils ne cessèrent d'exciter le mécontentement partout où ils en découvraient le germe, et leurs soins ne furent pas sans succès. Ce fut contre le bill du timbre que se dirigèrent les premières hostilités. Dès que ce bill impolitique fut arrivé à Boston, il excita un soulèvement général: à New-York, on le réimprima avec un entourage de têtes de mort, et on le cria par les rues sous ce titre: « Démence de l'Angleterre et ruine

de l'Amérique; » à Philadelphie, tous les canons furent encloués, et l'on ne put découvrir les auteurs du délit. Le feu de la révolte s'étendit rapidement sur les provinces, comme la flammée poussée par les vents sur une campagne que le soleil a desséchée.

Tous ceux qui appartenaient aux classes riches ou élevées étaient persuadés que la prospérité commerciale de l'Angleterre dépendait principalement des colonies d'Amérique; aussi leur langage répondait-il à cette idée exagérée. Des émigrations qui jusque-là n'avaient pas eu d'exemple avaient considérablement augmenté la population. L'armée avait également fourni un grand nombre de déserteurs. D'un autre côté, la cession du Canada et de la Floride, en délivrant les colons de la présence sur leurs frontières de deux puissants ennemis, rendait le secours des Anglais beaucoup moins nécessaire; c'était là pour les Américains un motif de plus pour désirer l'indépendance; enfin la violence, le défaut absolu d'égards avec lesquels la question du bill avait été traitée en Angleterre, faisaient monter au plus haut degré l'irritation des esprits.

La province de Virginie s'était toujours distinguée entre toutes par son loyal attachement à la couronne; elle fut la première à donner l'exemple de la résistance. La loi du timbre n'était exécutoire qu'à dater du 1<sup>er</sup> novembre, mais l'assemblée provinciale s'en occupa immédiatement. Les discours qui furent prononcés ne le cédèrent pas en véhémence à ceux des plus fougueux orateurs de la Grande-Bretagne. Le gouverneur, informé de ce qui s'était passé, prononça la dissolution de l'assemblée, mais il était trop tard; le coup était porté! L'assemblée provinciale de la Nouvelle-Angleterre alla bien plus loin: ses membres refusèrent de se considérer comme sujets de la grande-Bretagne, et ils prirent la résolution de résister à la métropole en tout ce qui concernerait la législation et l'indépendance du pays.

De l'assemblée de Boston sortit une idée qui, généralement adoptée par les provinces, devait consommer à la longue la ruine de l'autorité de la métropole. Les provinces furent invitées à envoyer des députés à un congrès général qui devait se tenir à New-York; c'était une véritable assemblée nationale qu'on voulut créer, afin de pouvoir opposer au parlement d'Angleterre le vœu de la nation tout entière. Ce congrès se réunit le 7 du mois d'octobre. Après d'assez vifs débats qui durèrent plusieurs jours, il adopta 14 articles réglementaires, et il arrêta qu'il serait présenté une adresse au roi, une pétition à la chambre des communes, et un mémoire à la chambre des lords.

Dans ces diverses pièces, les Américains soutenaient que le parlement de la Grande-Bretagne n'avait pas le droit de taxer ceux qui n'y étaient pas représentés ; que leurs vrais représentants, c'étaient leurs assemblées provinciales, qui seules pouvaient imposer des taxes d'une manière constitutionnelle. Ils se plaignaient ensuite du tort que ferait à l'Amérique la taxe du timbre ; ils finissaient par dire que l'effet infaillible de cette taxe, si elle était maintenue, serait de les empêcher d'acheter aucunes marchandises anglaises, ce qui aurait pour résultat de briser tous les liens commerciaux qui unissaient les deux pays.

Le congrès avait tenu ses séances avec beaucoup d'ordre et de décence ; aussi n'alarma-t-il que médiocrement les agents de l'Angleterre : c'est qu'ils n'en calculèrent pas toutes les suites ; ils ne virent pas que des liaisons très-étroites s'étaient établies entre toutes les provinces, et surtout entre leurs principaux personnages, ceux qui, par leur crédit, leur position sociale, leurs talents ou leurs richesses, exerçaient le plus d'influence sur l'opinion.

Tous les chefs du parti de l'indépendance n'étaient pas modérés ; tous n'étaient pas ennemis des mesures violentes, pourvu qu'elles fussent hostiles ; on vit des hommes du rang le plus élevé se mêler à la populace et la pousser à la révolte ; aussi, quand les préposés du timbre se présentèrent venant de l'Angleterre, quelques-uns furent contraints de renoncer publiquement à leurs fonctions, avec serment de ne plus les reprendre ; d'autres prirent le parti plus sage de s'en retourner en Europe. Les officiers de judicature, les avocats, les procureurs, s'engagèrent à suspendre tout exercice de leurs fonctions, à les abandonner même plutôt que de se servir de timbre ; et les patrons des navires qui portaient des marchandises estampillées ou des connaissements de la douane, étaient obligés de les livrer à la populace, qui les brûlait sur le rivage avec des cris de joie.

Quand le 1<sup>er</sup> novembre fut arrivé (c'était l'époque marquée pour la mise à exécution de la loi), il n'existait pas dans les colonies un seul feuillet de papier timbré. Aussi toutes les affaires pour lesquelles ce papier était indispensable, telles que les actes authentiques, les procédures, les jugements des tribunaux, les transactions qui devaient avoir un caractère légal, furent interrompues et suspendues. Cette stagnation forcée amena pour premier résultat la misère publique. Dans plusieurs provinces, les gouverneurs, pour prévenir de plus grands maux, et bien qu'obligés de faire exécuter la loi, prirent le parti de l'ajourner

indéfiniment, en se fondant sur l'impossibilité absolue de se procurer du papier timbré.

Mais ce qui fit plus de tort à l'Angleterre que le refus de recevoir la loi du timbre, ce fut la résolution que prirent les marchands de toutes les provinces qui avaient figuré au congrès, de ne plus recevoir aucuns produits de l'Angleterre, naturels ou industriels ; et à cette mesure on ne tarda pas à en joindre une autre, ce fut de ne permettre aucune exportation ; de sorte que le tabac de la Virginie et de la Caroline du Sud cessa d'arriver aux ports de l'Angleterre, ce qui causa en effet un très-grand préjudice, vu l'immense quantité de cette denrée qui s'absorbait annuellement dans la Grande-Bretagne.

D'un autre côté, les colons, tout en se privant des marchandises anglaises, ne négligèrent rien de ce qui pouvait leur rendre la privation moins pénible. Une association se forma dans New-York pour le progrès des arts et du commerce. Un marché fut ouvert pour la vente des produits du pays. On fabriqua des toiles, des lainages, des papiers peints, des ustensiles de fer, et beaucoup d'autres objets de ce genre ; et, afin que les manufactures de lainages ne manquassent pas de matière, un grand nombre de colons s'engagèrent à ne point manger de mouton. Les gens de qualité donnèrent un autre exemple, ce fut de ne porter que des habits de drap grossier fabriqué dans le pays.

Toutes ces mesures furent prises par les provinces les plus importantes de l'Amérique : New-England, New-York, New-Jersey, Philadelphie, la Virginie, les deux Carolines, et Maryland. Les autres provinces suivirent l'exemple des premières moins par goût que par faiblesse.

Quand on connut à Londres la déclaration des droits de la province de Virginie, il y eut dans le conseil plusieurs avis tendant à établir que cette déclaration était un acte attentatoire à la constitution de l'Angleterre, à soutenir par la force le bill du timbre, et à tenir la main à la stricte observation des lois. Mais le conseil ne s'occupa de cette affaire que longtemps après, comme s'il eût ignoré que les révolutions marchent vite. Le général Conway écrivit au gouverneur de la Virginie, pour l'engager à convoquer une seconde assemblée, qui ne serait composée que de personnes sages et raisonnables. Cette seconde assemblée ne manquerait pas, suivant lui, d'annuler ce qu'avait fait la première. Le général soumit ensuite l'affaire au conseil, qui éluda constamment de donner des instructions nouvelles. On aurait dit, à voir les irrésolutions, l'embarras toujours croissant de ce conseil, que tous ses membres avaient été saisis par un esprit

de vertige. Ils n'osaient conseiller aucune mesure vigoureuse, ils n'imaginaient rien, ils se contentaient de dire au roi de demander l'avis du parlement ! Mais, quoiqu'on se trouvât alors au mois d'octobre, le parlement ne fut convoqué que pour le 17 décembre ; et comme les fêtes de Noël arrivaient huit jours après, le parlement à peine assemblé suspendit ses séances, suivant l'usage.

Pendant cet ajournement des chambres, le marquis de Rockingham convoqua chez lui les membres du ministère et du conseil du roi, pour aviser aux moyens de mettre un terme aux troubles de l'Amérique. L'un des membres présents proposa « de faire déclarer par un acte du parlement le pouvoir législatif de la Grande-Bretagne sur l'Amérique, de poursuivre comme coupable de haute trahison quiconque tenterait de contester ce pouvoir par écrits, par paroles, ou autrement ; et après avoir ainsi assuré la suprématie de la métropole, de soumettre à révision le bill du timbre et de faire les changements qui sembleraient convenables ou nécessaires. » Cet avis, s'il eût été suivi, aurait pu produire d'heureux résultats, en arrêtant dès ses premiers pas la révolution américaine ; mais la faiblesse de caractère de la plupart des membres du cabinet était incompatible avec toute mesure vigoureuse. En dernière analyse rien ne fut décidé sur cet objet important.

Le mois de décembre de cette année vit mourir à Rome le vieux prétendant, chevalier de Saint-George. Il était âgé de soixante et dix-huit ans. Il avait vu durant sa longue carrière six souverains occuper le trône d'Angleterre que son père avait perdu. Il laissa deux fils : Charles-Édouard, devenu fameux par son expédition plus qu'aventureuse, et Henri, qui embrassa l'état ecclésiastique, et fut décoré de la pourpre romaine sous le nom de cardinal d'York.

## CHAPITRE LXXX.

Suite du règne du roi George III. — 1766.

Le roi se rendit à Westminster le 14 janvier, et, comme chacun s'y attendait, il ne parla guère que de l'Amérique. Il exprima ses regrets pour tous les désordres qui avaient eu lieu, mais il espérait que la sagesse des deux chambres réconcilierait les colons avec la métropole sans compromettre les droits de la législature britannique. Mais, tandis que le roi tenait ce langage, des pétitions arrivaient de tous les points du royaume. Le haut commerce, les fabricants, les manufac-

turiers, parlaient sans ménagement de la ruine totale de plusieurs classes nombreuses, du danger que couraient les fonds publics, de la stagnation des affaires ; ils exhortaient le gouvernement à prendre des mesures promptes et décisives. Dans le même temps on recevait les pétitions de la Virginie et de la Géorgie. Il en vint aussi de l'île de la Jamaïque.

Les débats qui suivirent le discours du roi se ressentirent de la disposition des esprits. Les affaires se présentaient sous l'aspect le plus sombre tant au dedans qu'au dehors. Au dedans, les vivres étaient d'une cherté extraordinaire ; plusieurs milliers d'individus se trouvaient sans emploi ; le commerce languissait, et de toutes parts l'irritation des esprits était extrême. Au dehors, c'est-à-dire en Amérique, c'étaient des scènes de troubles et d'anarchie qui tous les jours se renouvelaient, parce que les passions populaires avaient brisé le joug des lois.

Les partisans du dernier ministère ne se montrèrent nullement touchés du contenu des pétitions, qu'ils affectaient de regarder comme le résultat des manœuvres secrètes des hommes qui se trouvaient au pouvoir. M. Pitt et son parti ne se contentèrent pas de demander le rapport de la loi du timbre, ils prétendirent encore que la Grande-Bretagne n'avait pas le droit d'imposer des taxes directes sur des hommes qui n'étaient pas représentés. Les ministres voulaient prendre un terme moyen : rapporter le bill, mais en même temps proclamer une déclaration de droits.

Dans la chambre des communes, M. Burke prit part à la discussion, par un discours qui devait le placer au premier rang des orateurs. Il étonna la chambre, dit le docteur Hugues, par la vigueur de ses expressions et par les charmes de son éloquence. Il fut complimenté hautement par M. Pitt, qui, dans le discours qu'il prononça immédiatement, se surpassa lui-même en déployant une force de pensée et de raisonnement irrésistible, une logique serrée, qui ne laissait à ses adversaires aucun subterfuge.

Il n'était pas impossible de répondre à M. Pitt : sa distinction entre la législation et le droit d'imposer des taxes était moins solide que spécieuse. Le meilleur argument en faveur des Américains, c'était qu'ils n'étaient pas représentés dans les chambres, et que le droit d'imposer des taxes résidant uniquement dans les communes, toute commune non représentée ne pouvait être soumise à une taxe qu'elle n'aurait point consentie.

M. Grenville prit à son tour la parole : ce fut principalement pour repousser les attaques dont il avait été l'objet.

Après que l'ancien ministre eut fini de parler, plusieurs membres se levèrent pour lui répondre; mais, d'après le vœu exprimé par la chambre, la tribune fut cédée à M. Pitt, qui, dans un second discours, où il ne se montra ni moins logicien ni moins éloquent que dans le premier, répondit à toutes les objections de M. Grenville et de ses amis; et s'il ne put laver les Américains des excès qu'ils avaient commis, il sollicita pour eux l'indulgence de la chambre par une citation empruntée au poëte Prior, conseillant à un mari de fermer un peu les yeux sur les torts de sa femme, et de lui tenir compte de ses vertus (1).

La question était importante, et il y avait urgence à la décider promptement. Mais on eut tant de papiers à vérifier, de témoins à entendre, tant de pétitions à examiner, que les débats traînèrent nécessairement en longueur. Ils furent constamment soutenus de part et d'autre avec beaucoup de chaleur. Les amis de l'ancien ministère faisaient les plus grands efforts pour le maintien du bill. Ceux qui demandaient que le bill fût rapporté n'étaient point d'accord entre eux : les uns voulaient bien que la loi fût rapportée, mais ils voulaient aussi que le droit de l'Angleterre, de taxer ses colonies, fût solennellement proclamé; les autres, c'étaient les partisans de M. Pitt, déniaient simplement l'existence du droit.

Le fameux Benjamin Franklin, qui avait du pays une connaissance profonde, avait été choisi par la province du Massachusetts en qualité d'agent, et envoyé à Londres avec la mission expresse d'employer tous les moyens pour faire rapporter les mesures dont on se plaignait. L'ancien ministère n'avait eu aucun égard aux représentations de Franklin; les nouveaux ministres ne firent pas de même : ils reçurent Franklin avec bienveillance, et Franklin leur dit que les colonies, très-bien disposées pour la mère patrie, ne craignaient rien tant qu'une séparation. Quant à lui-même, il se montrait persuadé que des mesures conciliatoires, commençant par le rapport de l'acte du timbre, suffiraient pour rétablir l'harmonie, lors même que la révocation serait accompagnée d'un acte du parlement confirmatif du droit prétendu d'imposer des taxes sur les colonies.

Franklin pensait-il alors ce qu'il disait? On a prétendu qu'à cette époque il avait déjà très à cœur l'indépendance de sa patrie; qu'il savait très-bien que ses concitoyens soupiraient après la séparation, et qu'en cette occasion il jeta

sciemment les ministres dans l'erreur. Il avait trop de pénétration pour ne pas sentir qu'une simple révocation, qu'une concession temporaire, ne pourrait pas donner des formes durables à la réconciliation.

Quand il fut question dans la chambre de voter pour l'adoption ou le rejet, tous les partis redoublèrent d'efforts. Les ministres à la fin l'emportèrent : ils eurent 275 voix contre 167. Les débats se renouvelèrent à la chambre haute. La question du droit trouva un dangereux adversaire dans lord Camden, ami de M. Pitt. La question de la révocation fit naître une opposition plus violente encore; il y eut 71 voix contre 105; 33 pairs protestèrent à la seconde lecture du bill, 28 les imitèrent à la troisième. Après ces deux bills, il en passa un autre qui avait pour objet de relever des peines encourues ceux qui dans leurs traités s'étaient servis de papier non timbré.

Cependant les ministres, à qui leur triomphe sur l'importante question d'Amérique semblait donner quelque chance de durée, cherchèrent à se populariser en introduisant dans plusieurs branches d'administration des améliorations désirées : ils pensaient ainsi que, soutenus par l'opinion, ils pouvaient plus aisément se maintenir à leur poste. Ils avaient eu des conférences avec les principaux négociants des Indes occidentales. Il en résulta un bill qui ordonna l'ouverture de deux ports libres, l'un à la Dominique, l'autre à la Jamaïque; d'autres mesures furent prises en faveur du commerce des colonies, et des charges onéreuses disparurent. Le commerce vit s'ouvrir encore devant lui de nouveaux débouchés vers la Russie. Les ministres obtinrent aussi de la France la liquidation de plusieurs créances restées en ouvert depuis la cession du Canada.

Ils ne se bornèrent pas à ces mesures, qui ne regardaient que le commerce maritime : ils firent rapporter la taxe sur le cidre, ou plutôt la partie de cet impôt qui retombait sur le peuple. Le mode de perception fut aussi changé. Un bill qui restreignait considérablement l'importation des soieries étrangères fut accueilli avec enthousiasme par tous les manufacturiers anglais; on abolit pareillement une ancienne taxe sur les portes et fenêtres.

D'un autre côté, les ministres tranchèrent la question qui avait déjà occupé les chambres à l'occasion du procès de Wilkes, celle des ordres généraux d'arrestation. Il fut décidé que, hors les cas prévus par le parlement, de tels ordres étaient illégaux, et qu'il y aurait violation de privilège s'ils étaient exécutés sur un membre de la chambre des communes.

(1) « Be to her faults a little blind;  
« Be to her virtues very kind. »

Tous ces actes du ministère étaient bien faits pour lui donner de la popularité ; car le plus grand nombre offraient une utilité réelle ; toutefois il ne put se raffermir , et sa chute était toujours imminente.

Le duc de Grafton , prévoyant la dislocation prochaine du cabinet , ne voulut pas l'attendre , et il donna sa démission : il justifia cette mesure , qu'on appela intempestive , en disant que les ministres n'avaient pas assez de vigueur pour conduire sûrement le timon de l'État ; suivant lui , M. Pitt était le seul homme qui pût fortifier les ressorts usés de l'administration.

L'acte de révocation fut reçu en Amérique avec un sentiment assez général de satisfaction , quoiqu'il se trouvât accompagné de la déclaration des droits. Mais cette réserve d'un droit , dont par le fait on abjurait l'exercice , ne parut à la masse du peuple qu'une vaine précaution de vanité pour sauver l'honneur du parlement ; aussi n'en conçut-il aucune alarme. Dans les hautes classes mêmes beaucoup d'hommes de sens et de probité pensèrent et dirent hautement qu'il n'existait plus aucun sujet d'appréhension.

Les républicains de la Nouvelle-Angleterre se livrèrent dans le premier moment à toutes les joies d'un grand triomphe remporté sur un ennemi ; car ils regardaient comme un ennemi le gouvernement de la Grande-Bretagne. Mais aussitôt après la première explosion de l'allégresse populaire , ils s'emparèrent de l'acte déclaratif des droits , et il ne leur fut pas difficile d'en faire un vif sujet d'alarme , et d'allumer les ressentiments du peuple. La justice avait repris son cours , les marchands leurs opérations , mais les écrivains du parti n'omirent rien de ce qui pouvait exciter la haine , et nourrir la discorde.

Ce qui put donner la juste mesure de la disposition générale des esprits , ce fut le contenu des diverses adresses de remerciement que les assemblées coloniales votèrent pour le roi. Elles étaient remplies de protestations de dévouement et de gratitude , mais il n'y avait pas un seul mot d'action de grâces pour le parlement ; il était même aisé de se convaincre qu'on avait évité avec soin toute expression qui eût rapport à lui ; on ne voulait pas même le nommer. Encore toutes ces adresses ne contenaient-elles que de vaines démonstrations de sentiments de bienveillance qui n'étaient pas dans les cœurs ; c'est là du moins ce qu'il est permis de penser , quand on juge des choses par les événements qui les suivent : toutes ces protestations parasites de dévouement firent bientôt place à des signes peu équivoques de l'esprit de révolte qui commençait à s'agiter de nouveau.

Les premiers symptômes d'hostilité ne tardèrent pas à se montrer. L'assemblée coloniale de Massachusetts avait fait choix de M. James Otis pour son orateur ou président. Le gouverneur Bernard ne voulut point l'accepter ; et l'assemblée , par représailles , lorsqu'il fut question de nommer les membres du conseil , mit à l'écart quatre d'entre eux qui l'étaient depuis un grand nombre d'années. Ces quatre membres passaient pour des amis dévoués de l'Angleterre. Sir F. Bernard vit dans le procédé de l'assemblée une attaque directe contre le gouvernement , qu'elle cherchait à priver de ses plus fidèles serviteurs. Il se plaignit par un message dont il n'avait point pesé les expressions ; il eut surtout le tort de se mettre en opposition avec des hommes plus habiles que lui , qui cherchaient à exciter l'irritation à laquelle il n'était que trop porté par son caractère , et qui profitaient adroitement ensuite des fautes que cette irritation lui faisait commettre.

L'assemblée répondit au gouverneur par des expressions où l'ironie se cachait sous les dehors du dévouement.

Cette affaire n'alla pas plus loin ; mais bientôt après , le gouverneur transmit à l'assemblée un message pour l'inviter à prononcer sur l'indemnité due aux personnes qui avaient souffert des derniers troubles. Ce message était accompagné d'un acte du parlement qui recommandait cette mesure. Mais les Américains n'ignoraient pas qu'à la place de ce mot il y en avait un beaucoup plus offensant pour des hommes qui déjà se berçaient des riantes idées de l'indépendance ; ils savaient même que la substitution du mot *recommandée* n'avait été faite qu'après de longs débats. L'assemblée , qui voulait montrer quelque condescendance pour les amis qu'elle avait aux communes d'Angleterre , et qui au fond désapprouvait la conduite et les excès des mutins , répondit au gouverneur que , comme l'indemnité était moins un acte de justice qu'un acte de pure générosité , elle ne pouvait imposer une charge de ce genre à ses commettants avant de les avoir consultés. En conséquence , elle déclarait ajourner la question à la session prochaine.

Après d'inutiles efforts , tentés pour obtenir une solution , le gouverneur prorogea la session , mais il la rouvrit peu de temps après. La chambre coloniale accorda pour lors une indemnité , mais en même temps elle stipula impunité ou amnistie en faveur de tous les coupables ; et pour qu'on ne se méprit pas à ses intentions , elle s'exprima ainsi : « La chambre , en passant le bill , a cédé à l'influence que devait exercer sur elle la gracieuse recommandation de S. M. ; elle a encore agi par

simple déférence pour les illustres patrons des colonies dans la Grande-Bretagne; au surplus, elle n'a regardé nullement la recommandation du roi comme un ordre qui ne souffre ni débats ni controverse; elle est au contraire pleinement persuadée qu'au fond les damnifiés n'avaient aucune juste demande à former; en conséquence, la décision actuelle ne pourra, en aucun cas, faire précédent.» Ce bill d'indemnité a été considéré avec raison comme un acte extraordinaire de présomption et d'orgueil de la part de la chambre coloniale; mais il faut convenir que l'affectation du gouverneur à parler sans cesse de l'acte du parlement, comme d'une injonction, rendait la chambre coloniale excusable jusqu'à un certain point.

Tandis que l'animosité prenait ainsi la place de la bonne intelligence entre le gouverneur Bernard et les assemblées coloniales, le ministère Rockingham touchait au terme de sa carrière. Le chancelier lord Northington lui porta le premier coup en demandant à se retirer. Il souffrait depuis beaucoup d'années d'attaques fréquentes de goutte, qui souvent l'avaient empêché de remplir les fonctions qui lui étaient confiées. Il désirait le repos; la faiblesse du ministère dont il faisait partie fut pour lui un motif de hâter sa résolution. Il n'avait jamais été attaché à ses collègues; il avait eu avec eux plusieurs contestations sérieuses, il n'en voulait pas avoir d'autres; il demanda une audience au roi: il lui dit que le ministère Rockingham était incapable de conduire le gouvernement; il parla de M. Pitt comme du seul homme qui pût soutenir ce lourd fardeau, sans en être accablé. Northington reçut immédiatement l'ordre du roi de conférer avec M. Pitt, et même de lui offrir carte blanche pour la composition d'un nouveau ministère. Le général Conway, qu'on excepta seul de la réforme projetée, fut présent à toute la négociation; elle eut lieu le 12 juillet.

Quand le ministère fut nominativement composé, on envoya chercher lord Temple, qui, arrivant le 16 chez M. Pitt, se montra fort surpris qu'on voulût le mettre à la tête de la trésorerie sans l'avoir consulté, et sans lui laisser même la faculté de désigner un seul membre du nouveau ministère. Il croyait avoir le droit d'exiger cette marque de confiance de l'ancienne amitié qui le liait à M. Pitt, et il fit tous ses efforts pour engager ce dernier à revenir sur ce qui était fait; mais M. Pitt ne voulut rien entendre. Comptant sur l'entière confiance du souverain, il n'hésita pas à sacrifier à son orgueil une amitié de plusieurs années.

M. Pitt avait un défaut, c'était de croire qu'à son nom les hommes de tous les partis viendraient se ranger autour de lui, et pour penser, pour agir, attendre les oracles qu'il aurait prononcés; mais il se trompait: lord Temple, Rockingham même, avaient beaucoup d'amis, qui tous se séparèrent de M. Pitt. Aussi, malgré les pouvoirs illimités qu'il avait reçus, il eut beaucoup de peine à composer un ministère. Il fut obligé de choisir, de prendre ses collègues dans tous les partis; il parvint ainsi à former un ministère bizarre, que M. Burke comparait à une pièce marquetée ou à un pavé composé de couleurs variées, posées sans ciment. Le duc de Grafton reçut le prix de son dévouement antérieur: il fut placé à la tête de la trésorerie. C'était un poste que M. Pitt ne pouvait occuper lui-même, à cause de sa faible santé. Il ne prit que le sceau privé, espèce de sinécure où il trouverait tout le temps de diriger les mannequins ministériels comme il l'entendrait (1). Ce fut à cette époque que, ne prenant plus la peine de cacher son ambitieuse vanité, M. Pitt reçut le double titre de vicomte de Pynsent et de comte de Chatham.

M. Charles Townshend, qui, par son éloquence, s'était fait une grande réputation dans la chambre des communes, fut chargé de conduire cette chambre en qualité de chancelier de l'échiquier; le général Conway conserva sa place de secrétaire d'État. M. Mackenzie, frère de lord Bute, fut réintégré dans le poste qu'il avait déjà rempli de garde du sceau privé de l'Écosse.

Cependant le nouveau comte de Chatham perdait une grande partie de sa popularité. On imagine qu'une ambition secrète, adroitement dissimulée, avait jusque-là dirigé sa conduite, plus qu'un véritable zèle pour le bien général, plus surtout que son attachement aux intérêts populaires. On trouva qu'il n'avait fait de l'opposition que pour se faire remarquer, et que les grands talents qu'il tenait de la nature l'avaient très-bien servi dans le dessein de parvenir; qu'il ne s'était déclaré l'adversaire des ministres que pour le devenir à leur place; qu'au fond il ne se montrait nullement supérieur aux hommes qui recherchent la faveur du souverain pour obtenir des honneurs et des richesses, puisqu'il jouissait déjà d'une pension très-forte, et qu'il venait d'obtenir les titres qui pouvaient flatter sa vanité. Il est certain que son entrée à la chambre des lords diminua tout d'un coup sa popularité; car en gé-

(1) Cette expression appartient au docteur Hugues, qui appelle les nouveaux ministres *the State puppets*, «les marionnettes d'État.»

néral le peuple sait gré à celui qui est né au sein de l'opulence et des grandeurs de prendre et de défendre ses intérêts, mais il se méfie de celui qui, sorti de ses rangs, brigue la grandeur et poursuit l'opulence. Il croit voir dans le premier un généreux désintéressement, et le plus souvent il se trompe; cette erreur est même assez naturelle. Le peuple raisonné peu, il juge sur le rapport presque toujours imparfait de ses sens.

D'un autre côté, on eût dit qu'il n'était pas décoré du titre de premier ministre; on aurait pu douter même qu'il fût ministre: comme dans le nombre des collègues qu'il s'était donnés, il s'en trouvait plusieurs qui n'aimaient ni sa personne ni ses principes politiques, toutes les fois que, retenu chez lui par ses souffrances, il ne pouvait se rendre au conseil, on adoptait assez souvent des plans qui n'étaient pas les siens. Le duc de Grafton, dit M. Nicholls, avait tant de laisser aller dans le caractère, qu'il appartenait toujours au premier occupant; or, ce premier occupant, c'était Charles Townshend, et comme celui-ci n'avait pas de principes fixes, il n'était pas surprenant que le ministre Grafton, sous un tel guide, n'eût jamais lui-même de projet arrêté, désavouant le jour ce qu'il avait fait la veille. Deux écrits satiriques de Burke, dont le second était censé servir de réponse au premier, contribuèrent beaucoup à faire perdre à lord Chatham son influence. M. Beckford, malgré son crédit et ses richesses, partagea la fortune de son ami Pitt; et quand on les entendit l'un et l'autre soutenir dans les chambres que le pouvoir de dispenser de l'exécution des lois était une prérogative de la couronne, ils perdirent la confiance de tous les amis de la constitution, et achevèrent de se rendre impopulaires.

Le premier essai que fit lord Chatham de ses talents diplomatiques ne fut pas heureux: il voulait établir entre l'Angleterre et les souverains du Nord une confédération capable de contre-balancer la puissance que la France avait, suivant lui, acquise par le pacte de famille. C'était la Russie et la Prusse que lord Chatham voulait principalement engager; il prétendait ensuite faire entrer dans la confédération la Suède et le Danemark, les petits princes de l'Allemagne et les États Généraux. Mais le roi de Prusse se montra très-peu disposé à former de nouvelles alliances avec l'Angleterre: il avait sur le cœur les procédés de cette puissance envers lui vers la fin de la guerre de sept ans.

Il parait d'ailleurs que le roi de Prusse recevait de Londres des informations très-exactes sur la situation de l'Angleterre et sur ses hommes d'État.

On lui avait parlé de l'influence toujours subsistante de lord Bute, influence à laquelle on disait que lord Chatham avait fini par se soumettre, ce qui avait grandement obscurci sa réputation antérieure. Celui qui s'était si orgueilleusement vanté de ne se rendre jamais responsable de mesures qu'il n'aurait point dirigées, on l'accusait maintenant de s'être réduit au rôle d'agent de ces mêmes hommes contre lesquels il avait tant déclamé: son acceptation de la pairie était un texte fécond de sarcasmes; les pamphlets pleuvaient; la cité de Londres, qui, l'année précédente, lui aurait rendu presque les honneurs divins, avait plusieurs fois repoussé la proposition de lui envoyer une adresse de congratulation. Le roi de Prusse connaissait toutes ces circonstances, et il ne croyait pas que lord Chatham pût rester longtemps encore au ministère.

La fortune semblait conspirer à cette époque avec les ennemis de lord Chatham, pour décrier son administration. Les récoltes de l'année précédente avaient totalement manqué, et il en était de même sur le continent; de sorte qu'on craignait avec assez de fondement que les manœuvres des monopoleurs ne livrassent l'Angleterre aux horreurs de la famine. C'étaient là des circonstances qu'il n'avait pas été au pouvoir de Chatham d'empêcher; mais le peuple qui, lorsqu'il souffre, s'en prend à tout le monde de ses maux, l'accusait d'imprévoyance, et peut-être même le soupçonnait-il de connivence avec les monopoleurs. Des soulèvements sérieux eurent lieu dans beaucoup de villes; la populace se chargeait elle-même de régler le taux du marché, et de punir ceux qu'elle trouvait coupables. Un assez grand nombre de personnes perdirent la vie. Des commissions furent créées, envoyées sur les lieux, les lois contre les accapareurs remises en vigueur; il y eut des condamnations contre les chefs d'émeute; mais comme le prix et la rareté des subsistances allaient toujours augmentant, la cité de Londres présenta une adresse au roi pour le prier de prendre quelque mesure efficace; mais le parlement n'était pas encore assemblé; le roi ordonna de mettre l'embargo sur tous les bâtiments chargés de grains qui étaient frétés pour le continent.

Le parlement se réunit le 11 novembre. La rareté et le prix élevé des grains furent le principal texte du discours du roi. Lorsqu'il fut question des adresses, des débats très-vifs s'élevèrent; on proposa des amendements qui tendaient directement à imposer la conduite du conseil privé. Ces amendements furent rejetés, mais on n'en crut pas moins nécessaire de promulguer un

bill d'indemnité pour tous ceux qui avaient agi par obéissance dans l'affaire de l'embargo. Quand ce bill fut présenté, de violentes altercations s'élevèrent, surtout dans la chambre haute. On vit les plus anciens, les plus fermes champions des droits populaires, prendre avec chaleur la défense de la prérogative royale et de l'usage qu'en avait fait la couronne en cette occasion. Ce fut en cette circonstance que lord Chatham avoua que le pouvoir de suspendre l'exécution de la loi dans les cas urgents est inhérent au trône; qu'il fait partie de la prérogative royale, et qu'il peut être exercé pendant la vacance des chambres; qu'une mesure devenait légale dès qu'elle était nécessaire; que la couronne, ayant seule le pouvoir exécutif, elle était investie par la constitution du droit de faire, en l'absence du parlement, tout ce que peut exiger l'intérêt de l'État.

Cette proposition fut vivement combattue par lord Temple, lord Littleton, et lord Mansfield. Ce dernier avait été longtemps regardé comme un partisan déclaré de la cour; et maintenant il s'était transformé en champion zélé de la constitution. «En cette occasion, dit M. Nicholls, il monta sur le grand cheval de la liberté, et il obtint des applaudissements.» Il est probable que lord Mansfield aurait préféré une autre monture; peut-être voulait-il être ministre. Malgré l'opposition, le parlement lui-même reconnut formellement dans son adresse au roi que la conduite des ministres ne méritait aucun reproche; le parlement pria le roi de maintenir, et même d'étendre l'embargo.

Cependant, la position de lord Chatham n'était rien moins qu'agréable: il avait perdu sa popularité au dehors et son influence au dedans, et il se sentit tellement découragé que, se voyant abandonné de tous ses amis, peu sûr de ceux qui lui restaient, ne pouvant compter sur l'affection des hommes qu'il s'était donnés pour collègues, ne trouvant dans les chambres que des ennemis, perdant de jour en jour le peu de popularité que lui avait conservée son ancienne renommée, obsédé de plaintes et de tracasseries, l'esprit mécontent, le tempérament usé par les soucis, les membres torturés par la goutte, il devint incapable de conduire les affaires, et laissa le cabinet suivre la marche qu'il voulut adopter.

## CHAPITRE LXXXI.

Suite du règne du roi George III. — 1767.

Peu de temps après l'ouverture de la session, il fut question des subsides, qui montaient à

8,500,000 livres. Pour aider en partie à compléter cette somme, le chancelier de l'échiquier insinua qu'on pourrait reprendre la question du droit de taxe de la chambre sur l'Amérique. M. Charles Townshend, aux principes mobiles, avait soutenu en 1765 le bill du timbre, et l'année suivante il avait voté pour la révocation; quelques mois plus tard il déclara formellement que l'Amérique devait être taxée. Aussitôt le parti tout entier de la cour s'empara pour ainsi dire de lui pour le pousser en avant. «Je ne dirai pas, écrit à ce sujet M. Nicholls, que M. Charles Townshend trahissait ses collègues, mais il voyait décliner sensiblement le crédit de lord Chatham, et il cherchait à augmenter le sien en flattant les désirs du roi.» Il s'agissait dans son plan d'imposer le verre, le thé, le papier, les couleurs pour peindre, qu'on importerait en Amérique, et le bill ne trouva presque point d'opposition; mais les Américains prétendirent que ce bill, comme celui du timbre, tendait au même but. Aussi quand il fut question dans les chambres de cette désobéissance formelle, il y eut des motions nombreuses pour la prompte adoption de mesures propres à subjuguier l'esprit de révolte. Cependant on fut en général d'avis qu'il ne fallait tenter de ramener les Américains au devoir qu'en déployant une sage fermeté, tempérée par la bienveillance. Le bill qui fut passé déclara suspendu le pouvoir législatif de l'assemblée coloniale, tant que les réquisitions de rations ne seraient pas soldées.

Le parlement fut prorogé le 2 juillet.

Un événement auquel on était loin de s'attendre occasionna quelques changements dans le ministère. Ce fut la mort presque subite de M. Charles Townshend, prématurément enlevé à sa famille et à ses amis dans toute la vigueur de l'âge. «C'était, dit M. Burke, un véritable prodige, qui, s'il eût vécu, aurait surpassé en éloquence lord Chatham lui-même.» Il mourut le 4 septembre. Ce fut à cette époque que M. Charles Jenkinson commença sa carrière politique: il avait toujours passé pour le confident intime de la princesse douairière de Galles et de lord Bute, leur servant d'intermédiaire, et leur rendant compte, honnête espion, de tout ce qu'il voyait ou qu'il entendait: pour prix de ses services, il devint lord de la trésorerie. Au surplus, il se montra dans la suite politique habile, orateur logicien, versé dans la législation du pays, ce qui lui valut l'estime du parlement. Le ministère, en partie refait, prit le nom de son chef le duc de Grafton, «ministère, dit le pseudonyme Junius, composé de déserteurs de tous les partis.»

Les premiers actes du ministère eurent lieu sous

de tristes auspices. Il avait contre lui toutes les classes du commerce : en Angleterre, les basses classes du peuple toutes prêtes à se soulever ; en Amérique, tous les colons exaspérés contestant à la métropole les droits qu'elle voulait exercer, dans les chambres une double opposition, l'une conduite par le froid et cauteleux Grenville ; l'autre reconnaissant pour chef l'éloquent et satirique Burke, différant tous deux sur beaucoup de points de doctrine, mais parfaitement d'accord dans leurs efforts communs pour renverser le ministère, sauf ensuite à se disputer ses dépouilles. Le parlement s'étant réuni le 24 du mois de novembre, n'eut à s'occuper que des moyens de soulager la détresse du peuple, qui continuait à souffrir de la cherté des vivres. Le général Conway, à propos de l'adresse, trouva le moyen de faire l'oraison funèbre de son ami l'ancien chancelier de l'échiquier, auquel, dit-il, il était possible de trouver un successeur pour sa place, non pour ses talents et son habileté. Le parlement fut prorogé le 21 décembre.

## CHAPITRE LXXXII.

Suite du règne du roi George III. — 1768.

George III désirait sincèrement le bonheur du peuple, mais beaucoup de causes s'opposaient à ce que ses vœux s'accomplissent. Il avait d'abord contre lui ses propres préjugés et son attachement invariable aux idées qu'il avait conçues. L'opiniâtreté qu'il montrait en certaines occasions était une erreur de son esprit, non un tort de son cœur ; il croyait bien faire, et il s'obstinait à l'exécution de son projet. Il avait voulu détruire l'aristocratie des whigs, et, pour y réussir, il avait appelé au ministère des hommes de tous les partis. Mais lord Bute, qu'il avait chargé de la direction, manquait des talents nécessaires ; il avait agi d'ailleurs avec trop de précipitation, et c'était le moyen d'introduire le désordre dans l'administration ; car la constitution anglaise, dit Burke, se soutient par un parfait équilibre entre deux voies semées d'écueils et de précipices. Si vous la faites pencher d'un côté plus que de l'autre, si vous déplacez le point glissant sur lequel elle s'appuie, vous risquez de tout renverser. La constitution ne succomba pas à l'épreuve maladroitement tentée par lord Bute, grâce aux principes solides sur lesquels elle est fondée ; mais l'aristocratie des whigs ne fut point détruite. On crut l'avoir brisée, mais chacun de ses débris, comme les cent têtes de l'hydre, forma le noyau d'un parti nouveau, non moins

hostile au gouvernement que le corps même d'où il était sorti.

Ce n'était pas assez d'avoir à lutter contre l'aristocratie des grandes familles whigs ; il fallait encore avoir à redouter l'invasion de la démocratie. Comme les whigs n'étaient arrivés au pouvoir, aux honneurs, à l'opulence, et surtout à l'empire qu'ils exerçaient sur le peuple, qu'en feignant pour ses intérêts un zèle qu'ils n'avaient pas ; qu'en faisant résonner bien haut les noms magiques de liberté, d'égalité, de droits imprescriptibles, de souveraineté du peuple : le peuple, prenant tous ces grands mots à la lettre, se croyait souverain, ne voulait ni nobles, ni pairs, ni privilégiés, prétendait être libre, c'est-à-dire ne payer aucune taxe, et faire impunément tout ce que lui suggéraient son humeur et ses caprices. La richesse, qui depuis la paix avait circulé par mille canaux dans toutes les classes, avait augmenté cette tendance bien prononcée à la démocratie pure. Les choses en vinrent au point que chacun négligeait ses affaires pour s'occuper des affaires publiques, et substituer aux associations commerciales ou industrielles les associations politiques, qui pour lieu d'assemblée prenaient une taverne.

Le plus exalté de tous les démagogues, le turbulent Wilkes, qui avait jugé prudent de se sauver en France, était revenu à Londres en 1766, sous le ministère de Rockingham. Il avait offert ses services au parti dont ce seigneur passait pour le chef ; mais tout ce qu'il obtint ce fut une aumône, produit d'une souscription qui se fit entre les principaux membres du parti. Wilkes repartit pour la France. Quand lord Chatham prit à son tour le pouvoir, Wilkes, qui avait eu autrefois des liaisons intimes avec le duc de Grafton, crut l'accasion favorable. Mais, oubliant qu'il était démocrate, et qu'à ce titre il devait marcher l'égal des lords, des ducs, des ministres, et des rois, il écrivit à deux genoux au duc de Grafton ; sa lettre était si humble qu'elle fit pitié à celui qui la reçut : il n'y répondit pas. Wilkes, irrité de se voir méprisé, crut n'avoir rien à ménager, rien à craindre : il reparut denouveau à Londres, et eut l'audace de se présenter à Guild-Hall, où les électeurs se trouvaient alors assemblés, et de se mettre sur les rangs pour représenter la cité à la chambre des communes. La populace l'accueillit avec une joie qui tenait de la frénésie ; mais, malgré les efforts de ses amis, il échoua complètement. Wilkes ne se rebuta pas, et, tandis qu'il annonçait sa prochaine comparution devant la cour du banc du roi pour purger sa contumace, il se présentait aux électeurs de Middlesex ; et cette fois il emporta les suffrages.

Le peuple, à cette nouvelle, fit éclater une allégresse folle : des bandes tumultueuses parcoururent la ville, forçant les habitants à illuminer leurs maisons, et se livrant à mille excès coupables. Cependant, comme la loi, bien que lente dans sa marche, pouvait atteindre Wilkes, il jugea prudent de comparaître devant la cour du banc du roi, où il débita, suivant son usage, une virulente diatribe contre le ministère. La cour, qui n'était pas régulièrement nantie, ne put rien décider. Wilkes fut reconduit chez lui en triomphe par la populace. Quelques jours après, il fut appelé devant la même cour dans les formes légales. Il demanda d'être admis au bail de caution, ce qui lui fut refusé, sur le motif qu'un premier jugement l'avait déclaré convaincu. La cour ordonna en conséquence qu'il fût conduit en prison. La populace l'enleva à ses conducteurs, et elle le conduisit à la taverne de Spitalfields. Wilkes s'échappa furtivement pendant la nuit, et il alla se remettre aux gardes de la cour.

Depuis ce moment, la capitale fut continuellement en proie aux troubles, aux émeutes; Wilkes lui-même, du fond de sa prison, publiait des écrits incendiaires, où il vantait surtout le bien dont le peuple lui était redevable, grâce aux persécutions atroces que le gouvernement exerçait contre lui.

Cependant le parlement, assemblé vers la fin de janvier, dut s'occuper immédiatement de la question des subsides. Il avait été calculé que les dépenses de l'année courante s'élèveraient à plus de 8 millions de livres, et il s'agissait de trouver cette somme. Aux ressources ordinaires se joignait le paiement annuel que devait faire la compagnie des Indes orientales; mais il fallut de plus autoriser un emprunt de 1,900,000 livres. L'intérêt de cet emprunt était mis à la charge du fonds d'amortissement.

On savait que la dissolution du parlement devait être prononcée à la fin de la session; aussi se préparait-on de bonne heure, de part et d'autre, et par toute sorte de moyens, à s'assurer du plus grand nombre possible des électeurs. Le grand mobile, mis d'abord en usage au temps du roi Guillaume, ne fut pas négligé, et les suffrages furent mis à l'enchère. Les uns achetèrent, les autres vendirent; il y eut dans les papiers publics des sommes offertes pour une nomination à la chambre des députés. Il y eut en revanche des électeurs qui mirent à prix leur suffrage avec une impudeur révoltante. Un des incidents les plus singuliers que produisit ce choc d'intérêts, ce fut l'affaire d'Oxford. Le maire, les baillis et les principaux membres de la communauté de cette

ville, écrivirent à leurs représentants, sir T. Stapleton et M. Lee, pour leur demander une somme d'argent, moyennant laquelle ils s'engageaient à les faire réélire. Cette somme, disaient-ils d'ailleurs, devait servir à payer une dette dont la ville était grevée. Comme la session durait encore, la lettre fut mise sous les yeux de la chambre. Les signataires de cette lettre, mandés à la barre de la chambre, allèrent expier à Newgate leur imprudence. Au bout de quelques jours, ils présentèrent à la chambre une pétition, dans laquelle ils exprimaient leur repentir; et, comme il parut qu'au fond ce n'était point pour eux-mêmes qu'ils avaient fait une demande d'argent, ils furent de nouveau mandés à la barre, et fortement réprimandés par le président, dont ils écoutèrent la mercuriale à genoux. Après cette humiliante cérémonie, on les renvoya chez eux.

Le roi clôtura la session le 10 mars, deux jours après il en prononça la dissolution. Ce parlement septennal, le premier de ce règne, fit peu de grandes choses, et ne donna pas même des marques saillantes d'une saine politique. Il approuva, il est vrai, le traité de Paris de 1763; mais il y aurait eu de la démence à faire le contraire. Les partis s'y combattirent plus d'une fois avec beaucoup de violence, mais les vrais talents y furent rares. Après la mort de Charles Townshend, on cessa d'entendre cette éloquence vive, entraînée, qui n'avait de rivale que dans celle de M. Pitt; mais depuis longtemps celui-ci, souffrant, malade, et chagrin, ne se faisait plus entendre que rarement. M. Burke, tout pétillant d'esprit et de saillies, en même temps qu'il était riche de pensées, annonçait tout ce qu'il devait être, mais il était loin encore de ce haut degré auquel il s'éleva dans la suite par un prodigieux essor. Dans la chambre haute, il n'y avait pas non plus des talents transcendants; mais en général plus de calme, de raison, de décence dans l'expression, et une logique peu animée mais concluante, donnaient aux discours qui s'y prononçaient un caractère de noblesse que n'avaient pas ceux qu'on entendait aux communes.

Cependant, le nouveau bill des taxes imposées sur les Américains avait été reçu par ceux-ci avec les plus vives démonstrations de mécontentement. Ils ne s'étaient pas plaints de la déclaration du droit de taxe, parce qu'ils voulaient d'abord le retrait du bill du timbre; mais à peine la révocation eut-elle été prononcée que, voyant dans les tergiversations du gouvernement britannique une marque non équivoque de faiblesse, ils refusèrent de nouveau de reconnaître aucun droit dans la métropole.

La province de Massachusetts donna la première

l'exemple d'une opposition difficile à détruire. Le nouveau bill ne fut pas plus tôt connu à Boston que les habitants, assemblés à l'hôtel de ville (le 27 octobre 1767), formèrent des associations pour encourager leurs propres manufactures, afin de pouvoir se passer des marchandises anglaises. Le 12 janvier suivant, la chambre coloniale envoya des instructions à son agent à Londres, et le chargea de faire plusieurs réclamations, de prendre des informations exactes sur les principes du gouvernement et la constitution de la Grande-Bretagne, et de se plaindre, au nom de ses commettants, de ce qu'on leur infligeait une *armée permanente*.

La chambre coloniale adressa pareillement une pétition au roi, et des lettres, signées par le président, au marquis de Rockingham, au comte de Chatham, à lord Camden, et aux commissaires de la trésorerie, pour demander à tous leurs bons offices.

Les Bostoniens ne s'en tinrent pas là : ils tentèrent de réorganiser la confédération qui avait fait proscrire le bill du timbre. Ils envoyèrent une circulaire à toutes les assemblées provinciales ; et, comme ils savaient très-bien que dans ces assemblées beaucoup de membres ne partageaient pas leurs opinions exagérées, ils mirent dans la rédaction de la circulaire une telle apparence de modération et de bonne foi qu'ils n'inspirèrent aucun soupçon, et que plusieurs de ces assemblées s'attachèrent sincèrement à leur cause.

Une violente querelle, qui s'éleva vers le même temps entre le gouverneur et l'assemblée, vint augmenter l'irritation des esprits. Lord Shelburne avait écrit au gouverneur, et l'avait loué de la conduite qu'il avait tenue jusque-là, ainsi que de son refus de nommer les membres du conseil. Cette lettre contenait des réflexions sévères sur l'esprit de résistance qui se développait dans l'assemblée. La chambre aurait voulu tenir ce document en ses mains ; elle s'en serait servie pour accroître encore les ressentiments du peuple. Elle se contenta de faire insérer dans les papiers publics les passages qu'elle avait pu recueillir, avec des commentaires tels, que le gouverneur, voulant prouver l'inexactitude des citations, donna communication de la lettre, qu'il accompagna d'un message très-âcre. La chambre écrivit alors à lord Shelburne, se plaignant très-amèrement des procédés du gouverneur, qui, pour arrêter les récriminations, prit le parti de la proroger.

D'un autre côté, le ministère apprit avec indignation la tentative qu'avait faite la chambre de Massachusets pour renouveler une coalition hostile contre le parlement. Le secrétaire d'État, lord

Hillsborough, envoya l'ordre au gouverneur d'engager la chambre coloniale à rétracter sa circulaire, et, en cas de refus, de la dissoudre, et d'envoyer son rapport au parlement. La chambre, assemblée le dernier jour de mai, reçut communication de l'ordre ministériel ; et, comme le gouverneur demandait une réponse péremptoire, la chambre finit par déclarer qu'elle n'avait fait que jouir du droit qui lui appartenait de présenter au roi une adresse expositive de ses griefs. Elle finit par des protestations de dévouement, dont le gouverneur ne fut pas dupe ; car, dès le lendemain, il prononça la dissolution de la chambre. Mais cette mesure ne produisit pas l'effet qu'on en attendait : au lieu d'abattre l'opposition, elle lui donna plus de force en ajoutant le ressentiment de l'injure à l'impulsion donnée aux esprits par les opinions politiques.

Le gouverneur avait déployé de la fermeté, mais il ne pouvait seul imposer à toute une population mutinée ; il avait demandé des troupes, et le gouvernement donna des ordres précis pour qu'on lui en envoyât. La nouvelle parvint promptement à Boston qu'un corps d'armée se réunissait à Halifax, et que deux régiments étaient sortis des ports de l'Irlande. Cette nouvelle causa une grande fermentation dans les esprits. Le peuple s'assembla tumultueusement, et nomma un comité, chargé de se rendre auprès du gouverneur pour le prier de convoquer sans délai l'assemblée provinciale, ce que le gouverneur déclara ne pouvoir faire sans en avoir reçu l'ordre du roi. Cette réponse poussa jusqu'à la fureur les ressentiments populaires. Des députés de toutes les villes s'étant réunis, il se forma une assemblée qui prit le nom de convention générale. Le gouverneur, de nouveau invité à convoquer l'assemblée, ne répondit encore que par un refus motivé. Peu de jours après, deux régiments arrivèrent d'Halifax avec un détachement d'artillerie ; presque dans le même temps les deux régiments, venant d'Irlande, entrèrent dans le port sous les ordres du général Gage. Soit que la courageuse résistance du gouverneur eût déconcerté les mutins, soit qu'après l'arrivée des troupes ils ne se trouvassent plus en état de lutter avec avantage, ils cessèrent de troubler la paix publique.

La province de New-York, intimidée par le coup qui avait frappé son assemblée provinciale, se soumit aux conditions que le parlement lui avait imposées ; et il est probable que la confiance et la concorde se seraient pleinement rétablies, sans les associations qui s'étaient formées dans les provinces d'après l'invitation de Massachusets. Ces associations entretenirent le feu de la

révolte. Au reste, le mécontentement avait jeté dans les cœurs de si profondes racines qu'il y aurait eu explosion toutes les fois que le parlement britannique aurait exercé ou voulu exercer sur les colons quelque prérogative, et porter atteinte à des droits dont les Américains se montraient d'autant plus jaloux qu'ils acquéraient plus de moyens de résistance.

Le nouveau parlement s'assembla le 10 mai; l'ouverture de la session se fit par commission. Il s'occupa d'abord de renouveler le bill prohibitif de l'exportation des grains, mais, comme il n'y avait point d'affaires prêtes, la session fut prorogée au mois de novembre.

Le peuple avait cru que son patron Wilkes faisait partie de la chambre à cause de son privilège : il se porta en foule vers le lieu des séances dans l'intention de lui servir d'escorte; mais quand il se fut convaincu qu'il n'avait pas assisté à la séance, il se mit à le demander avec des vociférations grossières et des cris de rage que suivirent des excès condamnables. Il fallut employer la force pour dissiper l'attroupement. Il était même à craindre que la force dont on pouvait disposer ne fût insuffisante : les marins demandaient un accroissement de paye; ils s'étaient réunis sur le port, et ils forçaient les équipages des vaisseaux marchands à les suivre; les charbonniers, les ouvriers tailleurs, et plusieurs autres classes d'artisans, en très-grand nombre, semblaient tout disposés à faire cause commune avec la populace de Wilkes, de même que les marins mutinés. Lord Barrington montra dans cette occasion du zèle et de l'adresse; il sut prévenir tous les maux qu'on craignait.

La condamnation de Wilkes vint aussi très à propos ravir aux mutins un prétexte de révolte. La cour du banc du roi s'était enfin occupée du fond de l'affaire, et, par son arrêt du 8 juin, elle annula pour défaut de forme l'arrêt de contumace; mais, retenant le fond, elle confirma les dispositions du premier jugement, et condamna Wilkes à deux années d'emprisonnement, à une amende de 1,000 livres, et à fournir caution pour pareille somme pendant sept ans, pour garantie d'une meilleure conduite à l'avenir. Wilkes jeta les hauts cris; il s'emporta contre sa condamnation et ceux qui l'avaient rendue; il n'en fut pas moins reconduit en prison. On ouvrit des souscriptions, on lui envoya des présents, on vendit son portrait; mais, pendant quelque temps, on jouit d'un peu de calme.

Au milieu des troubles qui agitaient Londres, l'Angleterre, et les colonies, le roi, soit qu'il ne vit qu'avec indifférence des maux dont il ne

souffrait pas, soit qu'il présomât assez bien de la nation anglaise pour croire qu'elle triompherait de tous les obstacles qui semblaient s'opposer à sa prospérité, soit encore qu'il voulût attacher son nom à des entreprises utiles, le roi protégea, encouragea les arts et les sciences. Ce fut dans le courant de cette année que sir William Chambers fit de son ordre construire un observatoire à Richmond, et qu'il y plaça tous les instruments nécessaires à un établissement de ce genre. L'académie royale fut aussi placée sous la protection immédiate du roi : sir Josué Reynolds, qui le premier occupa la présidence de ce corps savant, fut créé chevalier à cette occasion. Ce fut encore vers le milieu de la même année que le célèbre Cook partit pour son premier voyage, accompagné de sir Joseph Banks, du docteur Solander, du savant Swede, et de M. Charles Green, astronome. On ne peut contester à George III la gloire d'avoir ordonné une expédition qui avait pour double objet l'avancement de la science et les découvertes géographiques.

Quelques jours après le départ de Cook, le fameux Thomas Holles, duc de Newcastle, qui pendant plus de cinquante ans occupa les premiers emplois dans l'État, succomba sous le poids des années. Il n'avait pas eu des talents bien éminents, mais il connaissait le monde, il en avait l'usage, et jusqu'à un certain point cela lui avait tenu lieu de profondeur politique.

Quant à lord Clatham, tourmenté par de fréquents accès de goutte, et surtout par la douleur morale de survivre à son crédit, à son influence, à sa renommée, à sa popularité, il avait, pour ainsi dire, abandonné l'arène ministérielle, où il ne faisait que des actes assez rares d'apparition. Il présentait qu'un ministère composé d'éléments si hétérogènes, et n'agissant jamais d'accord, ne pourrait subsister longtemps. Il voyait avec peine la discorde qui régnait parmi ses collègues; il blâmait surtout leur conduite envers les Américains, et il les accusait de favoriser l'accroissement de la France, en souffrant tranquillement que cette puissance s'emparât de la Corse. Bien convaincu que le mal était tel qu'il demandait une réforme totale du ministère, ne voulant pas que son nom continuât de figurer dans une administration devenue si justement impopulaire; en proie d'ailleurs à une maladie cruelle qui le condamnait au repos, il renvoya le sceau privé par lord Camden.

Les chambres, convoquées pour le 8 novembre, se réunirent sous la présidence de leurs orateurs.

Le roi, dans son discours, prêcha l'union et la concorde, et il ne fut pas plus tôt question d'entamer les débats au sujet de l'adresse, que l'esprit

d'opposition se montra plus violent que jamais. On accusa les ministres de n'avoir montré aucune sollicitude pour les intérêts du commerce, de ne s'être nullement occupés des relations étrangères, d'avoir fait vis-à-vis de l'Amérique tout ce qu'il était possible de faire pour exciter le mécontentement et la révolte. L'opposition surtout ne tarissait pas sur ce *pacte de famille* qu'elle représentait comme devant donner à la France les moyens d'asservir l'Europe, et qui, au fond, n'a rien produit pour la France ni pour l'Espagne.

Wilkes, cet incorrigible et infatigable artisan de troubles, crut trouver dans ce mouvement des esprits à la chambre une chance de succès pour lui-même; et, tandis que la chambre s'occupait de la question d'exportation des grains, et même de la défense de distiller cette substance pour en tirer de l'eau-de-vie, Wilkes présentait une pétition par laquelle, après avoir récapitulé tous ses prétendus griefs, il se livrait à d'odieuses récriminations contre les hommes qui jouissaient de toute l'estime publique. Comme, en raison de la multiplicité des affaires dont la chambre devait s'occuper, elle ne pouvait prendre immédiatement connaissance de la pétition, elle fixa pour l'examen et la discussion le 27 janvier suivant.

---

### CHAPITRE LXXXIII.

Suite du règne du roi George III. — 1769.

Le démagogue Wilkes accusait lord Mansfield, président de la cour du banc du roi, d'avoir altéré les registres du greffe; il accusait M. Webb, secrétaire de la trésorerie, d'avoir corrompu à prix d'argent un de ses domestiques pour en obtenir un exemplaire ou une copie de l'*Essai sur les femmes*. Il fut reconnu par la chambre que la prétendue altération commise par lord Mansfield consistait dans la substitution d'un mot à un autre mot dans l'intention de rendre le sens plus clair; qu'au surplus, cette substitution était autorisée par un ancien usage qu'on n'avait jamais contesté, et que d'ailleurs elle ne s'était opérée qu'avec l'assentiment de tous les autres juges. Quant à l'accusation intentée contre M. Webb, Wilkes ne put en fournir la moindre preuve. Il fut alors question de censurer la pétition comme injurieuse et calomnieuse, mais les amis de Wilkes obtinrent un adoucissement: on se contenta de dire que la pétition ne contenait que des allégations extrêmement frivoles.

Wilkes fut moins heureux à la chambre des

pairs. Lord Weymouth avait écrit officiellement à la cour de justice du comté de Surrey; et cette lettre étant tombée aux mains de Wilkes, il l'avait publiée avec des commentaires très-injurieux. Lord Weymouth, regardant la publication de sa lettre, accompagnée de remarques, comme une infraction des privilèges des lords, se plaignit à la chambre. Wilkes, loin de nier le fait, s'en vanta audacieusement, disant qu'au lieu de le poursuivre on lui devait des récompenses pour avoir fait connaître la vérité. Lord Barrington demanda aussitôt que l'auteur d'un libelle aussi rempli de faussetés et de calomnies fût expulsé de la chambre des communes.

Les ministres mirent peu de dignité dans cette affaire, et ils poursuivirent Wilkes avec une sorte d'acharnement. Wilkes trouva des défenseurs, parmi lesquels on compta M. Burke et M. George Grenville. Le premier, dans un style vif, brillant, animé, trop voisin de la déclamation, fit le procès aux ministres plus qu'il ne servit la cause de Wilkes; car des plaisanteries, des épigrammes, du sel, versé même à pleines mains, ne sont point des raisons. M. Burke montra beaucoup d'esprit, beaucoup d'animosité contre le ministère et ne prouva rien. M. Grenville, au contraire, dans un discours plein de raison, delogique, aurait démontré clairement aux ministres et à leurs nombreux partisans que prononcer l'exclusion de Wilkes, c'était le servir, augmenter, décupler son influence et sa popularité; mais il est difficile de convaincre des hommes qui ne veulent pas être convaincus. Malgré tous ses efforts, et malgré ses prédictions, qui ne tardèrent pas à se vérifier, la motion de lord Barrington fut adoptée par une immense majorité, et l'ordre fut envoyé à Middlesex de nommer un autre député à la place de Wilkes.

Comme M. Grenville l'avait prévu, Wilkes fut proclamé de nouveau par les tenanciers de Middlesex; mais le lendemain la chambre le déclara incapable d'être élu et de remplir les fonctions de député pendant la durée du parlement actuel. Cette nouvelle mesure ne fit qu'augmenter la popularité de cet homme. Plus les poursuites prenaient un caractère de haine et de vengeance, plus il paraissait digne de la faveur publique. Une souscription fut ouverte en sa faveur dans la taverne de Londres, et non-seulement son produit suffit pour le paiement des amendes auxquelles il avait été condamné, mais encore il y eut un large excédant qui lui fut remis pour qu'il pût à l'avenir pourvoir à ses besoins. Vainement on tenta d'arrêter ce débordement des sentiments populaires; les partisans de Wilkes étaient si nombreux, même dans la capitale, qu'ils déjouèrent

tous les moyens qu'on employa. Ainsi, le 16 mars, jour fixé pour la réélection, M. Dingley, s'étant présenté pour candidat aux électeurs de Middlesex fut si maltraité par la populace, qu'il fut obligé de se retirer ou plutôt de s'enfuir avant que les opérations commençassent, et Wilkes, se trouvant de nouveau sans compétiteur, fut élu pour la troisième fois.

La chambre, sur la proposition du chancelier de l'échiquier, déclara l'élection nulle et de nul effet. On ne pouvait prévoir comment se terminerait cette lutte vraiment scandaleuse entre l'un des premiers corps de l'État et les électeurs d'un canton. La chambre s'était trop avancée pour pouvoir reculer. Si les électeurs de Middlesex étaient parvenus à lui imposer Wilkes malgré elle et ses décrets, elle aurait certainement perdu au dehors une grande partie de sa considération. Si elle refusait de recevoir dans son sein Wilkes réélu, le canton de Middlesex restait non représenté, et la constitution était violée.

Le colonel Luttrell entreprit, dit-on, de faire cesser ce conflit d'autorité qui ne pouvait que produire de fâcheux résultats : il vint s'offrir aux électeurs de Middlesex. Au surplus, il savait d'avance, dit-on, que quel que fût le nombre des suffrages qu'il obtiendrait, il serait proclamé par la chambre ; et comme la chose arriva ainsi, que Wilkes eut 1143 voix contre 296, et que la chambre déclara, à la majorité de 221 contre 139, que le nom de Luttrell serait substitué à celui de Wilkes ; que, malgré les pétitions et les réclamations qui s'élevèrent contre cette décision, la chambre la confirma le 8 mai à une immense majorité, on peut croire que le colonel Luttrell, instrument de la chambre, avait agi en toute sûreté, certain d'avance du succès que devait obtenir son dévouement apparent. Quant à Wilkes, il fut mis, dix jours après, au nombre des aldermen de Londres. Le corps municipal de cette grande cité s'honora-t-il beaucoup par cette nomination, imposée par des factieux ?

Les troubles domestiques n'empêchaient point les chambres de s'occuper des affaires d'Amérique. Les ministres et l'opposition demandaient une enquête ; de chaque côté, il est vrai, c'était par des motifs différents : les ministres espéraient que l'information ferait retomber tout le blâme sur les Américains et leur caractère intraitable. L'opposition, au contraire, comptait y trouver les moyens d'accuser le ministère d'impéritie, ou tout au moins d'hésitation et de fausses manœuvres. La chambre se forma en comité ; mais les ministres, malgré les efforts de l'opposition pour obtenir une communication régulière de toutes les pièces qui pouvaient éclairer la chambre,

ne fournirent que des documents très-incomplets. La chambre haute s'était déjà fortement prononcée contre la conduite séditieuse des habitants et de la chambre provinciale de Massachusetts ; elle avait même présenté au roi une adresse, pour le prier d'enjoindre au gouverneur de la colonie de transmettre, avec le détail des faits depuis le mois de décembre 1767, les noms de ceux qui avaient figuré dans la révolte, afin d'envoyer sur les lieux une commission spéciale qui jugerait les coupables conformément au statut de Henri VIII.

Dès que l'adresse eut passé dans la chambre haute, on fit la motion, dans celle des communes, d'y adhérer purement et simplement, ce qui donna lieu à de très-vifs débats, qui firent remettre en question le droit de taxer les colonies, et accuser ou défendre les actes de l'assemblée bostonienne. M. Pownal, qui avait été gouverneur du Massachusetts, et qui connaissait à fond les affaires de l'Amérique, se prononça ouvertement contre l'adresse et les mesures ministérielles. Ses paroles sortaient d'une bouche expérimentée ; mais ni ces paroles, ni celles du capitaine Phipps ( depuis lord Mulgrave ), qui démontra que le statut de Henri VIII, fait pour un cas particulier ne pouvait en aucune manière s'appliquer aux colonies américaines, ne purent retenir la chambre sur la pente où l'avait poussée le ministère ; elle adopta l'adresse dans tout son contenu. Les gens sensés virent avec peine les ministres et le parlement s'engager dans une fausse voie ; ils s'étonnèrent surtout de ce que les ministres montraient si peu de connaissance du tempérament des Américains, de leur constitution, de leurs habitudes, et de leurs opinions politiques ; ils s'étonnèrent qu'après avoir irrité les colons par la violation flagrante d'un de leurs droits constitutionnels, les ministres pussent imaginer qu'ils calmeraient leurs ressentiments en attaquant d'autres droits qui ne leur étaient pas moins chers que celui de se taxer eux-mêmes.

Sur ces entrefaites arriva une protestation de New-York contre le droit de taxe que le parlement britannique s'arrogeait. Lord North s'opposa à ce que la protestation fût reçue par la chambre, et le colonel Barré ne craignit pas de dire que la prédiction qu'il avait faite, quand il fut question du bill du timbre, que l'Angleterre allait perdre ses colonies, était sur le point de s'accomplir. « Il n'y a pas de milieu, s'écria M. Grenville, ou vous devez exécuter les bills que vous avez rendus, et forcer les Américains à subir les taxes, ou vous devez renoncer de bonne grâce au droit prétendu de les imposer. » M. Burke soutint la même opinion, mais tout fut inutile, et la proposition de lord North fut accueillie par la majorité.

Quand les Américains eurent appris ce qui s'était passé, l'irritation fut au comble. Dans le Massachusets, la présence d'une force armée considérable tint pendant quelque temps l'explosion du mécontentement public ; mais la nouvelle assemblée, fidèle au principe qu'elle héritait de la dernière, envoya un message au gouverneur, pour lui déclarer qu'elle ne pouvait s'occuper d'aucune affaire tant que des vaisseaux de guerre stationneraient dans le port, que la troupe en armes remplirait les rues et principalement celle où se trouvait le lieu de ses séances, que des canons même seraient dirigés vers la porte d'entrée. Le gouverneur répondit qu'il n'avait pas le pouvoir de faire retirer les troupes. Au bout d'une vingtaine de jours, le gouverneur manda à l'assemblée que s'il ne pouvait faire évacuer Boston par les troupes, il pouvait transférer l'assemblée à une autre ville, et il indiqua celle de Cambridge. Les membres de la chambre ne prirent pas le change : ils comprirent que le gouverneur avait voulu s'assurer de Boston, priver les habitants de l'appui de la chambre, et isoler celle-ci au milieu d'une population indifférente. Leur animosité contre le gouverneur ne fit que s'accroître, et le 27 juin ils votèrent une adresse au roi pour le prier de leur donner un autre gouverneur. Celui-ci avait demandé par un message qu'il fût fait des fonds pour le paiement des troupes ; il n'obtint qu'un refus. Alors il proposa l'assemblée, et il partit pour l'Angleterre, où l'appelaient un ordre du roi pour qu'il rendit compte de l'état de la province. Il laissait le pouvoir aux mains de son lieutenant Hutchinson. Celui-ci était né dans la province même de Massachusets, et sous le rapport du talent, le pays pouvait s'en honorer ; mais ses opinions versatiles et son dévouement absolu au ministère britannique, dévouement qui n'avait d'autre cause que l'ambition, l'avaient rendu odieux à ses concitoyens ; et lui, pour se venger peut-être du sentiment qu'il leur inspirait, se montra disposé à tout entreprendre pour les faire rentrer dans l'obéissance passive.

Cependant l'exemple de Massachusets fut suivi par plusieurs provinces, et, comme l'avait fait de son côté sir Francis Bernard, plusieurs gouverneurs ajournèrent leurs chambres indéfiniment. Ces mesures de rigueur, loin de guérir le mal, ne firent que l'envenimer. De toutes parts des associations se formèrent contre le commerce anglais ; et toute la côte s'ouvrit pour le commerce interlope. Les contrebandiers français surtout fréquentèrent les ports de l'Amérique. Le montant des importations de l'Angleterre diminua cette

année de 740,000 livres. Ce résultat alarma tous les marchands de la Grande-Bretagne. Lord Hillsborough envoya pour lors une circulaire aux provinces coloniales, pour leur annoncer que les ministres de S. M. se proposaient de demander à la prochaine session du parlement la révocation de l'impôt sur le verre, sur le papier, et sur les couleurs, comme étant contraire aux vrais intérêts du commerce. En même temps il leur donnait l'assurance qu'on ne lèverait pas d'autres impôts sur les colonies. Il est à remarquer que dans la circulaire il n'était pas fait mention du thé, de sorte qu'on voulait, à ce qu'il paraît, laisser cette taxe subsistante, comme une démonstration du droit auquel prétendait la Grande-Bretagne. Il faut dire que le duc de Grafton et lord Camden s'opposèrent de toutes leurs forces à ce qu'on conservât dans une loi de réconciliation ce germe fatal de discorde. Aussi, dit l'historien anglais Belsham, le duc de Grafton ne songea depuis ce moment qu'à résigner ses fonctions ministérielles, aussitôt que le roi voudrait lui donner un successeur.

Ce fut à peu près vers cette époque que commencèrent de paraître les lettres de Junius, dont le véritable auteur n'a jamais été bien connu. Ces lettres, hostiles au ministère, écrites avec beaucoup d'esprit, de sel, et d'énergie, tendant évidemment à rétablir l'aristocratie whig, furent attribuées à plusieurs personnages de ce parti ; mais les poursuites mêmes dirigées contre l'imprimeur et l'éditeur ne firent point découvrir la source d'où elles sortaient. Seulement ces poursuites accrurent la violence de Junius, en excitant sa bile et ses ressentiments. Il n'épargnait ni les hommes ni les institutions : le système de lord Bute, les taxes de l'Amérique, la faiblesse du ministère, les élections de Middlesex, les fautes de l'administration, tout donnait matière à des observations piquantes, plus d'une fois acres, et toujours spirituelles.

Les ministres, effrayés de la tendance des esprits, cherchèrent à se procurer des adresses approbatives de leur système, afin de pouvoir persuader au roi que ce système était celui de la nation ; mais quatre comtés seulement répondirent à l'appel. Quelques corporations peu importantes et les deux universités, qui aspiraient à de nouveaux privilèges, suivirent cet exemple. Mais les pétitions, les adresses en sens contraire arrivèrent de toutes parts. Presque toutes contenaient des remontrances, des récriminations insolentes, ou des demandes exorbitantes. La Cité de Londres, qui ne cherchait de son côté qu'à augmenter les embarras du gouvernement, éleva

l'alderman Beckford à la dignité de lord maire. On tenta de l'empêcher, en alléguant une ancienne disposition qui ne permettait pas d'élire deux fois le même individu dans l'espace de sept ans ; mais on répondit en citant plusieurs précédents tout à fait contraires, de sorte que l'élection fut maintenue.

La compagnie des Indes orientales était au moment de voir expirer son privilège, elle obtint le renouvellement de sa charte pour cinq années.

Le parlement avait été prorogé le 9 mai. Le roi, dans son discours de clôture, conjura très-instamment les membres des deux chambres, lorsqu'ils seraient de retour près de leurs commettants, d'employer tout leur crédit, toute leur influence, pour ramener les mécontents, ou du moins paralyser leurs efforts, et de maintenir le bon ordre et la paix publique.

Le roi léguait aux membres du parlement une tâche difficile à remplir ; car dans les comtés, de même qu'à Londres, l'exaspération était extrême. On ne peut guère douter que le roi ne fût le premier auteur du mal, en persistant dans l'idée qu'il avait conçue de soumettre les Américains à des taxes qu'ils ne regardaient pas seulement comme onéreuses, mais qui leur semblaient encore inconstitutionnelles et attentatoires à leur droit jusque-là non contesté de s'imposer eux-mêmes. Malheureusement le roi trouva des ministres qui se prêtèrent à servir un projet dont on pouvait prévoir les conséquences. Cette première faute en avait entraîné beaucoup d'autres ; l'opposition en profitait ; mais chaque collision entre l'opposition et le ministère était suivie d'une explosion de sentiments haineux qui s'étendaient sur toutes les classes de la société, et que les whigs ni l'opposition n'avaient garde de calmer. Ainsi ce n'était pas seulement en Amérique que la paix publique était violemment menacée ; c'était aussi dans le cœur de l'Angleterre, c'était en Irlande, c'était dans le vaste empire que la compagnie des Indes orientales avait fondé.

Là, tandis que l'empire mogol s'avancait à grands pas, sous la protection de la compagnie, vers sa dernière catastrophe, une puissance nouvelle s'élevait au milieu de la péninsule, et ses progrès étaient d'autant plus rapides que ses commencements inaperçus n'avaient pas excité la méfiante jalousie des princes voisins. Cette puissance, un seul homme l'avait créée, et cet homme, l'un des plus extraordinaires que l'Asie ait produits, était le régent du Mysore, Hyder-Ali-Khan. Allié des Anglais quand il ne voulait qu'affermir sa puissance dans le Mysore, il devint leur ennemi déclaré lorsqu'il voulut s'agrandir par des con-

quêtes. Il commença par se liguer avec les Mahattes et le soubah du Dekhan. Les Anglais, sous les ordres du colonel Smith, opposèrent une vive résistance ; ils remportèrent même sur lui une grande victoire ; mais Hyder n'était pas homme à céder au découragement pour un échec reçu. Il profita plutôt de sa défaite pour éviter les fautes qui l'avaient amenée. Dérobant ensuite sa marche à ses ennemis, il se jeta dans le Carnatic, fit un butin immense, trompa de nouveau les Anglais par une fausse marche, et parut tout à coup sous les murs de Madras. Les habitants et le conseil, pris à l'improviste et à peu près sans défense, reçurent la paix du fier Indien, aux conditions qu'il voulut leur dicter.

Le traité fut conclu le 4 du mois d'avril. On se restitua les conquêtes réciproquement faites, et l'on se promit mutuellement aide et secours dans les guerres défensives. Par l'effet de cette paix, que les Anglais, accoutumés à des triomphes, regardèrent comme désastreuse, les fonds de la compagnie des Indes tombèrent à soixante pour cent. La renonciation aux conquêtes était, selon eux, pire que la continuation de la guerre.

La paix avec Hyder était à peine signée qu'on eut d'autres sujets d'alarme. Soujah-Dowla, soubah d'Aoude, augmentait, dit-on, le nombre de ses troupes et les disciplinait à l'euro péenne. Les Anglais l'engagèrent à licencier une partie de ces troupes. L'état critique où tous ces événements réduisaient les affaires de la compagnie fit prendre aux directeurs le parti d'envoyer dans l'Inde des commissaires, ou inspecteurs supérieurs, avec des pouvoirs illimités. Les directeurs eurent à combattre une forte opposition, mais à la fin MM. Vansittart, Scrafton, et le colonel Ford, qui tous connaissaient parfaitement l'Inde, reçurent leurs commissions. Cependant le ministère voulait que le commandant de l'escadre destinée à protéger la compagnie pût intervenir dans les transactions qui auraient lieu avec les princes du pays, et qu'il eût même la principale direction des affaires politiques. Les directeurs opposèrent une vive résistance à cette innovation, qu'ils représentaient comme devant compromettre l'honneur et l'existence de la compagnie. Les actionnaires secondèrent les directeurs ; ils voulaient être puissants et indépendants. Les ministres durent se relâcher un peu de leurs prétentions. Au lieu d'envoyer une escadre de 2 vaisseaux de ligne et plusieurs frégates, on se contenta d'envoyer 2 frégates, qui eurent l'ordre de se réunir à l'escadre anglaise du golfe Persique.

## CHAPITRE LXXXIV.

Suite du règne du roi George III. — 1770.

Le roi ouvrit la session le 9 janvier, et le discours qu'il fit à cette occasion surprit tout le monde. Il parla d'une manière assez vague du malaise général, mais ne dit pas un mot des troubles publics, de l'irritation des esprits, de l'agitation qui régnait dans toutes les classes. Il s'étendit longuement sur une épizootie qui avait causé beaucoup de ravages parmi le bétail à corne : ce qui le conduisit à parler de l'Amérique, des dangers qui menaçaient la tranquillité publique du continent, et du désir qu'il avait de maintenir la paix dans la Grande-Bretagne. Ce discours, comme nous l'avons dit, parut fort étrange; on ne concevait pas que le roi pût montrer tant d'insouciance, quand ce qui se passait autour de lui semblait devoir exciter toute sa sollicitude. Aussi les Anglais, qui n'aiment pas moins que les Parisiens à se venger par des épigrammes des contrariétés qu'ils éprouvent, appelèrent-ils la session qui venait de s'ouvrir : *Session des bêtes à corne*.

Ce qui ne causa pas une moindre sensation que le discours du roi, ce fut la réapparition de lord Chatham sur l'arène parlementaire. Le repos et les soins lui avaient rendu la santé; sa réconciliation avec lord Temple et M. Grenville avait banni de son esprit l'inquiétude, et avec la santé et la liberté d'esprit son éloquence était revenue. Après avoir résumé dans un discours lucide tout ce qui s'était passé depuis la paix de 1763, il proposa un amendement à la motion pour l'adresse : il demanda que la chambre prit sans délai en considération les causes du mécontentement existant, et en particulier les procédés qui avaient eu lieu relativement à l'incapacité de John Wilkes et aux résultats de cette déclaration de la chambre. Cet amendement, combattu par lord Mansfield, qui, en sa qualité de président de la cour du banc du roi, avait fait des lois de l'Angleterre une étude approfondie, ne fut pas adopté, quoiqu'il eût été soutenu par lord Camden.

Un amendement du même genre, proposé aux communes par M. Dowdeswell et combattu par lord North et sir Fletcher Norton, eut le même sort; les ministres obtinrent une majorité d'environ les deux tiers de la chambre sur l'autre tiers. « Remercier le roi de ce qu'il a donné son approbation aux procédés de la chambre, dit sir W. Meredith, c'est confirmer explicitement la décision qu'elle a rendue sur l'élection de Middlesex. — La chambre, s'écria sir G. Saville, a

trahi les intérêts du peuple... — A la Tour, à la Tour, » dit en l'interrompant le général Conway. M. Glynn, et surtout M. Burke, défendirent sir George; c'était défendre la cause populaire. « Le peuple, dit ce dernier, abhorre le ministère; que maintenant le ministère punisse sir George Saville, s'il l'ose ou s'il le peut. Et ne sentez-vous pas vous-même, continua-t-il en se tournant vers le président, votre fauteuil qui tremble sous vous? » Sir George répéta pour lors sa phrase. M. Charles Fox, que pour la première fois (1) on entendait dans la chambre, annonça dès son début un orateur éloquent, rempli d'énergie et de verve.

Tout faisait prévoir des changements prochains et même la chute totale d'un ministère à charge au pays, et qui ne savait ni servir la nation ni servir le roi : l'opposition, dont les forces allaient croissant, la popularité que lord Chatham venait de reconquérir avec son éloquence, le rapprochement qui s'opérait entre ses amis et le parti Rockingham, le peu d'accord qui régnait parmi les ministres eux-mêmes : c'étaient contre le ministère autant de signes presque infaillibles de dissolution imminente. Lord Camden, comme cela devait être après l'éclatante déclaration qu'il avait faite de son adhésion aux opinions de lord Chatham, avait dû remettre les sceaux; et l'opposition cherchait par tous les moyens en son pouvoir à susciter des entraves au gouvernement pour qu'il ne pût trouver un successeur. Lord Shelburne comparait le grand sceau à un mendiant qui allait s'offrant à tout le monde en disant : Prenez-moi; « mais j'espère, ajoutait-il, qu'il ne se trouvera pas un misérable assez déhonté pour accepter un tel don de la main de nos ministres. »

L'opposition ne perdait point de temps : ses membres les plus influents s'étaient réunis, sur l'invitation du marquis de Rockingham, pour se concerter sur les mesures à prendre. Le résultat de cette espèce de conseil fut la motion, faite par Rockingham, pour que la chambre prit en considération l'état du pays, espérant que l'enquête qui aurait lieu ferait connaître les causes du mal, et donnerait le moyen d'y trouver un remède.

Le duc de Grafton dit qu'il n'avait pas l'intention de s'opposer à la motion, mais qu'il voudrait plutôt la soutenir; il désirait seulement pouvoir se disculper contre certains reproches qu'on lui avait faits. Lord Chatham prit alors la parole, et dans un discours très-animé il se plaignit des infractions faites à la constitution.

La discussion de la question avait été fixée au

(1) Le fameux Fox, qu'il ne faut pas confondre avec M. Fox, ou lord Holland, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois.

2 février ; mais avant cette époque , le duc de Grafton , harassé par les attaques de la presse et de la tribune , avait donné sa démission ; le roi lui donna lord North pour successeur. Lord North était un homme de cour , de manières élégantes , d'une conversation agréable ; il avait acquis par une longue habitude l'art de conduire parfaitement les débats. Il montait au pouvoir au commencement d'une époque orageuse ; mais , pour conjurer avec succès la tempête , il aurait fallu plus de talent encore qu'il n'en apportait : il ne s'agissait guère pour lui que de rester au pouvoir , et pour rester au pouvoir , il ne voyait pas de meilleur moyen que d'obtenir la majorité ; aussi ne négligea-t-il rien pour gagner ceux qui n'étaient qu'indécis , pour corrompre ceux qui étaient à vendre , pour récompenser les fidèles. D'un autre côté , l'opposition , peu nombreuse , mais forte , invincible par les grands talents de ses membres , entraînait dans une carrière brillante , qui devait , après bien des difficultés vaincues , la conduire à un triomphe complet.

Cependant la question de l'élection de Middlesex n'avait pas été abandonnée par l'opposition : elle fut reproduite dans les deux chambres ; on tenta de faire adopter par les communes cette proposition incontestable , qu'en jugeant les élections , elles devaient se conformer aux lois du pays et aux usages du parlement. Lord North eut assez d'adresse pour faire adopter par voie d'amendement que la décision de la chambre sur l'élection de Middlesex était conforme aux lois et aux usages.

Les ministres n'obtinrent pas une aussi facile victoire dans la chambre des lords. Lord Sandwich soutint en leur nom que la chambre haute ne pouvait pas entrer , sans violer la constitution , dans la discussion d'une question qui était tout entière dans les attributions de la chambre des communes. Lord Chatham se chargea de la réplique , à laquelle il mit , comme à l'ordinaire , autant de feu et d'énergie que de profondeur. « Puisque les communes , dit-il , ont obéi en esclaves aux ministres du roi , prouvant ainsi que les ministres exercent sur le parlement une influence corruptrice , que la chambre des pairs s'interpose entre les justes ressentiments du peuple et l'odieuse conduite des ministres ; que cette chambre soit désormais une barrière constitutionnelle entre les deux extrêmes de la liberté et de la prérogative. » A minuit , on demanda que le président mit fin à la discussion en nommant un comité , et la motion eut pour elle 97 voix contre 47. A deux heures du matin , lord Marchmont fit déclarer , après de violents débats , « que toute décision de la chambre haute , qui , directement ou indirectement , entraverait l'exécution d'un jugement de

l'autre chambre , rendu sur une matière où sa compétence aurait été reconnue , serait regardé comme violant le droit constitutionnel des communes , et tendant à mettre la division entre les deux chambres du parlement. »

L'opposition échouait dans les chambres , mais elle triomphait au dehors , et l'immense majorité des membres des corporations de Londres l'appuyait hautement. Ces derniers s'assemblèrent le 6 mars dans la grande salle de l'hôtel de ville au nombre d'environ 3,000. Le lord maire présida la séance. Après un discours vigoureux où il se plaignit de la violation de la liberté des élections , il présenta à la signature de l'assemblée une pétition préparée d'avance sous le titre de : *Adresse, remontrance, et pétition au roi*. L'énumération des griefs était suivie de la demande en dissolution du parlement actuel , comme étant illégalement constitué par suite de l'élection illégale de Middlesex. La cité de Westminster et de Middlesex suivirent cet exemple. Le roi se plaignit de ce que ces adresses manquaient d'égards pour lui-même , étaient injurieuses pour le parlement , et contraires aux principes de la constitution.

Cependant l'emprisonnement du démagogue Wilkes touchait à son terme : le 12 avril il recouvra la liberté. Il ne faut pas demander s'il publia des écrits contre les ministres et leur despotisme , s'il déclama pour la cause de la liberté , s'il dit , s'il répéta qu'il était prêt à mourir pour cette cause sacrée. Lord Chatham le seconda merveilleusement par ses déclamations dans la chambre haute , ainsi que lord Camden , qui joignait à une dialectique serrée des expressions nerveuses ou piquantes inspirées par le ressentiment de sa destitution récente. Les deux lords n'eurent pour eux que 43 voix ; les ministres en obtinrent 89. Lord Chatham ne fut pas plus heureux le 4 mai , jour où , sur sa demande , la chambre se réunit pour entendre sa motion tendante à faire déclarer que le conseil donné au roi de répondre comme il l'avait fait à l'adresse de la cité de Londres était d'un dangereux exemple. « Jamais , dit-il , l'exercice du droit le plus cher aux Anglais n'a été repoussé d'une manière aussi rude. Les Stuarts , au faite de la puissance et de la grandeur , ne l'auraient pas osé. » Lord Chatham laissa voir trop clairement dans ce discours qu'il cherchait à regagner de la popularité ; une grande majorité se prononça contre lui. L'adresse même donna lieu à la déclaration de la chambre , que c'était une proposition insoutenable que de contester la légalité du parlement actuel , ou la validité de ses actes.

Lord Chatham, que tant d'échecs ne décourageaient pas, demanda que la chambre, par une adresse, sollicitât la dissolution du parlement. Il eut la satisfaction qu'avait eue Wilkes, de recevoir les applaudissements de la populace et les remerciements de la cité de Londres : mais ce fut tout, et il fit tort à son caractère. Lord Barrington dit hautement, comme beaucoup d'autres le pensèrent, que, par sa conduite actuelle, il avait anéanti lui-même une grande partie des obligations que le pays avait contractées envers lui pour les services qu'il avait rendus pendant son administration.

M. George Grenville, plus modéré, plus sage que lord Chatham, réussit mieux que lui. Il s'agissait, dans la proposition qu'il soumit à la chambre, de régler la forme de procéder de la chambre des communes en matière d'élections contestées. Cette proposition fut vivement combattue par Wellbore Ellis et par Charles Fox, qui était alors un champion ardent de la couronne et du ministère. Lord North et plusieurs autres membres de l'administration soutinrent leurs orateurs Ellis et Fox ; mais la chambre, convaincue de la nécessité de faire un règlement propre à prévenir de nouvelles difficultés, accueillit la proposition et la convertit en loi.

Malgré les graves questions qui s'étaient agitées durant la session, la chambre des communes n'avait point perdu de vue la question américaine. Dans la séance du 1<sup>er</sup> mars, lord North proposa de sanctionner par un bill la rétractation du bill des taxes de 1767, à l'exception pourtant de la partie de ce bill qui concernait l'impôt sur le thé, impôt qui n'était maintenu que pour assurer la conservation du droit de taxe. On se flattait qu'un impôt aussi modique cesserait de paraître odieux aux Américains ; on ne voulait pas voir que c'était moins l'impôt que les Américains repoussaient que la reconnaissance du droit d'imposer. L'ex-gouverneur Pownall s'éleva de toutes ses forces contre la restriction ou limitation qu'on voulait apposer à l'acte de révocation. Il porta au ministère des arguments auxquels il eût été difficile de répondre ; il prédit la révolte déclarée des Américains, et la perte inévitable des colonies, fruit de cette révolte ; il proposa de déclarer par amendement que la révocation s'étendrait à tous les droits ; mais lord North sentait que sa place de premier ministre tenait au rejet de l'amendement. Tous les amis du roi, tous les courtisans, tous ceux qui aspiraient à des places, à des pensions ou à des honneurs, votèrent contre l'amendement.

Pendant que la chambre des communes cher-

chait à favoriser les Américains en diminuant leurs charges, tout en conservant pour la couronne le droit dont elle se montrait si jalouse, les habitants de Boston couraient de toutes parts aux armes pour repousser l'attaque, suivant eux injuste, des soldats de la garnison. S'il faut en croire les historiens anglais, la plupart des troupes qui avaient été réunies à Boston ayant été disséminées sur plusieurs points, celles qui restèrent, se trouvant en petit nombre, furent constamment exposées aux insultes des habitants. Il paraît que, dans la soirée du 5 mars, une querelle sérieuse s'éleva entre deux ou trois jeunes gens et plusieurs soldats ; des injures on en vint aux coups. Les soldats, plus nombreux, furent vainqueurs ; ils poursuivirent les jeunes gens par les rues. Les habitants accoururent de toutes parts au secours de leurs compatriotes ; tout devint une arme dans leurs mains. Au son du tocsin, une populace immense s'assembla autour de l'hôtel de la douane. Le capitaine Preston, qui ce jour-là était de garde, envoya sur-le-champ des soldats pour protéger l'établissement. La populace irritée leur lança des pierres. Ceux-ci, dit-on, endurent pendant quelque temps cette attaque, mais à la fin on entendit une décharge de mousqueterie ; il y eut trois ou quatre personnes de tuées et sept ou huit de blessées. Ce fut dans ce moment décisif que les bourgeois de la ville parurent au nombre de plusieurs milliers. Le vice-gouverneur Hutchinson se présenta au rassemblement, et il parvint, par des promesses de prompt et exacte justice, à le dissiper peu à peu.

Hutchinson convoqua aussitôt le conseil colonial, et, sur son avis, il envoya toute la troupe au fort William. Le capitaine Preston se soumit de lui-même au jugement du conseil de guerre. Plusieurs de ses hommes furent mis en prison, en attendant qu'ils fussent jugés pour avoir fait feu sans l'ordre préalable du magistrat ; et comme on employait toute sorte de moyens pour irriter le peuple contre les accusés, le jugement fut renvoyé à une époque assez éloignée pour donner aux esprits le temps de se calmer.

L'assemblée coloniale de Massachusets profita des circonstances pour demander au vice-gouverneur sa réintégration dans Boston ; mais elle ne put l'obtenir ; Hutchinson alléguait des ordres supérieurs, et ce refus ne contribua pas à ramener la bonne intelligence. D'un autre côté, la substitution des troupes royales aux troupes provinciales dans le château William était pour l'assemblée un sujet d'alarme : elle conjectura de tout ce qu'elle apprenait ou qu'elle voyait, que le gouvernement britannique était dans l'intention d'asser-

vir complètement les colonies. Ces prévisions étaient d'autant plus inquiétantes, qu'il paraissait depuis quelque temps que les provinces du centre et du midi avaient beaucoup perdu de leur irritation. Les craintes que cette espèce de défection faisait naître ne manquaient point de fondement. Les provinces qui avaient montré dans l'origine le plus de disposition à la résistance, découragées par les obstacles, n'osant ni braver les vengeances de la métropole, ni soutenir les privations auxquelles il fallait se réduire par l'interruption de tout commerce avec l'Angleterre, montraient fort peu d'empressement à seconder les manœuvres hostiles du Massachusetts; et il est certain que si, au lieu de mesures acerbes, on eût employé des voies conciliatrices, fait de sages concessions, et laissé ainsi à l'effervescence des esprits le temps de se calmer et de s'amortir, la séparation des colonies et de la métropole ne se serait pas opérée.

En Angleterre, la querelle de la cour et de la cité de Londres était loin d'être terminée : des deux côtés, au contraire, on la soutenait avec une animosité toujours croissante. Une députation, ayant à sa tête le lord maire, se présenta, le 23 mai, au palais de Saint-James, avec une seconde adresse par laquelle il était remonté à S. M. que la réponse qu'elle avait faite à la première, de même que tous les actes de son gouvernement, diamétralement opposés aux principes de la constitution, étaient nécessairement l'ouvrage des mauvais conseils qu'elle avait reçus; conseils donnés avec le but perfide de méconnaître et d'anéantir les droits du peuple. La conclusion de l'adresse était la dissolution du parlement et le renvoi des ministres. Le roi, d'un ton ferme, répondit que ses sentiments étaient toujours les mêmes, et qu'il ne serait pas digne d'être regardé comme le père du peuple, s'il ne faisait usage de sa prérogative pour l'intérêt général, et le maintien de la constitution britannique.

On s'attendait à voir le maire Beckford se retirer, suivant l'étiquette, après avoir entendu la réponse du souverain; mais à la grande surprise de tous les assistants et du roi lui-même, Beckford s'approcha de George, et lui adressa le discours suivant, discours si extraordinaire, si caractéristique, qu'il peut être considéré comme un monument historique.

« Très-gracieux souverain, que V. M. pousse la complaisance jusqu'à permettre au lord maire de votre loyale cité de Londres de déclarer en votre royale présence, au nom des citoyens qui m'accompagnent, combien la seule crainte du déplaisir de V. M. agit péniblement sur leurs esprits; combien la manifestation même de ce dé-

plaisir les a remplis d'inexprimables anxiétés et de douleur profonde. Qu'il me soit permis d'assurer V. M. qu'elle n'a pas dans tous ses domaines des sujets plus soumis, plus fidèles, plus disposés à sacrifier leur fortune et leur vie pour le maintien de votre couronne et de sa véritable dignité. C'est pourquoy, avec la plus grande humilité et la plus grande soumission, nous conjurons instamment V. M. de ne pas nous renvoyer de votre présence avant d'avoir exprimé une opinion moins défavorable des citoyens fidèles qui sont devant vous, avant de leur donner quelque consolation, quelque espérance que leurs vœux seront exaucés.

« Permettez-moi, sire, d'ajouter encore que tout ce qu'on a tenté de faire ou qu'on voudra tenter encore pour ravir à vos sujets en général, et à la cité de Londres en particulier, les affections de V. M., est l'ouvrage d'un ennemi de votre personne et de votre famille, perturbateur de la paix publique, traître à notre heureuse constitution, tel que notre glorieuse révolution l'a établie. »

Beckford parut pendant quelque temps attendre une réponse; mais le roi n'en faisant aucune, il prit le parti de se retirer.

Il était aisé de voir que sous ce langage si empreint d'humilité se cachait une prétention non moins injurieuse que l'adresse; on voulait que le roi rétractât ses propres expressions.

Quelques jours après, la naissance d'une princesse fut pour la cité une occasion nouvelle d'offrir au roi une adresse de félicitation. Le lord maire et ses aldermen se rendirent au palais de Saint-James; ils attendirent quelque temps dans l'antichambre. Le lord chambellan vint les y trouver, il tenait à la main un papier dont il donna lecture. « Comme votre seigneurie a jugé à propos de parler au roi après sa réponse à votre dernière adresse, je viens vous prévenir de la part de S. M. qu'elle entend que rien de semblable et d'aussi contraire aux usages n'arrive désormais. » Le lord maire demanda que ce papier lui fût remis, ou qu'on lui en donnât au moins une copie. Le lord chambellan dit qu'il allait prendre les ordres du roi, mais il ne revint pas. Au bout d'un peu de temps, le roi se présenta, l'adresse lui fut offerte par le lord maire dans la forme ordinaire, et le roi dit en la recevant que la cité de Londres, tant qu'elle donnerait des preuves de loyauté comme en cette circonstance, pouvait compter sur sa constante protection.

Ce fut à peu près vers ce temps qu'un procès moins fécond en incidents que celui de Wilkes, mais non moins intéressant, fut intenté par le gouvernement contre le sieur Woodfall, imprimeur-éditeur des lettres de Junius. Ce procès,

devenu très-important en matière de presse par les conséquences qui en résultèrent, fut porté à Guild-Hall devant lord Mansfield assisté d'un jury. Lord Mansfield, qui en cette occasion parla certainement contre ses convictions particulières, soutint que la question de droit, essentiellement distincte de la question de fait, était hors du domaine du jury, qui n'avait à décider que la question de fait. « L'impression et la publication, dit-il, voilà la question de fait; le sens de l'écrit et l'intention qui a dirigé la publication, voilà la question de droit, et celle-là vous est étrangère. » Rien alors ne fut décidé, car la cause, portée à la cour du banc du roi, ne put y être jugée, parce que le chef du jury, dit-on, avait détruit un papier ou journal qui fournissait la preuve de la publication. Après avoir été discutée dans la chambre, la question fut soumise à la chambre des communes, mais la solution fut ajournée; ce ne fut que quelques années plus tard que les chambres déclarèrent qu'en matière de délits de la presse le jury pourrait juger le droit et le fait, l'intention et le texte même.

En traitant la question américaine, le colonel Barré avait parlé de la probabilité d'une guerre prochaine de la part de la France. Cette guerre en effet semblait imminente. En 1765, le commodore Byron avait pris possession des îles Falkland; il avait même obtenu du gouvernement la construction d'une forteresse à l'entrée d'un havre spacieux et commode, auquel on donna le nom de port Egmont. L'Espagne souffrit impatiemment cette prise de possession, qu'elle regardait comme une usurpation de ses propres domaines; elle fut forcée pourtant de la subir, et d'attendre un temps plus favorable. Elle crut que ce temps était venu, lorsque l'Angleterre, intérieurement déchirée par les factions, craignait la révolte prochaine de ses colonies, et que la France promettait le secours de ses vaisseaux conformément aux clauses du pacte de famille. Une escadre secrètement sortie de Buenos-Ayres apparut tout à coup devant les îles Falkland, et le capitaine Farmer, qui en était le commandant, pris tout à fait au dépourvu, fut contraint de capituler.

Quand le parlement se réunit au mois de novembre, le roi annonça que si l'Espagne n'offrait pas une juste satisfaction, la marine anglaise saurait se faire rendre justice elle-même. Toutefois on tenta préalablement la voie des négociations, dans l'espérance d'éviter la guerre; et les négociations amenèrent un traité par lequel il fut arrêté que la cour d'Espagne désavouerait le gouverneur de Buenos-Ayres; que les îles Falkland seraient restituées incessamment à l'Angle-

terre, qui devrait à son tour les abandonner après un certain laps de temps.

Le fameux Beckford, ce zélé partisan de lord Chatham, ne vit pas le terme des contestations qu'il avait suscitées entre la cour et la cité: il mourut le 21 juin, et sa mort délivra le roi et ses ministres d'un dangereux adversaire. Tandis que l'effervescence populaire durait encore, on consacra dans le Guild-Hall un très-beau monument à sa mémoire. Sur ce monument était gravée la fameuse réplique au roi, dont, au surplus, on ne voulut pas lui laisser l'honneur. Le révérend M. Horne, auteur de ce chef-d'œuvre d'éloquence, se hâta de le revendiquer; il ne fut pas assez généreux pour laisser jouir les mânes de son ami de l'encens qu'on brûlait devant sa statue.

M. Horne était, comme Wilkes, avide de renommée: pour l'obtenir, ils avaient l'un et l'autre excité des commotions populaires, et flatté tous les ministères jusqu'à celui de lord North. Le mépris que ce dernier fit de leurs offres leur ôtant toute espérance de réussir par ce moyen, ils cherchèrent d'autres expédients: ils formèrent dans la taverne de Londres une *Association pour le maintien du bill des droits*; mais bientôt, jaloux l'un de l'autre, ils devinrent ennemis. Horne fonda une association nouvelle sous le nom de *Société constitutionnelle*. Tout homme soupçonné de liaisons avec Wilkes en fut rigoureusement exclu. Les deux rivaux firent alors paraître libelle sur libelle, se dénonçant mutuellement au public, et déroulant sans pitié comme sans pudeur un tissu d'horreurs dont ils s'accusaient périodiquement et qui ne les honoraient pas. Wilkes, qui par ses mœurs et ses habitudes pouvait figurer au milieu de la plus vile populace, continua d'être l'idole des *boors* de Middlesex (1); Horne se fit persécuter, emprisonner, dépouiller par les amendes; les secours seuls de ses amis l'empêchèrent de mourir de faim.

---

## CHAPITRE LXXXV.

Suite du règne du roi George III. — 1771.

Le parlement avait été convoqué dès le mois de novembre de l'année précédente; le roi, dans son discours, n'avait guère parlé que de ses différends avec l'Espagne au sujet des îles Falkland, et des mesures qu'il avait prises pour obtenir bonne et prompt satisfaction. Les deux chambres répondirent par des adresses approbatives de la

(1) *Boor*, paysan grossier, ignorant, stupide.

conduite du gouvernement, et votèrent les subsides de l'année qui allait commencer. Comme le ministère comptait peu sur la sincérité de la cour de Madrid, il ajourna le parlement à la fin de janvier, comptant que dans l'intervalle il aurait positivement appris à quoi s'en tenir.

Lord North, qui avait toujours la confiance du roi, craignait de s'engager dans une guerre qui aurait pu devenir onéreuse pour l'Angleterre, si, comme la chose était probable, la France se réunissait à l'Espagne. Il s'agissait d'empêcher cette jonction : le ministre y avait pourvu d'avance. On assure que la Dubarry, alors toute-puissante, s'était vendue à George III, et que les guinées anglaises avaient payé la destitution de Choiseuil et ouvert les routes du ministère à son inepte successeur.

Certain que la France n'armerait point pour l'Espagne, lord North n'hésita pas à presser la rentrée du parlement. Quand les communes se réunirent le 22 janvier, il leur présenta une déclaration signée par l'ambassadeur espagnol, déclaration dont le roi s'était montré satisfait; en même temps, une communication semblable était faite à la chambre haute par le comte de Rochford, qui venait d'être promu à la place de secrétaire d'État pour les provinces du sud. Comme il n'était point question, dans les articles communiqués aux chambres, de l'article secret par lequel l'Angleterre s'obligeait à évacuer l'île dans le délai de trois ans, il n'y eut pas d'opposition au bill qui ratifia la convention.

Les deux chambres avaient jusque-là procédé d'accord; une mesure prise par les pairs, qui jugèrent à propos d'interdire l'audition de leurs débats à tous les étrangers, rompit cette bonne intelligence. Les pairs avaient étendu aux communes la prohibition qu'ils avaient établie pour eux-mêmes. Les communes tachèrent, de leur côté, d'user de représailles, et cet état d'hostilité se prolongea jusqu'à la fin de la session. Un incident qui s'éleva sur la publicité donnée aux débats par la voie des journaux, et qui amena un scandaleux conflit d'autorité entre la chambre des communes et le corps de la cité, finit par produire un résultat auquel on ne s'attendait guère : publicité sans bornes des débats des chambres, sauf la répression du délit qui pourrait résulter de rapports infidèles et de mauvaise foi dans les rédacteurs. C'était là ce que depuis longtemps bien des gens appelaient de tous leurs vœux : publicité absolue, sauvegarde incorruptible de la constitution, parce qu'elle met sous les yeux de la nation, sans déguisement et sans fard, la conduite politique de ses représentants. Au fond,

cette publicité n'existe que de fait, elle n'est pas de droit; car la publication des débats des chambres est toujours défendue, mais elle est tolérée; et pour empêcher la loi de tomber en désuétude, on a conservé à tous les membres de la chambre le droit de demander, sans qu'ils soient tenus de donner aucune raison, l'évacuation des galeries et le huis clos; et dans ce cas on ne peut rendre compte des débats sans être exposé à donner de faux renseignements.

La session fut clôturée le 8 du mois de mai. Les ministres avaient subi quelques échecs, mais ces échecs ne les avaient point affaiblis; ils parurent même consolider leur administration longtemps chancelante. Le parti Grenville, qui s'était séparé de l'opposition après la mort de son chef, arrivée en novembre 1770, lui fournit quelques hommes à talent qui lui donnèrent de la considération et de la force.

Pendant que tout s'agitait autour du roi, ses ministres, les chambres, la cité de Londres, la nation entière, il montrait ou il affectait de montrer la plus grande tranquillité d'esprit, comme s'il ne s'intéressait en aucune manière aux événements ni aux conséquences qu'ils pouvaient avoir. Il s'adonnait tout entier à l'agriculture, passait au milieu des champs des jours qu'il aurait pu donner aux affaires de son royaume, et ne se fâchait pas d'apprendre que le peuple ne l'appelait plus que le fermier George. C'est que George était réellement devenu un gros fermier, envoyant au marché les produits de ses terres, et retirant de ce trafic de grands avantages. Au surplus, il n'était pas seulement fermier exploitant, il aspirait encore à l'honneur de passer pour un agriculteur consommé, et, sous le nom de Ralph Robinson, il envoyait des articles aux *Annales d'agriculture* d'Arthur Young.

---

## CHAPITRE LXXXVI.

Suite du règne du roi George III. — 1772.

Dans les premiers temps de l'établissement du protestantisme en Angleterre, une espèce de profession de foi avait été rédigée en trente-neuf articles; et quiconque voulait parvenir aux emplois, acquérir un état honorable, entrer dans le barreau, exercer la médecine, était tenu de signer cette profession de foi. Peu à peu, et à mesure que les lumières s'étaient étendues, beaucoup de gens se montrèrent peu disposés à admettre certains points de doctrine que la discussion avait

présentés comme erronés, ou au moins douteux. Une pétition, revêtue de 240 signatures, la plupart données par des membres du clergé, par des légistes et des médecins, fut présentée à la chambre des communes. On se plaignait surtout des universités, qui exigeaient de tous les étudiants en droit ou en médecine, qu'avant de recevoir aucun grade, ils souscrivissent la profession de foi, quoiqu'ils n'eussent ni le temps ni les moyens d'approfondir des questions théologiques, leurs études spéciales remplissant toutes leurs heures. Cette pétition fut rejetée à une grande majorité; mais, fort peu de temps après, l'université de Cambridge substitua à la nécessité de signer les trente-neuf articles, une formule beaucoup plus simple: «Je déclare que je suis, *bonâ fide*, membre de l'Église d'Angleterre, telle qu'elle a été établie par la loi.»

Un message du roi, transmis aux deux chambres le 20 février, força le parlement à s'occuper du mariage des princes de la famille royale. Le duc de Cumberland, second frère du roi, avait épousé madame Horton, sœur du colonel Luttrell. Cette union avait déplu d'autant plus au roi et à la reine, qu'on accusait aussi le duc de Gloucester d'avoir contracté un mariage secret avec la comtesse douairière de Waldegrave; et le roi par son message demandait au parlement un bill qui soumit tous les princes de la famille royale à demander au roi son consentement. La chambre haute passa le bill, mais elle y ajouta une clause que le roi n'avait pas demandée. Par cette clause, tout membre de la famille, âgé de vingt-cinq ans révolus, pourrait se marier sans le consentement du roi un an après la notification de sa demande au conseil privé, à moins que les deux chambres ne désapprouvassent le mariage projeté. Le bill avait rencontré une vive opposition dans les deux chambres; il ne passa dans l'une comme dans l'autre qu'à une bien faible majorité. Il déplut aux Anglais en général, et l'on accusa hautement la reine, dont l'orgueil allemand se sentait blessé de voir élever au rang de ses belles-sœurs lady Waldegrave et madame Horton. Le duc de Gloucester jugea prudent d'avouer son mariage avant la passation du bill.

La question du bill des articles, que les deux chambres avaient déjà décidée dans un sens négatif, se représenta de nouveau dans celle des communes, avant la fin de la session. Elle fut soulevée par sir Henry Houghton, qui demanda que les dissidents ne fussent pas soumis à signer une profession de foi qui n'était pas avouée par leur conscience. Le parti de la haute Église s'opposa de toutes ses forces au succès de la motion. Ce serait là, disait-il, ouvrir une large voie à l'hérésie, encourager le schisme, mettre en péril

imminent l'Église d'Angleterre. Malgré ces craintes exagérées, la chambre vota pour le bill à une très-grande majorité; mais la chambre des lords agit en sens inverse: la très-grande majorité le rejeta.

Toutes les discussions du parlement, la démagogie impudente de Wilkes, les altercations de la chambre des communes et de la cité de Londres, les changements de ministère, mille autres événements que nous avons vus passer rapidement sous nos yeux, avaient tour à tour appelé l'attention du peuple anglais. Mais cette attention n'était pas exclusive, elle n'empêchait ni les fabricants, ni les manufacturiers, ni les artistes, de donner au travail une bonne partie de leur temps. La paix dont jouissait l'Angleterre depuis près de dix ans favorisait l'industrie; mais le commerce extérieur languissait. Il ne fallait guère songer à celui de l'Amérique: les contrebandiers espagnols et français inondaient cette vaste contrée des produits de l'Europe, et les Américains, qui recevaient à meilleur compte, par cette voie frauduleuse, tous les objets qui leur manquaient, ne s'embarassaient guère de les demander à la métropole. Le commerce du Levant offrait peu d'avantage; les Français avaient sur les Anglais l'avantage de la position, et toutes les marchandises du Levant refluaient sur Marseille. Avec l'Espagne et même avec le Portugal, il ne se faisait que très-peu d'affaires; seulement un traité de commerce avait été conclu avec la Russie. Dans l'Orient, quelques individus faisaient d'immenses fortunes, qu'ils se hâtaient d'apporter en Europe pour en faire ostentation aux yeux de leurs compatriotes émerveillés; mais ces richesses, d'origine suspecte, ne servaient guère ni pour le pays qui les avait fournies, ni pour le pays qui les recevait. La plus grande partie allait se perdre en dépenses frivoles; une autre partie s'employait en acquisitions de terres, aussi les terres prirent-elles une valeur considérable.

L'abondance de l'argent produisit d'ailleurs de grands inconvénients. Les nouveaux capitalistes, embarrassés de leurs fonds, se prêtèrent facilement à des négociations qui ne leur offraient que de bien minces garanties. Ils donnèrent des sommes considérables sur des lettres de change, et souvent sur de simples billets, et l'on vit des hommes dépourvus de biens ou même dans un état présumé d'insolvabilité, se montrer tout à coup avec les dehors de l'opulence. Les fonds qu'ils tenaient d'un emprunt ils les exposaient avec autant de facilité qu'ils en avaient eu à se les procurer, ne reculant devant aucune spéculation, quelque hasardeuse qu'elle pût être. Les uns réussissaient, les autres étaient submergés dans les

gouffres de la hausse et de la baisse ; mais, décidés qu'ils étaient à payer leurs créanciers par une faillite, ils se livraient aux plus folles dépenses ; aussi les prêteurs eurent à subir d'énormes pertes : de gros négociants, des banquiers, des familles opulentes tombèrent dans l'indigence. Ce qui accrut le mal, ce fut le refus de la banque d'escompter les billets ; de riches propriétaires, pouvant offrir la plus solide garantie, ne trouvaient pas un shelling sur leur signature.

Au milieu de cette crise désastreuse, on entendit un cri de détresse jeté par la compagnie des Indes orientales. Elle avait accepté des billets pour une somme quadruple de celle que le conseil lui avait permis d'employer à cet usage ; elle était engagée, elle devait à la banque des capitaux considérables, à la douane une forte somme montant de droits arriérés, au gouvernement son quatrième paiement. Pour chercher un remède à la situation très-embarrassée de la compagnie, le parlement fut convoqué dès le commencement de l'hiver, avant l'époque accoutumée. Un bill fut proposé. Dans la discussion qui s'éleva devant les chambres, lord Clive tenta de justifier sa conduite par un long discours ; il récrimina contre les directeurs. Le gouverneur Johnstone lui répondit, et il prouva que si lord Clive avait acquis de la gloire militaire, il n'avait pas non plus oublié les intérêts de sa fortune.

La chambre, après une seconde lecture du bill proposé, n'y donna pas de suite son assentiment ; le gouvernement ne songeait pas encore sérieusement à s'immiscer dans l'administration de cet établissement ; mais bientôt on jugea qu'il était tout à fait inconvenant qu'une compagnie de marchands exerçât sans contrôle la puissance souveraine sur d'aussi vastes provinces, peuplées de tant de millions d'hommes, et on chargea un comité de trente et un membres d'informer sur tout ce qui concernait l'Inde.

Le président de ce comité rendit compte à la chambre de ses opérations dans la séance du 7 décembre, et, malgré les efforts des directeurs soutenus par l'opposition, un bill limitatif des pouvoirs de la compagnie fut accueilli par une immense majorité : 153 voix contre 28. Dans la chambre des lords, le bill passa sans discussion.

## CHAPITRE LXXXVII.

Suite du règne du roi George III. — 1773.

Une nouvelle tentative en faveur des dissidents, pour les soustraire à la nécessité de souscrire aux

trente-neuf articles ne fut pas plus fructueuse que les premières. La chambre des communes avait passé le bill, comme elle l'avait déjà fait à la session précédente ; mais à la chambre des lords, tout le banc des évêques et des prélats se leva contre lui, criant au scandale, à la ruine de l'Église anglicane, et la chambre, entraînée, rejeta le bill une seconde fois.

Les directeurs de la compagnie des Indes venaient d'adopter une mesure sage : ils réduisirent le dividende à six pour cent ; une pétition présentée aux chambres à ce sujet fit naître de longs débats. Dans le cours des discussions qui eurent lieu, le ministère annonça hautement ses desseins pour l'avenir : il prétendit que l'État avait droit à la propriété des terres que ses sujets acquéraient par les armes. Et comme l'opposition soutenait que la compagnie, exerçant des droits qu'elle avait achetés en recevant sa charte, ne pouvait être soumise à aucune action du gouvernement, les ministres répondirent que la compagnie était un corps créé dans un but particulier, mais placé par les circonstances dans une situation bien différente de celle qui était prévue par sa charte.

Lord North demanda ensuite que la compagnie fût autorisée à exporter aux colonies d'Amérique du thé, franc de droits ; qu'il fût nommé tous les ans six directeurs ; que les électeurs possédassent 1,000 livres au lieu de 500, et que leur possession fût antérieure d'un an à l'élection ; que la cour suprême de Calcutta fût remplacée par un tribunal composé d'un président ou chef de justice, et de trois juges, tous nommés par la couronne, et que le gouvernement ou présidence du Bengale eût la prééminence sur les autres (1). Toutes ces demandes obtinrent l'aveu des deux chambres, et une forte majorité se déclara pour elles. Depuis cette époque, on a toujours regardé les affaires des Indes orientales comme se trouvant sous la direction immédiate du gouvernement.

Les débats n'avaient pu avoir lieu sans qu'il fût plusieurs fois question de lord Clive et de son administration, qui ne fut pas épargnée. Lord Clive se défendit avec beaucoup de talent, et même avec tant de succès, que la réplique du gouverneur Johnstone ne diminua rien de l'impression qu'il avait produite. Mais lord Clive s'était fait des ennemis : peu de jours après, le général Burgoyne, président du comité spécial d'enquête, l'accusa formellement d'avoir pris ou reçu la somme de 234,000 livres. Lord Clive se défendit, comme la première fois, avec non moins d'adresse

(1) Ceux de Bombay et de Madras.

que d'énergie : il se plaignit de ce qu'après avoir rendu les plus grands services, on le contraignit à se justifier comme pourrait le faire un simple criminel. M. Thurlow, qui conduisait l'attaque, soutint avec beaucoup de feu que des services rendus par un homme à une époque ne pouvaient compenser les crimes commis par ce même homme à une autre époque.

Après que lord Clive se fut retiré, on proposa de déclarer : qu'il avait abusé du pouvoir qui lui avait été confié, et donné par là un mauvais exemple aux employés de la compagnie; mais la motion fut écartée par la question préalable; néanmoins, M. Hans Stanley ayant proposé de diviser la question, on adopta cette rédaction : que lord Clive avait reçu 234,000 livres, et que, dans le même temps, il avait rendu de grands et signalés services. Lord Clive prit une dernière fois la parole, mais il ne put détruire tous les préjugés qui s'étaient élevés. Il le sentit bien; et ce mauvais succès fit tant d'impression sur lui, qu'il tomba malade de chagrin. Il avait marché dans l'Inde à l'égal des rois, il avait joui d'une autorité sans limites, et son imagination ne put soutenir l'idée qu'il se trouvait tombé dans la condition d'un simple accusé; son mal empira, et, dans un accès de désespoir ou de délire, il mit lui-même un terme à son existence.

Cependant, le corps municipal de Londres voyait avec dépit que la populace, fatiguée de ses propres excès, cessait de s'agiter, que même les bourgeois de la cité semblaient reprendre l'habitude du calme et du repos. Les aldermen, voulant ranimer l'effervescence des esprits, publièrent que le seul moyen d'obtenir une représentation effective, c'était de faire de fréquents appels au peuple, et d'avoir des parlements annuels. Ils préparèrent aussi une adresse, où ils récapitulèrent tous leurs griefs : l'élection de Middlesex, l'emprisonnement de leurs magistrats, l'expulsion de M. Wilkes. Cette adresse, comme à l'ordinaire, se terminait par la demande du renvoi des ministres et de la dissolution du parlement. On assure que, en la recevant, le roi dit qu'elle était si dépourvue de raison et de fondement, qu'il ne pouvait croire que les demandeurs eux-mêmes s'imaginassent qu'on dût leur rien accorder. Les aldermen et les shérifs tentèrent aussi de faire revivre l'enthousiasme du peuple pour Wilkes; celui-ci écrivit au président de la chambre pour renouveler ses prétentions. Sir G. Savile saisit cette occasion de reproduire sa motion relative aux droits d'élection; elle fut rejetée, mais ce ne fut qu'à une assez faible majorité (201 voix contre 151).

Le comte de Harcourt avait été nommé au gouvernement de l'Irlande, vers la fin de novembre de l'année précédente, à la place de lord Townshend, sous le gouvernement duquel les Irlandais, forcés de renoncer à l'espoir d'indépendance qu'ils nourrissaient depuis longtemps, furent contraints de se soumettre à l'influence britannique, œuvre de corruption consommée à prix d'or. Les Irlandais accueillirent avec joie leur nouveau gouverneur, qui, par l'aménité de son caractère, sa douceur et sa bienveillance, obtint de l'affection de ses administrés tout ce qu'un autre n'aurait dû qu'à la force ou à d'odieuses intrigues.

Lord Townshend quitta l'Irlande en 1772, après avoir bien établi la prépondérance du gouvernement britannique; il prit congé du parlement par un discours où il rendait à ses membres les éloges que ceux-ci lui avaient donnés, et qui n'étaient mérités ni de part ni d'autre; car, au fond, entre lord Townshend et les membres du parlement irlandais, il n'y avait eu que des marchés où le premier achetait, les autres vendaient leur vote et leur conscience. Les membres de l'opposition représentaient leur ex-gouverneur comme un effronté bouffon à manières communes, à principes pervers; les autres, au contraire, vantaient sa gaieté, sa bonne humeur, sa conversation agréable, son commerce doux et facile. Les gens tout à fait désintéressés trouvaient que l'ex-gouverneur manquait de cette gravité, de cette noblesse de maintien et d'expression, qui conviennent au représentant d'un grand roi.

Le comte de Harcourt eut peu de peine à maintenir l'ordre en Irlande. Toutefois, quand la session commença, on vit l'esprit de liberté planer en quelque sorte sur la chambre des communes. Son président, dans un discours adressé au gouverneur en présence des lords, dit formellement que le pays ne pouvait supporter le moindre accroissement de taxes, à cause des restrictions qui gênaient son commerce et abattaient toute son énergie.

Mais, tandis que l'Irlande semblait reconnaître les droits de l'Angleterre, et se soumettre sans trop de résistance à sa domination, les Américains, dont on croyait les ressentiments apaisés, marchaient à grands pas vers la révolution dont ils menaçaient depuis longtemps la métropole. C'était surtout dans les provinces du nord qu'elle s'annonçait d'une manière plus franche et plus énergique. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre savaient très-bien que, dans leur pays coupé, montagneux, inculte, et glacé, ils auraient un immense avantage sur l'ennemi qui voudrait les

attaquer. D'ailleurs, les émigrations continuelles des Anglais mécontents et des Irlandais, entretenaient ce désir d'indépendance et de liberté qui leur semblait devoir être un remède à tout. Il y avait aussi dans la Nouvelle-Angleterre des hommes éclairés et ardents, disposés à exciter une collision pour avoir un prétexte de rupture, et à subir tous les sacrifices pour assurer le triomphe de leur cause. Parmi ces hommes on distinguait Jacques Otis, Samuel Adam, et Jean Hancock; mais ils rencontrèrent un ennemi inflexible, adroit, et courageux, non moins politique qu'eux-mêmes : c'était le gouverneur Hutchinson.

La conduite de ce gouverneur fut calme, habile, mesurée; elle eut néanmoins un résultat auquel personne ne pouvait s'attendre : elle hâta la révolution, parce qu'elle mit l'assemblée dans l'alternative de renoncer à ses principes ou de les soutenir à découvert. On prétendait en Angleterre que le parlement avait sur les colonies un droit incontestable et illimité; les opinions en Amérique avaient varié suivant les lieux et les temps. Dans la Nouvelle-Angleterre elles étaient extrêmement mobiles, et toutefois, pour ne point paraître soumise à celle de la Grande-Bretagne, l'assemblée coloniale avait toujours soin, lors même qu'elle acquiesçait à un acte du parlement britannique, d'imprimer à cet acte un caractère particulier en le promulguant comme s'il venait d'elle-même. Si, dans ses adresses, elle parlait par occasion du parlement comme du pouvoir législatif, dominant sur tout l'empire, elle ne manquait pas d'ajouter que l'exercice de ce pouvoir suprême devait être limité par la constitution. Comme il n'était guère possible que les colonies fussent représentées au parlement britannique, il leur avait été permis d'avoir leurs propres législatures, et toute la liberté compatible avec la subordination due à la législature suprême. Mais on n'avait jamais déterminé jusqu'à quel point s'étendait cette liberté ni en quoi elle consistait. Les États de Massachusetts s'emparèrent de cette question, et le gouverneur eut le tort d'entrer avec les États en controverse réglée pour leur prouver par des arguments qu'ils se trompaient.

L'assemblée repoussa les arguments qu'elle appelait des sophismes par des sophismes qu'elle appelait des arguments : elle désavoua toute espèce de subordination de la part des colonies envers le parlement britannique. La question de la suprématie royale reçut une solution à peu près semblable. Il en fut de même de toutes les questions que le gouverneur voulut traiter par la voie des messages. Ce n'était point par des raisonnements qu'on pouvait ramener à la soumission des hommes

qui n'avaient cessé de se plaindre des empiétements du parlement sur leurs droits prétendus, du mépris qu'on faisait constamment de leurs réclamations, et des usurpations nouvelles dont ces réclamations étaient toujours suivies.

Les discussions devinrent bientôt si animées, elles prirent un tel caractère de violence, qu'il fut aisé de prévoir que de la plume on en appellerait à l'épée. Il est évident sur plusieurs que les chefs de parti du Massachusetts étaient décidés à résoudre par les armes la question dont ils ne pouvaient obtenir la solution par une autre voie. Le moment, il est vrai, n'était pas encore arrivé, mais on avait soin de tenir le peuple dans un état d'effervescence continuel, afin que sa haine contre le gouvernement britannique ne se refroidît pas, en attendant que le feu de la révolte se fut communiqué à toutes les provinces, et qu'on pût par un effort commun secouer et briser le joug.

L'assemblée avait été rétablie à Boston; mais il faut convenir que ce fut plutôt pour la commodité du gouverneur lui-même, que par déférence pour les sollicitations de l'assemblée. Aussi les chefs républicains ne lui surent-ils aucun gré de leur rappel à Boston.

Ce fut vers ce temps qu'on apprit dans cette ville que le parlement venait d'adopter un bill qui autorisait la compagnie des Indes orientales à importer du thé par toute l'Amérique, libre et franc de droits, excepté dans les colonies, où cette denrée devait payer trois sous par livre. Dans beaucoup de provinces, on avait forcé les dépositaires de cette denrée à renoncer à leurs entrepôts. A Boston, les entreposeurs méprisèrent l'injonction populaire, et ils s'en trouvèrent mal : la populace assiégea leurs maisons, en enfonça les portes, se saisit de leurs personnes, promena dans les rues les plus récalcitrants, enduits de goudron et couverts de plumes, força les autres à se réfugier au château William. Dans le même temps un navire de la compagnie chargé de thé entra dans le port de Boston; deux autres arrivèrent successivement, et ce furent là autant d'occasions de troubles sérieux. La populace voulait détruire la cargaison; on eut beaucoup de peine à sauver celle du premier navire. Quant aux autres, une bande d'hommes armés, déguisés en Indiens sauvages, se glissa sur les deux vaisseaux, jeta tout le thé à la mer, et se retira. Dans d'autres villes maritimes, on détruisit le thé, mais on respecta tout le reste. Dans le port d'Annapolis, la populace fut plus exigeante : il fallut, pour la satisfaire, que le capitaine lui-même mit le feu à son vaisseau. Les Bostoniens, pour se venger de leur gouverneur, qui, maître du château, semblait défier leurs res-

sentiments, brûlèrent sur la place publique son image et celle de son lieutenant; et l'assemblée, comme si elle était excitée par les excès de la populace, recommença de récriminer contre le gouverneur, et elle dressa contre son lieutenant, chef de justice, Pierre Oliver, un acte d'accusation qui lui reprochait d'avoir introduit l'arbitraire et la corruption dans l'application des lois. Le message qui contenait cet acte fut très-mal reçu par le gouverneur, qui prit le parti de dissoudre l'assemblée.

### CHAPITRE LXXXVIII.

Suite du règne du roi George III. — 1774.

Le parlement se réunit vers la mi-janvier; on n'avait pas encore des nouvelles certaines de l'Amérique, de sorte que la session parut d'abord ne devoir offrir aucun intérêt. On discuta la question des subsides; l'opposition se plaignit de l'accroissement des dépenses et du défaut d'économie, et les ministres se défendirent assez mal sur ce point. Le 25 février suivant, sir Edward Stanley demanda qu'un nouveau bill déclarât perpétuel le bill Grenville relatif aux élections contestées. Cette motion produisit de vifs débats, mais à la fin elle fut accueillie, et depuis cette époque, dit le docteur Johnson, toute contestation relative à une élection a été examinée et discutée avec le plus grand soin. Il n'en est pas moins vrai que si l'élu appartient au parti qui forme la majorité du comité chargé de statuer, l'élection est jugée bonne; dans le cas contraire, elle est annulée.

Dès que les ministres eurent appris ce qui venait de se passer à Boston, lord North, assuré du concours des chambres, proposa un bill tendant à destituer tous les employés des douanes de Boston, à ce qu'en même temps il fût défendu de prendre terre au port de cette ville, d'y charger et décharger des navires, d'y recevoir ou d'y apporter des marchandises. Le ministre trouva des adversaires, mais après deux lectures le bill fut renvoyé à un comité. Le lord maire de Londres présenta au comité une pétition de quelques Américains résidants à Londres: ils demandaient que la ville de Boston ne fût pas condamnée sans être entendue. On répondit que le cas était urgent, et qu'il fallait au mal un remède qui ne se fit pas attendre. Au surplus, le ministre n'entreprit pas de justifier en droit la mesure proposée; il soutint qu'elle était commandée par la nécessité, et qu'elle aurait les plus utiles résultats.

L'opposition ne se montra guère qu'à la troisième lecture. Le gouverneur Johnson prédit que le bill exciterait contre la Grande-Bretagne un soulèvement général dans l'Amérique. M. Fox se prononça fortement contre le bill. C'était pour la première fois qu'on l'entendait parler dans les rangs de la minorité; durant le cours de la session, il s'était montré opposé aux vues de lord North: aussi avait-il été depuis peu renvoyé de son poste à la trésorerie. M. Van tint un langage opposé: non-seulement il défendit le plan ministériel, mais encore il demanda que, pour assurer obéissance aux lois, la ville de Boston fût renversée jusqu'aux fondements avec tout ce qui s'y trouvait. «Détruisez, détruisez, criait-il, ce repaire d'insectes malfaisants.» Ces paroles inconvenantes attirèrent à l'orateur une vive réponse du colonel Barré. M. Dowdeswell, M. Burke, furent à leur tour entendus; mais les efforts de l'opposition furent vains. Lord North justifia son bill par des raisonnements très-plausibles, et la majorité adopta son système. Il en fut de même à la chambre haute. Le bill, adopté par les deux chambres, obtint immédiatement la sanction royale.

Pendant que le bill était soumis à la discussion dans la chambre des pairs, le ministre avait proposé à celle des communes un nouveau bill tendant à subjuguier l'esprit de mutinerie qui animait les colons. Il s'agissait de placer dans les mains du gouverneur l'autorité qui existait entre les mains du peuple; de donner au gouverneur le droit de nommer tous les officiers civils, excepté néanmoins les membres de la cour suprême; de déclarer contraires aux lois les assemblées des habitants, à moins qu'elles n'eussent lieu en vertu d'une autorisation spéciale du gouverneur. La sévérité de ces mesures effraya quelques-uns de ceux mêmes qui avaient voté pour le premier bill. M. Burke, dans un discours très-éloquent, fit sentir les dangers de la politique ministérielle. «Laissez les Américains, dit-il, tels qu'ils étaient avant nos malheureuses dissensions. Si vous rejetez mes avis, dit-il en finissant, j'entrevois la résistance dans les colonies. Si la liberté de l'Amérique et la souveraineté de l'Angleterre sont incompatibles, les Américains repousseront la souveraineté de l'Angleterre.»

La seconde lecture donna lieu à de nouveaux débats. Le général Conway, M. Dowdeswell surtout, s'élevèrent contre la mesure. Celui-ci prédit pour la dixième fois la future résistance des Américains. Sur la troisième lecture l'opposition fit de nouveaux mais infructueux efforts. M. Fox, M. Burke, firent encore entendre leur voix. Le colonel Barré releva avec beaucoup de dignité le

langage inconsidéré de quelques orateurs. « Nous avons passé le Rubicon, dit-on, dans la chambre haute; le mot d'ordre autour de nous c'est : *Delenda Carthago*. Eh bien ! prenez y garde. Les finances de la France sont aujourd'hui dans un état florissant; vous verrez la France intervenir dans nos querelles avec l'Amérique, en faveur des Américains. »

Le bill eut 239 voix contre 64. Dans la chambre des lords, l'opposition fut plus vive encore qu'aux communes; toutefois, à la troisième lecture, le bill passa à la majorité de 92 contre 20. Une protestation vigoureuse fut signée par 11 pairs. Précaution inutile ! On eût dit que l'Angleterre courait au-devant de la séparation dont la menaçait l'Amérique, et de la perte de ses colonies. Et certes, si la séparation a eu lieu, le gouvernement britannique n'a pas pu se plaindre qu'il n'avait pas été suffisamment averti.

Le ministre North ne perdait pas le temps. Assuré d'avance de la majorité dans les deux chambres, il laissait l'opposition se débattre contre le bill en discussion, et il en proposait un nouveau. Maintenant il était question, disait-il, d'obtenir une justice impartiale pour toutes les personnes qui seraient ou pourraient être mises en jugement pour meurtres commis soit en exécutant la loi, soit en apaisant des émeutes dans la province de Massachusetts. Suivant le ministre, ce troisième bill n'était que le complément des deux autres; il était même nécessaire pour en assurer l'exécution. Il annonça qu'au surplus les mesures qui seraient prises auraient l'appui du gouvernement. Les quatre régiments stationnés en Amérique avaient déjà reçu l'ordre de se rendre à Boston : des poursuites étaient commencées contre les meneurs populaires, et avec tant de moyens de succès, tant de garanties pour l'avenir, on pouvait compter que les Américains rentreraient dans l'obéissance, et que la paix serait promptement rétablie.

« Le bill qu'on soumet aujourd'hui à la chambre, s'écria le colonel Barré, n'a point de précédent dans nos usages parlementaires, et il n'est provoqué par aucun déni de justice en Amérique. Je le regarde comme si oppressif pour cette contrée, si dangereux pour l'Angleterre, qu'il suffit presque de l'entendre pour forcer l'opposition à se lever contre lui. » Après ce préambule, il en releva tous les inconvénients avec beaucoup de feu et de logique.

M. Wedderburne mit encore dans ses paroles plus de véhémence que le colonel Barré. « J'espère, s'écria-t-il, que les Américains résisteront de tout leur pouvoir à ces bills destructeurs; je le désire au moins. S'ils ne le font pas, je les regarderai comme les plus vils de tous les esclaves. » Lord

North répondit avec calme, mais il se contenta de protestations générales qui semblent tout dire et ne disent rien, et le bill, à sa troisième épreuve, passa sans obstacle à une très-grande majorité. Il en fut de même à la chambre des lords. Le roi, extrêmement jaloux de sa prérogative, aurait tout sacrifié à sa chimère; et le ministre, qui le savait très-bien, et qui voulait garder sa place, s'était prudemment assuré d'une inébranlable majorité.

Après ces divers bills, le ministre en proposa un quatrième, relatif aux moyens d'améliorer l'administration du Canada. Ce bill servait de complément au plan général d'administration que le ministère avait imaginé pour l'Amérique. Le bill passa d'abord sans opposition à la chambre des lords. Il reculait de tous côtés les limites de la contrée, de manière à renfermer tout le pays situé entre la Nouvelle-Angleterre, la Pensylvanie et le New-York, jusqu'à l'Ohio et la rive gauche du Mississipi d'une part, et les terres concédées de l'autre à la compagnie de la baie d'Hudson. L'administration qu'on donnait à cette vaste contrée, qui embrassait environ 10 degrés de latitude, était proportionnée à ses besoins, à ses usages, et aux coutumes des habitants, qui presque tous étaient Français. Le clergé catholique conservait tous les droits que lui avait assurés la capitulation. On accordait aux habitants l'ancienne législation de la province pour toutes les affaires civiles. Quant aux affaires criminelles, elles devaient être jugées par les lois anglaises. Enfin on donnait à la province un conseil qui exercerait au nom du prince tous les droits d'une administration supérieure, moins celui d'imposer des taxes. Le roi se réservait le privilège d'instituer des cours criminelles, civiles ou ecclésiastiques.

Ce bill éprouva beaucoup d'opposition dans les communes, où l'on cria, sans aucune apparence de raison, qu'on voulait répandre le culte catholique en Amérique, et ruiner ainsi la religion de l'État. Le bill reçut plusieurs amendements, qui rendirent nécessaire son renvoi à la chambre des pairs. Il y obtint une grande majorité, malgré lord Chatham, qui renouvela sans succès son opposition.

Avant de clôturer la session, les ministres demandèrent le bill des subsides. On leur accorda pour ceux de l'année 6,159,661 livres. La chambre alloua de plus 250,000 livres, pour subvenir aux frais d'une refonte partielle de la monnaie d'or; la dette nationale excédait 120 millions (3 milliards de francs).

Le roi clôtura la session le 22 juin. Il félicita les chambres de leur vote sur le bill du Canada, bill fondé sur les éternels principes de l'humanité

et de la justice. Il montra les plus vifs regrets relativement aux troubles du Massachusetts ; mais il approuva les mesures qui allaient rétablir le bon ordre. Il y avait pourtant peu d'apparence que les vœux du souverain fussent près de s'accomplir ; car on savait que les habitants de cette province , persistant dans leur opposition, brûlaient et détruisaient toutes les cargaisons de thé qui entraient dans leurs ports. Les ministres crurent devoir rappeler le gouverneur Hutchinson, que plusieurs orateurs dans les deux chambres avaient accusé de trop peu d'énergie, et ils le remplacèrent par le général Gage, qui avait longtemps commandé les troupes à Boston. Cet officier avait montré dans ce commandement beaucoup de modération, mais il entra dans sa nouvelle carrière sous de fâcheux auspices. Quelques bourgeois de Boston étaient allés le voir à son arrivée ; la populace, indignée, pendit sur la place publique un mannequin sous le nom du général Gage.

Dès que le bill qui fermait au commerce le port de Boston fut arrivé dans cette ville, les habitants se livrèrent d'abord à la crainte, car ils sentaient que le moment de la crise approchait, et peu d'hommes, en pareille circonstance, conservent tout leur courage ; mais bientôt la colère et l'indignation prévalurent , et l'idée de la résistance naquit à la fois dans tous les esprits. Cette idée acquit d'autant plus d'intensité qu'on conçut l'espérance d'être appuyé par les autres provinces. L'assemblée se réunit à Boston le 25 mai, et elle s'occupa immédiatement d'élire un conseil. Le nouveau gouverneur, en ouvrant la session, se déclara disposé à concourir à toutes les mesures qui tendraient à la prospérité de la colonie ; mais en même temps il annonça que le lieu des séances de l'assemblée allait être transféré à Salem : ce fut dans cette ville, en effet, qu'après avoir prorogé l'assemblée, il lui assigna, séance tenant, sa réunion prochaine pour le 7 juin.

Sous prétexte de répondre au discours d'ouverture du gouverneur, l'assemblée nomma un comité qu'elle chargea de convoquer un congrès général, et pour cet objet elle vota une somme de 500 livres ; et, comme le gouverneur refusa sa sanction à cette disposition d'une partie des fonds publics, l'assemblée ordonna que cette somme fût levée dans les diverses villes de la province. Ensuite, prévoyant sa dissolution prochaine, elle nomma un second comité pour tracer au peuple des règles de conduite, sous la forme de recommandations. En même temps, elle fit circuler un rapport circonstancié, ou plutôt une apologie de sa conduite. Le gouverneur, informé de ce qui se passait dans l'assemblée, envoya son secrétaire avec

mission de dissoudre l'assemblée. Cet officier trouva la porte fermée, et l'on refusa de la lui ouvrir. Alors, il prit le parti de prononcer la dissolution sur l'escalier, en présence de quelques membres ; mais l'assemblée n'en considéra pas moins comme des actes légaux toutes les résolutions qu'elle avait prises antérieurement.

Aussitôt après, les principaux habitants de Boston s'assemblèrent, et ils envoyèrent des circulaires dans les provinces pour exprimer le vœu général, qui était de réunir un congrès. Le gouvernement britannique s'était flatté que le châtement infligé à la province révoltée produirait de très-grands avantages en imprimant dans tous les esprits des craintes salutaires ; mais l'événement trompa l'attente des ministres. Au lieu de ces marchands avides qu'on supposait disposés à profiter sans scrupule du malheur de leurs compatriotes, on ne vit que des hommes qui voulaient partager le sort de ceux qu'on poursuivait ; cet esprit de rivalité qui avait subsisté jusque-là entre les provinces et leurs habitants avait tout à coup disparu pour faire place à des sentiments universels de bienveillance. Les habitants de Salem envoyèrent au gouverneur une protestation énergique contre l'intention qu'il avait eue de substituer leur port à celui de Boston.

Les Bostoniens avaient proposé aux provinces de rompre toute liaison commerciale avec l'Angleterre ; mais cette mesure n'avait pas été généralement adoptée ; on croyait devoir la réserver comme une dernière ressource. D'ailleurs, les provinces du centre et du sud n'étaient pas fâchées d'éviter une rupture avec la Grande-Bretagne ; toutefois, elles prirent à l'unanimité la résolution de résister à la taxe, et elles firent passer à Boston le produit d'une large souscription volontaire. Sur ces entrefaites, arrivèrent les deux autres bills, et ces deux bills causèrent une telle fermentation, que les Bostoniens, assurés désormais d'être soutenus, n'hésitèrent plus à se mettre à la tête de l'opposition. Dès ce moment, l'esprit républicain domina dans leurs assemblées, dans leurs discours, et dans tous leurs actes.

Ils commencèrent par former, comme les puritains leurs ancêtres, une association qu'ils nommèrent *ligue solennelle* ou *covenant*. Tous les associés s'engagèrent à suspendre leurs relations avec l'Angleterre jusqu'au rétablissement du port de Boston, à regarder même comme ennemis tous ceux qui refuseraient de se joindre à eux. Cette association ne fit pas seulement de grands progrès dans le Massachusetts ; elle en fit encore dans toutes les provinces. Le gouverneur tenta vainement d'arrêter le mouvement des esprits par des

proclamations où il qualifiait de trahison la conduite des Bostoniens, qui, de leur côté, contestèrent les droits du gouverneur, et surtout la qualification de trahison qu'il donnait à des actes non qualifiés tels par la loi.

Le général Gage, voyant alors que les intentions du peuple devenaient de plus en plus hostiles au gouvernement, eut recours à des moyens plus efficaces que les proclamations. Il fit camper sous les murs de Boston quelques régiments d'infanterie et un corps d'artillerie, auxquels ne tardèrent pas à se joindre d'autres troupes sorties de l'Irlande et de l'Angleterre. Le général, prenant ensuite pour prétexte que les Bostoniens excitaient ses soldats à la désertion, plaça une garde considérable sur l'isthme qui porte le nom de *Boston-neck*, et donna ainsi aux habitants un prétexte plausible pour se plaindre qu'il prétendait les tenir bloqués dans la ville, et les contraindre à accepter les conditions qu'il lui plairait d'imposer. Les habitants de Worcester vinrent aussitôt en armes offrir aux Bostoniens leur secours; ils s'engagèrent à leur conduire plusieurs milliers d'hommes, et leur recommandèrent fortement de ne point laisser sans défense les libertés du pays.

D'après les commissions envoyées de Londres au gouverneur, les 36 nouveaux membres du conseil furent nommés; 12 refusèrent les fonctions qu'on leur offrait, et la plus grande partie de ceux qui les avaient acceptés furent tellement effrayés des menaces qu'on leur adressa, qu'ils se hâtèrent d'y renoncer. Les autres, en très-petit nombre, habitants de Boston, et protégés par les troupes, tinrent à leur poste, et ils convoquèrent l'assemblée coloniale pour le mois d'octobre. Les révoltés, de leur côté, s'assemblèrent à Suffolk, ville du Massachusetts, et ils déclarèrent les membres du nouveau conseil ennemis de la patrie, firent défense à tous d'exécuter aucun de leurs ordres, fixèrent la tenue d'un congrès provincial, exhortèrent le peuple à s'abstenir d'émeutes, lui recommandèrent seulement de s'exercer au maniement des armes, enjoignirent à tous les percepteurs des taxes de retenir en leurs mains toutes les sommes versées, jusqu'à ce que le gouvernement civil de la province fût établi sur des bases légales, et que le congrès provincial pût déterminer l'emploi des fonds.

Le gouverneur Gage s'était emparé de tous les magasins d'armes et de vivres, il avait fortifié l'isthme; les Bostoniens s'en plaignirent, et il répondit par des protestations vagues de son désir de maintenir la paix publique. Cependant les élections avaient été faites pour la nouvelle assem-

blée provinciale, qui devait se réunir le 5 octobre; mais les élections n'avaient pas répondu aux espérances du gouverneur, qui crut prudent de contremander les ordres qu'il avait donnés. Parmi les nouveaux membres élus se trouvaient plusieurs chefs influents du parti républicain, et ceux-ci ne voulurent pas renoncer à l'avantage d'avoir des assemblées publiques, ils se rendirent tous à Salem, et après avoir attendu tout un jour le gouverneur, quoiqu'ils sussent fort bien qu'il ne viendrait pas, ils déclarèrent sa proclamation illégale, se constituèrent en congrès provincial, et se donnèrent M. Jean Hancock pour président.

Le congrès voulait sauver les apparences: il envoya un message au gouverneur pour le prier de discontinuer les fortifications qu'il élevait contre Boston. Le général Gage répondit à ce message avec assez peu de mesure; il sermonna, menaça l'assemblée, l'accusa de s'être constituée contre le texte précis des lois, et lui fit l'invitation formelle de se séparer. Les membres du congrès, loin d'être intimidés, redoublèrent d'ardeur, et ils s'occupèrent immédiatement de l'organisation de la milice, des moyens d'avoir des munitions et des armes, et d'assurer le recouvrement des taxes. Le gouverneur, irrité, défendit au peuple par des proclamations d'avoir aucun égard aux injonctions séditieuses du congrès; mais il arriva que le peuple ne fit aucun cas des proclamations du général Gage, qu'il ne se montra obéissant et soumis que pour le congrès, et que le congrès lui-même, en se séparant volontairement, s'ajourna au mois de février suivant.

Mais avant l'époque fixée, et dès le 5 septembre, le congrès national, réuni à Philadelphie par les soins des comités de correspondance précédemment établis, tint sa première séance. Tous les députés avaient dans leurs instructions l'ordre de désavouer toute idée d'indépendance, mais d'insister fortement pour que les droits qui appartenaient aux Américains fussent respectés. Un des premiers actes du congrès fut la déclaration expresse, que tous les actes relatifs au Massachusetts étaient inconstitutionnels et tyranniques, et que la résistance des habitants de cette province à l'exécution de ces actes méritait l'approbation du congrès. Ce premier point réglé, on s'occupa d'une espèce de profession de foi ou d'exposition de principes. On ne prétendait pas se détacher de la Grande-Bretagne, mais on voulait jouir de tous les droits de sujets anglais. On envoyait au roi une adresse pour lui demander la réparation des griefs, mais on décidait que toute relation commerciale avec l'Angleterre serait suspendue jusqu'au redressement demandé. Une seconde

adresse fut faite pour la nation anglaise. Les Américains, y lisait-on, sont issus des mêmes ancêtres que les Anglais; ils ont toujours eu les mêmes sentiments qui ont produit la constitution de l'Angleterre; ils devaient avoir les mêmes droits que les Anglais.

Une troisième adresse fut destinée aux Canadiens. On cherchait à leur démontrer tous les avantages d'une constitution libre, à leur faire haïr la forme nouvelle de gouvernement qu'on leur avait donnée, à les pousser dans la confédération générale. De vives remontrances furent aussi adressées au général Gage au sujet de ses dispositions hostiles; et des instructions répandues par toutes les provinces annoncèrent les intentions du congrès tant relativement à la Grande-Bretagne, que par rapport à la future prospérité de l'Amérique.

Le congrès se sépara le 26 octobre après une session de cinquante et un jours; il s'ajourna au 10 mai suivant. On ne tarda pas à s'apercevoir de l'effet qu'avaient produit sur les esprits l'existence de ce congrès et ses proclamations diverses. Avant le mois de septembre, personne, dans les provinces du centre ou celles du midi, ne paraissait disposé à soutenir la contestation par la voie des armes; après le mois d'octobre, tous les colons s'étaient pénétrés de l'esprit qui animait les Bostoniens; on assemblait fréquemment les milices, on les exerçait; on achetait, on fabriquait des armes: on prenait surtout un vif intérêt aux événements de Massachusetts; c'était de ces événements que semblait dépendre la paix ou la guerre, le sort de l'Amérique entière.

Les ministres du roi, alarmés des nouvelles qu'ils recevaient de l'Amérique, imaginèrent de prendre, autant qu'il était en eux, l'avis de la nation anglaise elle-même: ils pensèrent qu'elle pourrait manifester en quelque sorte son opinion par le choix de ses représentants; d'après cette idée, le parlement fut dissous, et la dissolution suivie d'une proclamation qui ordonnait la convocation d'un parlement nouveau. Au surplus, les ministres savaient très-bien, dit-on, ce qui devait résulter des élections nouvelles; ils n'ignoraient pas que, d'après l'opinion générale, il fallait employer des mesures vigoureuses et les suivre avec persévérance; et cette opinion, c'étaient leurs propres agents qui l'avaient adroitement répandue jusqu'au fond du royaume. Aussi la chambre des communes eut beaucoup de membres nouveaux, mais pensant tous de même sur la question à l'ordre du jour, de sorte que, dès la discussion de l'adresse, les ministres se trouvèrent assurés d'une grande majorité.

Aussi reçurent-ils avec beaucoup d'indifférence les pétitions qui leur furent présentées par les marchands des deux Indes, résidants à Londres et à Bristol, par les fabricants et manufacturiers de Birmingham et d'autres places de commerce. Toutes ces pétitions et les documents qui les accompagnaient furent transmis à un comité, qu'on surnomma par dérision le comité de l'oubli, parce qu'il ne daigna s'en occuper en aucune manière. Quant à l'adresse du congrès au roi, celui-ci refusa de la recevoir, parce que c'eût été en quelque sorte reconnaître l'existence d'un corps illégalement constitué; il se contenta de la renvoyer à la chambre des communes, qui, sur la demande formée par les trois agents américains, MM. Franklin, Bolland, et Lee, pour qu'il leur fût permis de comparaitre à la barre où ils auraient donné quelques éclaircissements sur cette adresse, décida qu'on ne pouvait entendre ces agents, ni même s'occuper de la pétition, sans reconnaître l'autorité du congrès et légitimer son usurpation de pouvoirs.

---

## CHAPITRE LXXXIX.

Suite du règne du roi George III. — 1775.

Le ministre avait saisi l'occasion de mettre sous les yeux de la chambre des pairs une vaste collection de documents importants sur l'état des colonies; la discussion sur ces documents fut fixée au 20 janvier. Ce jour venu, les deux partis firent l'essai de leurs forces; et, comme lord North l'espérait, les amis du gouvernement, plus nombreux, l'emportèrent sur leurs adversaires. Parmi ces derniers se distingua lord Chatham, qui, dans un discours assez long, plus véhément qu'on ne pouvait l'attendre de l'état continuel de souffrance où le tenait la maladie, riche encore de cette éloquence dont les traits brillants marquèrent jadis sa place au premier rang, mais un peu entaché de la prolixité si ordinaire au vieil âge, déparé par ce luxe de citations qui montrent dans l'orateur le désir de paraître érudit plus que sa propre conviction pour les principes qu'il développe, combattit corps à corps le ministère, lui démontra le danger du système qu'il avait adopté, lui indiqua les seuls moyens qui restaient encore pour amener la réconciliation, et ne le convainquit pas, parce que le ministère, interprète de doctrines arbitraires qui venaient d'en haut, ne voulait pas, ne pouvait pas vouloir qu'on le convainquit.

Le discours de lord Chatham fit une vive im-

pression sur la chambre; le duc de Richmond, le marquis de Rockingham, le comte Shelburne, lord Camden, l'appuyèrent fortement de leurs suffrages; mais le parti de la chambre était pris d'avance, et le rejet de la motion de lord Chatham arrêté. Ce dernier prévoyait qu'il aurait peu de succès, car avant de quitter la tribune il annonça un projet de pacification des colonies sous la forme d'acte provisoire, et en effet il le présenta le 21 février à la chambre. Ce fut encore une occasion de très-vifs débats. Le comte de Darmouth, secrétaire d'État pour l'Amérique, demanda que le projet de bill fût pris en considération; mais lord Sandwich s'y opposa, et il demanda au contraire que le bill fût rejeté sur-le-champ.

Le projet de bill eut pour adversaires les comtes Gower et Hillsborough, et le duc de Grafton. Lord Camden, le comte Shelburne, et le duc de Richmond, le défendirent avec non moins de véhémence que les premiers en avaient mis à l'attaquer. Le duc de Manchester, le comte Temple, et lord Littleton, s'exprimèrent avec plus de modération. Quoique opposés à certaines dispositions du projet, ils voulaient qu'on procédât avec calme à son examen, ne fût-ce que par égard pour le caractère de celui qui l'avait proposé.

La proposition de lord Chatham fut repoussée par 61 pairs contre 32. On remarqua dans le cours des débats un incident singulier. Lord Darmouth avait demandé que le projet fût pris en considération: un orateur s'étant avisé de parler avec le plus grand éloge de l'opinion de ce seigneur, bien qu'il fit partie de l'administration, lord Darmouth se leva vivement et ne craignit pas de dire qu'ayant entendu plusieurs pairs se prononcer contre la prise en considération par des raisons qui avaient fait impression sur son esprit, il avait renoncé à sa première opinion pour se joindre à ceux qui demandaient le rejet immédiat.

Tandis que ces questions s'agitaient dans la chambre haute, celle des communes ne resta pas oisive. Lord North lui avait soumis au commencement du mois de février un bill tendant à interrompre tout commerce étranger avec la Nouvelle-Angleterre, de même qu'à lui interdire les pêcheries de Terre-Neuve. Il finit par la motion d'une adresse au roi. M. Fox proposa, par amendement à la rédaction de l'adresse, de censurer la conduite des ministres, qui avaient attisé le feu au lieu de l'éteindre, et de demander leur renvoi. L'amendement fut rejeté. Lord Cavendish fit naître de nouvelles difficultés en exigeant que l'adresse fût une seconde fois renvoyée au comité. Wilkes, réélu par le comté de Middlesex, et admis cette

fois sans opposition, prédit que dans peu d'années les Américains chômeraient l'anniversaire de leur révolution de 1775, comme les Anglais célébraient eux-mêmes celui de la révolution de 1688.

Lord North, qui avait déjà montré de l'hésitation quand il s'était agi de mesures coercitives, en laissa voir bien davantage dans ce moment. Il désavoua le bill de taxation de l'Amérique comme acte de son administration, et il le rejeta tout entier, blâme ou éloge compris, sur le duc de Grafton. La motion de lord Cavendish fut repoussée par la majorité.

Il fut ensuite question de l'adresse. Dans la chambre des pairs, lord Dartmouth parla de rendre l'adresse commune aux deux chambres; quelques membres demandèrent la question préalable. De violents débats suivirent cette motion. Lord Mansfield y prit une part très-active. Il condamna le bill des taxes de 1767, comme cause unique de tous les troubles survenus depuis cette époque. Ce fut ce bill qui excita dans toute l'Amérique la fermentation des esprits, qui jeta partout la confusion, porta les premières atteintes à la prospérité du commerce anglais, et en échange de leurs relations avec la Grande-Bretagne, offrit aux Américains l'appât de la contrebande.

Ces paroles de lord Mansfield amenèrent dans la chambre une scène assez orageuse, mais plus scandaleuse encore que violente. Lord Camden renia le bill des taxes, comme n'y ayant pas contribué; le duc de Grafton ne voulut pas non plus en rester chargé. Le comte de Shelburne, en termes assez vagues, exprima l'espérance que le temps ferait connaître l'auteur de ce désastreux projet. Le duc de Richmond, d'autres encore, se mêlèrent à ce débat, qui fut enfin terminé par la chambre en notifiant son adhésion à l'adresse des communes.

Ainsi tous les ministres du roi désavouaient le bill et le tort de l'avoir conçu. Un pareil désaveu était plus significatif encore qu'une déclaration qui aurait été faite à l'aspect des mauvais résultats de la loi, car dans ce dernier cas, le ministre accusé aurait pu dire: « J'ai cru la loi bonne, je l'ai proposée, je l'ai soutenue; j'ai cru servir ainsi mon souverain sans nuire à mon pays. Aujourd'hui je conviens que la loi, quel qu'en soit le principe, bon ou mauvais, a trompé mon attente. Ses effets sont funestes; cherchons un remède. » Mais se défendre comme d'une faute grave d'avoir eu aucune part au projet et à sa conception, c'est convenir explicitement que le projet, mauvais en lui-même, ne pouvait produire qu'une mauvaise loi.

Le premier ministre, malgré ses hésitations ac-

cidentelles, semblait poursuivre avec persévérance les plans qu'il avait conçus ou adoptés. Il présenta aux communes le 10 février le bill destiné à restreindre le commerce de la Nouvelle-Angleterre. Les débats sur le bill eurent encore un degré de violence de plus que le débat sur l'adresse; cela se conçoit : plus la collision dure entre des opinions opposées, plus ses effets deviennent sensibles. Les partisans du ministère, et parmi eux lord Sandwich, firent cette fois consister leur logique en injures contre les Américains.

Le bill passa à une très-grande majorité. Un second bill, qui passa de même, soumit aux mêmes restrictions la Nouvelle-Jersey, la Pensylvanie, le Maryland, la Virginie, et la Caroline du Sud.

Tandis qu'on discutait les deux bills dirigés contre le commerce des colonies, lord North, à la grande surprise de l'opposition et même d'un assez grand nombre de ses amis, fit au comité une proposition tendante, suivant lui, à mettre un terme à tous les différends existants entre les colonies et la métropole. Elle était conçue dans les termes suivants :

« Que le comité était d'avis que, si le gouverneur, le conseil et l'assemblée, ou la cour générale des provinces et colonies de S. M., offrait de contribuer proportionnellement à la défense commune, cette contribution serait levée sous l'autorité de la cour ou assemblée générale des provinces ou colonies; et que cette assemblée déterminerait aussi les sommes nécessaires pour l'administration civile et judiciaire de chaque province; que, si cette mesure était approuvée par S. M. en parlement, il faudrait défendre, pour tout le temps que la disposition aurait été stipulée exécutoire d'un consentement mutuel, de lever ou d'imposer aucuns droits, taxes ou cotisations, autres que les droits en usage dans le commerce; qu'il serait rendu compte du produit net des taxes de chaque province, colonie ou plantation. « Si les causes réelles de l'opposition des Américains, dit le ministre, sont celles qu'ils énoncent, ces propositions doivent être acceptées. S'ils les refusent, ce ne sera sans doute que parce qu'ils cachent d'autres vues sous de frivoles apparences. Nous leur offrons la paix; la justice et l'humanité le demandent. S'ils repoussent nos offres, que le sang qui sera versé retombe sur leurs têtes. »

L'opposition objecta qu'il y avait contradiction manifeste entre la motion et l'adresse. On tâcha de sauver la difficulté par des sophismes sur lesquels le colonel Barré attacha le ridicule. Le rapport du comité fit naître de nouvelles discussions. L'opposition proposa un projet de pacification

autre que celui de lord North, et plus en harmonie avec les circonstances. C'était M. Burke qu'elle avait chargé de la rédaction. En le soumettant à la chambre, M. Burke l'accompagna d'un discours que les historiens du temps ont vanté comme l'un des plus beaux discours de tribune dont l'histoire fasse mention, modèle de diction, de grâce, et d'éloquence. M. Burke fut vivement combattu par les partisans de lord North, tant sur les principes qu'il énonçait que sur les treize articles du projet. Quand on en vint à l'épreuve définitive, on ne pesa pas les suffrages, on les compta, et le bill fut rejeté.

La session finit le 26 mai. Le roi se montra très-satisfait des chambres, parce qu'elles avaient protégé son idée dominante contre tous les efforts de l'opposition. Il aurait mieux valu sans doute que le parlement lui eût montré moins de complaisance : l'Amérique n'aurait pas été perdue pour l'Angleterre. Au reste, George III avait besoin de trouver dans les chambres un dévouement servile pour se dédommager des contrariétés qu'il éprouvait d'autre part. La cité de Londres lui envoya une adresse par laquelle non-seulement elle demandait le renvoi des ministres tout en censurant aigrement leurs opérations, mais elle osait encore donner au roi lui-même des conseils d'un tel style, que ce prince en parut sensiblement ému. Une circonstance qui augmenta le mécontentement du roi, ce fut de voir le fameux Wilkes à la tête de la députation, en sa qualité de lord maire. Il avait été promu cette année à cette dignité. Wilkes aurait sans doute répliqué au roi comme l'avait fait longtemps auparavant son prédécesseur Beckford, s'il n'avait été prévenu par le lord de service que le roi ne souffrirait pas de réplique.

La guerre paraissait décidée, et les Américains ne semblaient point la craindre. Les membres du congrès, de retour dans leurs provinces, augmentaient par tous les moyens l'irritation des esprits; ils employaient tous ces grands mots qui enflamment les passions: ils parlaient de la tyrannie de l'Angleterre, des projets de la métropole de réduire les colons à la condition d'ilotes, des douceurs de l'indépendance et de la liberté; et le peuple criait de toutes parts avec eux: « Nous avons du courage, des armes, défendons nos droits, notre indépendance, et notre liberté ! »

Quelques provinces, celle de New-York entre autres, refusèrent d'abord de reconnaître l'autorité du congrès; mais leurs habitants ne tardèrent pas à s'unir d'intention et de volonté à leurs frères de Massachusetts. En d'autres provinces, telles que la Virginie, le Connecticut, le Maryland, on

profitait de l'espèce d'insouciance ou de sécurité des gouverneurs pour exercer les milices et faire de nouvelles levées. C'était surtout dans le Massachusetts que le foyer de la révolte était actif. Des proclamations répandues avec profusion dans la contrée exhortèrent tous les habitants à redoubler de zèle et d'efforts pour la cause sacrée qu'ils étaient appelés à défendre, les milices et les enrôlés à s'exercer au maniement des armes, les artisans à travailler avec ardeur à se perfectionner dans leurs professions; pour dernier stimulant, on parlait à tous du projet définitivement arrêté en Angleterre d'asservir le pays et de réduire en esclavage tous ses habitants. Dans toutes ces communications, le congrès recommandait instamment à ses administrés de s'abstenir de tout acte d'agression. Cette précaution était nécessaire : le caractère peu méfiant du général Gage et son éloignement pour les mesures acerbes semblaient inviter les Bostoniens à frapper les premiers coups, et c'était là précisément ce que le congrès voulait éviter.

Il s'était formé à Salem un dépôt d'artillerie. Le général Gage, qui en eut connaissance, voulut s'en emparer. En conséquence, il fit partir un de ses officiers d'état-major avec un corps de troupes pour s'en rendre maître. Le détachement débarqua le 26 février à Marble-Head, mais les Bostoniens, secrètement informés du dessein hostile du gouverneur, avaient envoyé en toute hâte un messager sûr à Salem. Aussitôt on fit partir l'artillerie pour l'intérieur, et la population bien pourvue d'armes se réunit au pont-levis, qui fut levé à l'arrivée des troupes anglaises. Le colonel Pickering, qui commandait cette multitude, fit dire au commandant anglais que l'artillerie était la propriété du peuple, qui n'était nullement disposé à la livrer. Sur cet avis, le commandant anglais fit saisir une grande barque où il fit entrer quelques hommes avec ordre de forcer le passage de la rivière. Mais le propriétaire du bateau, Joseph Sprague, fit un large trou au fond de cale, de sorte que le bateau ne tarda pas à sombrer. Un soldat, qui soupçonna la vérité, frappa l'Américain de son épée. Ce fut, dit-on, le premier sang qui coula pour la cause de l'Amérique. Dans ce moment, un prêtre, M. Bernard, se rendit auprès du commandant anglais; il lui dit que, s'il entreprenait de forcer le passage de la rivière, il ne pourrait le faire qu'en perdant beaucoup de monde, parce que la population était décidée à opposer la plus vive résistance; que d'ailleurs l'artillerie n'était plus à Salem. Sur ces observations, le commandant envoya un singulier message au colonel Pickering. Si le colonel voulait

lui permettre, pour sauver du moins les apparences, de passer la rivière sur le pont-levis, il s'engageait sur l'honneur à ne rien entreprendre pour s'emparer de l'artillerie. Le colonel consentit à ce qu'on lui demandait; les Anglais passèrent le pont-levis entre une double haie formée par le peuple en armes, s'avancèrent d'environ 1 mille au delà de la rivière, rebroussèrent chemin comme cela était convenu, reprirent la route de Marble-Head, et s'embarquèrent le soir du même jour pour retourner à Boston.

Un magasin de vivres et de munitions existait à Concord, petite ville à 20 milles de Boston. Le général Gage, qui venait d'apprendre par expérience que, pour réussir contre les insurgés, il fallait leur imposer d'abord par un grand déploiement de forces, fit partir tous ses grenadiers et son infanterie légère pour aller détruire le magasin de Concord. Les habitants, informés par un exprès sorti de Boston de l'expédition destinée contre eux et leur magasin, prirent les armes et se postèrent sur le chemin, mais ils ne tinrent pas longtemps : à la première sommation de se disperser que leur fit le major Pitcairne, tous prirent la fuite; il y eut pourtant quelques coups de feu qui partirent de leurs rangs. Le major Pitcairne eut son cheval tué sous lui; les soldats firent feu à leur tour, et huit hommes périrent.

Les troupes royales continuèrent alors leur marche vers Concord; un corps de milice occupait une hauteur qui commandait la ville; il fallut l'en déloger. On y réussit sans beaucoup de peine, et le magasin fut détruit; mais la victoire devait coûter un peu cher aux Anglais. Lorsqu'ils reprirent le chemin de Boston, les provinciaux les suivirent en escarmouchant; toutes les milices des environs avaient été convoquées; elles se retranchèrent le long de la route dans les maisons, derrière les murs, sur les rochers; de là elles firent sur les Anglais un feu irrégulier, mais meurtrier, car les Américains étaient en général bons tireurs; et les soldats ne pouvaient s'arrêter pour déloger ces tirailleurs incommodes, parce qu'un corps de 5 ou 6,000 provinciaux les suivait de près.

Il fut aisé de prévoir alors quel serait le résultat de la sanglante querelle qui venait de s'engager. Les Américains à Concord avaient cédé d'abord à un premier mouvement de terreur en présence d'un corps de troupes aguerries et disciplinées. Des hommes qui, dès leur enfance, vivaient dans les douceurs non interrompues d'une paix profonde, ne pouvaient se défendre d'une vive émotion au moment d'exposer leur vie; mais pour

qu'ils triomphassent de ces sensations involontaires et des répugnances de la nature, il ne fallait que des chefs habiles et courageux qui les accoutumassent peu à peu au bruit des armes et à l'aspect de l'ennemi. Cette première épreuve d'ailleurs leur prouva que les Anglais, malgré leur tactique et leur discipline, n'étaient ni invincibles ni invulnérables. Le général Gage avait envoyé un renfort de 16 compagnies d'infanterie et 2 pièces de campagne, prévoyant que le corps du major Pitcairne aurait peut-être à souffrir dans sa retraite; sans cette précaution qui sauva le détachement, il est probable que les Américains auraient poursuivi jusqu'à Boston tous ceux qui auraient pu échapper au feu des tirailleurs. Les Anglais eurent 65 morts et 180 blessés; les Américains ne comptèrent que 38 blessés et 50 morts, et cette perte fut bien compensée par la force morale que les *patriotes* (1) tirèrent de ce premier engagement.

La confiance que montrèrent dès le premier jour les chefs du parti républicain devint si générale, que dans très-peu de temps on vit s'assembler une armée de 20,000 hommes sous les ordres des colonels Ward, Heat, Pribble, Thomas, et Prescott. Le général Putnam, qui n'avait pas moins d'expérience que de courage, et qui vivait retiré au fond de ses plantations, n'eut pas plus tôt entendu parler de l'engagement de Concord, que, montant à cheval et sans avoir même quitté ses vêtements de planteur, il se rendit immédiatement à Cambridge, où se trouvait le quartier général des insurgés, pour leur offrir ses services. On assure que le général Gage, qui estimait beaucoup les talents de cet officier, et regrettait vivement qu'il fût engagé dans les rangs des patriotes, lui proposa le grade de major général des troupes royales avec de larges émoluments, et que le brave Putnam rejeta dédaigneusement cette offre.

Le congrès provincial s'occupa sans délai des moyens d'entretenir cette armée: il vota une somme considérable représentée par du papier-monnaie pour le remboursement duquel la province ne put engager que son honneur et sa foi; et comme cette garantie ne manqua point, le papier-monnaie poursuivit honorablement sa carrière. Les autres provinces voulurent imiter Massachusetts. La population de New-Yorck s'empara des magasins d'armes et de munitions, celle de New-Jersey se mit en possession du trésor. Les

quakers de Philadelphie eux-mêmes, renonçant pendant le danger de la patrie à leurs habitudes paisibles, ou plutôt faisant céder leurs principes à la nécessité, prirent les armes et se rangèrent sous les drapeaux.

Pendant le jour fixé par le congrès au moment où ses membres se séparèrent pour l'ouverture d'une session nouvelle, étant arrivé le 10 mai, et tous ceux qui le composaient se trouvant réunis à Philadelphie, le congrès commença aussitôt ses opérations sous la présidence, d'abord de Peyton Randolph, et peu de jours après de M. John Hancock de Boston, président du congrès provincial de Massachusetts. Douze provinces formaient alors la confédération américaine, mais à peine le congrès fut-il réuni, que la Géorgie voulut entrer dans l'alliance, ce qui fit donner aux colonies le nom de *treize provinces réunies*, ou *treize États unis*.

Le congrès sentit bien que pour entretenir l'irritation des esprits, seul moyen de faire vivre l'enthousiasme et le courage du peuple, il fallait que tous ses premiers actes fussent empreints de vigueur. Il organisa d'abord une armée, et il émit du papier-monnaie pour 3 millions de dollars (le 25 juillet), sous promesse d'échanger les billets contre de l'argent dans le délai de trois ans, et sous la garantie spéciale de toutes les provinces (1). Il prohiba toute fourniture de provisions et de denrées aux pêcheries anglaises, de même qu'aux autres colonies qui resteraient soumises à la Grande-Bretagne. Il déclara que la violation par le gouvernement britannique de la charte de Massachusetts avait délié le peuple de cette province de tous ses engagements envers la couronne et l'avait autorisé à se donner une autre forme de gouvernement. Il défendit toute négociation de lettres de change ou autres billets émanés des officiers de l'armée anglaise, de ses agents ou de ses fournisseurs et entrepreneurs. Il établit aussi une administration générale des postes, dont le docteur Franklin eut la direction supérieure.

Pendant que le congrès s'occupait de moyens de résistance, les ministres de George III faisaient passer 10,000 soldats à Boston, sous les ordres des généraux Howe, Burgoyne, et Clinton. Lord North avait depuis longtemps expédié pour l'Amérique ses propositions de conciliation et de paix. Le gouverneur Penn en avait donné communication à l'assemblée de Pensylvanie; mais l'assemblée

(1) Ce fut sous le nom de patriotes que les républicains de Massachusetts se désignèrent d'abord à leurs alliés des autres provinces, afin de ne point effaroucher ceux qui tenaient encore à la monarchie.

(1) Successivement les États é mirent de nouveau papier jusqu'à concurrence de 21 millions, les 3 premiers millions non compris.

déclara qu'elle ne se séparerait jamais de l'union des colonies, parce qu'elle regardait la prospérité de la Pensylvanie comme essentiellement dépendante de celle des colonies en général; la guerre civile était un mal sans doute, mais la ruine de la liberté américaine serait un plus grand mal encore. Les autres assemblées provinciales avaient pareillement repoussé les propositions ministérielles, comme tendant uniquement à rompre l'union nationale. Toutes les assemblées déclarèrent au surplus qu'elles en référerait au congrès général, ce qui équivalait à un rejet pur et simple, puisque le gouvernement britannique, qui ne reconnaissait aucune autorité dans le congrès, ne voudrait jamais traiter avec lui, même pour la paix. Aussi, prévoyant le mauvais succès de cette tentative, les ministres avaient donné aux trois généraux Howe, Burgoyne, et Clinton, l'ordre précis d'employer la force pour soumettre les colonies et triompher à tout prix de la révolte.

Le général Clinton avait servi sous le prince Ferdinand durant la guerre de sept ans; le général Burgoyne avait été employé à la même époque dans le Portugal, que, plus que personne, il avait sauvé de l'invasion franco-espagnole; le général Howe, qui peu de temps après fut donné pour successeur au général Gage, mieux soutenu par ses amis que par son mérite, avait encore sa réputation à faire.

Avant de commencer les hostilités, le général Gage publia une proclamation contenant offre générale d'amnistie pour tous les rebelles, Samuel Adams et Jean Hancock exceptés; il fit publier en outre la loi martiale. Cette proclamation fut mal accueillie: les Américains n'y virent qu'une insulte qui augmenta leurs ressentiments; et, sans argent, sans armes, sans vaisseaux, ils se préparèrent aux combats.

Depuis l'affaire de Concord, les provinciaux tenaient bloquée la ville de Boston, et, bien que les troupes récemment venues d'Angleterre y fussent entrées, ils n'avaient pas levé le blocus. Il existait à l'entrée de la presqu'île de Charlestown une hauteur que l'on regardait de part et d'autre comme un poste très-important, parce qu'elle commandait la ville. Les provinciaux eurent les premiers l'idée de s'y établir et de s'y fortifier. Ils y travaillèrent avec ardeur toute la nuit du 16 juin. Le lendemain au point du jour, ils continuèrent leurs travaux sous le feu des batteries de l'escadre mouillée dans le port. Le général Gage donna aussitôt l'ordre aux troupes d'enlever ce poste. Les provinciaux soutinrent pendant longtemps le feu des Anglais. Le général Putnam,

qu'on voyait à cheval parcourant tous les rangs, donnant des ordres, excitant le courage des soldats et des officiers, avait recommandé aux Américains de ne faire feu que lorsqu'ils verraient *le blanc des yeux* de leurs ennemis. Ils lui obéirent à la lettre; aussi leurs coups furent presque tous mortels.

Cependant un fort détachement de troupes anglaises vint renforcer le général Howe, qui dirigeait l'attaque. Cette fois les provinciaux furent obligés d'abandonner leur position, mais ils ne furent pas inquiétés dans leur retraite. Le nombre des morts et des blessés fut plus que double du côté des Anglais, qui, malgré cette circonstance, se dirent vainqueurs; toutefois le blocus de Boston continua, ce qui prouva que l'avantage réel de la journée appartenait aux Américains.

Ce fut dans ces circonstances que, par une heureuse inspiration, les Américains élevèrent au premier poste de l'armée le fameux George Washington, l'homme le plus propre peut-être à triompher des obstacles qu'allait rencontrer la cause américaine. Washington était en effet d'un caractère grave et posé, d'un esprit réfléchi et capable de prévision, de mœurs austères, pardonnant peu à la faiblesse des autres, ne souffrant pas le moindre relâchement dans tout ce qui concernait le service public; voyant les choses sur toutes les faces, et calculant ses mesures sur ce qu'il avait observé; juste avant tout, et ne se montrant accessible à aucun sentiment de tolérance ou de condescendance qu'après que la justice était satisfaite; plein de pénétration, devinant les projets de ses ennemis, cachant les siens, actif à exécuter comme prompt à concevoir. Il était né dans la Virginie, avait servi sous le général Braddock dans le Canada, avait obtenu quelques succès, subi plusieurs défaites, déployé constamment égalité d'âme et fermeté de caractère, quitté l'épée pour la charrue, cultivé, embelli de ses mains le domaine de Mont-Vernon, qu'il tenait de sa mère.

On n'ignorait pas qu'il aurait désiré conserver avec l'Angleterre des relations d'amitié, ne pas rompre surtout ces liens naturels qui doivent attacher les colonies à la métropole; mais quand on put prévoir une rupture inévitable, et que le premier congrès s'assembla, il quitta Mont-Vernon pour se rendre à Philadelphie. Il fut toujours consulté pour tout ce qui concernait la défense du pays, et comme ses talents militaires s'étaient fortifiés par la réflexion et l'expérience, les avis qu'il donna eurent toujours tant de succès que, lorsqu'il s'agit de nommer un général en chef, ce fut sur lui que tomba le choix unanime de ses collègues. Il le justifia par la modestie qui

l'accompagna dans ses plus grands succès, par son désintéressement généreux, par son ardent patriotisme.

Washington, revêtu du commandement supérieur, arriva au camp dans les premiers jours de juillet. L'armée anglaise était retranchée à *Roxburg-Neck* et à *Bunker's-hill*; l'armée américaine, forte d'environ 15,000 hommes, campait sur les hauteurs qui entourent Boston, la droite appuyée sur Dorchester, et la gauche sur la rivière de Bedford; mais elle manquait d'armes, d'artillerie, de munitions, de tentes. Les officiers étaient sans expérience, les soldats sans discipline; ils n'avaient aucune idée de tactique : c'est aux ressources que Washington trouva dans son génie que l'Amérique est redevable d'avoir conquis sa liberté.

Il divisa l'armée en trois corps, donna la droite au général Ward, confia la gauche au major général Lee (1), se mit lui-même au centre, et plaça le brave Putnam à la tête de la réserve. Washington eut d'ailleurs tout le temps d'exercer ses troupes : le général Gage ne chercha pas à le troubler dans ses opérations. Celui-ci n'ignorait pas néanmoins que les Américains dans leur camp se trouvaient réduits à un dénûment presque absolu; mais, soit qu'il n'aimât pas les mesures de rigueur, soit qu'il eût connaissance des démarches faites au ministère pour lui donner un successeur, il ne voulut rien entreprendre, et l'automne se passa tout entier dans une complète inaction de part et d'autre.

Pour ne négliger aucun moyen de défense, les Américains armèrent des vaisseaux en course, et la fortune sourit à leurs premiers efforts. Le capitaine Manley se rendit maître d'un vaisseau de ligne sur lequel étaient un grand mortier et plusieurs pièces de canon d'airain, une grande quantité d'armes et de munitions, de même que beaucoup d'instruments et ustensiles propres à un camp. Très-peu de temps après, le même officier captura plusieurs autres vaisseaux chargés de vivres et de munitions, ce qui fit renaître l'abondance dans le camp des Américains et amena la diète dans celui des Anglais. Ces succès, auxquels les Américains étaient loin de s'attendre, les rem-

plirent de joie et d'orgueil; ils commencèrent à croire que l'Angleterre ne pourrait détruire leur confédération.

Quelques habitants du Connecticut, s'étant procuré de l'argent par le moyen d'un emprunt, formèrent le projet de s'emparer du fort de Ticonderago, situé sur un promontoire à la jonction du lac George et du lac Champlain. Ils levèrent environ 300 hommes appartenant à une race sauvage qu'on nomme *Fils de la montagne Verte*, et le colonel Arnold avec 400 hommes s'étant joint à eux, ils allèrent investir le fort, qui, surpris à l'improviste, fut obligé de capituler. Les insurgés se portèrent immédiatement vers le Crown-Point, à l'extrémité méridionale du lac Champlain, et ils s'en rendirent maîtres après s'être saisis d'un sloop de guerre destiné à protéger cet établissement. Les deux forts renfermaient de vastes magasins de munitions de toute sorte.

Le colonel Arnold, aspirant à de plus importantes conquêtes, obtint du congrès l'autorisation d'envahir le Canada. Le général Montgomery entra dans le Canada par le fort Saint-Jean, tandis que le colonel Arnold suivait avec ses troupes des chemins si difficiles et si dangereux, qu'on lui donna le surnom d'Annibal américain. Le 1<sup>er</sup> décembre, les deux détachements américains ayant fait leur jonction à Point-aux-Trembles, le siège de Québec commença. Montgomery voulut emporter la ville d'assaut: dans une première attaque les Américains avaient gagné du terrain; au moment où le second assaut commençait, Montgomery tomba mort d'un coup de feu, et le colonel Arnold, dangereusement blessé, dut être transporté loin de là. Le siège fut abandonné.

Beaucoup de provinces ne s'abandonnaient qu'en tremblant à l'entraînement causé par les événements de Massachusets. Elles craignaient l'inconstance de la fortune, les chances de la guerre et les fléaux qui l'accompagnent; elles regrettaient leur commerce, la paix dont elles jouissaient; elles voulaient éloigner la destruction, la ruine, l'incendie de leurs habitations, de leurs propriétés. Néanmoins les associations qui s'étaient formées de tous côtés travaillaient avec persévérance à exalter les têtes, et l'imprudente conduite de plusieurs gouverneurs semblait toute faite pour favoriser le dessein des agitateurs; mais le principal foyer de la révolte était dans le Massachusets. La ville de Falmouth avait été renversée à coups de canon, parce que ses habitants avaient refusé de rendre leurs armes. Le congrès, pour venger cette injure, dé-

(1) Ce général Lee était un officier anglais de beaucoup de mérite, mais de principes très-exaltés, et d'humeur inquiète. Il avait servi en Portugal pendant la dernière guerre. Quand la révolution d'Amérique devint imminente, il quitta le service de l'Angleterre, et l'Angleterre elle-même, pour aller soutenir de tous ses efforts la cause américaine. Beaucoup de gens ont regardé le général Lee comme l'auteur des fameuses lettres de Junius.

livra des lettres de marque et de repréailles et fonda des cours d'amirauté pour procéder à la condamnation de tous les bâtiments anglais. D'un autre côté, le congrès, voulant éprouver les Anglais sur leur élément, donna l'ordre de construire sans délai 5 vaisseaux de 32 canons, 5 de 28, et 3 de 24. Quant à la ville de Boston, elle restait toujours étroitement bloquée : les Anglais ne s'y soutenaient que par les vivres qu'on leur apportait de la Grande-Bretagne; encore beaucoup de ces provisions tombaient-elles au pouvoir des croiseurs américains; le blocus continua pendant tout l'hiver.

Les nouvelles arrivées de l'Amérique après les premières hostilités produisirent en Angleterre assez peu d'effet. La nation, en général, regardait comme juste la cause de la métropole; d'un autre côté, les Américains étaient réputés rebelles et lâches; et c'est rendre une guerre presque populaire que de persuader au peuple que l'ennemi qu'il doit combattre est méprisable et sans courage; l'espérance d'une victoire obtenue sans danger rend moins effrayant l'aspect de la guerre. Le peuple avait encore une bonne raison pour être partisan de la guerre : les ministres ne voulaient pas autre chose que lever une taxe sur les Américains; or le montant de cette taxe serait déduit de ses propres contributions; il était donc juste de faire payer les Américains. Les ministres avaient ainsi pour eux l'approbation et les vœux du peuple et la volonté du roi; il ne leur en fallait pas davantage pour qu'ils persévérassent dans leur système sans craindre les événements. L'opposition argumentait, mais on s'en embarrassait peu; le parti démagogue embarrassait davantage. A peine les affaires de Lexington et de Concord furent-elles connues à Londres, que la société fondée par le R. John Horne des débris de celle des Droits de l'homme, ouvrit une souscription pour les veuves, les enfants, et les vieux parents de tous les braves Américains, qui, préférant la mort à l'esclavage, avaient été tués par les troupes du roi à Lexington et à Concord, le 19 avril 1775. La société vota une somme de 100 livres, qui fut envoyée au docteur Franklin. Le docteur Horne fut poursuivi et condamné; mais la condamnation lui valut de la célébrité, de la popularité : il reçut avec joie cette compensation.

Les deux chambres se réunirent de nouveau le 26 octobre. Le roi parla, comme on s'y attendait, de la révolte des Américains, du désir qu'il avait de les voir se soumettre volontairement aux lois, et devenir bons et loyaux sujets de la Grande-Bretagne. Il déclarait au surplus avoir armé ses

commissaires du droit le plus étendu d'amnistier, de pardonner, de réconcilier. Malgré ces belles paroles, qui, bien que prononcées par le roi, étaient regardées comme une œuvre ministérielle, lord Cavendish proposa des amendements à l'adresse; il s'éleva surtout contre l'idée énoncée dans le discours du roi, de confier provisoirement à des étrangers, Hanovriens ou autres, la garde des postes de Gibraltar et de Port-Mahon. Dans la chambre haute, les opinions ne furent pas moins divisées. Le marquis de Rockingham, le comte de Shelburne, le duc de Grafton, furent entendus; lord North et le comte Gower les combattirent. Le duc de Grafton avait encore le sceau privé; il le résigna.

Après le vote de l'adresse, M. Burke et M. Harley proposèrent, comme ils l'avaient fait à la session précédente, des projets de rapprochement, mais la majorité ne voulut rien entendre. Il n'en fut pas de même pour le bill proposé par le premier ministre pour autoriser les vaisseaux de la marine anglaise à s'emparer des navires des treize États unis d'Amérique, non-seulement en pleine mer, mais encore dans les ports; on ajouta même une clause suivant laquelle tout Américain pris sur un bâtiment serait transporté à bord des vaisseaux anglais, où il devrait servir en qualité de matelot. Ce bill donna lieu à de violents débats; il n'en fut pas moins accueilli par la majorité.

Dans la chambre haute le bill passa sans division; mais les efforts de l'opposition, dit le docteur Hugues, avaient été si constants et si énergiques, quoique la santé plus que chancelante de lord Chatham eût délivré le ministère des attaques de son éloquente logique; les affaires de l'Amérique commençaient à prendre un aspect si incertain; les corps marchands témoignaient tant de craintes et d'anxiété, qu'on voyait la phalange ministérielle flotter et balancer entre la fausse honte de renoncer à des projets inconsidérément suivis, et la fâcheuse prévision d'une infaillible défaite. Les ministres, qui, à leur tour, craignirent que la cause américaine ne trouvât trop de sympathie en Angleterre, se virent réduits à traiter avec le duc de Brunswick et d'autres petits despotes allemands, marchands privilégiés du sang de leurs sujets, pour avoir d'eux un corps de 15 ou 16,000 auxiliaires, instrument aveugle et docile de ruine et de destruction, qu'on jetterait sur l'Amérique.

## CHAPITRE XC.

Suite du règne du roi George III. — 1776.

La position de lord North, depuis que la guerre d'Amérique avait éclaté, devenait très-embarrassante. On voyait que le désir de la réconciliation était dans son cœur, tandis que les paroles dures, les mesures de rigueur, les menaces de châtiement et de poursuite à outrance, étaient sur ses lèvres; mais, tout en prononçant ces paroles imposées, il ne pouvait cacher son hésitation et sa perplexité. Il doutait donc de la justice de la cause qu'il soutenait. Cette hésitation se montra surtout lorsque après la rentrée du parlement il fut obligé de combattre la motion de M. Fox.

Cette motion consistait à faire ordonner par la chambre une enquête sévère pour découvrir les causes du mauvais succès des armes britanniques et de la défection des Canadiens. En développant sa pensée, M. Fox montra, dans toute son étendue, ce qu'il appelait la démenche du ministère et son incapacité; il se plaignit de la servilité du parlement, où il trouverait probablement pour adversaires tous ceux qui craindraient pour eux-mêmes le résultat de l'enquête. Lord North, ne pouvant résoudre la difficulté, tâcha de l'é luder. Il fut obligé de convenir que de grands malheurs étaient arrivés; mais il n'était pas possible de prévoir tous les événements. Au surplus, il était tout disposé à résigner ses fonctions si la chambre lui retirait sa confiance.

240 voix protectrices contre 104 seulement évinèrent à l'Angleterre la douleur de perdre le ministre North.

Le 29 février, les ministres communiquèrent à la chambre les traités qu'ils avaient conclus avec plusieurs petits princes de l'Allemagne pour en tirer des hommes. C'étaient le duc de Brunswick, le landgrave de Hesse-Cassel, le prince héréditaire de Hesse-Cassel, et le prince de Waldek. Ces princes s'engageaient à fournir 17,742 soldats; mais comme c'était là un marché de sang humain, l'Angleterre devait le payer assez chèrement. L'opposition repoussa les conventions présentées par le ministre comme dégradantes pour la Grande-Bretagne, que l'on réduisait à solliciter à prix d'or le secours de quelques petits princes allemands. On prétendit au fond que l'emploi qu'on ferait de ces mercenaires étrangers allait faire évanouir sans retour toute espérance de réconciliation. L'opposition ne fut pas écoutée, et la question, après avoir été renvoyée à un comité, reçut la sanction de la chambre.

Dans la chambre haute, le duc de Richmond fit la motion d'une adresse pour prier le roi de contremander l'envoi des troupes étrangères. Il fut soutenu par plusieurs autres pairs, qui sentaient leur orgueil se révolter contre une mesure qui paraissait indiquer la faiblesse ou l'impuissance. La motion du duc de Richmond semblait avoir un grand nombre de partisans, et peut-être le ministère eût-il éprouvé un échec, s'il ne lui fût venu un secours qu'il attendait peu, l'opinion de lord Temple. « Combien je suis fâché, dit-il, d'entendre dans cette enceinte les paroles qu'on y profère! Bientôt elles iront retentir au milieu du congrès américain, et je ne voudrais pas que le récit de nos séances servit à confirmer ce que les colons soupçonneront déjà sans doute de la faiblesse et du dénûment de mon pays. Il est temps d'agir maintenant, non de parler; le sort en est jeté, et le glaive est sorti du fourreau. Assurément l'expérience du passé est peu faite pour nous inspirer beaucoup de confiance dans nos ministres; mais je ne veux pas, en proclamant nous-mêmes notre propre impuissance à réduire nos colonies, faire un pont d'or à nos ennemis pour les amener à une paix glorieuse pour eux, ignominieuse pour nous. » La motion du duc de Richmond fut rejetée à une grande majorité.

La question ne tarda pas à se reproduire dans les deux chambres, avec la même violence, bien que sous d'autres formes. A toutes les objections déjà faites, on ajouta que la France avait envoyé des émissaires en Amérique, auprès du congrès et du général Washington, et que des mesures conciliatoires pourraient encore empêcher les Américains de contracter des alliances étrangères. Tout fut inutile. Les ministres déclarèrent qu'il n'était plus temps de s'arrêter. La France, dirent-ils, n'a point l'intention qu'on lui suppose; et si cette intention existait, ce serait une raison de plus pour employer promptement tous les moyens de subjuguier l'Amérique avant qu'elle eût pu recevoir des secours d'un aussi puissant allié.

M. Hartley, dans la chambre des communes, demanda que les commissaires du roi eussent le pouvoir d'offrir aux Américains des conditions raisonnables, au lieu d'exiger d'eux une soumission absolue. Les débats qui s'élevèrent sur cette motion furent empreints d'une extrême violence. M. Temple Luttrell traita le discours du roi de *paroles sanguinaires*, l'administration des ministres d'administration infernale, l'acquiescement aux mesures qu'ils proposaient de crime irrémissible. M. Temple fut rappelé à l'ordre par M. Rigby, et la motion de M. Hartley rejetée.

Le parlement fut prorogé le 23 mai; mais avant

la clôture de la session, la chambre des communes rejeta, comme elle le faisait tous les ans, la motion de l'alderman Sawbridge pour limiter la durée du parlement, et une autre motion de M. Wilkes, qui non-seulement réclamait l'annulation de l'acte relatif aux élections de Middlesex, mais qui encore, frappé de l'inconvénient de laisser aux bourgs-pourris le droit d'élire des représentants tandis que des villes populeuses, telles que Manchester, Sheffield, Birmingham, n'étaient point représentées, demanda que les bourgs-pourris perdissent le droit d'élire, et que ce droit fût transféré aux villes qu'il avait nommées et autres semblables. Sa motion fut rejetée sans division; elle était pourtant conforme à la justice, au moins dans sa seconde partie. Wilkes ne devait pas voir cette mesure adoptée; il était réservé à d'autres orateurs de faire triompher la raison d'un vieil usage désavoué par la justice, mais enraciné dans les mœurs publiques.

L'Irlande ne paraissait prendre aucune part au mouvement des esprits qui s'opérait dans la Grande-Bretagne. Au fond, la grande question américaine pouvait lui paraître étrangère, puisque son administration particulière, les privations qu'on lui avait imposées, et le régime restrictif dont elle se plaignait avec raison, mais sans succès, l'isolaient en quelque sorte de l'Angleterre. Le pouvoir de l'oligarchie avait été détruit, mais les dépenses qu'elle avait faites restaient encore; elles formèrent peu à peu une dette d'environ 1 million de livres, et comme le revenu public ne suffisait pas pour l'acquitter, il fallut recourir, dit l'historien Miller, à l'expédient ruineux des emprunts. L'Irlande n'était donc guère dans le cas de s'intéresser activement à l'Amérique.

Dès la fin de l'année précédente, lord Harcourt, par un message aux communes, demanda au nom du roi 4,000 hommes de troupes pour le service d'Amérique, offrant de les prendre à la solde de l'Angleterre, et, si le parlement le désirait, de les remplacer durant leur absence par des troupes auxiliaires. Le parlement ne consentit qu'avec peine à la diminution des forces nationales, mais il refusa les troupes étrangères. L'opposition saisit cette occasion pour demander l'organisation de la milice, mais elle ne put l'obtenir. Au fond, beaucoup de membres du parlement regardèrent la condition de prendre les Irlandais à la solde de l'Angleterre comme un prétexte pour la couronne de disposer à son gré des revenus publics de l'Irlande, sans en rendre aucun compte. Le message de lord Harcourt fut regardé comme une épreuve préparatoire par laquelle on voulait accoutumer la nation irlandaise à la dépendance la

plus absolue; les troupes irlandaises n'en furent pas moins destinées à contribuer au châtement que la métropole voulait infliger à l'Amérique.

L'Écosse ne trouva pas non plus beaucoup de faveur dans le parlement britannique. Un bill, proposé pour l'établissement de la milice dans ce pays, fut repoussé dans la chambre des pairs par des motifs d'économie. Ils firent observer que l'Écosse ne payait que la quarantième partie de l'impôt foncier, que sa population n'équivalait qu'à un cinquième de celle de l'Angleterre, et que l'entretien de la milice écossaise coûterait beaucoup plus que le pays ne pouvait produire. Le bill fut rejeté.

Pendant les Américains gagnaient des alliés sur le continent, et des amis puissants au sein même de l'Angleterre. Outre les partisans qu'ils avaient dans les deux chambres, partisans qui, dans leurs discours, passaient très-souvent toutes les bornes de la modération et de la décence, tous les dissidents, en général, s'étaient déclarés pour eux, et la presse, périodique ou non, n'était pas moins prononcée en leur faveur. Le docteur Johnson était depuis longtemps l'écrivain avocat du ministère, chargé de répondre aux pamphlets, aux libelles, aux écrits sérieux, et souvent il s'était acquitté de sa mission avec beaucoup de talent; mais plus d'une fois aussi il avait les vues étroites d'un écrivain de parti, dont les opinions sont toujours exclusives, et le plus souvent dominées par les préjugés.

Quant à l'alderman Wilkes, qui depuis quelque temps laissait le ministère en paix (il n'en voulait plus qu'à la bourgeoisie de Londres et au corps municipal, parce qu'il avait échoué dans sa demande de l'emploi de receveur ou trésorier de la cité), il écrivait ces mots: « L'esclavage et la ruine nous menacent; le salut de l'Angleterre dépend tout entier du courage de nos frères, les Américains, qui, étrangers au luxe des cours et à la sordide avarice qui seule domine dans cette métropole vendue au pouvoir, ont su se garantir de la corruption. »

Sur le continent, la France et l'Espagne faisaient des armements considérables sous divers prétextes. Louis XV était mort depuis deux ans, et, quoique le duc de Choiseul ne fût pas rentré au ministère, comme il possédait l'entière confiance de la reine, qui elle-même avait beaucoup d'ascendant sur l'esprit du roi, il exerçait beaucoup d'influence sur les opérations du cabinet; et l'on savait à Londres comme à Paris que Choiseul haïssait l'Angleterre comme lord Chatham haïssait la France. L'impératrice du Nord, jalouse de la puissance maritime des Anglais, n'était pas

très-inquiète de la révolte des Américains ; elle les aurait plutôt secourus qu'elle n'aurait aidé George III à les subjuguier ; elle prévoyait d'ailleurs que, si les Américains formaient un État indépendant, elle pourrait tirer avantage de leur alliance, tant pour son commerce de pelletteries que pour les établissements qu'elle voulait former sur la côte nord-ouest de l'Amérique. Le roi de Prusse conservait encore tout le ressentiment qui lui était resté de la conduite de George et du parlement à la fin de la guerre de sept ans ; et quoiqu'il fût en paix avec l'Angleterre, il désirait au fond du cœur l'abaissement de sa puissance, résultat qu'il croyait devoir naître du succès des Américains. L'empereur d'Allemagne seul approuvait le parti qu'avait pris le roi d'Angleterre.

La ville de Boston et l'armée anglaise se trouvaient toujours bloquées par les Américains ; toutefois, la situation de Washington était fâcheuse ; sa cause même aurait été infailliblement perdue, si, au lieu d'entreprendre des expéditions sans résultat contre des bourgades sans défense, les généraux anglais avaient agi vigoureusement contre l'armée américaine, qui, découragée par les difficultés et les lenteurs de la guerre, perdait cet enthousiasme de patriotisme qui seul pouvait suppléer ce qui lui manquait de force. Washington, il est vrai, réussissait si bien à cacher aux Anglais et même à ses compatriotes sa faiblesse réelle, que les premiers n'osaient rien entreprendre contre lui, et que les seconds ne désespéraient pas du succès. Cependant les choses ne pouvaient durer longtemps dans le même état : Washington tenta d'en sortir par quelque action d'éclat. Le congrès, sur sa demande, l'autorisa à prendre tous les moyens qui paraîtraient convenables pour expulser les Anglais de Boston.

Muni du consentement du congrès, Washington assembla son conseil de guerre, auquel il soumit deux avis : donner à la ville un assaut général, en traversant les fossés sur la glace ; s'emparer des hauteurs ou plutôt des rochers de Dorchester, qui commandaient la ville et le port. Le conseil rejeta le premier moyen, mais il adopta le second. La nuit du 4 mars, 2,000 hommes, suivis de 200 chariots chargés de fascines, gagnèrent, à la faveur des ténèbres, le sommet des rochers de Dorchester, y creusèrent des fossés, y élevèrent des retranchements, et complétèrent si bien leur ligne de défense, que le lendemain, au point du jour, quand l'amiral anglais aperçut les Américains, il envoya un message au général Howe pour lui dire que, s'il ne délogeait pas les ennemis, il ne serait pas possible à la flotte de tenir un seul jour dans le port.

Le général Howe décida aussitôt que l'attaque aurait lieu, et Washington, qui la prévoyait, tenait prêts 4,000 hommes d'élite pour diriger un assaut contre la ville même, tandis que les Anglais tentaient de s'emparer des retranchements de Dorchester. Les Américains, au surplus, se préparaient à une vigoureuse défense, et ils avaient entassé au pied de leurs retranchements des quartiers de roche et des pierres énormes pour les faire rouler sur les Anglais. Le général Howe, instruit de tous ces préparatifs, envoya un de ses officiers à Washington avec offre d'évacuer la ville. S'il ne troublait pas la retraite et l'embarquement de ses troupes, la ville serait respectée ; dans le cas contraire, elle serait livrée aux flammes. Washington promit de s'abstenir de toute hostilité, et il tint parole. Boston fut évacué le 17 mars. La flotte, retenue par le mauvais temps dans le port, ne put s'en éloigner que neuf jours plus tard. 1200 ou 1500 habitants de Boston suivirent les Anglais dans leur retraite ; ils avaient laissé voir un tel dévouement à la cause de la métropole, qu'ils n'osèrent pas s'exposer au ressentiment des vainqueurs ; leurs biens furent confisqués ; quelques royalistes qui étaient restés ne furent pas mieux traités : on les soumit à des jugements, et, déclarés coupables d'avoir trahi leur pays, ils furent pareillement condamnés à perdre leurs biens. Plusieurs vaisseaux, venant d'Angleterre, chargés, les uns de vivres et de provisions, les autres, de munitions de guerre, d'armes, et d'artillerie, ignorant l'évacuation de Boston, entrèrent à pleines voiles dans le port, qu'on se garda de leur fermer, et tombèrent ainsi dans les mains des Américains ; mais ceux-ci, par une fâcheuse compensation, furent contraints d'évacuer le Canada, où ils ne conservèrent que le fort Ticonderago.

Les Anglais furent moins heureux dans l'attaque dirigée contre Charlestown, dans la Caroline du Nord. Le colonel Jacques Moore, ayant rassemblé à la hâte un régiment de milices auquel se joignirent 500 hommes amenés par le colonel Caswell, surprit les ennemis au milieu de la nuit, en tua un grand nombre, leur fit beaucoup de prisonniers, et dispersa tout le reste.

La flotte anglaise ne tarda pas à paraître, mais elle trouva une résistance à laquelle on ne s'attendait pas. Les Américains avaient construit dans l'île Sullivan une forteresse en bois de palmier avec une batterie de 30 canons, et ils y avaient mis une bonne garnison, sous les ordres du colonel Moultrie, l'un des plus braves officiers de l'armée américaine. Parfaitement dirigés par leur commandant, les Américains firent une défense héroïque, et la flotte anglaise, très-endommagée,

fut contrainte de se retirer. Ce fort porte depuis cette époque le nom du courageux officier qui le défendit avec tant de succès.

Malgré ce succès, le congrès ne se dissimulait pas que l'issue de la lutte engagée était bien incertaine, que les Anglais pouvaient inonder l'Amérique de troupes, et qu'on n'avait à leur opposer que des milices peu disciplinées; qu'en se heurtant contre de grands obstacles l'enthousiasme se refroidit peu à peu; que l'exaltation et le découragement se touchent; qu'au lieu des chances de succès qu'offrait d'abord la guerre, beaucoup d'Américains ne voyaient plus que danger et malheurs imminents; il fallait donc par quelque mesure vigoureuse ranimer le patriotisme affaibli des uns, réchauffer l'indifférence des autres, fixer les hésitations d'un grand nombre, les attacher tous par leur propre intérêt à un nouvel ordre de choses. La population, presque partout incertaine, ne savait si elle devait obéir à George ou au congrès; elle entendait résonner de tous côtés les mots de liberté, de droits, de patrie, mais pour le plus grand nombre ces mots n'avaient qu'un sens abstrait et très-peu compris, ou bien ils signifiaient exemption des taxes. Plusieurs provinces envoyaient encore des adresses au roi, pleines d'assurance de dévouement, de loyauté, de fidélité; ou bien elles exprimaient leurs vœux ardents pour une réconciliation prompte et sincère. Dans les autres provinces au contraire, spécialement celles du nord, on préparait depuis longtemps l'esprit public à recevoir des idées d'indépendance absolue. Le docteur Franklin, Jean Adams, et Patrice Henry, étaient les créateurs et les plus zélés propagateurs des doctrines républicaines; ils prouvèrent aisément au congrès qu'il était temps de se déclarer, afin qu'à l'avenir le peuple pût avoir des opinions fixes.

Bientôt parut un manifeste du congrès, une proclamation au peuple américain, énumérant tous les sujets de plainte qu'on avait contre la couronne; et les griefs, exagérés avec beaucoup d'art, paraissaient autant d'actes atroces de despotisme et de tyrannie. La presse républicaine profita de l'émotion que fit naître dans tous les cœurs l'apparition du manifeste. Le fameux pamphlet du non moins fameux Thomas Payne, intitulé : *Le Sens commun*, plein de sarcasmes amers, écrit de manière à flatter tous les préjugés populaires, à exciter les passions, à irriter les anciens ressentiments, produisit un effet extraordinaire; les mêmes hommes qui jusque-là n'avaient parlé que de leur dévouement et de leur royalisme, parce qu'on leur avait dit : «Soyez royalistes,» commen-

cèrent à parler liberté, république, parce qu'on leur disait : «Soyez républicains, et vous deviendrez riches.»

Au reste, tous les membres du congrès n'étaient pas convertis au républicanisme; Washington lui-même croyait que ses compatriotes allaient trop loin; que leurs ressources seraient insuffisantes, et que, dans quelques provinces, on ne partagerait pas tous les sentiments qui animaient le congrès. Il aurait voulu qu'on se fût réservé quelque moyen d'entamer des négociations qui eussent pu conduire à la paix. Toutefois, comme la majorité voulait l'indépendance, il se laissa entraîner par elle, et consentit à garder le commandement de l'armée. L'hésitation que le général venait de laisser voir acheva de démontrer aux chefs de l'insurrection la nécessité de proclamer sur-le-champ l'indépendance; car ils n'ignoraient pas que les commissaires anglais étaient en route; qu'une fois arrivés, ils feraient les plus belles offres du monde, sauf à ne pas les tenir ensuite; que ces offres séduiraient les provinciaux, et qu'en ce cas c'en était fait pour toujours de l'indépendance américaine; que le seul moyen d'empêcher les provinciaux d'accepter les propositions qui leurs seraient faites, c'était de les engager, par quelque acte éclatant d'hostilité contre le gouvernement établi, à défendre le gouvernement nouveau.

Le 7 juin, sur la motion de Richard Henri Lee, député de la Virginie, tendant à déclarer l'indépendance de l'Amérique, de violents débats s'élevèrent : John Adams soutint fortement la motion, John Dickinson la combattit; six provinces se déclarèrent pour l'indépendance, six autres contre elle, et les députés de la Pensylvanie furent divisés en nombre égal. Le débat fut renvoyé au lendemain, et la question serait peut-être encore restée indécise, si le même Dickinson qui s'était si hautement prononcé la veille, changeant tout à coup d'opinion, n'avait fait pencher la balance par son suffrage. Le congrès, changeant alors de nom, s'institua Chambre des représentants des États-Unis d'Amérique, et le 4 du mois suivant, il fit paraître sa Déclaration ou Acte d'indépendance. Ce n'est plus le style humble et soumis de l'adresse ou de la pétition, c'est le langage plus que fier de l'homme qui a brisé ses chaînes, ou, pour mieux dire, qui se plaint d'être enchaîné parce qu'il veut la licence, et que toutes les institutions le gênent. Ce n'est plus le ministère qu'on attaque, c'est le trône lui-même; c'est le souverain qu'on traite de tyran cruel et féroce, indigne d'être le chef d'un grand peuple.

L'acte du congrès fut reçu en Angleterre avec

quelque surprise : on ne croyait pas les Américains assez déterminés pour prendre un parti aussi décisif, où ils risquaient leurs biens et leur vie contre des jouissances d'une nature si abstraite, que ceux qui les possèdent seraient bien embarrassés aujourd'hui de dire en quoi ils se trouvent plus libres et plus heureux qu'un Anglais, qu'un Français, qu'un Allemand même. On ne se persuade pas assez que l'homme qui ne veut faire que ce que les lois ne défendent pas, trouve toujours assez de liberté; l'homme honnête est libre partout. S'il cesse de l'être sous un despote, c'est parce que le despote est au-dessus des lois; il n'y a pas de garantie pour la liberté là où toute la loi est dans la volonté du prince. La cour et le cabinet de Saint-James montrèrent ou affectèrent de montrer une indifférence dédaigneuse. Parmi les Anglais, les opinions variaient : ceux qui regardaient la révolte des peuples comme légitime ou même comme un devoir toutes les fois qu'ils se plaignent d'une violation de droits, exaltaient la déclaration du congrès comme une œuvre de haute sagesse; ceux à qui la révolte paraissait un grand mal, quelque motif qu'on y donne, de quelque prétexte qu'on la pallie, ne voyaient dans la déclaration qu'un acte d'ingratitude et d'orgueil, sceau de la rébellion. Sur le continent, les puissances jalouses de l'Angleterre virent sans peine un événement qui, bien qu'il ne dût pas avoir pour la métropole des résultats bien funestes, ne laisserait pas de lui causer pendant longtemps de l'embarras, de l'inquiétude, et de grandes dépenses. En Amérique, la presse, de gré ou de force, commenta, loua, vanta par-dessus tout ce chef-d'œuvre de raison et de politique, si bien adapté au caractère des Américains, à leurs mœurs, et à leurs institutions!

Le congrès ratifia sa déclaration quatre jours après l'arrivée de la flotte britannique à Sandy-Hook. La même déclaration fut immédiatement publiée à la tête des troupes américaines, qui, dans leur enthousiasme factice, ne parurent pas s'apercevoir que l'Angleterre déployait contre leur pays des forces immenses. L'expédition du Canada et celle de la Caroline n'étaient guère que secondaires dans le grand plan ministériel. Elles devaient tenir divisées les troupes des insurgés, tandis que la principale attaque serait dirigée contre New-York. La possession de cette place à peu près centrale sur la côte américaine paraissait aux Anglais d'une grande importance, par la facilité qu'elle leur donnerait de porter la guerre au nord, au sud, ou dans l'intérieur, suivant que les circonstances l'exigeraient. Le commandement de l'expédition était confié à l'expérience du

général Howe; l'escadre qui apportait les troupes était sous les ordres du frère du général. Ce ne fut qu'à la fin de juin que les deux frères se joignirent à Sandy-Hook.

Lord Howe était chargé d'instructions particulières suivant lesquelles, avant de recourir à la force, il devait tenter toutes les voies conciliatoires. Il apprit avec peine que la déclaration d'indépendance avait été publiée; il n'en résolut pas moins de remplir sa mission avec zèle. Il envoya donc une circulaire à tous les gouverneurs des colonies; une déclaration ampliative accompagnait la circulaire. Le congrès fit publier ces deux pièces dans les journaux, avec un commentaire qui en détruisait tout l'effet. Lord Howe s'adressa aussi à Washington, avec lequel il voulait entamer des conférences; mais sa lettre portait sur l'adresse «à George Washington, écuyer.» Washington, qu'une telle correspondance aurait embarrassé, profita très-adroitement de la contexture de la suscription pour se tirer diplomatiquement de ce mauvais pas. Il alléguait que le général en chef de l'armée américaine ne recevait point les lettres de George Washington, et comme lord Howe, de son côté, ne pouvait lui donner une qualité qu'il ne reconnaissait pas, que même il ne pouvait reconnaître sans une sorte d'acquiescement aux actes qui la lui avaient conférée, la démarche de l'amiral n'eut pas de suite. Le congrès approuva la conduite de son général. Pour dernière ressource, l'amiral anglais écrivit au docteur Franklin, qu'il avait beaucoup connu en Angleterre; mais Franklin lui répondit de manière à lui ôter toute espérance d'accommodement.

L'armée britannique, renforcée par un corps allemand, se mit en marche le 22 du mois d'août. Elle avait pris terre à Staten-Island, que les Américains avaient négligé de fortifier à cause de son éloignement de New-York, et elle prit la route de Long-Island, dans l'intention de se rapprocher de la capitale. Elle rencontra une division américaine disposée à lui disputer le passage. Cette division, composée des meilleures troupes de l'armée, avait pour chefs le général Sullivan, lord Stirling, et le vieux Putnam, qui tous trois donnaient des marques de bravoure peu équivoques; mais la fortune se déclara contre eux. Lord Stirling et le général Sullivan furent faits prisonniers; 8 ou 900 officiers ou soldats partagèrent leur fortune. Un nombre à peu près double d'Américains tombèrent sur le champ de bataille. Le reste de la division exécuta sa retraite sur les lignes de Brooklyn.

Washington était parti en diligence de New-York pour se rendre sur le champ de bataille: il arriva trop tard. Il ne put, dit-on, retenir l'ex-

pression de sa douleur, en apprenant le triste sort d'une partie de ses meilleures troupes; mais le même péril menaçait le reste de son armée. Il ne perdit point courage, et, tandis que le général Howe faisait ses dispositions pour l'attaque des lignes, Washington exécuta très-heureusement une retraite que ses ennemis mêmes admirèrent. Cette retraite eut encore pour effet de remplir les Américains de confiance en leur général, qui, au milieu du plus pressant danger, savait montrer tant de sang-froid, de calme, d'intrépidité, de talent.

Peu de jours s'étaient écoulés depuis cette action, qu'un peu plus de vigueur dans le général anglais aurait pu rendre décisive, lorsque le général Sullivan fut, sur sa parole, envoyé au congrès par lord Howe pour faire des propositions nouvelles qui pouvaient amener une pacification. Il désirait que le congrès lui envoyât deux ou trois de ses membres sans qu'ils fussent revêtus d'aucun caractère, et seulement comme simples particuliers. MM. Adams, Rutledge, et Franklin, furent aussitôt désignés par le congrès, et ils se rendirent à Staten-Island, lieu fixé pour la conférence. Lord Howe avait donné un de ses officiers généraux en qualité d'otage; Franklin, qui, bien qu'ennemi, savait que lord Howe était rempli d'honneur, renvoya cet officier. L'amiral les reçut sur le rivage, et les conduisit lui-même à son habitation. La confiance que les trois députés montraient en sa loyauté le toucha vivement, et il les traita de son côté avec les plus grands égards; mais s'il avait compté sur l'effet de la victoire que les troupes anglaises venaient de remporter pour obtenir du congrès qu'il s'humiliât devant lui, il ne tarda pas à être complètement détrompé. La conférence de Staten-Island n'eut aucun résultat: elle prouva seulement que lord Howe prévoyait que la lutte qui s'engageait serait longue et acharnée, et que beaucoup de sang serait versé; il ne pensait pas sans doute, comme lord Sandwich, que les Américains étaient ignorants et lâches, et qu'il serait très-aisé de les assujettir; il dut croire au contraire que les Américains étaient décidés à braver les événements et à conquérir leur indépendance au prix de leur vie.

Le congrès fit publier la relation de tout ce qui s'était passé à Staten-Island, et comme, en effet, les propositions de l'amiral, quelques ménagements qu'il mit dans ses expressions, se réduisaient pour les Américains à la nécessité d'acheter par une soumission prompte un humiliant pardon, le peuple ne se montra que plus disposé à défendre par tous les moyens l'indépendance que son nouveau gouvernement voulait lui assurer.

Au reste, les représentants des États ne se bornaient pas à organiser des moyens de défense dans leur pays avec leurs propres ressources: ils cherchaient encore à se procurer au dehors des amis et des alliés. Leurs vues se tournèrent principalement vers la France. La France à cette époque avait guéri ses plaies, et la guerre de sept ans ne lui laissait plus que des ressentiments à venger. Les Américains ne l'ignoraient pas, et ils comptaient sur ces ressentiments. La première idée d'étendre à l'extérieur des relations diplomatiques était due au docteur Franklin et à M. Arthur Lee, qui avait succédé au premier dans les fonctions d'agent des États à Londres; et le congrès, adoptant cette idée, nomma, pour ouvrir des correspondances au dehors, un comité composé de cinq membres: MM. Harrison de la Virginie, Johnson du Maryland, Jay, Dickinson, et Franklin. Les premières négociations eurent peu de résultats. Le gouvernement français voulait bien secourir les Américains, mais il ne voulait pas avoir l'air de le faire. Le congrès fit partir pour Paris un de ses membres, M. Silas Deane. Celui-ci obtint une entrevue du ministre Vergennes, qui lui donna à entendre que le commerce pourrait lui fournir tout ce qui lui serait nécessaire, et que le gouvernement n'y mettrait pas d'obstacle.

A la suite de cette entrevue, M. Deane s'aboucha avec le fameux Beaumarchais, qui offrit de lui procurer des armes, des munitions, et des marchandises; il accordait même un terme assez long pour le paiement, pourvu que M. Deane voulût s'engager comme agent et mandataire du congrès. Cette offre était séduisante; elle était même si belle, que M. Deane ne la crut pas sincère ou sérieuse. Il alla consulter M. de Vergennes, qui le rassura complètement, et lui dit que Beaumarchais remplirait fidèlement les engagements qu'il contracterait. Toutefois, ce ne fut pas sans peine que, contrarié par les agences de l'ambassadeur d'Angleterre, Beaumarchais parvint à faire partir un navire chargé d'armes, d'habillements, et de 60 pièces de canon.

M. Deane ne se borna pas à procurer des armes aux Américains, il voulut encore leur donner quelques bons officiers. Le marquis de Lafayette, le baron de Kalb, et plusieurs autres officiers français, jeunes, pleins d'enthousiasme, de courage, et de ressentiments pour ainsi dire héréditaires contre les éternels ennemis de leur patrie, offrirent à M. Deane d'aller servir la cause de l'indépendance. Ce fut là du moins ce que cet agent répondit au congrès, qui lui reprocha d'avoir amené des étrangers dont la présence à l'armée ne manquera pas d'exciter la jalousie des officiers américains.

M. Deane ajouta qu'il n'avait pas cru devoir refuser des offres que de très-hauts personnages lui avaient conseillé d'accepter; qu'il lui avait paru nécessaire de se ménager des amis à Paris; qu'au surplus, de jeunes officiers braves et habiles ne pouvaient que rendre d'importants services à la cause américaine.

Le congrès lui-même ne tarda pas à sentir combien il était important pour le succès de sa cause d'entretenir des relations intimes avec les puissances étrangères, principalement avec la France. Trois commissaires furent nommés dans le mois de septembre pour se rendre à Paris: le docteur Franklin, qui avait acquis des connaissances diplomatiques très-étendues, et qui joignait à cet avantage celui d'une réputation sans tache et d'un nom illustre parmi les savants; M. Silas Deane, qui déjà se trouvait en France; et M. Arthur Lee, qui n'avait pas encore quitté Londres. Franklin partit de Philadelphie le 27 octobre, et, après avoir évité, non sans peine, les croiseurs anglais, il arriva heureusement à Quiberon le 29 novembre; de là il se rendit à Nantes, où il fit un séjour assez long pour réparer sa santé altérée par le voyage, et il n'arriva auprès de MM. Deane et Lee que vers la fin du mois de décembre. Les trois commissaires s'occupèrent aussitôt de la rédaction d'un mémoire, qu'ils présentèrent le 5 janvier suivant au comte de Vergennes.

Les chambres se réunirent le 31 octobre, et, comme on s'y attendait, le roi, dans son discours, ne parla guère que de la révolte ouverte des Américains, qui non-seulement s'étaient déclarés indépendants de la couronne, mais qui avaient rejeté avec dédain toutes les offres de conciliation qu'on leur avait faites. Il le termina par des considérations banales sur la paix dont jouissait l'Europe, sur son désir ardent de faire le bonheur de ses sujets, et de rendre aux malheureux Américains le bienfait des lois et de la liberté, bienfait commun à tous les Anglais, et que ce peuple égaré avait sacrifié à la tyrannie de ses chefs.

Que de choses à dire sur ce discours! Le roi pouvait-il se dissimuler que son opiniâtreté seule avait causé la défection des Américains? que s'ils avaient rejeté les propositions de lord Howe, ce n'était qu'après avoir vu rejeter eux-mêmes par les chambres, par le ministère, par le roi lui-même, toutes les plaintes qu'ils avaient faites, toutes les pétitions, toutes les adresses qu'ils avaient présentées? Quelques membres dévoués aux ministres ne manquèrent pas de présenter aussitôt des adresses, où, comme dans un miroir fidèle, se trouvaient reproduites les principales idées du discours royal, recouvertes de l'expression ser-

vile du dévouement. Mais dans les deux chambres deux orateurs, lord Cavendish aux communes, Rockingham à la chambre haute, proposèrent un amendement qui dut prouver aux Anglais que, si l'opposition pouvait être vaincue par le nombre, elle ne pouvait l'être en cette occasion par la dialectique ministérielle; car elle avait malheureusement raison, et raison entière. Sans remettre en question l'origine de la querelle, on ne peut se dissimuler que le roi par sa persistance, les ministres par leur lâche complaisance pour la volonté de leur maître, leur morgue insolente envers les Américains, leurs intentions hostiles sans cesse manifestées, leur conduite incertaine avant même que la guerre eût commencé, et les mesures de rigueur prises sans déclaration préalable de guerre, avaient seuls causé les événements dont on se plaignait maintenant avec tant d'amertume; moins, il est vrai, par intérêt pour les Américains, que parce qu'on craignait l'intervention armée de la France et de l'Espagne.

Les ministres s'attachèrent à éloigner l'idée de l'intervention de la France: son propre intérêt, dirent-ils, la retiendra, car elle ne voudrait pas risquer de perdre ses colonies, où l'on ne manquerait pas de vouloir aussi liberté et indépendance. Cette raison était assez mauvaise: la France avait peu de chose à perdre et beaucoup d'injures à venger; mais la majorité ministérielle laissa dire l'opposition, vota, et repoussa les amendements.

Il en fut de même à la chambre des pairs. Le comte de Shelburne appela le discours royal un tissu de sophismes, d'absurdités, de cruauté, d'hypocrisie, de déceptions, et de faussetés. Le duc de Richmond prétendit que l'Amérique étant irrévocablement perdue pour l'Angleterre, le parti le plus sage, le plus utile, ce serait de chercher à faire une nation amie, une alliée fidèle de la nation américaine, fallût-il reconnaître son indépendance. Les partisans du ministère soutinrent que les conseils de l'opposition, s'ils étaient suivis, seraient la honte de l'Angleterre. Ils allèrent jusqu'à dire que la Grande-Bretagne, sans ses colonies, ne pouvait conserver le rang qu'elle avait pris en Europe, et que la Grande-Bretagne et l'Irlande, séparées l'une de l'autre par la mer, et inférieures à la France en population, ne pourraient résister à cette puissance en cas de guerre. Il fallait toute la violence de l'esprit de parti pour arracher à un Anglais en plein parlement cette humble confession.

Quelques jours après, lord Cavendish proposa aux communes de se former en comité pour examiner les divers actes dont les Américains se plaignaient, comme cela avait été proposé par lord

Howe dans sa proclamation aux Américains après la chute de New-York. Les ministres répondirent que l'offre contenue dans la proclamation n'avait été faite qu'à ceux qui, rentrant dans le devoir, auraient commencé par désavouer l'acte d'indépendance et reconnu la suprématie de la Grande-Bretagne. Les ministres, au reste, furent peu d'accord entre eux sur la marche à suivre ultérieurement : tous étaient du même avis sur un point, le rejet de la motion ; mais lord North inclinait fortement pour les moyens conciliatoires, et lord Germaine pour les mesures répressives. L'opposition elle-même manqua d'unanimité, ce qui empêcha le succès qu'elle aurait pu obtenir. M. Burke, le marquis de Rockingham, et leurs partisans, voulaient qu'on traitât avec les Américains sans leur contester leur indépendance. M. Fox se rangea à cette opinion ; mais le colonel Barré, M. Dunning, lord Camden, lord Temple, et le comte de Shelburne, voulaient que les Américains reconnussent la suprématie de la Grande-Bretagne. La majorité dans les deux chambres trancha la question par le nombre des voix.

On vit alors se reproduire dans la chambre haute la scène plus scandaleuse qu'édifiante qu'avaient donnée autrefois sir W. Wyndham et ses adhérents dans celle des communes : plusieurs membres de l'opposition, appartenant au parti de Rockingham, prirent l'étrange résolution de quitter la chambre toutes les fois qu'on mettait en discussion une question relative à l'Amérique. Ils assistaient régulièrement aux séances, et prenaient part à l'expédition des affaires ordinaires ; mais aussitôt que la question américaine s'engageait, ils saluaient profondément le président et se retiraient, en disant qu'ils étaient fatigués d'opposer de bonnes raisons à des hommes qui refusaient d'entendre, et dont tout le mérite était dans leur nombre. La partie la plus saine de l'opposition blâma cette conduite, et ce fut avec raison, car un membre du parlement se doit à son pays. Que son opinion n'ait pas été accueillie sur une question, ce n'est pas un motif suffisant pour croire ou pour dire que son assistance est inutile ; la minorité peut bien avoir échoué sur la question principale, lorsqu'on en vient à compter les votes, mais il est possible que ses observations aient produit des amendements, des modifications importantes. Cette espèce de pantomime que jouaient les pairs qui se retiraient semblait née du caprice, ou du dépit causé par un désappointement ; elle ne s'alliait pas avec la gravité qui doit distinguer une chambre des pairs.

Après avoir voté les subsides sans opposition, les chambres s'ajournèrent le 13 décembre pour ne

se réunir de nouveau qu'après les fêtes de Noël.

Pendant que la majorité des chambres se prononçait à Londres contre les Américains, les troupes britanniques, dignement secondées par les Hessois et les autres mercenaires allemands, les poursuivaient dans leur pays avec le fer et le feu, et se livraient à tous les excès que des vainqueurs farouches peuvent faire subir à des ennemis qu'ils veulent exterminer. Washington avait une partie de ses troupes campées autour de New-York ; le reste était à Kingsbridge, à l'extrémité de York-Island (1). Il craignit que le général Howe, en débarquant au centre de l'île, ne coupât toute communication entre les deux divisions de son armée ; il crut prudent d'abandonner la ville et de se réunir au reste de ses troupes à Kingsbridge, où on avait élevé de forts retranchements. Washington ne demeura pas longtemps à ce poste ; il le quitta pour aller prendre une très-forte position qui s'étendait depuis Kingsbridge jusqu'aux Plaines-Blanches. La rivière Brunx, rapide et profonde, couvrait son front.

Avant de s'éloigner de New-York, Washington avait proposé au congrès de détruire cette ville par le feu plutôt que de la livrer à des mains ennemies. Ce conseil, s'il eût été suivi, aurait eu peut-être d'utiles conséquences. On n'aurait laissé aux Anglais qu'un monceau de ruines à la place d'une ville vaste et commode, qui allait devenir leur première place d'armes. Le congrès craignit de sacrifier inutilement cette ville ; il refusa l'autorisation demandée par le général. Cependant le général Howe, qui, très-heureusement pour ses ennemis, mettait toujours beaucoup de lenteur dans ses opérations, donna l'ordre d'attaquer les Américains ; ceux-ci souffrirent un peu à leur droite, mais ils restèrent dans leurs retranchements, dont ils augmentèrent encore la force par de nouveaux ouvrages. Ils se croyaient là inexpugnables, mais Washington comptait si peu sur la possibilité de s'y défendre, qu'ayant appris que les Anglais se préparaient à lui livrer un assaut général, il décampa pendant la nuit avec toutes ses troupes, et alla camper sur des hauteurs presque inaccessibles au delà de la rivière Croton.

Le général Howe, perdant alors l'espoir de forcer Washington à une bataille, alla investir le fort Washington, força la garnison à se rendre, et envoya lord Cornwallis investir le fort Lee. A l'approche des Anglais, ce dernier fort fut évacué. Ainsi la situation du général américain em-

(1) C'est le nom qu'on donne à l'île même sur laquelle la ville est bâtie. Le Pont-du-Roi, Kingsbridge, unit l'île au continent.

pirait de jour en jour. Pour surcroît de mal, on arrivait à la fin de l'année, les provinciaux touchaient au terme de leur engagement, qui n'était que pour un an. Ceux de Massachusets se retirèrent les premiers; d'autres les imitèrent. En peu de jours l'armée se trouva réduite à 3,000 hommes, à demi nus, sans tentes, sans bagages, découragés par les revers. Il fallut toute la fermeté du général et de ses lieutenants pour ne pas succomber. Forcé de se retirer devant un ennemi de beaucoup supérieur, il traversa le 8 décembre la rivière Delaware, emmenant son artillerie et ses munitions, se saisit de tous les bateaux des environs pour ôter aux Anglais tout moyen de le poursuivre, et réduisit le général Howe à la plus complète inaction.

Le général anglais avait suspendu ses opérations militaires; mais il profita de l'ascendant que semblait lui donner le sort des armes, pour répandre, conjointement avec l'amiral son frère, parmi les habitants des États, une proclamation qui servait mieux sa cause qu'une seconde victoire. Il offrait amnistie pleine et entière à quiconque, dans le délai de deux mois, se présenterait au gouverneur ou au commandant militaire de sa province, et promettrait de vivre à l'avenir en loyal sujet de Sa Majesté. La douceur de cette mesure, jointe à la terreur qu'avait inspirée le succès des armes britanniques, fit un tel effet sur le public, que si un corps de troupes anglaises s'était présenté devant Philadelphie, cette ville aurait infailliblement ouvert ses portes. Le congrès parut même craindre que cela n'arrivât, car il discontinua ses séances, et se retira dans le Maryland.

Toutefois, il ne faut point croire que les membres du congrès se soient montrés indignes par des actes pusillanimes de rester au poste qu'ils s'étaient assigné : plus les affaires de l'Amérique paraissaient désespérées, plus ils prenaient des résolutions fermes et hardies. Le général Lee avait été fait prisonnier : connu par ses talents et son ardent patriotisme, il avait acquis la confiance des Américains. Washington avait offert en échange six officiers d'état-major. Mais le général Howe avait rejeté cette proposition, sur le motif que Lee était déserteur de l'armée anglaise, et qu'il devait être traité comme tel, non comme prisonnier; le congrès, indigné, et il l'était avec d'autant plus de raison que le général Lee avait quitté définitivement le service de l'Angleterre longtemps avant que les hostilités commençassent, ordonna de resserrer les officiers anglais prisonniers des États, annonçant que le traitement fait au général Lee servirait de règle pour celui qu'on ferait aux prisonniers anglais.

Jamais la fermeté des membres du congrès ne se démentit; quelque embarrassante que fût leur position, jamais ils ne perdirent de vue le but vers lequel ils tendaient depuis si longtemps : l'indépendance absolue; et à peine cette indépendance eut-elle été proclamée, qu'un nouveau bill spécifia les conditions de l'union et de la confédération des États d'Amérique. Ils ordonnèrent en même temps qu'il serait fait un emprunt de 80,000 dollars à 4 pour 100 d'intérêt. Cet emprunt était constaté par des certificats, et ces certificats garantis par la promesse et l'engagement solidaire des États-Unis pour le principal et les intérêts. Ces certificats, transmissibles par le transfert, ne pouvaient être refusés quand on les donnait en paiement, sous des peines assez fortes. On leva aussi des sommes considérables par le moyen de loteries avec primes. Lorsque le congrès quitta Philadelphie et se rendit à Baltimore, il ne montra ni découragement, ni faiblesse, ni manque d'espérance; sa conduite ferme et mesurée acquit au contraire un caractère bien marqué de dignité et de noblesse; il s'ajourna du 12 au 20 décembre; en même temps il ordonnait des fêtes nationales.

L'armée avait surtout besoin d'améliorations. Washington ne cessait de se plaindre que le temps du service imposé aux milices était beaucoup trop court, parce qu'à peine les soldats avaient-ils été formés au maniement des armes, que, le terme de leur engagement venant à expirer, il fallait se résoudre à les voir partir et recevoir à leur place d'autres hommes tout aussi peu exercés que les premiers l'étaient à leur arrivée. Le général se plaignait encore de ce que les soldats n'étaient pas assez payés; les officiers ne touchaient pas de solde. Les plaintes de Washington étaient fondées, mais il fallait du temps au congrès pour qu'il s'accoutumât à l'idée d'avoir une armée permanente et un général puissant. A la fin, les raisonnements de Washington l'emportèrent : le congrès ordonna la levée de 88 bataillons, déclara que la durée du service serait de tout le temps de la guerre, fixa pour chaque soldat une somme d'argent, et de plus, une certaine quantité d'acres de terre.

Washington se récria sur la parcimonie du congrès : avec des hommes mal payés, il ne répondait pas d'avoir encore une armée au bout de huit jours. Il avait surtout à lutter contre le découragement qui avait saisi les provinciaux. Sur ces entrefaites, le général d'Arnold, étant venu visiter le camp, suggéra une manœuvre hardie, et Washington l'adopta sur-le-champ. Il s'agissait de repasser la Delaware, et de surprendre les Hessois

à Trenton au milieu de leurs retranchements. Washington conduisait la colonne du centre. Il avait confié les deux colonnes de droite et de gauche aux généraux Irving et Cadwallader, avec ordre de se trouver le 25 décembre sur les bords de la Delaware; mais ces deux généraux furent retenus par le mauvais temps. La nuit fut très-froide et très-sombre, il faisait un vent violent; le courant de la rivière était rapide, les glaçons flottants gênaient le passage; rien ne fut capable d'arrêter Washington. Trenton fut emporté, environ 1,000 prisonniers, les bagages, plusieurs pièces d'artillerie, furent le prix de la victoire. Ce fut avec 2,500 Américains que Washington osa pénétrer au milieu des lignes ennemies, attaquer un corps plus nombreux que le sien et fortement retranché, faire des prisonniers, et ramener ses soldats dans leur camp avec si peu de perte que l'esprit public se releva tout d'un coup dans Philadelphie. Si les deux autres colonnes avaient pu se rendre au lieu du rendez-vous assigné par le général, on aurait obtenu de plus grands résultats; la surprise de Trenton n'en fut pas moins un événement heureux pour les Américains, qui s'étaient fait de la valeur indomptable des Hessois l'idée la plus exagérée, et qui, les voyant conduire humbles et désarmés par les rues de Philadelphie, apprirent que les Hessois n'étaient rien moins qu'invincibles.

## CHAPITRE XCI.

Suite du règne du roi George III. — 1777.

Washington était habile à profiter des fautes de ses ennemis. Ceux-ci n'avaient pas repris possession de Trenton, et le passage de la rivière n'était défendu que par les glaces qu'elle charriait. Si Washington avait eu alors sous ses ordres une armée disciplinée et soumise, composée de soldats aguerris, il aurait détruit les troupes anglo-germaines, ou du moins il les aurait réduites à mettre bas les armes; mais les Américains n'étaient tenus encore de servir que pendant un an, et l'année venait d'expirer; car on entrerait déjà dans le mois de janvier. Pour obtenir de ses soldats un délai de six semaines, il fut obligé de donner à chacun un bon de 10 dollars; encore ne put-il retenir sous les armes que 3,000 hommes, dont un tiers seulement était de troupes régulières. Ce fut avec cette poignée de soldats qu'il termina une campagne qui établit sur de solides fondements sa réputation militaire, et qui ne fut pas seulement glorieuse pour lui, mais qui

sauva l'Amérique du joug qu'on lui destinait.

Quand il reparut sur la rive gauche de la Delaware, le général anglais, alarmé, envoya lord Cornwallis prendre le commandement de la Nouvelle-Jersey, où se trouvait déjà le général Grant avec quelques troupes. Washington avait pris position sur des hauteurs voisines de Trenton; les deux généraux anglais, après avoir effectué leur jonction, engagèrent aussitôt une action qui dura jusqu'à la nuit. Les provinciaux soutinrent le feu comme auraient pu le faire des troupes aguerries; c'était là tout ce que voulait Washington, qui, au milieu de la nuit, donna l'ordre de décamper en silence, gagna par des chemins détournés la ville de Princetown, où se trouvaient trois régiments anglais et trois escadrons de cavalerie légère, les attaqua au lever du soleil, et les dispersa complètement. Il se retira par Stony-Brook, emmenant 800 prisonniers, 2 pièces de canon, et une assez grande quantité d'effets d'habillement; mais il rompit le pont derrière lui pour n'être point poursuivi.

Après avoir parcouru toute la province de Jersey, occupé quelques places qui gênaient les communications de l'armée britannique, pénétré jusqu'au comté d'Essex, et sauvé la Pensylvanie, Washington fit prendre à ses troupes leurs quartiers d'hiver à Morristown, petite ville d'un accès difficile, mais située au milieu d'une plaine fertile d'où il pouvait tirer des vivres abondants.

Washington avait relevé la fortune de l'Amérique; les trois députés du congrès en France cherchaient à l'affermir sur de solides bases en gagnant à leur pays des alliés puissants. Ils avaient remis au comte de Vergennes les divers articles d'un traité de commerce, et ce ministre leur avait promis de les examiner. Le 5 du mois de janvier ils lui présentèrent un mémoire modelé sur les articles, et contenant toutes les demandes que portaient leurs instructions. Il s'agissait de 8 vaisseaux de ligne, armés et équipés, fournis à titre de prêt ou de vente, de 20 à 30,000 fusils avec leurs baïonnettes, de canons, et de munitions. Les députés remirent une copie de leur mémoire au comte d'Aranda, ambassadeur espagnol à Paris. Comme les deux cours de Versailles et de Madrid semblaient, depuis le pacte de famille, n'avoir qu'un intérêt commun, les députés, qui d'ailleurs étaient autorisés à traiter avec l'une et avec l'autre, n'omirent jamais de communiquer à l'ambassadeur espagnol toutes leurs démarches auprès du ministre français.

Celui-ci répondit aux députés que, d'après les traités existants entre l'Angleterre et la France, le roi ne pouvait prendre aucune part à la contes-

tation qui divisait l'Angleterre et ses colonies, ni faire avec celles-ci aucun traité particulier; mais que les États trouveraient dans les ports de France tous les avantages dont jouissaient les peuples les plus favorisés; qu'au surplus les députés pouvaient compter, tant qu'ils seraient en France, sur la protection du gouvernement, avec lequel il leur serait libre de communiquer toutes les fois qu'ils le jugeraient convenable.

Les députés jugeant alors qu'il n'était pas nécessaire que tous les trois restassent à Paris, et que la présence en Espagne de quelqu'un d'entre eux pourrait amener un résultat utile, M. Lee partit pour Madrid muni d'une lettre de recommandation du comte d'Aranda. Il obtint d'abord des objets d'équipement et des munitions qui furent fournis aux dépens du trésor et expédiés en secret en Amérique; il reçut ensuite du roi comme un pur don la somme de 375,000 francs, qu'il employa en achats de munitions. Lorsqu'il fut de retour à Paris, il trouva ses deux collègues occupés à faire partir avec beaucoup de mystère les objets que Beaumarchais avait fournis. Le ministère français fermait les yeux; seulement il donnait l'ordre de surveiller et de visiter les vaisseaux qui mettaient à la voile, toutes les fois que l'ambassadeur anglais lui adressait des plaintes, mais cet ordre n'était pas exécuté. Le gouvernement se montra même si bien disposé en faveur des Américains, qu'il mit 2 millions de francs à la disposition du congrès. Les trois députés firent encore un traité très-avantageux avec les fermiers généraux, qui s'engagèrent à recevoir 5,000 tonnes de tabac. A compte et en déduction du prix convenu, les fermiers généraux comptèrent 1 million de francs; un autre million devait être payé à l'arrivée du premier navire chargé de cette denrée. Ces fonds servirent à l'achat d'une forte partie d'habillements militaires, et à la construction de 2 frégates, l'une à Nantes, l'autre à Amsterdam.

Cependant le parlement britannique avait repris ses travaux. Un premier bill autorisa le roi à faire arrêter et emprisonner toute personne accusée ou soupçonnée du crime de haute trahison. L'opposition obtint, non sans peine, l'insertion d'un amendement qui limitait un peu l'exercice du droit exorbitant conféré aux ministres; mais il n'en était pas moins vrai que le bill portait une atteinte directe à l'acte tutélaire d'*habeas-corpus*.

Les communes passèrent ensuite à la discussion de quelques mesures financières. Le prince de Hesse se faisait chèrement payer les hommes qu'il vendait à l'Angleterre: tantôt sous prétexte d'une créance antérieure, tantôt en vertu de

quelque clause du traité de 1765, considéré comme base du dernier traité, ce prince ne se lassait point de demander aux ministres des sommes considérables, et les ministres, qui avaient soumis l'Angleterre à l'humiliation de payer un tribut au prince allemand pour en obtenir le sang de quelques hommes, ne manquaient pas de dire à la chambre que la demande était juste et qu'il fallait y satisfaire, ce que la chambre faisait.

La session des chambres n'était pas encore terminée lorsqu'on vit lord Chatham, depuis longtemps retenu chez lui par la goutte, et maîtrisant ses douleurs, se rendre à la chambre des pairs pour y faire entendre encore sa voix en faveur des Américains. Il commença par proposer à la chambre de faire une adresse au roi pour le prier de terminer au plus tôt la guerre d'Amérique; et pour cela de faire droit aux nombreux griefs des Américains; et lord Camden ayant insisté pour que la chambre délibérât immédiatement sur cette motion, lord Chatham reprit la parole pour développer ses motifs.

Ses efforts furent infructueux, et sa motion eut le sort de toutes celles de l'opposition; elle ne fut soutenue que par 28 suffrages, 99 la repoussèrent. Les paroles de lord Chatham étaient pourtant sensées, et dans le véritable intérêt de la Grande-Bretagne; mais les ministres avaient un autre intérêt à ménager: la volonté opiniâtre du roi et la conservation de leurs places; considération puissante, devant laquelle toutes les autres cédèrent.

Le parlement termina sa session le 6 du mois de juin: avant de se séparer, les communes votèrent 12,895,543 livres pour les subsides de 1777. On fit face à ces dépenses par les moyens ordinaires: des emprunts sur le fonds d'amortissement, la circulation des bons de l'échiquier sur le même pied des annuités, une loterie, etc. Le roi exprima aux chambres sa satisfaction de leur conduite; il les remercia de l'attachement qu'elles montraient pour sa personne et pour son gouvernement, ainsi que de leur ferme persévérance à maintenir les droits du pays et de sa législature; ce qui indiquait assez clairement qu'il persistait lui-même dans ses intentions de subjuguier l'Amérique.

Le ministère avait obtenu sur toutes les questions une grande majorité, il la devait aux faveurs adroitement répandues sur les individus; et pour augmenter l'effet de ce moyen, presque toujours infailible, il y ajouta la création d'une *fournée* de pairs, en Angleterre d'abord, puis en Irlande; car il voulait aussi dominer sur le parlement irlandais. Dix nouveaux pairs s'assirent à Westminster dans la chambre haute, seize entrèrent dans le par-

lement irlandais, avec le simple titre de barons ; mais sept barons devinrent vicomtes, et cinq vicomtes montèrent au rang supérieur. En distribuant ainsi les faveurs royales, le ministère s'assurait les suffrages de la chambre haute comme il avait ceux de celle des communes. On comparait lord North à sir Robert Walpole, mais celui-ci, disait-on, était moins adroit : il corrompait ouvertement ; lord North, au contraire, cachait si bien ses actes, ses tentatives de corruption, que, bien qu'on vît le nombre de ses partisans s'accroître de jour en jour, on ne croyait pas qu'il les eût corrompus, dit le docteur Hugues : on croyait qu'il les avait persuadés.

Les ministres ne tardèrent pas à éprouver un surcroît d'embaras : ils apprirent que M. Van Graaf, gouverneur de l'île hollandaise de Saint-Eustache dans les Indes occidentales, avait souffert qu'un corsaire américain s'emparât d'un vaisseau anglais à une portée de canon de l'île ; qu'il avait rendu le salut au navire vainqueur, qu'on l'accusait même d'avoir fourni des objets d'équipement aux rebelles. Sir Joseph Yorke, ministre anglais à La Haye, présenta aux États Généraux un mémoire écrit d'un style acerbe et menaçant. Les États, selon leur usage, envoyèrent l'ordre à leur résident à Londres de présenter au roi un contre-mémoire pour se plaindre du ton inconvenant de son ambassadeur. En même temps ils désavouaient leur gouverneur Van Graaf, auquel, disaient-ils, ils avaient transmis l'ordre de venir en Europe pour rendre compte de sa conduite. Toutefois, le gouverneur hollandais ne fut point destitué. Les ministres anglais parurent satisfaits, mais au fond du cœur ils se promirent bien d'user de représailles à la première occasion.

Avant de continuer l'histoire de la révolution américaine, jetons un coup d'œil sur celle de l'Inde. M. Warren Hastings venait d'en être nommé gouverneur. Hyder Ali, satisfait d'avoir forcé les Anglais de Madras à la paix, s'assurait dans le Mysore la possession du trône ; l'empereur mogol Shah-Aloum, qui ne pouvait s'accoutumer à la dépendance sous laquelle les Anglais le tenaient dans Allahabad, formait le projet de rentrer dans Delhy ; et le Bengale, administré arbitrairement, livré au monopole et à l'oppression, attendait pour acquiescer quelque prospérité qu'on lui donnât un gouvernement ami de la justice.

M. Hastings possédait-il les qualités qu'il aurait dû avoir pour remplir dignement le poste auquel on l'élevait ? On ne trouvait en lui ni beaucoup de génie, ni des vues très-étendues ; il ne savait ni profiter du passé ni prévoir l'avenir, mais il était doué d'un talent particulier pour trouver des

expédients dans les circonstances urgentes. Ses amis, il est vrai, faisaient de son caractère et de ses ressources un éloge pompeux ; il est difficile pourtant, quand on parcourt les détails de l'administration de ce gouverneur, de ne pas se convaincre qu'il a souvent sacrifié la justice et l'équité aux intérêts de la compagnie, et plus d'une fois aux siens propres. Au surplus, il est juste de dire qu'il trouva des abus sans nombre, un trésor vide, des revenus dilapidés, une autorité chancelante, et que, malgré ces inconvénients, il assura la prospérité du Bengale.

Il s'occupa d'abord d'améliorations dans l'administration intérieure ; les Mahrattes choisirent ce moment pour reprendre les armes ; ils firent plusieurs incursions au nord de Delhy, et tentèrent d'envahir le Rohilcound, où ils espéraient faire un riche butin. Mais les Rohillas avaient demandé du secours aux Anglais et au soubah d'Oude, et les Mahrattes, trouvant ou prévoyant une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas au moment de leur entrée en campagne, se retirèrent en toute hâte. Alors le soubah d'Oude exigea des Rohillas 40 laks de roupies (1), pour l'indemniser des frais qu'il avait faits ; et comme les Rohillas étaient hors d'état de payer cette somme, le soubah résolut de conquérir le Rohilcound. La cour de Delhy approuva le projet du soubah, parce qu'on promit à l'empereur une part du butin et une somme d'argent. Quant aux Anglais, non-seulement ils consentirent à l'extermination des Rohillas, mais encore ils y coopérèrent très-activement, et le colonel Champion eut la meilleure part de la déplorable gloire qu'un tel succès pouvait produire.

Les Rohillas se défendirent courageusement, mais l'artillerie anglaise triompha de leur résistance, et la nation rohilla, vaincue, désarmée, livrée à la froide cruauté du soubah, fut presque entièrement exterminée. Ceux qui échappèrent du massacre furent contraints de se retirer à l'ouest du Gange (1774).

Il est pénible de dire que les troupes anglaises, pour un peu d'or, servirent d'instrument aux sanguinaires volontés du soubah ; mais les agents de la compagnie agirent en marchands qui calculent ; et chez des hommes pour qui l'or est tout, les droits de l'humanité sont bien peu de chose, pesés avec les intérêts commerciaux.

Les provinces de Corah et d'Allahabad furent

(1) Le lack est une monnaie idéale qui vaut 100,000 ; ainsi, 40 lacks font 4 millions. La roupie vaut communément 2 fr. 70 cent. Les 40 lacks représentent une valeur de 10,800,000 francs, ou 432,000 livres sterling.

cédées par la compagnie à Soujah-Dowla ; mais la compagnie reçut en dédommagement 50 lacks de roupies. Le colonel Champion, que M. Hastings accusa plus tard d'avoir reçu du soubah, pour prix de ses services, la somme de 432,000 livres, aurait-il dû écrire dans son rapport : « Nous avons eu l'honneur de la journée, les bandits en ont eu le profit ? » Ces bandits avaient donc pris les Anglais à leur solde ?

Le soubah d'Oude, Soujah-Dowla, ne jouit pas longtemps de son odieuse conquête ; il descendit au tombeau peu de mois après, ne laissant pour héritier qu'un fils naturel qu'il avait légitimé, nommé Azoff-u-Dowla. Le conseil du Bengale chercha aussitôt à rendre ce changement utile à la compagnie. Il ne lui manquait, pour posséder tout le Bengale, que la ville de Bénarès et son territoire. Un traité fut conclu, par lequel les Anglais garantirent au jeune Azoff les deux provinces que son père avait achetées, et reçurent en toute propriété le Zemindar de Bénarès, d'un produit de plus de 2 millions de roupies, et de plus, une somme de 26,000 roupies par mois pour l'entretien des employés de la compagnie. Il est à remarquer que M. Hastings refusa d'approuver ce traité, dont toutes les clauses, dit-il, avaient été extorquées par fraude à l'inexpérience du jeune Azoff.

Tandis que la compagnie des Indes orientales acquérait de vastes provinces, qu'elle dépouillait sans pitié les provinces hindoues de leurs richesses, et que, de son côté, le gouverneur Hastings s'appropriait une bonne part du butin, les Américains défendaient pied à pied leur territoire, et ne laissaient guère aux Anglais que des campagnes ruinées.

Cependant ces derniers eurent d'abord quelque avantage ; un corps commandé par le colonel Arnold fut obligé de fuir et de se disperser pour ne pas être pris. Il fallut même, pour le sauver, tout le courage et toute l'habileté d'Arnold, qui, bientôt après, ayant reçu des renforts, poursuivit les Anglais dans leur retraite depuis Peekskill, à 50 milles au delà de la rivière du Nord, jusqu'à Hudson, où ils devaient se rembarquer. Ils n'y réussirent qu'avec assez de peine, et après avoir perdu 200 hommes. Les Anglais, dans leur expédition, avaient incendié des magasins de munitions formés par les Américains ; ceux-ci ne tardèrent pas à prendre leur revanche. 150 hommes, conduits par l'intrépide colonel Meigs, après avoir marché toute la nuit, arrivèrent au point du jour à Long-Island, où se trouvaient des magasins de vivres, de munitions, d'objets d'équipement. Ils ne laissèrent pas aux Anglais le temps de se

reconnaître ; et, fondant sur eux avec la plus grande impétuosité, ils les mirent dans une telle déroute, qu'ils purent remplir complètement l'objet de leur mission. Les magasins, 12 navires chargés, les denrées, marchandises ou munitions qu'on avait déjà débarquées sur le quai, tout fut détruit ou brûlé. Meigs, en se retirant, emmena une centaine de prisonniers ; il reçut du congrès une épée d'honneur. Le colonel Arnold venait d'être promu à un grade supérieur, et le congrès lui fit don d'un cheval de bataille richement paré.

Les Anglais, maîtres de New-York, aspiraient à s'emparer de Philadelphie, mais l'activité de Washington fit plusieurs fois échouer leurs projets. Une partie de l'année se passa en escarmouches, où les Américains étaient souvent maltraités, où toutefois ils recevaient d'utiles leçons de l'art militaire. Le général Howe, de son côté, attendit à New-York que les renforts qu'on lui avait annoncés fussent arrivés, ce qui n'eut lieu que dans le mois de juin. Il sortit aussitôt de New-York et il s'avança dans la province de Jersey, où Washington avait établi des lignes formidables. Howe réussit à faire sortir Washington de ses retranchements par diverses marches et contre-marches, mais il ne tira aucun avantage du succès qu'il avait obtenu, parce que le général américain, s'étant aperçu à temps de son erreur, alla reprendre ses positions. Howe résolut alors de retourner à Staten-Island, décidé à faire embarquer ses troupes pour les porter par mer à Philadelphie.

Pendant l'espace de trêve qui suivit la retraite des Anglais, le colonel américain Barton, accompagné d'une petite troupe, se rendit de suite à Rhode-Island, où le général Prescott était cantonné. Celui-ci, rempli d'une imprudente sécurité, avait choisi son habitation sur le rivage occidental de l'île. Barton investit subitement la maison du général, surprit la sentinelle, la garde sous les tentes, le général dans son lit ; et sans lui donner le temps de s'habiller, il le contraignit à le suivre. Le général américain Lee avait été pris non sur le champ de bataille, mais sur la route qui conduisait au camp américain de la Delaware. Enveloppé par une troupe de cavaliers bretons, il n'avait pu ni se défendre ni se sauver ; l'accident de Prescott ne fut en quelque sorte qu'un acte de représailles, qui eut pour résultat l'échange des deux généraux.

La flotte britannique aborda le 23 juillet à Chesapeake-Bay. Washington alla prendre position sur des hauteurs, d'où il comptait disputer à l'armée de Howe le passage vers Philadelphie.

Lord Cornwallis, à la tête d'un corps d'élite nombreux, vint par un très-long détour prendre en flanc l'aile droite des Américains, et y jeta le désordre; Washington, obligé de céder à la mauvaise fortune, se retira sous les murs de Philadelphie pour rallier ses troupes. Howe lui en laissa tout le temps, car ce ne fut que le 24 septembre qu'il conduisit son armée du côté de cette ville. Washington, qui vit bien qu'elle ne pourrait soutenir un siège régulier, résolut de livrer bataille aux Anglais; mais une tempête violente, accompagnée de torrents de pluie, venant à éclater sur les deux armées au moment où l'action commençait, elles furent obligées de se séparer. Les Américains, plus maltraités que les Anglais par l'ouragan, perdirent toutes leurs munitions, ce qui rendit leur retraite forcée. Ils ne furent point poursuivis; le général anglais aima mieux s'avancer vers Philadelphie. Le congrès à son approche se retira promptement à Lancaster, d'où il gagna York dans la Virginie. Lord Cornwallis prit possession de Philadelphie dans la journée du 27.

L'occupation de cette ville importante ouvrait aux Anglais des communications faciles entre les provinces du nord et celles du midi; mais pour que l'armée et la flotte pussent communiquer aussi, il fallait être maître du passage de la Delaware; mais plus les Anglais firent d'efforts pour réussir, plus les Américains opposèrent de résistance. Washington, informé des projets du général Howe, ou les devinant, quitta ses positions dans les premiers jours du mois d'octobre avec l'intention d'attaquer les Anglais; il parait qu'il voulait traverser leurs lignes et séparer leur aile droite de l'aile gauche, mais on lui reproche une faute qui fit échouer son projet. Il avait rompu un régiment anglais, posté à German-Town; mais le lieutenant-colonel Musgrave se jeta dans Chew's-House avec 3 ou 400 hommes. C'est une maison toute bâtie en pierre de taille; Washington perdit un temps précieux à l'assiéger inutilement. Il aurait dû laisser, dit-on, devant Chew's-House un corps de troupes qui empêchât la garnison d'en sortir, et conduire en avant le reste de son armée. On ajoute au surplus qu'il y avait ce jour-là un brouillard si épais qu'on ne pouvait distinguer les objets qu'avec beaucoup de peine et à dix pas au plus autour de soi. Washington, ne comptant pas pouvoir réussir à déloger l'armée britannique, renforça les garnisons des divers forts qui fermaient l'entrée de la rivière. Après diverses tentatives où les succès et les revers se mêlèrent, les Anglais restèrent enfin maîtres de la navigation du fleuve.

Washington, que la mauvaise fortune n'abat-tait point, prit alors le parti de chercher une position où il pût hiverner, d'où il lui fût en même temps possible de veiller à la défense du pays et à la sûreté du congrès. Il la trouva dans Valley-Forge, et tandis que les Anglais passaient commodément la mauvaise saison dans des villes vastes et populeuses, il éprouva, et son armée avec lui, les privations les plus dures. Pour que les Américains les supportassent, il fallait leur avoir inspiré un bien grand désir de liberté. Ils passèrent l'hiver sans tentes, sans couvertures, sous de mauvaises barraques, au milieu de la neige et des frimas. Ils paraissaient doués d'une constance inaltérable. Ceux qui succombèrent à leurs maux montrèrent autant de résignation qu'ils avaient fait voir de courage en les supportant.

Le ministre North, qui, pour se conformer aux desirs du roi, voulait à tout prix assujettir et subjuguier l'Amérique, avait ordonné une expédition dans le Canada; il y envoya un corps d'environ 8,000 hommes, dont il confia le commandement au général Burgoyne. Celui-ci partit de Saint-Jean à la mi-juin, s'avança vers le lac Champlain, et s'arrêta auprès de Crown-Point; là, il convoqua une assemblée de chefs sauvages, sous prétexte, dit-on, d'adoucir leur férocité par des exhortations, et réellement pour les exciter à faire aux Américains le plus de mal possible. Dans le même temps, il publia une longue proclamation, qui pour la vingtième fois énumérait les griefs prétendus de l'Angleterre contre ses colonies. Cette proclamation ne fit qu'ajouter à l'irritation des Américains, qui tous jurèrent d'opposer la plus vive résistance à l'injustice de la métropole.

La garnison américaine de Crown-Point, ne se croyant pas en état de résister aux Anglais en cas d'attaque, jugea convenable d'évacuer cette forteresse et de se retirer vers le fort Saint-Édouard sur la baie d'Hudson. Il en fut de même à Ticonderoga. Les Anglais, s'étant aperçus de l'évacuation des deux forts, se mirent à la poursuite de leurs ennemis, mais ils ne purent les empêcher de se réfugier au fort Édouard. Comme on reprochait au général Saint-Clair d'avoir abandonné ces deux forts sans nécessité, il répondit: « Nous avons perdu un fort, et nous avons sauvé une province. »

Cependant le général Burgoyne, étant parvenu à se procurer des subsistances pour un mois, alla camper sur les hauteurs de Saratoga. Les Américains, que le brave Arnold commandait, et dont le courage s'exaltait par celui de leur chef, voulurent déloger les Anglais; ils n'y réussirent pas,

mais les Anglais perdirent plus de 600 hommes, sans compter les blessés. Cet échec dut leur paraître d'autant plus fâcheux, que la veille de l'engagement les Américains avaient enlevé un convoi considérable de vivres et de munitions qui leur étaient destinés.

Le général Clinton forma vers ce temps le projet de communiquer avec l'armée anglaise du nord par la rivière de Hudson; mais les Américains possédaient sur ses bords plusieurs forteresses qui pouvaient empêcher les vaisseaux anglais d'arriver à Albany. Clinton fit partir 3,000 hommes de bonnes troupes, qui par de fausses marches trompèrent le vieux Putnam. Celui-ci, croyant que les Anglais ne cherchaient qu'à se réunir au général Burgoyne, se hâta de dégarnir les divers forts, afin de pouvoir leur opposer quelques troupes. Les Anglais saisirent ce moment pour attaquer les forts, qu'ils emportèrent; remontant ensuite la rivière, ils détruisirent des batteries, brûlèrent des vaisseaux américains, convertirent en un monceau de cendre la jolie ville de Kingston. Ces succès coûtèrent du sang, et plus d'une fois le général Putnam vengea sur les Anglais les excès auxquels ils s'étaient livrés. Clinton avait rejoint ses troupes, mais il ignorait au juste où se trouvait l'armée du Canada; et comme les Américains le suivaient de près, le harcelant continuellement, ce qui lui faisait craindre, s'il voulait continuer sa route par terre, d'être enveloppé par les ennemis, il prit le sage parti de retourner à New-York.

Burgoyne, de son côté, n'était pas tranquille: il voyait que les forces des Américains augmentant toujours, il allait être dans peu cerné et peut-être attaqué de tous les côtés à la fois; il voulut, par un violent effort, tenter de se dégager; mais à peine fut-il arrivé à cinq cents pas des retranchements américains, qu'il fut attaqué par le général Arnold avec tant de vigueur, que le corps allemand qui formait partie de l'armée anglaise fut mis en déroute complète. Les Américains firent 200 prisonniers et un butin considérable; ils trouvèrent aussi dans le camp allemand des munitions et des vivres dont ils manquaient. Burgoyne changea aussitôt de position, et avec tout ce qui lui restait de troupes il alla camper sur des hauteurs où s'appuyait avant l'action son arrière-garde; il abandonna ses blessés en les recommandant à l'humanité des généraux américains, qui répondirent dignement à la confiance qu'on leur montrait; ils n'en poursuivirent pas moins leur premier projet, qui était d'envelopper l'armée anglaise. Burgoyne, ayant deviné leur intention, tâcha, mais en vain, de se soustraire au danger; il se retira précipitamment du côté de Saratoga,

mais il trouva les Américains déjà maîtres de tous les passages, de toutes les hauteurs, de toutes les routes; et sans parler de l'armée victorieuse qui le poursuivait, il voyait devant lui des forces nombreuses et des obstacles qu'il ne pouvait franchir. Le soir du 13 octobre, le général anglais convoqua un conseil de guerre; tous les officiers de l'armée y furent appelés jusqu'aux capitaines exclusivement, et il fut résolu, dit-on, à l'unanimité qu'on offrirait aux Américains de capituler, si ces derniers voulaient accorder des conditions honorables. Après d'assez longues discussions, on convint que les troupes britanniques sortiraient de leur camp avec tous les bagages de la guerre, et qu'arrivées sur les bords de la rivière, elles poseraient les armes; qu'il leur serait fourni des moyens de transport pour l'Angleterre, sous condition qu'elles ne serviraient plus contre l'Amérique jusqu'à la fin de la guerre actuelle; qu'elles s'embarqueraient à Boston, et qu'en attendant leur départ elles seraient casernées à Boston ou dans les environs, etc.

Ces conditions parurent dures aux Anglais; elles semblèrent trop douces aux Américains: c'est que les uns et les autres jugeaient la question moins sur les circonstances que d'après leurs préjugés (1).

Le général Gates, qui avait le commandement en chef de l'armée américaine, traita ses prisonniers avec les plus grands égards; mais le congrès se montra moins généreux. Quand les Anglais furent arrivés à Boston, ils furent si mal reçus par les habitants, que le général Burgoyne ne put s'empêcher de dire, en se plaignant du mauvais traitement fait à ses soldats, *qu'on manquait à la foi publique*. Cette déclaration imprudente fortifia l'idée qu'on avait d'abord eue, que, malgré la capitulation, les Anglais ne seraient pas plus tôt embarqués qu'on les enverrait renforcer les garnisons des places conquises. Les soupçons qu'on avait formés ne manquaient peut-être pas de fondement; le congrès ayant exigé qu'avant l'embarquement la capitulation fût pleinement ratifiée par le gouvernement britannique, il est certain que cette ratification se fit longtemps attendre.

L'ouverture de la session des chambres avait été, dit-on, différée, parce qu'on voulait ména-

(1) Le nombre des hommes qui furent faits prisonniers est de 5,790. Les malades et les blessés laissés dans le camp, en y ajoutant les morts, les prisonniers et les déserteurs, se montaient à 4,689. Les Américains prirent 35 pièces de canon, 4,647 fusils, et beaucoup d'autres objets.

ger au roi la satisfaction d'annoncer à son parlement les brillants succès qu'on attendait des opérations du général Burgoyne. A cette époque, la capitulation était connue, mais George III ne jugea pas qu'il lui convint d'en parler. Il se contenta de dire qu'il ne voulait pas troubler la paix de l'Europe; qu'il ne serait pas l'agresseur, mais qu'il était disposé à soutenir l'honneur de la couronne: ce qui faisait présumer qu'il ne comptait guère sur les dispositions pacifiques des puissances. Les adresses furent, plus encore qu'à l'ordinaire, dégoutantes d'adulation. Le marquis de Granby et lord Cavendish, aux communes, proposèrent, par voie d'amendement, d'ajouter à l'adresse une prière au roi de travailler à la pacification de l'Amérique, au lieu de continuer la guerre. Dans la chambre haute, ce fut lord Chatham qui porta la parole pour un amendement à peu près du même genre. Mais cette fois, comme en tant d'autres occasions, le nombre des suffrages décida la question en faveur des ministres.

Lord Chatham s'éleva surtout contre la mesure qui avait donné pour auxiliaires à la Grande-Bretagne les sauvages les plus féroces de l'Amérique. « Nous enlevons à l'Espagne, s'écria-t-il, le droit d'avoir la première place parmi les peuples barbares. Elle s'était fait suivre au Mexique de chiens féroces qu'elle lançait contre les malheureux indigènes; nous, plus cruels encore, nous lâchons ces chiens de guerre contre les Américains, qui doivent nous intéresser par tout ce qui attache les hommes à leurs semblables. Milords! je vous conjure, vous et tous les hommes honnêtes, de flétrir du sceau de l'infamie cet exécrable procédé; vous surtout, ministres d'une religion sainte, condamnez cette iniquité; que l'eau lustrale versée par vos mains lave notre pays de cette affreuse souillure. » Lord Chatham fut vigoureusement soutenu par plusieurs autres pairs; mais leurs efforts échouèrent, 28 voix seulement s'élevèrent pour l'amendement, 97 le repoussèrent.

Huit jours après, le duc de Richmond dans la chambre des pairs, M. Fox aux communes, demandèrent la formation d'un comité d'enquête pour constater l'état de la nation, et la production de certains papiers relatifs à l'armée de terre, à la marine et aux colonies. Les pairs accueillirent la motion du duc de Richmond dans tout son contenu; les communes ordonnèrent la formation du comité, mais sur l'opposition de lord North à la production des papiers demandés, et après un débat très-animé, elles rejetèrent cette partie de la motion. M. Burke, avec plus de méchanceté que d'esprit, compara lord North à

Sancho Pança dans son gouvernement de l'île Barataria. M. Fox, avec plus d'à propos, compara lord Germaine au docteur Sangrado. « Depuis deux ans, dit-il, que ce noble lord dirige les affaires de l'Amérique, il n'a pris que des mesures violentes; il a constamment ordonné la saignée. Si le peuple privé de ses anciens droits se mutine, saignez-le; si vous remarquez en lui l'esprit de révolte, saignez-le; si la révolte vient à éclater, saignez-le: du sang, encore du sang, toujours du sang! s'écrie ce médecin politique. »

Tandis que la discussion durait, le bruit courut sourdement que la production des papiers avait été ordonnée à la chambre des lords du consentement des ministres. Lord North ne put dissimuler le dépit que lui causait cette confidence indiscrette; le colonel Barré lui fit malignement remarquer qu'il avait perdu sa modération ordinaire; l'ex-gouverneur Pownal prétendit que toute production de titres dans la circonstance actuelle était inutile. « Je n'étais pas plus influencé, dit-il, par l'esprit de parti, lorsqu'il y a neuf ans, je prédisais la résistance des Américains et les effets de cette résistance, que je ne le suis dans ce moment même, où je dis formellement à la chambre et au gouvernement que l'Amérique ne rentrera jamais sous notre domination; le droit de souveraineté de l'Angleterre y a été aboli; il en est de même de l'acte de navigation; que ferez-vous donc des papiers que vous demandez?... Tant que la chambre ne sera pas disposée à traiter avec les États-Unis comme avec un peuple indépendant et libre, tout plan, tout projet de réconciliation restera sans effet.

La chambre avait fixé à 60,000 le nombre des marins, et à 55,000 celui des troupes de terre qui seraient employées en Amérique. Le colonel Barré interpella le ministre Germaine de déclarer sur son honneur s'il n'avait rien appris sur le compte du général Burgoyne et de son armée. Lord Germaine ne put se dispenser de répondre; il convint d'un ton un peu embarrassé qu'il avait reçu de Québec la nouvelle d'un désastre; mais il ajouta que la nouvelle n'étant pas authentique, il n'avait pu la communiquer officiellement à la chambre. Lord North fut si contrarié qu'il déclara hautement que, si la paix pouvait s'opérer par le sacrifice de sa place, il ferait volontiers ce sacrifice; qu'il n'avait accepté que malgré lui la situation où on l'avait porté, mais que, tant qu'il la garderait, il continuerait d'agir, comme il devait le faire, avec tout le zèle dont il était capable.

Les chambres s'occupèrent encore de quelques affaires d'intérêt local; le 10 décembre, un ajournement au 20 janvier fut proposé par lord Beau-

champ, et, après quelques débats, prononcé par la chambre des communes. Le lendemain, l'ajournement fut également prononcé par la chambre haute. Les ministres et leurs amis employèrent cet intervalle à exciter le zèle des habitants de certaines villes qui s'annonçaient comme toutes dévouées à la cause ministérielle dans l'affaire des colonies américaines. Celles de Manchester et de Liverpool levèrent chacune un régiment de 1,000 hommes; Edimbourg, Glasgow, suivirent cet exemple; des compagnies de volontaires surgirent de toutes parts. Londres et Bristol ne fournirent point de soldats, mais on en tira des fonds considérables. Tous les vœux cependant n'étaient point contre l'Amérique: tandis que les uns levaient ou payaient des soldats, d'autres ouvraient des souscriptions dont le montant était employé au soulagement des prisonniers américains.

## CHAPITRE XCII.

Suite du règne du roi George III. — 1778.

L'arrivée en France du docteur Franklin, après l'évacuation de Boston par les troupes anglaises, avait produit une véritable révolution dans les esprits. On parlait d'abord à Paris de l'insurrection des Américains comme d'une chose assez peu importante, à laquelle on ne devait prendre qu'un médiocre intérêt. Toutefois, le parti qu'on appelait philosophique, et qui, dans ses utopies, voulait tout détruire pour tout reconstruire, accueillait la révolution d'Amérique comme un premier effort des peuples pour conquérir la liberté. Cette idée, colportée de cercle en cercle, s'étendit bientôt dans Paris parmi toutes les classes, et de Paris, gagnant les provinces, s'empara de toutes les têtes ardentes, et y déposa le germe des passions politiques. La cour elle-même ne resta point étrangère au mouvement des esprits. Elle ne prévoyait pas les résultats funestes que devait avoir pour elle-même l'implantation sur les bords de la Seine des idées républicaines d'une contrée où, presque pour tous ses habitants, le mélange de la civilisation arrêtée dans son cours, avec la barbarie sauvage des indigènes, produisait des mœurs dures, quelquefois dépravées, un caractère impétueux, violent, des manières rudes, agrestes, un esprit d'indépendance absolue, capable de conduire aux plus grands excès.

Franklin, revenant à Paris avec une mission du congrès, fut accueilli par le ministère avec

bienveillance, par le public avec une sorte d'enthousiasme. Officieux pour les autres, peu exigeant pour lui-même, de mœurs simples, doué d'un esprit juste, s'exprimant avec lucidité, vêtu en planteur américain, il fit une sensation que le parti philosophique sut rendre vive et décisive, en entourant de prestiges l'homme qui la produisait. Sa présence gagna une portion de la nation française à la cause de son pays.

Le gouvernement ne s'était point prononcé; il n'avait donné à M. Deane, à Franklin lui-même, que des réponses évasives, mais il tolérait les transactions, les marchés qui se faisaient entre les négociants français et les colonies; il fermait les yeux sur les approvisionnements d'armes et de munitions qui avaient lieu dans ses ports. Il n'empêchait pas de jeunes officiers, pleins d'amour pour la gloire et pour la liberté, de partir pour l'Amérique, comme si la liberté et la gloire les y attendaient. Dans les états de leur courage, indomptable mais dénué d'expérience, ces officiers, à la tête desquels on voyait le fameux marquis de Lafayette, s'étaient imaginé que les Américains les accueilleraient avec joie, qu'ils en formeraient des soldats, qu'ils les conduiraient à la victoire; et ils ne trouvèrent guère chez eux que la jalousie ou la méfiance.

Louis XVI voyait les embarras de l'Angleterre, et dans le fond de son cœur pouvait-il en être fâché? aurait-il oublié les humiliations dont le traité de 1763 avait abreuvé son aïeul? Mais sa probité, son amour pour la justice, auraient triomphé des ressentiments qu'il pouvait puiser dans ses souvenirs, si les personnes qui l'entouraient n'eussent fait les plus grands efforts pour vaincre ses répugnances. Aveugles qu'ils étaient! ils ne prévoyaient pas que le mal qu'ils pouvaient faire à l'Angleterre, en aidant ses colonies à secouer le joug, allait naturaliser autour d'eux des doctrines ennemies du trône, qui, sapant lentement et dans l'ombre les institutions sur lesquelles il s'appuyait, finiraient par le renverser.

Le 6 février 1778, un traité d'alliance et de commerce fut signé entre la France et les États-Unis. Une clause particulière énonçait que ce traité n'aurait d'effet défensif ou offensif que dans le cas où la guerre viendrait à éclater entre la France et l'Angleterre. Le cas prévu ne pouvait être bien éloigné: la disposition des esprits chez les deux peuples rivaux devait amener nécessairement une éclatante rupture. Les Anglais se plaignaient des secours que les Américains recevaient d'un grand nombre de particuliers, militaires ou négociants. Ils reprochaient aussi aux Français de fournir des soldats, des munitions

et de l'argent à Hyder-Ali, leur ennemi déclaré. Les Français, à leur tour, prétendaient que les Anglais avaient poursuivi et brûlé des navires américains jusque dans les ports français; ce qui était contraire à tous les principes du droit des gens. S'ils avaient su que l'ordre précis d'attaquer sans délai tous les établissements français de l'Inde orientale était donné depuis longtemps; que déjà Chandernagor, Karical et Mazulipatnam avaient succombé, et que le général Munro se dirigeait de Madras sur Pondichéry, ils auraient récriminé avec plus de force, et sans doute avec plus de justice.

Le roi de France ne pouvait guère se dissimuler que la guerre était imminente; mais il ne voulait pas que les hostilités vissent de lui: c'était là du moins le langage que lui faisaient tenir ses ministres, lorsque l'ambassadeur français à Londres notifia le traité d'alliance à lord North. Les Anglais virent dans cette notification une déclaration de guerre de la part de la France; et l'on doit convenir qu'ils ne se trompaient pas; car, de quelque nom que la politique des rois couvre des procédés ennemis, il ne se peut pas que de tels procédés ne soient pas considérés comme hostiles. Quand le calvinisme en armes résistait en France à l'autorité royale, de quel nom appeler les secours que les Anglais donnèrent aux protestants? Il n'était pas nécessaire que la guerre fût déclarée pour trouver que cet acte annonçait un ennemi déclaré. Donner des secours aux Américains révoltés, leur fournir des munitions, des armes, de l'argent et des hommes, n'était-ce pas au fond faire la guerre à l'Angleterre? Quoi qu'il en soit, les ministres anglais le prétendirent ainsi, et ils rappelèrent sur-le-champ leur ambassadeur de Paris. La notification maladroite du traité d'alliance, si elle ne justifia pas les ordres prématurément envoyés dans l'Inde, servit du moins à pallier ce qu'ils avaient d'odieux.

On attribua généralement au comte de Vergennes le succès obtenu par le docteur Franklin, succès qui sauva les États-Unis; et le comte de Vergennes aurait été sans doute plus réservé s'il n'avait été poussé par la reine, qui, tous les Américains en conviennent, se montra très-affectionnée à leur cause. On assure que Marie-Antoinette ne faisait que suivre les instructions qu'elle recevait de la cour de Vienne. L'empereur d'Allemagne prétendait avoir des droits incontestables à la succession de l'électeur de Bavière. Il craignait l'intervention de la France en faveur de l'électeur palatin, et il voulait engager la France dans une guerre étrangère; et Marie-Antoinette se rendit l'instrument de la politique impériale, de sorte que l'inté-

rêt qu'elle paraissait prendre aux Américains venait moins de son penchant pour eux que du vif désir qu'elle avait de servir son frère.

Peu de temps après la signature du traité d'alliance, M. Deane quitta Paris et partit pour les États-Unis avec M. Gérard, que le ministère envoyait en Amérique en qualité de résident ou chargé d'affaires. M. Deane eut pour successeur à Paris M. John Adams, qui devait principalement s'occuper de l'achat et de l'envoi des munitions. Le gouvernement français accorda une somme de 3 millions de francs à ses nouveaux alliés, ce qui fut pour eux d'un très-grand secours.

Lorsqu'il fut question de l'ajournement des chambres, lord North, très-bien informé de tout ce qui s'était passé à Paris, se montra plus disposé que jamais à traiter avec les colons, mais en même temps il insista pour la continuation de la guerre et pour un tel déploiement de forces militaires, que la métropole pût traiter avec dignité. Cette proposition n'avait pas été mal accueillie; elle trouva même une vive adhésion dans les principales villes de la Grande-Bretagne. Lorsque ensuite à la rentrée des chambres au mois de janvier, il s'agit des nouvelles levées, M. Fox à la chambre des communes et le duc de Richmond devant celle des pairs soutinrent que l'Angleterre, dans la circonstance présente où la guerre continentale était presque certaine, ne pouvait pas, sans exposer sa propre sûreté, se priver d'un plus grand nombre de troupes; leurs motions furent rejetées.

M. Burke reprit ensuite la question que déjà on avait discutée sur la nécessité de renoncer à l'alliance des sauvages, alliance qui presque toujours était aussi funeste à ceux qui les employaient qu'à ceux contre qui on dirigeait leurs efforts. M. Pownal appuya fortement M. Burke. Mais la chambre écouta les deux orateurs, et elle adopta un système contraire. Les deux chambres étaient toutes ministérielles, elles ne voulaient rien entendre de ce qu'improvaient les ministres; elles adoptaient sans division toutes les propositions qui leur venaient d'eux. Lord North présenta aux communes deux bills tendant à opérer une réconciliation sincère avec les colons. Par ces bills, l'Angleterre renonçait au droit d'imposer des taxes, de même qu'à la perception des droits sur le thé. Des commissaires du roi étaient autorisés à faire avec les Américains toute sorte de conventions, à traiter avec le congrès, comme si cette réunion de rebelles constituait une société régulière et reconnue. La présentation de ces bills fut suivie de violents débats dans l'une et l'autre chambre; et il eût été difficile de présenter des arguments plus so-

lides, d'employer une logique plus pressante, des raisonnements plus simples et plus convaincants : tout fut inutile ; les deux bills passèrent sans division.

Aussitôt après, lord North adressa aux communes un message qui leur faisait part de la communication du traité d'alliance, faite par l'ambassadeur de France au nom de Louis XVI, et de l'ordre immédiatement transmis à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris de quitter sans délai cette ville et la France.

Cette communication, la guerre à laquelle il fallait que la Grande-Bretagne se préparât sans délai, la pénurie des hommes, les embarras financiers, la nécessité de se rendre maître de la mer afin de garantir de toute insulte les côtes britanniques, amenèrent la discussion sur un objet qu'il n'était plus possible de négliger : l'état de la marine royale. On accusa les ministres, principalement lord North et lord Sandwich, d'avoir laissé déperir les vaisseaux dans les ports, et d'avoir trop tôt oublié quel immense parti lord Chatham avait su tirer de la marine anglaise : mais qu'espérer d'un parlement dont la majorité vénale appartenait aux accusés ? Les chambres se contentèrent de vaines paroles ; mais le public manifesta son mécontentement par de fréquents murmures ; plusieurs officiers supérieurs de la marine envoyèrent leur démission, et 20 capitaines de vaisseaux les imitèrent ; la démission de ces derniers ne fut point acceptée ; on alléguait les besoins actuels de la marine.

Après d'autres débats sans intérêt, la chambre des communes s'occupa d'une proposition tendante à favoriser le commerce de l'Irlande en lui accordant quelques franchises.

Il fut ensuite question de rapporter l'acte de Guillaume III, intitulé : *Acte pour empêcher l'accroissement du papisme*. A toutes les rigueurs déjà établies contre les catholiques, cet acte ajoutait des rigueurs nouvelles : depuis le règne de la fameuse Elisabeth, il était défendu aux prêtres de ce culte d'en célébrer les pratiques sous peine d'être traités comme coupables de félonie ou de haute trahison ; les enfants catholiques élevés en pays étranger étaient punis de la confiscation de leurs biens ; le fils, protestant, pouvait à son gré déposséder son père, catholique ; nul catholique ne pouvait acheter des terres. A ces dispositions pénales, Guillaume avait ajouté un prix pour la délation : quiconque dénonçait un prêtre recevait 100 livres de récompense, etc. Sir George Saville, ennemi de tout genre d'oppression, et protestant zélé, fut le premier qui proposa une mesure, qu'il regardait comme seule capable d'effacer la

tache que l'acte de 1699 avait imprimée sur le protestantisme devenu persécuteur.

Le bill passa sans opposition : il parut évident à la chambre qu'une communauté d'hommes agissant consciencieusement avait droit à la protection des lois. A la chambre haute, le même bill n'éprouva qu'une opposition légère. L'Angleterre vit avec plaisir qu'une portion de ses habitants rentrait dans l'exercice des droits civils, que des lois restrictives leur avaient ôtées. Depuis ce moment, les Anglais catholiques ont pu professer sans obstacle les cérémonies de leur culte : les droits successifs leur ont été rendus ; ils sont devenus capables de toute sorte de contrats. Ils ont été tenus seulement de prêter au roi serment d'allégeance, et de reconnaître que le pape n'avait ni juridiction sur le royaume, ni le droit de délier le peuple de ses serments de fidélité au souverain.

Des comités avaient été nommés dans les deux chambres pour informer sur l'état de la nation. Dans la chambre haute, le comité termina ses travaux par la motion du duc de Richmond, de présenter au roi une adresse dans laquelle il serait supplié de reconnaître l'indépendance de l'Amérique et de renvoyer ses ministres. Au jour fixé pour la discussion de cette motion, on vit lord Chatham arriver dans la chambre. Il était soutenu par M. William Pitt, son second fils, et lord Mahon, son gendre ; un effort presque surhumain l'avait fait triompher de la maladie. Ses yeux étaient languissants, mais on y voyait encore briller des étincelles de ce feu ardent qui les animait autrefois, et sur ses traits affaiblis, non défigurés, cette dignité, cette noblesse, cette expression qui commandaient le respect, et, ajoutant à l'énergie de ses paroles, faisaient naître la conviction dans les esprits. Lorsqu'il entra, tous les pairs se levèrent et restèrent debout jusqu'à ce qu'il fut arrivé à son siège.

Après que lord Weymouth eut répliqué au duc de Richmond, lord Chatham se leva ; ce ne fut pas sans peine : à sa voix mal assurée, on devinait ses douleurs physiques. Il témoigna d'abord le vif regret que ces douleurs l'eussent empêché, dans ce moment de crise, de remplir exactement ses devoirs parlementaires. « Aujourd'hui, dit-il, j'ai vaincu la maladie, je suis venu encore une fois dans cette chambre, la dernière fois peut-être, mais j'avais besoin d'épancher hors de mon cœur l'indignation qu'il éprouve lorsque j'entends faire l'humiliante proposition d'abandonner la souveraineté de l'Amérique. » Ces mots préparatoires firent sur les pairs une impression profonde ; on eût dit d'un sentiment religieux qui les

saisissait. Lord Chatham avait d'abord commencé d'une voix faible et embarrassée; mais à mesure qu'il voulait peindre les sentiments dont il était rempli, sa voix prenait plus d'éclat et de force; c'était encore lord Chatham dans ses beaux jours. Il entra dans le détail des événements, il s'étendit sur les mesures auxquelles il s'était opposé et sur les résultats funestes qu'elles avaient eus. « Je les avait prédits, ajoutait-il après chacun des faits récapitulés, je les avais prédits; et par malheur ils sont arrivés. »

« Je me trouve heureux, milords, que la tombe ne se soit pas encore ouverte pour moi, et qu'il me reste assez de vie pour m'élever contre le démembrement de cette antique et noble monarchie. Accablé comme je le suis sous le poids des infirmités, je ne puis guère servir mon pays dans ces moments de danger: mais tant qu'il me restera l'usage de mes sens, je ne consentirai jamais à ce que la noble race de Brunswick soit dépouillée d'une portion de son héritage; je ne souffrirai pas que la nation se déshonore par l'ignominieux sacrifice de ses droits. »

Le duc de Richmond, auteur de la motion, répondit d'abord aux objections de lord Weymouth; il défendit ensuite son système contre lord Chatham, qu'il ne ménagea guère, bien qu'en parlant de lui il affectât d'employer des termes qui semblaient indiquer la plus haute estime pour sa personne, ses grands talents et ses anciens services. Lord Chatham ne perdit pas un mot de ses réflexions amères et dures jusqu'à la rudesse. Plusieurs fois on remarqua les signes d'impatience qui lui échappèrent. Il aurait répondu; mais avant que le duc eût fini de parler, il éprouva de légères convulsions, et comme il essaya de se lever, il ne le put et il retomba sur son siège. Les pairs qui étaient près de lui aidèrent à le transporter dans une chambre voisine, où de prompts secours lui furent administrés.

La motion du duc de Richmond n'eut en sa faveur que 33 voix; lord Weymouth, soutenu par le parti Chatham, en réunit 50; elle fut rejetée.

Les soins donnés à lord Chatham avaient eu d'abord quelque succès; ils lui avaient rendu assez de force pour qu'il pût supporter le voyage de Londres à sa maison de campagne de Hayes dans le comté de Kent; mais les espérances qu'on avait eues ne se soutinrent pas. Après avoir langui quelque temps, il expira, le 11 mai, dans la soixante-dixième année de son âge.

La nouvelle de sa mort parvint le soir du même jour à la chambre des communes. Le colonel Barré, qui l'annonça, fit la motion d'une adresse au

roi pour que les restes de *William Pitt, comte de Chatham*, fussent ensevelis à Westminster aux frais de l'État. M. Rigby demanda l'érection d'un monument public, qui serait bien plus durable qu'une cérémonie de funérailles; et sur la motion de M. Dunning, les deux propositions réunies devinrent l'objet de l'adresse, que le premier ministre lui-même appuya de son adhésion.

Le roi se hâta d'accueillir le vœu de la chambre; il voulut éloigner de lui le soupçon de tout sentiment hostile de sa part à la mémoire du défunt; il fit même plus: sur une autre proposition des communes, il affecta au comté de Chatham à perpétuité une rente de 4,000 livres, et il fournit une somme de 20,000 livres pour le paiement des dettes du comte. Le corps municipal de Londres érigea dans le Guild-Hall un très-beau monument funéraire en l'honneur de Pitt; il avait demandé, sans pouvoir l'obtenir, que la dépouille mortelle fût déposée dans la cathédrale de Saint-Paul.

Les chambres, avant de se séparer, ce qui eut lieu le 3 juin, réglèrent le montant des subsides de l'année, estimés à 14,345,497 livres, et fixèrent les divers moyens d'obtenir cette somme énorme, qui menaçait de s'accroître encore si la guerre se prolongeait, comme il y avait lieu de le craindre.

L'armée anglaise en quartier d'hiver à Philadelphie, loin de chercher à gagner le cœur des habitants, semblait travailler à les aliéner: elle dévasta la campagne, détruisit des magasins de munitions, brûla des navires chargés de denrées. Cette armée, qu'on eût prise pour une bande de forbans et de maraudeurs, passa toute la mauvaise saison dans une honteuse dissipation. L'amour du jeu devint la passion dominante des officiers et des soldats; l'exemple était donné par les officiers généraux. Un grand nombre d'officiers s'y ruinèrent complètement. Pendant ce temps Washington travaillait à recruter son armée, et surtout à prévenir la désertion, qui laissait de grands vides dans ses rangs. Il se concertait aussi avec le congrès pour paralyser l'effet des prétendus bills conciliatoires que le général Howe, qui les avait reçus, faisait circuler par milliers. Il était à craindre que les promesses qu'ils contenaient ne détachassent les Américains de la cause de l'indépendance ou ne refroidissent leur zèle; l'arrivée de M. Deane, qui apportait la copie du traité d'alliance, signé à Paris, servit merveilleusement le congrès. On publia une partie de ce traité, on fit du roi de France le plus beau panégyrique, on célébra par des fêtes publiques cet heureux événement, et les proclamations du général Howe n'eurent aucun

résultat. Le général Clinton vint peu de temps après à Philadelphie pour prendre le commandement en chef.

Pendant les trois commissaires nommés par le roi d'Angleterre venaient d'arriver en Amérique avec des pouvoirs si amples que, sans aucun doute, leur mission aurait eu un succès complet, si elle avait eu lieu quelque temps plus tôt; mais toutes les mesures de ce genre que lord North avait prises avaient manqué leur effet, parce qu'elles étaient venues trop tard. Le président du congrès répondit aux commissaires : que les actes du parlement, de même que toutes les pièces communiquées, montraient par leurs termes que les citoyens des États-Unis étaient considérés comme sujets de la Grande-Bretagne, ce qui ne pouvait être toléré; que tout ce que les États pourraient accorder, ce serait un traité de paix et de commerce qui ne contrariât pas les traités déjà existants, si le roi de la Grande-Bretagne s'y montrait disposé en retirant ses troupes de terre et de mer, et en reconnaissant l'indépendance de l'Amérique.

Le gouverneur Johnstone, l'un des commissaires, tenta pour lors d'ouvrir une correspondance particulière avec plusieurs membres du congrès; et le congrès, sur le motif que de telles correspondances pourraient cacher le dessein de corrompre ceux avec qui elles auraient lieu, ordonna que toutes les lettres adressées aux membres du congrès ou à ses agents seraient remises sur le bureau. Les commissaires, trompés dans l'espérance de réussir par la voie des négociations, tentèrent de gagner le peuple par des manifestes; ce qui produisit de la part du congrès des contre-manifestes et des mesures répressives, et des deux côtés des accusations, des récriminations, des reproches et des injures. Ce fut là tout ce que produisit l'intempestive tentative de lord North. Offrir aux Américains tout ce qu'ils avaient demandé, plus même qu'ils n'avaient demandé dans les premiers temps, c'était convenir explicitement que leurs prétentions étaient justes, et que la guerre qu'on leur faisait n'avait pas eu de cause légitime.

Pour ôter aux offres de lord North tout leur mérite, le congrès avait publié, comme nous l'avons dit, que ces offres étaient le résultat de la crainte qu'inspirait la guerre avec la France. L'orgueil anglais n'aurait pas convenu de ce fait; mais il est certain que la déclaration de guerre ne fut pas plus tôt connue, que le général Clinton, sous prétexte de concentrer ses forces, évacua la capitale de la Pensylvanie. Washington, qui observait toutes ses démarches, le laissa arriver jusqu'à la Delaware sans l'inquiéter dans sa

marche, qui n'éprouva d'ailleurs que trop de difficultés et de retards par le nombre infini de loyalistes qu'elle traînait après elle. Washington avait en vain représenté au congrès qu'il n'y aurait pas seulement de l'humanité, mais qu'il était de la saine politique de retenir les loyalistes à Philadelphie en leur procurant sûreté pour leurs personnes et leurs biens : le congrès, exaspéré par la conduite que les Anglais avaient tenue envers ceux qui appartenaient au parti patriote, ne voulut rien entendre.

Quand les troupes anglaises eurent traversé la Delaware, elles découvrirent les Américains postés sur la rive du Rariton, dans un lieu appelé *Free-Hold Court-House*. C'était un fort détachement de son armée que Washington avait mis sous les ordres du général Gates. Le général Clinton se disposait à forcer le passage, lorsque son arrière-garde fut subitement attaquée par un second détachement américain, commandé par le général Lee. Les Anglais repoussèrent les assaillants, qui ne tardèrent pas à se disperser, et ils les poursuivirent pendant quelque temps; mais Washington accourut au secours des fuyards, qu'il rallia sous le feu ennemi. Clinton, craignant alors d'être coupé s'il tentait d'avancer, se maintint jusqu'au soir dans sa position. Washington passa toute la nuit enveloppé dans son manteau, disposé à renouveler le combat au retour du soleil; mais les Anglais décampèrent pendant la nuit, laissant 400 morts sur le champ de bataille.

Les Américains prétendent qu'en cette occasion le général Lee trahit la cause qu'il avait embrassée. On dit que, aveuglé par sa haine jalouse contre Washington, il avait cherché à faire perdre la bataille pour ôter au général en chef la confiance du congrès et de l'armée. Il est certain que Washington fit d'amers reproches au général Lee, qui, reprenant les armes de Junius, écrivit plusieurs lettres prétendues justificatives, avec plus de verve et de feu que de vérité et de justice, puisque, traduit devant une cour martiale, il s'entendit condamner à cesser pendant un an toute fonction militaire. Depuis cette époque, et malgré ses talents reconnus, il fut négligé par le congrès, et l'opinion publique s'éloigna de lui au point qu'il ne lui fut pas possible de la reconquérir.

Une flotte française de 12 vaisseaux de ligne et de 6 frégates arriva dans le mois de juin sur les côtes voisines de New-York; elle était commandée par le comte d'Estaing. L'amiral français avait vu sa marche retardée par le mauvais temps, de sorte qu'il ne put remplir sa mission qu'im-

parfaitement. Lord Howe, d'une part, s'attendant à être attaqué, avait mis ses vaisseaux à l'abri dans le port, dont les approches étaient fortement défendues par des batteries de canons; et d'autre part, les vaisseaux français prenaient trop d'eau pour pouvoir passer sur la barre qui couvre l'entrée de New-York. D'Estaing se dirigea pour lors vers Rhode-Island, où étaient retranchés 6,000 Anglais, que le général Sullivan, avec 10,000 Américains, paraissait vouloir attaquer.

Lord Howe, sur ces entrefaites, reçut un renfort de plusieurs vaisseaux qui composaient l'escadre de l'amiral Byron, et, quoique, malgré ce secours, il se trouvât encore inférieur en force à l'amiral français, il sortit de New-York pour aller offrir le combat à ce dernier. Le comte d'Estaing n'eut pas plus tôt aperçu l'escadre anglaise, que, tout brûlant du désir de se mesurer avec lord Howe, il donna sur-le-champ l'ordre d'appareiller pour aller à sa rencontre. Mais, tandis que les deux amiraux cherchaient, par leurs manœuvres, à prendre l'un sur l'autre l'avantage du vent, une tempête soudaine sépara les deux flottes, qui, également maltraitées, rentrèrent l'une à Rhode-Island, l'autre à New-York. De là, le comte d'Estaing, obligé de se conformer à ses instructions, se rendit à Boston, où lord Howe ne tarda pas à le suivre; mais celui-ci trouva le port si bien défendu qu'il n'osa rien entreprendre; quelque temps après, il céda le commandement à l'amiral Byron, et il reprit la route de l'Angleterre.

Le général Green et le marquis de Lafayette s'étaient rendus auprès de l'amiral pour l'engager à rester à Newport, mais ils ne purent y réussir, ce qui mécontenta les Américains. Quelques jours, quelques heures peut-être, de séjour prolongé des vaisseaux français à Rhode-Island, auraient amené la reddition de ce poste important et des troupes qui le défendaient; leur départ rendit nécessaire la retraite de Sullivan, parce que la désertion se mit dans son corps d'armée.

Les Anglais, délivrés de la crainte qu'avait d'abord causée l'aspect de la flotte française, firent plusieurs expéditions qui leur procurèrent des vivres et causèrent de grandes pertes aux Américains. Dans une de ces expéditions, le major général Grey surprit au milieu de la nuit un régiment américain de cavalerie légère enseveli dans le sommeil; il aurait pu faire tous les Américains prisonniers, il aima mieux les faire égorger. Presque tous périrent, s'il faut en croire les Américains; le mal fut bien moindre qu'on ne le crie, disent à leur tour les Anglais. Le capitaine Fergusson obtint sur la légion polonaise du comte Polaski un triomphe du même genre; il fit cinq

prisonniers, tous ceux qui n'eurent pas le temps de fuir furent massacrés.

Ce fut vers ce temps que l'envoyé de France, M. Gérard, arriva à Philadelphie, où le congrès était déjà rentré. Le docteur Franklin fut envoyé à Versailles en qualité de ministre plénipotentiaire.

L'amiral français ne sut profiter ni de l'enthousiasme que son arrivée avait fait naître parmi les Américains, ni de sa force réelle, supérieure à celle des Anglais dans ces parages. Il avait perdu dans Boston un temps précieux; il n'en sortit que pour aller au secours de l'île de Sainte-Lucie, que les Anglais venaient de prendre. Il y trouva le général Barrington si bien retranché qu'il fut obligé de se retirer devant 6 vaisseaux de moyenne force, et d'aller à la Martinique attendre les renforts que lui amenait M. de Grasse. Dans le nord, les Français perdirent leur pêcherie de Terre-Neuve, ainsi que les deux îlots de Miquelon et de Saint-Pierre. Cette perte fut compensée par la prise de la Dominique, dont le marquis de Bouillé, commandant des troupes de la Martinique, s'empara par un coup de main, et sans perdre un seul homme.

Sur le continent, les généraux Clinton et Washington s'observaient depuis longtemps, cherchant l'un et l'autre à éviter une affaire générale, dont ils redoutaient pareillement l'issue. Le premier détacha le colonel Campbell avec 3,500 hommes pour aller soumettre la Géorgie de concert avec le général Prevost, qui commandait un corps de troupes anglaises dans la Floride orientale.

Tandis que ces événements assez peu importants se passaient en Amérique, un combat naval, dont les résultats auraient pu être bien plus décisifs, se livrait à l'entrée de la Manche.

Une flotte française, sortie de Brest, manœuvrait depuis quatre jours à la vue d'Ouessant, lorsqu'une flotte anglaise, sortie de Portsmouth, la rencontra le 17 juillet. La première était sous les ordres du comte d'Orvilliers; la seconde sous ceux de l'amiral Keppel. L'engagement eut lieu aussitôt. Il ne fut ni long ni meurtrier: au bout de trois heures, les deux flottes s'étant réciproquement dépassées, la canonnade cessa. A l'entrée de la nuit, les vaisseaux français se formèrent en bataille de manière à mettre les Anglais sous le vent; mais le jour venu, les deux flottes s'étaient éloignées: l'une alla réparer ses avaries à Portsmouth, l'autre à Brest.

Aucun des deux partis ne pouvait s'attribuer la victoire; car, après s'être canonnés une partie de la journée sans qu'aucun des vaisseaux de part ni

d'autre fût désemparé ni pris, ils se séparèrent comme s'ils eussent craint également une seconde épreuve. Mais en Angleterre et en France on regarda généralement le résultat de ce combat d'Ouessant comme un événement fâcheux pour la marine anglaise; car les Anglais, persuadés comme ils l'étaient de l'immense supériorité de leurs vaisseaux sur les vaisseaux français, ne pouvaient concevoir qu'une lutte, engagée entre les deux marines à nombre égal, ne se fût pas terminée par la défaite complète des Français. Des hommes capables de leur résister pouvaient devenir leurs rivaux, et entre deux rivaux la victoire n'est pas toujours pour le même. Les Français, de leur côté, pensèrent que l'honneur d'avoir soutenu le combat sans désavantage équivalait pour eux à un triomphe; cette journée, en effet, rendit à leurs marins une juste confiance dans leurs propres forces: ils savaient bien qu'ils trouveraient dans les Anglais des ennemis courageux et habiles; mais ils venaient d'apprendre que les Anglais ne seraient pas habiles et courageux exclusivement.

### CHAPITRE XCIII.

Suite du règne du roi George III. — 1779.

L'opposition ne laissait pas respirer les ministres; quelques troubles survenus en Écosse lui fournirent contre eux de graves sujets d'accusation. Le bill obtenu par les catholiques avait causé de vives alarmes aux presbytériens écossais. A Edimbourg et à Glasgow, la populace mit le feu aux chapelles des catholiques. Attribuer ces désordres aux ministres, en trouver la cause dans leur négligence, comme le fit M. Burke, c'était montrer un peu trop que la partialité plus encore qu'une conviction contraire dirigeait l'opposition dans sa lutte constante avec le ministère. C'était un parti pris non-seulement de tout blâmer dans ce que faisaient les ministres, mais encore de leur imputer ce qu'ils ne faisaient pas. Dans tout gouvernement représentatif, il faut une opposition, personne n'en doute; mais il ne faut pas que cette opposition soit injuste et tracassière.

Lord Nugent informa la chambre de l'intention qu'il avait d'établir en Irlande une manufacture d'étoffes de colon, afin de venir au secours de la classe ouvrière que la cessation du commerce des Indes occidentales avait jetée dans la plus grande détresse; il demanda la faculté d'exporter pour la Grande-Bretagne, et de commercer librement avec les Deux-Indes et l'Afrique. Mais, sur l'oppo-

sition qui eut lieu au nom de plusieurs villes commerçantes de l'Angleterre, les avantages réclamés pour l'Irlande se réduisirent à de légères concessions pécuniaires, et à quelques promesses d'encouragement pour la culture du tabac et du chanvre, et pour la fabrication des toiles. Les négociants de Dublin, et en général de toute l'Irlande, se récrièrent contre l'opposition intéressée des villes de l'Angleterre; et, comme on n'écoula pas leurs plaintes, ils s'engagèrent à ne faire usage d'aucun produit naturel ou industriel de la Grande-Bretagne, tant qu'on ne leur rendrait pas meilleure justice.

On aurait dit, à voir la disposition des esprits en Irlande, que la révolution américaine, traversant les mers, avait transplanté ses principes dans l'antique Hibernie. Les Irlandais avaient toujours impatiemment supporté le joug de l'Angleterre; ils semblaient n'attendre qu'un moment favorable pour le briser; et les ministres prouvèrent qu'ils ne connaissaient pas mieux l'Irlande que l'Amérique, lorsque, sur la demande que firent plusieurs villes maritimes pour qu'on leur accordât des garnisons, ils leur répondirent qu'elles n'avaient qu'à pourvoir elles-mêmes à leur propre défense. Il est probable que les bruits qui se répandirent à cette époque par toute l'Irlande d'un projet d'invasion prochaine par les Français venaient des mêmes hommes qui, à l'époque où le premier ministre voulut tirer 4,000 hommes de l'Irlande pour les envoyer en Amérique, ne firent aucune objection contre cette mesure qui laissait l'Irlande exposée à l'invasion, mais s'opposèrent de toutes leurs forces à ce que ces troupes fussent remplacées par des mercenaires étrangers. Le peuple irlandais, en armes pour se défendre contre l'ennemi du dehors, aurait incontestablement plus de chances de liberté, plus de moyens de résistance contre une domination onéreuse: telles furent sans doute leurs prévisions. Ce qui est certain, c'est que le lord lieutenant ayant représenté au ministre que les revenus publics, vu leur état d'épuisement, ne pourraient suffire à l'entretien d'une milice irlandaise, le ministre répondit froidement que les Irlandais n'avaient qu'à se défendre comme ils le pourraient. C'était là ce que les Irlandais désiraient: ils coururent s'armer, se former en bataillons et s'exercer aux manœuvres.

Bientôt un événement important vint absorber l'attention des chambres et du gouvernement lui-même. Le comte d'Almodovar, ambassadeur d'Espagne, partit de Londres après avoir transmis au ministre une note équivalant à une déclaration de guerre. On ne tarda pas à recevoir la nou-

velle que de grands préparatifs avaient lieu pour le siège de Gibraltar. L'agitation fut grande dans les deux chambres. On fit des motions d'adresses au roi, de bills pour la défense du pays. Les forces de terre furent portées à plus de 30,000 soldats, celles de mer à 70,000, les dépenses de l'année à 16 millions environ. Au fond, on n'avait guère, pour repousser une descente, si les Français la tentaient, que des milices et des troupes de nouvelle levée; et ce qui rendait très-probable, et surtout fort à craindre, une descente sur les côtes de la Grande-Bretagne, c'était non-seulement le blocus de Gibraltar par mer et par terre, mais encore la jonction de la flotte française, forte de 32 vaisseaux de ligne, avec la flotte espagnole, forte de 34 vaisseaux, sans compter un nombre égal de frégates de part et d'autre. Cette jonction s'était opérée le 25 juillet. L'amiral anglais, sir Charles Hardy, n'avait pu l'empêcher, et comme il ne réunissait sous ses ordres que 38 vaisseaux et un petit nombre de frégates, il fut contraint de se retirer devant la flotte combinée, qui alla jeter l'alarme dans Plymouth, où elle captura un vaisseau anglais de 64 canons.

Il eût été difficile à l'Angleterre de résister aux deux puissances alliées, si réellement la descente avait été tentée. Ses vaisseaux étaient disséminés sur toutes les mers; ceux qui formaient l'escadre de sir Charles Hardy n'étaient pas dans le meilleur état, il n'y avait que très-peu de troupes à opposer à l'ennemi, et, pour comble de mal, l'approvisionnement des places maritimes avait été tellement négligé, qu'on assure qu'à Plymouth, lorsque les alliés parurent, il n'y avait ni boulets du calibre des canons, ni munitions, ni pierres à fusil, de sorte que, s'ils s'étaient approchés de la place pour la canonner, elle aurait dû capituler, faute de pouvoir se défendre.

Mais il paraît que le projet de descente n'avait pas été bien sérieux, et que les deux cours de Madrid et de Versailles voulaient seulement paralyser tous les efforts que la Grande-Bretagne aurait pu faire pour terminer la guerre d'Amérique. D'un autre côté, l'amiral français, comte d'Orvilliers, et l'amiral espagnol, don Louis de Cordova, jaloux l'un de l'autre, se contraignaient mutuellement sur tous les points, et ce fut là peut-être ce qui, de l'aveu même des historiens anglais, sauva l'Angleterre d'un mal peut-être sans remède.

L'Angleterre fut moins heureuse en Amérique. Après la jonction de l'amiral Barrington avec l'amiral Byron, le comte d'Estaing, se trouvant trop faible pour tenir la mer, était allé s'enfermer à la Martinique, et il passa quatre ou cinq mois

sans qu'il fût possible aux deux amiraux anglais de l'en tirer. Sur ces entrefaites, une flotte anglaise marchande sortit de l'île Saint-Christophe pour retourner en Angleterre. L'amiral Byron leva aussitôt l'ancre, et partit avec la flotte marchande pour la mettre à l'abri des croiseurs américains et de leurs auxiliaires. Le comte d'Estaing, qui d'ailleurs avait reçu des renforts, amenés par le comte de Grasse, profita de la circonstance pour aller reprendre l'île de Saint-Vincent, où les Caraïbes, qui n'avaient pas oublié que les Anglais les avaient injustement dépouillés d'une partie de leur territoire, ne virent pas plus tôt arriver les Français, qu'ils coururent se réunir à eux. Le gouverneur n'opposa, ne pouvait pas opposer de résistance. Il n'avait pour garnison que quelques centaines d'hommes, ramassés, dit-il, dans les bagnes et les prisons, tout ce qu'il y avait de plus impur, de plus abject dans la Grande-Bretagne. Ce n'était pas avec de tels hommes qu'il devait entreprendre de repousser l'invasion.

Peu de temps après, le comte de La Motte-Piquet amena au comte d'Estaing un second renfort de vaisseaux; ce qui le mit en état de tenter de nouvelles entreprises, et même de chercher pour les combattre les escadres anglaises. La flotte française mit aussitôt à la voile, et se dirigea sur la Grenade. Cette île avait pour gouverneur lord Macartney, qui opposa autant de résistance que le lui permit sa faible garnison composée d'environ 300 Anglais et de 400 hommes de milice, presque tous créoles français. D'Estaing débarqua le 2 juillet avec 1500 hommes, et força le gouverneur de se rendre à discrétion. L'amiral Byron, qui accourait avec une flotte de 21 vaisseaux au secours de Macartney, n'arriva qu'au moment où le pavillon français fut arboré sur le fort. On assure même que, si les Français s'étaient moins pressés de hisser leur pavillon, l'amiral anglais serait entré dans le port, où toute défense lui eût été impossible.

Pendant que les Français enlevaient aux Anglais les deux îles de Saint-Vincent et de la Grenade, ceux-ci tâchaient de soumettre la haute Géorgie; et les Américains, sous les ordres du général Lincoln, cherchaient à les arrêter, et même à leur arracher leurs conquêtes. Quelques tentatives sans résultat avaient eu lieu de part et d'autre, quand le comte d'Estaing parut avec sa flotte sur la côte de la Géorgie. On s'attendait si peu à son arrivée qu'il surprit dans la rade de Savannah un vaisseau de guerre et trois frégates qui n'eurent pas le temps de se sauver. Le siège de la place fut aussitôt commencé. Le général Lincoln vint, de son côté, se réunir aux Français; mais, soit que

les Américains manquaient de confiance en leurs alliés, soit que les opérations du siège fussent mal dirigées, après un assaut terrible, où les assiégés, vingt fois repoussés, vingt fois étaient revenus à la charge, l'armée combinée se sépara; les Américains regagnèrent leurs foyers, et les Français leurs vaisseaux. Cet échec fut attribué à ce que l'une des deux colonnes qui devaient monter à l'assaut, s'étant fourvoyée, alla s'enfoncer dans un marécage voisin de la forteresse, ce qui l'empêcha de prendre part à l'action, et l'exposa sans défense au feu des batteries anglaises. Le siège de Savannah, bien qu'infructueux, eut toutefois un résultat auquel on était loin de s'attendre: ce fut l'évacuation de Rhode-Island. Le général Clinton reçut le faux avis que la flotte française s'avancait dans l'intention d'attaquer New-York; il crut nécessaire de concentrer ses forces pour mieux défendre la ville, et les troupes qui gardaient Rhode-Island furent rappelées. Les Américains se remirent immédiatement en possession de ce poste. Mais le comte d'Estaing, fatigué sans doute d'une campagne où la fortune était peu d'accord avec ses desirs, se disposait à repartir pour la France. Il fit trois divisions de sa flotte: la première, sous les ordres de M. de Grasse, se rendit à Saint-Domingue; la seconde, conduite par La Motte-Piquet, fit voile pour la Martinique; la troisième, commandée par le marquis de Vaudreuil, qui, quelques mois auparavant, avait détruit les établissements anglais du Sénégal et rendu cette colonie à la France, devait croiser dans la baie de Chesapeak. Ces dispositions prises, d'Estaing partit avec un seul vaisseau, et il arriva sans bruit en France; car il n'apportait pas une ample moisson de lauriers.

La guerre continuant toujours, ce fut sur les provinces du centre que les efforts des Anglais se portèrent. Conformément au plan que les commissaires britanniques avaient annoncé, on était dans l'intention de couper les communications d'une province à l'autre, afin qu'elles ne pussent correspondre et se secourir. C'était là du moins ce qu'on avouait; mais quand on considère que partout où les Anglais passaient, il ne restait que des cendres et des ruines arrosées de sang, il est permis de croire que leurs généraux avaient des instructions secrètes qui leur enjoignaient de ravager, de brûler et de détruire. La Virginie, envahie par le général Mathews, fut complètement dévastée. Après cet exploit, le général Mathews se dirigea vers la rivière North, et, réuni au général Vaughan, qui conduisait un détachement, il emporta les deux importantes forteresses de Stony-Point et de Verplank.

Ces deux forts étaient une dépendance de West-Point, poste presque inexpugnable, construit par Washington sur la rivière de Hudson, et fermant le défilé qui sert de passage pour aller des provinces du centre à celles du nord; ils sont séparés de West-Point par un espace de dix-huit milles. Le West-Point, qu'on nomme aussi le fort Putnam, avait été si abondamment pourvu d'armes et de munitions, qu'il était devenu l'arsenal de l'armée américaine. Le commandement de ce poste important avait été confié au général Arnold.

Les Anglais ne se flattaient pas de forcer le passage du West-Point: aussi songèrent-ils moins à des attaques infructueuses qu'aux moyens d'attirer Washington dans la plaine. Ils crurent qu'ils y réussiraient en envahissant le Connecticut: leur attente fut trompée. Ils entrèrent dans cette province, détruisirent les magasins, brûlèrent huit ou dix villages, ravagèrent la campagne, incendièrent ou coulèrent bas un très-grand nombre de vaisseaux marchands; mais tous ces excès, dignes d'un peuple de barbares, ne firent qu'irriter les ressentiments des Américains. Conduits par le brave général Wayne, ils reprirent les deux forts de Stony-Point et de Verplank. Ils déployèrent en cette occasion un courage extraordinaire; ils montèrent à l'assaut la baïonnette au bout du fusil, et souffrirent tout le feu des Anglais sans y répondre; mais, arrivés aux batteries, ils s'y élancèrent avec une sorte de rage; les Anglais ne purent leur résister. Trois jours après, ceux-ci revinrent avec des forces considérables; Washington, ne jugeant pas la défense possible, donna l'ordre à ses troupes de rentrer dans West-Point.

D'un autre côté, le major Lee surprenait à Paulus-Hook une garnison anglaise, tandis que le général anglais Maclean repoussait à Penobscot un détachement américain envoyé pour détruire l'établissement qu'il y avait formé. Ainsi les succès et les revers se balançaient: des deux côtés, pour une victoire, on pouvait compter une défaite. Washington se maintenait toujours à West-Point; il tenait tant à la conservation de ce poste qu'il refusa constamment de détacher la moindre partie de ses troupes pour l'envoyer au secours des provinces menacées; car il était bien persuadé que les Anglais n'attaquaient ainsi à la fois plusieurs provinces que pour l'obliger à diviser ses forces, afin de pouvoir ensuite attaquer West-Point avec avantage; et ses opinions étaient si bien connues, que chacun de ses officiers voyait dans le West-Point le palladium sacré duquel dépendaient les destinées du pays.

Vers le même temps, les Espagnols attaquaient les établissements anglais de la Floride occiden-

tales; et cette diversion puissante ne fut pas inutile aux Américains. Le fort d'Ibberville fut pris après un siège de neuf jours, et sa chute entraîna celle de tous les établissements anglais du Mississipi. Les Anglais perdirent aussi leur pêcherie de Campêche dans la baie de Honduras, de même que l'établissement qu'ils y avaient, connu sous le nom de George's Key, clef de Saint-Georges; mais peu de temps après, le gouverneur reçut des renforts considérables, qui le mirent en état non-seulement de rentrer à Saint-Georges, mais encore d'aller mettre le siège devant Omoa, chef-lieu des établissements espagnols de la baie, et de se rendre maître de cette place, où il fit un butin estimé à plus de 3 millions de dollars.

La nouvelle de ces succès parvint à Londres vers le temps où le ministère appelait au commandement en chef de la flotte des Barbades et des îles Sous-le-Vent sir George Rodney, l'un des plus grands hommes de mer qu'ait eus l'Angleterre; et comme dans ce moment le gouvernement craignait avec raison pour Gibraltar, que les Espagnols et les Français tenaient toujours assiégé par terre et par mer, le nouvel amiral se rendit en toute hâte à Portsmouth pour hâter l'équipement de la flotte. Le roi lui avait confié son troisième fils, le prince Guillaume-Henri (depuis Guillaume IV), pour l'exercer aux fonctions de son grade de vice-amiral. Rodney mit à la voile le 29 du mois de décembre.

Quelque jours avant le départ de la flotte, l'amiral Kempenfeldt, qui croisait dans la Manche et sur les côtes de la Bretagne, rencontra un convoi français qu'escortait le comte de Guichen: ce convoi était destiné pour l'Amérique. Il vint à bout, par ses habiles manœuvres, de couper 15 navires du convoi; il les conduisit en triomphe aux ports de l'Angleterre. Ces navires renfermaient environ 1600 hommes: 550 marins, le reste troupes de terre. Ce succès servit à remonter l'esprit public, et à calmer les mercenaires qui allaient jusqu'au palais des ministres troubler leur repos. Le peuple anglais, dont la marine avait été si puissante et si belle, ne supportait pas l'idée qu'elle pût à peine soutenir les efforts des alliés.

Le roi ouvrit la session du parlement par un discours, où il annonça la ferme résolution de poursuivre la révolte en Amérique, et de soutenir la guerre contre la France et l'Espagne. Ces paroles ne surprirent personne: on connaissait son caractère absolu; la guerre d'Amérique était née de son opiniâtreté: il voulait soutenir son ouvrage; et l'on pouvait présumer que, s'il eût été maître de l'Angleterre comme il l'était du Hanovre, il aurait versé sur l'Amérique, comme un

torrent dévastateur, toute la population de la Grande-Bretagne. Mais tous les Anglais ne pensaient point comme lui; et, lorsqu'il fut question de l'adresse qui devait servir de réponse à son discours, l'opposition proposa un amendement qui prouvait bien le mécontentement de la partie de la nation qui, ne prenant point part aux faveurs des ministres, n'avait point de motif pour approuver leur conduite. Il s'agissait, dans cet amendement de faire contraster l'heureuse et brillante situation du pays à l'avènement du roi, avec la situation présente et le sombre avenir qu'elle offrait. Il fallait donc en revenir au vieux système qu'on avait si imprudemment changé; il fallait de nouveaux ministres, de nouveaux conseillers; il fallait rentrer dans l'ancienne route, y rentrer bien réellement et non pas seulement en apparence: c'était le seul moyen de prévenir la ruine totale du pays.

Les amis des ministres l'emportèrent par le nombre, comme c'était la coutume: 233 voix contre 134 dans la chambre des communes, 80 contre 41 dans celle des pairs, repoussèrent l'amendement, malgré les efforts des trois orateurs les plus distingués, Burke, Dunning et Fox, le premier par ses connaissances en économie politique, le second par un talent que fortifiait une intelligence profonde de la législation anglaise, le troisième par un génie actif, un coup d'œil pénétrant, une éloquence vive et entraînant. Au reste, les ministres firent ou laissèrent circuler le bruit que l'opposition n'était si prononcée que parce que, dans les dernières mutations qui avaient eu lieu au ministère, le roi n'avait pris ses nouveaux conseillers que parmi ceux qui étaient depuis longtemps connus par leur adhésion à son idée dominante. Quoi qu'il en soit, les gens à prévision, qui se piquent de deviner les événements, crurent découvrir entre ces trois orateurs une espèce de triumvirat où les rôles étaient partagés: M. Fox se chargeait d'éplucher scrupuleusement la conduite des ministres; M. Burke, de proposer des plans d'administration et des mesures d'économie; M. Dunning, de dénoncer les abus, les infractions aux lois, les violations de la constitution.

Il avait été plusieurs fois question de l'Irlande dans les discussions qui s'étaient engagées devant les deux chambres; on voulait connaître l'état de ce pays, savoir ce qu'avaient fait les ministres pour le dédommager des pertes qu'il se plaignait d'avoir souffertes. On savait que les associations de volontaires s'étaient considérablement accrues; que le vœu général relativement au commerce était de l'avoir libre et sans entraves; que l'esprit

monopoleur de la Grande-Bretagne était l'objet journalier des murmures du peuple et des attaques de la presse. Le lord lieutenant avait ouvert la session du parlement irlandais par un discours qui semblait ne respirer que la paix, l'union et la concorde : le roi, malgré toutes les contrariétés qu'il éprouvait, prenait le plus vif intérêt à l'Irlande; il avait alloué une forte somme pour la défense du pays, etc. Un membre des communes, M. Grattan, non moins connu par ses talents et son éloquence que par son ardent patriotisme, prétendit que le discours du lord lieutenant promettait beaucoup et n'offrait rien de réel. Beaucoup d'autres soutinrent avec lui que les deux chambres de la Grande-Bretagne n'avaient pas le droit d'intervenir dans la législation de l'Irlande; et il fut ajouté, par amendement à l'adresse, que toute mesure dilatoire dans la situation présente ne pouvait être d'aucun secours, et que le seul moyen de sauver la nation de sa ruine, c'était de lui accorder liberté illimitée de commerce dans tous ses ports. Cette adresse fut portée au lord lieutenant avec la plus grande solennité.

Comme les patriotes irlandais craignaient de rencontrer des obstacles, soit dans le conseil privé, soit dans les créatures du gouvernement, on proposa un bill de subsides pour *six mois seulement*. C'était un moyen adroit de paralyser l'opposition dans les amis du gouvernement. Cette proposition excita de violents débats dans les chambres. La population de Dublin, informée de ce qui se passait, se porta tout entière au palais où siégeait le parlement, les cris de *libre commerce* et de *bill de subsides à court terme* retentirent de toutes parts; plusieurs membres furent insultés à leur sortie du lieu des séances, d'autres furent obligés de promettre moyennant serment qu'ils défendraient les droits des Irlandais. Mais la populace ne s'en tint pas là : elle se transporta au domicile de M. Scott, procureur général; et en deux ou trois heures sa maison fut démolie de fond en comble. Il fut lui-même menacé de mort par plusieurs lettres anonymes, s'il votait contre le bill.

La voix des magistrats fut impuissante pour calmer la populace; il n'y avait plus de force militaire depuis que les associations de volontaires s'étaient formées, et ceux-ci refusèrent de se mêler de querelle. La chambre des communes finit par voter une adresse au lord lieutenant pour le prier de faire une proclamation contre les auteurs du trouble. Au surplus, le bill des subsides passa, et le conseil privé l'approuva.

Quand la question de l'Irlande fut agitée au parlement britannique, lord Shelburne et le

comte Gower, dans la chambre haute, s'élevèrent avec beaucoup de force contre le ministère. Ce dernier alla jusqu'à dire qu'il avait présidé pendant plusieurs années le conseil privé, mais qu'à la fin il avait vu s'y passer des choses telles qu'un homme d'honneur ne pouvait y siéger plus longtemps. Le même jour, lord North remettait aux communes des papiers ou documents relatifs à l'Irlande, avec promesse de présenter incessamment un projet pour le redressement de tous les griefs allégués par les Irlandais; ce qui n'empêcha pas le comte d'Ossory de provoquer la censure des ministres, et MM. Fox et Burke de soutenir la motion avec leur talent ordinaire; elle fut néanmoins rejetée par la majorité, comme l'avait été celle de lord Shelburne par la chambre des pairs.

Le ministre, voulant remplir sa promesse, présenta trois bills à la chambre, l'un pour permettre l'exportation de la laine, des lainages et de la laine en suint; l'autre pour l'exportation du verre; le troisième établissait liberté de commerce avec toutes les colonies anglaises. Les deux premiers bills passèrent immédiatement; pour le troisième, on voulut attendre que les Irlandais eussent fait connaître leur opinion. Ces concessions, auxquelles le ministre ajouta encore la révocation de certaines prohibitions et plusieurs autres avantages, parurent satisfaire les Irlandais; et malgré quelques débats qui eurent encore lieu à cette occasion, la tranquillité publique se rétablit.

---

## CHAPITRE XCIV.

Suite du règne du roi George III. — 1780.

Depuis longtemps on se plaignait des profusions du ministère et du défaut absolu d'économie. Déjà vers la fin de l'année le duc de Richmond avait porté les premiers coups en proposant une adresse au roi pour lui demander le retranchement de toutes les dépenses superflues ou inutiles, et à l'appui de sa proposition il parlait des sommes énormes que coûtait la guerre actuelle, de celles qu'il faudrait encore et de l'accroissement effrayant de la dette nationale. Il fit contraster la situation de l'Angleterre avec l'état de prospérité dans lequel il voyait la France.

Dans la chambre des communes, M. Burke prit le rôle du duc de Richmond, et ce fut avec tout aussi peu de succès. Il se montra pressant et logique, mais les amis du ministère ne lui répon-

dirent pas ; ils se contentèrent de voter quand le moment fut venu. Il avait soumis à la chambre un plan divisé en cinq bills : la vente des forêts royales ; l'abolition des juridictions du pays de Galles, de *Chester*, de *Cornwall* et de *Lancaster* ; la suppression de plusieurs charges de la maison du roi et d'une infinité d'emplois inutiles, une organisation nouvelle de l'armée, des améliorations dans l'administration de la liste civile. M. Burke acquit dans la discussion que ces bills firent naître, et qui dura depuis la mi-février jusqu'à la fin de mai, la réputation d'orateur du premier ordre, de profond politique, d'habile économiste, mais ce fut tout, et ses plans d'économie échouèrent, ses utopies financières furent rejetées.

Toutefois de la proposition de M. Burke sortit un bien réel. Pendant que son projet était en discussion, plusieurs projets accessoires furent présentés par ceux qui prévoyaient le vote de la majorité, et si l'on ne pouvait obtenir les réformes, on voulait du moins se ménager les moyens d'y arriver. Le comte de Shelburne, dans la chambre des lords, proposa la création d'un comité de comptabilité, où seraient examinées les dépenses publiques. Ce projet, fortement appuyé, fut combattu de même par les ministres. Au dépouillement des votes, la motion succomba ; mais 35 pairs protestèrent, et firent insérer leur protestation dans les journaux.

C'était dire au public : les ministres du roi font ou autorisent des dépenses énormes ; le trésor et la nation sont également épuisés, et ils ne veulent rendre aucun compte de ces profusions ruineuses ; maintenant jugez ces ministres. Ceux-ci probablement sentirent la portée de cette protestation ; aussi, quand le colonel Barré reproduisit aux communes la proposition de lord Shelburne, il ne fut pas peu surpris de s'entendre appuyer par lord North, qui voulut même qu'on donnât au comité le droit d'examiner, non-seulement les dépenses faites, mais encore les dépenses courantes. Quelques membres de la majorité soutinrent contre le ministre lui-même que la création d'un tel comité ne ferait qu'ouvrir une source nouvelle de patronage, lorsqu'on se plaignait qu'il n'en existait déjà qu'un trop grand nombre ; mais le bill passa, et les membres du comité furent nommés.

Les discussions qui eurent lieu dans les deux chambres durant le cours de cette session se distinguèrent par un caractère de violence qui ne pouvait guère manquer de conduire aux personnalités et à l'insulte, ce qui produisit plusieurs duels ; comme si un duel, reste barbare des mœurs saxonnes ou germanes, prouvait autre chose que

l'adresse ou la force de celui qui triomphe et qui souvent a tort.

Cependant les pétitions des comtés, des villes, des corporations, s'étaient depuis quelque temps amoncelées, et le nombre en augmentait tous les jours, au point que la table du président en était toute couverte. Sir George Saville, en présentant celle du comté d'York, dit qu'elle était revêtue de plus de 8,000 signatures appartenant à des tenanciers, possesseurs de plus de terres que n'en avaient tous les membres réunis de la chambre des communes ; sir James Lowther, en présentant celle du Cumberland, ne craignit pas de dire que si la chambre fermait l'oreille aux plaintes de ses commettants, ceux-ci se rendraient justice par le refus de la taxe.

Au jour fixé pour la discussion (le 6 avril), la chambre se forma en comité, et M. Dunning, après avoir fait l'histoire morale et philosophique de la loi constitutionnelle, offrit un tableau sévère de la conduite des ministres actuels. Il termina son discours en annonçant deux propositions extraites des pétitions présentées à la chambre. Voici la première :

L'influence de la couronne s'est considérablement accrue ; elle s'accroît tous les jours : il est urgent de la restreindre.

Les ministres prétendirent que la proposition de M. Dunning était trop abstraite pour que la chambre pût s'en occuper. Elle leur paraissait d'ailleurs inutile, ne signalant aucun fait, aucun abus, et ne proposant aucun remède ; ils n'y voyaient qu'une simple allégation tout à fait dénuée de fondement.

Le président, sir Fletcher Norton, qu'on avait toujours vu jusque-là voter avec le ministère, changeant tout à coup de rôle et de langage, aida et appuya l'opposition de toute son influence ; il insista fortement sur les progrès de l'influence corruptrice. Il ajouta que sans doute il était fâcheux pour la chambre d'être rappelée à ses devoirs par les pétitionnaires, mais qu'il fallait que chacun portât la peine de ses fautes. Les raisonnements de M. Dunning, fortifiés par l'adhésion formelle du président, firent une si vive impression sur les députés des campagnes, que les ministres en furent alarmés. M. Dundas tâcha d'étouffer l'affaire en demandant que sir Fletcher Norton fût tenu de quitter le fauteuil. N'ayant pu réussir, il proposa un amendement tendant à ce que les mots suivants : *Il est maintenant nécessaire de déclarer que*, fussent ajoutés à la proposition Dunning et la précédassent de manière à donner cette rédaction : *Il est maintenant nécessaire de déclarer que l'influence de la couronne, etc.* M. Fox et l'op-

position aimèrent mieux une victoire incomplète qu'une défaite totale, la résolution ainsi amendée eut une majorité de 18 voix.

M. Dunning en vint alors à sa seconde proposition. Elle portait que « la chambre des communes a le droit en tout temps d'examiner et de corriger les abus qui peuvent exister dans l'administration de la liste civile. »

M. Thomas Pitt fit aussitôt une autre motion portant qu'il était du devoir de la chambre de pourvoir immédiatement au redressement des abus dénoncés dans les pétitions.

Enfin, M. Fox demanda, quoiqu'il fût déjà une heure du matin, que le rapport des résolutions eût lieu sans désemparer, ce qui s'exécuta malgré l'opposition de lord North. La chambre ajourna la discussion au 10 avril. Ce jour arrivé, M. Dunning, après avoir félicité la chambre des résolutions prises le 6, demanda qu'il fût déclaré qu'à l'avenir les trésoriers de la chambre ou de la maison du roi, les conseillers des requêtes du palais, et autres semblables officiers, ne pourraient siéger dans la chambre des communes. Cette motion fut vivement contestée, mais elle passa à la majorité de 2 voix. Une maladie subite du président força la chambre de s'ajourner du 14 au 24.

M. Dunning, encouragé par le succès qu'il avait obtenu, proposa une adresse au roi pour le conjurer de ne prononcer ni la dissolution ni la prorogation du parlement avant qu'on eût pris des mesures propres à satisfaire les pétitionnaires. Cette motion fut soutenue par Fox et Thomas Pitt, et combattue par lord Germaine, M. Dundas, et surtout par M. Adam qui, bien que jeune encore, donnait de lui les plus belles espérances. Il s'étendit principalement sur le danger de pousser la multitude à intervenir activement dans les matières du gouvernement. La motion fut rejetée par une majorité de cinquante et une voix.

L'historien Adolphe explique d'une manière assez plausible comment M. Dunning obtint pour sa première proposition une majorité de 16 voix; comment, pour la seconde, cette majorité se réduisit à 2; comment, enfin, pour la troisième, la majorité retourna au ministère. L'état de dégradation, dit-il, où était tombée la marine anglaise, le peu de succès de la guerre d'Amérique, la situation fâcheuse de l'Irlande, les germes de fermentation qu'on voyait éclore dans plusieurs cantons de la Grande-Bretagne et surtout en Écosse, le commerce languissant, l'industrie abattue, les impôts en progression continuelle, la dette nationale immense; d'un autre côté, des dissensions parmi les ministres, l'impopularité de lord Ger-

maine et de lord Sandwich, le caractère indécis, flottant et peu vigoureux de lord North : tout se réunissait pour donner des alarmes, ôter la confiance, exciter même le ressentiment et la haine. Ce furent là sans doute les raisons qui portèrent quelques membres indépendants à seconder les efforts de l'opposition. Il se pouvait aussi que les grands talents de Fox et de Burke, et la réputation d'intégrité du marquis de Rockingham, de sir George Saville et de quelques autres, lui gagnassent de temps en temps quelque partisan nouveau. Mais lorsque M. Dunning fit sa seconde proposition, l'opposition devint si violente, si peu mesurée, que quelques-uns des nouveaux adeptes se refroidirent et regagnèrent leurs premiers rangs. Voilà comment la majorité tomba de 16 à 2. La maladie du président, survenue mal à propos pour l'opposition, donna aux uns le temps de la réflexion et permit aux autres d'agir pour ramener les déserteurs au camp ministériel. La troisième proposition de M. Dunning dut alarmer tous les hommes d'opinion modérée, car elle tendait à dépouiller la couronne d'un droit sans lequel on verrait souvent se renouveler la tyrannie du long parlement.

M. Adam avait parlé du danger d'exciter les passions de la populace. Un événement qu'on ne prévoyait pas et qui jeta l'alarme et le trouble dans Londres vint prouver que M. Adam raisonnait juste, et qu'en général la populace excitée se porte sans hésiter aux plus grands excès, parce qu'elle croit n'exercer que des actes de justice et de vengeance.

Les Écossais, anglicans ou presbytériens, avaient repoussé le bill qui replaçait les catholiques au rang des citoyens. Comme ces écarts du zèle religieux n'avaient pas été réprimés en Écosse, quelques Anglais, fanatiques comme leurs voisins, imaginèrent que la résistance à l'exécution du bill finirait par en faire ordonner la révocation. On commença par former un club protestant. Il y avait sans doute quelques personnes honnêtes et de bonne foi, mais la plupart de ses membres étaient des hommes égarés ou qui voulaient l'être, parce que par-dessus tout ils haïssaient les catholiques, qu'ils croyaient flétrir en les appelant *papistes*. Le club ne se borna pas à tenir des assemblées, il voulut avoir des sociétés affiliées et devenir pouvoir dirigeant; sous prétexte de soutenir la religion protestante, qui certes ne courait aucun danger, 85 sociétés se formèrent. Le club primitif se donna pour lors un président, des commissaires, des bureaux, et l'on choisit pour président ce même lord George Gordon qui traitait le roi d'électeur d'Hanovre, et qui n'était

pas moins exalté en matières d'opinions religieuses qu'en matière d'opinions politiques.

Le 29 du mois de mai, il se tint une assemblée générale sous la présidence du fanatique Gordon, dans la salle des carrossiers. Il s'agissait de rédiger une pétition pour demander le rapport du bill. Gordon, prenant la parole et mettant autant de véhémence dans son accent, qu'il gardait peu de ménagement dans ses expressions, dit à ses nombreux auditeurs que l'Église de Rome faisait des progrès alarmants en Angleterre, et que le seul moyen d'arrêter sa marche envahissante, c'était de se rendre au parlement et d'annoncer résolument aux représentants du peuple que le peuple était déterminé à soutenir sa religion au péril de la vie. «Je suis tout prêt, ajouta-t-il, à me mettre à votre tête, puisqu'il s'agit de l'intérêt du pays et de la religion, mais si vous entendez perdre le temps à des discussions qui n'avancent rien, vous pouvez vous donner un autre chef que moi.»

Rien de plus capable qu'un tel discours d'enflammer une multitude passionnée et pleine de préventions ennemies contre ceux qu'on lui désignait. Au jour marqué, 40,000 personnes portant des cocardes bleues avec cette devise : *No popery*, point de papisme, partirent de *S. George's field*, à dix heures du matin, en quatre divisions, s'emparèrent de toutes les avenues du parlement, et tentèrent de s'introduire dans le lieu des séances. Quand Gordon présenta aux communes la pétition, la chambre refusa de la recevoir, sur le motif qu'aucun de ses actes ne serait considéré comme libre tant qu'elle se verrait entourée d'une populace furieuse. Gordon, de son côté, recommandait aux siens de tenir ferme. Alors le général Murray, s'adressant à Gordon : «Si un seul de ces hommes entre ici, lui dit-il, je regarde la révolte comme commençant, et comme vous en êtes le moteur principal, je vous plonge mon épée dans le cœur.» Cette menace imposa au chef de la bande et à la bande même. Peu de temps après, des troupes arrivèrent, et la populace se retira. Elle alla démolir deux chapelles appartenant aux ambassades de Bavière et de Sardaigne.

Le lendemain, la populace ne fit aucun mouvement; mais encouragée par l'apathie des autorités, qui ne prirent aucune mesure, ni pour punir les mutins, ni pour empêcher le retour des excès qu'ils avaient commis, elle se réunit de nouveau le dimanche, se dirigea sur Moorfields, où demeuraient beaucoup de catholiques, et, ne se contentant pas d'abattre leur chapelle, elle détruisit aussi leurs maisons. Renforcée le lundi par tous les malfaiteurs et gens sans aveu de Londres, et ils n'étaient pas en petit nombre,

animée par la soif du pillage plus encore que par le fanatisme religieux, elle brûla toutes les chapelles catholiques qu'elle put découvrir, mit le feu aux maisons des proscrits après les avoir pillées, et beaucoup de maisons de protestants eurent le même sort. Les mutins avaient l'air de s'être mépris quand la chose était faite, et ils allaient recommencer ailleurs. Qui croira maintenant que pendant plusieurs jours la police resta oisive, laissant tous les habitants en proie aux plus vives anxiétés? A la fin pourtant une proclamation parut. 500 livres étaient offertes à qui ferait connaître les incendiaires des chapelles des deux ambassades. L'appât de cette récompense fit des dénonciateurs; plusieurs individus furent arrêtés, et conduits à Newgate, sous l'escorte d'un détachement de soldats, qui eurent assez de peine à contenir la populace.

La négligence des autorités continuait. La force armée ne pouvait agir sans l'ordre et la présence du magistrat civil, et il ne se trouvait pas un magistrat pour donner l'ordre; les mutins ne l'ignoraient pas, et, comptant sur le défaut d'obstacles et sur l'impunité, ils se permirent le vol, le pillage, l'incendie et le meurtre. Ils allèrent d'abord assaillir la maison de sir George Saville, coupable à leurs yeux d'avoir présenté le bill aux communes; ils l'auraient même tué si ses amis, ralliés autour de lui, ne l'avaient défendu; de là ils se rendirent à Newgate, en fermèrent les portes, mirent le feu à la prison, et se recrutèrent de 300 scélérats que Tyburn attendait, et dont ils brisèrent les fers. La prison de la Flotte (1) et celle du banc du roi furent aussi livrées aux flammes. L'hôtel de lord Mansfield fut pillé et renversé de fond en comble; il renfermait des tableaux, des statues, des ameublements d'un grand prix, une bibliothèque nombreuse et choisie : le lendemain il ne restait que des décombres et des monceaux de cendre. Lord Mansfield et son épouse échappèrent du danger, et se sauvèrent par une fausse porte. Les révoltés allèrent ensuite mettre le feu aux superbes distilleries de Holborn; des bandes de brigands se dirigèrent vers les caisses publiques et vers la Banque. Tous ces établissements auraient été dévastés, si le conseil du procureur général n'avait été promptement suivi.

Le conseil privé avait été convoqué, le roi était présent; et plus embarrassés, plus irrésolus

(1) La prison de la Flotte n'est pas une prison destinée aux seuls marins. Elle est ainsi nommée parce qu'elle est construite dans un quartier de Londres qui s'appelle *Fleet*.

qu'auparavant, les conseillers allaient se retirer sans avoir rien décidé : « Eh quoi ! s'écria le roi, n'est-il donc aucun moyen d'arrêter ce désordre ? — Je n'en connais qu'un seul, répondit le procureur général, c'est d'autoriser les troupes à agir sans la permission ou la présence du magistrat. » Plusieurs membres du conseil reconnurent que cet expédient serait utile, mais on ne pouvait le prendre sans violer la constitution ; tous hésitèrent. « Eh bien ! reprit le roi, je prends sur moi toute la responsabilité. » Aussitôt le procureur général rédigea l'ordre, le roi le signa ; une proclamation eut lieu le soir même, la troupe commença d'agir ; les mutins furent contenus, repoussés, dispersés ; les plus récalcitrants furent arrêtés ; et Gordon, en vertu d'un warrant du secrétaire d'État, fut conduit en prison.

La tranquillité ne tarda pas à se rétablir ; et il est certain que les habitants de Londres durent la conservation de leur ville et de leurs propriétés à la fermeté du roi, qui osa, dans un cas urgent, se mettre au-dessus de la constitution. Au reste, cette insurrection, bien qu'elle se fût tout à fait écartée du but pour lequel elle avait été préparée par ses auteurs, ne demeura pas sans résultats. Les partisans de la réforme, découragés par l'aspect de ces excès, devinrent plus réservés dans leur opposition ; les tories, au contraire, puisèrent dans ces événements un texte de déclamations contre le danger des associations populaires, et le dépôt entre les mains du peuple de la moindre partie du pouvoir ; les ministres se consolidèrent, quoiqu'ils n'eussent rien fait ni pour prévenir, ni pour arrêter le mal, mais ils apprirent pour l'avenir que lorsque l'insurrection commence, il faut l'étouffer sur-le-champ, au lieu de lui laisser le temps de grandir et de se fortifier.

Le 19 du mois de juin, le roi se rendit à Westminster ; il fit part aux chambres des mesures qui avaient été prises pour mettre un terme à la révolte ; et dans les deux chambres elles furent unanimement approuvées ; seulement quelques membres censurèrent la lenteur des ministres à mettre la métropole en état de défense.

Cependant l'association protestante pressait la chambre des communes de faire droit aux pétitions relatives au bill, et la chambre prit ces pétitions en considération ; mais il fut établi par la discussion que la loi n'avait produit aucun mauvais effet, et que les plaintes n'avaient aucun fondement : aussi, sur la proposition de M. Burke, la chambre déclara-t-elle que la loi était sage et utile, telle qu'elle était. En même temps elle exprima son horreur pour les troubles qui avaient

eu lieu, et elle se plaignit des outrages qu'elle avait reçus. Toutefois, comme l'association insistait, la chambre, comme par voie de transaction, passa un bill qui défendait aux catholiques romains de recevoir des protestants dans leurs écoles. Mais les pairs repoussèrent le bill comme une concession accordée par la faiblesse à la peur d'une insurrection populaire, et par cela même dérogeant à la dignité et à l'indépendance des chambres.

Le parlement termina sa session le 8 juillet : il avait d'abord passé le bill des subsides, se montant à 21,196,496 livres ; accordé 85,000 hommes pour la marine, soldats et matelots, et 35,000 hommes pour l'armée de terre, sans compter ceux qui se trouvaient déjà employés en Amérique ou ailleurs ; et pourvu au paiement de ces subsides par des emprunts, des annuités, des loteries, des droits nouveaux imposés sur les denrées ou marchandises importées. Outre ces subsides, les communes accordèrent encore au gouvernement un crédit supplémentaire d'un million. Mais le parlement : était parvenu à sa septième année ; peu de temps après la clôture, la dissolution fut prononcée, et les ordres donnés pour la convocation du parlement nouveau au 31 octobre.

Les élections, à peu d'exception près, ramenèrent au parlement tous les anciens membres des communes. M. Fox fut réélu par Westminster. La ville de Bristol repoussa M. Burke, pour le punir de la part qu'il avait prise aux actes concernant le commerce de l'Inde, et de l'intérêt qu'il avait montré pour les catholiques ; il n'en retourna pas moins à la chambre, en qualité de député d'un bourg voisin. William Pitt, second fils du fameux lord Chatham, destiné à remplacer son père, comme orateur et comme ministre, fut nommé par le bourg d'Appleby.

L'opposition avait obtenu des succès, le ministère avait paru chancelant, les habitants de Londres s'étaient vus menacés dans leurs biens, et plusieurs d'entre eux dans leur vie même. Des alarmes sérieuses remplaçaient la confiance : la guerre d'Amérique se prolongeait, Gibraltar était aux abois ; on craignait tout. Mais l'amiral Rodney, qui n'eut pas moins de bonheur que de talent, allait relever la fortune de l'Angleterre ; les premières nouvelles qu'il envoya ranimèrent l'espérance et le courage, car bien souvent le courage s'éteint dans l'adversité.

L'amiral avait été chargé de conduire un convoi de vivres et de munitions à Gibraltar ; c'était là une commission difficile à remplir : les éléments combattirent pour lui. Tous les vaisseaux

ennemis furent dispersés par la violence des vents et des vagues ; la flotte qui faisait le siège, battue par la tempête, dut rentrer à Cadix, et le détroit resta libre. L'amiral espagnol évita seul l'orage ; mais il se laissa surprendre par les Anglais, près du cap Saint-Vincent. La nouvelle de ce succès, où la fortune et le nombre, il faut en convenir, eurent plus de part que la science, causa dans Londres le plus vif enthousiasme.

Après avoir ravitaillé Gibraltar et Minorque, Rodney fit voile pour les Antilles ; il arriva le 28 mai à Sainte-Lucie.

A peine Rodney fut-il arrivé, conduisant 21 vaisseaux de ligne, qu'il trouva l'occasion de se mesurer avec le comte de Guichen, qui ne l'évita pas. La victoire resta indécise : les deux amiraux avaient de l'expérience et du talent, leurs forces étaient égales ; ils opposèrent manœuvres à manœuvres ; et, après trois combats livrés dans l'espace d'un mois, les Français rentrèrent à la Martinique, et les Anglais à Sainte-Lucie.

Pendant que Rodney réparait ses avaries, l'amiral espagnol Solano arrivait avec 12 vaisseaux de ligne, quelques frégates et des bâtiments de transport ; il amenait un corps de 12,000 hommes de troupes de débarquement. Le comte de Guichen avait espéré que l'amiral espagnol se joindrait à lui ; ce qui le mettrait en état de faire quelque tentative heureuse sur le continent. Mais Solano avait l'ordre précis de se rendre à la Jamaïque, et de faire ou du moins de tenter l'importante conquête de cette île.

Rodney avait appris l'arrivée des vaisseaux espagnols, et craignant à la fois pour la Jamaïque et pour le continent, il fit de sa flotte deux escadres, envoya l'une à Kingstown, et partit avec l'autre pour aller croiser sur la côte américaine.

M. de Guichen profita de l'éloignement de Rodney, pour faire partir de Saint-Domingue une flotte marchande française, destinée pour Cadix ; et elle y arriva sans accident, sous l'escorte de La Motte-Piquet.

Cependant l'indépendance américaine était loin d'être assurée ; dès le commencement du printemps, les Anglais avaient soumis la Caroline du Sud. Ce revers avait jeté le découragement parmi les provinciaux : il était dû à plusieurs causes, toutes également actives, toutes conduisant à un résultat funeste. Washington, malgré ses efforts, n'avait pu encore parvenir à changer le mode de recrutement de l'armée : c'étaient toujours de courts engagements, à l'expiration desquels chacun s'en retournait chez lui, sans qu'aucune considération pût le retenir, de sorte que Was-

hington était obligé tous les ans de former une armée nouvelle ; ce qui l'exposait à n'avoir jamais que de mauvais soldats à opposer aux meilleures troupes de l'Angleterre. Aussi écrivait-il dans une de ses lettres, comme le rapporte l'auteur de sa vie, que depuis le commencement des hostilités, il n'avait pas vu encore la cause américaine courir d'aussi grands dangers.

D'un autre côté, bien que l'alliance des Français eût produit pour les Américains un bien réel, elle leur fut nuisible, parce qu'elle fit naître une fausse confiance qui manqua de les perdre. Avec ce puissant allié, soutenus par l'Espagne, comment n'auraient-ils pas repoussé l'agression des Anglais ? La France avait reconnu leur indépendance ; elle faisait la guerre pour eux : ils n'avaient donc pas besoin d'autant d'efforts que s'ils n'avaient eu que leurs propres ressources. Cette idée, qui au fond pouvait paraître juste, poussée au delà des limites que la raison devait lui assigner, jeta les Américains dans une sécurité funeste, au milieu de laquelle s'endormit leur enthousiasme d'indépendance et de liberté.

Les Anglais avaient remarqué tous les symptômes de lassitude et de faiblesse que donnaient les Américains ; ils jugèrent le moment favorable pour entreprendre de nouvelles conquêtes. Sir Henri Clinton fit voile pour la Caroline du Sud avec 5,000 hommes de troupes ; après une traversée assez orageuse, il prit terre à l'île Saint-Jean, voisine de Charleston. Le fort Moultrie fut emporté, le corps de la place attaqué, et la garnison, frappée de terreur, capitula honteusement, sans s'être défendue. Tous les bâtiments américains qui se trouvaient dans le havre, 400 pièces de canons, des magasins bien pourvus, 7,000 prisonniers, parmi lesquels se trouvaient un membre du conseil, quelques ingénieurs français, et 8 à 900 matelots français et américains ; la soumission de toute la province, la terreur répandue au loin par les armes anglaises : tels furent les résultats de la chute de Charleston.

Clinton reprit la route de New-York, laissant à Charleston un corps de 4,000 hommes sous les ordres de lord Cornwallis.

Celui-ci, resté dépositaire du pouvoir, se montra rigoureux, dur, cruel, impitoyable. L'échafaud prit ses victimes tant parmi les prisonniers que parmi les habitants de la province, sous prétexte qu'après s'être soumis ils avaient repris les armes. Aussi serait-il difficile d'exprimer toute la haine qu'il excita chez les Américains, qui ne manqueraient pas d'user de représailles quand ils en trouveraient l'occasion. Sur ces entrefaites, le général

Greene, ami intime de Washington, arriva dans la Caroline, pour prendre le commandement des troupes. Il les trouva dans l'état le plus pitoyable, sans discipline, sans armes, sans vêtements et sans pain.

Pendant que le général Greene travaillait à rétablir l'ordre parmi les troupes américaines de la Caroline, un corps de 6,000 Français, commandé par le comte de Rochambeau, débarquait à Rhode-Island. Ce secours, annoncé par Lafayette était impatientement attendu. Peu de temps après, le comte de La Touche-Tréville amena un renfort d'un égal nombre d'hommes. M. de Rochambeau était lieutenant général des armées de France. Pour prévenir tout sujet de jalousie de la part de cet officier, le ministère gratifia Washington du brevet de lieutenant général des armées du roi, tandis que, par un second brevet, il l'investissait du commandement supérieur. Washington n'abusa pas de ce double titre; il n'entreprit jamais rien sans se concerter auparavant avec le comte de Rochambeau.

La flotte française était stationnée à Newport. Sir Henri Clinton proposa à l'amiral Arbuthnot de l'attaquer par mer, tandis qu'il presserait lui-même Rhode-Island du côté de terre. L'amiral aurait préféré la pleine mer, où il aurait pu manœuvrer sans obstacle. Toutefois il finit par donner son adhésion; mais il était trop tard. Pendant que sir Henri se rendait à Huntingdon-Bay, dans Long-Island, avec 8,000 hommes de ses meilleures troupes, Washington, qui avait reçu des renforts, s'avancait rapidement vers Kingsbridge et menaçait New-York. Ce mouvement parfaitement concerté et exécuté de même, fit avorter le dessein du général Clinton, qui se hâta de rentrer à New-York.

Ce fut après cette expédition qu'eut lieu la défection d'un homme sur qui le soupçon n'aurait jamais osé s'arrêter, Américain de naissance, plein de courage et de talent, parvenu au grade de général, jouissant de l'estime de ses compatriotes: le général Arnold. Il avait rendu à la cause de l'indépendance de grands services, il était l'ami de Washington, qui lui avait confié le commandement de West-Point, de ce poste important qui fermait aux Anglais l'entrée des provinces du nord, et que les Anglais eux-mêmes regardaient comme inexpugnable; Arnold devait le livrer à sir Henri Clinton. Qu'est-ce qui avait pu le porter à trahir son parti et son pays? on croit que ce fut la vengeance. On l'accusait d'avoir détourné à son profit une partie du butin pris à l'ennemi, et il paraît qu'il ne se lava pas très-bien de cette imputation. Le congrès le regarda comme coupable,

et s'il ne le punit point, ce fut par ménagement et en considération de ses anciens services.

Le général anglais lui avait envoyé l'adjudant général André, jeune homme de la plus belle espérance, d'un courage à l'épreuve, et d'un talent égal à son courage. A son retour de West-Point, et à 6 milles tout au plus de distance, il fut surpris dans un défilé par trois hommes de la milice de New-York, et au lieu de leur exhiber le passeport qu'Arnold lui avait donné, il leur fit des questions imprudentes qui éveillèrent leurs soupçons. Ces hommes le conduisirent à leur commandant. Il avait pris le nom d'Anderson, et ce fut sous ce nom qu'il fut arrêté. On trouva cachés dans ses bottes les plans et les documents qu'Arnold lui avait remis, mais il ne le nomma que pour demander la permission de lui écrire pour lui faire part de son arrestation, ce qu'il obtint; de sorte qu'Arnold, ne perdant pas un moment, était parti de West-Point et arrivé sans accident à New-York, où il reçut le grade de brigadier général, quand l'ordre de se saisir de sa personne parvint à West-Point.

Le sort du malheureux André fut bien plus cruel. Traduit devant un conseil de guerre dont le baron de Stuben et Lafayette faisaient partie, il fut déclaré atteint et convaincu d'espionnage, et condamné au supplice infamant des espions. Sa franchise, le soin qu'il mit constamment à n'inculper personne, la fermeté, la noblesse de caractère qu'il déploya dans tous le cours de la procédure, inspirèrent à ses juges non moins d'intérêt que de compassion. Le général anglais fit de son côté tout ce qui dépendait de lui pour le sauver, mais tout fut inutile, et Washington, sanctionnant la décision du conseil de guerre, se montra inexorable au moment de l'exécution. On l'a beaucoup blâmé de sa rigueur excessive, qu'on a même taxée de cruauté; mais ce serait bien évidemment méconnaître le caractère de Washington, que de supposer qu'il agit en cette circonstance sous l'impulsion du ressentiment ou de la haine.

L'armée américaine était infectée de l'esprit de désertion, d'indiscipline, de murmure et de trahison. Les hommes les plus distingués du parti étaient dénigrés par la malveillance; on tâchait de rendre leur conduite suspecte pour détourner les soupçons; les espions pullulaient dans les villes et dans le camp. Si le projet d'Arnold eût réussi, c'en était fait peut-être de la cause de l'indépendance; un grand exemple était donc nécessaire: il fallait que Washington le donnât, ou qu'il exposât le salut de l'Amérique.

Arnold tenta de se justifier par des mémoires et des adresses aux Américains, et il ne réussit point.

«André, dit à ce sujet Washington lui-même, a subi son sort avec tout le courage, toute la force d'âme qu'on peut attendre d'un brave officier; mais je serais bien trompé si dans ce moment Arnold n'a dans son cœur tous les tourments de l'enfer.»

Tout le reste de la campagne se passa sans aucun événement important. Washington réussit complètement dans son projet, qui était d'alarmer, d'inquiéter sans cesse le général anglais, afin qu'il ne pût se dessaisir d'aucune portion de ses troupes, et de l'empêcher ainsi de secourir lord Cornwallis, dont la situation dans les provinces du sud commençait à devenir critique. Il avait écrit des lettres où il annonçait l'intention de se porter sur New-York, et il les envoyait de manière à ce qu'elles fussent interceptées; il employa aussi de faux déserteurs qui faisaient des rapports mensongers, et sir Henri donna complètement dans le piège.

Les vainqueurs de Charleston se trouvaient tellement pressés qu'on pouvait prévoir que cette ville ne tarderait pas à leur échapper, et sir Henri Clinton avait été constamment dans les trances, s'attendant à chaque instant à être attaqué dans New-York. L'amiral Rodney était allé reprendre sa station aux Antilles, et sur l'Océan, l'amiral Geary, tout glorieux d'avoir capturé 12 petits navires marchands français qui revenaient du Port-au-Prince, en avait laissé prendre par la flotte franco-espagnole plus de 50 très-richement chargés, expédiés des Indes orientales. Les Américains capturèrent aussi plusieurs vaisseaux anglais de Québec et de Terre-Neuve. Toutes ces pertes et la captivité de plus de 3,000 marins excitèrent dans toutes les classes de la nation un vif mécontentement. Pour apaiser les murmures, les ministres rappelèrent l'amiral Geary, qu'ils remplacèrent par l'amiral Darby, ce qui ne produisit pas un grand bien.

Cependant, le nouveau parlement avait été convoqué pour le 31 octobre, et, bien qu'on se plaignit des ministres, de la durée de la guerre, des pertes subies par le commerce, de l'état d'inquiétude où l'on vivait, du peu d'espérance qu'offrait l'avenir, de la diminution sensible des richesses de l'Angleterre, les élections furent assez favorables au ministère, qui eut encore la majorité.

Quelque temps après, et le 6 décembre, la prorogation fut prononcée.

Vers la fin du même mois (le 20 ou 21), l'Angleterre, irritée contre la Hollande, lui déclara la guerre. Le cabinet de Saint-James s'était plaint aux États Généraux de l'asile que les corsaires américains trouvaient dans ses ports, et spéciale-

ment le fameux Paul Jones, terreur du commerce britannique; et il n'avait pas obtenu satisfaction. La Hollande, disait-on encore, avait montré la plus grande prédilection pour les Américains; elle avait constamment éludé, ce qui équivalait à un refus, de fournir à l'Angleterre les secours stipulés dans les traités de 1678 et 1716; elle avait cherché à entrer dans la neutralité armée des puissances du Nord; enfin, elle voulait conclure un traité de commerce avec les Américains, et la preuve de ce dernier fait se trouva sur un paquebot américain, qui fut capturé dans le mois de septembre et conduit à Londres. De vives remontrances furent faites aux États Généraux. L'ambassadeur anglais, sir Joseph Yorke, demandait que les États désavouassent ce traité, et qu'ils punissent le pensionnaire Van Berkel, ainsi que tous les principaux membres de la faction française; et comme les États ne donnèrent aucune réponse à ces injonctions, qui tendaient à faire de la Hollande une dépendance de l'Angleterre, celle-ci déclara immédiatement la guerre et livra sur-le-champ toutes les possessions des États au pillage de ses corsaires et de ses armateurs.

## CHAPITRE XCV.

Suite du règne du roi George III. — 1781.

A la rentrée des chambres vers le commencement du mois de janvier, M. Burke prononça plusieurs discours à l'appui de son plan de réforme sur divers objets, et spécialement en matière de finances. Il cita vingt fois, avec l'accent de l'enthousiasme, le système adopté en France par Necker, et il prétendit que de ce système était né cet état de prospérité qui avait rendu les Français capables de porter aux Américains des secours efficaces (1); mais ce fut en vain qu'il épuisa

(1) Un Anglais accoutumé à vivre sous un gouvernement représentatif pouvait certes admirer l'administration de Necker, les réformes qu'il avait opérées et dont il faut le louer, et principalement son Compte rendu, qui appela le peuple, sous une monarchie absolue, à se rendre juge dans sa propre cause, c'est-à-dire juge entre les contribuables qui payaient l'impôt et le roi qui le percevait et l'employait. M. Burke ne réfléchissait pas que la France à cette époque était monarchique; l'expérience n'avait pu lui montrer encore la France obligée de passer par les épreuves laborieuses de l'anarchie, et plus tard de la république, du consulat et de l'empire, pour avoir enfin un gouvernement représentatif. La France était monarchique, et le trône était tout à fait indépendant du

toutes les ressources de son talent; l'inébranlable majorité donna des éloges à son éloquence, à son esprit, à la sagesse même, à l'habile combinaison de son plan; mais elle vota contre lui.

M. Pitt, fils du fameux lord Chatham, fit en cette occasion son début à la tribune publique. Au moment où il y monta, tous les yeux se tournèrent vers lui, le plus profond silence régna dans l'assemblée, et tous prêtèrent l'attention la plus soutenue :

*Conticuere omnes intenteque ora tenebant.*

On voulait savoir quelle part de son génie lord Chatham avait léguée à son fils, et jamais peut-être on ne vit espérance mieux remplie. Jeune encore, et tout brillant de feu et de verve, M. Pitt s'exprima dans un langage si harmonieux et si fort en même temps, employant à propos la dialectique serrée de son père, mais poussant encore plus loin que lui l'art de raisonner en termes élégants et de se faire comprendre, que les deux côtés de l'assemblée n'eurent qu'une voix pour louer ce nouveau talent. Il s'était prononcé en faveur de la proposition de M. Burke; mais ses efforts infructueux pour une cause proscrite d'avance ne servirent qu'à lui faire acquérir à lui-même une place distinguée parmi les grands orateurs de la chambre.

Les communes s'occupèrent ensuite des subsides de l'année, qui s'élevèrent à environ 22 millions et demi; somme énorme et toujours croissante, dont on ne pouvait obtenir le montant que par des emprunts, dont s'augmentait le capital de la dette nationale.

M. Fox demanda la formation d'un comité chargé de s'occuper de la question américaine; il voulait qu'on fit la paix avec ceux qu'il n'était plus possible de réduire. Cette proposition devint

peuple pour la fixation de l'impôt et l'emploi de son produit. Le Compte rendu n'était qu'une œuvre de charlatan. Était-ce pour faire parade d'un excédant de recette de 10 millions que le ministre offrait son Compte, ou pour montrer qu'il jouait cartes sur table? Vain simulacre. On a beau ouvrir les mains, jeter les cartes sur la table, l'opérateur ne montre que les cartes qu'il veut qu'on voie; il est adroit, et les spectateurs sont dupes, bien qu'ils ouvrent de grands yeux. Louis XVI, qui aimait véritablement le peuple, se laissa facilement séduire par l'idée en apparence si philanthropique de son ministre; il permit la publication de ce Compte, qui parut appeler tous les Français à discuter avec le gouvernement les plus grands intérêts de l'État; mais on pourrait demander si depuis que le peuple remplit par ses députés la haute fonction de s'imposer lui-même, nous voyons que l'impôt ait diminué.

une espèce d'épreuve pour les nouveaux membres; chacun se crut obligé de faire sa profession de foi politique. Dans quelqu'un des discours qui furent prononcés à cette occasion, on insinua que les opinions de lord Chatham avaient été favorables à la question de la guerre contre les colonies. M. Pitt regarda ces insinuations comme injurieuses à la mémoire de son père; il prit sa défense, et quoiqu'il fût déjà tard, qu'on demandât le renvoi, et que la chambre se trouvât fatiguée, on n'eût pas plus tôt vu qu'il se préparait à parler que de tous les côtés on se tut pour l'entendre, tant son premier discours avait laissé une heureuse impression dans tous les esprits.

Avant la clôture de la session, laquelle eut lieu le 18 juillet, la chambre des communes avait reçu tant de pétitions du Bengale, du Bahar et de l'Orissa, on se plaignait si amèrement et avec tant d'unanimité de la cour suprême de justice créée en 1773, qu'elle crut devoir nommer un comité pour informer sur toutes ces plaintes; et il paraît que les informations ne furent pas très-favorables aux agents de la compagnie. Il devint même nécessaire de constituer, sur la proposition du ministre, un comité secret d'enquête sur toutes les branches de l'administration. Lord North proposa plusieurs questions à ce comité: fallait-il laisser libre le commerce de l'Inde, retirer le privilège à la compagnie existante pour l'accorder à un autre, donner au public une portion des profits de ce commerce; ou bien encore, fallait-il que la couronne se déclarât propriétaire des possessions territoriales et de leurs revenus, ou qu'elle laissât la propriété, comme par le passé, aux mains d'une communauté de marchands? Toutes ces questions donnèrent lieu à de longues discussions, on finit par les ajourner; on se contenta de renouveler la chartre ou privilège de la compagnie actuelle, mais seulement pour un temps court et limité.

Le siège de Gibraltar continuait toujours, et la garnison se trouvait déjà réduite à l'extrémité par le défaut de vivres, lorsque l'amiral Darby, avec 38 vaisseaux de ligne; traversa heureusement l'Océan, conduisant 87 bâtiments chargés de vivres. Comme, pour remplir sa mission, qui consistait à faire entrer le convoi dans Gibraltar, il devait éviter toute action à moins qu'il n'y fût contraint, comme s'il était attaqué, il passa pour ainsi dire furtivement devant Brest, où se trouvait une flotte française de 26 vaisseaux sous les ordres du comte de Grasse. Heureusement la France cherchait moins à secourir l'Espagne dans ses desseins sur Gibraltar, qu'à faire passer de prompts secours en Amérique et dans l'Inde orien-

tales (1). Si le comte de Grasse eut connaissance du passage de la flotte anglaise, il ne chercha pas à le troubler. Un obstacle restait encore à surmonter : il fallait passer à travers la flotte espagnole, qui croisait dans la baie de Cadix. Quand l'amiral Darby arriva dans la baie, il aperçut les vaisseaux espagnols à l'ancre, peu disposés sans doute à lui livrer combat. Il fit partir, sous l'escorte de 3 ou 4 vaisseaux, tous les bâtiments du convoi, et avec le reste de sa flotte il croisa devant le détroit. Ainsi Gibraltar se trouva de nouveau pourvu de vivres et de munitions, et Darby retourna dans le canal après avoir eu plein succès, sans qu'il lui en eût coûté un seul homme. Alors les Espagnols, convaincus que le blocus ne leur offrait que peu de chances, formèrent le dessein d'essayer du bombardement. Ils dressèrent plusieurs batteries où ils placèrent 80 mortiers du plus fort calibre et 170 canons. Ces batteries jouèrent pendant trois semaines consécutives sans discontinuer. Ce bombardement fit périr beaucoup d'habitants. Vers la fin de novembre, le gouverneur Elliot ordonna une sortie, dans l'intention de détruire les ouvrages des Espagnols, et cette sortie réussit parfaitement. Ce fut au milieu de la nuit : les Espagnols, surpris dans leurs lignes, arrachés au sommeil à demi nus, ne tentèrent pas même de résister : ils s'enfuirent. Les Anglais profitèrent de la terreur qu'ils avaient inspirée. Ils appliquèrent le feu partout où il pouvait s'attacher ; les canons et les mortiers furent encloués, les terrasses et les plates-formes détruites. Avant le retour du soleil tout était fini, le détachement anglais était rentré dans la place. Les Espagnols firent là des pertes énormes ; mais ils ne se rebutèrent point, et, avec cette persévérance tenace qui forme un de leurs traits caractéristiques, ils continuèrent le siège.

M. de Grasse avait été envoyé en Amérique avec la flotte de Brest ; une assez forte escadre fit voile

(1) Il paraît certain que si, au lieu d'employer devant le rocher de Gibraltar des forces immenses, la France et l'Espagne, unissant leurs flottes, eussent envoyé 40 vaisseaux dans les Indes, la question de Gibraltar aurait pu être décidée sur les bords du Gange ; que, si des forces non moins imposantes avaient été destinées pour l'Amérique, la guerre y aurait été bien plus tôt terminée, et que la restitution de Gibraltar aurait pu être encore une condition de la paix. Mais on perdit un temps précieux, on dépensa des sommes énormes pour la conquête, qu'on ne fit pas, d'un rocher que les Anglais gardent par point d'honneur, par vaine gloire, plus que pour l'avantage qu'ils en retirent. Nous avons entendu des Anglais de bonne foi convenir que la possession de Gibraltar est plus onéreuse qu'utile pour leur pays.

pour l'Inde orientale, sous les ordres du fameux bailli de Suffren.

L'amiral Darby avait fait vainement tous ses efforts pour attirer au combat l'amiral espagnol, don Louis de Cordova. N'ayant pu réussir, il alla reprendre sa station du canal : M. de Guichen, qui était resté à Brest avec 18 vaisseaux de ligne, n'eut pas plus tôt appris le retour de Darby dans la Manche, qu'il se hâta de mettre à la voile pour aller rejoindre l'amiral espagnol. Cette jonction s'étant opérée, la flotte combinée se porta sur Minorque, dont la cour de Madrid désirait par dessus tout se remettre en possession. 16,000 hommes de troupes, sous les ordres du duc de Grillon, y débarquèrent sans accident, et le fort Saint-Philippe fut aussitôt investi. La flotte, profitant d'un vent favorable, alla croiser ensuite dans le canal ; et Darby, trop certain de son infériorité, soit par le nombre de ses vaisseaux, soit par le mauvais état où ils se trouvaient, se retira dans la baie de Torbay, disposé toutefois à se défendre courageusement s'il était attaqué. L'amiral français voulait qu'on livrât le combat dans la baie même ; l'amiral espagnol fut d'un autre avis ; et, comme le commandement supérieur lui appartenait, le comte de Guichen, obligé d'obéir, vit s'échapper de ses mains une victoire sur laquelle il comptait, et qui, livrée sur les côtes de l'Angleterre, pouvait devenir décisive. 50 vaisseaux de ligne se bornèrent à parcourir en tous sens le canal sans rien entreprendre ; ils se contentèrent de jeter l'alarme sur les côtes ennemies, pour rentrer ensuite sans gloire dans les ports d'où ils étaient sortis.

Dans le commencement du mois d'août, l'amiral Parker revenait des mers du Nord conduisant un convoi ; il avait 6 vaisseaux du premier rang et plusieurs frégates. L'amiral hollandais Zoutman, avec 8 vaisseaux et autant de frégates, se rendait à la mer Baltique. Les deux escadres se croisèrent à la hauteur de Dogger-Bank, et aussitôt le signal du combat fut donné. Comme deux ennemis acharnés qui veulent s'arracher la vie et qui s'avancent l'un sur l'autre jusqu'à ce qu'ils peuvent combattre corps à corps, les vaisseaux des deux escadres s'approchèrent dans un effrayant silence et sans tirer un seul coup de canon, jusqu'à ce qu'ils se trouvèrent tous face à face à une portée de pistolet. Le combat dura quatre heures, et de part et d'autre la perte en hommes fut égale ; lorsque tous les vaisseaux furent démâtés ou désarmés, le feu cessa comme d'un commun accord. L'amiral anglais gagna les ports de l'Angleterre, l'amiral hollandais rentra sans opposition dans le Texel ; mais la nuit suivante, et presque au moment d'ar-

river, un de ses vaisseaux, qui avait été le plus maltraité, s'engloutit dans la mer sans qu'on pût rien sauver de ce qu'il renfermait.

Les Anglais, mécontents, murmurèrent contre leurs ministres après le combat de Dogger-Bank. Parker, arrivé en Angleterre, donna sa démission.

Le commodore Johnstone fut nommé pour le remplacer; sa mission était d'agir contre les Hollandais et de leur enlever ou du moins de ruiner l'établissement du Cap. Les États Généraux réclamèrent les secours de la France, et le gouvernement français se rendit aussitôt à leurs vœux. Le bailli de Suffren reçut l'ordre de partir sans délai, et le 22 mars il sortit de Brest avec 5 vaisseaux de ligne. Parvenu aux atterrages de Sant-Yago, l'une des îles du Cap-Vert, il découvrit Johnstone dans la baie de la Praya. Cette baie était remplie de bâtiments. Suffren, ne prenant qu'un de ses vaisseaux outre celui qu'il montait, entra dans la baie, fit un feu terrible de toutes ses pièces pendant une heure, reçut lui-même assez de dommage, sortit de la baie, mais non sans peine, et arriva au Cap plus de quinze jours avant le commodore, qui en mit seize à réparer ses avaries. Suffren laissa au Cap les troupes nécessaires, sous les ordres du marquis de Bussi, officier plein d'expérience, qui mit la ville confiée à ses soins dans un tel état de défense, que, lorsque le commodore se présenta, il n'osa rien entreprendre. Il se dédommagea par la prise de 4 bâtiments hollandais, venant de l'Inde et richement chargés.

En Amérique, l'amiral Rodney était revenu aux Antilles pour y veiller à la défense des îles anglaises que de temps en temps les vaisseaux français menaçaient; il ne tarda pas à recevoir la nouvelle que la guerre était déclarée entre la Hollande et la Grande-Bretagne. Aussitôt il conçut le dessein de s'emparer de l'île hollandaise de Saint-Eustache, centre d'un vaste commerce, immense entrepôt des plus précieuses denrées. Rodney mit dans son expédition la plus grande activité: l'île se trouva investie que les habitants ignoraient encore qu'ils couraient le danger d'être attaqués. Ils n'avaient aucun moyen de défense, ils ne purent donc opposer aucune résistance, et le gouverneur Van Graaf se rendit à la première sommation, se recommandant seulement à la générosité des Anglais. Mais comme cette conquête n'avait pas été faite pour l'honneur, mais seulement pour le profit qu'on en espérait, les Anglais se crurent dispensés de se montrer généreux, et tout ce qui se trouvait dans l'île, propriété publique ou propriété particulière, devint la proie du vainqueur. Rodney, voulant tirer de sa facile et peu glorieuse victoire tout l'avantage possible, laissa flotter pendant

quelque temps le drapeau hollandais à l'entrée du port: une frégate de 38 canons et plus de 150 vaisseaux marchands, trompés par ce signe menteur, vinrent à pleines voiles se livrer à leur ennemi. Les petites îles de Saint-Martin et de Sabba eurent le sort de Saint-Eustache, et 30 vaisseaux qui étaient partis pour la Hollande chargés de tous les produits des Antilles furent capturés; Rodney lui-même, dit son biographe, assura que le butin pouvait s'évaluer au moins à 2 millions de livres (50 millions de francs).

Un grand nombre de négociants anglais, qui, comptant sur la neutralité de la Hollande, avaient des marchandises à Saint-Eustache, ne furent pas mieux traités que les Hollandais. A leurs réclamations fondées, l'amiral Rodney et le général Vaughan, qui commandait les troupes de débarquement, répondirent froidement que l'île était hollandaise, et que tout ce qui était dans l'île était hollandais.

Les Anglais ne gardèrent pas longtemps Saint-Eustache, que les Français reprirent. Il arriva même que, Rodney ayant fait partir pour l'Europe et sous l'escorte de 4 vaisseaux de ligne, commandés par l'amiral Houtham, 32 bâtiments richement chargés de denrées et d'or, provenant de la vente des marchandises de Saint-Eustache, ce convoi fut rencontré à la hauteur des Sorlingues par l'escadre du comte de La Motte-Piquet, qui s'empara de 26 bâtiments.

Cependant le comte de Grasse, qui était sorti de Brest vers la fin du mois de mars avec le bailli de Suffren, et s'en était séparé à la hauteur de Cadix, venait d'arriver à la Martinique avec une flotte de 21 vaisseaux de ligne.

L'amiral français avait conçu le projet de se rendre maître de Tabago; mais pour réussir avec moins de peine dans son entreprise, il tâcha de faire prendre le change aux Anglais sur ses véritables intentions. Il fit en conséquence un mouvement sur Sainte-Lucie, mais tout à coup, virant de bord, il se porta sur Tabago, où on ne l'attendait pas. Le débarquement des troupes eut lieu aussitôt, et le marquis de Bouillé, qui en reçut le commandement, força dans peu de jours la garnison à se rendre. Ce fut le même officier qui, tandis que toutes les forces de la Grande-Bretagne s'employaient dans la Virginie et la Caroline, reprit pour les Hollandais l'île de Saint-Eustache et les îles adjacentes. Les Français prirent à Saint-Eustache une somme de 64,000 livres, qui appartenait à Rodney et à Vaughan.

Après la prise de Tabago, Rodney était parti pour l'Angleterre, laissant le commandement de l'escadre au vice-amiral Hood. Quant à M. de

Grasse, il reçut au bout de quelque temps, par la frégate *la Concorde*, des dépêches de Rhode-Island. Elles lui étaient adressées par Washington et le comte de Rochambeau, qui l'invitaient l'un et l'autre à venir mouiller dans la baie de Chesapeak, afin de coopérer avec eux à l'exécution du plan qu'ils avaient conçu et qui non-seulement déciderait du sort de la campagne, mais probablement aussi terminerait la guerre. La frégate lui avait amené des pilotes américains expérimentés; il partit sur-le-champ avec eux, toucha en passant à Saint-Domingue, y prit quelques troupes de débarquement, s'y renforça de 5 vaisseaux de ligne espagnols, et le 18 du mois d'août jeta l'ancre dans la baie de Chesapeak. Mais au moment d'agir, on eut d'abord à combattre l'esprit de mécontentement et de révolte qui se manifestait depuis quelque temps dans l'armée américaine. Les généraux anglais en étaient instruits; peut-être même n'y étaient-ils pas entièrement étrangers. Ce mécontentement avait pour cause ou pour prétexte le défaut de vivres, de paye et de vêtements. A ces motifs il fallait joindre l'expiration de l'engagement pour une grande partie des soldats. Ceux de la Pensylvanie se révoltèrent ouvertement, et, chassant de leurs rangs leurs officiers, ils saisirent 6 pièces de canon, les munitions nécessaires, leurs armes, et déclarèrent qu'ils allaient demander justice au congrès. Le général Wayne tenta vainement d'arrêter les progrès de la révolte; ils persistèrent, en assurant tous le général de leur dévouement à la cause nationale; et pour lui donner une preuve non équivoque de leur sincérité, ils livrèrent en ses mains plusieurs émissaires anglais que sir Henri leur avait envoyés, pour les porter à désertre leurs drapeaux moyennant des offres très-avantageuses.

Washington fit face à tout : il paya aux soldats une partie de leur solde arriérée; il gagna du temps, ce qui lui permit d'écrire au gouvernement français pour demander un secours d'argent et de vaisseaux; il apaisa la révolte; il entretenit une correspondance exacte et suivie avec les divers officiers qu'il chargeait d'opérations dans les provinces; il tint en échec sir Henri Clinton; en un mot, il prouva que les ressources de son génie pouvaient le servir dans toutes les circonstances, en un jour de bataille, à la tête de l'administration, au milieu des plus grands dangers.

De son côté, le général anglais avait arrêté un plan de campagne qui, s'il eût réussi, aurait abattu le parti de l'indépendance, et rétabli la domination anglaise : il s'agissait d'achever la conquête de toutes les provinces du sud, afin d'aller ensuite avec toutes les forces disponibles

porter la guerre dans celles du nord. Mais plusieurs années de guerre avaient produit en Amérique des généraux et des officiers; les soldats eux-mêmes s'étaient accoutumés au feu; ils recevaient de la France et de l'Espagne des secours en hommes et en argent, et Clinton avait trop peu de troupes pour triompher des Américains aguerris et de leurs alliés.

Lord Cornwallis avait reçu l'ordre de réunir toutes ses forces et d'attaquer Lafayette. Mais l'habile général Greene, couvrant à propos les points menacés, parvint à déconcerter tous les projets de son adversaire. Dans un engagement partiel qui eut lieu le 17 janvier, les Américains battirent un détachement ennemi et le contraignirent à mettre bas les armes.

Cornwallis voulait ravoier les prisonniers qu'on lui avait faits; il poursuivit les Américains avec tout ce qu'il put rassembler de troupes. Greene se voyait si inférieur en nombre, qu'il se détermina, non sans regret, à retourner sur ses pas pour se mettre à couvert derrière le Dan, fleuve de la Virginie. Cette retraite à travers un pays difficile, en présence d'un ennemi fort et acharné, et exécutée avec tant d'ordre et de bonheur que les Américains ne perdirent pas un seul homme, fit plus d'honneur à Greene, sous le rapport de l'art, que n'aurait pu faire une brillante victoire. Cornwallis reprit la route de Hillsboroug d'où il était parti. Là, il essaya de gagner par des proclamations ce qu'il n'avait pu gagner par les armes : les affections et les cœurs des habitants.

Greene ne tarda pas à reparaitre dans la Caroline du Nord. Exactement informé par ses éclaireurs de tout ce qui se passait dans le pays, il savait que les Anglais, trouvant peu d'appui chez les habitants, manquant souvent de vivres, fatigués d'une guerre qui n'était pas seulement dange-reuse, mais que le climat et le sol rendaient extrêmement pénible, rebutés par la résistance, le courage et la persévérance des Américains, étaient près de tomber dans un découragement absolu : Greene jugea que le moment était favorable pour les attaquer.

Le combat fut livré à Guildford le 15 mars : Greene avait près de 5,000 hommes, dont les deux tiers étaient des miliciens de nouvelle levée; les Anglais étaient moitié moins nombreux; mais tous vieilles troupes accoutumées au péril et à la victoire. On se battit de part et d'autre avec un acharnement sans exemple; la nuit seule sépara les combattants. Les Anglais, dans leurs rapports, s'attribuèrent la victoire; ce qui est certain, c'est que les vainqueurs se retirèrent pendant la nuit, laissant aux vaincus le champ de bataille couvert

de 7 à 800 morts, et leur abandonnant aussi leurs blessés. Il est encore certain qu'après avoir recommandé les blessés des deux armées à une communauté d'Amis ou Quakers, Greene se mit à la poursuite des Anglais, qui firent tant de diligence qu'il ne put les atteindre.

Le général américain prit alors directement le chemin de la Caroline du Sud; et le 8 septembre, ayant rencontré un corps d'armée anglais sous les ordres du colonel Stewart, il l'attaqua, le battit et le mit dans une déroute complète; jamais combat ne fut plus vif ni plus meurtrier. La milice américaine montra le même courage que les vieux soldats; on la vit se précipiter au milieu du feu le plus vif, la baïonnette en avant. Les Anglais, de leur côté, se conduisirent avec la plus grande bravoure. Le champ de bataille resta couvert de morts des deux côtés; mais les Anglais l'abandonnèrent et se replièrent sur Charleston. Le congrès fit frapper en l'honneur de Greene une médaille d'or.

Pendant que Greene rendait à la confédération américaine les deux Carolines, lord Cornwallis, qui avait reçu un renfort amené par le général Philips, et en outre, 1500 hommes de New-York, résolut de nettoyer d'ennemis la Virginie; il se flattait, après qu'il aurait réussi, de reprendre les deux Carolines sans beaucoup de difficulté. Il avait pour adversaire le marquis de Lafayette, avec 3,000 hommes, dont les deux tiers étaient miliciens. Cornwallis méprisait ce faible ennemi, et il lui arriva plusieurs fois de dire: «Allons prendre l'adolescent» (1). Mais cet adolescent se conduisit avec la prudence et l'habileté d'un général consommé. Les Anglais eux-mêmes lui rendirent justice (2).

Lafayette, avec une activité peu commune qui semblait multiplier ses ressources, se trouvait toujours sur les pas de Cornwallis, qu'il empêcha d'obtenir aucun avantage signalé, et lorsqu'il eut effectué sa jonction avec le général Wayne, qui lui amenait 800 hommes, il alla se poster entre l'armée anglaise et les immenses magasins que les Américains avaient dans Albemarle. Cornwallis dut s'en retourner les mains vides.

Peu de temps après, Lafayette, ayant reçu un

(1) *To catch the boy.*

(2) *The very responsible charge of counteracting this formidable force (les forces de lord Cornwallis), dit le docteur Hugues, was committed to the marquis de Lafayette, who acquitted himself of it with great credit; and the attempts of lord Cornwallis to catch the boy, as he used to call his youthful antagonist, turned eventually to his own confusion.*

nouveau renfort de troupes régulières et surtout de milices, se mit à la recherche de Cornwallis qui jugea prudent de se retirer à Williamsburg, où son arrière-garde, attaquée par le colonel Butler, fut presque détruite.

Ce fut sur ces entrefaites que le comte de Grasse vint jeter l'ancre dans la baie de Chesapeake, dans l'intention de concourir à l'exécution du plan formé par Washington, lequel consistait à enfermer lord Cornwallis si étroitement par terre et par mer, qu'il fût contraint de subir l'humiliation de se rendre à discrétion, comme avait dû le faire le général Burgoyne. Le comte de Barras sortit de Rhode-Island avec 8 vaisseaux de ligne pour renforcer encore le comte de Grasse, qui eut ainsi une très-grande supériorité sur la flotte anglaise. 3,000 hommes, qui furent mis à terre, allèrent sous les ordres du marquis de Saint-Simon se réunir à Lafayette; et quinze jours après, Washington et le comte de Rochambeau, terminant une marche forcée de 300 lieues, arrivèrent à Baltimore, à l'extrémité de la baie. Ils y trouvèrent un officier chargé par M. de Grasse de les prévenir de son arrivée à la station qui lui était assignée.

Sir Henri Clinton avait promis à lord Cornwallis de lui envoyer de prompts secours: celui-ci en avait besoin; mais, trompé lui-même par les marches et contre-marches de Washington et de son allié, et persuadé que New-York était menacé, au lieu d'envoyer des troupes à lord Cornwallis, il expédia au contraire l'ordre de lui renvoyer toutes celles dont il pourrait absolument se passer, et à l'amiral Arbuthnot celui de revenir à New-York.

Pendant Washington, après avoir laissé tous ses postes de la rivière de Hudson bien pourvus de troupes, de munitions et de vivres, avait conduit son armée le long de cette rivière, de manière à exciter les plus vives alarmes dans Staten-Island. Ce ne fut même qu'après qu'il eut traversé la Delaware que le général Clinton commença de soupçonner les véritables intentions du général américain. Le 24 septembre, toutes les troupes de ce dernier se trouvèrent réunies à Williamsburg; le 28 elles se mirent en mouvement, et le 29 Cornwallis fut investi dans York-Town.

La tranchée fut ouverte dans la nuit du 6 au 7 octobre, et le 17 du même mois, après une vive défense et quelques beaux faits d'armes de part et d'autre, les assiégeants n'étant plus qu'à 50 toises du corps de la place, et les assiégés ne pouvant conserver aucune espérance de secours, lord Cornwallis, qui avait infructueusement tenté la veille de se sauver par mer sur des bateaux qui l'auraient transporté au delà de Gloucester, de-

manda une suspension d'armes pour régler les articles de la capitulation qu'il offrait de subir. Washington lui répondit qu'il ne désirait rien tant que de prévenir l'effusion de sang. Les négociations pour les articles s'ouvrirent immédiatement, et la capitulation fut signée le 19. 6,000 hommes de troupes réglées et 1500 marins ou matelots furent faits prisonniers de guerre, de même que lord Cornwallis et tous ses officiers.

Le général anglais demanda inutilement les honneurs de la guerre; ils avaient été refusés au général américain Lincoln, lorsqu'il fut obligé de capituler à Charleston. Washington ne dédaigna pas d'user de représailles. Cornwallis eut encore l'humiliation de rendre à Washington son épée qu'il offrait au comte de Rochambeau et à Lafayette, qui l'un et l'autre déclarèrent qu'ils ne pouvaient la recevoir, n'étant là que simples auxiliaires. A cela près, les Anglais n'eurent qu'à se louer du traitement qu'ils reçurent de la part des Américains et des Français. La chute de York-Town décida du sort de la guerre et de l'Amérique; ce fut le prélude de l'émancipation définitive des États-Unis.

Les ministres et leur parti n'épargnèrent ni lord Cornwallis ni sir Henri Clinton. Mais les généraux et leurs amis se plaignirent qu'on les avait chargés d'une mission difficile sans leur donner les moyens de la remplir, et cette opinion était celle de la nation anglaise. Ce furent donc les ministres qu'en définitive on accusa du désastre de lord Cornwallis. Des discours prononcés à la tribune, des bills votés par les chambres, ne suffisaient pas pour subjuguier les Américains, surtout depuis qu'il avaient pour alliés les Français, les Espagnols et les Hollandais; et que l'impératrice de Russie, le roi de Suède et celui de Prusse, les recevaient dans leurs ports et les traitaient en amis. Le vieux Frédéric n'avait pas oublié la guerre de sept ans et la conduite de George III et de ses ministres. Ne voulant pas se déclarer, déterminé pourtant à prendre part à la guerre continentale si elle avait lieu, il faisait, en attendant, tout le mal possible aux Anglais, en ordonnant à ses sujets de retirer au plus tôt tous les fonds qu'ils avaient dans les caisses publiques de l'Angleterre, sur le motif que le gouvernement de Saint-James ne pouvait empêcher la banqueroute nationale; en persuadant à l'impératrice du Nord qu'entre l'Angleterre et la Hollande l'agression venait de la première; en portant l'empereur Joseph à donner son adhésion au système de la neutralité armée, à force de lui représenter que le refus de la Grande-Bretagne d'accepter sa médiation pour terminer la guerre d'Amérique était,

pour lui, aux yeux de toute l'Europe, une injure grossière.

Mais ce n'était pas seulement au dehors que, l'opinion s'élevait contre le gouvernement de George III; c'était encore au sein de l'Angleterre, à Londres, dans toutes les villes populeuses et commerçantes, au fond des comtés les plus éloignés de la métropole. Les indépendants se plaignaient de ce qu'on n'avait pas accueilli les représentations qu'ils avaient mille fois faites dans l'intérêt du peuple; tous, en général, murmuraient contre les profusions de la cour, contre l'énormité toujours croissante des taxes, contre le défaut d'entretien de la marine. On commençait aussi à revenir sur la question américaine. Telle était la disposition de l'esprit public, lorsque la session du parlement s'ouvrit le 27 novembre.

Une chose surtout embarrassait le ministère : quel parti prendre au sujet de la fatale nouvelle d'Amérique? fallait-il ajourner les deux chambres, ou plutôt braver l'effet de ce terrible aveu? pouvait-on se flatter, d'ailleurs, de tenir la nouvelle longtemps secrète? et quand la vérité serait connue, ne faudrait-il pas tout de même affronter la tempête? Lord George Germaine, qui, en sa qualité de secrétaire d'État pour l'Amérique, avait reçu la dépêche, se hâta d'en faire part à lord North, au chancelier et à lord Stormont. Les quatre ministres, assez embarrassés, à cause de l'ouverture des chambres fixée au surlendemain, arrêtèrent leur plan de conduite. Il fallut changer, ou, pour mieux dire, refaire en entier le discours du roi; on y travailla sans délai. Lord George Germaine envoya une dépêche au roi, qui se trouvait alors à Kew, et le roi répondit de manière à faire voir que ce revers n'avait pas altéré ses opinions, et que rien ne pouvait le convertir sur la question américaine.

Le discours de la couronne fut arrangé d'après la communication qui venait d'être faite à lord George Germaine. On fit dire au roi qu'il ne consentirait jamais à sacrifier les droits essentiels de l'Angleterre, ni les grands intérêts sur lesquels reposent principalement la force et la sûreté du pays, au désir qu'il avait de la paix, ou à celui de procurer à ses sujets un soulagement momentané, qui leur laisserait mieux sentir dans la suite les pertes qu'ils auraient faites. Il était d'ailleurs bien convaincu de la justice de sa cause, ce qui lui permettait de compter sur le secours de la Providence, sur le concours et l'appui du parlement, et sur la coopération efficace de son peuple.

L'opposition ne manqua pas de proposer des amendements à l'adresse qui fut présentée aux

votes des deux chambres. Le comte de Shelburne dans celle des pairs, blâma fortement les ministres de ce dont il tirait pour le souverain un sujet d'éloge. «Je ne suis pas étonné, dit-il, des sentiments que le roi manifeste; ils prouvent la fermeté de son caractère, qui sait résister à la mauvaise fortune; je ne suis pas non plus étonné que les ministres sachent tirer parti des nobles sentiments du roi, pour lui composer un discours qui flatte ses vœux et ses espérances; mais l'état du pays est tel qu'il était de leur devoir de se dépouiller de toute adulation, de lui dire la vérité sans détour, et de lui donner un conseil plus capable de relever l'Angleterre.» Ensuite lord Shelburne censura la conduite des ministres depuis le commencement de la guerre; il leur reprocha le défaut de fixité dans leur système, qu'ils semblaient toujours mettre à la suite des événements, leur ignorance totale des mœurs des Américains et des ressources de leur pays, la rupture très-impolitique avec la Hollande, et la perfidie qu'on avait mise dans les hostilités.

Le duc de Richmond, le marquis de Rockingham, lord Camden, parlèrent dans le même sens, et cette fois ils avaient pleinement raison; mais lorsqu'on s'est créé une majorité avec des places, des titres, des pensions, des honneurs, qu'importent les réclamations, les remontrances, faites au nom même de la nation? Avec l'opinion publique, on peut prolonger sa carrière; avec une majorité achetée, on vit au jour le jour, et cela suffit à des ministres qui tiennent à leurs places, et qui savent qu'ils les perdraient s'ils agissaient autrement.

Dans la chambre des communes, ce fut M. Fox qui le premier porta la parole. Sa motion fut semblable à celle de lord Shelburne. Seulement il y mit plus de mouvement, de feu et de verve; il attribua nettement la perte des colonies à l'influence de la couronne, et les calamités dont le peuple se plaignait avec tant de raison, à la mauvaise administration des ministres. M. Thomas Pitt (1) et beaucoup d'autres membres parlèrent dans le même sens. Lord Mulgrave se constitua le champion des ministres. Lord North se défendit lui-même. Les menaces qu'on lui faisait de l'accuser un jour, et de demander sa condamnation, ne l'empêcheraient jamais, dit-il, de vouloir conserver les droits du parlement britannique. La guerre avait été malheureuse, mais

elle n'était pas injuste; la nécessité d'ailleurs l'avait fait naître; telle fut toujours son opinion; et cette opinion, dût-elle le conduire à l'échafaud, y monterait avec lui. Au fond, le désastre de lord Cornwallis était grand, mais il ne le croyait pas irréparable; tout ne lui semblait pas perdu. Ce qu'il y voyait, lui, c'était un motif légitime pour faire de plus grands efforts.

M. Burke et M. William Pitt prirent à leur tour la parole, et combattirent les principes sur lesquels le ministre prétendait se fonder. Ils s'élevèrent surtout avec beaucoup de force contre l'article 10 de la capitulation de lord Cornwallis, par lequel tous les amis de la métropole et de son gouvernement, en un mot tous les loyalistes qui avaient fait partie des armées anglaises, étaient abandonnés à la justice civile du pays. M. Burke surtout présenta un tableau effrayant de la réaction qui allait s'opérer; il compara l'affaire de York-Town à celle de Saratoga; il nomma les ministres auteurs de tous ces désastres; il parla de l'adresse comme de l'acte le plus menteur et le plus honteux qui jamais eût été soumis à la chambre. L'adresse n'en fut pas moins votée par les communes comme elle l'avait été par les pairs.

Sir George Rodney et le général Waughan ne furent pas épargnés par le même orateur, qui demanda que la chambre requît les ministres de lui communiquer les instructions par eux données au général et à l'amiral, qu'il repré senta comme lâches et barbares dans leur entreprise contre Saint-Vincent, fanfarons et avides de butin à Saint-Eustache. L'amiral et le général se défendirent aussi bien qu'ils le purent, ce qui était difficile. Ce dernier affirma sur l'honneur qu'il n'était pas sorti de Saint-Eustache plus riche d'un shelling qu'il ne l'était auparavant; il ajouta qu'il avait traité les ennemis avec douceur, qu'au surplus il avait agi d'après les inspirations de son jugement. Cette espèce d'accusation n'eut pas de suite.

Sir James Lowther demanda qu'il fût déclaré, vu que dans la guerre d'Amérique on n'avait pu, ni protéger les sujets du roi, ni triompher des ennemis, que toute entreprise ultérieure dans l'intention de réduire les provinces révoltées serait contraire aux vrais intérêts de l'Angleterre, et ne pourrait qu'affaiblir les Anglais, et les rendre ainsi moins capables de résister à leurs anciens et implacables ennemis; et malgré l'opposition de lord North, elle obtint la majorité pour être mise à l'ordre du jour. 20 votants habituels du ministère désertèrent ce jour-là leurs rangs, et votèrent avec l'opposition.

(1) Il ne faut pas confondre Thomas avec William, son frère cadet, que nous verrons plus tard remplacer son père.

Le débat fut repris le 14 décembre. Tous les efforts de M. Burke, de M. G. Saville et de M. William Pitt, n'empêchèrent pas la majorité de retourner au ministère : mais le ministère était ébranlé ; cette majorité, qui déjà se montrait moins dévouée, ne pouvait le sauver. L'ajournement des chambres fut favorable à l'opposition, qui gagnait chaque jour des amis parmi les tenants des campagnes. La cité de Londres vota une adresse au roi. Elle demandait le renvoi des ministres, et se prononçait fortement contre la guerre et la manière dont on l'avait faite ; Westminster vota, par les soins de M. Fox, une adresse semblable ; les comtés de Middlesex et de Surrey, les planteurs des Antilles, un grand nombre de corporations marchandes ou industrielles, suivirent l'exemple de Londres. On voyait bien que la guerre n'avait pas été impopulaire dans l'origine ; mais le peu de probabilité du succès faisait prononcer l'opinion contre le système qui s'obstinait à continuer les hostilités.

---

## CHAPITRE XCVI.

Suite du règne du roi George III. — 1782.

Pendant que les séances des chambres restaient suspendues par l'ajournement, l'opposition, qui devenait tous les jours plus nombreuse, et surtout beaucoup plus forte, parce qu'elle était soutenue par l'opinion publique, résolut de diriger tant d'attaques contre le ministère, de lui porter tant de coups, qu'à la fin il serait obligé de se retirer, si le roi ne prenait le parti de le renvoyer. Ce fut M. Fox qu'on chargea de diriger les hostilités, parce qu'on comptait sur ses talents pour les soutenir. Il commença la guerre par une motion tendant à faire créer une commission pour informer sur les causes du peu de succès de la marine britannique dans l'année qui venait de s'écouler.

Il développa cinq articles d'accusation contre l'amirauté, et conclut à ce qu'il fût déclaré qu'il y avait eu des erreurs grossières et des fautes répréhensibles dans l'administration des affaires maritimes de l'an 1781. M. Pitt appuya fortement la motion, bien qu'il eût préféré qu'elle eût eu franchement pour objet le renvoi de lord Sandwich. La motion fut rejetée : mais sur 388 membres qui votèrent, le ministère n'eut qu'une faible majorité de 22 voix, ce qui était un signe

certain que son influence diminuait, combattue, principalement chez les députés des campagnes, par des intérêts locaux et personnels qui se trouvaient constamment froissés par le système ministériel.

L'opposition ne fut ni moins régulière, ni moins énergique dans la chambre haute ; mais de toutes les mesures qui furent vivement contestées, aucune ne le fut avec autant de force que celle qui éleva lord George Germaine à la pairie. Comme il ne se trouva pas de la même opinion que ses collègues, au sujet de la guerre d'Amérique qu'il voulait continuer à outrance, il se démit sur-le-champ de ses fonctions : le roi, pour le récompenser de sa constante opposition à l'indépendance américaine, le créa vicomte de Sackville.

Quand la chambre reçut l'avis de cette promotion, le marquis de Caermarthen proposa de déclarer par une résolution que c'était porter atteinte à la dignité de la chambre des lords, que d'avoir proposé à la couronne, comme digne de la pairie, un homme qui vivait sous le poids d'une grave condamnation d'une cour martiale. Cette proposition causa de grands débats, qui aboutirent à un ajournement prononcé par la majorité ; mais quand le nouveau pair vint siéger pour la première fois, le débat fut repris. Lord George Germaine se défendit avec beaucoup de talent, et son admission eut lieu ; toutefois il ne put empêcher neuf pairs de protester, et d'insérer leur protestation dans les feuilles publiques.

Cependant l'opposition n'avait pas renoncé à son plan d'attaque. Le 22 février, MM. Fox et Pitt (1) revinrent à la charge, et quoique la chambre fût plus nombreuse encore qu'avant la session dernière, le parti ministériel diminua. Cette diminution, bien que peu considérable, annonçait un décroissement successif, qui pouvait enfin jeter le ministère dans la minorité ; aussi l'opposition redoubla-t-elle d'efforts. Le général Conway proposa une adresse au roi, pour le conjurer de mettre un terme à la guerre d'Amérique. La majorité, cette fois encore, se montra ministérielle, mais une voix seule avait fait pencher la balance ; ce furent 194 contre 193 qui l'emportèrent. Le général Conway reproduisit sa motion le 27 février, en d'autres termes il est vrai, parce que les réglemens de la chambre ne permettaient pas de faire deux fois la même proposition, mais elle devait produire le même résultat.

(1) Quand nous désignons M. Pitt par son seul nom, nous entendons toujours William Pitt.

tat : il demanda que les hostilités ne fussent pas continuées.

Quand lord North prit à son tour la parole, il déclara que si la chambre le privait de sa confiance, son devoir était de se retirer ; il convint au surplus que la motion était constitutionnelle. Le procureur général Wallace tâcha de parer le coup, en disant qu'il allait présenter le projet d'un bill tendant à autoriser les ministres à traiter des conditions d'une trêve ; et il conclut à un ajournement. M. Pitt se chargea de répondre à M. Wallace. « On vous fait, dit-il, de belles promesses ; eh ! quelle promesse ce ministère vous a-t-il faite, qu'il n'ait ensuite scandaleusement faussée ? Quel est le plan, le système qu'il a suivi avec persévérance ? Ne voyez-vous pas qu'il marche dans une hésitation continuelle ; que toute sa conduite n'est que subterfuges et que tromperie ? Eh ! c'est dans ces hommes que le parlement voudrait placer sa confiance ! » La question de l'ajournement fut décidée contre les ministres, par une majorité de 19 voix ; la motion elle-même passa sans division.

Le général Conway ne perdit pas le fruit de sa victoire. Il présenta aussitôt un projet d'adresse au roi, pour le prier d'accorder la paix à l'Amérique. Cette adresse fut adoptée et présentée par la chambre entière. Les ministres cherchèrent à retarder leur chute en mettant dans la bouche du roi une réponse évasive ; mais l'opposition ne s'en contenta pas. Le général Conway fit la motion d'une seconde adresse, pour demander au roi une réponse à la première ; cette adresse, au surplus, rappelait tout le contenu de l'autre. En même temps, le général proposa à la chambre une résolution portant que : serait considéré comme ennemi du pays et du souverain, quiconque conseillerait de poursuivre la guerre contre les colonies, ou qui tenterait de le faire. Les deux motions passèrent sans division, devant cette même chambre qui, trois mois auparavant, avait promis au roi de l'aider de tout son pouvoir à soutenir la guerre.

La cause de ce changement était dans le succès obtenu par les Américains sur lord Cornwallis. Les Anglais, accablés d'impôts, avaient embrassé complaisamment l'idée que les Américains, taxés, les aideraient à supporter leurs charges. Cette idée, tous les propriétaires de terres se flattaient de la voir se réaliser ; leurs députés l'apportaient à la chambre ; de là cette majorité compacte, qui consistait dans l'union des députés, des financiers et des hommes à places, à titres ou à subvention. Après la chute de York-Town, il fallut abandonner cette douce espérance ; et les dé-

putés, détrompés, s'unirent à l'opposition, qui avait constamment prédit ce qui arrivait.

Comme, malgré le double échec qu'il avait subi, le ministère tenait encore, ses adversaires cherchèrent à presser sa chute, en le harcelant de toutes les manières. Ils firent deux motions pour que la chambre demandât un changement de ministres. Elles furent l'une et l'autre rejetées, mais la majorité fut si faible, que leur retraite devenait nécessaire. M. Pitt s'exprima, non pas avec vigueur ou avec une noble énergie, mais avec toute la violence d'un ennemi acharné. Lord North proposait aux deux partis qui divisaient la chambre de se réunir franchement, et de délibérer sans passion sur ce qu'il y avait à faire. « Non, non, s'écria M. Pitt, point de coalition entre des partis diamétralement opposés. L'administration qui nous gouverne, toute de fraudes, d'intrigues et d'influences secrètes, se compose d'hommes sans honneur, qui ne sentent pas même la honte d'en manquer. »

Le 15 mars, M. Fox avait annoncé qu'une motion semblable à celle qui venait d'être rejetée aurait lieu devant la chambre le vendredi suivant. Ce jour venu, la chambre se trouvant extrêmement nombreuse, et le public remplissant toutes les places qui lui étaient réservées, au moment où lord Surrey allait prendre la parole pour sa motion, lord North, se levant, annonça que le cabinet était dissous.

Il était assez difficile de composer un nouveau ministère au gré de l'opposition même, car l'opposition, toute réunie contre le ministère North, se sépara dès que ce ministère eut cessé d'exister, comme cela ne manque jamais d'arriver toutes les fois que deux partis opposés, abjurant momentanément leurs divisions, dirigent de communs efforts contre le pouvoir qui veut les dominer l'un et l'autre, et reprenant ensuite leur animosité, cherchent à s'arracher la proie qu'ils ont faite. Or, l'opposition se formait à cette époque de deux partis bien distincts : le parti Rockingham, qui voulait l'émancipation pure et simple des colonies, et le parti Shelburne, qui, fidèle aux traditions léguées par lord Chatham, prétendait que les Américains ne devaient point subir des taxes, mais qu'ils devaient rester soumis à la dépendance de l'Angleterre. Comme les opinions de lord Shelburne se rapprochaient de celles du roi sur ce point, le roi jeta d'abord les yeux sur lui pour remplacer lord North ; mais, soit par modestie, soit par politique, lord Shelburne déclara qu'il ne voyait qu'un homme capable d'être au timon des affaires, et il désigna le marquis de Rockingham.

Cette désignation ne plaisait pas au roi, qui pourtant l'adopta, comme on subit un mal nécessaire. Sa répugnance se manifesta dès le premier moment, car deux ou trois jours se passèrent sans qu'il eût reçu son premier ministre, trouvant ou cherchant toujours quelque prétexte pour différer l'entrevue. Lord Shelburne et M. Fox furent secrétaires d'État; lord Camden devint président du conseil; lord John Cavendish, chancelier de l'Échiquier; le général Conway, commandant en chef; le duc de Grafton, garde du sceau privé; l'amiral Keppel, avec le titre de vicomte, premier lord de l'amirauté; M. Dunning, sous le nouveau nom de lord Ashburton, chancelier du duché de Lancastre; le duc de Richmond, grand maître de l'artillerie. Lord Thurlow fut le seul des anciens ministres qui se maintint à son poste : il conserva le grand sceau. M. Burke fut fait payeur général de l'armée, et sir Fletcher Norton fut élevé à la pairie sous le titre de lord Grantley.

On s'attendait à voir le nom de Pitt figurer sur la liste des nouveaux ministres; mais M. Pitt avait de l'ambition : il ne voulait pas d'une place qui l'aurait obligé à soutenir des opinions qui n'auraient pas été les siennes; il ne voulait pas non plus servir dans les rangs subalternes; il lui fallait le premier poste. Il refusa toutes les offres qui lui furent faites; peut-être s'attendait-il à la dissolution prochaine d'une administration dans laquelle il n'y avait pas unité de vues (1); les personnes qui se piquaient de pénétration devinèrent ou crurent deviner les motifs de sa conduite, et, prévoyant sa grandeur future, elles s'attachèrent à lui de bonne heure.

La première question dont les chambres s'occupèrent après leur rentrée fut la grande question américaine : l'offre de la paix avec reconnaissance de l'indépendance. Mais tandis que cette question s'agite entre les membres des communes, jetons un coup d'œil rapide sur les faits qui se passaient, soit dans les îles, soit sur le continent.

Dès le 11 janvier, l'amiral de Grasse avait débarqué 6,000 hommes à Saint-Christophe, et l'île entière se rendit aussitôt, à l'exception du fort de Brimstone-Hill, qui supporta un siège. L'amiral Hood s'avança promptement vers l'île avec 21 ou 22 vaisseaux de ligne. M. de Grasse leva aussitôt l'ancre pour aller au-devant des Anglais,

qui, par une manœuvre exécutée avec précision, allèrent s'emboîser au mouillage même qu'il venait de quitter. Cette proximité de la flotte anglaise rendait assez critique la position des assiégés, qui se trouvaient placés entre deux feux; mais ils triomphèrent de tous les efforts de la garnison et de la flotte. Les troupes que l'amiral Hood avait débarquées furent obligées de rentrer en toute hâte dans leurs vaisseaux, et les défenseurs du fort, de capituler pour se soustraire aux suites de l'assaut qui se préparait. L'amiral Hood se trouvait alors dans une position aussi désavantageuse que celle où s'étaient trouvés la veille les Français qui faisaient le siège. Heureusement pour lui, M. de Grasse ne profita pas de ses avantages. Hood put rentrer à Sainte-Lucie, sans être inquiété. Là, il fit sa jonction avec l'amiral Rodney, ce qui porta la flotte anglaise à 38 vaisseaux. M. de Grasse n'en avait que 32, en y comprenant ceux que M. de Vaudreuil lui avait amenés.

17 vaisseaux espagnols qui se trouvaient à Saint-Domingue avaient l'ordre de se réunir à la flotte française, et si cette jonction s'était opérée, M. de Grasse aurait eu sur son adversaire une assez grande supériorité. L'habile Rodney le sentait bien : aussi, à peine eut-il reçu l'avis du départ de l'amiral français, qu'il se mit à le poursuivre, ce qu'il pouvait faire avec succès, attendu la marche bien supérieure de ses vaisseaux soigneusement doublés en cuivre. Celle de la flotte française était d'ailleurs retardée par la nécessité d'escorter le convoi qui portait les troupes de débarquement.

L'avant-garde de la flotte anglaise, commandée par Hood, ayant atteint les vaisseaux français dans les eaux de la Guadeloupe, l'engagement commença par une forte canonnade. Mais quand M. de Grasse crut que les bâtiments de transport, auxquels il avait fait le signal de continuer leur route, étaient assez éloignés pour n'avoir plus à craindre de tomber au pouvoir des ennemis, il se dégagea lui-même des vaisseaux anglais sur lesquels il avait l'avantage du vent, et il suivit le convoi. Deux de ses vaisseaux, *le Caton* et *le Jason*, s'étant séparés de lui, il crut prudent de les abandonner, pour ne pas retarder sa marche : c'était le 10 avril; mais le lendemain, un autre de ses vaisseaux, *le Zété*, ayant reçu quelque avarie dans ses manœuvres, ce qui le faisait dériver sur la flotte anglaise, il s'arrêta pour le secourir, et le faire remorquer jusqu'à la Guadeloupe. Le vaisseau fut sauvé, mais cette imprudence donna le temps d'arriver à l'amiral Rodney, qui le contraignit à livrer ou plutôt à

(1) Il y avait cinq individus du bord de Rockingham, cinq de celui de Shelburne. Le onzième, car le ministère se formait de onze personnes, était lord Thurlow, que le roi avait voulu garder.

soutenir un combat inégal. Ce fut entre les Saintes et la Dominique, dans la journée du 12.

L'action commença dès les sept heures du matin. Le feu se soutint pendant longtemps sans avantage marqué d'aucun côté; Anglais et Français combattaient pour ainsi dire corps à corps, chaque vaisseau attaquant un vaisseau ennemi, ou se défendant contre lui. Ce fut après une sanglante lutte, qui duraît depuis plusieurs heures, que l'amiral Rodney exécuta la fameuse manœuvre qui devait, dans son opinion, déterminer la victoire, et qui en effet répondit complètement à son attente, manœuvre dont on lui attribue mal à propos l'invention, mais qu'il a le premier mise en usage. Elle consistait à couper en deux la ligne ennemie, et à se replier ensuite derrière les vaisseaux coupés, de manière à les placer entre deux feux (1).

Rodney, sur son vaisseau amiral, le *Formidable*, soutenu par 3 autres vaisseaux, fondit, toutes voiles déployées, sur 3 vaisseaux français du centre de la ligne, et il réussit à les enfoncer. Ainsi, l'avant-garde française sous les ordres de M. de Bougainville se trouva séparée du reste de la flotte, malgré la résistance du *Sceptre*, que commandait le célèbre et trop malheureux La Peyrouse. Dès que la ligne de M. de Grasse eut été rompue, les vaisseaux anglais suivirent la route que leur amiral leur avait ouverte, et ils doublèrent la partie interceptée de la flotte française. Dès ce moment la victoire fut décidée. Ce fut surtout contre le vaisseau amiral, la *Ville-de-Paris*, de 110 canons, que les Anglais s'acharnèrent; mais ce ne fut qu'à six heures et demie du soir, que ce vaisseau, totalement désemparé, amena son pavillon devant 5 ou 6 vaisseaux anglais. Quatre autres vaisseaux du premier rang, extrêmement maltraités, eurent le sort de la *Ville-de-Paris*.

M. de Vaudreuil ramena 19 vaisseaux à l'île Espagnole; M. de Bougainville y ramena aussi sa division d'avant-garde. Tous les bâtiments de transport y étaient pareillement arrivés sans rencontre. On y trouva les vaisseaux espagnols, et l'on dut alors amèrement regretter que, pour sauver un vaisseau, M. de Grasse eût exposé toute

(1) Cette manœuvre se trouve décrite dans l'ouvrage de P. Hoste, qui a écrit en 1688 l'un des meilleurs traités qu'ait l'Angleterre sur la tactique navale. Il est certain d'ailleurs qu'elle a été fréquemment employée dans les guerres avec la Hollande. Il est vraisemblable que l'amiral Rodney la connaissait ou qu'elle lui avait été indiquée; mais il a eu le mérite de l'avoir exécutée avec succès, mérite au surplus auquel la fortune n'a pas eu peu de part.

sa flotte. Quoique la jonction se fût opérée, la flotte combinée n'égalait pas encore en nombre et en force celle des Anglais; puis le découragement s'était emparé des esprits. Les Espagnols prétendirent que le moment de tenter l'expédition projetée contre la Jamaïque était tout à fait passé; que d'ailleurs on aurait à combattre, outre les forces de la Jamaïque, la flotte victorieuse; et sur ces motifs, qui au fond étaient plausibles, ils rentrèrent dans leurs ports.

M. de Vaudreuil avait pris le commandement de la flotte. Il croisa pendant quelque temps entre Saint-Domingue et la Jamaïque, après quoi il gagna le continent américain, pour y passer l'hiver, et pour réparer ses vaisseaux, dont quelques-uns avaient beaucoup souffert. Mais avant de quitter Saint-Domingue, il avait confié à M. de La Peyrouse un vaisseau de ligne et deux frégates, avec 300 hommes de troupes de débarquement, pour une expédition dans la baie Hudson. Les Anglais y possédaient plusieurs riches entrepôts de pelleteries; La Peyrouse avait l'ordre de les détruire, ordre qu'il exécuta complètement. Tous les magasins contenant les pelleteries furent livrés aux flammes; les Français épargnèrent ceux qui renfermaient des vivres. La Peyrouse ne voulut pas que les habitants de ces pays glacés, qui, à son approche, avaient fui dans les bois, manquassent de moyens d'existence, lorsque son départ les ramènerait à leurs chaumières. La perte des Anglais fut évaluée, dit-on, à 12 millions de francs.

Sur le continent, les opérations de la guerre se traînaient lentement. Toute la Caroline du Sud avait été reconquise, à l'exception de Charleston. Le général Greene, qui voulait ravoir cette ville, attendait le secours de la flotte française de Chesapeake. Trompé dans son attente, il hésitait sur le parti qu'il aurait à prendre, lorsqu'un danger pressant appela toute son attention; il découvrit qu'une correspondance secrète existait entre une bonne partie de son armée et l'armée britannique, et que l'objet de cette correspondance était de le livrer lui-même aux mains des Anglais. Le principal auteur de cette odieuse trame ayant été arrêté et fusillé, tous les autres chefs de la conspiration prirent la fuite.

Ce mécontentement de l'armée venait d'une cause qui n'était que trop réelle, mais qu'on ne pouvait, sans une grande injustice, attribuer au général Greene, qui en souffrait lui-même comme le dernier soldat: c'étaient des privations cruelles et de tout genre, telles qu'il est difficile de concevoir comment des hommes y ont résisté. La plupart des soldats étaient entièrement nus,

n'ayant pour se couvrir autour des reins que leur boîte à cartouches, et sur les épaules qu'un lambeau de couverture, et le plus souvent une touffe de mousse. C'étaient pourtant ces hommes qui avaient sauvé l'Amérique: il était naturel que le congrès fit quelque chose pour eux, et il semblait les avoir tout à fait oubliés. Aussi les murmures ne tardèrent-ils pas à se faire entendre. L'esprit de mutinerie se développa d'abord dans les miliciens du Maryland. Ils commencèrent par présenter au général une adresse, dans laquelle ils faisaient un tableau effrayant et malheureusement vrai de leurs misères. D'un autre côté, les officiers se plaignaient de la nomination qui venait d'être faite du colonel Laurens, pour les commander; tous offrirent leur démission. Le général, pour leur donner une leçon, l'accepta; mais ensuite il leur tint un langage si plein de raison et de noblesse, qu'il les fit rougir de leur conduite; en un mot, à force de prudence, de fermeté et de mesures conciliatoires, il parvint à subjuguier entièrement l'esprit de discorde et à maintenir l'armée dans le devoir.

L'apparition de l'escadre française sur les côtes du continent donna de vives inquiétudes aux Anglais qui se trouvaient encore à Charleston. Ils craignirent que, d'accord avec le général Greene et Lafayette, on ne voulût les enfermer dans cette ville et renoueler la scène de York-Town. Ils offrirent au général américain d'évacuer la ville, sans lui avoir causé aucun dommage, à condition qu'on ne les inquiéterait pas dans leur retraite. Greene promit aux Anglais ce qu'ils demandaient, et il tint religieusement sa promesse. L'armée américaine prit possession de la ville le 14 décembre; son avant-garde entra d'un côté, lorsque l'arrière-garde des Anglais sortait du côté opposé. Les Américains célébrèrent cet événement par des fêtes; mais la disette de vivres ne s'en faisait pas moins sentir. Les fournisseurs ne livraient rien, parce qu'on ne les payait pas; pour les obliger à procurer à l'armée quelque subsistance, il fallut que le général se rendit caution du remboursement.

Les habitants de New-York n'étaient pas exempts d'inquiétude. L'article 10 de la capitulation de lord Cornwallis livrait aux tribunaux américains les loyalistes de la Virginie, et ils craignaient le même sort pour eux, si leur ville était enfin obligée de se rendre. Sir Henri Clinton les rassura, en leur promettant qu'à tout événement, il les traiterait comme faisant partie de l'armée. Pendant ce temps-là, il traitait avec Washington de l'échange des prisonniers, et il trouva dans le général américain la plus franche

coopération à cet acte d'humanité. Peu de temps après, il obtint son rappel qu'il sollicitait depuis plusieurs mois. Il fut remplacé par sir Guy Carleton, qui apporta la nouvelle que la chambre des communes venait de voter pour la paix, et que des négociations allaient être entamées avec la France. Cette nouvelle amena une espèce de trêve en Amérique; mais la guerre continuait toujours entre l'Angleterre et les puissances du continent, bien que de part et d'autre on montrât moins d'acharnement; la paix continentale n'en était pas moins un besoin pour les Anglais. Ils n'ignoraient pas que les Français, les Hollandais et les Espagnols avaient équipé jusqu'à 70 vaisseaux de ligne. Comme cette force immense n'aurait trouvé aucune résistance sur les côtes de la Grande-Bretagne, si les trois puissances avaient opéré la jonction de leurs escadres, les Anglais s'attachèrent à les empêcher de se réunir, et il y eut quelques engagements partiels assez peu importants. Mais ce que les Anglais craignaient le plus de la jonction des trois flottes, la destruction de leur marine, leur arriva en partie par la violence d'une tempête, telle que de mémoire d'homme on n'en avait vu d'aussi terrible dans le canal. La flotte de l'amiral Graves, qui avait quitté les Antilles vers la fin de l'été, pour amener en Angleterre les prises faites par Rodney et l'amiral Hood, sur les Espagnols et sur les Français, après la bataille de la Dominique, fut accueillie par l'ouragan, lorsqu'elle touchait au terme de son voyage. Plusieurs vaisseaux de ligne, une infinité de bâtiments marchands, furent engloutis dans la mer, avec plus de 3,000 hommes qui étaient à bord. Le superbe vaisseau *la Ville-de-Paris*, qui avait été complètement réparé et mis sous le commandement du capitaine Wilkinson, marin très-expérimenté, ne put se défendre du sort commun; il périt submergé dans les eaux avec 800 hommes, qui composaient son équipage. L'amiral Graves se conduisit avec la plus grande intrépidité: on eût dit qu'il commandait à l'orage, et que l'orage le respectait; il eut le bonheur de sauver 600 hommes de l'équipage du *Ramillies*.

Un accident cruel, arrivé au chantier de Portsmouth, vint encore accroître ce désastre. *Le Royal-George*, vaisseau de 100 canons, l'un des plus beaux de la marine anglaise, destiné à faire partie de l'escadre qui devait partir pour Gibraltar, avait été couché sur le côté pour subir quelques réparations à sa carène. Une infinité de curieux remplissaient le navire. Soudain un coup de vent aussi violent qu'imprévu poussa une énorme lame qui couvrit le vaisseau, et comme tous les sabords

étaient ouverts, il fut à l'instant rempli d'eau, et il coula à fond sans qu'on pût le sauver. 1,000 ou 1200 personnes furent submergées; le brave amiral Kempelfedt, qui dans ce moment était à bord et s'était retiré dans sa chambre pour écrire, fut de ce nombre. Le vaisseau en sombrant laissa sur la surface des eaux un gouffre immense, où fut entraîné un bâtiment de transport qui, malheureusement pour lui se trouvait à côté du *Saint-George*, et disparut avec lui dans l'abîme.

Ces accidents funestes n'empêchèrent pas le départ de lord Howe, qui fit voile vers le cap Saint-Vincent avec 34 vaisseaux de ligne, et la mission de ravitailler Gibraltar, d'en troubler le siège, et de le faire lever si cela était possible.

L'intrépide Elliot, gouverneur de cette place importante, continuait de se défendre, espérant toujours que l'Angleterre ne le laisserait pas sans secours sur son roc, contemplant sans frayeur les immenses préparatifs qui se faisaient contre lui, et bien déterminé, quoi qu'il arrivât, à remplir son devoir jusqu'à la dernière extrémité. De leur côté, les cours de Madrid et de Versailles, fatiguées de la longueur de ce siège, résolurent de faire un nouvel effort et d'emporter la place, fallût-il la convertir en un monceau de ruines. Le duc de Crillon, qui, au commencement de l'année, avait réduit le fort Saint-Philippe dans l'île de Minorque, devait diriger les opérations du côté de terre; et du côté de mer, Gibraltar devait être battu par des batteries flottantes, construites de manière à ne pouvoir être endommagées ni par les bombes ni par les boulets, ni même par les boulets rouges.

C'étaient des vaisseaux rasés, de l'invention du colonel d'artillerie d'Arçon, recouverts de trois assises de blindes impénétrables aux bombes, et garnis de deux épais bordages entre lesquels on avait fait couler du sable et de l'eau. Ces batteries flottantes présentaient un front hérissé de 150 pièces de canon. La flotte combinée, se composant en tout de 46 vaisseaux de ligne, soutenait les batteries et achevait d'investir la place du côté de la mer. Le feu commença le 13 septembre, vers les 10 heures du matin. A 4 heures du soir, celui de Gibraltar parut éteint; on se flattait que le gouverneur ne tarderait pas à parlementer; mais on se trompait: le feu ne s'était ralenti que pour pouvoir employer plus de monde au service des boulets rouges. Sur 6,000 de ces boulets qui furent lancés contre les batteries flottantes, deux ou trois seulement portèrent; mais il n'en fallut pas davantage pour détruire cet appareil formidable de batteries. Un de ces dangereux projectiles s'enfonça dans le bordage de celle que commandait

le prince de Nassau. On avait négligé d'entretenir l'humidité recommandée par M. d'Arçon, de peur d'endommager les poudres. Le prince de Nassau lui-même, communiquant son enthousiasme aventureux à tous ceux qui l'accompagnaient, déclara vouloir courir les risques dont le menaçait l'ingénieur français attaché à la batterie. Celui-ci céda par complaisance, et il eut lieu de s'en repentir. Le boulet fit des progrès d'abord assez lents, mais qu'il ne fut pas possible d'arrêter quand on s'en aperçut au milieu de la nuit.

Comme on avait compté sur l'efficacité des moyens employés, on avait amarré les batteries l'une près de l'autre sans se réserver les moyens d'éloigner celle qui par malheur viendrait à prendre feu. L'incendie de la première se communiqua aux deux plus voisines; les chaloupes qu'on envoya pour démarrer les bâtiments incendiés furent à l'instant remplies de ceux qui, craignant l'explosion des machines, cherchèrent d'abord les moyens de se sauver eux-mêmes. Les équipages des autres batteries se hâtèrent aussi de les abandonner; mais pour qu'elles ne tombassent pas aux mains des Anglais, ils y mirent le feu avant de les quitter.

Il était difficile que, dans cette nuit de confusion et d'alarmes, beaucoup d'hommes ne périssent par les flammes ou engloutis dans les eaux. Le prince de Nassau se jeta à la mer deux minutes avant l'explosion de sa batterie, et il eut le bonheur de gagner à la nage un des vaisseaux de la flotte; mais 1200 hommes périrent ou furent pris par les Anglais, qui, en voyant le désordre causé par l'incendie, sortirent du port avec leurs chaloupes afin de l'augmenter, mais qui ensuite se dévouèrent, au risque de leur propre vie, pour sauver les malheureux qui, tombés dans les flots, se débattaient contre la mort, ou qui, restés encore sur les batteries en feu, poussaient des cris de désespoir. Le capitaine Curtis se distingua par son dévouement et son humanité.

Les alliés ne renoncèrent pas encore à la conquête de ce rocher devant lequel, depuis trois ou quatre ans, ils avaient consumés sans utilité des ressources immenses qui, employées en Amérique, dans les Indes orientales et même sur les côtes de la Grande-Bretagne, auraient certainement produit des résultats décisifs; mais il semblait que de vains prestiges fascinaient leurs yeux. Ils ne sentaient pas que ce n'était point en le canonant que le rocher tomberait; la restitution de Gibraltar devait être une des conditions d'un traité que, maîtres dans les Indes ou en Amérique, ils auraient dicté. Toutefois ils comprirent que, la

force étant inutile, on ne pouvait attendre la reddition que d'un blocus très-étroit. Il était bien aisé de le rendre tel du côté de la terre; 46 vaisseaux de ligne semblaient l'assurer du côté de la mer; et, le 9 octobre, au moment où lord Howe arrivait à la hauteur du cap Saint-Vincent, la fortune, qui se rit des projets des hommes, envoya un coup de vent qui divisa et sépara la flotte franco-espagnole, la chasse dans la Méditerranée, y poussa l'escadre anglaise et la porta sur Gibraltar; puis, le 18, couverte d'une brume épaisse la surface des eaux, donna à lord Howe tout le temps de ravitailler la place, et lui permit, le 19, de repasser le détroit sans être aperçu, sans avoir eu seulement un coup de canon à tirer.

Le lendemain, la flotte combinée, parvenue à se rallier, se mit à la poursuite de lord Howe. L'avant-garde, commandée par La Motte-Piquet, parvint même à le joindre, et ce brave officier engagea sur-le-champ le combat. Lord Howe eut l'air de l'accepter; on échangea d'assez loin quelques coups de canons, la nuit survint, et lord Howe, couvert de ses ombres, mit toutes ses voiles au vent, et s'éloigna sans éprouver d'obstacle: il était déjà hors d'atteinte quand le jour fut venu.

La campagne des Indes orientales offrit peu d'intérêt. Le bailli de Suffren, qui commandait la flotte française, eut quelques engagements avec la flotte anglaise, qui avait pour chef sir Edward Hughes. La fortune resta toujours indécise entre eux. La mort du sultan de Mysore ou Maïssour, Hyder-Ali, arrivée le 7 décembre, donna aux Anglais le temps de respirer. Son fils Tippou fut contraint d'interrompre le cours de ses succès pour se rendre au camp de son père, où un parti s'était formé pour placer sur le trône un de ses frères. Sa présence fit avorter ce dessein, et il fut proclamé légitime successeur d'Hyder-Ali, le 2 janvier suivant. Tippou avait le même courage, la même activité que son père, mais il manquait de prévoyance et de sagesse, et il n'était pas né général comme Hyder: c'était un soldat valeureux. Peu de temps après son avènement, il perdit ses alliés. La nouvelle apportée d'Europe que des préliminaires de paix avaient été signés entre la France et l'Angleterre obligea M. de Bussy et les troupes qu'il commandait à se séparer de l'armée de Mysore. Cette nouvelle, arrivée à propos, sauva les Anglais renfermés dans Mangalor. Tippou finit par écouter les propositions qui lui furent faites, et la guerre, qui semblait menacer les Anglais d'une ruine totale, se termina par un traité qui leur rendit toute leur influence sur les plus belles régions de l'Asie.

Il leur était moins facile de reprendre celle qu'ils avaient exercée sur l'Irlande, que, depuis quelques années, ils avaient perdue en grande partie et qu'ils étaient près de perdre entièrement.

Après la formation des associations militaires, les partis qui divisaient l'Irlande cherchèrent à s'unir pour obtenir du gouvernement le redressement de leurs griefs. Pour en venir à ce point, on commença par convoquer de grandes assemblées, sous prétexte de passer des revues. De cette manière, les Irlandais apprirent à connaître leurs forces et surtout à communiquer entre eux dans toutes les occasions importantes. Le comte de Buckingham, qui avait été lord lieutenant jusqu'en 1780, les avait laissés faire, parce qu'il ne sentait pas la conséquence de ce système d'association. Son successeur, lord Carlisle, essaya de le comprimer; mais il était trop tard, l'explosion eut lieu. M. Grattan demanda à la chambre des communes que l'acte contre la rébellion (*the mutiny act*) fût expliqué, amendé, et surtout limité. Cette demande, renouvelée quelques jours plus tard par lord Arran, fut d'abord rejetée, puis ajournée à six mois. Cette décision de la chambre causa un profond mécontentement, et les Irlandais résolurent de se faire eux-mêmes justice, puisqu'on repoussait les mesures qui devaient leur donner une constitution libre. Le 13 février, une grande assemblée se tint à Dungannon, et dans cette assemblée les délégués de toutes les associations militaires, s'attribuant les droits d'un corps délibérant, minutèrent les demandes de l'Irlande, insistant surtout sur l'indépendance de leur législation, qui devait se composer uniquement du roi, des lords et des communes du royaume.

M. Grattan fit alors la motion d'une adresse au roi dans le sens de la délibération des associations militaires, et sa motion fut rejetée, comme tendant à mettre en principe que la Grande-Bretagne n'avait pas droit de législation en Irlande. M. Yelverton prit alors un terme moyen: il présenta un bill à l'effet de considérer comme actes du parlement certaines lois rendues dans la Grande-Bretagne concernant l'Irlande. C'eût été subordonner l'efficacité des actes du parlement britannique à l'acceptation que le parlement irlandais en aurait faite.

M. Luttrell souleva dans la chambre des communes la question de l'Irlande, et M. Eden, qui avait été secrétaire de lord Carlisle, soutint que la déclaration des droits que les Irlandais demandaient avec tant d'anxiété ne devait plus être refusée: qu'il ne pensait pas d'ailleurs qu'ils voulassent ou qu'ils pussent abuser de leurs avantages, puisqu'au fond le roi aurait toujours le droit de

sanctionner ou de rejeter leurs actes. M. Fox, qui était alors ministre, et qu'on accuse de n'avoir pas toujours pensé, étant ministre, comme il pensait lorsqu'il ne l'était pas, combattit cette mesure, la nomma indécente, injurieuse pour la couronne et pour le parlement, blâma le ministère North, qui, pour n'avoir pas fait droit sur des réclamations modérées, avait poussé les Irlandais à les faire maintenant exorbitantes, et fit rejeter la motion.

Le lendemain, le roi par un message informa les chambres que les plaintes des Irlandais lui avaient fait éprouver un sentiment bien pénible, et il les exhorta à prendre des mesures qui pussent satisfaire les habitants de l'Irlande. A l'occasion de ce message et de l'adresse qui devait en être la suite, M. Fox, et après lui lord Shelburne, prirent la parole, mais ils s'exprimèrent en termes si vagues et en même temps si embarrassés, tout en annonçant que le ministère était décidé à s'occuper sans délai de l'Irlande, qu'il ne fut pas difficile de voir que l'on n'aurait aucun égard aux représentations de M. Eden, et qu'aucune concession ne serait faite.

Ce fut à cette époque que, revenant à la charge, M. Grattan fit la motion de sa fameuse adresse au roi, contenant une déclaration explicite et précise des droits de l'Irlande. «L'assemblée des délégués à Dungannon s'écria-t-il, est un événement important, et, comme toutes les mesures originales, elle ne cause pas moins d'admiration que de surprise; c'est l'équivalent du parlement-convention de la Grande-Bretagne, ou de l'assemblée des barons à Runy-Mead, sans précédents, sans modèle, contenant en soi-même le précédent et le principe. Toutes les grandes questions constitutionnelles se seraient perdues, si leur solution n'avait dépendu que du parlement, et le peuple n'aurait pas trouvé de moyen pour manifester sa volonté; mais c'est entre les mains du peuple que ces questions sont tombées, le peuple ne les laissera point périr. Les volontaires irlandais se sont associés pour le maintien des lois, et les prétentions du parlement britannique sont subversives des lois. Mais que l'Angleterre ne craigne pas les volontaires irlandais; ils verseraient leur sang pour elle, s'il le fallait. Alliées au nom même de la liberté, les deux nations forment une confédération constitutionnelle. Les droits de la couronne sont pour les peuples un lien puissant, mais les droits de la liberté les attachent bien mieux encore. Entre l'Angleterre, et l'Irlande il y a une sorte d'affinité naturelle; tout Irlandais s'écriera : La liberté avec l'Angleterre! A tout événement il dira : La liberté!»

La motion de M. Grattan fut adoptée sans division, et il en fut de même au parlement britannique; M. Fox n'osa point faire d'opposition, et il proposa un acte portant révocation de celui de George I<sup>er</sup>, qui déclarait l'Irlande irrévocablement annexée à la couronne d'Angleterre et liée par les actes du parlement, interdisait à la chambre haute d'Irlande les matières d'appel, et attribuait dans tous les cas le dernier ressort aux pairs d'Angleterre.

La nation irlandaise se montra reconnaissante envers M. Grattan. Aux adresses de remerciement qui lui furent envoyées par toutes les autorités, toutes les corporations du pays, et dans lesquelles il recevait le nom de sauveur du pays, le parlement ajouta un don de 50,000 livres, qui devaient servir à l'acquisition d'un hôtel et de terres pour lui et ses héritiers.

Les affaires de l'Irlande en étaient à ce point lorsque le marquis de Rockingham, dont la santé était depuis longtemps chancelante, succombant à son mal, descendit dans la tombe. Sa mort rendait indispensable une nouvelle composition de ministère. Celui qu'il avait présidé se composait d'éléments hétérogènes; car lord Shelburne tendait visiblement à la suprématie, et M. Fox ne voulait pas même de rival de pouvoir ou de crédit.

Le roi, dont les opinions personnelles sur la question américaine ne trouvaient guère de sympathie que dans celles de lord Shelburne, lui offrit la dépouille du marquis; Shelburne accepta. Aucune proposition n'avait été faite aux membres du parti Rockingham; ceux-ci considérèrent cette réserve du nouveau premier ministre comme un indice infaillible de rupture. La rupture eut lieu en effet. M. Fox, Cavendish et Burke, quittèrent l'administration; le duc de Portland résigna le gouvernement d'Irlande. M. Fox déclara ensuite, en présence de la chambre, que s'il avait résigné sa charge, c'était parce qu'on avait donné à lord Shelburne ce qui n'était dû qu'au duc de Portland.

Cette déclaration maladroite excita contre celui qui l'avait faite un violent orage. M. Pitt n'hésita pas à se prononcer, et il le fit avec beaucoup d'amertume. Il accusa Fox d'attaquer le gouvernement par des motifs d'intérêt personnel, d'aventurer le salut du pays pour satisfaire un petit dépit, et de changer les questions de principes en questions de personnes, tandis qu'il avait toujours sur les lèvres cette belle maxime : qu'il n'en voulait pas aux personnes, mais à leurs principes. Depuis ce moment, M. Fox et M. Pitt devinrent ennemis irréconciliables. Lord Shelburne avait

toujours été intimement lié avec lord Chatham ; et, bien que M. Pitt différât sur plusieurs points assez essentiels de lord Shelburne, il ne lui en avait pas moins voué un attachement réel comme à l'ancien ami de son père.

Lord Grantham et M. Thomas Townshend furent nommés secrétaires d'État ; le colonel Barré prit la place de M. Burke ; le comte Temple eut le gouvernement de l'Irlande ; sir W. Wyndham Grenville lui fut donné pour secrétaire ; mais ce qui fit le plus de sensation, ce fut de voir M. Pitt, à peine âgé de vingt-trois ans et sans avoir fait de noviciat dans les emplois intermédiaires, devenir chancelier de l'échiquier, chargé de la direction de la chambre des communes. Au reste, le ministère Shelburne n'était pas destiné à une longue durée : Shelburne avait toutes les qualités brillantes qui peuvent conduire au pouvoir, mais il ignorait l'art de le retenir. On reconnaissait en lui de la pénétration, de la promptitude à saisir les idées, de l'énergie dans la discussion, des ressources infinies dans son esprit très-bien cultivé et nourri de la fleur de la littérature, une connaissance profonde des intérêts et de la politique de toutes les cours de l'Europe ; mais il avait inspiré sur sa bonne foi, sur sa probité politique, des soupçons désavantageux : on l'accusait surtout de fausseté envers ses collègues, au point qu'on l'appelait communément *le Jésuite*, et quelquefois *Mala-grida*. Il avait excité au plus haut degré la haine de Fox et de Burke.

Dans la circonstance actuelle, on lui imputait de s'être déclaré ouvertement contre l'indépendance américaine ; et lord Shelburne ne s'en défendit pas : « mon opinion d'aujourd'hui, dit-il, est celle que j'ai toujours eue. Que le parlement de la Grande-Bretagne reconnaisse l'indépendance des Américains, et c'en est fait de l'honneur de la contrée. Indépendance et ruine, ces deux mots se tiennent ; ruine pour l'Angleterre, ruine pour l'Amérique elle-même. » Quand ce propos fut connu en Amérique, il excita la plus pénible surprise. Deux mois auparavant, sir Guy Carleton déclarait officiellement au congrès que le roi, voulant faciliter la conclusion de la paix, avait donné commission à M. Grenville de proposer en première ligne l'indépendance absolue de l'Amérique ; et maintenant on cherchait évidemment à faire tomber les Américains dans un piège, et, au lieu de la liberté et de l'indépendance promises, à leur donner des fers. Le roi lui-même, quand le 11 juillet il prorogea la session, ne s'expliqua que d'une manière évasive, ce qui donnait assez à entendre qu'il approuvait le système de lord Shelburne, et qu'il tenait plus que jamais à conserver

la suprématie ; ce qui devait naturellement apporter des obstacles à la paix, quoique la paix fût dans le vœu de toutes les puissances. Elle était nécessaire surtout à l'Angleterre, qui avait augmenté de 130 millions de livres sa dette nationale, et sacrifié sans aucun avantage la vie de 50,000 hommes.

Les négociations continuaient toujours ; elles avaient lieu principalement à Paris, sous la médiation de l'empereur : c'était là que se trouvaient les commissaires américains. M. Fitz-Herbert, plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, obtint de ces derniers la signature de quelques articles préliminaires. Le ministère français y donna les mains, mais il ne se pressait pas trop de stipuler pour lui-même, car l'Espagne et la Hollande se trouvaient en ce moment soumises à son influence, et il ne voulait nullement trahir leurs intérêts ni répondre par une indifférence coupable à la confiance qu'elles lui montraient,

Quand les chambres se réunirent le 1<sup>er</sup> décembre, le roi, dans un long discours, leur annonça que des articles provisoires avec les États-Unis avaient été signés, et que, malgré sa répugnance, il avait promis de reconnaître leur indépendance dans le traité définitif ; mais il laissa si bien entendre qu'il avait sacrifié ses propres inclinations au vœu de ses peuples, que l'opposition ne lui tint aucun compte de sa condescendance. L'adresse en réponse au discours de la couronne fut votée, après quelques débats, et le 23 du même mois les chambres s'ajournèrent au mois de janvier, après les fêtes.

---

## CHAPITRE XCVII.

Suite du règne du roi George III. — 1783.

Le roi avait annoncé, le 1<sup>er</sup> décembre, la signature des préliminaires du traité de paix avec les Américains. Environ un mois après, des préliminaires furent encore signés avec la France et l'Espagne. La Hollande ne conclut alors qu'un armistice, parce que les conditions particulières de la paix n'étaient pas définitivement arrêtées ; le traité ne fut même signé avec elle que le 20 mai de l'année suivante ; avec les deux premières, il le fut le 3 septembre.

Les États-Unis assurèrent leur indépendance absolue, et les limites de leur territoire furent fixées au cours du Mississipi et au delà de l'Ohio. Au nord, ils arrivèrent jusqu'à l'Acadie et au Canada,

On leur accorda la liberté de la pêche au banc de Terre-Neuve; la navigation du Mississipi fut déclarée commune aux deux nations.

La France retira peu de fruits des efforts qu'elle avait faits, et le traité de 1783 n'effaça point la honte de celui d'Aix-la-Chapelle, quoiqu'elle eût obtenu dans la dernière guerre d'assez brillants succès. Elle renonça de nouveau à la propriété de Terre-Neuve et des îles adjacentes, à l'exception des rochers de Miquelon et Saint-Pierre. Les limites de la pêcherie qui lui fut accordée furent établies d'une manière moins désavantageuse. Elle reprit les îles de Tabago et Sainte-Lucie, et restitua la Grenade, les Grenadines, Saint-Christophe, Newis et Montserrat. En Afrique, elle reprit la rivière du Sénégal et ses dépendances; elle céda le fort James et la rivière de Gambie, se réservant un point de la côte à l'embouchure de la rivière, afin de pouvoir continuer les horribles marchés de chair humaine qu'on appelle la traite des nègres. Dans l'Inde orientale, elle reprit ses anciens établissements ruinés et se laissa permettre d'entourer Chandernagor d'un fossé pour l'écoulement des eaux. Elle s'engagea, réciproquement avec l'Angleterre, à nommer des commissaires pour travailler à poser les bases d'un nouveau traité de commerce entre les deux nations. Ce traité, qui ne fut conclu qu'au bout de trente mois, fit murmurer Londres et Paris. L'événement prouva que les Parisiens seuls avaient eu raison de se plaindre. L'Espagne retint l'île de Minorque et la Floride occidentale; elle restitua la Providence et les îles de Bahama; elle accorda de nouveau à la Grande-Bretagne la faculté de couper le campêche dans la baie de Honduras.

Ainsi, après plusieurs années d'une guerre opiniâtre, qui avait coûté beaucoup d'or et de sang, on se trouva revenu, à peu de chose près, au même état où l'on était auparavant. Qu'a gagné la France à l'émancipation de l'Amérique? qu'y ont gagné les Américains eux-mêmes? L'Angleterre y a-t-elle perdu? Voilà trois questions qu'on est tenté de se faire, lorsqu'on arrive enfin au dénouement de ce long drame.

La France n'y a pas gagné une pouce de terrain; elle n'a reconquis ni Terre-Neuve, ni le Canada, ni la Louisiane. Son commerce ne s'en est pas accru; en paix avec l'Angleterre, elle aurait commercé avec les colonies anglaises comme elle a commercé avec les Américains libres. A-t-elle acquis du moins, dans les Américains, des alliés fidèles et utiles? Qu'a fait l'Amérique pour elle, quand la Révolution est venue? La reconnaissance n'est guère la vertu des peuples, qui sont presque toujours poussés par les circonstances. Il serait plus

aisé de dire ce que la France a perdu à cette guerre très-impolitique: ses trésors, ses soldats, ses vaisseaux, cette puissante marine qui, depuis le combat d'Ouessant, disputait à la Grande-Bretagne le sceptre des mers; et, plus que tout, l'importation de ces théories républicaines qui, en se naturalisant en France, devaient finir par la bouleverser, armer ses enfants les uns contre les autres, la couvrir d'échafauds et de ruines; théories vaines ou dangereuses, qui, n'offrant aux peuples que l'illusion du bonheur, excitent les passions par l'appât d'une liberté qui pour eux consiste dans la licence, leur donnent pour quelque temps l'anarchie, les livrent ensuite aux ambitions effrénées de leurs tribuns, et ne les tirent de l'abtme où leurs institutions ont péri que pour les leur imposer sous d'autres noms, hideux simulacre de la royauté protectrice.

Les États-Unis ont-ils au moins retiré des biens réels de leur révolution? sont-ils devenus plus puissants, plus riches? Le peuple, plus heureux, est-il déchargé du paiement des impôts? La terre produit-elle pour lui des bénéfices sans charges? Son commerce est-il plus étendu? Son industrie manufacturière a-t-elle fait de plus grands progrès? Que répondrait à toutes ces questions un Américain de bonne foi? Le peuple paye, le peuple travaille, le peuple n'est ni plus riche ni plus tranquille, mais il a le droit de dire: Ce sont mes représentants qui me taxent, je suis gouverné par des hommes que mes représentants ont choisis, ce qui signifie: Je paye, et ce que je paye, au lieu de servir aux charges de l'État sous un seul prince, sert aux charges de l'État sous une infinité de princes, parmi lesquels il est presque impossible qu'il ne se trouve pas à la longue un despote, et que ce despote, s'il a du talent, ne finisse point par être roi ou empereur.

Quant aux Anglais, s'ils ont perdu d'un côté, nous pensons qu'ils ont gagné de l'autre, et nous ne croyons pas qu'ils voulussent aujourd'hui reprendre l'Amérique, avec l'obligation de fournir à ses dépenses, lors même qu'ils pourraient lui imposer les droits de timbre, les droits sur le thé, et en général toutes les taxes auxquelles sont sujets les Anglais eux-mêmes. Ils ont échangé une vaine souveraineté contre une alliance qui a ouvert une voie nouvelle à leur commerce.

Mais tandis que la Grande-Bretagne terminait enfin avec l'Amérique une guerre qui n'aurait jamais dû commencer, l'Irlande, en étendant ses prétentions à mesure que des concessions lui étaient accordées, la menaçait de contestations sérieuses, qui peut-être encore la forceraient à reprendre les armes. Nous avons vu l'acte de

George I<sup>er</sup>, relatif à la suprématie du parlement britannique, rapporté purement et simplement, sur la proposition de M. Grattan. Cela bientôt ne suffit pas aux Irlandais, qui prétendirent, par l'organe de M. Flood, orateur non moins distingué que M. Grattan, qu'un simple retrait de l'acte de George I<sup>er</sup>, sans renonciation expresse au principe, n'assurait à l'Irlande qu'une faveur précaire. M. Grattan se prononça contre l'opinion de M. Flood, ce qui produisit entre les deux orateurs de vives contestations; mais M. Flood avait pour lui le peuple, et M. Grattan, que naguère on nommait le sauveur de la patrie, fut honni et vilipendé par ses admirateurs de la veille.

Lord Temple, vice-roi d'Irlande, persuadé qu'il était nécessaire de décider la question, demanda un bill aux ministres pour que les droits de l'Irlande fussent définitivement fixés. M. Townshend en porta la proposition devant les communes, et presque aussitôt élevé à la pairie sous le titre de lord Sidney, il alla le soutenir devant la chambre haute. Le bill passa sans division dans les deux chambres,

La discussion relative aux préliminaires de la paix était fixée au 17 janvier. Le ministère craignait, d'un côté, le parti de lord North, qui à l'expérience des affaires joignait une grande influence sur beaucoup d'esprits, et d'un autre côté, M. Fox, sophiste dangereux, qui, sous les apparences de la candeur et de la bonne foi, savait merveilleusement exciter les sympathies du public par de grands mouvements oratoires qu'il semblait tirer de son cœur et qu'il n'empruntait qu'à son esprit. Obligé de lutter contre ces deux hommes, au risque de se montrer impopulaire, M. Pitt commençait à désespérer du succès. La coalition qui eut lieu le 16, à quatre heures du soir, entre lord North et M. Fox, après des négociations qui duraient depuis plusieurs jours, rendit l'opposition bien plus forte, en réunissant ses deux principales fractions sous le même drapeau.

Dans la chambre des pairs, toutefois, l'opposition fut vaincue. Lorsque l'adresse au roi fut proposée, lord Carlisle fit la motion d'un amendement contre lequel le ministre se prononça avec beaucoup de force. On se récria beaucoup, entre autres choses, sur la disposition qui permettait à la France de restaurer la place et le port de Dunkerque. Il démontra le peu d'importance réelle qu'avait cette clause des anciens traités; il parla au surplus de l'Angleterre comme d'un pays épuisé par la guerre; la paix n'était pas seulement utile à ses intérêts, elle était devenue d'une indispensable nécessité. Les puissances confédé-

rées, ajouta le ministre, ont une marine plus forte de 50 vaisseaux de ligne que celle de l'Angleterre; les taxes sont exorbitantes, la dette publique se monte à 247 millions de livres, le commerce décline de jour en jour; la paix est donc nécessaire, et l'on doit s'estimer heureux de l'avoir faite à des conditions honorables. Ces raisons furent accueillies par la chambre, malgré les efforts de l'opposition. 72 voix contre 51 décidèrent la question en faveur de l'adresse.

Les ministres furent moins heureux dans la chambre des communes. Quelques membres parlèrent pour l'adresse; mais l'amendement proposé par lord John Cavendish réunissait la majorité. Il était évident que l'opposition ne voudrait pas perdre le fruit de sa victoire. Lord John Cavendish revint à la charge le 21 février, et il énonça devant la chambre cinq propositions, dont l'une (c'était la quatrième) accusait les ministres d'avoir fait aux ennemis de trop larges concessions. La cinquième proposition était relative à l'abandon des royalistes qu'on avait livrés sans défense. M. Pitt s'était chargé de défendre l'administration et de se défendre lui-même des imputations dont il était l'objet particulier. Tout le monde convint que son discours fut un chef-d'œuvre d'art et d'éloquence, que ses ennemis même admirèrent; mais la coalition l'emporta de 17 voix.

Comme le succès de l'opposition semblait annoncer un changement réel dans l'administration, la chambre prononça divers ajournements successifs, afin de donner au gouvernement le temps de former de nouvelles combinaisons ministérielles; mais un mois se passa dans une espèce d'interrègne, et cependant jamais une bonne administration, marchant d'accord avec les chambres, ne fut plus nécessaire. Le licenciement des milices et des marins qu'on ne payait pas et qui réclamaient leur solde arriérée, le traité avec la France et l'Espagne qui n'était pas définitivement conclu, le traité de commerce avec l'Amérique encore à faire, les intérêts de la compagnie des Indes orientales qui s'étaient compliqués par le caractère entreprenant de Tippoo d'une part, et par les prétentions des Sikhs et des Mahrattes de l'autre: c'étaient autant de causes de trouble et d'alarme pour toute l'Angleterre.

Le roi se trouvait dans un très-grand embarras. Le seul nom de Fox le révoltait, et d'un autre côté il en voulait à lord North, qui, disait-il, l'avait abandonné au moment du danger. Il offrit la direction du ministère à lord Gower, qui déclara modestement qu'il ne se sentait pas en état de diminuer cette hostile majorité devant laquelle M. Pitt se retirait. Le roi s'adressa pour lors au

duc de Portland et même à lord North; mais comme il exigeait que le grand sceau fût remis à lord Thurlow, et qu'aux yeux de ces deux personnages lord Thurlow n'était qu'un espion de la cour, la négociation n'eut pas de suite. Le roi revint alors à M. Pitt, auquel il offrit de pleins pouvoirs et le choix de tous ses collègues. Tous les amis de Pitt le conjuraient de se prêter aux désirs du roi; mais cette majorité compacte l'effrayait. Lui jeter le gant au moment même de sa victoire, c'était l'inviter à resserrer les nœuds qui liaient ses membres; les laisser au contraire en possession du pouvoir, c'était semer parmi eux des germes de discorde qui ne tarderaient pas à éclater. L'offre du roi ne fut point acceptée.

Malgré son aversion pour Fox, George III fit pour la seconde fois appeler lord North et le duc de Portland; mais la négociation échoua encore, parce que la faction voulait avoir à sa disposition toutes les places de la maison du roi. George était alors à Windsor. Il écrivit de là dans les termes les plus pressants à M. Pitt, qui, ferme dans les principes qu'il fondait sur ses prévisions, refusa pour la seconde fois, tout en colorant son refus des termes les plus respectueux, les plus expressifs, de dévouement et de fidélité. On assure que le roi, presque désespéré, voulait se retirer dans le Hanovre, comme autrefois Guillaume voulut, dans une occasion à peu près semblable, se retirer en Hollande. «Sire, lui dit lord Thurlow, vous pouvez partir pour le Hanovre, rien n'est plus aisé; mais le retour le sera moins peut-être: Jacques II partit; mais il ne revint pas.»

Au surplus le chancelier assura le roi que la coalition, une fois au pouvoir, ne le garderait pas, car il n'était pas possible qu'elle ne se conduist bientôt de manière à se faire accuser. Il ne fallait pas beaucoup de temps, suivant lui, pour que l'événement justifiait sa prédiction.

Le roi céda aux circonstances, et suivit le conseil de lord Thurlow. La nouvelle administration fut connue au commencement d'avril; le duc de Portland, premier lord de la trésorerie, lord North et M. Fox, secrétaires d'État, en étaient les principaux membres.

Dès que le ministère fut recomposé, les chambres s'occupèrent d'abord du traité de commerce avec l'Amérique. Un bill dispensa les vaisseaux américains, lorsqu'ils entraient dans les ports de la Grande-Bretagne, de présenter des certificats, manifestes, lettres de marque et autres pièces semblables. Les vaisseaux anglais en étaient pareillement dispensés dans les ports de l'Amérique.

Il fallut songer ensuite au sort des loyalistes américains. Le congrès s'était conformé au pied de la lettre aux conventions faites lors de la signature des préliminaires; mais ses recommandations aux divers États de l'Union étaient si froidement faites, que les républicains n'en tenaient que fort peu de compte, et que les loyalistes effrayés ne voyaient de salut ou de sûreté pour eux que dans l'émigration.

Cependant les nouveaux ministres n'étaient point sur des roses; les embarras croissaient et se multipliaient autour d'eux. Pour parer aux services de l'armée, ils furent obligés de négocier un emprunt de 12 millions de livres, dont la plus forte partie fut prise par onze banquiers; le reste se trouva réparti entre quelques amis. A peine eut-on connu dans le public cet accord clandestin, qui assurait aux prêteurs un bénéfice immense, que l'opposition se déchaîna dans les deux chambres, dirigée par M. Pitt aux communes, et par lord Shelburne à la chambre des pairs. Cette opposition ébranla fortement la confiance publique dans les ministres; aussi les fonds éprouvèrent-ils une baisse considérable: le trois pour cent consolidé, qui était à 70, tomba tout d'un coup à 55. Il n'y avait jamais eu d'exemple d'une telle baisse en temps de paix.

Tandis que le défaut de confiance de la part du public rendait si difficile la position des ministres, les malversations des agents de la compagnie des Indes orientales conduisaient cette compagnie au fond d'un abîme d'où elle ne pourrait sortir peut-être que par la banqueroute. Il résulta des enquêtes reçues que l'administration de la justice était souillée de fraude et de concussion, et que le gouvernement de ces vastes contrées se trouvait livré à l'injustice, à la cupidité et à la tyrannie. Ces abus avaient amené dans les finances de la compagnie un vide qui devait aboutir à la ruine totale. Sir Henri Fletcher proposa un bill tendant à autoriser la compagnie à suspendre les paiements des sommes qu'elle devait à l'échiquier, et à emprunter 300,000 livres pour subvenir à ses besoins les plus urgents. «La situation de la compagnie est désespérée, s'écria lord Fitzwilliam, et la banqueroute inévitable, si le bill ne passe pas.» Ces paroles retentirent dans les deux chambres, et le bill passa sans beaucoup d'opposition.

Cependant M. Pitt, qui, de même que M. Burke, avait en vue des plans de réforme, mais qui ne courait pas comme lui après les vagues illusions de son imagination, attendait l'occasion de présenter à la chambre celui qu'il avait formé. Il crut l'avoir trouvée, lorsque l'agitation causée

par le changement de ministère et les discussions qui avaient eu lieu à la suite se fut assez calmée pour que la chambre pût donner son attention à des matières graves, telles que celles qu'il lui voulait soumettre. Son plan comprenait trois résolutions. La première avait pour objet d'adopter des mesures capables de prévenir la fraude et les dépenses dans les élections. Par la seconde, il aurait été déclaré que, lorsque la majorité des votants dans un bourg serait convaincue de corruption, cette majorité perdrait le droit de voter, et que la minorité non coupable acquerrait celui de voter aux élections des députés du comté. La troisième consistait dans une double mesure : ajouter 100 membres aux comtés, et abolir un nombre proportionnel de bourgs.

On eût dit que cette proposition était une pomme de discorde jetée parmi les ministres. Comme les débats qu'elle occasionna furent très-animés, les ministres ne purent s'empêcher d'y prendre part; mais on vit bien alors qu'un ministère composé d'éléments hétérogènes ne pouvait longtemps opérer d'accord. Lord North s'opposa de toutes ses forces à la motion. M. Fox, qui se trouva d'une opinion toute contraire, soutint de tous ses moyens celle qu'il avait embrassée. Sa popularité dépendait de ce qu'il allait dire : il convint que la constitution anglaise avait besoin d'être revue et amendée; que l'une de ses qualités le plus essentielles, c'était précisément la faculté de recevoir des amendements, et que c'était par la voie des amendements qu'elle pouvait se rendre parfaite.

La discussion qui s'était élevée démontrait le peu de solidité des coalitions entre hommes qui ont des opinions ou des intérêts opposés; toutefois, les résolutions de M. Pitt furent rejetées purement et simplement par la majorité.

Jaloux de la popularité qu'avait acquise M. Pitt par son plan de réforme, les ministres voulurent tenter quelque chose qui pût les populariser eux-mêmes. Sur la fin de juin, lord John Cavendish présenta un bill pour abolir certains offices de la chancellerie de l'échiquier, et limiter les salaires des employés conservés après le décès des possesseurs actuels. Il fit plus, et faisant ce que M. Pitt avait demandé cinq ou six mois auparavant, il présenta une liste de comptables qui, ayant reçu des fonds publics, n'avaient rendu aucun compte, et d'autres qui, à l'épurement de leurs comptes, étaient restés reliquataires de sommes diverses, ce qui donnait un total de plus de 44 millions de livres. Aussitôt M. Pitt proposa une adresse au roi pour le conjurer de prendre des mesures efficaces pour le recouvrement de ces

sommes immenses; et il augmenta par là sa popularité, au point qu'il se vit bientôt en état de battre la coalition et de tirer le prince de l'espèce de servitude où elle le tenait.

Peu de temps avant la fin de la session, les quakers de Londres présentèrent une pétition aux communes, pour que l'exportation des nègres fût défendue à toute sorte de personnes. Cette pétition excita au plus haut point l'attention de la chambre et celle du public : elle a servi de premier point d'appui aux généreux efforts qui ont fini par faire proscrire l'infâme trafic de chair humaine, qui durant si longtemps a déshonoré l'Europe.

L'Amérique s'était hâtée d'envoyer à Londres un chargé d'affaires, comme si elle eût voulu prendre date pour son existence comme pouvoir indépendant. Ce fut sur M. Adams que le choix du congrès tomba. On dit qu'en lui donnant audience, le roi lui adressa ces paroles remarquables : « J'ai été le dernier de mon royaume à reconnaître l'indépendance américaine; maintenant qu'elle est établie, je serai le dernier à la violer. » Mais si les Américains eurent quelque jouissance à pouvoir se dire indépendants, cette jouissance fut mêlée d'assez d'amertume pour que beaucoup d'entre eux, peut-être, regrettassent la dépendance de laquelle ils sortaient.

On s'aperçut bientôt, par expérience, qu'un gouvernement soumis à l'action séparée de treize États indépendants ne pouvait offrir ni unité dans les vues, ni promptitude dans l'exécution, ni précision et justesse dans les opérations; qu'une telle organisation donnerait en tout temps un immense avantage aux ennemis de l'ordre ou à ceux du dehors; il fallait donc s'attendre à voir l'État périr, si l'on n'adoptait sur-le-champ des mesures toutes nouvelles. Une convention composée des députés de douze États ou provinces se réunit à Philadelphie; Washington fut nommé président à l'unanimité. Cette nouvelle assemblée s'occupa uniquement de la constitution, et de ses délibérations naquit celle qui aujourd'hui encore régit la contrée, espèce de fédération dont la France voulut faire, et fit, en effet, une imitation malheureuse au commencement de sa révolution. Après une session de quatre mois, l'assemblée convoqua les électeurs, c'est-à-dire la nation entière, ceux de chaque province dans le chef-lieu, comme cela était indiqué dans la constitution nouvelle; et la nation, par ses nombreux suffrages, nomma son ancien général président des États-Unis.

Washington fut installé dans la présidence le 23 avril, c'est-à-dire qu'il fut mis à la tête d'un

gouvernement naissant, surchargé d'embaras de tout genre, et entouré d'écueils dangereux. Le trésor était vide et l'État endetté; des troubles existaient au dedans, des intrigues au dehors; l'administration des provinces, confiée à des mains peu exercées, faisait craindre partout des résultats fâcheux; un parti peu nombreux, mais fort par son crédit et son influence, hostile à la constitution, semblait compter sur un prochain bouleversement : Washington para, par sa prudence, à tous les inconvénients, et l'Amérique lui dut la paix intérieure dont elle jouit malgré tous les éléments de discorde qu'elle recérait dans son sein.

Les affaires de l'Amérique avaient reçu une solution; son émancipation était confirmée, ses intérêts commerciaux avec l'Angleterre se trouvaient réglés pour l'avantage commun. Il n'en était pas de même de l'Inde, où tout languissait sous le provisoire, depuis le bill qui avait autorisé la compagnie à suspendre le payement des sommes dues à l'échiquier. M. Fox, qui sentait qu'en se coalisant avec le parti North il avait perdu sa popularité, jaloux de M. Pitt, qui s'en entourait, convaincu d'ailleurs que le roi le souffrait et ne l'aimait pas, imagina d'attacher son nom à quelque grande mesure qui fût capable de ramener à lui la nation, et en même temps de consolider son pouvoir, même contre le gré du roi.

Le 18 novembre, quelques jours après l'ouverture de la session, M. Fox présenta son fameux projet de bill tendant à transporter à des commissaires spéciaux l'administration des affaires de la compagnie des Indes orientales. Le dérangement des finances de cette compagnie, et l'impossibilité où elle se trouvait de gouverner les vastes territoires dont elle s'était mise en possession par des moyens dont la justice ne semblait pas bien reconnue, étaient des choses trop évidentes pour qu'il fût possible de les nier. Le mal était constant, il ne s'agissait que d'y appliquer un remède efficace. Le projet voulait que l'administration fût conférée à sept commissaires nommés par un bill, et inamovibles. Un grand nombre d'articles indiquaient les fonctions des commissaires, signalaient des abus, déterminaient des améliorations, etc.; mais M. Fox eut beau vanter son ouvrage, ses promesses ne séduisirent pas tous les membres de la chambre, comme sans doute il s'y attendait. Ses amis, il est vrai, parlèrent du projet comme d'un chef-d'œuvre de raison et de génie; mais le parti opposé le représentait comme le produit dangereux d'un talent qui ne s'exerçait que pour consommer la ruine de l'Inde et de l'Angleterre.

M. Pitt se plaça dans cette circonstance à la tête de l'opposition. M. Fox, à son tour, défendit son projet, et comme la question se débattait dans la chambre des communes, la compagnie des Indes demanda, par une pétition, qu'il lui fût permis de faire entendre ses observations contre la mesure par l'organe de son conseil. La cité de Londres, à son tour alarmée, fit entendre aussi des réclamations. Elles furent tout à fait inutiles, et le bill passa dans la chambre à une grande majorité.

Le bill parut à la chambre des pairs le 9 décembre, et la première lecture lui fut favorable; mais à la seconde lord Camden demanda qu'il fût rejeté. Pour obtenir ce résultat, il fit valoir de puissantes considérations. «Que le bill passe, dit-il en finissant, et bientôt nous verrons le roi d'Angleterre et le roi du Bengale se disputer la supériorité dans le parlement britannique.» Après un débat violent, le bill fut repoussé par une majorité de 19 voix. On assure que le changement qui s'opéra dans les opinions des pairs entre la première et la seconde lecture du bill provenait de l'influence secrètement exercée au nom du roi sur les esprits. Le roi, bien que manquant de confiance dans ses ministres, avait cependant approuvé le projet du bill; mais au moment de la discussion qui eut lieu aux communes, plusieurs membres de l'opposition dirent avec chaleur que si le bill passait et se convertissait en loi, c'en était fait de la prépondérance de la couronne. Lord Temple eut une longue conférence avec le souverain, lui expliqua comment le bill tendait directement à circonscire en d'étroites limites la prérogative royale. Le roi, alarmé, autorisa formellement lord Temple à dire à ses collègues qu'il regarderait comme ses ennemis tous ceux qui voteraient pour la mesure.

Il s'éleva là-dessus une question incidente qui ne manquait pas d'importance. Considérant comme inconstitutionnel l'emploi du nom du roi dans les délibérations du parlement, dans le dessein d'influer sur les opinions, M. W. Baker, organe des ministres, proposa à la chambre de prendre une résolution conforme, ce qui, en effet, eut lieu après un débat animé. M. Erskine fit pareillement déclarer que quiconque conseillerait au roi d'empêcher ou d'interrompre les poursuites relatives aux affaires de la compagnie des Indes serait réputé ennemi du pays.

Le roi rendit inutiles ces résolutions hostiles de la chambre. Sans consulter personne, et ne suivant que ses propres inspirations, il envoya prendre les sceaux aux deux secrétaires d'État lord North et M. Fox, et il les remit aux mains

de lord Temple, qu'il chargea d'envoyer sans délai à tous les autres ministres leur destitution. M. Pitt fut appelé à remplir la première place. Il l'avait refusée quelques mois auparavant; il crut maintenant devoir l'accepter, bien qu'il ne se dissimulât aucun des embarras qu'il allait rencontrer. Il entendait dire autour de lui qu'il ne tiendrait pas un mois à son poste; mais il déclara qu'il ne reculerait pas devant la position qu'il s'était créée, et qu'il n'abandonnerait pas son souverain.

M. Pitt trouva même moins difficile qu'on ne le croyait la formation d'un nouveau ministère. Le marquis de Caermarthen prit la place de M. Fox, et lord Sidney celle de lord North; le comte Gower eut la présidence du conseil; le duc de Rutland, le sceau privé; lord Thurlow fut réintégré dans ses fonctions de lord chancelier, et le duc de Richmond devint grand maître de l'artillerie; sir George Yonge fut fait secrétaire de la guerre; lord Howe, premier lord de l'amirauté; M. Dundas, qui fut par la suite l'un des plus fermes appuis du ministère, trésorier de la marine.

Fatigué des inquiétudes que lui avait causées la coalition du représentant de l'aristocratie avec l'homme qui aspirait à la plus grande popularité, le roi se livra tout entier aux espérances de calme et de repos que lui assurait un ministère de son choix; mais les nouveaux ministres ne pouvaient épargner au roi les vives sollicitudes dont il avait été assailli pendant plusieurs mois, qu'aux dépens de leur propre tranquillité, M. Pitt surtout, qu'on regardait comme le chef de l'administration et contre qui se dirigeaient toutes les attaques des confédérés. Il avait beau fonder toutes ses propositions sur l'intérêt du pays, se conduire avec une prudence qu'on eût trouvée à peine dans un homme mûri par l'âge (il n'avait pas encore vingt-quatre ans), soutenir ses opinions de toutes les ressources de l'éloquence, l'intraitable majorité rejetait toutes ses propositions avec une persévérance désespérante. On parlait sur le ton de la pitié de la téméraire folie de ce jeune homme, de son ambition précoce, de sa présomption. M. Fox l'appelaït dédaigneusement une ombre de ministre.

Pour l'embarrasser davantage, l'opposition retarda la discussion du bill des subsides; elle savait qu'avant de l'obtenir on ne pouvait payer les intérêts de la dette nationale, ni par conséquent songer à dissoudre le parlement, ce que beaucoup d'amis de M. Pitt lui conseillaient. Les circonstances étaient en effet telles que la dissolution semblait le seul moyen qu'on pût employer pour se délivrer de cette opposition ennemie.

Mais Pitt considéra que l'opinion publique ne s'était pas encore clairement prononcée; que la coalition n'avait pas encore assez excité contre elle le murmure, le reproche ou le mépris; que le peuple n'avait pas encore remarqué tout ce qu'il y avait d'inconstitutionnel et de tendances dangereuses dans le bill Fox sur les affaires de l'Inde: il voulut attendre que les événements produisissent sur l'opinion leur effet naturel; que les écrivains attachés à la royauté eussent déchiré le voile dont la coalition s'enveloppait; que les tenanciers et les capitalistes apprissent à se méfier de l'ambition des coalisés; que lui-même, qui se glorifiait d'une conduite sans tache, joutt de toute la considération à laquelle il avait droit. Il se détermina donc à suivre jusqu'au bout l'épreuve qu'il avait tentée avec le parlement actuel. S'il échouait, il aurait toujours la dissolution pour dernière ressource; si au contraire il avait le bonheur de réussir, il prouverait, par son succès même, que la coalition s'était moins soutenue par la solidité de ses principes que par l'intrigue et par le patronage de quelques seigneurs mécontents.

Au fond, M. Pitt avait besoin de courage et de fermeté pour résister comme il le fit à toutes les attaques auxquelles il fut exposé, et qui commencèrent le 22 décembre par une adresse au roi pour le supplier de ne point dissoudre le parlement avant que les affaires de l'Inde eussent reçu une solution définitive. M. Bankes, au nom de M. Pitt, déclara qu'il n'était nullement dans l'intention du ministre de conseiller la dissolution. Cette déclaration ne parut pas suffisante; et la motion pour l'adresse fut adoptée. Le roi répondit qu'il n'entendait nullement interrompre la session par prorogation ou dissolution. L'audacieuse majorité, ne se trouvant pas satisfaite d'une réponse qui ne lui garantissait de durée que pour la session actuelle, défendit par une résolution au lord de la trésorerie d'accepter de nouveaux billets des Indes orientales, avant que la compagnie eût prouvé à la chambre qu'elle avait les moyens de payer ses créanciers.

Ainsi la chambre des communes arrêtait arbitrairement l'exécution d'un acte solennel du parlement, par lequel il était permis aux lords de la trésorerie d'autoriser les directeurs à recevoir et accepter tous billets venant de l'Inde.

Telle est la marche ordinaire des assemblées qu'anime un esprit d'opposition, ou, pour mieux dire, un esprit de révolte contre le gouvernement qui refuse de se soumettre au joug qu'elles veulent lui imposer. Elles commencent par alléguer le bien public, car c'est derrière ce nom

que se cachent presque toujours les intentions les plus hostiles; ensuite elles font ostentation de leurs droits, cherchent à les étendre, passent peu à peu à l'usurpation des pouvoirs, et par cette usurpation arrivent à la révolte ouverte. Ici l'opposition triomphante se promettait le renversement de l'administration; elle voulait y parvenir, n'importe par quels moyens, et elle ne craignait pas de blesser le roi lui-même dans ses opinions ou dans ses penchants; mais si elle était puissante, opiniâtre, inflexible dans ses volontés, elle trouvait dans le prince et dans le ministre un caractère ferme, incapable de céder à la crainte, et disposé à soutenir la lutte avec persévérance. Le ministre joignait à ces qualités beaucoup d'adresse, de pénétration et d'aptitude à choisir le moment favorable. Ce fut en se servant de tous ces avantages qu'il parvint enfin à subjuguier cette opposition formidable, qui lui avait juré une guerre à outrance.

Le public attendait avec grande impatience le 12 janvier, jour marqué pour la réouverture de la session. Après la prestation de serment de quelques membres nouvellement élus, MM. Fox et Pitt voulurent à la fois prendre la parole, le premier demandant à développer sa motion d'ordre du jour relative au comité chargé d'informer sur l'état de la nation, et le second comme porteur d'un message du roi, relativement au transport des troupes allemandes qui étaient encore en Amérique. Le président, appelé à décider entre les deux orateurs la question de priorité, accorda la parole à M. Fox, à moins que celui-ci ne voulût la céder au porteur du message royal. M. Fox répondit insolemment que le message du roi pourrait être entendu après que la chambre se serait occupée d'affaires bien plus importantes, et il persista à demander l'ordre du jour. M. Pitt et M. Dundas firent d'impuissants efforts pour arrêter les entreprises de l'opposition. Deux motions de lord Surrey passèrent, l'une sans division, l'autre à la majorité. Par la première, il était déclaré que, dans les circonstances où l'on se trouvait, il fallait une administration en qui la nation eût confiance; il était dit dans l'autre que l'administration actuelle n'avait point la confiance publique.

M. Pitt ne manqua pas d'informer le roi de ce qui se passait à la chambre, et le roi lui répondit de manière à l'encourager, et même à augmenter son zèle, en lui donnant la certitude que son appui ne lui manquerait pas. «Je serai aujourd'hui à Londres, disait le roi dans la lettre, et je pourrai ce soir conférer avec M. Pitt, s'il le juge nécessaire. A tout événement, il me trouvera prêt

à prendre toutes les mesures qui me seront proposées pour résister à la faction et la combattre jusqu'à mon dernier moment; car jamais je ne me soumettrai à elle. Si, malgré moi, elle triomphe, mon parti sera bientôt pris, et j'aurai le courage de me résigner.»

M. Pitt ne manqua pas de voir le roi dès que la nuit fut venue, et il en reçut de vive voix l'assurance la plus positive de son intention de le soutenir de tout son pouvoir, ce qui tripla, non la bonne volonté, mais les forces morales du ministre.

Le 14 du même mois, le ministre présenta son projet de bill pour le gouvernement de l'Inde; il était basé sur des principes sages. Tout ce qui concernait le commerce restait à la charge de la compagnie elle-même; des commissaires nommés par le roi devaient former une espèce de comité d'inspection qui pourrait s'opposer à ce qu'il fût pris des mesures politiques. Mais la chambre des communes était encore tout entière sous l'influence de Fox, qui parla longuement contre le projet; toutefois un jour fut fixé pour procéder à la première lecture.

Ce jour venu, on commença par rendre compte d'une pétition du comité d'York, tendant à ce que le peuple fût à l'avenir représenté au parlement d'une manière plus égale. M. Pitt soutint la pétition, et demanda qu'elle fût prise en considération, malgré l'opposition de lord North et de quelques autres. Là-dessus, lord Surrey prit occasion de dire que les tenanciers du Yorkshire avaient la plus grande confiance dans M. Pitt, parce qu'ils savaient qu'il désirait la réforme et qu'ils ne pensaient pas qu'il eût voulu faire partie d'un cabinet qui la repousserait. M. Pitt, en répliquant, remercia les tenanciers du Yorkshire de la bonne opinion qu'ils avaient de lui; mais il ajouta qu'il ne s'était nullement engagé à ne jamais faire partie d'un cabinet où se trouverait quelque membre opposé à la réforme. Il serait à peu près impossible, dit-il encore, de former un tel cabinet, et les opinions sur ce point varient si fort, que s'il fallait attendre l'unanimité dans l'administration, le pays resterait sans administrateurs. M. Fox convint que l'observation était vraie; la pétition fut en conséquence mise sur le bureau.

Le bill sur l'Inde de M. Pitt avait été lu une première fois, et l'impression en avait été ordonnée. Le jour pour la seconde lecture fut fixé au vendredi suivant. Tout à coup, et lorsqu'on s'y attendait le moins, lord Charles Spencer invita la chambre à prendre une résolution portant qu'il était nécessaire d'avoir des ministres qui eussent en même temps la confiance du pays et celle de la

chambre, et que les ministres actuels ne la posédant pas, ils ne pouvaient rester en fonctions sans qu'il y eût violation des principes constitutionnels, et préjudice aux intérêts du roi et du peuple.

M. Powis s'éleva avec force contre cette motion, qu'il nomma intempestive, prématurée, injuste et sans précédents. Toutefois, il désapprouva hautement la manière dont M. Pitt était entré au ministère. Il blâma tout aussi librement M. Fox de sa coalition avec lord North. Il avait longtemps désiré l'union franche et sincère de MM. Fox et Pitt; mais il croyait que la présence de lord North serait un obstacle invincible à l'accomplissement de ce vœu. M. Fox dit, en répondant à M. Powis, qu'il n'avait jamais cherché à s'unir à aucun parti; que néanmoins il n'avait pas repoussé l'union qui lui était offerte, lorsqu'elle était fondée sur une base solide; que c'était par là que se distinguait sa coalition avec lord North; que les ministres actuels n'étaient entrés au ministère que par une véritable conspiration contre la constitution. Ce qui, ajouta-t-il, ne l'empêchait pas de rendre justice au noble caractère du jeune ministre qui tenait en ses mains les rênes du gouvernement.

M. Dundas défendit le ministère avec non moins de force et d'énergie que de raison et de talent. Il finit par un appel à la partie indépendante de la chambre. « Montrez, dit-il, cette fermeté de caractère, cette sage modération qui doit distinguer les représentants de la nation anglaise... Que la chambre y prenne garde, sa conduite de ce soir aura des conséquences sérieuses; car elle dira ce que c'est que la constitution de notre pays. S'arroger des pouvoirs et des privilèges qui ne nous appartiennent pas, c'est renverser la constitution. Nous allons maintenant vers ce précipice: nous voulons exercer le droit de faire les ministres; nous méconnaissions le choix fait par le roi, sans aucune cause, et surtout sans jugement. »

M. Pitt prit ensuite la parole, et des hommes non prévenus auraient été convaincus; mais la majorité était toujours sous la main de l'opposition: la résolution fut adoptée par 205 voix contre 184.

La chambre s'était ajournée au mardi suivant. Plusieurs membres, dès le commencement de la séance, témoignèrent un désir ardent de voir un rapprochement s'opérer entre M. Fox et le ministre. Celui-ci répondit aux propositions qui lui furent faites qu'il ne demanderait pas mieux que d'accéder aux désirs que lui montraient tant de personnes dignes de toute sa considération; mais il ajouta ces mots empruntés à son adversaire:

que l'union de deux hommes ne peut être regardée comme durable et solide qu'autant qu'elle est fondée sur la raison et la justice; que, sans cette condition, elle ne pourrait que produire des résultats fâcheux. Cette réponse fit évanouir l'espérance qu'on avait eue.

M. Fox avait espéré de la résolution de lord Charles Spencer, que les ministres résigneraient leurs fonctions; et, d'un autre côté, comme il n'était pas bien certain de conserver longtemps sa majorité, il jugea prudent, avant de mettre en avant quelque proposition qui l'intéressât personnellement, de soumettre à l'épreuve des votes de la chambre le bill sur l'Inde de son adversaire. Cette épreuve lui réussit, et le bill Pitt fut rejeté; mais l'opposition n'eut ce jour-là qu'une majorité de 8 voix (222 contre 214). Enflé de sa victoire, Fox, pour en recueillir tout le fruit, proposa aussitôt à la chambre son propre bill, auquel il avait fait quelques changements, bien qu'il l'eût établi sur les mêmes bases.

La chambre lui ayant permis de développer sa proposition, il commença par interpellier indécemment le ministre de déclarer si, pour empêcher les progrès du bill, il n'était pas dans l'intention de dissoudre le parlement. M. Pitt ne répondit pas, et toutes les interpellations qui lui furent adressées par d'autres membres ne purent le contraindre à rompre le silence. Le général Conway poussa l'oubli des convenances jusqu'à le sommer de répondre, et d'expliquer sa conduite *sur son honneur*. « Les ministres actuels, dit-il, sortis de l'ombre, ne se maintiennent qu'à force d'artifice. Ils se disposent à prononcer la dissolution du parlement, après qu'ils auront envoyé leurs agents dans le pays pour gagner et acheter les électeurs. »

M. Pitt prit alors la parole: ce fut pour rappeler à l'ordre le général Conway, qu'il somma de spécifier en quelle occasion les agents du ministère avaient corrompu des électeurs; mais c'était là une assertion hasardée sans aucune preuve. « Il n'est point d'arguments, dit-il, quelque artificieux qu'ils soient, il n'est point d'expressions amères ou menaçantes, prononcées avec l'intention de me pousser à bout, qui soient capables de me tirer de la route que je me suis tracée après mûre délibération. Des membres isolés de la chambre n'ont pas le droit d'exiger de moi que je réponde à des questions qui peuvent avoir une grande portée, et je ne saurais être obligé de subir ici des interrogatoires dans une langue rude et grossière qui n'est pas la mienne. » Il fit ensuite sentir au général Conway l'inconvenance des termes qu'il avait employés en s'adressant, lui que

les années auraient dû rendre calme et modéré, à un homme encore très-jeune, en qui la fougue naturelle à son âge pourrait faire à peine excuser l'intempérance de langage. *Si nullâ aliâ re*, lui dit-il, en empruntant le mot du jeune Scipion au vieux Fabius, *modestiâ certè et temperando linguam, adolescens senem vicero.*

Fox et les chefs de l'opposition continuèrent tour à tour d'employer les menaces, la ruse, les instances au nom du bien public. M. Pitt garda un silence imperturbable. Fox, pouvant à peine contenir sa fureur, demanda l'ajournement de la discussion au lendemain : il était alors deux heures du matin. Le lendemain venu, la séance s'ouvrit par un discours de M. Powis, qui se sentait probablement si ému que ses larmes coulèrent abondamment, et que plus d'une fois les sanglots entrecoupèrent sa voix. Mais tout ce qu'on put obtenir de M. Pitt, ce fut la promesse que le parlement ne serait pas dissous avant le lundi suivant, jour auquel la chambre s'ajourna.

Le roi, instruit par M. Pitt de tout ce qui avait lieu dans les deux chambres, entretenait avec lui une correspondance très-active. « La chambre des lords, disait-il dans une de ses lettres, sentira, je l'espère, qu'établie par la sagesse de nos ancêtres pour empêcher les usurpations de pouvoir, tant de la part de la couronne que de la part des communes, elle doit remplir aujourd'hui ces nobles fonctions; car le moment est venu. Si cette chambre n'usait pas de sa prérogative, la constitution ne tarderait pas à être changée; et si les deux derniers privilèges de la couronne lui étaient ravis, celui de refuser sa sanction aux bills passés dans les deux chambres, et celui de pouvoir à son gré choisir ses ministres, je ne pourrais moi-même m'empêcher de penser que ma présence dans ce pays serait devenue inutile, et que je ne saurais même, en honneur, y rester davantage. »

Pendant que le roi écrivait ainsi, la chambre des lords délibérait sur le parti qu'elle avait à prendre. Elle se souvenait des contestations qui avaient existé le siècle précédent entre les deux chambres, et des troubles qui en avaient été la suite : elle ne voulait pas en renouveler le scandale, et pourtant elle voulait manifester son opinion sur la question. Dès le 4 février, le comte d'Effingham proposa deux résolutions. Il était déclaré par l'une que toute tentative de l'une des deux branches de la législature pour suspendre l'exécution de la loi, en s'arrogeant un pouvoir discrétionnaire, était inconstitutionnelle. La seconde décidait que le pouvoir de nommer aux grandes charges du gouvernement exécutif appartenait au roi seul; que la chambre, au surplus,

avait à cet égard pleine et entière confiance en la sagesse du souverain. La première résolution passa à la majorité de 100 voix contre 53; la seconde ne causa pas de division.

D'un autre côté, l'opinion publique commençait à se prononcer en faveur du jeune ministre qui savait résister avec tant de succès et de talent à tous les efforts d'une opposition puissante, et se défendait avec un courage inébranlable contre les attaques dont il était l'objet. Ces dispositions du public se manifestèrent dans les adresses qui furent envoyées au roi de plusieurs points de l'Angleterre. Aussi les amis de M. Pitt lui conseillaient-ils de prononcer la dissolution. Cette mesure l'aurait tout d'un coup délivré des hostilités de la chambre des communes; mais, éclairé par son propre génie à défaut d'une longue expérience, il voulut attendre le moment où il pourrait faire à la nation un appel qui n'eût point de danger. Il résista même sur ce point aux désirs du roi, qui lui écrivait : « Soyons hommes, lorsqu'il s'agit de sauver le pays; si nous ne pouvons délier les nœuds, rompons-les. Les demi-mesures sont presque toujours inutiles, et plus d'une fois elles sont nuisibles. » Ce qui détermina M. Pitt, ce fut la considération que l'esprit public n'était pas encore assez ferme; de sorte que si les mêmes hommes revenaient à la chambre, le roi n'aurait qu'à prendre la route du Hanovre, et lui-même celle de la Tour.

Cependant l'opposition redoublait chaque jour d'efforts pour obtenir le renvoi des ministres. M. Coke, député de Norfolk, fit la motion expresse que la chambre demandât formellement cette mesure. M. Dundas combattit la motion qui fut soutenue par M. Fox. La motion fut accueillie par une majorité de 19 voix. M. Coke, poursuivant sa carrière victorieuse, demanda que la résolution que la chambre venait d'adopter fût présentée au roi par une députation de ceux de ses membres qui faisaient partie du conseil privé : ce qui fut ordonné; après quoi la chambre s'ajourna au 5 février; mais ce fut seulement le 18 que le roi fit connaître sa réponse par l'organe de M. Pitt. Celui-ci déclara que le roi, après avoir mûrement examiné la question et le vœu de la chambre, n'avait pas jugé à propos de renvoyer ses ministres, et que ceux-ci n'avaient pas cru non plus devoir se démettre de leurs fonctions.

Il serait difficile d'exprimer tous les sentiments haineux que le message royal excita dans le cœur de M. Fox. Sa colère éclata d'abord dans ses paroles : il eut la témérité de comparer le temps présent à celui de Charles I<sup>er</sup>, et il osa insinuer que le résultat pourrait être semblable; mais

bientôt, convaincu que les résolutions de la chambre ne faisaient d'impression ni sur l'esprit du roi, ni sur celui de ses ministres, Fox tenta d'entraîner la chambre à des mesures plus violentes.

Il était alors question dans la chambre des sommes à allouer pour les dépenses de l'artillerie; Fox crut trouver là ce qu'il cherchait: l'occasion d'empêcher la chambre de voter les subsides. Dans un discours extrêmement adroit, il tâcha d'abord d'alarmer la chambre en soutenant que le but réel du ministère était d'ôter à la chambre toute son importance; ensuite, il parla du désir sincère qu'il avait de voir s'établir la paix intérieure, et il finit par demander à la chambre de s'ajourner, pour qu'elle pût se mettre en état de décider en connaissance de cause. M. Pitt s'opposa de toutes ses forces à cet ajournement, qui n'était, dit-il, qu'un prétexte pour arrêter la discussion du bill des subsides. Mais l'ajournement fut prononcé par une majorité de 12 voix seulement. Les amis de M. Pitt le félicitèrent de cette diminution de la majorité, diminution qui faisait espérer que bientôt il aurait l'avantage.

Le lendemain, sur une motion de M. Powis, le ministre prononça, dit-on, un des plus beaux discours qui jamais aient été entendus dans la chambre des communes. Il répondit à tout, détruisit toutes les objections, démasqua l'opposition, découvrit ses desseins secrets, attaqua directement M. Fox, défendit les ministres, et se défendit lui-même contre l'imputation de n'être que des machines que le roi faisait mouvoir à son gré; repoussa, non sans laisser voir son indignation profonde, l'offre qui lui avait été si souvent faite de subir l'influence dominatrice de M. Fox; s'éleva, avec non moins de force que de logique, contre l'intention de ce dernier d'arrêter le vote des subsides; parla de la prérogative royale avec autant de mesure et de justesse qu'aurait pu le faire l'homme le plus versé dans la science de la législation anglaise; finit enfin par déclarer que, s'il restait à son poste, ce n'était ni parce qu'il cherchait à braver la chambre, ni parce qu'il désirait conserver le pouvoir, ni par point d'honneur personnel; qu'il le retenait parce qu'il était convaincu que l'intérêt du pays l'exigeait ainsi. « Mon parti est pris, s'écria-t-il en terminant, je suis à mon poste comme dans une forteresse, et je m'y défendrai. »

Ce discours excita l'admiration de beaucoup de membres, qui tous s'étonnèrent de la variété des connaissances qu'il supposait dans son auteur, et de l'heureuse facilité qu'il avait à saisir tous les

tons, et à passer sans effort d'une matière à l'autre; mais la motion de M. Powis n'en fut pas moins adoptée par une majorité de 20 voix. Fox fit aussitôt accueillir un projet d'adresse au roi pour le prier de renvoyer ses ministres; mais cette nouvelle adresse n'eut pas plus de succès que celles qui l'avaient précédée. Il en fut de même des tentatives de rapprochement qu'on fit pour la seconde fois entre l'opposition et M. Pitt. Elles n'eurent aucun résultat.

La réponse ferme autant que mesurée du roi à l'adresse de la chambre porta au plus haut degré le mécontentement de l'opposition, qui devenait d'autant plus violente qu'elle avait moins d'espoir de succès. La chambre s'occupait alors du chapitre des dépenses de la marine; une proposition d'ajournement eut lieu: c'était un moyen de retarder l'allocation des subsides. M. Pitt s'éleva contre cette mesure avec tant de force, il peignit de couleurs si vives les dangers qui pouvaient résulter de ce retard, que l'ajournement ne fut prononcé qu'à la majorité de 7 voix. Ce résultat prouvait qu'il y avait eu des transfuges, et la faction en fut si alarmée, qu'elle ne voulut pas renouveler l'épreuve lorsqu'il fut question des autres dépenses. Seulement elle fit voter une seconde adresse au roi, dans laquelle il serait dit que la chambre des communes avait incontestablement le droit de conseiller le roi dans l'exercice de sa prérogative, et qu'en vertu de ce droit elle demandait formellement le renvoi des ministres. L'adresse fut présentée le 4 mars. Le roi y répondit comme il l'avait déjà fait.

Fox, désespérant alors de sa cause, voulut en revenir aux motions d'ajournement chaque fois qu'il s'agissait des subsides; mais, comme il n'ignorait pas qu'un changement favorable au ministère s'était opéré dans l'esprit public, et qu'il eût été dangereux que les députés fussent renvoyés vers leurs commettants en ce moment critique, il imagina de faire voter par la chambre un bill contre les actes séditeux, lequel devait être renouvelé de mois en mois. M. Pitt s'opposa fortement à cette mesure, mais il eut encore contre lui une majorité de 9 voix. Cette majorité pourtant était si faible que les auteurs de la mesure crurent sage de l'abandonner, comme on avait abandonné celle des ajournements. Fox, pour dernière ressource, proposa encore une adresse au roi pour exprimer la douleur profonde qu'avait causée à la chambre la réponse qu'il avait faite à son adresse précédente, réponse que ses ministres lui avaient suggérée. De vifs débats s'élevèrent sur cette proposition, qui, à la fin, ne fut acceptée qu'à la majorité d'une seule voix, ce

que le parti lui-même regarda comme une défaite.

M. Pitt se hâta d'envoyer au roi le rapport de ce qui s'était passé dans la soirée orageuse du 8 mars, et le roi lui répondit immédiatement pour lui témoigner sa vive satisfaction, et l'espérance que, par une conduite ferme et sage, il finirait par enlever à l'opposition quelques partisans, et qu'une fois en minorité, elle ne tarderait pas à se dissoudre. « C'est avec le plus grand plaisir, dit-il en terminant, que je considère que c'est par la prudence d'un seul homme et la rectitude de ses vues que ce changement s'est fait dans la chambre des communes; mais cet homme aussi pourra dire sans orgueil qu'en me soutenant il a sauvé la constitution, l'ouvrage le plus parfait qui soit sorti de la main des hommes. »

Le jour suivant, la chambre se forma en comité pour délibérer sur le bill contre les actes séditeux (*mutiny bill*), et il fut voté, non pour un mois, comme le prétendait M. Fox, mais pour le terme ordinaire d'une année, ce qui rendit complet le triomphe de M. Pitt. M. Powis dit en se lamentant que la chambre était subjuguée.

Cette victoire du roi et de son ministre sur une faction ambitieuse fut célébrée par tout le royaume. Un grand nombre de villes et de corporations firent parvenir au roi des adresses : on lui rendait grâce pour avoir renvoyé son ancien ministre, et on lui promettait de concourir efficacement au succès de toutes les mesures qui auraient pour but la défense des justes droits de sa couronne. Le ministre reçut aussi de nombreuses adresses, qui toutes renfermaient une approbation complète de sa conduite, et l'invitation de persévérer dans la défense des principes constitutionnels (1).

M. Fox et ses amis n'avaient point perdu l'espérance de reprendre la majorité, si toutefois le parlement n'était pas dissous : aussi craignaient-ils la dissolution par-dessus tout. Ils devinaient les motifs qui avaient empêché M. Pitt de leur porter le coup fatal : il n'avait pas voulu y paraître contraint; mais, après sa victoire, oublierait-il les contrariétés qu'il avait éprouvées? M. Fox

(1) M. Pitt méritait ces éloges : sans autre appui que ses talents, la fermeté de son caractère, son désintéressement connu et sa grande réputation d'intégrité, il triomphait d'une opposition puissante dirigée par des hommes qui avaient pour eux la naissance, l'illustration, la richesse, le crédit, et l'habileté. Nous nous glorifions d'être Français, mais nous ne craignons pas de dire que M. Pitt a été le plus grand ministre qui jamais ait tenu les rênes d'un gouvernement. N'oublions pas qu'au moment de sa grande victoire sur l'opposition, M. Pitt n'avait que vingt-quatre ans.

pensa qu'en acquiesçant aux mesures du gouvernement, l'opposition désarmerait M. Pitt, et l'empêcherait de prononcer la dissolution. Il n'était pas aisé de faire prendre le change au ministre. L'esprit public s'était d'ailleurs trop fortement prononcé en sa faveur pour qu'il laissât échapper cette occasion de recomposer la représentation nationale; mais, malgré les interpellations pressantes de lord North, du général Conway, et de plusieurs autres, il ne se laissa point pénétrer; et ce ne fut que le 24 mars que la chambre apprit de la bouche du roi que sa dissolution était arrêtée. Elle fut, en effet, prononcée le lendemain.

Le triomphe de M. Pitt n'était pas seulement d'honneur et de gloire; il était encore d'avantage et d'utilité pour le pays et pour la couronne. Les élections avaient, en général, répondu aux espérances du ministre. 160 membres de l'ancienne opposition n'avaient pas été réélus : on les désigna par le nom plaisamment expressif de *martyrs de Fox*. La coalition aristocratique fut complètement détruite; et quand le nouveau parlement se fut réuni, le 18 mai, le ministère obtint à la discussion de l'adresse une grande majorité.

La chambre eut à s'occuper d'abord de deux objets qui méritaient toute son attention : la situation des finances du pays, et l'état de l'Inde orientale. Sur le premier objet, on constata qu'il y avait eu tous les ans un déficit de 2 millions de livres sur le produit des taxes imposées pendant la guerre d'Amérique. Il existait de plus une dette immense non encore amortie et dont il fallait payer les intérêts, de sorte que le déficit annuel pouvait être estimé à 3 millions au moins. M. Pitt était convaincu que pour apporter au mal un remède efficace, il fallait commencer par relever le crédit public, et que ce premier résultat ne pourrait s'obtenir qu'en établissant des taxes nouvelles, et en augmentant celles qui déjà existaient. Mais plus de 40,000 personnes se livraient à la contrebande, ce qui causait au trésor un préjudice immense. Un bill contre la contrebande passa dans les deux chambres, et divers règlements furent faits pour que les consommateurs trouvasse de l'avantage dans l'acquisition des denrées légalement importées. Divers bills furent aussi rendus relativement aux thés, aux esprits fabriqués en Angleterre, et à d'autres objets sujets à des droits. Tous ces bills furent généralement approuvés, et leur effet répondit aux espérances qu'on avait conçues.

Le 30 juin, le ministre présenta son budget, et ce budget était extrêmement chargé, mais il pouvait dire qu'aucune des énormes dépenses qui

l'enflaient d'une manière effrayante n'était son ouvrage. Il sut parer à tout ; la dette nationale, le fonds d'amortissement, les subsides de l'année, tout fut réglé ; et le crédit public se releva si bien, que M. Fox ne put s'empêcher de dire qu'on ne pouvait donner trop d'éloges au ministre. Dans les taxes qu'il fut obligé d'imposer, on n'en désapprouva qu'une seule, celle qui pesait sur le charbon. On trouva qu'elle retombait sur le pauvre et sur les manufactures ; et le ministre, se rendant aux représentations qui lui furent faites, supprima cette taxe, qu'il remplaça par d'autres droits sur l'or, l'argent et le cuir exportés, sur les chevaux de course, le port des lettres, etc.

Le public et la chambre adoptèrent pour ainsi dire avec enthousiasme toutes les innovations financières de M. Pitt. Cette première preuve de ses talents administratifs donna l'espérance que son projet sur le gouvernement de l'Inde répondrait à la fois aux vœux et aux besoins de l'Inde et de l'Angleterre. Ce projet parut enfin, et il fut adopté par les deux chambres, malgré la vive opposition de M. Fox aux communes, et de lord Carlisle à la chambre haute.

En voici les principales dispositions :

Dix commissaires nommés par le roi, et révocables, sur lesquels six devaient avoir la qualité de conseiller privé, y devaient le chancelier de l'échiquier et un secrétaire d'État, et les autres quatre avoir des charges du gouvernement assez largement rétribuées pour qu'il ne fût pas nécessaire de leur assigner des appointements, formeraient un bureau de direction, ayant droit d'inspecter et de surveiller le gouvernement civil et militaire de la compagnie, et l'emploi de ses revenus. Le conseil devait résider à Londres. Les directeurs de la compagnie ne pouvaient rien faire, rien entreprendre, sans l'autorisation de ce conseil, dont les décisions pouvaient au surplus être attaquées par l'appel au roi en son conseil.

Dans l'Inde, il devait y avoir trois conseils, composés chacun d'un président et de trois membres ; mais le conseil du Bengale avait sur ceux de Madras et de Bombay une sorte de prééminence. Les directeurs restaient chargés de nommer les gouverneurs, les commandants en chef, et en général tous les employés ; mais le roi et les directeurs pouvaient rappeler le gouverneur général et tous les autres employés. Le gouvernement de l'Inde ne pouvait, sans le consentement des directeurs, faire aucun traité d'alliance offensive, ni déclarer la guerre à aucun État voisin, à moins que celui-ci n'eût commencé les hostilités.

M. Fox, comme nous l'avons dit, s'opposa de

toutes ses forces à ce que ce bill passât ; il parla de nouveau du sien. Il les compara l'un à l'autre ; mais la chambre comprit très-bien qu'en abolissant la cour des directeurs, M. Fox plaçait toute l'autorité réelle dans la main des commissaires, et qu'il créait un État dans l'État, puisque ces commissaires devaient être indépendants des ministres du roi, tandis que dans le système de M. Pitt, la couronne conservait ses droits de surveillance et de suzeraineté.

Le roi, extrêmement satisfait, écrivit à son ministre une lettre très-flatteuse, par laquelle, au surplus, il ne faisait que se conformer à l'opinion que la nation avait conçue elle-même. Les ennemis du ministre lui reprochaient sa jeunesse et son inexpérience ; mais bientôt nul n'osa dire qu'il entreprit des choses au-dessus de ses forces, quoique tous convinssent que jamais ministre n'avait eu à soutenir une aussi lourde charge. Riche de la confiance du peuple et de celle du souverain, M. Pitt ne voulut perdre ni l'une ni l'autre. Aussi consacra-t-il les derniers mois de l'année à mûrir divers projets qu'il voulait soumettre aux chambres à la session prochaine, et dans lesquels il avait cherché à ménager également et à concilier les intérêts de la nation et ceux de la couronne.

Le roulement clôtura sa session vers la fin du mois d'août ; mais ce ne fut qu'après la passation d'un bill vraiment populaire, proposé par M. Dundas. Lorsque les Écossais s'étaient révoltés, en 1715, et trente ans plus tard, ils avaient expié par des amendes et des confiscations leurs inutiles efforts en faveur des descendants de leurs anciens rois ; et dans beaucoup de familles qui avaient été atteintes autrefois par des condamnations, il se trouvait aujourd'hui des hommes franchement dévoués au gouvernement et au roi. Ce fut sur ces considérations que M. Dundas fit sa motion, qui tendait à restituer aux héritiers de ces familles tous les biens confisqués. Mais comme ces biens se trouvaient grevés à l'époque des confiscations de sommes équivalant à 80,000 livres environ, et qu'il était juste que ces biens ne retournassent qu'avec leurs charges aux anciens propriétaires, M. Dundas ajouta pour condition à la restitution, que la somme énoncée de 80,000 livres serait employée à la confection de divers travaux publics, notamment ceux du canal de jonction des détroits de Forth et de Clyde. Cette motion excita la sympathie de la chambre des communes ; M. Fox lui-même ne put retenir de justes éloges.

Mais à la chambre haute, le lord chancelier Thurlow s'opposa formellement à l'adoption du bill. Il se prévalut de l'ancienne maxime, qu'il

appela sage et juste, que le crime de trahison devait être puni par la perte des biens, non-seulement sur la tête du coupable, mais encore sur celle de tous les membres de sa famille et de ses descendants. Cette maxime cruelle fut repoussée par les pairs, qui, en passant le bill, prouvèrent que le châtement devait être personnel seulement.

## CHAPITRE XCVIII.

Suite du règne du roi George III. — 1785.

Le parlement tint sa première séance le 25 janvier. Après quelques débats sur des objets de peu d'intérêts, il fut question de la réforme parlementaire, relativement au mode d'élection, ainsi qu'à la faculté d'élire appartenant à certaines corporations d'habitants. Comme M. Pitt savait que le roi avait toujours montré de l'éloignement pour cette réforme que depuis si longtemps on demandait, il lui soumit les principales dispositions de son plan. Le roi lui répondit que, malgré son éloignement personnel pour les mesures de ce genre, il s'en rapportait à lui, mais il lui fit entendre qu'il doutait fort du succès, parce qu'il y avait des questions de telle nature qu'il n'est pas d'amitié sur laquelle on puisse compter pour obtenir une solution favorable.

Le principe sur lequel ce bill était fondé tendait à établir sur les ruines de l'aristocratie des grandes familles whigs l'aristocratie bourgeoise des richesses; c'était le droit d'élection limité à ceux qui avaient intérêt aux actes de leurs mandataires, c'est-à-dire, autant que cela était possible, à ceux qui avaient de grandes propriétés territoriales.

Ce bill, au fond, n'offrait rien qui dût alarmer les membres de la chambre. M. Fox et tous ceux de son parti approuvèrent même le plan du ministre, auquel ils payèrent un juste tribut de louange; mais ils n'en votèrent pas moins le rejet. Le bill fut repoussé par une majorité de 72 voix.

M. Pitt fut plus heureux dans ses opérations financières. Les réformes et les innovations de l'année précédente avaient produit de si bons effets, que les chambres et le public se trouvaient très-bien disposés pour les trois bills qu'il présenta, destinés à régler la reddition et la réception des comptes des deniers publics, de même que pour la réforme de divers employés. Ils furent accueillis dans les deux chambres avec beaucoup de faveur, et ils passèrent à peu près sans opposition.

Le 9 mai, le ministre présenta son budget. Il fit observer que les effets de la dernière guerre se faisaient sentir encore, et que ce qui grossissait le chapitre des dépenses, c'était l'obligation de se libérer des engagements contractés avant la signature du traité préliminaire. Les subsides volés s'élevaient à près de 10 millions de livres; et les produits qui devaient fournir cette somme offraient un déficit de 1 million. Le ministre sut parer à cet inconvénient en prenant des billets de la banque ou des bons de l'échiquier, à cinq pour cent d'intérêt qui ne couraient que pour les sommes réellement livrées, et à dater du jour de la livraison. Il pourvut enfin au paiement des dettes de la marine et de l'artillerie, lesquelles montaient à plus de 10 millions; et pour payer les intérêts des sommes qui seraient nécessaires pour cet objet, de même que de celles qui seraient fournies par la banque, il proposa une taxe additionnelle pour les chevaux de poste, sur les domestiques mâles ou femelles, sur les boutiques, les gantiers, les prêteurs sur gages. On s'éleva d'abord contre ces taxes; mais les bills passèrent.

Après avoir restauré, autant qu'il était en son pouvoir, les finances du royaume, M. Pitt porta son attention sur l'Irlande, où les associations de volontaires duraient toujours, ce qui souvent causait dans le pays des troubles sérieux. Le duc de Rutland, lord lieutenant, mandait que l'esprit inquiet d'innovation semblait s'être apaisé, ou que du moins il avait perdu son caractère menaçant. Mais il est évident, ajoutait-il, que sans un changement complet dans les relations commerciales des deux royaumes, il n'est guère possible de compter en Irlande sur une paix durable.

Les volontaires voulaient une réforme parlementaire; et, comme c'était les agents ou les amis de la Grande-Bretagne qui s'y opposaient, ils cherchèrent à irriter la nation contre le gouvernement britannique. Ils avaient convoqué une assemblée générale de citoyens de Dublin, et cette assemblée prit, entre autres résolutions, la suivante: que le peuple a le droit incontestable de réformer tous les abus qui ont pu se glisser dans le système représentatif, et que la chambre actuelle des communes était vénale et corrompue. A la suite de cette décision irritante, il y eut des assemblées tenues, des adresses au roi, des pétitions au ministre, des projets de congrès général. La fermeté du lord lieutenant, qui ne faisait rien d'important sans consulter M. Pitt, et la sagesse des mesures qui furent prises, firent avorter, pour quelque temps du moins, les manœuvres et les intentions hostiles des volontaires.

Toutefois, le mécontentement ne s'éteignit pas:

en Angleterre, à Londres, et dans toutes les grandes villes, les ennemis du ministère faisaient leurs efforts pour persuader au peuple que tous ses intérêts commerciaux allaient être sacrifiés aux Irlandais par les ministres. Les Irlandais étaient donc pour les Anglais un objet presque universel de haine et de jalousie. Des pétitions de gens véritablement alarmés, ou feignant seulement l'alarme, arrivèrent de toutes parts à la chambre, qui employa plus de cinquante jours à examiner le fond de l'affaire, afin de pouvoir décider en pleine connaissance de cause. Les Irlandais ne l'ignoraient pas, et ces odieuses manœuvres ne pouvaient qu'aigrir leurs ressentiments. Cependant, le duc de Rutland avait pris des informations, recueilli des documents, fait recevoir des enquêtes dont le résultat fut soumis aux communes du parlement irlandais. De là sortit un projet de traité de commerce établi sur des bases justes et raisonnables. Ce projet, ainsi qu'une adresse au roi qui s'y trouvait jointe, furent présentés au parlement d'Angleterre, par M. Pitt, le 22 du mois de février. Après la lecture de ces deux pièces, le ministre appela l'attention des communes sur l'importante question qu'elles offraient. Le système qu'on a toujours suivi, dit M. Pitt, pour l'administration des deux contrées, a consisté à faire constamment servir l'Irlande aux intérêts de l'Angleterre, et à ne pas souffrir même que cette contrée emploie à son avantage les produits naturels ou industriels de son sol ou de ses habitants. Mais pour deux pays situés comme le sont l'Angleterre et l'Irlande, il n'y a que deux systèmes à suivre : subordonner complètement le plus petit au grand, ou les faire jouir l'un et l'autre, *dans une juste proportion*, des mêmes avantages. L'égalité commerciale, qui entraîne communauté de bénéfices, exige aussi communauté de charges.

Le projet de M. Pitt se réduisait à trois chefs principaux : tous les objets étrangers importés directement en Angleterre pourraient y être importés par l'Irlande, moyennant certains droits ; tous les produits des deux pays, naturels ou manufacturés, pourraient être importés de l'un à l'autre, moyennant des droits équivalents, des rabattages et des bonifications ; en compensation de sa participation dans ces bienfaits, l'Irlande contribuerait au maintien des colonies, protégerait le commerce de la Grande-Bretagne, et sa part de contributions serait proportionnée aux bénéfices qu'elle retirerait du nouveau système.

Après avoir exposé ses principes et ses vues, M. Pitt pria la chambre de prendre une résolution qui fixât irrévocablement les conditions du

commerce entre les deux pays, et que l'Irlande fût admise à tous les avantages commerciaux de l'Angleterre, à condition qu'en retour elle concourrait au paiement de toutes les charges de celle-ci.

Lorsqu'on eut connaissance de ces diverses clauses, on sonna l'alarme, comme si tous les malheurs eussent menacé l'Angleterre. M. Pitt, examinant de nouveau son système, se convainquit qu'il pouvait y persévérer sans aucun danger. Ce fut le 12 mai qu'il présenta son projet de bill en 20 résolutions, dont quelques-unes n'étaient qu'explicatives, dont les autres étaient ampliatives.

De longs débats s'ouvrirent aussitôt dans la chambre des communes. Toutes les résolutions furent adoptées à une grande majorité, malgré la résistance assez vive que firent plusieurs membres de l'opposition, entre autres M. Fox et M. Sheridan, d'accord cette fois avec les préjugés jaloux des manufacturiers anglais, et même avec ceux des Irlandais qui formaient le parti qu'on appelait patriote. Les premiers affectaient de dire que cette mesure entraînerait la ruine des fabriques anglaises ; les seconds prétendaient que sous les dispositions du bill se cachaient des chaînes destinées à l'Irlande.

A la chambre des pairs, les résolutions subirent aussi l'épreuve d'une vive opposition ; mais elles furent adoptées avec quelques amendements peu importants que les communes accueillirent. Le 2 août, M. Pitt présenta un bill fondé sur les résolutions adoptées ; la chambre en ordonna l'impression, après quoi elle s'ajourna au 27 octobre, comptant que, dans l'intervalle, le parlement irlandais se serait prononcé.

Mais l'expérience du passé avait appris aux Irlandais à se méfier de tout ce qui leur venait de l'Angleterre : ils voyaient partout des intentions hostiles cachées sous les apparences de l'amitié. Prévenus d'avance contre le bill, un grand nombre de membres se prononcèrent hautement contre lui. Il obtint, à la vérité, une majorité de 19 voix ; mais une aussi faible majorité sur une question aussi importante fut regardée comme l'expression peu équivoque d'une volonté ennemie. Aussi, lorsqu'il fut question de la première lecture du bill, M. Orde, qui l'avait présenté, déclara se désister de sa motion, au moins pour la session actuelle.

M. Pitt fut vivement affecté par ce résultat inattendu, qui rendait inutiles tous ses travaux de près d'une année employée à la rédaction de ce bill. Toutefois, il n'insista pas, et il céda aux circonstances, en attendant que, celles-ci venant à changer, l'opinion publique changeât aussi en

Irlande, et qu'elle prit ou reçût une autre direction.

## CHAPITRE XCIX.

Suite du règne du roi George III. — 1786.

Le parlement avait été ajourné au 27 octobre ; mais ce jour-là il ne s'assembla pas : un ordre de prorogation renvoya le commencement de la session au 24 janvier. Dans l'intervalle, et grâce à la confiance que la nation avait dans le ministère, le commerce s'était relevé, et même, sur la simple annonce d'un projet de M. Pitt pour réduire la dette publique au moyen du fonds d'amortissement, le trois pour cent consolidé avait éprouvé une hausse considérable, et de 57 il était monté à 70. Le discours du roi, conforme à la circonstance, eut l'entière approbation des chambres, et l'adresse ne trouva point de contradicteurs. Seulement, M. Fox, qui ne voyait plus rien à blâmer dans l'administration intérieure, se jeta dans des considérations d'un autre genre. Il prétendit que l'accession du roi à la confédération germanique, en sa qualité d'électeur de Hanovre, ne pouvait qu'indisposer l'empereur, contre qui cette confédération avait été ménagée par le vieux roi de Prusse, et le détourner de toute alliance avec la Grande-Bretagne, dans le cas d'une guerre à venir. Après avoir parlé des intérêts divers des potentats européens, il soutint qu'une alliance étroite avec l'empereur était la seule qui pût convenir à l'Angleterre.

M. Pitt répondit à M. Fox ; celui-ci répliqua ; mais l'adresse passa sans division.

Le projet du duc de Richmond, de fortifier les ports de Plymouth et de Portsmouth, fut ensuite présenté par le ministre, qui le défendit avec force contre les préjugés d'une partie de la chambre. Malgré tous ses efforts, il ne put obtenir la majorité. Les suffrages se partagèrent, 169 pour, 169 contre. La voix du président fit pencher la balance, et le projet fut rejeté.

M. Pitt se vengea de cet échec en faisant adopter une mesure financière qui fut, du moins en apparence, le salut du pays. En 1716, sir Robert Walpole avait créé un fonds d'amortissement destiné au rachat de la dette publique ; mais les capitaux qui le formaient avaient été si souvent distraits et employés à d'autres usages par ce ministre lui-même, et surtout par ses successeurs, que lorsque M. Pitt fut placé par le roi à la tête du

gouvernement, on était dans l'habitude constante d'employer chaque année aux services courants tout l'argent de ce fonds qui se trouvait dans ses caisses ; pratique d'autant plus déplorable, que ce fonds d'amortissement, qui ne consista dans l'origine qu'en une somme de 500,000 livres, s'était prodigieusement accru par l'extinction progressive des intérêts de la dette publique. Depuis 1716 jusqu'à l'année courante, plus de 200 millions avaient été pris au fonds d'amortissement, et cette somme énorme (5 milliards de francs) avait servi uniquement aux besoins de la guerre durant vingt-cinq ans, tandis que les paiements faits en quarante-cinq années de paix ne s'élevaient pas à 22 millions ; de sorte que la dette nationale avait augmenté à tel point que la banqueroute paraissait inévitable, surtout si la guerre s'allumait de nouveau, et qu'il fallût imposer d'autres droits. M. Pitt, voulant apporter au mal un remède efficace, après s'être entouré des lumières d'un comité choisi et du secours de toutes les personnes qui voulurent lui communiquer leurs idées, s'arrêta à un plan simple, peu susceptible d'objections, et n'offrant point de danger : c'était d'acheter des fonds publics au prix courant, de rendre les capitaux inaliénables, et de les augmenter par l'accumulation des intérêts.

Suivant le plan de M. Pitt, l'excédant des recettes sur les dépenses de l'année, estimé à 900,000 livres, devait être appliqué à l'amortissement de la dette nationale ; mais comme le fonds destiné à ce service devait être de 1 million, il s'agissait de lever les 100,000 livres manquantes, au moyen de quelques taxes nouvelles peu onéreuses pour le public : une surtaxe des esprits, et un impôt sur les parfums et la poudre à poudrer. Il était dû, d'ailleurs, au trésor, diverses sommes qui n'avaient pas été employées, et qui se trouvaient dans les mains des comptables ; convaincu qu'il pourrait se créer ainsi des ressources qui égalaient la somme des dépenses, il proposa à la chambre de déclarer que la somme annuelle de 1 million serait appliquée à l'amortissement de la dette nationale : que cette somme serait inaliénable, et qu'elle serait remise à des commissaires qui l'emploieraient, au fur et à mesure qu'elle leur serait livrée, à l'achat des fonds publics, de telle sorte qu'il ne se trouvât jamais dans leurs mains de somme assez forte pour tenter la cupidité. Le projet contenait encore d'autres dispositions, dont l'effet devait être d'augmenter les capitaux d'amortissement.

M. Fox proposa un léger amendement, qui fut franchement accepté par M. Pitt. Il déclara, au surplus, qu'il approuvait hautement le bill dans

toutes ses dispositions, et il ajouta qu'il désirait que cet accord, qui se montrait entre le ministre et lui sur un objet aussi important, pût devenir un exemple utile pour ses successeurs. M. Pitt, à son tour, se félicita publiquement d'avoir obtenu l'assentiment de M. Fox, et déclara partager sincèrement le vœu qu'il avait exprimé. Le bill passa aux deux chambres sans la moindre contradiction, et il reçut, peu de jours après, la sanction royale.

Le ministre, poursuivant sa carrière d'amélioration, obtint des chambres la passation de plusieurs autres bills tendant à prévenir les fraudes qui se commettaient sur l'article des vins, et celles qui avaient lieu aux douanes, souvent même par des opérations clandestines. Il fit nommer aussi des commissaires chargés de veiller sur les bois, les forêts et les domaines de la couronne, et de revendiquer les biens aliénés. Le succès qu'avaient eu l'année précédente les mesures prises contre la contrebande, et la faveur dont le ministre avait fait jouir la compagnie des Indes orientales, avaient mis cette compagnie en état de donner plus d'étendue à ses opérations, ce qui la porta à demander à la chambre l'autorisation d'augmenter son capital; M. Pitt obtint pour elle cette faculté à concurrence de 800,000 livres.

M. Dundas présenta ensuite un projet de bill tendant à régulariser le gouvernement de l'Inde; M. Fox et M. Burke, qui se souvenaient encore que leur bill sur l'Inde n'avait pas été adopté, formèrent opposition au projet de M. Dundas; M. Sheridan observa seulement que, le bill renfermant des dispositions qui regardaient uniquement le gouvernement de l'Inde, et d'autres dispositions qui ne se rapportaient qu'à la haute cour de justice pour l'Inde, résidant à Londres, il paraissait convenable de diviser le bill en deux parties, ce qui fut fait. Les deux bills passèrent ensuite dans les deux chambres, et furent sanctionnés par le roi.

Le dernier objet important dont s'occupa la chambre pendant la session, ce fut l'accusation dirigée contre l'ancien gouverneur général de l'Inde, Warren-Hastings. Un comité secret avait été nommé, en 1782, sous la présidence de M. Dundas, pour informer sur la conduite du gouverneur, et ce comité avait fortement exprimé son opinion improbable sur sa mauvaise administration. Son rappel fut encore décidé; mais les propriétaires s'opposèrent de nouveau à cette mesure, et M. Hastings resta à son poste jusqu'au mois de février 1785. A cette époque, et sans avoir donné aucun avis préalable, il quitta l'Asie et fit voile pour l'Angleterre.

A peine arrivé, M. Hastings reçut les remerciements des directeurs pour ses longs et loyaux services (c'étaient les directeurs qui avaient deux fois provoqué sa destitution), et de M. Dundas (c'était lui qui, en sa qualité de président du comité d'enquête, avait déterminé les directeurs). Ce fut M. Burke qui, profondément convaincu de la culpabilité de M. Hastings, éleva la voix contre lui. Burke exerçait sur M. Fox une grande influence, il eut donc pour lui l'opposition tout entière. Ni l'un ni l'autre, d'ailleurs, n'étaient fâchés de venger la mésaventure de leur bill de l'Inde sur un *protégé* du ministre; car c'est ainsi qu'ils désignaient M. Hastings. M. Pitt, quoique penchant au fond en faveur de l'accusé que le roi aimait, ne prit aucun parti dans le débat préliminaire, se réservant ainsi la faculté de se prononcer pour ou contre, suivant les circonstances.

Adoptant l'insinuation faite par M. Pitt, l'accusateur annonça qu'il traiterait séparément chaque chef d'accusation. Sur le premier chef relatif à la guerre d'extermination, faite par Soujah-Dowla aux Rohillas, et après une discussion qui dura plus de quarante-huit heures consécutives, la motion fut rejetée par 119 voix contre 67. On prétendit que la guerre avait été *politique et juste*, et que le gouverneur anglais *n'était pas responsable* des cruautés horribles commises par Soujah-Dowla, quoiqu'il eût pu les empêcher. M. Pitt crut prudent de voter avec la majorité, pour ne pas subir un échec.

M. Fox développa le second chef d'accusation, concernant la spoliation d'un radjah. M. Pitt résuma impartialement les principaux moyens de défense et ceux de l'accusation. Ces derniers, dans sa bouche, eurent plus de force que les premiers, et 119 voix contre 79 firent accueillir la motion.

Comme il parut impossible que les autres chefs d'accusation fussent débattus durant la session actuelle, les débats furent renvoyés à la session prochaine, et le parlement prorogé au 11 juillet; mais il ne reprit le cours de ses travaux que vers le commencement de l'année suivante.

Le second jour du mois d'août manqua d'être fatal à George III: une femme, nommée Marguerite Nicholson, lui porta un coup de couteau au moment où il descendait de voiture pour entrer au jardin de Saint-James; heureusement le roi ne fut pas atteint, et cette femme, arrêtée aussitôt par les gardes, fut reconnue en état complet de démence.

Le roi reçut des adresses de félicitation de toutes parts; et ces adresses étaient si remplies

d'assurances de dévouement, d'amour et de fidélité, que, pour répondre à ces marques d'affection, le roi créa chevaliers un grand nombre d'individus; mais cet honneur fut si prodigué, que le peuple même flétrit par un sobriquet ces chevaliers nouveaux, en les appelant chevaliers de *Peg Nicholson* (1).

Le prince de Galles ne vivait guère mieux avec son père que le prince de Galles son aïeul n'avait vécu avec le sien, ou George II avec George I<sup>er</sup>. On eût dit que, dans cette famille de Brunswick, l'héritier présomptif avait constamment des intérêts opposés avec celui auquel il devait succéder. Le prince de Galles avait formé, il est vrai, des liaisons très-étroites avec une veuve, qui, bien que plus âgée que lui, avait encore beaucoup d'agrémens. On assurait même qu'il l'avait épousée secrètement, et suivant le rit catholique auquel cette dame appartenait. Quoi qu'il en soit, il avait fait d'énormes dépenses, et s'était endetté de plus de 100,000 livres. Dans cette extrémité, il s'adressa au roi, lui déclarant que, si quelque chose dans sa conduite lui déplaisait, il se réformerait sur-le-champ. Le roi refusa de venir à son secours. Le prince alors prit le seul parti convenable : il supprima sa maison, suspendit les réparations qu'il faisait faire à Carlton-House, vendit ses haras, et se disposa à mettre chaque année en réserve sur ses revenus 40,000 livres, pour servir à liquider et payer ses dettes. Le roi trouva cette conduite du prince mauvaise : il eût voulu que le prince se fût humilié à ses pieds, et l'éloignement qu'il avait pour son fils ne fit que s'accroître. Quand le prince se rendit au palais, après l'attentat de la femme Nicholson, il ne voulut point le recevoir, quoique présenté par la reine.

(1) Peg est l'équivalent de Gotton, Margot ou Marguerite.

## CHAPITRE C.

Suite du règne du roi George III. — 1787.

Un traité de commerce avait été conclu entre la France et l'Angleterre, après deux années employées en négociations ou en discussions des clauses du traité. Quand le parlement eut repris le cours de ses séances, la chambre des communes se forma en comité pour examiner ce traité, qui lui fut présenté par M. Pitt. Le ministre s'attacha à prouver que, si le traité favorisait la France, il ne favorisait pas moins la Grande-Bretagne; que c'était même cette dernière qui en retirerait les plus grands avantages; qu'il ne fallait pas s'imaginer d'ailleurs que les Français feraient à leurs voisins des concessions gratuites; qu'au surplus, si la France possédait un sol favorisé du ciel, l'Angleterre avait dans sa constitution d'abondantes sources de prospérité commerciales, et qu'en échange des productions du sol français, elle pouvait donner les précieux produits de son industrie.

On s'attendait à des objections de la part de l'opposition; mais le langage de M. Fox surprit par sa violence l'opposition même. M. Pitt répondit en opposant M. Fox, secrétaire d'État, reconnaissant la nécessité d'un traité de commerce avec la France, à M. Fox, membre des communes, niant la nécessité de ce traité. Il déclara d'ailleurs que son esprit se révoltait à l'idée qu'on avait émise, qu'une nation pouvait être l'ennemie irrécyclable d'une autre nation.

Dans la chambre haute, le traité trouva aussi une opposition très-vive. Le marquis de Lansdowne et le docteur Watson, évêque de Llandaff, ce dernier surtout, se distinguèrent par la véhémence et la force de leurs paroles.

Malgré les efforts de l'opposition, dont, il faut le dire, les arguments n'étaient que des sophismes spécieux, le ministre obtint une immense majorité dans les deux chambres; c'est qu'en examinant sans prévention les clauses diverses du traité, il était aisé de voir qu'elles devaient tourner à l'avantage de l'Angleterre.

Encouragé par le succès qu'il venait d'obtenir, M. Pitt, toujours plus convaincu de la nécessité d'une réforme totale dans le système des finances, présenta à la chambre un projet pour la consolidation des droits dans les trois grandes branches du revenu public, les douanes, l'accise et le timbre. Le plus grand désordre régnait surtout dans la perception des droits de douane. Il y avait

des objets qui payaient jusqu'à neuf droits différents. La manière dont on procédait à l'évaluation des articles était aussi très-défectueuse, et donnait lieu à beaucoup d'erreurs. Il en était à peu près de même dans la perception des droits d'accise et des droits de timbre; mais la matière était si compliquée et si difficile, que personne n'avait eu, avant M. Pitt, le courage d'entreprendre une réforme, que tous pourtant jugeaient nécessaire. Le plan du ministre consistait dans la substitution d'un seul droit sur chaque article à tous les autres droits qui seraient abolis. Il demandait encore qu'à la place de fonds distincts, il ne fût formé qu'un seul fonds du produit de toutes les taxes et de tous les droits, et que ce fonds devint un fonds consolidé, au moyen duquel seraient payés les créanciers de l'État. Le surplus serait applicable, d'après les indications données par le parlement, aux services de l'année courante. S'il y avait du déficit, il serait rempli au moyen des subsides. Beaucoup d'autres dispositions accessoires furent ajoutées afin de compléter le nouveau système, et le rendre aussi utile que cela serait possible. Ce fut le 26 du mois de février que le ministre exposa tout son plan devant la chambre; mais il se borna d'abord à provoquer une résolution générale en guise de préambule : que tous les droits de douanes, d'accise et de timbre, seraient abolis, et qu'à leur place on établirait d'autres droits.

Lorsque M. Pitt eut cessé de parler, M. Burke et d'autres membres de l'opposition se levèrent, pour rendre témoignage de la haute approbation qu'ils donnaient à la mesure proposée, et féliciter en même temps l'orateur de la clarté qu'il avait mise dans la discussion, et du talent qu'il avait déployé dans la rédaction de son plan. M. Thornton, commerçant très-riche, et député de la ville de Hull, déclara que beaucoup de personnes qui connaissaient parfaitement les lois des douanes reconnaissaient que le nouveau projet serait très-avantageux aux commerçants anglais. M. Fox fut du même avis; il ajouta même que les objections qu'il aurait cru devoir faire au sujet de l'application des fonds et des créanciers de l'État se trouvaient complètement résolues par les dispositions du projet.

Il dut être bien doux pour M. Pitt d'obtenir ainsi l'approbation de ses ennemis et de ses rivaux. Ce témoignage peu suspect devait le convaincre de l'utilité des mesures qu'il proposait, et lui donner le noble orgueil de dire : J'ai servi mon pays.

Peu de jours après, M. Pitt présenta son budget; il parla de l'état florissant des revenus publics; ce

qui lui permettrait de pourvoir à tous les services de l'année courante, sans qu'il fût obligé de recourir à des taxes nouvelles. Il eut ici à vaincre l'opposition, qui, affectant l'incrédulité sur l'état des finances tel que l'annonçait le ministre, prétendit trouver des erreurs dans l'estimation des produits de certaines taxes; ce qui causerait de légers déficits, pour lesquels il faudrait imposer d'autres droits. M. Pitt répondit que son devoir était de rendre productives les taxes déjà existantes, et non d'accroître les charges; «et ce devoir, dit-il, je le remplirai.» Aussi ne tarda-t-il pas à présenter un bill qui autorisait la trésorerie à diviser le pays en districts, et à mettre en ferme dans chaque district le droit d'avoir des chevaux de poste, ce qui prévendrait la collusion qui avait lieu entre les percepteurs et les maîtres de poste; collusion par laquelle cette branche de revenu était à peu près nulle pour le trésor. On lui opposa que cette innovation amènerait en Angleterre le système oppressif qui régnait en France, où tous les impôts étaient affermés. Il répondit par des faits; il cita les droits de passage aux barrières, qui, bien que perçus par des fermiers, ne causaient aucune oppression. «L'oppression, dit-il, ne vient pas de ce que le revenu public est mis en ferme; elle vient de la forme arbitraire du gouvernement, laquelle introduit naturellement aussi l'arbitraire dans le mode de perception.»

Les plans de réforme de M. Pitt n'occupèrent pas seuls les moments de la chambre. Diverses motions furent faites par plusieurs de ses membres sur des objets essentiels. La plus importante eut lieu pour la révocation du bill des corporations et du test act, qui, l'un et l'autre, repoussaient les protestants dissidents, de même que les catholiques, de tous les emplois publics.

Les dissidents protestants, dans les querelles du ministère Pitt avec la coalition Fox-North, avaient pris vivement le parti du ministère; et, dans les élections qui suivirent la dissolution du parlement, ils se montrèrent très-dévoués. Ils pensèrent que le moment était venu enfin pour eux de sortir de cet état d'incapacité politique où ils avaient été jetés par le test-act. Comme il se trouvait parmi eux beaucoup d'hommes de talent, ils n'avaient rien négligé pour déterminer en leur faveur l'opinion publique; et beaucoup de personnes commençaient de mettre en question la justice de cette mesure, qui subordonnait à la formule d'un serment religieux l'éligibilité aux emplois publics.

Lord North se déclara contre la motion qui tendait à l'anéantissement du test act, palladium de la constitution anglaise.

M. Fox, au contraire, la soutint avec beaucoup de force ; et certes, la sage modération de M. Beaufoy, auteur de la motion, et la nerveuse éloquence de M. Fox, l'auraient emporté dans la chambre sur la faible opposition de lord North, si M. Pitt ne s'était chargé du rôle de ce dernier, et ne l'avait rempli de manière à ne pas laisser de réplique à ses adversaires.

L'éloquence souvent irrésistible de M. Pitt, et surtout la lucidité, la raison, l'air de conviction et de bonne foi qu'il répandait toujours sur la discussion, déterminèrent le rejet de la motion, qui n'eut que 100 voix contre 118. Les dissidents se plaignirent de M. Pitt. S'il ne voulait point soutenir leurs efforts, il aurait dû au moins ne pas se déclarer contre eux. Les dissidents pouvaient avoir raison ; mais la cour et le roi étaient fortement prononcés contre leurs prétentions. Si M. Pitt avait contribué le moins du monde à faire passer la motion, il aurait été infailliblement destitué, malgré les éminents services qu'il avait rendus et ceux qu'on pouvait encore attendre de lui, tant il est vrai que les rois, de même que les peuples, oublient aisément ce qu'on a fait pour eux, au premier sujet de plainte qu'on leur donne, même sans le vouloir. Au surplus, M. Pitt avait encore tant de choses à faire, tant d'intérêts à concilier, de passions à calmer, d'institutions à recréer, qu'on peut raisonnablement douter que l'admission des dissidents aux emplois publics n'eût pas augmenté ses embarras. Probablement, aussi, il tenait à conserver le ministère qu'il avait si péniblement conquis sur la coalition.

Pendant que cette question s'agitait, la chambre avait donné suite à l'accusation dirigée contre Warren-Hastings ; et l'instruction dura tout le temps de la session, ne s'arrêtant que par intervalles et lorsque des affaires pressantes remplissaient toute la séance. Ce fut M. Sheridan qui, le 7 février, ouvrit le débat en développant le troisième chef d'accusation relatif à la spoliation des begoums ou sultanes d'Oude. La chambre admit ce chef à une immense majorité. Il en fut de même des autres articles, qui furent tous prouvés contre l'ex-gouverneur : réception de sommes d'argent ; malversations de tout genre, profusions, dilapidations, corruption ; abus de pouvoir, etc. Les faits parurent si clairs, que le 25 du mois de mai, M. Hastings fut arrêté ; mais, sur une motion du lord chancelier, il fut admis au bail de caution (1).

La chambre eut encore à s'occuper d'une discussion qui souleva des questions importantes. Le prince de Galles avait réformé sa maison et diminué ses dépenses ; mais ses dettes étaient si considérables, il payait de si gros intérêts, que, malgré les privations qu'il s'était imposées, il n'avait pu se libérer que pour une très-faible partie. Ses amis lui firent entendre qu'une motion en sa faveur, faite au parlement, pourrait avoir les plus heureux résultats. La motion fut faite : il était question de supplier le roi, par une adresse, d'allouer au prince quelque secours. M. Pitt alléguait que, si la motion n'était pas retirée, il serait forcé peut-être à dire des choses qu'il était de son devoir de taire, et M. Rolle, député du Devonshire, prétendit qu'il y avait dans la question soumise à la chambre des choses qui intéressaient également l'État et l'Église. Il était évident que ces insinuations ne pouvaient se rapporter qu'au mariage réel ou prétendu du prince avec madame Fitzherbert, et à la question de savoir si, par cette union impolitique, le prince ne s'était pas mis dans le cas de cet article du bill des droits : que tout individu qui épousera un autre individu catholique sera exclu et déclaré à jamais incapable d'hériter de la couronne d'Angleterre. Des débats très-vifs s'engagèrent entre plusieurs membres. MM. Fox, Sheridan et autres se montrèrent tout dévoués au prince.

M. Pitt, ne jugeant pas, sans doute, qu'il fût convenable de pousser plus loin les débats sur une matière aussi délicate, et feignant probablement de croire à la dénégation faite au nom du prince, eut avec ce dernier une entrevue à la suite de laquelle la motion fut retirée. Immédiatement après, le prince reçut une augmentation de traitement de 10,000 livres prise sur la liste civile, l'avance d'une forte somme pour le paiement des dettes, et d'une autre somme à compte du montant des travaux faits à Carlton-House.

Les chambres finirent le 13 mai les travaux de cette session. Le soin des affaires de l'extérieur devenant plus pressant, l'ajournement était un besoin pour le ministre, qui prévoyait tous les embarras qu'entraînerait la guerre, si elle venait à se rallumer sur le continent. La France et la Hollande avaient contracté, disait-on, une alliance offensive contre l'Angleterre. L'Espagne y avait accédé. Il s'agissait de combattre et d'anéantir la puissance anglaise dans l'Inde. Le nouveau sultan de Mysore, Tippoo, entré dans la confédération. Les alliés avaient désigné Trinque-male, dans l'île de Ceylan, pour lieu du rendez-vous général. Le marquis de Bouillé devait avoir

(1) Ce ne fut qu'au mois de février de l'année suivante que cette affaire fut portée devant la chambre des pairs.

le commandement des troupes. Mais il était douteux, au fond, si un plan de ce genre avait été formé, qu'il eût pu recevoir aucune exécution.

M. Pitt profita du séjour, à Paris, de M. Eden, l'un des rédacteurs du traité de commerce, pour faire signer, par le ministère de Versailles, un nouveau traité qui confirmait les conventions déjà existantes.

Quant à la Hollande, elle était peu à craindre en ce moment. A la suite des troubles qui avaient éclaté depuis deux ou trois ans, le stathouder avait été obligé de se retirer à Nimègue, et il y avait réuni quelques troupes; les Hollandais, de leur côté, avaient demandé du secours à la France, et la France avait rassemblé un corps d'armée sur la frontière.

L'Angleterre offrit sa médiation aux États Généraux pour le rétablissement de l'ancien gouvernement; elle fut refusée, et la cour de Versailles fit notifier à celle de Saint-James qu'elle était dans l'intention de s'opposer par les armes à l'intervention du roi de Prusse. Le gouvernement anglais répondit que, dans ce cas, il se déclarerait en faveur du stathouder, et il conclut aussitôt un traité avec le landgrave de Hesse-Cassel, qui lui loua un corps de 12,000 hommes pour la somme annuelle de 36,000 livres.

Quant au roi de Prusse, persuadé que les menaces de la France ne seraient suivies d'aucun effet, il donna ordre au duc de Brunswick, qui commandait les troupes prussiennes dans le duché de Clèves, d'entrer dans la Hollande. L'invasion eut lieu vers la mi-septembre; sept jours après, les Prussiens étaient dans La Haye. Les Français ne firent aucun mouvement, et le duc de Brunswick alla mettre le siège devant Amsterdam. Il ne fallut que quelques jours pour terminer cette guerre. Le stathouder fut rétabli, Amsterdam reçut garnison prussienne, et Brunswick alla reprendre ses positions.

La France eut à s'imputer, en cette occasion, d'avoir donné au parti républicain de fausses espérances qui l'avaient engagé à se montrer d'une manière hostile, et, par cela même, le laissaient exposé à tous les ressentiments du vainqueur. Les républicains, en effet, furent persécutés en raison du dévouement qu'ils avaient montré pour la France; et les Anglais saisirent ce moment pour contracter avec les Provinces-Unies une alliance qui annula tout l'effet de celle qui avait été antérieurement conclue entre la Hollande et la France. Ce fut une grande faute de la part du cabinet de Versailles, qui perdait l'occasion d'opposer une puissante marine à la marine anglaise. M. Pitt se ménagea ensuite de nouvelles stipulations avec

la France: il fut convenu que tous préparatifs de guerre cesseraient des deux côtés. La France, en un mot, se laissa paisiblement désarmer par l'Angleterre; mais il ne faudrait pas ici croire que la nation française subit volontairement l'humiliation de n'avoir ni défendu ses alliés contre le roi de Prusse, ni pu se défendre elle-même des conditions imposées par M. Pitt à ses inhabiles ministres.

Au fond, on doit convenir que les ministres de Louis XVI se trouvaient au milieu d'embarras qui absorbaient toute leur attention. Calonne, de magistrat courtisan et superficiel, devenu contrôleur des finances, n'avait su qu'augmenter la dette publique. Il conseillait au roi de convoquer les notables de son royaume, et le roi suivait ce conseil si fécond en résultats funestes. Bientôt, obligé de prendre la fuite, il laissait vacant le ministère. Il était remplacé par l'archevêque de Toulouse, « la plus sotté tête, dit madame de Stael, un peu suspecte, il est vrai, de partialité, que jamais ait couverte une perruque de conseiller d'État. » Les notables se séparèrent sans avoir rien décidé, laissant le nouveau ministre des finances plus fatigué de sa charge que flatté de l'honneur de la posséder. Dans l'assemblée des notables, il s'était fortement prononcé contre le ministre Calonne, la subvention territoriale et l'augmentation des droits de timbre; devenu ministre, il ne trouva rien de mieux que d'y revenir. Les parlements, qui, d'empiétements en empiétements, étaient arrivés à partager avec le souverain la puissance législative, refusèrent, sous prétexte du bien public, d'enregistrer les édits relatifs à l'impôt; ils alléguèrent que les états généraux étaient seuls compétents.

On prétendait même qu'à l'assemblée des notables, et dans quelque séance secrète, Lafayette avait déclamé contre les abus du pouvoir non responsable, et qu'il avait demandé l'établissement du système représentatif.

Il ne faut donc pas s'étonner que le gouvernement français n'ait pas soutenu les Hollandais contre la Prusse, et qu'il ait subi l'ascendant du cabinet de Saint-James et de son premier ministre. Celui-ci convoqua les chambres pour le 27 novembre, et les chambres, dans leurs adresses votées à l'unanimité, exprimèrent leur vive adhésion à la conduite que le roi avait tenue avec la Hollande et la France dans la dernière crise. Après le vote des adresses, la chambre des communes s'occupa du bill des subsides, de l'augmentation des forces de terre, auxquelles on ajouta 3,064 hommes, et de la nécessité de fortifier plusieurs points actuellement sans défense. Toutes

ces demandes du ministre lui furent accordées à une grande majorité. Il en fut de même du bill présenté par M. Pitt pour déterminer les pouvoirs du conseil établi pour l'Inde orientale, pouvoirs souvent contestés par les directeurs de la compagnie. Le bill tendait à leur donner de l'extension et de la fixité; il souleva contre lui une opposition violente, mais à la fin il passa dans les deux chambres. Seize pairs de l'opposition signèrent une protestation formelle contre un acte qui, disaient-ils, contenait une violation manifeste de la constitution.

## CHAPITRE CI.

Suite du règne du roi George III. — 1788.

Le procès Hastings fut repris cette année, et porté, le 13 février, devant la chambre des pairs; on y mit la plus grande solennité: il s'agissait au fond d'un homme qui, fût-il réellement coupable de cruauté, de concussion, d'avarice, d'abus de pouvoir, n'en avait pas moins rendu à la compagnie les services les plus éminents. M. Burke ouvrit la séance par un discours qui renfermait une notion générale des faits de la cause. Il y mit beaucoup de talent, beaucoup d'art et d'adresse; mais trop souvent emporté par l'indignation que lui inspirait la conduite de l'accusé, il fit plus d'une fois dégénérer son éloquence, en descendant à l'invective et à l'injure. Le 22 du même mois, M. Fox développa et soutint le premier chef d'accusation. M. Sheridan fut entendu sur le second chef, et quoique déjà, devant la chambre des communes, il eût traité le même sujet avec le plus grand succès, il trouva tant de ressources dans son imagination, qu'il eut l'art de paraître neuf sans avoir rien perdu de son énergie. Ce discours, qui dura trois jours entiers, excita l'admiration générale. M. Burke, dans ses écrits, avance qu'il n'est pas de genre de beauté dont il n'offre un modèle accompli, et M. Moore, dans la biographie qu'il a donnée de cet orateur (1), n'en fait pas un moindre éloge.

La suite de cette affaire fut renvoyée à la session prochaine. Il était évident qu'on cherchait à fatiguer le public, et à faire perdre à cette cause tout l'intérêt qu'elle avait d'abord inspiré. Reprise en avril de 1789, l'instruction ne fut pas

terminée; elle donna lieu à un incident qui, après avoir duré quatre ou cinq jours devant la chambre des communes, où le major Scott, ami et défenseur du gouverneur Hastings, avait accusé M. Burke d'ajouter devant les pairs aux charges énoncées dans l'acte d'accusation, se termina par un acte de censure voté à une très-grande majorité. C'était là un préjugé favorable pour l'accusé; il faisait pressentir que les haines s'étaient amorties, et qu'une condamnation semblait moins nécessaire. Aussi, quand la cause fut reprise pour la dernière fois en avril de 1795, il n'y eut que 29 pairs qui siégèrent, et ils déclarèrent à l'unanimité sur les deux premières charges, et à une grande majorité seulement sur les autres, que Hastings n'était point coupable. L'acquiescement fut prononcé aussitôt par le lord chancelier. Ce fut la compagnie qui se chargea de payer les frais du procès, se montant à plus de 70,000 livres. Elle ne borna pas là sa reconnaissance pour les services qu'elle avait reçus de lui; elle lui fit don d'une somme considérable d'argent.

Le 6 mai, M. Pitt présenta son budget, et il prouva, par des comptes très-clairs, qu'il avait obtenu, sans surcharger le peuple, un excédant de recette de 1,500,000 livres sur les recettes de 1783; il ajouta que ce bénéfice ne pouvait être attribué qu'à la répression de la contrebande, à la régularisation de la perception, et à l'accroissement du commerce. Il annonça que de nouvelles mesures allaient être prises pour prévenir la fraude, ce qui lui permettait d'espérer que les revenus publics augmenteraient encore. La chambre vota aussi 18,000 hommes pour le service de mer, et 20,000 pour le service de terre, outre ceux qui étaient déjà employés.

M. Pitt ne tarda pas à soumettre à la chambre un projet de bill pour indemniser les Américains loyalistes de la perte de leur fortune; et ce projet, qui conciliait les intérêts de l'État avec ceux du gouvernement, fut approuvé sans hésitation par les deux chambres, de sorte que le bill n'éprouva pas d'opposition.

La chambre des communes s'occupa ensuite des pétitions nombreuses qui lui étaient adressées pour abolir l'odieux commerce des esclaves. Ces pétitions avaient trouvé de la sympathie dans un grand nombre de membres de la chambre. M. Wilberforce, député du comté d'York, s'était mis à la tête du parti hostile à la traite. Mais beaucoup d'autres membres s'élevaient en faveur de ce commerce, que, loin de le regarder comme impolitique, infâme, inhumain, ils appelaient un bienfait pour l'Afrique. Un comité s'était for-

(1) Sheridan était le père du fameux auteur de la comédie que nous avons vu représenter à Paris sous le titre de *l'École du scandale*.

mé dans le conseil privé sur la recommandation de M. Pitt, et il était chargé d'informer sur les faits dénoncés par les pétitions. En même temps, et comme M. Wilberforce était malade, M. Pitt se prêta en partie aux vœux du député philanthrope et de ses amis, en demandant, le 9 mai, que la chambre voulût bien prendre en considération, mais seulement au commencement de la session prochaine, la question soulevée par les pétitions, et aviser aux moyens à prendre pour remédier au mal dont on se plaignait. Il se fonda sur ce que, dans l'intervalle, le comité du conseil privé aurait fait connaître le résultat de ses travaux.

MM. Fox et Burke se récrièrent beaucoup sur le délai qu'on demandait: ils prétendirent que c'était mal à propos qu'on avait demandé l'avis du conseil; que c'était à la chambre à donner le sien au roi, mais qu'elle ne devait demander celui de personne. Malgré cette opposition, la motion fut adoptée sans division.

Pendant que la question de la traite s'agitait dans la chambre, sir William Dolben appela son attention sur la manière cruelle dont les malheureux Africains, ravis à leur patrie, étaient transportés sur les vaisseaux négriers, entassés les uns sur les autres, chargés de fers, sans vêtements, sans secours, considérés comme un vil troupeau, et traités même avec bien moins de soins. Il proposa un projet de bill destiné à régler le mode de transport des esclaves sur les vaisseaux anglais, et à forcer les capitaines de prendre les précautions nécessaires pour prévenir la mortalité.

Ce bill trouva une forte opposition non-seulement dans la chambre, mais encore au dehors. Plusieurs corporations de marchands, à Liverpool, à Bristol, à Londres, présentèrent des pétitions contre le projet; des enquêtes eurent lieu sur la demande des pétitionnaires, et malgré l'évidence des faits, l'opposition fut si forte, que vraisemblablement l'auteur du bill aurait succombé si M. Pitt ne l'avait soutenu avec une vigueur qui honora son caractère. Il fit même ajouter au bill quelques clauses qui prouvaient sa sollicitude pour les malheureux qui formaient *la matière* de ce trafic.

Le bill passa aux deux chambres.

Les travaux parlementaires n'empêchaient pas M. Pitt de diriger avec une infatigable activité toutes les relations extérieures de l'Angleterre. Il avait conclu avec la Hollande un traité d'alliance, par lequel les deux puissances se garantissaient mutuellement leurs États, et réglaient les conditions réciproques de leur commerce.

Un traité du même genre fut conclu, dans le même temps, entre les États Généraux et le roi de Prusse, qui, de son côté, fit avec George III un autre traité d'alliance par lequel ils s'engageaient l'un et l'autre à maintenir le gouvernement et l'indépendance des Provinces-Unies. Ce dernier traité avait pour objet d'empêcher la Russie et l'Autriche de suivre leurs ambitieux projets, plus encore que d'empêcher la France d'intervenir dans les affaires de la Hollande; car M. Pitt alors craignait peu la France, trop occupée d'elle-même et des troubles qui l'agitaient pour songer à s'immiscer dans les affaires des autres.

Un accident qu'on ne prévoyait pas, et qui aurait pu produire de grands troubles si le gouvernement eût été moins bien organisé, ce fut la maladie du roi. On l'attribua d'abord aux chagrins que lui avaient causés les dissensions politiques, à son application soutenue au travail, et aux violents exercices auxquels il se livrait; mais peu de jours après (le 16 août), son mal prit tous les caractères de la démence. Les symptômes du dérangement de ses facultés intellectuelles furent même accompagnés d'affections bilieuses, et de si violents accès de fièvre, qu'on craignit pendant plusieurs jours pour sa vie. A force de soins, il recouvra la santé, non la raison.

Les chambres s'assemblèrent le 20 novembre. Le lord chancelier et M. Pitt leur donnèrent connaissance officielle de la maladie du roi. M. Pitt insinua aux communes qu'il convenait, dans ce premier moment, de s'abstenir de toute discussion, et il les pria de s'ajourner au 4 décembre. Si la maladie du roi durait encore, il serait temps alors de songer aux mesures à prendre. La proposition de M. Pitt fut sur-le-champ accueillie, et une proposition semblable, faite à la chambre des pairs par lord Camden, le fut pareillement.

Le conseil privé s'étant assemblé le 3 décembre à Whitehall, les cinq médecins qui soignaient le roi furent interrogés, sous la foi du serment, sur la situation du roi, et ce qu'elle laissait à craindre ou à espérer. Ils répondirent que dans le moment actuel le roi était hors d'état d'administrer, mais que, d'après l'expérience qu'ils avaient acquise par des cas analogues, ils avaient lieu d'espérer l'entier rétablissement du malade; qu'au surplus, il leur était impossible de fixer l'époque à laquelle cet heureux événement aurait lieu. Le lendemain, M. Pitt fit part à la chambre des communes du rapport des médecins, et il annonça que le 8 il proposerait la formation d'un comité chargé d'aviser aux moyens applicables à la situation présente.

Comme la maladie du roi se prolongeait, on

envoya chercher le docteur Willis, qui passait pour être versé dans tout ce qui concernait ce genre de maladies. M. Pitt informa la chambre de cette circonstance ; le comité fut nommé ; il se composait de 21 membres, parmi lesquels se trouvait M. Fox, avec la qualité de président. Celui-ci prétendit que tant que le roi serait incapable de diriger les affaires, la régence appartenait de droit à l'héritier apparent, si toutefois il était d'un âge à offrir quelque garantie de sagesse. M. Pitt ne fut point d'accord avec lui : il soutint que, d'après la constitution, le prince de Galles n'avait aucun droit inhérent à sa personne, et que la régence ne pouvait lui appartenir que par une décision des chambres. « Les rois et les princes, dit M. Pitt, tiennent leurs droits du peuple, et le peuple seul, par ses représentants, peut rendre une décision dans les cas que la constitution ne règle pas d'une manière spéciale. »

De vifs débats s'élevèrent dans les deux chambres, car, dans celle des pairs, lord Loughborough avança la même proposition que M. Fox devant les communes ; mais il fut fortement combattu par lord Stormont et lord Camden, comme M. Fox l'avait été par M. Pitt, qui, dans cette occasion importante, se déclara le défenseur des droits du parlement, tandis que M. Fox était devenu le champion de ce qu'il appelait la prérogative royale. M. Pitt reconnaissait bien que le prince de Galles était la personne la plus propre à occuper la régence, mais il niait que la régence lui appartint de droit, et indépendamment de la volonté des chambres, comme le voulait M. Fox.

Informé de ce qui s'était passé à la chambre des communes, mais trompé par des rapports infidèles ou inexacts, le prince de Galles écrivit au lord chancelier une lettre dans laquelle il se plaignait amèrement de la conduite de M. Pitt. Celui-ci ne crut point déroger à la fermeté de son caractère, en adressant au prince une lettre justificative, dans laquelle il expliquait ses motifs pour agir comme il l'avait fait. Au surplus, il se montra décidé à remplir son devoir jusqu'au bout. Le prince ne jugea pas à propos de lui répondre.

Le silence du prince n'empêcha pas M. Pitt de persister dans le plan qu'il avait formé d'avance ; et le 16 décembre, il proposa trois résolutions tendant à faire déclarer : 1° que l'exercice du pouvoir royal était de fait interrompu par la maladie attestée dans le rapport des médecins ; 2° que le parlement seul avait le droit de pourvoir aux moyens de remplir cette lacune dans l'exercice de ce pouvoir tant que durerait l'indisposition du

roi ; 3° que c'était encore au parlement à déterminer par quels moyens on pourrait suppléer à la sanction royale pour les bills relatifs à l'exercice même de l'autorité suprême.

Le comité ne fit point d'observations sur la première résolution ; mais la seconde amena une discussion sérieuse. M. Pitt reprit et réfuta victorieusement tous les arguments de M. Fox ; il releva surtout cette proposition : que l'état du roi était semblable à celui d'un homme mort civilement. Il n'exposa, du reste, qu'une doctrine qu'en tout autre occasion M. Fox aurait soutenue, et contre laquelle on ne le voyait s'élever que pour favoriser les prétentions du prince de Galles à la régence de droit.

Les trois résolutions de M. Pitt furent adoptées sans division. Le ministre soumit alors au prince de Galles le plan adopté par le cabinet. Il s'agissait de l'investir du pouvoir d'exercer l'autorité royale ; mais il ne lui était permis ni d'étendre, ni d'aliéner les propriétés appartenant au roi, ni d'accorder d'office aucune pension à vie, ni d'élever qui que ce fût à la pairie, excepté les descendants du roi, lorsqu'ils auraient atteint leur vingt et unième année. Quant à la personne du roi, elle était confiée aux soins de la reine. La réponse du prince de Galles à cette communication était tout empreinte du ressentiment qu'elle lui causait ; il consentit pourtant à se charger de la pénible tâche qui lui était imposée, afin, dit-il dans sa lettre, de prévenir les maux qui pourraient résulter, pour le roi et pour la nation, de la situation équivoque où l'on se trouverait si elle se prolongeait encore. M. Pitt se défendit, par une seconde lettre adressée au prince, des soupçons qu'il avait conçus, tant contre lui que contre ses collègues, et il protesta n'avoir agi que d'après la conviction de ses devoirs et la fidélité qu'il devait à son souverain.

---

## CHAPITRE CII.

Suite du règne du roi George III. — 1789.

Le 13 janvier, M. Pitt présenta aux communes le plan arrêté par le ministère pour opposer quelques restrictions à l'exercice de la régence. Ces restrictions concernaient les nominations à la pairie, la distribution des pensions et des places, les propriétés personnelles du roi et le soin de sa personne.

La première et la seconde avaient été imaginées

pour que le régent, dont les opinions politiques étaient peu conformes à celles du roi, n'introduisit pas dans la chambre haute un trop grand nombre de pairs hostiles au gouvernement. La troisième était peu nécessaire; mais la dernière tendait à mettre dans les mains de la reine, non-seulement le soin de veiller sur la personne de son époux, mais encore une autorité illimitée sur toute la maison du roi.

Toutes ces propositions, vivement combattues par l'opposition, et habilement soutenues par M. W. Grenville, qui venait de remplacer le président de la chambre des communes, décédé le 2, furent d'abord adoptées par cette chambre, et successivement par celle des pairs; après quoi elles furent présentées à la reine et au régent. La réponse de la reine fut telle que le ministre pouvait la désirer. Quant au prince, il en fit une toute semblable à celle qu'il avait déjà faite à M. Pitt quelques jours auparavant. Les ministres, ayant ainsi obtenu tout ce qu'ils avaient jugé utile ou nécessaire à l'intérêt du roi et du pays, songèrent à mettre le prince de Galles en possession de la régence.

Cependant, la santé du roi semblait s'améliorer. On publiait tous les jours des bulletins satisfaisants, afin de rassurer le public, ce qui n'empêchait pas mille opinions contradictoires de se former. Les uns prétendaient que la maladie durerait autant que la vie du roi, ou qu'elle dégénérerait en une sorte d'insensibilité morale ou d'imbécillité; d'autres pensaient que le roi guérirait, mais ils croyaient l'époque de la guérison encore bien éloignée; d'autres encore craignaient que de longtemps le roi, quoique rétabli, ne pût reprendre la direction des affaires. Quelques-uns, mais en petit nombre, étaient convaincus que la régence était inutile. M. Pitt aurait volontiers embrassé cette opinion, dans laquelle, au surplus, il pouvait s'affermir par les assurances positives du docteur Willis.

Toutefois, comme les progrès du rétablissement n'étaient ni réguliers ni rapides, M. Pitt ne se crut pas fondé à retarder la présentation du bill de régence. La première lecture eut lieu le 5 février; la seconde, le lendemain. Mais, au lieu de répondre à l'empressement que semblait montrer le ministère pour que le prince prît la régence, l'opposition avait adopté depuis quelques jours pour système les lenteurs, les petites chicanes, tout ce qui pouvait faire traîner en longueur. Il est probable que M. Fox et les hommes de son parti, qui n'avaient point d'accès auprès du malade, se fiant aux assertions de mauvais augure

du docteur Warren, comptaient sur la mort prochaine du roi, ce qui aurait mis le pouvoir entre les mains du prince de Galles, auquel on aurait persuadé que M. Pitt avait été le seul obstacle à ce qu'il fût investi de la régence, tout comme il avait été d'abord l'auteur des restrictions.

Le bill subit une troisième fois l'épreuve de la lecture, et il passa le 13 à la chambre des communes. M. Pitt, qui savait que la guérison du roi s'avavançait, sentait ses espérances s'accroître. Il craignait la régence autant pour le pays que pour lui-même; il prévoyait que, si elle avait lieu, le parti Fox-North ressaisirait le pouvoir; mais le docteur Willis l'encourageant par ses rapports journaliers, il crut pouvoir sans danger transmettre à la chambre des pairs le bill que les communes venaient d'accueillir (1).

La première lecture du bill eut lieu immédiatement après sa réception. Le 19, il fut procédé à la seconde; mais à peine était-elle terminée, que le lord chancelier annonça les progrès du rétablissement du roi. Les nouvelles de Kew (2), ajouta-t-il, étaient même si favorables, qu'il y aurait beaucoup d'inconvenance à pousser plus loin les mesures relatives à la régence. La proposition d'ajourner la question au 24 fut adoptée sans opposition.

La veille du jour marqué, M. Pitt reçut une lettre du roi, écrite de sa propre main, pour annoncer son rétablissement. La lettre était courte, mais elle exprimait toute la satisfaction qu'éprouvait le roi à reprendre avec son ministre le cours de leurs travaux mutuels. Le roi invitait en conséquence M. Pitt à conférer avec le lord chancelier, et à l'aller voir à Kew le lendemain.

Le 10 mars, le lord chancelier déclara que le roi, parfaitement guéri de sa maladie par un bienfait de la Providence, lui avait ordonné de présenter au parlement la vive expression de sa reconnaissance pour l'affection qu'il avait montrée pour sa personne, son zèle pour l'honneur de sa couronne, et sa sollicitude pour les intérêts de la Grande-Bretagne. Le chancelier donna aussi connaissance du dernier traité fait avec le roi de Prusse. Les deux chambres votèrent à l'unanimité des adresses de félicitation et de remerciement au roi; la même unanimité accueillit la motion d'un message à la reine, pour la féliciter d'un événement qui l'intéressait si vivement elle-même.

Le roi, qui avait toujours eu un grand fonds

(1) On y avait fait un amendement. La prohibition de nommer à la pairie était restreinte à un délai de trois ans.

(2) Nom d'une maison royale où George III avait été transporté.

de religion, fixa un jour pour que des actions de grâces fussent rendues à Dieu dans tout le royaume. Il avait choisi le 23 avril. Ce jour arrivé, il se transporta lui-même processionnellement à Saint-Paul, accompagné de la reine et de toute sa famille, des deux chambres du parlement, de tous les grands officiers de la couronne, des cours de justice, et du corps diplomatique. Le soir, il y eut illumination générale, non-seulement dans la métropole, mais encore dans toutes les villes du royaume. Partout, jusque dans le moindre hameau, le peuple fit éclater sa joie par les plus vives démonstrations. De son côté, le roi se montrait extrêmement satisfait de la conduite des communes dans la question de la régence. De sa maladie, disait-il après son rétablissement, était né pour lui un grand bien : il avait appris jusqu'à quel point il pouvait compter sur l'affection de son peuple.

Plusieurs projets occupèrent la chambre des communes. Il fut question d'un plan de fortification pour les Antilles anglaises, de la révocation de la taxe sur les boutiques, comme extrêmement onéreuse pour Londres et les villes de commerce; de la révocation du bill des corporations et du test-act, du bill contre la traite des noirs. Toutes ces questions furent ajournées, pour faire place à la discussion du budget que M. Pitt présenta. Pour faire face aux dépenses, il fallut augmenter quelques taxes; mais l'augmentation ne tomba que sur celles qui n'atteignaient point les classes pauvres, et qui même ne pouvaient pas être bien onéreuses pour les riches : les papiers-nouvelles, les cartes à jouer, les chevaux de luxe, les voitures, et la vérification des testaments. Pour accroître encore le revenu en prévenant des fraudes, le ministre fit passer un bill qui transportait de la douane à l'accise le droit à percevoir sur le tabac; car il fut constaté que la moitié au moins de celui qui se consommait dans le royaume était introduit par les contrebandiers. Ce bill ne laissa pas d'exciter quelques clameurs lorsqu'il fut présenté; mais de légers amendements en faveur des fabricants et marchands de tabac, acquisés par le ministre, concilièrent tous les intérêts.

Le 11 du mois d'août, le lord chancelier se rendit aux chambres, et, après un discours prononcé au nom du roi, il déclara la session terminée. Le roi continuait à donner des marques d'un parfait rétablissement, mais on ne lui permettait pas encore de se livrer aux affaires, de crainte que la fatigue ne ramenât les accidents qu'on avait fait disparaître. Le docteur Willis conseilla une promenade autour du royaume, persuadé que les distractions du voyage et le chan-

gement d'air produiraient d'heureux résultats. Docile à l'ordonnance de son médecin, le roi visita toute la côte méridionale de la Grande-Bretagne. De retour à Windsor vers la fin de septembre, il reprit ses anciennes habitudes, reçut à son lever, assista en famille à quelques représentations de Covent-Garden et de Drury-Lane, et recueillit partout de nombreux témoignages de l'affection du peuple.

L'Angleterre jouissait d'une paix profonde, elle s'enrichissait par son commerce, et son industrie manufacturière faisait des progrès sensibles. Cet état ne devait pas durer. Toute l'Europe était en armes. Le roi de Suède agitait le Nord, les deux cours impériales de Russie et d'Allemagne menaçaient la Turquie, la Prusse cherchait à garder encore une sage neutralité, et la France voyait naitre au milieu d'elle cette grande et terrible révolution qui, pour quelques avantages qui sont devenus de plus en plus illusoire, devait produire tant de misères et faire couler tant de sang. L'Angleterre prit d'abord peu de part aux contestations des princes du Nord : ce n'était au fond qu'une querelle de rois; mais dans le Midi, la querelle commençait entre les rois et les peuples; les Flamands, révoltés contre l'empereur, chassaient de leur pays les troupes allemandes; et les Français se préparaient par des théories, comme cela se pratique toujours au commencement des révolutions qui chaque fois s'annoncent comme devant sauver les peuples, non pas seulement à la révolte contre le souverain que trop de bonté devait perdre, mais à submerger la monarchie elle-même dans le sang du monarque et de ses plus fidèles serviteurs.

Les premiers qui s'émigrèrent et qui en s'éloignant du sol français privèrent de leur appui le prince qu'ils avaient juré de servir au prix de leur vie, qui livrèrent le trône et l'autel sans défense aux entreprises toujours plus audacieuses des novateurs, qui donnèrent un si funeste exemple à suivre que l'émigration devint une mode qu'il était presque honteux de ne pas adopter, surtout pour ceux qui appartenaient à la classe privilégiée, et plus encore pour ceux qui, ne lui appartenant pas, croyaient par là se distinguer du vulgaire : ce furent le comte d'Artois et tous les seigneurs de sa cour particulière. Après eux l'émigration prit son cours, comme un torrent que grossit l'orage. A leur arrivée dans les États voisins, ils cherchèrent à faire partager aux étrangers les sentiments ou les préjugés qu'ils apportaient eux-mêmes; mais il se trouvait par toute l'Europe des hommes à imagination ardente, nourris de théories, dupes des grands mots avec

lesquels elles sont exposées, rêvant des utopies; et ces hommes, en apprenant que les Français détruisaient l'ancienne monarchie, qu'au bout de quatorze siècles ils songeaient à faire une constitution, et que cette constitution commençait par la déclaration des droits de l'homme, c'est-à-dire par un manifeste contre toute souveraineté, ces hommes crurent à l'accomplissement de leurs rêves.

Quand les premiers événements de cette révolution furent connus en Angleterre, plusieurs partis se formèrent. Les uns suivaient les progrès de la révolution française d'un œil scrutateur et jaloux, les autres en concevaient de vives alarmes. D'autres encore se réjouissaient d'un changement de gouvernement, qui à l'ancien despotisme substituait un gouvernement libéral et semblable à celui dont ils jouissaient eux-mêmes, ou pouvant devenir tel. On voyait même des hommes d'un rang distingué, des orateurs, des écrivains d'un grand mérite, prédire que le règne de la liberté rendrait la France heureuse, et ajouter que l'institution d'un nouveau gouvernement en France serait une garantie de paix pour l'Europe, puisque toutes ses guerres étaient le fruit de l'ambition désordonnée de la cour de Versailles. Enfin, il y avait des exaltés qui, ne trouvant pas que l'Angleterre elle-même jouit d'assez de liberté, applaudissaient de toutes leurs forces aux nouveaux législateurs de la France, qui, *dans leur profonde sagesse*, s'embarraçaient peu d'interroger l'expérience, et prétendaient n'avoir et ne vouloir pas d'autre guide que la raison; mais il faut se hâter de dire que parmi ces admirateurs des démagogues français il se trouvait beaucoup d'individus connus par leurs dettes autant que par leur inconduite, se moquant sans pudeur de tout ce qui est révérend par les hommes, vertu, morale, religion, soupirant après un bouleversement où ils pourraient recomposer leur fortune des débris d'autres fortunes.

Les Anglais judicieux ne craignaient point de tels résultats: ils comptaient pour le maintien de l'ordre établi sur la volonté ferme du roi et le caractère de son premier ministre, dont ils connaissaient tout le zèle pour l'avantage de la patrie commune; et ils se rattachaient avec plus de force aux formes d'un gouvernement qui, excluant l'arbitraire, faisait jouir le peuple de toute la liberté que l'homme honnête peut raisonnablement désirer, et qui, par un heureux enchaînement de tous les pouvoirs, qu'on ne sent nulle part et qui sont partout, veillant au bien général, réduisait les malveillants à l'impuissance de nuire.

CHAPITRE CIII.

Suite du règne du roi George III. — 1790-1791.

Le parlement ouvrit sa nouvelle session le 21 janvier. Le roi, dans son discours, ne fit qu'effleurer les affaires du continent; mais quand il fut question de l'adresse, lord Valletort, dans la chambre des pairs, fit une violente sortie contre la révolution française, qu'il appela un événement fatal, plus fatal à la France même que tous ceux qu'elle avait subis depuis l'établissement de sa monarchie. Ce sujet fut repris quinze jours après, lorsqu'il s'agit du budget de l'armée. Dans la chambre des communes, il donna lieu à une discussion extrêmement animée, où deux orateurs, jusque-là unis de la plus étroite intimité, nées de la conformité des opinions politiques, prouvèrent que les liens même de l'amitié ne sont pas assez forts pour retenir ceux que la différence d'opinions tend à séparer. M. Fox, qui, dans ses élans d'amour pour la liberté, ne montrait pas toujours un jugement bien solide, ne vanta pas seulement, dans la séance du 5 février, les bienfaits encore en espérance de la révolution parisienne, mais il fit aussi un pompeux éloge des gardes-françaises, révoltées contre le prince qui leur avait confié sa défense.

Ces expressions excitèrent dans la chambre de longs murmures; M. Burke, l'ami, le patron, le mentor de M. Fox, devint l'éloquent interprète de ce mouvement d'improbation. « Les Français aujourd'hui, s'écria-t-il, se montrent, plus que ne pourraient le faire des ennemis, artisans habiles de leur propre ruine. Ils n'ont eu besoin que de quelques mois pour détruire leur monarchie, leur Église, leur noblesse, leur magistrature et leurs lois, leur armée et leurs finances. »

Et tout cela était littéralement vrai; car bien que la monarchie existât encore, elle était si avilie, la prérogative royale si restreinte, le trône si dégradé, qu'on pouvait dire, en vérité, qu'il n'y avait plus de monarchie.

Le clergé, en perdant tous ses biens, perdait aussi toute sa considération, puisque, à la honte de l'espèce humaine, les hommes n'estiment que ce qu'ils envient; et ce qu'ils envient, ce ne sont pas les vertus, c'est la richesse, c'est le pouvoir, l'illustration, l'influence de position, tout ce qu'avait autrefois le clergé de France, tout ce qu'il sacrifia naïvement, sans utilité pour la monarchie ni pour lui-même, dans la fameuse séance du 4 août et celles qui suivirent.

La noblesse, en se dépouillant à son tour de ses privilèges, s'était pareillement dépouillée de sa force morale, et elle avait préparé la catastrophe qui devait l'anéantir. M. de Luxembourg, dans les observations qu'il présenta au roi, lui avait dit que la noblesse était l'une des colonnes sur lesquelles s'appuyait l'État; et le roi, fasciné par son ministre, trompé par ses propres desirs de paix et de concorde, avait ordonné la *fusion* des ordres; et c'est à ce : *Je le veux!* que Louis prononça, ferme seulement là où il devait céder, qu'a véritablement commencé la destruction de l'ordre.

Les parlements, frappés d'une espèce d'interdiction, n'avaient plus ni autorité, ni crédit; le moment de leur suppression s'avancait. Certes, on ne saurait approuver toutes les usurpations de pouvoir dont on accusait les parlements, ni l'usage que trop souvent ils avaient fait de ce pouvoir usurpé; mais il est certain que plus d'une fois ils ont rendu de grands services, et que, placés entre le peuple et le monarque comme corps intermédiaire, ils ont souvent résisté avec succès aux envahissements, tant de la part du souverain que de la part du peuple; que, cette barrière abattue, le pouvoir royal pouvait peser de tout son poids sur le peuple, ou le peuple inonder le trône de ses flots tumultueux, et que jamais le roi, bien conseillé, soit par ses ministres, soit par sa propre expérience, n'aurait dû consentir à la chute des parlements.

Quant à l'armée, elle était complètement désorganisée. L'esprit d'insubordination et de révolte avait pénétré dans tous les corps. Partout les soldats chassaient leurs officiers pour s'en donner qu'ils tiraient de leurs rangs; quelquefois aussi, les officiers, par d'intempestives rigueurs, hâtaient la défection des soldats. Si, dans la suite, les Français ont résisté à l'Europe entière coalisée contre eux, on ne peut l'attribuer qu'à l'exaltation extraordinaire que les meneurs avaient su exciter dans tous les esprits, par ces mots si puissants de liberté, d'égalité, puissants surtout sur les hommes qui n'en comprennent pas la valeur.

Enfin, il était évident que la création des assignats devait entraîner à la longue la ruine complète de l'État et de ceux qui, par les circonstances, s'étaient vus forcés de recevoir cette monnaie de plus en plus décriée. Il arriva aux fabricateurs ce qui arrive toujours à ceux qui reçoivent d'avance le prix d'un travail qu'ils doivent faire, ou le prix d'un objet qu'ils doivent livrer. Le prix se consume, et, lorsqu'ils livrent, ils restent les mains vides. Les assignats avaient été hypothéqués en quelque sorte sur les biens du clergé, et comme

ces biens, malgré leur valeur réelle, en avaient peu dans l'opinion, soit à cause de leur nature qui les faisait regarder comme inaliénables, soit parce que les acheteurs étaient rares, faute de confiance dans le nouveau gouvernement, les assignats durent naturellement se déprécier; et la dépréciation alla toujours augmentant; de sorte que lorsque la vente des biens nationaux fut terminée, il ne se trouva dans les caisses publiques que des monceaux de papier sans valeur intrinsèque.

M. Fox, reprenant la parole, tâcha d'adoucir M. Burke par des flatteries. Il déclara qu'il avait toujours eu pour son ami la plus haute vénération, qu'il respectait la solidité de son jugement, qu'il avait plus appris de lui que de tous les discours et de tous les livres, que c'était de lui enfin qu'il tenait la plus grande partie de ses connaissances en politique; que, malgré tout cela, son opinion sur les faits en général était toujours la même.

M. Sheridan, moins réservé que M. Fox, traita M. Burke de déserteur de son parti pour devenir le champion du despotisme. Ce dernier ne laissa pas cette grossière imputation sans réplique, ce qui amena entre les deux orateurs une scission qu'il ne fut pas possible aux amis communs de faire cesser. Ce fut très-peu de temps après cette querelle que M. Burke publia son livre, intitulé : *Réflexions sur la révolution de France*. Cet ouvrage excita une vive curiosité, et valut à l'auteur quelques censures et beaucoup d'éloges. Ce que M. Pitt faisait à l'extérieur par son active politique, M. Burke cherchait à le faire dans l'intérieur : empêcher les principes révolutionnaires d'outre-mer de pénétrer dans la Grande-Bretagne, et de s'y répandre comme un mal contagieux.

La discussion qui venait d'avoir lieu avait fait naître dans la chambre de nouveaux intérêts; car M. Burke et ses partisans purent être regardés comme auxiliaires futurs du ministre dans les grandes questions politiques qui pourraient naître des événements. Une motion de M. Fox, pour la révocation du bill des corporations et du test act, amena des débats moins animés, non moins importants : la question intéressait éminemment une classe très-nombreuse en Angleterre, celle des dissidents. Le succès qu'ils avaient obtenu dans la session précédente leur avait donné l'espérance de réussir plus tard. Non-seulement ils avaient tâché d'augmenter leur parti dans les chambres, mais encore ils avaient tenu des assemblées dans plusieurs parties du royaume; et, comme le temps des élections générales appro-

chait, ils avaient recommandé aux électeurs les partisans de la liberté illimitée. Mais ils avaient eu la maladresse de montrer beaucoup de sympathie pour les révolutionnaires français ; et le clergé, qui voyait tomber l'Église de France, vivement alarmé pour lui-même, prit toutes les mesures de précaution qui pouvaient faire échouer les projets des dissidents.

Ceux-ci chargèrent M. Fox de leurs intérêts, et M. Fox s'acquitta de sa mission avec beaucoup de talent : il fallut tout celui de M. Pitt, puissamment soutenu par son nouvel allié Burke, pour faire rejeter le projet du bill. Le triomphe de M. Pitt fut complet : sur 399 membres, 294 se déclarèrent pour lui. Mais il est à remarquer que l'opposition de la chambre à la révocation portait moins sur le fond de la mesure que sur l'inopportunité de la proposition, et surtout sur la manière dont ses partisans s'y étaient pris pour la faire adopter. Les dissidents, en effet, semblaient attacher la plus grande importance au succès, ce qui, naturellement, excitait les soupçons de leurs adversaires ; puis, c'était en présence de la révolution française, et en la citant comme exemple à suivre, qu'ils formaient leur demande. D'un autre côté, les écrits que la presse répandait tous les jours pour leur compte étaient empreints de principes qui, une fois adoptés, auraient entraîné à de fâcheuses conséquences. En un mot, les dissidents faisaient tout ce qui était le plus propre à irriter leurs ennemis, et à détacher et refroidir leurs amis.

Deux jours après le rejet de la motion de M. Fox, un projet de bill fut présenté, portant addition de 100 membres à ceux dont se composait la chambre des communes, ces 100 membres pris dans les comtés. Le nombre des électeurs devait être aussi augmenté. Si le titre de propriétaire est une condition indispensable pour obtenir la qualité d'électeur, il n'en est pas moins vrai qu'il faut étendre la faculté d'élire ; car il est inconcevable que les représentants actuels de 8 millions d'hommes ne soient choisis que par 6 ou 8 mille électeurs. « On prétend, ajouta M. Flood, auteur de la proposition, que le moment n'est point favorable pour une réforme ; et pourquoi ? parce qu'il y a des troubles en France. Mais ces troubles ne sont venus que parce qu'une réforme sage et nécessaire n'a pas été faite en temps opportun. Je n'aime point les révolutions, car les révolutions sont toujours un mal ; j'aime une réforme faite à propos, parce qu'elle prévient les révolutions. Ceux qui s'opposent à une telle réforme peuvent aussi, au fond du cœur, détester les révolutions ; mais, par leurs opinions, ils les favorisent. Lais-

sez le peuple choisir librement ses représentants ; que ceux-ci se montrent toujours dignes du choix, et l'Angleterre n'aura point à redouter l'exemple de la France. »

M. Windham, l'un des plus zélés disciples de M. Burke, s'éleva contre la motion avec beaucoup de véhémence. Il appuya surtout sur les circonstances où l'on se trouvait, ce qui fit dire à M. Pitt, parlant dans le même sens, que, lors même que la motion, objet de la discussion, serait exactement la même que celle qu'il avait faite lui-même précédemment, il serait le premier à voter contre elle, tant elle lui paraissait impolitique dans le moment actuel. M. Fox, au contraire, soutint que le vrai moment des réformes arrivait, quand on entendait l'orage gronder chez ses voisins. M. Flood, s'apercevant que la grande majorité de la chambre approuvait la résistance du ministre, aima mieux retirer sa motion, sauf à la reproduire en un autre temps, que de la voir rejeter.

Un rapport de M. Dundas vint appeler sur d'autres objets l'attention de la chambre. Ce rapport apprit que le revenu de l'Inde orientale de l'année courante excédait de beaucoup le revenu de l'année antérieure ; il annonça que cet accroissement serait permanent, ce qui était dû au système de modération et de justice adopté depuis que les possessions territoriales de la compagnie se trouvaient soumises au contrôle du gouvernement anglais. Les naturels eux-mêmes, sans parler du pays, recueillaient déjà le fruit de cette amélioration. L'Inde anglaise ne devait pas tarder, selon l'orateur, à jouir du commerce le plus étendu, et à trouver dans ses manufactures une abondante source de richesses.

Pendant que, sous une administration plus sage, la prospérité du Bengale augmentait, les loyalistes américains continuaient d'assiéger de leurs réclamations la chambre des communes. La famille de Penn était une de celles qui avaient le plus souffert : sur la proposition de M. Pitt, on lui accorda une pension annuelle de 4,000 livres sur les fonds consolidés. Au moment où la chambre se montrait généreuse envers les descendants du fameux Guillaume Penn, un message du roi vint lui annoncer que la paix générale était au moment d'être troublée par le fait de l'Espagne. Le capitaine Cook, dans son dernier voyage, ayant touché à Noutka, sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, son équipage y avait pris des naturels beaucoup de fourrures qui, transportées à la Chine, y furent vendues au grand avantage des vendeurs. La connaissance de ce fait engagea quelques marchands de l'Inde à faire à Noutka

le commerce des pelleteries; et ce commerce devint si productif, qu'en 1788, ces marchands formèrent à Noutka un établissement qui, dans peu de mois, devint considérable. Des Chinois vinrent se fixer à Noutka; mais, dans le mois de mai de cette année, sans aucune déclaration préalable, 2 vaisseaux de ligne espagnols se présentèrent dans le détroit du Prince Guillaume, se saisirent d'un vaisseau anglais, et se mirent en possession de l'établissement, sur le motif que toutes les terres et côtes occidentales de l'Amérique, depuis le cap Horn jusqu'au 60° degré de latitude nord, appartenaient incontestablement au roi d'Espagne. L'Angleterre demanda, par son ambassadeur, réparation de cette coupable voie de fait. L'Espagne, au lieu d'accéder, se mit à récriminer; de sorte que, ne pouvant obtenir satisfaction, le roi d'Angleterre se préparait à soutenir par les armes les justes prétentions de ses sujets.

Le message avait pour objet de demander aux communes les moyens d'augmenter l'armée de terre et de mer, suivant ce qu'exigeraient les circonstances. La chambre accorda 1 million de livres pour fournir aux frais d'armement. Le roi craignait la guerre, et il voulait être forcé à la faire. M. Fitzherbert fut envoyé à Madrid avec de pleins pouvoirs; et, après des négociations qui durèrent plusieurs mois, une convention fut signée le 28 octobre. Par l'effet de cette convention, les Anglais rentrèrent dans leur établissement de Noutka; ils acquirent le droit de commercer librement sur toute la côte du nord-ouest de l'Amérique. Ils obtinrent aussi la liberté de la pêche à 10 lieues de la côte. Cette convention, qui procurait à la Grande-Bretagne une satisfaction complète, fut généralement applaudie, quoique plus de 3 millions de livres eussent été employés en préparatifs de guerre.

Quand ce traité avait été conclu, la session était déjà terminée. Dans l'intervalle, un nouveau parlement fut convoqué; et le traité, soumis le 3 décembre à l'approbation des deux chambres, éprouva d'assez amères censures. M. Fox, qui avait déclaré dans la session dernière s'en rapporter entièrement au ministre, prétendit que l'Angleterre avait cédé à l'Espagne des droits précieux, et n'avait obtenu que de faibles avantages. Dans la chambre des pairs, le marquis de Lansdowne improuva fortement un traité qui, suivant lui, n'ajoutait rien à ce qui avait été accordé à l'Angleterre par les traités antérieurs, restreignait au contraire ses pêcheries, et rendait très-problématiques les avantages de la possession de Noutka. Malgré cette opposition, la majorité ratifia la convention: elle autorisa même le ministre

à faire un emprunt de 500,000 livres à la Banque pour couvrir les dépenses faites.

Sur le continent, tout annonçait la guerre. Les deux cours impériales voulaient abattre l'empire ottoman et s'en partager les débris. Les rois de Prusse et de Suède, le stathouder, la Pologne, avaient formé une ligue défensive. Le cabinet de Saint-James avait accédé à cette ligue autant dans l'intérêt de la Turquie que dans celui de la Pologne, qu'elle voulait sauver de l'envahissement médité par l'ambitieuse Catherine. D'un autre côté, la révolte des Pays-Bas pouvait être un obstacle à la pacification du Nord. Le roi de Prusse s'engageait à aider l'empereur à rentrer en possession de ces provinces, à condition qu'elles recouvreraient le plein exercice de tous les droits que Joseph II leur avait enlevés; mais il était à craindre que les Flamands, soutenus par leurs voisins, n'eussent des prétentions trop exagérées, ou que même ils ne voulassent tout à fait se soustraire à la domination impériale. Les états généraux de ces provinces avaient exercé l'autorité souveraine depuis la révolution; mais ces états se composaient principalement de nobles et de membres du clergé. Le peuple, exalté par les idées d'égalité qui dominaient en France, forma des associations patriotiques. Deux partis bien prononcés, ennemis l'un de l'autre, allaient en venir aux mains. L'empereur Léopold, qui avait succédé à Joseph, son frère, crut le moment favorable pour ressaisir son autorité: il publia des manifestes, fit de belles promesses, envoya une armée; et les états, malgré leur répugnance à se démettre du pouvoir, furent contraints de subir de nouveau le joug autrichien, pour n'avoir pas voulu admettre au partage du pouvoir les membres des communes.

Pour rétablir la concorde entre les États du Nord, la Grande-Bretagne avait proposé la tenue d'un congrès à Reichenbach, et cette proposition avait été acceptée. L'impératrice du Nord, qui depuis longtemps faisait la guerre au Grand Seigneur, fut obligée de différer l'exécution de ses projets, qui ne tendaient pas à moins qu'à chasser les Turcs de l'Europe, à émanciper la Grèce, qui, d'elle-même, s'offrait à la domination d'un prince russe, et à placer son petit-fils sur le trône de Constantinople. Mais le roi de Suède, Gustave, était entré en campagne, et en remportant des victoires sur les Russes il combattait pour les Turcs. La czarine, alarmée, fut contrainte de demander à Gustave un armistice, qui fut converti en traité de paix vers la fin du mois d'août.

Cependant, la révolution poursuivait en France son cours dévastateur. Sous le nom de réforme,

elle dévorait toutes les institutions. De la confiscation des biens du clergé, elle passa successivement à la destruction de tous les titres, de tous les privilèges, et bientôt après, à la suppression du corps même de la noblesse, privant ainsi le trône de tous ses appuis. Mais où peut s'arrêter l'esprit des révolutions lorsqu'il ne trouve point d'obstacles à sa marche? Y avait-il encore un trône en France, quand il n'y avait plus ni clergé, ni parlements, ni noblesse, ni institutions protectrices? quand l'Assemblée elle-même, infectée de démagogie, marchant d'innovations en innovations, et toujours cherchant à protéger ses actes par les grands mots de liberté, d'égalité, de fraternité, abattait tout autour d'elle, et ne siégeait que sur des ruines? quand les tribunaux qui remplaçaient les anciennes juridictions n'étaient plus que des instruments de proscription? quand les soldats ne reconnaissaient plus l'autorité de leurs officiers; que le peuple, abusant du mot de liberté, ne faisait consister ses droits, *les droits de l'homme*, qu'à faire impunément tout ce que lui suggéraient ses caprices ou ses ressentiments? quand le trésor public était sans numéraire, et que le papier-monnaie voyait décroître rapidement sa valeur; que *l'idole de la nation*, le populaire Necker, dépouillé par le mauvais succès de ses plans financiers de sa *popularité* factice, et détesté par la cour, était obligé de se dérober par la fuite à la *reconnaissance du peuple*; que Mirabeau, épouvanté de son propre ouvrage, vendant à la cour son retour à des principes plus modérés, ne voyait plus que des ennemis dans ceux qui l'avaient admiré; que toute l'autorité résidait de fait dans le club des jacobins, dont les membres, obscurs jusque-là, brillant désormais de tout l'éclat du crime, dirigeaient à leur gré les sections de Paris, la municipalité, l'Assemblée; que Lafayette partageait l'impopularité de Mirabeau; qu'enfin le 14 juillet, anniversaire de ce jour fatal où tomba la Bastille, où l'insurrection, levant sa tête d'hydre, ensevelit sous les débris de l'antique forteresse (1) tous les principes de loyauté qui servent de lien entre les rois et les peuples, la démagogie en armes traitait le faible et malheureux Louis à *l'autel de la patrie*, érigé au milieu du Champ-de-Mars, et lui arrachait le serment de maintenir et garder une constitution qui le dé-

trônait ou le réduisait à porter une couronne dépendante et flétrie?

Non, le trône à cette époque n'existait plus en France, ou ce n'était plus qu'un vain simulacre que le premier souffle de la tempête devait renverser. Eh bien! il se trouva beaucoup d'Anglais, fanatiques admirateurs de la révolution française, qui solennisèrent le 14 juillet comme une fête nationale. Plus de six cents personnes se réunirent sous la direction de lord Stanhope, en sa qualité de président de la Société de la révolution, instituée à Londres, et se livrèrent à la manifestation de sentiments qui n'étaient pas trop en harmonie avec ceux de la partie saine de la nation, et surtout avec ceux du roi. Cette société avait étendu ses ramifications dans tout le royaume; et, affiliée pour ainsi dire au club des jacobins, ou même au parti démagogue de l'Assemblée nationale, elle correspondait avec cette assemblée, avec les jacobins, et avec la plupart des sociétés populaires de France. Parmi les sociétaires on voyait des hommes de toutes les professions, et surtout beaucoup de dissidents et d'hommes de lettres du second ordre, gens qui avaient fort peu de relations avec le gouvernement, et qui, tout nourris de théories prises dans les livres, ignoraient l'art de gouverner dans les circonstances difficiles, ou dans les moments de crise.

M. Burke, dans son livre, n'épargna point cette association, qui de son côté inonda Londres de pamphlets et de diatribes amères contre l'auteur. Celui-ci se consola aisément par l'approbation qu'il reçut de tous les gens de bien; George III surtout se montra, dès le premier jour, extrêmement satisfait de l'ouvrage et des principes qu'il renfermait. Un des effets de cette publication, ce fut de faire attacher aux mots de whig et de tory un autre sens que celui qu'on leur avait donné jusque-là. On appela désormais whigs tous ceux qui se déclarèrent partisans de la révolution française, et qui, sous prétexte de vouloir servir le peuple, se prononçaient contre l'influence de l'aristocratie, et surtout contre celle de la cour. Ceux que la révolution remplissait d'alarmes, et qui voulaient que par tous les moyens on arrêtât les progrès de cette doctrine, furent désignés par le nom de torys.

Le 24 mars 1791, le roi demanda aux chambres, par un message, que les forces maritimes fussent augmentées. M. Pitt, en présentant ce message aux communes, parla de l'agrandissement progressif de la Russie, et des dangers qui pourraient à l'avenir résulter pour l'Europe du trop rapide accroissement du colosse du Nord. Il parait qu'au congrès de Reichenbach, les ministres de l'alliance

(1) Assurément nous ne regrettons pas la Bastille, où trop souvent des rois et des ministres despotes avaient enfermé ceux qui leur déplaisaient; mais nous n'aurions pas voulu qu'elle eût été abattue par la révolte. La révolte, pût-elle être, comme on le disait dans ce temps de fâcheuse mémoire, le plus saint des devoirs, a toujours un côté hideux.

défensive avaient proposé à ceux de la Russie d'accéder à la paix qu'ils étaient près de conclure avec l'Autriche, et dont la première condition devait être de rendre toutes les conquêtes. L'impératrice rejeta d'abord cette proposition; à la fin, pourtant, elle déclara consentir à ce qu'on exigeait d'elle, et vouloir rendre ses conquêtes, à l'exception de la place d'Oczakow, qui commande les bouches du Dniéper, et qui n'est guère qu'à 65 lieues de Constantinople: c'était sur cette réponse de Catherine que George III et son ministre avaient résolu d'employer des mesures coercitives.

M. Fox et plusieurs autres membres de l'opposition déclamèrent avec beaucoup de force contre l'objet du message: ils soulignèrent que l'intervention armée de la Grande-Bretagne n'aurait pour résultat que de servir l'ambition du roi de Prusse. L'Angleterre n'avait reçu de la Russie aucune injure, elle n'avait donc aucune vengeance à exercer; et ce n'était point pour conserver à la Turquie sa ville d'Oczakow qu'elle devait sacrifier les avantages de son commerce avec les Russes. Les ministres, de leur côté, prétendirent que l'agrandissement de la Russie aux dépens de la Turquie pouvait gravement compromettre et le commerce et les intérêts politiques de l'Angleterre, et que la possession d'Oczakow donnait à la Russie la facilité d'envahir non-seulement Constantinople, mais encore toute la basse Égypte: ce qui détruirait cette balance des pouvoirs que l'Angleterre avait établie, et pour laquelle elle avait si longtemps combattu.

L'opposition échoua, mais les arguments de M. Fox avaient fait impression; ses paroles avaient retenti hors de la chambre, et comme elles trouvaient beaucoup de sympathie dans toutes les classes commerçantes ou manufacturières, l'opinion publique se prononça fortement contre l'intervention armée, et le ministre, qui ne voulait point hasarder sa popularité, se garda de presser l'exécution de son projet.

La motion de M. Wilberforce pour l'abolition de la traite des nègres n'eut pas plus de succès que n'en avait eu le message royal. Les plaintes des intéressés, principalement des planteurs, furent telles que la majorité rejeta le projet de bill. Dans le même temps, les deux chambres passaient un bill que le roi sanctionna, relativement à la formation de l'établissement de *Sierra-Leone*, dont le but principal était d'introduire le christianisme en Afrique.

Après le bill de *Sierra-Leone*, le ministre en présenta un autre dont l'objet n'était pas moins important. Il s'agissait de donner au Canada une organisation large et libérale. Le gouvernement

britannique, éclairé par l'expérience, déclara renoncer au droit d'imposer des taxes sur la colonie, et se réserver seulement celui de régler le commerce extérieur.

Le bill passa dans les deux chambres sans division; mais il donna lieu à un incident assez remarquable: ce fut une rupture solennelle entre les deux anciens amis, Fox et Burke. Le premier, toujours opposé par système aux projets proposés par le ministère, ne manqua pas de s'élever contre le bill, qu'il ne trouvait pas conçu dans des vues assez libérales. Entraîné par la fougue de ses idées, il eut occasion de parler des doctrines de M. Burke, contenues dans son dernier ouvrage; et, bien que M. Burke ne se trouvât point alors dans la chambre, il s'exprima d'une manière inconvenante. A une nouvelle lecture du bill, M. Burke prit la parole pour venger ses doctrines, et se venger lui-même de l'indécente attaque de son ancien disciple. « Dans le temps où nous vivons, dit-il, il peut être dangereux de se faire des ennemis ou de perdre des amis; mais si mon inviolable attachement à la constitution britannique me plaçait dans le cas de rompre des liaisons ou de braver des inimitiés, je ne balancerais pas, et, jusqu'à mon dernier soupir, je crierais: Fuyez la constitution française!... Aujourd'hui, j'ai fait mon devoir au prix d'une ancienne amitié; j'y renonce, et c'est pour toujours. » M. Fox fut d'abord atterré par cette déclaration solennelle; des larmes coulèrent même de ses yeux; puis, dans un discours touchant, il invoqua les droits de cette vieille amitié que M. Burke voulait rompre: mais ses paroles se perdirent sous les voûtes de la salle, et l'inexorable Burke se refusa à toute réconciliation. On assure même que plus tard, sur son lit de mort, il ne voulut pas voir M. Fox.

L'opposition se répandit en plaintes amères, en sarcasmes, en injures même, contre M. Burke, mais il était évident qu'une fois la scission opérée entre ces deux personnages, il n'y avait plus de rapprochement possible; car la dissidence d'opinions ne portait pas sur une matière de peu d'importance, mais sur une question vitale, dont les conséquences pouvaient servir la constitution ou la renverser.

La chambre eut ensuite à s'occuper d'un bill tendant à autoriser les jurés à décider sur la question de droit comme sur la question de fait. La proposition avait été déjà soumise à la chambre, en 1771, par M. Dowdeswel, et combattue par M. Burke; et maintenant M. Burke appuya le projet avec plus d'adresse peut-être que de bonne foi; car était-il bien convaincu qu'il s'était trompé

la première fois, et qu'il ne se trompait pas la seconde? Quoi qu'il en soit, soutenu par M. Pitt et M. Erskine, le bill passa aux communes à une grande majorité. Moins heureux à la chambre des lords, il fut rejeté, parce que, dans les circonstances où l'on se trouvait, toute innovation dans les lois du royaume ne pouvait être que dangereuse; toutefois, présenté de nouveau à la session suivante, le bill passa aux deux chambres.

La discussion qui venait d'avoir lieu fut suivie d'une autre discussion, non moins grave et non moins intéressante pour une grande partie de la nation britannique. Les dissidents catholiques étaient soumis à diverses dispositions pénales. M. Mitford proposa de les soustraire à ces dispositions de la loi, en leur demandant un serment que leurs croyances religieuses et leur conscience ne leur défendissent pas de prêter. Il fit remarquer que, récemment encore, ces dissidents avaient énergiquement protesté contre les doctrines qu'on leur imputait; qu'ils n'admettaient ni l'autorité temporelle du pape, ni le droit du pape d'excommunier les princes, et de délier leurs sujets du serment de fidélité; qu'ils désavouaient de même la doctrine impie qu'on pouvait manquer de foi envers les hérétiques, et que leurs prêtres avaient le pouvoir d'exempter un homme de ses obligations morales. Le principe de ce bill fut applaudi dans les deux chambres; le banc des évêques se montra très-favorablement disposé, et le docteur Horsley poussa même la bienveillance jusqu'à choisir tous les termes dont se composait la formule du serment; de telle sorte qu'aucun des mots employés ne pût choquer la susceptibilité des catholiques ou occasionner le plus léger scrupule. L'Église d'Écosse crut que le moment était venu pour elle de demander la révocation du test act en ce qui la concernait; mais on découvrit que cette démarche avait été suggérée aux Écossais par des Anglais dissidents qui se disaient presbytériens comme eux. La pétition ne fut pas accueillie.

Les chambres se séparèrent le 10 juin, après avoir voté les subsides et entendu le rapport du comité nommé, sur la demande de M. Pitt, pour vérifier les comptes de recette et de dépense des cinq dernières années, de même que l'état de la dette publique depuis 1786. Il résulta de ce rapport que l'administration de M. Pitt, toute favorable au royaume, avait été la meilleure possible. Il était évident qu'en demandant lui-même la nomination d'un comité de recherche, c'était une couronne qu'il voulait se faire tresser par ce comité. Il fut reconnu qu'à l'avenir le revenu annuel excéderait les dépenses en temps de paix, et que

le service courant pourrait être fourni par les branches existantes de revenu, sans qu'il fût nécessaire d'imposer des taxes additionnelles, et moins encore de créer des impôts nouveaux.

La révolution continuait de faire en France des progrès rapides; car sa marche était libre. Tout ce que le pays renfermait de nobles, de bourgeois vaniteux, persuadés que l'émigration les allait anoblir, et même de très-petits bourgeois qui, n'ayant ni places, ni biens à perdre, n'étaient pour personne un objet de jalousie; jusqu'à de simples ouvriers, qui se croyaient probablement obligés de suivre l'exemple de ceux qu'ils avaient jusque-là regardés comme leurs supérieurs, se rendaient par centaines chez leurs voisins, Allemands, Italiens, Espagnols, Anglais, ou autres; c'était principalement à Coblenz que se réunissaient les émigrés des provinces du Nord, et que, sous les auspices de la Prusse et de l'Autriche, ils formaient des légions ou régiments auxquels le roi de Prusse promettait de joindre ses troupes.

Le roi avait encore des serviteurs dévoués, mais aucun d'eux n'était capable de prendre un parti vigoureux et de le conseiller à Louis: on le détermina néanmoins à quitter furtivement la France, et à se rendre sur la frontière, où il se serait bientôt vu au milieu de sa *fidèle noblesse*. Tout le monde sait que, reconnu à Varennes par le maître de poste Drouet, il fut arrêté et conduit à Paris au milieu des hurlements d'allégresse d'une populace tumultueuse. On sait que les jacobins et les cordeliers, leurs frères, demandèrent la mort du roi; qu'il y eut, le 17 juillet, une formidable émeute, que Lafayette parvint, non sans peine, à dissiper avec la garde nationale; que le parti de la démagogie fut déconcerté par sa défaite en cette occasion; que, si le roi et la cour avaient montré quelque vigueur, et l'Assemblée nationale moins d'hésitation, il était possible encore de sauver la monarchie: mais il était écrit que le trône devait s'écrouler, et que Louis périait sous ses ruines.

L'Assemblée nationale ne tarda pas à cesser ses fonctions; le grand œuvre de la constitution était terminé. Elle se sépara donc, après avoir décrété qu'aucun de ses membres ne pourrait être élu à l'assemblée *législative* qui allait remplacer la *constituante*. Il résulta de là que les nouveaux députés furent tous pris dans les dernières classes, et que pour représenter les Français, nation vive, légère, polie, on vit arriver des hommes grossiers, ignorants, pleins de préjugés, enivrés d'orgueil par le choix fait de leurs personnes, et ne prenant conseil que de leurs passions.

Il était bien évident qu'avec une assemblée ainsi composée, la royauté faible et sans appui ne pouvait longtemps se maintenir, même dans l'état d'abaissement où on l'avait réduite ; car elle était encore un obstacle aux progrès de la révolution. L'Assemblée, en effet, craignant les émigrés, qui, réunis sur la frontière, semblaient disposés à fondre sur la capitale, rendit des décrets que le roi refusa de sanctionner, ce qui mit en fureur les révolutionnaires. Ils n'osaient pourtant pas encore s'en prendre directement au roi : ils poursuivirent ses ministres, et bientôt ils le contraignirent à recevoir de leurs mains un ministère qui se distingua de celui qu'il remplaçait par le nom glorieux de sans-culotte, nom dont les anarchistes, dans leur délire, s'étaient affublés en prenant le bonnet rouge.

Tandis que ce ministère, ennemi du souverain, travaillait de concert avec l'Assemblée à démolir pièce à pièce l'antique édifice de la monarchie, la propagande, qui, dans un discours fameux prononcé par Isnard le 20 juillet à l'occasion de la coalition qui se formait à Pillnitz entre la Suisse, la Prusse et l'Autriche, avait annoncé que si les rois se liguèrent contre le peuple français, le peuple français se liguait avec les peuples contre les rois ; la propagande avait en Angleterre des amis zélés qui prêchaient ses doctrines et les représentaient comme seules propres à assurer le bonheur des nations. Des écrivains pleins de talent servaient ce parti de leur plume, comme M. Fox aux communes le servait de son éloquence. Le docteur Priestley répondit à l'écrit de M. Burke. Les dissidents unitaires se distinguèrent surtout par l'exagération de leurs sentiments républicains. Nous avons vu la Société de la révolution célébrer à Londres le 14 juillet ; la même cérémonie eut lieu dans beaucoup d'autres villes ; mais dans quelques-unes elle fut troublée par le parti opposé ; à Birmingham, elle le fut par des excès irrépressibles.

Quatre-vingts ou quatre-vingt-dix personnes s'étaient réunies sous la présidence de M. Keir, avantageusement connu par les progrès qu'il a fait faire à la chimie ; mais à peine se trouvaient-elles rassemblées que la maison fut entourée par la populace, qui témoigna les intentions qu'elle apportait par des imprécations très-peu équivoques. Les membres de l'association parvinrent tous à s'évader. Bientôt après, la populace abattit les croisées de la façade ; et bien que les magistrats fussent accourus au premier avis, les assaillants entrèrent dans la maison, et se mirent à la recherche des sociétaires qu'heureusement pour eux on ne trouva point. La populace, irritée de

n'avoir pu saisir les objets de sa haine, alla mettre le feu à deux maisons où les dissidents se réunissaient ; de là elle se rendit à celle du docteur Priestley, qu'elle saccagea complètement : sa bibliothèque, ses papiers et ses manuscrits furent anéantis. La populace, qui, une fois déchaînée, s'arrête difficilement, incendia pendant les deux jours suivants les maisons de plusieurs dissidents qui demeuraient à Birmingham ou dans les environs. Des troupes de cavalerie, qui à la fin arrivèrent, rétablirent l'ordre ; mais déjà le mal était fait. Pour en prévenir le retour, on arrêta les chefs du mouvement ; quelques-uns subirent un jugement ; trois des plus coupables périrent du supplice ordinaire.

L'affaire de Birmingham et la part que *le peuple* y avait prise refroidirent un peu l'enthousiasme des amis *du peuple* ; et le docteur Priestley dut penser que s'il est difficile, sous un gouvernement régulier, établi sur une constitution respectée et consacrée par le temps, d'arrêter le peuple dans la carrière des excès quand une fois il y est entré, il est bien plus difficile de le retenir lorsqu'on l'a dégagé du joug des lois, et qu'on l'a imprudemment enivré d'idées mal comprises de toute-puissance et de souveraineté.

## CHAPITRE CIV.

Suite du règne du roi George III. — 1792.

Ce fut le 31 janvier que le parlement s'assembla. On s'attendait à un discours significatif de la couronne ; mais cette attente fut trompée, et jamais paroles plus dépourvues d'énergie ne se firent entendre dans des circonstances aussi critiques. Mais la discussion sur l'adresse ne laissa pas d'être animée. On voulait connaître à fond quelle marche les ministres avaient suivie pour leur intervention dans les querelles de la Russie et de la Porte.

M. Jenkinson peignit l'impératrice du Nord comme ne respirant qu'agrandissement et conquêtes, venant de signer un nouveau traité de partage de la Pologne avec d'autres *flibustiers couronnés*. Et M. Jenkinson n'avait point tort de stigmatiser ce traité odieux ; mais il se fit grandement illusion lorsqu'en parlant de la France il dit que, si autrefois cette contrée fut pour l'Angleterre une dangereuse rivale, il n'en était plus de même dans ce moment, puisqu'elle achevait de perdre toute sa force. M. Fox tint un tout autre langage. Il prétendit qu'on pouvait se réjouir de la chute du despotisme en France, et en même temps profes-

ser la plus grande vénération pour la constitution britannique; qu'au surplus il ne fallait pas confondre, comme on affectait de le faire, les principes de la révolution avec ses excès, et rendre la liberté responsable de la démence de quelques individus, démence qui, au fond, ne provenait que d'un trop ardent enthousiasme. M. Burke fit une critique amère de l'opinion de M. Fox : suivant lui un esprit infernal régnait sur la France entière; et cet esprit, il fallait l'extirper et l'anéantir. Il voulait une confédération générale des souverains contre les doctrines qui pouvaient envahir leurs États : Fox, au contraire, soutint de toutes ses forces que l'Angleterre devait s'abstenir de toute intervention hostile. Quant aux ministres, ils évitèrent cette question pour n'être pas obligés de manifester leur opinion sur les événements de France.

M. Pitt ne prit la parole que pour répondre à la censure que M. Fox avait faite de la partie du discours royal où il était parlé de l'état des finances du royaume; et n'y voyait-on pas, en effet, un excédant des recettes sur les dépenses; excédant qui croissait d'année en année, et qui lui permettait de proposer à la chambre d'attribuer sur les fonds restants une somme annuelle de 200,000 livres à la caisse d'amortissement, de prendre sur les fonds non employés de la trésorerie une autre somme de 400,000 livres et de l'ajouter au million destiné à la réduction de la dette publique; d'appliquer une autre somme de 100,000 livres prise sur les mêmes fonds à couvrir les frais de l'armement d'Espagne? Enfin, il déclara qu'on pouvait supprimer quelques droits, tels que la taxe sur la drèche, sur les domestiques femmes, sur les chariots et voitures de transport, sur les maisons qui avaient moins de sept croisées. Après avoir rendu compte de quelques autres opérations financières, le ministre termina son discours par un brillant tableau de la prospérité qui attendait l'Angleterre. Malheureusement l'horoscope ne se vérifia pas, et l'année, qui s'annonçait belle et riante, finit au bruit des armes, triste, sombre, et calamiteuse.

M. Fox approuva complètement les opérations du ministre, et déclara partager toutes ses espérances d'un heureux avenir. Mais M. Sheridan fit de l'opposition. Il soutint que supprimer les taxes existantes, ce serait violer le principe du rachat de la dette; que d'ailleurs le revenu n'était pas tel qu'il pût supporter une diminution dans les taxes. De nouvelles discussions s'engagèrent, le ministre défendit son système que la chambre adopta complètement. Le ministre fit encore adopter par la chambre un bill portant que, dans le

cas d'un emprunt à venir, pour quelque cause que ce fût, il serait prélevé un pour cent sur ce nouveau capital, outre les dividendes; que le produit de ce prélèvement aurait la même destination que le million annuel des fonds d'amortissement. Cette mesure lui fut conseillée par la crainte que, dans le cas d'une guerre longue et opiniâtre qui pourrait amener l'accroissement de la dette publique, la caisse d'amortissement ne pût suffire à ses opérations, ce qui peut-être rendrait inévitable une banqueroute nationale.

Le ministre, voyant qu'au moment même de cette discussion le trois pour cent valait 94, eut d'abord l'intention de réduire le quatre pour cent à trois et demi : puis il crut convenable de renvoyer ce projet à la session prochaine; mais vers la fin de l'année le trois pour cent était tombé à 74, et le projet fut abandonné. Dans la chambre des pairs, le bill relatif aux emprunts éprouva, au grand étonnement du public, une violente opposition de la part d'un collègue de M. Pitt, du chancelier Thurlow : le bill n'en fut pas moins adopté.

Cependant l'opposition n'avait pas abandonné son projet d'introduire dans le parlement une réforme qui, toute nécessaire qu'elle pouvait être en elle-même, n'aurait pu s'opérer sans danger dans les circonstances où l'on se trouvait. Plusieurs associations se formèrent à Londres et dans beaucoup d'autres villes. Les marchands de la capitale se réunirent sous le nom de Société de correspondance, et adoptant pleinement le système de réforme proposé par le duc de Richmond, ils voulaient un parlement annuel et le suffrage universel, c'est-à-dire accorder à tous, sans distinction, le droit d'élire; une autre association s'intitula du beau nom d'Amis du peuple, et avança des principes que M. Pitt lui-même avait soutenus dans un autre temps, et qui avaient été approuvés par beaucoup d'hommes éclairés. Cette association comptait parmi ses membres une trentaine de députés des communes et un assez grand nombre de littérateurs et de savants. Ils publièrent par la voie de la presse leur profession de foi, résolurent de demander formellement à la chambre la réforme immédiate, et chargèrent MM. Erskine et Grey de les représenter.

A la séance du 13 avril, ce dernier déclara qu'à la session prochaine il demanderait une enquête sur la représentation nationale, et M. Pitt s'éleva contre cette annonce et les observations qui l'accompagnaient comme intempestives. Il avait lui-même désiré une réforme, il la désirait; mais on ne pouvait actuellement la tenter sans compromettre la paix publique et la sûreté du gouvernement. Il dénonça à la chambre ces prétendus amis

du peuple, parmi lesquels il voyait des hommes qui ne faisaient pas seulement profession d'aimer la réforme, mais qui étaient encore ennemis déclarés des formes du gouvernement, de la monarchie héréditaire, de l'autorité souveraine, de tout ce qui sert à maintenir l'ordre dans les États.

M. Fox se déchaîna contre le ministre et même contre la chambre, mais quelque véhémence qu'il mit dans ses attaques, il resta bien loin encore de M. Grey, qu'on entendit s'exprimer avec une violence brutale qui tenait de la fureur, lorsque, sur une proclamation royale qui prohibait la publication d'écrits séditieux, il fut fait la motion d'une adresse au roi. Plusieurs membres de l'opposition, lord North, M. Windham, M. Th. Grenville, etc., parlèrent en faveur de l'adresse. Ils reconurent franchement que les doctrines que depuis longtemps on propageait dans le royaume étaient si désorganisatrices, que le gouvernement ne pouvait trop se hâter d'intervenir avec vigueur, s'il voulait préserver l'Angleterre des maux qui déchiraient la France. L'adresse fut votée sans division. Dans la chambre des pairs, le prince de Galles se prononça hautement en faveur de l'adresse; le duc de Portland, lord Spencer, lord Rawdon, et d'autres membres de l'opposition, suivirent l'exemple du prince.

Un grand nombre de villes de toutes les parties du royaume envoyèrent à l'envi des adresses pleines d'expressions de dévouement. Ainsi, secondé par la nation, le ministre fit commencer des poursuites judiciaires contre les démagogues, auteurs de libelles et d'écrits séditieux. Le fameux Thomas Payne, objet d'une procédure, se sauva clandestinement de Londres, où il ne se croyait pas en sûreté, et se réfugia en France, où les démagogues en firent un membre de la Convention nationale.

Cinq cents pétitions, et plus, présentées à la chambre des communes depuis l'ouverture de la session, toutes demandant l'abolition de la traite, attirèrent enfin l'attention du parlement.

Dès le 2 avril, M. Wilberforce renouvela sa motion dans un comité de toute la chambre. M. Pitt l'appuya très-fortement, et son discours fut accueilli avec les plus grandes marques de faveur; mais il fit remarquer qu'il n'avait fait qu'émettre sa propre opinion, non celle du ministère, qui voulait rester étranger à cette question. M. Pitt demandait l'abolition immédiate, mais par l'abolition immédiate trop d'intérêts auraient été froissés; la chambre accueillit un amendement de M. Dundas, par lequel l'abolition devait s'opérer graduellement. Plusieurs membres demandèrent que l'époque fut avancée, les uns à l'année 93, les au-

tres aux années suivantes, 94, 95 et 96. Ce dernier terme fut adopté par la chambre.

M. Pitt, qui aimait mieux voir l'abolition retardée que de ne pas la voir du tout, présenta cinq résolutions de M. Dundas avec quelques modifications qu'il crut nécessaires, et elles passèrent sans opposition. Dans sa juste impatience de voir convertir en loi une mesure depuis longtemps réclamée par l'humanité, M. Pitt transmit immédiatement à la chambre des pairs les résolutions adoptées par les communes; mais, quand il en fut question, lord Stormont prétendit que ce serait méconnaître la dignité de la chambre que de regarder comme constatés des faits qui n'étaient à ses yeux que de simples documents émanés des communes; il demanda que les témoins fussent entendus à la barre de la chambre, ce qui fut ordonné après quelques discussions. Les témoins furent appelés à la barre; mais l'information avança fort peu. Elle était loin d'être terminée au moment où il fallut prononcer la prorogation du parlement.

On vit, en cette circonstance, le chancelier, lord Thurlow, contrarier de toutes ses forces les vœux de M. Pitt, en appuyant la motion de lord Stormont. Ce ne fut pas seulement cette fois qu'il montra son opposition aux vues du ministre: depuis longtemps il semblait épier toutes les occasions de combattre les mesures proposées par lui ou par ses partisans; et il le faisait avec si peu de mesure, il mettait dans ses expressions tant de violence, qu'on présuma généralement qu'il parlait moins pour justifier sa conviction que pour satisfaire une animosité particulière. Il était évident que M. Pitt et lord Thurlow ne pouvaient rester ensemble au ministère; lord Thurlow fut destitué, et le grand sceau mis en commission. Le roi sentait combien les talents et le zèle de M. Pitt lui étaient utiles: il n'hésita pas à sacrifier son chancelier. Voulant même donner à M. Pitt une preuve de son affection, il lui offrit en termes si pressants le gouvernement des Cinq-Ports, alors vacant, que le ministre ne fut pas le maître de refuser.

Cependant d'assez vives inquiétudes commençaient à se manifester dans la Grande-Bretagne; elles étaient causées par les événements qui se passaient en France. L'armée navale et l'armée de terre avaient été réduites, et des rives de l'Angleterre on entendait le bruit des armes. Le roi avait été vivement sollicité d'entrer dans la confédération formée contre la France, et il avait constamment refusé. Les uns approuvaient ce refus, parce qu'ils redoutaient la guerre, moins par défaut de confiance dans leurs propres forces

pour repousser une invasion ennemie, si elle était tentée, que par la crainte de voir les idées républicaines se propager parmi le peuple, qui n'était que trop disposé à les accueillir. Les autres voulaient, au contraire, que la guerre fût déclarée sur-le-champ, parce qu'ils comptaient qu'on pourrait facilement reprendre toutes les colonies qui restaient aux Français, trop occupés maintenant chez eux pour songer à les aller défendre. Une première coalition s'était formée contre la France; la Suède, l'Autriche et la Prusse, avaient promis de soutenir le trône de Louis XVI contre le choc des factions. Le roi de Suède fut assassiné; le roi de Prusse prit sa place, et le duc de Brunswick, suivi de 100,000 hommes, Prussiens, Autrichiens, Hessois, émigrés, ne tarda pas à franchir la frontière. Il avait compté qu'une marche triomphale l'amènerait à Paris; mais, trouvant à Valmy une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, il donna l'ordre de la retraite.

Cette retraite enfla le courage des soldats français, qui, de tous les côtés de la France, envahirent les contrées voisines. La victoire célèbre de Jemmapes, remportée, le 6 novembre, par Dumouriez sur le prince de Cobourg, livra tous les Pays-Bas à l'armée française.

Le roi de Prusse tenta pour lors d'ouvrir des négociations; il ne s'agissait plus que de la restauration de la monarchie constitutionnelle; mais il n'était plus temps. Déjà l'Assemblée nationale avait cédé la place à la Convention, qui, dès le jour même de son installation (21 septembre), déclara la royauté abolie, et proclama la république. Un mois après, un autre décret ordonna que Louis Capet (le titre de roi était anéanti) serait mis en jugement. Ce décret fut accueilli par les jacobins et les cordeliers avec une joie féroce. Saint-Just, qui sortait à peine de l'adolescence, eut l'audace de dire en pleine assemblée qu'un jugement n'était pas nécessaire: Brutus n'avait-il pas immolé Jules César en présence du sénat? Suivant lui, il n'était pas possible d'être roi sans être coupable.

Le cabinet de Saint-James n'avait pu voir avec indifférence ce qui venait de se passer en France; et, après le 10 août, il avait envoyé l'ordre à son ambassadeur de quitter Paris. Mais il lui enjoignit de déclarer avant son départ que l'intention de la Grande-Bretagne était de garder une stricte neutralité. Le ministre Le Brun accepta cette déclaration. Toutefois, le ministère anglais, par mesure de précaution, fit un appel à toutes les milices du pays, et fit fortifier la Tour. L'invitation que le nouveau gouvernement français faisait à tous les peuples de fraterniser avec la nation

française, pour entreprendre une guerre générale contre tous les rois, avait jeté l'alarme parmi ceux qui aimaient le gouvernement, et qui craignaient pour le peuple la séduction des principes révolutionnaires. Aussi le roi se hâta-t-il de convoquer le parlement pour le 13 décembre; et son discours d'ouverture donna clairement à entendre que, malgré son éloignement pour toute intervention chez les autres, il lui serait néanmoins difficile de rester neutre, quand il voyait les Français méconnaître les droits des puissances étrangères, importer chez elles leurs principes révolutionnaires, et manifester des intentions non équivoques de conquête et d'agrandissement.

Le roi d'Angleterre avait d'autant plus de raison de s'exprimer ainsi, que la révolution française avait dans le royaume, et jusque dans le sein du parlement, un parti nombreux, que le talent et la popularité de ses chefs pouvaient rendre très-dangereux. Lorsqu'il fut question de discuter l'adresse d'usage, M. Fox déclara qu'il croyait fermement que le discours du roi ne renfermait pas une seule assertion qui ne fût controuvée, ne mentionnait pas un seul fait qui ne fût faux. Il soutint qu'il n'était rien arrivé d'assez grave dans le royaume pour justifier l'appel aux armes de la milice; que, bien qu'il y eût eu quelque légère émeute dans certains lieux, il avait la conviction que les mutins n'en voulaient nullement à la constitution; que c'était sous le mauvais prétexte d'un danger imaginaire qu'on avait assemblé extraordinairement les chambres, afin de plonger le pays dans les désastres d'une guerre étrangère; qu'on alléguait la nécessité de garantir la constitution des atteintes des républicains et des niveleurs, afin de pallier la tendance au despotisme; qu'il était convaincu que ses opinions paraîtraient impopulaires, parce que l'alarme était à peu près générale; mais que cet état d'alarme et d'inquiétude était le fruit artificieux des manœuvres ministérielles; qu'il n'approuvait pas certaines associations qui s'étaient formées; mais que le meilleur moyen de les prévenir, c'était de révoquer l'acte des corporations et le test act, de réformer le parlement, d'anéantir ces incapacités dont on avait frappé les catholiques, afin que la nation tout entière n'eût absolument que des intérêts communs.

M. Fox blâma le rappel de l'ambassadeur anglais à Paris; il avoua qu'il s'était sincèrement réjoui de la défaite du duc de Brunswick, parce que, s'il avait obtenu des succès, c'en était fait de la cause de la liberté en France comme en Angleterre. Il appela du nom de glorieuse la vic-

toire de Jemmapes, quoiqu'elle eût eu pour résultat la conquête des Pays-Bas, et qu'elle ouvrit aux Français toutes les avenues de la Hollande. Il prétendit que, s'il y avait quelque danger à craindre, il viendrait plutôt des doctrines de despotisme qui se répandaient dans le pays, que des vaines théories des républicains modernes; qu'il était donc nécessaire de supprimer dans l'adresse toute expression de laquelle on pourrait induire qu'il existe en effet en Angleterre des doctrines ennemies de la constitution, ou qui manifesterait des intentions hostiles contre la France; qu'il était convenable de substituer à ces expressions d'autres paroles, où se peindrait le regret éprouvé par la chambre à l'occasion de certaines mesures prises par le pouvoir exécutif, mesures que la loi n'autorisait que dans le seul cas d'insurrection flagrante.

M. Burke prit la parole après M. Fox, dont il combattit toutes les propositions. « Dans notre heureux pays, dit-il, la monarchie et la liberté sont inséparables; leur union remonte à dix siècles, et de là cette longue carrière de gloire et de prospérité que la nation a parcourue; mais si les principes de la révolution française pénétraient parmi nous, je tremblerais pour l'ordre social tout entier; car j'affirme qu'il existe au milieu de nous une faction qui voudrait réformer notre gouvernement, et le rendre semblable à celui de nos voisins. J'affirme encore que les meneurs français encouragent cette faction, à laquelle ils offrent secours et assistance pour le renversement de notre constitution. » Pour preuve de ce fait, M. Burke lut un extrait du journal même de la faction, où il était rendu compte de la réception, à la barre de la Convention, d'une députation anglaise. A l'adresse de la députation, le président de la Convention répondit que, par toute l'Europe, la royauté était expirante, que la déclaration des droits, placée à côté des trônes, était un feu ardent qui devait finir par les consumer; qu'il espérait que le temps n'était pas éloigné où la France, l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, l'Europe entière, tous les hommes ne feraient qu'une seule et même famille. « Ce qui rendait cette faction plus dangereuse, ajouta M. Burke, c'étaient ses liaisons étroites avec une bande de Français, assassins et voleurs (1), qui avaient déclaré la guerre à tous les rois. » Il termina son discours en

(1) On trouvera peut-être que M. Burke ne ménageait pas trop les termes; mais si l'on songe à cette période de terreur, que les plus fougueux républicains désavouent aujourd'hui, il faudra convenir que M. Burke ne faisait que nommer les choses par leur nom.

représentant le danger que ferait naître pour l'Angleterre le progrès des armes françaises, si on n'intervenait efficacement dans la querelle du républicanisme et des monarchies.

Beaucoup d'autres orateurs parlèrent dans le même sens, et particulièrement M. Dundas, en l'absence de M. Pitt, qui, par son acceptation du gouvernement des Cinq-Ports, avait laissé vacant son siège à la chambre. 50 membres votèrent pour l'amendement de M. Fox; 290 votèrent pour l'adresse, qui, dans la chambre haute, passa sans division.

M. Fox venait d'être vaincu par une immense majorité, ce qui aurait dû le convaincre que la chambre ne partageait pas son système; mais il ne se découragea point, et, le lendemain, il opposa encore à l'adresse un nouvel amendement, ayant pour objet de prier le roi d'ouvrir des négociations avec la France, dans l'intention d'éviter la guerre. M. Burke réfuta l'amendement avec beaucoup de chaleur. « Envoyer un ambassadeur en France, s'écria-t-il, ce serait pré luder à l'assassinat de notre propre souverain ! »

Quoique ce nouvel amendement eût été rejeté sans division, M. Fox revint à la charge le jour d'après, et il fit la motion qu'un agent fût envoyé à Paris, pour traiter avec ceux qui se trouvaient provisoirement à la tête du gouvernement, et qui exerçaient le pouvoir exécutif. Il prétendit qu'une pareille mesure ne contiendrait ni approbation, ni désapprobation du nouveau gouvernement. M. Windham soutint, au contraire, qu'une négociation avec la France ne pouvait être justifiée qu'autant qu'elle serait l'ouvrage de la nécessité. « O le beau moment, le moment bien choisi pour traiter, s'écria M. Sheridan, quand il y a nécessité ! nécessité produite par quelque désastre, quelque honteuse défaite, qui nous oblige à négocier et à subir les conditions qu'il plait à notre ennemi de nous imposer ! Ah ! c'est une grande consolation sans doute de pouvoir dire que la négociation qui nous humilie est justifiée par la nécessité ! »

« Mais, nous dit-on, un traité avec la France sera une injure pour les puissances alliées, avec qui nous devons peut-être agir de concert. Eh ! sommes-nous donc disposés à faire cause commune avec ces despotes; avons-nous les mêmes principes, les mêmes desseins ? Les hommes libres de l'Angleterre vont-ils donc souscrire au manifeste du duc de Brunswick, cette œuvre impie qui viole tous les droits et tous les sentiments d'humanité, ce misérable tissu d'orgueil, de folie et de cruauté, qui a poussé les Français aux plus terribles excès ? Pourquoi donc ferions-nous la

guerre? Sera-ce pour restaurer l'ancien despotisme? impossible. Avons-nous contre la France quelque sujet de plainte? Ne peut-on donc obtenir satisfaction que par les armes? Ne peut-on pas négocier?

« La dignité de la nation ne permet pas, dit-on encore, d'avoir des communications avouées avec les chefs actuels du gouvernement français; eh bien! vaudrait-il mieux, pour sauver cette dignité nationale, correspondre furtivement? Est-ce une noble franchise qui souille l'honneur d'un peuple, une négociation ténébreuse qui le soutient? Au lieu de rappeler notre ambassadeur dans un moment de crise, une administration prudente aurait jugé qu'il fallait, au contraire, confier ce poste à un homme doué de grands talents.... Ce qu'aurait pu produire ici une conduite franche et ouverte, il est, certes, assez difficile de le dire; ce que nous pouvons affirmer, c'est que la politique qui préfère des voies tortueuses, et met à la place de la franchise avouée une neutralité qui n'ose se montrer, doit avoir, à coup sûr, des conséquences fatales. »

C'était là tout ce qu'on pouvait dire en faveur de la motion, qui fut pourtant rejetée sans division.

M. Pitt, réélu par l'université de Cambridge, reparut à la chambre le 18, et il saisit la première occasion pour faire sa profession de foi sur la question qu'on venait d'agiter. Il déclara approuver complètement ce qui s'était dit en faveur de l'adresse. Il savait positivement que le pays était dans une situation telle, que la plus petite étincelle pourrait produire un vaste incendie. Envoyer en France un ambassadeur, ce ne serait pas seulement déroger à la dignité de la couronne, ce serait surtout méconnaître les intérêts de la nation. Il se montra très-satisfait d'avoir appris que, si la guerre avait lieu, tous les partis désireraient qu'elle se fit avec vigueur; mais, en même temps, il donna l'assurance que rien de ce qui pourrait se concilier avec l'honneur de la couronne et la sûreté intérieure de l'État ne serait négligé par le gouvernement, pour épargner à la Grande-Bretagne les calamités de la guerre.

Les Français, de leur côté, auraient voulu conserver la bonne intelligence avec l'Angleterre, dont ils craignaient l'or et les vaisseaux. M. Maret, qui avait succédé à Le Brun au ministère des affaires étrangères, se rendit en personne à Londres, pour conférer avec M. Pitt. Celui-ci n'éleva aucune discussion sur la capacité des ministres qui étaient envoyés par le gouvernement français. Reconnaître en eux un caractère diploma-

tique et officiel, c'eût été reconnaître aussi le gouvernement qui les envoyait. Il y eut donc plusieurs entrevues entre les deux ministres; mais ce ne fut pas en cette qualité de ministres: ils se virent comme de simples particuliers, et ils ne s'en occupèrent pas moins de l'objet essentiel de leur réunion. M. Pitt désirait ardemment le maintien de la paix; M. Maret désavouait le décret de fraternisation du 19 novembre, en ce sens qu'il prétendait qu'il ne s'appliquait pas à l'Angleterre.

Peu de jours après, arriva M. Chauvelin, qui fut chargé de suivre les négociations entamées avec lord Grenville. L'un des principaux objets de la contestation qui eut lieu entre ces deux personnages roula sur la navigation de l'Escaut, laquelle devait être libre, ainsi que le ministre Maret l'avait soutenu devant M. Pitt. M. Chauvelin ajouta seulement que si, après la guerre, les Belges, restés libres, voulaient renoncer à cette navigation, les Français ne s'y opposeraient pas. Lord Grenville ne se montra point satisfait de ces concessions. Le décret du 19 novembre s'appliquait si bien à l'Angleterre, dit-il, que les députés de plusieurs associations séditieuses ont été reçus et harangués à Paris. Quant à la Hollande, l'ouverture de la navigation de l'Escaut est une agression contre cette puissance, et jamais l'Angleterre ne souffrira que la France s'arroe le pouvoir d'annuler à son gré, sous prétexte de droits naturels, le système politique de l'Europe établi par divers traités, et garanti par toutes les puissances. Si la France désire réellement se maintenir en bonne intelligence avec la Grande-Bretagne, il faut qu'elle renonce formellement à tout dessein d'agression et d'agrandissement, et qu'elle se renferme dans ses limites.

Louis XV aurait pu accepter de telles conditions pour ne pas sortir de son ignoble repos; mais lord Grenville pouvait-il croire que la nation française, se gouvernant elle-même, se soumettrait ainsi à la loi qu'il plairait à l'Angleterre de lui dicter? Eh! de quel droit l'Angleterre pouvait-elle dicter des conditions si étroites, et marquer à la France des limites qu'elle ne franchirait point, dans un moment surtout où une exaltation qui tenait du fanatisme triplait les forces de ses habitants? M. Chauvelin reçut, au bout de quelques jours, de nouvelles lettres de créance; mais le roi ne voulut pas les voir: il refusa même l'entrevue que demandait l'agent français.

Ainsi les conférences furent rompues sans avoir produit aucun résultat.

Cependant la révolution avait amené en Angleterre un nombre considérable de Français: des émigrés nobles ou non nobles, des prêtres réfrac-

taires fuyant pour se soustraire à la déportation, et des républicains qui allaient fraterniser avec les associations républicaines anglaises. On tolérait les premiers, on accueillait les prêtres, et des souscriptions ouvertes en leur faveur produisaient des sommes considérables; mais, pour se garantir des derniers, qu'ils regardaient comme des artisans de troubles, les ministres présentèrent à la chambre haute un bill qui contenait plusieurs dispositions d'après lesquelles il était permis au roi de donner aux étrangers des ordres de départ, de les faire arrêter même en cas de désobéissance, et de les traduire en jugement. Ce bill contenait aussi diverses mesures de police.

Il passa dans la chambre des lords sans difficulté, mais dans celle des communes il rencontra une forte opposition; toutefois, il obtint une si grande majorité qu'il n'y eut pas de division.

Pendant que l'Angleterre se préparait à la guerre continentale, la compagnie des Indes orientales la soutenait contre Tippou-Saïb, d'abord avec peu de succès et même avec désavantage, ensuite avec bonheur; mais si d'un côté le sultan de Mysore était contraint à demander la paix qu'il n'obtenait qu'aux conditions les plus dures, de l'autre, la compagnie laissait périr l'empire fondé par Baber de Kaboul, élevé par le grand Akber au plus haut degré de prospérité et de force, glorieusement soutenu par le fameux Aurengzeb, déclinant rapidement sous le règne de ses successeurs, et succombant le 10 août sous les coups de la révolte et de la trahison. Ce fut le 10 août, en effet, que Shah-Alloum, précipité du trône par un sujet rebelle, le Rohilla Caudir, et jeté dans une étroite prison avec tous les membres de sa famille, fut inhumainement privé de la vue.

L'infâme Caudir ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes. Bientôt arriva la nouvelle qu'une armée nombreuse de Mahrattes accourait au secours de l'empereur. Les Rohillas, trop faibles, parlèrent de retraite; Caudir, sans courage, au lieu de se défendre, trouva prudent de fuir; mais en partant il emmena de force toute la famille de Shah-Alloum, mit le feu au palais, et prit avec toutes ses bandes le chemin de Mhirta. Les Mahrattes arrivèrent à temps pour arrêter les progrès de l'incendie; ils prodiguèrent à l'empereur les secours les plus affectueux. Leur chef, Rana-Khan, ne tarda pas à se mettre à la poursuite de Caudir, qui, à son approche, s'enferma dans Mhirta. De là il demanda la paix. Le général mahratte, pour toute réponse, ordonna l'assaut. Les Rohillas se défendirent avec beaucoup de résolution: les assaillants furent repoussés; mais la nuit venue, Caudir, tremblant pour sa vie, monta furtivement

sur un cheval rapide, attacha sur la selle une cascelle pleine de pierres précieuses, dernière richesse du dernier empereur des Mogols, et sortit de la ville par une fausse porte. A peine eut-il fait une lieue ou deux que son cheval s'abattit; il tomba sous l'animal, et il resta si froissé de sa chute, qu'il ne put se relever ni faire le moindre mouvement. Reconnu par des passants et livré aux Mahrattes, il périt dans les supplices.

Shah-Alloum traîna pendant quelque temps encore sa languissante vie, mais il n'eut point de successeur, et l'empire finit avec lui. Les Anglais seuls auraient pu le soutenir, mais ils ne le voulaient point. Ils tenaient de Shah-Alloum un titre avec lequel ils exerçaient légitimement tous les droits de la souveraineté sur les trois provinces de l'est. La chute de ce prince leur faisait gagner la souveraineté elle-même.

Au reste, l'empire mogol ne consistait plus qu'en deux villes: Agra et Delhy, avec leurs territoires. Toutes ses anciennes et vastes provinces étaient possédées par des soubahs qui s'étaient rendus héréditaires et indépendants; quelques-unes avaient été conquises par les Mahrattes et les Jauts. La capitale même se trouvait au pouvoir d'un chef mahratte, qui, sous le nom de boukshi ou premier ministre, usait largement de tous les attributs de la souveraineté, tandis que le souverain n'avait qu'un titre sans pouvoir. Après l'attentat qui priva Shah-Alloum de la vue, tous, Hindous ou Musulmans, jugèrent que le règne de l'empereur était fini; et à cette idée s'associait celle de l'anéantissement prochain de l'empire, de sorte que personne n'ayant ni le pouvoir ni la volonté d'empêcher cette catastrophe, elle arriva sans causer la moindre secousse.

---

## CHAPITRE CV.

Suite du règne du roi George III. — 1793.

La révolution française marchait à grands pas: elle avait préludé par des crimes au plus grand des crimes, à l'assassinat prolongé d'un souverain qui ne fut coupable que de faiblesse, et qui, pour avoir épargné le sang coupable de quelques obscurs scélérats, entraîna dans l'abîme ouvert sous ses pas sa famille, ses amis, ses serviteurs, une partie de la nation. Le 10 août prépara les journées de septembre, et ces journées la translation du roi dans la grosse tour du Temple. Les décrets homicides qui ordonnent que le roi sera désormais appelé Louis Capet, et que Louis Capet sera mis en jugement; la création d'un comité chargé

de recevoir les dénonciations ; l'acte d'accusation dirigé contre le monarque ; l'exagération fanatique de l'auteur de cet acte , l'avocat Mailhe , qui s'écriait : *Louis doit être jugé pour le crime d'avoir été roi* ; les invectives atroces de Manuel , qui donnait à Louis l'âme de Tibère et l'imbécillité de Claude ; la froide dialectique de Robespierre , qui déclare que Louis n'est pas un accusé , que les membres de la Convention ne sont point des juges , mais que Louis fut roi , et qu'ils sont , eux , hommes d'État , ayant non à rendre un jugement , mais à prendre une mesure de salut public , et qui finit par dire que *Louis doit mourir pour que la patrie vive* ; la terreur qui saisit la Convention entière lorsqu'elle entendit ce discours atroce : tout devait amener la douloureuse catastrophe qui souilla de sang royal les premières pages de l'histoire de la révolution.

Les girondins surtout commencèrent d'ouvrir les yeux ; ils prévirent que la commune étendrait sa domination sur la Convention , et de là sur la France ; ils auraient voulu s'arrêter alors , sauver le roi , et ils ne purent faire ni l'un ni l'autre : ils furent entraînés. Le roi , l'héritier de soixante rois , le souverain d'un peuple dont on vantait l'amour pour ses princes , Louis , à qui on ne pouvait justement reprocher ni tyrannie , ni profusions , ni mesures onéreuses , ni sentiments haineux pour le peuple , condamné à mort le 17 janvier par 366 voix contre 361 , monta sur l'échafaud le 21. Ce qu'on ne saurait concevoir , c'est que le nombre de 361 , qui avait voté contre la mort , se réduisit à 310 quand il fut question de voter l'appel au peuple.

Aussitôt que l'exécution du roi fut connue à Londres , M. Chauvelin reçut ordre de quitter dans huitaine le sol anglais ; et la disposition des esprits était telle que , lorsque la guerre contre la république devint inévitable , l'adresse en réponse au message du roi du 28 janvier fut votée sans division , malgré l'opposition de M. Fox. Le message annonçait que le roi mettait sous les yeux de la chambre une copie de la correspondance qui avait existé entre son secrétaire d'État pour les affaires étrangères et le dernier ministre de Louis XVI. Le roi demandait en même temps une augmentation de forces de terre et de mer , tant pour la sûreté du pays , que déjà la France parlait d'envahir avec 40,000 hommes , que pour secourir ses alliés et opposer une barrière à l'ambition des Français , d'autant plus dangereuse aujourd'hui pour l'Europe qu'elle s'associait à des principes subversifs de tout ordre social.

Ce message donna lieu à des débats très-animés qui ne laissèrent aucun espoir de conserver la

paix avec la France. M. Pitt ouvrit la discussion , et il le fit avec beaucoup de modération , ce qui le servit mieux que n'auraient pu faire des paroles véhémentes et passionnées. Il proposa une adresse au roi dans laquelle , après l'avoir remercié de la communication qu'il avait faite à la chambre , celle-ci lui offrirait des compliments de condoléance sur la mort de Louis XVI , dénoncerait les projets d'agression des Français et leurs vues ambitieuses , témoignerait sa juste indignation contre les procédés et les principes de ses voisins , et se montrerait décidée à augmenter les forces de mer et de terre.

M. Fox reconnut avec M. Pitt que les griefs allégués étaient réels , mais il ne s'en prononça pas moins contre la guerre , qui toujours , dit-il , est un mal pour les peuples ; toutefois , il convint que l'Angleterre devait envoyer aux Hollandais le contingent de troupes indiqué par les anciens traités. Il blâmait le jugement et la condamnation de Louis ; mais l'Angleterre devait-elle se mêler de juger et d'apprécier un fait qui avait eu lieu en pays étranger ? Que la France bouleverse ou détruise ses institutions , cela change-t-il rien aux droits de l'Angleterre ? Une guerre entreprise pour ce sujet serait souverainement injuste. Il soutint que l'invasion des étrangers ne ferait qu'augmenter et entretenir l'enthousiasme en France et le pousser jusqu'au fanatisme , au lieu que livré à lui-même il finirait par s'user et s'évanouir en entier.

Nous devons convenir que les observations de M. Fox n'étaient pas dénuées de fondement ; et comme le disaient M. Whitbread et le comte Wicomb , quel danger courait l'Angleterre avec sa situation au milieu de la mer , ses ressources inférieures , et l'affection du peuple pour son souverain ? On parlait du secours dû aux alliés ; mais était-ce la France qui avait attaqué la Prusse ? Fournir des secours à la Prusse , c'était se rendre complice de l'agression. Quant aux Hollandais , devaient-ils raisonnablement songer à la guerre ? ils n'y paraissaient pas disposés. Était-ce aux Anglais à les y pousser ? La navigation de l'Escaut pourrait-elle sérieusement fournir un prétexte à l'Angleterre ? Si elle avait un intérêt dans cette question , c'était que ce fleuve fût libre. Nos ministres , ajouta le comte Wicomb , parlent sans cesse de la balance des pouvoirs en Europe. Je ne vois pas de raison , je l'avoue , qui puisse nous obliger à guerroyer ainsi en toute occasion pour le profit des autres peuples ; mais , dans ce système , j'aperçois très-bien , sous une fiction politique , le désir d'intervenir , suivant le caprice de nos gouvernants , dans les affaires des autres. Son-

geons d'ailleurs que nos finances sont épuisées, et que pour faire la guerre il faudra pressurer encore le peuple et augmenter ses charges. Les ministres qui viennent de déplorer en beaux termes la mort du roi de France, qu'ont-ils donc fait pour l'empêcher? Ils disaient qu'ils voulaient la paix, et, par leurs paroles irritantes, ils provoquaient la guerre.

Malgré ces raisonnements, quand il fut question de recueillir les votes, l'adresse passa sans division. Au surplus, dès le 1<sup>er</sup> février, la Convention nationale déclara la guerre au roi d'Angleterre et au stathouder de Hollande; mais l'opinion publique en Angleterre n'avait pas attendu cette déclaration pour se prononcer pour la guerre, et l'on dit qu'en ramassant le gant jeté par les Français, le roi n'avait fait que devancer le vœu de la nation. Les adresses qui lui furent adressées ne ménageaient pas la France; dans toutes, il était question de soutenir la guerre avec vigueur. Toutefois, le parti Fox demanda que le roi fût prié de saisir la première occasion d'arranger la querelle et fit quelque autre motion analogue, mais ce fut sans succès. Dès les premiers jours du mois de mars, le roi fit part aux deux chambres qu'il venait d'engager au service de la Grande-Bretagne un corps de ses troupes électORALES pour secourir les États Généraux; quelques jours après, M. Pitt présenta son budget, qui offrait plus de 11 millions de dépense et un peu plus de 8 millions seulement de recette. Il fut pourvu par les divers moyens qu'il proposa lui-même à couvrir ce déficit.

Vers le même temps, le ministre des affaires étrangères Le Brun écrivit à lord Grenville pour lui annoncer que la république française désirait sincèrement terminer ses différends avec la Grande-Bretagne; il le pria d'envoyer un passeport pour le plénipotentiaire qui serait chargé de suivre cette négociation. Le ministre anglais ne répondit pas à ces avances : il se hâta au contraire de conclure un traité avec le roi de Sardaigne, auquel il s'engageait de payer un subside annuel de 200,000 livres; il promettait même de ne conclure de traité avec la France qu'après que celle-ci aurait rendu tout ce qui dépendait de la Savoie au commencement de la guerre. D'un autre côté, un bill fut présenté aux deux chambres pour que toute espèce de communication cessât entre la France et l'Angleterre, et fût interdite à l'avenir. Ce bill passa avec de légers amendements, malgré l'opposition qu'il souleva comme nuisible au commerce et contraire même à la constitution.

Il n'était guère possible que tant de grands événements, en si peu de temps, n'amenassent quelque résultat fâcheux pour le commerce et

l'industrie. Il y avait eu émission abondante de papier-monnaie, mais il existait rareté ou même disette de numéraire. Beaucoup de banquiers cessèrent d'escompter; privés de cette ressource, un grand nombre de marchands et de fabricants ne purent tenir leurs engagements; il y eut des faillites multipliées; il fallut que la trésorerie vînt au secours du commerce, par des prêts, jusqu'à concurrence de 5 millions de livres. En revanche, la compagnie des Indes orientales se trouvait dans l'état le plus florissant, grâce à l'organisation nouvelle qu'elle avait reçue; mais, comme sa charte était près d'expirer, M. Dundas présenta un bill qui passa aux deux chambres pour lui accorder une prorogation de vingt ans. Le parlement passa pareillement un bill qui relevait les catholiques de l'Écosse de diverses incapacités auxquelles ils avaient été assujettis; mais le bill proposé par M. Grey pour la réforme parlementaire fut rejeté par les communes, à une immense majorité.

Ce ne furent pas seulement les catholiques écossais qui obtinrent d'être réintégrés dans des droits qu'ils n'auraient jamais dû perdre : les catholiques irlandais furent pareillement admis par un bill à exercer tout emploi civil ou militaire, ou à occuper des places du gouvernement, ainsi qu'à exercer les droits électORAUX. Mais on leur imposa bien des restrictions : un catholique ne pouvait ni siéger ni voter dans aucune chambre, ni être nommé lord maire, lord chancelier, garde des sceaux privé, secrétaire d'État, membre du conseil privé du roi. Ainsi, le ministère avait fait des concessions, mais il laissait subsister le principe de la querelle. Les catholiques devenaient, il est vrai, citoyens; ils acquéraient les droits civils, mais on leur refusait les droits politiques.

Le marquis de Buckingham, qui succéda au duc de Rutland dans la vice-royauté d'Irlande, avait trouvé ce pays tout en feu. Il s'était formé des bandes qui se donnaient le nom de *right-boys* (bons enfants ou honnêtes garçons). Ces bons enfants, tous catholiques, trouvaient fort injuste qu'on les contraignît de payer la dîme aux prêtres protestants, tandis que leurs propres prêtres étaient pauvres et persécutés. En conséquence, ils déclarèrent leur intention de ne plus payer les dîmes établies, et de ne les payer à l'avenir que sur un très-bas tarif qu'ils fabriquaient. Ces pauvres *right-boys* étaient dirigés et poussés, sans le savoir, par de riches tenanciers qui comptaient par là décharger leurs terres de cette redevance onéreuse, et ils servaient ainsi d'instrument à la cupidité, comme cela arrive toujours au peuple, qui n'a ja mais été et ne sera jamais qu'un instrument,

qui n'a jamais rien gagné et ne gagnera jamais rien aux révolutions.

Ils ne comprenaient pas non plus que l'abolition des dîmes profiterait à d'autres qu'à eux, c'est-à-dire aux propriétaires des terres, qui, pour cela, ne baisseraient ni le prix des denrées ni celui des fermages, et n'augmenteraient pas le taux des journées.

On n'eut pas plus tôt réussi à calmer cette effervescence populaire, qu'il fallut chercher les moyens de résister à l'opposition qui entravait dans les chambres irlandaises l'action du gouvernement britannique. L'opposition, de son côté, pour n'être pas vaincue, se constitua en un club whig, comme cela s'était fait à Londres. Ce club avait bien un objet avoué : c'était de présenter des bills pour obtenir quelques réformes utiles; mais il est à présumer que ces réunions avaient encore un autre but qu'on n'avouait pas. On peut le deviner, si l'on considère qu'à l'époque où la révolution française éclata, la nouvelle en fut accueillie par le parti de l'opposition avec de vifs transports de joie; que l'anniversaire du 14 juillet fut célébré avec magnificence; qu'ensuite les chefs du parti et beaucoup d'habitants et de volontaires se réunirent pour discuter les matières qui seraient portées au parlement, et qu'il sortit de cette assemblée le vœu d'une réforme parlementaire, de l'émancipation des catholiques, et d'une adresse de congratulation à l'Assemblée nationale de France, ainsi que d'une seconde adresse au peuple irlandais.

Ce club s'unit de principes et de vœux à l'association qui s'était formée, l'année précédente, sous le nom d'Irlandais Unis. Cette association déclarait hautement qu'elle voulait obtenir une réforme complète dans la législature, réforme qui aurait pour base le grand principe de la liberté civile, politique et religieuse; mais on assure que beaucoup de ces membres, convaincus d'opinions très-démocratiques, ne se proposaient pas moins que le renversement du gouvernement par la force des armes. Un grand nombre d'habitants se hâtèrent de former une garde nationale, et l'on fixa le 29 décembre pour une revue générale de ce nouveau corps. Le gouvernement trouva qu'il était temps de déployer de la vigueur, et la veille même du jour marqué pour la revue, une proclamation défendit toute assemblée séditieuse avec ordre au commandant des troupes de les dissiper par la force, si cela était nécessaire. Cette proclamation produisit un bon effet, et la revue fut contremandée.

Toutefois la société des Irlandais Unis ne céda point sans résistance; elle fit paraître, au mois de

janvier, une contre-proclamation qui invitait les volontaires à reprendre les armes, et recommandait aux protestants comme aux catholiques de vivre réciproquement en bonne intelligence. Mais cette convocation n'eut pas de suite, et la concession qui eut lieu en faveur des catholiques ramena le calme pour quelque temps du moins dans cette contrée.

Pendant le ministère de Saint-James, la guerre une fois déclarée, voulait la faire avec vigueur, et surtout en garantir le succès; pour cela il lui fallait des alliés; son or en trouva. Le prince de Hesse-Cassel, qui depuis longtemps faisait la traite de son peuple, fournissait d'abord 8,000, et puis 12,000 hommes; le roi de Sardaigne devait mettre sur pied 50,000 soldats. La cour de Russie accéda dès le 25 mars à la coalition : son armée entrerait incessamment en campagne pour ne poser les armes qu'après que les Français auraient rendu toutes leurs conquêtes. Bientôt après, les rois d'Espagne et de Naples, et avant la fin de l'année les rois de Prusse et de Portugal, l'empereur et le grand-duc de Toscane, entrèrent dans la confédération. Ainsi l'Europe entière était liguée contre la France; et l'Angleterre, que sa situation géographique semblait exclure de la guerre continentale, eut pourtant la direction suprême de cette ligue, parce que c'était elle qui se chargeait d'en payer à peu près tous les frais. Mais, dans cette coalition générale, il y avait des éléments de future désorganisation : c'étaient les vues particulières d'agrandissement de chacun des confédérés; on pouvait prévoir qu'ils se retireraient de la coalition, dès qu'ils auraient obtenu, fut-ce aux dépens d'un de leurs alliés, ce qui faisait l'objet de leur ambition. On n'avait pas compté d'ailleurs sur cette foule de généraux habiles et de soldats intrépides qui allaient surgir du fanatisme républicain. La première campagne semblait promettre aux coalisés d'heureux résultats. Les Français, refoulés de toutes parts, repassèrent leurs frontières; on voulut les y poursuivre, et ce fut au moins une imprudence, parce qu'on leur donna le courage du désespoir, parce qu'au lieu d'augmenter leur armée permanente, ils appelèrent aux armes la nation entière.

La défection du général Dumouriez, au lieu de servir la monarchie, acheva de la ruiner par l'incroyable vigueur qu'elle donna au parti de la Montagne.

A la nouvelle de cette défection, la Convention se déclara en permanence, la tête du traître Dumouriez fut mise à prix, tous les Bourbons furent bannis, et du comité de *salut public*, atelier de crime, foyer de proscription, naquit la Terreur.

La Montagne, alors souveraine, enfanta le gouvernement révolutionnaire, dont Robespierre fut le chef suprême; ses associés Couthon, Saint-Just, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Cambon, Barrère et Carnot, se partagèrent les divers départements. La direction de la police fut confiée à un comité de sûreté générale, qui, bien que subordonné à celui du salut public, avait encore un pouvoir sans bornes pour faire le mal. Cependant ce gouvernement excita des réactions : la Vendée s'organisa; Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulon, s'armèrent ou se préparèrent à la résistance; et, quand on voyait les armées françaises battues au nord, à l'est, au midi, on pouvait penser qu'une contre-révolution était imminente. Elle l'était en effet; et peut-être, sans l'imprudente présomption du duc d'York, qui commandait les forces britanniques, elle aurait eu lieu avant la fin de l'année.

L'armée alliée qui agissait sur le Bas-Rhin se composait de plus de 100,000 hommes, les trois cinquièmes environ Autrichiens ou impériaux, le reste Anglais, Hanovriens, Hessois ou Danois. Le prince de Cobourg commandait les forces de l'empire, le général Clairfait celles de l'empereur, et le duc d'York celles de l'Angleterre; mais le prince de Cobourg remplissait les fonctions de général en chef, ce qui déplaisait au prince anglais, qui aspirait à l'honneur tout entier de remporter des victoires. Les Français venaient d'être forcés dans leurs retranchements, non loin de l'Escaut, au lieu dit le Camp-de-César; ce fut ce moment que le duc d'York choisit pour déclarer qu'il allait se séparer de l'armée avec ses troupes pour agir du côté de la Flandre. Les deux généraux allemands s'opposèrent de toutes leurs forces à cette division; mais le duc persista, et il partit, en effet, le 18 août, avec les 35,000 hommes qu'il commandait. L'armée de Cobourg se trouva par là réduite à 45,000 hommes, parce qu'il fallut détacher plusieurs corps pour maintenir les communications.

L'armée alliée ainsi réduite ne pouvait plus former de vastes entreprises, et il est très-probable que, si la réduction n'avait pas eu lieu, elle aurait aisément pénétré jusqu'à la capitale, où son approche aurait jeté la consternation. La Convention avait bien décrété une levée de 300,000 hommes, mais les hommes n'étaient pas encore sous les drapeaux. La levée en masse n'était ni faite ni ordonnée; le génie si profondément stratégique de Carnot ne s'était pas déployé dans ces plans de campagne qui, du fond de son cabinet, gagnaient des batailles chez l'étranger, et le comité de salut public n'avait pas encore acquis sa terrible éner-

gie. La lenteur que cette division de forces jeta dans les opérations des alliés donna le temps à la Convention d'organiser ses masses, qui, d'abord facilement vaincues, acquirent en très-peu de mois la bravoure, le sang-froid et la discipline des vieux soldats. Cependant les Autrichiens avaient contraint la garnison du Quesnoy à se rendre au bout de quinze jours de siège; le duc d'York fut moins heureux : c'est que toute son expérience militaire lui venait d'avoir passé quelques revues dans Hyde-Park, ce qui ne suffit point pour former un général d'armée.

L'armée anglo-hollandaise, hessoise et hanovrienne arrivée devant Dunkerque en commença aussitôt le siège. Les fortifications se trouvaient dans le plus mauvais état; la garnison, peu nombreuse, était mal pourvue d'armes et de vivres; mais les Anglais étaient peu versés dans la science de l'attaque, ou pour mieux dire, ils étaient mal commandés. Après avoir perdu trois semaines devant cette place, ils y laissèrent entrer un convoi de 10,000 hommes, que le général Houchard, qui accourait pour la secourir, détacha de son armée, tandis qu'avec le reste de ses troupes il battait le maréchal Freytag, qui protégeait avec un corps nombreux l'armée de siège. Le duc d'York se trouva ainsi placé entre deux feux; ce qui l'obligea, de peur d'être pris ou tué, de décamper furtivement au milieu de la nuit, laissant dans son camp la plus grande partie de son bagage, toutes ses munitions, et 52 pièces d'artillerie de gros calibre.

Houchard commit alors la même faute qu'avait faite le duc d'York : il divisa ses forces en plusieurs corps, contre la prohibition expresse du comité de salut public, se fit battre à Courtray par les Autrichiens, et, cité devant le tribunal révolutionnaire, paya de sa tête sa désobéissance.

Les Lyonnais, que les excès de la révolution ruinaient, s'étaient révoltés contre la Convention et son gouvernement. Il n'eût fallu aux alliés qu'une armée de 50 à 60,000 hommes et un bon général pour terminer promptement la guerre, en profitant du mouvement de Lyon, imité par Marseille et Toulon, mouvement qu'il eût été facile de faire tourner à l'avantage des royalistes, qui déjà avaient pris de l'ascendant sur l'esprit du peuple; mais, depuis le commencement de la guerre, l'indécision, la division, étaient dans le conseil des alliés, qui ne savaient prendre que des demi-mesures incapables de produire de grands résultats.

Les Lyonnais se défendirent assez longtemps avec beaucoup de courage. La famine les obligea de capituler. Les républicains entrèrent dans la

ville, le 10 octobre, et avec eux la dévastation, la ruine et la mort.

10,000 Marseillais étaient partis pour aller au secours des Lyonnais. Kellermann, qui commandait l'armée d'Italie, envoya contre eux le général Carteaux avec un fort détachement. Carteaux défit les Marseillais, et il les poursuivit jusque dans Marseille, où il entra aux acclamations des républicains, mais à la grande consternation de la majeure partie des habitants. Le plus grand nombre s'enfuirent et se réfugièrent à Toulon; et les Toulonnais, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de royalistes et d'anciens officiers de la marine française, apprenant que les républicains s'avançaient vers leur ville, prirent le parti désespéré d'ouvrir leur port à la flotte anglaise, qui croisait alors dans la baie.

L'équipage de 7 vaisseaux de ligne refusa de prendre part à cette résolution; on lui permit de sortir de la ville; tout le reste se joignit aux habitants, qui proclamèrent le dauphin sous le nom de Louis XVII. Peu de temps après, l'escadre espagnole entra dans le port; elle débarqua quelques troupes qui, réunies aux Anglais, prirent possession des forts. Les Anglais étaient au nombre de 5,000; les Espagnols formaient à peu près un nombre égal. Carteaux ne tarda pas à se montrer sous les murs de la ville; il fut repoussé avec perte, et contrainct d'attendre sur la défensive l'arrivée de l'armée de Lyon, à laquelle se joignirent quelques nouveaux bataillons de l'armée d'Italie. Le siège fut soutenu d'abord avec tant de vigueur par les habitants et leurs auxiliaires que les républicains commencèrent à se rebuter des obstacles qu'ils rencontraient. Les deux représentants Fréron et Barras écrivirent même à la Convention qu'il paraissait urgent de lever le siège et de cantonner l'armée derrière la Durance. Avant d'en venir à cette mesure extrême, un jeune officier d'artillerie fut envoyé sur les lieux pour en prendre inspection et pouvoir rendre compte de l'état du siège et de l'armée: cet officier d'artillerie, c'était Bonaparte.

Son premier sentiment fut de surprise: il ne croyait pas trouver dans ceux qui dirigeaient le siège autant d'ignorance avec autant de présomption. Le général Doppet, qui remplaçait Carteaux, avait été mauvais médecin; il n'était pas meilleur général. Il laissa le commandement à Dugommier, capitaine expérimenté. Aussitôt les affaires changèrent de face; et lorsque, le 17 et le 18 décembre, les Anglo-Espagnols repoussaient les assiégeants du côté de l'est, et qu'ils se félicitaient de ce succès, ils étaient loin de se croire à la veille d'abandonner leur conquête, heureux d'avoir des

vaisseaux pour se soustraire au danger. Pendant la nuit, les républicains gravirent sur les rochers escarpés qui dominent la ville du côté du nord, traînant après eux plusieurs pièces d'artillerie de gros calibre.

Quand les alliés, aux premières clartés du jour, virent le sommet de ces rocs qu'ils jugeaient inaccessible couronné de soldats dont les armes leur renvoyaient les rayons du soleil levant, ils se livrèrent au découragement. Un seul officier, sir Samuel Hood, osa proposer une mesure vigoureuse: c'était de reprendre à tout prix les ouvrages extérieurs de la place; sa voix ne fut pas écoutée; et l'on fit sur-le-champ les préparatifs d'une retraite qui, plus tard, aurait pu devenir impossible.

Les habitants au désespoir remplirent aussitôt les quais, suppliant les Anglais de leur donner un asile sur leurs vaisseaux. 13 ou 14,000 individus de tout âge et de tout sexe parvinrent à s'embarquer.

Avant de s'éloigner de Toulon, les Anglais voulurent y laisser des traces de leur séjour. Ils ne se contentèrent pas de détruire tous les vaisseaux qu'ils ne purent emmener, ils détruisirent encore l'arsenal, les fabriques et les magasins. La hache et le feu, tels furent les moyens qu'ils employèrent. Une troupe nombreuse de galériens tenta de leur disputer l'entrée de l'arsenal; on dirigea sur eux les canons d'un vaisseau anglais. Cet acte de vandalisme, dont les historiens anglais parlent comme d'un beau fait d'armes, très-important pour la Grande-Bretagne, mit en fureur les jacobins de la ville, qui se levèrent en masse, criant vengeance; et la vengeance ne pouvant atteindre les Anglais qui s'éloignèrent à pleines voiles, elle tomba sur les girondins et les royalistes que les républicains confondaient dans la même haine. Ces derniers réussirent pourtant à soustraire aux flammes 7 vaisseaux de ligne et 11 frégates.

---

## CHAPITRE CVI.

Suite du règne du roi George III. — 1794.

Il y avait alors trois partis en France: les républicains purs, les anarchistes, et les modérés. Il y avait aussi trois partis en Angleterre: celui des ministres, celui de M. Burke, et celui de M. Fox. Ce dernier prétendait que la guerre, qui, dès l'origine, avait été intempestive, ne ferait que pousser les Français aux mesures les plus désespérées, et qu'elle leur ouvrirait la voie des

conquêtes ; que si le motif de la guerre avait été, comme on le disait, d'obtenir l'évacuation de la Hollande, elle était sans objet, puisque la Hollande était évacuée ; qu'il n'était nullement question de rétablir la monarchie des Bourbons, que cela n'entraînait pas dans les vues des ministres : pourquoi donc les Anglais continuaient-ils de combattre ? M. Burke et ses amis, en assez petit nombre, soutenaient qu'il fallait continuer la guerre contre les régicides, jusqu'à la restauration de la monarchie. M. Pitt répondait que l'objet de la guerre n'avait point changé ; qu'il s'agissait de la sûreté de la Grande-Bretagne et de la tranquillité de toute l'Europe : deux choses qu'on n'obtiendrait jamais tant que durerait le régime auquel la France obéissait.

Le ministre développa son système à l'ouverture de la session. Lord Mornington soutint fortement M. Pitt ; il prétendit d'ailleurs que la France s'épuisait par ses propres efforts ; il la compara à un foyer ardent qui s'éteint lorsqu'il a consumé toutes les matières combustibles qu'on lui a livrées. Les paroles de lord Mornington étaient celles d'un Anglais attaché à son pays ; mais elles prouvaient qu'il connaissait mal la France et ses ressources : aussi ne fut-il pas bien difficile pour M. Sheridan de lui répondre. Celui-ci put même égayer l'assemblée par une vive et spirituelle saillie dont le noble lord lui fournit l'occasion, en comparant maladroitement les opérations du ministre des finances de France avec celles du chancelier de l'échiquier. « Oh ! s'écria-t-il, vous n'avez pas besoin, noble lord, de nous dire que notre chancelier de l'échiquier ne suit pas les traces du ministre des finances de nos voisins. Non ; il me semble plutôt que j'entends la voix de notre prudent ministre. — Est-ce que je vous demande, ô mes riches concitoyens, de prêter votre argent sans intérêt au gouvernement ? Bien au contraire, quand il m'arrive de faire un emprunt, il n'est aucun de vous auquel je ne ménage le moyen de faire au moins une bonne affaire, auquel je ne procure quelque petit profit usuraire pour chaque livre sterling qu'il consacre à soulager les besoins du pays. Et vous, mes chers collègues les hommes à places, vous, mes frères les pensionnés, vous demandé-je de sacrifier aux nécessités publiques la plus petite portion de vos émoluments ? Bien au contraire ; je cherche à les augmenter et à vous rendre vous-mêmes plus nombreux à mesure que la gêne du pays s'accroît, et qu'il devient moins capable de vous soutenir. »

M. Sheridan continua longtemps sur ce ton ; il finit par une apostrophe contre ces hypocrites qui semblent ne rien demander, ne rien vouloir

pour eux-mêmes, et qui pourtant courent toute leur vie après les faveurs ministérielles. Malgré cette vive opposition, la chambre des communes vota la continuation de la guerre à une très-grande majorité. Elle vota aussi pour le service de mer 85,000 hommes, 12,000 matelots y compris, et, pour l'armée de terre, 60,244 hommes, outre les milices et les 40,000 étrangers que l'Angleterre tenait à sa solde. Pour parer aux dépenses, le parlement autorisa un emprunt de 11 millions. Ainsi, dit le docteur Hugues, fut adopté, dès le commencement de la guerre, le dangereux système de se décharger sur l'avenir des embarras du temps présent.

Les partisans de M. Pitt et le ministre lui-même n'avaient pas tort de dire que les doctrines professées en France étaient inconciliables avec la sûreté de la Grande-Bretagne. Vers la fin du mois d'octobre, il s'était formé dans Edimbourg une association de réformistes qui, adoptant beaucoup de pratiques françaises, se réunissaient en comités, et se traitaient réciproquement de *citoyen*. Ils demandaient une réforme parlementaire, avec l'égalité des droits politiques pour tous les Écossais. Ils manifestaient même si ouvertement leurs desseins que le ministère crut devoir intervenir. Les papiers de l'association furent saisis, et trois de ses chefs emprisonnés.

Ce n'était pas seulement en Écosse que les agitateurs se montraient ; Londres recéléait un grand nombre de partisans de la révolution française, n'attendant que le moment d'imiter leurs voisins. La Société de correspondance, dont le siège était dans la capitale, comptait plus de 30,000 associés, et avait une correspondance très-active avec tous les clubs séditieux du royaume. C'étaient les jacobins de Londres, exerçant, comme ceux de Paris, une sorte de suprématie sur toutes les sociétés affiliées. Les membres correspondant avec la société mère offraient une masse d'environ 500,000 individus. Il était temps que le gouvernement prit des mesures pour dissoudre ces associations qui menaçaient de le renverser. Mais il n'avait point de preuves légales que le but des associés fût d'établir une république ou tout autre chose ; des espions furent employés comme mal nécessaire pour prévenir un mal plus grand.

Lorsque par leur moyen le ministère eut acquis les preuves dont il avait besoin, des ordres d'arrestation furent expédiés et exécutés. Il fut constaté par les papiers saisis qu'il était question de former une convention nationale. Le lord chancelier Loughborough fut d'avis que ce fait établissait un complot contre la constitution, et, par suite, contre le roi ; qu'en conséquence il constituait le

de haute trahison ; d'autres , au contraire , soutinrent que le fait ne portait pas les caractères de la haute trahison. Mais le gouvernement adopta l'avis du lord chancelier : en conséquence , M. Pitt proposa aux communes un bill qui autorisât le roi à faire arrêter toute personne suspecte de conspirer contre sa personne ou son gouvernement.

C'était une suspension de l'habeas-corpus : il fallait s'attendre à une forte opposition. M. Fox et surtout M. Grey s'exprimèrent avec une véhémence qui ressemblait beaucoup à l'aigreur , au reproche et à l'injure. M. Pitt se défendit avec modération ; mais il prouva , par l'analyse des pièces , que le dessein avoué des associés était de renverser le gouvernement. Cela parut même si évident que la demande du ministre fut accueillie par une majorité de 261 voix contre 42. A la chambre haute le même bill passa sans division.

Il fut ensuite question , sur un message royal qui annonçait un projet d'invasion de la part de la France , d'augmenter le nombre des milices et d'encourager la formation des corps de volontaires.

Plus tard , la chambre s'occupa de la question des subsides pour les princes étrangers. La convention faite avec le roi de Prusse était la plus importante. Frédéric-Guillaume devait fournir 62,400 hommes , et recevoir , pour l'entretien de ces troupes , 150,000 livres par mois. De plus , on lui comptait 400,000 livres au départ de l'armée , et 100,000 au retour. Il est vrai que sur ces diverses sommes la Hollande , par convention particulière , s'engageait à payer celle de 400,000. L'opposition s'éleva fortement contre cette profusion de l'or de l'Angleterre , d'abord parce qu'il était fort douteux que l'Angleterre pût retirer aucun avantage des efforts , même heureux , du roi de Prusse ; ensuite , parce qu'il se pourrait bien que , l'argent une fois compté , ce prince ne remplît point ses engagements. Sa conduite , comme souverain , n'était qu'un tissu de fraude et de déloyauté. Fallait-il le considérer comme un simple trafiquant du sang de ses sujets ? en ce cas , le commandement de ses troupes ne lui appartenait pas ; c'est à celui qui paye des mercenaires à employer leurs services comme bon lui semble. Ces objections frappèrent peu la chambre , qui autorisa le ministre à faire un emprunt de 2 millions et demi pour couvrir cette dépense.

Vint ensuite le subside de 200,000 livres au roi de Sardaigne : c'était , dit-on , payer ce prince pour qu'il défendît ses propres Etats. On proposa une adresse au roi pour lui exprimer toute la peine qu'éprouvait la chambre à le voir faire cause commune avec tous ces marchands couronnés de

chair humaine , et le désir qu'en même temps elle ressentait qu'il se retirât de la coalition , puisqu'on l'empêchait de conclure une paix particulière. On répondit que le traité de Pilnitz n'avait eu pour objet que de tirer le roi de France des mains de ses sujets révoltés , et qu'aucun des souverains alliés n'avait eu des vues ambitieuses ; ce qui était si vrai , qu'après l'acceptation par Louis XVI de la constitution de 1790 , les cours de Vienne et de Berlin avaient voulu sortir de la coalition. Cette défense n'était pas bien concluante , mais la chambre s'en contenta , et la motion de l'adresse fut rejetée.

Ce fut durant le cours de ces débats que parut pour la première fois à la tribune publique le fameux Canning , à qui la fortune destinait plus tard un si brillant rôle. Ses premières paroles annoncèrent un orateur. On savait qu'il s'était nourri de bonne heure des doctrines de l'ancien parti whig , et M. Sheridan , son parent , l'avait présenté à ses principaux amis comme un des futurs appuis de l'opposition. Mais M. Canning , que dévorait en secret l'ambition du pouvoir , ne tarda pas à reconnaître que ce n'était pas en s'unissant au parti déchu ou proscrit qu'il pourrait obtenir les faveurs du gouvernement ; il se tourna du côté des ministres , et l'on prétend même qu'il fit ses conventions avec M. Pitt. Ce qui est certain , c'est que dès le premier jour on le vit prendre place sur les bancs ministériels. M. Canning n'était encore qu'un jeune homme , mais il était précédé à la chambre par une grande réputation de talents oratoires ; et M. Pitt , qui prévoyait le parti qu'il pouvait en tirer et pénétrait aussi ses intentions secrètes , l'attacha au gouvernement par des encouragements et des promesses que suivirent des bienfaits.

Le premier discours de M. Canning le mit aux prises avec le vétéran de l'opposition , M. Fox. On remarqua , tant à cette occasion que dans toutes celles où il prit la parole durant le cours de la session , que le genre de son talent le portait plus vers le sarcasme et la satire que vers les discussions approfondies ; on pensa qu'il désolerait ses adversaires en employant contre eux les armes du ridicule , plus qu'il ne chercherait à les combattre par des raisonnements solides et convaincants , et qu'en traitant une question il s'attacherait plutôt aux accessoires qui lui fourniraient l'occasion de se livrer à de vives attaques , qu'à ces considérations abstraites qui tiennent essentiellement au fond. Et c'est là , peut-être , ce qui procure le plus de succès à un orateur qui s'adresse à une assemblée nombreuse ; car les saillies heureuses , épi-grammatiques , spirituelles , étincelantes , plaisent

à tout le monde : dans les matières même les plus sérieuses, les auditeurs ne sont point fâchés de se déridier, et l'orateur qui leur promet ces jouissances que chacun aime, souvent sans en convenir, captive d'avance leur attention ; tandis que l'orateur très-profond, sentencieux et grave, ne trouvant pas toujours parmi ceux qui l'écoutent beaucoup d'individus capables de le suivre dans ses raisonnements et de l'entendre, produit plus d'une fois, s'il ne déploie un talent extraordinaire, la fatigue, l'ennui et l'inattention. Les discours de M. Canning, dit le docteur Hugues, sont ceux d'un homme de parti qui cherche à réduire ses adversaires au silence, de pure lassitude, et à se faire valoir lui-même aux yeux de ses amis.

Quand l'opposition eut perdu l'espérance d'obtenir la cessation des hostilités ou la dislocation de l'alliance, elle prit une autre voie pour arriver plus tard, s'il était possible, au même résultat : ce fut d'examiner jusqu'à quel point les ministres avaient réussi dans leurs projets, et ce qu'en définitive on pourrait raisonnablement attendre de la guerre.

M. Maitland demanda qu'un comité fût nommé pour rechercher les causes du mauvais succès des armes anglaises sous le duc d'York et à Toulon.

Les amis du ministère répondirent que, si le siège de Dunkerque n'avait pas été entrepris, c'était à cause des efforts extraordinaires que les Français avaient faits pour organiser leur défense ; que la même cause avait motivé l'évacuation de Toulon, et que du reste la flotte anglaise ne s'était pas éloignée sans avoir frappé la marine française d'un coup dont elle ne se relèverait pas. C'était pourtant là un exploit dont, par pudeur, il ne fallait pas se vanter.

Le parlement fut prorogé dans le mois de juin. Un incident remarquable signala la fin de la session ; ce fut l'incorporation du parti Portland dans les rangs ministériels. Quelques faveurs répandues sur ses principaux membres firent des anciens whigs les gens du monde les plus traitables. Un cordon bleu et une charge de troisième secrétaire d'État pour le duc de Portland, et celle de secrétaire du département de la guerre pour M. Windham, les rendirent si dévoués au gouvernement, qu'ils prétendirent disputer avec lui de générosité, de telle sorte qu'ils eurent d'abord l'intention, à ce qu'on assure, de refuser les places dont il les gratifiait, afin de pouvoir mieux le servir dans les chambres en paraissant tout à fait désintéressés. Mais la froide logique de M. Burke vint, dit-on encore, empêcher ce beau dévouement de s'exercer. Il représenta au noble duc et à son ami qu'on a beau

avoir le plus grand talent et les meilleures intentions, qu'on ne produit presque rien avec ces avantages si l'on n'y joint le pouvoir et l'autorité. On serait tenté de croire que M. Burke, qui avait un talent remarquable et des intentions excellentes, et qui, malgré cela, avait éprouvé beaucoup de contrariétés dans sa carrière parlementaire, se laissait un peu aller à la douceur d'exhaler son dépit. Quoi qu'il en soit, le duc de Portland et M. Windham acceptèrent.

Cependant les prisons de la Tour renfermaient encore les détenus politiques qui avaient fait partie de la Société de correspondance de Londres ou de quelque autre association du même genre. Il y avait eu déjà des procédures particulières et des jugements rendus en divers lieux pour des faits semblables, à Lancaster, à Édimbourg, etc. Ce ne fut qu'à la fin du mois d'octobre que Thomas Hardy, l'un des principaux accusés, fut traduit devant le jury comme coupable de haute trahison, pour avoir conspiré conjointement avec Jean Horne Tooke, Kidd, Joyce et plusieurs autres. Il fut défendu avec beaucoup de talent par l'avocat Erskine. Les débats avaient duré plusieurs jours ; les jurés, après une délibération de deux heures, donnèrent un verdict d'acquiescement. Hardy fut porté en triomphe chez lui par la populace.

Le 17 novembre, vint le tour de Jean Tooke. Il fut pareillement acquitté.

Le procureur général, après ces deux verdicts, renouça, et il fit bien, aux poursuites dirigées contre les autres membres de l'association dite constitutionnelle. Au reste, il paraît certain que les accusés ne durent leur salut qu'à l'indépendance des jurés, qui, ne voyant pas dans les faits très-repréhensibles qui servaient de base à l'accusation les caractères indiqués par la loi pour le crime de haute trahison, ne voulurent point déclarer constant ce qui n'existait pas à leurs yeux ; mais il est certain aussi que, si les accusés avaient été mis en jugement pour actes, écrits ou faits séditieux, ils auraient été tous condamnés. M. Pitt avait voulu couper à la racine un système qui menaçait de plonger l'Angleterre dans les tourmentes révolutionnaires : entre les deux opinions qui divisèrent le conseil sur la classification du crime, il choisit la plus rigoureuse, parce qu'elle lui sembla la plus propre à prévenir le mal par le salutaire exemple d'un châtement rigoureux ; mais ce fut là une erreur qui, au lieu de fournir cet exemple, n'amena que l'impunité des coupables. Toutefois ces acquittements produisirent un grand bien ; car les factieux, après ce triomphe de la loi sur le gouver-

nement, perdirent le droit de crier que les libertés anglaises allaient périr. Le peuple, n'étant plus excité par leurs déclamations fougueuses, revint peu à peu vers les principes conservateurs de tous les gouvernements, la loyauté et la fidélité; et il ne fut bientôt plus question que de pousser avec vigueur la guerre continentale.

La nouvelle qui fut apportée par des vaisseaux qui revenaient des Antilles acheva de calmer l'effervescence populaire, en donnant aux idées un autre cours. Tabago, la Martinique, la Guadeloupe, Sainte-Lucie, et toutes les autres colonies françaises, étaient tombées au pouvoir des Anglais. Dans la Méditerranée, une escadre fit voile vers la Corse, où le fameux Paoli, révolté contre la France, à laquelle cette île était depuis longtemps soumise, appelait les secours des Anglais pour l'aider à secouer le joug. Les Anglais s'avancèrent sous les ordres de lord Hood, et quand le parti français eut été subjugué, Paoli offrit aux vainqueurs le domaine de l'île. Les Anglais l'acceptèrent, et par cette acceptation ils rendirent au parti français l'énergie qu'il avait perdue. L'île se trouva divisée et tour à tour dominée par les deux factions ennemies.

Instruit de toutes ces pertes qui provenaient de l'insuffisance de sa marine, le gouvernement français, qui semblait croître en vigueur à mesure que le danger augmentait, faisait d'incroyables efforts pour former une flotte et créer des vaisseaux. Il en avait réuni 26 dans le port de Brest; l'amiral Villaret-Joyeuse les commandait. Un convoi devait arriver d'Amérique; il apportait une immense quantité de blés, de farines, de denrées coloniales; mais il était à craindre qu'il ne tombât au pouvoir des Anglais, ce qui eût été d'autant plus fâcheux que la France éprouvait une grande disette. L'amiral Villaret reçut l'ordre précis d'aller à la rencontre du convoi; il quitta Brest le 20 mai; mais les Anglais n'ignoraient pas que ce convoi était en route et près d'arriver; l'amiral lord Howe partit de son côté des ports d'Angleterre avec un nombre pareil de vaisseaux et plusieurs frégates.

Les deux flottes se rencontrèrent le 28 du même mois. Une action partielle s'engagea entre l'avant-garde anglaise et l'arrière-garde française. *Le Révolutionnaire*, de 110 canons, fut si maltraité qu'il amena son pavillon; mais la nuit étant survenue, un autre bâtiment français parvint à le dégager et à le remorquer à Rochefort. Les deux jours suivants se passèrent en manœuvres par lesquelles les deux amiraux cherchaient à prendre l'un sur l'autre l'avantage du vent; à la fin, ce fut lord Howe qui l'obtint. La bataille

eut lieu le 1<sup>er</sup> juin. Lord Howe imita heureusement la manœuvre de Rodney, qui avait déterminé la défaite du comte de Grasse; il rompit par le centre la ligne française, dont la moitié se trouva bientôt après placée entre deux feux. Mais peut-être n'eût-il pas remporté la victoire si l'amiral Villaret, au lieu de s'éloigner lâchement du champ de bataille et d'emmener plusieurs de ses vaisseaux, livrant à leurs propres ressources ceux qui se trouvaient engagés au nombre de 12, avait à son tour cherché à doubler les vaisseaux anglais qui avaient rompu et débordé sa ligne, et à les faire aussi trouver entre deux feux.

Les Français, bien qu'abandonnés par leur amiral, se défendirent avec le plus intrépide courage; ils ne cessèrent de combattre que lorsque leurs vaisseaux, criblés par les boulets et totalement désemparés, ne purent exécuter aucune manœuvre. Les Anglais leur ont rendu justice: c'est principalement par leurs relations que l'héroïsme de l'équipage du *Vengeur* a été connu. Jamais plus de courage ne fut déployé. Ce vaisseau, faisant eau par tout son bordage, disparaissait peu à peu dans les flots, et l'équipage se tenait encore attaché à ses canons. Déjà l'eau arrivait au second pont; l'équipage fit alors sa dernière décharge, et quand l'eau, entrant par les sabords, l'eut contraint de quitter ce poste, il monta sur le pont, et l'instant d'après, le vaisseau descendit au fond de l'abîme, et l'équipage s'engloutit avec lui, aux cris mille fois répétés de *vive la république! vive la France!*

Les vaisseaux anglais avaient beaucoup souffert; ils ne purent ni poursuivre les vaincus, ni empêcher le convoi d'entrer dans le port sans accident. Quelques-uns des vaisseaux qu'ils avaient dématés leur échappèrent; ils n'en prirent que 6, *le Juste*, et *le Sans-Pareil*, de 80 canons; *l'Achille*, *l'Impétueux*, *l'Amérique*, et *le Northumberland*, de 64. Les Anglais, dans leurs relations, ne comptent qu'environ 300 morts et 850 blessés; ils ajoutent que la perte des Français fut de 8,000 hommes. Il est probable qu'il y a exagération dans tous ces calculs.

Cette victoire produisit une vive sensation dans la Grande-Bretagne; le peuple anglais se crut revenu au temps où chaque engagement de ses vaisseaux était suivi d'un succès. Les idées de rivalité entre l'Angleterre et la France se réveillèrent avec force, et ce sentiment s'empara si complètement des esprits, qu'on parut, pour quelque temps au moins, avoir perdu de vue ces questions de réforme parlementaire, de révocation du *test act*, et plusieurs autres qui toutes avaient

si vivement intéressé. Lord Howe fut reçu à Londres avec les transports d'une joie frénétique; on eût dit qu'il venait de sauver la nation britannique. Le roi lui donna une épée dont la poignée était enrichie de diamants, et une superbe chaîne d'or soutenant une médaille du même métal. Les amiraux Greavy et Hood furent élevés à la pairie, et les contre-amiraux Pasley et Bowyer reçurent le titre de baronnet.

La satisfaction que les Anglais éprouvaient manqua d'être troublée par un accident que la circonstance eût rendu très-grave, la guerre avec l'Amérique. Le gouvernement avait donné de bonne heure l'ordre d'arrêter tous les vaisseaux américains chargés de blé pour la France, et de confisquer la cargaison, en payant néanmoins la valeur des grains et le prix du transport. Les Américains se plainquirent hautement d'une mesure qui violait leur indépendance. On n'eut aucun égard à leurs réclamations; l'ordre fut même donné de saisir tous les vaisseaux expédiés aux colonies françaises. D'un autre côté, les États-Unis revendiquaient plusieurs forts sur la frontière du Canada, lesquels devaient leur appartenir, suivant les traités; ils accusaient enfin le gouvernement anglais de forcer les matelots américains à servir sur ses vaisseaux de guerre. M. Pitt, qui ne voulait pas augmenter ses embarras, répondit à l'envoyé des États de manière à ménager un accommodement; l'arrangement eut lieu en effet, et M. Pitt put se livrer tout entier à la poursuite de la guerre continentale.

Cependant, le comité de salut public, voulant faire face à tous les ennemis de la nouvelle république, avait ordonné une levée en masse, et cette mesure gigantesque produisit 7 ou 800,000 hommes. Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, ce fut de voir, du milieu de cette foule sans expérience, s'élançer sur le champ de bataille des généraux tout formés par la nature, comme de la Constituante et de la Convention on vit sortir des hommes d'État et des orateurs jusque-là ignorés. Pour résister à ces forces, que rendaient encore plus redoutables l'exaltation des idées et le fanatisme républicain, l'empereur proposa aussi une levée en masse à la confédération germanique; mais comme il ne donna pas l'exemple, le roi de Prusse, qui nourrissait déjà le désir de se tirer de la coalition, s'opposa fortement à une mesure qu'il peignit comme désastreuse pour l'agriculture.

Le résultat de ces conférences ne tarda pas à se montrer. Le feld-maréchal Mollendorf avait remplacé Brunswick, et quand le prince de Cobourg lui notifia l'ordre qu'il avait reçu de sa cour, de

marcher sur Cologne, l'invitant à le suivre, Mollendorf répondit à cette invitation par une note qui annonçait que son maître se séparait de la coalition. La note était depuis longtemps toute prête; mais, avant de la publier, Frédéric avait jugé à propos de toucher le subside que lui payait l'Angleterre.

Les alliés procédèrent alors à la tenue d'un conseil de guerre. On laissa au prince de Cobourg le commandement de la grande armée impériale; l'empereur, en personne, vint se mettre à la tête des forces auxiliaires, pour sauver l'amour-propre du duc d'York, qui ne voulait pas être sous les ordres de Clairfait. Les Français, de leur côté, ne perdirent point de temps, et ils opposèrent aux coalisés trois armées: l'une dite du Rhin-et-Moselle, sous les ordres de Pichegru; l'autre, dite de Sambre-et-Meuse, sous ceux de Jourdan; et la troisième, dite du Nord, commandée par Moreau.

Les succès se mêlèrent d'abord de revers de part et d'autre. Les Français, repoussés à Landrecies, prirent Menin, et après battirent Clairfait, qui fut blessé et manqua d'être pris, et le duc d'York, qui ne dut son salut qu'à l'extrême vitesse de son cheval.

Ils allèrent ensuite faire le siège de Charleroi. Le prince de Cobourg, averti à temps, se mit en marche pour secourir la place; il arriva le lendemain du jour où elle avait capitulé.

L'armée française s'étendait à la droite et à la gauche, son centre appuyé sur le village de Fleurus; l'armée impériale, plus nombreuse, formait cinq colonnes. On prétend que Cobourg ignorait la capitulation, et qu'il ne livra bataille que dans l'espoir de faire lever le siège. Les coalisés, forcés de battre en retraite, perdirent leur artillerie, et plusieurs milliers de soldats furent tués ou faits prisonniers.

L'armée du Nord et l'armée victorieuse opérèrent leur jonction à Bruxelles: Anvers tomba devant la première; le fort l'Écluse, Valenciennes, Condé, ouvrirent leurs portes à la seconde. Vers la fin de septembre, cette même armée fit capituler Aix-la-Chapelle, remporta un brillant avantage sur les impériaux à Aldenhoven, et termina la campagne par l'occupation de Maëstricht, après douze jours de tranchée ouverte.

Toute la Belgique était conquise: la Convention en prononça la réunion à la France par un décret du 1<sup>er</sup> octobre, et l'on en fit neuf départements.

Plus entreprenants à mesure que la fortune favorisait leurs armes, les Français avaient porté au cœur de la Hollande le théâtre de la guerre. Le duc d'York avait été forcé de battre en retraite, et la ville de Bois-le-Duc ouvrit ses portes à l'ar-

mée de Pichegru; 400 émigrés qui s'y trouvaient enfermés furent pris et fusillés. Après cette sanglante expédition, Pichegru marcha sur Nimègue; le duc d'York accourut pour secourir cette place importante, et il s'en retourna sans avoir rien tenté en sa faveur; de sorte que la garnison, se voyant abandonnée, ne tarda pas à capituler. La chute de Nimègue laissait les républicains maîtres du passage du Waal. Les Hollandais, justement effrayés, envoyèrent des ambassadeurs à Paris pour demander la paix aux conditions qu'on voudrait leur accorder. Le comité de salut public amusa ces envoyés par des promesses, et en même temps il transmit au général l'ordre de presser sa marche sur Amsterdam. Le duc d'York crut, ou eut l'air de croire la campagne finie (on était au commencement de décembre); il partit pour l'Angleterre et laissa le commandement de l'armée au général Walmoden, qui, jugeant que bientôt il ne pourrait se maintenir dans ses positions, se retira derrière le Waal.

Les Français choisirent ce moment pour traverser la Meuse; les Hollandais, qui gardaient le passage, prirent la fuite, laissant 1500 prisonniers et 60 pièces d'artillerie aux mains des Français. Walmoden voulut alors concentrer les forces disponibles sur le Waal; le prince d'Orange voulait couvrir Amsterdam. Walmoden, mécontent, gagna le Hanovre. Les États Généraux demandèrent de nouveau la paix, et le prince d'Orange courut s'embarquer pour l'Angleterre. Il avait eu, dit-on, l'avis secret qu'un mouvement révolutionnaire se préparait dans Amsterdam. En effet, il fut à peine parti, que les magistrats de la ville résignèrent leurs fonctions, et qu'ils furent immédiatement remplacés par les meneurs du parti démocratique; les Français entrèrent dans cette ville aux acclamations de la populace.

L'aile gauche de l'armée s'empara le même jour de Dordrecht, où se trouvaient un vaste parc d'artillerie et des magasins de munitions très-bien pourvus. De là elle se dirigea par Rotterdam sur La Haye, malgré la neige qui couvrait la campagne. Un corps de cavalerie alla sur la glace attaquer et prendre, dans le Texel, la flotte hollandaise; la province de Zélande se rendit aux vainqueurs. Une autre division de l'armée française obligea les Anglais à évacuer leur position sur l'Issel, et, par suite, à effectuer leur retraite sur Brème, où ils arrivèrent excédés de fatigue et affaiblis par les longues privations qu'ils avaient souffertes.

Cependant le parlement britannique venait de se réunir, et l'opposition, malgré la défection de M. Wilberforce et de son parti, fut beaucoup

moins forte qu'on ne devait s'y attendre, après tous les revers de la dernière campagne; il est vrai qu'on ne connaissait encore ni la conquête de la Hollande par les républicains, ni la retraite forcée du général Walmoden. Les ministres, dans le discours de la couronne, ne dissimulèrent pas le danger; mais il ne s'agissait pas, dans leur intention, de discontinuer la guerre, ils disaient au contraire, par l'organe de M. Canning, que tant que le gouvernement français serait républicain, il n'y aurait ni paix ni trêve possibles; et de ce principe ils faisaient ressortir la nécessité de faire de nouveaux et de plus grands efforts. Mais M. Wilberforce fit ressortir cette alternative terrible où, suivant les ministres, l'Angleterre se trouvait placée: sa propre ruine, ou une guerre éternelle avec la France jusqu'à la restauration de la monarchie. Il demanda un amendement à l'adresse; M. Pitt en fut alarmé; la majorité toutefois ne l'abandonna pas, et l'adresse fut votée, ce qui signifiait que les chambres se trouvaient disposées à seconder le gouvernement dans la poursuite de la guerre.

---

## CHAPITRE CVII.

• Suite du règne du roi George III. — 1795.

L'adresse avait été votée dans les deux chambres; mais le sentiment qui avait dicté les amendements survivait à leur rejet, et une infinité de motions furent faites durant tout le cours de la session pour que le gouvernement fit la paix avec la France. La France, disait l'opposition, a cessé d'être révolutionnaire: elle est entrée dans les voies de la modération; or c'était là le grand objet de la guerre que nous avons entreprise; ce point obtenu, pourquoi continuer la guerre? On répondait pour les ministres que le gouvernement des Français avait changé de forme, mais qu'il conservait le même esprit; que la constitution même qu'ils s'étaient donnée offrait, dans ses dispositions, des obstacles insurmontables à une paix durable. On ajoutait que les pertes des Français étaient bien plus considérables qu'on ne l'avait dit; quant à leurs finances, elles étaient dans l'état le plus déplorable: que pouvait-on dire en effet de ces assignats, leur seule monnaie et leur dernière ressource?

Ces raisons déterminaient toujours le parlement en faveur des plans du ministère; il en fut de même lorsqu'on demanda une prolongation de suspension de l'habeas-corpus. On prétendit que

l'objet des associations qu'on avait voulu dissoudre, ou du moins paralyser dans leurs opérations criminelles, était évidemment de renverser le trône et de détruire la constitution. Elles se sont chargées, disait M. Windham, de mettre en action les principes importés de France; c'est à nous d'en prévenir les funestes effets.

Vers la fin du mois de février, le ministre soumit son budget à la chambre des communes. Il s'agissait de 100,000 hommes pour le service de mer, matelots et soldats de marine compris, de 120,000 hommes de troupes régulières, de 66,000 miliciens, et de 40,000 soldats pour l'Irlande ou les colonies, sans compter les volontaires, les troupes étrangères à la solde de l'Angleterre, et les divers corps d'émigrés français. Pour l'entretien de ces forces avec les accessoires nécessaires, on demandait 27,540,000 livres, et pour produire cette somme énorme, il fallait, outre les taxes ordinaires et les surtaxes imposées sur beaucoup d'objets, autoriser un emprunt de 18 millions. La chambre accorda tout, et même l'emprunt fut rempli par des contrats particuliers qui assuraient, dit-on, cinq pour cent d'intérêt aux prêteurs; ce qui excita des plaintes fondées de la part de beaucoup de personnes qui prétendaient qu'en établissant la concurrence publique, le gouvernement aurait contracté à meilleur compte.

Dans la somme totale des dépenses n'était pas compris le montant d'un autre emprunt de 4 millions 600,000 livres, qui avait été autorisé depuis peu de jours, sur un message du roi, pour aider l'empereur d'Allemagne sous la garantie des domaines héréditaires de ce prince.

Une difficulté se présentait encore: c'était d'effectuer les levées de soldats et de marins ordonnées par les chambres, sans les rendre trop onéreuses pour le peuple. M. Pitt la leva. Il proposa de prendre sur chaque bâtiment marchand de long cours un nombre de matelots proportionné au tonnage; d'en prendre aussi, mais dans une proportion moindre, sur les bâtiments qui faisaient le commerce des côtes, et même sur les bateaux employés pour la navigation intérieure; il proposa de plus d'obliger chaque paroisse à fournir un homme. Les chambres accueillirent ce moyen.

Cependant l'opposition, que ses défaites ne décourageaient point, mais qui ne pouvait se dissimuler que la majorité des chambres était opposée à la paix avec la France, prit une voie plus détournée pour arriver à son but, qui était de fatiguer les ministres et même de les compromettre avec l'opinion publique. Il fut question de demander une enquête sur la situation de la nation britannique, et l'opposition se reposa sur M. Fox du

soin d'en faire la motion et de la soutenir de tout son talent. Les dépenses énormes de la guerre et les malheurs de la campagne du continent: il y avait là un texte fécond d'accusation contre le ministère, et M. Fox l'exploita complètement.

M. Pitt tâcha de déplacer la question soulevée par M. Fox. Celui-ci avait parlé en passant de l'Irlande, le ministre fit de l'Irlande le point principal de sa réponse. M. Canning entra dans la voie ouverte par M. Pitt; il parla longuement de l'émancipation des catholiques, sans pourtant laisser voir sa propre opinion; il insista seulement sur ce qu'il n'était pas convenable que le parlement britannique se prononçât sur ce point avant que le parlement irlandais se fût lui-même expliqué, lui qui était si intéressé dans la question. MM. Fox et Sheridan répliquèrent, et la ruse employée par le ministre n'aurait pas eu de succès, si la majorité n'eût été décidément ministérielle: la motion fut rejetée.

Les communes ne tardèrent pas à recevoir la nouvelle officielle du mariage du prince de Galles avec la fille du duc de Brunswick, la princesse Caroline, que la fortune avait destinée à subir le scandale que subirent autrefois à Paris les trois bruns de Philippe le Bel. Arrivée dans les premiers jours du mois d'avril, elle avait obtenu toutes les marques d'honneur dues à sa naissance et au rang qu'elle venait occuper, et, recevant une main qu'on ne lui donnait qu'à regret, elle était devenue l'épouse du prince presque immédiatement après. Caroline ne manquait point d'agrémens; mais elle ne pouvait ignorer que le prince de Galles vivait depuis longtemps sous l'empire de madame Fitzherbert, qu'on prétendait même qu'il était marié secrètement avec elle, et qu'il ne se prêtait aux désirs du roi en contractant une autre union, que parce qu'on lui avait promis une somme suffisante pour le paiement de ses dettes, qui se montaient à plus de 600,000 livres. C'étaient là de tristes antécédents pour un heureux avenir. Il est probable que l'espoir d'être un jour reine d'Angleterre la fit passer sur les autres considérations. Peut-être aussi comptait-elle l'emporter sur sa rivale et ramener entièrement à elle le cœur du prince.

Le roi, tout en annonçant le mariage aux communes, leur demanda pour le prince un établissement, un apanage sur lequel pourtant on prélèverait annuellement une somme qui serait appliquée au paiement des dettes. La chambre fixa un revenu de 125,000 livres, outre celui du duché de Cornouailles, estimé à 13,000; mais il fut ordonné que, sur cette somme totale de 138,000 livres, serait prélevée tous les ans celle de 75,000 pour être employée à liquider les dettes du prince. Un

douaire de 50,000 livres fut alloué pour la princesse en cas de survivance. La fixation de ces diverses libéralités excita d'assez violents murmures, moins parce qu'on apanageait le prince et son épouse que parce que la nation se trouvait déjà surchargée d'un fardeau énorme.

Tandis qu'on discutait dans les chambres, les escadres anglaises parcouraient les mers, s'emparaient des colonies françaises, attaquaient, détruisaient les vaisseaux français, assuraient à la Grande-Bretagne l'empire de l'Océan. Les républicains avaient fait les plus grands efforts pour relever leur marine, et l'on peut considérer comme un véritable prodige qu'après le désastre de Toulon, ils eussent pu réunir encore dans ce port restauré 17 vaisseaux de ligne. Leur intention était d'expulser les Anglais du golfe de Gènes et d'envoyer quelques troupes en Corse. L'amiral Hotham, qui commandait l'escadre de la Méditerranée, s'était d'abord laissé surprendre; il perdit même le *Berwick* de 74 canons; cependant, le 7 mars, il conduisit son escadre à la rencontre de la flotte française. Il avait moins de vaisseaux, mais Nelson combattait sous ses ordres, et les manœuvres habiles autant que le courage de ce jeune officier arrachèrent la victoire aux républicains, qui furent obligés de rentrer dans le port de Toulon, après avoir perdu deux vaisseaux. Hotham, il est vrai, ne sut ni profiter de sa victoire, ni empêcher six vaisseaux de l'escadre de Brest d'opérer leur jonction avec la flotte française; toutefois il avait interdit l'accès de la Corse aux républicains : c'était un succès.

Du côté du canal, les Anglais réussirent mieux. Leurs vaisseaux, commandés par lord Bridport, rencontrèrent, à la hauteur de Belle-Isle, la flotte française de Brest, conduite par Villaret-Joyeuse. Après une action plus vive que longuement disputée, les républicains furent contraints d'aller chercher un asile à Lorient, mais ils laissèrent trois de leurs meilleurs vaisseaux aux mains des Anglais.

Ce fut après ce combat qu'eut lieu l'expédition funeste de Quiberon. Elle se composait d'un corps de 6,000 émigrés à la solde de l'Angleterre et d'un régiment d'artillerie venu de Toulon. 80 pièces de canon, des armes et des objets d'équipement pour 80,000 hommes, étaient destinés pour cette expédition, dont le comte d'Artois devait avoir le commandement en chef; un corps de troupes anglaises attendait pour se joindre aux émigrés qu'ils eussent débarqué sur la côte de la Bretagne, où l'on comptait trouver en grand nombre des chouans et des Vendéens. Il paraît que tout fut déception dans cette malheureuse affaire : les

Vendéens ne parurent pas; il n'y eut point de soulèvement comme les émigrés l'avaient annoncé, et le général Hoche, accourant à la hâte avec les troupes qu'il put réunir, fit échouer des projets mal concertés.

Placés entre l'armée républicaine et la mer, sans artillerie et sans munitions, les émigrés capitulèrent; on leur avait promis la vie, ils devaient être considérés comme prisonniers de guerre. Tallyen arriva pour ordonner leur supplice. 2,000 (800 seulement, suivant quelques écrivains) furent inhumainement fusillés. Hâtons-nous de dire que Hoche est pur de ce sang versé. Ceux qui cherchèrent leur salut dans la fuite se jetèrent dans les chaloupes, et les unes, surchargées, s'ablèrent dans les eaux; les autres furent atteintes par les batteries républicaines.

On a accusé les Anglais d'avoir tiré sur les chaloupes et de les avoir submergées. Ce serait là un crime si exécrable que nous n'hésitions pas à mettre l'imputation au rang des calomnies. Ce qui prouve qu'ici les Anglais n'ont point de reproche de ce genre à se faire, c'est que tout ce qui restait de cette expédition malheureuse, réuni dans le mois d'octobre suivant, sous les ordres du comte d'Artois, à un corps de 2,500 Anglais, s'empara de l'île d'Yeu, comptant pouvoir débarquer encore à temps pour joindre le Vendéen Charette, qui marchait vers les Sables-d'Olonne. Mais le défaut de concert, d'une part, entre les chefs royalistes, de l'autre, l'activité du général Hoche, qu'on était sûr de rencontrer toujours sur les points menacés, forcèrent le comte d'Artois et ses alliés à regagner l'Angleterre; et certes, si les Anglais avaient livré aux républicains les émigrés de Quiberon et tiré sur eux au lieu de leur donner un asile sur leurs vaisseaux, il est plus que douteux que le comte d'Artois et un nouveau corps d'émigrés se fussent de nouveau confiés à des hommes sans foi.

Depuis ce moment, les affaires des royalistes dans les provinces de l'Ouest allèrent toujours en déclinant, et, dans le courant de l'année suivante, la Vendée fut pacifiée, du moins pour quelque temps.

Ainsi, nous n'admettons point l'odieux reproche qu'on a fait en France au gouvernement anglais. Le reproche qu'on peut lui adresser, c'est d'avoir autorisé l'expédition sans avoir pris ni calculé les moyens d'en assurer le succès, et ce reproche c'est un écrivain anglais qui le lui fait : « Il est pénible de penser, dit M. Alison, que le résultat aurait été bien différent si la Grande-Bretagne avait voulu déployer quelque force réelle; si, au lieu de débarquer quelques milliers d'hommes sur une côte toute hérissée

de baïonnettes, on avait débarqué 30,000 soldats qui auraient tenu tête aux républicains, en attendant que les royalistes se fussent organisés et qu'ils eussent été capables d'entrer en campagne avec des troupes régulières. »

La campagne de terre avait commencé pour les alliés sous d'assez fâcheux augures. Le maréchal Bender avait été contraint de rendre aux Français la place de Luxembourg; sa garnison, forte de 10,000 hommes, fut prisonnière de guerre; un parc immense d'artillerie devint la propriété des vainqueurs. Du côté du haut Rhin, le prince de Condé entretenait, dit-on, des intelligences avec les mécontents de l'Alsace. On assure même qu'il eut quelque correspondance secrète avec Pichegru, qui n'en prit pas moins possession de Mannheim, tandis que Jourdan forçait Dusseldorf à capituler.

Peu de temps après, une suspension d'armes, proposée à Jourdan par Clairfait, et acceptée par le général français, termina la campagne.

La révolution française ne se soutenait pas seulement par les armes, elle se fortifiait surtout par l'influence de ses doctrines dans les pays étrangers. Le peuple, en Angleterre, ne cachait pas son mécontentement. A Londres et dans les environs, les sociétés de niveleurs croissaient en nombre et en audace. Les circonstances semblaient favoriser les meneurs. La cherté des grains et des subsistances s'était considérablement augmentée, et les sentiments qui naissaient de la privation, ils savaient les faire tourner sans beaucoup de peine au profit de leurs théories. C'était la guerre qui produisait tout le mal, disaient-ils sans cesse, et la guerre devenait nécessairement et de plus en plus impopulaire. Ne voyait-on pas d'ailleurs que la victoire se déclarait en faveur des Français? que la plupart des confédérés, imitant le roi de Prusse, se retiraient ou cherchaient à se retirer de la coalition? De là, ne résultait-il pas à l'évidence qu'avant peu tout le poids de la guerre retomberait sur la Grande-Bretagne?

Une pétition aux chambres pour demander la paix avait été votée dans l'hôtel de ville de Londres par une grande majorité; beaucoup d'autres villes avaient imité la métropole. La presse, d'un autre côté, ne cessait de déclamer contre la guerre; les associations réformistes jetaient presque le masque. La Société de correspondance de Londres avait tenu plusieurs séances où s'étaient fait entendre les harangues les plus séditieuses. On citait l'une de ces assemblées où plus de 50,000 personnes avaient assisté. La fermentation des esprits était même si grande que les ministres, craignant tout de la part des factieux, prirent le parti de

convoquer le parlement dès le mois d'octobre. Au jour indiqué par la proclamation, comme on savait que le roi ouvrirait la session en personne, des groupes nombreux de mécontents se formèrent près du lieu des séances et aux environs, et la voiture du roi n'eut pas plus tôt paru dans le parc qu'elle fut entourée par la multitude au cri mille fois répété : *Du pain et la paix; le renvoi de Pitt!* On entendit même, du sein de cette populace, sortir cet autre cri : *Point de roi; à bas George!* Des pierres furent aussi lancées contre la voiture, et ce ne fut pas sans beaucoup de peine que les gardes réussirent à lui frayer un passage. Quand on fut arrivé près du bureau de l'artillerie, une balle entra dans la voiture. Comme il n'y eut pas de détonation, on crut qu'elle était partie d'un fusil à vent.

Le roi montra dans cette occasion la plus grande intrépidité. Lorsqu'il fut entré dans la chambre des pairs, il dit en plaisantant au lord chancelier dès qu'il l'aperçut : « Milord, je viens d'être tiré au blanc. » Il prononça ensuite son discours sans montrer la moindre altération. Au retour, assailli de nouveau par la populace, il courut des dangers. On avait arrêté sa voiture, et les cris à bas! se faisaient entendre avec une sorte de fureur. Un Irlandais, nommé Bedingfield, employé dans les bureaux du payeur de la marine, entendant ces cris, s'élança au-devant de la multitude, et, tirant de sa poche un pistolet, il menace de mort le premier qui s'avancera. Cet acte de courage impose à la populace : elle s'arrête, elle hésite; des soldats ont le temps d'arriver, le roi est sauvé, et son défenseur avec lui.

De nombreuses adresses prouvèrent au roi que la populace de Londres n'était ni la nation ni la partie saine des habitants de la capitale; de toutes parts arrivèrent des assurances de loyauté, de fidélité et d'amour. Le roi doutait même si peu de la nature des sentiments de la population qu'il n'hésita pas, le lendemain, de se montrer à Covent-Garden avec trois de ses filles; il y fut reçu par des acclamations universelles. C'est qu'aux yeux même d'un démagogue, s'il n'a perdu tout sentiment d'honneur, toute idée de probité, l'assassinat est un crime odieux; il est épouvantable pour tout homme honnête.

Les chambres votèrent d'abord des adresses; elles passèrent ensuite à la discussion de deux projets de bill présentés aux pairs par lord Grenville et aux communes par M. Pitt. Le premier tendait à assurer la personne du roi contre les factieux, et le gouvernement contre toute tentative de révolte; le second avait pour objet de défendre toute assemblée séditieuse. Comme le but où l'on vou-

lait arriver par les deux bills était de restreindre le droit qu'avait toujours eu le peuple de se réunir pour présenter à la couronne et aux chambres des pétitions et des adresses, ou même pour discuter les questions politiques, il y eut dans les deux chambres une opposition violente. On accusa le premier ministre de vouloir porter une funeste atteinte aux droits du peuple. M. Pitt tint tête à toutes les attaques, et il fut fortement soutenu par M. Canning, qui prétendit qu'il y avait connexion manifeste entre la tentative d'assassinat et la dernière assemblée de la Société de correspondance. Le parlement adopta la pensée de M. Pitt, qu'à des maux extraordinaires il faut des remèdes extraordinaires. Les deux bills passèrent à une très-grande majorité; mais on limita la durée de leurs dispositions.

Les chambres s'occupèrent ensuite des moyens de remédier à la disette de grains qui se faisait sentir; on en vint de là au vote de 110,000 marins, y compris 18,000 soldats de marine, et de 207,000 hommes pour l'armée de terre. Pour entretenir tant de troupes de terre, et de mer, il fallait des sommes immenses. Les communes autorisèrent un emprunt de 20 millions et demi; et quelque temps après, un second emprunt de 7 millions et demi vint s'ajouter au premier, de telle sorte que, dans un délai de trois ans, la dette nationale, déjà énorme, s'accrut d'environ 80 millions. L'opposition demanda si les profits de la guerre soulageraient la nation de ce poids immense, et, dans le cas contraire, pourquoi, disait-elle, se mêler d'une querelle qui épuise l'Angleterre? On répondit que la guerre ne se faisait pas pour en tirer du profit, mais pour défendre la Grande-Bretagne et porter l'ennemi à la paix.

Au reste, les partisans de la guerre ne s'accordaient pas tous dans leurs vues, et les partisans de la paix devenaient tous les jours plus nombreux. M. Pitt, qui voulait servir le roi sans pour cela se rendre impopulaire, déclara qu'il ne serait plus impossible de traiter avec la France, qui avait enfin un gouvernement régulier; et le 18 décembre, le roi, par un message, confirma ce que M. Pitt avait avancé. Des motions furent aussitôt faites dans les deux chambres pour qu'il fût présenté au roi des adresses où il serait supplié d'ouvrir sans délai des communications avec le Directoire. Les ministres s'élevèrent contre ces adresses, prétendant que la conduite des négociations pour la paix appartenait uniquement au pouvoir exécutif, et que le roi devait préalablement s'entendre avec ses alliés.

Cette opposition des ministres provoqua une cen-

sure amère de toute leur administration. M. Grey fit même la motion de diriger un acte d'accusation contre le ministère, qui, de son côté, se défendit avec tant de vigueur, que la motion ne fut pas soutenue.

L'opposition, dans les discussions sur la guerre, avait demandé si les profits qu'on en retirerait étaient capables d'en compenser les dépenses. On aurait pu répondre: C'est la Hollande qui paye pour nous, car nos vaisseaux, dans le cours de l'année, se sont rendus maîtres de toutes les possessions coloniales de la république batave; et cette réponse eût été assez exacte; car en premier lieu on avait capturé 5 vaisseaux de ligne hollandais, 9 bâtiments provenant des mers du Sud, et environ 60 autres navires. En second lieu, la conquête du Cap fut suivie de celle de toutes les villes que les Hollandais possédaient sur les deux côtes de l'Inde et dans l'île de Ceylan. On leur prit même quelques établissements à Demerary et Essequibo, dans l'Inde occidentale. Les efforts que firent les Français pour défendre leurs alliés n'amènèrent aucun résultat; ils réussirent pourtant à s'emparer de l'île Saint-Eustache et de celle de Sainte-Lucie: ils échouèrent devant la Grenade, Saint-Domingue et Saint-Vincent.

## CHAPITRE CVIII.

Suite du règne du roi George III. — 1796.

Le 7 janvier, la princesse de Galles mit au monde une fille à laquelle on donna le nom de Charlotte - Caroline - Augustine. La naissance de cette enfant donna lieu de la part des chambres à des adresses de félicitation, et cet événement, qui semblait assurer la succession directe dans la famille régnante, fut appris avec joie par la nation; mais en même temps, au lieu d'opérer un rapprochement sincère entre le prince de Galles et son épouse, comme on s'y attendait généralement, il ne fit que les éloigner davantage. On eût dit que le prince n'avait voulu que se donner un héritier de quelque sexe qu'il fût, et qu'une fois son vœu rempli, il avait rendu un libre cours aux sentiments d'aversion qui l'éloignaient de sa femme. La cérémonie du baptême était à peine terminée qu'il fut question de se séparer à l'amiable. Cette union avait été contractée sous de fâcheux auspices; il y avait opposition d'humeur et de caractères. Le prince vivait d'ailleurs sous le joug d'une passion antérieure au mariage, et l'on prétend que, de son côté, la princesse avait déjà disposé de son cœur; de sorte qu'on pouvait

prévoir aisément que la séparation ne tarderait pas à s'opérer.

Ces dissensions scandaleuses étaient peu propres à faire cesser l'irritation du peuple et à diminuer l'éloignement qu'on lui avait inspiré contre tous les princes de la famille royale. Le 1<sup>er</sup> février, quand le roi et la reine revenaient du Drury-Lane, une pierre fut lancée contre leur voiture; elle brisa un panneau, et la reine fut légèrement atteinte. Peu de jours après, on arrêta une femme assez bien mise qui s'était déjà introduite dans les appartements de la reine. D'un autre côté, par de virulents libelles où la calomnie n'était pas épargnée, les jacobins anglais cherchaient à égarer l'opinion publique sur le compte du souverain. Beaucoup de personnes redoutaient une catastrophe, et en effet tout était à craindre avec des esprits disposés à la révolte; mais M. Pitt ne se laissait pas intimider, et si, comme on le lui a reproché, il a eu plus d'une fois recours à la corruption, on ne doit guère en accuser que les circonstances, qui lui faisaient une nécessité d'acheter des suffrages, des adhésions ou des dévouements.

M. Pitt fit beaucoup de promotions à la pairie, distribua des titres et des grâces; c'étaient autant d'alliés qu'il se donnait aux dépens du parti de l'opposition. D'un autre côté, bien des gens avaient fait leur fortune par les emprunts; c'étaient encore autant de partisans d'un système qui leur promettait de grands avantages. Ainsi les uns par l'appât du gain, les autres par la flatteuse amorce des distinctions, se laissèrent prendre aux avances de M. Pitt, qui savait très-bien que, dans nos siècles modernes, où l'égoïsme est la passion dominante des hommes, l'intérêt personnel est le premier mobile de leurs actions; et il était évident que tous ces nouveaux adeptes qui avaient acquis des biens ou des honneurs devaient avoir en horreur les principes et les actes des jacobins niveleurs, lesquels, au surplus, en Angleterre comme en France, ne voulaient tout détruire dans les autres que pour hériter de tout. La faveur dont jouissait le ministre parmi toutes les classes de la société, la populace exceptée, s'accrut même à un tel point, dit le docteur Hugues, que l'opposition aux projets du ministre était regardée comme un acte de révolte contre tout bon gouvernement.

L'un des grands soutiens de ce système qui faisait de la guerre une nécessité, M. Burke, publia un nouvel ouvrage qu'il intitula : *Lettre sur une paix régicide*. Ce titre indiquait assez clairement l'intention de l'auteur et la matière du livre. La paix que l'opposition demandait devait, d'après

ses prévisions, entraîner le bouleversement de l'État, et peut-être l'assassinat du roi. Au surplus, les événements, après bien des années, ont à peu près justifié ses paroles et démontré la sagesse de ses conseils. Le ministre voulait une guerre vigoureuse et expéditive; Burke voulait une guerre persévérante et qui traînât en longueur, seul moyen d'épuiser les forces de la France; il voulait qu'on s'abstînt de proposer le moindre démembrement du territoire français; il voulait surtout qu'on établît une juste distinction entre la nation et son gouvernement, entre une faction et le peuple. Il s'élevait avec beaucoup de force contre la fausse politique qu'on avait adoptée, d'employer des flottes et des armées pour réduire quelques îles de l'Amérique, tandis que les armées françaises bouleverseraient tout le continent. L'Angleterre avait en ce moment, disait-il, près de 300,000 hommes sous les armes et 500 vaisseaux de guerre; avec ces forces, portez la guerre sur le sol français, déclarez que vous n'en voulez qu'à son gouvernement, n'exigez aucune cession de territoire, et vous réussirez.

M. Burke mit dans cet ouvrage sa dernière pensée, le dernier fruit de son génie; il avait depuis quelque temps une santé faible et languissante qui laissait prévoir une catastrophe prochaine. Il avait eu le malheur, bien grand pour un père, de perdre son seul fils, dans lequel il plaçait toutes ses espérances, et qui devait être la consolation et la gloire de sa vieillesse. Le chagrin violent qu'il ressentit de cette mort prématurée ne tarda pas à le conduire lui-même au tombeau.

Pendant que l'Angleterre cherchait des ennemis pour la France, et qu'elle réchauffait par des subsides le zèle des princes européens, les armées françaises, en Allemagne et en Italie, remportaient d'éclatantes victoires. L'Italie, surtout, était devenue un sanglant théâtre, sur lequel se déployait le plus grand génie militaire des temps modernes. La Lombardie s'était érigée en république, les Autrichiens ne conservaient plus que Mantoue, que bientôt même ils devaient rendre, et la conquête de l'Italie paraissait assurée. L'Espagne avait été forcée de conclure la paix avec la république : Naples, la Toscane, ne pouvaient donc être secourus. Bonaparte ne cherchait plus qu'un prétexte pour envahir la Toscane; il le trouva aisément. Les Anglais occupaient le port de Leghorn; il donna l'ordre de prendre possession de cette place; mais le fameux Nelson était dans ces parages : il débarqua des troupes à l'île d'Elbe pour assurer Porto-Ferrajo, et se saisit de l'île de Capraie, ancienne dépendance de la Corse. Le gouvernement britannique ne soutint pas cet

acte de vigueur; il envoya même l'ordre d'évacuer la Corse. Peu de temps après, il fallut pareillement évacuer Porto-Ferrajo, parce que le roi de Naples ayant fait la paix avec la république, la flotte anglaise dut s'éloigner de la Méditerranée, pour aller au secours du Portugal, que menaçait une armée franco-espagnole.

Les succès des Français en Italie, et même en Allemagne (la retraite de Moreau pouvait être assimilée à un long triomphe); les traités de paix et d'alliance que les rois d'Espagne, de Naples et de Sardaigne, avaient été forcés de subir; le peu d'espérance que donnait l'Autriche, épuisée par deux campagnes; la formation de la Hollande en république; le danger de la contagion, qui pouvait si aisément gagner le Hanovre; les dépenses énormes que supportait la Grande-Bretagne; le mécontentement de plus en plus prononcé de la nation, qui ne recueillait pas de la guerre tous les avantages qu'on lui avait promis: tout concourait pour faire désirer la paix par le gouvernement de George III. Lord Malmesbury (le chevalier Harris) fut envoyé à Paris dès le commencement de l'automne: il arriva le 22 octobre avec le titre de plénipotentiaire. Charles de Lacroix, ministre des relations extérieures, fut nommé par le Directoire pour suivre cette négociation. Mais, tandis que lord Malmesbury faisait ses premières ouvertures, on apprit à Paris que le cabinet de Saint-James avait envoyé un autre plénipotentiaire à Berlin, pour engager le roi de Prusse à rentrer dans la coalition. Cette nouvelle refroidit beaucoup le Directoire, et les propositions qui lui furent faites par l'envoyé anglais l'exaspérèrent au point que toute conciliation devint impossible. Malmesbury demandait la restitution mutuelle des conquêtes; en conséquence, il offrait de rendre les colonies françaises de l'Inde orientale et des Antilles, à la charge, par les Français, de rendre l'Italie, la Belgique, etc.

Le Directoire répondit que, pour l'honneur de la république, il ne pouvait accepter de telles conditions; et comme lord Malmesbury laissa voir qu'il n'avait point de pouvoirs suffisants pour traiter, il reçut l'ordre de quitter Paris sous deux jours; le ministre lui dit pourtant avant son départ que, si le cabinet britannique voulait réellement la paix, la dernière note du Directoire pourrait servir de base au traité.

On crut assez généralement que le Directoire tenait peu à faire la paix avec l'Angleterre par des moyens conciliatoires, parce qu'il espérait pouvoir la lui imposer, en profitant pour cela de la mauvaise volonté que les Irlandais montraient pour la métropole.

18 vaisseaux de ligne, 13 frégates, et 5 corvettes, portant 12 ou 15,000 hommes de débarquement, appareillèrent de la rade de Brest. Les troupes avaient pour chef le général Hoche, qui avait donné tant de preuves de talent, et dont le dévouement à la république était connu. Jaloux de la gloire que Bonaparte acquérait en Italie, il comptait faire en Irlande une ample moisson de lauriers, et, remportant d'utiles victoires, contraindre les Anglais à demander la paix. Ce ne fut là qu'un beau rêve. La flotte française formait trois divisions. La première et la troisième, battues par les vents, parvinrent à la baie de Bantry; mais, la tempête augmentant toujours, et le débarquement des troupes ne pouvant s'effectuer, elles furent contraintes de rentrer dans la rade de Brest avec d'immenses avaries et la perte d'un vaisseau de ligne et d'une frégate. La seconde division arriva non sans peine à la baie de Galloway; mais un coup de vent subit chassa tous les vaisseaux au large au moment où l'on faisait les préparatifs de débarquement. Elle rentra pareillement dans Brest, après avoir heureusement rallié tous ses vaisseaux.

Les Français réussirent mieux dans une expédition contre Terre-Neuve. Ils prirent beaucoup de marchandises et d'objets de grément; ce qu'ils ne purent emporter ils le détruisirent. Mais ce qui fit plus de mal aux Anglais que la dévastation de Terre-Neuve, ce fut la mesure prise par le Directoire d'obliger tous ses alliés à fermer leurs ports au commerce anglais; de sorte qu'à l'exception du Portugal, des villes Anséatiques ou de celles qui en dépendaient, toutes les places maritimes depuis les bouches de l'Elbe jusqu'à l'Adriatique cessèrent de recevoir les marchandises anglaises.

Le parlement s'était assemblé le 6 octobre. Le roi déclara qu'il n'avait rien négligé pour parvenir à la paix générale; mais il n'en demanda pas moins à la nation de nouveaux sacrifices. Quand on en fut à la discussion de l'adresse, le parti Burke s'éleva contre toute espèce de négociation avec la République; mais les ministres, moins exaltés, ou plutôt moins sincères ou moins fermes dans leurs principes, déclarèrent qu'ils n'avaient jamais dit ni pensé que la sûreté de la Grande-Bretagne ne pût se trouver que dans le rétablissement de la royauté en France; qu'au surplus, le plus sûr moyen d'obtenir une bonne paix, c'était de se tenir prêts pour la guerre. M. Pitt donna ensuite à entendre que, si la paix n'avait pas lieu, on aurait peut-être à se défendre contre une invasion. Il savait bien que c'était là tout ce qui remplissait les Anglais d'inquiétude; aussi obtint-il de la chambre des communes tout

ce qu'il voulut : levée de 15,000 hommes pour la marine, recrutement des régiments, supplément des milices à concurrence de 60,000 hommes, création d'un corps nombreux de cavalerie irrégulière, deux emprunts de 18 millions de livres chacun, y compris un prêt de 3 millions à l'empereur ; et tout cela par-dessus les impôts ordinaires ou extraordinaires déjà établis.

Lorsqu'il fut question du prêt à l'empereur, M. Pitt alléguait qu'on lui avait déjà fait une avance de 1,200,000 livres dans l'intervalle d'une session à l'autre. M. Fox improuva fortement la conduite du ministère : il prétendit que, si elle n'était pas censurée, ce serait fermer les yeux à la lumière que de ne pas reconnaître dans le gouvernement de la Grande-Bretagne toutes les allures d'un gouvernement absolu. Ces paroles firent quelque impression ; car lorsqu'il fallut compter les voix sur la motion du vote de censure, la majorité ministérielle se trouva considérablement diminué ; mais cette majorité ne tarda pas à se remonter plus nombreuse et plus forte qu'auparavant.

Quant à la rupture des négociations pour la paix, M. Pitt eut grand soin d'en rejeter tout le blâme sur le gouvernement français ; mais il faut bien convenir qu'en arrangeant les choses à sa manière, il ne dit pas toute la vérité. Il parla des prétentions exagérées du Directoire, et ne dit pas qu'on avait exigé de lui restitution entière de toutes ses conquêtes, et qu'on lui offrait, en échange, la restitution de quelque comptoir ruiné dans l'Inde, de quelque une des Antilles nue et dépeuplée.

M. Erskine répondit péremptoirement au ministre. « Tout ce qui résulte du brillant discours de M. Pitt, dit à son tour M. Fox, c'est que depuis quatre ans nous nous débattons sous le poids d'une guerre si ruineuse, que l'histoire d'Angleterre n'en peut citer aucune où les dépenses aient été plus fortes, ni le sang des hommes moins ménagé. Aussi qu'arrive-t-il ? qu'après tant d'efforts constants, honorables sans doute pour la nation britannique, la dette nationale se trouve augmentée de 200 millions, et les charges annuelles de 9 millions ; qu'après avoir versé tant de sang et ajouté tant de misères aux misères déjà existantes, nous n'avons rien obtenu de ce qui était l'objet de la guerre. » M. Fox insista beaucoup sur l'inconséquence des ministres qui voulaient faire la guerre aux Français pour rendre la Belgique à l'empereur. « Consultez, dit-il encore, l'opinion publique ; elle se démontre assez clairement dans la baisse extraordinaire des fonds publics, occasionnée par le retour de lord Malmesbury. » Il termina son dis-

cours par la motion formelle d'une adresse au roi, pour qu'il autorisât ses fidèles communes à examiner et rechercher avec soin la conduite ministérielle. Une motion pareille fut faite à la chambre des pairs par lord Oxford. L'une et l'autre furent rejetées par une immense majorité, ce qui inspira tant de dégoût et de chagrin à M. Fox, qu'il songea sérieusement à se retirer de la chambre des communes.

---

## CHAPITRE CIX.

Suite du règne du roi George III. — 1797.

Nous venons de voir les chambres voter d'énormes subsides et se jeter assez légèrement dans la carrière des emprunts que le ministère avait ouverte ; mais la nation était loin de partager cette espèce d'enthousiasme guerrier qui avait saisi la majorité des chambres, et leur rendait léger le fardeau qu'ils imposaient sur les autres ; car chacun se plaignait de la guerre, chacun criait que le pays était ruiné, parce que les fortunes particulières souffraient réellement. Pour comble de mal, la révolte apparaissait en Irlande, et la mutinerie des marins anglais faisait craindre de graves événements.

Les équipages de la flotte de la mer du Nord, de même que ceux de plusieurs autres vaisseaux, créèrent un comité composé de délégués de chaque bâtiment, et ils firent à Richard Parker le dangereux honneur de lui en donner la présidence.

Le 23 mai, le drapeau rouge fut arboré sur le *Sandwich* ; chaque vaisseau de guerre y envoya deux députés. Ces députés descendirent à terre en plein jour, et se promenèrent processionnellement dans les rues, drapeaux déployés, et au son de la musique. L'amirauté leur envoya l'ordre de se séparer, sur le motif que leurs demandes ne pouvaient leur être accordées qu'en renversant toutes les règles du service. Les délégués répondirent aux commissaires avec tant d'insolence, que ces derniers furent obligés de s'en retourner au plus vite, de peur de s'exposer à la fureur des mutins. Quelques-uns proposèrent de conduire les vaisseaux à un port français ; mais la majorité rejeta ce parti, parce qu'elle ne voulait, disait-elle, qu'obtenir la réforme des abus ; mais elle proposa d'aller bloquer la Tamise, afin d'en interdire l'entrée aux bâtiments de commerce. Le 4 juin, la flotte célébra l'anniversaire de la naissance du roi. 4 vaisseaux de ligne de l'escadre de l'amiral Dun-

can étant venus se joindre à la flotte, elle se composa de 11 vaisseaux et de 13 frégates.

Avant de prendre des voies de rigueur contre les mutins, le gouvernement épuisa celles de la conciliation et de la douceur; le roi offrit amnistie à tous ceux qui rentreraient immédiatement dans le devoir; les escadres de Portsmouth et de Plymouth envoyèrent aux révoltés des exhortations amicales; le parlement passa des bills; la nation s' alarma. Tout parut d'abord inutile; mais à la fin, les rebelles étant informés que leur conduite était généralement vue de mauvais œil, la division se mit parmi les délégués, et plusieurs vaisseaux manquant de vivres abandonnèrent leur poste. L'exemple fut contagieux; bientôt *le Sandwich* resta seul, et l'équipage, voulant rentrer en grâce aux dépens des chefs de l'émeute, amena le vaisseau à Sheerness. Trente délégués furent arrêtés et jugés par une cour martiale. Richard Parker fut condamné à être pendu, et la sentence fut exécutée. D'autres chefs eurent le même sort; on fit grâce au reste.

Cela servit de leçon aux ministres. L'armée de terre se plaignait aussi de n'être point assez payée: la solde fut augmentée, et ce moyen prévint la révolte.

Ce qui rendait l'insurrection des marins plus dangereuse, c'était l'effervescence des esprits en Irlande, ainsi que leur disposition à la révolte, qui pouvait les conduire à l'indépendance. Le ministère attribuait le mal à l'introduction, dans le pays, des principes des jacobins, et l'opposition au système arbitraire et inconstitutionnel de gouvernement qu'on avait adopté pour les Irlandais depuis le rappel du comte Fitzwilliam. Le comte Moira fit la motion d'une adresse au roi, pour le prier d'intervenir dans la cause de l'Irlande; M. Fox fit une motion semblable aux communes; mais dans les deux chambres l'adresse fut rejetée, sur le motif que l'intervention du roi constituerait un véritable empiétement sur les pouvoirs de la législature d'Irlande, et qu'elle pourrait avoir pour résultat de porter le peuple à manquer de confiance et d'affection pour son parlement.

L'opposition ne fut point découragée par ce mauvais succès, et elle ne cessa de harceler le ministère tant que dura la session. On commença, sur la question d'Irlande, à l'accuser d'avoir établi sur cette contrée un véritable système de terreur, système qui aurait pour résultat infaillible de détacher du gouvernement les presbytériens du nord et les catholiques du midi. Puis on proposa des adresses au roi pour le prier d'éloigner les ministres de ses conseils. On soutint fortement les

pétitions qui avaient pour objet d'obtenir leur renvoi; on récriminait sur l'impolitique résolution que le gouvernement avait prise de faire la guerre, et sur le dessein qu'il manifestait de la continuer malgré ses désastres; on parlait du mauvais état des finances, de l'énormité des taxes, du prodigieux accroissement de la dette publique, de l'état de détresse où se trouvait la nation. Et sous ce dernier rapport on ne saurait disconvenir que l'opposition ne signalât des maux réels.

L'accroissement rapide de la dette nationale avait alarmé les propriétaires de fonds, de sorte qu'il y avait beaucoup de vendeurs, peu d'acheteurs, et baisse considérable dans la valeur des fonds publics. Les choses en vinrent même au point qu'on craignit pour la banque d'Angleterre, non qu'on crût ses directeurs coupables de malversation ou seulement de spéculations imprudentes, mais on savait que le gouvernement y avait puisé des sommes immenses qui avaient servi à payer les subsides promis aux puissances étrangères, et ces sommes avaient dû être payées en numéraire métallique, ce qui avait contribué à diminuer la quantité de l'argent monnayé du royaume. Les directeurs avaient plusieurs fois représenté à M. Pitt leur situation difficile. M. Pitt ne s'était pas arrêté à leurs remontrances, et il avait continué de prendre à titre d'emprunt l'argent de l'établissement; mais lorsqu'au commencement de l'année courante le ministre leur avait demandé, en sus des sommes prêtées au gouvernement, un emprunt de 1,500,000 livres pour l'Irlande, ils lui répondirent que s'ils avaient à fournir ces sommes, ils seraient probablement obligés ensuite de fermer leurs portes.

Cette crainte des directeurs était d'autant plus fondée que, depuis le commencement de la guerre, beaucoup de gens aimaient à garder leur argent, et que la plupart des capitalistes, négociants et autres, avaient retiré leurs fonds des mains de tous les banquiers du pays; c'était une vraie terreur panique qui ne fit qu'augmenter d'heure en heure. Aussi, depuis le 20 février jusqu'au 24, la Banque fut constamment assiégée de porteurs de billets qui demandaient du numéraire. Les directeurs, très-embarrassés, envoyèrent une députation à M. Pitt pour lui faire part de ce qui se passait, et M. Pitt jugea le cas si urgent qu'il envoya sans délai un message au roi à Windsor. Le roi se rendit sur-le-champ à Londres, et convoqua son conseil, quoique ce fût un dimanche, ce qui ne s'était jamais fait depuis qu'il était sur le trône. Le résultat de ce conseil fut une défense à la Banque de payer en numéraire métallique avant que le parlement eût pro-

noncé ; et comme on sentait qu'un ordre semblable allait jeter l'alarme dans les esprits, l'ordre fut accompagné d'une note où il était déclaré que la situation de l'établissement n'offrait aucun danger, et que les directeurs étaient dans l'intention de continuer leurs escomptes pour la commodité du commerce, en payant en billets.

Le jour même que cet ordre parut, il y eut une assemblée générale de banquiers et de commerçants ; on y décida qu'il fallait soutenir la Banque, et, pour cela, recevoir ses billets en paiement pour quelque somme que ce fût. Les lords du conseil prirent une résolution semblable. Dans les chambres, on soutint, d'une part, qu'autoriser la Banque à suspendre ses paiements en argent monnayé, c'était la constituer en un véritable état de faillite et d'insolvabilité, et, d'autre part, qu'il s'agissait ici d'un cas extraordinaire auquel les règles ordinaires étaient inapplicables ; qu'il était constant que la Banque possédait des valeurs réelles excédant de beaucoup tout ce qu'on pouvait lui demander ; mais que les alarmes, sans fondement, qu'on avait fait naître, ayant occasionné beaucoup de demandes de numéraire métallique, il était arrivé que la Banque n'avait plus la même quantité d'or et d'argent qu'elle avait d'ordinaire, et cela, disait-on, ne pouvait être assimilé à une banqueroute (1).

La chambre des communes accueillit ce raisonnement, présenté avec beaucoup d'art par M. Pitt, et elle passa immédiatement, sur la proposition du ministre, un bill qui autorisait les directeurs de la Banque à émettre des billets, et à les donner en paiement en place de monnaie métallique. Par une clause ajoutée à ce bill, tout débiteur put se libérer d'une dette quelconque en offrant des billets de la Banque ; toutefois, les cours judiciaires décidèrent, plus tard, qu'une offre semblable ne liait pas le créancier, qui devait être toujours le maître d'exiger son paiement en argent monnayé.

Un autre bill permit à divers particuliers d'émettre de petits billets d'une livre et au-dessus ; ce fut même avec cette monnaie nouvelle qu'eurent lieu la plupart des transactions commerciales, et la circulation de l'or commença d'être moins commune.

(1) Il résultait en effet des travaux des deux comités secrets, nommés par les chambres, que la Banque avait, outre la somme nécessaire pour payer les dettes, un excédant net de 3,826,800 livres, sans compter sa créance de 11,666,800 livres sur le gouvernement, productive d'un intérêt de trois pour cent ; mais, que si la Banque continuait de payer en or ou en argent tous ceux qui se présentaient, il lui deviendrait impossible de faire plus de prêts ou avances au gouvernement.

Ces mesures financières produisirent un effet extraordinaire, qui dut surpasser l'attente même du ministre qui les avait fait adopter. L'augmentation, si facilement obtenue, des fonds mis en circulation, tira le gouvernement d'embarras, car le ministre y trouva le moyen de lever tous les impôts que ses énormes dépenses rendaient nécessaires. Comme le bill, dit le docteur Hugues, prenait, sur les classes les moins productives, ce qu'il donnait à ceux qui employaient leurs fonds à reproduire, l'agriculture reçut de grands développements ; on défricha des terres, l'exploitation fut améliorée, le commerce acquit aussi beaucoup d'activité, et l'on entreprit un grand nombre d'édifices publics pour employer les nouveaux capitaux. Ainsi, malgré les désastres de la guerre, on voyait partout les dehors de la prospérité. Mais bien des gens, qui cherchaient à lire dans l'avenir, et qui, dans cette prospérité nationale dont les amis du ministère faisaient ostentation, ne voyaient, eux, que des apparences sans fond, prédisaient qu'après la guerre, lorsque la circulation des fonds serait nécessairement limitée, et qu'il faudrait payer l'énorme dette nationale avec les fonds ainsi réduits, il y aurait un malaise général qui porterait nécessairement les classes souffrantes à vouloir changer une constitution impuissante à les protéger.

Cependant un grand danger semblait menacer l'Angleterre : c'était la réunion prochaine des flottes hollandaise, espagnole et française dans le port de Brest. On supposait, avec quelque probabilité, que, la jonction opérée, la flotte se dirigerait vers l'Angleterre, et que les Français exécuteraient enfin cette descente qui depuis longtemps était dans leurs projets. Il fallait donc empêcher la jonction. Sir John Jervis fut chargé de bloquer le port de Cadix : il avait sous ses ordres le commodore Nelson ; l'amiral Duncan observait les mouvements des Hollandais. La flotte espagnole, sous les ordres de don Joseph de Cordova, comptait 27 vaisseaux de ligne : l'amiral anglais n'avait eu d'abord que 9 vaisseaux ; mais il avait été renforcé postérieurement par 5 vaisseaux de l'amiral Parker, et un autre vaisseau, *le Culloden*, qui s'en était séparé, avait rejoint l'escadre ; de sorte qu'elle se composait de 15 vaisseaux quand la flotte de Cordova se fit voir vers le cap Saint-Vincent, le 14 février, au point du jour.

Les vaisseaux espagnols étaient éloignés les uns des autres ; les vaisseaux anglais, au contraire, réunis depuis la veille, ne formaient qu'une masse compacte, et, avant que les Espagnols eussent pu se ranger en ordre de bataille, sir

John Jervis, forçant de voiles, avait passé à travers leur flotte. Aussitôt, virant de bord, il coupa 9 vaisseaux, qui, après avoir vainement tenté de rejoindre le gros de la flotte en forçant aussi la ligne des Anglais, prirent honteusement la fuite, à l'exception d'un seul. L'engagement dura plusieurs heures; le commodore Nelson y donna des preuves non équivoques de talent et de valeur, et il contribua puissamment au succès de la journée.

Les Espagnols conservaient encore un grand nombre de vaisseaux; ceux qui avaient fui au commencement de l'action revenaient ramenés par leurs officiers. Sir John Jervis donna l'ordre à ses capitaines de renouveler l'attaque; mais les uns n'auraient pu le faire sans abandonner leurs prises, et les autres avaient leurs vaisseaux si maltraités qu'ils ne pouvaient les faire manœuvrer. De leur côté, les Espagnols ne voulurent point renouveler le combat, et ils se retirèrent vers le soir, laissant au pouvoir des Anglais 4 vaisseaux, du nombre desquels était le vaisseau amiral, de 112 canons.

La nouvelle de cette victoire, principalement due à Nelson, ne fut pas reçue avec moins d'enthousiasme que ne l'avait été, deux ans auparavant, celle de la défaite de la flotte française de Brest. L'amiral en chef fut créé comte de Saint-Vincent, avec une pension de 3,000 livres; le vice-amiral Thompson et le contre-amiral Parker devinrent baronnets; Nelson, qui avait plus fait que tous les autres, reçut l'ordre du Bain; tous les capitaines eurent des chaînes et des médailles d'or. Et c'est ainsi que presque toujours les récompenses se distribuent: souvent le chef qui les recueille n'a d'autre mérite que celui de ses officiers.

L'amiral Duncan n'eut pas moins de bonheur que sir John Jervis. Le 11 octobre, dès le point du jour, il aperçut la flotte hollandaise rangée en bataille à trois lieues du rivage entre Egmont et Camperdown. L'action s'engagea vers le milieu du jour. Elle fut longue, opiniâtre et sanglante. On se battit pendant plusieurs heures avec le plus grand acharnement, et pour ainsi dire corps à corps. Les deux vaisseaux amiraux furent attachés l'un à l'autre pendant trois heures, et le Hollandais n'amina son pavillon qu'après avoir perdu ses mâts, ses agrès, et la moitié au moins de son équipage. 8 vaisseaux de ligne et 2 frégates furent le prix de la victoire, qui eut d'ailleurs pour effet de renverser complètement les projets du gouvernement français.

Comme après le combat de Saint-Vincent, le parlement vota des remerciements à l'armée de mer, et le roi distribua des médailles, des chaî-

nes d'or, et des titres. L'amiral Duncan fut élevé à la pairie sous le titre de vicomte de Camperdown, avec une pension de 3,000 livres.

La fortune favorisait sur mer la Grande-Bretagne; mais la coalition qu'elle avait formée sur le continent, et qu'elle soldait, dédommageait la France par ses revers multipliés. Mantoue succomba; une armée nombreuse, qui venait pour la défendre, fut complètement battue, laissant au pouvoir du vainqueur ses beaux drapeaux, brodés, dit-on, de la main même de l'impératrice.

Le pape avait levé des troupes pour seconder les opérations des Autrichiens, et l'armée papale ne tint pas un quart d'heure contre les soldats français. Battue dans toutes les rencontres, elle finit par se disperser; toutes les places, Faenza, Forli, Ancône, furent enlevées au pas de charge. La consternation dans Rome était extrême. Bonaparte offrit la paix; les conditions en étaient dures, la nécessité les fit accepter. Le traité fut signé le 19 février. Ancône reçut garnison française.

Tranquille du côté de Rome, Bonaparte se dirigea par la Carinthie vers le Tyrol. Une suite non interrompue de succès le porta jusqu'à Clagenfurth, à trois journées de Vienne. De là, Bonaparte proposa la paix, et les préliminaires en furent signés, le 18 avril, au château d'Eckenswald près de Leoben, en Styrie.

La paix de Leoben fut fatale à l'aristocratie vénitienne. On prétend qu'en discutant les clauses du traité, Bonaparte avait parlé du démembrement de la république vénitienne, et le démembrement eut lieu, bien que sur d'autres bases, par le traité de Campo-Formio.

La république de Gènes fut mieux traitée. Les principes de la révolution française, qui s'y étaient introduits et y avaient trouvé beaucoup de partisans, rendirent faciles les changements qui transformèrent son gouvernement en une république démocratique modelée sur la république française, dont la constitution était regardée alors par ses auteurs comme l'œuvre la plus parfaite de ce genre.

Le gouvernement britannique n'avait appris qu'avec une pénible surprise que des préliminaires avaient été signés par l'Autriche, ce qui annonçait clairement que cette puissance abandonnait définitivement la coalition. La Russie ne s'était pas encore déclarée; mais il était à craindre que tous les efforts de la France et de ses deux alliées, l'Espagne et la Hollande, ne se tournassent contre l'Angleterre; il pouvait être prudent de renouer les négociations pour la paix.

Le Directoire accueillit la proposition qui lui en fut faite, et la place de Lille fut désignée comme lieu des conférences. Ce fut lord Malmesbury qui s'y rendit au nom de l'Angleterre. Ce choix déplut au Directoire, qui ne put s'empêcher de faire connaître qu'il aurait vu avec plus de plaisir tout autre individu ; toutefois, les conférences commencèrent.

Lord Malmesbury demanda : 1° la cession par l'Espagne à la Grande-Bretagne de l'île de la Trinité ; 2° la cession par la Hollande du cap de Bonne-Espérance, de Cochin et de ses possessions dans l'île de Ceylan ; 3° une indemnité pour le prince d'Orange pour la perte des Provinces-Unies. A ces conditions que le ministère anglais trouvait sans doute très-modérées, il voulait bien rendre à la France deux ou trois comptoirs ruinés dans l'Inde, et autant d'établissements aux Antilles. Vraiment, le ministère Pitt ne voulait point la paix. Devait-il penser que la France victorieuse, qui dictait la paix à l'Autriche, voudrait sacrifier les intérêts de l'Espagne et de la Hollande ? Sur quoi donc se fondait ce prétendu système de compensations que lord Malmesbury mit en avant auprès des commissaires français ? Pourquoi la Hollande devait-elle céder le Cap, Cochin et ses établissements de Ceylan ? Quel droit avait l'Angleterre de retenir ses dépouilles ?

Les commissaires français répondirent qu'avant d'aller plus loin il fallait être d'accord sur trois points : abandon par le roi d'Angleterre du titre qu'il prenait de roi de France ; restitution des vaisseaux emmenés de Toulon et indemnité pour ceux qui avaient été détruits ; radiation de toute hypothèque qu'aurait l'Angleterre sur les Pays-Bas, par suite des prêts par elle faits à l'empereur. Quelques jours après, les commissaires transmirent à lord Malmesbury une note par laquelle il était déclaré que le gouvernement ne traiterait que sous la condition que le roi d'Angleterre consentirait à rendre tout ce qu'il avait pris à l'Espagne et à la Hollande.

Ces prétentions réciproques étaient trop éloignées les unes des autres pour qu'on pût espérer un rapprochement. Lord Malmesbury reçut l'ordre de quitter la France dans vingt-quatre heures pour aller demander une ampliation de pouvoirs, et le fier Anglais demanda sur-le-champ ses passeports. Les deux gouvernements s'accusèrent réciproquement de mauvaise volonté ou de mauvaise foi. L'Angleterre surtout avait-elle raison ? Cette puissance, dans tous ses traités, crie qu'elle perd si elle ne gagne pas ; or, dans la paix qui se préparait, fallait-il qu'elle gagnât, qu'elle obtint des compensations quand elle n'avait rien

perdu ? Elle avait fait, il est vrai, les frais de la guerre : eh ! qui l'y obligeait ? N'était-ce pas de son plein mouvement que le gouvernement britannique s'était lancé dans les querelles du continent, malgré la forte opposition qui s'était prononcée en sens inverse ? Que lui avait fait la France ? quel intérêt réel avait-elle à lui déclarer la guerre ? C'étaient là autant de questions à résoudre avant de discuter la question principale.

La rupture des négociations entamées avec l'Angleterre n'empêcha pas le congrès assemblé à Udine de poursuivre celles que les préliminaires de Leoben avaient si heureusement commencées.

Depuis les préliminaires, Venise avait terminé sa carrière politique ; cet événement avait dû apporter quelque changement dans les vues que Bonaparte avait manifestées à Leoben ; car à Leoben il était, dit-on, convenu que l'Autriche, en dédommagement des Pays-Bas, prendrait le territoire vénitien jusqu'à l'Oglio, Mantoue comprise. Maintenant Bonaparte proposait de prendre pour limites le cours de l'Adige, et de substituer à Mantoue les terres de Venise même, de même que l'Istrie et la Dalmatie ; ce qui fut accepté par l'Autriche : digne récompense donnée au sénat vénitien, qui n'avait pris les armes que dans l'intérêt des impériaux. La France obtint les Pays-Bas, les îles vénitiennes de l'Adriatique, une indemnité dans le Brisgaw pour le duc de Modène, et la reconnaissance de la république Cisalpine, composée des républiques Cispadane et Transpadane (en deçà et au delà du Pô).

Par un article secret, l'Autriche consentit à ce que la France s'étendît jusqu'au Rhin, depuis Bâle jusqu'à Andernacht, et que la ville de Mayence lui demeurât. D'autres articles secrets, moins importants, réglèrent la navigation du Rhin, les compensations mutuelles entre l'Autriche et la France, les indemnités pour quelques princes de l'empire, alliance réciproque pour s'opposer à tout empiétement de la Prusse, etc. Il fut déclaré, au surplus, qu'un congrès serait incessamment réuni à Radstadt pour y opérer la pacification de l'empire. Le traité de Campo-Formio fut signé le 17 octobre (26 vendémiaire an VI), et apporté à Paris par le général Berthier, dans la nuit du 26 au 27 du même mois.

Le gouvernement britannique eut alors plus d'un sujet d'alarme. La guerre avait considérablement augmenté la puissance de la France, qui, tranquille du côté de l'Autriche, ne manquait pas de diriger contre l'Angleterre ses armes victorieuses. Des préparatifs immenses se faisaient dans tous les ports de la côte, et semblaient an-

noncer une invasion sérieuse. Ce fut même par la crainte de cette invasion, crainte qu'ils firent partager aux membres du parlement, qu'après sa rentrée, au 2 novembre, les ministres obtinrent de lui les subsides que la continuation de la guerre rendait nécessaires. Ce qui, au surplus, rendait ces appréhensions plus vives, c'était l'état d'insubordination et de révolte dans lequel on voyait les Écossais, parmi lesquels on ne pouvait se dissimuler que les doctrines révolutionnaires n'eussent fait beaucoup de progrès. Le peuple écossais, en général, avait mal entendu l'acte du parlement relatif aux milices : il n'y avait vu que la presse, et l'obligation pour quiconque était pris d'être soldat. Il y eut des troubles sérieux dans beaucoup de cantons, principalement dans les montagnes du comté de Perth. L'autorité des magistrats y était tout à fait méconnue. L'insurrection avait commencé dans la plaine, il ne fallut que deux jours pour insurger tous les montagnards. Tous les possesseurs de terres furent contraints de jurer qu'ils résisteraient à l'oppression : on menaçait de dévastation et de pillage ceux qui refusaient le serment. Le duc d'Althol, lord lieutenant de l'Écosse, doué de courage et de fermeté non moins que de prudence, vint à bout, en se mêlant aux insurgés, de détacher de leurs bandes tous ceux qui purent entendre le langage de la raison ; avec les autres il temporisa, jusqu'à ce qu'ayant reçu des troupes il pût agir avec vigueur et dissiper par la force les attroupements qui résistaient aux invitations.

M. Pitt avait proposé un plan de finance, qui, suivant lui, devait remplir les besoins de l'année, s'élevant à 25 millions, et produire ce résultat sans augmenter la dette publique ; ce qui ôterait aux Français l'espérance qu'ils nourrissaient de voir tomber le crédit national. D'abord il s'agissait de maintenir encore pour un an la défense à la Banque de payer en numéraire métallique ; ensuite de prendre 6 millions et demi sur le produit non employé du fonds d'amortissement, sur des billets de l'échiquier, et sur les taxes non hypothéquées ; de lever 7 millions dans le courant de l'année, en triplant le montant des taxes personnelles, sous la condition pourtant que nul ne devrait payer au delà du dixième de son revenu ; le reste serait levé par des emprunts.

Cette proposition avait soulevé une opposition violente. MM. Fox, Sheridan, Tierney, et plusieurs autres, s'élevèrent contre ce plan ruineux de finance (ce fut ainsi qu'ils le nommèrent), avec la plus grande force ; mais de tous les orateurs qui se firent entendre dans cette discussion mémorable, nul ne s'exprima avec autant d'ordre,

de raison, de vigueur, que M. Nicholls. « Je repousse la taxe, dit-il, parce qu'elle n'est point nécessaire ; la taxe n'est point nécessaire, parce que la continuation de la guerre ne l'est pas, et la continuation de la guerre ne l'est pas elle-même, parce que nos ministres n'ont fait aucun effort réel pour obtenir la paix.

« Le secrétaire de la guerre (M. Windham) a dit que si la paix amène une réforme, cette réforme ne pourra être qu'une révolution. Comme sujet fidèle du roi, il ne peut point sans doute désirer une révolution, et puisqu'il regarde comme synonymes les mots révolution et réforme, il est clair encore qu'il ne peut point désirer la paix, la paix, qui nécessairement doit amener une réforme. Parmi les ministres de S. M., il en est qui nous ont poussés à la guerre, non parce qu'ils redoutaient le pouvoir de la France, mais parce qu'ils se méfiaient des communes d'Angleterre ; car ils craignaient qu'à l'imitation de la France, ces communes ne demandassent à jouir pleinement de leurs droits ; qu'elles ne demandassent qu'un pair ne pût pas intervenir dans l'élection d'un membre des communes ; que chaque membre de cette chambre n'acquît le droit d'y siéger que par l'élection libre du peuple ; que la chambre elle-même fût ce qu'elle doit être aux termes de la loi : la représentation actuelle de toutes les communes d'Angleterre. Mais voilà justement la grande terreur des pairs, propriétaires des bourgs ; je dirai même de quelques-uns de nos ministres, qui n'en sont pas exempts. »

M. Nicholls, passant de ce point à l'objet de la taxe, prétendit que le ministre aux mains de qui le produit en serait versé n'offrirait aucune des garanties qui pouvaient tranquilliser la nation.

« Je n'entends pas, dit-il, attaquer sa réputation ; je ne nie pas son talent oratoire ; je sais qu'il manie très-bien la plaisanterie, le sarcasme, l'ironie même ; je sais qu'il a beaucoup d'esprit, qu'il excelle surtout dans l'art d'envelopper sa pensée de tant de mots, qu'il est presque impossible de donner un sens fixe à ce qu'il dit ; qu'il joint à cet avantage le rare talent de défigurer les arguments de ses adversaires ; qu'il dirige avec beaucoup de dextérité la bande prétorienne qui l'entoure, toujours prête à l'applaudir d'un gros rire, dès qu'un sourire, effleurant ses lèvres, a donné le signal. Mais des qualités qui font l'homme d'État, en a-t-il une seule ? Est-ce un bon ministre de la guerre, un financier habile, un heureux négociateur ?

« Ministre de la guerre ? Quand la guerre a commencé, toute l'Europe était dans sa main ; la France était seule, et il a si bien fait que tous ces

alliés l'ont abandonné ou bien ont été subjugués, et la France est montée à un degré de puissance qui passe même les rêves de son ambition.

«Financier habile? Les fonds d'amortissement épuisés, la création du papier-monnaie, des taxes sur la consommation tout à fait impraticables, des réquisitions sur le revenu, impôt dont il reconnait lui-même l'inégalité, par conséquent l'injustice, impôt qui laisse l'artisan sans travail, qui diminue le revenu actuel et enlève au propriétaire une bonne partie de ses sûretés : voilà ses œuvres.

«Et comme négociateur, qu'a-t-il fait? Il vous dit lui-même qu'à trois reprises différentes il a tenté de faire la paix, et ses efforts, qu'il qualifie de sincères, ont toujours été infructueux.

«Est-il au moins homme d'État? Prenez-le à l'automne de 1789, quand les Français amènent leur roi prisonnier à Paris. Ce moment était pour l'Angleterre d'un grand intérêt : un homme d'État l'aurait vu. Il aurait vu que le gouvernement français, en état de dissolution, était incapable de se soutenir avec les plans pacificateurs du ministère britannique. C'était le moment de prendre des mesures avantageuses au pays. Mais non ; en 1790, cet homme d'État cherche une mauvaise querelle à l'Espagne, querelle qui se termine à sa honte, au lieu de faire voir au gouvernement espagnol que son intérêt l'appelait à renouer avec l'Angleterre l'antique alliance, puisque les Bourbons de France venaient d'être détrônés. L'année suivante voit naître une querelle du même genre avec la Russie. En 1792, la Prusse et l'Autriche envahissent la France, et il ne sait ni agir de concert avec les deux puissances, ni gagner la confiance des Français. En 1793, il s'engage dans la guerre, et Dieu sait comme il l'a conduite. Un de ses grands moyens consistait à affamer la France, et cette mesure, si elle eût réussi, aurait affamé la Grande-Bretagne elle-même ; car si la France avait manqué de grains et que notre pays en eût eu, la contrebande lui en aurait fourni abondamment ; si les deux pays en avaient manqué, l'Angleterre aurait trouvé dans tous les marchés la concurrence de la France.

«Mais je veux me borner à sa dernière négociation avec la France, après que la pitoyable intrigue ourdie contre son gouvernement eut complètement échoué ; je veux dire après le 4 septembre (18 fructidor). Il savait que l'Autriche allait faire une paix séparée, si la Grande-Bretagne continuait la guerre ; il savait que cette paix cimentait la puissance des Français en Italie et sur la Méditerranée, tandis que l'Allemagne et le Portugal, comme la Hollande et l'Espagne,

avaient tout à craindre ; il savait dans quelle situation était l'Irlande ; il savait que le fonds d'amortissement était épuisé, qu'il avait fallu recourir à la périlleuse ressource du papier-monnaie, qu'il n'était plus possible d'imposer des taxes sur la consommation, qu'il ne restait plus rien à exploiter que le revenu des particuliers ; eh bien ! dans sa profonde sagesse, il n'a pas su voir qu'il fallait faire la paix en même temps que l'Autriche ; que si la Grande-Bretagne restait seule à faire la guerre quand toute l'Europe aurait fait la paix, elle serait à la fin obligée de faire la paix elle-même à des conditions désavantageuses. Mais ne valait-il pas mieux exposer le pays aux plus funestes chances, et conserver la Trinité, le cap de Bonne-Espérance et Trinquemale ?

«Un honorable alderman a dit que, quelque odieux que le bill paraisse, tous ses amis, tous ceux qu'il fréquente ne craignent rien tant que de voir déplacé le chancelier de l'échiquier : il est possible que cela soit vrai ; car ceux qui profitent de la profusion des deniers publics ne sauraient trouver un ministre plus selon leurs vues. Quand le chancelier de l'échiquier débuta dans la carrière du pouvoir, on le voyait avec intérêt, et cela n'avait rien de surprenant. On se souvenait des vertus, des talents, des services de son père ; et comme on croit aisément ce qu'on désire, on crut que l'administration du fils serait utile au pays. Nous avons vu dans le père toute la puissance de la parole unie aux talents de l'homme d'État, nous avons admiré l'éloquence du fils dans son premier discours adressé aux membres de cette chambre ; et d'après la ressemblance que nous trouvons sur ce point entre le fils et le père, nous pouvions espérer que la même ressemblance aurait lieu pour les qualités de l'homme d'État. Mais il existe entre leur genre d'éloquence une différence sensible, bien qu'elle ait pu échapper à des observateurs qui ne les ont vus qu'en passant. Dans le père, les opinions avaient pour fondement la sagesse et l'expérience ; l'éloquence qu'il employait pour les exprimer n'était chez lui qu'un accessoire ; et il parlait avec force, parce qu'il avait beaucoup réfléchi. Dans le fils, tout se réduit à l'art de parler ; des vues profondes, de sages combinaisons, une saine politique ? ne les lui demandez pas.»

M. Nicholls avait raison sur tous les points, mais le bill passa comme on devait s'y attendre : la phalange prétorienne déposa des votes dans l'urne et la balance tomba. Pendant la discussion, le président de la chambre proposa l'addition d'une clause qui fut adoptée avec empressement :

ce fut d'admettre les contributions volontaires pour la défense du pays menacé d'invasion, et le montant de tous ces dons forcés (1) s'éleva à 1,500,000 livres. La banque d'Angleterre contribua pour 200,000, le roi pour 20,000, et la reine pour 5,000. Beaucoup de corporations et d'individus de tout rang, de tout âge, donnèrent. On vit jusqu'à des enfants se priver de ce qu'ils recevaient pour leur plaisirs et faire aussi leur don patriotique. Chacun s'efforçait, disent les écrivains anglais, de montrer son attachement à la constitution qui le protégeait; mais il est à présumer que la crainte de l'invasion et des maux qui en sont la suite entraînait pour beaucoup dans ce grand amour pour la constitution, et qu'à cette crainte se mêlait le sentiment héréditaire de haine nationale que les Anglais et leurs voisins ont si longtemps échangé entre eux.

## CHAPITRE CX.

Suite du règne du roi George III. — 1798.

M. Pitt, encouragé par le succès qu'il venait d'obtenir, proposa à la chambre un nouveau projet de bill pour autoriser le rachat de la taxe foncière, afin d'absorber une grande quantité de fonds publics et de transformer en garanties territoriales une portion considérable de la dette publique. Ce projet rencontra une forte opposition, mais il fut accueilli dans les deux chambres par la majorité; toutefois le public se montra assez peu disposé à jouir du bien qu'on voulait lui faire, car au bout de trois ans il n'y avait de racheté que le quart tout au plus de la taxe.

Le secrétaire de la guerre, M. Dundas, vint demander à son tour que le roi fût autorisé à réunir sous les drapeaux une partie de la milice supplémentaire, et que les habitants du royaume, que l'invasion menaçait, eussent le droit de former des associations armées pour la défense du pays; que la suspension de l'habeas-corpus fût encore prononcée, et le bill des étrangers renouvelé. M. Pitt demanda de son côté que la marine fût augmentée. Une contestation très-vive qui s'engagea là-dessus entre le ministre et M. Tierney donna lieu à une rencontre dans laquelle les deux

(1) Opinion, respect humain, ostentation, crainte d'être mal noté, tels sont les motifs qui excitent à des libéralités, qu'au fond ils regrettent, la plupart des hommes. Combien qui donnent et s'en passeraient bien s'ils osaient refuser!

champions échangèrent deux coups de pistolet qui furent suivis d'un accommodement par l'entremise des seconds.

Un message du roi, du 19 juin, annonça aux communes que plusieurs régiments de milice avaient offert leurs services pour suppléer les troupes régulières qui se trouvaient en Irlande, et contribuer à étouffer la révolte qui désolait le pays. Le roi fut autorisé par les deux chambres à accepter cette offre. Cet esprit de révolte dont il était parlé dans le message était né de l'association des Irlandais Unis, association qui d'abord ne s'était formée que pour obtenir le suffrage universel, mais qui bientôt, changeant d'objet, demandait la réforme parlementaire et l'émancipation des catholiques, et sous cette demande cachait le dessein de la séparation de l'Irlande et de l'Angleterre. Les chefs de l'union avaient été pendant longtemps en correspondance avec le gouvernement français; c'était sur leur demande qu'avait eu lieu la première tentative de débarquement et l'envoi du général Hoche. Malgré cet échec, l'union entretenait toujours un agent à Paris, et cet agent ne cessait d'intercéder auprès du Directoire.

Ce qui, dans cette circonstance, sauva l'Angleterre d'un grand danger, ce fut que les Irlandais et les Français ne furent point d'accord sur les conditions du secours que ceux-ci accorderaient. Les premiers voulaient bien une république, mais ils la voulaient tout à fait indépendante, et les seconds exigeaient que cette république devint partie de la république française: aussi refusèrent-ils constamment les troupes qu'on leur demandait, à moins qu'il ne leur fût permis d'en envoyer assez pour faire la conquête de l'île et en expulser entièrement les Anglais. Les Irlandais, qui désiraient conserver leur nationalité, refusèrent cette condition, de sorte que les négociations furent à peu près rompues, et que les Irlandais, ne comptant sur aucun secours extérieur, prirent le parti désespéré de recourir à une insurrection générale dont le succès, s'ils parvenaient à l'obtenir, ne serait dû qu'à leurs propres efforts.

Ils ne songeaient pas que, pour réussir, ils auraient dû avoir parmi eux des hommes capables de les conduire, des officiers expérimentés, des armes, des munitions et des vivres; que des prêtres ambitieux (1) pouvaient bien produire le

(1) Le docteur Miller avance, dans son *Histoire philosophique*, que ce fut chez les presbytériens que la rébellion prit naissance, et nullement chez les catholiques romains, qui, dit-il, avaient plus à cœur d'obtenir la ré-

fanatisme chez le peuple, mais que le fanatisme, qui double le courage en exaltant les esprits, a besoin d'être dirigé par des mains habiles pour n'être pas vaincu et subjugué après sa première explosion. Ils levèrent l'étendard de la révolte, commirent bien des actes de barbarie et de vandalisme, et se conduisirent comme si toute idée de civilisation leur avait été constamment étrangère.

L'insurrection commença de s'organiser dès le mois de février. Les chefs de l'union formèrent une commission militaire; des assemblées nocturnes eurent lieu dans plusieurs villes de l'Irlande; le peuple y était exercé au maniement des armes. A la suite de ces assemblées, des excès graves furent commis; les orangistes et les militaires usèrent de représailles, et même, sous prétexte de découvrir des complots ou des dépôts d'armes, ils torturaient cruellement les membres de l'union; ce qui ne pouvait manquer d'exciter des vengeances que les mœurs sauvages des offensés devaient rendre horribles. Cependant l'un des chefs de l'union, Artur O'Connor, cherchait à passer en France avec trois ou quatre individus pour tenter un dernier effort sur le Directoire; ils furent tous arrêtés à leur passage à Londres. L'un d'eux, nommé Coigley, presbytérien irlandais, fut trouvé nanti d'une adresse du comité secret de la Société de correspondance d'Angleterre, et, sur cette seule pièce qui déposait contre lui, il fut condamné et exécuté comme traître. On ne trouva rien qui compromît les autres, et l'on n'aurait rien su probablement ni des conjurés, ni de leurs desseins, tant leurs opérations étaient conduites avec mystère, si quelque temps après le nommé Reynolds, colonel d'un régiment des Irlandais Unis, n'eût fait des révélations au gouvernement. Suivant les renseignements fournis par Reynolds, il paraît que dans les seules provinces de Ulster, Munster et Leinster, l'union comptait 269,896 hommes armés ou propres à porter les armes; mais leur caisse militaire était bien pauvre: elle ne contenait que 1485 livres.

Les insurgés avaient perdu deux de leurs chefs et leur général lord Edouard Fitzgerald, par l'effet des déclarations de Reynolds et des arrestations qui les avaient suivies. Mais ils ne perdirent point courage: Samuel Neilson prit la place de Fitzgerald, et les deux chefs eurent aussi des succes-

vocation des incapacités auxquelles ils étaient soumis, que de voir un changement dans le gouvernement. A la vérité, on employa tous les moyens auprès d'eux pour qu'ils allassent grossir les rangs des insurgés, et quelques-uns le firent.

seurs. Il ne s'agissait plus que de fixer le jour où serait donné le signal de l'insurrection générale. Un incident qu'on ne prévoyait pas fit avancer le moment qu'on avait choisi. Le général Lake, qui commandait les troupes royales depuis quelques jours seulement, fit publier, le 3 mai, par toute l'Irlande l'ordre aux habitants de remettre leurs armes dans dix jours sous les plus fortes peines. Par le même ordre, la délation était récompensée. Les chefs de l'union n'hésitèrent plus; ils fixèrent le 23 mai.

Le général Lake, informé du mouvement qui s'opérait, fit mettre sous les armes la faible garnison de Dublin, tandis que le lord maire postait un corps de milices avec deux pièces de canon du côté du nord. Des détachements de soldats gardaient les ponts. Cependant 2 ou 3,000 insurgés s'étaient introduits secrètement dans la ville, et les faubourgs en recélaient bien davantage. S'ils avaient pu effectuer leur jonction, la ville aurait été infailliblement surprise, mais le chef Neilson, reconnu dans une rue, fut arrêté et conduit en prison. La nouvelle en fut répandue à dessein, et les insurgés, se trouvant sans chef, se prirent à fuir de tous côtés.

Ce n'était pas sur Dublin seulement que les insurgés s'étaient portés: Pendant la nuit du même jour, 23 mai, et les jours suivants, un grand nombre de villes furent attaquées par des corps nombreux de révoltés; ils ne furent pas secondés, comme ils s'y attendaient, par une insurrection générale. Irrités par le mauvais succès, ils se vengèrent sur ceux qu'ils trouvaient sans défense. La conduite des militaires et de leurs chefs semblait, il est vrai, autoriser de leur part tous ces excès. Lorsqu'ils avaient fait des prisonniers catholiques, et cette seule qualité de catholique suffisait pour être réputé ennemi, ils leur faisaient subir les plus cruelles tortures, pour leur arracher des aveux sur lesquels on pût motiver leur condamnation; et si des protestants honnêtes se présentaient pour les défendre ou témoigner en leur faveur, les bâtonnettes les repoussaient.

C'était une guerre d'extermination. Les soldats avaient de l'artillerie, des fusils et des munitions; les insurgés n'étaient armés, pour la plupart, que de piques, de faux, de batonnettes plantées au bout d'une hampe: mais ils accablaient les soldats par leurs masses; ils couraient comme des furieux sur les pièces dirigées contre eux, massacraient ceux qui les défendaient, et remportaient ainsi de sanglantes victoires. Dans le cours des trois mois d'été, plus de cent combats furent livrés, et, le plus souvent, les insurgés

eurent l'avantage. Dans le midi, ils se rendirent maîtres de plusieurs places et forteresses, ainsi que de la ville de Wexford. Dans le nord, ils furent d'abord défaits; mais, revenant à la charge, ils mirent en déroute les troupes royales, qui se réfugièrent à Carnew.

Une division considérable d'insurgés se dirigea pour lors vers le sud-ouest dans l'intention de s'emparer de New-Ross, afin d'ouvrir une communication entre les comtés de Waterford et de Kilkenny, tandis que la division du nord, après avoir pris Carnew, qu'elle brûla, poursuivait sa route vers Dublin; mais les deux divisions, après une sanglante alternative de succès et de revers, furent obligées de se retirer sur Wexford. Chassées de cette place par l'armée royale, qui avait reçu des renforts considérables, et plusieurs de leurs chefs ayant été tués sur le champ de bataille ou pris et exécutés comme trahisseurs, le découragement s'empara de leurs bandes, qui, peu à peu, se dissipèrent.

Les insurgés, battus et poursuivis de tous les côtés, ne tardèrent pas à se disperser: quelques bandes pourtant se retirèrent sur les montagnes voisines de Wexford; mais le défaut de vivres les contraignit à se rendre. Une amnistie aurait pu apaiser les mécontentements, adoucir les esprits, gagner les cœurs, pour quelque temps du moins: une administration sage et paternelle aurait fait le reste. Quand les hommes d'un parti ont été vaincus, et qu'ils voient l'échafaud qui se dresse, si une amnistie les rend à la vie et à la liberté, leur cœur tout entier s'ouvre à la reconnaissance, à moins qu'il ne soit tout à fait corrompu, et ce sentiment absorbe d'abord tous les autres; il faut peu de chose alors au gouvernement pour les ramener au devoir. Telle ne fut pas la politique du cabinet britannique. Des cours martiales, des cours de justice, des commissions à Dublin, à Wexford, dans quelques autres villes, prononcèrent des arrêts de mort, et les bourreaux les exécutèrent. On eût dit qu'on craignait de faire grâce; beaucoup de condamnés pourtant méritaient l'indulgence.

Le marquis de Cornwallis fut envoyé en Irlande avec le titre de vice-roi, et son administration prudente, ferme, et en même temps conciliante, fit plus que les supplices pour éteindre le feu de la révolte. On dit que le gouvernement français eut alors le dessein de le rallumer. Il envoya 3 frégates, portant 1,000 ou 1,100 hommes, sous les ordres du général Humbert; et, en effet, c'était assez pour ranimer l'incendie: c'était trop peu pour rendre les Irlandais victorieux. Il est à présumer que ce qui empêcha le Directoire de

s'occuper plus tôt et sérieusement de l'Irlande, ce fut son expédition contre la Suisse, et surtout les préparatifs de la grande expédition d'Égypte.

L'insurrection d'Irlande finit là: elle avait fait périr plus de 30,000 hommes, et causé la ruine d'un nombre infini de familles; mais il fut bien établi, par les aveux de plusieurs chefs, qu'elle n'avait eu nullement pour cause l'émancipation des catholiques, et que les insurgés ne voulaient que fonder la république sur les ruines de l'ancien gouvernement, et se rendre tout à fait indépendants de la Grande-Bretagne.

La manie des républiques avait gagné toute l'Europe. Tandis qu'elle fermentait en Irlande, plus développée en Italie, elle préparait à Rome la chute du trône pontifical. Le palais de l'ambassadeur français Joseph Bonaparte, scandaleusement violé par une populace furieuse, ne put protéger contre elle quelques Romains, qui, poursuivis pour leurs opinions, comptaient y trouver un asile.

Le général Berthier fut chargé par le Directoire de venger l'attentat qui venait d'être commis. L'armée française, partie d'Ancône à la fin du mois de janvier, entra dans Rome le 15 février. Peu de jours après, la république y fut proclamée; le pape, conduit d'abord à Sienna, et, traîné ensuite de ville en ville sous divers prétextes, alla terminer à Valence sa carrière agitée.

La république romaine était à peine constituée, que le Directoire, respectant peu la liberté des cantons helvétiques, leur imposa une forme nouvelle de gouvernement. Berne avait essayé de résister; mais bientôt, réduite à ses seules forces, elle ne tarda pas à capituler; le général Brune entra dans la ville à la fin du mois de mars.

Le Directoire ne pouvait se glorifier d'une victoire qu'il devait à d'odieuses manœuvres plus qu'à la force des armes; il la déshonora d'ailleurs par les horribles déprédations auxquelles il livra la Suisse. Les caisses publiques enlevées, tous les magasins spoliés, des réquisitions, des contributions, des exactions de tout genre, telles furent pour la Suisse les suites de l'invasion et de l'alliance offensive et défensive des deux républiques. On prétend que les fonds enlevés à l'Helvétie servirent aux préparatifs de l'expédition d'Égypte.

Ce fut le 19 mai qu'une flotte française, composée de 13 vaisseaux de guerre, 7 frégates, et 200 bâtiments de transport à peu près, appareilla de la rade de Toulon. Les troupes de débarquement se montaient à 40,000 hommes. L'amiral Brueys commandait l'escadre; Bonaparte montait

*l'Orient*, de 120 canons : une société d'antiquaires et de savants l'accompagnait.

Les Français arrivèrent devant Malte le 6 juin. Le grand maître ne voulut point leur permettre de faire de l'eau dans les mouillages de l'île. Plusieurs corps de troupes débarquèrent aussitôt ; et Malte, avec ses châteaux et ses forts, Malte, qui avait résisté à tous les efforts de l'empire ottoman, se rendit presque sans résistance !

La flotte, ayant remis à la voile au bout de peu de temps, alla jeter l'ancre devant Alexandrie, dans la soirée du 30 juin ; le 3 juillet, cette ville ouvrit ses portes.

Cependant les Anglais, qui n'ignoraient pas qu'une escadre s'était réunie à Toulon, avaient envoyé dans les eaux de Cadix une flotte nombreuse sous les ordres du comte de Saint-Vincent. Ils l'avaient chargé de surveiller les mouvements des Français, et, dans le cas où leur escadre sortirait de Toulon, d'entrer dans la Méditerranée avec toutes ses forces, à moins qu'il ne pensât qu'il suffirait d'un détachement. Dans ce cas, il lui était prescrit de donner le commandement de l'escadre d'expédition à sir Horace Nelson. Le comte avait prévenu sur ce point l'ordre du ministre, car il avait déjà envoyé cet officier dans la Méditerranée. Mais comme Nelson n'avait sous ses ordres que 3 vaisseaux de ligne et 4 frégates, il lui fit passer un renfort considérable de vaisseaux.

Quand la flotte française mit en mer, Nelson était dans un port de la Sardaigne pour radouber quelqu'un de ses vaisseaux qui avait beaucoup souffert de la tempête ; et ce fut peut-être à cette circonstance qu'il dut de n'avoir pas été capturé, car la flotte française passa très-près de la Sardaigne, et certes Nelson n'aurait pu lui résister, malgré toute son habileté. Lorsqu'il eut reçu le renfort que le comte de Saint-Vincent lui envoyait, il fit voile vers Alexandrie, conjecturant que ce serait là que la flotte française viendrait aborder. Mais les Français n'y étaient pas encore arrivés. D'après les avis inexactes qu'il avait reçus en Sicile, il cingla vers les côtes de la Caramanie, d'où, n'ayant rien découvert, il retourna en Sicile. De nouveaux renseignements lui apprirent que la flotte française s'était dirigée vers l'Égypte. Il leva l'ancre aussitôt ; c'était le 25 juillet. Six jours après, il se trouvait en vue d'Alexandrie. Il était temps, car la flotte française se disposait à retourner en France.

Les vaisseaux français formaient une ligne de bataille à peu de distance de la terre. Nelson, rangeant les siens sur deux lignes, fit passer l'une devant les vaisseaux français, et l'autre entre ces

vaisseaux et le rivage ; de sorte que les Français se trouvèrent entre deux feux. Le combat s'engagea le 2 août, et ne fut terminé que le lendemain. On se battit de part et d'autre avec un acharnement sans exemple, et des prodiges de valeur eurent lieu ; mais les vaisseaux français, embossés, ne purent manœuvrer. Le vaisseau amiral sauta au milieu de la nuit avec un épouvantable fracas. L'amiral Brueys, blessé deux fois depuis le commencement de l'action, avait eu le corps emporté par un boulet de canon. L'intrépide Dupetit-Thouars, qui commandait le *Tonnant*, fut aussi tué après la défense la plus opiniâtre ; le *Timoléon* devint la proie des flammes. 2 vaisseaux de 80 canons et 7 de 74 furent pris par les Anglais. Le *Guillaume-Tell* et le *Généreux* échappèrent, ainsi que deux frégates, aux poursuites des vainqueurs. La perte en hommes fut immense.

Nelson avait été blessé à la tête ; mais la blessure, quoique grave, n'était point dangereuse : elle ne l'empêcha point de jouir des récompenses qui lui furent décernées. Mais il faut convenir que celles qu'il obtint du gouvernement britannique répondaient assez mal au service qu'il venait de lui rendre par sa victoire. A peine la nouvelle en fut-elle arrivée sur le continent, qu'on vit les ennemis de la France se relever de leur abattement ; un nouvel esprit remplit leurs conseils. L'Autriche ne considéra plus le traité de Campo-Formio que comme une trêve. La Russie, qui jusque-là avait hésité à se prononcer, promit de soutenir de toutes ses forces la cause des Bourbons ; le Grand Seigneur, irrité de l'invasion de l'Égypte, déclara qu'il ferait cause commune avec les puissances européennes ; enfin, le ministère de la Grande-Bretagne put former l'espérance d'une coalition nouvelle. Et pour tant d'avantages, on donnait à Nelson le titre modeste de baron avec une pension de 2,000 livres, tandis que, pour des victoires beaucoup moins importantes, d'autres amiraux avaient obtenu de bien plus grandes faveurs.

Le roi de Naples apprécia un peu mieux le mérite de Nelson : il lui conféra le titre de duc de Bronte, et il joignit au titre un très-beau domaine en Sicile. Le Grand Seigneur lui envoya une superbe aigrette de diamants d'un des turbans de la couronne. Plusieurs officiers eurent des médailles et des chaînes d'or. Les capitaines Berry et Thompson furent créés chevaliers.

Le parlement ouvrit sa session le 20 novembre. Le moment était favorable : la victoire d'Aboukir avait calmé les mécontentements, et la révolte de l'Irlande était apaisée. Les ministres, dans le discours de la couronne, surent se prévaloir de

ces circonstances pour mettre en avant la pensée d'une seconde coalition, dans laquelle entreraient la Russie et la Turquie. En résultat c'était de l'argent qu'ils demandaient au parlement pour fournir à la défense du pays, conserver l'empire de la mer, soutenir la coalition nouvelle, ramener et maintenir l'union entre l'Angleterre et l'Irlande. Pour opérer tous ces grands résultats, il ne fallait aux ministres que quelques milliers d'hommes de plus que l'année précédente, et la somme de 30 millions appliquée aux dépenses publiques; et comme les impôts ordinaires ne produisaient guère que 6 millions, il fallait en trouver 24, soit par l'ancienne voie des emprunts, soit par le nouveau système financier de M. Pitt, qui consistait à imposer le revenu. Après d'assez violents débats, le plan du ministre fut adopté par les chambres le 18 mars suivant.

Les ministres avaient parlé d'un traité entre l'Angleterre et la Russie. Ce traité eut effectivement lieu. Il avait pour objet principal la résistance efficace aux progrès des armes françaises. La Russie fournissait les hommes, la Grande-Bretagne l'argent; elle s'engagea au paiement annuel de la somme de 1,125,000 livres.

M. Canning et après lui M. Pitt peignirent dans un tableau brillant les avantages d'une alliance avec l'empire du Nord et celui de Constantinople. M. Pitt fit ensuite un très-pompeux panégyrique du czar Paul I<sup>er</sup>, de ses grands talents, de son beau caractère et de ses vertus; il vanta surtout son zèle pour la religion: éloge qui dut paraître un peu extraordinaire dans la bouche de M. Pitt; car enfin, quoique le czar n'appartint pas à la communion romaine, il n'avait pas la même religion que le ministre du roi George. Les chambres dociles votèrent les sommes qui leur étaient demandées, et adoptèrent le moyen proposé par le ministre pour en opérer la perception.

La coalition se révéla sans détour par la déclaration de guerre de la Turquie à la France. L'alliance qui unissait ces deux puissances était la plus ancienne qui existât en Europe. Ce fut sous le prétexte de l'invasion de l'Égypte que le Grand Seigneur fut entraîné à la rompre; et certes, l'envahissement de l'Égypte par les Français n'était pas plus nuisible à la Porte que son occupation par les Mameluks, car l'autorité du Grand Seigneur en Égypte était purement nominale: c'était moins encore que l'autorité des rois de la race calovingienne sur leurs grands vassaux, ou celle des rois de Sardaigne sur les royaumes de Chypre et de Jérusalem. La Turquie avait déjà fait un traité d'alliance avec la Russie; quant à l'Angleterre, elle se lia d'abord avec le czar Paul, en-

suite avec la Porte, puis avec le roi de Naples, qui de son côté fit un pacte avec le Grand Turc. Tous ces traités furent stipulés pour huit ans; il fut expressément déclaré par les puissances qu'elles garantissaient l'Égypte à son ancien maître.

L'Autriche ne tarda pas à se joindre aux confédérés. Les négociations de Radstadt étaient au moment de se rompre; des difficultés sans cesse renaissantes et jamais aplanies annonçaient de part et d'autre la volonté de reprendre les armes pour terminer des différends qui résistaient aux efforts de la diplomatie. Le roi de Prusse, renfermé dans son système de neutralité, comptait voir l'orage passer loin de lui, et pendant quelque temps il en conserva l'espérance. Sur ces entrefaites, une armée russe entra sur les terres de l'Autriche.

Le roi de Naples ne voulut pas rester en arrière, et pour toute réponse aux plaintes de l'envoyé français Lachèze sur la faveur dont les Anglais jouissaient à sa cour, il fit sommer les généraux français qui occupaient Rome et les États de l'Église d'évacuer sans délai le territoire romain. Les Français n'évacuèrent pas: après avoir disputé pied à pied le terrain, malgré la grande infériorité de leurs forces, ils se retirèrent en bon ordre jusqu'aux montagnes, où ils s'arrêtèrent pour attendre quelques renforts. Ces renforts ne se firent pas attendre; c'était une armée conduite par le général Championnet. Les Napolitains, battus à Civita-Castellana, furent forcés à leur tour d'évacuer Rome, et bientôt après Ferdinand fut obligé de s'enfuir à Palerme avec ses trésors et sa famille.

Le roi de Sardaigne imita Ferdinand; il abandonna ses possessions continentales, et se rendit en Sardaigne, où il se mit sous la protection de la Grande-Bretagne.

Pendant que tout sur le continent annonçait la guerre générale, le ministère britannique, qui l'avait suscitée, ne laissait pas absorber toute son attention par les affaires de l'extérieur. Depuis longtemps M. Pitt rêvait la réunion de l'Irlande à l'Angleterre, la fusion des deux royaumes; une seule législature pour l'un et pour l'autre. Il justifiait cette mesure, non-seulement en faisant ressortir l'avantage qu'il y aurait pour l'Irlande et pour l'Angleterre à vivre sous une loi commune, mais encore en alléguant que, dans la circonstance présente, la saine politique le demandait. Les derniers événements avaient fait voir que de toutes les parties de l'empire britannique aucune n'était aussi accessible aux Français que l'Irlande. La réunion consommée leur fermerait cette voie d'invasion.

Au reste, désireux de connaître l'opinion de la nation sur ce point important, il fit publier par le sous-secrétaire, M. Coke, un écrit intitulé : *Raisons pour et contre la réunion de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*. De cette publication naquit une vive et longue controverse, où les deux opinions eurent de nombreux organes. Les feuilles publiques s'emparèrent de la question et la discutèrent ; une trentaine de pamphlets plus ou moins véhéments sortirent des presses de l'Irlande avant même la fin de l'année. Les comtés, les villes, les bourgs, firent connaître leurs sentiments par des adresses, des proclamations, des professions de foi. La ville de Dublin se distingua surtout par son opposition violente à l'union proposée. C'est que les habitants de Dublin voyaient tous les ans, pendant la session du parlement, leur ville encombrée d'étrangers de toute espèce, et que ces étrangers faisaient une dépense qui l'enrichissait ; c'est que les hommes de loi, qui repoussaient la mesure comme une *innovation dangereuse*, dont l'effet serait de tout bouleverser, étaient ou pouvaient être souvent nommés membres de la chambre des communes, ce qui les mettait en évidence, leur donnait du crédit, et devenait pour eux une source de fortune ; c'est que pour tous il y avait une raison déterminante : le désir légitime de conserver intacts leurs droits politiques et leur nationalité.

---

## CHAPITRE CXI.

Suite du règne du roi George III. — 1799.

Le ministre ne semblait pas craindre l'opposition de l'Irlande à la réunion. Le 22 janvier, un message du roi proposa cette réunion à la chambre des communes, comme le moyen le plus efficace de prévenir les desseins des malveillants qui voulaient opérer la séparation des deux royaumes, comme pouvant d'ailleurs fortifier le gouvernement de la Grande-Bretagne et augmenter ses ressources ; résultat bien essentiel dans une circonstance où de grands dangers pouvaient naître d'une trop grande sécurité. M. Dundas fit voter une adresse en réponse au message. La chambre, y était-il dit, mettrait le plus grand empressement à s'occuper de la question importante qui lui était soumise.

Le même jour, 22 janvier, le parlement irlandais ouvrit sa session, et le lord lieutenant parla de la réunion, en recommandant aux deux chambres cette grande mesure. Une adresse approbative

fut votée dans la chambre haute à une très-forte majorité ; mais il n'en fut pas de même aux communes, où la proposition donna lieu à la plus violente opposition. Quelques membres, oubliant que la passion est un mauvais conseiller, s'oublèrent au point de menacer le gouvernement d'une résistance armée. La discussion se prolongea toute la session ; mais les partisans de l'union, quoique vaincus d'abord, ne laissèrent pas d'obtenir à la longue assez d'avantage, parce qu'il leur arrivait fréquemment de détacher de l'opposition quelqu'un de ses membres. Cependant ils ne voulurent pas encore en venir à la discussion définitive : ils crurent devoir laisser au gouvernement le temps d'user de toute son influence pour se faire des créatures ; et le gouvernement ne perdit pas l'occasion de répandre de l'argent ou de s'engager par des promesses pour attirer à lui les suffrages. Les ennemis de l'union, de leur côté, agissaient, mais les moyens presque infaillibles de corruption leur manquaient.

M. Pitt remit la question sous les yeux de la chambre le 31 du mois de janvier ; et, après avoir insisté sur la nécessité de la réunion, il proposa plusieurs résolutions qui pouvaient devenir le fondement du bill de réunion. En voici les principales : que les deux îles ne formeraient dorénavant qu'un seul royaume, sous le nom de royaume uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ; que la succession à la couronne aurait lieu de la manière déjà réglée ; que le royaume uni n'aurait à l'avenir qu'un seul parlement, dont feraient partie, pour représenter l'Irlande, un certain nombre de lords et de membres des communes à déterminer par un règlement postérieur ; que les Églises d'Angleterre et d'Irlande seraient maintenues sur le pied où elles se trouvaient actuellement ; que les intérêts de la dette nationale de chaque royaume, existante avant l'union, continueraient d'être payés séparément ; mais que les charges du royaume uni seraient supportées en commun, après l'union, dans la proportion néanmoins qui serait déterminée par les deux parlements avant que l'union fût consommée ; que les sujets irlandais du roi jouiraient absolument des mêmes droits et privilèges dont jouissaient les Anglais, pour tout ce qui concernait la navigation et le commerce ; que toutes les lois en vigueur au moment de l'union, toutes les cours civiles ou ecclésiastiques, continueraient d'exister sous la même forme, sauf les changements qui, d'après les circonstances, pourraient paraître nécessaires au parlement uni.

Toutes ces résolutions furent accueillies après de légers débats ; la chambre des lords, invitée par

un message à conférer avec les communes sur les moyens à prendre pour une réunion durable, adhéra complètement aux résolutions adoptées par les communes. Une adresse votée par les deux chambres fut présentée solennellement au roi, comme l'expression des vœux du parlement entier. Mais en Irlande la prise en considération du bill fut renvoyée au 1<sup>er</sup> août.

Un comité secret avait été désigné pour informer sur les associations, tant en Angleterre qu'en Irlande. On s'accordait généralement sur un point, que pour avoir la paix au dedans et suivre la guerre au dehors, il était nécessaire d'extirper les principes du jacobinisme, ou, s'il n'était pas possible de les extirper, de les empêcher de s'étendre. Ce fut à la propagation de ces principes, et aux communications établies entre les jacobins anglais et français que le comité attribua tous les désordres qui depuis quelque temps avaient affligé l'Angleterre. Sur le rapport fait par le comité à la chambre, M. Pitt proposa un bill par lequel « le roi serait autorisé à faire transporter dans tel lieu du royaume qui serait déterminé toute personne arrêtée comme suspecte de manœuvres séditeuses ou d'actes de trahison. » M. Pitt demanda encore que toutes ces associations fussent déclarées illégales; que ceux qui continueraient à s'en dire membres pussent être punis d'emprisonnement et même de déportation, suivant la gravité des cas; que tous les clubs fussent soumis à des réglemens certains, et, pour prévenir la propagation des mauvais principes par la voie de la presse, que tout imprimeur fût tenu de mettre son nom à chaque publication. Le bill passa, malgré une forte opposition, à une grande majorité.

Le parlement fut prorogé le 12 juillet. Le roi, dans son discours de clôture, ne parla point de paix, mais il exalta l'énergie de son nouvel allié, Paul 1<sup>er</sup>, qui depuis longtemps était entré en campagne; ce qui lui permettait à lui-même d'employer tout son pouvoir pour la sûreté du pays et la délivrance de l'Europe. C'était là depuis longtemps la chimère des rois d'Angleterre, ou pour mieux dire le prétexte sous lequel ils cachaient leur désir de régenter les rois et de rendre leur propre influence toute-puissante dans leurs cabinets. L'Europe libre, pour eux et leurs ministres, était l'Europe stipendiée et soumise.

La seconde coalition ne réussit pas mieux que la première; les revers s'y mêlèrent au succès. La masse des succès toutefois sembla d'abord l'emporter sur celle des revers. Les Français avaient perdu presque toute l'Italie, et Suwarow marchait de victoire en victoire; mais dans la Suisse, Masséna, réconciliant les Français avec la fortune,

chassait devant lui les Autrichiens et menaçait le Tyrol. L'invincible Suwarow reçut l'ordre de se rendre en Suisse avec toutes ses troupes : ce fut pour y être vaincu et voir tous ses lauriers se flétrir.

La bataille de Zurich, ou plutôt les combats de Zurich, car on se battit pendant quinze jours sans le moindre relâche, ont placé Masséna au rang des premiers capitaines; c'était l'archiduc Charles, c'était l'élite de l'armée russe qu'il avait à combattre, et par ses savantes manœuvres, que seconda le courage des Soult, des Mortier, des Lecourbe, il délivra l'Helvétie, rouvrit les voies de l'Italie aux armes françaises, et prouva (c'était là le plus essentiel pour retremper le cœur du soldat) que les Russes n'étaient pas invincibles (1).

Macdonald avait été contraint d'évacuer Naples et Rome pour aller au secours de l'armée d'Italie; les royalistes profitèrent de son absence pour organiser une contre-révolution. L'insurrection naquit dans la Calabre; un prêtre royaliste, nommé Reggio-Rinaldi, l'avait fomentée; le cardinal Ruffo se présenta pour la diriger. Les républicains n'avaient fait parade de courage et de résolution qu'en l'absence du danger; à peine le cardinal se montra-t-il sous les murs de Naples, qu'ils capitulèrent. La capitulation fut signée par le cardinal, par le commandant de la flottille russe, par le commandant des galères turques, et par le capitaine Foote, commandant des forces anglaises. Mais quand Nelson, entrant dans la baie, vit flotter le pavillon de paix sur les châteaux de Naples et sur les frégates anglaises, il déclara que tout traité fait avec des rebelles était nul, et qu'ils devaient se rendre à discrétion. Le cardinal s'opposa fortement à cette violation d'un traité solennellement conclu; Nelson, subjugué par l'ascendant de lady Hamilton, toute dévouée elle-même à la cour de Sicile, se montra inflexible, et le cardinal fut obligé de souscrire à un acte qu'il ne put empêcher.

« Acte déplorable, s'écrie M. Soutey, tache in-

(1) Voici comment il s'exprima lui-même dans son rapport au Directoire : « Une bataille de 15 jours sur une ligne de plus de 60 lieues de développement, contre trois armées combinées, conduites par des généraux expérimentés, la plupart environnés de grandes réputations, occupant des positions réputées inexpugnables : telles ont été nos opérations. Trois armées battues et dispersées, 20,000 prisonniers, plus de 10,000 morts ou blessés, 100 pièces de canon, 15 drapeaux, tous les bagages des ennemis, 9 de leurs généraux tués ou pris, l'Italie et le Bas Rhin dégagés, l'Helvétie libre, le prestige de l'invincibilité des Russes dissipé : tel a été le résultat de ces combats. »

délébile sur la mémoire de Nelson et l'honneur de l'Angleterre ! Il serait inutile de chercher à déguiser la vérité ; il serait impie de vouloir la justifier. » Le prince Caraccioli, amiral distingué, contraint par les républicains de prendre le commandement de leurs vaisseaux, fut une des premières victimes immolées aux vengeances de la reine. Il fut conduit sur le vaisseau de Nelson, à neuf heures du matin, jugé à midi, condamné sans désemparer à être pendu, et la sentence fut exécutée à cinq heures.

Naples, continue M. Southey, vit alors plus d'horreurs et de scènes épouvantables qu'elle n'en avait vu au temps de Masaniello. La justice ne reprit son cours qu'après que la populace eut assouvi ses vengeances dans le sang, et sa cupidité dans le pillage ; et tandis que les prisons retentissaient des gémissements des malheureux qu'on y entassait, tandis que le sang ruisselait autour des échafauds, la cour donnait des fêtes brillantes auxquelles présidaient la reine et lady Hamilton, auxquelles assistaient Nelson et l'ambassadeur d'Angleterre !

Cependant le cabinet britannique avait formé depuis longtemps le projet de rétablir en Hollande le stathoudérat de la maison d'Orange. Il voulait priver la France des ressources que sa marine tirait de la Hollande. L'occasion parut favorable lorsque, repoussés sur le Danube et sur l'Adige, les Français étaient tombés dans le découragement ; que des troubles sérieux étaient près d'éclater de nouveau dans la Vendée, et que l'état des finances semblait désespéré.

L'expédition mit à la voile le 13 août ; elle formait deux divisions : l'une, sous les ordres du général Abercromby, débarqua sur la côte du Helder le 25 du même mois, après avoir été longtemps contrariée par les vents ; l'autre, avec le duc d'York pour chef, n'arriva qu'au mois de septembre. Celui-ci prit le commandement supérieur ; deux divisions russes et trois brigades vinrent renforcer son armée : de son côté, le Directoire envoya au secours des Hollandais un corps de troupes sous les ordres du général Brune. Celui-ci avait tenté de prévenir la jonction des Russes en attaquant Abercromby, mais il avait été repoussé et contraint de se retrancher lui-même du côté d'Alkmaer.

Le duc d'York ne se vit pas plus tôt secondé par les Russes qu'il résolut de chasser Brune de ses positions. L'action fut vive, la victoire longuement disputée ; mais à la fin, les Anglo-Russes furent défaits et contraints de céder le champ de bataille. 4,000 hommes tués ou blessés, 20 pièces de canon, 7 drapeaux, un grand nombre de pri-

sonniers, parmi lesquels se trouvait le général en chef russe, Herman, tels furent les résultats de la journée de Berghen.

Tandis qu'une troisième division russe débarquait au Helder après la bataille, l'amiral Mitchell, avec une flottille de bâtiments légers capables de naviguer dans le Zuyderzée, s'empara de toutes les îles ainsi que de tous les bâtiments portant pavillon hollandais ; il avait déjà capturé la flotte hollandaise du Texel, qui, à la vérité, se rendit sur une simple sommation et sans opposer aucune résistance.

L'arrivée de cette division nouvelle remplit les Russes d'ardeur et d'espérance ; ils voulaient réparer l'échec de Berghen ; le duc d'York tenait sans doute aussi à relever sa réputation militaire. Les Français, attaqués à Berghen, quittèrent cette position, mais ce fut pour en prendre une autre plus forte entre Beverwick et Wick-op-Zée. Le duc d'York entreprit de les en déloger. La bataille dura tout le jour ; plusieurs points furent pris et repris plusieurs fois ; les Russes perdirent beaucoup de monde, et ils auraient été mis dans une déroute complète, si Abercromby n'était venu les soutenir à propos. Les Anglais évacuèrent Alkmaer.

La perte de cette bataille pouvait entraîner des résultats fâcheux. Le duc d'York offrit au général Brune d'évacuer, avant la fin de novembre, les côtes et les îles de la Hollande, ainsi que le Zuyderzée, sans faire d'inondations en rompant les digues, et sans nuire à la navigation. Le général français accepta la proposition ; la convention fut signée à Alkmaer, le 18 octobre, et peu de jours après, les Anglais se rembarquèrent, abandonnant la Hollande aux Français ; pour se dédommager, ils gardèrent la flotte que l'amiral Mitchell avait prise et qu'ils ne voulurent point rendre.

Pendant que cela se passait en Hollande, un grand événement avait lieu à Paris, événement imprévu, extraordinaire, qui devait changer en un jour les destinées de la France et lui asservir l'Europe à force de victoires. On s'attend à retrouver ici Bonaparte et sa fortune, Bonaparte renversant le Directoire, et, sous le titre de consul, s'arrogeant le pouvoir souverain.

Depuis longtemps le Directoire avait indisposé contre lui tous les partis ; tous également désiraient sa chute ; mais parmi les ennemis qu'il s'était faits, il y avait des hommes de toutes les opinions, depuis le royaliste pur jusqu'aux anarchistes : il eût été difficile de les contenter tous. Il fallait là un homme qui, par ses qualités ou son influence, pût dominer les divers partis, et

qui, soutenu par les uns, pût forcer les autres à la soumission. On jetait les yeux sur Masséna, qui venait de se couvrir de gloire contre l'archiduc Charles et ses terribles alliés. Mais ce général, très-habile sur le champ de bataille, manquait du talent nécessaire pour diriger une révolution. On hésitait : tout à coup une voix se fait entendre ; elle annonce Bonaparte à Paris ; et tous les yeux se tournèrent vers lui.

Bonaparte ne se laissa point pénétrer ; et s'il est vrai, comme on le dit, qu'une révolution était préparée, il l'est aussi que ceux qui la faisaient, Sieyès excepté, ne connaissaient qu'à demi ses intentions. Il avait fasciné en quelque sorte les esprits de tous ceux qui l'approchaient : ils voulaient le servir sans savoir où il les conduirait. Personne n'ignore que, soutenu par le conseil des Anciens et par Sieyès, pour qui le 18 brumaire fut une *journée des dupes*, Bonaparte renversa le Directoire, cassa les deux conseils, et, sous le nom de consul, se saisit de l'autorité.

La nouvelle de cette importante révolution ne causa dans Paris aucune réaction fâcheuse, comme on aurait pu le craindre. On se flattait qu'un nouvel ordre de choses mettrait enfin un terme aux dilapidations, aux vexations, aux injustices et à la misère que tout le faste des directeurs ne guérissait point. On connaissait d'ailleurs les sinistres projets des affiliés de l'hôtel de Salm : on savait qu'ils voulaient ressaisir le pouvoir, et que cette réaction dont ils menaçaient la France se dirigerait principalement contre la propriété territoriale, l'industrie et le commerce, puisqu'il n'y avait plus ni clergé, ni noblesse à dépouiller ; et les habitants de Paris bénirent la Providence, qui leur avait conservé en Egypte et avait ramené parmi eux celui de qui seul ils attendaient leur salut et celui de la France.

A cette même époque, les Anglais, vainqueurs dans l'Inde du fameux Tippoo, qui périt en défendant courageusement sa capitale, placèrent sur le trône de Mysore un enfant de trois ans, seul rejeton des anciens rois, et partagèrent avec les Mahrattes et le soubah du Dekhan toutes les conquêtes d'Hyder-Ali. Il n'est pas nécessaire de dire qu'ils ne s'oublièrent pas dans le partage : ils retinrent tous les districts qui se trouvaient entre leurs possessions du Carnatic et les terres de Bombay, se ménageant ainsi une communication sûre et commode entre les côtes est et ouest de la péninsule. Ils prirent, pour assurer cette communication, tous les forts qui protègent les passages des Gattes ; et, pour la sûreté de l'enfant qu'ils venaient de mettre sur le trône, ils stipulèrent qu'ils entretiendraient garnison dans Se-

ringapatam. Ce fut le colonel Wellesley (1) que le gouverneur général chargea du commandement des troupes qui formèrent la garnison de cette ville.

Tandis que le territoire de la Compagnie s'agrandissait par la conquête, les embarras du gouvernement britannique croissaient de jour en jour, parce qu'il refusait d'en sortir par la paix. Au commencement de l'année, il avait pu concevoir les plus belles espérances : la flotte française détruite à Aboukir, Bonaparte forcé d'abandonner le siège de Saint-Jean-d'Acre, l'Italie reconquise, l'archiduc Charles vainqueur sur le Rhin, la Hollande envahie par une armée anglo-russe ; qui n'aurait cru que la France, que déchiraient des factions ennemies, serait dans peu subjuguée, abattue, à la merci de ses conquérants ? Eh bien ! toutes ces illusions de succès venaient de passer comme une ombre : Masséna avait humilié le sauvage Suwarow ; l'archiduc Charles avait été contraint de s'éloigner du Rhin, et le duc d'York d'abandonner la Hollande aux Français ; les frontières de la Provence étaient gardées, et Bonaparte, franchissant les mers avec sa fortune, venait de renverser le Directoire et de s'asseoir à la place qu'il laissait vacante, ce qui promettait une administration ferme et vigoureuse.

Le ministre crut nécessaire d'assembler le parlement dès le mois de septembre ; il s'agissait d'étendre le service volontaire de la milice et d'enrôler dans l'armée active les trois cinquièmes de ce corps, en donnant à chacun des enrôlés un engagement de 10 guinées. Le ministre avait aussi besoin de se faire allouer quelques sommes pour dépenses non prévues. Il y eut contre le bill de la milice une très-forte opposition, parce qu'il tendait, dit-on, à diminuer les forces constitutionnelles pour augmenter l'armée permanente et accroître ainsi l'influence de la couronne, de qui cette armée dépendait. La tactique du ministère, ajouta-t-on, est bien connue. Sous prétexte de porter remède à un mal, à un abus, il propose une mesure, et, quand le mal n'est plus, la mesure reste. C'est ainsi qu'il étend peu à peu, bien au delà des limites constitutionnelles, les droits et les prérogatives de la branche de pouvoir qu'il représente. On dit qu'une conspiration existe : l'habeas-corpus est suspendu, bien qu'il eût suffi des lois du pays pour réprimer cette conspiration si elle a existé ; il y a eu quelque assemblée séditieuse : on applique la loi qui punit la haute trahison à toute réunion populaire. Eh bien ! il n'y a plus ni assemblées séditieuses, ni conspirations ;

(1) Le duc actuel de Wellington.

mais les lois pénales, mais la suspension de l'*habeas-corpus*, sont toujours là. Maintenant, on veut que les miliciens deviennent soldats : c'est pour qu'ils soutiennent nos opérations à l'extérieur ; mais ce n'est là qu'un prétexte : la cause, la véritable cause, c'est qu'on veut augmenter l'armée permanente et fortifier le sceptre ministériel.

Ces raisons étaient fortes : la chambre passa outre sans s'y arrêter. Elle accorda, de plus, près de 7 millions de nouveaux subsides. Après qu'on eut tiré de la chambre ce qu'on voulait d'elle, on la prorogea le 12 octobre.

La nation n'était pas, au fond, bien convaincue que la mesure adoptée par le bill des milices ou que le surcroît de taxe de 7 millions pussent alléger le malaise dont elle souffrait. Elle demandait la paix à grands cris, et elle demandait la paix, parce qu'elle ne voyait pas le plus léger motif pour continuer la guerre. Le gouvernement français semblait devoir se consolider de plus en plus, et la constitution promise le 19 brumaire venait d'être promulguée. Si les ministres n'avaient refusé de traiter avec la France que parce qu'elle n'avait pas un gouvernement régulier, cette raison leur manquait aujourd'hui, car le nouveau gouvernement de France était, à peu de chose près, une monarchie représentative : dans le triumvirat consulaire, il n'y avait réellement qu'un consul.

Dès les premiers jours de son consulat, Bonaparte, qui voulait justifier l'opinion qu'il avait fait prendre de son futur gouvernement, rapporta plusieurs lois de rigueur, permit aux émigrés de rentrer en France, releva les autels et autorisa l'exercice public du culte. Quant au premier acte de sa diplomatie, ce fut d'offrir la paix au roi d'Angleterre. Il écrivit à ce souverain une lettre à laquelle celui-ci fit répondre par son ministre, lord Grenville. Cette réponse évasive prouvait que l'Angleterre ne voulait point la paix. Bonaparte ne la voulait pas davantage, mais il cherchait, avant de vaincre ses ennemis, à se donner le mérite de leur avoir offert la paix. M. Pitt, qui connaissait la situation de la France, ou plutôt qui croyait la connaître, était décidé, si Bonaparte désirait la paix, à la lui faire acheter par des sacrifices, et Bonaparte, qui n'avait pas moins d'astuce que M. Pitt, tâchait de le tromper pour qu'il mit moins de zèle et d'activité dans ses préparatifs.

## CHAPITRE CXII.

Suite du règne du roi George III. — 1800-1801.

Il fallait que M. Pitt fût bien sûr de sa majorité pour rejeter, sans consulter les chambres, l'offre de la paix que la nation désirait, et pour leur demander au contraire un accroissement de charges, lorsque déjà le peuple en avait tant à supporter. L'opposition se plaignit hautement de ce que les ministres n'avaient pas cherché à renouer les négociations, mais la majorité approuva le refus qu'ils avaient fait. La conséquence inévitable de ce vote, c'était qu'il fallait continuer la guerre. Mais, pour continuer la guerre, il fallait de l'argent ; car on ne comptait plus sur la coopération de la Russie, et l'on devait remplacer par de nouveaux confédérés le vide que cette puissance laissait dans la coalition ; or, l'Angleterre n'avait des alliés qu'à prix d'argent, comme l'opposition le reprochait avec fondement aux ministres. Le roi, par un message, informa les deux chambres qu'il traitait avec l'empereur, avec l'électeur de Bavière, avec le duc de Wurtemberg et d'autres princes de l'empire, et que, pour conclure ces divers traités, il aurait besoin de quelques avances. Ces avances, d'où les tirer ? Une augmentation d'impôts, un emprunt, ce sont là des moyens infaillibles pour sortir d'embarras. C'est aux dépens sans doute des générations futures que la génération présente dévore tout son patrimoine ; mais qu'importe l'avenir au présent ? La complaisante majorité accorda tout ce qui lui fut demandé en fait d'impôts, de marins et de soldats ; de plus, elle autorisa un emprunt de 21 millions (1). L'opposition n'eut pas même la faible consolation d'obtenir qu'il fût fait une enquête sur les causes qui avaient fait échouer l'expédition de Hollande et amené l'évacuation de cette contrée à des conditions humiliantes. Les ministres répondirent que l'expédition n'avait pas échoué, puisqu'on avait fait l'acquisition d'une flotte nombreuse, et que l'armée britannique, en attaquant la Hollande, avait opéré une diversion avantageuse. Les chambres se payèrent de cette raison.

L'affaire de la réunion de l'Irlande n'avait pas été négligée, et, durant l'intervalle qui s'était

(1) La totalité des subsides votés dans le cours de cette session est de 48 millions, sans compter 2 millions pour l'empereur d'Allemagne (1250 millions de francs).

écoulé depuis le renvoi prononcé l'année précédente jusqu'au 15 janvier, jour où le parlement irlandais ouvrit sa session, le parti de l'union avait fait les plus grands efforts pour gagner des suffrages sur lesquels ont pût compter avec confiance. Le lord lieutenant transmit aux deux chambres, par un message, le vœu formé par le roi que les délibérations du parlement britannique, au sujet de l'union, fussent prises en considération par le parlement irlandais. La mesure fut ensuite fortement soutenue par lord Castlereagh. Après un long et violent débat, elle fut adoptée par 158 voix contre 115. Il y avait eu beaucoup de pétitions présentées, la plupart contre l'union, et l'on eut d'abord à craindre quelque soulèvement de la populace. La force armée, requise à propos, contint les mutins. Dans la chambre haute, la majorité fut encore plus considérable que dans celle des communes : 65 pairs se déclarèrent pour l'union, l'opposition n'en trouva que 26. Ceux-ci, parmi lesquels on comptait le duc de Leinster, le marquis de Downshire, l'évêque de Down, lord Moira et lord Pery, se dédommagèrent en partie de ce mauvais succès en publiant, par la voie des journaux, une protestation motivée.

Le 27 mars, lord Castlereagh proposa aux communes une adresse au roi pour déclarer qu'elles étaient prêtes à confirmer et ratifier le bill d'union. Cette adresse, votée par les deux chambres, fut immédiatement transmise au roi, qui, par un message du 2 avril, la soumit au parlement britannique. A la chambre des lords, il n'y eut que 3 votes contre l'adoption du projet; à la chambre des communes, il y eut quelques débats suscités par M. Grey; mais la grande majorité se déclara contre lui. 100 membres des communes devaient représenter l'Irlande au parlement britannique, 68 nommés par les comtés, et les autres par les villes les plus considérables. M. Pitt demanda que le nombre des députés fonctionnaires du gouvernement fût limité provisoirement à 20, sauf ensuite à faire régler ce point par le parlement. Quant au nombre des pairs chargés de représenter la noblesse irlandaise, il demeurait fixé à 32; 4 pairs ecclésiastiques devaient suffire pour veiller aux intérêts de l'Église. Le ministre proposa encore que les pairs fussent nommés à vie, que tous les pairs irlandais conservassent le droit d'être nommés membres de la chambre des communes, comme représentants de la Grande-Bretagne, et que le roi fût autorisé à créer de nouveaux pairs irlandais, parce que le nombre de ceux qui existaient ne pouvait manquer de diminuer en peu d'années. D'autres articles énoncés par M. Pitt furent successivement approuvés.

Une adresse au roi fut alors proposée; les pairs joignirent leur vœu à celui des communes, et le bill de réunion passa immédiatement aux deux chambres, pour n'être mis néanmoins à exécution qu'au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante: il fut revêtu, le 2 juillet, de la sanction royale. Le parlement d'Irlande, dont la session avait été prolongée pour qu'il pût ratifier les divers changements et les additions que le parlement britannique venait d'opérer dans le projet, fut dissous le 2 août. Ce fut le dernier jour de son existence comme corps politique.

Le refus des offres du premier consul par le ministère britannique était pour l'Europe, et en particulier pour la France, le signal d'une guerre à outrance. L'empereur de Russie s'était retiré de la coalition, parce que, d'une part, il attribuait aux Autrichiens et aux Anglais le désastre de ses armées en Suisse et en Hollande, et qu'il était, d'autre part, admirateur passionné de Bonaparte, comme le malheureux époux de Catherine II l'avait été du grand Frédéric. Mais, soutenue par l'Angleterre, l'Autriche ne s'était point découragée; elle avait réuni deux armées nombreuses, l'une en Italie, l'autre en Allemagne. La première eut pour chef le général Melas; le commandement de la seconde, ôté, par une intrigue de cour, à l'archiduc Charles, fut donné au vieux général Kray.

Le premier consul ne tarda pas à opposer des armées à celles de l'Autriche.

Moreau était en Allemagne à la tête de 100,000 hommes, qui s'étendaient depuis la Suisse jusqu'à Mayence. Assuré de la neutralité de la Prusse, ce qui le laissait sans inquiétude pour son aile gauche, et sa droite appuyée sur les montagnes de l'Helvétie, il prit, avec le gros de son armée, la route de Vienne. Masséna se trouvait en Italie avec 24 ou 25,000 hommes, en face de Melas, qui en avait 60,000. Une suite non interrompue de succès rendit Moreau maître, en quelques semaines, de la Franconie et de la Souabe; de là, menaçant les Autrichiens sur plusieurs points, il les fatiguait par les marches, les contre-marches qu'il les obligeait de faire pour couvrir les approches de la capitale et des États héréditaires de l'empereur.

Masséna, avec les généraux Soult, Oudinot et Brune, sous ses ordres, avait d'abord fait des progrès dans l'Italie; mais, menacé par des forces supérieures, il fut obligé de se retirer vers Gènes. Soult s'immortalisa dans cette retraite.

Il était temps que Bonaparte allât se montrer sur l'ancien théâtre de sa gloire; il partit de Paris le 6 mai, arriva le 15, avec l'armée, au pied du

grand Saint-Bernard, et, faisant partager aux soldats sa propre ardeur, il les conduisit à travers ces montagnes sauvages à la vallée d'Aoste. Arrivé à Milan, il apprit, par les dépêches d'un courrier autrichien, intercepté par Murat à Plaisance, que Masséna, vaincu dans Gènes par la famine, avait été contraint de capituler, et que l'armée victorieuse de Melas s'avancait à marches forcées pour surprendre les Français sur le Pô. Lannes, envoyé au-devant de ces troupes, les culbuta à Montebello. Ce fut le prélude sanglant de la bataille plus sanglante encore de Marengo, qui rendit les Français maîtres de l'Italie : elle eut lieu le 14 juin.

Bonaparte reprit aussitôt après le chemin de Paris, après avoir annoncé l'érection d'une république dont le chef-lieu serait Milan, et le rétablissement de la république ligurienne.

Les Français n'étaient pas moins heureux en Allemagne qu'en Italie : l'habile Moreau remporta autant de victoires qu'il soutint ou livra de combats. A la fin de juin il était maître de la Bavière et du pays des Grisons, de sorte qu'il pouvait se porter sur Vienne par le Danube et par le Tyrol. Les Autrichiens demandèrent un armistice que Moreau leur accorda, le 14 juillet, de l'aveu du premier consul. Le général autrichien de Saint-Julien se rendit lui-même à Paris pour y signer des préliminaires de paix ; mais l'empereur refusa de les ratifier. Ce prince venait de recevoir le subside promis par l'Angleterre, et de conclure un nouveau traité par lequel il s'engageait à ne point faire de paix séparée ; il prétendit que Saint-Julien, son plénipotentiaire, avait excédé ses pouvoirs, et il se rendit en personne à l'armée pour en presser les opérations. Les hostilités recommencèrent le 7 septembre, et la fortune continua de seconder Moreau. La victoire de Hohenlinden ouvrit aux Français les routes de Vienne, et l'empereur, épouvanté, demanda la paix. Les préliminaires ne tardèrent pas à être signés.

Le cabinet britannique ne s'était pas contenté d'empêcher autant et aussi longtemps qu'il l'avait pu la paix continentale ; il avait tâché de profiter des embarras où se trouvait la France pour faire quelque entreprise sur ses côtes ; mais tous ces prétendus succès, qu'on vanta beaucoup pour détourner l'attention du peuple des scènes désastreuses du continent, se réduisirent à la capture de quelques petits bâtiments. Une descente tentée sur la presqu'île de Quiberon fut promptement repoussée par Bernadotte. Une expédition dirigée contre Belle-Isle et successivement contre le Ferrol n'eut aucun succès. La

seule opération navale importante fut le blocus et par suite la prise de Malte. 20 vaisseaux de ligne sous les ordres de l'amiral Keith, portant 20,000 hommes de troupes de terre, commandées par sir Ralph Abercromby, se présentèrent devant Cadix, qu'ils menacèrent, mais qu'ils n'attaquèrent pas, et se rendirent à Malte, que d'autres vaisseaux bloquaient déjà depuis la fin de 1798. Le défaut absolu de vivres et l'impossibilité d'être secouru portèrent le général Vaubois à capituler ; il obtint des conditions honorables, et il lui fut permis de même qu'à ses troupes de retourner en France.

Un traité du même genre avait été conclu le 24 janvier à El-Arisch entre le grand visir et le général Kléber, qu'à son départ Bonaparte avait investi du commandement de l'armée. Comme première condition, le traité stipulait l'évacuation de l'Égypte. Kléber, fidèle aux conventions faites, rappela toutes les troupes de la haute et de la basse Égypte, et permit que l'armée turque prit possession de la contrée. Ce fut alors que l'amiral Keith, commandant en chef de la flotte anglaise de la Méditerranée, refusa de ratifier le traité, alléguant des ordres de sa cour qui lui défendaient de permettre le départ des troupes françaises.

Si ces ordres n'ont pas existé, toute la perfidie, toute l'indignité de la conduite de l'amiral ne peut être imputée qu'à lui et doit flétrir à jamais son nom et sa mémoire. Si ces ordres furent donnés, que tout le blâme retombe sur le gouvernement machiavélique duquel ils émanent. Kléber, justement indigné, ne répondit à ce honteux manque de foi que par d'éclatantes victoires. Le grand visir avait planté son camp à Matarieh, où s'élevait jadis la superbe ville du Soleil, et de sa magnifique armée il ne ramena en Syrie que de tristes débris. Une insurrection qui remit la ville du Kaire au pouvoir des Mameluks, empêcha Kléber de poursuivre les Turcs. Il reprit à la hâte le chemin du Kaire, battit, subjuga les rebelles, reconquit toute l'Égypte plus promptement encore qu'il ne l'avait évacuée après la convention d'El-Arisch ; les Turcs furent partout obligés de fuir ou de subir le joug.

Après avoir triomphé de ses ennemis, Kléber cherchait à triompher également des préjugés de mœurs et de religion que la population égyptienne opposait à ses vues bienfaisantes ; et déjà ses efforts se couronnaient de succès, lorsqu'un jeune fanatique l'assassina sur la terrasse du jardin de la maison qu'il habitait. Ce crime, lorsqu'il fut connu en France, fut imputé aux Anglais ; c'était une injustice née du ressentiment.

L'assassin, Suleyman-el-Alepy, n'était qu'un instrument employé par le grand visir, façonné à l'assassinat par Ahmed-Aga, officier turc, qui acheta par ce crime le retour de la faveur qu'il avait perdue, fanatisé par les imans de Jérusalem, fortifié dans sa résolution par les sheiks de la principale mosquée du Kaire. Ce fut le général Menou qui prit le commandement par droit d'ancienneté.

Pendant le cabinet britannique tenta de renouer les négociations pour la paix. Il ne pouvait se dissimuler l'état de détresse auquel se trouvait réduit l'empereur pour avoir rompu le traité de Campo-Formio, auquel il eût été heureux de pouvoir revenir. D'un autre côté, M. Pitt n'ignorait pas que l'empereur Paul I<sup>er</sup>, plutôt disposé à s'allier avec le premier consul qu'à rentrer dans la coalition, et se plaignant amèrement de l'immense accroissement de la puissance maritime de l'Angleterre, tentait de rétablir entre les puissances du Nord le fameux traité de neutralité armée qu'avait créé la politique de Catherine. Enfin la rareté des grains, occasionnée par les manœuvres coupables des accapareurs plus encore que par les mauvaises récoltes, avait soulevé dans plusieurs grandes villes et dans la métropole même des émeutes, des insurrections dangereuses, qu'on avait eu bien de la peine à calmer, et qui, en se renouvelant, pouvaient augmenter les embarras du ministère.

Quand on apprit que l'Autriche était décidée à la paix, on exigea de cette puissance que l'Angleterre fût comprise dans le traité futur, et le premier consul, informé de cette circonstance, autorisa M. Otto, qui se trouvait à Londres pour l'échange des prisonniers, à proposer une trêve sur terre et *sur mer* : le premier consul voulait envoyer des secours en Égypte. Le ministère britannique répondit qu'il était disposé à envoyer des plénipotentiaires au congrès, mais qu'en aucun temps l'Angleterre n'avait conclu d'armistice *sur mer* avec la France pendant la durée des négociations : il voulait empêcher que l'Égypte ne fût secourue. Lord Grenville le donna assez clairement à entendre, lorsque, pressé par M. Otto, il déclara qu'il y aurait armistice sur mer à condition qu'aucun bâtiment de transport ne serait envoyé ni à Malte ni en Égypte. M. Otto rompit aussitôt les conférences, bien convaincu que l'Angleterre ne voulait conclure ni armistice ni paix qu'à son propre avantage. Il proposa pourtant à lord Grenville de faire pour l'Angleterre une paix séparée, ce que celui-ci refusa.

Le parlement, réuni le 10 octobre, avait approuvé à une grande majorité le refus qu'avaient

fait les ministres du roi de conclure une paix séparée. Ce ne fut pas sans avoir éprouvé une très-vive résistance que cette résolution passa ; l'opposition prédit, et l'événement justifia la prédiction, qu'on serait obligé d'en venir là. L'Autriche ne fut point arrêtée par la conduite de son alliée, et le traité fut conclu à Lunéville le 9 février 1801, aux mêmes conditions, à peu de chose près, que celui de Campo-Formio ; mais il contiut de plus reconnaissance par l'empereur François des républiques italiennes et de la création du royaume d'Étrurie en faveur d'un prince espagnol, aux dépens du grand-duc de Toscane, qui était Autrichien.

Pendant la neutralité armée du Nord inquiétait l'Angleterre. L'idée de la faire revivre appartenait au premier consul, qui ne négligeait rien pour rendre à l'Angleterre le mal que ses ministres cherchaient à faire à la France. Les prétextes ne manquaient pas. Les vaisseaux anglais avaient capturé une frégate danoise sous prétexte qu'elle portait des munitions et des approvisionnements aux ennemis. Cela donna lieu à d'assez longues discussions entre le Danemark et la Grande-Bretagne, qui, parce qu'elle était la plus forte, prétendait avoir le droit de visite sur tous les vaisseaux qui parcouraient les mers, à quelque nation qu'ils appartenissent. Toutefois lord Grenville, craignant une rupture, donna l'ordre de relâcher la frégate danoise ; mais il n'en prétendit pas moins au maintien du droit de visite, comme si un droit de cette nature pouvait avoir un autre fondement que l'abus de la puissance. La Suède avait pris parti dans cette querelle ; mais ni la Suède ni le Danemarck n'étaient en état de soutenir une lutte avec la Grande-Bretagne ; l'empereur Paul joignit à leurs ressentiments ceux qui le tourmentaient depuis la campagne de Suisse, augmentés encore par la prise de Malte que les Anglais retenaient, au lieu de lui remettre cette conquête en sa qualité de grand maître de l'ordre.

Bonaparte n'ignorait rien de ce qui se passait dans les cours du Nord ; et, dans l'espoir de détacher tout à fait le czar de l'alliance de l'Angleterre, il fit habiller à neuf tous les prisonniers russes qui se trouvaient en France, chacun avec l'uniforme de son corps respectif ; après quoi il les renvoya sans échange à leur souverain, qui, touché de ce procédé, ouvrit facilement l'oreille à des projets d'alliance. On assure qu'il fut formé entre ce prince et le premier consul le plan d'une invasion de l'Inde, et que ce fut à la sollicitation de ce dernier que Paul accéda à l'alliance du Danemark et de la Suède, alliance à laquelle on fit

aussi adhérer le roi de Prusse; la neutralité armée fut proclamée une seconde fois. Le czar mit aussitôt l'embargo sur tous les bâtiments anglais qui se trouvaient dans ses ports, de même que sur les marchandises de toute espèce appartenant aux Anglais. La Suède et le Danemark imitèrent la Russie; il fut en outre stipulé qu'à l'avenir tout bâtiment marchand serait escorté par des vaisseaux de ligne pour être mis à l'abri de la visite.

Le parlement britannique avait été prorogé le dernier jour de 1800; la session nouvelle du parlement uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande s'ouvrit le 22 janvier. Le 2 du mois suivant, le roi se rendit aux chambres qu'il félicita de l'heureuse réunion qui s'était opérée. Cette séance royale avait été précédée par une déclaration relative aux titres que prendrait à l'avenir le roi d'Angleterre et d'Irlande qui, jusque-là, avait conservé la puérile coutume de s'intituler roi de France. Ce dernier titre, ainsi que les fleurs de lis, furent supprimés; et le roi prit, à dater du 1<sup>er</sup> janvier courant, le nom et le titre de George III, par la grâce de Dieu, roi des *Bretagnes* (1), défenseur de la foi : *Georgius III, Dei gratiâ, Britanniarum rex, fidei defensor*.

Les premières questions qu'on soumit à la discussion roulèrent, la première, sur l'état du continent, et l'autre sur la querelle qui s'engageait avec les puissances du Nord. C'était ouvrir une immense arène où toutes les questions jusque-là débattues et non encore décidées pouvaient être amenées incidemment.

Dans la chambre haute le comte Fitzwilliam, qui avait constamment appuyé le parti de la guerre et de la restauration des Bourbons, convint, sur la discussion de l'adresse, que cette cause était perdue; ce fut pour lui un prétexte de demander une enquête à l'effet de déterminer comment cette cause s'était perdue malgré le pouvoir sans bornes qu'avait eu le ministère et l'alliance de toute l'Europe; comment il se faisait aussi que l'Angleterre, au lieu de succès obtenus sur l'ennemi, n'avait recueilli de la guerre que des querelles sérieuses avec ses propres alliés. Plusieurs pairs se joignirent à lui. Lord Grenville défendit l'administration de toutes ses forces. Il prétendit, sur la seconde question, que le droit de visite sur les

vaisseaux neutres était fondé sur le droit des gens, et que le droit naturel ne s'y opposait pas; que c'était à l'exercice perseverant de ce droit que le commerce de la Grande-Bretagne devait toute sa richesse. Ces mauvaises raisons entraînèrent la chambre, qui vota l'adresse.

Dans la chambre des communes, M. Grey dénia l'existence du droit prétendu, et M. Pitt multiplia les sophismes pour établir qu'il existait et surtout qu'il existait d'une manière *non contestée par personne*. L'adresse passa, comme à la chambre haute, à une très-grande majorité.

L'adresse venait d'être volée, et c'était par les soins de M. Pitt; et déjà M. Pitt ne se considérait plus comme ministre, car, avant même que les débats s'ouvrirent, il avait prié le roi d'accepter sa démission. Voici comment on explique cette résolution extraordinaire autant qu'inattendue, qui surprit et affligea la majorité tout en comblant les vœux de l'opposition.

M. Pitt, dit-on, regardait l'œuvre de la réunion comme l'acte de son ministère le plus utile pour la nation, le plus glorieux pour lui; mais il paraît que, pour obtenir la majorité dans le parlement irlandais, il avait promis aux catholiques qu'aussitôt après la réunion il les ferait jouir de tous les droits politiques de même que les protestants, bien qu'il se fût toujours opposé à l'émancipation qu'ils ne cessaient de demander. Il y avait alors dans les deux chambres de ce parlement une double opposition. L'une se montrait disposée à céder aux vœux des catholiques; l'autre, au contraire, ne voulait pas qu'on leur fit plus de concessions qu'ils n'en avaient obtenu. Lorsqu'il fut question de la réunion, tous les catholiques manifestèrent une forte opposition à cette mesure; on assure même qu'ils déclarèrent hautement qu'à ce prix ils ne voudraient pas de l'émancipation. Alors M. George Ponsonby, chef de l'opposition favorable aux catholiques, proposa au chef de l'autre opposition de voter avec lui contre la réunion, s'il voulait à son tour voter pour l'émancipation. Cette offre ayant été rejetée, M. Ponsonby traita avec le vice-roi Cornwallis.

Quand M. Pitt, voulant remplir les engagements pris en son nom par ce dernier, fit au conseil privé la proposition d'émanciper les catholiques irlandais, plusieurs membres se déclarèrent contre elle; mais la plus forte opposition vint du roi, qui prétendait que le serment du couronnement lui défendait d'acquiescer à toute mesure qui pourrait mettre l'Église en danger. Cette opinion du roi ne permettait pas à M. Pitt de porter sa proposition aux chambres: il déclara aussitôt qu'il croyait de son devoir de renoncer au minis-

(1) Ce titre de roi des *Bretagnes* aurait pu encore offrir matière à contestation, car il y a réellement deux *Bretagnes*: la Grande ou Angleterre, et l'ancienne province de France, sur laquelle on aurait pu croire qu'il se réservait quelque droit de souveraineté; car jamais l'Irlande n'a porté le nom de *Bretagne*, et jamais la Bretagne ne reçut des Romains le nom de *Britannia*, mais celui de *Britannia*.

tère; presque tous ses collègues, entre autres lord Grenville, firent la même déclaration.

Lord Hawkesbury obtint le département des affaires étrangères à la place de lord Grenville; lord Saint-Vincent fut mis à la tête de l'amirauté; M. Addington, qui avait exercé pendant longtemps les fonctions d'orateur ou président de la chambre, remplaça M. Pitt; lord Loughborough fut créé comte de Rosslyn, et M. Dundas, élevé à la pairie avec le titre de vicomte Melville. Le duc de Portland ne s'éloigna pas entièrement des affaires, car il devint président du conseil.

Le nombre des troupes votées pour le service de l'armée de terre excéda 300,000 hommes, dont le tiers à peu près était de milices; à ce premier nombre il fallut ajouter 135,000 hommes pour la marine. Les dépenses de l'année, tant pour l'entretien de ces troupes que pour les autres besoins du pays et la liste civile, furent évaluées à 40,197,000 livres, sur lesquelles l'Irlande aurait à payer 4,000,384 livres, le reste demeurant à la charge de l'Angleterre. Pour trouver cette somme, qui, chaque année, allait croissant, il fallut multiplier les taxes, imposer tous les objets de luxe ou d'agrément que l'habitude avait transformés en objets de première nécessité, tels que le café et le sucre; un droit de dix pour cent fut mis sur le papier: tout était imposé.

Cependant l'opposition ne perdait pas de vue la demande qui avait été faite d'une enquête sur la conduite du ministère. Lord Darnley fit à ce sujet une motion expresse à la chambre des pairs. Mais le comte de Carlisle demanda que la motion fût ajournée; car personne, dit-il, n'ignore que les principaux membres du cabinet ont manifesté l'intention de se retirer pour des raisons fort délicates. Lord Grenville prit alors la parole; il parla de ce qui s'était passé au conseil privé; il dit que dans l'opinion où il était, ainsi que la plupart de ses collègues, que la réunion ne produirait véritablement tous les effets qu'on pouvait en attendre que par l'émancipation des catholiques, les ministres s'étaient crus obligés à se démettre de leurs charges, puisque le projet avait trouvé dans le conseil une opposition insurmontable. La motion fut rejetée par la majorité qui avait l'habitude de voter avec lord Grenville.

La motion de M. Grey aux communes n'eut pas plus de succès; il la fonda sur des faits bien précis. La guerre, dit-il, n'a été entreprise par nos ministres que pour restreindre le pouvoir de la France, et ce but a été si peu atteint que jamais la France n'eut plus de pouvoir, même au temps de Louis XIV. Ils voulaient humilier un ennemi, et ils ont servi les desseins de cet ennemi;

amis de la France, ils n'auraient pu faire plus pour elle. Ils nous ont entretenus constamment d'espérances chimériques et de fausses promesses, ils ont ajouté 17 millions aux taxes déjà existantes, ils ont augmenté de 270 millions la dette publique, ils ont étendu l'influence de la couronne aux dépens des libertés du peuple sacrifiées, et puis ils se vantent de l'état florissant du pays! La motion fut fortement soutenue par lord Temple, sir William Young et M. Fox. M. Pitt se défendit sur tous les points, et, soutenu par son successeur Addington, il obtint une majorité considérable, et la motion fut rejetée.

On croyait au reste que M. Addington n'était que le prête-nom de M. Pitt, qui n'en conservait pas moins la direction des affaires, car M. Addington était rempli de bonnes intentions, mais il n'avait point les qualités nécessaires à un ministre placé dans des circonstances difficiles. D'un autre côté, on disait que la démission de M. Pitt n'était qu'un expédient employé pour éluder la promesse faite aux catholiques d'Irlande, en rejetant tout l'odieux de ce manque de foi sur celui qui n'était pas responsable de ses actes. Ce qui rendait cette opinion assez probable, c'était le peu de cas que faisaient des nouveaux ministres les séides de l'ancien ministère. De là on concluait que M. Pitt ne voulait leur laisser prendre ni ascendant sur les esprits, ni autorité réelle, afin qu'ils ne fussent pas en état de lui résister en retenant leurs places lorsqu'il jugerait à propos de les expulser. M. Pitt n'était peut-être pas fâché de quitter momentanément le ministère, afin de laisser passer la crise actuelle, et se mettre à l'abri des récriminations, si les affaires tournaient trop mal. Peut-être encore, ennemi déclaré comme il l'était du gouvernement français, ne voulait-il pas subir personnellement l'humiliante nécessité d'accepter une paix qu'il avait tant de fois refusée.

La session se termina le 1<sup>er</sup> juillet, après le vote de quelques subsides supplémentaires qui portaient à 69 millions de livres environ (un milliard 725 millions de francs) le total des subsides de l'année. Sur la proposition de lord Moira, un bill passa aux deux chambres en faveur des débiteurs insolubles dont les obligations n'excédaient pas 1500 livres. Ils étaient admis à faire à leurs créanciers l'abandon de tout leur avoir, ou cession de biens. Il fut aussi décidé, à propos de l'élection du Rév. Horne Tooke, élu député par les électeurs de Old-Sarum, qu'à l'avenir nul individu engagé dans les ordres ne serait éligible comme député aux communes. On alléguait que M. Tooke avait renoncé au sacerdoce; mais on ré-

pondit qu'un homme revêtu de ce caractère sacré le conservait jusqu'à sa mort, sans pouvoir le perdre par aucun acte. Au surplus, M. Tooke fut autorisé à siéger au parlement jusqu'à sa dissolution.

Dès le commencement de l'année, le gouvernement britannique avait eu en vue deux objets principaux, l'évacuation de l'Égypte et la dissolution de la confédération du Nord. Deux escadres partirent vers le même temps, et se dirigèrent l'une vers la rade d'Alexandrie, l'autre vers la Baltique.

La première arriva dans les premiers jours de février à sa destination. Elle portait 12 ou 15,000 hommes sous les ordres de sir Ralph Abercromby. Le débarquement s'opéra sur la plage d'Aboukir, tandis qu'une armée turque s'avancait vers le Kaire par la rive droite du Nil. Mais ce ne fut qu'à la fin de juin que cette ville capitula.

Il fut stipulé que les Français, tant officiers que soldats, avec tous leurs bagages et généralement tout ce qui leur appartenait, seraient transportés au port français de la Méditerranée le plus voisin de l'Égypte, et que le général Menou, qui était dans Alexandrie, aurait la liberté d'adhérer à cette capitulation. Celui-ci refusa d'abord. Il ne pouvait probablement se résoudre à quitter un pays où il vivait avec les mœurs et le luxe de l'Orient; mais sa troupe, se trouvant considérablement réduite par les combats, par les privations, et surtout par les maladies; bien convaincu d'ailleurs qu'il ne pouvait recevoir de l'Europe aucun secours; il finit par accepter la même capitulation qu'on avait accordée au général Belliard.

L'expédition dirigée contre la confédération du Nord n'eut pas moins de succès que celle d'Égypte. L'Angleterre avait d'innombrables vaisseaux; elle avait formé des flottes aux dépens de toutes les nations de l'Europe: elle s'en servait pour maintenir, non sa suprématie, mais sa domination exclusive sur toutes les mers. Il ne fallait pas que la Baltique pût voir flotter sur ses eaux des vaisseaux indépendants qui n'auraient pas été soumis à son contrôle. On préluda à la guerre par la saisie de tous les navires russes, danois et suédois; les ambassadeurs dans les diverses cours du Nord avaient mission expresse de déclarer que leur maître ne reconnaissait point le code maritime de la neutralité armée; et, pour soutenir ces déclarations, une escadre nombreuse fut équipée dans la rade de Yarmouth. Au grief allégué de l'existence de ce code maritime, le ministère britannique en joignait plusieurs autres: le prince régent de Danemark faisait de grands préparatifs de guerre; le roi de Prusse venait d'entrer dans la confédéra-

tion pour avoir le prétexte de saisir le Hanovre, et de l'ajouter à ses domaines, bien qu'il eût promis d'en garantir la possession au roi d'Angleterre; enfin le landgrave de Hesse, si longtemps à la solde de la Grande-Bretagne, venait de prendre possession de la ville de Hambourg avec 15,000 hommes et il avait forcé le sénat à mettre embargo sur toutes les marchandises anglaises.

L'escadre, composée de 18 vaisseaux de ligne et d'un grand nombre de frégates, de bombardes et de barques canonnières, mit à la voile le 12 mars. Elle avait pour commandant sir Hyde Parker, homme d'un naturel doux et généreux, mais faible et irrésolu. On lui avait donné pour lieutenant l'amiral Nelson, qui, dès son arrivée, voulut attaquer les Danois. On a remarqué en cette occasion et en beaucoup d'autres que ni les ministres ni le roi ne paraissaient aimer cet officier, auquel plus d'une fois on a fait des passe-droits. Cela tenait peut-être à ce que Nelson, sentant son propre mérite, voulait être le maître de ses plans et de sa conduite, au lieu de les recevoir tout tracés de la main des ministres. Il est certain qu'il fut toujours assez mal récompensé par le gouvernement, qui se montrait généreux envers ceux qui le servaient; on eût dit qu'il ne lui accordait ses faveurs qu'à regret, et qu'il aurait voulu pouvoir les retenir. Sir Hyde Parker, qui répugnait à la résolution qu'avait prise l'amiral d'attaquer les Danois, ne céda que malgré lui aux vives instances de son lieutenant. Après qu'on eut effectué sans obstacle le passage du Sound, en longeant la côte de la Suède, Nelson demanda et obtint la direction de l'expédition. 12 vaisseaux de ligne, plusieurs frégates et autres bâtiments de guerre, lui furent confiés par sir Hyde; le 2 avril il jeta l'ancre devant Copenhague, et, vers les dix heures du matin, l'action s'engagea. La résistance fut vive et opiniâtre. Les Danois s'étaient fortement retranchés, le rivage était hérissé de batteries, et, pendant longtemps, on crut qu'ils repousseraient les Anglais. Sir Hyde en était même si persuadé que, voulant épargner le sang des soldats, il envoya l'ordre à Nelson de se retirer. Nelson désobéit: il redoubla d'efforts, fit un feu terrible, canonna, bombarda, brûla les vaisseaux, incendia la ville, contraignit enfin les Danois à demander un armistice.

Nelson descendit à terre le lendemain de la bataille: il eut une entrevue avec le prince régent; des conférences eurent lieu à la suite. Au bout de cinq jours, on conclut un armistice de quatorze semaines; et il fut stipulé qu'à l'expiration de l'armistice les conditions de la paix seraient réglées. Nelson demanda quatorze semaines, pour avoir le temps, dit-il, dans cet in-

terville, d'aller chercher et combattre la flotte russe. Mais, comme on apprit que la flotte suédoise était sortie de ses ports pour aller joindre les Russes, sir Hyde Parker donna l'ordre de se diriger d'abord vers les rivages de la Suède. On découvrit les vaisseaux suédois le 19 du même mois d'avril; mais ceux-ci n'eurent pas plus tôt aperçu la flotte anglaise, qu'ils allèrent se mettre à couvert sous le canon de Carlscrone. Sir Hyde notifia au gouverneur de cette place qu'il venait de conclure une suspension d'armes avec le Danemark, et il invita le gouvernement suédois à renoncer à la confédération.

Ce fut là que les Anglais apprirent la mort tragique du czar Paul I<sup>er</sup>, et l'avènement de son fils Alexandre. Cet événement changeait toute la politique des cours du Nord. Alexandre, en montant sur le trône, apportait des vues plus conformes au système du gouvernement britannique; et ce fut probablement parce qu'il avait quelque intérêt au changement qui s'opéra, qu'on l'accusa d'avoir trempé dans l'horrible complot des assassins, par l'intermédiaire de son ambassadeur, lord Withworth. Est-ce là une atroce calomnie, ou bien la vérité se cache-t-elle au fond de l'accusation? C'est ce qu'il n'est permis ni de discuter, ni surtout de décider sans preuves. Ce qui est certain, c'est qu'Alexandre signala les commencements de son règne en détruisant tout ce que son père avait fait. L'embargo sur les bâtiments anglais fut levé; lord Saint-Hélens fut envoyé à Saint-Petersbourg comme ministre plénipotentiaire; et, le 17 juin, un traité fut conclu entre la Grande-Bretagne et la Russie. Par ce traité, auquel accédèrent le Danemark et la Suède, le droit de visite fut reconnu en faveur de la Grande-Bretagne, sauf quelques légères modifications.

Nelson était à peine de retour de son expédition de Copenhague, qu'il fut envoyé vers Boulogne pour bombarder et détruire, si cela se pouvait, la flottille française. Il partit le 2 août, et arriva le surlendemain devant la rade. Il ordonna aussitôt de faire avancer les bombardes et de commencer le feu; mais on lui répondit par une canonnade si bien dirigée, qu'il fut obligé de rappeler ses bâtiments. Il revint à la charge dans la nuit du 15; les Français, qui se tenaient sur la défensive, repoussèrent victorieusement l'attaque, et coulèrent bas 8 de ses bâtiments. Il en coûta aux Anglais 4 ou 500 hommes; le brave capitaine Parker fut du nombre des morts.

Une tentative contre l'île d'Elbe ne fut pas plus heureuse. Le 14 septembre, les Anglais y débarquèrent environ 3,000 hommes; mais les troupes françaises les forcèrent à se rembarquer, ce qu'ils

ne purent faire qu'après avoir perdu le tiers de leurs soldats.

Sir James Saumarez avait été chargé de bloquer le port de Cadix. Informé qu'il y avait dans la rade d'Algésiras 3 vaisseaux de ligne français et une frégate, il prit la résolution de les aller attaquer; il avait des forces doubles. Toutefois les Français, protégés par les batteries du rivage, et dirigés par le brave Linois, forcèrent les Anglais à se retirer avec une perte d'environ 400 hommes. Un des vaisseaux de sir James, l'*Annibal*, de 74 canons, ayant voulu se rapprocher de la terre, pour tourner l'escadrille française, fut victime de cette manœuvre hardie, et tomba aux mains de ses ennemis. Cette action eut lieu le 5 juillet.

Cependant, malgré ces divers engagements, malgré le danger de l'invasion dont les Français menaçaient les côtes de la Grande-Bretagne, malgré les préparatifs de défense que faisaient les Anglais sur tous les points accessibles, les négociations pour la paix continuaient toujours entre lord Hawkesbury et M. Otto; mais beaucoup d'incidents les prolongèrent. On cite entre autres la discussion qui s'éleva sur la liberté de la presse. Extrêmement sensible au blâme et à la satire, Bonaparte exigeait qu'on restreignît les journalistes dans l'exécution de cette liberté, que les Anglais regardent comme le palladium de leur constitution. Il craignait que son caractère, sa personne, ses plans d'administration, ne fussent tournés en ridicule; et il savait combien les Français sont disposés à rire aux dépens même de ceux qui les gouvernent; il craignait que la malice anglaise ne fournit des sujets trop piquants aux fabricateurs français de caricatures. On lui répondit qu'arrêter la presse en Angleterre était chose impossible, et que, tenter de le faire, ce serait exposer l'Etat à une crise.

Au fond, le plus grand obstacle au rapprochement des deux puissances était levé par l'évacuation de l'Égypte. Aussi les préliminaires furent-ils conclus le 1<sup>er</sup> octobre; mais le traité ne fut définitivement signé, ratifié, échangé, qu'environ six mois après, le 25 mars suivant. La signature des préliminaires ne laissa pas de causer aux deux nations la satisfaction la plus vive, non que les haines s'éteignissent, mais parce que la paix allait alléger l'énorme fardeau des contributions, et permettre au commerce et à l'industrie de reprendre un libre cours. Les hommes sages, et il s'en trouvait beaucoup en Angleterre, gémissaient seulement sur l'aveugle obstination des ministres, qui avaient tant de fois refusé ce qu'ils étaient contraints d'accepter à des conditions moins avantageuses peut-être que celles

qu'ils auraient pu obtenir trois ou quatre ans auparavant. Le ministère avait toujours mis en avant qu'il ne voulait pas autre chose que : sûreté pour la Grande-Bretagne; restitution aux alliés de toutes les conquêtes faites sur eux; indépendance de l'Europe. Sûreté pour la Grande-Bretagne? ses innombrables vaisseaux devaient être sa meilleure garantie. Restitution de conquêtes? l'empereur consentait à l'abandon des Pays-Bas et de tous les pays de la rive gauche du Rhin; il reconnaissait les républiques italiennes, le nouveau royaume d'Étrurie; l'Angleterre rendait à la France toutes ses colonies : elle n'obtenait donc rien sur ce point important. Indépendance de l'Europe? encore moins. La France dominait, au contraire, sur tous les cabinets européens; et, certes, si le premier consul, plus maître de lui-même, avait su poser des limites à son ambition, il serait resté l'arbitre du continent.

« La renommée de Bonaparte, dit M. de Heeren, s'accrut infiniment par ce traité. La France, en sortant de la lutte opiniâtre qu'elle avait soutenue, était tranquille et bien ordonnée au dedans, plus puissante au dehors, réintégrée dans la possession de ses colonies pour quelques légers sacrifices exigés de ses alliés. La puissance du chef de l'État eut pour fondement la force des armes et la force de l'opinion publique; car tout paraissait être son ouvrage, jusqu'à l'établissement de la liberté des cultes, jusqu'à la restauration des autels. Il pouvait désormais dominer même sans combattre; il n'avait besoin pour cela que de modération. »

Pourquoi donc l'Angleterre avait-elle entrepris une guerre dont le résultat le moins douteux était d'avoir ajouté 15 ou 18 millions aux charges annuelles, et 270 millions à la dette publique? Pour qu'on lui cédât l'île de la Trinité et les établissements hollandais de Ceylan; car elle rendit le Cap, et, quant à Malte, cette île devait être restituée à l'ordre, sauf qu'il n'y aurait plus de chevaliers français ni anglais, et elle cédait à la France une partie de la Guyane portugaise.

Ce traité d'Amiens ne produisit pas sur tous les esprits la même conviction de durée et de solidité. Les uns croyaient, il est vrai, que tout était terminé, parce que, selon eux, il était de l'intérêt du premier consul de conserver la paix. D'ailleurs il avait si souvent exprimé le regret que les deux premières nations du monde employassent toute leur puissance à s'entre-détruire, qu'on pouvait croire sincère le sentiment qui l'avait déterminé à la paix; mais les autres pensaient que la paix ne pouvait être durable, parce que l'Angleterre, forcée de rendre toutes ses con-

quêtes des colonies, n'était pas indemnisée de ses énormes dépenses, et qu'en reconnaissant le gouvernement français et sa puissance gigantesque, elle s'était à elle-même toute espèce de garantie de sûreté pour l'avenir. Nous ne tarderons pas à voir la question décidée par les événements.

## CHAPITRE CXIII.

Suite du règne du roi George III. — 1801-1802.

L'ouverture des chambres avait été faite par le roi en personne le 29 octobre de l'année précédente. Le discours de la couronne n'avait été qu'un tissu de déceptions. Le roi avait annoncé la signature des préliminaires de paix avec la république française, et les conventions dont ils se composaient prouvaient la justice de ses desseins et sa propre modération; elles honoraient d'ailleurs le caractère britannique, et elles produiraient le bonheur du pays en favorisant ses intérêts. Ce n'étaient là que des mots qui ne tromperent personne; toutefois l'adresse passa à la majorité, non sans opposition.

M. Windham se déclara ouvertement contre le traité; M. Sheridan dit qu'on pouvait se montrer content d'avoir la paix, mais non être glorieux d'une telle paix. M. Fox déclara qu'après avoir été constamment opposé à la guerre il ne pouvait pas se plaindre de la paix, à moins que les conditions n'en fussent intolérables; qu'il ne trouverait pas mauvais, au surplus, qu'on appelât le traité honorable, mais qu'il ne fallait pas l'appeler glorieux, parce que la paix n'était glorieuse qu'après une guerre faite avec gloire. M. Pitt défendit les préliminaires dans toutes leurs dispositions, quoiqu'ils ne répondissent pas entièrement à ses desirs. Il prétendit que les restitutions que l'Angleterre avait faites étaient de choses qu'elle n'avait pas grand intérêt à conserver, et qu'au contraire les acquisitions qu'elle s'assurait étaient d'une importance réelle. Il finit par déclarer qu'on ne pouvait pas espérer qu'un gouvernement qui avait acquis autant de puissance que le gouvernement français voudrît abandonner tout ce qui avait contribué à le faire monter aussi haut, et descendre volontairement à ce niveau auquel la Grande-Bretagne avec ses seules forces était incapable de le réduire. Ces paroles étaient exactes, et M. Pitt avait raison; mais ses amis le blâmèrent d'un tel aveu : ils auraient dû le blâmer de ne pas l'avoir fait quatre ou cinq ans plus tôt, comme le disait M. Fox.

Aussitôt que la rentrée des chambres, après les fêtes de Noël, eut permis aux affaires de reprendre leur cours, il fut question aux communes des dettes de la liste civile, lesquelles, suivant le rapport du comité d'enquête, se montaient à 990,000 livres.

La discussion qui s'éleva sur ce sujet fut grave, longue, animée. M. Fox, aux communes, et lord Holland, dans la chambre haute, proposèrent de réserver une portion de la liste civile et d'en faire un fonds d'amortissement pour le paiement des dettes du roi, comme cela s'était fait pour le prince de Galles. Parmi les chapitres des dépenses, il s'en trouva un qui excita une censure amère; il avait pour titre : *Dépenses occasionnelles* ou extraordinaires, ce qui, dit-on, devait s'entendre ainsi : *Influence corruptrice*. Les chambres n'en votèrent pas moins la somme entière, sur la promesse que firent les ministres qu'à l'avenir on ne laisserait plus les dettes s'accumuler.

Dès que la question des dettes de la liste civile eut été définitivement jugée, le nouveau chancelier de l'échiquier appela l'attention de la chambre sur le nouveau plan de finances qu'il avait imaginé de substituer à la taxe des revenus; il s'agissait d'une augmentation de droits sur la bière, la drèche ou le houblon, sur la contribution personnelle, sur les marchandises importées ou exportées, ce qui devait produire 4 millions.

Quelques membres, qui formaient le parti de M. Windham, et qui ne regardaient la paix qui venait de se faire que comme une trêve, prétendaient qu'il serait très-dangereux de désarmer en présence d'un ambitieux (1) qui ne respirait que la guerre; mais ils ajoutaient que l'administration actuelle avait trop peu de nerf pour prendre le parti convenable. Les ministres firent leur profit de l'avertissement qu'on leur donnait, et ils demandèrent 95,000 hommes pour l'armée de terre, et 75,000 pour l'armée de mer. Pour l'entretien de ces troupes ainsi que pour les autres dépenses de l'année, ils avaient besoin de 40 millions, dans lesquels n'étaient pas compris les intérêts de la dette nationale. L'embarras était de trouver cette somme. Un emprunt de 23 millions vint au secours des ministres. Mais, comme l'accroissement si rapide et si prodigieux de la dette pouvait faire douter que l'État parvint jamais à l'acquitter, le ministre, pour calmer ou prévenir les inquié-

tudes, s'efforça de prouver par des calculs que, dans quarante-trois ans, la dette serait complètement éteinte. Pour cela il ne s'agissait, suivant lui, que d'assimiler le fonds d'amortissement créé par M. Pitt, en 1786, à l'ancien fonds de ce nom, et de les consolider l'un et l'autre jusqu'à l'entier rachat. Or, ces deux fonds, en y comprenant l'emprunt de l'année courante, s'élevaient à la somme effrayante de 540 millions de livres, exigeant 17 millions d'intérêt (13 milliards 500 millions de francs en capital, et 85 millions pour intérêts).

Les débats sur les conditions de la paix se renouvelèrent le 30 mai, lorsqu'on présenta aux chambres le traité définitif. Lord Grenville se constitua le chef de l'opposition à la chambre haute, et il attaqua surtout la cession de Malte, celle du Cap, celle de Minorque, et même celle de l'île d'Elbe; il conclut que la motion d'une adresse au roi, dans laquelle, tout en reconnaissant en lui le droit de faire la paix ou la guerre, il lui serait dit que la chambre n'avait pu voir sans de vives alarmes la conclusion d'un tel traité, qui n'avait imposé à la France aucune cession. Dans la chambre des communes, ce fut M. Windham qui porta la parole dans le même sens que lord Grenville, mais avec plus de véhémence. Dans le discours du premier, sa haine contre la France ne se déguisait pas; dans celui du second, elle se montrait violente, implacable. Dans les deux chambres, la motion fut rejetée, et les chambres agirent sagement; car à quoi aurait abouti cette adresse? aurait-elle conduit le gouvernement britannique à déclarer la guerre une seconde fois? Cela est douteux; mais, l'eût-il fait, qu'aurait-il gagné? Il aurait pu reprendre ce qu'il avait cédé, mais ce qu'il aurait repris l'eût-il dédommagé de ses dépenses?

Le parlement fut dissous par une proclamation le 29 juin.

L'opposition de lord Grenville et de M. Windham avait prouvé qu'il existait entre la France et l'Angleterre des levains de discorde qui, après avoir fermenté pendant quelque temps, devaient finir par une explosion soudaine et violente. Le premier consul s'occupait, il est vrai, de l'administration intérieure de la France, mais il ne négligeait rien pour l'agrandir au dehors; il annexait l'île d'Elbe au territoire de la France, s'intitulait modérateur ou médiateur de la confédération helvétique, et président de la république cisalpine, obtenait de l'Espagne la Louisiane et le duché de Parme, transformait le Piémont en un département français; et les Anglais voyaient d'un œil jaloux et mécontent toutes ces innovations.

Aussi, quand Bonaparte voulut reconquérir la

(1) Ce parti pouvait avoir raison au fond, mais il n'employait pas des formes très-polies : il appelait le premier consul un misérable, un manant parvenu, *an ambitious upstart*. Ce mot *upstart* se prend toujours en mauvaise part.

Guadeloupe et recouvrer Saint-Domingue, et qu'une flotte nombreuse transporta dans cette dernière île le général Leclerc avec 15 ou 20,000 hommes, l'amiral Mitchell, qui se trouvait à Bantry-Bay avec 7 vaisseaux de ligne, reçut l'ordre de suivre la flotte française et d'observer tous ses mouvements; et même, lorsque la destination de cette flotte fut connue, les vaisseaux de Mitchell furent employés à renforcer l'escadre qui était en station aux Indes occidentales.

Ce qui pouvait rendre plus graves les soupçons que la politique de Bonaparte inspirait au gouvernement britannique, c'était le retard affecté que mettait le premier consul à envoyer son ambassadeur à Londres. Lord Withworth était parti pour Paris dès le 13 avril, mais le général Andréossy, désigné pour cette ambassade, n'arriva que le 10 novembre. Ce long intervalle de temps qu'on voyait s'écouler depuis la signature de la paix, sans la présence à Londres de l'agent de France, donnait à penser que la paix n'aurait rien de durable; et cette idée s'était si bien enracinée dans les esprits, que l'arrivée même du général Andréossy ne put dissiper les préventions qui s'étaient formées, préventions qui s'augmentaient encore par la prohibition en France des journaux anglais.

On donnait pour prétexte de cette prohibition, ordonnée par le premier consul, qu'on voulait prévenir les débats qui s'engageaient d'un pays à l'autre par la voie des journaux, et qui auraient pu amener une rupture entre les deux gouvernements; car il n'est pas rare de voir les querelles de la diplomatie s'annoncer par les écrits polémiques et s'envenimer par la publicité. Mais à cette crainte de publicité, qui aurait pu révéler au monde les projets qu'il aimait à tenir secrets jusqu'à l'exécution, le premier consul joignait un motif puissant: il ne pouvait pas supporter les injures que lui adressaient les journaux de Londres; il en était tourmenté jusque dans son sommeil. Chaque vent qui souffle de l'Angleterre, disait-il, avec une colère concentrée, n'apporte que haine et inimitié contre ma personne.

Le parlement fut convoqué pour le 16 novembre. Le roi y parut, et son discours roula principalement sur la conduite équivoque du gouvernement français et sur l'accroissement de son pouvoir. La Grande-Bretagne, dit-il, ne pouvait pas voir indifféremment ces empiétements, qui menaçaient l'intérêt général de l'Europe (1); il

fallait surveiller les opérations de ce gouvernement usurpateur; il fallait que la Grande-Bretagne se tînt préparée à tous les événements. Lord Nelson, dans une longue déclamation sur l'honneur des nations et l'obligation qu'elles ont de garder ou défendre cet honneur au prix de tous les sacrifices, trouva que la France violait le traité d'Amiens en ajoutant à son territoire. Mais il eût fallu prouver, avant de s'exprimer ainsi, que ce traité *dépendait* à la France de faire aucune acquisition. Il ajouta, ce qui était absurde, que le premier consul voulait réduire la Grande-Bretagne à la condition de la Suisse, du Piémont et d'autres États de cette classe. Quoi qu'il en soit, l'adresse passa sans division.

Dans la chambre des communes, les partisans de l'ancien ministère prirent le même texte. M. Canning et M. Windham dénoncèrent à l'opinion l'insatiable ambition de Bonaparte, et l'Angleterre devait, selon eux, arrêter Bonaparte dans ses projets, sous peine d'encourir sa ruine totale. Il est à remarquer ici que dans les deux chambres les partis commençaient à se dessiner autrement qu'ils ne l'avaient fait pendant le ministère Pitt. Nous avons vu M. Pitt prêter son appui au nouveau gouvernement; mais les ex-ministres qui, comme lui, avaient donné leur démission, espérant peut-être que le roi ne voudrait pas l'accepter, se montraient en toute occasion ennemis déclarés de l'administration nouvelle. M. Pitt seul avait continué de soutenir le ministère, qui, du reste, jouissait de la faveur du roi, et qui, pour remplacer les transfuges, prenait à l'opposition quelques-uns de ses membres les plus influents.

M. Fox, prenant la parole après M. Windham, recommanda aux ministres de ne pas se laisser influencer par le zèle outré de certains orateurs, qui, dans leur politique martiale, voudraient les pousser à une guerre nouvelle sans aucune nécessité. Le premier lord de la trésorerie parla dans le même sens... Quelle est donc, s'écria-t-il, cette manie, cette fureur pour la guerre, dans tous ces hommes qui veulent qu'on les regarde comme les seuls, les véritables amis de leur pays?... La guerre est un mal réel, la paix est un bien réel; pourquoi rejeter le bien pour le mal?

ces intérêts; comme si les puissances du continent ne pouvaient traiter entre elles, s'allier, faire la paix ou la guerre sans sa permission. Il faut ajouter à cela que l'Europe n'avait pas le droit de se mêler de ce qui se passait en Angleterre. Encore une fois, c'était le système de Guillaume, qui, de petit prince de Hollande devenu roi d'Angleterre, voulait être le tuteur et l'arbitre des rois.

(1) Toujours même prétexte, toujours même langage, l'intérêt général de l'Europe! comme si l'Angleterre était nécessairement gardienne et protectrice obligée de

L'orateur convint, au surplus, que ce bien, quelque précieux qu'il fût, on ne devait pas l'acheter au prix de l'honneur national; mais il soutint que l'honneur national ne courait ici aucun danger. L'adresse fut adoptée, et il n'y eut pas de division.

La question de la guerre et de la paix se reproduisit lorsqu'il fut question des subsides et des moyens de défense pour l'année suivante. Quoiqu'on eût d'abord insinué que 30,000 marins suffiraient, on en demanda 50,000; on demanda aussi 128,000 hommes pour l'armée de terre. M. Canning vota pour l'augmentation des forces militaires. M. Fox soutint, au contraire, que cette augmentation était inutile, que l'Angleterre était assez bien gardée par ses flottes, et que les ministres feraient beaucoup mieux de s'occuper de la pacification de l'Irlande et de la réduction de la dette nationale.

Il n'était guère possible que dans les chambres on se livrât à la discussion des questions les plus hostiles, sans que les rapports entre les deux gouvernements s'en ressentissent. Tantôt, les ministres déclaraient qu'entre deux peuples liés par un traité, l'un n'était pas tenu de s'y conformer quand l'autre ne s'y conformait pas; en d'autres termes, que si l'un violait l'esprit du traité, l'autre ne devait pas s'en tenir à la lettre; tantôt, on prétendait que le gouvernement britannique n'avait pas le droit d'intervenir dans les actes de la politique de Bonaparte avec les autres peuples. L'Autriche et la Russie furent consultées sur la question de la Suisse, de même que sur les empiétements commis en Hollande et en Italie; et le ministère, à son grand regret, trouva ces deux puissances très-peu disposées à entrer dans ses vues.

Quand le premier consul demanda pourquoi Malte n'avait pas été évacuée, conformément au traité d'Amiens, le gouvernement britannique répondit qu'il gardait Malte parce que Bonaparte avait augmenté son territoire, et parce qu'il menaçait l'Égypte. Et certes, le gouvernement britannique aurait pu donner des raisons plus concluantes, mais il n'en pouvait donner de plus mauvaises. Aucune convention faite avec l'Angleterre ne s'opposait à ce que Bonaparte augmentât son territoire, et l'imputation qu'il avait des vues sur l'Égypte n'avait pas le moindre fondement. Chacun sentait qu'exiger du premier consul qu'il consentît à cette prise de possession, c'était en quelque sorte lui déclarer la guerre. Il répondit à la proposition qui lui en fut faite, que l'Angleterre ne devait avoir que ce que le traité lui donnait; et le ministère britannique, qui voulait

assujettir Bonaparte à des restrictions qui n'avaient été ni prévues ni imposées, ne voulait pas s'assujettir lui-même à ce qui était textuellement exprimé. Pour se justifier, il imaginait des distinctions chimériques entre l'esprit et la lettre; mais ceux-là mêmes qui adoptaient ces distinctions leur reprochaient comme une faute grossière l'acceptation du traité d'Amiens.

Le parlement rouvrit sa session le 25 février: le discours de la couronne, bien que rédigé d'une manière évasive, et malgré toutes les assertions qu'il contenait du désir de conserver la paix, et des efforts faits pour arriver à ce résultat, fit assez clairement entendre que la guerre était imminente. Le 8 mars, un message royal aux deux chambres leur dénonça les préparatifs qui se faisaient en France comme un motif de pourvoir à la défense du pays. Le parlement ajouta 10,000 marins au nombre déjà accordé, et autorisa le roi à organiser les milices, comme si déjà l'invasion menaçait les côtes de l'Angleterre.

On dit que M. Addington, convaincu de la nécessité d'avoir en ce moment un cabinet composé d'hommes d'un esprit ferme, demanda le rappel de M. Pitt, auquel on laisserait la liberté de faire entrer avec lui dans le ministère quelques-uns de ses amis. Ce fut été un ministère de coalition, comme vingt ans plus tôt, le ministère North-Fox; mais M. Pitt, ajoute-t-on, demanda lord Spencer, lord Grenville, M. Windham, et quelques autres qui s'étaient montrés constamment ennemis du ministère Addington. Cela aurait fait échouer la négociation, ce qui engagea le ministre à poursuivre sa carrière, et à faire face à l'orage, tant au dehors qu'au dedans.

Le moment de la crise approchait. On avait proposé à Bonaparte de consentir à ce que les Anglais gardassent Malte: «Les Anglais garder Malte! répondit-il, j'aimerais mieux les voir dans un faubourg de Paris.» On parla de la médiation de l'empereur de Russie; mais comme ce prince n'offrit aucun plan d'arrangement, l'offre de médiation fut éludée. Alors l'ambassadeur, muni d'avance des instructions de sa cour, proposa au premier consul, au nom de l'Angleterre, d'évacuer Malte si le roi de Naples lui voulait céder l'île de Lampeduse, afin d'avoir une station maritime dans la Méditerranée, et de reconnaître le roi d'Étrurie et les républiques italiennes, si la France voulait indemniser le duc de Savoie, et faire évacuer par ses troupes la Hollande et la Suisse.

Il était évident que ces conditions, que le ministère appelait son ultimatum, ne seraient pas acceptées; l'ambassadeur, suivant alors les instructions qu'il avait reçues, s'éloigna de Paris le

12 mai. Le même jour, l'ordre fut donné, dans tous les ports de la Grande-Bretagne, de saisir tous les bâtiments français ou appartenant aux États soumis à la France; et les Anglais, à qui cette mesure de spoliation est très-familière, crient ensuite, dès qu'une chose les blesse, à la violation du droit des nations (1)! Bonaparte, justement irrité, fit arrêter, non-seulement dans les ports, mais encore dans toutes les villes de France, tous les Anglais qui s'y trouvèrent après le départ de leur ambassadeur. Cette violation du droit des gens aurait été plus criminelle encore que celle du 12 mai, si elle n'avait pas été provoquée; elle n'en était pas moins répréhensible, mais les Anglais ne pouvaient pas s'en plaindre.

Un message du roi aux deux chambres, du 16 mai, annonça que la guerre était déclarée; le surlendemain, il expliqua les motifs de la conduite qu'il avait cru devoir suivre. Dans la chambre haute, lord Pelham trouva tout simple de dire que tous les torts, que l'agression même, venaient de la France; que le roi n'avait cessé de désirer la paix, qu'il avait tout fait pour la maintenir, et que les ministres l'avaient puissamment secondé. L'adresse qu'il proposa de présenter au roi était tout imprégnée d'expressions de reconnaissance et de dévouement. Cette adresse fut combattue par lord Stanhope, le marquis de Lansdowne, les ducs de Norfolk et de Richmond, et fortement soutenue par les ducs de Clarence et de Cumberland; elle obtint une immense majorité.

A la chambre des communes, les débats se soutinrent pendant deux jours avec beaucoup de véhémence de part et d'autre. M. Erskine ouvrit la discussion par des observations qui servirent d'introduction à un discours étudié de M. Pitt. Après avoir allégué, comme lord Pelham dans l'autre chambre, les mille actes d'agression imputés à la France, il en tira cette conséquence, que le renouvellement des hostilités était indispensable. De là il passa tout naturellement à un point sur

(1) Ce n'est pas nous seulement qui trouvons odieuse la méthode que les Anglais ont presque toujours observée de saisir des marchands inoffensifs avant qu'il ait été fait aucune déclaration de guerre. Nous ne savons trop de quel nom le ministère britannique appelle ce procédé, mais les écrivains anglais le stigmatisent. Voici comment s'exprime le docteur Hugues, qui n'aime pas trop la France: « Des ordres furent donnés immédiatement pour saisir les vaisseaux de France... et cette mesure, conçue un peu trop dans cet esprit d'usurpation que nous sommes si disposés à reprocher à nos adversaires, donna lieu à de rigoureuses représailles. » « And this measure, « which was conceived too much in that spirit of usurpation which we were so ready to blame in our antagonists, drew down a severe retaliation. »

lequel il insista très-longuement : c'était plus que jamais le cas, dit-il, de suivre un système plus rigoureux que tous ceux qu'on avait adoptés jusque-là; car non-seulement il fallait inspirer la confiance au pays en lui donnant la certitude d'une parfaite sécurité, mais il fallait encore prouver à la France que l'Angleterre avait de grandes ressources. Il parla de plans de défense générale, de plans financiers qui produisaient les moyens de parer aux dépenses nécessaires, de la loyauté du peuple anglais, qui se prêterait probablement à tous les sacrifices.

Plusieurs orateurs prirent ensuite la parole, les uns pour l'adresse, les autres contre l'adresse ou pour des amendements. M. Fox clôtura la discussion par un discours de trois heures, que la chambre entendit avec une attention soutenue : il convainquit peut-être beaucoup de ceux qui l'écoutèrent; cela ne les empêcha pas de voter en sens contraire, peut-être aussi contre leur conscience. M. Fox fit d'abord l'histoire des négociations qui avaient eu lieu depuis la paix d'Amiens; il montra qu'il y avait eu, de part et d'autre, astuce, artifice et mauvaise foi; il qualifia de fanfaronnade la menace d'une invasion; il soutint que l'Angleterre n'avait rien à voir dans le système d'agrandissement du premier consul. « Et nous, dit-il en faisant allusion à M. Pitt, un ex-ministre nous menace d'ajouter 2 ou 300,000,000 de livres à notre dette nationale, et cela pour retenir Malte. » Il recommanda aux ministres, en finissant, de tâcher de s'allier avec la Russie.

L'adresse fut volée par une majorité qui renfermait les neuf dixièmes de la chambre.

A peine cette discussion fut-elle terminée, qu'il s'en éleva une autre d'une nature non moins sérieuse : il était question d'une attaque formelle contre le ministère. On dit nettement de M. Addington que la connaissance des formes parlementaires et des dispositions de la constitution avait pu en faire un bon speaker ou président de la chambre des communes; mais que cela ne suffisait pas pour constituer un bon ministre d'État. M. Pitt, qui avait promis son appui à l'administration actuelle, ne pouvait pas trop la blâmer, il ne voulait pas non plus la défendre; il prit un terme moyen; mais M. Canning fit contre le ministère une vive sortie, et il appuya fortement la motion, qui pourtant fut rejetée à une grande majorité.

Le parlement ne tarda pas à s'occuper des moyens de repousser l'invasion; M. Yorke, secrétaire d'État de la guerre, promit qu'avant peu il soumettrait à la chambre un plan de défense très-étendu.

Le plan, emphatiquement annoncé par le ministre, ne consista d'abord qu'à rendre la milice mobile et capable de remplacer la troupe; mais, le 18 juin, un message du roi recommanda quelques mesures nouvelles: une proposition fut faite pour organiser une armée de réserve composée de 60,000 hommes, sur lesquels les cinq sixièmes seraient fournis par la Grande-Bretagne, et le reste par l'Irlande. Cette armée serait levée par la voie du sort, parmi tous les hommes, sans exception, de dix-huit à quarante-cinq ans. Ce bill, sanctionné par le roi le 6 juillet, fut suivi d'une proposition, faite par le ministre, embrassant la population entière, et formant une levée en masse divisée en quatre bans ou classes. Le projet fut converti en loi le 27 du même mois, de sorte que, à très-peu d'exceptions près, tous les Anglais, mariés ou non mariés, furent soldats, devant être tous exercés au maniment des armes et enrégimentés, tous disponibles en cas d'invasion, tous appelés à prendre part aux opérations de l'armée active jusqu'au moment où l'ennemi aurait été expulsé.

Ce projet, dont M. Yorke parut extrêmement fier, ne produisit pas dans le pays autant de satisfaction qu'il semblait en éprouver lui-même, et les fabricants, les artistes, les industriels de toute sorte, ne parurent point très-pressés de remplacer *l'arc de leurs ancêtres par le mousquet*, comme il espérait le voir, ni de substituer le mousquet aux instruments de leur profession. On alléguait que le danger n'était pas assez grand pour justifier une telle mesure, ni pour faire partager à la nation la terreur panique qui avait saisi les ministres; chacun disait qu'il suffisait de la première classe des célibataires, et de cette pensée très-naturelle se forma l'opinion générale. Le projet ministériel ainsi modifié fut aussitôt mis à exécution, et cette première classe, à laquelle d'ailleurs furent admis tous les volontaires, produisit un total de 400,000 hommes pour la défense des côtes.

Les Français, de leur côté, continuaient leurs préparatifs de descente, et le premier consul se montrait persuadé que, si une armée pouvait mettre le pied sur le sol de la Grande-Bretagne, la question serait bientôt décidée. Il était à présumer, en effet, que cette masse d'hommes, la plupart de mauvaise volonté, ne ferait que gêner et entraver les opérations de l'armée régulière, dévorer ses vivres et consumer ses munitions, au lieu d'être d'un secours réel. Au fond, il est fort douteux que Bonaparte ait eu jamais bien sérieusement la pensée de tenter une descente en Angleterre. On sait du moins qu'avant sa cam-

pagne d'Égypte, il refusa le commandement de l'armée que le Directoire y destinait; il est probable qu'il ne voulait que tenir le ministère britannique en haleine pour avoir lui-même le temps d'achever ses immenses préparatifs.

Le besoin qu'avaient les ministres du dévouement de la nation entière leur suggéra l'idée de relever les catholiques romains de certaines incapacités, à la condition de souscrire la déclaration et de prêter le serment prescrit dans un acte de George III, passé depuis environ douze ans.

La session fut clôturée le 12 du mois d'août. Le roi, dans son discours, remercia les chambres du zèle qu'elles avaient montré pour que la guerre fût conduite avec vigueur. Il promit, de son côté, d'user de la plus grande économie dans les dépenses, et c'était là une promesse qu'il était plus facile de faire que de tenir.

Cependant le prince de Galles, non qu'il fût saisi de l'ardeur des combats, mais parce qu'il se fatiguait de vivre dans un état voisin de la nullité, tandis que ses frères occupaient les plus hauts emplois de l'armée, écrivit au premier ministre pour lui demander un grade digne de sa naissance, avec lequel il pût se donner pour exemple à la nation anglaise et la remplir de patriotisme et de zèle. Il réitéra même cette demande plusieurs fois; on lui répondit enfin d'ordre du roi que, si l'ennemi venait à effectuer une descente, il trouverait certainement l'occasion de montrer son dévouement à la tête de son régiment; qu'au fond, le roi ne pensait pas que le prince de Galles dût regarder la profession des armes comme devant être la sienne.

Cette réponse était juste au fond: l'héritier de la couronne ne devait pas aspirer aux premiers grades de l'armée; mais le prince ne se montra pas satisfait: il se plaignit de la réponse même, qui n'était, disait-il, qu'une amère ironie. Cette discussion ne tarda pas à être rendue publique, et elle produisit dans tous les esprits une opinion très-favorable au prince; mais les ministres les désenchantèrent un peu en faisant répandre sous main que toute la correspondance du prince avec les ministres était l'ouvrage de lord Hutchinson et de sir Robert Wilson, qui lui avaient prêté leurs idées, ce qui fit assez peu d'honneur au prince de Galles.

Le premier consul n'avait pas borné son ressentiment à de vaines représailles qui ne frappaient que des êtres inoffensifs, bien innocents des torts que leur gouvernement pouvait avoir à ses yeux: dès le 22 du mois de mai, la guerre avait été déclarée, et, peu de temps après, 500,000 hommes étaient sous les armes. L'amiral Linois, d'un côté,

partit de Brest avec une escadre pour les Indes orientales, et de l'autre deux armées marchaient, l'une au Nord, l'autre au Midi : la première, sous les ordres du général Mortier, dirigée vers le Hanovre; l'autre, chargée de s'emparer du royaume de Naples et de mettre des garnisons françaises dans tous les ports de l'Adriatique, afin de les fermer aux Anglais.

Le général Mortier pénétra sans obstacle dans le Hanovre : le roi George ne s'attendait pas à une attaque aussi vive; on avait peu de moyens de défense; on capitula. Les Français furent ainsi maîtres de la navigation de l'Elbe et du Weser. Les Anglais se vengèrent en bloquant l'embouchure de ces deux fleuves; mais, comme cette mesure relombait principalement sur les Allemands et sur les villes Anséatiques, on vit bien qu'elle n'avait été suggérée à George que par le dépit : il voulait punir les princes de l'Allemagne de n'avoir pas défendu son électorat.

La campagne de mer fut peu importante : les Anglais prirent Tabago et Sainte-Lucie, les établissements hollandais d'Essequibo et Demerary, et les rochers de Saint-Pierre et de Miquelon; ils secoururent les nègres révoltés de Saint-Domingue, leur fournirent des armes et des vivres, et l'armée française, réduite des trois quarts, en proie aux maladies, manquant de provisions, et perdant tout espoir de secours, fut contrainte à capituler et à se livrer aux Anglais, qui la firent prisonnière de guerre sans l'avoir combattue. Sur les côtes de France, sir James Saumarez jeta quelques bombes dans le port de Granville, tandis que le capitaine Owen traitait de même le port et la ville de Dieppe; mais ces villes souffrirent peu. Seulement, les Anglais détruisirent quelques bâtiments destinés ou supposés destinés pour la descente.

La crainte de l'invasion n'était pas la seule qui tourmentât les ministres : ils voyaient avec la plus vive inquiétude l'insurrection éclater et se propager en Irlande. Ce qui rendait cette insurrection dangereuse, c'était d'avoir pour chefs et pour principaux guides des hommes tout imbus des doctrines républicaines, qui persuadaient au peuple sans beaucoup de peine que tous les maux, toutes les privations qu'il endurait, lui venaient du gouvernement britannique, et qu'il fallait, pour les faire cesser, renverser sans délai ce gouvernement, et rendre à l'Irlande une indépendance absolue.

Le 23 juillet était le jour marqué pour l'exécution. Le vice-roi avait été averti; mais comme il ne croyait pas le nombre des conjurés bien considérable, et qu'il ne voulait pas jeter l'alarme dans la ville par des précautions extraordinaires,

il s'était contenté de mettre sous les armes un faible détachement de soldats et de doubler les postes dans la ville. Dès le matin, la populace avait commencé de se réunir dans la rue Saint-Jacques, et il y eut de graves désordres. Vers les dix heures et demie, les insurgés, attaqués à leur tour par la troupe, prirent la fuite et se dispersèrent. Le parlement, informé par le vice-roi de ce qui venait d'arriver, passa aussitôt un bill pour suspendre l'habeas-corpus en Irlande; un autre bill plaça la contrée sous l'empire de la loi martiale. Le roi y fit passer des troupes anglaises, et les autorités locales prirent toutes les mesures que la prudence pouvait conseiller pour prévenir le retour des troubles. Les catholiques, lord Fingal à leur tête, allèrent offrir au vice-roi le secours de leurs bras pour comprimer la révolte; mais il ne fut pas nécessaire. L'arrestation des principaux chefs des mutins, leur jugement par une commission spéciale, le supplice qu'on leur fit subir sur le lieu même où ils avaient commis le crime, suffirent pour étouffer l'esprit d'insurrection.

La session d'hiver du parlement avait commencé le 22 novembre. Une discussion assez vive, qui s'engagea dans la chambre des communes relativement au nombre d'hommes qu'il s'agissait de voter, tant pour les troupes de terre et de mer que pour les milices et les volontaires, donna occasion à lord Castlereagh d'offrir la statistique des armées de la Grande-Bretagne. Comme sur les 400,000 volontaires il y en avait 45,000 qui servaient sans avoir de solde, on demanda une somme de 730,000 livres pour cet objet. M. Windham s'éleva contre le système des ministres, et il lui fut répondu victorieusement par M. Pitt et lord Castlereagh. Celui-ci déclara que la Grande-Bretagne entretenait sous les armes 615,000 hommes de toute arme; que le nombre des officiers commissionnés ou non commissionnés était d'environ 80,000; qu'il y avait 469 vaisseaux de ligne; que la flottille armée pour la défense des côtes comptait 800 bâtiments de toute forme et de toute grandeur; que, depuis le commencement des hostilités, il avait été fabriqué 312,000 fusils, 16,000 pistolets et 77,000 piques; que le train d'artillerie avait été augmenté de 460 pièces de canon avec tous leurs accessoires, et que la quantité des munitions avait été aussi augmentée du double.

## CHAPITRE CXIV.

Suite du règne du roi George III. — 1804.

Vers le commencement du mois de février, le roi fut atteint d'une indisposition assez grave : on dut craindre le retour de la maladie qui avait cédé au talent du docteur Willis. Un bulletin du 14 annonça l'état du roi au peuple et aux chambres. Cet accident, s'il avait eu des suites, aurait changé immédiatement toute la politique du cabinet de Saint-James; car on savait que les principes et les hommes à Carlton-House n'étaient ni les principes ni les hommes de Windsor; mais l'accès fut court, et le lord chancelier déclara, le 9 mars, qu'il venait d'avoir une longue entrevue avec le souverain, pour soumettre plusieurs bills à sa sanction, et que, d'après la discussion qui avait eu lieu à ce sujet, il ne conservait aucun doute sur l'entier rétablissement du roi.

Ce fut à cette époque mémorable que commencèrent contre le ministère des attaques réitérées qui amenèrent sa chute. On demanda enquêtes sur enquêtes sur les affaires maritimes, sur la guerre continentale, sur l'état du pays, et M. Pitt lui-même, qui, jusque-là, s'était en quelque sorte tenu caché derrière l'approbation assez mesquine qu'il donnait au ministère, se plaça ouvertement dans les rangs de l'opposition. On glosa beaucoup sur la conduite de cet ex-ministre; on tâcha de connaître les motifs qui l'avaient dirigé. Les uns dirent qu'il était fort alarmé de la confiance que le roi montrait en M. Addington; d'autres prétendirent qu'il voulait sauver le pays des dangers qu'il courait dans les mains d'une administration faible et irrésolue. Il nous semble que la conduite de M. Pitt pouvait se résumer en deux mots: regrets du pouvoir.

Depuis Dioclétien, qui se démit de l'empire, et ne le regretta pas, qui du moins, s'il le regretta comme Maximien son collègue, eut le bon sens de le cacher, l'histoire ne nous montre guère, dans toutes ces abdications volontaires du pouvoir suprême, que des actes suivis de repentir de la part d'hommes qui furent un moment dupes d'une illusion prise pour grandeur d'âme. Que pouvait faire à M. Pitt, s'il s'était résigné sérieusement à la position qu'il s'était faite, l'amitié du roi pour M. Addington? N'était-ce pas lui-même qui avait indiqué ce choix au roi, et ne devait-il pas voir avec plaisir l'accord le plus parfait régner entre le prince et son ministre? Il voulait, dit-on, que

le pays eût une administration forte. On pourrait croire peut-être à ce patriotisme pur et désintéressé, s'il n'avait provoqué la chute d'Addington que pour le remplacer par un homme plus ferme; mais quand on le vit lui-même reprendre son ancienne place, il ne fut plus possible de s'y tromper.

M. Addington, qui avait déjà, en d'autres circonstances, offert de se démettre de ses fonctions, se voyant maintenant repoussé par une grande partie de la chambre, qui allait infailliblement devenir la majorité, prit le sage parti de se retirer, laissant à d'autres le soin de conduire le vaisseau de l'État au milieu des tempêtes qui s'annonçaient. Un message royal, du 12 mai, annonça la dissolution du ministère, et le retour de M. Pitt au pouvoir.

On se demande comment M. Fox, qui s'était montré constamment ennemi de la guerre, tant sous la courte administration de M. Addington que pendant celle de M. Pitt, s'était tout d'un coup réuni avec M. Pitt, pour soutenir une guerre qui, comme il l'avait dit lui-même, allait ajouter 2 ou 300 millions à la dette nationale, en échange du stérile rocher de Malte. C'est que M. Fox avait voulu être ministre; c'est qu'on a beau se vanter de civisme, d'amour pour le pays, de zèle pour le peuple, de désintéressement : sous tous ces mots pompeux et sonores, un observateur découvrira toujours l'intérêt personnel.

Il paraît que M. Pitt manifesta le désir de s'adjoindre des hommes d'un talent reconnu, afin, disait-il, d'inspirer à la nation une grande confiance; et les noms de lord Grenville et de M. Fox avaient été mis en avant. M. Pitt était-il sincère, et voulait-il réellement M. Fox pour collègue? C'est là ce dont on a douté, parce qu'on savait depuis longtemps que M. Pitt ne pouvait pas supporter de rival. Au surplus, M. Pitt connaissait l'aversion très-prononcée du roi pour M. Fox; il ne risquait donc rien en le désignant pour collègue. Lord Grenville aurait été accueilli volontiers par le roi; mais il refusa d'entrer dans le ministère sans M. Fox. M. Pitt, moins scrupuleux, accepta la première place; quelques membres du ministère Addington conservèrent leurs emplois.

Le 13 mai, M. Wilberforce reproduisit sa motion ordinaire pour la suppression de la traite, et cette suppression fut en effet prononcée. Cet odieux commerce devait cesser au 1<sup>er</sup> octobre alors prochain; mais la chambre des pairs rejeta le bill, sur le motif que la saison était trop avancée.

Le parlement fut prorogé le 31 juillet, après avoir adopté quelques mesures d'intérêt local. Le

roi, dans son discours de clôture, se dit très-satisfait des chambres. Il y avait eu, en effet, beaucoup de démonstrations de zèle pour la défense du pays contre une invasion dont on n'avait rien à craindre, mais dont le roi n'était pas fâché qu'on fit un épouvantail pour le peuple.

Pendant que le roi George armait contre la France l'entière population de ses trois royaumes, on complotait à Paris contre la vie même du premier consul. C'étaient le général Pichegru, qui, assez heureux pour se sauver de Sinamari, avait trouvé un asile en Angleterre; George Cadoudal, chef connu de chouans; les deux frères Armand et Jules de Polignac, et l'ancien dénonciateur de Pichegru, le général Moreau, qui n'ignorait pas, quel que fût son dessein, quel que fût son dévouement nouveau pour les Bourbons qu'il avait combattus, que la participation à un assassinat doit souiller et ternir la plus belle gloire. La conspiration fut d'abord ourdie à Londres, et le docteur Hugues convient que le cabinet britannique fut accusé de l'avoir favorisée. Pour disculper les ministres de son pays, il prétend que les seuls auteurs ou instigateurs de la conspiration furent les princes de la maison de Bourbon, qui résidaient en Angleterre; mais il est contraint de confesser que l'aveu explicite donné par les ministres à des complots qu'ils connaissaient, et l'assistance qu'ils ont accordée aux conspirateurs en les faisant transporter en France sur les bâtiments de l'État, sont peu dignes de la Grande-Bretagne et de la noble conduite qu'elle a toujours tenue, soit en paix, soit en guerre.

Pichegru fut arrêté le 28 février, et le 6 avril on le trouva mort dans sa prison, étranglé avec sa cravate. Quelques-uns de ses complices subirent courageusement leur arrêt de mort. Les frères Polignac et plusieurs autres obtinrent leur grâce. Moreau, déclaré coupable, *mais excusable*, fut condamné à un emprisonnement de deux ans. Soit que Bonaparte ne voulût pas user de rigueur contre un ancien frère d'armes, soit qu'il craignît d'indisposer l'armée, il permit à Moreau de se retirer aux États-Unis, et Moreau alla s'établir à Morisville, près de la Delaware.

La conspiration de Pichegru, découverte, tourna au profit de l'ambition de Bonaparte. Le titre de consul et de consul à vie ne flattait plus son orgueil; il voulait se couvrir de la pourpre impériale. Le sénat, dans une adresse du 6 germinal an XII (27 mars), le conjura instamment de *combler les vœux de la France* en acceptant le titre d'empereur héréditaire dans sa famille; et le consul, ne voulant pas retarder le *bonheur des Fran-*

*çais*, daigna accepter la succession de Charlemagne.

Un décret du 18 mai abolit la constitution de l'an VIII, et déclara Napoléon Bonaparte empereur des Français. Ce titre n'effaroucha personne; celui de roi aurait produit peut-être une insurrection; au lieu que les Français ne trouvèrent rien de plus simple que d'avoir un empereur, et en même temps une république; c'était avoir deux biens à la fois. Pour donner de l'éclat à la cour impériale, on la peupla de princes, de maréchaux d'empire, de grands dignitaires, de chambellans, etc. L'empereur et l'impératrice eurent chacun une *maison*. Les frères de l'empereur reçurent la qualité de princes français; bientôt, parodiant l'ancienne cour, on appela tous les membres de la famille *princes du sang*.

Il semblait que Bonaparte, élu et sacré empereur (1), ne pouvait plus avoir de vœux à former. Mais vit-on jamais l'ambition satisfaite? Sa domination s'étendait depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin, depuis l'Océan jusqu'aux Alpes; l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Hollande, les États allemands des bords du Rhin, lui étaient soumis; l'occupation du Hanovre lui permettait d'avoir une armée aux portes de la Prusse et du Danemark; l'empereur d'Allemagne reconnaissait la qualité qu'il venait de prendre; bientôt même ce prince, renonçant à ses anciens droits comme chef de l'empire germanique, se réduisait au titre d'empereur d'Autriche. Toutes ces faveurs de la fortune ne suffisaient pas à Napoléon; il voulait que les puissances du Nord, liguées avec lui, fermassent leurs ports à l'Angleterre. Mais, loin d'adopter ses vues, la Suède et la Russie se déclarèrent ouvertement pour elle. L'empereur Alexandre se rendit même à Ratisbonne, pour animer par son propre exemple les princes de l'Allemagne; toutefois, ni le roi de Prusse, ni le grand-duc de Bade, ni les électeurs, ne voulurent ou n'osèrent rompre avec Napoléon; et comme le czar insistait pour que les Français évacuassent Naples, et pour que le roi de Sardaigne fût indemnisé de la perte du Piémont et de la Savoie, Napoléon renforça son armée d'Italie; et les Anglais de crier à l'agression.

Quand on entend ainsi le gouvernement britannique se plaindre toujours des autres, et qu'on le voit se livrer lui-même aux actes les plus arbitraires; quand on le voit surtout, en pleine paix avec une puissance, chercher querelle à cette puissance et l'attaquer à l'improviste, s'emparer de ses vaisseaux, piller son or, bombarder ses

(1) Par le pape, qui vint exprès de Rome à Paris.

villes : on est tenté de se demander quelle différence existe entre une guerre maritime que l'Angleterre commence et une guerre de pirates. Beaucoup d'Anglais eux-mêmes sont révoltés par ces procédés iniques ; des voix éloquentes se font entendre dans les deux chambres, et ces voix ne sont pas écoutées ! Quel Anglais honnête et loyal n'a pas gémi du bombardement de Copenhague et de la destruction de la flotte danoise ? Qui n'a pas blâmé une expédition meurtrière et désastreuse, faite sans déclaration préalable de guerre ?

On allègue l'intérêt du pays. Oui, sans doute, l'intérêt du pays est que ses vaisseaux dominent sur toutes les mers ; que sa politique serve de règle à toutes les puissances ; que, s'il a un ennemi, cet ennemi soit abattu, détruit, anéanti. Mais il ne faut pas que l'intérêt d'un pays soit fondé sur l'injustice ; et il n'est pas un seul homme de bonne foi, en Angleterre même, qui ne convienne que le capitaine Moore, attaquant les vaisseaux espagnols, sans déclaration préalable de guerre, méritait, s'il eût été pris, d'être traité comme un chef de forbans, bien qu'obéissant à des ordres supérieurs.

L'Espagne avait été forcée de subir l'alliance de Napoléon ; mais l'Espagne était en paix avec l'Angleterre ; des négociations étaient même entamées entre les deux cours de Londres et de Madrid. Des dépêches de l'amiral Cochrane annoncent que des armements ont lieu au Ferrol ; il ajoute qu'il *ne doute pas* que dans peu de jours il n'y ait dans ce port une escadre équipée, et que *certainement* (toujours dans son opinion, mais sans aucune preuve) l'Espagne n'attend que l'arrivée de ses galions de l'Amérique du Sud pour commencer les hostilités. Et parce que l'amiral Cochrane croit que l'Espagne a l'intention de faire la guerre, sans la lui déclarer, sans lui demander aucune explication sur ses armements du Ferrol, comme si l'Espagne, qui avait alors d'immenses possessions en Amérique et dans la mer du Sud, ne pouvait pas armer ou construire des vaisseaux, il est ordonné au capitaine Moore d'aller avec 4 frégates croiser devant Cadix, d'intercepter et d'arrêter tout vaisseau de guerre espagnol chargé pour la métropole, et portant de l'or ou de l'argent.

Fidèle exécuteur de cet ordre digne de l'Orient, le capitaine Moore rencontre, le 1<sup>er</sup> octobre, 4 bâtiments espagnols qui font voile vers Cadix ; il les arrête, les somme de se rendre, et parce qu'ils le refusent, il les canonne à bout portant. L'un de ces bâtiments saute en l'air avec son équipage et les passagers qu'il transporte ; les autres, extrêmement maltraités, sont forcés d'amener.

Ces bâtiments venaient de Rio de la Plata. Ou-

tre leur cargaison en marchandises précieuses, ils portaient 4 millions de piastres en argent. Le quart de ses valeurs se trouvait sur le vaisseau qui périt. Cependant les négociations continuaient avec l'Espagne, où l'on ignorait encore la scandaleuse agression des frégates anglaises ; il était question d'engager la cour de Madrid à rompre avec la France : mais dès qu'on eut connaissance de la perte des 4 bâtiments de Rio de la Plata, les conférences furent rompues, et le roi d'Espagne déclara la guerre à la Grande-Bretagne, déclaration inutile, puisque la guerre était déjà commencée.

N'ayant pu réussir à priver l'empereur des Français du secours des forces navales de l'Espagne, et craignant toujours l'exécution du projet de descente, le gouvernement britannique envoya des escadres devant Boulogne, pour attaquer la flottille française ; et comme la flottille repoussa les escadres, il imagina, pour la détruire, d'employer des brûlots et des catamarons (1). 150 bâtiments à peu près étaient sortis du port et s'étaient placés en ligne en dehors du môle. Ce fut contre ces bâtiments qu'on dirigea les brûlots. Un homme, sur un petit radeau et dans l'eau jusqu'au menton, était chargé de les conduire, et même, s'il le pouvait, de les attacher aux bâtiments français. L'escadre de l'amiral Keith devait soutenir la manœuvre des brûlots. Les ministres étaient si persuadés du succès de cette entreprise (c'est à eux, à eux seuls, qu'il faut faire honneur de l'invention), qu'ils voulurent se donner le plaisir de voir brûler ou sauter les bâtiments français. M. Pitt et plusieurs de ses collègues, à la honte de l'humanité, s'embarquèrent sur un des vaisseaux de l'escadre pour jouir de l'intéressant spectacle que pouvait donner la mort de plusieurs milliers d'hommes. Le 2 octobre, le vaisseau qui les transportait jeta l'ancre vis-à-vis de Boulogne, à quatre milles environ du rivage. Ils furent privés du plaisir qu'ils étaient venus chercher si loin.

Le premier brûlot fut accueilli par une décharge terrible. Les Français, surpris de ce que ce navire ne répondait point par le feu de ses

(1) Catamaron, en anglais *catamaran* ; c'est le nom par lequel on désignait autrefois les navires indiens. Aujourd'hui on le donne à des bâtiments doublés en cuivre, remplis de poudre et de matières combustibles, et construits de manière à faire explosion dans un temps donné, au moyen d'un ressort qui part au bout de ce temps, comme une montre à réveil. Sir Sidney Smith et d'autres officiers expérimentés furent chargés de diriger ces nouvelles machines infernales, et ils échouèrent complètement.

canons, soupçonnèrent la vérité. Ils ouvrirent leurs lignes et laissèrent passer le brûlot; il en fut de même de tous les autres, jusqu'à douze; ils firent tous explosion, l'un après l'autre, entre la flottille et la ville, sans causer le moindre dommage ni à la ville, ni à la flottille. «Ainsi, dit le docteur Hugues, se termina cette grande entreprise, à la honte de ceux qui l'avaient faite en adoptant un genre d'hostilités tout à fait opposé au caractère national» (1).

Les Anglais ne renouvelèrent point leurs tentatives contre Boulogne, mais ils lancèrent sur Calais une machine infernale qui ne causa pas plus de mal que les brûlots du 2 octobre. L'empereur Napoléon trouva dans toutes ces attaques le texte de récriminations amères; il se plaignit à tous les souverains de cette violation flagrante de tous les principes sur lesquels est fondé le droit de la guerre.

## CHAPITRE CXV.

Suite du règne du roi George III. — 1805.

Après que le prince d'Orange, sous le nom de Guillaume III, se fut assis sur le trône usurpé de la Grande-Bretagne, son plus grand chagrin lui vint de ce que Louis XIV lui refusa constamment le titre de roi d'Angleterre. Il semblait pourtant au nouveau souverain que ce titre ne pouvait pas lui être contesté, puisqu'il l'avait reçu du parlement britannique et de la nation; et pour ceux qui ont appris par les leçons de l'histoire, qu'il n'est que trop ordinaire aux rois de donner à leur politique la couleur de leurs ressentiments, il sera évident que cette inimitié profonde et envenimée de Guillaume III contre Louis XIV naquit

(1) *A plan of warfare totally at variance with the national character.* Cette expression ne nous paraît pas exacte. Nous ne doutons pas qu'il ne se trouve un très-grand nombre d'Anglais à qui cette manière atroce de faire la guerre paraîtra criminelle. Mais quand on voit le ministère adopter une telle mesure avec complaisance, quand on sait que les ministres ne font qu'exprimer la pensée royale, et que la majorité des chambres est à leur dévotion, ou le caractère national n'est pas tout à fait opposé à ce procédé déloyal, ou il faut croire que les ministres se sont étrangement mépris sur la portée de ce caractère; il est, en effet, peu probable qu'ils eussent voulu faire une chose que la nation aurait désapprouvée. Ce que le docteur Hugues devait dire, c'était que ce genre d'hostilités était tout à fait contraire au droit des gens, tout à fait indigne d'un peuple qui se vante de marcher à la tête de la civilisation.

moins de la protection que ce dernier accorda au roi dépossédé, que de la vanité froissée du roi qui possédait. Ainsi Bonaparte, vainqueur de l'Italie et de l'Autriche, arbitre et modérateur de tous les petits princes de l'Allemagne, reconnu par le roi d'Espagne et l'empereur François, ne pouvait pardonner à George III ou à ses ministres l'affectation qu'ils mettaient à l'appeler *chef du gouvernement français*. Il est plus que probable qu'il aurait acheté par de grands sacrifices le titre d'empereur placé dans la bouche du roi d'Angleterre. Après avoir cherché à l'intimider par l'appareil effrayant d'une invasion, et certes, il avait réussi à remplir l'Angleterre d'alarmes, il offrit ou demanda la paix au roi George en l'appelant *monsieur mon frère*, suivant l'ancien protocole des cours; il comptait par là placer George III dans la nécessité de le traiter aussi fraternellement; à tout événement, comme toutes ses démarches étaient calculées, il donnait par cette lettre même un grand exemple de modération. Cette lettre était en entier écrite de la main de Napoléon.

Le roi ne répondit pas, mais il fit répondre par ses ministres que le souverain de la Grande-Bretagne n'avait jamais été dans l'usage de communiquer directement avec les potentats étrangers. Lord Mulgrave, secrétaire d'État aux affaires étrangères, écrivit au ministre Talleyrand que, quelque désir que le roi son maître eût de faire la paix, il ne pouvait rien sans l'assentiment de ses alliés. Ce langage était peu sincère. Loin de vouloir la paix, l'Angleterre travaillait avec ardeur à rallumer la guerre continentale par une troisième coalition. Persuadée que l'intention de Napoléon, manifestée par ses armements, était de faire une descente sur ses côtes, et craignant tout de cette mesure si elle réussissait, elle ne voyait pour elle d'autre moyen de salut que cette guerre du continent, où toutes les forces de Napoléon iraient nécessairement s'absorber.

La session du parlement fut ouverte le 15 janvier par le roi en personne; il fut question, dans le discours de la couronne, de la lettre écrite par Bonaparte pour demander la paix, tandis qu'il se livrait à d'immenses préparatifs de guerre, ainsi que la déclaration de guerre faite par l'Espagne; mais on glissa sur la circonstance que les hostilités avaient commencé de la part de la Grande-Bretagne. Cette agression, il est vrai, fut amèrement blâmée dans les chambres par divers orateurs, et principalement par lord Grenville, qui s'éleva contre cet acte de violence avec la plus grande force. «Vous avez conquis des trésors, dit-il aux ministres, mais il n'est point de trésors qui

puissent laver la tache que le sang innocent des Espagnols a faite à nos armes.» Pour ce qui concernait la conduite *du chef du gouvernement français*, on aurait pu opposer M. Pitt à M. Pitt, et lui rappeler sa maxime favorite, que, *pour faire une bonne paix, il fallait se tenir prêt pour la guerre.*

Les chambres s'occupèrent ensuite de voter les subsides nécessaires. Pour le service seul de l'armée de mer, ils montèrent à près de 9 millions, et pour l'armée de terre, qui se composait de 312,000 hommes, à plus de 12 millions. Le budget général des dépenses de toute sorte fut arrêté à 44 millions et demi, et il fut réglé que cette somme serait levée en partie par les taxes, qui toutes furent augmentées, et en partie par un emprunt; et le ministre, tout en ajoutant au fardeau énorme sous lequel le pays était accablé, félicitait la chambre des communes en termes éloquentes et polis de la *prospérité croissante* du royaume.

Après le vote des subsides, lord Grenville et M. Fox présentèrent en même temps aux deux chambres des pétitions des catholiques irlandais, tendant à obtenir l'affranchissement de certaines incapacités civiles qui les frappaient encore. M. Pitt, oubliant qu'il avait quitté le ministère parce qu'il n'avait pu obliger le roi à céder au vœu des catholiques, soutint avec beaucoup de force que les circonstances où l'on se trouvait ne permettaient pas d'accueillir la demande. Il fut dit, à cette occasion, qu'il n'était rentré au ministère que sous la condition qu'il ne soutiendrait pas les prétentions des catholiques, c'est-à-dire qu'il sacrifierait ses principes pour servir son ambition; et, malgré tout l'art qu'il mit dans son discours pour rendre moins sensible le changement qui s'était fait dans ses opinions, cette discussion fit peu d'honneur à son caractère. On peut dire de lui, comme on l'a dit d'autres éminents personnages, qu'il a survécu à sa gloire, ou que du moins il l'a ternie de ses propres mains durant son second ministère. Le prince de Galles parut aussi avoir modifié ses principes sur cette question; car il s'était montré partisan très-zélé de l'émancipation des catholiques lorsqu'elle fut demandée en 1797, et, dans cette circonstance, il avait écrit à Fox pour l'engager à ne point présenter les pétitions des catholiques; mais sa lettre arriva trop tard. On croit, au surplus, que M. Fox n'aurait pas répondu au désir du prince.

Cependant, les efforts de M. Pitt pour conjurer l'Europe contre la France commençaient à porter des fruits. Dès le mois d'avril, la Russie avait contracté une étroite alliance avec l'Angleterre; la Suède ne tarda pas à y accéder. Quant à l'Autriche, elle hésita d'abord, parce que, avant de rentrer

dans la lice, elle voulait réparer ses pertes; mais d'une part, la douleur de voir l'Italie lui échapper tout à fait (Napoléon venait de se faire couronner roi d'Italie à Milan), et d'autre part, les larges subsides offerts par l'Angleterre, déterminèrent l'empereur François. Le roi de Prusse approuvait intérieurement le plan de la coalition, qui, disait-on, voulait réduire la France à ses anciennes limites, sans se mêler en aucune manière de son gouvernement intérieur; mais ses ministres furent tous d'avis, pour la sûreté de la Prusse, de se renfermer dans une exacte neutralité.

Le plan de cette coalition, que devaient soutenir les vaisseaux de l'Angleterre, était fort bien conçu; mais M. Pitt, qui avait sacrifié jusqu'à la prospérité de son pays pour en assurer le succès, ne devait pas jouir de l'humiliation de la France; car sa santé, de jour en jour plus languissante, laissait craindre une fin prochaine, et, pour abattre la France, il fallait bien des années, tandis qu'on n'eût besoin que de quelques mois pour la rendre victorieuse. D'un autre côté, M. Pitt était tourmenté par les poursuites dont son ami lord Melville était l'objet, par la mésintelligence qui se mit entre lui et lord Sidmouth (M. Addington), par la crainte de perdre tout ce qui lui restait de popularité; et les chagrins qu'il éprouvait, joints à son application constante aux affaires et à un tempérament faible et maladif, augmentaient les progrès du mal au point de le rendre en peu de temps incurable (1).

Plus humilié que corrigé par ses défaites, l'empereur d'Autriche n'avait pas eu de peine à se rendre aux vœux du ministère britannique, bien que son ambassadeur à Paris déclarât officiellement que l'intention de son maître était de conserver la paix. Mais M. Pitt lui avait présenté pour

(1) Toutes ces contrariétés produisaient sur l'imagination de M. Pitt un effet douloureux. On l'accusait d'avoir appelé sur sa patrie le fléau d'une guerre ruineuse, et quand on voyait les immenses préparatifs de Boulogne, les Anglais sensés qui savaient très-bien que leur levée en masse, que leurs volontaires, ne tiendraient pas un seul jour contre des troupes aguerries, disciplinées et accoutumées à la victoire, reprochaient au ministre les maux dont ils n'étaient encore que menacés. « Qu'opposerez-vous, lui disait-on un jour à la chambre des communes, qu'opposerez-vous à ce torrent qui va se répandre sur le pays? Que deviendra le nom si glorieux de la Grande-Bretagne? que deviendront ses habitants? » Et M. Pitt, affectant un stoïcisme qui probablement n'était pas autre chose que la crainte des événements comprimée par la nécessité et par les exigences de sa position, répondit, à ce qu'on prétend: « Comme les Athéniens, nous monterons sur nos vaisseaux, et nous nous placerons sous la protection des tempêtes. » Ces mots n'étaient pas

appât le Milanais et les autres États qu'il avait possédés en Italie, et François n'avait pu résister à cette séduisante idée : il avait mis sur pied deux armées, l'une dans le Tyrol, l'autre sur les limites de la Bavière. Il aurait voulu que l'électeur fit cause commune avec lui ; il le somma même de lui fournir un contingent de troupes. L'électeur, qui redoutait les ressentiments de Napoléon, se sauva de Munich et se retira presque furtivement à Wurtzbourg. Les troupes autrichiennes occupèrent la capitale de la Bavière.

Napoléon avait déclaré qu'il regarderait comme déclaration de guerre contre lui-même toute violation du territoire bavarois. L'agression de l'Autriche ne le surprit pas ; il la désirait. C'était un prétexte plausible pour lever sans honte le camp de Boulogne. Il n'ignorait pas d'ailleurs qu'il allait avoir en tête toutes les forces de l'Autriche et de la Russie ; mais la fortune ne lui avait pas encore fait sentir son inconstance : il courait aux combats presque assuré de vaincre. Il traversa le Rhin le 1<sup>er</sup> octobre ; ce même jour, l'empereur Alexandre arrivait à Wilna. Une armée autrichienne de 80,000 hommes avait pris position sur l'Ilzer, dans les environs d'Ulm et de Memmingen. Le général Mack, qu'on lui avait donné pour chef, déconcerté par la marche rapide de l'armée française et par les défaites qu'avaient essuyées plusieurs corps de son armée, craignant d'être coupé, se porta sur Ulm ; ce fut pour y capituler et mettre bas les armes avec 30,000 hommes et 18 officiers généraux.

Plusieurs victoires avaient précédé la capitulation d'Ulm ; d'autres victoires la suivirent. L'électeur de Bavière fut reconduit à Munich par l'armée d'occupation du Hanovre, réunie à quelques divisions de l'aile gauche de la grande armée, tandis que le centre et l'aile droite, culbutant tous les corps échelonnés sur le Danube, frayèrent à Napoléon le chemin de Vienne, où il entra le 16 novembre. L'empereur François s'était retiré à Brunn, dans la Moravie, et Napoléon défendit qu'on l'y poursuivît.

rassurants, ils prouvaient la réalité du danger ; et la terreur fut universelle. Mais on se trouvait dans une position telle que les adversaires les plus déclarés de la guerre la désiraient ardemment comme pouvant seule détourner l'orage, en forçant Napoléon à disposer de son armée pour faire face à d'autres ennemis. On construisit à grands frais, sur toutes les côtes exposées, des tours auxquelles on donna le nom de *martel-towers*, tours à marteau. Ces tours, assez communes en Italie, où elles servaient à faire connaître l'approche des corsaires barbaresques, renfermaient une cloche sur laquelle un marteau sonnait le tocsin par une sonnerie convenue,

Cependant, les moments devenaient précieux, et la campagne était loin d'être finie. En effet, un corps anglais et hanovrien débarquait à Cuxhaven ; les deux empereurs du Nord étaient à Olmutz ; la Prusse faisait de grands préparatifs de guerre ; l'archiduc Charles, rappelé de l'Italie, s'approchait de Vienne ; le roi de Naples rompait frauduleusement le traité qu'il avait signé depuis peu, et les escadres anglaises, escortées de brûlots et de machines infernales, menaçaient de nouveau Boulogne et ses rivages. Le roi de Prusse paraissait même pressé d'entrer dans la coalition. L'empereur Alexandre avait pris la peine de se rendre en personne à Berlin pour l'engager à rompre enfin cette neutralité qu'il lui représenta comme honteuse, à laquelle pourtant son royaume devait la prospérité dont il jouissait depuis plus de dix ans. Le comte de Haugwitz fut envoyé à Napoléon pour lui demander, de la part de son maître, une explication sur la violation du territoire prussien d'Anspach, qu'une division de l'armée française avait traversé pour aller investir dans Ulm le général Mack. Napoléon le remit, à recevoir son message, après la bataille qui s'annonçait.

Le 27 novembre, l'armée austro-russe s'avança vers les Français, et le 2 décembre, dès le point du jour, comme Napoléon s'y attendait, l'armée combinée, forte de 80,000 hommes, commença son attaque par la droite de l'armée française, qui n'en avait que 60,000. Là étaient Soult et Davoust, qui soutinrent avec une vigueur extraordinaire tous les efforts des assaillants, jusqu'au moment où Napoléon, jugeant le centre des ennemis assez dégarni, donna le signal de charger aux troupes de Bernadotte, et fit avancer en même temps son aile droite, qu'il avait tenue cachée derrière une éminence. Le village d'Austerlitz, qui formait le centre des Austro-Russes, fut emporté à la baïonnette ; leur gauche, n'étant plus soutenue, se trouva bientôt cernée par des corps détachés, tandis que le gros de l'armée la prenait en flanc. Dans ce moment, Soult donna l'ordre à sa division d'avancer ; Davoust l'imita. Les Russes, forcés de reculer et trouvant toutes les voies fermées, se mirent à fuir en jetant leurs armes. Napoléon, avec 20 pièces d'artillerie volante, vint en personne consommer leur déroute. Une division russe tout entière, avec 50 pièces de canon, s'engloutit dans les lacs de Sokolnitz et d'Augezd. La glace qui la supportait, entr'ouverte par les boulets de canon, s'affaissa sous l'énorme poids qui la surchargeait.

A l'aile droite des Russes, le combat ne fut pas moins sanglant : les deux empereurs s'y trouvaient avec leurs gardes et plusieurs régiments. Ces troupes se défendirent avec la plus grande valeur, et

pendant longtemps elles tinrent sur ce point la victoire douteuse. Napoléon, informé à temps, fit partir son aide de camp Rapp avec plusieurs escadrons, et celui-ci, par une charge brillante, arrêta les Russes au moment où ils semblaient prendre l'avantage, jeta parmi eux le désordre et l'épouvante, ranima le courage des Français qui redoublèrent d'ardeur, et força la fortune à se décider.

La nuit mit un terme au carnage. La perte des Austro-Russes fut immense : des divisions entières avaient péri, et, sans compter ceux que les eaux du lac submergèrent, on fait monter à 15,000 le nombre des morts. Plusieurs mois après, les bois, les champs, les marais, étaient tout couverts de cadavres, et les villes et les hameaux d'alentour remplis de blessés. Les bagages, deux parcs d'artillerie, 40 drapeaux, 20,000 prisonniers, un nombre infini de chariots et de voitures, restèrent au pouvoir des vainqueurs.

Le lendemain de cette mémorable et malheureusement trop sanglante journée, l'empereur François, justement effrayé, envoya le prince de Lichsteinstein demander à Napoléon une entrevue. Cette entrevue eut lieu le 4 au bivouac de Napoléon ; elle amena un armistice, et cet armistice, conclu le 6 avec l'Autriche, fut suivi, au bout de vingt jours, d'un traité de paix négocié et signé à Presbourg.

« La paix de Presbourg ne méritait ce nom qu'à demi, puisque la Russie fut laissée en état de guerre, dit avec raison M. de Heeren ; mais Napoléon venait de faire un pas de plus vers la domination universelle, car la puissance de l'Autriche était anéantie par la perte du Tyrol et de Venise, ses deux principaux boulevards. Il ne lui restait plus que le dévouement et la fidélité de ses peuples. » Les États méridionaux de l'Allemagne se trouvaient liés maintenant d'intérêts avec la France. Ces changements fréquents de territoire qui avaient lieu, ouvrage d'une politique adroite et profonde, ne permettaient pas de compter sur quelque stabilité, et les liens qui unissaient les peuples à leurs souverains se rompaient facilement, parce qu'ils n'avaient pas eu le temps de se fortifier par l'habitude. L'ancien esprit de corps qui existait entre tous les membres de l'empire germanique avait fait place à des intérêts nouveaux, et ces intérêts nouveaux, protégés par Napoléon, devaient nécessairement tourner et faire remonter vers Napoléon tous les sentiments de dévouement ou de subordination qui s'adressaient auparavant au chef de l'empire : l'empereur d'Allemagne alors, c'était Napoléon.

M. Pitt était loin de prévoir ces résultats, lors-

qu'il entreprit de former la troisième coalition ; aussi, fut-il si affecté par le mauvais succès, qu'on vit sa santé décliner rapidement. Quand on lui fit le rapport circonstancié de la bataille, et qu'on lui parla du grand nombre de morts et de blessés qu'avaient eus les Austro-Russes, il s'écria douloureusement : *Et moi aussi, j'ai été frappé à Austerlitz !* Il n'eut pas même la consolation de voir la Prusse entrer dans la lice. Le comte de Haugwitz, qui était arrivé avant le 2 décembre pour se plaindre d'une prétendue violation de territoire et sommer Napoléon d'adhérer au projet de paix concerté entre les deux empereurs et son maître, alla le lendemain complimenter Napoléon sur le succès de ses armes. *Voilà, lui dit froidement Napoléon, un compliment dont la fortune a changé l'adresse.* Il déclama ensuite avec véhémence contre les faux amis et les traîtres ; et l'envoyé prussien, tout effrayé, tâcha de détourner l'orage à force d'adresse et de prudence. Doué d'un esprit souple et insinuant, il réussit d'abord à calmer l'irritation de Napoléon, à le porter ensuite à sacrifier une partie des avantages qu'il pouvait retirer du succès de ses armes ; il finit par conclure le traité de Vienne.

Par ce traité la Prusse, la Bavière et la France faisaient l'échange de quelques territoires ; et Napoléon cédait en don au roi de Prusse le Hanovre et tous les États allemands du roi d'Angleterre. La Prusse garantissait à la France les conventions du traité de Presbourg, et la France garantissait à Frédéric-Guillaume toutes ses possessions anciennes et modernes.

En cédant le Hanovre à la Prusse, Napoléon jetait la pomme de discorde entre cette puissance et l'Angleterre, et c'était là ce qu'il désirait ; mais le roi de Prusse se sentit très-embarrassé de ce don, qu'il n'était pourtant pas le maître de refuser, et dont l'acceptation l'exposerait tôt ou tard aux ressentiments de la Grande-Bretagne. La possession de cette province, dont la valeur était bien supérieure à celle des territoires qu'on lui prenait, aurait eu pour lui de grands avantages si, abandonnant sa politique incertaine et timide, il s'était franchement uni aux destinées de la France. Il tergiversa, il ne voulut accepter le Hanovre que sous condition, c'est-à-dire qu'il subordonna la validité de son titre à la cession formelle du roi d'Angleterre ; il ne laissa pas néanmoins d'y envoyer des troupes pour prendre possession.

Ainsi, de cette troisième coalition si péniblement formée, il ne restait plus dans l'arène que la Russie ; encore la Russie avait-elle besoin de repos et de temps pour réparer ses pertes. Quel avantage avait retiré l'Angleterre de cette lutte

acharnée? Elle voyait le Hanovre lui échapper, l'Autriche abattue et humiliée, la France plus grande et plus puissante qu'elle n'aurait voulu la rendre faible, pauvre et malheureuse. Trouvait-elle un dédommagement dans l'acquisition des colonies françaises, ou dans les succès qu'elle obtenait sur mer? La possession de ces colonies était pour elle sans utilité, et pour la France elles ne pouvaient former qu'un très-léger accessoire de sa puissance. Des victoires navales détruisaient des vaisseaux, faisaient périr quelques hommes, mais c'était là pour la France une perte réparable; la défaite de Villeneuve à Trafalgar n'avait pas empêché les Austro-Russes d'être vaincus à Austerlitz.

Cette bataille de Trafalgar ajouta quelque lustre à la marine anglaise, mais elle n'influa nullement sur l'issue de la guerre continentale. Nelson en eut l'honneur, et il le paya de sa vie. Nous ne doutons nullement que Nelson n'ait cherché la gloire autant par amour pour elle que par intérêt pour son pays; mais on ne saurait nier qu'il n'eût conçu pour la France une haine vive, profonde, implacable, dont il ne pouvait réprimer la violence, et qui se manifestait, malgré lui sans doute, jusque dans ses expressions les plus simples. Cette haine si active pour les ennemis de son pays, sentiment qu'il ne faut pas confondre avec le patriotisme, l'avait poussé, dès le mois de janvier, de la Sicile aux rivages de l'Afrique, de la Corse, de l'Espagne, de l'Amérique, de l'Irlande, cherchant, pour la combattre, la flotte française qui était sortie de Toulon sous les ordres de Villeneuve. Ce ne fut que dans le mois d'octobre qu'il parvint à la rencontrer.

La flotte franco-espagnole, forte de 33 vaisseaux et de 7 frégates, sortit du port de Cadix le 19 octobre; elle mit en mer le lendemain, mais ce ne fut que le 21 au point du jour qu'elle parut, formée en ligne de bataille, à 12 milles environ sous le vent.

La flotte anglaise, composée de 27 vaisseaux de ligne et de 4 frégates, était disposée sur deux lignes. Le courage, le désir de vaincre, l'acharnement, étaient égaux de part et d'autre; mais les Anglais étaient maîtres du vent, et leurs matelots plus exercés aux manœuvres. *Le Bucentaure*, que montait l'amiral Villeneuve, attaqué par plusieurs vaisseaux anglais, fut forcé d'amener après trois heures d'un combat opiniâtre. Deux vaisseaux français, *le Redoutable* et *le Téméraire*, attaquèrent à leur tour le vaisseau de Nelson, *le Victory*. *Le Redoutable* tenta même d'en venir à l'abordage; Nelson réussit à se dégager, mais il fut atteint, à l'épaule gauche, d'une balle

partie de la hune d'artimon. La balle, tirée de haut en bas, pénétra dans la poitrine. L'amiral, se sentant mortellement blessé, ne voulut pas permettre au chirurgien de le panser. « Allez donner vos soins, lui dit-il, à ceux qui pourront en profiter. » Il ne survécut à sa blessure que de quelques heures : ce fut assez pour qu'il pût voir les Anglais victorieux.

La flotte franco-espagnole fut détruite presque aux deux tiers. Sur 16 vaisseaux français contraints d'amener, les Anglais n'en sauvèrent que 4; ils avaient été obligés de détruire ou couler bas les autres. 10 vaisseaux seulement rentrèrent dans le port de Cadix; 4, qui s'étaient sauvés pendant la mêlée furent pris quelques jours plus tard par une escadre anglaise. De la flotte victorieuse, 15 ou 16 vaisseaux furent mis pareillement hors de combat, et ce ne fut qu'avec la plus grande peine que ceux qui étaient moins maltraités purent les remorquer jusqu'à Gibraltar.

L'amiral espagnol, Gravina, mourut des blessures qu'il avait reçues. Il se plaignit, ainsi que beaucoup d'officiers espagnols, de la conduite de l'amiral Villeneuve auquel il imputait ce grand désastre. Villeneuve avait été conduit en Angleterre, et peu de temps après il obtint du ministère anglais la permission d'aller en France défendre son honneur : appelé devant un conseil de guerre, et craignant une condamnation infamante, il voulut la prévenir : il s'enfonça dans le cœur une longue aiguille d'acier.

La nouvelle de la victoire et de la mort de Nelson avait causé une vive sensation à Londres; on ne jouissait qu'imparfaitement d'une victoire qui devait laisser après elle d'aussi cuisants souvenirs, qui aux douceurs du succès mêlait l'amertume des plus douloureux regrets. Un deuil public honora la mémoire de celui qu'on se plaisait alors à nommer le héros de l'Angleterre, et le gouvernement prodigua à d'insensibles restes des honneurs qu'il avait refusés à Nelson vivant, à sa famille des récompenses que lui-même n'avait pas obtenues, que peut-être on aurait rétrécies s'il avait survécu à sa victoire. Son frère fut créé comte avec 6,000 livres de rente; chacune de ses sœurs obtint 10,000 livres. 100,000 livres furent destinées à acheter des terres; des funérailles publiques eurent lieu, un monument fut élevé dans Saint-Paul. Dans beaucoup de villes on vota des statues, des colonnes, des tableaux. Les officiers qui s'étaient distingués reçurent des médailles d'or. Collingwood fut créé baron du royaume uni; on lui accorda une pension de 2,000 livres successivement réversible à ses deux plus proches héritiers; le roi lui fit transmettre, par le secré-

taire de l'amirauté, l'expression de sa bienveillance particulière, et le duc de Clarence (Guillaume IV) lui écrivit une lettre très-flatteuse en lui envoyant une épée.

## CHAPITRE CXV.

Suite du règne du roi George III. — 1806.

Le roi ouvrit la session du parlement le 21 janvier. Son discours, comme on devait s'y attendre, faisait une mention brillante du combat de Trafalgar et un pompeux éloge du héros que l'Angleterre avait perdu; mais il glissait très-légalement sur les désastres de la coalition. Il annonçait que des traités conclus avec les puissances étrangères seraient soumis aux chambres; il recommandait de s'armer de vigilance et de vigueur contre l'ennemi commun.

On ne fit point d'observations contre l'adresse, on ne proposa point d'amendements à cause de l'état désespéré dans lequel se trouvait M. Pitt. Dès la fin de la session précédente, il avait été obligé d'abandonner les affaires et d'aller aux eaux de Bath; mais il n'y avait pas retrouvé la santé; il était revenu, au contraire, beaucoup plus malade, et dans un tel état de faiblesse et d'épuisement qu'il n'était plus possible de conserver l'espérance de le sauver. La capitulation de Mack et la défaite des Austro-Russes achevèrent de l'abattre; il expira, le 23 janvier, dans la quarante-septième année de son âge.

M. Pitt mourut pauvre et endetté, quoiqu'il eût versé à pleines mains les fonds de l'État pour assurer le succès des mesures qu'il croyait nécessaires. Les combinaisons de sa politique, qui n'était pas bien pure de machiavélisme, l'occupaient tellement qu'il ne songeait ni à sa fortune ni à ses affaires; ses seuls intérêts, c'étaient la grandeur et l'avantage de son pays, et sous ce rapport on pourrait le proposer pour modèle à bien des ministres qui commencent par assurer leur fortune et celle de leurs amis. Quatre jours après sa mort, la chambre ordonna, sur une motion de Henri Lascelles, que ses restes seraient inhumés, aux frais de l'État, dans l'abbaye de Westminster, et qu'un monument funèbre serait érigé en son honneur; elle vota aussi, sans opposition, une somme de 40,000 livres pour payer ses dettes.

Créateur d'une école ministérielle qui adopta tous ses principes politiques, et surtout hérita de

beaucoup d'ennemis et beaucoup de partisans: ceux-ci le regardent comme le restaurateur et le sauveur du pays, les autres lui imputent sa ruine. Entre ces deux opinions extrêmes, il est difficile de saisir la vérité. Lorsque, très-jeune encore, il prit en main les rênes de l'État, il paraissait tout rempli du sentiment de sa dignité personnelle; d'ailleurs, la nature l'avait doué d'une grande justesse de vues: il s'était constitué défenseur des droits du peuple, et réformateur des abus; il se montrait encore très-économe; on se plaisait à retrouver en lui les qualités de son père. Aussi avait-il réussi, malgré les circonstances difficiles où le pays se trouvait, à faire prospérer le commerce et à restaurer le crédit public. « Que n'a-t-il persévéré dans cette paisible carrière d'améliorations, s'écrie avec raison le docteur Hugues, il n'y aurait aujourd'hui qu'une seule opinion sur son compte! »

Mais la révolution française le poussa dans une autre voie. Son grand antagoniste, M. Fox, devint le champion de la démocratie, et, sauf quelques variations pendant le temps assez court de son ministère, il ne se démentit en aucune occasion; l'aristocratie, au contraire, se rallia autour du gouvernement. M. Pitt se vit, dès lors, placé dans la périlleuse alternative de repousser l'aristocratie, ce qui aurait isolé le gouvernement entre deux partis également puissants qui se seraient réunis peut-être pour le renverser, ou de marcher avec elle en courant le risque de se dépopulariser: il choisit ce dernier parti. Il dut alors agir dans l'esprit du rôle dont il s'était chargé, et, après s'être déclaré l'ennemi de la révolution française, il était obligé d'en poursuivre les principes partout où il les apercevait. Ce fut pour fournir aux frais immenses de ces poursuites, tant au dehors qu'au dedans, qu'il greva le crédit public de sommes énormes qui servirent à solder les puissances du continent et l'avidité aristocratique, et ce fut sans doute en regardant ces profusions comme commandées par la nécessité qu'il put les justifier à ses propres yeux.

Les ministres qui lui ont succédé ont continué son système, et c'est à ce système qu'il faut attribuer la chute du colosse, qui, à la vérité, servit lui-même ses ennemis par les graves erreurs où le fit tomber son ambition; mais M. Pitt, tout en accablant la nation du fardeau de la dette publique, avait pourvu, au moins en partie, aux moyens de la diminuer, par l'accumulation des fonds d'amortissement; ses successeurs, moins scrupuleux, ne se sont pas contentés d'appliquer ces fonds aux services courants, ils les ont tout à fait dénaturés, ou, pour mieux dire, ils les ont

épuisés. Le reproche fondé qu'on peut faire à M. Pitt, c'est d'avoir multiplié à l'infini les places, les pensions, les sinécures, d'avoir dirigé le pouvoir souverain vers le despotisme, et d'avoir organisé la corruption comme moyen de gouvernement.

Les collègues de M. Pitt n'avaient pas la confiance du public, et ils n'étaient pas unis entre eux; l'ascendant que le défunt exerçait sur eux était le seul lien qui les retint groupés autour du roi: dès que cet ascendant ne se fit plus sentir, ils tendirent à se séparer, les instances mêmes du roi ne purent les engager à rester à leur poste. Le roi fut obligé de recourir à lord Grenville, quoiqu'il fût persuadé que lord Grenville lui imposerait M. Fox. Le nouveau ministère, dont la formation fut connue le 3 février, n'était qu'un amalgame des trois partis qui existaient dans les chambres, la vieille opposition, l'opposition nouvelle, et le parti Sidmouth.

L'avènement de M. Fox au ministère avait fait naître l'espérance d'une paix prochaine: il avait toujours déclamé contre la guerre, toujours blâmé les ministres de ne pas entamer des négociations avec la France, ou de ne pas mettre de la bonne foi dans celles qui avaient lieu; on disait qu'il n'avait choisi le département des affaires étrangères qu'afin de pouvoir diriger les négociations qui seraient entamées, ou saisir l'occasion de faire quelque ouverture pacifique au gouvernement français; mais il est rare que, ministre, on continue de penser comme on pensait député des communes. M. Fox annonçait hautement que son désir le plus vif était d'avoir la paix; mais il ne voulait la faire qu'à des conditions honorables et avantageuses, qui ne coûtassent pas à la nation le plus léger sacrifice. C'était mettre la paix à des conditions impossibles; car qui pouvait prétendre que Napoléon renoncât à tout le fruit de ses victoires? Il y eut quelques démarches tentées, quelques propositions faites; mais elles ne produisirent aucun résultat. Talleyrand insinua que son maître consentirait à rendre le Hanovre (qui par le traité de Vienne avait été donné à la Prusse), et qu'au surplus la France ne demandait rien, ce qui fit penser au ministre anglais, lord Yarmouth, que la Grande-Bretagne pourrait garder toutes ses conquêtes. Mais on demanda que la Sicile fût laissée à la maison de Bourbon, et Talleyrand répondit qu'on pourrait dédommager Ferdinand en lui donnant des villes anséatiques; mais que la Sicile ne pouvait pas être détachée du royaume de Naples.

Tandis que ces négociations avaient lieu, Napoléon constituait sous des formes nouvelles et

sous le nom de confédération du Rhin l'ancien empire germanique; l'empereur François, abdiquant solennellement la dignité impériale de l'Allemagne, reconnaissait les petits royaumes fondés par Napoléon, et se faisait garantir son nouveau titre d'empereur d'Autriche. Napoléon devint *protecteur* de cette confédération; et la *protection* accordée aux confédérés en faisait autant d'alliés obligés et subordonnés, qui épouseraient nécessairement les querelles du protecteur, et l'assisteraient de soldats dans ses guerres. C'était encore un pas de plus vers la domination universelle.

Les ministres anglais avaient tergiversé sur l'acceptation des conditions proposées par Talleyrand. Celui-ci, qui comptait que la Russie allait se séparer de la Grande-Bretagne, devint plus exigeant: il demanda, comme condition préliminaire de la restitution du Hanovre, l'évacuation de Malte. Mais le refus que fit Alexandre de ratifier ce que son envoyé avait fait rendre le ministre français plus accommodant: il offrit Malte, le cap de Bonne-Espérance, Tabago et Pondichéry; mais il voulait retenir la Sicile et la Dalmatie. Les difficultés, au lieu de s'aplanir, devinrent plus sérieuses, de telle sorte qu'après s'être longtemps traînées sans avancer, les négociations furent abandonnées.

Des discussions sur divers points d'intérêt local occupèrent les chambres à l'ouverture de la session; il fut ensuite question des subsides. Plus de 62 millions de dépense, d'une part; un emprunt de 18 millions, une augmentation des taxes de guerre de 19 millions et demi, et le montant des impôts, d'autre part: tel fut cet énorme budget. Le ministre, lord Henri Petty, proposa d'élever la taxe sur le revenu jusqu'à dix pour cent, de rendre permanents les droits sur le vin, d'imposer des taxes de guerre sur les articles sujets aux droits de douane, d'augmenter les droits sur le thé, sur le fer en barre ou en masse, etc. L'opposition fut vive; elle obtint quelques amendements. Le droit sur le fer excita surtout tant de clameurs qu'il fallut y renoncer; on le remplaça par une augmentation de dix pour cent sur les droits de cotisation personnelle.

Les partisans de l'ancien ministère triomphaient de l'embarras où se trouvaient les ministres actuels, et surtout de l'impopularité qui les accueillait dès leur avènement. Pour en diminuer les effets, les ministres prirent toutes les mesures qu'ils jugèrent capables de prouver que les fonds publics n'étaient point dilapidés. La chambre passa 2 bills tendant à prévenir les déprédations, l'un pour le royaume en général, l'autre pour l'Inde orientale en particulier.

La mesure qui honora le plus les deux chambres durant le cours de cette session, ce fut le bill par lequel elles réprimèrent l'odieux commerce des esclaves. Toute exportation d'esclaves des colonies anglaises fut prohibée à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant. Un autre bill, rendu sur la proposition de M. Fox, défendit d'augmenter le nombre des vaisseaux employés à ce commerce. Quelques membres dans les deux chambres s'opposèrent à la passation de ces bills de toutes leurs forces : c'étaient les intéressés à ce commerce même ; mais la majorité pour les bills fut très-forte, surtout dans la chambre des communes.

Les efforts constants de l'opposition rendaient la présence de ce ministre nécessaire à la chambre. Le besoin de soutenir par son éloquence les actes du cabinet dont il faisait partie lui rendait, pour quelques instants, les forces que le mal lui ôtait ; il assistait chaque jour aux séances. On voyait son état de souffrance, et l'opposition n'en prenait point pitié ; de son côté il restait ferme à son poste, malgré le conseil que lui donnaient ses amis de s'absenter pour quelque temps. Pitt avait fait comme lui, et il avait succombé : il succomba comme Pitt. Il expira le 13 septembre, très-peu de jours après sa dernière apparition à la chambre où l'on apprit en même temps sa maladie et sa mort. Il était dans la cinquante-neuvième année de son âge. Il fut inhumé comme Pitt à l'abbaye de Westminster, et leurs cendres reposent dans des monuments qui se touchent.

M. Fox ne fut pas seulement un homme d'État, ce fut encore un homme du monde, et malheureusement les qualités frivoles ou même les vices aimables de l'homme du monde ternirent en lui les qualités de l'homme d'État. Le peuple l'aimait, et c'était précisément à cause de ces travers qui déparaient son caractère. On recherchait sa société, parce que sa morale relâchée s'accommodait de tout, et qu'au lieu d'effaroucher les plaisirs, elle les appelait. L'usage de ces plaisirs avait considérablement diminué sa fortune, et il dut plus d'une fois à ses amis de pouvoir réparer ses pertes ; ce qui le plaça envers eux dans une sorte de dépendance humiliante. Ses manières étaient douces et engageantes ; mais, à l'aménité la plus bienveillante, il joignait toute la véhémence de l'orateur le plus fougueux. Au fond, il n'avait point cette fixité d'idées et de principes qui distinguait si éminemment M. Pitt.

Quand il prenait la parole dans la chambre, dit sir James Mackintosh, on l'aurait pris d'abord pour un homme sans talent, mais, au bout de quelque temps, un changement total s'opérait : c'était un autre individu. Son imagination s'é-

chauffait, et, s'oubliant lui-même, oubliant tout ce qui l'entourait, il ne voyait plus que l'objet de son discours. Son génie semblait se développer à mesure qu'il avançait. Dédaignant l'intrigue et les petites manœuvres, ennemi de l'ostentation, liant, ouvert, doué d'un excellent naturel, il retraçait aux yeux de ses contemporains l'ancien caractère anglais.

La mort de M. Fox devait produire des changements dans la composition du ministère. La situation dans laquelle il laissait ses collègues était très-embarrassante ; c'était l'ancien ministère qui l'avait créée, il est vrai, mais elle existait, et, de jour en jour, les circonstances devenaient plus difficiles. La plupart des ministres, d'ailleurs, n'ignoraient pas l'aversion du roi pour eux ; la haute aristocratie les détestait à cause de leurs opinions politiques ; le peuple ne les aimait pas davantage : ils prirent le parti de se retirer. Le parlement fut dissous après avoir eu quelques mois seulement d'existence. On avait espéré que les élections nouvelles renforceraient la majorité ministérielle ; on se trompa, et l'opposition revint tout aussi forte qu'elle l'était auparavant.

Le roi de Prusse supportait impatiemment la présence des Français autour de ses États, quoiqu'il eût fait occuper par ses troupes l'électorat de Hanovre ; mais lorsqu'il apprit que, dans les négociations qui avaient lieu pour la paix entre la France et la Grande-Bretagne, Napoléon avait offert la restitution du Hanovre, et lorsque ensuite il vit la confédération du Rhin se former sans son aveu, et se placer sous le patronage de Napoléon, il ne put dissimuler ses ressentiments.

Le roi de Prusse s'était conduit depuis un an avec une légèreté qu'on n'aurait pas cru pouvoir exister dans un héritier du grand Frédéric. Tandis que le comte de Haugwitz signait un traité à Vienne avec Napoléon, le ministre Hardenburg en signait un autre avec l'Angleterre. Par l'un, il recevait le Hanovre ; par l'autre, il garantissait à George III cette province, et il stipulait des subsides. D'un autre côté il réclamait l'appui de la Russie, et, dans un moment d'enthousiasme guerrier, il n'attendait pas les Russes. Au surplus, sa perplexité était grande : il aurait bien voulu garder le Hanovre, qui valait vingt fois mieux que les territoires qu'il avait cédés, mais il fallait avoir la guerre avec l'Angleterre ; les subsides le tentaient aussi, mais il fallait rendre le Hanovre et faire la guerre à la France. Il se décida pour ce dernier parti.

L'armée prussienne se mit en marche dès les premiers jours de septembre ; elle était nombreuse et fière de son antique renommée. Elle avait pour

général en chef le vieux duc de Brunswick, plus connu par ses revers dans la guerre de sept ans et par sa retraite plus que précipitée des plaines de la Champagne, en 1792, que par ses exploits ou par ses talents.

Napoléon, profitant d'une première faute de son ennemi, se jeta dans les défilés de la Bohême, d'où ses troupes débordèrent dans la Saxe, après avoir détruit, à Saalfeld, un corps commandé par le prince Louis de Prusse, qui périt victime de son courage. Par ce mouvement rapide, l'armée française se trouva placée entre Berlin et l'armée prussienne, qui, si elle n'eût été bientôt vaincue par les armes, l'aurait été par la faim et les privations, parce qu'elle se trouvait complètement séparée de tous ses magasins. Napoléon concentra ses forces à Iéna. Le 13 octobre, les deux armées étaient en présence, et une grande bataille semblait inévitable.

L'armée prussienne avait 140,000 hommes, dont 30,000 étaient de cavalerie. L'armée française comptait à peu près autant de combattants. L'action commença au point du jour de la part des Français, malgré un épais brouillard qui masquait les mouvements des deux armées. Une division de 50,000 hommes avait été envoyée par Brunswick vers les défilés de Kosen et la position de Naumbourg, afin d'assurer sa retraite en cas de malheur; mais Napoléon l'avait prévenu: les Prussiens trouvèrent la division Davoust au village d'Auerstaedt, occupant les défilés. Onze charges successives ne purent ni rompre les Français, ni les déloger de cette position importante. Davoust et sa division firent ce jour-là des prodiges, et ne contribuèrent pas peu au gain de la bataille, en donnant à Napoléon la facilité de manœuvrer de manière à couper et isoler du centre les deux ailes de l'armée prussienne. La déroute devint générale, et les mesures de Napoléon avaient été si bien prises, que les troupes de l'aile droite fuyaient de Weimar sur Naumbourg, tandis que celles de l'aile gauche fuyaient de Naumbourg sur Weimar. Davoust reçut le titre de duc d'Auerstaedt.

Les jours suivants furent tous marqués par de nouvelles victoires. Napoléon arriva le 18 à Postdam, et il s'empara de l'épée du grand Frédéric, le seul général du xviii<sup>e</sup> siècle qu'il estimât. Le 24, il établit dans Postdam son quartier général, tandis que Soult, Bernadotte, Augereau, Davoust et plusieurs autres prenaient des places, battaient des corps isolés ou les forçaient à se rendre. Le général Blücher, qui s'était renfermé dans Lubeck avec une forte division de l'armée prussienne, attaqué par Soult et Bernadotte, fut bientôt contraint de capituler: 14 généraux, Blücher et le duc

de Brunswick-Oels compris, 518 officiers, 15 ou 18,000 hommes, 4,000 chevaux, 60 drapeaux, 22 étendards, toute l'artillerie de campagne qui restait aux Prussiens, tombèrent aux mains des Français. La prise de Magdebourg par le maréchal Ney termina cette campagne de deux mois, qui avait suffi pour renverser la monarchie que le grand Frédéric avait élevée avec tant de peine, de courage et de persévérance.

Le nouveau roi de Saxe, dont les États avaient été dévastés en partie par le passage des armées, crut nécessaire à sa sûreté de se mettre sous la protection immédiate de la France, en accédant à la confédération du Rhin. L'occupation de Hambourg par le maréchal Mortier, le 19 novembre, et la reddition de Hameln le lendemain, achevèrent d'établir la prépondérance de Napoléon en Allemagne. Il ne lui manquait plus, pour dominer sur l'Europe, que de soumettre la Russie à son influence. Pour cela, il ne lui suffisait pas d'avoir abattu la Prusse dans les champs d'Iéna, et de s'être ouvert les routes qui pouvaient le conduire à Saint-Pétersbourg; il voulut rétablir la Pologne, s'en faire un puissant allié contre la Russie et un boulevard pour son propre empire.

Cependant deux officiers prussiens furent envoyés au quartier général de Napoléon pour lui demander la paix. Napoléon consentit à rétablir l'ancienne alliance entre les deux puissances, mais à des conditions assez dures. Frédéric-Guillaume tergiversa; le parti de la reine, qui n'avait pas cessé de compter sur les secours d'Alexandre, opposa des difficultés, fit naître des lenteurs; ce qui laissa le temps à Napoléon de rétracter les conditions qu'il avait accordées pour les réduire à une simple proposition d'armistice, avec remise aux Français de Colberg, Dantzick, Graudentz, Glogau et Breslau, jusqu'à la paix générale. Le roi de Prusse avait refusé des conditions que, dans la situation de ses affaires, il aurait dû s'estimer heureux d'obtenir; à plus forte raison devait-il rejeter la proposition d'un armistice qu'on ne lui accordait qu'au prix de ses dernières ressources. Il aimait mieux tenter encore le sort des combats.

Pendant que le roi Frédéric-Guillaume faisait un dernier effort pour soutenir la guerre, Napoléon, qui tenait sa cour à Berlin, promulgua, le 21 novembre, le fameux décret qui établissait le blocus continental, ou qui, du moins, devait servir de base à ce système; et ce système, il faut en convenir, suivi avec constance, aurait pu, mieux que tout autre mesure, contraindre l'Angleterre à la paix. Tous les ports de l'Europe fermés à son commerce; sa marine marchande toujours

exposée à l'attaque des corsaires français, qui, dans leurs courses rapides, bravaient les flottes britanniques; la stagnation forcée des manufactures; la ruine de toutes les industries : c'était assez pour opérer sur son crédit de la manière la plus désavantageuse. Son papier-monnaie aurait nécessairement subi une grande dépréciation; toute exportation, toute importation, autre qu'avec ses propres colonies, eût été interrompue; les objets de première nécessité auraient acquis une valeur par laquelle ils se seraient placés au-dessus des facultés du consommateur; et de là devait naître une crise dont les suites ne pouvaient se calculer.

Mais Napoléon lui-même viola le premier les dispositions de son décret. Il accordait, à prix d'argent, des licences d'importer une quantité donnée de denrées coloniales, à la condition d'exporter pour une valeur égale de marchandises françaises; et ces licences coûtaient 2 ou 300,000 francs, suivant leur importance. C'était la contrebande organisée avec impunité au profit du gouvernement; mais c'était aussi la ruine de son système de blocus, système qui avait effrayé le ministère anglais bien plus que les préparatifs de Boulogne.

Le cabinet de Berlin ne s'était déterminé définitivement à la continuation de la guerre que parce qu'il savait qu'un corps de troupes russes venait d'arriver sous les ordres du général Beningsen; mais comme ce corps était trop faible pour lutter avec quelque succès contre les divisions françaises qui s'étaient répandues sur toute la Prusse, il se retira jusqu'à Pultuck, où Beningsen établit son quartier général après s'être renforcé des troupes qu'apportaient les généraux Kaminski et Buxhowden. Tous les débris des corps prussiens se hâtèrent d'opérer leur jonction avec les Russes.

La guerre recommença plus vive et plus acharnée. C'était plus qu'une guerre ordinaire; c'était une lutte de passion et de haine, où chaque soldat apportait son animosité personnelle, les uns contre leurs vainqueurs, les autres contre les vaincus qu'ils trouvaient incorrigibles, et qu'ils voulaient gratifier, disaient-ils, d'une bonne et dernière leçon. Après quelques combats partiels, où les alliés furent toujours défaits, le maréchal Lannes attaqua Beningsen le 26 décembre, emporta ses retranchements de Pultuck, lui tua 6,000 hommes, le força d'abandonner 3,000 blessés et son artillerie. Beningsen profita de la nuit pour se retirer vers Ostrolenka sur la Narew; mais, vivement poursuivi, il évacua cette place deux jours après. Le général Buxhowden, battu le même jour à Golymin par le maréchal Augereau,

ne se sauva qu'en perdant son artillerie et ses bagages. En apprenant la triste issue de ces deux combats, le roi de Prusse, qui s'était retiré à Königsberg, abandonna cette ville à la hâte et se sauva à Memel, sur la Baltique, emportant ses effets les plus précieux, et déterminé à s'embarquer pour la Russie, s'il était poursuivi dans son dernier asile.

Les Anglais cherchèrent à se dédommager par leurs entreprises maritimes des désastres de leurs alliés. Une d'elles mit en leur pouvoir le cap de Bonne-Espérance. L'escadre était commandée par sir Home Popham, et les troupes de débarquement, montant à 5,000 hommes, avaient pour chef sir David Baird. Les Hollandais n'opposèrent qu'une molle résistance. Le gouverneur général Jansens avait eu d'abord l'intention de se retirer dans l'intérieur des terres; on lui offrit une capitulation avantageuse, et il l'accepta.

Après avoir rempli sa mission, sir Home Popham, encouragé par le facile succès qu'il venait d'obtenir, se crut appelé à de plus importantes conquêtes, et, prenant sur lui une grande responsabilité, il fit voile vers l'Amérique espagnole du Sud, comptant s'emparer des établissements espagnols de Rio de la Plata. Il obtint quelques troupes de sir David Baird, qui restait au Cap, prit un léger renfort à Sainte-Hélène, et continua sa route comme s'il eût marché à un triomphe. Arrivé, dans le mois de juin, aux bouches de la rivière, il débarqua sans opposition avec sa petite troupe, qui montait à peine à 1600 hommes. Le général Beresford se mit aussitôt en marche vers Buenos-Ayres, culbuta un faible corps espagnol qui voulut opposer quelque résistance, et entra dans la ville, qui n'avait pour garnison que 4 ou 500 miliciens, qui se replièrent sur Cordova par ordre du vice-roi.

Les Espagnols ne tardèrent pas à revenir de la surprise qui, d'abord, avait paralysé leurs moyens. Dirigés par le colonel Linier, Français au service d'Espagne, ils traversèrent le fleuve sans être aperçus, à la faveur d'un brouillard, et vinrent surprendre les Anglais dans Buenos-Ayres. Après un combat acharné où 200 Anglais périrent, Beresford fut contraint de se rendre avec toutes ses troupes. Sir Home fit dans le même temps, contre Montevideo, une tentative infructueuse; il avait voulu opérer une diversion, et il fut obligé de se retirer sans beaucoup de gloire (1).

Des difficultés sérieuses s'étaient élevées à la

(1) A son retour en Angleterre, sir Home Popham fut traduit devant un conseil de guerre, qui le condamna à subir de fortes réprimandes pour avoir agi sans ordre;

même époque entre la Grande-Bretagne et les États-Unis. Elles étaient principalement occasionnées par l'exercice du droit de visite sur les vaisseaux américains; on y ajouta quelque autre grief; on se plaignit surtout de l'emploi de la presse sur des sujets américains, qui, par là, se trouvaient obligés de servir en qualité de matelots sur les bâtiments anglais. Le ministère britannique craignait la guerre avec les Américains; il fit des concessions, mais le président Jefferson ne les trouva pas suffisantes, et il refusa de ratifier le traité.

La session des chambres s'ouvrit par commission le 19 décembre. Le discours roula sur les malheurs de la guerre, la nécessité de redoubler d'efforts et de vigueur, le résultat infructueux des négociations pour la paix, et surtout l'injustice du décret de Berlin.

Lorsqu'on discuta l'adresse en réponse au discours de la couronne, M. Canning proposa la substitution d'une autre adresse à celle dont on s'occupait. Il se contenta d'en donner lecture, mais, avant de la lire, il avait prononcé un long discours pour lui servir d'introduction. Il est superflu de dire qu'il blâma aigrement toutes les opérations du ministère, et principalement celle qui avait précipité la Prusse dans la guerre désastreuse qui la faisait tomber du rang où Frédéric l'avait fait monter. L'adresse n'en fut pas moins accueillie par la majorité; toutefois ses sarcasmes, l'ironie continuelle de ses paroles, l'art avec lequel il faisait ressortir les fautes ou les maladroites des ministres, ne laissaient pas de produire dans l'esprit de beaucoup de membres une impression qui, souvent répétée, finit par donner à l'opinion une direction nouvelle, par détacher de la majorité plusieurs membres flottants, et, pour mieux dire, par transporter la majorité sur le parti qu'il représentait.

---

## CHAPITRE CXVI.

Suite du règne du roi George III. — 1807.

La traite des noirs subsistait toujours, malgré les tentatives réitérées qu'on avait faites, au nom de l'humanité, dans les deux chambres, pour abolir cet abominable trafic d'hommes, démenti révoltant donné aux principes bienveillants du christianisme. Les amis des noirs résolurent de

ajoutons, *et pour n'avoir pas réussi*; car s'il avait eu du succès, s'il avait rapporté les dépouilles opimes de Buenos-Ayres et de Monte-Video, il aurait reçu des félicitations et des éloges.

faire un dernier effort en leur faveur, et cette fois leur zèle fut couronné par le succès. Après l'épreuve ordinaire des trois lectures, et malgré l'opposition très-vive de quelques membres récalcitrants, le bill passa aux deux chambres à une immense majorité. Il fut déclaré, par ce bill, qu'à dater du 1<sup>er</sup> mai, alors prochain, aucun vaisseau ne pourrait sortir des ports de la Grande-Bretagne pour aller prendre des esclaves, ni aucun esclave être transporté aux colonies après le 1<sup>er</sup> mars 1808.

M. Whitbread demanda que les lois sur la mendicité fussent améliorées; mais sa motion n'ayant pas été soutenue par les ministres, elle fut abandonnée par son auteur, ou du moins ajournée. Quant au bill des subsides, il fut voté sans opposition. La chambre adopta de même le nouveau plan financier de lord Henri Petty, lequel consistait en une série d'emprunts consécutifs pendant quatorze ans, dont le remboursement serait assuré sur les taxes de guerre; l'excédant de ces taxes, converti en un fonds d'amortissement, servirait, avec l'accumulation progressive des intérêts, à racheter, dans le même délai de quatorze ans, quelque partie du capital de la dette.

Le bill en faveur des catholiques, vingt fois reproduit et toujours ajourné, avait maintenant une chance heureuse. Les chefs actuels du ministère, lord Grenville et lord Howich, regardaient comme nécessaire la réhabilitation des catholiques dans l'exercice des droits qu'on leur avait ravis. La répugnance de lord Sidmouth, et les invincibles scrupules du roi, avaient forcé lord Grenville à remettre de jour en jour l'exécution de son projet; mais à la fin, il l'avait fait revivre, au moins en partie, par un bill qui admettait les catholiques romains au service de terre et de mer, de même que les protestants dissidents. Le roi avait permis à ses ministres de présenter le bill aux chambres; mais avant la seconde lecture, le roi, changeant de sentiment, déclara sans détour qu'il ne pouvait consentir à ce qu'on voulait faire pour les catholiques, et il ne manqua pas d'alléguer, suivant son usage, le serment du couronnement. Les ministres, ne pouvant vaincre ces scrupules avec lesquels il tranchait toujours la question, furent obligés de retirer le bill; on voulait même qu'ils s'engageassent par écrit envers le roi à ne jamais le reproduire.

Les Irlandais furent d'autant plus péniblement affectés par ce résultat, qu'ils avaient conçu l'espérance d'un succès complet. Depuis longtemps ils supportaient impatiemment les rigueurs dont ils étaient injustement l'objet: jamais, dans les conspirations qu'on avait découvertes, on ne les

avait vus figurer au premier rang ni en très-grand nombre, jamais ils n'avaient montré moins de zèle pour le bien du pays que ceux de leurs compatriotes qui jouissaient de toutes les faveurs du gouvernement. Pourquoi donc les tenir constamment éloignés des emplois publics? pourquoi les laisser sous le poids d'une proscription politique non méritée, et qui, sans altérer leur patriotisme, les isolait au milieu de la nation? Les ministres, de leur côté, ne dissimulèrent pas leur mécontentement; il parait qu'ils agissaient par conviction, et nullement par esprit de parti: ils voulaient que l'Angleterre retirât de l'union de l'Irlande tout le fruit que cette union pouvait donner, ils étaient persuadés que l'émancipation était nécessaire, et ils voulaient l'obtenir. Ils demandèrent que les registres du conseil demeurassent chargés des opinions qu'ils avaient émises, et de la réserve qu'ils firent de proposer telle mesure qu'ils jugeraient convenable. On ignore si la demande faite par le roi d'un engagement écrit était antérieure ou postérieure à cette espèce de protestation; ce qui est certain, c'est qu'ils refusèrent de prendre aucun engagement, ce qui eût été tout à fait inconstitutionnel, et contraire même à leur propre responsabilité.

La demande du roi, et le refus formel des ministres, avaient nécessairement rompu les liens qui pouvaient exister entre le cabinet et le souverain. Celui-ci n'avait reçu lord Grenville et ses amis qu'avec répugnance; il ne les avait pas choisis, il les avait acceptés de la majorité de la chambre, il les supportait et ne les aimait pas. Tout annonçait donc un changement de ministère; toutefois les ministres ne voulurent pas résigner leurs fonctions, ils résolurent d'attendre leur destitution, afin de pouvoir dire qu'on les punissait d'avoir fait leur devoir. Le 24 mars, lord Grenville reçut une lettre du roi, qui l'invitait à se rendre le lendemain au palais avec ses collègues, pour faire chacun la remise des sceaux dont ils étaient chargés.

Le duc de Portland prit la place de lord Grenville, et devint chef de l'administration nouvelle. On lui donna pour adjoint M. Perceval, avocat distingué, auquel on assigna la chancellerie à vie du duché de Lancastre; lord Castlereagh, lord Hawkesbury, et M. Canning, devinrent secrétaires d'État.

Les satires et les quolibets de M. Canning contre les ex-ministres donnèrent d'abord quelque popularité aux nouveaux; mais lord Grenville, lord Howick et leurs collègues, tous chefs du parti whig, dirigeaient une opposition puissante qui pouvait embarrasser le cabinet.

On devait donc s'attendre à une séance orageuse dans les deux chambres; les deux partis allaient mesurer leurs forces, et vraisemblablement tout mettre en usage pour l'emporter l'un sur l'autre. M. Brand entra le premier en lice: il fit une motion pour qu'il fût déclaré que tout ministre qui, par une convention expresse ou tacite, aurait renoncé à la liberté de donner son avis sur une question quelconque, ou seulement restreint cette liberté, serait réputé coupable d'avoir violé ses devoirs. On dit, à l'appui, qu'une telle pratique, destructive de toute responsabilité ministérielle, rendrait le souverain lui-même comptable envers le peuple, comme agissant de son propre mouvement, ce qui serait diamétralement opposé à la maxime que le roi ne peut mal faire. Un autre orateur, en exprimant ses regrets de la retraite forcée des anciens ministres, ne craignit pas d'ajouter que les regrets pourraient être moindres si les ministres avaient été remplacés par des hommes de talent; mais, dans leurs successeurs, on n'apercevait que les éléments funestes de la plus déplorable administration.

M. Canning se défendit avec plus de vivacité que de bonne raisons, et il finit par déclarer sans détour que, quel que fût le vote de la chambre sur la question en discussion, et même y eût-il une série de votes contraires au ministère, tous ses membres étaient bien décidés à ne pas abandonner le roi, sauf l'appel au pays, ce qui signifiait sauf à dissoudre le parlement, et à recourir à des élections nouvelles.

Sur 484 membres, les ministres n'eurent que 32 voix de majorité. A la chambre haute, ils furent plus heureux; mais, comme dans la chambre des communes ils comptaient beaucoup de dangereux adversaires, et que leur faible majorité pouvait aisément leur échapper, ils exécutèrent au bout de quelques jours la menace que M. Canning avait faite. D'une extrémité de l'Angleterre à l'autre extrémité, on fit adroitement retentir ce cri d'alarme: *l'Église est en danger!* et cette tactique eut du succès; l'opposition arriva moins nombreuse. Dans la chambre élective, comme dans la chambre des pairs, elle n'eut jamais que le tiers des voix.

Ce fut à l'occasion du vote de l'adresse que les ministres acquirent la certitude qu'ils possédaient la majorité. M. Windham eut beau se récrier contre la dissolution prononcée pendant la session, il eut beau soutenir que l'union de l'Irlande et de l'Angleterre ne pouvait avoir des résultats satisfaisants que par l'émancipation des catholiques, que ceux qui criaient le plus haut que l'Église courait des risques étaient précisément ceux qui

le croyaient le moins, tous les amendements furent rejetés, dans la chambre haute, par 160 votes contre 67, et dans celle des communes, par 350 contre 156. Cette proportion de 1 sur 3 se soutint toute l'année. Le parlement fut prorogé le 15 août.

Quelques bills assez peu importants avaient passé presque inaperçus. Ce que la session offrit de plus remarquable, ce fut le ton d'animosité, d'aigreur, et même de colère, qui régna constamment dans la discussion entre les partisans de l'ancien ministère et les ministres nouveaux. M. Canning, surtout, se distingua, dans cette lutte scandaleuse, par l'amertume de ses saillies et la violence de ses récriminations.

Pendant que l'année s'écoulait ainsi, pour les Anglais, en vaines querelles, le roi de Prusse touchait au moment où allait se consommer sa ruine totale. La journée d'Eylau, il est vrai, n'avait été ni une victoire ni une défaite : ce fut un effroyable massacre de 40,000 hommes ; mais, le lendemain, Beningsen donna le signal de la retraite, et le champ de bataille resta aux Français, qui y passèrent une semaine, comme pour bien constater leur possession. Les Russes, qui s'en éloignèrent, y laissèrent peut-être la confiance dans leurs chefs et une partie de leur courage ; car, aux yeux du soldat, céder la place où il a combattu, c'est fuir devant un ennemi plus fort. Peu de jours après, deux fortes divisions russes furent battues à Ostrolenka et à Braunsberg ; c'était le prélude de la bataille de Friedland. Toutefois, ce ne fut qu'après la chute de Dantzick que Beningsen sortit de son inaction pour attaquer les lignes françaises. Après plusieurs combats d'avant-poste, où les alliés furent toujours repoussés, les deux armées en vinrent aux mains le 14 juin.

La victoire ne fut pas longtemps douteuse : à dix heures du soir l'armée russe était en pleine retraite vers le Niémen, laissant sur le champ de bataille 20,000 prisonniers, autant de morts et de blessés, plusieurs drapeaux, ses bagages, ses munitions, son artillerie ; tous ses magasins sur la Prégel tombèrent au pouvoir des Français. Soult entra le lendemain à Königsberg.

Les Français ne tardèrent pas à se montrer sur les bords du Niémen ; Beningsen demanda un armistice, qui fut accordé, et Alexandre témoigna le désir d'avoir une entrevue avec Napoléon : celui-ci ne le désirait pas moins. Un pavillon fut dressé sur un radeau flottant au milieu du fleuve : les deux empereurs s'y rendirent chacun de son côté ; ils s'embrassèrent en arrivant, s'assirent auprès l'un de l'autre, et eurent tête à tête une

longue conférence en présence des deux armées. Le lendemain, Alexandre traversa la rivière à Tilsitt, et ce jour-là et les jours suivants, on vit les deux empereurs toujours ensemble, ayant l'air de se rechercher, et se traitant familièrement. Il n'en fut pas ainsi du malheureux roi de Prusse, qui avait l'air d'un suppliant, et que le vainqueur traitait assez cavalièrement. Alexandre lui-même, cédant à l'ascendant de Napoléon, laissait voir du refroidissement pour son ancien allié, et la reine de Prusse, qui, toute brillante de jeunesse et de beauté, se flattait peut-être de subjuguier par ses charmes celui que ses armées n'avaient pu vaincre, échoua complètement dans ses vues ; Napoléon semblait même affecter un désolant stoïcisme, et voir d'un œil indifférent tous les soins qu'elle prenait pour lui plaire.

L'entrevue des deux empereurs, l'amitié qu'ils montraient l'un pour l'autre, et les entretiens fréquents qu'ils eurent sans témoins, donnèrent lieu à beaucoup de conjectures. On prétendit qu'il avait été question de réorganiser le système politique de l'Europe, qui aurait formé deux grandes divisions : celle du Nord, sous la main du czar ; celle du Midi, sous la dépendance de Napoléon. La Suède, le Danemark, la Prusse, la Pologne et l'Angleterre devaient être dans la première ; la seconde aurait eu l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et l'Autriche : la Turquie aurait été partagée. Ce plan, qui pouvait réussir pour toutes les puissances du second ordre, devait trouver nécessairement une bien grande résistance dans l'Angleterre et l'Autriche. Il n'eût pas été facile de réduire l'Autriche à ne prendre en Europe qu'un rang subalterne ; il l'eût été moins encore de faire descendre l'Angleterre de celui où l'avaient placée sa politique adroite, sa situation protectrice au milieu des mers, et surtout sa puissante marine.

On espérait, il est vrai, que le système continental amènerait sa ruine, mais le blocus maritime par l'Angleterre pouvait aussi causer à l'Europe les plus grands maux ; et dans ce plan d'anéantissement et de destruction, on ne sentait pas que tout l'avantage serait pour l'Angleterre, dont les vaisseaux, pouvant se porter rapidement sur tous les points, menaceraient constamment à la fois tous les lieux vulnérables des côtes, et forceraient les deux empereurs à diviser leurs forces à l'infini. Il aurait fallu considérer d'ailleurs que si Napoléon, dans sa haine fondée ou non fondée, avait pu supporter le blocus maritime et rendre efficace le blocus continental, ce double blocus aurait trop fortement froissé les intérêts de tous les peuples, et des Français eux-mêmes, pour

qu'il n'y eût pas eu des infractions très-fréquentes.

Le traité de Tilsitt, conclu le 7 juillet, terminait la guerre entre la Russie et la France; un second traité la termina le surlendemain entre la France et la Prusse. Par le premier, le czar reconnaissait en faveur du roi de Saxe la possession du duché de Varsovie; l'indépendance de la ville de Dantzick; l'érection du royaume de Westphalie en faveur de Jérôme Bonaparte; la confédération du Rhin, même avec les accroissements qui pourraient avoir lieu; la royauté de Louis Bonaparte en Hollande et celle de Joseph à Naples; il acceptait la médiation de la France pour terminer ses différends avec la Turquie; il offrait la sienne pour ceux de la France avec l'Angleterre, si toutefois cette dernière puissance accédait à la proposition qui lui en serait faite, dans le mois qui suivrait la ratification du traité actuel; mais, par un article secret, le czar s'engageait à faire cause commune avec la France, si l'Angleterre refusait de faire la paix et de reconnaître la liberté de la mer. Les cours de Stockholm, de Copenhague et de Lisbonne, devaient être invitées à entrer dans cette alliance. Par le second traité, formé sur les mêmes bases que le précédent, la Prusse perdait la moitié de ses provinces avec une population d'environ 5 millions d'âmes; elle était de plus frappée d'une contribution de guerre de 112 millions, portée plus tard à 140.

Ce qu'on refuserait de croire, si le fait ne s'était passé presque sous nos yeux, c'est qu'au moment où toute la puissance de la Prusse, secondée par les armes russes, venait de succomber sous la fortune et le génie de Napoléon, le roi de Suède, Gustave IV, rompit l'armistice conclu l'année précédente, et ne craignit pas d'attirer sur lui la tempête qui avait renversé le trône de Prusse.

Le maréchal Brune était loin de s'attendre à la rupture de l'armistice; il n'en prit pas moins les moyens les plus prompts et les plus efficaces pour repousser l'agression. Le 12 juillet, il était à Demmin, sur la frontière de la Poméranie; le 13, ses troupes entrèrent dans cette province; le 18, la ville de Stralsund était complètement investie, et après cinq jours de tranchée ouverte, le roi Gustave, craignant de tomber au pouvoir des assiégeants, se retira dans l'île de Rugen avec ses troupes. Le maréchal Brune entra aussitôt après dans Stralsund.

Voilà ce que gagna le roi de Suède à l'alliance de l'Angleterre, la perte de la Poméranie. Quand on réfléchit sur cet événement, on est tenté de se demander quelle était la politique du cabinet britannique en poussant Gustave IV à la guerre.

Après avoir causé l'humiliation de l'Autriche et de la Russie, l'anéantissement de l'ancien corps germanique, la ruine de la Prusse, la perte du Hanovre, fallait-il encore entraîner le roi de Suède à un abîme? Car, encore une fois, il était évident que Gustave succomberait dans une lutte vingt fois inégale.

On dit que le cabinet britannique marchait avec persévérance vers un but unique : le rétablissement de l'équilibre européen, ou, en d'autres termes, l'abaissement de la France. Des écrivains anglais lui font honneur des événements de 1814 et de 1815. L'Angleterre, disent-ils, était destinée à venger, à relever les trônes européens; elle a réussi. Oui, elle a réussi, parce qu'elle a su profiter des circonstances; mais ces circonstances ne naquirent ni de sa volonté ni de sa politique; elle ne pouvait pas même les prévoir; quand elles sont arrivées, elle les a saisies : voilà son mérite. Mais dire qu'en 1807, et même auparavant, elle agissait pour amener 1815, c'est une idée que toute l'exaltation de l'amour-propre national ne peut pas rendre excusable. Ces circonstances, c'est l'ambition folle, démesurée de Napoléon qui les a produites. Il pouvait rester ce que l'avaient fait Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland, c'est-à-dire le plus puissant monarque du monde, maître de la France, de l'Italie, de la Hollande, dominant sur l'Espagne, sur l'Helvétie, sur toute la confédération du Rhin, craint et respecté de l'empereur du Nord et de celui d'Autriche, aimé d'une grande nation qu'il avait délivrée de la tourmente révolutionnaire, et qu'il avait pliée à son despotisme en l'enivrant de gloire. Qu'aurait pu contre lui l'Angleterre? Tous ses efforts se seraient brisés contre ce colosse qu'elle avait elle-même contribué à former en le forçant à la guerre.

Suivons maintenant l'Angleterre à Copenhague. Le Danemark avait des vaisseaux; Napoléon pouvait s'en emparer. L'Angleterre avait pour l'en empêcher un moyen infailible : c'était de les prendre elle-même. Aussitôt une flotte nombreuse, conduite par l'amiral Gambier, partit pour la Baltique; elle avait à bord 20,000 hommes de troupes de débarquement sous les ordres de lord Cathcart.

Les Danois étaient si loin de se croire menacés, que, lorsqu'on eut appris à Copenhague que cette flotte s'avançait vers la Baltique, on crut généralement qu'elle était destinée pour la Poméranie; l'arrivée d'un envoyé anglais à Copenhague dissipa bientôt cette illusion. Cet envoyé demanda que la flotte danoise fût immédiatement livrée aux Anglais, qui au surplus promettaient de la rendre exactement à l'époque de la paix entre la

France et l'Angleterre. Cet envoyé ajouta qu'en cas de refus de la part du prince régent du Danemark, les commandants de la flotte et des troupes avaient ordre de commencer sur-le-champ les hostilités. Il était évident qu'un souverain indépendant ne pouvait pas, sans se couvrir de honte, accueillir une proposition aussi humiliante. Le prince régent répondit comme il le devait. L'envoyé Jackson se retira; et comme les Danois n'étaient nullement préparés à la résistance, les Anglais débarquèrent sans obstacle.

Quand toutes les batteries furent prêtes, de même que les bombardes et les barques canonnières, le feu commença, et en peu d'heures on vit les flammes tourbillonner sur tous les quartiers de la ville, qui néanmoins ne capitula que le cinquième jour. Les Anglais prirent possession de la citadelle, des arsenaux, des magasins, de l'artillerie, et de la flotte, qui consistait en 16 vaisseaux de ligne, 15 frégates, 6 bricks et 25 barques canonnières. « Au surplus, dit un écrivain anglais, tout se passa dans le meilleur ordre; on ne fit aucune réquisition, et les troupes ne commirent aucun excès! » Un grand nombre d'édifices publics et particuliers incendiés et ruinés de fond en comble, les arsenaux spoliés et dévastés, les magasins pillés, tous les vaisseaux emmenés, une infinité de malheureux habitants qui trouvèrent la mort sous les débris de leurs maisons: ce sont là sans doute des actes légitimes permis par le droit des gens, conformes à la morale publique, et dignes d'une nation civilisée. L'Europe ne jugea pas tout à fait ainsi. Un cri d'indignation s'éleva du milieu de tous les peuples, et il est probable que la postérité jugera comme l'Europe. Il est malheureux, pour l'Angleterre comme pour la France, qu'elles ne puissent pas l'une et l'autre arracher quelques feuillets de leur histoire.

Aussitôt après le départ de la flotte anglaise, toutes les propriétés appartenant à des Anglais dans le Danemark furent confisquées; des vaisseaux armés en course poursuivirent et capturèrent sur la Baltique les bâtiments du commerce anglais; ce qui apparemment était fort injuste de la part des Danois, puisque le roi d'Angleterre publia et répandit par toute l'Europe une longue justification qui présentait le bombardement de Copenhague comme un acte tout simple de précaution, tendant à empêcher les Français d'employer contre lui les ressources que cette ville aurait pu leur fournir. Cet écrit de George III ne convainquit personne; il prouva seulement que vouloir justifier ce qui n'est point justifiable, c'est joindre à l'iniquité la maladresse.

Le 21 octobre, le czar, indigné moins encore

des vexations que quelques-uns de ses bâtiments avaient éprouvées que de la ruine de Copenhague, reprocha publiquement par un manifeste à la Grande-Bretagne de trahir ceux de ses alliés qui, comptant sur ses promesses, versaient leur sang pour la défense commune de l'Europe; de manquer sans scrupule à la foi jurée, et de violer impudemment les traités les plus solennels. Après ce préambule, il déclarait remettre en vigueur la neutralité armée de Catherine, demandait satisfaction pour ceux de ses sujets dont les intérêts avaient le plus souffert, et finissait par protester qu'il ne ferait aucun traité avec l'Angleterre tant qu'elle n'aurait pas pleinement indemnisé le Danemark.

A quoi donc avaient abouti tant d'expéditions ruineuses pour le peuple anglais, tant de coalitions plus ruineuses encore? à faire monter l'heureux ennemi de la Grande-Bretagne au plus haut degré de gloire et de puissance; à soulever contre elle tous les peuples civilisés; à lui fermer tous les ports de l'Europe, celui de Lisbonne excepté; et, comme pour ôter à son commerce cette dernière ressource, à conduire en Portugal une armée française pour subjuguier cette dernière contrée.

Les succès que la Grande-Bretagne obtenait par ses flottes pouvaient-ils compenser la perte de son influence sur le continent, et tous les désastres que sa funeste alliance faisait tomber sur les trônes qu'elle voulait protéger? On ne peut répondre à des questions de ce genre qu'en rappelant les faits.

Dès la fin de l'année précédente, le cabinet de Saint-James avait envoyé une flotte dans le Levant, avec ordre de forcer le passage des Dardanelles, de jeter l'ancre devant Constantinople et de la bombarder, si le divan n'offrait sur-le-champ de remplir certaines conditions. Or, quelles étaient ces conditions? de remettre incontinent à l'Angleterre tous ses vaisseaux, s'il persistait dans son alliance avec la France. Intimidé par les menaces du commandant anglais, le sultan aurait probablement obéi s'il n'avait été soutenu par le courage de l'ambassadeur français, aussi bon capitaine que diplomate habile.

Constantinople fut mis promptement en état de défense; le rivage se couvrit de batteries, et les vaisseaux anglais repassèrent les Dardanelles, tandis qu'ils le pouvaient encore. Ainsi la flotte turque ne fut point saisie, et toutes les propriétés des Anglais résidant à demeure ou se trouvant accidentellement en Turquie furent confisquées ou séquestrées.

Le ministère Grenville avait dirigé dans le

même temps une autre expédition contre l'Égypte ; et quel motif alléguaient les ministres pour se livrer à cette agression ? le même motif qui les avait poussés à incendier Copenhague. Il était probable que Napoléon méditait quelque dessein sinistre contre les possessions anglaises de l'Orient, et qu'il prendrait le chemin de l'Égypte pour arriver plus aisément dans l'Inde. Il était donc urgent de le prévenir ; et puisque, sur une probabilité du même genre, on avait bombardé des chrétiens, on pouvait bien bombarder des musulmans et des juifs.

Le major général Mackenzie Fraser avait été chargé de conduire l'expédition, et il n'en tira pas plus de gloire que l'Angleterre n'en tira d'avantage. Les Alexandrins se rendirent sans combattre. Les Anglais avaient des amis influents dans leur ville ; mais à Rosette ils furent repoussés avec perte. Bientôt même, sur la nouvelle qu'une armée considérable se réunissait sous les murs du Kaire, le général Fraser ne crut pas prudent de l'attendre, même derrière les remparts d'Alexandrie, et il consentit à évacuer le pays, pourvu qu'on lui rendit les prisonniers qu'on lui avait faits ; ce qui eut lieu vers la fin de septembre.

Les Anglais eurent-ils plus de bonheur en Amérique qu'ils n'en avaient eu en Égypte ? Ils s'étaient emparés, au commencement de février, de la ville et du fort de Monte-Video, qui s'élève sur la rive gauche du Rio de la Plata, et commande la navigation de ce fleuve immense. Mais ayant tenté de surprendre une seconde fois Buenos-Ayres, ils y laissèrent 3,000 morts et 4,000 prisonniers. Le général en chef offrit d'évacuer Monte-Video et tout le pays si on voulait lui rendre ses prisonniers. L'offre fut acceptée, et l'inhabile général Whitelocke reprit la route de Londres, où, à peine arrivé, il fut livré à une cour martiale qui le dégrada et le déclara incapable de servir.

Cependant Napoléon poursuivait avec constance son projet de blocus continental. Il avait fermé à l'Angleterre les ports de l'Espagne, de l'Italie, de la Hollande, de la Prusse et de la Russie ; elle s'était fermée elle-même ceux du Danemark. Le port de Lisbonne lui restait encore ; Napoléon voulut l'en priver. En exécution d'un traité conclu à Fontainebleau, le 27 octobre, une armée de 30,000 hommes, sous le commandement de Junot, partit pour le Portugal, y pénétra vers la fin de novembre, et entra dans Lisbonne un quart d'heure après que la famille royale s'était embarquée sur un vaisseau anglais pour se rendre au Brésil.

Tandis que le départ du roi de Portugal pour ses États d'Amérique ouvrait au commerce anglais des routes nouvelles, des contestations sérieuses

qui s'élevèrent entre les États-Unis et la Grande-Bretagne manquèrent de lui fermer l'entrée de ses anciennes colonies.

Le vaisseau de ligne *le Léopard* avait rencontré la frégate américaine *le Chesapeake*, et il avait voulu la visiter, sous prétexte d'arrêter plusieurs déserteurs anglais qui s'y trouvaient. La frégate s'était refusée à la visite, et le vaisseau lui lâcha une bordée de toute son artillerie, ce qui força la frégate à amener son pavillon. Il y eut plusieurs hommes tués et beaucoup de blessés. Le président des États ordonna aussitôt que tous les vaisseaux de guerre anglais quittassent immédiatement les ports de l'Amérique, et, par un message du 27 octobre, il annonça au congrès qu'il avait demandé satisfaction à l'Angleterre de cet outrage. Le ministère britannique se hâta de désavouer l'amiral Berkley, qui se trouvait sur *le Léopard*, et il envoya auprès du congrès un agent spécial chargé de proposer quelque arrangement ; mais cette tentative de conciliation fut repoussée. Un des déserteurs saisis sur *le Chesapeake* avait été jugé par une cour martiale, condamné à mort et exécuté ; le congrès exigeait une réparation éclatante, et l'on ne put s'accorder.

## CHAPITRE CXVII.

Suite du règne du roi George III. — 1808.

Il est très-probable que lorsque Napoléon fit partir une armée pour le Portugal, il avait déjà conçu le fatal projet de s'emparer de l'Espagne. Mais si l'usurpation fut en elle-même un acte impolitique, il est vrai surtout que, de tous les moyens de consommer l'usurpation, ce fut bien évidemment le plus mauvais qu'on choisit. Napoléon n'eut pas à combattre seulement des armées ; ce fut la nation tout entière, car, par ses perfides manœuvres, il avait rendu la guerre nationale.

On a dit qu'en donnant son frère Joseph à l'Espagne, il avait voulu seulement fermer ses ports aux Anglais. Mais est-ce que l'Espagne de Charles IV ne faisait pas tout ce qu'il exigeait d'elle ? La vérité, c'est que Napoléon voulait faire de toute la partie de l'Espagne en deçà de l'Èbre des départements français, et de l'Espagne centrale et méridionale un appendice de la France. C'était une conception malheureuse ; car l'Espagne alliée lui fournissait des vaisseaux, des soldats, de l'argent, et l'Espagne conquise, à l'aide de manœuvres frauduleuses et déloyales, n'était qu'un immense

foyer d'insurrection allumé de ses propres mains.

Les Espagnols n'aimaient point Charles IV, encore moins la reine; ils désignaient ces deux époux par d'ignobles surnoms. Cette circonstance avait fait penser à Napoléon qu'ils passeraient aisément du gouvernement décrié des Bourbons à la domination qu'il leur préparait. Les Espagnols, ardens enthousiastes de tout ce qui paraît grand, élevé, extraordinaire, admiraient les talents militaires de Napoléon; et il est très-vraisemblable que si Napoléon, alléguant quelque infraction aux traités, avait fait la guerre à Charles IV et l'avait détrôné, les Espagnols auraient subi sans murmure un changement de dynastie; encore est-il bon d'observer que ce n'eût été qu'en faveur de Napoléon lui-même qu'ils s'y seraient soumis (1).

Ce n'est pas ici le lieu de faire connaître les faits qui amenèrent cette inconcevable entrevue de Bayonne, entre Charles IV se plaignant de son fils, Ferdinand que l'insurrection avait fait roi se plaignant de son père, et Napoléon covant des yeux leur dépouille et se présentant comme conciliateur et arbitre. Qu'il nous suffise de dire que, sous divers prétextes, Napoléon avait rempli l'Espagne de troupes; que Charles IV et la reine avaient cédé à l'invitation qu'il leur avait faite de se rendre à Bayonne, et que Ferdinand lui-même, dupe de quelque illusion, se laissa entraîner par le duc de Rovigo, malgré les conseils, les prières et même l'opposition de ses amis.

Les fameuses conférences de Bayonne commencèrent aussitôt après son arrivée. Charles, en présence de Napoléon, réclama la couronne qu'on lui avait arrachée de force; Ferdinand n'osa point résister à la volonté de son père; mais il n'eut pas plus tôt déclaré qu'il renonçait à l'élection du peuple du 19 mars, que Charles à son tour déclara qu'il déposait le sceptre aux mains de Napoléon. Ferdinand refusa d'abord d'adhérer à cette cession; il prétendit n'avoir renoncé à ses propres droits qu'en faveur de son père; mais le roi insista si fortement, la reine surtout mit tant de violence dans ses reproches et ses accusations, que le malheureux Ferdinand fut contraint de

céder: c'était là ce que Napoléon attendait. Toute la famille fut aussitôt conduite dans l'intérieur de la France; mais Ferdinand fut emprisonné et gardé à vue.

Après le drame de Bayonne, Napoléon, en sa qualité de cessionnaire de Charles IV, voulut bien se départir, en faveur du conseil de Castille, de la junte de Madrid et du corps municipal, du droit de nommer le nouveau souverain. Seulement il exigea que celui qui serait nommé fût pris dans sa famille. Pour rendre complète cette comédie, le conseil de Castille, le corps municipal et la junte de gouvernement déclarèrent que leur choix était tombé sur Joseph Bonaparte, alors roi de Naples. Joseph arriva le 7 juin à Bayonne; il y trouva quelques seigneurs espagnols qui s'intitulèrent *assemblée de notables*; et proclamé roi d'Espagne, il partit pour aller prendre possession de son trône. Murat alla plus tard le remplacer à Naples.

Cependant l'insurrection s'étendait rapidement sur toute l'Espagne, comme la flamme poussée par le vent s'étend sur une plaine desséchée: non que les Espagnols tinsent beaucoup à la maison de Bourbon, qui ne leur avait pas laissé des souvenirs bien glorieux, non qu'ils eussent une affection bien vive pour Ferdinand; mais dans leur haine contre Godoy, Ferdinand s'était associé à eux; il avait été persécuté, emprisonné; leur dévouement pour lui naissait des circonstances. D'un autre côté, la conduite déloyale de Napoléon les avait remplis d'indignation; ils ne se souvenaient plus de ses exploits et de ses grandeurs; ils ne voyaient que sa perfidie. Riches, pauvres, jeunes, vieux, bourgeois, artisans, militaires, moines, tous, sans exception, tous, jusqu'aux enfants et aux femmes, étaient devenus parties dans la contestation qui allait s'engager. D'une extrémité à l'autre de l'Espagne on n'entendit bientôt que ce cri: *Vive Ferdinand VII! mort aux Français!*

Les Portugais firent cause commune avec les Espagnols, et ces deux peuples, exaltés par le ressentiment, sans armées régulières, sans gouvernement organisé, privés de leurs capitales et de leurs plus fortes places, osèrent résister à la puissance et à la fortune de Napoléon. Joseph, arrivé à Madrid le 6 juillet, et immédiatement proclamé, fut obligé d'évacuer cette ville dix jours après, et d'aller chercher derrière l'Èbre, au milieu de l'armée française, un lieu d'asile d'où il pût régner de nom sur un peuple rebelle, en attendant que des circonstances plus heureuses lui permis- sent de régner sur un peuple soumis.

Les événements semblèrent d'abord répondre à ses vœux. Le général Bessières remporta sur les

(1) Après la bataille de Medellin, gagnée par le duc de Bellune (Victor), un aide de camp de Murat voyait défiler les prisonniers espagnols. Il leur ordonna, en castillan, de crier *vive le roi Joseph!* tous répondirent à cet ordre par ce cri: *Vive Napoléon! vive son invincible armée!* L'aide de camp réitéra l'ordre, mais cette fois il ne s'adressa qu'à un seul prisonnier, et celui-ci, soit crainte, soit faiblesse, obéit à l'officier français. Au même instant un coup de poignard lui fut porté par un autre Espagnol, qui marchait près de lui, et les prisonniers répétèrent: *Vive l'empereur!*

généraux Blake et Cuesta une victoire signalée près de la ville de Rio-Seco. La moitié de l'armée espagnole fut détruite; le reste se dispersa dans toutes les directions. Joseph reprit la route de Madrid. Mais, dans le même temps, le général Dupont, qu'on avait envoyé dans l'Andalousie pour y réprimer la révolte, se laissa surprendre à Baylen par le général Castanos, qui avait réuni à peu près 30,000 hommes; et le général Dupont, qui en avait au moins 20,000, se rendit honteusement et sans combattre, imprimant ainsi sur son nom une tache ineffaçable.

Cette capitulation fit un tort immense à la cause des Français en Espagne. La junte de Séville, qui déjà se disposait à traverser l'Atlantique pour se soustraire aux vainqueurs de sa patrie, reprit avec la sécurité toutes ses espérances, et le peuple sa fureur et sa barbarie; non-seulement la capitulation de Baylen fut indignement violée par les Espagnols, mais encore ceux-ci se souillèrent des plus révoltantes atrocités, commises de sang-froid sur les malheureux prisonniers.

Quoique les Espagnols vainqueurs à Baylen se crussent en état de défendre leur pays contre l'invasion, ils jugèrent prudent de se faire des alliés, et ils jetèrent naturellement les yeux sur l'Angleterre, ennemie invétérée de la France. L'Angleterre, cette antique alliée du Portugal, devait-elle voir en effet avec indifférence la ruine de ce pays? L'avantage de son commerce ne lui commandait-il pas une intervention armée en faveur de ces amis fidèles qui s'étaient tenus constamment attachés à sa cause? Et le sort de l'Espagne ne devait-il pas aussi la toucher? car l'occupation de l'Espagne par les Français menaçait de nouveau d'invasion et l'Irlande et la Grande-Bretagne. L'Espagne et le Portugal insurgés étaient un cancer qui s'attachait à la puissance de Napoléon pour la ronger et peut-être la détruire; pour rendre le mal incurable, il ne fallait qu'entretenir son activité. Jamais d'ailleurs l'Angleterre n'aurait eu plus de raison pour prendre les armes: il ne s'agissait plus d'illusions politiques, de systèmes plus ou moins plausibles de balance impossible. Il était question pour elle, tout en travaillant pour son propre intérêt, de s'unir de fait à une cause fondée sur les motifs les plus généreux; car il s'agissait pour l'Espagne et le Portugal de leur indépendance et de leur liberté à défendre contre le despotisme envahissant d'un ambitieux.

C'étaient là des réflexions qui n'échappaient pas aux Espagnols sensés; elles devaient, suivant eux, déterminer les Anglais à les secourir. Aussi, dès le commencement du printemps, on vit arriver à Londres des députés asturiens et successivement

des représentants de plusieurs provinces, pour demander des secours au gouvernement. Dès la fin de juin, M. Canning leur répondit au nom du roi que des secours de toute sorte seraient accordés, non-seulement aux Asturiens, mais encore au moindre canton de l'Espagne où le peuple se montrerait animé de l'esprit de résistance à l'oppression. Aussitôt, comme pour montrer que les promesses du gouvernement ne seraient point vaines, plusieurs milliers de prisonniers espagnols furent habillés à neuf, armés, équipés et renvoyés en Espagne. On fit don aux députés d'une somme de 300,000 livres, de 5,000 fusils, de 30,000 piques, et d'une quantité considérable de poudre et de balles.

« Dès ce moment, dit le docteur Hugues, toutes les ressources de la Grande-Bretagne commencèrent à s'employer non pour la cause de la liberté, il faut bien le dire, quoique ce fût au fond contre un usurpateur sans principes, mais pour restaurer Ferdinand VII en nous liquant avec des moines et des inquisiteurs: Ferdinand, l'un des plus méprisables monarques qui, par un esprit rétréci, aient jamais déshonoré le trône. Aussi, malgré l'enthousiasme assez général que cet événement excita dans la nation, on vit beaucoup d'hommes éclairés regretter vivement que le gouvernement britannique se fût ainsi engagé à soutenir la cause d'un peuple qui ne combattait que pour rester dans son abjection. Dans leurs vues philanthropiques, ils regardaient presque le succès comme un mal qu'il ne fallait pas désirer pour l'Espagne; car ce succès aurait pour résultat de laisser l'Espagne plus que jamais plongée dans l'ignorance, les préjugés et la servitude. Le gouvernement voyait la chose autrement: l'Espagne se montrait à lui comme une arène propice où les troupes britanniques pourraient se former à l'art de la guerre, de manière à pouvoir lutter avec avantage contre les armées de Bonaparte. Les deux opinions ont été justifiées par les événements; tandis que la victoire ouvrait à nos troupes les passages des Pyrénées et répandait sur le sol français le torrent de la guerre, beaucoup de patriotes espagnols regrettèrent la constitution que Napoléon avait donnée à l'Espagne dans l'intention de la régénérer.»

Aussitôt que la nouvelle des événements d'Aranjuez et de Madrid fut parvenue à l'armée du Portugal, une soudaine et vive effervescence dans les esprits, non-seulement chez les Espagnols mais chez les Portugais même, annonça une scission prochaine entre les premiers et leurs alliés. Junot, à qui certainement les desseins de Napoléon n'étaient pas inconnus, prit toutes les précautions

qui dépendaient de lui pour empêcher la désertion qu'il craignait : elles furent inutiles. Les Espagnols fuyaient par centaines, emportant leurs armes et leurs bagages. Ceux qui n'avaient pu se soustraire à la vigilance du général, au nombre d'environ 5,000, furent désarmés et cantonnés comme des prisonniers de guerre.

Junot, qui ne se faisait pas illusion sur sa position au milieu d'un pays insurgé, entouré d'ennemis puissants, tâcha, s'il ne pouvait sauver le Portugal, de se soutenir au moins dans Lisbonne, jusqu'à ce que Napoléon lui envoyât des secours suffisants pour qu'il pût reprendre l'offensive. Ce fut dans ces circonstances qu'il publia des proclamations en style emphatique, sans négliger d'ailleurs aucun des moyens propres à comprimer l'insurrection. Kellermann avec un corps d'armée fut envoyé dans l'Alentejo ; un autre fort détachement partit pour les provinces du nord sous les ordres du général Loison. Il y eut des villes détruites, incendiées, des populations décimées par le fer, et l'insurrection ne s'apaisa pas. Bientôt même elle devint universelle.

Une expédition considérable avait été préparée en Angleterre contre les établissements espagnols de l'Amérique méridionale ; mais les Espagnols, d'ennemis devenant alliés, l'expédition, qui consistait en 10,000 hommes de troupes de terre commandés par sir Artur Wellesley, fut dirigée vers la Corogne, où elle arriva peu de jours après la bataille de Rio-Seco. Sir Artur offrit ses services à la junte de Galice, qui répondit orgueilleusement qu'il ne lui fallait que des munitions et des armes. Sir Arthur prit alors la route du Portugal. Comme il n'avait pas reçu d'ordres positifs sur la marche qu'il devait suivre, qu'il n'était soumis qu'à l'obligation assez vague d'aider les Espagnols et les Portugais dans les efforts qu'ils feraient pour briser le joug, il se rendit d'abord à Oporto, que les Français avaient abandonné pour concentrer leurs forces aux environs de Lisbonne. L'évêque d'Oporto, qui s'était mis à la tête de la junte, et qui prétendait même conduire les opérations militaires, demanda de l'argent, des armes, des objets d'habillement pour 40,000 hommes, des munitions, des vivres, et un corps auxiliaire de troupes. Sir Artur ne crut pas qu'il lui convînt de se mettre sous les ordres du belliqueux prélat ; mais après avoir donné son avis sur la destination qu'il fallait donner à cette future armée de 40,000 hommes, laquelle n'existait encore qu'en projet, il alla prendre terre à l'embouchure du Mondego ; en même temps il envoya l'ordre au général Spencer, qui se trouvait dans l'Andalousie, de le venir joindre avec ses troupes. Ce général arriva par

hasard au moment du débarquement, avant même que l'ordre lui fût parvenu.

Junot, informé du débarquement d'une armée anglaise, rassembla toutes ses forces pour lui tenir tête. Le 8 du mois d'août il avait gagné les hauteurs de Torres-Vedras, et il s'y était retranché ; mais le lendemain une division qu'il attendait et son corps de réserve étant venus se joindre à lui, il résolut d'attaquer les Anglais à Vimeiro, malgré l'infériorité numérique de ses troupes et les obstacles que présentait la position avantageuse des Anglais. Ceux-ci ne montrèrent pas moins de courage en se défendant que les Français n'en mirent à les attaquer. Après une lutte opiniâtre et sanglante qui leur coûta beaucoup de monde, les Français furent obligés de se retirer, heureux encore de pouvoir rentrer dans leur camp de Torres-Vedras. Le succès aurait été même bien plus décisif en faveur des Anglais si, au moment le plus critique et par l'effet d'une mesure ministérielle, on n'avait vu arriver sir Harry Burrard, l'un des trois généraux en chef qui venaient d'être nommés pour l'Espagne ; le second, sir Hew Dalrymple, gouverneur de Gibraltar, avait suivi de près M. Burrard ; et la présence de ces deux chefs malhabiles entrava complètement sir Artur, qui était le troisième, dans l'exécution de ses plans.

Au moment où les deux généraux discutaient sans se mettre d'accord pour décider s'il fallait poursuivre la victoire de Vimeiro, ou attendre sir John Moore qui devait arriver du côté du nord, ne voulant ni l'un ni l'autre suivre l'avis de sir Artur Wellesley, plus jeune qu'eux et d'un grade inférieur, Junot, qui voyait bien qu'avec la poignée d'hommes dont il disposait il ne pouvait ni comprimer l'insurrection devenue générale, ni repousser l'armée anglaise qui chaque jour se fortifiait, ni défendre avec quelque espérance de succès Lisbonne, Almeida, Palmella et les autres places qu'il occupait encore ; Junot envoya demander une suspension d'armes, et offrir en même temps l'évacuation immédiate du Portugal, à condition que son armée et lui-même seraient transportés avec armes et bagages, aux frais du gouvernement anglais, à un port de France entre Rochefort et Lorient ; que l'armée ne serait point considérée comme prisonnière de guerre, et qu'elle aurait au contraire la liberté de rentrer sans délai dans l'armée active.

Sir Hew Dalrymple, regardant cette proposition comme très-avantageuse, se hâta de l'accepter ; une convention conforme aux vœux de Junot fut aussitôt convenue, conclue, signée et exécutée. Il fut permis aux Portugais qui voudraient suivre l'armée française de le faire librement ; on pro-

mit pour ceux qui restèrent, et qu'on savait être partisans des Français, qu'ils ne seraient point inquiétés pour leurs opinions et pour leurs actes. Mais rarement des conventions de ce genre sont-elles strictement gardées; et l'on ne manque jamais de prétextes pour trouver ou créer des exceptions contre ceux qu'on veut poursuivre.

Après l'évacuation de Lisbonne et de la contrée, les Portugais créèrent une régence qui, bien convaincue de la grandeur du service que les Anglais venaient de rendre au pays, voulut se diriger uniquement par leurs avis, et parvint ainsi à se soustraire à l'influence de l'évêque d'Oporto, qui prétendait transporter à Oporto le siège du gouvernement et s'en constituer lui-même le chef.

L'Espagne n'imita pas le Portugal. Dès que Joseph Bonaparte eut été obligé de quitter Madrid, on se hâta de proclamer de nouveau Ferdinand auquel le parti donna le titre de *Bien-Aimé*, titre que l'adulation même n'a pas osé confirmer, et qui, dans le temps où on l'employa, ne fit qu'exciter le mécontentement d'une grande partie de la nation, qui sentait qu'avec Ferdinand elle allait perdre toute espérance d'amélioration dans son état politique. Toutes les juntes se croyant appelées, chacune, à gouverner l'Espagne entière, se prétendaient supérieures, ou tout au moins indépendantes. Celles de Séville, de la Galice et des Asturies, cherchaient plutôt à établir respectivement leur suprématie qu'elles ne travaillaient pour le bien général. Au reste, pleines de présomption et d'arrogance, elles ne comptaient plus pour rien les troupes françaises, qui toutes allaient éprouver, dans leurs prévisions orgueilleuses, le sort de l'armée de Dupont. Quant à la nation, aveuglée par la haine, elle ne respirait que vengeance. Il n'y avait d'ailleurs dans les juntes ni unité de vues, ni intention d'agir sous la même bannière. Le Castillan voulait rester Castillan; l'Andaloux, Andaloux; le Galicien, Galicien; l'Aragonais, Aragonais; l'Espagne paraissait destinée à reprendre son ancienne division en provinces, avec des couleurs plus tranchées entre elles.

Il faut dire que l'Angleterre, dans l'intervention qu'elle offrait aux Espagnols, ne songeait nullement à les faire jouir des bienfaits d'une constitution libre; elle ne considérait leur pays que comme une route ouverte à leurs armées pour pénétrer en France. Pour atteindre ce but plus aisément, elle se présentait comme alliée de Ferdinand, et, par une suite nécessaire de ce titre, comme protectrice de tous les excès où l'on pouvait prévoir, d'après son caractère connu, que son gouvernement serait entraîné.

Cependant une armée française d'environ

90,000 hommes, non compris les troupes de la Catalogne, s'était promptement réunie au delà des Pyrénées sous les ordres des maréchaux Bessières, Ney et Moncey, et elle se disposait à marcher en avant. Les Espagnols voulurent leur opposer trois corps d'armée, commandés par Castanos, Blake et Palafox; mais ces trois généraux n'étaient guère en état de tenir tête à l'ennemi qui s'approchait. Napoléon, qui désirait d'ailleurs abattre d'un seul coup l'insurrection espagnole, avait pris à sa solde, outre ses propres troupes, 80,000 Allemands de la confédération rhénane, Wurtembourgeois, Bavares, Saxons, etc.; mais, tandis que ces troupes descendaient vers le Midi, en attendant qu'un appel sur la conscription future vint les renforcer, Napoléon, qui ne voulait pas que l'empereur de Russie eût la pensée de le contrarier dans ses projets, Napoléon, dans les premiers jours d'octobre, se procura une entrevue à Erfurth avec Alexandre.

Les deux empereurs passèrent ensemble dix-huit jours, et, comme on remarqua leur intimité parfaite, on crut que leurs entretiens eurent pour résultat une ligue secrète contre les puissances encore libres de l'Europe. Napoléon livrait la Suède et la Turquie à l'ambition d'Alexandre, et Alexandre laissait l'Espagne à la discrétion de Napoléon. De retour à Paris avant la fin d'octobre, il annonça au Corps législatif qu'il était entièrement d'accord avec l'empereur de Russie, et que, dans peu de jours, il partirait pour l'Espagne; il partit en effet. Dès le 3 novembre il était à Bayonne, et le surlendemain le vit à Vitoria, organisant son armée, et prenant toutes les mesures capables d'arrêter l'insurrection dans sa marche, et de l'étouffer. Le 2 décembre, Napoléon était sous les murs de Madrid; le 4, la ville capitula.

Les premiers actes du vainqueur eurent pour objet de gagner à sa cause tout le parti libéral. Il supprima le conseil de Castille, l'inquisition, les droits féodaux de toute sorte; mais il eut tort de supprimer les deux tiers des couvents et de bouleverser tout le gouvernement espagnol, car, s'il se fit des partisans par les premières mesures, il se fit beaucoup d'ennemis dangereux par les secondes. Ces innovations dans le système politique de l'Espagne ne l'empêchèrent pas, au surplus, de suivre son plan d'opérations contre les insurgés. De son côté, le cabinet britannique ne perdait point de temps, et il confiait aux talents et à l'habileté de sir John Moore le salut des Portugais.

Sir John Moore était un officier plein de mérite, mais il allait avoir en tête un terrible adversaire; c'était Napoléon lui-même, qui, devinant le dessein du général anglais, de se jeter entre les divers corps

de l'armée française, afin de couper ou de gêner leurs communications, et ne comptant que sur lui-même pour le déjouer, partit de Madrid suivi de la garde et de la division Ney, traversa rapidement les montagnes de Guadarrama, malgré un déluge de pluie, de grêle et de neige, et arriva le 26 à Tordesillas.

Heureusement pour les Anglais, Napoléon fut considérablement retardé dans sa marche par le mauvais état des routes : il arriva douze heures trop tard ; les Anglais avaient déjà gagné Astorga, où La Romana venait d'arriver à la tête de ses fuyards, qui avaient abandonné leurs postes sans avoir tiré un coup de fusil. Sir J. Moore continua son mouvement de retraite jusqu'à Villafranca.

Cette retraite aurait pu être fatale à l'armée anglaise, sans la belle conduite de l'arrière-garde, qui, toujours poursuivie et souvent obligée de tenir tête à l'ennemi, ne perdit que très-peu de monde, et ne laissa derrière elle ni bagages ni artillerie. Le reste de l'armée ne suivit pas l'exemple de son arrière-garde : les soldats, livrés à l'insubordination la plus complète, pillèrent les magasins publics et les maisons des particuliers partout où ils passèrent. Et il ne faut point croire, comme le dit un historien anglais, que ce désordre naquit d'un sentiment d'honneur ; que les soldats s'étaient attendus à une bataille, et qu'ils se livrèrent à toute l'indignation que leur inspirait la honteuse obligation de tourner le dos à l'ennemi : ne cherchons pas ainsi à expliquer les faits par des motifs purement romanesques. L'armée anglaise commit des excès parce qu'elle souffrait beaucoup, et qu'elle se trouvait au milieu de l'hiver dans un pays âpre et stérile, souvent inondée par des torrents de pluie, manquant de chaussures et de vivres, ne recevant des Espagnols aucun secours (1), et s'irritant d'être ainsi abandonnée par ceux qu'elle était venue défendre. Dans ces circonstances, toute discipline se relâche ou se perd : et de soldats sans discipline que peut-on attendre ?

Napoléon entra dans Astorga le 1<sup>er</sup> janvier ; son

(1) Souvent les guides de l'armée disparaissaient pendant la nuit ; plus souvent encore les paysans qui conduisaient les fourgons s'échappaient avec leurs mules au premier moment favorable. Dans les villages, les Espagnols fuyaient à l'approche des Anglais, emportant tout ce qu'ils pouvaient, cachant parmi les rochers ce qu'ils ne pouvaient emporter. L'arrière-garde elle-même était tellement harassée par la fatigue, tellement épuisée par les combats qu'elle avait eus à soutenir, qu'elle dut abandonner sa caisse militaire, où se trouvaient 25,000 livres en piastres ; et cette somme, qui offrait aux paysans galiciens une riche proie, tomba aux mains des Français, du moins en grande partie.

armée comptait 70,000 hommes d'infanterie, et 10,000 de cavalerie. Là, un courrier expédié de Paris lui apporta la fâcheuse nouvelle que l'Autriche venait de lui déclarer la guerre. Aussitôt il appelle Soult et Ney, donne au premier, avec le commandement supérieur de toutes les armées d'Espagne, l'ordre de poursuivre les Anglais, et de ne pas leur laisser même le temps de se rembarquer ; il enjoint au second de rester à Astorga pour garder les défilés de la Galice, et, n'emmenant que sa garde, il prend immédiatement la route de Paris.

Il est probable que cet événement sauva l'armée anglaise, qui ne pouvait manquer d'être atteinte avant d'arriver à la Corogne, car les Français gagnaient tous les jours du terrain sur elle. Mais, d'une part, le maréchal Ney, blessé de la préférence que l'empereur avait accordée sur lui au maréchal Soult, mit beaucoup de tiédeur dans sa conduite, et même n'exécuta pas les ordres qui lui furent donnés ; d'autre part, les Français, que la présence de leur empereur partageant leurs travaux et leurs fatigues n'entretenait plus dans leur enthousiasme, firent entendre quelques murmures, et leur ardeur se relâcha : les Anglais respirèrent.

Après avoir ainsi rapidement esquissé les événements de l'Espagne, événements qui eurent tant d'influence sur les destinées de la France et de l'Angleterre, on peut dire même de l'Europe entière, disons quelques mots des actes du parlement britannique, et des débats auxquels ils donnèrent lieu.

Le premier objet dont les chambres s'occupèrent fut l'expédition de Copenhague, qu'une bonne partie de la nation, la partie saine, considérait comme une tache ineffaçable pour le ministère, qui, en l'ordonnant pour éviter un mal incertain pouvant naître d'un prétendu article secret de Tilsit, s'était jeté dans une agression sans exemple envers un État neutre. Le vicomte Hamilton défendit ouvertement l'incendie et la spoliation de Copenhague, et mérita ainsi sa part de l'indignation et du mépris que cette mesure excita dans toutes les âmes honnêtes.

Dans cette lutte d'opinions contraires, M. Canning se distingua par un discours rempli de sophismes ; il revint sur la question du Danemark, et il s'efforça de justifier le ministère par la nécessité de prendre une mesure vigoureuse, seul moyen de prévenir l'exécution des desseins de Bonaparte. Au reste, M. Canning eut des contradicteurs, qui même ne l'épargnèrent pas, et lui rendirent quelques-unes des épigrammes qu'il lançait si souvent contre ses adversaires. M. Whitbread

lui répondit avec non moins de force que de logique ; mais ce qui dut surtout lui paraître sensible, et d'autant plus fâcheux qu'on le frappait de ses propres armes, lui qui aimait tant à tourner les autres en ridicule, ce fut de se voir attaqué corps à corps, avec autant de sel et d'esprit que de malignité, dans un écrit intitulé *Lettres de Pierre Plymley*. On lui reprochait surtout ses tergiversations au sujet de l'Irlande.

Vers la fin du mois de mai, une pétition des catholiques donna lieu à une discussion que M. Canning aurait bien voulu éviter, parce qu'on savait qu'il n'avait pas, sur ce point, les mêmes opinions que ses collègues, et qu'il ne pouvait se mettre d'accord avec eux sans se donner un démenti à lui-même. Au surplus, la pétition n'eut aucun résultat. La volonté ennemie du roi devait toujours opposer un obstacle à toute amélioration du sort des catholiques, et sa haine contre eux avait beau vouloir se cacher derrière le serment du couronnement, personne ne pouvait s'y tromper. Quel lien aurait pu résulter d'un serment imposé par la politique du parlement à celui qu'il proclamait souverain, quand le parlement, adoptant une mesure contraire, mais devenue nécessaire par les circonstances, aurait, par cela même, annulé le serment et les obligations qui en dériveraient ?

Un bill relatif à l'administration de la justice en Écosse sur des bases plus larges ; un autre bill qui restreignait l'application de la peine capitale ; un acte qui prohibait la distillation des grains, mais seulement pour un temps limité ; un acte portant création d'une milice locale montant à 60,000 hommes ; une motion de sir Francis Burdett pour qu'il fût rendu compte à la chambre des nels produits des droits d'amirauté depuis 1793, et quelques autres mesures plus ou moins importantes, remplirent le temps de la session.

Le 15 juin, M. Sheridan fit une motion qui lui valut les applaudissements de M. Canning. Il appela l'attention des chambres sur les affaires d'Espagne ; il demanda qu'on fit les plus grands efforts dans une cause qui intéressait l'Europe entière. M. Canning assura la chambre que les ministres du roi avaient pris le plus vif intérêt aux affaires de cette contrée, et qu'ils étaient dans la ferme intention de ne rien négliger pour conduire la guerre à un heureux résultat ; mais il ne pouvait donner ni en son nom ni au nom de ses collègues des espérances qui pourraient ne point se réaliser ; il ne pouvait dire si la crise finirait bien ou mal, ni quand elle finirait.

M. Canning avait raison cette fois. L'événement avait si souvent trompé l'attente des ministres,

qu'il y avait de la sagesse à ne point prendre d'engagements pour des choses qui, le plus souvent, dépendaient de la fortune.

Avant la prorogation des chambres, laquelle eut lieu le 4 juillet, le chancelier de l'échiquier avait présenté son budget de l'année, que suivit l'exposition d'un projet financier tendant à réduire la dette publique. 43 millions pour l'Angleterre, et près de 6 millions pour l'Irlande, formaient le chapitre des dépenses de l'année : dans celui des recettes, figurait un déficit de 8 millions, qu'on remplissait au moyen d'un emprunt ; mais, pour payer les intérêts de ces 8 millions, il fallut augmenter les taxes de 325,000 livres. Quant au plan proposé pour accélérer la réduction de la dette publique, il consistait dans la faculté donnée aux propriétaires du trois pour cent consolidé ou des annuités réduites de la Banque, d'échanger leurs valeurs auprès des commissaires nommés pour la réduction de la dette contre des annuités placées sur une ou deux têtes. Le pouvoir de faire des transferts ne fut accordé qu'àux personnes qui n'avaient pas encore trente-cinq ans, et pour des sommes excédant 100 livres. Le transfert ne pouvait non plus avoir lieu quand les fonds publics montaient à 80 et au-dessus. Le plan du ministre devait produire l'effet d'assurer au pays le rachat des valeurs ainsi transférées, au même prix qu'elles avaient au moment du transfert.

Les ministres ne perdaient aucune occasion de dire que la prospérité de l'Angleterre tendait sans cesse à s'accroître, et le ton d'assurance qu'ils prenaient persuadait beaucoup d'individus : c'étaient ceux qui admettaient sans contradiction les résultats qu'on leur présentait, afin de ne point prendre la peine de réfléchir ; ceux qui, au contraire, voulaient se rendre compte de ce qu'ils voyaient, ou chercher les preuves de ce qu'ils entendaient de la bouche des ministres, ne partageaient pas l'enthousiasme gagé des partisans du ministère. Ils voyaient que les ressources du gouvernement, pour faire face aux dépenses énormes qui l'accablaient, étaient purement nominales ; que toutes ses richesses ne consistaient qu'en papier-monnaie ; que son pouvoir n'avait pour base que le crédit ; mais qu'à côté d'un crédit immense, il y a toujours un abîme immense : la banqueroute. Ils voyaient qu'à la vérité les manufactures ne chômaient pas, et que le commerce, au contraire, prenait beaucoup d'extension ; mais ils voyaient aussi que les basses classes de la population souffraient courbées sous le poids des impôts. En résultat, ils voyaient toutes les apparences de la prospérité, mais d'une prospérité d'illusions, qui tôt ou tard s'évanouirait comme

une ombre au premier souffle de l'adversité.

Ce qui pouvait augmenter les craintes malheureusement fondées des véritables amis de leur pays, c'était le mauvais succès qu'avaient eu jusque-là toutes les coalitions si chèrement soldées par le ministère Pitt. Les puissances du continent devaient en effet savoir gré à l'Angleterre de son alliance et de ses subsides : la Hollande n'était plus qu'une province française; la Prusse, à demi anéantie, avait perdu ses plus beaux territoires; l'ancien corps germanique avait fait place à des États nouveaux tout dévoués à Napoléon; l'Autriche humiliée était descendue du rang éminent qu'elle occupait; la Suède voyait la Finlande s'échapper de ses mains et passer dans celles d'Alexandre, à qui Napoléon avait permis cette invasion pour se faire absoudre par lui de celle de l'Espagne et des États romains, bientôt même peut-être de la prise de possession des villes Anséatiques.

Quant à l'Espagne, on ne pouvait pas trop dire encore ce que lui vaudrait l'appui des Anglais; mais il est certain qu'on ne voyait pas régner la meilleure intelligence entre les Anglais et les Espagnols, et qu'on pouvait attribuer à la mauvaise volonté de ces derniers la retraite forcée de sir John Moore sur la Corogne. Tout ce qu'on pouvait conjecturer alors (car il n'était pas possible de prévoir à cette époque que la puissance de Napoléon irait s'ensevelir sous les glaces de la Moscovie), c'était que les secours des Anglais prolongeraient la guerre, mais ne rendraient pas l'Espagne victorieuse.

## CHAPITRE CXVIII.

Suite du règne du roi George III. — 1809.

La nouvelle, qui ne tarda pas à se répandre à Londres, de la retraite de l'armée anglaise et des pertes qu'elle avait essuyées à la Corogne avant de se rembarquer, donna une couleur assez sombre à l'opinion publique; et, comme c'est assez l'usage, on s'en prit au gouvernement et aux ministres avant même de savoir comment les choses s'étaient passées. Ce ne fut que plus tard que la vérité fut connue, et qu'on put justement attribuer l'échec des armes anglaises à la cause qui l'avait produit : le défaut de coopération de La Romana, et généralement de tous les Espagnols. On sut que, toujours poursuivi par des troupes supérieures en force et tout à fait abandonné par les Espagnols, sir John Moore avait été obligé de

battre en retraite à travers un pays montueux et aride, incertain s'il prendrait la route de la Corogne ou celle de Vigo; qu'il s'était déterminé pour la première de ces places, sur le rapport qui lui avait été fait par ses ingénieurs que la seconde n'offrait aucune position d'où il fût possible de protéger l'embarquement; qu'il soutint à Prieros, près de Villafranca, un combat partiel contre l'avant-garde de Soult; qu'il continua sa retraite en bon ordre autant que pouvait le permettre l'esprit de mutinerie qui s'était emparé des soldats; qu'arrivé le 11 janvier à la Corogne, il s'occupa d'embarquer ses malades, ses blessés et son artillerie, et à fortifier la position qu'il avait prise; que, le 16, il fut attaqué par le maréchal Soult, qui s'était renforcé de la division Laborde; que le combat fut opiniâtre et meurtrier; qu'au moment où sir John ramenait une de ses divisions à la charge, il fut atteint par un boulet de canon.

Certes, il n'y avait là aucun sujet de blâme ni contre le ministère ni contre sir John Moore; on osa pourtant faire à sa mémoire plusieurs reproches : on prétendit qu'il aurait dû attaquer le maréchal Soult, aidé par La Romana, qui refusa de se réunir à lui; qu'il aurait dû réorganiser les armées espagnoles, que leurs propres généraux ne pouvaient diriger.

Ce qui est certain, c'est que sir John Moore fut vivement regretté par ses soldats, et c'était pour eux en effet une grande perte, car il réunissait à la bravoure un talent réel et beaucoup de prudence. Sir John Hope, qui lui succéda dans le commandement, se maintint dans ses positions jusqu'à ce que la nuit fit cesser le combat. Il profita de ses ombres pour embarquer ses troupes.

Les restes de sir John Moore furent ensevelis dans la citadelle de la Corogne, d'où le général Beresford ne partit que le 18. Le maréchal Soult, juste appréciateur du courage et du talent militaire, fit élever un monument funèbre à sa mémoire. Ce monument, érigé par un ennemi généreux, offrait la meilleure apologie de la conduite de Moore.

Quand on en vint à la discussion de l'adresse après l'ouverture des chambres, plusieurs membres adressèrent au ministère de graves reproches. Lord Castlereagh sembla, dans cette occasion, s'être chargé du rôle ordinaire de M. Canning, c'est-à-dire qu'il prodigua le sarcasme et les traits satiriques : M. Canning, au contraire, prenant un air de candeur qui lui était peu ordinaire, reconnut ingénument que les ministres éprouvaient beaucoup d'embarras, parce qu'ils connaissaient fort peu l'Espagne; il convint que, pour ce qui concernait ce pays, ils avaient encore tout à ap-

prendre; mais il ajouta que le gouvernement était décidé à faire les plus grands efforts pour faire triompher la cause nationale des Espagnols.

Lord Castlereagh profita du moment d'enthousiasme guerrier manifesté dans les adresses pour faire passer un bill de milices. Les communes votèrent aussi le nombre de troupes qui leur fut demandé tant pour la marine que pour l'armée de terre.

La session avait à peine commencé qu'on soumit à la chambre une accusation extrêmement grave contre le duc d'York. Ce prince, commandant en chef des forces militaires, avait introduit quelques améliorations dans la tenue et la discipline des troupes, mais en même temps on le soupçonnait de faire un coupable trafic des emplois de l'armée, soit qu'il les vendit à deniers comptants, soit qu'il en fit le prix de honteux services. Ce qui semblait confirmer les soupçons, c'était le dérangement connu de ses affaires et l'irrégularité de ses mœurs. Une enquête fut ordonnée, et cette enquête justifia pleinement qu'on avait trafiqué, sous le nom du prince, non-seulement d'emplois militaires, mais encore d'emplois ecclésiastiques; toutefois, on parut, ou plutôt on voulut paraître douter que le prince eût pris une part directe à ces manœuvres frauduleuses. Mais, comme sur environ 480 votants il n'eut que 82 voix de majorité, ce qui suffisait bien pour le mettre à l'abri de toute poursuite, mais ne le lavait pas dans l'opinion publique, il résigna volontairement son emploi, ce qui ne désarma pas l'opposition.

Il est assez ordinaire de voir les poursuites qu'on fait d'un délit amener la découverte d'un autre délit auquel on ne songeait pas. Ce fut ce qui arriva dans cette occasion : on découvrit des abus dans toutes les branches de l'administration; on eût dit d'un enchaînement de fraudes qui ceignait le gouvernement. On accusa de fraudes électorales lord Castlereagh et la trésorerie. Il fut fortement défendu par M. Canning, qui obtint la majorité; mais comme ses paroles, sous une apparence de vérité et de justice, cachaient l'approbation tacite d'un système odieux dont l'existence était reconnue, elles excitèrent une violente réplique de la part de M. Hutchinson, dont les expressions trop peu mesurées amenèrent une scène de tumulte et de désordre durant laquelle des voix amies, mais qui peut-être ne sortaient pas de bouches bien pures, firent entendre le cri répété : *A la porte! à la porte!* M. Madocks clôtura cette discussion scandaleuse en faisant ressortir, dans une réplique courte et animée, la pureté des motifs qui animaient l'opposition. Il cita en finissant ces mots remarquables de M. Windham : «La corrup-

tion existe dans l'État depuis son plus haut sommet jusqu'au plus bas degré.»

*Ingrediturque solo, et caput inter nubila condit* (1).

Le budget de l'année avait été fixé à 54 millions. C'était plus de 7 millions ajoutés aux dépenses de l'année précédente. Le colonel Wardle, le même qui avait provoqué l'enquête contre le duc d'York, s'éleva contre l'allocation de beaucoup de sommes dont le retranchement aurait causé une diminution sensible dans le chapitre des dépenses. Mais le colonel Wardle n'était pas homme d'État; il obéissait à l'impulsion passionnée de ses ressentiments ou de ses préjugés plus qu'à un désir éclairé du bien public. Aussi, ne fut-il pas bien difficile au ministériel M. Huskisson de faire voir le peu de fondement des raisonnements de M. Wardle; mais il tomba dans un excès contraire : il voulut tout justifier. C'est là un système qu'en général toutes les administrations suivent : défendre pied à pied tous leurs actes et soutenir qu'ils sont justes, nécessaires, profitables au pays, au lieu de reconnaître franchement, quand un abus est démontré, que cet abus existe.

M. Perceval poussa cette manie d'approbation jusqu'à soutenir que la nation anglaise était tout à fait prononcée contre la réforme parlementaire, et qu'elle n'était prononcée dans ce sens que parce qu'elle jugeait la réforme tout à fait inutile. «Elle est inutile en effet», ajouta-t-il, «tant qu'on ne reformera pas aussi la nature humaine, tant qu'on ne lui ôtera pas les passions et les préjugés.» Il soutint cet étrange paradoxe contre sir Francis Burdett, qui avait demandé que la chambre s'occupât de ce point essentiel au commencement de la session prochaine (2).

(1) Ce vers de Virgile, décrivant la marche de la renommée, était très-heureusement appliqué. Les agents immédiats, instruments de la corruption, exécutaient leurs manœuvres jusque dans la fange du sol; les agents excitateurs remontaient d'étage en étage jusqu'aux ministres, et ceux-ci recevaient l'influence mystérieuse d'un être caché derrière sa non-responsabilité comme au milieu d'un nuage.

(2) Ainsi, d'après la doctrine de M. Perceval, il ne faudrait jamais toucher à des abus, parce qu'il n'est pas possible de changer les hommes; et comme les institutions tendent toujours à se détériorer, et les abus à s'étendre, il s'ensuivrait qu'au bout de quelque temps toute société devrait descendre au plus bas degré de dépravation, et, par suite, se désorganiser complètement, parce qu'il n'est pas possible qu'une société ainsi corrompue puisse subsister longtemps. En vérité, l'abus du raisonnement peut conduire à des conséquences dont la perspective n'aurait rien de bien consolant.

Après avoir rapidement suivi les travaux des chambres, reportons nos regards sur un théâtre où, encore une fois, l'or de l'Angleterre appelait Bonaparte. Soudoyée par elle, l'Autriche avait fait d'immenses préparatifs de guerre et réuni neuf corps d'armée avec deux corps de réserve. L'archiduc Charles devait prendre le commandement supérieur. Les Autrichiens avaient saisi le moment où leur ennemi, absorbé par la guerre de la Péninsule, n'avait pu surveiller tous leurs mouvements; mais, pour profiter de ce premier avantage, il aurait fallu des hommes actifs, un général entièrement libre, un cabinet dégagé de toutes les entraves de l'étiquette diplomatique. Les Autrichiens perdirent le temps, les Français l'employèrent, et, avant que la campagne commençât, ils avaient réuni 200,000 hommes. Davoust, Oudinot, Bessières, Bernadotte, Lefebvre, le prince royal de Bavière, avaient pris le commandement des troupes; Napoléon lui-même avait eu le temps d'arriver: il était parti de Paris le 12 avril.

L'archiduc Charles déploya beaucoup de talent dans cette campagne, et peut-être aurait-il éprouvé moins de revers s'il avait eu liberté entière de s'abandonner à ses inspirations. Après plusieurs combats partiels où les Français eurent toujours l'avantage, les deux armées se trouvèrent en présence dans les plaines d'Eckmühl. Le choc fut terrible. L'archiduc et Napoléon commandaient en personne. Le duc d'Auerstaedt s'y couvrit de gloire autant par sa bravoure que par ses talents militaires; il contribua puissamment au succès de cette journée. L'archiduc fut contraint de repasser le Danube et d'abandonner Ratisbonne à ses propres forces. Cette ville succomba après une courte mais vigoureuse défense. Napoléon en partit le 26 pour se porter sur la capitale.

Avant d'arriver à Vienne, il fallut battre un corps d'armée d'environ 37,000 hommes formé des débris d'Eckmühl.

Le 8 mai, Napoléon occupait le palais impérial de Schönbrunn; le lendemain, son armée investissait Vienne; le 12, les habitants capitulèrent. Toutefois, la campagne n'était point finie, et de nouveaux combats se préparaient. Les corps autrichiens se rapprochaient peu à peu du corps principal de l'archiduc Charles; d'un autre côté, Napoléon se fortifiait dans l'île de Lobau, où il voulait traverser le Danube, et l'armée d'Italie, sous les ordres du vice-roi Eugène de Beauharnais, venait effectuer sa jonction avec la grande armée, après avoir triomphé de tous les obstacles que les Autrichiens lui avaient opposés. Le 21, Napoléon, voulant traverser le Danube en face de l'archiduc, livra la longue et sanglante bataille

d'Essling, qui n'eut aucun résultat. La rupture des ponts, causée par le choc de plusieurs bateaux chargés de pierres contre les piles, compromit le salut de l'armée française, dont une moitié se trouva isolée au-delà du fleuve. Napoléon fut contraint de reprendre sa position dans l'île de Lobau.

Toutefois, il n'avait pas renoncé à l'intention de passer le Danube. L'armée d'Italie s'était réunie à lui, de même que le corps du duc de Raguse, et, à peine les ponts furent-ils reconstruits, qu'il donna l'ordre de tenter le passage. A sa grande surprise, le passage s'effectua sans obstacle. L'archiduc ne désirait pas moins que Napoléon lui-même une action décisive, et, dans l'espérance où il était de vaincre, il était bien aise de placer les Français entre le Danube et son armée.

La victoire fut longtemps disputée; l'archiduc eut même plusieurs fois des chances de succès. Napoléon s'était ménagé une réserve de 40,000 hommes, qu'il n'employa qu'au moment décisif; l'archiduc avait déjà disposé de la sienne. Les Autrichiens se retirèrent vers la Bohême; mais ce ne fut pas sans perdre encore bien du monde dans les combats qu'ils eurent à soutenir.

La victoire de Wagram amena la paix; mais cette paix, dictée par le vainqueur, coûtait à l'Autriche plusieurs provinces. Une portion de la Carinthie, de l'Illyrie, et le littoral de la Hongrie, furent cédés à la France, et plusieurs villes ou cantons de l'ouest au roi de Bavière; la Gallicie occidentale fut donnée à la Saxe, et une portion de la Gallicie orientale à l'empereur de Russie, qui voulut bien prendre part aux dépouilles de son ancien allié. L'Autriche s'engageait d'ailleurs à rompre toute liaison avec les Anglais. Par une convention particulière, l'empereur François accordait la main de sa fille Marie-Louise à son heureux vainqueur, si ce dernier réussissait à rompre les liens qui l'unissaient à Joséphine.

Ce fut, dit-on, un piège que le cabinet autrichien, dirigé par le fameux Metternich, tendait à l'empereur des Français, en flattant adroitement sa vanité. Cette alliance avec une des plus anciennes familles princières de l'Europe devait sourire, en effet, à l'homme qui, d'une condition obscure, était monté au plus haut degré de la puissance. Quand on considère les effets désastreux qu'elle produisit pour Napoléon, on pourrait être tenté de croire que François immolait sa fille à des probabilités politiques; mais il aurait fallu pour cela que François ou ses conseillers eussent prévu les événements de 1813 et 1814, événements qui n'ont été produits ni par l'Autriche, ni par l'Angleterre. Ce qui est certain, c'est

que la princesse ne se fit nullement violence pour monter sur le plus beau trône du monde, et qu'au contraire elle désirait que cette union s'accomplît.

Si Napoléon, bornant son ambition à ce qu'il possédait, et dédaignant l'alliance d'une famille qui crut l'honorer, avait su jouir des faveurs dont la fortune l'avait comblé, le traité de Vienne pouvait enfin réaliser ces rêves de domination universelle qui le tourmentaient. L'Autriche, perdant toutes ses possessions du littoral de l'Adriatique, venait d'être effacée du rang des puissances maritimes; privée d'ailleurs du Tyrol, n'offrant aux États du nord, du sud et de l'ouest, que des frontières ouvertes, ruinée par ses guerres malheureuses, elle ne pouvait conserver aucun espoir de se relever; tombée au rang des puissances du second ordre, elle devait vivre sous la dépendance de la France ou de la Russie. Alliée de la Russie, elle aurait formé, tôt ou tard, une de ses provinces; sous l'égide de la France, elle pouvait se soutenir, parce que la France aurait toujours eu intérêt à la placer entre elle-même et la Russie. D'un autre côté, la France, par l'acquisition des provinces illyriennes, devenait limitrophe de la Turquie; et qui pouvait prévoir si la Turquie, pressée entre les deux grands empereurs, n'aurait pas à redouter quelque terrible catastrophe?

L'Angleterre se consolait de l'agrandissement de la France en s'emparant successivement de ses colonies, et en fomentant la révolution espagnole. Ce n'était là qu'un bien faible dédommagement pour les sommes énormes dont elle avait soldé les coalitions. Cet état de choses, d'ailleurs, pouvait ne pas durer longtemps encore; car on peut regarder comme certain que, libre du côté de l'Autriche, allié de la Russie, et maître de lancer toutes ses forces contre l'Espagne, Napoléon aurait soumis cette contrée, lors même que l'Angleterre l'aurait aidée de toutes les siennes; car les ressources de Napoléon étaient immenses: la France, avec ses acquisitions, avait 40 millions d'habitants, et il pouvait disposer de l'Allemagne, de la Hollande, de l'Helvétie, de l'Italie. Quelles armées n'aurait-il pas mises sur pied? L'Espagne une fois subjuguée, qui aurait pu empêcher Napoléon, souverain des côtes de l'Océan, depuis l'Elbe jusqu'au détroit de Gibraltar, et de toute la côte européenne de la Méditerranée, de créer une marine formidable, que celle de la Grande-Bretagne elle-même n'aurait pu égaler? Il ne faut pas s'y tromper, c'est l'incendie de Moscou qui a sauvé l'Europe de la domination universelle, et l'Angleterre de sa ruine.

Les Anglais, presque sans coup férir, s'étaient

emparés successivement de Cayenne, de la Martinique, du Sénégal, et de l'île de Gorée, des îles de Zante, de Céphalonie, d'Ithaque, et de Cerigo, de tout ce qui composait la république ionienne, que la paix de Presbourg avait donnée à la France. Mais c'était surtout l'Espagne qu'ils voulaient soustraire au pouvoir de Napoléon.

Il y avait pour cela peu d'apparence de succès; car la bataille de la Corogne et la retraite des Anglais semblaient avoir abattu le parti espagnol. Le roi Joseph était rentré à Madrid le 23 janvier, escorté par 6,000 hommes de la garde, et avec le titre de lieutenant de l'empereur. C'était de ce titre, au surplus, qu'il tirait quelque autorité sinon sur les Espagnols, du moins sur l'armée. Les Espagnols ne l'aimaient, ne l'estimaient, ni ne le craignaient; et, d'un autre côté, les maréchaux français se montraient fort mécontents que l'empereur les eût soumis aux volontés d'un homme sans talent et sans énergie. Quoiqu'ils fussent jaloux les uns des autres, ils auraient encore mieux aimé subir la suprématie de l'un d'entre eux que celle d'un chef auquel, malgré son titre de roi, ils se croyaient infiniment supérieurs.

L'armée française, au départ de Napoléon, se composait de plus de 300,000 hommes, divisés en plusieurs corps, qui tous avaient Madrid pour centre de leurs opérations. 50,000 hommes gardaient, en outre, les communications avec la France et la ligne des Pyrénées. A ces forces, les Espagnols n'opposaient guère que de vaines jactances. Leur junte centrale, que présidait le marquis d'Astorga, manquait d'habileté, de vigueur et d'ensemble: elle avait donné le commandement des troupes au général Cuesta, homme d'un caractère violent, entêté, et tout à fait dépourvu de talent militaire.

Ce qui plus que tout devait nuire à la défense, c'était le défaut d'accord et d'union. Chaque province se regardait comme un État à part, ayant ses intérêts propres, ne devant travailler que pour elle, sans s'embarasser de ce qui arrivait dans les provinces voisines. Ainsi, quand les Français assiégèrent Saragosse une première fois, cette ville n'eut pour défenseurs que ses habitants et un corps de Valenciens; et, quand ils l'assiégèrent une seconde fois vers la fin de l'année précédente, cette ville ne fut point secourue; aussi elle succomba.

Dans le Portugal, le désordre et la confusion étaient au comble. Sir John Cradock, envoyé par le ministère pour remplacer les trois généraux qui avaient signé la convention de Cintra, avait tâché de mettre Lisbonne en état de défense, mais il trouvait tant d'entraves dans la mauvaise volonté

de la régence, qu'il n'avait aucune espérance de réussir. Sir Robert Wilson, qui était à Almeida, venait de lever jusqu'à 1,000 hommes auxquels il donnait le nom de légion de Lusitanie; mais c'étaient des contrebandiers ou même des déserteurs français qu'il attirait par l'appât de quelques guinées, ce qui n'était pas faire un noble métier. D'un autre côté, l'évêque d'Oporto continuait de troubler les provinces du nord; aucune autorité n'était reconnue par cet ambitieux prélat, qui ne craignait pas moins les Anglais, parce qu'ils étaient hérétiques, qu'il ne craignait les Français, parce qu'ils étaient ennemis.

Sir John Cradock rendit aux ministres un compte fidèle de tout ce qui se passait en Portugal, de l'incurie de la régence, de la turbulence de l'évêque d'Oporto, de la mauvaise volonté des autorités, du découragement des habitants, et de l'existence d'un parti assez nombreux qui, fatigué de la guerre et des maux qu'elle entraîne, accepterait volontiers un roi de la famille impériale de France, pourvu que ce roi leur procurât la paix et la sûreté de leurs biens et de leurs personnes. Ces nouvelles firent tant d'impression sur l'esprit des ministres, qu'ils commencèrent à regarder la possession du Portugal comme peu importante, et qu'ils jugèrent plus convenable d'assurer celle de Cadix. Le général Sherbroke reçut aussitôt l'ordre de se rendre dans cette ville avec 5,000 hommes. Sir George Smith y avait été d'abord envoyé pour engager la junte à recevoir garnison anglaise. Mais il ne fut pas possible de l'obtenir, de sorte que cet officier et les troupes qu'on avait expédiées furent obligés de rentrer en Portugal, où les Anglais n'étaient guère mieux accueillis. La populace portugaise, livrée à elle-même, ne dissimulait pas sa haine contre les étrangers, quels qu'ils fussent; les soldats anglais ont été plus d'une fois grièvement insultés, sans que la régence prit aucune mesure en faveur de ses alliés.

Ce fut alors surtout que le ministre forma la résolution d'abandonner le Portugal à lui-même; et certainement il l'aurait fait, si un mouvement de l'armée de Soult, faisant naître la crainte, n'eût déterminé la régence à changer sur-le-champ de conduite, et à réparer le tort qu'elle s'était donné envers les Anglais, en se jetant tout à fait dans leurs bras. Elle offrit le commandement supérieur de toutes les troupes avec le titre de maréchal à un général anglais. Le ministère désigna le major général Beresford, ce qui mécontenta beaucoup d'officiers qui lui étaient supérieurs en grade. Beresford arriva au commencement du mois de mars, et s'occupa immédiatement d'organiser l'armée portugaise.

Il était temps; le maréchal Soult venait d'entrer en Portugal, et il marchait sur Oporto, où l'attendait une armée portugaise pour lui disputer les approches de la ville; mais elle n'eut pas plus tôt aperçu les drapeaux des Français qu'elle se dispersa; la ville fut prise d'assaut. Une partie de l'armée portugaise voulut traverser le Duero et se noya; 4,000 habitants d'Oporto, de tout âge et de tout sexe, eurent le même sort; un grand nombre de ceux qui restèrent furent massacrés. Quand les soldats français eurent pénétré dans la ville, et, qu'arrivant à une des places principales, ils virent un assez grand nombre de leurs camarades, qui avaient été faits prisonniers, attachés à des pieux, horriblement mutilés et respirant encore, ils entrèrent dans un accès de fureur et de rage tel, que ni les officiers ni le maréchal lui-même ne purent les arrêter. Cette journée vit périr 10,000 Portugais, soit dans les eaux du fleuve, qui, durant plusieurs jours, ne roula que des cadavres, soit par le fer des soldats irrités. L'évêque sortit furtivement de la ville; il s'était sauvé à Lisbonne.

Sur ces entrefaites on vit arriver à Lisbonne sir Artur Wellesley, qui avait refusé les fonctions de maréchal des armées, et qui acceptait celles de maréchal général. Il se trouva, dès les premiers jours, à la tête d'une armée d'environ 50,000 hommes, dont la moitié se composait d'Anglais, et le reste de troupes régulières du Portugal. Ces forces étaient si considérables, comparées à celles du maréchal Soult, qui ne comptait pas 20,000 hommes, même en comprenant dans ce nombre la division Loison, qui était du côté d'Amarante, qu'il y aurait eu plus que de la témérité à vouloir conserver Oporto et la position qu'il avait d'abord prise sur la rive du Duero. Il commença par se replier sur Amarante pour se réunir au général Loison. Celui-ci en était parti; il fallut continuer sa marche rétrograde à travers un pays montueux, par des routes presque impraticables, et les Anglais le poursuivirent de près. Cette retraite ajouta un nouveau lustre à la réputation militaire du maréchal; elle prouva qu'aucune partie de l'art ne lui était étrangère.

Sir Artur, n'ayant pu réussir à l'entamer, se dirigea du côté d'Abrantès, ce qui força le maréchal Victor à battre aussi en retraite pour ne s'arrêter qu'à Talavera. Il devint nécessaire, pour les armées françaises, que les besoins de l'empereur en Allemagne avaient considérablement diminués, de rétrécir le cercle de leurs opérations, et de se concentrer dans la partie septentrionale de l'Espagne, la Galice exceptée. Sir Artur ne tarda pas à faire sa jonction avec le général Cuesta, qui avait

30,000 fantassins et 7 ou 8,000 cavaliers; cette jonction s'opéra à Oropesa. L'intention du général anglais était de marcher immédiatement sur Madrid, afin d'y surprendre le roi Joseph; mais le général espagnol, qui ne voulait soumettre le plan de ses opérations ni aux autres généraux espagnols, ni même à la junte du gouvernement, se montra bien moins disposé encore à le subordonner au bon plaisir d'un général étranger. La mésintelligence qui ne tarda pas à se montrer entre les deux chefs se communiqua aux soldats. Espagnols et Anglais se voyaient de mauvais œil, et se méfiaient les uns des autres. L'union de Cuesta et de sir Artur aurait probablement renversé le trône chancelant de Joseph; leur désaccord le laissa debout pour quelque temps encore.

Joseph sortit de Madrid à la première nouvelle qu'il eut de l'approche des Anglais, et, se plaçant à la tête des troupes qu'il retenait autour de sa résidence, et auxquelles se réunit le corps du maréchal Victor, il se dirigea vers Talavera de la Reina. Les Français, commandés par un chef habile, auraient pu triompher aisément de l'armée britannique; car sir Artur ne s'était engagé si avant que sur l'assurance qu'on lui avait donnée de la coopération efficace de Cuesta. Il ne connut le danger qu'il courait qu'au moment même où il n'était plus possible de l'éviter.

Le roi Joseph était incapable de diriger par lui-même les opérations d'une armée; son frère avait placé auprès de lui le maréchal Jourdan pour lui servir de mentor. Ce maréchal, qui avait une longue expérience, ne voulait pas qu'on attaquât les Anglais avant que le maréchal Soult fût arrivé pour manœuvrer sur l'arrière-garde ennemie; mais Victor, enflé de quelques succès qu'il venait d'obtenir sur les Espagnols, émit un avis contraire, et Joseph l'adopta. Le 27 juillet, les Anglais furent attaqués dans leurs lignes, et plusieurs de leurs postes emportés; les Espagnols n'opposèrent qu'une assez molle résistance. L'arrivée de la nuit fit cesser le combat; les deux armées bivouaquèrent sur le lieu même où elles se trouvaient.

Le maréchal Victor demanda au roi l'ordre de renouveler l'attaque au point du jour. Jourdan s'y opposa de toutes ses forces; il voulait, au contraire, que l'armée prît position derrière l'Alberche, sauf à reprendre l'offensive dès que l'armée de Soult aurait commencé d'agir. Ce conseil était sage; s'il eût été suivi, l'armée anglo-espagnole, à moins d'un prodige, était obligée de mettre bas les armes. Joseph le rejeta, et sir Artur fut sauvé.

Le combat dura plusieurs heures, avec des

chances diverses. Quelques bataillons de la garde voulurent décider la victoire, et, s'avançant au pas de charge contre le centre de l'armée anglaise, ils réussirent à l'enfoncer. La bataille semblait perdue; une charge de cavalerie, soutenue par un régiment de réserve, arrêta les Français, et les obligea de reculer, non sans quelque désordre. Les Français allèrent reprendre les positions qu'ils avaient le matin; les Anglais conservèrent celle qu'ils occupaient. Cette sanglante journée coûta la vie à 7 ou 8,000 hommes de chaque côté. Le lendemain 29, les Français se retirèrent derrière l'Alberche.

Sir Artur avait eu le bonheur de repousser les Français; mais ceux-ci n'en conservaient pas moins un avantage réel sur leurs ennemis. Le roi Joseph se trouvait à Illescas, entre la capitale et l'armée du général espagnol Vinegas; le maréchal Victor gardait la position qu'il avait prise après la bataille, et le maréchal Soult, qui venait d'arriver à Plasencia, menaçait l'arrière-garde anglaise. Wellesley sentit que sa position devenait critique; il ne perdit pas un moment pour s'en tirer; et, laissant l'obstiné Cuesta agir à sa fantaisie, il se hâta de repasser le Tage. Il recommanda les blessés qu'il ne put emmener et qu'il laissait à Talavera à l'humanité du maréchal Victor, et celui-ci répondit pleinement à la confiance du général anglais. Il était temps que sir Artur prît le parti de la retraite. Soult ne tarda pas à se montrer: il arrivait plein d'espérance; il comptait que les Anglais, enveloppés de toutes parts, ne pourraient échapper par aucune voie; et ce résultat tint à bien peu de chose. Quand il arriva sur le Tage, il ne trouva que l'armée espagnole de Cuesta.

Le général anglais avait passé quelques jours dans la position qu'il avait prise à Jaraicejo, non loin du Tage; mais son armée souffrait toutes les privations, et la disette se faisait cruellement sentir: les hommes manquaient de vivres et les chevaux de fourrages. Non-seulement la junte et les autorités locales mettaient la plus grande négligence à faire les fournitures dont elles étaient tenues, mais encore les cavaliers espagnols enlevaient les convois destinés aux Anglais, et les paysans tiraient sur les fourrageurs comme s'ils eussent été ennemis. Vers la mi-août, la cavalerie anglaise se trouvait démontée en grande partie. Le 20 du même mois, sir Artur donna l'ordre du départ.

Quelques jours auparavant, la junte lui avait offert le titre de capitaine général de toutes les forces de l'Espagne, en le suppliant de reprendre l'offensive. Mais, comme le système n'avait point

changé, et qu'on ne voyait aucune chance de succès dans la continuation de la guerre avec de tels auxiliaires, il répondit à la junte que son parti était pris définitivement, et qu'il allait repasser la frontière.

Le ministère approuva la conduite de sir Artur, et même, en considération de sa douteuse victoire de Talavera, il fut créé vicomte sous le nom de Wellington.

Les Espagnols se trouvèrent ainsi livrés à leurs seules ressources; mais, quoique toujours battus et dispersés, on les voyait revenir sans cesse à la charge. Ils ne tenaient pas, il est vrai, contre les troupes françaises; mais, embusqués dans les forêts, derrière les rochers, sous chaque buisson, ils harcelaient leurs ennemis et leur faisaient plus de mal peut-être que n'aurait pu faire le choc d'un corps régulier. Les revers multipliés ne les abattaient pas; le plus léger succès ranimait, enflammait leur courage et doublait leur audace. Toutefois, après la bataille d'Ocagna, où le maréchal Mortier leur tua 5,000 hommes et leur en prit 26,000; après que le duc del Parque, battu par Kellermann, eut perdu le tiers de son armée sur le champ de bataille, et vu périr le reste de faim, de misère et de maladie, le découragement s'empara des esprits; chacun eût voulu pour retraite un désert ignoré, et il fallut tout l'ascendant des moines et toute la puissance du fanatisme pour recréer des guérillas ou bandes armées.

Ce n'était pas seulement dans la Péninsule que l'Angleterre cherchait des ennemis à Napoléon; c'était encore dans le royaume de Naples et dans l'ancienne Hollande qu'elle tentait, par des expéditions maritimes, le dévouement des habitants pour le gouvernement qu'ils avaient perdu. Une flotte anglaise entra dans le golfe de Naples le 17 juin; elle s'empara d'abord des îles d'Ischia et de Procida. Le général Stuart voulut ensuite tenter un débarquement sur la côte de Baies; il fut repoussé; il le fut également au fort de Scylla, qu'il voulait emporter d'un coup de main. La flotte rentra sans avoir rien fait dans les ports de la Sicile. Murat, de son côté, voulait ajouter cette île à son royaume, ou du moins il parut le vouloir; il arma des vaisseaux, des bâtiments de transport, réunit une armée.

Un débarquement fut tenté, mais le général français chargé de l'expédition ne réussit pas mieux que n'avait fait le général anglais. Comme Murat ne renouvela point sa tentative, que même celle qui venait d'avoir lieu ne paraissait pas avoir été bien sérieuse, on crut assez généralement que Murat n'avait fait que suivre les instructions de Napoléon: attirer et retenir en

Sicile toutes les forces des Anglais dans la Méditerranée pour les empêcher de les porter dans la Péninsule. Et cela est d'autant plus vraisemblable, que les écrivains anglais reprochent amèrement au ministère d'avoir mal à propos envoyé des flottes en Sicile et en Hollande au lieu de les envoyer dans le Portugal, où elles auraient été beaucoup plus utiles.

L'expédition contre la Hollande avait un but plus direct: il s'agissait non-seulement d'opérer une diversion favorable à l'empereur d'Autriche, mais encore (et principalement) de détruire les préparatifs maritimes de Napoléon sur l'Escaut. Cette expédition, la plus considérable qui soit jamais sortie des ports de la Grande-Bretagne, se composait de 39 vaisseaux de ligne, de 36 frégates et d'un nombre considérable de bombardes, de barques canonnières et d'autres vaisseaux; on dit que la flotte portait 100,000 hommes, en comprenant dans ce nombre les matelots et les soldats de marine. Elle ne mit à la voile que plusieurs jours après qu'on eut reçu la nouvelle de la défaite des Autrichiens à Wagram. Pourquoi donc, dit avec raison le docteur Hugues, ne pas envoyer cette flotte dans la Péninsule? Elle aurait contribué peut-être à l'expulsion des Français de l'Espagne entière, et il était probable que sur l'Escaut elle ne ferait rien, parce que les Français n'avaient rien épargné pour défendre ce fleuve, et surtout la ville d'Anvers, qui renfermait leurs chantiers de construction. Mais cette expédition était l'œuvre de lord Castlereagh, qui, dans les illusions de succès dont il se berçait, la comparait aux plus brillants exploits de Bonaparte. Il est malheureux d'échouer quand on a d'aussi belles espérances.

Plusieurs milliers de spectateurs, dit le docteur Hugues, attirés par la magnificence de ce spectacle, assistaient au départ de la flotte: on voyait, se distinguant au-dessus de la foule, l'inventeur, le moteur de l'expédition; les autres ministres et un cortège nombreux d'amis le suivaient. «Mais, tandis que la joie et l'espérance remplissaient tous les cœurs, l'ange de la mort allait planant sur cette multitude infortunée, condamnée à périr non sur un glorieux champ de bataille, mais par le souffle dévorant d'une maladie pestilentielle.» Au reste, dit encore cet historien, toute la conduite de cette affaire était marquée au coin de l'incapacité. Ce devait être une expédition *secrète*, et, dès le mois d'avril, sa destination était connue de tout le monde. Ce qu'il y eut de pire, ce fut qu'on lui donna pour chef un homme dont le nom était pour ainsi dire passé en proverbe, comme équivalant d'indolent et de paresseux: c'était lord

Chatham, frère de M. Pitt. Sa situation était gênée; un poste lucratif pouvait lui donner le moyen de rétablir ses affaires; il était bien vu à la cour, et la cour sacrifia sans scrupule l'intérêt public à un intérêt privé très-obscur; car, autant le premier lord Chatham et son second fils William avaient paru avec éclat sur la scène politique, autant le second lord Chatham y passait humble et inaperçu.

Tous les exploits de lord Chatham se réduisirent à la conquête de l'île de Walcheren à l'une des bouches de l'Escaut, et à la prise de Flushing, qui capitula le 14 août. Il y avait peu d'apparence que l'on pût obtenir plus de succès, car on apprit que tous les forts situés sur l'Escaut étaient bien pourvus de munitions, de vivres et de soldats; qu'une armée nombreuse se réunissait sous les murs d'Anvers, composée de toute la garde nationale de la Belgique et des départements voisins; qu'Anvers avait été mis dans un état de défense tel, qu'on pouvait regarder cette place comme imprenable; et que Bernadotte arrivait pour prendre le commandement des troupes. Il n'y avait guère qu'un parti à prendre: c'était de s'en retourner. On ne le fit pas: on voulut retenir l'île de Walcheren, pour avoir l'air d'avoir fait des conquêtes; une fièvre endémique se déclara; on manquait de remèdes: en peu de jours la moitié de l'armée en fut attaquée, et le nombre des morts devint si grand, que, pour ne pas augmenter l'effet du mal par la terreur, on ne les enterrait que pendant la nuit. Lord Chatham partit le premier avec une partie des troupes que la contagion avait épargnées. Le reste suivit à la fin de l'année, après avoir détruit les fortifications de Flushing. Le rivage voisin était garni de troupes ennemies; elles ne troublèrent pas la retraite des Anglais. Leur mission n'avait été que de surveillance. Bernadotte s'en était rapporté à la maladie pour soustraire le pays à l'invasion.

Le mauvais succès de cette expédition avait produit beaucoup de mécontentement; la division se mit même parmi les ministres, dont quelques-uns, M. Canning entre autres, ne pouvaient se dissimuler que lord Castlereagh remplissait des fonctions au-dessus de ses forces. M. Canning en vint même au point d'offrir au roi sa démission, si lord Castlereagh n'était pas renvoyé. Les amis de ce dernier sentaient aussi que sa retraite du ministère était indispensable; seulement on voulait, par d'adroits détours, l'engager à se démettre de son propre mouvement. Quelque indiscretion d'un des conjurés mit lord Castlereagh au fait de toute cette intrigue; et, dans le premier moment d'irritation, il envoya un cartel à

M. Canning. Avant de se rendre sur le pré, les deux ministres résignèrent leurs fonctions. Le duc de Portland, qui avait trempé dans le complot, résigna aussi les siennes. M. Canning fut atteint d'une balle à la cuisse droite.

M. Perceval et les autres ministres se trouvèrent très-embarrassés; ils offrirent les sièges vacants à lord Grey et à lord Grenville, dans l'espérance de pouvoir former une administration mitigée par le mélange des opinions; mais les deux lords se refusèrent à toutes les avances qui leur furent faites, car ils ne voulaient pas élever une simple question de personnes: il s'agissait, selon eux, d'une question de principes et de mode de gouvernement. Sur leur refus positif, M. Perceval ajouta au titre de chancelier de l'échiquier, qu'il avait déjà, celui de premier lord de la trésorerie. Le marquis de Wellesley, qui avait été envoyé en qualité d'ambassadeur auprès de la junte d'Espagne, fut rappelé immédiatement pour prendre le département des affaires étrangères, et lord Liverpool passa du département de l'intérieur à celui de la guerre et des colonies.

L'expédition de l'Escaut avait mis dans le deuil une infinité de familles, et ajouté 20 millions de livres à la dette publique. Le mécontentement gagnait toutes les classes. Les ministres offrirent au peuple quelques distractions dans les fêtes qu'ils lui donnèrent pour célébrer l'anniversaire de la cinquantième année du règne de George III. Mais, dans ces distractions mêmes, on trouvait des sujets d'affliction et de peine: on voyait le roi se débattre contre les infirmités de l'âge, menacé de temps en temps du retour de son ancienne maladie, et affligé de la perte presque totale de la vue. Tout cela n'était pas bien consolant, parce qu'on devait naturellement s'attendre à un changement de souverain, et, par suite, à un bouleversement ministériel, suivi d'altération fondamentale dans le système politique; ce qui, en présence d'un ennemi actif et puissant, ne pouvait guère s'opérer sans secousse.

Un sujet de crainte assez fondé venait augmenter les inquiétudes de la nation, et principalement de la partie de la nation qui se livrait au commerce: tout semblait annoncer une rupture prochaine entre l'Angleterre et ses anciennes colonies; c'était le résultat presque inévitable d'une forte lésion d'intérêts, produite par les prohibitions accessoires du blocus maritime imposées par l'Angleterre à tous les États neutres. Dans le mois d'avril, l'état de blocus avait été limité à la France, à la Hollande, et aux ports de l'Italie soumis aux Français. Les vaisseaux neutres pouvaient se rendre à tous les autres ports. L'envoyé

d'Angleterre aux États-Unis, M. Erskine, induit à erreur, on ignore comment, annonça que toutes les entraves apposées au commerce entre les États et la Grande-Bretagne devaient définitivement être levées le 10 juin; de sorte qu'à dater de ce jour, un grand nombre de vaisseaux américains firent voile pour l'Europe; et ils y trouvèrent les prohibitions toujours subsistantes. Le gouvernement se hâta d'envoyer M. Jackson pour remplacer M. Erskine. En arrivant à Washington, il eut avec le président du congrès des conférences qui, dès le premier jour, prirent une tournure défavorable; il fut obligé de quitter la capitale, et de se rendre à New-York, où il ne tarda pas à recevoir un message qui lui annonça que toute communication de sa part serait désormais refusée. On ne pouvait se méprendre à la nature hostile de ce message : on s'attendit à la guerre.

## CHAPITRE CXIX.

Suite du règne du roi George III. — 1810.

Les victoires de Napoléon en Allemagne, celle de ses généraux dans la Péninsule, le mauvais succès des expéditions maritimes, et principalement de celle de Walcheren, le peu de confiance qu'inspirait le ministère, le discrédit dans lequel tombait peu à peu le papier-monnaie, l'appréhension d'une guerre avec l'Amérique, les nuages qui surchargeaient l'horizon politique, tout se réunissait, au commencement de cette année, pour augmenter l'inquiétude qui, depuis quelque temps, agitait les esprits. Accoutumée à voir discuter ses intérêts dans les chambres, la nation attendait avec impatience la rentrée du parlement, comme si de ses délibérations avait dû sortir le remède aux maux qu'elle souffrait. Elle savait pourtant que l'opposition était rarement victorieuse, et que c'était seulement par l'opposition que sa cause était plaidée; mais, semblable au malade qui aime à entendre les médecins disserter sur son mal, parce que la connaissance du mal et de ses causes peut le conduire à la guérison, la nation écoutait avec intérêt la voix de ses défenseurs, et, dans les accusations qu'ils dirigeaient contre les ministres, elle trouvait un adoucissement momentanément à ses souffrances.

La session commença le 23 janvier; le roi, déjà souffrant, n'assista pas à l'ouverture, qui se fit par commission. Le discours de la couronne, assez insignifiant, mais auquel il fallait répondre

par une adresse, donna lieu à des discussions très-animées, même violentes, et dans lesquelles la conduite des ministres fut amèrement censurée. Un jeune orateur, M. Peel, parut, pour la première fois, avec quelque éclat dans les rangs ministériels. Il se prononça fortement pour l'adresse, qui, dit-il, n'était ni une approbation du passé, ni un obstacle à une enquête future. Un amendement de lord Gower, par lequel le ministère était accusé, et presque convaincu d'incapacité, fut repoussé par les uns, soutenu par les autres. Du nombre de ces derniers était M. Ponsonby. Quand l'inconduite des ministres est si palpable, qu'elle est de notoriété publique, qu'elle frappe tous les yeux, faut-il encore, s'écriait-il, user de ménagements et de réticences? L'orateur, dans ses aigres apostrophes, n'épargna pas le malencontreux commandant de l'expédition de Walcheren.

Aux vives attaques dont il fut l'objet, lord Castlereagh répondit, sans paraître ému, qu'il avait la conviction intime d'avoir agi régulièrement; que, par conséquent, il ne craignait ni les enquêtes, ni les condamnations dont M. Ponsonby le menaçait. M. Canning, faisant ostentation de générosité, défendit l'expédition de Walcheren, bien qu'il eût donné adroitement à entendre qu'il était resté à peu près étranger à cette mesure.

Après avoir vigoureusement répliqué à M. Canning, M. Whitbread fit une amère critique de la conduite des ministres dans les affaires d'Espagne, et, de là, venant à la composition même du ministère actuel, il le représenta comme un bizarre amalgame d'hommes sans couleur, repoussés par tous les partis. M. Perceval, qui avait jusque-là gardé le silence, comme s'il eût dédaigné d'entrer en lice avec l'opposition, ne put tenir contre cette dernière attaque; mais on remarqua qu'il se défendit sans déployer beaucoup de vigueur. L'adresse, au surplus, passa aux communes à la majorité de 273 voix contre 167, et, à la chambre des pairs, à la majorité de 144 contre 92. Il faut dire que, dans la discussion qui eut lieu aux deux chambres, la conduite de lord Wellington fut jugée comme tout à fait distincte de celle des ministres, de la part même des plus ardents ennemis de la guerre d'Espagne.

Toutefois, le ministère n'obtint qu'un triomphe incomplet; car, immédiatement après le vote de l'adresse, lord Porchester fit aux communes la motion que la chambre entière se constituât en comité d'enquête et de recherche relativement à l'affaire de Walcheren; et cette motion, à laquelle M. Perceval s'opposa, fut accueillie par une majorité de 9 voix sur 381 votants; mais une motion,

partie des rangs ministériels, obtint que les informations seraient prises à huis clos. Malgré cette précaution, qui tendait à dérober au public la connaissance ou du moins les détails d'une affaire où les ministres n'avaient pas un brillant rôle, tout ce qui se passa dans la chambre transpira au dehors.

En résultat, un vote de censure contre lord Chatham, proposé par M. Whitbread et amendé par M. Canning, fut accueilli par la chambre; et lord Chatham, voulant prévenir l'effet d'une adresse au roi pour demander sa destitution, se démit de lui-même de sa charge de grand maître de l'artillerie. Quant à l'expédition même, deux résolutions présentées par lord Porchester, tendantes à ce qu'il fût déclaré, par la première, que l'expédition avait eu lieu en un temps et avec des circonstances qui ne devaient donner aucune espérance de succès; et par la seconde, que le séjour prolongé dans l'île de Walcheren rendait très-répréhensibles ceux qui l'avaient ordonné, furent repoussées l'une et l'autre par la chambre, mais à une très-faible majorité.

L'exclusion donnée aux étrangers, durant tout le cours des débats, avait excité bien des murmures. Dans une société populaire de Londres intitulée le *Forum* britannique, on censura vivement M. Yorke (1); et M. Yorke, de son côté, se plaignit amèrement à la chambre, et fit valoir l'infraction des privilèges. La chambre traduisit à sa barre le chef de la Société du *Forum*, et l'envoya à Newgate. Sir Francis trouva dans ce procédé un texte fécond de récriminations. Il y avait là violation de la loi commune et de la grande charte, et empiétement sur la juridiction du jury. Il demanda que cet homme fût remis en liberté; et, fortement irrité du rejet de sa demande, il publia par la voie de la presse un écrit si virulent que la chambre, se jugeant offensée, déclara l'écrit calomnieux, et chargea son speaker d'expédier le warrant nécessaire pour que l'honorable baronnet fût confiné à la Tour. Sir Francis forma opposition au warrant, qu'il appela illégal et tortionnaire, et il annonça la résolution d'employer la force pour se défendre; de sorte que, pour exécuter l'ordre, il fallut que le sergent d'armes qui en était porteur se fit escorter par plusieurs agents de police et par un détachement de soldats.

Le peuple de Londres, de son côté, composa une nombreuse escorte à l'escorte de sir Francis, et même, après que le condamné eut été déposé

à la Tour, les agents de police et les soldats furent injuriés et maltraités au point que ceux-ci firent usage de leurs armes pour se défendre. Il y eut deux hommes tués et beaucoup de blessés. Peu de jours après, sir Francis écrivit au speaker une lettre insultante. Il y avait encore là infraction de privilèges, mais l'exaspération des esprits était telle qu'on n'osa pas aggraver le châtement infligé à sir Francis. Beaucoup de corporations, et principalement celles de Londres et de Westminster, présentèrent des pétitions pour obtenir l'élargissement de l'*ami du peuple*; elles furent infructueuses. Sir Francis ne sortit de la Tour qu'à la fin de la session; mais, au grand désappointement de la populace qui s'était rassemblée pour le porter chez lui en triomphe, il s'esquiva furtivement sur un bateau, et parvint ainsi à se soustraire à l'ovation qu'on lui destinait. Dès le lendemain il porta plainte contre le speaker, contre le sergent d'armes, contre le gouverneur de la Tour, pour arrestation illégale; mais la cour de justice déclara que la chambre avait agi dans ses attributions.

Le budget présenté par le chancelier de l'échiquier contenait un chapitre de dépenses s'élevant à plus de 52 millions, dont l'Irlande devait payer à peu près un neuvième. La chambre alloua de plus au ministre un crédit de 3 millions, tant elle se trouva satisfaite d'apprendre, par le rapport qu'il en fit, que, par suite des ordres du conseil relatif au blocus maritime, le produit des douanes françaises était descendu de 2 millions et demi à 500,000 livres, c'est-à-dire qu'il avait diminué de quatre cinquièmes.

M. Horner appela l'attention de la chambre sur le défaut de circulation de la monnaie métallique. L'avis du comité nommé par suite des observations de M. Horner fut que le mal provenait de la trop grande quantité de billets de banque mis en circulation. Le même comité constata par son rapport que toutes les denrées avaient acquis un prix plus élevé; que le prix de l'or avait aussi subi une hausse dans les marchés de la Grande-Bretagne, mais qu'il était soumis à une forte baisse dans les marchés étrangers; que plus la monnaie de billon deviendrait rare dans la circulation, plus cet effet se ferait sentir, ce qui était inévitable dans un pays qui avait adopté un genre de monnaie qui ne pouvait pas être exportée, ou que même on ne pouvait pas convertir à volonté en monnaie métallique. Cela signifiait clairement que le seul remède au mal signalé se trouvait dans la révocation de la loi qui avait suspendu les paiements de la banque en matières d'or et d'argent.

(1) C'était lui qui avait fait la motion de suivre le débat à huis clos.

Toutefois, on convenait que cette révocation, si elle était subite, pourrait porter atteinte à la solidité de la Banque ou au crédit public; on lèverait cet inconvénient en renvoyant les paiements en monnaie métallique à deux ans, et en chargeant la Banque elle-même de préparer cette opération.

Un bill qui accordait à lord Wellington une pension de 2,000 livres, réversible à ses deux héritiers immédiats; quelques légères améliorations dans le code pénal; une pétition en faveur des catholiques, présentée par M. Grattan et rejetée par la chambre après une très-longue discussion; une motion pour la réforme parlementaire, pareillement rejetée; à la chambre des pairs une motion de lord Grey tendante à prendre en considération l'état de la nation, repoussée par la majorité après des débats fort animés; dans les deux chambres des adresses au roi sur la motion de lord Holland et de M. Brougham, pour le conjurer de persévérer dans ses efforts auprès des puissances étrangères pour l'abolition de la traite; quelques autres mesures d'intérêt local: tels furent les divers objets soumis à la discussion des chambres, outre ceux dont nous avons déjà parlé; ils remplirent la session, qui fut clôturée le 21 juin.

Les chambres ne jouirent pas d'un long repos; il fallut les convoquer avant l'époque ordinaire de la session d'hiver. La maladie du roi, ou plutôt une rechute, un nouvel accès de l'ancien mal, qui pour cette fois ne laissait aucune espérance de guérison, motiva cette convocation extraordinaire. Ce fut au commencement de l'automne que George en ressentit les atteintes; ce qu'on ne manqua pas d'attribuer à plusieurs causes qui peut-être y furent étrangères: des chagrins domestiques, causés par la mésintelligence qui régnait entre le prince de Galles et la princesse Caroline qu'il l'avait contraint d'épouser; l'irritation continuelle où le tenaient les succès, les victoires, les envahissements de Bonaparte, qui semblait se jouer des coalitions; l'affaiblissement de ses forces amené par les années; la tentative d'assassinat dirigée contre son fils le duc de Cumberland, mais entourée de circonstances mystérieuses qu'on n'a jamais expliquées; enfin la maladie de la princesse Amélie, sa fille bien-aimée, maladie cruelle qui ne laissait aucune espérance de guérison.

Le parlement s'étant assemblé, les ministres, conformément au précédent établi par M. Pitt en 1788, annoncèrent aux chambres la maladie du roi. Des comités furent aussitôt nommés, et d'ajournement en ajournement on arriva au 13 décembre,

jour où la chambre des communes prit connaissance d'un rapport des médecins qui attestaient que la maladie du roi était incurable. Le chancelier de l'échiquier, voulant pourvoir alors à l'établissement d'une régence, soumit à la chambre trois propositions. Par la première, il était déclaré que la maladie du roi le rendait incapable de gérer les affaires; par la seconde, que les deux chambres avaient le droit de suppléer le pouvoir exécutif, quand celui-ci ne pouvait plus agir; par la troisième, qu'il fallait aviser aux moyens de donner la sanction royale au bill qui réglerait l'exercice de l'autorité pendant la maladie du roi.

La première proposition ne fit aucune difficulté; la seconde trouva un adversaire dans sir Francis Burdett, qui ne pouvait concevoir, dit-il, que les deux chambres représentassent légalement tous les états du royaume. Sir Samuel Romilly s'éleva contre le droit prétendu des lords et des communes de pourvoir à la vacance du trône, de donner la sanction royale à un acte auquel cette sanction manque nécessairement, de substituer leur propre volonté à la volonté du roi. En fait, il ne peut y avoir de légalité dans un acte de la législature que par la présence du roi ou d'une commission nommée par lui. Si la chambre se croit dispensée de ce concours dans un cas, elle pourra s'en croire aussi dispensée dans un autre cas.

Sur la troisième proposition, M. Ponsonby prétendit avec raison que les chambres ne pouvaient pas autoriser le chancelier à apposer le sceau du roi sur un acte qui serait ainsi regardé comme suffisamment pourvu de la sanction royale. M. Whitbread fut du même avis. Ils proposèrent de prier, par une adresse, le prince de Galles d'exercer l'autorité royale pendant la maladie de son père; mais, de même que sur la seconde question, la majorité se décida contre ce qui était évident, il fut définitivement arrêté qu'il serait procédé par un bill et non par une adresse.

M. Perceval écrivit alors au prince de Galles, comme l'avait fait M. Pitt vingt ans auparavant. Le prince déclara s'en rapporter à sa lettre au même M. Pitt. M. Perceval répondit qu'il avait agi conformément à ce qui s'était fait en 1788 avec la sanction du parlement, et plus tard avec l'approbation du roi.

Le parlement rouvrit alors sa session en vertu d'une commission scellée du grand sceau, et après quelques formalités d'étiquette, le bill de régence fut aussitôt passé; il fut déclaré, au surplus, que les restrictions imposées au régent cesseraient d'avoir leur effet au 1<sup>er</sup> février 1812.

La régence était établie : on devait naturellement s'attendre à un changement de système ; car plus d'une fois le prince de Galles avait montré des opinions opposées à celles de son père et de ses ministres. Ce qui est certain, c'est que la nation entière aspirait à un changement, seul moyen cru possible de tirer l'Angleterre de la situation fâcheuse où les fausses opérations du ministère Castlereagh l'avaient placée. Les taxes, déjà énormes, s'étaient accrues par les expéditions désastreuses où ce ministère s'était lancé. Les décrets de Berlin et de Milan, bien qu'on eût l'air de n'en tenir compte, parce qu'on pouvait se passer, et moins on le disait, des ports fermés à l'Angleterre par le blocus continental, avaient porté un coup sensible à son commerce. La dépréciation du papier-monnaie jetait dans tous les esprits des alarmes sérieuses ; l'élévation du prix de toutes les denrées les mettait hors de la portée des petits consommateurs ; des faillites nombreuses signalaient chaque jour les souffrances des classes industrielles.

On voyait, en outre, dans la chambre des communes, un parti fort nombreux, opposé à la guerre d'Espagne, et mécontent surtout d'un ministère de la guerre sans vigueur, ne sachant s'il devait renoncer à cette guerre en rappelant Wellington, ou persévérer dans la voie où il s'était engagé. On assure que Wellington, qui connaissait cette disposition du ministère, mit tous ses soins à éviter des engagements, même partiels, avec les Français, de crainte qu'au moindre échec le ministère ne se décidât pour le premier parti.

Ce qui augmentait encore les inquiétudes, c'était de savoir que le gouvernement était en pleine mésintelligence avec les États-Unis, et que Napoléon s'était hâté d'en profiter en rapportant les dispositions de ses deux décrets en ce qui concernait les Américains, ce que ceux-ci avaient reconnu en levant toute prohibition de commerce avec la France, et en déclarant que si l'Angleterre ne voulait pas rapporter les mesures prises par son conseil, l'interdit envers elle serait continué et même étendu.

Les flottes anglaises obtenaient, il est vrai, quelques avantages ; elles s'étaient emparées de la Guadeloupe, dernière possession de la France dans les Antilles, de l'île de Sainte-Maure, l'une des îles Ioniennes, de l'île Maurice ou de France, de celle de Bourbon, des établissements hollandais d'Amboine et de Banda : mais, que c'était là un faible dédommagement de ce que coûtait la conquête ! L'Angleterre était surchargée de colonies : la Guadeloupe, l'île Maurice, Amboine, etc., n'ajoutaient rien à sa prospérité, et des millions s'a-

joutaient toujours à sa dette. Dans le système qu'elle avait adopté de dépouiller de leurs colonies les peuples européens avec qui elle était en guerre, il convenait beaucoup mieux peut-être à ses intérêts d'abandonner l'Espagne aux Français, pour la traiter ensuite en ennemie, et s'emparer du Mexique, du Pérou, de la Terre-Ferme, de Rio de la Plata. Certes la flotte de Walcheren, dirigée de cette manière, aurait obtenu des résultats bien plus avantageux. C'était là ce que pensaient beaucoup d'Anglais, qui, persuadés qu'il n'était plus possible d'abattre la puissance de Napoléon, disaient qu'au lieu de ces guerres ruineuses dont on ne pouvait prévoir ni le terme ni l'issue, il aurait mieux valu une paix cimentée par l'intérêt des deux peuples. L'empire de la mer, étendu sur toutes les colonies européennes de l'ancien et du nouveau monde, faisait pour l'Angleterre un assez beau lot.

Cependant au moment même où, pour la quatrième fois vainqueur de l'Autriche, Napoléon semblait monter au plus haut point de la puissance, des yeux observateurs commençaient à remarquer des symptômes de décadence ; ils entrevoyaient la possibilité d'une catastrophe. Les soldats d'Austerlitz n'étaient plus les mêmes que les soldats de Marengo ou de Zurich, et d'Austerlitz à Wagram il y avait une distance immense : Napoléon ne s'y montra pas l'égal de lui-même. Il triompha ; mais les tacticiens lui reprochent d'imprudentes manœuvres, et le gain de la bataille tint à peu de chose.

D'un autre côté, ses généraux, comblés d'honneurs et de biens, ne le servaient plus avec le même zèle ; et quand lui-même, répudiant la révolution avec Joséphine, s'alliait à la famille impériale d'Autriche sous le spécieux prétexte de se donner un héritier, ils voulaient, eux, jouir de leurs titres, de leur grandeur et de leur fortune ; ils trouvaient leur empereur trop ambitieux. Ce mariage d'ailleurs aliéna de lui tout ce qui restait en France de la vieille république ; et c'était pour lui un grand mal dans un moment où l'Espagne l'épuisait d'hommes et d'argent, et dévorait le reste de ces valeureuses bandes qui avaient triomphé aux Pyramides, sur l'Adige et aux bords du Danube, et qui, si elles avaient été entretenues avec soin, auraient pu conquérir l'univers.

On pouvait considérer encore comme cause prochaine de décadence l'union impolitique de la France et de la Hollande, union repoussée par le caractère des deux peuples. Napoléon avait donné la Hollande à son frère Louis, et Louis, par l'aménité de ses mœurs, s'était fait aimer des Hollandais. Mais la Hollande ne pouvait se soutenir

sans le secours du commerce, et comme le commerce avec l'Angleterre lui était interdit, elle y suppléait par une très-active contrebande, sur laquelle Louis croyait devoir fermer les yeux. Napoléon n'en jugea pas ainsi. Il détacha d'abord du royaume de son frère, pour en faire un département français, tout le pays voisin des bouches du Rhin et de l'Escaut, et Louis, mécontent, ayant abdiqué la couronne, il divisa la Hollande en départements et la réunit à la France.

Napoléon ne borna pas là ses envahissements : pour s'assurer le passage du Simplon, il convertit le Valais en province française, ce qui déplut aux Suisses ; pour s'assurer la navigation de l'Elbe, et principalement les ports de la Baltique, il s'empara de tout le territoire des villes Ansatiques entre l'Elbe et l'Ems, ce qui déplut à la Prusse, et surtout à l'empereur de Russie, qui, dans ses propres vues d'agrandissement, ne voulait pas que son ami Napoléon devînt trop grand lui-même. Le pays de Hanovre fut annexé au royaume de Westphalie, ce qui indisposa les Hanovriens. Mais rien ne mécontenta autant les Allemands, que l'établissement de la conscription dans tous les pays soumis à la *protection* de la France.

Beaucoup d'autres mesures qui pouvaient sembler justes et toutes naturelles à un despote, mais qui ne paraissaient point telles aux peuples, contribuèrent à faire déchoir cette puissance gigantesque qui écrasait l'Europe, en lui ôtant l'appui des affections populaires : la destruction par le feu de toutes les marchandises anglaises, quand il y avait tant de gens qui souffraient de misère ; l'esclavage absolu de la presse, qui ne pouvait plus rien publier que pour louer et bénir ; l'établissement d'une police inquisitoriale qui poursuivait les individus jusque dans le sanctuaire de la famille ; l'accroissement progressif des impôts ; les anathèmes lancés contre lui par les cardinaux et les évêques d'Italie, qui maintenaient la suprématie du pape, tout proscriit qu'il était.

A toutes ces causes réelles d'affaiblissement, se joignait la guerre d'Espagne, où se répandait à grands flots un sang précieux, sans beaucoup d'espérance de succès. Là où se trouvaient des corps d'armée français, Joseph était souverain ; mais au delà des avant-postes, Joseph n'était rien. Quelle perspective pour l'avenir ! Et ces corps d'armée, harcelés dans leur marche par d'invincibles tirailleurs, manquant de vivres et de fourrages, perdant tous les traîneurs, tous les malades, tous les blessés, se fondaient insensiblement, et ne se soutenaient que par les versements que faisait tous les ans la conscription.

Nous ne dirons qu'un mot de la campagne de

1810 : de grandes victoires ne donnèrent point de résultats ; les moindres revers eurent des suites funestes.

Le maréchal Soult avait poursuivi les débris de l'armée de Guesta jusqu'à la plaine d'Anduxar ; le maréchal Victor était entré dans Séville ; le général Sébastiani, dans Malaga ; la junte avait dû se réfugier à Cadix ; le général Suchet subjuguait la Catalogne ; une armée de siège se réunissait devant Cadix ; enfin Masséna, avec 60,000 hommes, avait envahi le Portugal, Masséna que ses nombreux succès sur les Autrichiens, les Prussiens, les Russes, avaient fait surnommer par les soldats *l'enfant chéri de la victoire*. Mais Masséna avait perdu en vigueur et en activité ce qu'il avait pu gagner en expérience, et Wellington avait l'esprit méthodique, beaucoup de prudence et de circonspection, ne donnait rien au hasard, examinait, temporisait, évitait tout engagement dont l'issue lui semblait douteuse, et se ménageait les moyens de vaincre, moins par la force des armes elles-mêmes que par les obstacles qu'il tâchait d'entasser autour de son ennemi.

Masséna obtint d'abord de brillants succès, mais il échoua devant les retranchements de Wellington à Torres-Vedras. Il fut bientôt après obligé de battre en retraite, après avoir perdu beaucoup de monde, sans avoir, pour ainsi dire, livré de combats. Il se retira du côté de Santarem, et s'établit en avant de cette ville, entre le Tage qui couvrait sa gauche, et une montagne très-escarpée qui défendait sa droite. Cette position était bien choisie : aussi Wellington se garda-t-il de l'attaquer ; mais il espérait que le défaut de subsistances obligerait bientôt les Français à évacuer Santarem, et même le Portugal entier.

Les armées françaises qui traversaient l'Espagne n'obtenaient pas non plus des résultats bien satisfaisants ; elles remportaient des victoires, mais tout ce qu'elles gagnaient, c'était le champ de bataille : la population ne se soumettait pas ; et les insurgés, ralliés aussi promptement qu'ils avaient été vaincus et dispersés, reparaissaient pleins d'audace le lendemain même de leur défaite. Les Espagnols avaient renoncé aux grands corps d'armée ; ils sentaient qu'ils ne pouvaient pas tenir tête à leurs ennemis, mais ils organisaient des bandes qui, voltigeant autour des Français, leur faisaient beaucoup de mal sans en recevoir. Ballesteros dans les Asturies, Mendizabal dans la Biscaye, le féroce Mina dans la Navarre, le Marquesito (Porlier) dans le Léon, le Pastor dans la Castille, étaient les principaux chefs de ces bandes ou guérillas.

Les Espagnols avaient d'ailleurs adopté le sys-

tème que Wellington avait introduit dans le Portugal : ils ruinaient et ravageaient complètement les pays que parcouraient les armées françaises, pour les priver de tout moyen de subsistance. Quand elles traversaient des campagnes fertiles, elles voyaient les moissons détruites, les gerbes incendiées, les arbres coupés au pied ; arrivaient-elles à une ville, un village, elles ne trouvaient que des maisons abandonnées par leurs habitants ; mais des provisions, des vivres ? il n'y en avait nulle part ; car il était ordonné aux habitants : sous peine de mort, de fuir de leurs maisons, d'emmener leurs bestiaux, d'emporter leurs grains, de cacher ou même de détruire ce qu'ils ne pouvaient pas emporter.

Il est douloureux pour un peuple d'être obligé de recourir à un tel moyen, mais il est infaillible. Charles V l'avait employé avec succès contre les Anglais : les Espagnols en tirèrent contre les Français plus d'avantage que de leurs armes ; l'incendie de Moscou a fait pour la Russie plus que vingt victoires.

---

## CHAPITRE CXXI.

Suite du règne du roi George III. — 1811.

Ce que lord Wellington avait prévu arriva, et tandis que le maréchal Soult prenait Badajoz, la situation de Masséna et de son armée devenait de plus en plus fâcheuse : la maladie décimait ses troupes, les vivres lui manquaient souvent ; ses communications avec Soult étaient coupées, et l'armée ennemie recevait fréquemment des renforts. Il n'y avait là que trop de motifs pour se déterminer à la retraite ; mais il fallait la faire en présence d'un ennemi nombreux qui ne manquerait pas de vouloir la troubler. Il ne suffisait donc pas d'avoir du courage, il fallait de l'habileté, et il en déploya dans cette circonstance. On a dit de Masséna que c'était dans les moments même où tout semblait désespéré qu'il montrait une sérénité d'âme qui lui permettait de saisir toutes les ressources que pouvait offrir la situation ; et c'était là ce qui manquait à Napoléon lui-même.

Entre les routes diverses qui s'offraient à lui, Masséna choisit la vallée du Mondego ; mais, avant de se mettre en marche, il fit exécuter un mouvement de flanc qui lui permit de faire partir ses malades et ses bagages. Ensuite, il donna l'ordre à Ney de se porter vers Torres-Vedras par une marche simulée, ce qui tint le général anglais dans une incertitude qui ne lui laissa rien entre-

prendre, de peur de manquer le point vulnérable de son ennemi. Tout ce qui restait aux Français de munitions de guerre et qu'on ne pouvait emporter fut détruit ; ensuite l'armée, par un mouvement concentrique supérieurement calculé, se porta vers Pombal, où une forte position mit Masséna en mesure d'assurer sa ligne de retraite.

La retraite fut dirigée avec tant de prudence et d'habileté, que les Anglais ne purent la troubler que par quelques combats d'arrière-garde qui, grâce à la bravoure extrême de Ney, ne produisirent aucun résultat bien fâcheux.

Le défaut de vivres ayant obligé Wellington à ralentir sa poursuite, Masséna se mit aussitôt en communication avec Almeida. Il avait l'intention de laisser dans cette place ses malades et ses équipages, de passer la rivière d'Estrella à Guarda, que le général Régnier occupait, et de s'avancer jusqu'à l'Elga, d'où il aurait pu communiquer par le Tage avec Soult et même avec le roi Joseph. Suivant ce projet, les trois armées du centre, du Sud et de Portugal, auraient combiné leurs mouvements. En menaçant Lisbonne, on aurait forcé Wellington à se rapprocher de la capitale, tandis que l'armée du nord aurait menacé la frontière septentrionale. Ney s'opposa de toutes ses forces à l'exécution de ce plan : il fit même plus, il donna l'ordre à son corps d'armée de s'éloigner de Celorico, ce qui obligea Masséna de le destituer.

Les deux maréchaux rendirent compte à Napoléon de leur conduite. Napoléon ne pouvait blâmer le général en chef ; mais il avait besoin de Ney : il ferma les yeux sur un acte d'insubordination qui n'était rien moins que de bon exemple dans un moment surtout où l'on éprouvait des revers qui affaiblissaient le moral de l'armée, et lorsqu'il s'agissait d'une chose où, de l'aveu de tous les tacticiens, Masséna était bien au-dessus de Ney.

Contraint de renoncer à son plan, Masséna laissa une garnison de 3.000 hommes dans Almeida, et continua sa retraite vers Salamanque. Le maréchal Beresford crut pouvoir profiter de son éloignement pour entreprendre le siège de Badajoz. Une attaque très-vive eut lieu le 21 avril ; elle fut complètement repoussée par le brave Philippon, commandant de la place.

Cependant, le prince d'Essling, arrivé à San-Felice sur la rive droite de l'Agueda, envoya l'ordre au général Brenier, qu'il avait laissé dans Almeida, de faire sauter les fortifications, et de venir rejoindre l'armée à San-Felice. Brenier exécuta heureusement cet ordre, et, au milieu de la nuit, pendant que les mines faisaient leur explosion, il sortit de la place avec toute sa troupe, traversa

l'armée anglaise, et parvint à San-Felice sans avoir perdu beaucoup de monde. Wellington prit sur-le-champ possession de cette ville, dont il fit relever les fortifications; après quoi, il porta son quartier général près de Badajoz, dont le siège fut repris avec une vigueur nouvelle. Mais la bravoure et la science militaire de Philippon rendirent infructueux tous les efforts des Anglais, qui, après deux assauts très-meurtriers, prirent le parti de lever le siège.

Sur ces entrefaites, Masséna quitta l'armée et fut remplacé par Marmont. L'année se termina par le siège de Valence, entrepris par Suchet, à qui ses succès soutenus dans la Catalogne venaient de procurer le titre de maréchal.

Les Anglais se plaignaient amèrement de l'incurie et de l'inaptitude des deux régences d'Espagne et de Portugal, de l'insupportable vanité des généraux espagnols, vanité qui n'était fondée sur aucun talent réel, de l'indiscipline des troupes espagnoles, dont on ne pouvait presque tirer aucun parti, du défaut d'approvisionnement des places fortes, du peu d'accord qui régnait entre les conseils des deux nations et le général anglais. Toutes ces plaintes étaient fondées. On pouvait dire en outre que le ministère britannique, par son hésitation continuelle et ses demi-mesures, concourait, avec les régences de la Péninsule, pour faire avorter les plans de son général; et si lord Wellington nous parait avoir eu à cette époque un mérite réel, où la fortune n'a aucune part, c'est d'avoir triomphé, à force d'adresse et de prudence, de tous les obstacles que lui opposaient le propre gouvernement de son pays et les deux juntas d'Espagne et de Portugal; d'avoir su entretenir une armée nombreuse dans la discipline, l'ordre et l'abondance, souvent au milieu d'un pays dévasté; d'avoir ménagé le sang des soldats; d'avoir enfin su attendre l'occasion et la saisir quand elle s'est présentée.

En résultat, la campagne ne fut pas bien féconde en grands événements; mais elle fut très-avantageuse aux Anglais, puisque Masséna fut obligé, sans bataille perdue, d'évacuer le Portugal, ce qui fit perdre aux généraux la confiance de leurs soldats, et aux soldats eux-mêmes toute cette portion de courage que l'enthousiasme produit par les victoires ajoute à celui que donne la nature. Aussi, le bruit courut-il que Napoléon, mécontent de ses généraux autant qu'humilié des échecs reçus par ses armées, eut l'intention de revenir en Espagne pour se mettre en personne à la tête de ses troupes, rétablir la discipline, relever les courages, abattre l'insurrection, et surtout détruire l'armée anglaise.

La session s'était ouverte le 12 février. Les observateurs remarquèrent que le prince régent n'avait pas assisté à la séance, et que l'ouverture avait eu lieu par commission; de là, ils inférèrent que le prince supportait sans l'aimer le cabinet formé par son père par déférence pour ce dernier, qui peut-être recouvrerait la raison et la santé; et ils pronostiquèrent que, dans le cas où la régence se prolongerait, il y aurait de grands changements. Ils se trompèrent dans leurs prévisions: le ministère resta.

On attribua cette résolution du régent, à laquelle on devait peu s'attendre, à divers motifs qui, bien que peu déterminants par eux-mêmes, ont pu, par leur réunion, agir assez fortement sur son esprit pour le conduire à ce résultat: en premier lieu, son devoir comme fils de respecter le choix de son père; ensuite, l'espoir de trouver plus de condescendance dans le ministère actuel que dans des hommes d'humeur intraitable, tels que lord Grey et lord Grenville, ce qui convenait fort à son caractère indolent, ennemi de toute fatigue; enfin les intrigues de M. Sheridan, qui, privé depuis longtemps de la confiance de l'opposition, avait cherché à se venger d'elle.

M. Perceval avait proposé à la chambre d'allouer au prince une provision nouvelle; le prince la refusa, sur le motif qu'il ne voulait pas aggraver les charges du peuple, surtout dans un moment de crise. Cette crise était celle du commerce, qui souffrait beaucoup de l'embargo américain, des dispositions prohibitives des décrets de Napoléon, et de la confiscation sur le continent des propriétés des Anglais. La détresse devint même si grande, qu'un comité de 21 membres des communes fut nommé pour indiquer ou rechercher la cause du mal. Le rapport de ce comité ayant été pris en considération par la chambre, il fut passé un acte qui autorisait l'emploi des fonds publics à concurrence de 6 millions pour faire des avances aux marchands qui pourraient donner quelque garantie de remboursement. Malgré ce secours, la crise augmenta, et il y eut un nombre infini de faillites.

M. Horner avait demandé pendant la session précédente la formation d'un comité chargé de constater le défaut de numéraire métallique, et d'en indiquer les causes. Après le rapport de ce comité, il prétendit que la valeur intrinsèque de l'or considéré comme mesure des moyens d'échange ne doit jamais varier, quoique la valeur d'opinion puisse varier d'après l'abondance ou la disette de la matière; que le papier de la Banque mesuré à ce type avait subi une telle diminution, que toutes les transactions du commerce anglais

sur le continent étaient défavorables à ce commerce; qu'enfin, le seul moyen de remédier à cet inconvénient ruineux, c'était d'autoriser les paiements par la Banque en numéraire métallique. La proposition de M. Horner trouva des contradicteurs dans le parti ministériel et dans le ministère; il fut décidé par une grande majorité que l'autorisation à la Banque de faire des paiements en argent monnayé ne pourrait être accordée ou demandée que six mois après la paix générale.

Il était évident que cela ne pouvait en aucune manière guérir ni même diminuer le mal; car si les billets de la Banque pouvaient jouir en Angleterre de toute leur valeur nominale, il n'en était pas de même dans les pays étrangers, où du papier-monnaie ne peut être accepté au pair de valeur nominale que lorsqu'on a la certitude bien positive que ce papier-monnaie peut être à tout moment converti en argent. Aussi la dépréciation des billets de la Banque alla-t-elle toujours en augmentant, et l'on commença, même en Angleterre, à faire subir une perte aux porteurs de ces billets sur la valeur nominale. Et comme de là pouvait s'ensuivre la ruine du crédit de la Banque, lord Stanhope provoqua dans la chambre des lords un bill qui défendait les paiements en or ou en argent à un taux plus élevé que celui qui était fixé par la Monnaie, et les paiements en billets de banque au-dessous de la valeur exprimée.

Après que M. Perceval eut présenté son budget, qui s'élevait à 54 millions et plus, la chambre s'occupa de deux objets importants. Il s'agissait dans l'un de changer les lois militaires en ce qui concernait le genre de peines corporelles infligées aux délits militaires, peines révoltantes, cruelles, atroces, puisque la mort en était presque toujours le résultat. La fustigation d'un soldat, supplice le plus ordinaire, outre ce qu'elle avait de bas et d'ignominieux, était plus redoutée qu'une condamnation capitale, car dans ce cas la mort était prompte, dans l'autre, elle arrivait après d'effroyables souffrances. L'autre question concernait les catholiques.

Ce fut sir Francis Burdett qui souleva la première question. Il s'éleva avec beaucoup de force contre cet odieux supplice, qui ravale le soldat à la condition des esclaves, et qui d'ailleurs s'inflige avec une barbarie sans exemple. Il fit ressortir cette coutume digne des sauvages d'avoir un chirurgien auprès du patient, non pour adoucir ses souffrances, mais pour veiller à ce que les coups ne lui ôtent pas trop tôt la vie, afin que ce misérable reçoive la punition complète. Il demanda une adresse au prince régent pour appeler son attention sur cet objet. M. Brougham soutint

la motion, mais la majorité se prononça contre elle, laissant les soldats anglais sous l'ignominie du fouet.

On avait répandu le bruit parmi les catholiques d'Irlande que le prince régent était favorablement disposé en leur faveur. Ils crurent devoir profiter du moment pour présenter des pétitions aux chambres. Dans celle des communes, ce fut M. Grattan qui, avec sa brillante éloquence, appuya les vœux des Irlandais exprimés dans la pétition; il fut soutenu par M. Ponsonby; mais la majorité décida la question en faveur des ministres contre les catholiques. Dans la chambre haute, il n'y eut que l'évêque de Norwich qui osa se montrer convaincu que les Irlandais ne demandaient qu'un acte de justice, acte dont il ne pouvait résulter aucun inconvénient. Le rejet de ces pétitions produisit beaucoup de mécontentement en Irlande.

L'un des premiers actes de l'administration du régent avait été de réintégrer le duc d'York dans son emploi de commandant en chef. Lord Milton proposa un vote de censure contre ceux qui avaient conseillé au prince cette mesure. Sir Francis Burdett, lord Althorp, M. Whitbread appuyèrent la motion. M. Perceval la combattit sur le motif des services éminents, rendus par le duc d'York; il alléguait qu'au surplus il n'avait pas été décidé qu'on ne pourrait l'appeler de nouveau au poste qu'il avait déjà rempli. Il parut qu'il s'était opéré naturellement ou par corruption, dans l'esprit de beaucoup de membres de la chambre, une sorte de réaction en faveur de ce prince; car plusieurs d'entre eux, qui avaient précédemment voté contre lui, montrèrent du regret d'avoir voté dans ce sens, et dans cette occasion, ils se prononcèrent avec la majorité contre la motion de lord Milton.

Cependant la maladie du roi continuait sans donner beaucoup d'espérance de rétablissement. Il avait des intervalles qu'on appelait *lucides*, mais qui n'étaient que tranquilles. Peu de jours avant la prorogation du parlement, le conseil de la reine envoya un rapport des médecins, duquel il résultait que la santé du roi était bonne, mais qu'à moins d'un prodige on ne pouvait pas compter sur le retour de sa raison.

---

## CHAPITRE CXXII.

Suite du règne du roi George III. — 1812.

Un rapport des médecins sur la santé du roi avait précédé la clôture de la session; un second rapport précéda l'ouverture de la session de 1812;

il était conçu dans les mêmes termes : nul espoir que le roi fût jamais capable de reprendre le gouvernement du royaume. Interrogés par les comités des deux chambres, ils répondirent que le cas était désespéré. Au reste, ces rapports, ces informations étaient de pure forme; car tout le monde était bien convaincu, sans avoir besoin de l'entendre de la bouche des médecins, que le roi, parvenu à un âge avancé, atteint des infirmités, compagnes de la vieillesse, et disposé depuis bien longtemps aux atteintes du mal dont il se trouvait affligé pour la seconde fois, avec des sens émoussés par les chagrins domestiques et des contrariétés de toute sorte, des organes affaiblis par le ravage des années, pouvait bien recouvrer à force de soins la santé du corps, mais que celle de l'esprit était perdue. Aussi les courtisans tournaient-ils leurs regards avec inquiétude vers l'époque peu éloignée où les restrictions imposées à la régence devaient cesser.

On croyait surtout assez généralement que, pour recomposer un ministère à son gré, le régent n'attendait que l'époque où il deviendrait libre. Les ministres eux-mêmes, après avoir eu quelques moments d'espérance, étaient bien convaincus maintenant qu'ils n'étaient à leur poste que pour un temps limité : aussi s'embarrassaient-ils assez peu des affaires publiques. On les appelait faibles et inhabiles : ils pouvaient être l'un et l'autre; mais surtout ils étaient insoucians, indifférens pour les événements qui se préparaient. Lord Wellesley, qui n'aimait ni n'estimait M. Perceval, avait donné sa démission, et s'il avait retenu les sceaux provisoirement, ce n'était que sur les instances répétées du régent. Comme on connaissait la solide affection du prince pour ce ministre, on ne doutait pas que, pour conserver lord Wellesley, il ne renvoyât M. Perceval et ses amis, dès qu'il serait arrivé au terme, très-prochain, marqué par l'acte de régence.

Toutefois, M. Perceval avait l'air de croire à la durée de son ministère; mais on savait que le régent avait écrit au duc d'York pour le prier, en termes couverts, de faire des propositions aux hommes d'État qui, par leurs habitudes acquises des travaux de l'administration, pourraient lui devenir utiles en contribuant à fortifier son gouvernement; et le duc d'York s'était adressé à lord Grey et à lord Grenville. Mais ils répondirent l'un et l'autre qu'il leur était impossible de faire partie du ministère actuel, avec lequel ils n'étaient d'accord sur aucun point, et principalement sur l'émancipation des catholiques d'Irlande, mesure qui leur semblait si nécessaire, qu'ils regarderaient comme un devoir de conseiller au régent

de la recommander avant tout aux méditations du parlement; d'un autre côté, le marquis de Wellesley persistait à vouloir se retirer : on se trouva réduit à rappeler lord Castlereagh.

On supposa généralement, quand on vit repaître au pouvoir cet ex-ministre, que sa nomination était due à l'influence secrète que la famille Hertford, ou plutôt un membre de cette famille, une femme qui n'avait pas moins d'esprit et d'adresse que de charmes sur sa personne, exerçait, cachée derrière le trône, sur un prince sans énergie. On s'est plaint bien souvent en Angleterre de cette intervention occulte dans les affaires du gouvernement; mais c'est là un des inconvénients attachés par la nature à toutes les institutions humaines : le plus fort et le plus adroit domine toujours sur tout ce qui l'entoure.

Pendant beaucoup de membres du parlement étaient convaincus de la nécessité d'avoir un ministère composé d'hommes habiles, pour faire sortir l'Angleterre victorieuse de la crise qu'elle subissait tant au dehors qu'au dedans. Lord Boringdon, dans la chambre haute, fit une motion pour que la chambre présentât au régent une adresse tendant à obtenir un ministère en rapport avec les circonstances. Ce qui rendit remarquable la discussion que cette motion fit naître, ce fut la discussion accessoire qui s'éleva sur la grande question de l'émancipation des catholiques.

Lord Grey, tant en son nom qu'en celui de lord Grenville, crut devoir expliquer à la chambre les motifs pour lesquels ils avaient refusé d'entrer au ministère; entre tous ceux qu'ils indiquèrent ils firent partout ressortir l'opposition de M. Perceval à l'amélioration du sort des catholiques, chose qu'ils croyaient, eux, essentielle pour le repos et le bonheur de la Grande-Bretagne. Le marquis Wellesley, tout en convenant que le premier devoir d'un gouvernement quelconque c'était de maintenir la religion nationale, prétendit que tout membre de l'Église était tenu, comme homme et comme ami de la patrie, de tendre une main bienveillante à ses concitoyens de toutes les communions. Lord Donoughmore surpassa tous les autres orateurs en véhémence; il demanda la création d'un comité pour recevoir les plaintes des catholiques; le duc de Sussex appuya la motion, et fit une vive sortie contre ce système d'exclusion, qui n'était autre chose qu'un manteau dont se couvrait l'intolérance.

A tous ces orateurs, lord Liverpool répondit qu'un gouvernement avait le droit incontestable d'exclure du pouvoir ceux qu'il soupçonnait d'être ses ennemis, et qui restaient placés sous la dépendance d'un prince étranger, et la chambre

adopta ce misérable sophisme; car il n'était rien moins que prouvé que les catholiques fussent les ennemis du gouvernement, ni qu'ils dépendissent en aucune manière d'un prince étranger, c'est-à-dire du pape, pour leurs intérêts temporels. Le temps n'est plus où le pape s'arrogeait le droit de délier les sujets du serment de fidélité à leur souverain, où les sujets se croyaient réellement dégagés de leurs liens en vertu d'une bulle.

Les amis des catholiques ne se découragèrent pas. A une époque postérieure, M. Canning fit en leur faveur un éloquent discours qui entraîna une forte majorité. Il fit déclarer qu'à l'ouverture de la session prochaine, on procéderait à la vérification des lois qui réglaient l'état des catholiques de la Grande-Bretagne. Le marquis de Wellesley fit à la chambre des pairs une motion semblable, et il n'eut pas le même bonheur; la motion fut repoussée à la majorité d'UNE VOIX, de sorte que l'opinion d'un seul homme a suffi pour prolonger indéfiniment l'état de servitude politique où, depuis si longtemps, l'intolérance anglicane tenait plongés plusieurs millions d'hommes.

Un objet également sérieux ne tarda pas à exciter l'attention des chambres: il s'agissait des excès auxquels se portaient, depuis quelque temps, des ouvriers mal intentionnés, et de calmer, par des mesures efficaces, les trop justes alarmes d'une partie de la population. Il y avait déjà plusieurs mois que des troubles sérieux avaient éclaté dans plusieurs cantons où existaient des manufactures. Les ouvriers se plaignaient de manquer de travail, et beaucoup d'entre eux, en effet, étaient réduits à l'indigence. Ils attribuaient leur détresse à l'invention des métiers mécaniques, qui n'exigeaient qu'un nombre très-limité d'ouvriers. Ils se plaignaient d'ailleurs de la modicité du prix des journées. Des murmures, ils en vinrent aux voies de fait. Dans quelques endroits, la résistance des propriétaires des machines occasionna plusieurs meurtres: pour défendre leur bien, un assez grand nombre exposèrent et perdirent la vie. Il fut déclaré par les chambres que toute association formée par les ouvriers, et dans laquelle il serait exigé des serments contraires aux lois, serait réputée félonie et donnerait lieu à la peine de mort. La même peine fut déclarée applicable à ceux qui briseraient les métiers mécaniques. MM. Romilly, Whitbread et Burdett s'opposèrent fortement à ce bill, qui passa néanmoins à une grande majorité. En même temps, des troupes furent envoyées sur les lieux, et une commission spéciale fut instituée pour juger et punir les coupables. Plusieurs de ces derniers furent condamnés à mort; mais, ayant égard aux circonstances et à la misère qui les

avait poussés au crime, le régent leur fit grâce. Ce fut dans ces circonstances (le 11 mai) que M. Perceval, se rendant aux communes, et parvenu déjà au portique, reçut à bout portant un coup de feu qui ne lui permit pas de dire un seul mot; il poussa seulement un cri, fit trois ou quatre pas, tomba sur le sol et rendit l'âme; la balle lui avait traversé le cœur. L'assassin, nommé Bellingham, ne fit aucune tentative pour se sauver. Il répondit au juge qui l'interrogea que, dans un voyage qu'il avait fait en Russie pour fait de commerce, il avait été injustement emprisonné pour dettes; qu'il s'était vainement adressé au ministère britannique pour qu'il intervint en sa faveur; que depuis ce moment il avait conçu une haine violente contre les ministres, et qu'il avait fait serment de tuer l'un d'eux; qu'il n'avait aucun motif particulier d'en vouloir à M. Perceval plutôt qu'à tout autre; qu'il aurait même été plus satisfait de tuer lord Levison Gower, qui était ambassadeur en Russie lorsqu'il s'y trouvait lui-même.

Le parlement, sur la proposition de lord Liverpool à la chambre haute et de lord Castlereagh à celle des communes, vota une pension viagère de 2,000 livres en faveur de la veuve Perceval, un capital de 50,000 livres à répartir entre ses douze enfants, et une somme annuelle de 1,000 livres pour le fils aîné, laquelle serait doublée à la mort de sa mère. La dépouille du ministre fut inhumée dans l'abbaye de Westminster, et un monument funèbre érigé à sa mémoire aux frais de l'État. M. Perceval vivant avait été l'objet presque continu d'une censure amère, depuis qu'il avait quitté le barreau pour l'administration. Quand il fut mort, on lui trouva tous les mérites. Lord Liverpool dit qu'il n'avait jamais connu d'homme qui eût plus de vertus et moins de défauts.

Il fallait songer à remplacer au plus tôt le premier ministre. Mais, après bien des négociations entre lord Liverpool d'une part et lord Wellesley et M. Canning de l'autre, et successivement avec les deux inséparables, Grey et Grenville, le ministère Perceval fut définitivement maintenu dans ses fonctions, et lord Liverpool devint premier lord de la trésorerie.

Il paraît que toute cette affaire fut conduite par des intrigues de cour, des manœuvres secrètes par lesquelles on voulait amener le résultat qu'on obtint. Ce qui étonnerait, si l'on ne savait par qui le régent se laissait conduire, ce serait de le voir si peu d'accord avec lui-même, tantôt voulant se défaire du ministère Perceval, tantôt voulant le retenir, recherchant les chefs du parti whig et les repoussant tour à tour.

Les chefs du parti whig furent désapprouvés

par leurs amis et par les indépendants. Les premiers se plainquirent de ce que leurs intérêts avaient été sacrifiés au dépit de n'avoir pu satisfaire la pué- rile vanité de composer à leur gré la maison du roi. Les seconds les blâmèrent d'avoir refusé leurs services au pays dans un moment de danger, pour des choses qui, au fond, étaient assez peu essentielles. La cour ne pouvait guère les haïr davantage ; mais elle ne prit plus la peine de dissimuler. Les whigs restèrent exclus du pouvoir, et ils n'ont pu y rentrer que, lorsqu'abandonnant ou modifiant les principes qui les avaient rendus suspects à George III, ils se proclamèrent les défenseurs du peuple, et que le peuple, craignant la perte des institutions tutélaires qui assurent ses libertés, réclama leur appui en faveur de ces institutions.

L'avènement de lord Liverpool au pouvoir n'excita dans le pays aucun sentiment fâcheux ; car son élévation pouvait être considérée comme une récompense due à ses travaux. Depuis vingt ans, il avait pris une part active à tous les travaux du parlement, et, pendant la seconde moitié de ce long espace de temps, il avait rempli avec non moins d'intégrité que de zèle les fonctions qui lui avaient été confiées ; on pouvait dire que ses lumières étaient fondées sur l'expérience. Ennemi des innovations, il déploya le plus grand zèle pour le maintien des institutions existantes ; et il agissait ainsi, parce qu'il pensait que les temps de crise et de danger ne sont nullement propres aux changements, quels qu'ils soient. Et, malgré cette opinion très-prononcée, lorsqu'il crut que les innovations avaient cessé d'être dangereuses, on le vit se désister peu à peu de son opposition, ce qui prouve bien que cette opposition n'était pas l'effet d'un système ni de l'esprit de parti, mais qu'elle était l'œuvre de sa conviction.

Le nouveau ministre des finances présenta le 17 juin le budget qu'avait préparé son prédécesseur. Les charges pour l'Irlande excédaient 7 millions, et pour l'Angleterre 55, ce qui offrait une augmentation de près de 10 millions sur le budget de l'année précédente ; et, comme le montant de toutes les taxes n'arrivait guère qu'à 40 millions, il fallut se procurer le surplus au moyen d'un emprunt. Le plus difficile, c'était de pourvoir au paiement des intérêts de cet emprunt, d'un premier emprunt d'environ 7 millions fait antérieurement, et des bons de l'échiquier créés cette année, montant ensemble à 1,906,000 livres environ. Il y fut pourvu par une augmentation de droits.

L'un des premiers actes de lord Liverpool fut la révocation des ordres du conseil pour tous les pays où il serait prouvé, par un acte authentique,

que les dispositions des décrets de Berlin et de Milan avaient été levées par le gouvernement français. Le régent avait témoigné sa volonté sur ce point, et le ministre, quoiqu'il eût été partisan très-zélé des prohibitions, tâchait de se conformer aux désirs du prince, qui aurait voulu par là éviter la guerre avec l'Amérique. Malheureusement on s'y prit un peu tard : avant que la révocation eût pu être officiellement annoncée, le président avait déclaré la guerre à la Grande-Bretagne.

Une invasion dans le Canada ne fut point heureuse. Les Américains réussirent mieux sur mer ; ils capturèrent deux vaisseaux anglais à la suite de rudes combats où, disaient les Anglais eux-mêmes, ils déployèrent un courage égal à l'habileté de leurs manœuvres. Des négociations furent aussitôt entamées, et elles traînèrent en longueur, parce qu'on ne pouvait ou que plutôt on ne voulait s'accorder ni s'entendre sur rien : c'étaient de part et d'autre des récriminations sans fin, des plaintes qu'on faisait remonter à plusieurs années, des prétentions pour l'avenir, des demandes d'indemnité dont on ne voulait pas reconnaître la justice. On eût dit que, des deux côtés, on ne cherchait qu'à susciter des obstacles à une prompt pacification.

Pendant qu'on négociait en Amérique, Suchet et Soult en Espagne remportaient de nombreux avantages ; et Marmont, à la tête d'une forte armée, menaçait le Portugal. La junte de Cadix, transformée en régence, loin de coopérer franchement aux efforts d'alliés qui traversaient les mers pour venir à son aide, pouvait être considérée presque comme ennemie. Le peuple partageait les opinions et les sentiments de ses chefs ; et, par une suite nécessaire de cette irritation des esprits, et de l'inaptitude des gouvernants pour les diriger vers un but utile, tout semblait tendre à l'anarchie la plus complète.

L'Angleterre avait fourni des armes, des munitions, des objets d'équipement, des sommes d'argent considérables ; et les troupes espagnoles manquaient de tout, les caisses publiques étaient toujours vides. Le parti démocratique n'était pas favorable aux Anglais, qui, pour gagner la confiance, furent obligés de s'engager, dit-on, non-seulement à soutenir la constitution qui serait donnée à l'Espagne et la religion catholique romaine, mais encore diverses institutions existantes, et notamment le tribunal de l'inquisition. Toutefois la régence ménageait les Anglais, parce qu'elle en tirait des sommes énormes, qu'elle employait à de malencontreuses expéditions contre ses colonies révoltées.

Sir Henri Wellesley envoya son secrétaire d'ambassade à Londres, tant pour rendre compte des faits que pour demander des instructions précises. Le gouvernement espagnol conçut alors quelque alarme, et il se montra plus disposé à se rendre aux conseils et aux vœux de l'ambassadeur. Une régence nouvelle, composée de cinq membres, fut proclamée le 21 janvier. Les cortès s'occupèrent plus sérieusement de leur constitution, qui fut terminée dans les premiers jours de mars, et promulguée le 19 du même mois. L'un des cinq régents était O'Donnell, qui s'était toujours montré partisan de l'alliance anglaise : aussi les choses prenaient-elles, du moins en apparence, une tournure assez favorable. Mais on apprit bientôt que cette condescendance du gouvernement espagnol n'était motivée que sur le désir de faire un emprunt à l'Angleterre, et surtout de réussir ; et, comme l'emprunt ne fut pas accueilli, le parti démocratique reprit tout son ascendant, et il entraîna la régence. Cependant les armées françaises occupaient toute l'Espagne, la Galice exceptée ; le 9 janvier, la ville de Valence s'était rendue au maréchal Suchet, toutes les villes de la province avaient suivi l'exemple de la capitale ; Soult avait rétabli la domination française sur toute l'Andalousie, et il travaillait à réorganiser son armée pour la mettre en état d'agir avec plus de vigueur au retour du printemps ; Marmont, enfin, avec une armée plus nombreuse encore, et qui avait des injures à venger, menaçait les Anglo-Portugais ; mais on aurait dit que tous ces chefs espagnols, civils et militaires, étaient également frappés de vertige, ou plutôt que chacun d'eux ne songeait qu'à ses intérêts personnels, et s'occupait assez peu du pays.

Wellington n'éprouvait pas moins d'embarras de la part de la régence portugaise que ne lui en causait la junte espagnole. Ses troupes avaient passé le mois de décembre entre la Coa et l'Agueda ; mais ce pays, tout à fait épuisé, ne fournissait plus aucun moyen de subsistance, et le mauvais état des routes, que le gouvernement n'avait point réparées malgré les demandes pressantes et répétées du général anglais, ne permettait pas de se pourvoir aux magasins situés sur le bord du Tage ou sur le rivage de la mer. Il se vit obligé de séparer ses divisions, et de les disséminer sur une grande étendue de pays, pour pouvoir leur procurer des vivres. Mais, apprenant que Marmont poussait ses corps en avant, il investit Ciudad-Rodrigo, tandis qu'il envoyait le général Hill du côté de Badajoz.

Les opérations du siège furent poussées avec la plus grande vigueur ; Wellington voulait forcer

la place à se rendre avant que Marmont vint à son secours, et il réussit. Les Anglo-Portugais pénétrèrent dans la ville par une large brèche, après douze jours de tranchée ouverte ; ils se livrèrent aux plus grands excès. Sourds à la voix des officiers, ils pillèrent les maisons, massacrèrent les habitants, mirent le feu à la ville, qui aurait été infailliblement réduite en cendres, si les officiers ne fussent enfin parvenus à faire rentrer les mutins dans l'ordre. Le général anglais fut créé, par la régence espagnole, duc de Ciudad-Rodrigo, par celle de Portugal, marquis de Torres-Vedras, et par le gouvernement britannique, comte de Wellington.

Marmont n'était arrivé que le 11 à Valladolid, et il ne fut instruit du siège que le 15. Il ne tarda pas à se mettre en mouvement pour tenter de le faire lever ; mais sa marche fut retardée par les mauvais chemins et par les attaques continuelles des guérillas ; de sorte que la ville était prise, et mise à l'abri d'un coup de main par les promptes réparations faites à ses remparts, longtemps avant son arrivée. Marmont fut alors obligé de faire ce que Wellington avait fait un mois auparavant, disséminer les corps de son armée pour pouvoir les faire subsister. Wellington profita de l'inaction forcée de Marmont pour aller faire le siège de Badajoz. Plusieurs corps espagnols secondèrent son entreprise par leurs mouvements combinés, et Marmont lui-même refusa, dit-on, d'unir ses efforts à ceux du duc de Dalmatie, qui l'avait pressé de concourir avec lui au salut de cette ville importante.

Tout semblait donc favoriser les desseins de lord Wellington ; quand il investit la place, le 16 mars, il avait la certitude morale qu'il ne serait pas troublé dans ses opérations. Le général Philippon, qui avait conservé le commandement de Badajoz, opposa une résistance non moins savante qu'opiniâtre. Il avait repoussé plusieurs assauts avec une vigueur qui semblait croître avec le danger, et les Anglais avaient perdu tant de monde que Wellington était déterminé à lever le siège après un dernier assaut, où 2,000 hommes d'élite avaient péri ; déjà même il préparait l'ordre de retraite, lorsqu'un aide de camp vint lui rapporter que le brave Picton venait de prendre le château par escalade : ce château commandait la place. Philippon, chassé de poste en poste, fut contraint de se rendre à discrétion avec les faibles débris de sa garnison. Les Anglais déshonorèrent leur victoire par l'abus qu'ils en firent. « Ici, dit le docteur Hugues, la plume s'arrête ; elle se refuse à décrire ces horribles scènes d'épouvantable barbarie qui ternirent la gloire britannique, lorsque

cette malheureuse ville fut au pouvoir des assiégeants.» Le pillage, l'incendie, le meurtre, tous les crimes que peuvent commettre des soldats sans frein, désolèrent Badajoz pendant trois jours entiers. Le maréchal Marmont eut à s'imputer de n'avoir pas voulu s'entendre avec le maréchal Soult, qui le pressa vainement de le seconder.

Le général anglais semblait vouloir borner ses succès à la possession de Badajoz ; naturellement circonspect et temporisateur, il n'avait garde de sortir d'un système qui lui avait réussi. Du côté des généraux français, il y avait aussi une sorte d'hésitation qui paralysait tous leurs mouvements. Depuis quelque temps des bruits sinistres de guerre dans le Nord couraient dans les armées, et, depuis les chefs jusqu'aux soldats, tous semblaient avoir des pressentiments funestes. Il ne paraissait pas possible qu'après tant de guerres la France ne se trouvât pas épuisée, qu'après tant de victoires n'arrivassent pas les sanglantes défaites, que tant d'entreprises aventureuses n'amenassent pas enfin de grands désastres. Ces réflexions devenaient d'autant plus amères que Napoléon rappelait d'Espagne toute sa garde et ses meilleures troupes.

Ainsi, Napoléon diminuait considérablement ses armées d'Espagne, tandis que les Anglais envoyaient continuellement des renforts à leur général Wellington ; il était aisé de prévoir ce qui arriverait. Dès que Wellington se vit assez fort pour avoir l'avantage sur le duc de Raguse, il fit ses dispositions pour l'attaquer ; il passa l'Agueda et se porta vers Salamanque, où Marmont se trouvait. Celui-ci ne crut pas devoir l'attendre dans cette ville, qui offrait très-peu de moyens de défense ; il préféra tenir la campagne. Cependant, il aurait voulu ne pas trop s'éloigner de Salamanque, pour empêcher les Anglais de s'en rendre maîtres ; mais l'armée anglaise, beaucoup plus forte que la sienne, continuait ses opérations pour s'approcher de la ville, et, le 18 juin, elle en prit possession. Marmont, craignant alors pour lui-même, prit le parti de traverser le Duero, et d'aller prendre position à *Navas del Rey*. Il fut suivi de près par les Anglais : le fleuve séparait les deux armées, qui restèrent plusieurs jours en présence, jusqu'au moment où l'armée des Asturies, sous les ordres du général Bonnet, étant venue le joindre, Marmont put opposer au général anglais des forces moins inégales.

La bataille de Salamanque ou des Arapiles (collines voisines de la ville) dura plusieurs jours ; elle commença en quelque sorte, le 18 juillet, par des marches, des contre-marches, des escarmouches ; mais, le 22, la division Bonnet ayant

chassé les Portugais de la colline des Arapiles, vers le milieu du jour, l'action ne tarda pas à s'engager, et en peu de temps elle devint générale. Le premier choc fut reçu par les Portugais, qui se replièrent en désordre ; ils furent soutenus par une division anglaise. Mais au moment où Marmont, du sommet des Arapiles, expédiait des ordres, il fut atteint d'un biscayen qui lui fracassa le bras droit. Cette blessure, qui l'obligea d'abandonner le champ de bataille, jeta quelque confusion dans les rangs ; le désordre s'accrut encore lorsque, très-peu de temps après, le général Bonnet, qui venait de prendre le commandement, fut mis lui-même hors de combat.

Le général Clausel, à qui le commandement de l'armée revenait par rang d'ancienneté, déployant autant de bravoure et de fermeté que de prudence et de talent, rallia les fuyards, rétablit l'ordre de bataille, soutint la division Bonnet au village des Arapiles, et tint les Anglais en échec dans la plaine jusqu'à neuf heures du soir. Ce ne fut qu'à cette heure avancée qu'il évacua les Arapiles, et mit entre les Anglais et son armée la rivière de Tormes. La conduite du général Clausel méritait d'autant plus d'éloges que depuis le commencement de l'action il avait reçu lui-même une blessure grave à la jambe.

Cette bataille fit couler de part et d'autre beaucoup de sang. La retraite des Français fut souvent troublée par les Anglais, qui ne cessèrent de les harceler sans pouvoir pourtant les entamer, que lorsqu'ils furent arrivés sur les bords de la Pisuerga. Wellington, voulant tirer de sa victoire tout l'avantage qu'elle pouvait produire, marcha sur la capitale, que le roi Joseph évacua, et de là se rendit à Valladolid, que le général Clausel évacua de même. Wellington conduisit alors son armée à Burgos où les Français avaient d'immenses magasins, et il fit aussitôt le siège de cette place, qui n'a qu'une mauvaise enceinte et un vieux château, mais dont le commandant, émule de Philippon, jura de se défendre jusqu'à l'extrémité : c'était le général Dubreton. Wellington perdit cinq semaines devant cette place, qu'il ne put emporter ; et, sur la nouvelle que l'armée de Marmont réorganisée se disposait à interrompre le siège, conduite par le général Souham qui avait remplacé Clausel, et que, d'un autre côté, le duc de Dalmatie, le maréchal Suchet et le roi Joseph, ayant réuni leurs forces, s'avançaient à grandes marches, il leva précipitamment le siège de Burgos, et se retira, non sans désordre, sur la rivière de Tormes, au-dessous de Salamanque.

Les Français le poursuivirent avec autant d'ar-

deur qu'il en avait mis lui-même à les poursuivre deux mois auparavant; ils passèrent la rivière malgré la résistance qu'il tenta de leur opposer, et ils l'attaquèrent immédiatement: c'était le 13 octobre. Les Anglais perdirent, dit-on, 5 ou 6,000 hommes; lord Paget et plusieurs officiers généraux furent faits prisonniers. Lord Wellington réussit enfin à gagner la frontière, où il se trouvait soutenu par les deux fortes places de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida. Le roi Joseph rentra dans Madrid, et le maréchal Soult, investi du commandement supérieur de toutes les armées françaises d'Espagne, établit son quartier général à Tolède. Telle fut en Espagne la campagne de 1812: elle avait commencé d'une manière brillante; elle se termina par de grands revers.

En Angleterre, la nouvelle de la retraite forcée de Wellington causa beaucoup de mécontentement: le peuple formait son opinion sur le mot auquel s'attache toujours un sens défavorable, non sur les faits qu'il ne connaissait pas; et ce n'est qu'avec la connaissance parfaite des faits qu'on peut décider si une retraite est un acte de lâcheté, ou si elle a été commandée par la prudence. Les ministres ne pensèrent pas comme le peuple; ils accueillirent les explications qui furent données, et, convaincus que les Espagnols regardaient la conduite de lord Wellington comme très-utile à l'Espagne, puisque, abjurant leur jalousie, ils l'avaient nommé capitaine général de toutes leurs armées, ils promirent de lui faire passer tous les secours dont il pourrait avoir besoin. Lord Wellington, pendant qu'on s'occupait de lui à Londres, visitait les cortès à Cadix, y recueillait des ovations nombreuses, et puis allait faire une moisson nouvelle d'hommages sur la route de Lisbonne et dans cette ville elle-même. Sur toute la route, depuis Elvas, on le fit passer sous des arcs de triomphe décorés de trophées guerriers.

La campagne était finie en Espagne dès le mois d'octobre. Napoléon, au cœur de la Russie, et poussé à Moscou par sa victoire de Borodino, croyait aussi qu'elle était finie: *Elle commence*, avait répondu le vieux général Kutusow, qui, après lui avoir opposé sans succès des hommes et du canon, voulait lui opposer les éléments.

L'empereur Alexandre avait depuis longtemps l'œil ouvert sur les envahissements de Napoléon; il avait vu avec peine la Hollande ajoutée à la France, il avait été fâché surtout de ce que Napoléon avait dépouillé le duc d'Oldembourg, qui lui était attaché par les liens du sang; il supportait encore impatiemment que son ami le grand homme, que Napoléon, voulût s'emparer exclu-

sivement de la Baltique, sans se mettre en peine de la ruine complète du commerce russe, produite par le blocus continental. C'étaient là tout autant de ferments d'inimitié qui ne pouvaient à la longue manquer de faire explosion. Napoléon avait d'ailleurs un prétexte qu'il mettait en avant pour qu'on ne lui imputât pas l'agression qu'il méditait depuis longtemps: c'était le rétablissement de la Pologne; mais le peu d'efficacité des mesures qu'il employa prouva aux observateurs que son intention n'était pas sérieuse. Les Polonais purent s'y tromper, parce qu'on est porté à croire ce qu'on désire; mais les Russes ne se prirent pas au piège.

Napoléon avait auprès de lui un honnête espion d'Alexandre, le comte de Czernitcheff, chargé de la périlleuse mission de transmettre à son maître des renseignements exacts sur l'état effectif des forces militaires de la France; c'était sans doute afin de pouvoir proportionner les moyens de défense aux moyens d'attaque. Czernitcheff gagna un commis du ministère de la guerre, qui lui livra une copie de l'état actif des forces, et qui paya de son sang son infidélité. Nanti de ces pièces, le comte russe partit; Alexandre arma, mais Napoléon, plus actif, entra le premier en campagne. Il avait mis sur pied une armée immense, composée de Français, d'Italiens, de Belges, de Suisses, d'Autrichiens, de Hongrois, de Saxons, de Bavaurois, etc.; des Prussiens, des Polonais, des Illyriens, complétaient cet étrange amalgame de peuples. C'était Attila suivi de ses hordes innombrables, renversant l'ordre de sa marche, et quittant les régions tempérées pour aller conquérir les glaces hyperboréennes. Alexandre ne pouvait compter ni sur le Danemark ni sur la Suède, et il était avec la Grande-Bretagne en état de guerre. Il se hâta de lui faire des propositions de paix et d'alliance, et la Grande-Bretagne, qui aurait sollicité ce qu'on lui offrait, se lia par un traité le 12 juillet de cette année.

Napoléon était parti de Paris dans les premiers jours de mai; il emmenait avec lui l'impératrice Marie-Louise, qu'il conduisit à Dresde, par une sorte de marche triomphale, entourée de rois, de princes, de seigneurs, qui tous venaient rendre hommage à leur suzeraine. L'empereur et l'impératrice d'Autriche et le roi de Prusse ne manquèrent pas de se trouver à ce sénat de rois qui formaient la cour du soldat parvenu. Kutusow, le sauvage Kutusow l'attendait retranché derrière des glaces: le soldat parvenu ne les voyait pas!

La campagne s'ouvrit par le passage du Niémen à Kowno. Un affreux orage mêlé de coups de

tonnerre accueillit les Français parvenus à la rive droite; en peu d'heures la campagne fut inondée, et les chemins, mauvais en tous temps, devinrent presque impraticables. 10,000 chevaux périrent dans les marais; l'atmosphère se chargea de miasmes pestilentiels; un froid subit remplaça la chaleur; beaucoup de maladies se déclarèrent, et l'armée perdit plus d'hommes que si elle avait livré une sanglante bataille.

Pour comble de mal, les vivres manquèrent. On n'en avait pris que pour vingt jours, parce qu'on avait compté surprendre les Russes; mais les Russes se retiraient sans combattre, à mesure que les Français avançaient; et ils avaient grand soin de ne laisser derrière eux qu'un pays complètement dévasté. L'armée trouva pourtant quelques ressources à Wilna; elle y passa plusieurs jours. Les Russes, qui avaient pris position autour de cette ville, en furent chassés par Murat. Croirait-on que Napoléon, au lieu de songer à l'approvisionnement de son armée, perdit le temps à diviser le pays en départements? occupation puérile et surtout prématurée, qui l'empêcha de prendre des soins plus importants. A la fin de juillet, les Français passèrent la Dwina, après avoir culbuté quelques divisions russes qui avaient montré l'intention de disputer le passage, et arrivèrent à Witepsk, sur la rive droite de cette rivière.

Napoléon eut pendant quelque temps le désir de passer l'hiver à Witepsk, heureux s'il eût suivi cette inspiration. «Je m'arrête ici, dit-il; je veux y rallier et y faire reposer mon armée; j'organiserai la Pologne. La campagne de 1812 est finie, celle de 1813 fera le reste.» Un mauvais génie le poussa en avant. Ce fut là qu'il reçut la nouvelle que la Russie venait de conclure un traité de paix avec l'Angleterre, et il en fut extrêmement irrité. On eût dit qu'il ne regardait plus Alexandre que comme un parjure, et que ce fut le désir de la vengeance qui le porta à Smolensk. Il y arriva au milieu du mois d'août, après quelques combats partiels, que les divers corps de l'armée avaient livrés aux Russes, lorsque ceux-ci avaient fait mine de vouloir conserver une position.

Toute l'armée arriva le 16 à Smolensk. Jusquelà, les Russes s'étaient toujours retirés devant les Français; ici commença le système de résistance. 120,000 hommes défendaient la ville; ils furent culbutés. Les vainqueurs entrèrent à Smolensk le 18, ils n'y trouvèrent que des morts ou des mourants; les maisons, livrées aux flammes par les Russes au moment où ils se retiraient, n'offrirent à la fin du jour que des ruines brûlantes.

Les suites de la victoire de Smolensk auraient éclairé Napoléon, si l'ambition n'eût fasciné tout à fait ses yeux. Les Russes avaient cédé le terrain: mais ils s'étaient retirés en bon ordre, mais ils n'avaient laissé ni magasins, ni vivres, ni possibilité de s'en procurer. Le pays était ruiné; les habitants, poussés en arrière par les Russes à mesure qu'ils se retiraient, avaient emporté leurs provisions; ce qu'ils n'avaient pu emporter, le feu l'avait détruit. Les vainqueurs de Smolensk étaient mille fois plus à plaindre que les vaincus. La disette avait produit des plaintes, des murmures et même de l'insubordination; pour se donner des forces ou plutôt pour s'étourdir sur leur situation, les soldats s'enivraient d'eau-de-vie, dans laquelle ils faisaient infuser de l'opium et d'autres substances narcotiques. Ces excès conduisirent un grand nombre de ces malheureux au tombeau. La dysenterie et le typhus ne tardèrent pas à se montrer et à faire sur des corps affaiblis les plus affreux ravages.

Encore si l'on était resté à Smolensk! L'armée tout entière le désirait; la raison, l'humanité, la prudence le recommandaient: mais une ambition inflexible dans le chef étouffa le vœu de l'armée. Il prétendait que la paix était à Moscou. L'armée arriva au commencement de septembre aux plaines qu'arrose la Moscowa. Là, près d'un village nommé Borodino, sur le bord de la Kologha qui se jette dans la Moscowa, était l'armée russe, fortement retranchée sous les ordres de Kutusow. L'action s'engagea le 7 mars. Ce fut une des plus terribles batailles des temps modernes. Les Français perdirent à peu près 20,000 hommes, parmi lesquels on comptait 8 généraux. Le nombre des blessés ne fut pas moins considérable; 30 généraux étaient du nombre de ces derniers. La perte des Russes s'éleva, dit-on, à 30,000 hommes; ils eurent 50 généraux tués ou blessés. Les vainqueurs passèrent la nuit sur le champ de bataille. Les Russes avaient profité de ses ombres pour opérer leur retraite sur Moscou; le jour venu, les Français les poursuivirent.

Le 14 septembre, sept jours après la bataille de la Moscowa ou de Borodino, l'armée française parut devant Moscou. De même qu'en apercevant les ruines de Thèbes, les soldats français s'arrêtèrent comme frappés d'un respect religieux, et s'écrièrent en battant des mains: Thèbes, Thèbes! de même, quand ils découvrirent les tours, les obélisques, les clochers, les dômes dorés de l'ancienne capitale des czars, ils s'écrièrent: Moscou, Moscou! Leur joie devait être courte; Napoléon alla s'établir au Kremlin. Ne fallait-il pas à sa vanité la puérile satisfaction de dater quelque dé-

cret du palais impérial de Moscou, comme il en avait daté de Vienne et de Berlin? La garde impériale s'établit autour du palais; les soldats se répandirent dans toute la ville, dont on toléra le pillage.

Soudain le feu se manifesta dans un quartier; on s'agite, on court; et l'on s'aperçoit avec un sentiment profond de terreur que des flammes s'élèvent de tous côtés. Le gouverneur Rostopchin avait fait confectionner des fusées incendiaires; et il avait ouvert les cachots pour faire, des scélérats qu'ils renfermaient, des instruments de destruction.

L'incendie ne s'arrêta que lorsqu'il ne trouva plus rien à dévorer, et ce ne fut qu'au bout de six jours. L'armée alors rentra dans la ville et s'établit au milieu des décombres encore brûlants (1).

Napoléon, après avoir perdu plus d'un mois à attendre des propositions de paix de la part d'Alexandre, prit enfin le parti de s'éloigner des cendres de Moscou pour regagner les frontières de la Pologne. L'ordre de départ fut donné le 19 octobre. Qui ne connaît les détails de cette retraite désastreuse à travers un pays tout à fait ruiné sur un espace de 260 lieues? Napoléon s'était séparé de ses troupes le 5 décembre pour se rendre à Paris, où il entra le 19 après une marche rapide de quatorze jours.

(1) On a beaucoup parlé de l'incendie de Moscou, que beaucoup d'écrivains ont regardé comme un acte sublime de patriotisme. C'est, suivant nous, du patriotisme, comme le sentiment qui mit des poignards dans les mains des Brutus, des Suleyman, des Ravailac, est de l'héroïsme. C'est l'acte insensé d'une rage aveugle; c'est ce qu'en langage vulgaire on appelle se crever un œil pour rendre son voisin aveugle. Cet affreux procédé devait-il nécessairement entraîner la ruine et la destruction de l'armée française? Dans ce cas il serait excusable. Mais qui pouvait garantir un tel résultat au barbare Kutusow? Qui pouvait prévoir que Napoléon négligerait toutes les règles de la prudence, et qu'il s'obstinerait, seul contre l'avis de tous, à fermer les yeux à ce qui était évident? Ne sentait-il pas que le plan des Russes avait été de l'attirer au milieu d'un désert? Il n'était pas un seul de ses généraux qui eût subi l'épouvantable catastrophe qu'il s'attira par sa persistance d'enfant à vouloir signer la paix à Moscou, parce qu'il avait dit : « La paix est à Moscou. »

Maintenant, qu'on suppose que Napoléon, voyant ce que chacun voyait, fût parti de Moscou dès que Moscou détruit ne laissait aucun moyen de se maintenir dans le pays, et qu'il eût ramené son armée à Witepsk ou à Wilna, ou même sur les bords de la Vistule, qu'auraient gagné les Russes à l'incendie de Moscou?

## CHAPITRE CXXIII.

Suite du règne du roi George III. — 1813.

Le parlement avait été prorogé, puis dissous, parce qu'on avait voulu se débarrasser de la question des catholiques, et qu'on espérait que des élections nouvelles ne leur seraient pas favorables. La session s'était ouverte le 24 novembre. Après de longs débats sur la guerre d'Espagne, les deux chambres, dans leur adresse, exprimèrent le vœu qu'on profitât de la situation embarrassée où se trouvait Bonaparte pour travailler à une pacification générale. Après le vote de l'adresse, les chambres s'ajournèrent au 21 février.

Le premier objet important dont elles s'occupèrent à leur rentrée, ce fut le bill proposé par lord Castlereagh portant création d'une place de vice-chancelier d'Angleterre avec pouvoir de décider dans toutes les questions de droit de la cour de chancellerie, sauf le droit de révision réservé au chancelier.

Il fut ensuite question de la guerre d'Amérique. M. Canning déclara qu'il avait toujours été opposé aux ordres du conseil qui avaient provoqué cette guerre; mais enfin, puisque le mal existe, ajouta-t-il, je suis persuadé qu'il faut des mesures très-vigoureuses, parce que des concessions et des offres de conciliation de la part du gouvernement britannique ne feraient qu'augmenter l'arrogance des Américains. Lord Lansdowne à la chambre haute blâma les ministres de leur faiblesse, ne concevant pas qu'avec une marine aussi formidable que celle dont ils pouvaient disposer, ils eussent permis aux Américains d'obtenir sur mer le moindre succès. Le résultat de toutes ces discussions dans les deux chambres fut une adresse au régent pour l'engager à rejeter les prétentions des Américains, et lui offrir leur coopération dans une cause aussi juste.

Cette adresse était à peine votée, que sir Francis Burdett souleva une question délicate, que la chambre s'empressa de rejeter à une très-grande majorité, probablement pour ménager la susceptibilité du régent. Il s'agissait, dans la motion de M. Burdett, de mesures à prendre en faveur de la fille du régent, la princesse Charlotte, dont la majorité s'approchait, afin qu'il n'y eût pas d'interruption dans l'exercice de l'autorité souveraine, au cas de prédécès ou d'incapacité du régent. On répondit que le cas prévu paraissait trop éloigné pour que le parlement dût s'occuper de cet objet.

La vérité, c'est que les ministres savaient fort bien que le prince avait en horreur toute mesure qu'on pourrait prendre dans la supposition de son décès.

Il était alors fortement question dans le public de la princesse Charlotte et de la princesse de Galles sa mère, et l'on faisait des préparatifs au palais pour la cérémonie de la présentation à la cour de la jeune princesse. La mère et la fille se tenaient prêtes, lorsqu'un message envoyé à la princesse de Galles lui apprit que le soin de présenter la princesse Charlotte serait confié à la duchesse d'York. La princesse de Galles fut obligée de dévorer son chagrin ; mais, comme vers la mi-février on ne lui permit pas de voir sa fille, elle envoya un mémoire à lord Liverpool, qui lui répondit d'une manière évasive.

La princesse de Galles ne se rebuta point, elle adressa un nouveau mémoire au président de la chambre des communes ; ce mémoire fut lu. Quelque temps s'écoula sans que personne prit la parole. M. Whitbread rompit enfin le silence : il dit que la communication faite à la chambre demandait la plus sérieuse attention ; un membre demanda le huis clos. Le lendemain il fut question d'une adresse au régent pour obtenir de lui communication de toutes les pièces relatives à cette malheureuse affaire. Lord Castlereagh prétendit qu'il ne pourrait être question d'enquêtes ou d'information que dans le cas où il y aurait des doutes sur l'état des personnes aptes à succéder ; mais que de tels doutes n'existant point, il n'y avait pas lieu à la communication des pièces.

Lord Castlereagh insinua dans son discours que les membres de l'opposition étaient les instigateurs de ces contestations. M. Ponsonby releva ces paroles indiscrettes avec beaucoup de véhémence. M. Whitbread demanda que sir John Douglas et sa femme fussent traduits devant un tribunal régulier pour leurs assertions calomnieuses, ou que du moins il fût pris par la chambre quelque mesure capable de satisfaire le public. Le ministre répliqua, et la chambre, qui ne demandait pas mieux que de rester étrangère à ce débat, rejeta la motion. Le public ne vit alors dans la princesse qu'une femme injustement persécutée, que son mari cherchait à dégrader pour couvrir ses propres écarts. De la Cité, de Westminster, de Middlesex, partirent des adresses très-vigoureuses qui ne laissèrent pas de frapper le régent ; car il ordonna qu'on laissât à sa femme la liberté de voir de temps en temps la princesse Charlotte.

Parmi les divers objets qui fournirent matière aux discussions de la chambre, on vit se repro-

duire cette question vitale pour une bonne partie de la Grande-Bretagne, si souvent proposée et débattue, toujours repoussée ou ajournée : l'émancipation des catholiques, dont le ministère avait cru se délivrer par la dissolution de l'ancien parlement. M. Grattan avait obtenu que toute la chambre se formât en comité pour examiner la question ; mais quand il fut question de la seconde lecture, les protestants tentèrent un dernier effort : on demanda le retranchement de la clause qui ouvrait aux catholiques romains l'entrée des deux chambres ; comme si des hommes qu'on admettait au service militaire, même dans les postes éminents, et à l'exercice des charges administratives ou judiciaires, c'est-à-dire, à qui l'on pouvait remettre la défense de la patrie et le soin de ses intérêts particuliers, ne devaient pas inspirer assez de confiance pour devenir membres du parlement sans le moindre danger. Il y eut un long débat, mais enfin le ministère l'emporta ; il eut 4 voix de majorité. Les auteurs du bill déclarèrent alors qu'ils y renonçaient.

Autant ce résultat irrita les Irlandais, et en général tous les catholiques, autant il excita de satisfaction chez les protestants ; ils poussèrent même jusqu'à l'indécence les transports intolérants de leur joie ; ils rouvrirent les sociétés qu'on appelait *loges orangistes* ; et l'esprit qui animait les membres de ces associations était tel que les deux chambres, les ministres eux-mêmes et tous les protestants sensés manifestèrent hautement leur réprobation ; ces loges se fermèrent peu à peu faute de sociétaires.

Malgré l'échec reçu par les catholiques, il était constant que l'esprit de tolérance avait fait de grands progrès dans le parlement. M. William Smith-crut pouvoir profiter, en faveur d'une secte proscrire, de cette disposition de la chambre ; il s'agissait de relever les unitaires des incapacités et des peines prononcées contre eux par un statut de Guillaume III. Suivant ce statut, tout individu qui, de vive voix ou par écrit, aurait nié ou combattu le dogme de la Trinité, était exclu de toute charge civile, militaire ou ecclésiastique. En cas de récidive, il perdait l'exercice des droits civils, jusqu'à la garde de ses enfants ; il pouvait être condamné même, suivant les circonstances, à trois ans d'emprisonnement. Ce statut fut rapporté.

Il fut ensuite question du traité fait avec la Suède : on lui avait promis la Norvège pour la Finlande qu'elle cédait à la Russie, et la Grande-Bretagne avait garanti cette promesse par un traité ; elle y ajouta la cession de la Guadeloupe, et un subside annuel de 1 million. « J'admire, dit

lord Holland, la grossière impudeur de ces cours qui se sont tant récriées contre les usurpations de Napoléon; et voilà le czar qui, non-seulement ne veut pas rendre la Finlande à la Suède, mais qui prétend encore la dédommager aux dépens d'un tiers avec lequel il n'est pas en guerre. En vérité, quand on ressemble à Napoléon, quand on fait comme lui, on ne doit pas en mal dire.» Lord Grey dans la chambre haute, MM. Ponsonby et Canning dans celle des communes, ne s'élevèrent pas avec moins de force contre un traité qui, selon eux, violait toutes les lois de la morale et de la justice; les ministres n'en obtinrent pas moins une adresse de congratulation pour le régent.

Le moment au surplus était bien choisi par le ministère britannique pour solder une coalition nouvelle. L'étoile de Napoléon commençait à pâlir, et son influence au dehors avait bien diminué par sa retraite de Moscou. Toutefois, Napoléon ouvrit la campagne par des victoires. A Lutzen, entre l'Elster et la Saale, les Prussiens et les Russes s'étaient battus avec acharnement: mais, malgré l'avantage que leur donnait leur cavalerie nombreuse, ils avaient été culbutés et forcés de battre en retraite. Ils s'étaient repliés sur Bautzen. Une seconde victoire les en avait expulsés. Les alliés étaient en pleine retraite, lorsqu'un armistice conclu à Plesswitz le 4 juin vint arrêter Napoléon dans sa marche. On s'étonna que Napoléon, si ardent à poursuivre ses avantages, eût souscrit à cet armistice, qui, outre qu'il ne lui était pas favorable, donnait à ses ennemis tout le temps de se fortifier, de lui enlever ses alliés, et d'exciter contre lui les puissances neutres. Ce fut ce qui arriva. Il entra victorieux dans Dresde, il y ramena le roi de Saxe; mais le séjour de Dresde lui devint fatal; ce fut sa Capoue, ou plutôt son Pultawa.

Ce fut à Dresde que Napoléon apprit les désastres de ses armées d'Espagne, et la fatale journée de Vitoria, qui mit au pouvoir des Anglais le parc de réserve d'artillerie de 80 pièces de canon, un convoi de 1200 voitures, les ambulances, tous les équipages, les voitures du roi Joseph chargées de richesse, et celles des seigneurs qui composaient sa cour, les fourgons des généraux, tout, jusqu'aux caisses militaires.

Cette bataille, de l'aveu de tous les tacticiens, fut livrée contre toutes les règles de l'art militaire. La position que le roi Joseph avait prise était si désavantageuse, que s'il avait chargé les Anglais de la lui choisir, ceux-ci n'auraient pas mieux réussi à le placer de manière à pouvoir le battre.

Le général Clausel arriva presque sous les murs de Vitoria. Cette ville était déjà prise; il se hâta de retourner sur ses pas, traversa la Navarre, gagna Saragosse, et rentra en France par Jaca et Oléron, dans l'intention, dit-on, de couvrir Pau. Le général Foy réunit tout ce qui restait de troupes dans la Biscaye, et marcha sur Tolosa, où les Anglais l'attaquèrent; il se défendit avec non moins de valeur que de talent, et il parvint à se frayer un passage.

Parmi les objets abandonnés par les Français, se trouva le bâton de commandement du maréchal Jourdan: Wellington l'envoya au régent avec ses dépêches, et il reçut du prince en retour une lettre très-flatteuse et le bâton de feld-maréchal d'Angleterre. La victoire de Vitoria causa dans toutes les villes de la Grande-Bretagne un sentiment de plaisir qui allait jusqu'à l'enthousiasme. Il y eut à Londres des illuminations et des fêtes publiques.

Napoléon se hâta d'envoyer Soult en Espagne: c'était là tout ce qu'il pouvait faire. Il n'avait ni troupes ni artillerie dont il pût disposer; battre en retraite devant les Russes et les Prussiens, c'eût été tout perdre. Soult arriva le 12 juillet à Bayonne; il n'y trouva point d'armée, mais seulement des débris de corps d'armée. Il travailla immédiatement à rallier, à réorganiser les troupes, et sa grande réputation militaire ne contribua pas peu à ramener beaucoup de soldats sous les drapeaux. Le résultat de l'activité extraordinaire qu'il mit dans ces préparatifs, ce fut de lui donner en moins de deux semaines une armée de 24,000 hommes, d'avoir mis Bayonne en état de défense, et de pouvoir reprendre l'offensive.

Cependant, le prince de Schwartzemberg, à qui les alliés avaient déferé les fonctions et le titre de généralissime, dirigeait contre Dresde les 200,000 hommes qu'il avait sous ses ordres. Napoléon, ranimant par sa présence le courage de ses soldats, parvint, non-seulement à sauver cette ville, mais encore à repousser les alliés sur tous les points. Ceux-ci eurent 10,000 morts et 20,000 prisonniers; ils perdirent aussi une grande partie de leur artillerie. Les Français achetèrent la victoire par la mort de 4,000 hommes.

La victoire de Dresde était complète, mais elle ne fut pas décisive. Napoléon avait ordonné au maréchal Ney de se porter sur la ligne d'opérations qu'il voulait établir entre Dresde et Berlin; Ney obéit, et fut aussitôt attaqué par une armée prussienne, sous les ordres du général Bulow. L'action fut vive et opiniâtre. Ney allait saisir la victoire, lorsque Bernadotte parut avec un corps prussien et suédois d'environ 45,000 hommes,

dont 10,000 étaient de cavalerie. L'armée française, divisée en deux par le choc de ce nouvel ennemi, essuya une déroute complète (1).

Napoléon prit alors le parti de se retirer sur Leipsick. Il était tard : mais tout n'était pas encore perdu, et s'il n'eût fait que passer par Leipsick pour se replier sur la ligne du Rhin et de ses places fortes, il aurait peut-être encore une fois triomphé des coalitions ; mais il ne pouvait se résoudre à s'éloigner de l'Elbe, et par là il donna le temps à Blücher et à Bernadotte de se porter derrière la Saale, et de se mettre en communication avec la grande armée austro-russe de Schwartzenberg.

Ce fut le 16 octobre que l'action s'engagea. Napoléon opposait 170,000 hommes à 300,000 Russes, Autrichiens, Prussiens, Bavaurois, Suédois. La bataille commença par un feu terrible d'artillerie qui dura cinq heures. Un peu avant la nuit, le duc de Tarente emporta à la batonnette une position très-forte que les alliés occupaient, et cet avantage parut décisif ; les alliés se replièrent, abandonnant beaucoup de prisonniers. La journée du lendemain se passa, de part et d'autre, à faire des préparatifs pour un nouveau combat. Napoléon pouvait se retirer en bon ordre, sans perdre un homme ni une pièce d'artillerie, et emmenant ses prisonniers ; on le lui conseillait, il résista : il avait peur de paraître vaincu.

Le 18, le combat recommença. Les troupes françaises, bien qu'en grande partie composées de jeunes conscrits, déployèrent autant de valeur que les vieilles bandes. Napoléon, lui-même, parut plus d'une fois au milieu du danger ; mais la défection des Saxons, qui passèrent, avec leurs canons, sous les drapeaux de Bernadotte, laissa dans les rangs un vide qu'on ne put remplir qu'en affaiblissant d'autres corps. La nuit mit fin au combat ; mais il était évident que la journée se terminait à l'avantage des alliés, qui avaient gagné du terrain, et pris des positions qui dominaient le champ de bataille.

Napoléon effectua sa retraite par Erfurth et Fulde. Arrivé à Mayence, il quitta l'armée, et se rendit à Paris, où il avait des ennemis plus dangereux peut-être que ceux qu'il laissait sur le Rhin. C'était un parti très-nombreux qui s'était formé au sein du Corps législatif, et qui spéculait sur ses revers et sur ses défaites pour *désenchanter*

les esprits, et exciter contre lui les ressentiments et la désaffection.

La bataille de Leipsick rendit la guerre populaire en Allemagne. Ainsi s'expriment plusieurs historiens. Cela ne doit pas se prendre à la lettre : ce qui est vrai, c'est que tous les alliés de Napoléon l'abandonnèrent lorsqu'il fut malheureux, chose qui n'arrive que trop souvent dans le monde. La Hollande, que sa division en départements rayait du nombre des États européens, se souleva tout entière, expulsa ses préfets, et rappela d'Angleterre le prince d'Orange, qu'elle choisit pour souverain, sous le titre de roi des Pays-Bas ; le gouvernement britannique se hâta de reconnaître le nouveau roi ; les États de Brunswick rappelèrent aussi leur duc. Tous les princes de la confédération du Rhin, sans renoncer à ce qu'ils tenaient de Napoléon, se déclarèrent contre lui parce qu'il était tombé, ce qui leur promettait l'indépendance : tels furent les rois de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg.

Enfin, comme si tout devait concourir à sa ruine, Murat, son beau-frère, qu'il avait fait roi, et qui voulait avant tout conserver sa couronne, avait mendié de l'Autriche une promesse de garantie. Par un traité qui l'a couvert d'infamie, il s'obligeait à concourir de tout son pouvoir, avec les alliés, pour expulser les Français de l'Italie.

Le maréchal Soult, après avoir réorganisé l'armée, chercha les moyens de rentrer en Espagne. Le 25 juillet, il entreprit de forcer le passage de Roncevaux ; mais là se trouvaient toutes les forces de Wellington, que secondaient puissamment les bandes de Morillo. Ce fut un combat acharné qui dura plusieurs jours, et dans lequel les Anglais avaient tout l'avantage du nombre et de la position. Malgré des efforts inouïs, le général français ne put réussir à se frayer une route ; il fut obligé de battre en retraite, ce qu'il fit dans le meilleur ordre possible : la difficulté d'avoir des vivres au milieu de ces montagnes sauvages le contraignit même à repasser la Bidassoa, de sorte qu'il se vit obligé d'abandonner à ses propres forces la garnison de Saint-Sébastien, dont le général Graham faisait le siège, et celle de Pampelune, que les Espagnols tenaient étroitement bloqué. Le siège de Saint-Sébastien dura jusqu'au 10 septembre, jour où la capitulation fut signée.

Wellington passa la Bidassoa le 7 octobre, malgré la vive résistance que lui opposèrent les conscrits de Soult. Comme il n'ignorait pas qu'un très-grand nombre de Français, fatigués du despotisme de Napoléon, appelaient de tous leurs vœux un changement de gouvernement, il voulut que ses troupes, entrant en France, respectassent

(1) Déjà la fidélité des Saxons paraissait suspecte ; ils avaient été placés au centre de l'armée, et à l'approche de Bernadotte ils s'enfuirent. Ce fut en suivant ce mouvement que les Suédois partagèrent en deux l'armée de Ney

les personnes et les propriétés, afin que toute cette classe d'habitants les regardât comme des alliés, non comme des ennemis. Par une proclamation mise à l'ordre du jour de l'armée, il exhortait les soldats à ne pas s'éloigner des règles de la discipline militaire. Ce document finissait par ce passage remarquable, parce qu'il était malheureusement vrai : « N'oubliez pas que les plus grands maux qu'a soufferts l'ennemi dans le cours de sa coupable invasion n'ont été occasionnés que par sa propre inconduite, et par sa cruauté envers les malheureux habitants, autorisée et encouragée par ses chefs. »

Le 10 novembre, les Anglo-Portugais effectuèrent le passage de la Nivele, et après un combat opiniâtre, ils emportèrent quelques ouvrages que les Français avaient élevés sur ses bords. Ils passèrent ensuite un mois entier dans la position qu'ils avaient prise; ce ne fut que le 9 décembre, qu'ayant traversé la Nive, ils se rapprochèrent de Bayonne, et forcèrent les Français à s'enfermer dans le camp retranché que, dès son arrivée après l'affaire de Vitoria, le maréchal avait fait préparer. Les efforts de Soult pour les repousser au delà de la Nive furent infructueux. Anglais et Français ont rendu justice aux grands talents déployés par le maréchal dans cette courte campagne; mais, outre la très-grande infériorité du nombre, et le découragement des soldats, sentiment qui ne cédait pas toujours à l'autorité de l'exemple de courage, de sang-froid, de constance, que leur donnait constamment leur général, Soult avait en tête un homme profondément réfléchi, qui devinait souvent les intentions de son ennemi, et se préparait contre elles; qui savait attendre l'occasion et n'entreprenait guère qu'avec la certitude morale du succès; qui, par ses lenteurs, usait, chez les Français, l'enthousiasme et la fougue du premier moment, et ne les attaquait que lorsqu'il voyait cette ardeur refroidie. Soult ne pouvait donc que retarder la marche de ce puissant adversaire, en accumulant les obstacles sur sa route; mais il ne pouvait guère l'empêcher d'avancer.

Le passage de la Nive termina de ce côté de l'Espagne la campagne de 1813. La saison était trop avancée pour que Wellington s'aventurât dans l'intérieur du pays; il ne pouvait d'ailleurs le faire qu'après avoir contraint le maréchal d'abandonner sa position, qui était extrêmement forte, et il ne voulait tenter le hasard d'une action dont il prévoyait les difficultés qu'après avoir terminé ses préparatifs, et reçu les renforts qu'il attendait. Du côté de l'est, c'est-à-dire dans la Catalogne, la fortune était encore tournée du côté des Français.

La bataille de Leipsick avait eu des résultats positifs; Napoléon avait été rejeté sur le Rhin. Cela ne suffisait pas aux alliés : ils voulaient démembrer la France, ou du moins lui ravir toutes ses conquêtes; mais ils savaient qu'il est difficile de réduire une nation quand la guerre qu'on lui fait peut devenir nationale, et c'était là ce qu'ils craignaient. Dans une déclaration, donnée à Francfort le 1<sup>er</sup> décembre, on lisait : « Les puissances alliées ne font point la guerre à la France, mais à cette prépondérance que, pour le malheur de l'Europe et de la France même, Napoléon a trop longtemps exercée hors des limites de son empire... Les souverains alliés désirent que la France soit grande, forte et heureuse, parce que la puissance française grande et forte est une des bases fondamentales de l'ordre social... Les puissances confirment à l'empire français une étendue de territoire que n'eut jamais la France sous ses rois... » Cette proclamation et la promesse formelle de garantir à la France une partie au moins de ses conquêtes fit beaucoup de tort à Napoléon dans l'esprit des Français, parce que les alliés paraissaient raisonnables, et qu'on blâmait Napoléon de rejeter leurs propositions.

Napoléon ne se méprenait pas au sens de la déclaration des puissances; il savait bien que c'était à lui qu'on en voulait : aussi travailla-t-il de toutes ses forces à se procurer des moyens de résistance.

---

## CHAPITRE CXXIV.

Suite du règne du roi George III. — 1814.

Un allié restait à Napoléon dans le Nord; c'était le roi de Danemark : l'Angleterre le lui ôta. Un traité du 14 janvier rétablit la paix entre cette puissance et la Grande-Bretagne. Le roi de Danemark s'engageait à fournir à la coalition 10,000 hommes, et à céder la Norvège à la Suède; il recevait en échange la Poméranie suédoise et 400,000 livres de subsides tant que la guerre durerait. Il fallait certes que la haine de l'Angleterre contre Napoléon fût bien active, pour qu'elle prodiguât ses trésors dans la seule intention de contribuer à sa chute ou même de l'accélérer. Et ce n'était pas seulement le Danemark qu'elle prenait à sa solde : c'étaient encore la Russie, la Prusse, l'Autriche, la Suède, le Portugal et l'Espagne. Ces deux dernières puissances avaient reçu chacune à titre d'avances la somme de 2 millions de livres; la Suède 1 million; l'Autriche 1 million, et de

plus des objets d'armement et d'équipement pour 100,000 hommes; la Russie et la Prusse coûtaient ensemble 5 millions.

Pour subvenir à d'aussi fortes dépenses, il fallait au produit des impôts ajouter la ressource ordinaire des emprunts; il fallait aussi, pour la responsabilité ministérielle, que ces diverses dépenses fussent allouées par le parlement; ce qui donna lieu à un reproche assez singulier adressé aux ministres. On avait convoqué le parlement pour le 4 novembre; et, après que l'adresse obligée avait été votée, l'approbation de la chambre obtenue pour les traités d'alliance avec la Russie et la Prusse, et l'ample subside accordé sans restriction, ce qui eut lieu dans l'espace d'environ un mois, la session avait été ajournée au mois de mars; on prétendit que cette manière d'agir envers les chambres montrait qu'on les estimait peu, et qu'on ne les prenait guère que pour des machines à battre monnaie.

Cependant les alliés, qui n'avaient fait des propositions de paix que pour endormir Napoléon dans une funeste sécurité, poussaient peu à peu leurs armées vers les frontières de la France. Bruxelles, Bourg, Nancy ouvrirent leurs portes sans résistance. Les troupes de la coalition s'étendirent depuis Namur jusqu'à Langres, et bientôt après depuis Anvers jusqu'à Lyon. Napoléon tenta inutilement de rendre sa cause nationale; les alliés, qui avaient en France de nombreux amis, savaient très-bien qu'ils n'avaient rien à craindre d'un mouvement général, et qu'ils n'auraient à combattre que Napoléon et ses troupes; et sur ce point, quels que fussent les talents militaires de l'empereur, ils étaient encore tranquilles, à cause de leur immense supériorité numérique. C'était presque toujours un contre six que les Français devaient combattre: aussi tous les tacticiens français et étrangers ont-ils admiré cette étonnante campagne de 1814, où Napoléon, par de nombreux prodiges de son art, aurait pu encore ramener sous ses drapeaux la victoire infidèle, s'il n'avait été mal servi, abandonné par ses propres généraux, ou si sa voix, dans ces jours de détresse, avait trouvé de l'écho dans les cœurs français.

Napoléon, encouragé par de brillants succès, put croire un instant au retour de la fortune; il redoubla d'activité, et, suivi de 50,000 hommes, il força plus d'une fois les alliés à désespérer du succès. Ce fut alors, sans doute, que la défection de Murat dut lui paraître sensible. Si Murat avait agi d'accord avec le prince Eugène, comme Napoléon l'avait espéré, il pouvait opérer une diversion puissante, soit en menaçant Vienne, soit en attaquant l'arrière-garde de la grande armée, en

coupant ses communications, brûlant ses magasins. Murat devenait traître à son bienfaiteur et à son pays pour sauver sa couronne, et il la perdit; Murat, fidèle au devoir et à l'honneur, aurait vraisemblablement sauvé celle de son beau-frère, et conservé la sienne.

Au lieu de cette diversion, sur laquelle il avait compté, l'empereur apprit qu'un nouvel ennemi, malgré tous les efforts de Soult, venait de pénétrer en France par les Pyrénées, et qu'un prince de l'ancienne dynastie avait été appelé à Bordeaux par le parti royaliste qui domine dans cette ville.

Le duc de Dalmatie occupait de fortes positions en avant de Bayonne; 38,000 hommes composaient son armée. Le duc de Wellington en avait le double. Pour diminuer le nombre de ses ennemis, le maréchal se replia sur Orthez: il pensait que Bayonne, bien pourvue de soldats, d'artillerie, de munitions et de vivres, pouvait se défendre pendant longtemps, et que, pour en faire le siège, le général anglais devrait se priver d'une partie de son armée; mais Wellington devina sa pensée, et, ne laissant devant Bayonne qu'un corps d'observation, il attaqua les Français à Orthez avec toutes ses forces. Le maréchal, qui comptait peu sur les conscrits qui formaient les deux tiers de ses troupes, s'apercevant, par les manœuvres des Anglais, que Wellington cherchait à le déborder à la fois par ses deux ailes, donna le signal de la retraite. Il y eut d'abord quelque confusion dans l'exécution de ce mouvement; mais le maréchal, par son activité, parvint à rétablir l'ordre, et l'armée française, toujours poursuivie par les Anglais, mais jamais entamée, se replia successivement sur Sault-de-Navailles, Saint-Sever et Toulouse, où elle arriva le 24 mars. Dans le même temps, le maréchal Suchet, réunissant toutes les troupes qui se trouvaient encore dans quelques places de la Catalogne, rentra en France par Perpignan, d'où il gagna Narbonne, après un séjour assez court dans la première de ces deux villes.

Cependant la lutte inégale que Napoléon soutenait ne pouvait durer longtemps. Il faisait des efforts incroyables, mais les alliés l'accablaient par leurs masses; et, tandis que 100,000 Autrichiens l'arrêtaient devant Arcis-sur-Aube, une armée anglo-russo-prussienne marchait sur Paris.

Les Parisiens demandent des armes, et on leur répond qu'on n'en a point: 25 ou 30,000 fusils neufs étaient à l'arsenal. Les soldats demandent des cartouches, et on leur répond qu'il n'y a point de poudre: deux magasins dans Paris en étaient remplis. Faut-il ajouter que dans beaucoup de cartouches, on l'a dit du moins, on avait rem-

placé la poudre par de la cendre ? On traîne vers les barrières des pièces de canon, et les boulets sont d'un plus fort calibre que les pièces. Cependant Marmont et Mortier ont réuni 25,000 hommes. Le maréchal Moncey se joint à eux avec 6,000 gardes nationaux, un corps d'invalides et de vétérans, les élèves de l'école Polytechnique. A Montmartre, à Belleville, à Pantin, aux buttes Saint-Chaumont, les alliés sont repoussés. C'était le 30 mars. Encore un jour, et Napoléon sera dans Paris avec l'armée qu'il réunit à Fontainebleau. Marmont le sait, et, sous prétexte de sauver Paris des suites d'un assaut, il capitule. Le 31, les troupes françaises s'éloignent de Paris par la barrière de Fontainebleau, tandis que les alliés et leurs souverains y entrent par la barrière de Saint-Denis, étonnés eux-mêmes de leur facile victoire.

Le magnanime Alexandre avait déclaré que les alliés ne voulaient plus traiter avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille. Que voulaient donc les alliés ? avec qui voulaient-ils traiter ? Car non-seulement ils ne songeaient point aux Bourbons, mais encore, lorsque le parti des Bourbons proposa leur rétablissement, les alliés déclarèrent qu'ils n'étaient pas venus pour imposer à la France un gouvernement ; qu'ils la laissaient entièrement libre dans son choix, et qu'ils reconnaîtraient le gouvernement qu'elle se donnerait elle-même. 66 sénateurs, sur lesquels un quart au moins n'étaient pas nés Français, s'assemblèrent, le 1<sup>er</sup> avril, sur l'invitation de l'empereur de Russie ; et ce sénat, qui devait à Napoléon son existence, ce lâche sénat, qui, pendant tant d'années, docile instrument de despotisme, s'était entraîné dans l'abjection, ce même sénat, s'armant d'impudeur, osa prononcer la déchéance de Napoléon, parce qu'il avait entrepris des guerres injustes, rendu des décrets inconstitutionnels, établi des taxes arbitraires, etc., fait, en un mot, tout ce que ce respectable corps avait trouvé juste, admirable, sublime, tant que Napoléon avait eu des grâces à distribuer.

Satisfaits par ce premier acte, qui les délivrait de l'objet de leurs terreurs, les souverains alliés, toujours par l'organe de l'autocrate, invitent le sénat à nommer un gouvernement provisoire qui puisse rédiger immédiatement le plan d'une constitution nouvelle. Le gouvernement provisoire est nommé ; il travaille à la constitution, et surtout il n'oublie pas le noble corps auquel il appartient. Pendant qu'on s'occupe de cette œuvre importante, le conseil général du département de la Seine et le conseil municipal de la ville de Paris expriment le vœu que l'ancienne dynastie

soit rétablie dans ses droits, et le sénat rend aux Bourbons le trône de leurs ancêtres, tout comme il a prononcé la déchéance de l'empereur.

Celui-ci était à Fontainebleau avec 50,000 hommes. Il allait marcher sur la capitale, lorsqu'il apprit que Marmont avait capitulé. Presque au même instant, le maréchal Ney lui apporta la nouvelle de sa déchéance et des arrangements pris pour lui, arrangements qui le reléguèrent à l'île d'Elbe avec une pension de 2 millions de francs. Abandonné de tous, Napoléon se soumit ; il signa l'acte d'abdication absolue, tant pour lui que pour les siens, et, le 20 du même mois d'avril, il partit de Fontainebleau, après avoir fait de touchants adieux à sa vieille garde. Les généraux Bertrand et Drouot s'unirent au sort de leur ancien empereur ; et ce n'étaient pas ceux qu'il avait le mieux récompensés. Dans les âmes honnêtes, l'amour de ses devoirs et la reconnaissance ne sont pas des choses qui se vendent.

L'acte d'abdication était parvenu à Paris le 11 avril, et il en fut donné connaissance aux Parisiens par des proclamations et des affiches. Le même jour, le comte d'Artois arrivait, et, nommé par son frère lieutenant général du royaume, d'un trait de plume il rayait du domaine de la France plus de 50 places fortes qu'il livrait froidement avec le matériel immense qu'elles renfermaient. Aussi les souverains alliés prônèrent-ils beaucoup le comte d'Artois et son humeur chevaleresque et généreuse. Louis XVIII n'arriva que le 4 mai ; et les *fidèles* serviteurs de Napoléon s'empressèrent d'aller lui offrir le *sincère* hommage de leur *fidélité* voyageuse ; car, quelques mois plus tard, elle devait retourner sur ses pas.

Les alliés venaient de conquérir la Belgique et des contrées voisines sans qu'il leur en coûtât plus que de signer la donation libérale qu'en faisait le lieutenant général du royaume. Il devait en coûter davantage à lord Wellington pour se rendre maître de Toulouse, que défendait le maréchal Soult. Wellington avait employé 15 jours à disposer les moyens d'attaque, et Soult, pendant ce temps, s'était entouré de retranchements formidables, ce qui coûta la vie à beaucoup d'Anglo-Espagnols.

Le combat s'engagea le 10 avril, dès le point du jour, et ne cessa qu'à la nuit. Le lendemain, il se réduisit à quelques escarmouches. Le 12, des nouvelles de Paris arrivèrent : Soult refusa d'abord d'y croire, tant elles lui semblaient invraisemblables ; toutefois, comme il ne voulait pas compromettre le sort de Toulouse, il opéra sa retraite vers le département de l'Aude, emmenant ses

blessés, ses bagages et son artillerie. Il avait perdu 3,600 hommes; plus de 20,000 Anglais, Portugais ou Espagnols étaient tombés sous les murs de Toulouse.

Louis XVIII avait vécu retiré au château d'Hartwell, dans le comté de Buckingham. Dès qu'il eut connaissance des événements de Paris, il partit de sa résidence pour aller prendre possession du trône. Le régent lui prodigua toute sorte d'honneurs, et, avant son départ, il lui adressa un discours de félicitation, auquel le nouveau souverain répondit *qu'après Dieu* il devait la couronne *au régent d'Angleterre*. Louis arriva le 24 avril sur la côte de France; mais ce ne fut que le 4 mai qu'il fit son entrée dans sa capitale. Le 30 du même mois, il signa le traité qui faisait rentrer la France dans ses anciennes limites. On assure que Louis XVIII témoigna son vif mécontentement au comte d'Artois de ce que, dans un moment d'irréflexion, il avait très-légalement livré aux alliés, par sa malencontreuse convention du 6 avril, 53 places fortes qu'ils n'auraient pas conquises en dix ans, 31 vaisseaux de ligne et 12 frégates, une artillerie formidable, des magasins de munitions et d'objets d'équipement militaire, perdant ainsi, par sa maladresse, le fruit de vingt années de victoires. Il se montrait persuadé que, sans cette convention funeste, la France aurait conservé ses limites naturelles du Rhin et des Alpes, dans lesquelles se trouvaient compris la Belgique et le Piémont.

Le traité de Paris, soumis aux chambres, fut généralement approuvé. On voulut bien trouver juste que la France conservât son ancien territoire, et les adresses au régent furent votées sans division. Lord Castlereagh, à son retour du continent où il avait été envoyé comme plénipotentiaire de l'Angleterre dès l'ouverture de la campagne, fut reçu dans la chambre des communes avec de vives acclamations. Mais rien ne peut égaler l'enthousiasme qui accueillit Wellington, qui venait d'être créé duc par le régent, et de recevoir du parlement une gratification de 400,000 livres. Il avait montré le désir de remercier les communes, et celles-ci fixèrent un jour pour sa présentation: il arriva tout chamarré d'ordres nationaux ou étrangers et en costume de feld-maréchal, et, comme on le pense, il y eut réciprocité de compliments; il fut d'ailleurs traité avec les plus grands honneurs; tous les membres se levèrent quand il entra, quand il sortit, et restèrent la tête découverte.

Les officiers qui avaient servi sous lui et s'étaient le plus distingués reçurent aussi des récompenses; plusieurs furent élevés à la pairie. Le

public regretta de ne pas voir sur la liste des promotions le nom du valeureux chef de la 3<sup>e</sup> légion, sir Thomas Picton.

Peu de temps après, on vit arriver à Londres l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, qui venaient prendre leur part d'ovations du parlement britannique aux vainqueurs de son plus dangereux ennemi. Le vieux Blücher accompagnait son maître, et il dut être satisfait des huzza de la populace de Londres chaque fois qu'il se montra devant elle.

Du milieu de toutes les fêtes brillantes que le régent donna à ses hôtes, sortit pour lui-même un sujet de chagrin et d'humiliation. La princesse de Galles déclara qu'elle voulait être présente aux fêtes de la cour, et la reine lui écrivit que le régent son fils désirait qu'elle n'y parût pas. La princesse se plaignit à la chambre des communes, ce qui donna lieu à un débat animé qui ne pouvait manquer de devenir public. Les habitants de Londres prirent parti pour la princesse, qu'on représentait comme une victime innocente que son époux sacrifiait à son injuste haine. Et, comme le peuple sait rarement se renfermer dans des bornes raisonnables, le régent fut insulté et hué plusieurs fois, même en présence des deux potentats étrangers.

Peu de temps après, le bruit courut que le régent maltraitait sa fille à cause de l'affection qu'elle montrait pour sa mère; il fallait bien, au reste, que ce bruit fut fondé, puisqu'un jour elle s'esquiva furtivement de Warwick-House, où elle faisait sa résidence, et qu'elle se rendit chez sa mère; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on la décida à se laisser conduire à Carlton-House, auprès de son père. On prétend que la cause de la mésintelligence qui existait entre le prince et sa fille venait du refus de cette dernière d'accepter pour époux le prince héréditaire d'Orange. La princesse de Galles, croyant que son absence de Londres ferait rendre à sa fille un peu de liberté, demanda qu'il lui fût permis de voyager sur le continent, ce qui lui fut accordé. Elle s'éloigna de l'Angleterre le 9 du mois d'août.

Le parlement avait voté pour elle une somme annuelle de 50,000 livres. Après avoir réglé quelques objets peu importants, et adopté le budget du ministre des finances, se montant à 75,624,000 liv., et autorisé, comme cela avait lieu tous les ans, un emprunt de 24 millions, il fut prorogé le 30 juillet. Il se réunit de nouveau le 8 novembre, et, bientôt après, il s'ajourna au 9 février de l'année suivante.

Cependant, le congrès de Vienne, destiné à ré-

gler définitivement tout ce qui n'avait pu faire partie du traité de Paris, ouvrit ses conférences le 1<sup>er</sup> novembre; un de ses premiers actes fut d'ériger en royaume l'électorat de Hanovre, qui, au surplus, devait recevoir une constitution nouvelle fondée sur le système représentatif. Quelques jours après, l'ancienne république de Gênes fut anéantie, et son territoire annexé aux États du roi de Sardaigne. Il y avait là une violation flagrante des promesses faites à cette ville lorsqu'une flotte anglaise en avait pris possession; lord Castlereagh se contenta d'exprimer ses regrets de ne pouvoir maintenir l'indépendance des Génois; mais cette indépendance n'était pas compatible avec les nouveaux intérêts créés pour l'Italie; Venise et toute la Lombardie passèrent sous la pesante domination de l'Autriche. Par un traité particulier avec la Hollande, la Grande-Bretagne acquit la possession du cap de Bonne-Espérance, de Demerary, d'Essequibo, etc.; elle lui restitua Batavia, Surinam, Saint-Eustache et Curaçao.

Ainsi l'Angleterre faisait d'utiles acquisitions de territoire en des climats lointains, et l'insurrection, la guerre civile frappaient à ses portes. Les esprits, en Irlande, se trouvaient dans un état alarmant de fermentation. Dans la lutte opiniâtre qui venait de se terminer, les Irlandais avaient eu leur part de fatigues et de dangers; leur sang avait coulé à flots; et, définitivement, quelle récompense leur accordait-on? Toutes leurs réclamations étaient rejetées, et ils se voyaient condamnés à n'être que des parias politiques. Lord Castlereagh, qui désirait imposer silence aux mécontents par quelque concession, s'entendit avec le cardinal Gonsalvi, ministre du pape au congrès de Vienne; et, sur la proposition de Gonsalvi, un membre du gouvernement papal, le cardinal Quarantotti, adressa un rescrit aux catholiques d'Irlande pour les engager à consentir à ce que la nomination de leurs évêques fût soumise à l'approbation de l'autorité civile. Les Irlandais rejetèrent le rescrit avec indignation, et tout annonça de leur part le retour des assemblées, des proclamations, des récriminations, des plaintes et des actes de violence qui, presque toujours, les accompagnent dans les commotions populaires. M. Peel, qui était secrétaire d'État pour l'Irlande, proposa de remettre en vigueur une clause du bill contre l'insurrection. Suivant cette clause, il suffisait du concours de deux juges de paix du canton où existaient des troubles pour convoquer des assises extraordinaires de sept juges. Sur son rapport, le lord lieutenant ordonna, par proclamation, que tout habitant d'un district insurgé ne pût sortir de chez lui que de soleil à soleil,

sous peine de sept ans de déportation. D'autres dispositions autorisaient l'emploi de la force militaire, les visites domiciliaires des agents de police, etc.; et toutes ces mesures reçurent la sanction du parlement.

La guerre continentale n'avait pas empêché les hostilités de continuer en Amérique. Elles furent poussées avec plus de vigueur, lorsqu'après la bataille de Toulouse, plusieurs divisions, composant 20,000 hommes environ de troupes d'élite, embarquées à Bordeaux, eurent été envoyées aux États-Unis. Ce qu'il y eut de particulier, ce fut de voir la guerre augmenter ses rigueurs tandis que des négociations avaient lieu, que des commissaires nommés par les deux gouvernements avaient ouvert leurs conférences à Guttembourg, qu'ils les continuèrent à Gand, et que la paix continentale, déjà conclue, faisait disparaître le motif principal de la guerre. Il est probable que le ministère britannique ne voulait accorder la paix aux États-Unis qu'après avoir retiré de la guerre tout l'avantage qu'elle pouvait lui fournir.

Dans le Canada, les succès et les revers se balancèrent; il y eut des surprises, des postes enlevés, des combats sur les lacs, des forts pris et repris; mais tout cela était si peu important que les victoires ne faisaient rien gagner, et que les défaites ne faisaient rien perdre. Quand la flotte venant de Bordeaux eut opéré le débarquement des troupes au fleuve Saint-Laurent, sir George Prevost, qui en avait le commandement, voulut envahir le territoire américain: il se porta vers Plattsbourg, qui s'élève sur le bord du lac Champlain. Cette première tentative ne fut pas heureuse; repoussés par la garnison, les Anglais battirent en retraite et regagnèrent le Canada. La saison était déjà trop avancée pour tenir encore la campagne.

Dans les États du midi, la guerre fit plus de ravages, et les Anglais, il faut en convenir, lui imprimèrent le caractère d'une attaque de forbans plutôt que d'une expédition régulière qui se rattache à un but déterminé d'avance. Il paraît qu'ici, comme si on n'avait cherché qu'à satisfaire un âpre désir de vengeance causé par d'anciennes injures, on n'avait pas d'autre but que la destruction et le pillage. L'armée britannique, sous les ordres du général Ross, se dirigea vers la capitale des États américains. Le 24 août, à 4 ou 5 milles de Washington, elle rencontra un corps de 8 à 9,000 Américains, qui s'étaient réunis à la hâte pour en défendre les approches. Trop faibles pour résister à leurs ennemis, les Américains furent culbutés, et le soir du même jour les Anglais ar-

rivèrent à Washington, où ils entrèrent sans obstacle. Une heure après leur arrivée, le capitol et les salles d'assemblée du congrès, le palais du président, l'arsenal, les chantiers, la trésorerie, l'hôtel de la guerre, les corderies, tous les monuments publics, avaient été livrés aux flammes. La même chose eut lieu dans la ville d'Alexandrie. Cette ville vit brûler ses édifices publics et fut ensuite livrée au pillage. De tels succès étaient faits pour exciter les Anglais à de nouveaux exploits.

Après une tentative infructueuse contre Baltimore, tentative qui coûta la vie au général Ross, l'armée britannique, sous les ordres du général Keene, fut envoyée dans la Louisiane: il s'agissait de surprendre la capitale de la contrée, cette ville riche et commerçante, dont le pillage promis aux soldats devait être la récompense de leurs travaux. Mais le président Jackson, qui, aux talents militaires, joignait beaucoup d'activité, avait deviné l'intention des Anglais, et il les attendait dans la Nouvelle-Orléans. Après divers engagements très-meurtriers, où les Anglais perdirent la moitié de leur armée, ils furent contraints de se retirer en désordre, heureux de pouvoir regagner leurs vaisseaux.

Jackson ne rentra dans la ville qu'après le départ des Anglais. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour ces derniers, ce fut d'apprendre que la paix avait été signée, par les commissaires des deux puissances, le 1<sup>er</sup> décembre; mais la nouvelle n'arriva que vers la fin de janvier 1815, et ce fut dans l'intervalle qu'eut lieu l'expédition. Les Américains tirèrent de cette guerre deux grands avantages qui en compensèrent bien les inconvénients: le premier, ce fut de consolider l'union entre les divers États; le second, de donner une impulsion très-active aux manufactures, principalement à celles dont les produits se rapportaient à la marine et au commerce maritime. Aussi, peu d'années se sont écoulées depuis la paix, et les vaisseaux américains parcourent toutes les mers.

## CHAPITRE CXXV.

Suite du règne du roi George III. — 1815.

Pendant que les trois souverains alliés du continent jouissaient de leur triomphe, qu'ils devaient moins à la force des armes qu'à la désunion même des Français; que l'Angleterre guerroyait et négociait avec les États-Unis; que la France cherchait à se convaincre que tout ce

qu'elle éprouvait était plus qu'un prestige, que vingt années de conquêtes et de victoires l'avaient réellement conduite à l'humiliation de recevoir la dure loi des vainqueurs d'un seul jour, le congrès de Vienne poursuivait le cours de ses travaux; et, comme il se composait d'hommes qui avaient tous des intérêts particuliers à s'opposer les uns aux autres, il ne pouvait en sortir qu'une œuvre incomplète, incohérente, ne satisfaisant à peu près personne. Il n'était utile qu'aux deux empereurs qui le dirigeaient par leur ascendant, et au roi de Prusse, qui s'appuyait de l'autocrate pour rentrer dans la possession des provinces que le traité de Tilsitt lui avait enlevées, ou faire des acquisitions qui le dédommageassent de ses pertes.

Parmi les provinces qui changèrent de maître, quelques-unes avaient obtenu des garanties; d'autres avaient été livrées à des despotes qui attendaient le moment d'en prendre possession pour les charger de chaînes. D'un autre côté, on n'avait compté pour rien le vœu particulier des peuples qu'on brocantait. Ainsi, on soumit les Belges aux Hollandais, et les Milanais aux Autrichiens; c'était unir des peuples qui se haïssaient mortellement. Les Saxons qu'on fit Prussiens regrettaient leur bon roi; les Polonais se voyaient partagés comme un troupeau entre plusieurs maîtres. Nécessairement, au fond de tous ces arrangements, devait se trouver un germe fécond de futures discordes.

Soudain, une nouvelle imprévue, extraordinaire, frappe comme un coup de tonnerre les membres du congrès: « Napoléon s'est sauvé de l'île d'Elbe; il a traversé la France sans obstacle, il est à Paris! » La nouvelle était vraie: le congrès se sépare; de tous les côtés on court aux armes. Si Napoléon avait différé de quelques mois son aventureuse entreprise, il est très-probable qu'elle aurait réussi: le congrès aurait été dissous, les armées auraient été en partie licenciées, et avant que la coalition se fût trouvée en état de recommencer la guerre, il aurait eu le temps de s'y préparer, et au lieu de Waterloo, peut-être aurait-il retrouvé Austerlitz.

Le peuple français supportait impatiemment la réduction de son territoire et la perte de toutes ses conquêtes; il accusait d'ineptie le comte d'Artois, qui généreusement avait donné ce qui ne lui appartenait pas; par contre-coup il accusait aussi le roi, et c'était bien injustement; on disait que pour régner il se serait contenté d'être roi de Paris et de la banlieue; on se plaignait de la surcharge des impôts, des droits réunis et de la conscription dont le comte d'Artois, en entrant

en France, avait très-étourdiment promis la suppression; on regrettait l'époque brillante où la victoire était constamment fidèle aux drapeaux français; on comparait ce temps avec le temps d'humiliation et d'abattement où l'on vivait; on se moquait de ce surnom de *Désiré*, que l'adulation avait donné au roi, si désiré, disait-on, qu'il avait fallu 500,000 soldats étrangers pour l'amener en France; on murmurait de la pente que la nouvelle cour tâchait d'imprimer aux esprits, aux institutions, aux usages, pour les faire rétrograder vers l'ancien régime; on murmurait surtout de ce que toutes les faveurs étaient répandues sur des ennemis de la révolution.

Il faut dire que dans tous ces reproches, que l'esprit d'opposition exagérait beaucoup, il y avait quelque chose de vrai, et malheureusement les amis de la dynastie cachaient trop peu leurs projets et le but auquel ils voulaient arriver. Puis on faisait courir le bruit qu'on reprendrait tous les biens dits nationaux à leurs possesseurs, ce qui était absurde; mais les acquéreurs de ces biens le croyaient ou faisaient semblant de le croire pour augmenter le mécontentement. Dans cette disposition générale des esprits, pour les enflammer il suffisait d'une étincelle: Napoléon la produisit, et l'embrasement éclata.

On croit que Napoléon s'était flatté de détacher l'Autriche de la coalition, et ce n'était peut-être pas sans raison: il paraît qu'il y avait eu des propositions faites, et que, si elles ne furent pas acceptées, ce fut à cause de l'agression intempestive de Murat. François ne se montrait pas très-éloigné de traiter; mais, lorsqu'il eut appris que Murat avait commencé les hostilités en Italie: «Comment, dit-il, puis-je traiter avec Napoléon, quand il me fait attaquer par son beau-frère?» François se trompait; ce n'était point de son beau-frère que Murat avait pris conseil. Murat redoutait le courroux de son beau-frère, si celui-ci réussissait; d'autre part, il sentait que le congrès de Vienne en voulait à sa couronne: en attaquant les divisions autrichiennes, il comptait opérer une diversion utile à son beau-frère, et rentrer ainsi en grâce avec lui.

Le congrès, dans un manifeste du 13 mars, publié aussitôt après que la nouvelle du retour de Napoléon lui eut été connue, déclara qu'en rompant son ban, Napoléon avait détruit le seul titre légal auquel son existence était attachée... qu'il s'était placé hors des relations civiles et sociales... qu'ennemi et perturbateur du repos du monde, il était abandonné à la vindicte publique... que les puissances étaient déterminées à ne faire ni paix ni trêve avec lui... qu'elles voulaient, au surplus,

maintenir dans son intégrité le traité de Paris... qu'en conséquence, elles donneraient au roi de France les secours nécessaires, etc.

Pour détourner, s'il était possible, le coup qui le menaçait, Napoléon écrivit à tous les souverains alliés pour leur manifester son intention de s'en tenir aussi au traité de Paris; les souverains ne lui firent point de réponse, mais ils réunirent des troupes; et Napoléon, convaincu qu'il n'obtiendrait rien des négociations, se disposa comme eux à faire usage de son épée; et, pour opposer une digue au torrent qui déjà grondait sur la frontière, il appela près de lui tout ce qui restait en France de troupes régulières. Une armée de 160,000 combattants se réunit; la présence de leur empereur électrisait les soldats, qui se soulevaient de sa gloire; mais les généraux montrèrent très-peu d'empressement et de zèle, non qu'en général ils tinssent au serment de fidélité qu'ils avaient fait au roi, mais il faudrait rentrer dans la carrière des dangers, au lieu des paisibles jouissances auxquelles ils s'accoutumaient si bien sous le gouvernement royal; ils n'avaient plus ni grades, ni renommée, ni richesses à acquérir; Napoléon leur avait tout prodigué: ils ne pouvaient donc que perdre.

Le 14 juin Napoléon, suivi de 120,000 hommes, établit son quartier général à Charleroi. Lord Wellington, qui depuis longtemps était venu de Vienne pour recevoir le commandement de l'armée anglo-hollandaise, avait pris position entre Maubeuge et Bruxelles; son quartier général se trouvait dans cette capitale de la Belgique. Blücher avait le sien à Namur. Ces deux généraux comptaient 200,000 combattants environ; mais un espace de plusieurs lieues séparait leurs armées, il fallait empêcher leur jonction. L'une après l'autre Napoléon les battra; il le dit, il l'espère. S'il réussit, les Belges se soulèvent, redeviennent Français, fournissent des soldats: les Autrichiens, il est vrai, les Russes arrivent; mais la coalition est à demi dissoute, et, en attendant, de nouvelles armées se forment en France. Cependant deux armées ennemies sont maintenant en présence; laquelle des deux attaquera-t-il la première? Ici Napoléon se décide par ce qu'il sait du caractère de Blücher et de celui de Wellington. Le premier, en qui les glaces de l'âge n'ont pas refroidi l'humeur guerrière, se portera, sans doute, en avant dès qu'il arrivera, sans se donner le temps de rien calculer; le second, beaucoup plus réfléchi, ne se montrera sur le champ de bataille que lorsque Blücher sera là pour lui donner la main; la crainte de faire une fausse démarche, lorsqu'une bataille peut devenir décisive, doit le rendre encore plus

circospect. C'est donc contre Blücher que Napoléon va diriger ses premiers coups. L'idée était juste, et le plan bien conçu ; il tint à bien peu de chose qu'il ne réussit complètement. Mais Napoléon avait fatigué la fortune, et la fortune ne lui prodiguait plus, mais lui faisait acheter ses faveurs.

Le maréchal Ney avait reçu l'ordre de se porter avec 32,000 hommes en avant de la ferme des Quatre-Bras, et d'y prendre position. Ney obéit, mais il mit dans ses mouvements beaucoup d'indécision et de lenteur. Napoléon avait pensé que Ney, maître des Quatre-Bras, s'avancerait jusqu'à Bruxelles, et qu'il prendrait possession de cette ville ; mais, quoique ses propres officiers le lui conseillassent, Ney n'en fit rien ; il se contenta de placer un détachement à la ferme des Quatre-Bras. Et lorsque Wellington, sentant l'importance de ce poste, envoya, pour le reprendre, les grenadiers de la garde royale sous les ordres du général Maitland, Ney ne voulut pas soutenir les troupes qu'il y avait laissées. Le poste fut repris, après un combat opiniâtre, où périrent beaucoup d'Anglais ; le duc régnant de Brunswick fut au nombre des morts (1). Si Ney avait fait agir toutes ses troupes, disait Napoléon, les Prussiens, et, par contre-coup, les Anglais étaient perdus.

L'après-midi de ce même jour (16 juin), vers les trois heures, s'engagea la bataille de Ligny entre la grande armée et l'armée de Blücher. La lutte fut longue, opiniâtre, acharnée ; beaucoup de sang coula de part et d'autre. C'était, comme à Eylau, une fureur qui tenait de la frénésie. Une charge, ordonnée à propos par Napoléon, exécutée par la garde impériale, décida le sort de la journée ; les Prussiens, enfoncés et rompus, cédèrent le champ de bataille. Blücher, renversé de cheval, courut les plus grands dangers. Dès le point du jour, Napoléon voulait poursuivre sa victoire, attaquer les Anglais, et consommer la déroute des Prussiens qu'il aurait trouvés encore

(1) Il est certain que des 32,000 hommes de Ney il n'y en eut d'engagés que 8 à 9,000. Ceux qui ont voulu expliquer la conduite embarrassée et presque tortueuse du maréchal prétendent que l'indécision qu'il montra provenait des combats intérieurs qu'il éprouvait en se rappelant les serments qu'il avait faits à Louis XVIII, serments qu'il avait trahis le lendemain. Ces fâcheux souvenirs, qu'il retrouvait sans cesse dans sa mémoire trop fidèle, imprimaient sur sa conduite actuelle un caractère de déloyauté qui lui répugnait ; il ne se livrait qu'à regret à sa situation présente : de là cette tiédeur, cette hésitation qui peut-être causèrent la catastrophe où périt sans retour la puissance de son maître ; car s'il s'était rendu maître de Bruxelles, qui peut dire ce qui serait résulté de l'occupation de cette capitale importante ?

sous l'influence de la terreur. Mais ses généraux alléguèrent que l'armée était fatiguée, et Napoléon, pour son malheur, céda aux objections qu'on lui fit.

La défaite de Blücher, qui ne s'était arrêté qu'à six lieues de Ligny, obligea lord Wellington de se porter aussi en arrière afin de pouvoir conserver ses communications avec les Prussiens. On prétend même qu'il s'était placé dans une position désavantageuse, la forêt de Soignes derrière lui, ce qui, en cas de malheur, rendait la retraite très-difficile, sinon impossible. Il fallait bien, en effet, que la position eût été mal choisie, puisque Napoléon ne put retenir cette exclamation : *Je les tiens donc enfin, ces Anglais !* L'armée anglo-hollandaise, forte d'environ 90,000 hommes, était rangée en bataille sur la chaussée de Charleroi ; sa droite, appuyée à un ravin au-dessus de la route de Nivelles, occupait l'ancien château d'Hougoumont ; la gauche avait son centre à la ferme dite la Haie-Sainte ; le centre de l'armée et la réserve étaient au mont Saint-Jean. L'armée française se forma par colonnes qui se déployèrent en présence de l'ennemi avec la plus grande précision, en se rangeant sur six lignes. Cet ordre de bataille, qui forçait Wellington à changer toutes ses dispositions, aurait eu vraisemblablement un succès complet sans l'arrivée des Prussiens au moment décisif. La bataille fut livrée le 18 juin.

Le château d'Hougoumont avait été emporté par Jérôme Bonaparte et le général Foy ; la Haie-Sainte avait été pareillement enlevée par les divisions du maréchal Ney. Le général Grouchy, que Napoléon venait de créer maréchal d'Empire, avait été chargé de s'opposer à la marche du Prussien Bulow, et de couper toute communication entre les deux armées alliées ; mais le général Bulow, soit qu'averti de l'approche de Grouchy il eût évité sa rencontre, soit que le hasard seul l'eût servi, Bulow arriva au moment où Wellington prononçait le mot de retraite. Il obligea le comte Lobau, que Napoléon lui avait opposé avec 10,000 hommes, à se replier sur le gros de l'armée, et ce mouvement rétrograde fit naître la confusion et le découragement. Napoléon fit tout ce qu'il était possible de faire pour rétablir le combat. Si Grouchy était arrivé, rien encore n'était perdu ; mais Grouchy n'arrivait pas, et l'armée prussienne se grossissait à chaque instant des corps dont Blücher pressait la marche. Wellington profita très-habilement du secours que la fortune lui envoyait pour faire avancer son infanterie et son artillerie.

Wellington établit deux batteries qui furent

servies avec tant de promptitude et d'adresse que les colonnes françaises, arrêtés dans leur mouvement, furent enfin rompues et repoussées dans un désordre extrême. Dès ce moment, la victoire parut assurée; quatre bataillons de la vieille garde, formés en carré autour de Napoléon, opposèrent pendant assez longtemps une résistance qui favorisa la retraite ou plutôt la fuite de l'infanterie; car la cavalerie avait été presque entièrement détruite. Napoléon, l'épée à la main, tête nue, voulait charger à pied avec ce reste de sa garde: Soult, qui était auprès de lui, l'entraîna, non sans peine et sans danger, loin de ce lieu funeste où venait de périr sa puissance, non sa gloire militaire. Annibal n'a pas cessé d'être regardé comme le plus grand capitaine de son temps, parce que Fabius arrêta ses progrès en Italie, et qu'il fut vaincu à Zama par les Romains.

Ce qui manqua à Napoléon, ce ne fut ni le talent, ni le courage sur le champ de bataille; ce fut, après la défaite, ce sang-froid calme et réfléchi, cette vertu éminente du grand Frédéric, qui ne le laissa jamais désespérer de sa cause, cette indestructible persévérance du rival acharné de Louis XIV, de Guillaume III, qui, le lendemain d'une bataille perdue, se montrait encore fort et menaçant. Napoléon partit immédiatement pour Paris, où il porta lui-même la nouvelle de son malheur. Il n'y trouva pas de sympathie. La nouvelle chambre des députés s'était composée en très-grande partie d'anciens républicains qui ne voulaient ni de Napoléon ni de Louis XVIII. Elle demanda à l'empereur son abdication. Son frère Lucien chercha vainement à le pousser à un acte de vigueur; les troupes et les fédérés qui étaient encore à Paris depuis le Champ de Mai lui étaient dévoués; avec leur secours il pouvait dissoudre une chambre séditieuse, qui ne voyait pas que pour sauver la France il fallait de deux choses l'une, ou se soumettre aux alliés sans résistance, ou leur opposer des armées, et ces armées, Napoléon seul pouvait les conduire.

Napoléon abdiqua; il offrit de se mettre à la tête de l'armée, non plus comme empereur, mais comme général, comme soldat; son offre fut rejetée. Il se disposa pour lors à quitter la France et à tout préparer pour son départ. Cependant les alliés poursuivaient toujours vers Paris leur marche victorieuse; ils n'étaient plus qu'à une demi-journée de cette capitale, lorsque l'ex-empereur en sortit. Il partit pour Rochefort. Les chambres avaient d'abord résolu de se défendre, mais elles trouvèrent partout le vide immense que l'absence de Napoléon laissait dans l'armée. Cependant Davoust avait pris le com-

mandement des troupes, et le général Excelmans chassa les Prussiens de Versailles, ce qui remplit Blucher d'un tel désir de vengeance qu'il voulait prendre Paris d'assaut et le livrer à l'incendie et au pillage. Davoust parvint à signer une capitulation qui sauva la ville, non l'honneur français.

L'ex-empereur voulait se rendre en Amérique: Fouché, qui s'était fait investir de la présidence du gouvernement provisoire, s'y opposait sous main, et amenait des difficultés qui rendaient le départ impossible, ou du moins très-dangereux, tandis qu'il pressait ostensiblement Napoléon de partir. Un capitaine américain s'engageait à le transporter aux États-Unis; il craignit, dit-on, de s'embarquer sur un bâtiment aussi léger que celui de ce capitaine. La croisière anglaise arriva; Bonaparte ne vit plus alors d'autre ressource que de se remettre aux mains des Anglais; et tandis qu'aux termes de la capitulation, l'armée française, qui, sous les murs de Paris, était encore forte de 104,000 hommes, se retirait derrière la Loire, Napoléon, à bord du *Bellérophon*, naviguait vers l'Angleterre. Arrivé à Plymouth, où il ne lui fut pas permis de descendre à terre, il écrivit au prince régent, qu'ayant terminé sa carrière politique, il venait, comme Thémistocle, s'asseoir au foyer du peuple britannique et se mettre sous la protection de ses lois. Il finissait par réclamer cette protection du régent comme du plus *puissant*, du plus *constant* et du plus *généreux* de ses ennemis (1). Napoléon fut transporté de Plymouth à Sainte-Hélène.

La nouvelle de la victoire de Waterloo parvint à Londres le 21 juin. La session du parlement durait encore. Les chambres votèrent des remerciements à l'armée et à son chef, de même que l'érection d'un monument public. Comme en fait d'honneurs le gouvernement n'avait plus rien à offrir à Wellington, qui possédait déjà tous les titres qui peuvent flatter la vanité, les communes votèrent la somme de 200,000 livres pour la construction d'un hôtel. La décoration de l'ordre du Bain fut donnée à un très-grand nombre d'officiers, une médaille d'argent à chaque soldat. Les régiments qui s'étaient trouvés à cette bataille inscrivent sur leurs drapeaux le nom de Waterloo; il fut en outre ordonné que cette journée

(1) Du *plus puissant*, c'était de la flatterie: Napoléon ne le pensait pas; il descendait, en le disant, de son caractère. Du *plus constant*: cela était vrai, il pouvait le dire, et le prince régent ne le démentirait pas. Du *plus généreux*: Napoléon désirait que cela fût ainsi; mais probablement il n'en croyait rien. Le régent ne répondit pas à la lettre.

compterait pour deux années de service, tant pour donner droit à l'augmentation de solde qu'à la pension de retraite.

Tandis que l'Angleterre exaltait, célébrait de toutes manières le triomphe de Waterloo, la France humiliée subissait toutes les conséquences de la défaite. Malheur aux vaincus ! c'est le cri de tous les siècles. Alors peut-être Lafayette regretta d'avoir usé de tout son ascendant pour faire proscrire le seul homme qui, revenu du sentiment de stupeur qui l'avait surpris après Waterloo, pouvait relever la France abattue et ramener la victoire sous ses drapeaux. Les membres de cette chambre insensée des cent-jours durent regretter aussi d'avoir sacrifié leur pays à la folle espérance de rétablir leur république impossible. Les hommes qui n'étaient point exaltés, à quelque parti qu'ils appartenissent, étaient fâchés de voir que si en 1814 l'ancienne dynastie avait été rappelée par la volonté de la partie saine de la nation, elle revenait en 1815 sous l'escorte des baïonnettes étrangères, imposée au pays comme un instrument docile de l'aristocratie des souverains alliés, impuissant pour la résistance. Les royalistes outrés, ceux dont Louis XVIII lui-même disait : *plus royalistes que le roi*, étaient les seuls qui se réjouissaient ; car ils ne voulaient point de la gloire des armes françaises, ils la répudiaient comme fille de la révolution française ; n'exprimaient-ils pas hautement le vœu que la colonne Vendôme fut renversée ? n'ont-ils pas applaudi à la spoliation du Musée, gloire de Paris ?

Le second traité de Paris du 20 novembre dépouilla la France de 4 places fortes : Philippeville, Mariembourg, Sarrelouis et Landau, et du mince canton de la Savoie, que le premier traité lui avait laissé. Par une de ses clauses, 18 forteresses au nord et à l'est devaient être occupées pendant cinq ans avec leurs territoires par 150,000 hommes de troupes étrangères, et cela aux frais de la France, qui devait en outre payer une contribution de guerre de 700 millions de francs. La forteresse de Huningue devait être démolie.

Louis XVIII, placé en quelque sorte sous la main des quatre puissances, et ne pouvant guère exercer aucune influence personnelle, pressé d'ailleurs entre les exigences ennemies des partis qui divisaient la France, Louis ne savait trop par quelle voie il parviendrait à ramener l'ordre, la tranquillité publique, et la confiance, qui lui sert de base et de garantie. Il paraît pourtant, par le choix de ses ministres, qu'il voulait rendre son gouvernement populaire ; on voyait parmi eux Talleyrand, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, et

l'immoral Fouché, qui ne désavouait pas la correspondance qu'il avait eue avec lord Wellington pendant les cent-jours ; mais bientôt Richelieu remplaça Talleyrand, et M. Decazes eut la direction de la police générale. Il y eut alors des listes de proscription par ordonnance, des condamnations capitales et des bannissements ; et, outre que ces rigueurs ne firent qu'aliéner à jamais des cœurs qui se seraient franchement ralliés à la dynastie, soit par inclination, soit même par nécessité, ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut que les condamnations capitales ne furent considérées que comme une concession à la politique méticuleuse des alliés. A l'époque où périt le duc d'Enghien, on prétendit que c'était la révolution, la république, qui avaient forcé Napoléon à leur donner un gage d'alliance ; quand on vit à Paris condamner Labédoyère et le maréchal Ney, et qu'on ne vit pas la grâce des condamnés descendre du trône, beaucoup de gens pensèrent, et peut-être ils ne se trompèrent point, que c'était aussi un gage d'alliance que Louis XVIII avait été contraint par les alliés de donner à la contre-révolution.

Quand le duc de Richelieu remplit la triste tâche de demander, au nom de l'Europe, le sang du maréchal Ney, celui-ci invoqua, pour sa défense, l'article 12 de la capitulation de Paris. Cet article portait expressément que tout individu résidant à Paris au moment de la capitulation conserverait ses droits et libertés, sans pouvoir être recherché ni pour les places qu'il aurait occupées, ni *pour sa conduite et ses opinions politiques*. Les partisans du gouvernement prétendaient écarter l'application de cet article au moyen d'une distinction entre la conduite militaire et la conduite politique ; ce dernier mot ne s'attachant, selon eux, qu'aux opinions, non à la conduite. On demanda aux auteurs de la capitulation des explications, et lord Wellington répondit que le but de cet article avait été de prévenir toute mesure de rigueur de la part de l'autorité militaire contre les habitants de Paris, à raison de leur conduite ou de leurs opinions politiques ; mais qu'on n'avait eu nullement l'intention d'empêcher le gouvernement français, quel qu'il fût, d'agir ensuite sur ce point comme il l'entendrait. Ney fut fusillé ; Lavallette fut sauvé par sa femme et trois Anglais généreux, qui voulurent épargner au gouvernement français de ce temps le regret d'un second acte arbitraire.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil rapide sur la session du parlement de la Grande-Bretagne, et sur l'état de la contrée à cette époque, nous nous convainçons que jamais elle n'eut ou ne parut avoir plus de puissance, quoi-

que cette puissance ne fût réellement fondée que sur l'opinion; c'était la fortune d'un négociant toute appuyée sur la confiance et le crédit.

Quand la nouvelle de la réapparition de Bonaparte à Paris fut arrivée à Londres, elle n'y fit pas autant de sensation qu'elle aurait dû en produire, parce qu'à cette époque le pays tout entier, et surtout la capitale, était en proie aux troubles causés par la cherté et la rareté des grains. Le peuple, dont le pain forme le premier aliment, désirait le maintien de la paix, parce qu'il espérait qu'elle amènerait une baisse dans le prix des blés, et les propriétaires des terres ou leurs fermiers, qui se trouvaient bien de vendre à un prix exorbitant, s'opposaient de toutes leurs forces à l'importation des blés étrangers. Le résultat de ce conflit d'intérêts avait été un acte qui permettait la libre exportation; mais le bill proposé pour régler l'introduction avait été rejeté, sous le prétexte banal d'informations préalables à prendre. De là naquirent des émeutes, qui, à force de devenir fréquentes et sérieuses, jetèrent l'alarme dans toutes les classes. M. Robinson s'était distingué dans cette lutte de l'intérêt particulier des producteurs contre l'intérêt général des consommateurs. « Tant que le prix des grains, disait-il, ne s'élèvera pas au-dessus de 80 shellings le quartier (1), l'importation doit en être défendue; il ne faut d'exception qu'en faveur de nos possessions dans l'Amérique du Nord, où le blé ne vaut que 67 shellings. Il s'agit ici de l'intérêt de l'agriculture; il est honteux d'ailleurs de dépendre, pour la subsistance du peuple, du secours des étrangers. Encouragez donc la production des grains de telle manière que nous n'ayons pas besoin de grains importés. »

M. Baring s'était fortement, mais inutilement élevé contre cette doctrine: il prétendit que l'importation n'avait jamais nui aux progrès de l'agriculture, qu'il fallait avant tout consulter l'intérêt général du peuple, et que le taux indiqué de 80 shellings n'était nullement en rapport avec les faibles ressources du consommateur. Les principes de M. Robinson pouvaient paraître fort justes à des propriétaires de terres; mais le peuple, qui ne raisonne pas, surtout lorsqu'il souffre, témoigna son mécontentement d'une manière très-énergique: il envahit les avenues des chambres, il insulta plusieurs de leurs membres, il pilla plusieurs maisons, et celle de M. Robinson ne fut pas épargnée. Il fallut employer la force pour dissiper les attroupements; il y eut deux individus

tués, et, comme cela arrive très-souvent, ces deux hommes, étrangers à l'émeute, n'étaient que des curieux. La corporation de Londres présenta une adresse au régent pour l'inviter à refuser sa sanction au bill; mais quelle apparence que le régent refusât de sanctionner un bill présenté par ses ministres, et passé dans les deux chambres à une forte majorité?

On aurait cru que le désordre allait augmenter et entraver même la marche du gouvernement; mais telle était la puissance de la haine nationale contre la France, que, bien que le germe des divisions intestines fût toujours subsistant, on parut bientôt oublier ce qui les avait produites pour ne songer qu'aux moyens de poursuivre avec force la guerre qui paraissait inévitable. Seulement, dans la chambre des communes, M. Whitbread proposa un amendement tendant au maintien de la paix; mais la division ne lui donna que 37 voix, tandis que l'adresse toute simple en eut 220. Lorsqu'on en vint définitivement à la question de la guerre, sur un message du roi du 22 mai, le comte Grey (lord Grey), dans la chambre haute, se prononça très-fortement pour le maintien de la paix; mais son ami, lord Grenville, se déclara pour la guerre. Dans la chambre des communes, M. Grattan se constitua le principal champion de la guerre à outrance contre le *fléau des nations*.

Mais, pour faire la guerre, il fallait de larges subsides, et ces subsides furent votés sans difficultés; ils se montaient à 90,000,000 (2,250,000,000 de francs). La Russie, l'Autriche, la Prusse, fournissaient des hommes suivant le contingent réglé par le traité de Chaumont. L'Angleterre fournissait moins d'hommes, mais elle payait pour ceux qu'elle ne fournissait pas: 16 livres pour un fantassin, 14 livres pour un cavalier. Outre cela, l'entretien de sa propre armée lui coûtait 32,000,000, l'artillerie 5,500,000 livres, l'armée navale 18,644,200 livres. Les taxes ordinaires, la taxe sur le revenu maintenue (1), des emprunts considérables ne donnèrent qu'avec peine ces sommes énormes.

La population s'était accrue; elle s'élevait à plus de 13,000,000, et l'on aurait dit, en voyant cette population active et nombreuse, que les ressources de la nation anglaise croissaient avec ses dan-

(1) Cette taxe semblait très-onéreuse à la nation; mais elle produisait 14 millions: ce n'était pas le moment de se priver de cette ressource. Un emprunt de 42 millions compléta la somme nécessaire; mais à la fin de 1815, la dette nationale s'élevait à 1,864,822,441 liv.

(1) Le quartier d'Angleterre contient 8 boisseaux de Paris.

gers; mais à la fin, pourtant, on put s'apercevoir qu'on avait forcé en quelque sorte les ressorts du gouvernement, et que l'état des affaires n'était pas naturel. Les riches, dit le docteur Hugues, devinrent plus riches, les pauvres plus pauvres, et pour un qui gagnait, dix avaient perdu. Les emprunts, les taxes, l'émission du papier-monnaie avaient été poussés au plus haut degré, et, quoique le total des exportations, et par suite les profits du commerce fussent plus considérables, le peuple n'y gagnait rien, et le prix du blé, en 1812, s'était élevé jusqu'à 18 shellings le boisseau. La hausse et la baisse qui s'opéraient alternativement dans la valeur de l'argent produisaient, tantôt un gain exorbitant, tantôt une perte ruineuse aux mêmes individus. Celui qui avait à payer au moment de la hausse gagnait incontestablement, puisqu'il pouvait se libérer de cinq, par exemple, avec quatre; mais aussi, quand venait la baisse, il perdait plus qu'il n'avait gagné, parce que, dans l'intervalle, les propriétaires des terres avaient élevé le prix des fermages, et que, sur toute espèce de produits, naturels ou industriels, le prix avait subi une hausse proportionnelle, sans que le prix des journées ou des salaires eût augmenté.

---

## CHAPITRE CXXVI.

Suite du règne du roi George III. — 1816-1817.

Le parlement ne s'assembla que dans le mois de février. L'un des premiers objets soumis à sa discussion, ce fut le budget de l'année, se montant à 39,400,000 livres. Une taxe de cinq pour cent sur le revenu fut encore proposée par le ministre, et rejetée par la majorité. Ce qui occasionna de vives discussions, ce fut la mesure par laquelle 176,000 hommes étaient maintenus sur pied, sans compter 33,000 marins ou soldats de marine.

La chambre ne fut pas moins surprise quand on lui parla de 25,000 hommes pour l'Irlande. Cependant, ces troupes étaient nécessaires si, au lieu d'accorder aux Irlandais ce qu'ils demandaient, on persistait dans la volonté de les réduire par la force. Il existait dans toute l'Irlande un esprit très-actif d'insubordination, ou, pour mieux dire, de résistance à la domination de l'Angleterre. Cela provenait d'abord du système de confiscation adopté au temps de la conquête; en second lieu, des efforts qu'on avait faits pour amener les Irlandais à la religion réformée; et les protestants, qui ont tant déclamé contre Louis XIV qui avait voulu

convertir les calvinistes des Cévennes en leur envoyant des dragons, n'ont pas trouvé mauvais qu'on dépouillât les Irlandais de leurs biens, et qu'on les réduisit presque à la condition des esclaves, parce qu'ils refusaient d'abandonner la foi de leurs pères.

M. Peel, secrétaire d'État pour l'Irlande, qui, en entrant dans la carrière administrative, avait annoncé de grands talents, mais qui était protestant très-zélé, ne trouva pas de meilleur moyen, pour apaiser les troubles de cette contrée, que d'y envoyer des soldats.

Un message du prince royal du 14 mars annonça aux deux chambres le mariage de sa fille Charlotte avec le prince Léopold de Saxe-Cobourg, aujourd'hui roi des Belges. La noce se fit avec beaucoup de pompe le 2 mai, et le public eut sa part des fêtes. Ce fut vers ce temps que le régent contracta ce goût d'isolement et de retraite qu'il conserva jusqu'à ses derniers jours; il ne se montrait plus en public, aussi avait-il perdu l'affection du peuple; il ne voyait guère que les deux marquises de Hertford et de Conyngham. On ne savait à quoi attribuer ce changement de conduite; il avait pourtant tout ce qu'il pouvait désirer. Le titre de roi lui manquait encore, mais il exerçait librement et sans contrôle toute l'autorité souveraine; la princesse de Galles n'était pas en Angleterre, et il jouissait de la liste civile de son père. Il ne s'occupait plus que de réparations à ses diverses résidences.

Cependant, la cause du mécontentement était toujours subsistante; le peuple ne recevait point de soulagement dans sa détresse, et, à mesure qu'on avançait vers l'hiver, on devait craindre une augmentation de malaise et de misère publique. La stagnation du commerce ne permettait pas d'employer tous les ouvriers, la récolte avait encore manqué, le prix de tous les comestibles s'était considérablement élevé, et les souffrances dans les classes pauvres étaient telles, qu'elles firent naître l'exaspération, les murmures et les émeutes. On vit un essaim de vieux démagogues se prévaloir des circonstances pour prêcher l'insurrection; malheureusement, ils trouvaient un texte fécond dans les profusions du gouvernement, qui, accoutumé par tant d'années de guerre à verser au dehors des flots d'argent, ne pouvait pas se réduire à l'économie; et l'immense quantité de pensionnés et de sinécristes qui vivaient sans rien faire aux dépens du trésor, insultant pour ainsi dire à la misère des autres, offrait un tableau peu fait pour calmer l'effervescence causée par les plus dures privations. Aussi, le peuple attribuait-il tous ses maux à l'inconduite de ses

gouvernants; et, dans cette disposition d'esprit, il était aisé de lui persuader qu'une réforme totale dans la constitution était le seul remède possible aux calamités dont il se plaignait.

Alors commencèrent les assemblées populaires, où des orateurs de carrefour s'attachaient, par d'amères invectives contre le gouvernement et les abus qu'il soutenait, à soulever et enflammer les passions de la populace. Le défaut absolu de travail de la classe ouvrière servait d'abord de prétexte à ces assemblées, d'où ne tardèrent pas à jaillir, comme on pouvait s'y attendre, des désordres de toute espèce, surtout dans les comtés de l'est. En quelques lieux, l'intervention des magistrats parvint à dissiper les rassemblements hostiles; en d'autres, il fallut employer la force militaire et répandre le sang de quelques malheureux pour forcer les autres à subir leur misère. A Londres, la tranquillité publique ne fut guère troublée que vers la fin de l'année. Le lord maire et ses aldermen firent arrêter plusieurs des plus mutins; il y eut des coups de feu; un corps de troupes arriva au secours des magistrats, et l'altroquement fut dissipé, mais non sans peine. Deux de ses chefs offrirent dans leur supplice un exemple aux autres.

Depuis ce moment, le gouvernement se tint sur ses gardes: il n'empêcha pas les assemblées, mais il les fit surveiller, et, chaque fois que le peuple se réunissait sous prétexte de rédiger des pétitions, des corps de troupes stationnaient sous les armes dans les environs du lieu où se tenait le rassemblement, afin de pouvoir sur-le-champ prêter main forte aux magistrats. On parvint ainsi à diminuer le danger de ces assemblées, mais non à les empêcher; car les meneurs les convoquèrent de nouveau, quand ils furent bien convaincus qu'on s'était relâché sur les mesures de surveillance.

Ce fut vers le milieu de cette année que le bombardement d'Alger eut lieu par la flotte de lord Exmouth. Il avait été question, dès le commencement de l'année, de forcer les Algériens à respecter non-seulement le pavillon anglais, mais encore le pavillon des puissances alliées de l'Angleterre. Lord Exmouth, qui commandait l'escadre de la Méditerranée, avait reçu du gouvernement l'ordre d'entamer des négociations avec les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli, pour obtenir particulièrement la liberté d'un grand nombre de captifs appartenant aux îles Ioniennes, et en général l'abolition de l'esclavage des chrétiens. Tunis et Tripoli firent toutes les promesses qu'on exigea, avec la secrète intention de n'en tenir aucune; mais le dey d'Alger rejeta dédaigneusement les proposi-

tions qu'on lui fit, et même, après le départ de lord Exmouth, les Algériens emprisonnèrent le vice-consul anglais et massacrèrent l'équipage de plusieurs bâtiments italiens, qui, sous pavillon anglais, s'occupaient à Bone de la pêche du corail.

Cette nouvelle, parvenue à Londres, y excita une indignation générale. Lord Exmouth reçut aussitôt l'ordre d'aller tirer une satisfaction éclatante de cette double injure. L'escadre partit de Plymouth le 25 juillet; elle toucha le 9 août à Gibraltar, où une escadrille hollandaise de 5 frégates et 1 corvette demanda instamment la faculté de se joindre à elle, ce qui lui fut accordé.

Le 27 août, la flotte anglo-hollandaise prit position devant Alger. Des sommations furent faites et restèrent sans résultat; le feu commença. Les Algériens se défendirent d'abord avec vigueur; mais la nombreuse artillerie de la flotte ayant démonté leurs batteries, démoli leurs fortifications, brûlé leurs vaisseaux dans le port, abattu la moitié de leur ville, les Algériens consentirent à traiter. 1200 esclaves chrétiens reçurent la liberté, 1800 l'avaient déjà recouvrée à prix d'argent, et un traité de paix fut conclu par l'entremise du consul de Suède. Mais ce n'était là qu'une demi-mesure dont l'effet ne pouvait pas être durable. Tout ce qu'Alger venait de souffrir pouvait être aisément réparé; et, tandis que lord Exmouth, créé vicomte, recevait les récompenses du gouvernement britannique, et même des gouvernements étrangers dont les vaisseaux étaient le plus exposés aux attaques des Barbaresques, ceux-ci étranglaient leur dey, parce qu'il avait été vaincu, rétablissaient la piraterie, les incursions sur les côtes et l'esclavage des chrétiens, ce qui a duré jusqu'au moment où la France, insultée par ces forbans, a envoyé une armée et s'est emparée de leur ville.

Le parlement avait rouvert sa session au moment où les esprits étaient encore en pleine fermentation. Quand le prince régent, après avoir ouvert la séance par le discours d'usage, traversa le parc pour rentrer dans son palais; la populace entoura sa voiture avec d'affreuses vociférations, et des pierres lancées contre les stores les brisèrent et manquèrent d'atteindre le prince. Ce qui animait les mutins contre lui, c'était l'opinion qu'on leur avait fait prendre qu'il était tout à fait insensible aux souffrances du peuple. Le parlement fit des adresses, offrit 1,000 livres de récompense à ceux qui livreraient les coupables, et ne trouva pas de délateurs, ce qui prouve, ce semble, que le sentiment de la misère commune était le seul qui animait la populace.

Quelques jours après, lord Castlereagh annonça que le régent renonçait à 50,000 livres de son revenu ; que les ministres faisaient pareillement l'abandon du dixième de leurs appointements. On croyait que cet exemple produirait des imitateurs. On se trompait : pas un seul de ceux qui s'abreuyaient d'or au trésor public ne fit ou n'offrit aucun sacrifice. Au surplus, tous ces abandons ne soulageaient pas les souffrances des classes pauvres, qui ne recevaient rien de ces sommes. Cela ne profitait qu'aux riches, qui payaient un peu moins d'impôts. Ce qui aurait été utile aux pauvres, c'eût été le prélèvement de ces sommes et l'ordre de les répartir entre eux ; de cette manière, ils auraient eu quelque chose. Toutefois, il y eut des réformes ou des retranchements dans les dépenses, puisque le budget de l'année était moindre de 6 millions et demi, et qu'on annonçait encore la réduction de 1 million sur le budget de 1818. Ajoutons qu'au mois d'avril, le parlement autorisa l'emploi de 500,000 livres en Angleterre et de 250,000 en Irlande pour des constructions publiques et des pêcheries, afin de procurer du travail aux ouvriers qui en manquaient.

Sous prétexte de présenter une pétition pour obtenir une réforme parlementaire, il y eut deux assemblées du peuple à Spa-Fields ; il fut fait aussitôt dans les deux chambres des rapports alarmants.

La première mesure prise par les chambres fut d'autoriser l'arrestation de plusieurs individus désignés comme chefs de la conspiration ; la seconde fut la suspension de l'habeas-corpus pour quatre mois. Armé de cette suspension, le ministère remit en vigueur toutes les dispositions antérieures qui avaient pour but la sûreté de la personne du roi et de celle du régent, la prohibition des assemblées séditieuses et des sociétés de correspondance, et la punition des tentatives faites pour corrompre les soldats. Il y eut, contre l'acte de suspension de l'habeas-corpus, un grand nombre de pétitions, mais les chambres n'y eurent aucun égard. Lord Grey dans la chambre haute, sir Samuel Romilly dans celle des communes, s'élevèrent avec force contre une circulaire ministérielle aux lords lieutenants des comtés, laquelle constituait en quelque sorte les juges de paix juges souverains de la question de savoir si telle publication était ou n'était pas un libelle, et qui les investissait du droit d'emprisonner les auteurs des écrits par eux caractérisés ; mais une immense majorité repoussa la motion des deux orateurs dans leurs chambres respectives. Le parlement fit plus, et, sur un nouveau message du régent du 3 juin, il renouvela le bill de suspension de l'habeas-corpus.

Cependant, les troubles duraient toujours à Manchester comme dans tous les pays de manufactures. Le nombre des malheureux par défaut de travail était fort considérable. Il s'était formé des associations sous le nom d'*amis de la réforme parlementaire*, et l'on avait conçu le projet de se rendre en masse, mais sans armes, à Londres, pour s'adresser personnellement au régent. Chacun devait se munir d'une couverture et de quelques provisions. Les autorités de la ville, alarmées du rassemblement qui s'opérait, eurent recours à la force armée. La plus grande partie de ces malheureux se dispersèrent à l'aspect des baïonnettes. Toutefois, il s'en réunit encore plusieurs centaines qui prirent la route de Londres ; mais, parvenus à Macclesfield, ils achevèrent de se dissiper.

A l'inconvénient des émeutes, s'en joignit bientôt un autre : ce fut celui d'employer les délateurs et les espions, ce qui ne tarda pas à remplir les prisons. Cela augmentait encore l'exaspération, et les gens sensés craignaient qu'à la fin le peuple, poussé à bout, ne se révoltât ouvertement. Ce fut dans ces circonstances que, voulant faire un exemple, le gouvernement sollicita le jugement des quatre individus arrêtés précédemment. Les débats durèrent plusieurs jours ; mais, comme le ministère ne fournissait que des témoins justement flétris du nom d'espions, et que ces témoins n'inspiraient aucune confiance, le jury prononça un verdict de non-culpabilité, aux acclamations d'un concours immense de spectateurs. Dans le Derbyshire, on nomma une commission spéciale pour juger les accusés, et les ministres obtinrent des condamnations ; mais les débats établirent que les témoins espions avaient été aussi agents provocateurs des troubles mêmes qu'ils avaient dénoncés.

Une proposition sur la réforme du système commercial, par M. Brougham, fut soumise à la chambre des communes et n'eut point de succès. Quelques autres motions assez peu importantes achevèrent de remplir la session, qui fut prorogée le 12 juillet. On remarqua que l'état financier du royaume semblait s'améliorer, puisque les fonds publics éprouvèrent une hausse d'environ douze pour cent, et que la banque d'Angleterre commença de son plein gré à faire des paiements en or.

Peu de temps avant la fin de la session, le speaker de la chambre des communes, M. Abbott, se démit de ses fonctions sous prétexte du mauvais état de sa santé ; il obtint pour retraite les honneurs de la pairie, sous le titre de lord Colchester, avec la modeste pension de 4,000 livres réversible à son héritier immédiat. Il avait dû son avance-

ment à M. Pitt, qui l'avait employé avec succès dans ses comités de finance. Il eut pour successeur M. Charles Manners Sutton, fils aîné de l'archevêque de Canterbury, de sorte qu'on put dire que le parlement entier était sous la main d'une seule famille. Tandis que le fils conduisait la chambre des communes, le père dominait sur les pairs ecclésiastiques, et le duc de Rutland, leur proche parent, était l'un des pairs laïques les plus influents. Aussi les ministres, qui, depuis les troubles, avaient beaucoup perdu en crédit et en popularité, travaillèrent-ils à s'attacher ces trois personnages. La suspension de l'habeas-corpus était imputée à lord Sidmouth, ministre de l'intérieur, et on croyait généralement que lord Castlereagh n'était pas étranger à cette mesure.

L'opposition, dans la chambre des communes, se divisait alors en deux sections bien distinctes : l'opposition régulière et les réformistes. La première avait pour chef principal M. Tierney; le parti de la réforme était dirigé par M. Brougham (1); mais, dans ce parti même, il y avait une fraction d'exaltés qui poussaient bien plus loin que M. Brougham les conséquences du même principe. Cette fraction avait pour chef lord Cochrane. L'opposition croyait que le gouvernement était bien constitué; elle n'en voulait pas changer, quoiqu'elle désirât quelques améliorations dans plusieurs branches de l'administration. La réforme pensait que la constitution de l'État était mauvaise au fond, et qu'il n'y avait ni bonne intention, ni talent, ni zèle qui fussent capables de la rendre meilleure; elle voulait surtout la réforme parlementaire. Mais les réformistes modérés se contentaient de la chambre telle qu'elle était, au lieu que les ultra-réformistes demandaient le suffrage universel et le parlement annuel.

---

## CHAPITRE CXXVII.

Suite du règne du roi George III. — 1818-1819.

Lorsqu'à l'ouverture de la sixième et dernière session du parlement actuel il fut question des adresses, sir Samuel Romilly et lord Althorp, dans la chambre des communes, s'étaient fortement élevés contre le système d'espionnage introduit par les ministres pour découvrir, et souvent pour faire des coupables. Ils avaient pareillement déclamé contre des arrestations arbitraires

(1) MM. Whitbread, Horner, Ponsonby et Sheridan avaient cessé de vivre depuis quelques mois.

qui, selon eux, manquaient tout à fait de motifs. Cela donna lieu à lord Castlereagh, de mettre sous les yeux de la chambre, une liasse de papiers relatifs à l'état intérieur du pays, et de demander la création d'un comité pour procéder à leur examen. C'était un acte préparatoire à la demande d'un bill d'indemnité pour tous les actes que le gouvernement avait cru nécessaires pendant la suspension de l'habeas-corpus. Ce comité fut nommé, malgré la vive opposition de M. Tierney; et il fit son rapport le 23 février. Il en résulta qu'il y avait eu réellement des projets hostiles contre le gouvernement; que si plusieurs arrestations avaient été faites, elles étaient pleinement justifiées par les circonstances; qu'enfin le gouvernement avait usé avec sagesse et modération des pouvoirs dont il avait été investi. Deux jours après, le duc de Montrose, dans la chambre des pairs, proposa de passer un bill d'indemnité, en se fondant sur ce rapport, et sa motion fut accueillie par une grande majorité.

Ce même bill éprouva une forte opposition à la chambre des communes. On y lut des pétitions dont les auteurs alléguaient contre le ministère plusieurs cas où la rigueur aurait été poussée jusqu'à la barbarie. On citait principalement le cas de William Ogden, qui, bien qu'agé de soixante-quatorze ans, avait été chargé de fers et tenu pendant plusieurs mois dans l'état le plus misérable; et il fut prouvé, par pièces émanées d'Ogden lui-même, que toutes ces allégations étaient fausses. Le bill passa.

La mort de la princesse Charlotte, décédée à la suite de couches, laissait le trône sans héritiers. Les ducs de Clarence, de Kent et de Cambridge se remarièrent tous trois cette année, le premier avec la princesse de Saxe-Meiningen, le second avec une sœur de Léopold, et le troisième avec une princesse de Hesse. Le parlement vota pour chacune de ces princesses, en considération de leur mariage, une somme annuelle de 6,000 livres; une somme pareille fut votée en faveur de la duchesse de Cumberland.

Par un autre bill du parlement, les ministres furent autorisés à disposer de 1 million, pour la construction de plusieurs églises en des lieux où l'on en manquait, quoique la population se fût augmentée. Un subside de 400,000 livres fut pareillement accordé à l'Espagne, à condition que cette puissance abolirait la traite dans toutes ses colonies d'Amérique, situées au nord de l'équateur. Le droit de visite fut stipulé réciproquement par les deux cours, avec le droit pareillement réciproque de saisir et déclarer de bonne prise tous les vaisseaux sur lesquels se trouveraient des

esclaves. Les subsides de l'année furent estimés à 21 millions environ ; aux moyens employés pour fournir cette somme , on ajouta la création d'un fonds de 14 millions , productif de trois et demi pour cent. Sir Samuel Romilly fit de vains efforts pour faire abolir la peine de mort dans le cas de vol dans les boutiques ; sa puissante logique entraîna les communes , qui déjà plusieurs fois avaient prononcé l'abolition ; mais dans la chambre haute , lord Eldon , ennemi déclaré de toute innovation dans la législation criminelle , quelque besoin qu'elle eût d'être améliorée , fit rejeter le bill à force d'insistance , comme cela était déjà arrivé les années précédentes.

Le chef des réformistes modérés , M. Brougham , demanda , sans beaucoup de succès , la création d'un comité d'enquête relativement à l'éducation des classes pauvres. Le bill passa aux communes , mais à la chambre des pairs , grâce à l'opposition du partisan outré du *statu quo* , lord Eldon , il subit beaucoup d'altérations qui le rendirent à peu près inutile , puisque , suivant M. Brougham , le bill ainsi amendé laissait précisément à la disposition des intéressés tout ce qui devait être l'objet de l'enquête.

La dissolution du parlement eut lieu le 10 juin , à la suite d'un discours prononcé par le régent , dans lequel il fut question , suivant le protocole obligé de ces discours , de la prospérité croissante du royaume , des améliorations qui s'étaient faites , tous progrès en tout genre , et , par un contraste assez frappant , de la détresse qui continuait de régner parmi les classes ouvrières , et de l'état d'hostilité qui existait , dans le Lancashire , entre les fileurs de coton et les fabricants , à raison de la modicité du salaire offert par ces derniers.

Le nouveau parlement ne se fut pas plus tôt réuni (le 14 janvier 1819) , qu'après le vote de l'adresse , sir James Mackintosh , se chargeant du rôle de sir S. Romilly , et sur une pétition de la corporation de Londres , fit une motion tendante à l'amélioration de la législation criminelle. On se plaignait dans la pétition de ce que le nombre des crimes augmentait progressivement ; on faisait entrevoir l'avantage qui pourrait résulter de la substitution de peines corporelles moins rigoureuses à la peine de mort. Lord Castlereagh avait fait nommer un comité chargé de s'enquérir de la discipline des prisons ; la chambre renvoya la pétition à ce même comité ; mais plusieurs membres pensèrent que , pour un objet aussi important que celui que la pétition énonçait , il fallait nommer un comité particulier. Ce fut pour obtenir ce second comité que sir James prit le

lendemain la parole. Il dévoila le vaste système de subterfuges employés pour éluder la rigueur de la loi par les juges , par les témoins , par les jurés , ce qui amène plus d'une fois l'impunité des coupables. Il ne voulait pas demander un nouveau code criminel , ni détruire cet *admirable enchaînement de principes qui constituent la législation criminelle anglaise* , et qui d'ailleurs se trouvent parfaitement en rapport avec les habitudes du peuple ; il ne voulait pas non plus abolir la peine capitale , qu'au contraire il regardait comme une partie essentielle de ce droit de légitime défense qui appartient à toutes les sociétés ; cette peine ne devenait un mal que lorsqu'on l'appliquait sans nécessité , mais elle avait cela de commun avec toutes les autres peines : appliquée avec discernement à de grands crimes qui intéressent toute la société , elle pouvait produire le plus grand bien. Après avoir fondé son opinion sur des raisonnements infiniment justes , sir James Mackintosh divisa en trois catégories les faits auxquels la peine de mort est applicable selon la loi : ceux auxquels dans la pratique on l'applique toujours , ceux auxquels on l'applique rarement , ceux auxquels on ne l'applique jamais. Cette dernière classe ne comprend pas moins de 150 espèces de crimes : vieux monument de la barbarie des premiers temps , elle doit être effacée de la législation.

Lord Castlereagh félicita l'auteur de la motion ; toutefois il persista à soutenir que la nomination d'un comité séparé n'était pas nécessaire. La chambre ne pensa pas comme lui , et la motion de M. Mackintosh obtint la majorité.

Cependant on commençait à s'apercevoir que la paix continentale amenant pour l'Angleterre elle-même des intérêts nouveaux , il devenait nécessaire de rétablir l'état financier du royaume sur des bases plus solides que le crédit , d'en revenir à l'ancienne valeur métallique formant le taux légal des monnaies , de révoquer l'acte qui avait autorisé la Banque à suspendre ses paiements en or , de tâcher , enfin , de ramener dans la circulation la quantité d'argent monnayé qu'il y aurait eu , si , par de grandes exportations , le commerce avait rapporté dans le pays assez d'or étranger pour fournir à ses besoins usuels. Aussi la Banque commença de réduire la quantité de billets qu'elle avait en circulation , et à augmenter ses fonds en or. Les banquiers , de leur côté , furent obligés de limiter l'émission de leurs propres billets , afin d'avoir plus de facilité à faire en or leurs paiements. Ce fut dans ces circonstances que le bill Peel fut proposé et adopté par les chambres. Ce bill décida que la Banque ne paye-

rait ses billets en or monnayé qu'en 1823, et qu'en attendant elle pourrait payer en lingots au taux légal et de 60 onces au moins de poids. Mais comme la Banque acquit, en 1821, une grande quantité d'or, elle commença de faire ses paiements en monnaie d'or dès le 21 mai de cette année, sans attendre 1823.

Une question non moins importante ne tarda pas à être agitée, ce fut celle de l'émancipation des catholiques. « Trois causes, dit M. Grattan, ont valu aux catholiques les incapacités dont ils se plaignent : la crainte de les voir former une ligue contre le gouvernement; celle du prétendant; celle de la puissance du pape. » Il ne fut pas difficile à l'éloquent orateur de prouver que ces causes avaient cessé d'exister depuis longtemps. Il demanda que toute la chambre se formât en comité à l'effet de prendre en considération les lois qui subordonnent à la prestation d'un serment ou à la formule d'une déclaration la faculté d'occuper des charges ou d'exercer des fonctions civiles; de déterminer jusqu'à quel point les catholiques peuvent être liés par cette déclaration ou ce serment, et de décider s'il ne serait pas convenable de les changer ou de les modifier. Après de longs débats, la motion fut rejetée par une majorité de deux voix. A la chambre des pairs, où une motion semblable fut proposée par le comte de Donoughmore, elle ne trouva d'appui que dans l'évêque de Norwich; la majorité, dit-on, prétendit qu'il ne serait pas possible de lier les catholiques par un serment qui conciliait la suprématie du roi dans les choses temporelles avec la suprématie du pape dans les choses spirituelles.

Lord Castlereagh obtint un bill qui défendait aux Anglais d'aller en Amérique servir la cause de l'indépendance des colonies espagnoles. Il fut motivé sur les traités existants entre les deux puissances depuis 1814. Comme la paix avait laissé sans emploi une foule d'officiers, de sous-officiers et de soldats anglais, ils se rendaient par centaines aux nouvelles républiques. M. Wilberforce se plaignit à son tour de ce que le gouvernement n'usait pas de toute son influence pour faire supprimer la traite des esclaves; il s'étonna de ce que la France n'avait pas pris des mesures efficaces, comme elle avait promis de le faire dans le traité de Paris; il fit à l'Amérique le même reproche, et il termina son discours par la proposition d'une adresse au régent pour le prier d'intervenir par ses bons offices auprès des puissances étrangères. L'adresse fut votée par les deux chambres. Une somme de 50,000 livres fut pareillement votée pour fournir des secours à ceux qui, au lieu de faire voile pour l'Amérique, voudraient aller s'é-

tablir au cap de Bonne-Espérance : c'était, sous des formes honnêtes, vouloir recruter des colons. La session fut close, par le régent en personne, le 13 juillet.

Mais le prince et les ministres, dans leurs discours, avaient beau glisser rapidement sur l'état intérieur de la Grande-Bretagne et sur l'esprit de mutinerie et de révolte qui régnait parmi les classes ouvrières, il n'en était pas moins vrai qu'on avait lieu de craindre pour la tranquillité publique, parce que des classes ouvrières le mécontentement passait aux autres classes, que les démagogues ne perdaient pas l'occasion de fomenter les troubles, et qu'une tourbe d'écrivains obscurs, se cachant presque tous sous le voile de l'anonyme, la plume trempée dans le fiel, travaillaient périodiquement à irriter, enflammer les passions de la populace, tant contre le gouvernement que contre la chambre des communes, qu'ils regardaient comme un instrument servile du pouvoir et de l'aristocratie, et dans laquelle ils refusaient de reconnaître une assemblée de vrais représentants du peuple.

On distinguait parmi les mécontents un parti qui se disait lui-même composé de *réformistes radicaux*, c'est-à-dire qui voulaient prendre le mal à la racine, et promener partout leur faix réformatrice, ou, en d'autres termes, si on les eût laissés faire, renverser la constitution de fond en comble pour y substituer leurs doctrines. A la tête des radicaux on voyait sir Henri Hunt, qui avait déjà figuré dans les troubles antérieurs : c'était un homme dépourvu d'éloquence et de connaissances; mais il était audacieux, entreprenant, adroit, sachant très-bien ce qu'il fallait faire pour entraîner la populace, cachant, au surplus, ses vues ambitieuses sous un air de modération et d'honnêteté qui le rendait cher à ses partisans.

La première grande réunion des mécontents eut lieu à Manchester, sous le spécieux prétexte de voter une pétition contre le bill des grains. Hunt fut le héros de ce rassemblement, qui, la pétition arrêtée, se dissipa sans bruit et sans désordre. Glasgow, Leeds, Stockport, et d'autres villes manufacturières, imitèrent Manchester; et partout ce fut le même refrain : Tout le mal vient de ce que le peuple n'est point représenté; il faut donc en venir au suffrage universel et aux parlements annuels. Dans quelques-unes de ces assemblées, on mit en question si le peuple avait le droit de détruire la banque d'Angleterre, de demander le partage des terres, et, pour l'obtenir, d'avoir recours à la force; mais on a prétendu que ces propositions avaient été faites par des espions,

agents provocateurs employés par le gouvernement.

Les radicaux ne s'en tinrent pas là : ils voulurent engager jusqu'aux femmes et aux enfants dans leurs associations. A Birmingham, ils nommèrent un membre, auquel ils donnèrent le nom de *procurateur législatif*, pour représenter cette ville à la chambre des communes, et faire parvenir leurs réclamations au souverain. Sir Charles Wolseley reçut le dangereux honneur de l'élection populaire. Les ministres avaient d'abord regardé tous ces actes comme des jeux d'enfant; toutefois il ne tarda pas à sentir que ces jeux d'enfant pouvaient devenir sérieux, car à Leeds et en d'autres lieux on se disposait à faire des élections semblables à celle de Birmingham. Il y avait un moyen à peu près infaillible d'apaiser cet esprit de révolte : c'était de présenter sans délai un bill dont l'effet eût été de donner des représentants à Birmingham, et à toutes les villes grandes et peuplées qui n'en avaient pas. Les ministres préférèrent recourir à la force, et ils réussirent à dissiper les attroupements, mais non à extirper l'esprit de réforme.

Sir Charles Wolseley fut arrêté dans le Cheshire; un prêcheur ambulant, nommé Harrisson, fut pareillement arrêté à Londres, à l'assemblée qui eut lieu à Smithfield, sous la direction du fameux Henri Hunt. A Manchester, les réformistes s'assemblèrent le 16 du mois d'août sous le prétexte ordinaire. On prétend que plus de 60,000 personnes firent partie de cette réunion. Hunt s'y trouvait encore. Mais à peine la séance était-elle ouverte qu'un corps nombreux de gardes à cheval (*yeomen*) se présenta. L'officier qui le commandait fit appeler sur-le-champ Henri Hunt, et le constitua prisonnier. Hunt n'opposa aucune résistance; il invita même le peuple à rester tranquille; quelques autres individus furent aussi arrêtés. On dit qu'alors quelques *yeomen* crièrent : *A leurs drapeaux!* qu'à ce cri tous se précipitèrent vers les lieux où les drapeaux étaient arborés, frappant de leurs sabres tous ceux qui embarrassaient leur marche, foulant aux pieds de leurs chevaux hommes, femmes, enfants, sans distinction (1). 350 ou 400 personnes furent tuées ou grièvement blessées. Hunt et ses complices furent

mis en prison sous la prévention de haute trahison. Toutefois, le gouvernement ayant renoncé aux poursuites pour haute trahison, les accusés furent renvoyés devant les assises du comté d'York pour simple conspiration; et la cour les condamna, sur la déclaration du jury, à un emprisonnement d'un an à deux ans et demi.

L'opposition régulière ou le parti whig censura très-aigrement le ministère pour l'approbation qu'il s'était empressé de donner au massacre de Manchester; les radicaux prirent le deuil pour les martyrs du 16 août. Une infinité de villes et de comtés envoyèrent des adresses très-fermes et très-énergiques. Parmi ces adresses se distingua celle de la corporation de Londres, à laquelle le régent répondit sur le ton amer et avec les expressions du reproche. « Quand les lois, leur dit-il, sont violées par ceux-là mêmes dont le devoir est de concourir à leur exécution, c'est aux tribunaux du pays à juger la question... Vous vous permettez de la préjuger sans la connaître... » Cela fit dire au comte Grey, dans la chambre haute, que les ministres avaient mis dans la bouche du régent une réponse fort leste. Les ministres, en effet, oubliaient qu'ils avaient préjugé la question eux-mêmes par leur approbation donnée aux magistrats de Manchester.

Le parlement fut convoqué pour le 23 novembre. Tous les partis attendaient avec impatience l'ouverture de la session. Il ne fut question, dans le discours royal, que des troubles existants, et une adresse en faveur des ministres passa dans les deux chambres, malgré l'opposition très-vive du comte Grey et de M. Tierney. Lord Castlereagh mit alors sous les yeux des communes ce qu'il appelait des preuves évidentes de la conspiration : c'étaient des lettres écrites par les magistrats de Manchester et par d'autres personnes, annonçant, même avant le 16 août, l'intention que le peuple montrait partout de tenir des assemblées; ce qui pouvait bien autoriser les officiers civils ou militaires à se mettre sur leurs gardes, à prévenir ces assemblées, ou du moins à les surveiller pour qu'il n'en résultât aucun désordre, mais ne les autorisait en aucune manière à massacrer 400 individus à Manchester.

Cependant le lord chancelier, comptant sur le succès d'après la disposition des esprits dans les chambres, proposa un bill, objet, dit-il, de ses longues méditations. Il s'agissait d'enlever au défendeur en matière criminelle le droit dont il avait toujours joui de contredire l'accusation par des interlocutoires, en accordant toutefois à la cour la faculté de prononcer un délai suivant les circonstances. Ce bill souleva contre lui tout le

(1) Cette boucherie valut aux magistrats qui l'avaient ordonnée ou autorisée, aux officiers et aux soldats qui l'avaient si noblement exécutée, des actions de grâces officielles; il ne leur manqua que la couronne civique. A la vérité on prétendit que l'acte des émeutes avait été lu (en France les trois sommations); mais toute la population de Manchester a soutenu le contraire.

parti whig. Lord Holland insinua une mesure conciliatoire, et le lord chancelier, à la troisième lecture, proposa d'ajouter par amendement que l'attorney général serait tenu de provoquer le jugement de la cause dans le délai d'un an au moins, sans quoi il serait censé s'en désister. Le bill ainsi amendé passa aux deux chambres.

Ce premier succès entraîna le ministère à d'autres demandes, et il proposa diverses mesures tendant à restreindre les libertés publiques, et notamment la liberté de la presse, ou, pour mieux dire, sa licence infinie. Quelques-unes de ces mesures étaient dirigées contre les assemblées qui auraient lieu sans les formalités prescrites, contre l'usage de tout costume militaire, contre celui de passer des revues et de paraître en armes. Les bills présentés par le ministère étaient au nombre de six; ils passèrent tous avec des amendements, et après une opposition plus ou moins vive. C'est là ce qu'on a désigné sous le nom des *six actes*. On s'en plaignit beaucoup en Angleterre; mais, soyons justes, quels étaient ceux qui se plaignaient? les hommes qui faisaient de l'opposition par système; les esprits turbulents, inquiets, qui aspiraient au renversement de ce qui existait pour se mettre à la place des proscrits; les radicaux, c'est-à-dire des hommes qui avaient la faveur du peuple, mais qui ne pouvaient la conserver qu'en flattant ses passions. Les gens sensés de tous les partis, ceux qui trouvent qu'on a toujours assez de liberté quand on ne fait et qu'on ne veut rien faire que ce qui est permis par les lois, applaudirent à des mesures qui devaient assurer la tranquillité publique.

Le marquis de Lansdowne crut pouvoir demander la formation d'un comité d'enquête sur l'état du pays dans les cantons où les désordres avaient eu lieu; mais sa motion fut rejetée par une grande majorité. Celle de sir John Russell, tendant à faire déclarer que le droit appartenant à certains bourgs, actuellement très-déchu de leur ancien état, de nommer des députés à la chambre des communes, serait transporté à des villes populeuses qui s'étaient formées depuis peu d'années, et qui n'avaient point de représentants, fut modifiée et même réduite par son auteur. Lord Castlereagh ne se montra pas éloigné de partager l'opinion de sir John; mais, sur ses observations, ce dernier retira sa motion, et, quelques jours après, il la reproduisit sous la forme d'un bill, mais limitée à un cas particulier: il demanda que le droit du bourg ou plutôt du hameau de Gram-pound fût transféré à une grande ville.

## CHAPITRE CXXVIII.

Mort de George III et avènement de George IV. —  
1820-1821.

Le duc de Kent, l'un des frères du régent, mourut le 21 janvier, après une courte maladie. Il ne laissa qu'une fille au berceau, Alexandrine-Victoire, aujourd'hui reine de la Grande-Bretagne. Il avait la réputation d'être généreux et humain. Huit jours après qu'il fut descendu dans la tombe, elle se rouvrit, le 29 janvier, pour recevoir le vieux roi George III, qui venait d'atteindre sa quatre-vingt-deuxième année, et qui, depuis le dernier accès de son mal, n'avait pas recouvré l'usage de sa raison. On assure même qu'il n'avait pas joui d'un seul moment lucide; et ce fut pour lui un bonheur, car ses derniers jours ne furent point troublés par l'aspect des discordes qui, depuis quatre ou cinq ans, désolaient le royaume. La mort de George III ne produisit guère d'autre changement que celui du titre de régent, que portait le prince de Galles, contre celui de roi, qu'il prit sans contradiction. Il fut proclamé le 31 du même mois de janvier dans la forme ordinaire. Cet événement ne fit pas beaucoup de sensation dans le public, parce qu'il était prévu, et l'avènement de George IV ne causa pas non plus cette joie franche et loyale qui accueille un prince dont on attend un avenir heureux et prospère. La conduite qu'il avait tenue envers sa femme lui avait fait perdre l'affection du peuple. L'effet infallible des persécutions, c'est de jeter la défaveur sur celui qui persécute, et d'appeler toutes les sympathies autour du persécuté.

Le nouveau souverain manqua de payer bien cher la cérémonie du 31 janvier. Il relevait d'un accès violent de goutte, et il fut saisi d'une inflammation de poitrine qui inspira de vives craintes. On crut que ce mal lui venait d'être resté trop longtemps exposé au grand air par un froid très-vif.

Dès que le roi fut rétabli, il fit annoncer aux chambres, par un message, qu'il allait dissoudre le parlement, comme cela était d'usage à l'avènement d'un souverain, et en convoquer immédiatement un nouveau. Sur la discussion de l'adresse, s'éleva une question incidente qui embarrassa fortement le ministère. M. Hume fit remarquer malignement le soin qu'on avait eu de ne parler nullement de la princesse, qui, par l'accession de son époux au trône, était devenue reine d'Angleterre; et comme, par ordre exprès du roi, son

nom avait été omis dans les prières pour la famille royale, il demanda si l'on souffrirait que la reine de la Grande-Bretagne continuât de mener à l'étranger une vie vagabonde, ou si le parlement ne prendrait pas des mesures pour qu'elle fût traitée convenablement. M. Tierney exprima le vœu formel que le parlement reconnût le titre de la reine ou qu'on fît connaître aux chambres les griefs qu'on avait contre elle. Lord Castle-reagh ne donna qu'une réponse évasive, se contentant de dire qu'elle ne manquait de rien. M. Brougham, qui passait pour le conseil intime de Caroline, prétendit que la reine n'avait nul besoin que son titre fût reconnu par le parlement, et que, bien que son nom eût été omis dans la liturgie, elle n'en avait pas moins le droit de prendre sur la liste civile de quoi fournir à son entretien. Malgré les efforts de l'opposition, l'adresse fut votée purement et simplement.

La découverte d'une conspiration contre les membres du gouvernement, le jugement et le supplice des accusés, vint faire un instant diversion à l'intérêt qu'inspirait le sort encore incertain de la reine. Le plan des conjurés, à la tête desquels on trouvait Artur Thistlewood, était d'assassiner les ministres du roi, de s'emparer de quelques pièces de canon, d'armes et de chevaux, d'attaquer la Banque, de mettre le feu à divers quartiers de la ville. Les conjurés furent trahis par l'un d'eux, qui n'était qu'un espion de police, de sorte qu'on prit toutes les précautions nécessaires pour faire échouer leur dessein, et les surprendre eux-mêmes, au moment où ils se prépareraient à l'exécution. Le plus grand nombre s'évadèrent à la faveur des ténèbres. Thistlewood fut arrêté ainsi que plusieurs de ses complices. Quelques-uns ne furent condamnés qu'à la déportation. Les plus coupables subirent le dernier supplice. Thistlewood, en montant sur l'échafaud, ne témoigna qu'un regret, celui de n'avoir point réussi, il se glorifia de mourir *pour la liberté*; car il n'avait voulu, disait-il, que venger le massacre de Manchester. Trois autres condamnés tinrent le même langage, ce qui ne laissa pas de faire beaucoup d'impression sur le peuple, qui regarda ces misérables comme des martyrs.

Cependant les troubles suscités par les ouvriers continuaient toujours à tenir la population en alarmes; en Écosse surtout, ils devinrent sérieux. A Glasgow, il fallut employer la force militaire, et ce ne fut pas sans peine qu'on dissipa les attroupements. On arrêta les plus mutins; une commission spéciale leur infligea la peine capitale, mais le roi usa de son droit de faire grâce; il n'y eut que trois exceptions.

On craignait que les élections ne se ressentissent de la situation du pays; mais elles se firent partout avec assez d'ordre. L'opposition gagna quelques nouveaux membres; en général, la composition de la chambre différa peu de la chambre dissoute, et son esprit fut le même. Le roi ouvrit la session en personne, et protesta de son dévouement aux intérêts du peuple. Après le vote de l'adresse, lord John Russell reproduisit sa motion de l'année précédente, relative à la privation du droit d'élection du bourg de Grampound pour cause avérée de corruption; mais la question ne tarda pas à se trouver ajournée par suite du grand nombre d'affaires d'un intérêt majeur que la chambre eut à discuter.

L'une des premières avait pour objet la réforme d'une partie du code pénal, proposée par sir James Mackintosh, qui présenta six projets de bill fondés sur le résultat des travaux de la commission nommée à cet effet dans la session précédente. Trois de ces projets seulement furent convertis en lois après d'assez longues discussions, surtout à la chambre des pairs. Le premier abolit la disposition qui punissait de mort celui qui volait dans une boutique pour une valeur de 40 shillings; un amendement du lord chancelier fit maintenir cette peine pour le vol excédant 10 livres. Le second faisait disparaître la disposition qui rendait passible du dernier supplice tout individu qu'on aurait surpris déguisé dans la Monnaie, ou commettant quelque dégat sur le pont de Westminster, etc. Le troisième modifiait la peine prononcée contre les receleurs d'objets volés, les individus qui coupaient des arbres, blessaient du bétail, les auteurs de lettres contenant des menaces, les banqueroutiers, etc., et substituait à la mort l'emprisonnement, les travaux forcés, ou la déportation.

Sur la motion de M. Holme-Sumner, la chambre nomma un comité pour prendre en considération l'état de l'agriculture; mais les ministres parvinrent à paralyser en quelque sorte les effets qu'on pouvait attendre de ce bill, en faisant déclarer que le comité réduirait ses travaux à la recherche des moyens de fixer chaque semaine le taux du prix des blés. Une question non moins importante, soulevée par des pétitions des cités de Londres et de Glasgow qui demandaient la liberté de commerce, vint ensuite occuper la chambre. Un discours très-substantiel de M. Baring, chargé de présenter la pétition des marchands de Londres, fit la plus grande impression; et ce qui l'augmenta, ce fut l'adhésion franche que donna lord Liverpool aux principes développés par l'orateur. Une commission fut aussitôt dési-

gnée pour vérifier l'état du commerce étranger de la Grande-Bretagne.

Le budget de l'année présenté par le chancelier de l'échiquier offrait une dépense de 50 millions 500,000 livres; la liste civile s'y trouvait comprise pour 1 million 57,000 livres. Pour fournir à cette dépense, il fallut, outre les moyens ordinaires, prendre 12 millions sur les fonds d'amortissement.

Un événement auquel on ne s'attendait pas et qui plongea dans la consternation le roi et ses ministres, l'arrivée de la reine Caroline à Saint-Omer, d'où elle annonçait son prochain départ pour l'Angleterre, vint bouleverser toutes les idées, et, occupant exclusivement tous les esprits, excitant le plus vif intérêt, suspendre les discussions politiques, financières et commerciales, et attacher, pour ainsi dire, à cet événement toutes les haines ou toutes les sympathies de la nation. Les ministres tentèrent vainement par des concessions de la retenir sur le continent. Elle arriva peu de jours après dans la capitale, où elle recut les ovations de la populace. On reprit à Londres la voie des négociations, qui avait échoué à Saint-Omer, et l'on n'en tira pas plus d'avantage. Chacun des deux époux, dans les conférences qui eurent lieu, faisant demander comme condition indispensable ce que l'autre ne voulait pas accorder, il était évident qu'il serait impossible de les concilier; et le 6 juillet, le comte de Liverpool présenta un bill de condamnation, ou, en d'autres termes, demanda que le parlement, par un acte conforme aux anciens précédents existants, déclarât la reine coupable de commerce adultère, et déchue de son rang; que par suite son mariage avec le roi fût dissous.

Lord Dacre annonça que la reine désirait préablement être entendue par ses conseils à la barre de la chambre avant le rapport, ce qui lui fut refusé. Une première lecture eut lieu, et la seconde fut renvoyée au 17 août. MM. Gifford, Copley, Robinson, Adams et Parke, étaient chargés de soutenir l'accusation pour le roi; MM. Brougham, Denman, Lushington, Williams et deux ou trois autres jurisconsultes, se présentaient pour défendre la reine. Tout espoir d'arrangement n'était pas encore perdu; mais, dominée par ses conseillers secrets, la reine écrivit au roi une lettre irritante, qui fut rendue publique; mais si cette lettre, dans laquelle elle parlait de ses divers griefs, lui valut des adresses de la plus grande partie des villes du royaume, la capitale comprise, elle lui attira la haine irréconciliable de son époux.

Le jour de la seconde lecture venu, plusieurs pairs firent encore quelques tentatives pour suspendre ou interrompre le scandaleux procès qui commençait; elles furent infructueuses. Lord Carnarvon, dans un autre sens, prétendit que le fait imputé à Caroline constituait un crime de haute trahison, ce qui était absurde. Les défenseurs de la reine prirent ensuite la parole. M. Brougham surtout se montra très-éloquent, mais les défenseurs du roi ne le furent pas moins. L'audition des témoins commença le 19, et dura jusqu'au 6 septembre. Les débats sur le fond s'ouvrirent ensuite; des discours de plusieurs heures, et même de plusieurs jours, furent prononcés de part et d'autre, de manière à faire jaillir le scandale de tous les points de la cause. Enfin, le 6 novembre, après des efforts inouis, d'un côté pour accabler une femme de tout le poids de la puissance royale, de l'autre pour éviter l'opprobre d'une condamnation, la seconde lecture du bill fut ordonnée, ce qui équivalait à une déclaration de culpabilité, et 123 pairs contre 95 déclarèrent la reine adultère. Plusieurs pairs signèrent une protestation énergique, sur le motif que les preuves prétendues du crime n'étaient rien moins que concluantes. Lord Dacre donna connaissance d'une protestation de la reine.

Mais, lorsqu'il fut question de prononcer le divorce, plusieurs pairs, qui avaient voté contre la reine qu'ils regardaient comme coupable d'après les déclarations des témoins entendus, se sentirent arrêtés par divers scrupules de conscience; ils auraient tout accordé, mais le divorce leur répugnait. L'évêque de Londres se montra moins timoré: non-seulement il soutint que le divorce était autorisé par l'Écriture, mais encore, dit-on, il prétendit que le roi ne pouvait ni se tromper ni mal faire aux termes de la constitution. Malgré l'autorité de ce prélat complaisant, l'opinion générale fut que le roi, comme mari, ne devait pas avoir plus de faveur qu'un autre devant les cours ecclésiastiques. Les partisans de la reine, le comte Grey à leur tête, ne manquèrent pas de se prévaloir de ces heureux scrupules de plusieurs pairs, et, quand la question du divorce fut soumise à la décision de la chambre, ils redoublèrent d'efforts, et la clause en fut rejetée par 129 voix contre 62. Lorsqu'il s'agit ensuite de la troisième lecture du bill, la reine demanda par une pétition à être entendue avant la décision; lord Liverpool déclara qu'avec une aussi faible majorité que celle qu'il avait obtenue à la seconde lecture, il renonçait au bill tant pour lui que pour ses collègues; puis, sur une motion qui provoqua une forte opposition, la question fut renvoyée à six mois, et, im-

médiatement après, le parlement fut prorogé au 32 janvier prochain.

Ainsi se termina cette guerre acharnée que, depuis vingt-cinq ans, George IV faisait à sa femme, et dans laquelle on ne peut se dissimuler que les premiers torts venaient de lui. A la vérité, Caroline, Allemande entêtée et d'un esprit revêché, n'avait peut-être pas pris la peine de vouloir plaire à son époux, bien que le seul moyen pour elle de le guérir d'affections étrangères fût de lui paraître plus aimable que celles qu'il lui préférerait; mais ce n'était pas une raison pour la chasser en quelque sorte d'auprès de lui, et la laisser exposée à tous les désirs de vengeance auxquels peut se livrer une femme offensée, ni pour se donner lui-même en spectacle à l'Europe entière, en s'efforçant de prouver ce qu'un mari prudent s'efforce de cacher, ce qui ne mit pas les rieurs de son côté.

La victoire de la reine fut célébrée à Londres par des cavalcades, des illuminations, des salves d'artillerie, des sonneries de cloches, des adresses qui pleuvaient de toutes parts : c'était le parti démocratique, ou plutôt démagogue, qui tout entier se livrait à la joie d'un succès dont il comptait profiter, et qui forçait les autres à se réjouir avec lui. Mais, lorsque les principales familles du parti whig commencèrent à se rapprocher de la reine, et qu'elle-même, sentant qu'elle n'avait plus besoin du peuple, tâcha de s'éloigner des radicaux ou de les éloigner d'elle, sa faveur déclina de jour en jour, car les radicaux haïssaient les whigs autant que les tories. Aussi, dit Cobbett, le reste de sa vie et la mort prématurée qui la termina ne furent guère pour le peuple que des objets de curiosité; l'intérêt avait cessé de s'attacher à sa cause.

Cependant, ce procès avait été utile au parti démocratique, parce qu'il lui avait offert un point nécessaire de ralliement, ce qui lui avait donné occasion de connaître ses forces et d'en user. Au reste, ce n'était pas seulement dans la Grande-Bretagne que ce parti s'agitait. Opprimé dans le Nord par la sainte alliance (1), il s'était réfugié dans le Midi; mais là il se développait sans contrainte, et l'Italie, l'Espagne, le Portugal, offraient

(1) Un traité signé à Paris, le 25 septembre 1815, entre l'empereur de Russie, celui d'Autriche et le roi de Prusse (un schismatique grec, un catholique, et un protestant!), prit le nom de *sainte alliance*, parce qu'il avait pour objet le maintien de la paix, de la légitimité, et de la religion. L'Angleterre n'accéda qu'indirectement à ce traité, dont elle reconnaissait au surplus tous les principes. La France y devint plus tard partie contractante.

de toutes parts des scènes de désordre qui annonçaient hautement la tendance universelle des populations vers les idées d'indépendance absolue. C'était partout la révolte organisée contre les gouvernements existants. Il est vrai que l'ineptie ou le despotisme des souverains devait produire le mécontentement; mais parce qu'un gouvernement fait des fautes, ce n'est pas un motif suffisant pour le renverser. Encore, si les hommes remplaçaient ce qu'ils ont détruit par des institutions meilleures! mais ce n'est pas là ce qu'on voit d'ordinaire. C'est l'anarchie d'abord qu'on substitue au despotisme vrai ou prétendu, et l'anarchie se termine communément par une dictature; en vérité, ce n'est pas la peine de renverser ce qui existe pour se donner souvent pire.

La nation anglaise, nous parlons de la partie saine de la nation, voyait avec peine les constitutionnels espagnols ou italiens se livrer à des excès qui gâtaient leur cause; mais la présence d'une escadre anglaise dans les eaux de Naples leur faisait penser que, si George IV était empêché, par la constitution du pays, de faire ostensiblement partie de la sainte alliance, il adhérerait en secret et du fond du cœur aux principes qui la dirigeaient; et, comme en général les Anglais montraient de la sympathie pour la cause constitutionnelle, ils auraient désiré que leur gouvernement eût retenu une adhésion même implicite à des principes qu'ils désapprouvaient. Aussi s'en prenait-on à lord Castlereagh, de qui l'on disait que son long séjour sur le continent auprès des puissances durant la dernière coalition, et surtout ses accointances familières avec les souverains, avaient développé et fortifié les habitudes aristocratiques.

Lord Castlereagh n'ignorait pas que cette opinion, qui, des hauts salons, s'était répandue dans toutes les classes, ne le rendait pas populaire : sa conduite, ainsi que celle des autres ministres dans le procès de la reine, n'avait pas contribué à détruire cette impression; il savait que, pour se rendre populaire à cette époque, il aurait fallu prendre hautement le parti de *la femme persécutée par l'époux tyran*; mais probablement il préférerait sa place à la popularité. Toutefois, quand les chambres s'assemblèrent le 23 janvier, le discours de la couronne, après les phrases ambiguës et adroitement élastiques qu'on plie à toutes les interprétations, fit mention de la reine pour demander aux chambres qu'il lui fût accordé un revenu à la place de celui qu'elle avait *n'étant que princesse de Galles*. Mais cette reconnaissance hypocrite du titre de reine ne parut point suffisante à l'opposition, qui tendait directement au renversement du ministère, et qui, pour mieux réussir, n'avait pas

dédaigné de faire alliance avec les radicaux. Des pétitions sans nombre furent alors présentées aux chambres contre le bill même d'accusation. Il était trop tard pour le succès; car, d'un côté, la reine avait beaucoup perdu de son influence lorsqu'elle avait accueilli des whigs, et, d'un autre côté, beaucoup de whigs s'étaient détachés d'elle quand ils l'avaient vue sous la direction des révolutionnaires, c'est-à-dire des radicaux.

L'opposition demanda que le nom de la reine fût inséré dans la liturgie, et une assez forte majorité repoussa la motion. Deux ou trois jours après, lord Castlereagh fit la proposition énoncée dans le discours royal de fixer un revenu pour la reine; M. Brougham présenta un message de la reine par lequel, toujours conseillée par la passion, elle déclarait ne vouloir accepter aucun traitement tant qu'elle ne verrait pas son nom dans la liturgie. Lord Castlereagh n'en persista pas moins dans sa proposition, qui était de lui allouer 50,000 livres tous les ans, comme l'offre lui en avait été faite à Saint-Omer; et la proposition fut convertie en bill. L'opposition ne laissa pas de renouveler ses attaques jusqu'à trois reprises dans le mois de février, mais elle fut toujours battue; et la reine, qui n'était rien moins qu'économe, se trouva réduite à l'humiliante nécessité de demander et de recevoir le revenu qu'elle avait d'abord refusé, ce qui acheva de la déconsidérer dans l'esprit des radicaux, qui, vraisemblablement, auraient voulu pourvoir à son entretien par souscription, afin de la placer sous leur dépendance et s'en faire un épouvantail pour le gouvernement.

L'opposition venait d'échouer sur un point: elle prit un autre texte pour continuer les hostilités. On demanda compte aux ministres de la conduite qu'ils avaient tenue envers Naples, où une armée autrichienne venait de rétablir Ferdinand, qui, sur le motif que le consentement lui avait été arraché, chose au fond très-probable, venait de renverser la constitution mort-née des Napolitains. Voyez, disait-on aux ministres, l'insurrection sur pied dans le Piémont; voyez-la menaçante à Venise, à Milan; si vous aviez soutenu les constitutionnels napolitains, ils n'auraient pas été vaincus, et leur exemple, suivi par toute l'Italie, aurait eu pour résultat la liberté de cette ancienne reine du monde. Les ministres eurent encore pour eux la majorité dans l'une et l'autre chambre.

On se tourna pour lors vers la grande question de l'émancipation des catholiques. M. Plunkett, qui s'était chargé du rôle de M. Grattan que la mort venait d'enlever à ses compatriotes, demanda la formation d'un comité; il fut puissamment se-

condé par M. Canning, de qui l'on retint ces paroles remarquables: « Si nous jouissons de la paix, c'est en grande partie aux armes des catholiques que nous la devons; c'est le sang des catholiques qui l'a cimentée. » La motion fut accueillie, malgré l'opposition très-vive de M. Peel, par une majorité de 6 voix; mais à la chambre haute, après de longs débats, le duc d'York, qui se prononça fortement contre le bill, entraîna la majorité, qui pourtant ne fut que de 29 voix sur 279 pairs présents aux débats; encore, remarqua-t-on que 27 évêques votèrent par eux-mêmes ou par procuration: il n'est pas nécessaire de dire en quel sens ils le firent.

Restait la grande question de réforme parlementaire, et la première motion qui eut lieu fut rejetée par l'effet d'une manœuvre plus adroite que loyale. Les amis du ministère choisirent un moment où les auteurs ou défenseurs de la motion étaient absents de la chambre pour demander la division, ce qu'ils obtinrent aisément; et, comme ils se trouvaient en nombre, ils l'emportèrent. Toutefois, on voyait l'hostile majorité diminuer peu à peu sur cette question si importante, et l'on pouvait déjà prévoir que les efforts de l'opposition obtiendraient enfin un succès assuré.

La question de la cherté excessive des grains vint ensuite occuper les chambres. Le rapport du comité qui avait été nommé précédemment ne donna point le résultat qu'on attendait, c'est-à-dire l'indication d'un remède. Il attribua le mal à l'augmentation de valeur de l'argent monnayé, ce qui attaquait les intérêts non-seulement des fermiers, mais encore de toutes les classes. Ce rapport ne trouvait pas d'autre moyen d'arriver à un résultat favorable que celui de réduire graduellement le taux de l'intérêt, réduction qui deviendrait possible si la paix se prolongeait. Le mal, au fond, ne devait cesser entièrement, suivant le rapport, qu'autant que les contrats, les prix et les journées se trouveraient tout à fait proportionnés à la valeur actuelle de l'argent monnayé. Ge fut alors qu'on sentit les effets de la suspension du paiement en or des billets de banque, et l'inconvénient de cette immense quantité de papier-monnaie dont on avait tout inondé, et qui souvent n'offrait qu'une valeur nominale; mais c'était du temps qu'il fallait attendre le remède. Cette perspective si lointaine jetait l'effroi dans les cœurs; les ministres, d'accord avec les directeurs de la Banque, proposèrent d'avancer l'époque où les paiements de la Banque devraient se faire en or, et cette époque fut fixée au 1<sup>er</sup> mai 1822.

Après le vote des subsides, qui dépassaient en-

core cette année la somme de 20 millions, le parlement fut prorogé le 11 juillet.

C'était huit jours avant celui qu'on avait fixé pour le couronnement du roi. Il aurait dû avoir lieu le 1<sup>er</sup> août de l'année précédente; mais l'arrivée imprévue de la reine avait dérangé le premier projet. Cependant George IV tenait à l'appareil pompeux qui entoure ces sortes de cérémonies, et qui en fait pour le peuple une fête dont le nouveau souverain est le héros; mais c'était une question si, dans les circonstances doublement embarrassantes où l'on se trouvait, il ne vaudrait pas mieux renvoyer le couronnement à une autre époque; cependant le conseil décida que la cérémonie aurait lieu. Seulement les serviteurs du roi, et les ministres surtout, l'engagèrent à se populariser. Le roi suivit cet avis; il se montra en public, fréquenta les théâtres, les promenades, et, au lieu des huées et des murmures qu'il entendait auparavant, ce n'étaient plus que des acclamations qui, dans les premiers jours peut-être, étaient commandées, mais qui ensuite n'eurent plus besoin de stimulant. Aussi lord Castlereagh disait-il qu'avant six mois George IV serait l'homme le plus populaire de son royaume. En conséquence, une proclamation annonça le couronnement: c'était donner le signal à la reine d'entrer de son côté en campagne; elle voulait aussi être couronnée.

La connaissance qu'on donna au public de ces prétentions fit naitre de vives inquiétudes; on s'attendait à des scènes de trouble, de sorte que tous les lieux par où le cortège devait passer se trouvèrent déserts. De leur côté, les ministres prirent toutes les précautions nécessaires pour le maintien de la tranquillité publique; mais elles devinrent inutiles: la cause de la reine était déjà perdue.

Le 19 au matin, au moment où le cortège allait sortir de Westminster-Hall, on vit arriver un carrosse à six chevaux; c'était celui de la reine. Elle en descendit en disant à haute voix qu'elle voulait assister à la cérémonie, mais on lui refusa l'entrée à toutes les portes de l'abbaye. Elle tenta même de s'introduire par surprise dans la cour du vieux palais; mais tout était gardé; elle ne put entrer nulle part. Alors elle remonta en voiture, et, la rage dans le cœur, elle retourna par White-Hall, Pall-Mall, et la rue Saint-Jacques, à sa résidence, avec un cortège de la plus vile populace.

Après qu'elle se fut retirée, la cérémonie commença, et l'on se rendit processionnellement de Westminster-Hall à l'abbaye. On y déploya la plus grande magnificence, tant de magnificence même, que beaucoup d'Anglais de bons sens comparèrent

George à un roi de théâtre, appliquant à la fête elle-même ce vieil axiome: qu'il n'y a qu'un pas du sublime au ridicule; on rit surtout du contraste qui existait entre le brillant diadème et la figure terne et fanée qu'on voyait au-dessous.

Quant à la reine, elle ne put résister au coup qu'elle venait de recevoir; un mal violent la saisit presque en rentrant chez elle, et l'emporta au bout de six jours. Elle ordonna par son testament que ses restes fussent transportés dans son pays natal, et qu'on gravât sur sa tombe: Ci-gît Caroline de Brunswick, reine outragée de l'Angleterre:

*Here lies Caroline of Brunswick, the injured queen of England.*

Le roi partit pour l'Irlande trois ou quatre jours après la mort de la reine; les préparatifs de ce voyage étaient faits depuis longtemps: il ne crut pas devoir le différer. Il fut reçu par les Irlandais avec de vives démonstrations de joie. On s'était flatté que la présence du souverain dans cette partie de ses États amènerait pour le pays des résultats plus heureux; mais il fallut bientôt après abandonner les douces illusions qu'on s'était faites; rien n'était changé, et le même système de restrictions et de prohibitions continua de peser sur le peuple. Aussi le mécontentement s'accrut en proportion des espérances qu'on avait eues, et il produisit même tant d'excès qu'il devint nécessaire d'occuper militairement plusieurs comtés.

A son retour d'Irlande, le roi partit pour ses États de Hanovre, où il se donna le plaisir d'un second couronnement. On sait que, par le traité de Paris, l'électorat de Hanovre avait été converti en royaume. Pour plaire à ses sujets hanovriens, George affecta la plus grande affabilité, parlant allemand, ne portant que les décorations du pays; il repartit pour Londres avant la fin de l'année.

---

## CHAPITRE CXXIX.

Suite du règne du roi George IV. — 1822-1823-1824.

Les troubles de l'Irlande continuaient encore; on les attribuait au peu d'aptitude de lord Talbot pour les hautes fonctions de lord lieutenant. Il fut remplacé par le marquis de Wellesley; mais il ne suffisait pas de mettre un homme éprouvé à la tête de l'administration: pour obtenir en Irlande une paix durable, c'était le système de gouvernement qu'il fallait changer. Telle était du

moins l'opinion des amis de l'Irlande. En attendant, il fallut mettre en vigueur l'acte contre l'insurrection et prononcer la suspension de l'*habeas-corpus*; ce qui même n'empêcha pas le mécontentement d'éclater en murmures et en émeutes. La tranquillité ne se rétablit dans les cantons insurgés que lorsqu'une cruelle disette s'y fit sentir, traînant après elle des maladies contagieuses qui enlevèrent plusieurs milliers d'individus. Le gouvernement britannique mit à la disposition du marquis de Wellesley la somme de 500,000 livres pour l'employer en secours de toute espèce pour les malheureux; on fit aussi à Londres et ailleurs des souscriptions qui produisirent des sommes considérables.

Dans la Grande-Bretagne, le commerce et les manufactures marchaient à grands pas vers la prospérité; mais il n'en était pas de même de la classe des cultivateurs, qu'une baisse extrême dans le prix des denrées, causée par une récolte abondante, plongeait dans la détresse; et cet état de choses amena des changements dans le ministère. Les fermiers et propriétaires de terres se plaignaient hautement, et les habitants notables de la province s'unirent aux whigs et aux amis de la réforme pour demander une diminution dans les taxes; ce qui inspira tant d'alarmes à la trésorerie, que le ministère crut devoir s'attacher le parti Grenville, qui, bien qu'il ne fit pas cause commune avec les whigs, était néanmoins de l'opposition. Le marquis de Buckingham, qui, depuis que lord Grenville s'était retiré des affaires, était à la tête du parti, fut créé duc; M. Charles Wynne eut la présidence du bureau de contrôle, et M. Peel remplaça au département de l'intérieur lord Sidmouth, qui néanmoins relint sa place au conseil. M. Canning, qui, pendant qu'il avait exercé les fonctions confiées à M. Wynne, avait rendu de grands services, fut nommé gouverneur général de l'Inde. Il aurait préféré une place au ministère, bien que celle qu'on lui donnait lui ouvrit une ample carrière de fortune; mais les opinions qu'il avait manifestées dans le procès de la reine avaient rempli le roi de fâcheuses préventions contre lui.

Avant de partir pour sa destination nouvelle, il fit la motion d'admettre les pairs catholiques romains dans le parlement avec le droit d'y siéger et d'y voter. Il déploya dans son discours tout ce que la nature et l'étude lui avaient donné de talent et de connaissances. Aussi, malgré l'opposition de M. Peel, il obtint pour sa motion une majorité de 5 voix. C'était bien peu, mais cette majorité même marquait un grand progrès dans les idées des membres de la chambre. Les

pairs n'adoptèrent pas l'opinion que les communes venaient de consacrer, et la motion fut rejetée.

M. Brougham, de son côté, demanda la diminution des taxes dans l'intérêt de l'agriculture; mais, sur l'assurance que donna le marquis de Londonderry (1), que le ministère allait proposer des mesures relatives à cet objet, la motion fut rejetée ou ajournée. A la même époque, le chancelier de l'échiquier proposa divers plans de finances qui semblaient au premier coup d'œil devoir favoriser le peuple, mais qui au fond n'étaient pas autre chose qu'une spéculation de prodigue qui ruine son avenir pour obtenir quelque soulagement à des besoins du moment.

L'opposition avait demandé l'abolition des droits sur le sel, et les ministres n'avaient eu sur elle que 4 voix de majorité. C'était un succès, et ce succès l'excita à de nouvelles attaques contre le ministère; ainsi, elle obtint quelque réduction, quelque suppression d'emplois inutiles; et sans doute elle serait allée plus loin, si lord Londonderry n'eût déclaré que l'administration allait se dissoudre si la chambre voulait se former en comité, comme on le lui demandait, pour informer sur les dépenses diplomatiques du pays. Et comme les députés de la province, bien qu'irrités contre les ministres, ne se souciaient pas de les voir remplacer par les whigs, ils se séparèrent de ces derniers en votant, de sorte que la formation du comité n'eut pas lieu.

Vinrent ensuite de longues discussions financières et statistiques, dans le cours desquelles furent soulevées toutes les questions qui pouvaient intéresser le pays, sa richesse industrielle, son agriculture et son commerce. On prétendit que la détresse qui se faisait sentir dans toutes les classes, excepté celle des tenanciers et des porteurs d'annuités, avait pour cause l'altération de la valeur des monnaies de cours; on demanda la création d'un comité pour informer sur les effets de l'acte de 1819, relatif aux paiements en or de la Banque. D'un autre côté, on soutint que le but de la motion était d'obtenir la révocation de cet acte, et de parvenir par des voies détournées à fixer un nouveau taux légal qui réduirait à 14 shillings la valeur d'une livre. Le parlement eut grande raison de se refuser à toute altération nouvelle dans le taux des valeurs monétaires; mais le malaise devint si général qu'il y eut de nombreuses faillites, ce qui obligea les ministres à quelques concessions. Cependant des symptômes

(1) Lord Castlereagh, qui venait de succéder à son père.

d'amélioration dans l'état du pays se firent remarquer. Car le chancelier de l'échiquier, en présentant son budget, parla de la prospérité renaissante de toutes les branches de l'industrie. Au reste, les ministres ne perdaient pas de vue qu'une très-grande partie de la chambre des communes avait manifesté, durant les longs débats qui avaient eu lieu, le désir prononcé d'abolir la taxe du sel; et comme ils voulaient marcher avec la chambre, ils annoncèrent l'intention de réduire cette taxe de 15 à 2 shillings le boisseau, de renoncer au droit sur la drèche, à la taxe additionnelle, ainsi qu'à l'impôt sur les fenêtres et sur les feux levé en Irlande; ce qui produisait une réduction de 3 millions dans les taxes.

La question de réforme parlementaire fut reproduite pendant la session par lord John Russell. Il proposa un projet qui rentrait, sous plusieurs rapports, dans celui que M. Pitt avait autrefois présenté. La majorité, entraînée par M. Canning, le repoussa; mais l'opposition n'en regarda pas moins cet échec comme une victoire, parce qu'elle compta 164 voix, ce qui prouvait que la majorité ennemie de la réforme décroissait d'une manière sensible.

On s'occupa ensuite de la question grecque. Les Turcs s'étaient livrés contre les malheureux Grecs à d'horribles représailles; le patriarche et plusieurs évêques avaient été pendus avec leurs habits sacerdotaux; les otages qui se trouvaient en leur pouvoir inhumainement égorgés, plusieurs villes dévastées par le fer et le feu. On dit que tous ces malheurs n'étaient arrivés que par la connivence coupable ou du moins par la négligence extraordinaire du ministre britannique à Constantinople, lord Strangford, qui avait souffert sans réclamation le supplice de plusieurs Grecs, quoiqu'ils se fussent placés sous la protection de ce représentant de l'Angleterre. De vives interpellations furent adressées au marquis de Londonderry. Celui-ci ne donna que des réponses évasives. Il *croyait*, dit-il, qu'il y avait eu quelques excès commis, mais il ne croyait pas non plus que les 80 ou 90 individus sacrifiés eussent été ou se fussent mis sous la protection de l'Angleterre. Cette réponse, conforme aux vues de la sainte alliance, qui ne voulait pas que les peuples prétendissent à la liberté même contre les Turcs, fut loin de satisfaire la nation anglaise, qui fit publiquement des souscriptions en faveur des Grecs. Son exemple, suivi par la France et successivement par d'autres États européens, a produit enfin le résultat que nous voyons aujourd'hui: Pérection d'un royaume de la Grèce, boulevard de la chrétienté contre

l'invasion de l'islamisme, comme la malheureuse Pologne le fut longtemps contre l'irruption des sauvages du Nord.

George IV, après avoir visité les Irlandais et les Hanovriens, voulut aussi se montrer aux peuples de l'Écosse. Après avoir prorogé le parlement le 6 août, il partit le 10 pour ses États du nord. Il y reçut un accueil qui dut le satisfaire, bien que le peuple, qui n'attendait rien de lui, comme le peuple irlandais, que sa présence inattendue avait flatté de l'espérance d'un meilleur avenir, ne fit pas éclater de vifs transports d'allégresse, même lorsqu'il le vit en costume de montagnard écossais recevoir, dans Holyrood-House, les hommages de ses sujets. Pendant la courte absence de George, un événement sinistre vint mettre le trouble et la confusion dans le ministère, et rendre nécessaire sa recomposition. Le marquis de Londonderry, soit qu'il fût dégoûté de la vie ou qu'il éprouvât quelque chagrin violent, soit que les longs et pénibles travaux de la session qui finissait eussent causé quelque dérangement dans ses organes au point de le priver de sa raison, comme on le dit, mit de sa propre main un terme à ses souffrances morales, quelles qu'elles fussent. Il se trouvait alors à North-Cray, dans le comté de Kent.

Cette mort jetait le roi dans l'embarras, car il était difficile de donner au défunt un successeur capable de conduire le parti ministériel dans la chambre des communes. M. Canning était bien à ses propres yeux l'homme qu'il lui fallait; mais il conservait encore les ressentiments qu'il avait conçus contre lui à l'époque du procès de la reine. D'ailleurs, le lord chancelier et son parti dans le cabinet n'aimaient pas M. Canning, qui, par la supériorité de ses talents et ses principes connus, faisait refluer vers lui seul toute la faveur du peuple; mais le roi fit céder ses ressentiments, le lord chancelier sa haine, et, au moment où il allait s'embarquer pour l'Inde orientale, en sa qualité de gouverneur général, il reçut de la part du roi l'invitation de remplacer lord Londonderry au département des affaires étrangères. «Par le décès de son prédécesseur, dit le docteur Hugues, le plus grand obstacle à l'adoption des principes libéraux au dedans, et d'une politique juste et généreuse au dehors, se trouvait heureusement levé; et, bien qu'aucun changement bien sensible ne se fit sentir immédiatement, déjà un esprit nouveau saisissait l'administration; le pouvoir, qui avait l'habitude de paralyser ses efforts, n'existait plus; et l'accession de M. Canning au ministère commence une ère nouvelle dans le système général du gouvernement.»

Le duc de Wellington fut envoyé au congrès de

Vérone, dont l'objet apparent était de faire cesser l'occupation autrichienne de Naples et du Piémont; mais il devait y être aussi question de la Grèce, question assez compliquée par les vues méticuleuses d'un côté, ambitieuses de l'autre, que manifestait l'empereur de Russie. Par conformité de religion, il aurait voulu secourir les Grecs contre leurs oppresseurs musulmans; mais il craignait l'introduction de leurs principes de liberté dans son vaste empire. Il aurait voulu aussi, et principalement, s'agrandir aux dépens de la Turquie; or, c'était là ce que l'Autriche et la Prusse ne voulaient pas. Il devait être encore question, à Vérone, des affaires de l'Espagne et de l'intervention armée de la France, que la sainte alliance chargeait du rétablissement de Ferdinand. Le ministre anglais protesta fortement contre cette mesure; mais on n'en tint aucun compte, et la France envoya 100,000 hommes, qu'on avait mis sous les ordres du duc d'Angoulême et du duc de Bellune, comme autrefois Napoléon avait donné le commandement à son frère Joseph et au maréchal Jourdan.

La nouvelle de cette intervention causa dans toute l'Angleterre une vive sensation de déplaisir; toutefois on ne s'en prit pas aux ministres, qui avaient fait tous leurs efforts pour l'empêcher. Si la nation n'avait écouté que ses sympathies pour les constitutionnels espagnols, elle aurait demandé la guerre, mais trop de causes s'y opposaient; elle s'en rapporta sur ce point à M. Canning, dont elle connaissait tout le zèle pour l'honneur national, et qui, par l'accession de MM. Robinson et Huskisson au ministère, allait avoir un parti dans le cabinet. Le premier était nommé chef du bureau de commerce; le second remplaçait, comme chancelier de l'échiquier, M. Vansittard, qui, sous le titre de lord Bexley, qui l'amenait à la chambre des pairs, se sauvait de l'embarras de lutter contre M. Canning, devenu son collègue.

La session commença le 4 février. Le discours de la couronne obtint l'approbation générale; il promettait que la Grande-Bretagne resterait étrangère aux affaires d'Espagne, que seulement elle userait de tout son crédit pour empêcher la guerre entre l'Espagne et la France. M. Brougham prononça contre les principes de la sainte alliance une très-violente philippique; il y eut dans les deux chambres quelques vellétés en faveur de l'Espagne; il paraît même que le ministère britannique avait tâché d'engager les cortès à modifier leur constitution beaucoup trop démocratique, et, par conséquent, ennemie de la vraie liberté. M. Canning réfuta M. Brougham, qui es-

suya une défaite complète. 372 voix sur 392 proclamèrent la victoire ministérielle. Peu de temps après, MM. Tierney et Brougham lui firent expier son triomphe par une attaque tellement vive et directe, que M. Canning, emporté par un premier mouvement qu'il ne put comprimer, ne put s'empêcher de s'écrier : « Tout cela est faux. » Cette expression, réprouvée par les usages parlementaires, donna lieu à des remontrances de la part du président de la chambre; on engagea M. Canning à se rétracter, ce qu'il ne voulut point faire. Sir Robert Wilson parvint à faire accueillir un terme moyen et conciliatoire.

Après quelques améliorations nouvelles adaptées à la législation criminelle, et le rejet d'une motion tendant à ce que la chambre prit en considération l'état de l'Ecosse, il fut question de la réforme parlementaire, de laquelle M. Canning se montra l'ennemi déclaré, non qu'il trouvât parfait le système existant : il confessait, au contraire, qu'il offrait beaucoup d'imperfections; mais il croyait que ces imperfections produisaient de moindres inconvénients qu'il n'en sortirait de la réforme.

M. Hume, sur la communication qui fut faite à la chambre du compte des dépenses du couronnement, attaqua fortement les ministres, non-seulement à raison d'une grande partie de ces dépenses, mais encore pour beaucoup d'autres dépenses. Il demanda des réductions. M. Canning soutint la nécessité de ces dépenses; la chambre se contenta de ses arguments, et la motion de M. Hume fut rejetée par une forte majorité.

Le roi fit don cette année au public studieux de sa bibliothèque, contenant plus de 65,000 volumes, et en outre un grand nombre de cartes ou plans géographiques ou topographiques. La chambre vota des actions de grâces, mais elle ne s'en tint pas là; il fut décidé que cette bibliothèque ferait partie du Musée britannique, et une somme de 40,000 livres fut allouée pour commencer les constructions d'un local propre à la recevoir. Cela valut au roi de la popularité. M. Canning en acquit aussi par les diverses mesures qu'il prit dans l'intérêt du pays. Une de celles qui furent le plus applaudies, ce fut d'avoir établi des consuls dans toutes les places maritimes des colonies espagnoles révoltées, ce qui renfermait une reconnaissance formelle de leur indépendance. Il fit en même temps passer à M. de Villèle, ministre de Louis XVIII, une note énergique, dans laquelle il déclarait que si l'Espagne entreprenait de recouvrer ses colonies, le cabinet britannique ne s'y opposerait pas; mais qu'il était

décidé à prévenir par les armes toute intervention étrangère.

Quand les chambres furent de nouveau réunies (3 février 1824), le premier débat sérieux qui occupa celle des communes fut encore relatif à l'Espagne. Lord Lansdowne dans la chambre haute, M. Brougham dans celle des communes, avaient exprimé le regret que les ministres n'eussent pas montré plus de vigueur. M. Canning défendit avec succès le ministère. Les chambres approuvèrent en tout sa conduite. Aussi, l'année n'était pas terminée que des traités d'alliance et de commerce furent conclus entre l'Angleterre et les nouveaux États américains, tels que Buenos-Ayres, la Colombie et le Mexique. Ces traités ouvraient incontestablement une carrière nouvelle et productive au commerce anglais, en lui procurant des débouchés considérables ; cela ne suffisait pas, et le ministère s'occupa de régler plusieurs points essentiels du commerce intérieur. Ainsi, d'une part, et sur la demande même des Irlandais, on abolit tous les droits qu'on avait laissé subsister entre l'Angleterre et l'Irlande ; les Irlandais avaient appris par expérience que le système prohibitif ne faisait pas prospérer leur commerce ; d'autre part, un bill passé aux deux chambres diminua les droits sur les soies écruës ou torses venant de l'étranger, et, levant la prohibition d'introduire les soieries étrangères, se contenta d'imposer sur cet article un droit de trente pour cent.

Cependant l'état de l'Irlande excitait l'attention des chambres. Dans chacune d'elles, un comité d'enquête fut désigné pour informer sur l'état de ce pays. L'année n'était pas encore terminée, qu'on vit se former une association puissante, sous le nom d'*association catholique*, et personne sans doute ne prévoyait à cette époque jusqu'où s'étendrait un jour son influence. M. O'Connell, membre distingué du barreau irlandais, et qui déjà passait pour le chef du parti hostile au gouvernement, s'affilia à cette association, que bientôt il dirigea, et à laquelle il persuada, dit le docteur Hugues, qu'elle devait obtenir par son union et par la force ce qu'on refusait à ses remontrances et à ses prières. Toutes les paroisses catholiques du royaume entrèrent dans l'association, ajoute cet écrivain ; et ses principaux directeurs ou agents commencèrent de lever un impôt sur le peuple sous le nom de *rente catholique*, et d'usurper en partie des pouvoirs administratifs et législatifs.

Dans les colonies de l'Amérique, c'était la population nègre qui se mettait en état d'insurrection. Les partisans imprudents de l'abolition

*immédiate* de l'esclavage avaient par leurs déclamations excité des troubles qui pouvaient, comme à Saint-Domingue, finir par la ruine des colons. Les nègres, s'imaginant que le parlement leur avait rendu la liberté, prétendaient en jouir de suite, et comme ils trouvaient de la part de leurs maîtres une vive résistance, ils se réunissaient en grand nombre et se livraient à tous les désordres qui d'ordinaire accompagnent les réactions, si toutefois ils étaient les plus forts, ce qui n'arrivait pas toujours. A Demerara, on arrêta un missionnaire nommé Smith, et on le traduisit devant une commission qui le déclara coupable d'exciter les nègres à la révolte, et le condamna, d'après la loi martiale, à la peine de mort. M. Brougham dénonça cette sentence de la commission à la chambre comme injuste et illégalement rendue. 146 voix soutinrent la motion qu'il développa, et M. Canning, qui ne se trouvait jamais au dépourvu, eut beaucoup de peine à obtenir la majorité contre la motion. Il annonça, au surplus, que le gouvernement s'occupait de l'amélioration du sort des esclaves, en attendant que la liberté leur fût accordée ; que la peine du fouet était abolie ; que la punition serait proportionnée au délit ; qu'il était défendu de vendre séparément les membres d'une même famille ; que les propriétés des esclaves étaient garanties ; et qu'on leur procurait toutes les facilités conciliables avec l'intérêt des colons pour qu'ils obtinssent leur affranchissement ; qu'enfin il était pourvu à leur instruction religieuse.

Toutes les autres colonies, le cap de Bonne-Espérance, les établissements de la mer du Sud, celui de la côte d'Or, se trouvaient dans un état florissant, quoique le gouverneur de Sierra-Leone eût péri dans un engagement contre les Achantis ; une frégate anglaise, qui heureusement venait d'arriver, et qui débarqua quelques troupes, fournit les moyens de repousser l'ennemi. Dans le bas Canada, la tranquillité publique reçut quelque atteinte des discussions qui s'élevèrent sur des objets d'administration intérieure. L'assemblée coloniale et le conseil présidé par le gouverneur ne marchaient point d'accord. Une partie seulement du revenu de la province était laissée aux mains de l'assemblée ; le parlement britannique disposait du reste, et l'appliquait aux dépenses publiques du royaume. L'assemblée voulait administrer l'entier revenu, et comme le conseil et le gouverneur résistèrent à cette prétention, l'assemblée coloniale ne vota point les subsides. On ne savait encore comment ces discussions finiraient, mais des hommes clairvoyants y découvraient déjà les germes d'une révolution.

L'esprit révolutionnaire semblait, en effet, destiné à faire le tour du monde pour saper en passant, ou pour renverser toutes les institutions existantes. Le roi de Portugal avait adopté la constitution que le peuple s'était donnée; le parti aristocratique, agissant sous l'influence de la reine et de l'infant dom Miguel, s'arma secrètement, solda des partisans, gagna les troupes, et le roi fut assiégé dans son palais. Le corps diplomatique intervint, et le roi profita du peu de liberté qu'il obtint pour chercher un asile sur un vaisseau anglais mouillé dans le Tage. Les secours qu'il y trouva le mirent en état de recouvrer son autorité. On s'attendait à le voir prendre des mesures de rigueur contre son fils rebelle; mais, n'attribuant sa révolte qu'à sa jeunesse et à son inexpérience, il se contenta de le faire voyager en Europe.

Ce fut dans le courant de l'année 1824 (le 16 septembre) que Louis XVIII, dont l'art des médecins avait prolongé les jours, succomba sous l'excès de son mal.

## CHAPITRE CXXX.

Suite du règne du roi George IV. — 1825-1826.

L'association catholique d'Irlande effrayait le ministère; M. Goulburn, un de ses séides, proposa aux communes un bill tendant à *amender les actes relatifs aux associations illégales d'Irlande*, ce qui signifiait : ajouter à ces actes ce qui leur manquait pour pouvoir s'appliquer à l'association catholique. L'opposition fit les plus grands efforts pour obtenir le rejet de la motion, mais ils furent infructueux. Le bill Goulburn eut la majorité dans les deux chambres, et l'association irlandaise fut obligée de se dissoudre; ce fut pour reparaitre immédiatement sous une autre forme. Ses chefs s'attachèrent à ôter en apparence de l'association nouvelle tout ce qui rentrait dans les dispositions prohibitives du bill, et sous le nom d'association de charité, où il ne devait être question ni d'exclusions, ni de serments, ni de redressement de griefs, elle poursuivit ses desseins avec persévérance.

Peu de temps après, sir Francis Burdett, persuadé ou se montrant persuadé que le bill Goulburn était tout à fait étranger à la question de l'émancipation, n'hésita pas à présenter un bill aux fins d'obtenir la révocation de toutes les incapacités qui pesaient sur les catholiques. Ce bill passa aux communes avec une majorité croissante à chaque lecture; mais, présenté à la chambre des

pairs, il y fut repoussé par une majorité de 48 voix, majorité qu'on attribua à l'influence exercée par le duc d'York; il prétendit que toute concession sur ce point, faite aux catholiques, serait contraire non-seulement au serment du couronnement, mais encore aux principes de la constitution. Ce qui parut très-inconstitutionnel à bien des gens, ce fut d'entendre le frère du roi, héritier présomptif du trône, exprimer une opinion hostile contre une classe nombreuse d'hommes qui pouvaient être un jour ses sujets, et tâcher par son ascendant d'entraîner tous les suffrages. Deux bills avaient été présentés avec le bill principal : l'un pour accorder au clergé catholique une provision sur les fonds de l'État, l'autre pour limiter le droit d'élection en Irlande à ceux qui payaient 10 livres d'impôt, au lieu de l'abandonner comme auparavant à ceux qui ne payaient que 40 shellings. Après le rejet du bill principal, les deux autres furent abandonnés; la motion fut rejetée.

La seule discussion qui offrit ensuite de l'intérêt fut celle qui avait pour objet l'amélioration du système colonial. M. Huskisson, bravant les clameurs des individus dont les intérêts pouvaient être froissés, proposa plusieurs résolutions tendant à donner au commerce plus de liberté, et à ouvrir les ports des colonies anglaises aux nations amies ou alliées. Il dit, avec beaucoup de raison, que les droits excessifs imposés sur la matière du commerce font la fortune des contrebandiers, ce qui ruine le manufacturier, et appauvrit le trésor; qu'au surplus la crainte que l'absence de droits exorbitants ne nuist aux fabriques du pays n'avait aucun fondement légitime. Ses résolutions furent toutes accueillies à l'unanimité. Deux ou trois jours après, il indiqua les matières sur lesquelles il était nécessaire de diminuer les droits, et il proposa plusieurs règlements pour le commerce et la navigation de l'intérieur, ainsi que pour la réformation de plusieurs abus. Tous ces plans parurent si capables d'opérer le bien, qu'ils reçurent l'assentiment non-seulement des deux chambres, mais encore de la plus grande partie du public; il n'y eut de mécontents que ceux qui vivaient des abus qu'on avait signalés pour les détruire.

Le tour du chancelier de l'échiquier vint ensuite, et il prouva par ses comptes que l'état des revenus publics s'améliorait de plus en plus, et qu'ils continuaient d'excéder les dépenses, ce qui lui permettait de réduire les taxes à concurrence de 1 million et demi. Aussi le budget de l'année fut-il voté sans la moindre opposition. Les chambres furent ajournées le 6 juillet.

Quand les chambres se séparèrent, tout annonçait la prospérité; le passé s'oubliait, le présent était riche d'espérances, l'avenir se montrait riant et heureux. Soudain une terreur profonde saisit les négociants et les capitalistes; le papier-monnaie inonde la contrée; l'or se cache, ou il s'échappe de l'Angleterre; le trois pour cent consolidé tombe subitement de 82 à 75; le numéraire métallique ne circule plus; les débiteurs sont pressés pour le paiement; ceux qui ont eu plus de crédit que d'effectif ne peuvent remplir leurs engagements; les faillites se déclarent de tous les côtés. D'où est venu le mal? on a fait mille conjectures plus ou moins fondées: les uns ont dit que la Banque, s'apercevant que les demandes de paiement en argent monnayé épuisaient son capital en or, avait retenu toute émission de billets; d'autres assignent au mal une autre cause, ils l'attribuent à la faculté qu'on a laissée aux compagnies particulières, ou même à beaucoup d'individus, de créer du papier-monnaie, et de le mettre en circulation, et à l'abus qu'on a fait de cette faculté. Ce ne sont, disent-ils, ni les taxes ni le haut prix des fermages, ni d'autres causes de ce genre qui ont produit cette crise extraordinaire: ce sont les fausses spéculations et l'émission désordonnée du papier-monnaie qui ont augmenté à un point excessif les fonds en circulation, et ont fait sortir l'or du pays.

Beaucoup de banquiers à Londres suspendirent leurs paiements, ce qui causa de vives alarmes; et, comme les porteurs de billets voulurent retirer leurs fonds des mains des banquiers, ce qui augmenta leurs embarras, ils hâtèrent, par trop d'empressement, la catastrophe qu'on redoutait. Il en fut de même dans la contrée; on compta jusqu'à 70 banques de province qui suspendirent leurs paiements, de sorte que la consternation devint générale. Le gouvernement et la banque d'Angleterre montrèrent en cette occasion beaucoup d'énergie. On frappa de nouvelles monnaies d'or, et la Banque émit des billets d'une et de deux livres qu'on répandit dans les provinces pour suppléer le défaut de numéraire en circulation. Le commerce tint aussi des assemblées d'où sortirent des résolutions généreuses, de sorte qu'on parvint à se rendre maître du mal, et que, par les efforts constants du commerce, de la Banque, et du ministère, on vit renaître peu à peu la confiance.

Le premier soin des chambres, à leur rentrée, qui s'effectua le 3 février, fut de s'occuper de la crise qui avait eu lieu l'année précédente, et dont les effets se ressentaient encore, et elles soutinrent les ministres avec tant de succès que

le crédit public ne tarda pas à renaître et à se consolider.

Des troubles qui venaient d'avoir lieu dans le Lancashire, occasionnés par la rareté des subsistances, motivèrent un bill qui permit l'importation d'une certaine quantité de grains. Quelques pétitions de fabricants et ouvriers en soie, dirigées contre le bill de l'année précédente, donnèrent un prétexte à l'opposition pour demander compte au ministre Huskisson des résultats de ce bill, de même que de ses réglemens sur la navigation et le commerce. M. Huskisson répondit à tout avec beaucoup de justesse, et il fut merveilleusement secondé par M. Canning. Le chancelier de l'échiquier fit pareillement accueillir son budget, qui, comme ceux des deux années précédentes, offrait un excédant de recette sur la dépense. Il démontra que, depuis 1816, les taxes avaient été réduites de 27,522,000 livres.

M. Peel proposa ensuite plusieurs résolutions tendantes à purger la législation criminelle de plusieurs dispositions qui portaient encore tout le caractère de barbarie du moyen âge. Beaucoup d'amendemens accueillis par les chambres améliorèrent le code pénal; mais tous les efforts de M. Lamb, et de quelques autres, ne purent vaincre la résistance du procureur général à la proposition d'accorder un défenseur à l'accusé. Ce refus d'accorder un conseil à un malheureux qui souvent ne sait pas se défendre nous parait si injuste, et surtout si contraire à cet esprit de liberté dont les Anglais se montrent si remplis, que nous ne pouvons concevoir par quel motif solide on pouvait priver un accusé, qui, tant qu'il n'est pas condamné, a droit à la bienveillance, de l'avantage précieux d'avoir un conseil qu'il charge de présenter sa défense.

Avant la fin de la session, qui fut prorogée le 31 mai, l'opposition fit plusieurs tentatives en faveur de la réforme parlementaire; mais elles furent repoussées par la majorité, qui se trouvait bien du système actuel, et ne voulait pas en changer. Le parlement venait de terminer sa sixième et dernière session; il fut dissous deux jours après qu'il eut été prorogé. Les élections se firent avec assez de calme; elles ramenèrent à la chambre un grand nombre de partisans de l'émancipation.

Le nouveau parlement s'assembla le 14 novembre. Une mesure importante appela d'abord son attention; il s'agissait d'intervenir dans les affaires du Portugal. On prétendait que depuis la mort de Jean VI, l'ambassadeur français à Lisbonne, d'accord avec la reine et l'infant dom Miguel, travaillait à détruire l'ascendant des An-

glais ; que même un corps d'armée française, venant d'Espagne, devait occuper le pays, et favoriser l'usurpation projetée de l'infant.

A ces nouvelles, vraies ou fausses, l'esprit public s'était agité, et l'effervescence parvint au plus haut point lorsqu'on ajouta que plusieurs régiments portugais, réunis en Espagne sur la frontière, étaient rentrés en Portugal, et avaient proclamé dom Miguel. Le marquis de Palmella, ambassadeur portugais à Londres, demanda des secours au gouvernement britannique, en vertu des anciens traités d'alliance, desquels on peut raisonnablement douter qu'ils fussent applicables au cas où la nation portugaise voudrait changer ou maintenir la forme de son gouvernement.

La demande de Palmella donna lieu (le 11 décembre) à un message du roi aux chambres. Il fallait bien que celles-ci lui fournissent les moyens de remplir les engagements de la Grande-Bretagne avec son plus ancien allié. M. Canning proposa une adresse au roi, et il prononça, dit-on, à cette occasion, l'un des discours les plus éloquents qui aient jamais été entendus dans une assemblée publique. Ce discours, et la réplique à laquelle donna lieu la faible opposition de cinq ou six membres, méritent, suivant nous, les éloges qu'on leur donne, mais avec restriction : ils nous paraissent plus spirituels encore qu'éloquents, et surtout ils sont extrêmement adroits, car il s'agissait de prouver que l'intervention de la France en Espagne, quoique sollicitée par Ferdinand, et peut-être exigée par les puissances du Nord, était réellement une intervention, et que l'intervention de la Grande-Bretagne en Portugal, demandée seulement par un ambassadeur, n'était pas une intervention. L'adresse passa dans les deux chambres. Le duc de Wellington, tout en déplorant les inconvénients d'une mesure semblable, convint qu'elle était nécessaire, et qu'il y avait lieu à l'exécution des traités d'alliance. Dans trois jours, tout fut terminé, le message, la discussion, l'adresse ; et dès le 14, 5,000 hommes de troupes, sous les ordres de sir W. Clinton, s'embarquèrent et firent voile vers le Portugal.

Dans l'Orient, les affaires de la Grèce se présentaient sous de fâcheux augures : Missolonghi venait de tomber sous les efforts d'Ibrahim-Pacha, et les malheureux Grecs, affaiblis par leurs propres divisions, envoyèrent demander des secours chez tous les potentats chrétiens de l'Europe. Le gouvernement britannique, de même que les gouvernements du continent, jugea que le principe de non-intervention devait être respecté ; seulement, les Grecs obtinrent des souscriptions dont

ils profitèrent peu. Quelques centaines d'individus de tous les pays, sans emploi en Europe, ou pleins d'enthousiasme pour la cause grecque, se rendirent auprès de ces descendants si dégénérés d'Aristide, de Thémistocle et d'Épaminondas. De ce nombre avait été lord Byron, que ses poésies ont rendu si fameux ; il était mort à Missolonghi en 1825. En Angleterre, les souscriptions avaient produit des sommes considérables, dont les Grecs n'eurent à peu près rien. On les avait remises à des hommes avides, qui, sous le masque du dévouement, ne songèrent qu'à spéculer pour leur propre compte.

Le parti protestant perdit, dès les premiers jours de 1827, l'un de ses plus zélés défenseurs, le duc d'York, dont l'*administration corrompue*, comme commandant en chef de l'armée, avait fait la matière d'une accusation, d'une enquête devant le parlement, et d'une déclaration d'innocence telle qu'il avait cru devoir donner sa démission ; et dont l'*administration pure*, intègre, irréprochable, devint l'objet de ces louanges dont on n'est pas avare envers les morts. On lui donna pour successeur le duc de Wellington. M. Canning, qui, de même que tous les autres ministres, assista aux obsèques du prince, y gagna un rhume qu'on a regardé comme ayant produit le germe du mal qui lui a ôté prématurément la vie. On craignit même pour lui dès les premiers jours, et ce ne fut qu'à la mi-février qu'il parut hors de danger. Le jour suivant, ce fut le tour de lord Liverpool. Il fut pris d'une attaque d'apoplexie, après laquelle il n'eut plus que quelques mois d'une vie languissante, qui se termina le 4 décembre de l'année suivante.

M. Canning ne fut pas plus tôt rétabli qu'il reprit ses habitudes parlementaires. Il fit d'abord recevoir un bill qui établissait une échelle proportionnelle de droits à prélever sur les grains importés, dont l'introduction devenait permise. Ces droits augmentaient ou diminuaient suivant que le prix des grains en Angleterre baissait ou s'élevait par l'abondance de la récolte ou sa mauvaise qualité. Ce plan était dû à lord Liverpool.

La grande question catholique fut ensuite remise sur le tapis par sir Francis Burdett. Elle trouva dans M. Peel un adversaire déclaré, qui prétendit que le traité de Limerick avait seulement garanti aux catholiques romains le libre exercice de leur religion, mais ne leur avait promis aucune part au pouvoir politique. Il termina son discours par ces mots, qui au fond ne cachaient qu'une déception : « Quoiqu'il fût convaincu que l'émancipation des catholiques,

comme ceux-ci l'entendaient mettrait la constitution en danger, cependant, *s'il était sûr* que cette mesure rendrait la tranquillité à l'Irlande, il sacrifierait volontiers ses appréhensions; mais cette certitude ne pouvait entrer dans son esprit. » C'était là le moyen de paraître généreux sans se mettre en frais. Apposer à un bienfait une condition impossible, c'est vouloir retenir le bienfait; autant et mieux vaut mettre de la franchise dans le refus. Aussi M. Plunkett stigmatisa-t-il justement le nouveau système des ennemis de l'émancipation, lequel consistait à offrir l'émancipation aux catholiques, pouvu qu'ils donnassent des garanties, et à déclarer en même temps qu'aucune garantie de la part des catholiques n'était admissible. M. Canning défendit la motion, se défendit lui-même, défendit la mémoire de M. Pitt, qu'on avait représenté comme un ennemi de l'émancipation; mais rien ne put vaincre l'obstination des protestants zélés, et une majorité de 4 voix seulement, sur une assemblée de 548 votants, priva pour longtemps encore les catholiques d'une juste participation à des droits que plus d'une fois ils avaient soutenus au prix de leurs biens et de leur sang. Lord Lansdowne proposa pour lors dans la chambre haute de changer l'ordre du jour qui appelait la discussion sur cette question, parce qu'il craignait, dit-il, d'ajouter au mécontentement des Irlandais en leur laissant voir que la majorité des deux chambres proscrivait leurs prétentions.

Cette précaution était sage, car les Irlandais se montrèrent très-exaspérés. Une assemblée de catholiques avait eu lieu à Dublin, et quoique cette assemblée, après avoir exprimé le regret que lui causait le vote des communes, vote qui repoussait les vœux légitimes de 7 millions d'hommes, eût invité les Irlandais à la paix en attendant que le parlement britannique revînt à des sentiments plus modérés, il se trouva des têtes exaltées qui voulaient qu'on usât de représailles; et il faut convenir que leurs ressentiments n'étaient que trop fondés, et que, depuis le traité de Limerick indignement violé dès les premiers jours, sinon ouvertement, du moins par des subterfuges et des interprétations arbitraires, les protestants n'avaient cessé d'appesantir sur eux le joug de l'intolérance. Les uns proposaient de cesser toute espèce de commerce et de relations avec l'Angleterre; les autres voulaient qu'on se mit en état d'hostilité contre l'Église anglaise, ennemie éternelle et déclarée du catholicisme; d'autres encore proposaient d'attaquer et de détruire le traité d'union, qui n'avait été consenti que sur la promesse, faite au nom du gouver-

nement, que l'émancipation serait accordée. Toutes ces motions à la longue produisirent un effet avantageux: l'irritation des Irlandais s'exhala par elles, leurs ressentiments se calmèrent, et ils attendirent du temps le remède qu'ils demandaient.

Cependant lord Liverpool, loin de se rétablir, donnait chaque jour moins d'espérance; le roi songea sérieusement alors à le remplacer, et le 28 mars, il appela M. Canning à Windsor pour la reconstruction du ministère. M. Canning se conduisit dans cette entrevue et dans celles qui suivirent avec beaucoup d'adresse: il avait pris M. Pitt pour modèle, et il l'imita heureusement. Il conseilla d'abord au roi de choisir un ministère où il y eût unanimité pour le rejet de la question catholique, et il offrit sa démission, que le roi n'accepta point. Il serait trop long de dire par quels moyens il conduisit le roi à lui offrir la première place, objet de sa longue ambition: les circonstances d'ailleurs le favorisèrent. L'opposition, qui espérait que, si M. Canning devenait le chef de l'administration, ce serait dans leurs rangs qu'il choisirait ses nouveaux collègues, refusa de voter le budget, sous prétexte que l'administration actuelle n'avait aucune chance de durée. D'un autre côté, le duc de Rutland, au nom de plusieurs pairs, déclara au roi qu'une partie de la chambre haute ne voterait pas avec M. Canning s'il devenait premier ministre. Cette déclaration plus qu'indiscrette irrita le roi, que l'on prétendait gêner dans l'exercice de sa prérogative, le choix de ses ministres; et le refus de Wellington d'être membre de l'administration nouvelle, exprimé en termes un peu trop fiers, indisposa fortement le roi, qui lui répondit «qu'il acceptait sa démission avec le même sentiment de regret qu'il avait montré lui-même en la donnant.»

Plusieurs ministres, lord Westmoreland, lord Bexley, M. Peel, lord Eldon, lord Bathurst, envoyèrent leur démission coup sur coup. Ils avaient pensé peut-être que le roi, embarrassé, reviendrait sur la nomination de M. Canning; si telle fut leur espérance, elle se trouva pleinement déçue: le roi persista de plus fort. Ce n'est pas en heurtant de front la volonté d'un souverain, et en lui laissant voir l'intention de le dominer, qu'on obtient de lui ce qu'on désire. On excita dans le cœur du roi, par des réclamations indiscrettes, le sentiment de sa propre dignité et de son indépendance; et heureusement ce qu'il voulut alors se trouva être ce que la nation voulait; car, lorsque le choix définitif du roi fut connu, l'avènement de M. Canning fut salué en quelque sorte par des acclamations universelles.

Les chambres se réunirent le 1<sup>er</sup> mai, et les ministres démissionnaires rendirent compte aux communes, par l'organe de M. Peel, des motifs qui les avaient engagés à se retirer : c'était leur adhésion au système opposé à l'émancipation catholique. Lord Eldon présenta la même justification à la chambre haute. Quant à lord Wellington, il expliqua très-longuement ses motifs divers, non-seulement pour s'éloigner de l'administration, mais encore pour se démettre du commandement en chef de l'armée ; il se plaignit de manque d'égards de la part de M. Canning, qu'il repré senta comme un partisan zélé de toutes les *innovations* dont la Grande-Bretagne était menacée ; système incompatible avec ses propres opinions et sa ferme adhésion aux principes de lord Liverpool.

Cependant une opposition très-vive se préparait aux deux chambres, c'était tout le parti tory et une fraction du parti whig. Les whigs, dans la chambre haute, avaient pour chef le comte Grey, celui sur qui M. Canning aurait cru pouvoir compter avec quelque certitude ; on supposa, malgré l'espèce de profession de foi qu'il fit pour annoncer ou justifier sa conduite future, qu'il agissait par dépit, et sous l'influence de son ambition déçue. Le marquis de Lansdowne dirigeait l'autre fraction des whigs, et, de son côté, il motiva son adhésion au nouveau ministère sur la conformité d'opinions et de principes ; et comme les ex-ministres, qui, presque tous, appartenaient à la chambre des pairs, en expliquant la cause de leur retraite, avaient prétendu qu'il n'y avait eu entre eux aucune coalition, mais que chacun d'eux s'était démis par des motifs purement personnels, lord Lansdowne les félicita ironiquement de la manière dont ils avaient expliqué un événement qui paraissait avoir été concerté, et qui n'était pourtant que l'effet de plusieurs convictions particulières, s'opérant à la fois par un cas fortuit ; mais il s'étonna qu'un ministère composé d'hommes qui se communiquaient si peu leurs idées eût pu durer aussi longtemps (1).

Au fond, cette opposition était si mal dirigée, elle procédait avec si peu d'accord, qu'elle fit plus

de bruit que de mal. Toutefois, à la chambre des communes, M. Peel, après avoir longtemps hésité, finit par quitter le ton de modération qu'il avait d'abord pris, et se mit ouvertement à la tête des ennemis du ministère, ce qui fit dire à M. Canning qu'il avait toujours préféré une guerre ouverte à des hostilités cachées sous l'apparence de la neutralité. Quant à M. Tierney, quand il vit la nouvelle administration consolidée, il accepta la direction de la Monnaie, et le marquis de Lansdowne prit, à la même époque, le département de l'intérieur.

Le parti anti-ministériel n'était réellement nombreux qu'à la chambre des pairs ; quand il fut question du bill sur les grains, lequel leur avait été transmis de la chambre des communes avant la dernière prorogation, les ministres se trouvèrent en minorité de 11 voix sur 255, sur un amendement proposé par le duc de Wellington, lequel dénaturait la disposition principale ; et ce qui prouvait bien que l'opposition n'était dirigée que contre la personne de M. Canning, c'est que ce bill provenait de lord Liverpool, pour qui M. Canning l'avait présenté. Le premier ministre fut plus heureux à la chambre des communes, où son budget, montant à 57 millions et demi, fut voté sans opposition.

M. Peel poursuivit durant cette session son plan de réforme du code criminel. Il obtint la passation de cinq actes qui réduisaient en un seul corps tous les crimes ou délits contre la propriété, purgeaient la législation des restes de barbarie qui la surchargeaient, révoquaient une foule d'anciens statuts, abolissaient ou adouci saient des dispositions pénales, en établissaient pour des cas que la loi existante n'avait point définis, classaient en général toutes les matières dans un ordre plus méthodique, en même temps plus clair et plus simple.

La session n'avait duré que deux mois. Commencée le 1<sup>er</sup> mai, elle fut prorogée le 4 juillet, et, peu de jours après, M. Canning tomba dangereusement malade. On attribuait son mal à la fatigue, au vif déplaisir qu'il avait eu de la désertion de ses anciens collègues, aux contrariétés que l'opposition lui faisait éprouver. Ses médecins lui conseillèrent de s'abstenir pour quelque temps des affaires, et même de changer d'air. Il suivit ce conseil, et le 25 il se rendit à Chiswick, superbe maison de campagne du duc de Devonshire ; il n'y trouva pas la santé. Une inflammation d'intestins se déclara, et le 8 du mois d'août, il avait cessé de vivre. Le fameux Fox était mort dans la même chambre. Les restes de M. Canning furent inhumés à Westminster, au pied de

(1) Il y eut des pairs qui n'épargnèrent pas les invectives au premier ministre. Le duc de Newcastle osa l'appeler *le ministre le plus indigne* qui eût jamais été au pouvoir. Lord Londonderry compara le nouveau ministère à un édifice construit de *décombres*. Lord King lui répondit par une assez heureuse saillie, qui ne mit pas les rieurs du côté des ex-ministres : « Quiconque, dit-il, a la moindre connaissance de l'art de bâtir, n'entend par décombres que les matériaux de rebut qu'on rejette comme inutiles. »

la tombe de M. Pitt. Quelque temps après, sa veuve obtint les honneurs de la pairie, et sa famille une pension de 3,000 livres. L'Angleterre lui donna de justes regrets. Quoique ses opinions politiques ne fussent pas celles de tous les Anglais, tous s'accordaient sur ce point : qu'il avait toujours eu en vue l'intérêt du pays et l'honneur national.

Ce ministre avait réussi à faire signer, deux jours après la clôture des chambres, entre la France, la Russie et l'Angleterre, un traité, par lequel ces trois puissances devaient garantir aux Grecs tout ce qui composait l'ancienne Grèce, à la charge par eux d'indemniser les Musulmans, et contraindre même ces derniers par la force des armes à adhérer au traité dans le cas où ils opposeraient de la résistance. Toute l'Europe chrétienne avait applaudi à cette œuvre de politique humaine et généreuse, quoique beaucoup de personnes trouvaient qu'on faisait pour les Grecs plus qu'ils ne méritaient.

Une invitation au vice-roi d'Égypte de rappeler Ibrahim, des notes transmises officiellement au divan, la présence d'une flotte anglo-russo-française dans l'Archipel, rien ne put arracher au sultan son adhésion ; ce prince ne voulait voir dans les Grecs que des esclaves révoltés. Le ministre russe proposa d'affamer Constantinople en bloquant le Bosphore et l'Hellespont ; le ministre français y consentait, mais lord Dudley trouva ce procédé trop violent. Il est plus que probable que si M. Canning avait vécu, il aurait pris, pour assurer l'exécution du traité, d'autres moyens que ceux qu'on employa. La flotte turco-égyptienne était dans la baie de Navarin ; les escadres combinées allèrent l'y bloquer. Ibrahim, loin de se montrer intimidé, ravagea le pays autour de Navarin, brûlant les villages et massacrant les habitants. Les alliés alors se préparèrent au combat. Les vaisseaux musulmans soutinrent pendant quatre heures un feu terrible. Ils furent presque tous détruits.

La nouvelle de cette victoire fit beaucoup de sensation en Russie, en France et dans beaucoup d'autres États européens. Les Français et les Russes se réjouirent, les premiers seulement parce que c'était une victoire, les seconds, parce que leur souverain se réjouissait. Les Autrichiens ne se montrèrent pas très-satisfaits, les Anglais encore moins. On assure que les membres du divan ne voulaient pas croire à la triple alliance stipulée par le traité du 6 juillet. Comment l'Angleterre et la France, qui ont tant fait de sacrifices pour arrêter l'accroissement de la puissance russe, vont-elles contribuer à faire tomber une des barrières qui la retiennent dans le nord ?

Cette réflexion se présentait naturellement, et les Turcs n'étaient pas si étrangers à la politique européenne qu'ils ne pussent la faire. Il paraît certain que les Autrichiens la firent. Quant aux Anglais, la plus grande partie de la nation pensa, non sans raison, que la bataille de Navarin servait plus la Russie que la Grèce.

Lord Goderich, qui avait succédé à M. Canning, étant d'un côté que les devoirs de sa charge étaient au-dessus de ses forces, douloureusement affecté de l'autre par la perte d'un fils unique, prit le parti de se démettre, afin de gagner en repos ce qu'il perdrait en pouvoir. Il se rendit à Windsor le 8 janvier 1828, et supplia le roi de recevoir sa résignation. Le duc de Wellington fut alors chargé de recomposer le cabinet, et ce furent les restes de l'administration Liverpool que le commandant en chef de l'armée, devenu premier lord de la trésorerie, rappela d'abord au pouvoir : M. Peel, lord Bathurst, lord Ellenborough. Le vicomte Melville eut la présidence du bureau de contrôle, et le comte d'Aberdeen, ennemi juré de la liberté continentale, fut fait chancelier du duché de Lancastre. Le ministre des colonies, Huskisson, celui des relations extérieures, comte Dudley, et celui de la guerre, lord Palmerston, retirèrent leurs places ; ce qui leur fit peu d'honneur dans l'opinion publique.

Dès que le parlement se fut rassemblé, ce qui eut lieu le 29 janvier, il s'agit d'abord de la bataille de Navarin, qu'on appela un *événement fâcheux*. L'opposition se récria sur cette domination, qui annonçait assez clairement que le ministère abandonnait la voie ouverte par M. Canning. M. Brougham prononça une longue et virulente diatribe contre l'union monstrueuse dans le même individu du commandement militaire et des fonctions de premier ministre. Malgré les raisonnements de M. Brougham, les adresses passèrent dans les deux chambres.

Plusieurs questions importantes furent débattues à la chambre des communes durant cette session. Un rapport de M. Peel constata que, sur le fonds d'amortissement et autres fonds publics, il avait été fait, depuis 1815, une réduction de près de 47 millions. Il demanda à la suite la formation d'un comité de finances, aux avis duquel il serait disposé à se rendre. En 1826, il avait été défendu aux banquiers d'émettre des billets au-dessus de 5 livres ; mais on avait laissé subsister ceux de l'Irlande et de l'Écosse. Un bill proposé par le même, rendit la prohibition commune à tout le royaume. Le but de ce bill était de substituer la monnaie métallique au petit papier-monnaie. Il fut dit à cette occasion que la quan-

tité d'argent monnayé en circulation dans le royaume était de 32 millions, savoir : 22 millions en or, et le reste en argent ; et qu'on tenait en outre en réserve une forte quantité de ces métaux.

Le chancelier de l'échiquier présenta son budget ; il en résulta que le revenu s'élevait à 54 millions environ, et la dépense, y compris 708,000 livres applicables à des travaux publics, à 51 millions environ, ce qui ne permettait d'appliquer aux fonds d'amortissement que 3 millions environ au lieu de 5. Ce déficit n'aurait pu être comblé que par des surtaxes ou des taxes nouvelles : il fut décidé que, dans la circonstance où on se trouvait, il fallait renoncer à ce moyen ; que par conséquent le fonds d'amortissement ne recevrait que l'excédant réel de la recette sur la dépense.

Il fut question ensuite du bill des grains, et ce bill fut adopté sur les bases proposées par M. Canning, sauf un léger changement introduit par le duc de Wellington, qui fixa le terme moyen à 64 shellings au lieu de 60. A cette mesure d'intérêt public en succéda une autre, qui devait paraître d'autant plus importante qu'on pouvait la regarder comme le préliminaire de la solution de la question catholique. Il fut question de rapporter le test-act et le bill des corporations, tombés en quelque sorte en désuétude, parce qu'on passait chaque année un bill d'indemnité pour couvrir toutes les infractions que ces deux actes pouvaient avoir subies. On alléguait que la seule apparence d'une incapacité politique était une flétrissure pour des sujets loyaux et fidèles ; et la motion de lord John Russell, bien que combattue par le ministère, fut accueillie par une majorité de 44 voix ; de sorte que les ministres se trouvèrent dans l'alternative de résigner leurs places ou leurs opinions : ils retirèrent les premières, et la résolution de la chambre des communes parut devant les pairs sous le patronage de lord Wellington. Les pairs spirituels se déclarèrent pour elle ; aussi l'ex-chancelier Eldon, qui la combattit, s'écria-t-il avec amertume que, « quelque chose qu'il eût entendu dire de la *marche de l'esprit humain*, il ne se serait jamais attendu à le voir *marcher* guidé par le duc de Wellington et par les évêques. »

Les ministres ne s'étaient opposés au bill de révocation du test-act que parce qu'ils prévoyaient que la question catholique viendrait à la suite, et ils ne se trompèrent point. Sir Francis Burdett obtint la nomination d'un comité, et ce comité se contenta de déclarer que les lois concernant les catholiques devaient être revues et modifiées de manière à produire la paix du pays et augmenter la force du gouvernement,

sans nuire à la stabilité de l'Église établie. Les communes proposèrent aux lords une conférence à l'effet de s'entendre, et cette conférence eut lieu. Mais en résultat, après deux jours de discussion, la proposition de lord Lansdowne, que la chambre haute adoptât la résolution des communes, fut rejetée par la majorité. Le premier ministre se prononça contre la motion ; il ne devait pas tarder à venir défendre ce qu'il proscrivait en ce moment.

Le parlement fut prorogé le 28 juillet. En clôturant la session, les commissaires du roi avaient annoncé la guerre entre la Russie et la Porte, et l'usurpation du trône de Portugal par l'infant dom Miguel. On dit que le premier de ces événements était le fruit de la politique de lord Wellington, qui semblait avoir pris à tâche de détruire tout ce qu'avait fait M. Canning ; le second fut causé par l'imprudence de dom Pedro, qui, s'imaginant que quelques mois d'absence avaient guéri son frère de son ambition, le rappela à Lisbonne, et le nomma régent du royaume. A peine fut-il arrivé, que, soutenu par sa mère, il se saisit de la couronne, et se fit proclamer souverain. Aussitôt on vit la charte portugaise abolie, les cortès renvoyés, l'absolutisme en pleine vigueur, les prisons s'emplissant de suspects, l'échafaud teint du sang des anciens serviteurs du roi Jean et de la jeune reine. Lord Aberdeen, devenu depuis peu ministre des affaires étrangères, s'embarrassant peu des réclamations de dom Pedro, crut que l'usurpateur serait assez puni par la cessation de toute relation amicale entre le Portugal et l'Angleterre. George IV aurait pu, sans doute, rétablir l'ordre dans cette contrée ; mais ce prince était devenu plus que jamais sombre, soucieux, et en même temps indolent, fuyant tout travail, ne se montrant que rarement au parlement ; presque jamais en public, ne prenant plus d'intérêt aux changements ministériels qui s'opéraient, bannissant de son esprit jusqu'à la pensée de la politique extérieure.

Cependant, les Irlandais, si souvent déçus dans leurs espérances, sachant très-bien que lord Wellington et M. Peel s'étaient ouvertement déclarés contre l'émancipation, ne tardèrent pas à faire éclater leurs profonds ressentiments. Ils les manifestèrent par un premier acte aux élections du comté de Clare, où M. O'Connell se présenta pour candidat, quoique catholique ; il fut même élu, et il promit de demander son siège à la session prochaine. Ce ne fut pas tout : l'association catholique se réorganisa sous d'autres titres : on prit diverses résolutions, et on s'engagea à ne nommer aucun député qui ne promettait pas de

voter contre l'administration Wellington, et de demander la réforme parlementaire, ainsi que la révocation de l'acte relatif aux sous-fermes. Les protestants, de leur côté, s'assemblèrent, s'armèrent, rouvrirent leurs loges orangistes. Pour arrêter tout ce désordre, qui pouvait très-prochainement conduire à une collision fâcheuse entre les partis, le duc de Wellington se contenta d'écrire au docteur Curtis, primat catholique de l'Irlande, une lettre en véritable style de diplomate, c'est-à-dire obscure, énigmatique, ne disant rien, et se prêtant aux plus larges interprétations, suivant les événements.

Le docteur Curtis rendit compte au lord lieutenant, lord Anglesea, de la lettre de Wellington, et lord Anglesea laissa voir une opinion toute différente de celle du premier ministre; il se montra même persuadé que le temps était venu où le gouvernement, obligé de céder, se déterminerait à prononcer l'émancipation. Il invita les catholiques à persévérer dans leurs demandes, mais à le faire sans trouble, sans violence, et par les seuls moyens constitutionnels. Peu de temps après, lord Anglesea fut remplacé brusquement. On crut assez généralement que lord Wellington voulait punir le lord lieutenant d'avoir manifesté une opinion contraire à la sienne; mais on assure que lord Anglesea, en recevant l'ordre de rappel, dit immédiatement à ceux qui l'entouraient et formaient diverses conjectures sur sa disgrâce : « Je connais le duc : il s'est maintenant mis dans la tête d'accorder l'émancipation catholique, et s'il me rappelle, c'est afin de n'avoir à partager avec personne l'honneur de cette grande mesure. » Il est probable que lord Anglesea devinait juste; mais il est certain que si lord Wellington avait conçu ce dessein, il le tint secret jusqu'au dernier moment : il ne montra jamais plus d'opposition à l'émancipation qu'à la veille même de la demander au parlement.

---

## CHAPITRE CXXXI.

Suite du règne du roi George IV ; sa mort.— 1829-1830.

Les troubles continuaient en Irlande, et les esprits se montant de plus en plus de part et d'autre, la guerre civile était à craindre. L'émancipation devenait nécessaire; on ne pouvait la refuser plus longtemps aux vœux des Irlandais, que soutenait en Angleterre même un parti considérable, et le premier ministre se trouvait bien embarrassé, car il s'était toujours montré l'ennemi déclaré des prétentions des catholiques;

comment revenir sur ses pas? comment demander lui-même ce qu'il avait obstinément refusé lorsque d'autres l'avaient demandé? Cependant il fallait prendre un parti. S'envelopper de principes torys et résister à outrance à la proposition qui serait faite infailliblement par lord Lansdowne, le comte Grey ou quelque autre pair; ou bien faire la proposition lui-même et s'en donner le mérite; ou bien encore souffrir que les whigs la fissent, et dans ce cas abandonner son poste. Le roi répugnait à l'émancipation, mais il répugnait plus encore à l'idée de rien faire qui pût troubler son repos; il laissait donc aller les ministres.

Comme l'ouverture des chambres se fit par commission, le premier ministre eut latitude entière pour dire dans le discours de la couronne tout ce qu'il crut propre à préparer les esprits. Il n'est pas nécessaire d'avertir nos lecteurs qu'il s'était déterminé à garder sa place, et à donner un démenti formel à ses opinions passées. Les ennemis de l'émancipation exhaltèrent leur mécontentement en invectives contre Wellington, qu'ils accusaient de perfidie et de fausseté, et en imprécations contre M. Peel et M. Goulburn, qui s'étaient toujours distingués par leur invincible opposition aux tentatives vingt fois renouvelées des catholiques et de leurs amis. Quand M. Peel avait résigné ses fonctions, parce que M. Canning avait pris les rênes de l'État, la démarche était conséquente aux principes qu'on lui connaissait; mais cette rétractation solennelle, aujourd'hui, comment l'expliquer? Il eut beau, dans la chambre des communes, où il fut chargé de présenter le bill, alléguer sa conviction acquise que le moment était venu de faire droit aux réclamations des catholiques : personne ne s'y trompa.

La première proposition de M. Peel à la chambre fut relative à la suppression de l'association catholique; elle fut accueillie sans difficulté; mais l'association, probablement conseillée par ses amis, rendit le bill inutile en se dissolvant d'elle-même. Avant de présenter le second bill, M. Peel, par délicatesse, donna sa démission comme représentant de l'université d'Oxford; mais enfin, il fallut s'expliquer, et M. Peel mit un art infini dans l'exposé des motifs qui avaient déterminé le ministère et lui-même à recommander la mesure contre laquelle tant de voix s'étaient élevées; il développa ensuite les diverses dispositions du projet desquelles devait résulter l'abolition de toutes les distinctions civiles et l'égalité pour tous des droits politiques, sauf quelques restrictions. Ainsi les catholiques ne pouvaient occuper les charges de lord chancelier, de garde du grand sceau, de lord lieutenant d'Irlande, ni recevoir

des appointements d'une université protestante ou d'un collège, ni exercer le droit de présentation et de patronage pour les bénéfices de l'Église anglicane. Les catholiques devaient, en outre, avant de pouvoir occuper des fonctions publiques, prêter un serment d'allégeance à la couronne; ils ne pouvaient porter les marques de leurs fonctions ou de leur grade dans les églises catholiques; leurs évêques ne pouvaient prendre les mêmes titres que ceux de l'Église anglicane; des précautions étaient prises contre le trop grand accroissement des corps monastiques, principalement des jésuites; plus tard une loi particulière subordonna le droit délire des Irlandais au paiement de 10 livres de contribution au lieu de 40 shillings.

Les débats, comme on s'y attendait, furent longs et animés; ils se renouvelèrent à l'épreuve de chaque lecture; mais la majorité se composa toujours des deux tiers de la chambre; le bill fut définitivement adopté le 30 mars. Le lendemain, M. Peel, accompagné d'un grand nombre de membres, se rendit à la barre de la chambre des lords pour en faire la remise. Le bill y fut lu le soir du même jour sans aucune opposition. La seconde lecture eut lieu le 2 avril, sur la demande du duc de Wellington. L'archevêque de Canterbury demanda que cette seconde lecture fût renvoyée à six mois d'intervalle, mais il ne fut pas écouté. Le lord chancelier Lyndhurst, chargé de défendre le bill, n'était pas moins embarrassé que M. Peel; car il n'y avait encore que peu de mois écoulés depuis le dernier discours qu'il avait prononcé contre l'émancipation, de quelques garanties qu'on voulût l'accompagner, et il la demandait maintenant sans garantie d'aucune espèce. On crut assez généralement dans le public que Wellington lui avait mis à ce prix la conservation du grand sceau. Ce fut le premier ministre qui clôtura les débats. La majorité fut, de même qu'aux communes, des deux tiers de la chambre (217 voix contre 112). La troisième lecture eut lieu le 10 avril, et le bill passa; trois jours après, il reçut la sanction royale.

Un incident assez remarquable suivit de près le bill d'émancipation. On a vu M. O'Connell, nommé député par les paysans du comté de Clare, au temps de l'association. Il ne craignit pas de se présenter à la chambre le 15 mai pour présenter son admission. Il avait préparé un discours fort adroit, mais sa prétention était trop peu fondée pour être accueillie. Il fut renvoyé, ce qui ne fit qu'ajourner ou différer sa présence à la chambre, car il fut réélu; et, par malheur, il revint plein de ressentiments amers, comme un ennemi acharné

qui ne respire que vengeance, et qui cherche partout l'occasion de l'assouvir. Il est vrai que la décision qui l'excluait était dirigée en termes hostiles contre la personne plus qu'en raisonnements concluants contre l'élection même. Les ministres, surtout, trouvèrent en lui un ennemi irréconciliable, qui leur prodigua les expressions du mépris et de la haine; au lieu de leur savoir gré de l'émancipation, il disait d'eux que, « traités à leur parti, ils ne pouvaient être fidèles à aucun; » et, dans plus d'une occasion, il annonça le dessein de faire révoquer le traité d'union en employant les mêmes moyens qui avaient amené l'émancipation, c'est-à-dire les assemblées, les associations et les harangues populaires.

Ainsi le duc de Wellington se fit peu d'amis parmi les catholiques, qui ne lui savaient aucun gré de ce que les circonstances lui avaient arraché, plutôt qu'un sentiment de justice; et beaucoup de torys devinrent ses ennemis. Il y eut même des torys exaltés, des ultra-torys, qui, par dépit, entrèrent dans les rangs des réformistes: tel fut le marquis de Blandford, qui, pour assurer, dit-il, la communauté protestante contre l'influence croissante des catholiques, proposa une réforme parlementaire. Quelques radicaux soutinrent la motion, sans pourtant se méprendre au motif qui avait fait agir son auteur, et M. W. Smith se félicita ironiquement de ce que le bill d'émancipation avait produit un résultat auquel on ne s'attendait guère: la conversion de quelques ultra-torys en réformistes radicaux.

Après le vote du budget, le parlement fut prorogé le 24 juin.

Cependant la guerre avait continué entre la Russie et la Porte; et, comme on pouvait s'y attendre, les Turcs, vaincus, ne purent obtenir la paix que par de grands sacrifices. Le sultan fut obligé d'accéder au traité de Londres relatif à la Grèce. Quant aux limites du nouvel État, elles furent réglées entre les plénipotentiaires russes et turcs sans le concours des parties intéressées. La Thessalie et l'Acarnanie furent distraites de l'ancienne Grèce, ce qui laissa toute la frontière du nord exposée à l'agression des Turcs.

En France, Charles X, livré tout entier à ce que le parti libéral appelait *la camarilla* (le gouvernement occulte), courait à grands pas vers sa perte.

Dans le Portugal, dom Miguel ne se soutenait qu'avec peine sur le trône que lui disputait dom Pedro. Dom Pedro et les réfugiés portugais se plaignirent au ministère britannique, dont ils sollicitèrent l'intervention; mais lord Aberdeen rejeta cette demande, voulant se renfermer, dit-

il, dans une neutralité parfaite entre les deux prétendants. Le ministère poussa même les choses au point que 6 ou 700 réfugiés étant sortis de Plymouth sur 4 bâtiments sous prétexte de se rendre au Brésil, il envoya une escadre croiser devant l'île Terceira, où se trouvaient déjà d'autres réfugiés, afin d'empêcher les bâtiments sortis de Plymouth d'aborder à cette île. Ces réfugiés avaient pris en effet la route de Terceira, chassés des eaux de cette île par la croisière anglaise, ils furent obligés d'aller se radouber à Brest des avaries qu'ils avaient souffertes.

Bien des gens crurent qu'il y avait là beaucoup plus qu'un acte de neutralité, c'était bien plutôt un acte formel d'hostilité contre le gouvernement légitime de dom Pedro, en faveur de l'usurpation de dom Miguel. On fit cette observation dans les chambres, et l'on prétendit pour les ministres que, si un armement pour dom Miguel s'était fait en Angleterre, on l'aurait empêché de parvenir en Portugal.

En Espagne, Ferdinand VII perdit sa seconde femme, et il en prit de suite une troisième, au grand déplaisir de son frère l'infant don Carlos. C'était une princesse de Naples qui ne tarda pas à lui donner une fille, en faveur de laquelle il avait fait déclarer par le conseil d'État que la loi salique n'était pas exécutoire en Espagne.

L'Angleterre n'était pas beaucoup plus heureuse que les États que nous venons de nommer. À la vérité, ce n'étaient point chez elle deux prétendants se disputant le diadème, mais c'étaient deux partis, également ambitieux de pouvoir, cherchant à se supplanter; c'étaient de plus la misère extrême chez un grand nombre d'ouvriers, un malaise général dans les classes commerçantes, la surcharge des taxes, le poids énorme de la dette nationale, la concurrence, depuis la paix, de tous les fabricants étrangers, les faillites nombreuses, la mauvaise récolte de l'année, un hiver très-rude, des coalitions d'ouvriers, des émeutes, la nécessité d'employer la force militaire contre les mutins, la destruction des machines, des excès de toute espèce.

En Irlande, le peuple était encore plus malheureux : au fond, l'émancipation des catholiques produisait pour lui peu de chose; l'avantage de pouvoir envoyer des députés catholiques à la chambre des communes, ou de voir des catholiques occuper des fonctions civiles ou judiciaires, ne guérissait pas de l'indigence ceux qui en souffraient. Ici, au surplus, la misère tient à d'autres causes qu'à celles qui la produisent en Angleterre: c'est le traitement inique que, depuis la conquête, le pays a subi de la part de ses conquérants et de

leurs successeurs. On avait commencé par dépouiller les naturels; au profit des vainqueurs, de la meilleure partie de leurs terres; ensuite on chercha par les plus mauvais traitements à les pousser à la révolte, afin d'avoir un prétexte plausible pour leur arracher ce qui leur restait. La réforme n'a pas fait un seul prosélyte parmi les indigènes; les seuls Irlandais qui l'ont embrassée sont les descendants des Anglais qui s'y sont établis après la conquête; mais au lieu d'accorder à ces hommes, qu'on avait si impitoyablement spoliés, l'exercice de la religion de leurs pères, les Anglais, si jaloux pour eux-mêmes de la liberté, ont chassé les prêtres de leurs églises et donné leurs biens aux protestants. Quelques Irlandais avaient encore conservé des terres; mais ils eurent presque tous le tort infini de rester fidèles à leur roi, et d'embrasser, comme Caton, une cause perdue. Cromwell d'abord, et puis Guillaume III, qui à leurs yeux n'avait pas des droits bien avérés au trône de son beau-père, confisquèrent avidement ce qui n'était pas déjà confisqué, de sorte qu'il ne resta pas entre les mains des catholiques un dixième des terres de l'Irlande. Pour comble de mal, les nouveaux propriétaires ne tardèrent pas à retourner en Angleterre, laissant leurs biens entre les mains de fermiers qui sous-fermaient aux malheureux paysans à des prix excessifs et à des conditions si dures, que les paysans russes étaient beaucoup moins à plaindre.

Comment les Irlandais pourraient-ils donc aimer les Anglais et la domination anglaise? Tandis que les Anglais déclamaient au parlement et rendaient des bills pour abolir le commerce des esclaves, ils avaient des esclaves chez eux, des esclaves qu'on traitait avec la plus grande rigueur, parce qu'ils n'avaient pas voulu renier la foi de leurs pères, pour adopter les doctrines d'un moine allemand, d'abord combattues et puis adoptées par Henri VIII, que ses mœurs dissolues rendaient peu digne de se dire chef d'une Église. Le bill qui a déclaré l'union a pu mettre les deux pays sur la même ligne, mais il n'a pas uni les cœurs, et l'on peut croire que les Irlandais briseraient volontiers le joug s'ils en trouvaient l'occasion.

Les chambres se réunirent le 4 février. Le discours de la couronne souleva dans l'une et dans l'autre une vive opposition. À peine les commissaires du roi firent-ils mention de la détresse qui se faisait sentir dans la Grande-Bretagne. On dit que Wellington, voulant s'informer par lui-même de l'état du pays, avait fait une tournée dans quelques comtés; mais comme il n'entra

guère que dans les meilleures maisons de la contrée, et qu'au lieu des maux dont on se plaignait, il n'aperçut partout autour de lui que l'abondance et la richesse, il crut à son retour pouvoir dire que ces maux n'existaient pas. Lord Stanhope à la chambre haute, M. Davenport aux communes, demandèrent qu'il fût établi un comité pour informer sur les causes et sur l'état de la dette nationale; mais une forte majorité rejeta la motion. Le ministère devait cette majorité à la reconnaissance du parti whig, qui, pour le payer de la concession qu'il avait faite aux catholiques, le défendit contre la vengeance du parti tory; ainsi on vit dans cette session les ultra-tories et les radicaux d'un côté, les whigs et les ministériels de l'autre, voter ensemble sur la plupart des questions.

L'une des plus importantes fut relative au droit d'élire du bourg d'East-Ratford, droit qu'on proposa de transporter à Birmingham, et qu'en définitive on adjoignit au canton voisin. Cette discussion fut utile au surplus à la réforme, parce qu'elle fit découvrir d'odieuses manœuvres pratiquées par les seigneurs de terres qui menaçaient d'expulser de leurs fermes les malheureux paysans qui ne votaient pas pour le candidat qu'on leur indiquait, et qui exécutaient impitoyablement leurs menaces quand ils n'étaient pas obéis.

A la suite de ces débats, sir John Russell fit la proposition d'un bill qui, indépendamment de toute circonstance, de toute considération étrangère, accorderait le droit d'élection aux villes de Birmingham, de Leed et de Manchester; et pour ne pas alarmer la chambre par l'idée d'avoir un nombre trop grand de membres, il proposait de déclarer qu'à l'avenir, et dans le cas où un bourg viendrait à être privé de son privilège, ce privilège ne serait point transféré. Cette motion était sage, car il était plus qu'étrange que, lorsqu'un bourg qui se trouvait souvent réduit à un très-petit nombre d'électeurs, jouissait du droit d'être représenté, des villes grandes, commerçantes et populeuses fussent privées de ce précieux avantage. La motion, bien que fortement soutenue par M. Brougham, Huskisson et plusieurs autres membres, eut contre elle la majorité.

Quelques bills d'intérêt local furent passés; des améliorations eurent encore lieu dans l'administration de la justice criminelle; d'autres bills étaient présentés lorsqu'on informa le public, par un bulletin du 15 avril, que le roi venait d'être assailli par une attaque bilieuse, accompagnée de respiration embarrassée (1). Vers la fin de mai, il

y eut une légère apparence d'amélioration, qui fut presque immédiatement suivie d'un engorgement dans la poitrine, causé par un épanchement de sang, et d'un rapide accroissement de faiblesse.

Dès la mi-juin, les médecins jugèrent l'état du roi désespéré; ils l'en avertirent avec tous les ménagements dont on peut accompagner une aussi triste déclaration, et le roi répondit avec plus de calme qu'on ne s'y attendait: «Que la volonté de Dieu soit faite!» Aussitôt après il reçut le sacrement des mains de l'évêque de Chichester. La nuit du 25 du même mois, vers les trois heures du matin, après un sommeil fréquemment interrompu par la toux, il demanda qu'on le mit sur son séant; mais à peine l'eut-on placé dans son fauteuil qu'un vaisseau sanguin se rompit. *O mon Dieu, s'écria-t-il, je me meurs!* Huit ou dix secondes après cette première exclamation, on l'entendit murmurer d'une voix expirante ces derniers mots: *Voilà la mort!* Quand les médecins entrèrent, ils le trouvèrent sans vie.

## CHAPITRE CXXXII.

Avènement du roi Guillaume IV. — 1830-1832.

Guillaume-Henri, duc de Clarence, troisième fils de George III, fut proclamé sous le nom de Guillaume IV, aussitôt après qu'on eut donné connaissance au public de la mort du roi. C'était un prince simple dans ses manières, affable envers le peuple, et cela suffisait pour que les Anglais, qui depuis longtemps ne voyaient plus leur souverain, l'accueillissent avec joie; au reste, aucun changement n'eut lieu en ce moment, ni dans les diverses administrations, ni dans le ministère. Cependant les whigs, mécontents des ministres, comptaient sur le nouveau règne pour ressaisir enfin le pouvoir que depuis tant d'années ils avaient perdu; et pour atteindre ce but, il fallait d'abord renverser Wellington et son parti, ce qui ne leur paraissait pas difficile, puisque évidemment eux seuls l'avaient soutenu dans la dernière session contre les efforts réunis des radicaux et des ultra-tories, et que sans leur secours il serait tombé dès l'ouverture de la session.

Les whigs, au fond, ne se plaignaient pas sans raison; ils s'étaient flattés que les services qu'ils

connut que le mal provenait de l'ossification des valvules du cœur.

(1) Ce ne fut qu'après la mort de ce prince qu'on re-

avaient rendus amèneraient un rapprochement, et qu'il s'établirait entre eux et les ministres des rapports plus intimes et plus sincères; mais ils voyaient commencer un nouveau règne, le parlement à la veille d'être dissous, et aucune ouverture ne leur était faite. De là ils concluaient que le ministère voulait courir la chance des élections nouvelles, comptant sur la future majorité sans le concours des whigs, ce qui le rendrait indépendant et le dispenserait de partager avec eux le pouvoir. Le nouveau souverain annonça officiellement aux deux chambres, par un message du 28 juin, la mort de George IV et leur prochaine dissolution. Le premier ministre fit aussitôt dans la chambre haute, et sir Robert Peel aux communes (1), la motion d'une adresse, et ils furent soutenus l'un et l'autre par lord Grey et par M. Brougham; mais le lendemain, lorsqu'il fut question d'une seconde adresse relative à la dissolution du parlement, les whigs prétendirent que le parlement ne pouvait se dissoudre qu'après avoir statué sur le cas de la vacance du trône dans l'intervalle de la dissolution à la réunion d'un parlement nouveau; et comme l'héritier présomptif était encore en minorité, il fallait, suivant eux, nommer une régence pour exercer durant cet intervalle l'autorité souveraine, à moins qu'on ne voulût, le cas arrivant, que le pays ne fût pas gouverné.

Les ministres, comme on le pense, s'opposèrent de toutes leurs forces à la proposition faite par les whigs, et Wellington ne craignit pas même de dire que le succès de la motion devrait être regardé comme la défaite totale des ministres. Les ultra-tories s'unirent dans cette occasion aux whigs. Il y eut réciproquement des reproches, des personnalités, des injures même. Après bien des débats, où les ministres se fondaient principalement sur l'inconvenance d'une mesure qui, dès les premiers jours du nouveau règne, semblait pronostiquer une fâcheuse catastrophe, tandis que le roi jouissait de la meilleure santé, les ministres obtinrent une majorité de 44 voix à la chambre des pairs, et de 46 aux communes. Le parlement fut dissous le 24 juillet, et le 14 septembre marqué pour la réunion du nouveau.

La rupture entre les whigs et le ministère était consommée, et les premiers ne manquèrent pas d'employer toute leur influence pour que la chambre perdît ses membres ministériels dans les élec-

tions qui allaient se faire. On peignait le ministère comme incapable, et le duc de Wellington comme un soldat altier, qui ne pouvait conduire seul l'administration, et s'entourait d'hommes nuls pour en faire des instruments dociles de ses volontés. Ces idées et d'autres semblables étaient adroitement semées par les whigs dans le public, et répandues par la presse périodique dans toute l'Angleterre. Les circonstances favorisèrent singulièrement les whigs. A peine le parlement eut-il été dissous, qu'on reçut à Londres l'importante nouvelle de la révolution qui venait d'éclater à Paris, et de faire tomber Charles X du trône pour y placer une dynastie nouvelle. On apprit en même temps que ces événements avaient causé en Europe une sensation d'autant plus profonde qu'ils s'étaient consommés avec plus de rapidité, parce qu'ils avaient fait prendre aux peuples une idée exagérée de leur puissance. On ne tarda pas à voir les Belges, brisant le joug de la Hollande, prétendre à la nationalité, convoquer un congrès, se déclarer indépendants, proscrire la maison d'Orange, et délibérer sur le choix d'un nouveau souverain.

Les whigs ne virent là que le commencement d'une ère nouvelle de liberté; ils envoyèrent des députés à Paris pour féliciter les Parisiens de leur victoire; ils ouvrirent des souscriptions pour secourir les familles des victimes. Peut-être les whigs étaient-ils sincères dans toutes ces démonstrations amicales envers les Français, mais ils se servirent de ces événements pour convaincre le peuple qu'il ne devait rien craindre des troupes, puisque les Parisiens et les Bruxellois en avaient si aisément triomphé, et qu'il avait le droit de se faire écouter par le gouvernement, puisqu'il pouvait se donner un gouvernement. Les whigs obtinrent en partie ce qu'ils désiraient; les élections furent, en général, peu favorables au ministère. Malheureusement, tous ces discours, pris dans certains comtés, et principalement dans celui de Kent, un peu trop à la lettre, produisirent des troubles sérieux, qu'on ne put réprimer qu'en déployant une grande force militaire.

Le roi ouvrit en personne la première session du nouveau parlement. Les partis se trouvèrent de nouveau en présence, mais celui de l'opposition beaucoup plus nombreux et plus fort que l'année précédente. Les adresses d'usage passèrent dans les deux chambres; mais comme dans la discussion il fut parlé avec beaucoup d'insistance des réductions économiques à faire, et surtout du grand objet de la réforme, le duc de Wellington, après avoir promis pour ce qui concernait le premier point, de pousser l'économie aussi loin

(1) C'est le même que nous avons désigné jusqu'ici sous le nom de M. Peel; il venait de succéder au titre de chevalier, comme l'indique le mot *sir* placé devant le prénom.

qu'il le pourrait sans nuire à des droits acquis, eut l'imprudence d'ajouter que, pour ce qui était de la réforme, il s'y opposerait de toutes ses forces tant qu'il serait au pouvoir, parce que ce qu'on avait répondait à tous les besoins du pays et valait beaucoup mieux que tout ce qu'on proposait de mettre à la place; et le premier ministre faisait cette déclaration tranchante quand on lui opposait que le peuple, accablé sous le fardeau des taxes, attribuait toutes ses souffrances à la mauvaise composition de la représentation nationale. Quelques jours avant l'ouverture de la session, le roi avait promis d'honorer de sa présence, ainsi que la reine, la fête que le lord maire donnait à Guild-hall. On avait fait d'immenses préparatifs, et l'on attendait avec la plus vive impatience le jour indiqué, lorsqu'une lettre de sir Robert Peel au lord maire annonça que le roi, sur l'avis de ses ministres, ajournait sa visite à la cité. On alléguait vaguement que des malveillants avaient des projets sinistres.

Quand on sut que le roi ne se rendrait pas à Guild-hall, et qu'on vit au contraire des soldats se répandre dans plusieurs quartiers de Londres, comme si la ville eût été livrée à des bandes d'assassins, le mécontentement du public fut au comble. Les chambres partagèrent ce sentiment, et la conduite des ministres fut aigrement censurée par le duc de Richmond et par M. Brougham. Le 15 novembre, quand le chancelier de l'échiquier proposa à la chambre des communes d'élever la liste civile à 970,000 livres, un membre demanda la formation d'un comité pour examiner cet objet et faire son rapport; et malgré l'opposition des ministres, qui prétendirent que jamais les comptes de la liste civile n'avaient été soumis à un comité, la motion fut accueillie par une majorité de 27 voix. Le lendemain, le duc de Wellington à la chambre haute, sir Robert aux communes, annoncèrent qu'ils avaient offert leur démission au roi, qui l'avait acceptée. D'après les explications qu'ils donnèrent, il paraît que le parti qu'ils prirent de se retirer était principalement causé par la crainte de voir accueillir la motion annoncée par M. Brougham pour le même jour, 16 novembre, tendant à obtenir la réforme parlementaire si souvent demandée.

Le comte Grey fut nommé premier lord de la trésorerie; il fut de plus chargé par le roi de recomposer l'administration, commission qu'il n'accepta que sous la condition qu'il lui serait permis de présenter ou faire présenter le projet de réforme. M. Brougham reçut les honneurs de la pairie, et fut créé lord chancelier; lord Althorp, nouveau chancelier de l'échiquier, fut chargé de

la direction de la chambre des communes. Les lords Melbourne, Palmerston et Goderich, eurent les départements de l'intérieur, des affaires étrangères et des colonies. Le marquis d'Anglesea reprit le gouvernement de l'Irlande, et le duc de Richmond, appartenant au vieux parti tory, fut grand maître des postes. Ainsi le nouveau ministère se composa principalement de whigs, de plusieurs membres du ministère Canning, qui avaient retenu pendant quelque temps leurs places sous Wellington, et d'un seul tory.

Le parlement, après la formation du nouveau ministère, ne s'occupa guère, jusqu'à la mi-décembre, que de passer un bill de régence pour le cas où le roi viendrait à mourir ne laissant que quelque enfant en bas âge ou un posthume, ou dans le cas où, mourant sans enfants, il n'aurait pour lui succéder que la jeune fille du duc de Kent, la princesse Victoire. Ce point réglé, les chambres furent ajournées pour s'assembler de nouveau le 3 février.

Lorsque le parlement se fut réuni, lord Grey annonça au nom du ministère que le bill de réforme allait être soumis le plus tôt possible à la chambre des communes. Ce fut lord John Russell que le comte Grey chargea de le présenter, quoiqu'il ne fit point partie du cabinet; c'était un hommage rendu à son talent et à son dévouement connu. Le bill était conçu de manière à ne pouvoir causer de plainte raisonnable; toutefois, sur la seconde lecture, sir R. Vyvyan demanda par voie d'amendement que la troisième lecture fût renvoyée à six mois. La division donna 301 voix à l'amendement et 302 voix contre lui, de sorte que les ministres n'eurent qu'une voix; encore savait-on que plusieurs membres de cette majorité n'entendaient pas appuyer toutes les clauses du bill. Une seconde épreuve sur un amendement du général Gascoyne fut encore plus décisive. Lord Althorp eut beau se récrier contre un amendement qui tendait à dénaturer entièrement le bill: l'amendement obtint la majorité. Bien convaincu alors qu'avec cette chambre on ne pourrait pas faire passer le bill, le ministère conseilla la dissolution. Le roi la prononça le 11 mai. Les habitants de Londres célébrèrent cet événement par des illuminations.

Le nouveau parlement était convoqué pour le 14 juin; partout où le peuple exerça le droit d'élection, les tories furent battus. Le général Gascoyne, M. Vyvyan, et plusieurs autres du même parti, ne reparurent pas à la chambre. Le roi ouvrit la session en personne le 21 juin, et il rentra au palais de Saint-James au milieu des plus vives acclamations d'un peuple immense. Les

adresses furent votées sans opposition, et le bill de réforme présenté de nouveau par lord John Russell. Des débats très-animés s'élevèrent à la seconde lecture; sir Robert Peel surtout se distingua par l'opiniâtreté de son opposition; mais les ministres eurent 136 voix de majorité. La troisième lecture eut lieu le 19 septembre, après le rejet de plusieurs motions qui tendaient à obtenir des ajournements sous diverses formes. L'opposition ne fut pas moins forte à cette dernière épreuve qu'elle ne l'avait été auparavant; mais elle n'eut pas plus de bonheur, et 119 voix de majorité prononcèrent en faveur des ministres l'adoption du bill. Le jour suivant, lord John Russell se présenta à la barre de la chambre haute avec le bill qu'il remit au lord chancelier. Une première lecture eut lieu immédiatement pour la forme; la seconde fut renvoyée au 3 octobre.

La discussion dans la chambre haute fut plus animée que dans celle des communes. Les ennemis de la réforme repoussaient le bill, moins parce qu'il était l'ouvrage du parti whig que parce que le bill, disaient-ils, allait transporter au peuple les privilèges dont les pairs avaient joui exclusivement jusque-là. Les débats durèrent près de trois jours avec une violence extrême de la part des tories; enfin un amendement qui ajournait la troisième lecture à six mois passa contre les ministres avec 41 voix de majorité. Plus de 200 pétitions de comtés, de villes, de corporations, toutes en faveur du bill, avaient été présentées aux pairs, qui ne s'en occupèrent point.

La nouvelle de ce mauvais succès se répandit très-prompement, et un nombre infini de pétitions nouvelles et d'adresses furent présentées au roi. On y demandait la conservation des ministres, et la création d'un nombre de pairs suffisant pour assurer le succès du bill. La chambre même des communes prit à une forte majorité une résolution qui constatait qu'elle avait toute confiance dans l'administration du comte Grey, et qu'elle était décidée à soutenir le gouvernement de toutes ses forces. Le parlement fut prorogé par le roi en personne le 20 octobre, et ce prince reçut sur son passage les preuves peu équivoques de l'enthousiasme du peuple et de son attachement à sa personne. En revanche, et malgré les efforts des personnes sensées, le peuple montra sans déguisement toute sa haine contre les ennemis du bill, et il se livra dans beaucoup d'endroits à de condamnables excès. A Bristol, surtout, le désordre fut extrême, et les mutins ne se contentèrent pas de maltraiter les personnes, ils brûlèrent ou démolirent les propriétés. A Londres, à Birmingham, à Manchester, des associations se formèrent.

Il s'en forma aussi en Irlande, dans le dessein de faire révoquer le traité d'union. Il y eut même des poursuites dirigées contre M. O'Connell et quelques autres, prévenus d'avoir fait partie d'associations illicites; mais ces poursuites restèrent sans effet.

Le parlement ne se réunit de nouveau que le 6 décembre. Le roi ouvrit la session, et dans son discours il manifesta le désir que le grand objet de la réforme reçût une solution prompte; il en parla comme d'une mesure à laquelle se rattachait la tranquillité publique. Le 12 du même mois, lord John Russell présenta un nouveau bill contenant quelques améliorations, et comme le précédent, ce nouveau bill fut soumis à de rudes épreuves. Après la première lecture, la discussion pour la seconde fut renvoyée au 17 janvier. Les ministres avaient obtenu une forte majorité, ce qui donnait une grande espérance de réussir, au moins devant les communes.

Cependant la seconde épreuve dut paraître longtemps douteuse; un amendement proposé sur quelque une des dispositions du bill ne fut rejeté que par une majorité de 8 voix sur 552 membres votants. Le bill, soumis ensuite à un comité chargé de l'examiner dans tous ses détails, subit enfin la troisième lecture le 23 mars, après le rejet d'un amendement qui tendait à la renvoyer à six mois. Le lendemain le bill passa, et le 26, il fut porté à la chambre des pairs par les lords Althorp et Russell, qu'accompagnaient un grand nombre de membres. La première lecture eut lieu, comme c'est assez l'ordinaire, sans qu'aucune discussion s'élevât. Seulement les lords Harrowby et Wharnccliffe, qui avaient fait partie de l'opposition dans la session précédente, déclarèrent qu'ils voteraient pour la seconde lecture, et l'évêque de Londres, qui était dans le même cas, suivit cet exemple, à la grande surprise de Wellington et de lord Londonderry, qui, au contraire, mirent de l'ostentation à proclamer leurs intentions hostiles. Le prélat, dit-on, était effrayé des maux qui menaçaient le pays; les premiers désiraient sauver la chambre de la fournée de pairs qu'on voulait y faire entrer pour former la majorité. Le soir du même jour, le comte Grey demanda la seconde lecture par un discours plein de raison, et en même temps de modération et d'urbanité. La discussion fut très-animée; plus de 40 pairs prirent tour à tour la parole, les uns contre le bill, les autres en sa faveur; enfin, la victoire, vivement discutée durant plusieurs jours, resta aux ministres; une très-faible majorité la leur donna. La seconde lecture fut faite, et la troisième renvoyée à la rentrée après Pâques. Avant la séparation,

lord Wellington fit insérer dans les journaux une longue protestation, que 74 pairs signèrent avec lui. Les chambres ne se réunirent de nouveau que le 7 mai.

Dans l'intervalle, la Grande-Bretagne présenta un tableau extraordinaire : on eût dit qu'une seule et même association unissait tous les habitants du Royaume-Uni. A Birmingham, Liverpool, Manchester, Sheffield, Edimbourg, Glasgow, etc., et dans presque tous les comtés, il y eut des assemblées délibérantes qui votèrent des adresses : au roi, pour demander la création de nouveaux pairs ; aux ministres, pour leur exprimer la gratitude qu'inspirait leur conduite ; à la chambre des lords elle-même, pour la conjurer de céder aux vœux de la nation. Dans la plupart de ces assemblées, il fut généralement décidé qu'on ne payerait ni impôts ni dîmes si le bill n'était pas adopté, ou s'il était mutilé par des amendements. Les tories, de leur côté, ne négligèrent rien de ce qui était en leur pouvoir pour faire tomber le bill, entraver sa marche ou le dénaturer par d'insidieuses propositions. Ils mirent même tant d'obstination à refuser au peuple ce qu'au fond le peuple avait le droit de demander, que le comte Grey et le lord chancelier se rendirent à Windsor pour obtenir du roi la création du nombre de pairs nécessaire ; et comme le roi montra de l'hésitation, ils le prièrent de recevoir leur démission. Le roi demanda jusqu'au lendemain pour se décider ; et le lendemain, la démission fut acceptée.

Cette nouvelle inattendue mit en un instant la nation tout entière sur pied. La chambre des communes, à une assez forte majorité, vota une adresse au roi pour exprimer ses regrets du changement d'administration, ses vœux pour que le bill ne fût pas dénaturé, et ses vives instances pour que les nouveaux ministres s'engageassent à le soutenir. De tous côtés on vit arriver des adresses, des protestations, des actes d'adhésion à la conduite des ministres, des anathèmes contre les ennemis de la réforme, des projets de résistance à toute administration nouvelle ; de violentes diatribes contre lord Wellington, qu'on accusait de vouloir gouverner avec l'épée, et contre la majorité de la chambre des communes. A Westminster, au Southwark, il y eut des assemblées extraordinaires. Ce n'était pas seulement à Londres que la population prenait une attitude alarmante : c'était dans toutes les villes, dans tous les comtés, en Écosse, en Irlande et en Angleterre.

Lord Lyndhurst, l'un des chefs influents du parti tory, avait été chargé par le roi de composer le ministère, et lord Lyndhurst eut recours d'abord à Wellington, puis à sir Robert Peel, à

lord Carnarvon, à M. Baring, et à plusieurs autres ; mais l'adresse de la chambre des communes était un obstacle insurmontable à l'accession des tories. Comment se charger du ministère contre le vœu formel de cette chambre, ou même contre le gré de la nation entière, qui paraissait toute disposée à commencer les hostilités ? Lord Lyndurst échoua, et le roi fut obligé de rappeler le 16 mai les ministres qu'il avait renvoyés le 9. Le rétablissement du comte Grey dans ses fonctions causa une vive satisfaction dans le public. Deux ou trois jours après, la discussion fut reprise à la chambre des lords. On remarqua l'absence de lord Wellington et d'environ 100 pairs de son parti, et cette absence dura jusqu'au 4 juin inclusivement, jour où la troisième lecture eut lieu et où le bill passa à une grande majorité (106 contre 22). Les tories s'étaient tenus à l'écart parce qu'ils ne voulaient pas voter pour le bill, et ils ne voulaient non plus que le roi, usant de sa prérogative, leur envoyât 50 ou 60 nouveaux pairs.

Le bill reçut la sanction royale le 7 du même mois, la réforme fut étendue successivement à l'Écosse et à l'Irlande, de sorte que le bill tout entier fut converti en loi le 7 du mois d'août. Des fêtes publiques eurent lieu par tout le royaume pour célébrer ce grand événement, qui faisait disparaître l'odieux privilège qu'avaient un grand nombre de bourgs d'envoyer des députés au parlement, et qui le transportait aux comtés et en gratifiait les villes riches, commerçantes et peuplées qui jusque-là n'avaient pas été représentées malgré les réclamations qui se faisaient entendre depuis un siècle.

Le parlement, prorogé le 16 octobre, fut dissous le 8 décembre. Une élection générale eut lieu immédiatement en vertu du bill de réforme ; on la fixa au 29 janvier de 1833, afin de pouvoir ouvrir la session dans le commencement de février. Les tories avaient prédit des émeutes, des troubles, des rixes, et contre leurs prévisions, ou peut-être même contre leurs vœux secrets, les élections se firent avec beaucoup d'ordre, quoique trois partis bien prononcés se trouvassent en présence : les whigs ou ministériels, les tories, qui prenaient le nom de conservateurs, et les radicaux, qui auraient voulu pousser les ministres au delà du point où ils s'étaient arrêtés. Les élections amenèrent généralement à la chambre des candidats ministériels. On devait présumer que les villes qui pour la première fois jouissaient du droit d'élection en profiteraient en faveur de ceux de qui elles tenaient ce droit précieux.

Ce fut le 5 février 1833 que la première session du nouveau parlement fut ouverte par le roi en

personne. Ce prince, dans son discours, parla principalement des affaires de la Hollande, des chartes près d'expirer de la Banque d'Angleterre et de la compagnie des Indes orientales, des intérêts temporels de l'Église, et surtout des troubles de l'Irlande. C'était annoncer aux chambres les objets principaux dont elles auraient à s'occuper. L'adresse d'usage fut votée à l'unanimité par les pairs, sauf quelques observations des lords Wellington et Aberdeen sur la politique étrangère, c'est-à-dire sur la conduite future du gouvernement envers le Portugal et la Hollande. A la chambre des communes, la partie du discours qui recommandait les mesures les plus efficaces pour apaiser ou comprimer la révolte en Irlande, excita toutes les passions de M. O'Connell, qui parla de l'adresse comme d'un document sanguinaire, brutal et inconstitutionnel; comme d'une déclaration de guerre civile, semblable à celle que l'Angleterre avait jadis lancée contre l'Amérique; d'un acte qui allait couronner une oppression de sept siècles par une invitation à répandre le sang irlandais; il termina son amère diatribe par son refrain ordinaire : Annulons l'acte d'union; c'était son *delenda Carthago*. Après quatre jours de débats, l'amendement O'Connell fut rejeté par la chambre entière, moins quarante radicaux, la plupart irlandais, qui votèrent avec O'Connell.

Dependant l'Irlande se plaignait de beaucoup de vexations : à la tête de ses griefs était l'établissement de l'Église protestante, qui passait pour avoir des revenus immenses, quoique la très-grande majorité du peuple appartint à une autre religion, et que ses prêtres, autrefois riches et opulents, se trouvaient aujourd'hui dans la gêne. Les opinions sur ce point se trouvaient divisées : les uns voulaient seulement que les revenus du clergé fussent réduits; les autres (et ce n'étaient pas des Irlandais), regardant comme un mal tout établissement religieux, voulaient que tous les biens du clergé irlandais fussent confisqués et appliqués aux besoins de l'État. Les ministres prirent un terme moyen, et dans leur projet de bill ils proposèrent des réductions, et l'application des fonds qui proviendraient de ces retranchements, à divers objets d'utilité publique, tels que constructions d'églises et de presbytères, augmentation du produit des bénéfices pauvres, etc. Ce bill passa dans les deux chambres après une discussion extrêmement animée, à la chambre des pairs surtout; les pairs, depuis quelque temps, au lieu de se montrer pleins d'un généreux zèle pour l'intérêt public, semblaient au contraire s'être constitués les protecteurs nés de tous les anciens abus.

Parmi les travaux auxquels se livra le parlement réformé, il faut compter les longues discussions qui amenèrent l'acte d'abolition définitive de l'esclavage dans les colonies anglaises de l'Amérique, à dater du 1<sup>er</sup> août 1834. Tous les intérêts furent ménagés avec soin; une somme de 20 millions était allouée au gouvernement par voie d'emprunt pour la distribuer aux propriétaires d'esclaves à titre d'indemnité; et comme il eût été dangereux de remettre sur-le-champ les esclaves en liberté, il fut décidé que ceux-ci resteraient six ans comme apprentis chez leurs anciens maîtres, avec obligation de travailler pour eux quarante-cinq heures dans la semaine; et que des commissaires anglais seraient envoyés sur les lieux avec pouvoir de régler toutes les difficultés qui pourraient s'élever sur l'exécution du bill. Plusieurs autres dispositions d'intérêt local furent prises par le parlement pour l'avantage du commerce et des manufactures, tandis que le gouvernement s'occupait, conjointement avec le gouvernement français, de régler définitivement la question belge, qu'il mettait l'embargo sur les vaisseaux hollandais, en même temps qu'une armée française faisait le siège d'Anvers et l'obligeait de capituler; qu'il obtenait de la Porte une nouvelle fixation de limites pour la Grèce, qui recevait pour roi, de la main des trois puissances du Nord, le prince Othon de Bavière; qu'il favorisait la révolution portugaise, qui replaçait sur le trône la fille de dom Pedro, malgré l'intervention très-active du duc de Wellington en faveur de dom Miguel; et que, toujours d'accord avec la France, il forçait les Russes à s'éloigner de Constantinople, et les Égyptiens de l'Asie mineure : les premiers, dangereux alliés du sultan, autant que les seconds dangereux ennemis.

---

## CHAPITRE CXXXIII.

Suite du règne du roi Guillaume IV et sa mort. —  
1834-1838.

Le roi, en ouvrant la session du parlement le 4 février, parla des heureux effets qu'avait produits le bill d'abolition de l'esclavage, et recommanda l'examen attentif de tout ce qui concernait les corporations municipales, les lois sur les pauvres et les revenus ecclésiastiques de l'Angleterre et du pays de Galles; il déclara aussi qu'il n'avait pas hésité à reconnaître en qualité de reine d'Espagne la jeune fille de Ferdinand, dont le décès lui avait été notifié.

L'adresse donna lieu à une discussion hostile, à la chambre haute, de la part du duc de Wel-

lington, qui fit une censure amère de toute la politique du gouvernement avec les étrangers, et aux communes, de la part de M. O'Connell et de M. Hume, qui proposèrent des amendements. La discussion devint très-vive surtout, lorsque, le 22 avril, M. O'Connell eut fait sa motion pour la révocation de l'acte d'union. Sir Robert Peel se distingua dans les débats qui la suivirent : il rappela ces mots de M. Canning : « Rapporter l'acte d'union, c'est reconstruire l'heptarchie. » Il soutint que sans l'union l'Angleterre devait descendre au rang des puissances du quatrième ordre, et l'Irlande à l'état le plus déplorable. Il y avait là beaucoup d'exagération tant pour l'Irlande que pour l'Angleterre, mais pour éviter ces conséquences, tous les partis se réunirent, et la motion fut rejetée par 523 voix contre 38, qui, à l'exception d'une seule, appartenaient toutes à des Irlandais.

Mais cette motion, bien que proscrite, devint féconde : elle amena celle de M. Ward, qui demanda la réduction du temporel de l'Église protestante irlandaise, comme excédant de beaucoup les besoins de la population soumise à cette Église. Cette motion fut soutenue par un parti nombreux, qui accusa d'apostasie politique les ministres, parce qu'en protégeant cette Église, ils trahissaient la confiance des amis de la réforme. Il y eut, à cette occasion, scission dans le ministère. Pressé de tous les côtés, il aurait voulu se débarrasser de la question, en nommant une commission pour informer sur l'état de l'Irlande. Cependant lord Althorp annonça aux communes, le 2 juin, qu'une commission avait été nommée pour informer sur tous les griefs de l'Irlande. Il espérait, dit-il, que M. Ward retirerait sa motion, ce que celui-ci refusa. Le ministre alors demanda par voie d'amendement la question préalable, et l'amendement obtint plus de 250 voix de majorité.

Les ministres poursuivaient en même temps leur système d'amélioration sur la matière des dîmes; mais dans l'intervalle il fut question de renouveler le bill de répression, ce qui fut aisément obtenu de la chambre haute; à celle des communes, M. O'Connell ayant manifesté l'intention de produire sa correspondance avec le lord lieutenant d'Irlande, correspondance qui devait prouver que lord Althorp, qui aujourd'hui demandait le renouvellement, s'y était montré tout à fait opposé, une discussion fort vive s'engagea de part et d'autre, et lord Althorp, qui ne pouvait plus tenir secrète la part qu'il avait eue dans cette correspondance maladroite, qui n'espérait plus d'ailleurs faire passer le bill tel qu'il avait

été modifié par les pairs, prit le parti de résigner ses fonctions; et comme le comte Grey ne crut pas pouvoir se passer du concours de lord Althorp, il remit aussi les sceaux au roi, qui les reçut. On crut d'abord que l'administration tout entière allait se dissoudre, mais il n'en fut rien, et il n'y eut d'autres changements que ceux que rendit nécessaires la retraite des lords Grey et Althorp.

Lord Althorp, rentré dans la condition privée, proposa le bill de répression amendé, et ce bill passa dans les deux chambres, malgré l'opposition du duc de Wellington, qui signa, conjointement avec le duc de Cumberland et vingt et un pairs, une protestation vigoureuse contre ce qu'il nommait l'inconsistance et les tergiversations du gouvernement. Les ministres reprirent ensuite leur bill sur les dîmes, qu'ils eurent bien de la peine à soutenir aux communes contre l'opposition. Ils la vainquirent, mais ce fut pour être à leur tour vaincus par la pairie conservatrice.

Les ministres firent quelques tentatives en faveur des dissidents de la Grande-Bretagne, et elles ne furent pas heureuses. Leurs résolutions pour la suppression des taxes qu'ils payaient à l'Église, et pour qu'ils pussent célébrer leurs mariages dans leurs propres chapelles, de même que leur bill pour la conversion des dîmes, furent rejetés par des amendements ou ajournés par le gouvernement lui-même. Ils obtinrent un succès complet dans leurs efforts relatifs aux lois sur les pauvres et sur la mendicité; leur bill contenait un système réel d'améliorations; il fut accueilli dans les deux chambres, non toutefois sans opposition. Les chambres s'occupèrent ensuite des intérêts de l'agriculture, et maintinrent le bill relatif à l'importation des grains; elles passèrent successivement à des questions de subsides et de finances; il y eut une réduction sur les premiers, et quant au second point, les annuités quatre pour cent, créées en 1826, furent converties en trois et demi.

Le parlement fut prorogé par le roi le 15 du mois d'août, et déjà la faiblesse du ministère était visible. Pressé d'un côté par les tories, et souvent déçu par les radicaux qui se disaient ses amis, abandonné de l'autre par le comte Grey, à qui sa longue expérience des affaires donnait beaucoup d'influence, peu aimé du roi, qui ne faisait que le supporter, et qui désirait surtout l'éloignement du lord chancelier Brougham, il était évident qu'il ne pouvait longtemps se soutenir. Le 14 novembre, lord Melbourne s'étant rendu à Windsor, le roi se montra très-mécontent de voir parmi les membres du cabinet les auteurs ou instigateurs

du bill relatif à l'Église irlandaise, et surtout de voir le grand sceau entre les mains de lord Brougham; il lui annonça l'intention de recomposer le ministère par l'entremise du duc de Wellington. Celui-ci, s'étant transporté le jour suivant auprès du roi, désigna pour premier ministre sir Robert Peel, et lord Lyndhurst en qualité de chancelier. Il ne voulut pour lui-même que le département des affaires étrangères, offrant néanmoins de diriger la trésorerie en attendant le retour de sir Robert, qui était alors à Rome, et auquel on envoya un message. Sir Robert arriva le 9 décembre à Londres; il obtint une audience du roi le même jour, et il entra immédiatement en fonctions.

Le nouveau ministère fut complété dans le courant de décembre; mais, nonobstant la profession de foi que sir Robert Peel crut devoir rendre publique au moyen d'une adresse à ses commettants de Tamworth, il y avait trop de torysme dans cette administration pour qu'elle pût résister bien longtemps au déchainement de l'opinion publique, provoqué par les whigs et les radicaux.

Une proclamation du 30 décembre déclara le parlement dissous, et en convoqua un nouveau pour le 19 février 1835.

Les deux partis firent des efforts extraordinaires pour se donner la majorité dans la chambre des communes. Les Tories réussirent en général dans les comités; ce fut le contraire dans les villes. Les Écossais et les Irlandais surtout usèrent largement du droit que leur avait donné le bill de réforme. On put bientôt s'assurer de quel côté serait la majorité. Dès le mois de janvier, on avait annoncé deux concurrents pour remplir la place de speaker de la chambre des communes: c'étaient, pour le ministère, sir Charles Manners Sutton, déjà éprouvé par un long exercice de ces fonctions, et M. Abercromby pour l'opposition. On attendait avec anxiété le résultat de cette concurrence. 622 membres se trouvèrent réunis le 19 février, jour indiqué par la proclamation. Les débats durèrent tout le jour. A six heures du soir la division eut lieu; elle donna 316 voix au candidat de l'opposition. M. Abercromby fut conduit en triomphe au fauteuil. Le lendemain, à la chambre des pairs, le lord chancelier annonça que le roi agréait la nomination de M. Abercromby.

Le 24, le roi se transporta à la chambre des pairs, dans le nouveau local qu'on avait préparé provisoirement (1). Le discours de la couronne

roula sur les divers objets qui seraient soumis cette année au parlement: la question des dîmes de l'Irlande, la conversion de la dime en Angleterre et dans le pays de Galles, l'amélioration de la jurisprudence civile et de l'application des lois dans les causes ecclésiastiques, les mesures à prendre pour le maintien de la discipline du clergé et pour relever les dissidents des formalités qui les gênent pour leurs mariages, et enfin l'examen des statuts des corporations.

L'adresse de remerciement passa dans la chambre haute sans division; mais à la chambre des communes lord Morpeth demanda qu'au lieu des expressions qui terminaient le projet d'adresse, on substituât le vœu formel que les conseillers du roi fussent dirigés par un véritable esprit de réforme; que les idées généreuses qui avaient amené la réforme du parlement et l'abolition de l'esclavage se retrouvassent dans la discussion du bill relatif aux corporations; que les griefs allégués par les dissidents fussent remédiés; que les abus de l'Église qui troublaient la paix de l'Irlande fussent corrigés; qu'enfin il fût déclaré que la chambre voyait avec peine que les progrès de la réforme eussent été arrêtés, ou même mis en danger par la dissolution de l'ancien parlement. Cet amendement fut attaqué avec beaucoup de vivacité, et soutenu de même. En résultat, sur 625 membres, l'opposition eut 7 voix de majorité.

Le 28, sir Robert Peel déclara, sur les interpellations de lord John Russel, qu'il n'avait pas cru devoir se retirer à raison du vote de l'adresse; que pour ce qui concernait l'Église d'Irlande, il persistait dans son opinion, que les propriétés de l'Église ne devaient pas être enlevées à leur destination, ce qui ne l'empêcherait pas de prendre en considération toute mesure qui ne serait pas en opposition avec ce principe; et qu'il n'avait pas de motif pour empêcher la réforme des corporations. Une autre interpellation embarrassa les ministres. On demanda s'il était vrai que 182 adresses de loges orangistes avaient été présentées au roi, qui avait répondu à toutes avec beaucoup de bienveillance. Le fait était vrai; on ne le nia pas, et la chambre demanda communication de ces adresses. Un débat assez violent s'éleva au sujet de la nomination de lord Londonderry à l'ambassade de Russie. On prétendit que cette nomination était le résultat d'une conspiration contre la liberté de l'Europe; qu'elle avait été faite pour favoriser la tyrannie, conformément à la politique de lord Wellington et de lord Aberdeen. Sir Robert Peel, s'apercevant que, sur la motion d'une adresse au roi relativement à cet

(1) Les deux chambres venaient d'être détruites complètement par le feu.

objet, la majorité allait se déclarer contre lui, évita prudemment la division, en déclarant qu'il n'y avait encore rien de consommé. Lord Londonderry tira d'embarras les ministres, en leur déclarant qu'il renonçait à sa nomination.

Il fut question ensuite du mariage des dissidents, sur la proposition de sir Robert Peel; du rapport de la commission chargée d'informer sur l'état de l'Église d'Angleterre; du système des dîmes d'Irlande; de la discipline des prisons; de l'adresse à la couronne proposée par M. Tooke pour qu'il fût accordé une charte à l'université de Londres; enfin d'une motion de lord John Russell, que toute la chambre se formât en comité afin d'examiner avec soin l'état de l'Église d'Irlande. C'était bien évidemment jeter le gant au ministère, qui venait de proposer la formation d'une commission pour le même objet. Quoi qu'il en soit, la chambre, après de longs débats, se divisa le 4 avril sur la motion de lord John Russell; et la motion, sur plus de 600 votants, eut 33 voix de majorité. Le soir du même jour, la chambre, formée en comité, déclara que l'opinion du comité était que tout ce qui, dans les revenus actuels de l'Église d'Irlande, excéderait les besoins de ses membres, devait être employé aux frais d'éducation de toutes les classes de chrétiens. Le ministère fit demander un ajournement, mais la motion fut rejetée.

Le 8 du même mois, le duc de Wellington et sir Robert Peel, chacun dans leur chambre respective, déclarèrent que leur administration avait cessé; mais ce ne fut que dix jours après que lord Melbourne annonça qu'il avait repris ses fonctions de premier lord de la trésorerie, et que le nouveau ministère était formé. Lord Palmerston, lord John Russell, lord Lansdowne y rentraient. Toutes les autres places furent en général données à des hommes du même parti. Le ministère Peel ne fut pas regretté. Sir Robert avait déployé de grands talents oratoires, mais on ne le regardait que comme un instrument poussé par le duc de Wellington, dont la nation n'aimait pas la politique. La nouvelle administration arrivait au pouvoir avec l'expérience du passé; elle connaissait le vœu à peu près universel, et elle promettait de le remplir, avec tous les ménagements néanmoins qui sont dus à des droits acquis dont on ne saurait dépouiller le possesseur sans injustice, à moins d'indemnité; mais elle paraissait décidée à suivre un plan complet de réforme, et l'opinion publique, marchant avec elle, lui donnait toutes les probabilités de succès et de durée.

Cependant les anciennes sympathies de la nation anglaise pour les Espagnols constitutionnels

s'étaient réveillées après la mort de Ferdinand, quand l'infant don Carlos, fondant ses droits à la succession du trône sur la loi salique, se mit à la tête de quelques bandes et de montagnards, se déclarant roi des Espagnes. Le gouvernement britannique ne voulut point intervenir directement dans la querelle; mais il permit aux Anglais de se rendre en Espagne, d'y former une légion et de combattre pour soutenir le trône de la jeune Isabelle. Don Carlos vit avec dépit les Anglais fournir des secours en hommes et en argent aux partisans de sa nièce, et il fit savoir au général Elliot qu'il ne serait point fait de quartier aux prisonniers anglais, qui venaient, contre le droit des gens, prendre fait et cause contre lui.

La légion anglaise n'était guère composée que de 7 à 8,000 hommes, elle eut plus tard pour chef le général Evans; il se forma aussi une légion française, dont la force a considérablement varié. Mais ces deux corps étrangers ont peu fait pour la cause espagnole qu'ils défendaient. N'étant pas formellement avoués par leurs gouvernements respectifs, ils se regardaient comme corps indépendants, et par suite ils agissaient chacun de son côté, sans accord entre eux, et surtout avec les troupes de la jeune Isabelle, dont les généraux prétendaient diriger les opérations de la guerre, quoiqu'ils manquassent de tout ce qu'il fallait pour prétendre dignement à cet honneur. Il en était à peu près comme au temps de Wellington: les Espagnols voulaient être secourus sans avoir l'air de l'être, comme ces orgueilleux mendiants qui veulent qu'on leur donne sans qu'ils demandent, et semblent dédaigner ce qu'ils ont reçu. Au reste, ces secours insuffisants ont fait peut-être plus de mal que de bien à la cause d'Isabelle. Ils donnaient tout juste à son parti la force nécessaire pour résister à l'attaque, et ne le rendaient pas capable d'en triompher. D'autre part, les conservateurs faisaient tous leurs efforts pour entraver la bonne volonté des whigs et des radicaux, et tâchaient d'attirer à eux tous les tories modérés.

Les whigs, et surtout les réformistes, cherchaient de leur côté à centraliser leurs moyens d'action afin de les rendre plus efficaces. Les associations se multipliaient, et il en sortait toujours des résolutions exagérées. A Birmingham, c'était une adresse au roi pour réformer la chambre des pairs; ailleurs, il s'agissait de la réforme municipale. Cette dernière réforme était surtout demandée pour l'Irlande; une association nombreuse, qui s'était formée à Dublin et de là étendait ses ramifications sur la contrée entière, se distinguait par la violence de ses délibérations. Aussi les dé-

clamations de leurs orateurs portèrent leurs fruits : dans plusieurs lieux de l'Irlande, et principalement à Rathcormal et dans les environs de Cork, le paiement de la dîme fut refusé, et de sanglantes rixes furent le résultat de ce refus. M. O'Connell blâma ces violences, et à la suite d'un banquet qui lui fut offert à Trafée, il fit un long discours dans lequel il invita le peuple à plusieurs reprises à s'abstenir de toute résistance illégale, mais à faire pétitions sur pétitions. « Que tous les paysans affamés, dit-il, se joignent à tous leurs prêtres affamés, et que tous ensemble montrent au parlement leur misère. »

Les orangistes, de leur côté, soutenus par les conservateurs, se montraient fort peu disposés à faire des concessions, et là où ils se trouvaient en nombre ils se présentaient sous un aspect menaçant.

La manie des réformes ne se renfermait pas dans la Grande-Bretagne : elle avait passé la mer ; et tandis que le ministère tâchait de renouveler avec le Portugal les anciens traités, et même de faire un traité de commerce avec l'Espagne, on reçut des nouvelles fâcheuses du Canada. Les habitants d'origine française se plaignaient de ce qu'on ne gardait pas avec eux les conventions faites au moment de la conquête, et ils voulaient aussi qu'on les relevât de certaines incapacités. Tout annonçait au surplus que lord Melbourne obtiendrait une grande majorité dans la chambre des communes à la session qui allait s'ouvrir (le 4 février).

Le discours de la couronne annonça que les chambres auraient à s'occuper de la matière des dîmes, des griefs des dissidents, de la réforme judiciaire, et pour l'Irlande en particulier de la réforme municipale. Il fut question de l'union intime de l'Angleterre et de la France, union qui garantissait la paix continentale, et d'une augmentation de forces pour la marine, ce qui semblait se concilier assez peu avec l'assurance donnée que la paix serait maintenue ; mais comme le discours ne faisait pas mention de la question d'Orient, il était évident que l'Angleterre ne voulait augmenter sa marine que pour pouvoir disposer dans le Levant d'une force capable de protéger les desseins du gouvernement. L'adresse en réponse au discours allait être votée, lorsque sir Robert Peel se leva pour proposer un amendement au paragraphe qui semblait indiquer pour l'Irlande la réforme municipale sur le même pied que pour l'Angleterre. Lord John Russell, qui relevait de maladie, combattit l'amendement avec beaucoup de force, et fut soutenu par lord Howick, et surtout par M. O'Connell. L'amendement fut

rejeté. M. Grove Price s'éleva avec beaucoup d'amertume contre le passage du discours où il était parlé de *l'union intime* de la France et de l'Angleterre : il soutint que la France n'oublierait jamais que les Anglais avaient fait tomber du trône Napoléon, *son idole* (1). M. Fector se plaignit de ce que le gouvernement ne s'expliquait pas d'une manière plus claire sur les affaires d'Espagne, et qu'il ne prenait aucune mesure efficace pour le soutien de la reine. Lord Palmerston défendit le ministère sur tous les points, et l'adresse fut votée sans amendements.

Ce résultat fut célébré par le parti whig et le parti radical comme un accident d'heureux augure, et l'on convenait généralement que jamais, à l'ouverture d'une session, il ne s'était présenté tant de questions importantes. Un incident extraordinaire vint suspendre momentanément les travaux de la chambre : ce fut la dénonciation de manœuvres corruptrices prétendues pratiquées par M. O'Connell et son fils pour gagner les électeurs de Carlow afin d'obtenir la nomination du juif Alexandre Raphael. M. O'Connell avait touché en effet par lui ou par son fils la somme de 2,000 livres. Mais il fut victorieusement prouvé que tout ce qui s'était fait l'avait été de l'aveu exprès de Raphael ; et quant aux 2,000 livres comptées, il fut pareillement reconnu à l'unanimité que la somme entière avait été employée conformément au vœu de toutes les parties intéressées, sans que M. O'Connell en retint un seul shelling. Le rapporteur proposa l'adoption du rapport, et cette proposition suscita des débats orageux, où les tories ne furent vaincus qu'après les efforts les plus opiniâtres par une majorité de 72 voix.

Les tories avaient voulu abattre les radicaux dans la personne d'O'Connell ; les radicaux, à leur tour, usant de représailles, et s'unissant aux whigs, firent voter par la chambre, sur la motion de M. Hume, amendée par lord John Russell, une adresse au roi pour le supplier de prendre des mesures efficaces contre les loges orangistes, principalement en Irlande ; et comme le roi fit à l'adresse une réponse très-favorable, le duc de Cumberland, grand maître de ces loges, ne voulant pas déplaire à son frère, annonça, dans la chambre des lords, qu'il venait d'écrire une cir-

(1) M. Grove Price se trompe grossièrement. Napoléon a pu être l'idole de la France, mais à coup sûr ce n'était pas dans ce moment, et il faut bien lui dire que, tant que Napoléon fut l'idole des Français, il fut avec eux victorieux et puissant ; il faut lui dire que ce ne sont ni les Prussiens, ni les Autrichiens, ni les Russes, ni même les Anglais qui ont vaincu Napoléon : son trône fut renversé parce qu'il n'était plus appuyé de l'affection des Français.



Boèce fut le premier en France qui, au commencement du cinquième siècle, transféra la musique des Grecs, et surtout leur plain-chant, en Italie. Plus tard, saint Grégoire le Grand, non-seulement introduisit le plain-chant dans l'église occidentale, mais il mit en ordre lui-même le recueil des antihèmes, des hymnes et des psaumes; plaça certains caractères de musique sur les paroles; forma une école de plain-chant dont il a été le premier maître, et contribua puissamment de tous ses moyens à son perfectionnement. C'est en l'honneur de saint Grégoire que le plain-chant s'appelle encore Grégorien.

Les premiers chrétiens chantaient aussi des psaumes et des hymnes dans leurs cérémonies religieuses. Au quatrième siècle de l'ère chrétienne, saint Ambroise, archevêque de Milan, donna au plain-chant sa forme primitive, en se servant de quelques anciennes mélodies grecs amateni, dans les hymnes que le peuple chantait dans les temples, la mélodie la plus simple.

On trouve chez les Hébreux des traces de chants sacrés populaires qui, sans doute, n'étaient que de simples mélodies. La raison d'ailleurs en est naturelle : en effet, si ces chants, dès leur origine, avaient été surchargés d'ornements artificiels, ils n'auraient pas pu être exécutés par un peuple nombreux, dont la plus grande partie, sans doute, ignorait tout élément de musique. Sous le règne de David et de Salomon, les chants sacrés prirent une forme plus parfaite, et leur usage se conserva jusqu'à la captivité de Babilonne. Les anciens Grecs amateni, dans les hymnes que le peuple chantait dans les temples, la mélodie la plus simple.

On trouve chez les Hébreux des traces de chants sacrés populaires qui, sans doute, n'étaient que de simples mélodies. La raison d'ailleurs en est naturelle : en effet, si ces chants, dès leur origine, avaient été surchargés d'ornements artificiels, ils n'auraient pas pu être exécutés par un peuple nombreux, dont la plus grande partie, sans doute, ignorait tout élément de musique. Sous le règne de David et de Salomon, les chants sacrés prirent une forme plus parfaite, et leur usage se conserva jusqu'à la captivité de Babilonne.

plusieurs sons analogues au son générateur, parmi lesquels il reconnut que l'octave ou la musique à l'aigu de ce même son, et sa double quinte ou sa douzième étaient les premiers et les plus permanents; en sorte qu'il fut conduit à penser que le développement des corps sonores en général avait lieu par une marche combinée qui lui faisait suivre à la fois une progression double et triple, double comme de 1 à 2 ou de 4 à 8 pour produire son octave, et triple comme de 1 à 3 et de 4 à 12 pour produire son douzième. Cette marche combinée, qui renfermait les facultés opposées du pair et de l'impair, lui convint d'autant plus qu'elle dispensait d'admettre un nouveau principe, et lui permettait en apparence de tout faire découler de l'unité. Nous disons en apparence, car en supposant possible cette marche hétérogène et simultanée de 1 à 2 et de 1 à 3, le système où elle résulterait de l'exclusion de celle de 3 à 4 manquera toujours de chromatique descendant et d'enharmonique.

à venir, à bec  
 (PTE.)  
 exciter l'ardeur  
 elle clairon tout  
 nt que la trom-  
 la mesure avec  
 semble au fan-  
 e colorée.  
 homme *cromu*,  
*oma*, et signifie  
 me qui s'élève  
 e, une gamme  
 e, une gamme  
 oyenne entre le  
 moyen entre les  
 éques antiens,  
 ractères rouges  
 t parce que les  
 mot vient du  
 qui procède par  
 e se, voix.  
 en cteur à l'u-  
 ne chante que  
 (NON.)  
 sse des chants  
 mot désigne le  
 s aux cœurs;  
 es choraux de  
 plain-chant, à

126  
 mé Tsai,  
 de lui rendre  
 river à ce b  
 nois, d'hon  
 pratique, et  
 naux dont s  
 de son trav  
 sidéré com  
 Le princ  
 neux, cent  
 pond au so  
 fondament  
 les Chinoi  
 son nombr  
 principe  
 principe  
 exacte que  
 le diapason  
 eux peut-êtr

culaire à toutes les loges orangistes de l'Angleterre et de l'Irlande, pour qu'elles eussent à se dissoudre sans délai.

Cependant, plusieurs bills importants étaient soumis à la fois à la discussion des chambres; et tous, à peu de chose près, éprouvèrent le même sort. Emportés aux communes par une majorité souvent très-peu nombreuse, ils étaient proscrits ou dénaturés par des amendements à la chambre haute.

Sir Francis Egerton voulait que le comité, chargé d'examiner en ce moment le bill des corporations municipales d'Irlande, pût y faire les changements qui lui sembleraient convenables pour qu'il ne donnât pas trop d'influence à la démocratie et au catholicisme; mais cet amendement, combattu par M. O'Connell et lord John Russell, fut rejeté par une assez grande majorité, et la chambre décida que le bill de réforme municipale, adopté pour l'Angleterre, deviendrait commun à l'Irlande.

Le bill des corporations et la loi sur les pauvres, votés par les communes, furent pareillement transmis à la chambre haute; ce qui n'empêcha ni la discussion des affaires d'Espagne, ni celle des empiétements de la Russie, ni les interpellations aux ministres sur les troubles qui venaient d'éclater dans le bas Canada. Sur la première question, le parti Wellington soutenait que toute intervention directe ou indirecte était contraire aux traités; sur la seconde, que le ministère craignait la Russie, et que la peur seule que cette puissance lui inspirait l'avait empêché de se plaindre de l'occupation de Cracovie, et, ce qui était pire, dit lord Dudley Stuart, de la saisie par les Russes d'un navire anglais; sur la troisième, que les ministres usaient d'une funeste indulgence envers les révoltés, qui, presque tous nés Français ou fils de Français, étaient ennemis de l'Angleterre.

Les radicaux, de leur côté, formaient des assemblées dont toutes les délibérations se résumaient en griefs contre des abus, exagérés sans doute, mais existants. Une pétition aux communes pour la suppression du timbre des journaux fit même tant de sensation que le chancelier de l'échiquier se crut obligé de déclarer qu'il était dans l'intention de réduire la taxe de 4 sous à 1 sou; cette promesse excita de vifs applaudissements.

Aussitôt après les vacances de Pâques, les deux chambres reprirent le cours de leurs discussions. Aux communes, on élevait questions sur questions; à la chambre haute, on avait adopté un système dilatoire qui devait produire le même effet qu'un refus formel d'adhésion.

Le bill pour la police de l'Irlande, lequel établissait pour cette contrée un nouveau mode d'organisation, ne put passer à la chambre des pairs qu'à la faveur de quelques amendements. Le budget présenté aux communes par le chancelier de l'échiquier passa au contraire sans observations, parce qu'il offrait des réductions considérables, quoique les forces maritimes eussent été augmentées. La chambre se forma ensuite en comité pour l'examen de la question relative au mariage des dissidents. Le bill n'obtint qu'une faible majorité de 9 voix; mais c'était assez pour passer. Ce bill révoquait toutes les dispositions légales qui déclaraient nuls les mariages entre protestants et catholiques. D'un autre côté, la motion qui avait été faite pour l'observation du dimanche fut rejetée presque d'une voix; celle qui permettait aux femmes d'assister aux séances fut accueillie. D'interminables discussions eurent ensuite lieu sur trois projets présentés pour le bill des pauvres, ainsi que sur les amendements faits par les pairs au bill des corporations municipales de l'Irlande; ces amendements, il est vrai, tendaient à faire traiter l'Irlande en province conquise, non en partie intégrante de l'empire britannique.

Cependant les tories avaient obtenu à Dublin même un succès remarquable: ils avaient réussi à faire tomber le choix des électeurs sur MM. Hamilton et West. Mais aussitôt des associations se formèrent, et des souscriptions s'ouvrirent pour provoquer l'annulation de l'élection. M. O'Connell fut, au surplus, désigné et nommé par les électeurs de Kilkenni, auxquels il promit de proposer un bill de réforme de la chambre haute. L'association de Dublin, de jour en jour plus nombreuse, rédigea des pétitions à l'effet d'obtenir une réforme municipale fondée sur le principe de l'élection populaire. A Londres, les radicaux s'assemblaient aussi pour demander la liberté absolue de la presse, et le corps municipal s'adressait par pétition à la chambre pour le même objet. Les habitants d'Edimbourg imitèrent ceux de Londres.

Pendant qu'on travaillait à obtenir des deux chambres des concessions réciproques sur le bill de réforme municipale pour empêcher une fâcheuse collision entre elles, le premier ministre, lord Melbourne, eut à soutenir un procès qui fit exercer à ses dépens la malignité du public. Un mari mécontent, M. Norton, se prétendant offensé, et jugeant son honneur chose appréciable en argent, demandait à lord Melbourne 10,000 livres de dommages. Ce scandaleux procès eut du retentissement. Les tories étaient dans la joie: ils pensaient que lord Melbourne condamné ne pourrait rester ministre. Ils aimaient surtout à

parler bien haut d'une prétendue lettre de lord Melbourne à madame Norton, dans laquelle il s'excusait de ne pouvoir se rendre auprès d'elle, parce qu'il devait aller voir *le vieil imbécile de Windsor* (1). La cour trompa l'espérance des tories; lord Melbourne fut acquitté aux acclamations publiques, et M. Norton perdit sa femme, sa réputation, ce qu'on appelle assez mal à propos l'honneur d'un mari, et il n'eut pas l'argent du premier ministre. Madame Norton, non moins remarquable par son esprit que par sa beauté, était fille du fameux Sheridan.

On avait répandu le bruit que les lords se départiraient d'une partie de leurs amendements : il y eût même une conférence entre les deux chambres; mais cette conférence resta sans résultat. Le bill fut renvoyé aux communes, dénaturé par les amendements; et, à leur tour, les communes, excitées par M. Grattan qui prétendait que le bill amendé serait repoussé par les Irlandais, et par M. O'Connell qui faisait entrevoir que le refus de justice à l'Irlande forcerait ses habitants à tout entreprendre pour détruire l'acte d'union, les communes rejetèrent tous les amendements. Les pairs, comme par représailles, repoussèrent les contre-amendements. Lord Melbourne protesta hautement contre la conduite des pairs en cette circonstance; le duc de Wellington et lord Ellenborough, de leur côté, engagèrent fortement leurs collègues à persister dans leur opposition. Dociles à leur voix, les pairs accueillirent les nouveaux bills qui leur furent soumis par des amendements subversifs du principe même sur lequel ils étaient fondés : tels furent les bills des dîmes et le bill de réforme de l'Église dominante. Aussi lord John Russell, après avoir analysé aux communes les amendements faits par l'autre chambre au second de ces bills, déclara ne pouvoir les accepter; il repoussa surtout l'amendement relatif à la clause d'appropriation, c'est-à-dire la clause qui donnait au gouvernement le droit de disposer des revenus. Sir Robert Peel défendit le procédé de la chambre haute, mais il eut contre lui la majorité.

Toutes ces contestations produisaient une grande agitation dans le pays, non-seulement en Irlande, mais par toute l'Angleterre; des assemblées nombreuses se réunissaient dans toutes les villes principales; et les ressentiments de tous, mis en commun, y fermentaient d'une manière alarmante : les lords n'en persistèrent pas moins dans leur système de réprobation universelle, en-

couragés par lord Lyndhurst, l'ami et l'émule de Wellington. Ils daignèrent pourtant faire une exception unique en faveur du bill du timbre des journaux, qu'ils adoptèrent sans amendements.

Au moment où, dans la séance du 20 août, M. Hume se plaignait amèrement de ce que la chambre haute avait rejeté sur tous les points, sauf quelques très-légères exceptions, tous les bills qui lui avaient été présentés, et qu'il donnait clairement à entendre que si, pour vaincre cette majorité ennemie dans la chambre des pairs, le roi n'usait pas de sa prérogative, le peuple anglais n'aurait pas d'autre ressource que celle de refuser l'impôt, la chambre fut appelée par un message à la chambre des lords, où le roi s'était rendu pour y entendre prononcer le discours de clôture de la session. Le parlement fut prorogé au 20 octobre.

Ainsi finit cette longue session, où une infinité de questions très-importantes avaient été discutées sans laisser après elles aucun résultat positif. Les partis restaient en présence, fortement prononcés, irréconciliables, cherchant à se supplanter au pouvoir : l'un appuyé sur le prestige des noms et sur l'influence de la richesse, l'autre fort de la faveur populaire, chacun d'eux poussé vers les moyens extrêmes par les exaltés, qui, sous le nom d'ultra-tories et de radicaux, aspiraient ouvertement à l'absolutisme ou à l'anarchie.

Ce fut après la session qu'O'Connell publia son manifeste contre la chambre des lords dans une adresse à l'assemblée nationale irlandaise; que, de toutes parts, des associations nouvelles se formèrent pour s'affilier à l'assemblée mère; que, de chaque *meeting*, sortait une adresse au roi ou à la chambre, hurlant la réforme et l'anéantissement de la chambre haute, et plaçant la menace à côté de la demande. Par une conduite ferme, et en même temps conciliante, et en employant tour à tour la douceur et l'appareil de la force, le vice-roi d'Irlande, lord Mulgrave, empêcha heureusement le désordre; mais les Irlandais se sentaient soutenus par un parti nombreux en Angleterre même : ils se laissaient diriger par leur vice-roi, qu'ils aimaient, sans renoncer toutefois à aucune de leurs prétentions, qui se résumaient toujours en ces mots : « Nous contribuons aux charges de la Grande-Bretagne; nous exposons pour elle nos fortunes et nos vies; nous avons le droit d'être traités comme Anglais. » Ce raisonnement se présentait sous des formes peu convenables; au fond, il était juste : aussi causait-il de l'inquiétude à ceux auxquels il s'adressait.

Il y eut vers le même temps une baisse dans

(1) C'est-à-dire le roi, qui préférait le séjour de Windsor à tout autre.

les fonds publics, ce qui produisit un embarras momentanément dans les affaires; on l'attribuait à plusieurs causes: premièrement, à l'émission des billets d'une banque fondée par O'Connell, qui avouait hautement le dessein de substituer ses propres billets à ceux de toutes les autres banques. Il s'agissait pour cela d'échanger au pair les billets O'Connell contre les billets de la banque d'Angleterre ou des banques provinciales, et, l'échange fait, d'aller à la banque d'où ces billets émanaient pour les troquer contre de l'or, ce qui, à la longue, pouvait transporter l'or d'une place à une autre; mais, quoique le papier O'Connell jouit d'abord d'assez de confiance, le résultat des échanges ne pouvait produire d'effet bien sensible qu'au bout d'un long intervalle.

D'autres pensaient que la baisse des fonds publics provenait des troubles qui venaient d'éclater en Espagne et en Portugal, troubles qui, en compromettant le salut de ces deux royaumes, compromettaient aussi les intérêts de l'Angleterre dans les relations commerciales de cette dernière avec la Péninsule. Après la prorogation du parlement, on avait reçu la nouvelle de l'audacieuse entreprise du sergent Garcia, qui, suivi de quelques soldats mutinés, avait forcé la reine Christine de jurer la constitution de l'an 1812. Peu de jours s'étaient écoulés depuis que la connaissance de cet événement était parvenue à Londres, lorsqu'on apprit qu'une révolution semblable venait d'éclater à Lisbonne, et que la reine Marie avait été contrainte de prêter serment à la constitution de 1822. On accusa le ministère Melbourne d'avoir tenu une conduite vague, incertaine, équivoque; on dit qu'il avait voulu être constitutionnel en Espagne, et absolutiste en Portugal, en favorisant la constitutionnelle Christine contre l'absolutiste don Carlos, et l'absolutiste Marie contre les constitutionnels portugais. Au reste, il fut grandement question à cette époque d'un accord prétendu conclu à cette occasion entre la France et l'Angleterre, suivant lequel les deux puissances s'engageaient à ne mettre aucun obstacle à l'établissement des deux constitutions, sauf aux cortès à les modifier suivant ce qu'exigeaient les circonstances.

Quant à l'effet que ces divers événements pouvaient avoir sur les fonds publics, les Londoniens ne tardèrent pas à se rassurer sur le compte de leur banque; il fut constaté que cet établissement avait actuellement en circulation pour 17 millions 381,000 livres de billets, et que, pour divers dépôts de fonds, elle devait 13 millions 330,000 livres, en tout 30 millions 691,000 livres. Mais elle possédait des bons de l'échiquier, à concurrence de

28 millions 971,000 livres, et 4 millions 545,000 livres en or, ce qui laissait un excédant d'environ 3 millions. Il était évident, d'après ce calcul, que la banque paraissait solvable; mais comme la plus grande partie de ces valeurs ne sont que nominales (il en est de même dans toutes les banques particulières du royaume), on ne saurait calculer quels résultats produirait un manque subit de confiance qui occasionnerait un retrait de fonds ou des demandes considérables d'or. Au fond, comme un événement de ce genre semblait très-peu probable, toutes les inquiétudes ne tardèrent pas à se calmer.

Ce qui avait pu aussi influencer sur l'esprit public, ce fut la crainte assez fondée de contestations sérieuses ou même la guerre avec la Russie. La presse anglaise avait dénoncé comme violation flagrante des traités, et comme insulte grave à la nation britannique, la capture du navire anglais *le Vixen* dans la mer Noire. Les Russes prétendaient que ce vaisseau était chargé de poudre à canon, destinée pour la Circassie, et les journaux anglais s'élevaient avec force contre le droit de souveraineté que s'attribuait l'autocrate sur toute les côtes de l'Hellespont. Ils prétendaient que, bien que les Russes fissent la guerre aux Circassiens, les Anglais avaient le droit de commercer avec ces derniers, en leur qualité de neutres. Déjà le pavillon anglais avait reçu des Russes une première insulte: *le Charles Spencer* avait été capturé; il y avait deux ans, sur de vains prétextes; il y allait donc de l'honneur national à obtenir une réparation. Malgré ces raisonnements, le ministère n'intervint qu'avec une réserve que ses ennemis traitèrent de mollesse. L'affaire du *Vixen* fut jugée par les tribunaux russes d'après les lois internationales, et *le Vixen* déclaré en contravention, et par suite de bonne prise.

Le parlement n'eut pas plus tôt repris le cours de ses séances, que les partis recommencèrent les hostilités à l'occasion de la discussion de l'adresse. Les uns veulent proscrire toute intervention dans les affaires de la Péninsule; les autres font réparer le bill de mariage des dissidents, le bill des corporations municipales tant pour l'Angleterre que pour l'Irlande, le bill des dîmes, le bill des pauvres, etc. Des pétitions en sens divers, mais plus nombreuses dans le système whig ou radical, arrivent aux deux chambres; enfin l'adresse est votée. Cela fait, l'attorney général demande la suppression de la contrainte par corps pour dettes, le cas de fraude excepté; M. Lushington fait sans succès une motion hostile contre le banc des évêques à la chambre haute; sir W. Molesworth en fait une autre pour étendre in-

définiment le droit d'éligibilité; des pétitionnaires demandent l'abolition des taxes d'église; d'autres veulent qu'on réduise toutes les taxes qui ne pourront être abolies. Dans le même temps, le gouvernement envoie le colonel Chesnay reconnaître le cours de l'Euphrate; et les tribunaux retentissent des débats scandaleux qui s'élèvent sur la plainte de lord Ross contre M. Camming, qui lui a imputé publiquement de tricher au jeu et de faire sauter la coupe, faits que la cour du banc juge assez constatés pour pouvoir prononcer l'acquiescement de M. Camming.

La discussion des bills principaux se poursuivait toujours, ce qui n'empêchait pas quelque bill moins important de se montrer de temps en temps, quelque discussion moins sérieuse d'avoir lieu. M. Grote demanda, suivant sa coutume, le vote secret en matière électorale, et sa motion ne fut rejetée que par une majorité de 15 voix. M. Roebuck revient sur la question du *Vixen*; il demande la production de toute la correspondance ministérielle, et sa motion est repoussée sans division; mais lord Palmerston assure la corporation municipale de Londres que toutes les mesures seront prises pour que l'honneur national reste intact. Lord J. Russell réclame l'abolition de la peine capitale pour le crime de faux; il propose d'autres améliorations dans le code pénal. On demande encore la nomination d'un comité pour qu'un rapport soit fait sur les peines militaires et surtout celle du fouet; mais le secrétaire d'État de la guerre, lord Howich, s'y oppose, et le soldat anglais reste soumis à cette peine ignominieuse. Une motion pour la suppression totale du timbre est rejetée; et une autre motion de M. Roebuck, qui, par amendement à la demande de lord J. Russell pour la formation de la chambre en comité, à l'effet de rechercher les causes des troubles du Canada, propose un plan d'amélioration pour la colonie, a le même sort. Lord Morpeth présente aux communes un bill portant conversion des dîmes en une prestation annuelle d'argent, et M. Tennyson demande la révocation de l'acte septennal; mais les deux motions ont un sort différent: la seconde lecture pour lord Morpeth est fixée au 9 juin; pour M. Tennyson, elle est renvoyée à six mois.

A la chambre haute, lord Alvanley demande communication des pièces de la correspondance ministérielle avec lord J. Hay, qui commande la légion anglaise en Espagne, et cette communication est ordonnée; lord Wellington, toujours hostile au ministère et à la réforme, fait ajourner le bill des corporations municipales, malgré l'opposition de lord Melbourne, et principalement de

lord Brougham. Cette décision de la chambre haute fut vivement censurée par la presse.

Les élections de Westminster, qui eurent lieu vers cette époque, furent regardées comme un événement très-important. Sir Francis Burdett avait été obligé de se démettre, parce que, de radical ou tout au moins de réformiste, il était, disait-on, devenu tory, ce que les électeurs radicaux qui l'avaient nommé ne lui pardonnaient pas. Il fut procédé à une élection nouvelle; et il s'y présenta pour candidat. Il eut pour concurrent M. Leader, porté par les radicaux et les whigs. La victoire fut vivement disputée. Sir Francis, bien que souffrant d'un accès de goutte, se fit transporter sur le champ de bataille, afin de pouvoir haranguer les combattants. Sur plus de 6,000 électeurs, sir Francis obtint 3,567 voix; il fut reporté chez lui en triomphe par ses nouveaux amis.

Une motion de M. Talfourd, tendant à ce que le droit de propriété des auteurs sur leurs ouvrages fût maintenu pendant soixante ans, appuyée par le chancelier de l'échiquier, fut accueillie favorablement par la chambre. Une motion pour l'abolition absolue de la peine de mort n'eut contre elle qu'une seule voix de majorité; et la résolution ministérielle pour la suppression des taxes de l'Église ne passa qu'à la faveur de 5 voix.

Cependant la santé du roi déclinait d'une manière sensible, et tandis que Londres célébrait le dix-huitième anniversaire de la naissance de Victoria, sa future souveraine (1), des conseils de cabinet avaient lieu très-fréquemment à Windsor; on prévoyait la catastrophe très-prochaine qui allait faire passer la couronne sur la jeune tête de la princesse. Le mal, en effet, s'aggravait de jour en jour: dès le 14 juin, le roi fut menacé d'inflammation aux poumons; trois jours après, les médecins déclarèrent qu'il n'y avait plus d'espoir, et le 20 du même mois, Guillaume IV avait exhalé son dernier soupir.

Autrefois le parlement se dissolvait de plein droit à la mort du souverain; depuis George III et en vertu d'un acte passé sous son règne, le lord intendant devait se rendre aux deux chambres immédiatement après le décès pour recevoir leur serment. Après cela, la session du parlement pouvait se prolonger pendant six mois. A la mort de George IV, le lord intendant ayant mis quelque négligence dans l'accomplissement de la formalité du serment, il fut réglé que 50 membres le prèteraient eux-mêmes entre les mains du président; que le président à son tour le prèterait devant eux; après quoi il reprendrait le fauteuil pour recevoir celui des autres membres.

(1) Cette princesse était née le 25 mai.

Conformément à l'usage établi, la reine se rendit au conseil le 21 juin, pour y prêter elle-même le serment requis, et pour signer l'acte relatif au maintien de l'Église d'Écosse. Elle signa cet acte du seul prénom de Victoria. Le lendemain, un message annonça officiellement aux deux chambres la mort de Guillaume, et l'avènement de sa

nièce. Des adresses de félicitation et de condoléance furent votées sans discussion; les communes allouèrent à la veuve de Guillaume un revenu de 100,000 livres. Le 23, le duc de Cumberland partit pour aller prendre possession de son royaume de Hanovre.

FIN.

182	Charles I. — 1625-1629. Règne de Charles I.	182	Charles I. — 1625-1629. Règne de Charles I.
183	Charles II. — 1685-1689. Règne de Charles II.	183	Charles II. — 1685-1689. Règne de Charles II.
184	James II. — 1689-1690. Règne de James II.	184	James II. — 1689-1690. Règne de James II.
185	William III. — 1689-1702. Règne de William III.	185	William III. — 1689-1702. Règne de William III.
186	Mary II. — 1689-1694. Règne de Mary II.	186	Mary II. — 1689-1694. Règne de Mary II.
187	George I. — 1714-1727. Règne de George I.	187	George I. — 1714-1727. Règne de George I.
188	George II. — 1727-1760. Règne de George II.	188	George II. — 1727-1760. Règne de George II.
189	George III. — 1760-1820. Règne de George III.	189	George III. — 1760-1820. Règne de George III.
190	George IV. — 1820-1830. Règne de George IV.	190	George IV. — 1820-1830. Règne de George IV.
191	William IV. — 1830-1837. Règne de William IV.	191	William IV. — 1830-1837. Règne de William IV.
192	Victoria. — 1837-1901. Règne de Victoria.	192	Victoria. — 1837-1901. Règne de Victoria.

# TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE PREMIER. — 1688. De l'interrègne qui suivit le départ du roi Jacques.	1	CHAP. XXIX. — 1714. Avènement de la maison de Brunswick-Hanovre; George I <sup>er</sup> .	136
CHAP. II. — 1689. Guillaume III et Marie.	5	CHAP. XXX. — 1715. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	139
CHAP. III. — 1690. Suite du règne de Guillaume III et Marie.	17	CHAP. XXXI. — 1716. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	146
CHAP. IV. — 1691. Suite du règne de Guillaume III et Marie.	24	CHAP. XXXII. — 1717. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	149
CHAP. V. — 1692. Suite du règne de Guillaume III et Marie.	30	CHAP. XXXIII. — 1718. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	154
CHAP. VI. — 1693. Suite du règne de Guillaume III et Marie.	36	CHAP. XXXIV. — 1719. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	157
CHAP. VII. — 1694. Suite du règne de Guillaume III et Marie.	43	CHAP. XXXV. — 1720. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	159
CHAP. VIII. — 1695. Suite du règne de Guillaume III.	45	CHAP. XXXVI. — 1721. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	164
CHAP. IX. — 1696. Suite du règne de Guillaume III.	50	CHAP. XXXVII. — 1722. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	167
CHAP. X. — 1697. Suite du règne de Guillaume III.	54	CHAP. XXXVIII. — 1723. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	168
CHAP. XI. — 1698. Suite du règne de Guillaume III.	58	CHAP. XXXIX. — 1724. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	169
CHAP. XII. — 1699. Suite du règne de Guillaume III.	60	CHAP. XL. — 1725. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	170
CHAP. XIII. — 1700. Suite du règne de Guillaume III.	62	CHAP. XLI. — 1726. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	172
CHAP. XIV. — 1701. Suite du règne de Guillaume III.	67	CHAP. XLII. — 1727. Suite du règne du roi George I <sup>er</sup> .	174
CHAP. XV. — 1702. Suite du règne de Guillaume III.	73	CHAP. XLIII. — 1727. Avènement du roi George II.	177
CHAP. XVI. — 1702. La reine Anne.	75	CHAP. XLIV. — 1728. Suite du règne du roi George II.	180
CHAP. XVII. — 1703. Suite du règne de la reine Anne.	81	CHAP. XLV. — 1729. Suite du règne du roi George II.	181
CHAP. XVIII. — 1704. Suite du règne de la reine Anne.	86	CHAP. XLVI. — 1730. Suite du règne du roi George II.	183
CHAP. XIX. — 1705. Suite du règne de la reine Anne.	92	CHAP. XLVII. — 1731. Suite du règne du roi George II.	186
CHAP. XX. — 1706. Suite du règne de la reine Anne.	96	CHAP. XLVIII. — 1732. Suite du règne du roi George II.	187
CHAP. XXI. — 1707. Suite du règne de la reine Anne.	101	CHAP. XLIX. — 1733. Suite du règne du roi George II.	190
CHAP. XXII. — 1708. Suite du règne de la reine Anne.	105	CHAP. L. — 1734. Suite du règne du roi George II.	192
CHAP. XXIII. — 1709. Suite du règne de la reine Anne.	109	CHAP. LI. — 1735. Suite du règne du roi George II.	194
CHAP. XXIV. — 1710. Suite du règne de la reine Anne.	111	CHAP. LII. — 1736. Suite du règne du roi George II.	195
CHAP. XXV. — 1711. Suite du règne de la reine Anne.	115	CHAP. LIII. — 1737. Suite du règne du roi George II.	198
CHAP. XXVI. — 1712. Suite du règne de la reine Anne.	120	CHAP. LIV. — 1738. Suite du règne du roi George II.	201
CHAP. XXVII. — 1713. Suite du règne de la reine Anne.	128	CHAP. LV. — 1739. Suite du règne du roi George II.	204
CHAP. XXVIII. — 1714. Mort de la reine Anne.	132	CHAP. LVI. — 1746. Suite du règne du roi George II.	206

TABLE DES MATIÈRES.

551

CHAP. LVII. — 1741. Suite du règne du roi George II.	208	CHAP. LXXXVIII. — 1774. Suite du règne du roi George III.	296
CHAP. LVIII. — 1742. Suite du règne du roi George II.	210	CHAP. LXXXIX. — 1775. Suite du règne du roi George III.	300
CHAP. LIX. — 1743. Suite du règne du roi George II.	213	CHAP. XC. — 1776. Suite du règne du roi George III.	308
CHAP. LX. — 1744. Suite du règne du roi George II.	215	CHAP. XCI. — 1777. Suite du règne du roi George III.	317
CHAP. LXI. — 1745. Suite du règne du roi George II.	216	CHAP. XCII. — 1778. Suite du règne du roi George III.	324
CHAP. LXII. — 1746. Suite du règne du roi George II.	222	CHAP. XCIII. — 1779. Suite du règne du roi George III.	330
CHAP. LXIII. — 1747. Suite du règne du roi George II.	225	CHAP. XCIV. — 1780. Suite du règne du roi George III.	334
CHAP. LXIV. — 1748. Suite du règne du roi George II.	227	CHAP. XCV. — 1781. Suite du règne du roi George III.	341
CHAP. LXV. — 1749-1750. Suite du règne du roi George II.	229	CHAP. XCVI. — 1782. Suite du règne du roi George III.	349
CHAP. LXVI. — 1751-1752-1753. Suite du règne du roi George II.	232	CHAP. XCVII. — 1783. Suite du règne du roi George III.	357
CHAP. LXVII. — 1754. Suite du règne du roi George II.	233	CHAP. XCVIII. — 1785. Suite du règne du roi George III.	370
CHAP. LXVIII. — 1755. Suite du règne du roi George II.	235	CHAP. XCIX. — 1786. Suite du règne du roi George III.	372
CHAP. LXIX. — 1756. Suite du règne du roi George II.	237	CHAP. C. — 1787. Suite du règne du roi George III.	374
CHAP. LXX. — 1757. Suite du règne du roi George II.	239	CHAP. CI. — 1788. Suite du règne du roi George III.	378
CHAP. LXXI. — 1758. Suite du règne du roi George II.	244	CHAP. CII. — 1789. Suite du règne du roi George III.	380
CHAP. LXXII. — 1759. Suite du règne du roi George II.	247	CHAP. CIII. — 1790-1791. Suite du règne du roi George III.	383
CHAP. LXXIII. — 1760. Mort du roi George II.	251	CHAP. CIV. — 1792. Suite du règne du roi George III.	390
CHAP. LXXIV. — 1760. Avènement du roi George III.	253	CHAP. CV. — 1793. Suite du règne du roi George III.	396
CHAP. LXXV. — 1761. Suite du règne du roi George III.	255	CHAP. CVI. — 1794. Suite du règne du roi George III.	401
CHAP. LXXVI. — 1762. Suite du règne du roi George III.	260	CHAP. CVII. — 1795. Suite du règne du roi George III.	407
CHAP. LXXVII. — 1763. Suite du règne du roi George III.	264	CHAP. CVIII. — 1796. Suite du règne du roi George III.	411
CHAP. LXXVIII. — 1764. Suite du règne du roi George III.	267	CHAP. CIX. — 1797. Suite du règne du roi George III.	414
CHAP. LXXIX. — 1765. Suite du règne du roi George III.	268	CHAP. CX. — 1798. Suite du règne du roi George III.	421
CHAP. LXXX. — 1766. Suite du règne du roi George III.	272	CHAP. CXI. — 1799. Suite du règne du roi George III.	426
CHAP. LXXXI. — 1767. Suite du règne du roi George III.	277	CHAP. CXII. — 1800-1801. Suite du règne du roi George III.	430
CHAP. LXXXII. — 1768. Suite du règne du roi George III.	278	CHAP. CXIII. — 1801-1802. Suite du règne du roi George III.	438
CHAP. LXXXIII. — 1769. Suite du règne du roi George III.	282	CHAP. CXIV. — 1804. Suite du règne du roi George III.	445
CHAP. LXXXIV. — 1770. Suite du règne du roi George III.	286	CHAP. CXV. — 1805. Suite du règne du roi George III.	448
CHAP. LXXXV. — 1771. Suite du règne du roi George III.	290	CHAP. CXVI. — 1806. Suite du règne du roi George III.	453
CHAP. LXXXVI. — 1772. Suite du règne du roi George III.	291	CHAP. CXVII. — 1807. Suite du règne du roi George III.	458
CHAP. LXXXVII. — 1773. Suite du règne du roi George III.	293	CHAP. CXVIII. — 1808. Suite du règne du roi George III.	463

CHAP. CXIX. — 1809. Suite du règne du roi George III. 470  
 CHAP. CXX. — 1810. Suite du règne du roi George III. 478  
 CHAP. CXXI. — 1811. Suite du règne du roi George III. 483  
 CHAP. CXXII. — 1812. Suite du règne du roi George III. 485  
 CHAP. CXXIII. — 1813. Suite du règne du roi George III. 493  
 CHAP. CXXIV. — 1814. Suite du règne du roi George III. 497  
 CHAP. CXXV. — 1815. Suite du règne du roi George III. 502  
 CHAP. CXXVI. — 1816-1817. Suite du règne du roi George III. 508

CHAP. CXXVII. — 1818-1819. Suite du règne du roi George III. 511  
 CHAP. CXXVIII. — 1820-1821. Mort de George III et avènement de George IV. 515  
 CHAP. CXXIX. — 1822-1823-1824. Suite du règne du roi George IV. 520  
 CHAP. CXXX. — 1825-1826. Suite du règne du roi George IV. 525  
 CHAP. CXXXI. — 1829-1830. Suite du règne du roi George IV ; sa mort. 532  
 CHAP. CXXXII. — 1830-1832. Avènement du roi Guillaume IV. 535  
 CHAP. CXXXIII. — 1834-1838. Suite du règne du roi Guillaume IV, et sa mort. 540

FIN DE LA TABLE.

me Tsai, enthousias  
de lui rendre son hu  
river à ce but, de t  
nois, d'hommes sa  
pratique, et fouilla  
naux dont son ran  
de son travail fut r  
sidère comme sacr  
Le principe appa  
neux, genre où lo  
pond au son que r  
fondamental ou d  
les Chinois, tant q  
d'autant plus qu'elle dispensait d'acquiescer un nou-

ur le plain-chant, à  
lise. Les choraux de  
aussi aux chœurs;

ce mot désigne le  
masse des chantres  
désigne aussi par  
(Bourdon.)  
qui ne chante que

éter en chœur à l'u  
à une seule voix.  
ue qui procède par  
Ce mot vient du  
r, soit parce que les  
es caractères rouge  
at quelques auteurs,  
est moyen entre les  
est moyenne entre le

antique, une gamme  
monie qui procède  
e gamme qui s'élève

e *chroma*, et signifie  
se nomme *croma*,  
anche colorée.

si ressemble au fan-  
a bat la mesure avec

ment que la trom-  
pelle clairon tout  
à exciter l'ardeur.  
ROMPETTE.)

ent, à bec

chant ecclésiastique, ou cette espèce de mélodie dont  
dont on fait usage dans les cérémonies du culte di-  
vin. Cette mélodie, d'un mouvement lent, est entière-  
ment composée de notes d'une égale valeur, sans au-  
cun agrément.

On trouve chez les Hébreux des traces de chants  
sacrés populaires qui, sans doute, n'étaient que de  
simples mélodies. La raison d'ailleurs en est natu-  
relle : en effet, si ces chants, dès leur origine, avaient  
été surchargés d'ornements artificiels, ils n'auraient pas  
pu être exécutés par un peuple nombreux, dont la plus  
grande partie, sans doute, ignorait tout élément de  
musique. Sous le règne de David et de Salomon, les  
chants sacrés prirent une forme plus parfaite, et leur  
usage se conserva jusqu'à la captivité de Babylone.

Les anciens Grecs aimaient, dans les hymnes que  
le peuple chantait dans les temples, la mélodie la  
plus simple.

Les premiers chrétiens chantèrent aussi des psaumes  
et des hymnes dans leurs cérémonies religieuses. Au  
quatrième siècle de l'ère chrétienne, saint Ambroise,  
archevêque de Milan, donna au plain-chant sa forme  
primitive, en se servant de quelques anciennes mélo-  
dies grecques.

Boèce fut le premier en France qui, au commen-  
cement du cinquième siècle, transféra la musique des  
Grecs, et surtout leur plain-chant, en Italie. Plus  
tard, saint Grégoire le Grand, non-seulement intro-  
duisit le plain-chant dans l'église occidentale, mais il  
mit en ordre lui-même le recueil des antiennes, des  
hymnes et des psaumes; plaça certains caractères de  
musique sur les paroles, forma une école de plain-  
chant dont il a été le premier maître, et contribua  
puissamment de tous ses moyens à son perfectionne-  
ment. C'est en l'honneur de saint Grégoire que le  
plain-chant s'appelle encore Grégorien.

les meilleures indications sur la musique des Chinois,

est le père Amyot.

CHIROGYMNASTE, ou Gymnase des doigts, à l'usage

des pianistes. Le chirogymnaste est un assemblage

de neuf appareils gymnastiques destinés à donner de

l'extension à la main et de l'écart aux doigts, à

augmenter et à égaliser leur force, et à rendre le qua-

trième et le cinquième indépendants de tous les

autres. Le chirogymnaste, inventé par M. Casimir

Martin, a été approuvé et adopté par MM. Adam,

Berlin, de Beriot, Cramer, Herz, Kalkbrenner, Liszt,

Moschèles, Prudent, Sivori, Thalberg, Tulou, Zinn-

merman, etc.

CHŒUR. C'est, en musique, un morceau d'harmoni-

cing, et à un plus grand nombre de parties, formés des différents mélanges de voix.

Les combinaisons de voix pour les chœurs sont très-variées : elles dépendent entièrement du caprice et du bon goût. Haydn, Mozart et d'autres grands maîtres ont presque toujours écrit les chœurs pour *soprano, alto, ténor et basse*.

Cette combinaison est bonne; cependant elle est sujette à un inconvénient qui n'est point sans gravité. La partie d'*alto* ou de *contralto* ne ressort pas assez, surtout dans les chœurs à voix nombreuses, et la plupart des effets qui lui sont confiés sont anéantis.

Les chœurs de femmes sont d'un effet ravissant dans les morceaux religieux et tendres.

Quelquefois on donne une partie de ténor pour basse aux voix féminines : Weber l'a fait avec succès pour ses chœurs d'esprits, dans *Oberon*. Cette combinaison de voix produit un effet doux et calme :

Les chœurs d'hommes, au contraire, produisent les plus énergiques effets. Dans son terrible chœur des Scythes, au premier acte d'*Iphigénie en Tauride*, Gluck fait frissonner de terreur par le subit unisson des tenors et des basses, sur les mots : *les dieux nous amènent des victimes*.

On donne aussi le nom de chœur à la réunion des musiciens qui doivent chanter les chœurs. Chœur signifie encore la partie de l'église où l'on chante l'office divin, et qui est séparée de celle qu'on appelle la nef.

CHŒUR RÉEL. C'est le nom que l'on donne à un chœur où l'union harmonique des quatre voix humaines est telle, que chacune d'elles a une mélodie qui lui est propre et qui est différente des autres.

CHORAL. En latin, *cantus choralis, a choro*; en italien, *canto fermo*; en espagnol, *canto llano*, signifie

et à anche. La clarinette a environ cent cinquante trous, à vent celui dont l'intonation sa structure n'a-t-elle que l'on remarque son. Mais quoique ces notes assez graves, les maitres corrigent, et les Lefebvre, Klosé, les Cavallini exécution aussi rapide.

La clarinette est employée dans les symphonies et dans les opéras; elle y tient la même place que la clarinette en *ut* jouée en forme de seconde octave de la clarinette en *ut* en volubilités.

Un instrument au son d'état d'imperfection pour aplanir les difficultés de son jeu, M. Ivan Müller et son élève, un savant facteur de pianos, ont obtenu le plus de succès.

Un demi-ton au grave vers le pavillon. D'un autre côté, la clarinette placée près du pavillon du les sons aigus, les clarinettes positifs et des exécutants habiles et presque au même point.

La clarinette a quatorze trous, le médium et le ténor sont dans les tenors, elle a fait le plus beau jeu, les empreints de fierté et de noblesse d'un instrument de

à peu près le même

fréquemment.

accord est ordinairement.

accord de seconde se

l'ui de sixte 6, etc.

inter, à représenter

leur vivait dans le

historiens de la



## CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Cette Collection, imprimée avec tout le luxe possible sur très-beau papier vélin superfine satiné, à deux colonnes, paraît par livraison d'un volume tous les trois mois.

L'ouvrage entier formera de 35 à 40 volumes grand in-8°.

Chaque volume contient à lui seul la valeur de six à sept volumes in-8° ordinaire. — Prix du volume complet : 15 francs.

Deux cartes, exécutées par un de nos meilleurs géographes, seront livrées avec les volumes de chacune des histoires de la Collection, et se payeront séparément 1 fr. chaque.

Chaque histoire se vendra séparément.

### EN VENTE :

HISTOIRE D'ESPAGNE, 2 vol.

HISTOIRE D'ITALIE, par LEO; 3 vol.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE, par LUDEN; 4 vol.

HISTOIRE DE SUÈDE, par GEYER; 1 vol.

HISTOIRE DE PORTUGAL, par SCHOEFFER; 2 vol.

HISTOIRE DE TURQUIE, par DE HAMMER; 3 vol.

HISTOIRE D'ANGLETERRE, de LINGARD; 5 vol.

### SOUS PRESSE :

HISTOIRE DE SUISSE, par le docteur J. DE MULLER.

HISTOIRE DE RUSSIE, d'après KARAMSin, etc. etc.

HISTOIRE DE FRANCE, etc. etc. etc. etc.

### Le même éditeur a publié :

COLLECTION D'HISTOIRES ABRÉGÉES DE TOUS LES ÉTATS D'EUROPE, publiée sous la direction d'un comité historique, à l'usage des collèges, séminaires, maisons d'éducation, etc.; par MM. de Marlès, Vincent, de Lundblad, Savagner, professeur d'histoire, etc. etc.; 30 à 32 volumes in-12. Prix de chaque volume broché, 2 fr.

*Chaque Histoire se vend séparément ou en collection.*

La plupart de ces ouvrages viennent d'être adoptés par le conseil royal de l'instruction publique.

Histoire abrégée d'Angleterre; 2 vol. in-12. — d'Allemagne, d'après Luden; 2 vol. in-12. — d'Autriche, Bohême, Hongrie, Prusse; 2 vol. in-12. — de Danemark et Norvège, etc.; 1 vol. in-12. — d'Espagne, d'après les meilleurs auteurs; 2 vol. in-12. — d'Écosse et d'Irlande; 1 vol. in-12. — des États de Brunswick et de Hanovre; 1 vol. in-12. — de France; 2 vol. in-12. — de Hollande, des Pays-Bas, etc.; 1 vol. in-12. — d'Italie, d'après Léo; 2 vol. in-12. — de Piémont, Sardaigne, Corse, Sicile, Grèce; 1 vol. in-12. — de Portugal, d'après Schœfer; 1 vol. in-12. — de Russie, d'après Karamsin; 1 vol. in-12. — de Pologne et des villes hanséatiques; 1 vol. in-12. — de Saxe, par Pœlitz; 1 vol. in-12. — de Suède; 1 vol. in-12. — de Suisse et Bavière; 2 vol. in-12. — de Turquie, d'après de Hammer; 2 vol. in-12. — de Wurtemberg, Hesse, etc.; 2 vol. in-12. — Etc. etc.

HISTOIRE UNIVERSELLE, de Jean de Muller, de Stolbeck, etc. Chaque ouvrage se vend séparément. 1<sup>er</sup> volume, Histoire ancienne; 1 vol. in-12. 2<sup>e</sup> vol. Histoire romaine; 1 vol. in-12. 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vol. Histoire du moyen âge; 2 vol. in-12. 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> volumes, Histoire moderne; 2 vol. in-12.

Cette Histoire universelle, dont chaque partie historique forme une époque, se vend séparément, et est faite avec un soin remarquable. Elle établit un lien commun entre les diverses histoires de la collection ci-dessus.

HISTOIRE DES CENT-JOURS, par M. Lubis; 1 vol. in-12, 1 fr. 50.

HISTOIRE DE CHARLEMAGNE, par M. Savagner; 2 vol. in-12.

ENCYCLOPÉDIE, Répertoire universel et raisonné des sciences, des lettres, des arts et des métiers, formant une bibliothèque universelle, et comprenant, avec des traités particuliers sur chaque matière, tous les dictionnaires spéciaux; publiée sous la direction de MM. l'abbé Glaire et le vicomte Walsh, en 100 à 130 livraisons in-4° à 2 colonnes; chaque livraison, composée de 12 feuilles, contient la matière de 3 volumes in-8° ordinaire. — Prix de chaque livraison : 4 fr.

(Cet ouvrage est unique en ce genre par son universalité.)

HISTOIRES ABRÉGÉES DES PRINCIPAUX ÉTATS ANCIENS ET MODERNES D'ASIE, D'AFRIQUE, D'AMÉRIQUE ET DE L'OCÉANIE. — Abrégé de l'histoire de Carthage; 1 vol. in-12. — de la Chine; 2 vol. in-12. — de l'Égypte et de l'Éthiopie; 1 vol. in-12. — des États-Unis (du Nord); 1 vol. in-12. — de l'Inde; 1 vol. in-12. — de la Perse; 1 vol. in-12. — Etc. etc.